



FACULTAD DE FILOLOGÍA
DEPARTAMENTO DE FILOLOGÍA FRANCESA

Marc Viémon

L'APPRENTISSAGE DE LA PRONONCIATION FRANÇAISE
PAR LES ESPAGNOLS AUX XVI^e, XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

Sous la direction de MANUEL BRUÑA CUEVAS

Séville
2016

Remerciements

J'aimerais tout d'abord remercier mon directeur de thèse, Manuel Bruña Cuevas, pour m'avoir transmis sa passion pour l'étude historique de la langue française et pour son dévouement, malgré de nombreuses obligations et charges professionnelles. Ses incessantes relectures, ses commentaires toujours avisés et ses conseils inestimables ont permis de mener ce laborieux travail de recherche à bon port.

Je voudrais ensuite remercier mes collègues du Département de Filología Francesa de l'Université de Séville pour leur soutien constant et leur bonne humeur, mais également les services de la bibliothèque de l'Université qui m'ont été d'une grande aide pour obtenir de nombreux ouvrages de mon corpus.

Je souhaiterais, par ailleurs, exprimer toute ma gratitude, mon amour et mon profond respect à ma femme Patricia, pour avoir tenu bon pendant toutes mes années de labeur solitaire et hermétique et pour m'avoir toujours soutenu, surtout dans les moments les plus difficiles. Notre fils, Luis, m'a également donné la force nécessaire pour affronter les doutes et mener ce projet à terme. Je l'en remercie.

Je voudrais aussi remercier Luisa et Antonio pour leur générosité et leur présence réconfortante. Sans eux, la réalisation de ce travail n'aurait pas été possible.

Finalement, j'aimerais remercier ma famille en général, toujours à mes côtés, et particulièrement ma mère, pour sa précieuse relecture de cette thèse doctorale, et mon père, pour m'avoir bercé dans l'amour de la langue et des mots.

Abréviations utilisées au sein de la thèse :

Méthodes :

DAA : descriptions audio-articulatoires

DAR : descriptions articulatoires

DAU : descriptions auditives

E/A : enseignement/apprentissage

EP : explications de prononciation

MC : méthode contrastive

PF : prononciation figurée

RL : règles de lecture

RP : règles prosodiques

VV : vive voix

Bibliothèques :

BAB : Biblioteca de l'Ateneu Barcelonès

BC : Biblioteca de Catalunya

BDH : Biblioteca Digital Hispánica

BHSC : Biblioteca Histórica de Santa Cruz

BL : Bodleian Library

BMP : Biblioteca de Menéndez Pelayo

BNE : Biblioteca Nacional de España

BnF : Bibliothèque nationale de France

BSB : Bayerische Staatsbibliothek

BUCM : Biblioteca de la Universidad Complutense de Madrid

BUG : Biblioteca Universitaria de Granada

BUS : Biblioteca de la Universidad de Sevilla

BUV : Biblioteca de la Universidad de Valencia

ÖNB : Österreichische Nationalbibliothek

PUL : Princeton University Library

RAE : Biblioteca de la Real Academia Española

RB : Real Biblioteca del Palacio Real de Madrid

UBG : Universiteits Bibliotheek Gent

Introduction

Il y a là toute une histoire de l'enseignement des sons et de l'orthographe français aux Espagnols qui reste à faire. Une histoire où des questions didactiques se mêlent à des questions de phonétique historique (Bruña Cuevas, 2000b : 90).

1. Délimitation du sujet d'étude

La thèse que nous allons exposer dans ces lignes¹, intitulée *L'apprentissage de la prononciation française par les Espagnols aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*, se trouve au carrefour de plusieurs domaines de recherche : l'histoire de l'enseignement/apprentissage (E/A) des langues vivantes ; la phonologie et la phonétique diachroniques franco-espagnoles ; l'histoire de la linguistique ; l'historiographie linguistique.

La recherche concernant l'histoire de l'E/A du français comme langue étrangère (FLE) s'est développée il y a relativement peu de temps. Sa propre histoire est jalonnée de plusieurs faits marquants que Besse (2014) a résumés dans le récent article « La Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde (SIHFLES), ou vingt-cinq ans d'investigations historiographiques sur l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère ou seconde »².

Le premier jalon signalé par l'auteur est la publication de l'œuvre monumentale de Ferdinand Brunot : *l'Histoire de la langue française des origines à nos jours*. Celle-ci, qui a commencé en 1905 et s'est achevée en 2000, compte seize tomes (et vingt-six volumes), les trois derniers n'ayant pas été réalisés par Brunot, mais par divers spécialistes³ :

¹ La réalisation de cette thèse doctorale a bénéficié d'une aide financière octroyée par l'AFUE (Asociación de Francesistas de la Universidad Española) pour la durée de l'année académique 2012-2013.

² Pour une rétrospective plus détaillée à propos des travaux concernant l'histoire de l'E/A du français comme langue étrangère publiés au XX^e siècle, voir Reboullet (1987 : 57-58) et Berré (2010 : 206-214).

³ En réalité, les tomes XII et XIII ont été confectionnés par Charles Bruneau, le disciple de Brunot, car ce dernier était déjà mort.

Le tome XIV (1880-1914) et le tome XV (1914-1945) ont été publiés sous la direction de G. Antoine et R. Martin , aux Éd. du cnrs [*sic*], Paris, 1985, et 1995 ; le dernier volume (1945-2000), sous la direction de Gérald Antoine et Bernard Cerquiglini, aux Éd. du cnrs [*sic*], Paris, 2000 (Chaurand, 2006 : 125).

Il ne fait aucun doute que cet ouvrage fournit de précieux renseignements sur l'histoire du français en France et hors de France, mais en ce qui concerne plus précisément l'E/A de cette langue dans les pays étrangers (européens), Brunot n'est pas très loquace ; cet aspect de l'histoire du français n'est pas non plus traité en profondeur dans l'autre ouvrage de référence *Mille ans de langue française* (Rey *et al.*, 2007). C'est ce qui pousse Besse à émettre le bilan suivant :

Pour qui s'intéresse donc à l'histoire de l'enseignement/apprentissage du français aux non natifs de cette langue, il ne reste que – à quelques rares thèses près – les travaux publiés, depuis vingt-cinq ans, par la Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde (ci-dessous SIHFLES), en particulier dans sa revue, *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde* (ci-dessous *Documents*) (Besse, 2014 : 27)⁴.

Depuis la création de cette société en 1987 par André Reboullet, de nombreux colloques, suivis de publications dans ladite revue *Documents*⁵, ont été organisés de façon périodique, comblant peu à peu certains vides historiques par des études ponctuelles sur différents aspects de l'histoire de l'E/A du français en Europe et ailleurs. À une vaste

⁴ Nous adopterons également les abréviations de Besse SIHFLES et *Documents*.

⁵ S'il est vrai que seule la revue *Documents* est spécialisée dans l'histoire de l'E/A du FLE, il existe d'autres publications qui pourraient être citées ici. Par exemple, dans la collection Orbis Supplementa de la maison d'édition Peeters, le volume 16 intitulé *Grammaire et enseignement du français, 1500-1700* (De Clercq *et al.* : 2000) est un recueil de contributions portant sur divers aspects de l'histoire de l'E/A du FLE pendant deux siècles. Moins ciblé, mais abordant tout de même le thème plus général de l'histoire de l'E/A des langues étrangères en Europe, citons également le recueil *Les langues étrangères en Europe. Apprentissages et pratiques (1450-1720)* (Zuili & Baddeley : 2012). Pour ce qui est des thèses doctorales, nous tenons à signaler que ce même domaine de recherche plus général s'est encore enrichi dernièrement (Berré, 2010 : 212-213). Citons, entre autres, les thèses récemment soutenues – respectivement le 16 septembre 2014, le 13 mars 2015 et le 10 septembre 2015 – intitulées *La enseñanza del francés y el español en Rumanía a partir de 1950: historia y metodología. Del método tradicional a la enseñanza por tareas* (Tunsoiu, 2014), *The Historiography of English Language Teaching in Spain: A Corpus of Grammars and Dictionaries (1769-1900)* (Lombardero Caparrós, 2015) et *Catálogo y estudio de las gramáticas de italiano para hispanohablantes: siglos XVIII y XIX* (Barbero Bernal, 2015).

variété de territoires étudiés⁶ s'ajoute une diversité de domaines de recherche que Reboullet synthétisait en trois dimensions principales : linguistique, didactique et sociologique (1987 : 59-60)⁷.

Notre thèse s'inscrit dans ce mouvement général qui tente de retracer l'histoire de l'E/A du FLE et nous abordons plus particulièrement celle de l'apprentissage de la prononciation française par les Espagnols aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Elle est de nature composite, abordant aussi bien les méthodes que les contenus, même si l'analyse de ces derniers représente l'objectif principal du travail. Nous reviendrons sur ce point.

En ce qui concerne l'E/A du français sur le territoire espagnol, nous devons signaler un auteur pionnier en la matière⁸ : Gonzalo Suárez Gómez. García Bascañana & E. Juan Oliva ont publié récemment (2008) une édition critique de la thèse doctorale de ce précurseur qui s'intitulait *La enseñanza del francés en España (hasta 1850)* ; Suárez Gómez avait soutenu sa thèse en 1956. Dans l'introduction de leur édition moderne, García Bascañana & Juan Oliva signalent l'importance de cette thèse dans l'histoire de l'enseignement du français en Espagne, mais aussi, plus généralement, en Europe :

[Suárez Gómez] Trataba en ella de una temática nueva, que entre nosotros apenas si tenía tradición, y con la cual el profesor madrileño se convertía en un adelantado, incluso con respecto a estudiosos de otros países. Aunque es cierto que existían importantes precedentes, como es el caso en los Países Bajos de J. Riemens quien, con su libro *Esquise historique de l'enseignement du Français en Hollande du*

⁶ Il a été reproché à Brunot d'avoir dédié trop peu d'espace à l'histoire du FLE dans les pays méditerranéens ; cependant, de nombreux spécialistes ont, depuis, comblé ce manque (Besse, 2014 : 39-40).

⁷ À ce propos, au sein du premier numéro de la revue *Documents*, Coste évoquait également les différents « chantiers » sur lesquels travailler lorsque l'on prétend étudier l'histoire de l'E/A du français comme langue étrangère : « Matériaux pour l'histoire de l'enseignement du français dans tel ou tel pays, études sur les méthodes d'enseignement à une époque déterminée et dans différentes zones géographiques, monographies ou bilans plus ambitieux sur les origines et la situation des enseignants ou maîtres de français, confrontations méthodologiques quant aux objets d'étude et aux démarches possibles dans notre domaine de recherche... » (1988 : 5).

⁸ Avant la thèse de Suárez Gómez, au début du XX^e siècle, López Barrera avait publié un travail intitulé *Apuntes para una historia de la enseñanza de la lengua francesa en España* qu'il présenta « al tribunal de oposiciones a cátedras » (Suso López, 2009a : 161). Étude sommaire de quelques ouvrages, cette publication est malgré tout la première du genre. Elle sera suivie de celle de González Palencia (1942, rééditée en 1948), intitulée « Notas sobre la enseñanza del francés a fines del siglo XVIII y principios del XIX » et fournissant des informations intéressantes sur les « academias privadas » de cette période.

XVI^e siècle au XIX^e siècle (1919), se convertía en un pionero del estudio de la historia de la enseñanza del francés como lengua extranjera [...]. Es por eso que la tesis doctoral de Suárez Gómez representó un hito fundamental, ya que abarcaba por primera vez una temática apenas abordada en nuestro país y además a través de un *tempo* especialmente dilatado, más de trescientos años de historia de la enseñanza del francés en España (2008 : 15-16).

Après la thèse de Suárez Gómez, dont le catalogue fut publié en 1961 dans la *Revue de Littérature Comparée*, il faut attendre Flores Varela (1978) pour trouver un travail sur l'histoire de l'E/A du français en Espagne⁹. Les travaux postérieurs¹⁰, nous les devons à García Bascuñana (1994) ou Lépinette Lepers (1995a, 1995b), et en 1996 est publié le numéro 18 de *Documents* intitulé *L'« Universalité » du français et sa présence dans la Péninsule Ibérique: actes du colloque de la SIHFLES tenu à Tarragone (Université Rovira i Virgili) du 28 au 30 septembre 1995* (García Bascuñana *et al.*). À partir de cette publication, de multiples travaux se sont succédé jusqu'à nos jours¹¹. Nous ne prétendons pas en offrir ici un résumé exhaustif car nous citons de nombreux titres dans le corps de notre thèse, offrant, par exemple, pour chacun de nos auteurs une bibliographie de référence, si elle existe¹². Nous signalerons donc uniquement les monographies ou les ouvrages qui touchent de près la deuxième et la troisième partie de notre thèse, celles-ci

⁹ L'ouvrage de Simón Palmer (1972) intitulé *La enseñanza privada seglar de grado medio en Madrid (1820-1868)* ne porte pas spécifiquement sur l'enseignement du français.

¹⁰ Signalons également la thèse doctorale de Moreu Huet (1990) intitulée *Pierre-Nicolas Chantreau (1741-1808) et sa grammaire*. À ce propos, peu d'auteurs de notre corpus ont fait l'objet d'une thèse. Pour autant que nous le sachions, il existe celle de MacFadden (1953) sur Corro et celle de Jiménez Domingo sur Vayrac (2006b). Jovellanos fait figure d'exception ; en effet, c'est une célébrité parmi nos auteurs, et même de façon générale. Sa vie, ses ouvrages et ses idées ont donc fait l'objet de plusieurs thèses doctorales qu'il serait oiseux de citer ici.

¹¹ Signalons, par ailleurs, la réalisation de plusieurs projets de recherche au niveau national qui ont éclairé de nombreuses zones d'ombres dans le domaine de l'histoire de l'E/A du français en Espagne : « Historia de la enseñanza del francés en España (Siglos XVI-XIX) » (PB 94-1074), 1995-1998 ; « Historia de la enseñanza del francés en España (Siglos XVI-XX) » (PB 97-0410), 1998-2001 ; « Contribución a la historia de la enseñanza de las lenguas extranjeras: presencia y enseñanza del francés en España (1500-1970) » (BFF 2001-1062), 2001-2004 ; « Gramáticas y manuales de francés publicados en España: Historia, metodología, contenidos (1565-2000) » (HUM2004-00821/FILO) 2004-2007 ; « Elaboración de un diccionario de historia de la presencia y enseñanza del francés en España (siglos XVI-XX) » (FFI2008-02389/FILO), 2009-2011 ; « Elaboración de un diccionario de historia de la presencia y enseñanza del francés en España (siglos XVI-XX). Continuación y conclusión » (FFI2011-23109), 2012-2014. Ce dernier projet va se matérialiser dans la publication prochaine d'un dictionnaire en ligne à la rédaction duquel nous avons participé. Actuellement, il existe un autre projet en cours intitulé « Lenguas, contextos y fronteras: el francés como lengua de comunicacion en España » (FFI2012-38309).

¹² Pour un panorama des études réalisées, de façon générale, sur la langue française en Espagne ou en rapport avec l'espagnol, consulter Esparza Torres (2008 : 356-387).

représentant l'essentiel de notre travail de recherche. Rappelons qu'elles correspondent respectivement aux méthodes et aux contenus. Nous reviendrons sur l'organisation interne de ce travail.

En ce qui concerne les études générales concernant notre période, nous devons citer l'œuvre importante de Lépinette Lepers intitulée *L'enseignement du français en Espagne au XVIII^e siècle dans ses grammaires* (2000b) et complétée par l'ouvrage *Un demi-siècle de grammaire pour l'enseignement du français en Espagne (1800-1850) : contexte, paratexte, textes : étude d'historiographie linguistique* (Lépinette Lepers, 2012b), qui dépasse, cette fois-ci, notre cadre temporel.

Signalons également deux titres qui sont, cette fois, les rééditions critiques des deux premières œuvres publiées en Espagne pour l'apprentissage du français. Nous voulons parler de *La lengua francesa en España en el siglo XVI. Estudio y edición del Vocabulario de los vocablos de Jacques de Liaño* (1999) et de *La gramática francesa de Baltasar de Sotomayor (Alcalá de Henares, 1565)* (2015), deux ouvrages édités par Corcuera Manso & Gaspar Galán. Dans un autre domaine, mentionnons que des répertoires de manuels ont été publiés il y a peu ; nous y reviendrons lorsque nous aborderons la méthodologie que nous avons suivie pour réaliser notre thèse.

Mis à part ces études générales, nous avons déjà signalé qu'il existait de nombreux travaux, qui concernent généralement soit un auteur particulier, soit une œuvre ou même un certain nombre d'ouvrages. Mais, plus précisément, nous n'avons pas trouvé beaucoup d'études concernant : a) les méthodes d'enseignement de la prononciation française aux Espagnols utilisées pendant notre période d'étude ; b) les contenus phonétiques enseignés dans les grammaires de français adressées aux Espagnols à cette même période.

Pour ce qui est du premier groupe, nous disposons de la thèse doctorale de Fernández Fraile éditée conjointement avec Suso López et publiée postérieurement sous le nom de *La enseñanza del francés en España (1767-1936). Estudio histórico: objetivos, contenidos, procedimientos* (1999) ; cependant, c'est l'enseignement du français en général et non pas celui de la prononciation qui y est traité. En réalité, nous n'avons trouvé qu'une seule contribution à ce sujet¹³. Il s'agit du travail de Fischer Hubert (1997) intitulé « L'enseignement de la phonétique française aux Espagnols, présenté dans des grammaires des 17^e et 18^e siècles » apparu dans le numéro 19 de *Documents*.

¹³ Pour ce qui est des XIX^e et XX^e siècles, signalons cependant les travaux respectifs de Fernández Fraile (2002) et de Suso López (2002).

L'étude des contenus phonétiques, en revanche, présente plusieurs travaux de référence, la plupart de Bruña Cuevas (1998, 2000a, 2000b, 2001, 2003a, 2003b), mais également de Castellví Calvo (2000), Jiménez Domingo (2004c, 2006a, 2010b) et de García Bascuñana (2010).

2. Justification du sujet choisi

Le bilan que nous venons de réaliser nous mène à la constatation suivante : malgré les nombreuses études ponctuelles – et parfois monographiques – réalisées durant les vingt dernières années dans le domaine de l'E/A du français en Espagne, il n'existe encore aucun travail ciblé sur l'apprentissage de la prononciation française par les Espagnols qui prenne en compte les méthodes d'apprentissage et les contenus étudiés sur la période du XVI^e au XVIII^e siècle et dans un corpus aussi vaste. C'est ce vide scientifique que nous avons humblement l'intention de combler avec le travail présenté dans ces lignes.

Le choix de notre sujet de thèse répond à plusieurs raisons. La première d'entre elles réside dans notre parcours académique, qui nous a amené tout naturellement jusqu'aux différents domaines de recherche explorés ici. En effet, dès la *Licenciatura de Filología Francesa*, nous avons pris goût à l'étude de la phonétique historique, mais également à l'histoire de la langue en général. C'est alors que nous avons réalisé, dans le cadre d'une *Beca de colaboración* obtenue en 2009, notre premier travail de recherche sur un sujet avoisinant celui de notre thèse et intitulé *Aparición y evolución de los sistemas de pronunciación figurada en los diccionarios bilingües francés-español y español-francés de 1800 a 1950*.

L'année suivante, nous avons suivi le *Máster de enseñanza del español como lengua extranjera y de otras lenguas modernas*, au sein duquel la matière *Historia de la enseñanza del francés en España y del español en Francia* nous a encouragé à poursuivre les recherches dans cette voie, raison pour laquelle nous avons rédigé notre mémoire de recherche sur le sujet suivant : *La enseñanza de la pronunciación francesa a los españoles en el siglo XVIII : las gramáticas de Galmace y Grimarest*. Ainsi, comme nous l'annoncions, cette thèse constitue l'aboutissement d'une série d'études et de travaux

préalables, parmi lesquels se trouvent quelques publications (Viémon, 2013, 2014a, 2014b, 2015).

À notre parcours académique, nous voudrions ajouter une raison supplémentaire parfaitement exprimée en ces termes par Michel Berré :

L'intégration de l'histoire de la DL [didactique des langues] dans les programmes de formation des enseignants (qu'il s'agisse de masters à caractère professionnalisant ou de recherche) nous paraît une nécessité tant pour la qualité de la formation que pour la discipline elle-même. Pour cette dernière, l'on peut dire en paraphrasant Auroux (2007 : 177) qu'on compromet l'avenir de la didactique si l'on n'organise pas son historicisation, ce qui suppose recherche et diffusion des résultats. Et pour ce qui est de la formation des enseignants, il ne peut y avoir de véritable formation humaniste sans une inscription du savoir dans la longue durée (2010 : 216).

Outre ces raisons académiques, il en existe de purement scientifiques qui nous ont poussé à réaliser ce travail. Rappelons que le noyau dur de notre thèse se trouve dans la troisième partie correspondant à l'analyse des contenus phonétiques. Nous n'avons pas délaissé pour autant la première et la deuxième parties dédiées respectivement à l'étude des œuvres et des méthodes ; au contraire, elles sont indispensables à la réalisation correcte de la troisième, comme nous l'expliquerons au sein des conclusions de chacune d'entre elles. Ainsi, cette étude se présente fondamentalement comme un travail de recherche sur l'évolution de l'apprentissage de prononciation du français par les Espagnols aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, évolution qui permet d'étudier, de façon parallèle, l'histoire de la prononciation du français et de l'espagnol pendant la période nommée¹⁴.

Nous avons évoqué le fait que les travaux sur ce sujet sont peu nombreux. Et pourtant, l'utilité d'étudier les descriptions phonétiques et orthographiques du français enseigné comme langue étrangère a été mise en avant par plusieurs spécialistes contemporains et avait même déjà été signalée indirectement par Duclos lorsqu'il déclarait en 1768 :

¹⁴ Nous tenons à insister sur le fait que, si les travaux concernant l'évolution phonologique et phonétique du français et de l'espagnol sont nombreux, rares sont ceux qui réalisent, comme nous l'avons fait dans notre thèse, une analyse parallèle de l'évolution du français et de l'espagnol.

Il est assés singulier que l'Abé de *Dangeau* qui avoit réfléchi avec esprit sur les sons de la langue, & qui conoissoit bien la Grammaire de P. R. ait fait la même méprise que *Ramus* sur le son *au*, tandis que *Wallis*, un étranger, ne s'y est pas mépris. C'est que *Wallis* ne jugeoit les sons que d'oreille, & l'on n'en doit juger que de cète manière, en oubliant absolument cèle dont ils s'écrivent (1768 : 7).

Le cas anecdotique rapporté par Duclos peut s'appliquer de manière générale aux témoignages sur les lettres/sons de la langue française autres que ceux des propres grammairiens français : ils fournissent des informations non négligeables sur l'évolution de la prononciation du français. C'est aussi ce que souligne Bruña Cuevas à propos des indications phonétiques incluses dans les manuels et les dictionnaires de langue étrangère :

Les explications données par les manuels de français et les dictionnaires bilingues pour l'apprentissage du phonétisme d'une langue étrangère renferment un énorme arsenal de renseignements. Étudiées, non pas de façon ponctuelle – ce qui a été le cas jusqu'à présent –, mais dans leur succession au cours des siècles, elles constituent un témoignage remarquable des divers changements qui se sont produits dans l'histoire de la prononciation d'une langue. Un témoignage qui n'est pas dans tous les cas remplaçable par les explications contenues dans des ouvrages adressés aux locuteurs natifs de la langue dont il s'agit, car, très souvent, la méthode contrastive suivie normalement dans les manuels de langue étrangère apporte des nuances et des compléments d'information précieux (2000a : 193).

L'affirmation selon laquelle ce type de témoignage n'est pas remplaçable par les descriptions des grammaires adressées aux natifs ou purement spéculatives est également partagée par García Bascuñana :

Parmi les nombreux travaux sur le français préclassique, il n'y a guère d'approches concernant la langue des grammaires du français langue étrangère. Et pourtant, leur façon de présenter et d'envisager l'histoire du français nous semble spécialement pertinente et même, oserais-je dire incontournable. [...] On néglige souvent cette façon d'envisager la

langue, au profit des approches essentiellement spéculatives, et on délaisse par conséquent des apports qui nous semblent indispensables pour "mieux connaître" le français de l'époque, et tout particulièrement la langue parlée (2010 : 201).

Nous adhérons à ces affirmations et tenterons de justifier avec cette thèse la légitimité de notre posture : que les données analysées confirment ou infirment les théories actuelles sur l'évolution de la prononciation du français, mais également de l'espagnol. À ce sujet, A. Alonso est un précurseur. En effet, son travail publié en 1951 et intitulé « La pronunciación francesa de la ç y de la z españolas » est un modèle d'interprétation des explications des grammairiens étrangers (français) sur la prononciation de l'espagnol, explications, par ailleurs, souvent obscures, mais que, pour notre part, nous avons tenté d'expliquer de manière systématique.

En ce qui concerne la période d'étude, la raison du choix répond, en partie, au fait qu'au cours des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, d'importants changements phonétiques ont eu lieu, aussi bien en espagnol, pour le consonantisme, qu'en français, pour le vocalisme, et que ces deux langues atteignent, dans les grandes lignes, leur prononciation actuelle. Nous en reparlerons en détail dans notre troisième partie. Apporter des informations supplémentaires sur l'histoire de ces bouleversements grâce aux explications phonétiques particulières des maîtres de français de l'époque est sans aucun doute l'un des objectifs principaux de ce travail.

La deuxième raison justifiant la période d'étude est d'ordre historiographique. En effet, c'est au milieu du XVI^e siècle qu'est publiée la première grammaire de français pour Espagnols. Concrètement, nous devons cette œuvre à Baltasar de Sotomayor (1565) ; rappelons cependant que la série des manuels de Berlaimont commence à inclure des explications phonétiques du français en espagnol à partir de 1558. Nous trouvons ensuite des ouvrages comportant ce type d'explications publiés au XVI^e et au XVII^e siècles, mais ils sont peu nombreux et souvent isolés. La publication suivie de ce type de manuels ne débutera réellement qu'après les contributions de Billet (1672, 1673) dans ce domaine.

Au XVIII^e siècle, finalement, les grammaires de français pour Espagnols commencent à proliférer et en 1781 sera publiée la grammaire de Chantreau, souvent considérée comme l'une des œuvres majeures de cette époque en ce qui concerne

l'histoire de l'E/A du français en Espagne, et dont l'influence se fera sentir tout au long du siècle suivant, influence matérialisée en de nombreuses rééditions ou adaptations. À partir du XIX^e siècle, la production de manuels s'intensifie grandement et le volume des ouvrages à étudier devient difficilement analysable si l'on prend également en compte les trois siècles précédents. Malgré cela, nous avons tout de même réuni un corpus de quarante œuvres dont nous justifions la sélection dans le point 1. 2. de la première partie de notre thèse, où nous exposons ce corpus au complet.

3. Organisation interne

Notre thèse se compose de trois parties : les œuvres, les méthodes et les contenus. En ce qui concerne la première partie, nous exposons tout d'abord le contexte socio-historique pour la publication des œuvres d'enseignement/apprentissage du français avant le XVI^e siècle et durant les siècles qui nous occupent, en Europe et plus particulièrement en Espagne, pour ensuite introduire les œuvres constituant proprement notre corpus. Avant d'énumérer les ouvrages, dont nous retranscrivons systématiquement la page de titre et décrivons également le contenu, nous exposons, comme annoncé plus haut, le critère suivi lors de leur sélection.

Par ailleurs, ces manuels supposaient l'existence de deux acteurs principaux : l'auteur et l'utilisateur. Nous précisons donc leurs différents profils, fournissant, pour les auteurs, une biobibliographie en compilant, le plus souvent, les données actuellement connues ; cela ne nous a pas empêché, dans certains cas, d'apporter des informations supplémentaires inédites.

Pour retracer l'histoire des œuvres, nous allons également tenter de déterminer leurs sources et d'analyser leur impact dans le marché de l'E/A du français en Espagne à notre époque d'étude. Finalement, abordant cette fois-ci l'organisation interne des ouvrages, nous exposerons les différentes possibilités quant à l'emplacement des explications de prononciation.

Au sein de la deuxième partie, nous commençons de nouveau par une contextualisation générale sur l'E/A des langues vulgaires en Europe du XVI^e au XVIII^e siècle, pour préciser ensuite les méthodes d'E/A de la prononciation du français par les

Espagnols à la même époque. Nous classons les différents procédés explicatifs en trois grandes catégories : explications de prononciation, règles de lecture et règles prosodiques ; ajoutons également la prononciation figurée, considérée à part. La description de chacune de ces méthodes nous amènera inévitablement à interpréter certains contenus, démarche plus propre à la troisième partie ; cependant, cette anticipation se justifie par le fait que les méthodes et les contenus étaient intimement liés, et il est parfois difficile d'exposer tout simplement un type de règle sans expliquer un tant soit peu ce à quoi l'auteur faisait référence.

Nous analysons ensuite la présence d'une conscience pédagogique chez nos auteurs, pour finalement exposer l'évolution des méthodes d'E/A de la prononciation française pendant la période étudiée et évaluer le degré d'adéquation de ces méthodes aux objectifs poursuivis.

La troisième partie, dédiée aux contenus phonétiques, s'ouvre sur un résumé de l'évolution phonologique, phonétique et orthographique, aussi bien du français que de l'espagnol, sur trois siècles. Puis nous synthétisons la théorie phonétique de l'époque chez les grammairiens français ayant servi de source pour nos auteurs et, par la suite, chez nos auteurs eux-mêmes. Connaître la conception de l'époque sur certains concepts phonétiques nous semble indispensable à une analyse correcte des contenus, et particulièrement des combinaisons vocaliques, mais pas seulement. Avant de passer à l'étude des contenus proprement dits, nous dédions une section de la troisième partie à la présence d'une norme de prononciation dans notre corpus et à l'attitude des auteurs envers les prononciations « divergentes ».

L'analyse des contenus graphophonétiques est divisée en trois sections : les voyelles ; les diphtongues et les hiatus ; les consonnes. Nous terminons cette troisième partie par une évaluation de la pertinence de ces contenus étudiés par les Espagnols.

4. Méthodologie suivie

Afin de réaliser notre travail, nous avons tout d'abord consulté de nombreuses études appartenant à chacun des domaines de recherche exposés plus haut¹⁵ pour acquérir les outils théoriques nécessaires à l'étude d'un corpus comme le nôtre au sein d'une époque si étendue. En ce qui concerne la présence du français comme langue étrangère en Espagne, le catalogue bibliographique d'Esparza Torres (2008 : 356-387), mais aussi la contribution de Suso López (2009a), nous ont été très utiles pour localiser les différents travaux réalisés à ce sujet. De manière plus générale, la consultation de travaux scientifiques et de leurs bibliographies, renvoyant elles-mêmes à de nouvelles études, ainsi que les précieux conseils de notre directeur de thèse nous ont permis de rassembler une bibliographie indispensable à la réalisation de notre travail.

Par ailleurs, pour constituer notre corpus d'étude, nous avons eu à notre disposition plusieurs répertoires bibliographiques généraux ou ciblés. En ce qui concerne le recensement des ouvrages où le français et l'espagnol sont mis en relation, citons ici la monumentale *Bibliografía cronológica de la lingüística, la gramática y la lexicografía del español* (BICRES) et plus précisément les trois premiers tomes (1994, 1999, 2005), correspondant chacun à l'un des trois siècles de notre période d'étude¹⁶.

Pour ce qui est des manuels et grammaires de français publiés à l'adresse des Espagnols durant les XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, nous disposons de répertoires plus ou moins récents, fondamentaux pour tout chercheur s'intéressant à l'histoire de l'E/A du français par les Espagnols¹⁷. Le premier catalogue est, de nouveau, la thèse de Suárez Gómez, qui possède l'édition critique commentée plus haut (García Bascuñana & Juan Oliva, 2008). Quatre ans plus tôt, c'est le *Repertorio de gramáticas y manuales para la enseñanza del francés en España (1565-1940)* (Fischer *et al.*, 2004) qui voit le jour, une publication qui représente l'aboutissement des projets de recherche PB97-0410 et BFF2001-1062, mentionnés précédemment. Signalons également la contribution de Supiot Ripoll (1996b) intitulée « Les manuels de Français Langue Étrangère en Espagne entre 1648 et 1815. Approche bibliographique ». Finalement, citons les travaux de

¹⁵ Les domaines en question sont l'histoire de l'enseignement/apprentissage (E/A) des langues vivantes, la phonologie et la phonétique diachroniques française et espagnole, l'histoire de la linguistique et l'historiographie linguistique.

¹⁶ En réalité, le premier tome prend en compte tous les ouvrages publiés avant 1600, et pas seulement entre 1501 et 1600.

¹⁷ Pour ce qui est du XX^e siècle, voir Suso López & Fernández Fraile (2008).

Lépinette Lepers (1996c, 2000b), Fernández Fraile & Suso López (1999), Bruña Cuevas (2000b), Corcuera Manso & Gaspar Galán (2001) et García Bascuñana (2005), qui ne sont pas purement bibliographiques mais apportent de nombreuses informations non négligeables.

En ce qui concerne la consultation plus particulière des différentes éditions de Berlaimont, de magnifiques répertoires sont également accessibles, comme ceux de Peeters-Fontainas (1965), Lindemann (1994) ou le plus récent et le plus complet – à notre avis – publié à ce jour, celui de Pablo Núñez (2010).

Quant à la consultation des œuvres de notre corpus, nous y avons souvent eu accès sur internet, quand elles étaient digitalisées, soit par Google Books, soit par différentes bibliothèques. Quand ce n'était pas le cas, nous en avons demandé des reproductions en format papier ou digital, ou nous les avons consultées sur place.

Nous énumérons maintenant, par ordre alphabétique, les bibliothèques où se trouvent les ouvrages que nous avons consultés :

- Bayerische Staatsbibliothek
- Biblioteca de l'Ateneu Barcelonès
- Biblioteca de Catalunya
- Biblioteca Colombina de Sevilla
- Biblioteca Digital Hispánica
- Biblioteca Episcopal del Seminari de Barcelona
- Biblioteca Histórica de Santa Cruz
- Biblioteca Marqués de Piedras Albas de Ávila
- Biblioteca de Menéndez Pelayo
- Biblioteca Nacional de España
- Bibliothèque nationale de France
- Biblioteca Nazionale Centrale di Firenze
- Biblioteca de la Real Academia Española
- Biblioteca Serrano Morales de Valencia
- Biblioteca de la Universidad Complutense de Madrid
- Biblioteca Universitaria de Granada
- Biblioteca de la Universidad de Salamanca
- Biblioteca de la Universidad de Sevilla

- Biblioteca de la Universidad de Valencia
- Bodleian Library
- Österreichische Nationalbibliothek
- Princeton University Library
- Real Biblioteca del Palacio Real de Madrid
- Universiteits Bibliotheek Gent

Après avoir réalisé les lectures théoriques préalables et constitué notre corpus, nous avons procédé au dépouillement des œuvres. Les données ont ensuite été classées, analysées et synthétisées. Pour mener à bien ce travail, nous nous sommes inspiré des travaux – déjà cités – existant dans ce domaine et nous avons tenté, à tout moment, d’analyser les descriptions et explications diverses de nos auteurs en prenant en compte les connaissances et les tendances explicatives de leurs époques afin de trouver une raison satisfaisante auxdites explications, dans la mesure du possible.

Dans de nombreux cas, nos auteurs reproduisaient les indications phonétiques qu’ils avaient trouvées au sein de leurs sources. Afin de rétablir la part de création de chaque auteur, nous avons donc consulté et également dépouillé de nombreuses grammaires de français et autres ouvrages grammaticaux publiés en France tout au long des trois siècles qui couvrent notre période d’étude.

1^{ère} partie. Les œuvres

...es necesaria una crítica previa de los gramáticos para apreciar justamente sus declaraciones. El considerar, no ya el siglo, sino el decenio del testimonio, y también la procedencia regional del declarante, el atender la competencia del gramático y a si sus declaraciones son fruto de la observación personal o repetición de manualista o ambas cosas en conflicto, pone orden en la confusión que resulta de juntar a todos en un montón (A. Alonso, 1951 : 2).

1. Le contexte socio-historique pour la publication des œuvres d'enseignement/apprentissage du français

1. 1. Considérations générales

Les œuvres d'enseignement/apprentissage des langues vulgaires sont apparues en Europe au gré de certaines circonstances historiques, sociales et économiques. Parfois c'est une situation politique, récurrente dans l'histoire de l'humanité, qui en a favorisé la création : la guerre et l'invasion ou colonisation qui peuvent s'ensuivre, l'administration et la juridiction exercées par un pouvoir central fort, les relations internationales en général ou l'arrivée à la cour d'un monarque ou d'une reine étrangers. Il se peut également qu'une langue ait obtenu une position privilégiée par rapport aux autres due à un rayonnement artistique, économique, philosophique ou même scientifique, ce qui a entraîné une volonté, et même parfois une nécessité, de la part des pays avoisinants, d'apprendre cette langue. Souvent, l'apparition de telles œuvres s'est amorcée à la faveur d'une pratique ancestrale : le voyage ou le commerce.

Bien sûr, dans la catégorie *voyage*, conçue comme un déplacement de personnes, se trouvent les concepts de pèlerinage, trafic de marchandises, invasion militaire, mission

évangélique, mission diplomatique ou « tourisme ». En fait, c'est avec le commerce en zone multilingue, l'une des raisons principales pour lesquelles, durant de nombreuses années, de petits vocabulaires et manuels¹⁸ de dialogues bilingues, et, à partir de la Renaissance, plurilingues, ont été rédigés, puis imprimés pour des utilisateurs recherchant un but pratique immédiat : la communication sommaire.

Plus tard, avec l'apparition de véritables grammaires, les objectifs d'apprentissage se diversifieront et l'on ne recherchera pas seulement une maîtrise très rudimentaire de la langue cible. De fait, en règle générale, le changement le plus important sera celui de la prépondérance de la compétence écrite sur la compétence orale. Mais il ne faut pas s'y tromper : d'une part, la langue écrite a pu revêtir une grande importance dans certains matériaux didactiques créés seulement deux siècles après la conquête de l'Angleterre pour apprendre le français, mais aussi dans les premières « grammaires » d'occitan, sans oublier les modèles de lettres du Moyen-Âge et de la Renaissance¹⁹; d'autre part, les buts pratiques poursuivis par les œuvres du bas Moyen-Âge et de la Renaissance ne seront pas totalement supplantés par la maîtrise de la lecture et de la traduction. Ils cohabiteront plutôt avec ces nouvelles visées, qui s'adressent de toute façon à un public différent, dans le cadre de la méthodologie « traditionnelle », appelée aussi « grammaire/traduction » ou « classique » (Puren, 1988 : 22-23)²⁰. À la fin du XVIII^e siècle, à côté des objectifs purement instrumentaux – principalement, savoir lire et traduire –, la maîtrise grammaticale du français, par exemple, pourra faire partie d'un programme de formation générale pour les Espagnols (Lépinette Lepers, 2000b : 75 ; Fernández Fraile y Suso López, 1999 : 90).

¹⁸ Nous ne limitons pas au sein de notre thèse la signification du terme de *manuel* à celui de « livre de classe » (Choppin, 1989 : 5), c'est-à-dire à une œuvre d'apprentissage utilisée par le maître et les élèves en contexte scolaire, bien que cela en soit la définition généralement acceptée (Besse, 1985 : 15 ; Puren, 1989 : 39). En effet, nous l'employons pour désigner toute œuvre dont le but est de servir de support à l'apprentissage d'une langue étrangère, aussi bien dans le cadre d'une institution que lors d'un processus d'autoapprentissage purement privé. C'est l'usage qu'en fait García Bascuñana, qui regroupe sous ce terme les différentes dénominations de « grammaire, dictionnaire, trésor, vocabulaire, colloque dialogue, art, parallèle, règles... » (2009a : 123).

¹⁹ D'après Owen (1977 : 17), « l'art d'écrire des lettres fut enseigné pour la première fois en France, à Orléans, et à Tours au XII^e siècle, et il s'est répandu en Angleterre pendant la période anglo-normande ». Kibbee, pour sa part, explique que « in England we find collections of official letters, generally written in Latin, throughout the medieval period, but the first clear-cut evidence of courses in letter-writing comes in the 14th century, with the mention of a *dictamen* in a statute of the University at Oxford, dated sometimes before 1350 » (1991 : 83).

²⁰ Nous reprenons amplement ce concept dans le second chapitre, dédié aux méthodes d'enseignement/apprentissage des langues et en particulier de la prononciation du français.

Les pratiques ou situations favorisant l'apprentissage d'une langue étrangère que nous avons énumérées plus haut ont sans doute existé de tout temps. Le fait même d'apprendre une langue étrangère n'est pas tout neuf. En effet, les premiers indices conservés des productions bilingues sumérien/akkadien datent d'il y a 4000 ans (Auroux, 1989 :25). Mais, en Europe – si l'on excepte la situation du français en Angleterre, sur laquelle nous reviendrons, et, dans une certaine mesure, celle du provençal –, il n'existe presque pas de matériel didactique destiné à l'apprentissage des langues vulgaires avant les XIV^e et XV^e siècles, en comparaison avec l'explosion de la production au XVI^e. Quelles sont alors les raisons de la soudaine abondance d'œuvres d'apprentissage des vernaculaires à la Renaissance ? Avant de répondre à cette question, examinons la situation au Moyen-Âge.

1. 2. Apprentissage des vernaculaires en Europe avant le XVI^e siècle²¹

Nous avons déjà mentionné le fait que la nécessité d'apprendre une langue étrangère a existé de tout temps. Dans le premier tiers du XVI^e siècle, un maître d'école qui enseignait le français à Anvers publie un vocabulaire dont les successives rééditions²², subissant progressivement des remaniements divers, s'étaleront tout au long des XVI^e et XVII^e siècles, et dont certaines ramifications se retrouveront même jusqu'au XX^e²³. Nous reparlerons de cet auteur, Noël de Berlaimont, et de son vocabulaire. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est l'adresse au lecteur qui se trouve dans l'édition de 1558 publiée par Jan Verwithagen à Anvers, et qui sera reprise par la suite – avec de légères modifications – en de très nombreuses occasions. Celle-ci nous fournit la plupart des raisons pour lesquelles il fallait connaître une langue étrangère, raisons valables aussi bien pour cette époque que pour n'importe quelle autre. Nous reproduisons ci-dessous un fragment du texte en question :

²¹ Notre intention au sein de cette section est de présenter un panorama général de l'apparition des matériaux didactiques ayant servi à l'enseignement/apprentissage des langues vernaculaires, et tout particulièrement du français, avant le XVI^e siècle en Europe. Nous ne parlerons des langues dites "classiques" que lorsque notre exposé le requerra. Pour un résumé de l'étude des langues étrangères au Moyen-Âge, voir Bischoff (1961). Pour un aperçu de l'étude du latin à la période de l'humanisme, voir Tavoni (2000) et Colombat (2000a) ; pour l'étude du grec, voir Förstel (2000) ; pour l'hébreu et les autres langues orientales, voir Kessler-Mesguich (2000).

²² La plus ancienne connue à ce jour est celle de 1527. Au départ elle est bilingue néerlandais-français. Il faudra attendre 1551 pour que Bartholomæus Gravius publie à Louvain une variante du vocabulaire regroupant le latin et l'espagnol, en plus du néerlandais et du français.

²³ C'est la variante bilingue français-breton, apparue en 1626, qui atteindra le XX^e siècle (Pablo Núñez, 2012a : 336).

Amy lecteur, ce present liure vous est tant vtil et prouffitable, et l'vsage d'iceluy tant necessaire, que sa valeur n'est, voire de gens scauans assez à priser. Car il n'y à personne en France, ny en ces pais Bas, ny en Espagne ou en Italie, trafficquant en ces pays de pardeça, qui n'ait à faire des quatre langues cy dedans escrites et declarées. Car soit que quelcun entende en marchandise, ou qu'il hante la Court, ou qu'il suyue la guerre, ou qu'il voise par les champs, faudroit qu'il eust vn truchement pour aucune de ces quatre langues. Ce que nous considerans, auons à noz grans despens, et vostre grande auantage, lesdites langues ainsy vny et mis en ordre, que dorenavant n'aurez à faire de truchement, mais les pourrez par vous mesmes parler, vous en ayder, et marquer la façon de prononcer de plusieurs nations. Qui à iamais avec vn langaige peu obtenir l'amitie d'estranges nations ? Combien ont peu enrichir sans cognoissance de diuerses langues ? Qui peut bien gouverner villes et pays, sans scavoit autre langue sa que [*sic*] maternelle ? Puis qu'ainsi est, amy Lecteur, veuillez receuoir ce liure ioyusement, par lequel vous pourrez entrer en cognoissance de quatre diuerses langaiges [...].

L'auteur de ces lignes essaie de convaincre le possible acquéreur en lui rappelant pourquoi l'achat de ce livre est indispensable s'il ne veut pas avoir à « faire de truchement », c'est-à-dire être obligé de faire appel à un traducteur/interprète quand il se trouvera confronté à une langue étrangère. La plupart des raisons ou situations évoquées sont en relation avec le voyage : les échanges commerciaux²⁴, la guerre²⁵, la politique²⁶

²⁴ L'activité commerciale, mentionnée en deux occasions, est certainement l'une des plus importantes. Tout d'abord, il est question du verbe *trafficquer* qui, selon le *Trésor de la Langue Française informatisé*, signifie à cette époque « faire un commerce lointain ». Bien sûr, il ne faut pas oublier que les transactions commerciales n'étaient pas forcément subordonnées au déplacement du marchand. Celles-ci pouvaient se réaliser au moyen de lettres, dont certains modèles, ainsi que des contrats, seront d'ailleurs disponibles très tôt au sein des vocabulaires et plus tard des grammaires. Nous y reviendrons. L'auteur insiste ensuite avec l'expression *entendre en marchandise*, où *entendre*, toujours d'après le *TLFi*, veut dire dans ce contexte « bien comprendre une technique ou une activité, être compétent dans un domaine donné ». C'est de l'activité commerciale dont il est question dans ce texte, bien entendu. De plus, cette pratique n'ayant pas d'autre objectif que le profit, il n'est peut-être pas absurde de classer ici la raison purement économique exprimée par la question rhétorique suivante : « Combien ont peu enrichir sans cognoissance de diuerses langues ? ».

²⁵ Une formule y fait référence : « qu'il suyue la guerre ». Celle qui la suit immédiatement, « qu'il voise par les champs », pourrait renvoyer aux champs de bataille, mais les traductions espagnoles et italiennes de ce fragment nous donnent la signification réelle de cette expression : « camine por tierras estrañas » et « che vadi per paesi stranieri ».

²⁶ L'auteur parle de ceux qui « hante[nt] la Court » et de ceux qui doivent « gouverner villes et pays ».

ou la diplomatie²⁷. Toutes ces pratiques existaient déjà au Moyen-Âge. Et le fait est que l'on a conservé certaines œuvres créées pour pallier le manque d'outils facilitant la communication entre peuples étrangers. Ce sont des manuscrits de vocabulaires et autres "manuels" de l'époque qui seront peu recopiés et correspondent à des créations ponctuelles répondant à des besoins parfois personnels, même si ces besoins sont en réalité plus répandus. C'est le cas, par exemple, des *Gloses de Kassel*.

Dans l'histoire de la didactique des langues vulgaires européennes, il est un aspect du langage qui se distingue sensiblement des autres par son caractère – logiquement – précurseur. En effet, ce n'est pas à la grammaire, à la prononciation ou à l'orthographe que sont consacrées les premières œuvres d'apprentissage des vernaculaires au Moyen-Âge, mais bien au vocabulaire. À partir d'une certaine époque apparaissent des productions manuscrites au sein desquelles on compare le lexique – et souvent de courtes phrases – de deux langues, en colonnes parallèles ou bien au moyen de gloses. Si ce procédé n'est pas nouveau²⁸, son domaine d'application, en revanche, est tout à fait inédit en Europe occidentale. C'est la première fois que l'on se préoccupe des langues vernaculaires, et pas seulement du latin.

Les *Gloses de Kassel* représentent l'exemple le plus ancien (IX^e siècle) de ces manifestations écrites connu à ce jour, une sorte d'ancêtre des répertoires plurilingues en vogue à la Renaissance. Ces gloses « ne sont pas adaptées à un texte spécial, comme les gloses bibliques du manuscrit de Reichenau, mais elles forment un recueil de mots classés d'après les objets » (Diez, 1870 : 65) : des listes parallèles de mots sont distribuées à la manière d'une nomenclature²⁹ en six chapitres, cinq thématiques – les parties du corps humain, les animaux domestiques, la maison, les vêtements, les ustensiles de ménage – et le dernier plus hétérogène ; un septième chapitre se compose d'une série de phrases

²⁷ Il est également question d'« obtenir l'amitié d'étranges nations ».

²⁸ Selon Rossebastiano Bart, on peut faire remonter la comparaison de deux langues en colonnes parallèles « au moins au deuxième millénaire a. C. » (2000 : 688).

²⁹ Nous employons ici le mot « nomenclature » dans le sens de vocabulaire thématique. Ayala Castro (1992 : 439) définit l'objet linguistique « nomenclatura » de la façon suivante : « 1) La distribución de su léxico se hace por campos nocionales. 2) Están redactadas en más de una lengua. 3) Por lo general, no son obras independientes, sino que forman parte de otras obras más amplias. 4) Son obras de carácter didáctico, orientadas hacia la enseñanza de segundas lenguas. 5) Recogen sólo el vocabulario usual de una lengua, son selectivas, manejan un vocabulario pretendidamente adecuado al nivel de enseñanza al que van dirigidas. 6) La categoría gramatical que se recoge en ellas es, principalmente, el sustantivo, aunque pueden aparecer las demás categorías gramaticales. 7) No ofrecen definiciones de los vocablos recogidos ». Les *Gloses de Kassel* remplissent toutes ces conditions, sauf la troisième, même si les listes thématiques de vocabulaire sont suivies d'un chapitre de phrases « analogues à celles que l'on trouve aujourd'hui dans les guides pour touristes » (Rossebastiano Bart, 2000 : 688).

utiles aux voyageurs. La première colonne est en roman du domaine français³⁰ et la seconde en bavarois. Cette œuvre est une manifestation primitive de l'histoire du "français" comme langue étrangère, aussi bien que de celle de l'"allemand".

L'existence d'une telle œuvre est due sans aucun doute à cette pratique immémoriale dont nous avons déjà exprimé l'importance : le voyage. C'est l'un des motifs les plus récurrents dans les "adresses au lecteur" ou dans les prologues des productions didactiques écrites au Moyen-Âge et à la Renaissance. Mais, à l'époque médiévale, voyager n'était pas une mince affaire et le "tourisme" était certainement peu pratiqué. Les manuscrits conservés étaient plutôt destinés à des soldats ou des pèlerins. En effet, aux XII^e et XIII^e siècles les croisés se sont servis aussi de listes de mots et/ou de phrases permettant de communiquer de la manière la plus élémentaire qui soit. Des listes similaires ont été utilisées par les pèlerins qui allaient à Jérusalem ou à Saint-Jacques-de-Compostelle. Au cours des siècles suivants, les voyageurs continueront d'inclure diverses listes du même genre dans leurs relations de voyages, que ce soit au cours de pèlerinages ou à l'occasion de voyages réalisés dans des territoires à peine découverts par les Européens³¹.

Mais quand la guerre signifie l'annexion d'un territoire étranger, les conséquences linguistiques peuvent acquérir un poids tout autre. Voyons plutôt ce qui s'est passé en Angleterre après la conquête menée à bien par Guillaume le Bâtard³².

Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le français ne s'est pas imposé outre-Manche rapidement, loin de là. En effet, alors que la noblesse normande s'installe dès le XI^e siècle, les premiers matériaux didactiques que nous conservons servant à l'apprentissage du français datent du XIII^e siècle. Cette apparition "tardive" s'explique en partie par le fait que Guillaume le Conquérant n'a jamais eu l'intention d'imposer sa langue à la noblesse anglo-saxonne, au contraire, il aurait même essayé d'apprendre l'anglais, sans succès. À partir du milieu du XII^e siècle, le français, qui s'utilise très rarement pour les documents légaux (Kibbee, 1991 : 15), est surtout la langue de la composition littéraire. Au XIII^e siècle la situation a changé. De Clercq, Lioce et Swiggers nous en expliquent les raisons :

³⁰ Exception faite des phrases, pour lesquelles la première colonne n'est plus en roman, mais en latin. Pour plus de précisions sur les *Gloses de Kassel* voir Diez (1870 : 64-130) et Gullichsen (1999 : 44-47).

³¹ Pour un aperçu général des notes de voyageurs, voir Rossebastiano Bart (2000 : 688-689).

³² Le résumé de la situation que nous offrons ici est extrêmement schématisé. Pour un exposé détaillé sur la complexe histoire de la présence et de l'enseignement du français en Angleterre du XI^e au XVII^e siècle, voir Kibbee (1991).

C'est à cette époque que le vernaculaire est appelé à remplacer le latin dans les documents juridiques et administratifs rédigés en Angleterre, et ce vernaculaire sera non pas l'anglais mais le français. D'autres circonstances externes, tels les rapports commerciaux avec la Flandre, gouvernée par un comte francophone, et avec la Gascogne, offrent un stimulus important à l'enseignement du français (2000 : xvi).

Bien que les marchands eux-mêmes, que ce soit en Flandre ou en Gascogne, ne possèdent pas le français comme langue maternelle, ils l'utilisent certainement comme langue de commerce commune pour faciliter les transactions. De plus, les clercs devaient maîtriser la langue juridique³³, inaccessible pour la majorité de la population anglophone, sans compter que connaître le français permettait également d'accéder à une production littéraire importante. Le public de potentiels apprenants étant varié, les œuvres d'enseignement/apprentissage l'étaient aussi.

Selon Rothwell (1968 : 37), les ouvrages qui servent à apprendre le français au Moyen-Âge en Angleterre se divisent en trois groupes : les grammaires³⁴, les listes de vocabulaires et les livres de dialogues³⁵. Ces derniers, les plus récents, répondent à un besoin de communication immédiate qui, *mutatis mutandis*, ne différait pas tellement de celui des croisés, des pèlerins ou des voyageurs en général. En effet, leur public se composait en grande partie de « touristes » et de marchands (Rothwell, 1968 : 45). C'est le cas des *Manières de Langage*³⁶, manuels de conversation rédigés aux alentours de la fin du XIV^e siècle et qui offrent des scènes se déroulant souvent dans des auberges ou au marché, enseignant la manière d'entamer ou de terminer une conversation, de saluer, de demander son chemin, de marchander, bref, un véritable apprentissage dont les objectifs ressemblent à s'y méprendre à ceux prônés par les didacticiens du dernier tiers du XX^e siècle dans l'approche communicative (Bérard, 1991 ; Germain, 1991) et, plus récemment, dans la perspective actionnelle (CECR, 2001 : 15 ; Puren, 2006). On y trouve également des listes de vocabulaire³⁷. En 1483, William Caxton publie les *Dialogues in*

³³ Ce n'est qu'en 1731 que le "law french" cesse définitivement d'être utilisé en Angleterre (Kibbee, 2000 : 180).

³⁴ Rothwell inclut dans la classe « grammar » aussi bien les grammaires proprement dites que les traités d'orthographe offrant des indications grammaticales.

³⁵ « The manuals of instruction which have come down to us may be divided into three categories – grammars, word-lists, and books of conversation ».

³⁶ Pour une édition critique des trois *Manières de Langage* – 1396, 1399 et 1415 –, voir Kristol (1995). Pour connaître le contenu détaillé des différents dialogues, voir Kibbee (1991 : 81-82).

³⁷ Ces listes de vocabulaires remplissent un rôle beaucoup plus accessoire que dans le *Livre des mestiers*, où elles sont une fin en soi (Kibbee, 1991 : 83).

French and English, qui font également partie de ce groupe d'œuvres visant une communication orale. En fait, ils dérivent directement du fameux *Livre des mestiers* de Bruges (Gessler, 1931 : 34), au sein duquel Caxton a remplacé la partie flamande par une traduction en anglais. Aux dialogues, aux listes thématiques de mots et à la présentation alphabétique de prénoms, portés par divers personnages exerçant un métier plus ou moins décrit, l'imprimeur anglais a uniquement ajouté une liste de nombres.

C'est à Bruges, en Flandre, que fera son apparition vers 1340 ce petit manuel de conversation, appelé *Livre des mestiers* par son auteur anonyme « à cause de la place prépondérante qu'y occupent les différents métiers exercés en Flandre » (Gessler, 1931 : 14). Les dialogues, comportant des énumérations thématiques de mots, y sont disposés en deux colonnes : l'une en roman picard et l'autre en flamand. D'après Gessler, à cette époque-là, à Bruges « la connaissance du français était très répandue et constituait même une nécessité administrative » (1931 : 15). À la lecture de cette affirmation, nous aurions tendance à croire que cette œuvre fut composée à l'adresse des Flamands désireux d'améliorer leur maîtrise du français. Dans tous les cas, les deux publics pouvaient être intéressés par ce manuel aux visées si pratiques.

Mis à part les *Dialogues* de Caxton, le *Livre des mestiers* a eu des dérivés comme le *Gesprächbüchlein*, apparu vers 1420, ou le *Vocabulair romain et flameng* imprimé avant 1501 à Anvers, par Roland Van Dorpe. Ce dernier apparaîtrait donc plus de 150 ans après la création du manuel original, ce qui démontre une grande longévité et nous avertit de la tendance prochaine des œuvres du XVI^e siècle, qui jouiront pour certaines d'un succès éditorial tel, que certaines atteindront presque le nombre des deux cents réimpressions (Pablo Núñez, 2010, tome 2 : 202-310).

Avant l'avènement de ces livres de dialogues, les *nominalia*, comme l'on appelait au Moyen-Âge les « vocabularies arranged by areas of interest or topics » (Sánchez Pérez, 1987 : 51) – des nomenclatures en somme –, étaient des œuvres courantes. Les premières productions de ce type cherchant à enseigner le français en Angleterre sont des « listes de vocabulaire offrant non pas le lexique des écrivains célèbres, mais un vocabulaire de base indispensable pour les contacts quotidiens [et] contiennent souvent des remarques sur des points grammaticaux » (De Clercq, Lioce et Swiggers, 2000 : xvi). Parmi celles-ci, le *Tretiz* de Walter de Bibbesworth est la plus célèbre³⁸. Il s'agit d'un poème didactique de

³⁸ À en juger par le nombre de manuscrits conservés – 15, selon Kibbee (1991 : 41) –, cette œuvre a obtenu un grand succès à l'époque. Pour un résumé du contenu du *Tretiz*, voir Owen (1977 : 18-21) ; pour une

1140 vers octosyllabiques – précédé d'un prologue en prose – composé en français au XIII^e siècle³⁹ principalement pour des enfants de langue maternelle anglaise⁴⁰ afin de leur enseigner le vocabulaire, mais, contrairement aux livres de dialogues, pas seulement pour la maîtrise de la compétence orale car l'auteur insiste aussi sur le genre – aspect grammatical du français, entre autres, toujours épineux pour les anglophones – et surtout sur l'orthographe des mots (Meyer, 1870 : 374).

Et c'est précisément dans les traités "d'orthographe" que va se développer la description grammaticale proprement dite du français. Deux d'entre eux se sont conservés : l'*Orthographia Gallica* et le *Tractatus Orthographiae*⁴¹. Selon Kristol (2000 : 764), « en dépit de leur titre, ces opuscules ne se limitent pas à des questions d'orthographe, mais abordent aussi – de manière assez peu systématique – des problèmes de morphologie et de syntaxe ». L'*Orthographia Gallica* présente également des indications sur la prononciation du français (Owen, 1977 : 13). Ces manuscrits de la fin du XIII^e siècle vont précéder la première grammaire de français considérée comme telle, le *Donait françois* commandé par John Barton et rédigé au début du XV^e siècle « par plusieurs bons clercs du langage avant dite » (Swiggers, 1986 : 240) sur le modèle de la grammaire de Donat. Martínez González (2009 : 17) explique à propos de ce grammairien latin du IV^e siècle que

es autor de una *Ars Grammaticae* que sirvió de manual para aprender el latín culto y literario, y que tuvo una versión abreviada, *De octo partibus orationis ars minor*, en forma de preguntas y respuestas. Divide la Gramática en tres partes : prosodia (se ocupa de las letras, sílaba, palabras y la métrica), analogía (considera ocho partes de la oración : nombre, pronombre, verbo, participio, adverbio, preposición,

édition moderne, voir Rothwell (2009) ; pour sa traduction en anglais, voir Dalby (2012). Dans la lignée du *Tretiz* se trouve le manuscrit *Femina*, rédigé au début du XV^e siècle. Son auteur reprend ouvertement l'œuvre de Bibbesworth en ajoutant certaines informations grammaticales et une liste de mots en trois colonnes donnant dans la première le mot français, dans la deuxième sa prononciation et enfin sa traduction en anglais dans la dernière (Kibbee, 1991 :75-76). Ce procédé sera repris pour l'espagnol dans les œuvres de plusieurs maîtres de français (voir chapitre 2). Pour consulter une édition moderne du *Femina*, voir Wright (1909).

³⁹ La date exacte de la composition du *Tretiz* n'est pas connue, mais il est communément admis que celle-ci doit se trouver aux alentours de 1250, même si Kibbee (1991 : 42) rappelle que l'interprétation d'une référence à un possible auteur de la fin du XIII^e pourrait contredire cette supposition. Dalby (2012 : 15), pour sa part, s'appuyant sur de nombreux faits historiques concernant la vie familiale de Dyonisia de Munchensy – la dame à qui l'œuvre est adressée – défend la date de 1234-1235.

⁴⁰ Pour une opinion différente, voir Rothwell (1968 : 37-38).

⁴¹ Pour plus d'informations sur ces deux œuvres, voir Rothwell (1968 : 41-44)

conjunción e interjección) y retórica (explica los barbarismos y solecismos, los tropos y las figuras retóricas).

L'*Ars minor* de Donat a été tellement utilisé au Moyen-Âge pour étudier – à un niveau élémentaire⁴² – le latin que le mot « donat » a fini par signifier grammaire, d'où le titre de *Donait françois*. De l'*Ars maior*, cette grammaire de français tire sa structure : son chapitre d'ouverture sur les « lettres » (orthographe et prononciation) suivi d'une partie de morphologie, bien qu'elle soit rédigée de façon inusuelle (Kibbee, 1991 : 90) ; la méthode de question-réponse est celle de l'*Ars minor*. Le commanditaire du *Donait* invoque quatre raisons pour apprendre le "bon français", celui de Paris et sa région, qui n'a rien à voir avec le français d'Angleterre, l'anglo-normand, déjà langue morte comme langue maternelle à cette époque (Kibbee, 1991 : 92) : communiquer avec les habitants de France, comprendre les lois s'exprimant en français, comprendre différents écrits qualifiés de « bones choses » et enfin savoir écrire des lettres. C'est donc surtout la compétence écrite qui est visée.

Mais cette première grammaire du français apparaît de façon isolée, comme l'affirment De Clercq, Lioce et Swiggers:

C'est à l'époque de la Renaissance que la plupart des langues vernaculaires de l'Europe sont soumises pour la première fois et de façon globale à une codification grammaticale : c'est alors que sont rédigées ou publiées les premières grammaires de l'italien (1430-1440), de l'espagnol (1492), de l'allemand (1534), du portugais (1536), du néerlandais (1584) et de l'anglais (1586), par exemple. Si pour le français on dispose d'une grammaire élémentaire rédigée en Angleterre au début du XVe siècle et destinée à un public d'anglophones désirant apprendre le français, ce texte, fragmentaire, ne nous est parvenu que dans un seul manuscrit ; c'est au XVIe siècle que paraissent de vraies grammaires du français (Palsgrave 1530, Dubois 1531, Meigret 1550) qui circulent sous forme d'imprimés, atteignant de ce fait un public plus large (2000 : ix-x).

⁴² Lusignan définit l'*Ars minor* de Donat comme une « grammaire élémentaire qui constituait l'un des manuels utilisés dans les petites écoles médiévales pour initier les enfants au latin » (1987 : 961). Les *Institutiones Grammaticae* de Priscien, qui inclura la syntaxe dans les livres XVII et XVIII, sera le « standard textbook for higher education » (Wright, 2000 : 504).

C'est à partir du XVI^e siècle, nous le voyons, que l'on commence à codifier systématiquement les langues vulgaires au cours d'un processus que Sylvain Auroux a qualifié sous le terme de 'grammatisation' (1992 : 28).

1. 3. Le XVI^e siècle

1. 3. 1. Grammatisation et multilinguisme

1. 3. 1. 1. Les grammaires

Le concept de grammatisation a été utilisé pour la première fois par Sylvain Auroux en 1992 dans le deuxième tome de son *Histoire des idées linguistiques* et répondait alors à la définition suivante : « par grammatisation, on doit entendre le processus qui conduit à *décrire* et à *outiller* une langue sur la base des deux technologies, qui sont encore aujourd'hui les piliers de notre savoir métalinguistique : la grammaire et le dictionnaire » (1992 : 28). Il en donne également plus tard la définition suivante :

On peut la formuler ainsi : la Renaissance européenne est le point d'inflexion d'un processus qui conduit à produire des dictionnaires et des grammaires de toutes les langues du monde (et pas seulement des vernaculaires européens) sur la base de la tradition gréco-latine. Ce processus de « grammatisation » a profondément changé l'écologie et la communication humaine et a donné à l'Occident des moyens de connaissance et de domination sur les autres cultures de la planète. Il s'agit proprement d'une révolution technologique dont je n'hésite pas à considérer qu'elle est aussi importante pour l'histoire de l'humanité que la révolution agraire du néolithique ou la révolution industrielle du XIX^e siècle (1994 : 9).

Nous pouvons nous demander si ce phénomène répond à une augmentation soudaine des besoins d'apprentissage des langues ; ce n'est pas, en tout cas, ce que dit l'auteur. Pour lui, ces besoins⁴³ sont potentiellement les mêmes au Moyen-Âge qu'à la

⁴³ « Accès à une langue d'administration ; Accès à un corpus de textes sacrés ; Accès à une langue de culture ; Relations commerciales et politiques ; Voyages (expéditions militaires, explorations) ; Importation/exportation d'une doctrine religieuse ; Colonisation » (Auroux, 1989 : 21).

Renaissance. Il invoque, en revanche, trois circonstances pour expliquer l'apparition de ces dictionnaires⁴⁴, comme des grammaires créées sur le modèle latin : « la rénovation de la grammaire latine, l'imprimerie et les grandes découvertes » (1989 : 24).

La volonté humaniste de revenir aux grands textes classiques, pour les lire, les commenter et les traduire, a provoqué l'utilisation de grammaires pour apprendre le latin et la progressive disparition de l'apprentissage par l'usage, l'*usus*. Cela portera un coup fatal au latin et en fera souvent une langue étrangère pour les propres lettrés de l'époque (Auroux, 1994 : 96). Ce qui nous intéresse particulièrement ici c'est que ce changement dans la pédagogie du latin va aussi faire aboutir l'idée selon laquelle on peut apprendre une langue étrangère grâce à une grammaire, et pas seulement grâce à l'*usus*, c'est-à-dire en utilisant une méthode interactive, basée, entre autres, sur la répétition de dialogues plutôt que sur l'apprentissage de règles grammaticales. Nous reviendrons sur ce point au sein de la deuxième partie.

L'imprimerie, pour sa part, révolution technique de l'époque, a facilité la confection et la circulation de tous types d'œuvres, qu'elles soient didactiques ou littéraires. Cela a sans doute favorisé le développement des outils d'apprentissage de ces langues, mais aussi de la langue latine lors du retour aux grands auteurs. Sans compter que l'apparition de l'imprimerie a permis de faire baisser le coût de production des livres et donc de les vendre à un prix plus abordable. De plus, les imprimeurs ont joué un rôle important dans la standardisation d'une langue, au niveau orthographique surtout (Auroux, 1994 : 97), qui provoque maintes querelles (Baddeley, 1993 : 381-412). Les caractères d'imprimerie ont aussi entraîné l'emploi de symboles et d'une certaine disposition visuelle des lettres telle que l'italique face à la cursive par exemple, qui permettait de différencier des niveaux de difficulté ou d'ajouter des informations souvent phonétiques (García Bascañana, 2005 : 130, 2010 : 203).

Enfin, la découverte de territoires inexplorés jusqu'alors, et de nouvelles langues, aurait également provoqué la grammatisation de ces langues (Colombat, Fournier & Puech, 2010 : 140), que l'on voulait décrire et auxquelles on appliquera pour cela le moule latin également. Cette grammatisation étant contemporaine de celle des langues européennes, il n'est pas si évident d'affirmer qu'elle est une des possibles causes de leur propre processus de grammatisation.

⁴⁴ Le premier dictionnaire monolingue du français, œuvre de Jean Nicot, sera publié en 1606. Avant lui, Robert Estienne, imprimeur royal de son temps, avait publié deux dictionnaires bilingues monodirectionnels latin-français (1538) et français-latin (1539).

En plus des possibles causes de la grammatisation des vernaculaires mentionnées ci-avant, il faut en considérer une autre qui accompagne le processus plutôt qu'il ne le déclenche. En effet, peu à peu germe dans les esprits une prise de conscience de la présence de règles dans la langue vulgaire, conception qui était réservée en principe aux langues classiques. Ce point de vue a pu s'appliquer également aux langues amérindiennes, de manière parallèle aux langues européennes, du moins à l'italien et à l'espagnol, précoce dans leur grammatisation. Pour le français, les grammaires arrivent un peu plus tard. Par ailleurs, rappelons qu'en 1549, Joachim du Bellay rédige sa fameuse *Deffence et Illustration de la Langue Françoise*, qui prône l'idée que le français est au même niveau que le latin ou le grec pour la composition poétique. Parallèlement à cet éveil progressif, il se développe une volonté de décrire les langues, mais surtout de prescrire des règles pour fixer un bon usage. Cela deviendra même une nécessité : même si les besoins d'apprentissage n'étaient pas différents de ceux du Moyen-Âge, à partir du moment où le latin cesse peu à peu d'être *lingua franca*⁴⁵, la langue vernaculaire a besoin d'être réglée, de se purifier pour s'affirmer et tenter de s'imposer sur les autres langues. Le XVI^e siècle marque aussi le début du nationalisme linguistique (Corcuera Manso & Gaspar Galán, 1996 : 175).

L'intention de purifier la langue, nous la trouvons, par exemple, chez Geoffroy Tory, qui publie son *Champ fleury* en 1529. Celui-ci est divisé en trois livres. Et voici comment l'auteur, après la page de titre, décrit le contenu du premier : « Au Premier Livre est contenue Lexhortation a mettre et ordonner la Langue Françoise par certaine Reigle de parler elegamment en bon et plussein Langage François ». Puis dans le salut aux lecteurs du livre premier, après avoir largement critiqué les « Escumeurs de Latin, Plaisanteurs et Iargonneurs » mais aussi les « Innovateurs et Forgeurs de motz nouveaulx », il déclare : « Toutesfois si nostre Langue estoit dueument Reiglee et Polye telles immundices en pourroient estre deiectees. Par quoy ie vous prie donon nous tous courage les vngz aux aultres, et nous esueillon a la purifier ». Il faut donc selon lui épurer la langue française des latinismes, néologismes et autres "déviances"⁴⁶.

⁴⁵ En effet, l'administration et la justice – l'ordonnance de Villers-Cotterêts date de 1539 –, et plus tard les sciences, emploient de plus en plus le français. Ambroise Paré (1510-1590) est un exemple très connu de cette dernière tendance : il obtient le titre de chirurgien de Saint-Côme alors qu'il ignorait le latin (Coigneraï-Devillers, 1987 : 74). Ses œuvres sont donc rédigées en français. Au XVII^e siècle, Descartes et Pascal écriront aussi des œuvres en français, et en 1665 paraît le premier numéro du *Journal des sçavans*. Le domaine religieux n'est pas en reste, puisque la Réforme s'accompagne de traductions des textes sacrés, comme la Bible d'Olivétan, (1535) ou les *Psaumes* de Clément Marot (1541).

⁴⁶ Au XVI^e siècle, la lutte pour la pureté et la grandeur de leur propre langue provoque, de la part de certains grammairiens, la chasse aux latinisants et italianisants, et on essaie parfois de démontrer la supériorité de

Meigret (1550), lui, se donne comme but de fournir des règles de bon usage et de fixer la langue surtout au niveau de l'orthographe. Ainsi, il affirme dans son prologue (f. 2 v.) que « le devoer d'une grammere jiz en la recherche de la doctrine, non seulement de bien et de proprement parler, mes aosi de bien ecrire, por la necesité qe nous auons de l'ecritture [...] ». Sa grammaire poursuit donc les mêmes buts que le traité de typographie de Tory. Ces idées seront suivies de celle que Nebrija avait défendue bien des années plus tôt au moyen de la si célèbre phrase : « siempre fue la lengua compañera del imperio » (1492 : prologue).

Effectivement, à une certaine époque on comprend que sans une langue dûment décrite et fixée, et surtout sublimée par les grands écrivains, le rayonnement d'une nation ne peut être total. C'est suivant cette conviction que Richelieu fondera l'Académie française en 1635 afin de doter le français d'outils officiels tels qu'un dictionnaire, une grammaire, une rhétorique et une poétique. Ceci est postérieur à l'époque de la grammatisation massive des langues modernes, mais dès 1492, c'est encore Nebrija qui exprime au sein du prologue de sa *Gramática castellana* trois objectifs : fixer la langue afin que l'histoire des rois d'Espagne ne se perde pas au fil du temps, qui corrompt la langue ; faciliter l'apprentissage du latin aux enfants ; permettre aux étrangers d'apprendre le castillan.

Nous voyons que ce dernier objectif n'est pas présent chez les deux grammairiens français cités précédemment. Pourtant, cela montre que déjà, à la fin du XV^e siècle, on considérait qu'une grammaire pouvait servir de base à l'apprentissage d'une langue vulgaire, et pas seulement d'une langue classique. Le cas des grammaires publiées en Angleterre est particulier du fait de la situation linguistique de ce territoire à cette époque. Quant aux premiers traités de langue irlandaise (VII^e siècle), islandaise (XII^e siècle), provençale (ca 1200) ou galloise (ca 1322), leur objectif était tout autre. Ce sont généralement des règles destinées à fixer une langue littéraire et à orienter la composition poétique.

sa langue sur les autres. Henri Estienne, fils du célèbre imprimeur Robert Estienne, est connu pour avoir dénigré l'usage des italianismes et pour avoir tenté de démontrer que le français descendait directement du grec, ce qui lui permettait d'affirmer la supériorité de sa langue sur les autres vernaculaires dans son œuvre *De la précellence du langage françois* (1579) (Gaspar Galán, 1987 : 66-68 ; Yllera Fernández, 1998 : 390-393). Ceci étant dit, c'est véritablement au XVII^e siècle que les grammairiens tenteront d'épurer au maximum le langage, dont le lexique s'était considérablement enrichi d'emprunts, latinismes, technicismes et régionalismes (Huchon, 2002 : 173).

Quoi qu'il en soit, très rapidement beaucoup de grammaires de français publiées en France se voudront des outils d'apprentissage de cette langue pour les étrangers⁴⁷, sans pour autant laisser de côté l'aspect normatif, au contraire. Le grammairien revendiquera souvent le fait qu'il enseigne le bon usage et critiquera par ailleurs ce qu'il considérera comme vicié. Nous reviendrons sur ce point dans notre troisième partie quand nous aborderons la question de la présence d'indications sur la norme phonétique dans les grammaires de français pour Espagnols des XVII^e et XVIII^e siècles.

1. 3. 1. 2. Les vocabulaires

Curieusement, au XVI^e siècle, alors que les grammaires commencent à être perçues comme un possible moyen d'enseigner/apprendre une langue étrangère, il se produit une explosion⁴⁸ de la publication de manuels bilingues, puis plurilingues, regroupant deux ou plusieurs langues vernaculaires, souvent accompagnées du latin, dont la fonction va être de fournir à l'usager un panel d'outils visant la communication sommaire : listes de mots, dialogues, indications sur la prononciation, modèles de lettres, entre autres. Contrairement aux grammaires, ces manuels n'ont pas la vocation d'une présentation exhaustive de la prononciation, morphologie et syntaxe : ils servent, croyons-nous, de support à la conversation, presque comme un dictionnaire enrichi, plutôt que d'objet d'étude.

En Europe occidentale, la production de ces œuvres a été favorisée à partir du bas Moyen-Âge dans les zones d'échanges commerciaux importantes à cette époque. À plus grande activité commerciale, plus grande production d'œuvres, surtout si la zone d'échanges est plurilingue. Le voyageur, d'un côté, a besoin de communiquer pour trouver son chemin, manger et se loger ; le marchand, d'un autre, doit être en mesure de réaliser des transactions ou d'écrire des lettres pour réclamer son dû. Ces zones d'échanges sont principalement la République de Venise (Thiriet, 1969 : 83, 97) et les territoires correspondant approximativement à la Belgique et aux Pays-Bas actuels (Van Gelder, 2009 : 3).

⁴⁷ C'est le cas de la grammaire de Maupas, par exemple.

⁴⁸ Il existe cependant une tradition de vocabulaires regroupant le latin et l'allemand qui plonge ses racines dans le XIV^e siècle, et dont la tradition se déroule tout au long du XV^e siècle et jusqu'au début du XVI^e. Il s'agit de nomenclatures bilingues, telles que le *Vocabularius Optimus* ou le *Vocabularum Gemmula*. Pour plus de renseignements sur celles-ci, voir Pablo Núñez (2010, tome 1 : 50-64).

Dès le Moyen-Âge, des marchands du sud de l'Allemagne traversent les Alpes pour atteindre Venise. Vers le début du XIII^e siècle, afin de contrôler cette population marchande et ses transactions, la Sérénissime se voit dans l'obligation de créer le *Fondaco dei Tedeschi*, une sorte d'auberge où les transalpins doivent déposer leurs marchandises et se loger obligatoirement pendant toute la durée de leur séjour (Van Gelder, 2009 : 37). Ils se voient également assigner un 'courtier', qui veillera à ce que ceux-ci payent bien toutes leurs taxes. Souvent amenés à traduire les propos des deux parties des transactions, ces accompagnateurs vénitiens sont forcés d'apprendre le tudesque (Bruzzone, 2010 : 30), ce qui n'empêche pas les marchands allemands d'apprendre, de leur côté, l'italien, afin de communiquer sans l'aide d'un traducteur.

Profitant de l'affluence de ses compatriotes, Georges de Norimberg, maître de langues allemand enseignant à Venise au début du XV^e siècle, va composer un vocabulaire bilingue italien-tudesque dont le manuscrit le plus ancien date de 1424 et comprend trois parties : vocabulaire et expressions, morphologie verbale et dialogues. Plusieurs de ces manuscrits se succèdent au cours du XV^e siècle jusqu'en 1477, date où l'imprimeur Adam de Rottweil est le premier à publier un vocabulaire thématique qui servait à « apprendre » l'allemand par l'italien et vice-versa, connu sous le nom d'*Introito e Porta*⁴⁹. Ce manuel à succès va inaugurer une tradition de vocabulaires regroupant parfois jusqu'à 8 langues⁵⁰ (Mormile, 1993 : 16) et dont les successives réimpressions atteindront le nombre de 89 (Acero Durántez, 2003 : 182). Le français et l'espagnol y seront réunis pour la première fois – nous l'avons déjà évoqué – dans l'édition quintilingue vénitienne de 1526 de Francesco Garrone. Cependant, ce vocabulaire ne présente pas d'explications en espagnol sur la prononciation du français, tout au plus de très succinctes indications pour « savoir les differenze [*sic*] des litteres A. b. c. » rédigées à chaque fois dans la propre langue expliquée⁵¹. Cela sera également le cas dans la *Breve Instruction* de Meurier de 1558, dans laquelle les explications de la prononciation du français auront pour métalangue le français lui-même.

⁴⁹ Voici ce qui figure sur la première page : « Questo libro el quale si chiama introito e porta de quele voleno imparare e comprender todescho a latino, cioe taliano, el quale e vtilissimo per quele che vadeno a praticando per el mundo el sia todescho o taliano ». Pour plus d'informations au sujet de ce vocabulaire et de ses continuateurs voir Gallina (1959 : 25-40) et surtout Rossebastiano Bart (1984).

⁵⁰ Il existe même un dérivé allemand-catalan de l'*Introito* : en 1502, Johann Rosenbach publie à Perpignan le *Uocabolari molt profitos per apendre lo Catalan Alamany y lo Alamany Catalan*.

⁵¹ Nous avons consulté l'édition de 1533.

Le vocabulaire de Garrone n'est cependant pas le premier à rassembler l'espagnol et le français. En effet, cet honneur revient au *Vocabulario para aprender franches, espannol y flaminco*, puisqu'il voit le jour en 1520 à Anvers. Son imprimeur, Willem Vorsterman, s'inspire de l'ancien *Livre des mestiers* déjà cité : on y retrouve des énumérations thématiques déjà présentes dans le manuscrit de 1340 comme, par exemple, certains métiers associés à un nom : « Colart le orfevre ; ciprien le tisserrant ; Katherine la pigneresse » (1530 : 10r). Les dialogues, cependant, y occupent une place plus importante. Il sert de source directe à Noël de Berlaimont pour la confection de son vocabulaire, dont nous avons déjà évoqué le succès et sur lequel nous reviendrons pour y analyser plus spécialement l'évolution de la place de la prononciation du français pour les Espagnols au cours des successives rééditions.

La publication des œuvres de Vorsterman et le succès de celles de Berlaimont ou de Gabriel Meurier, auteur de production didactique également et maître de langues à Anvers, répondent en partie aux mêmes besoins que ceux qui avaient motivé l'apparition du *Livre des mestiers*, à savoir les échanges commerciaux entre les régions flamande et wallonne, et la France. Mais le fait que l'espagnol soit la troisième langue du vocabulaire n'est pas anodin. C'est un symptôme de la nouvelle situation politique et commerciale du territoire de Flandre. En effet, dès 1519, Charles Quint devient, par héritage, l'empereur de nombreuses terres, entre autres du comté qui avait auparavant appartenu aux ducs de Bourgogne. L'influence espagnole y sera donc plus forte, sans compter la récente découverte de l'Amérique dont le transfert de marchandises, d'or et d'argent multiplie les contacts entre la Péninsule Ibérique et les territoires du nord. Pablo Núñez l'explique en ces termes :

la inclusión del español en el *Vocabulario para aprender francés, español y flamenco* de 1520 muestra ya con su presencia la pronta importancia que adquirió nuestra lengua para los negocios, motivada probablemente por el acopio de mercancías valiosas de los territorios americanos en los puertos del norte de Europa (2010, tome 1 : 50)

Les grandes villes commerciales des Pays-Bas espagnols sont aussi, pour la plupart, de grands centres d'imprimerie : Louvain, Anvers, Bruxelles, Liège, Gand,

Bruges, entre autres, dans les territoires plus au sud ; Utrecht, Leyde⁵² ou Delft dans la partie septentrionale. L'essor de cette technique est sans aucun doute un des facteurs décisifs de la multiplication des manuels de langue sur le marché du XVI^e siècle. Ceux-ci font souvent partie, entre autres, de l'histoire de l'enseignement de l'espagnol comme langue étrangère en Europe : le premier témoignage en est le vocabulaire de Vorsterman. Dans un contexte de multilinguisme, l'apprentissage de l'espagnol n'est pas vraiment ciblé, pourtant il arrive – rarement il est vrai – que certaines explications visent un public francophone. Meurier, par exemple, propose dans sa *Breve Instrvction* de 1558 des explications sur la prononciation de l'espagnol en français. Dans la série des Berlaimont, à partir de 1556, Bartholomé de Grave inclut une section intitulée *La manière d'escrire et de prononcer la langue espaignole*. De nouveau, la métalangue est le français ; par conséquent ces explications sont destinées à un public francophone. Signalons, par ailleurs, que ces explications sont recyclées par l'imprimeur qui les a récupérées en partie d'une autre de ses publications, parue à Louvain un an plus tôt : l'*Vtil, y breve Institvtion, para aprender los principios, y fundamentos de la lengua Hespañola*.

Aussi connue sous le nom de l'*Anonyme de Louvain*, cette œuvre est différente des précédentes du fait que ce n'est pas un vocabulaire, c'est-à-dire un petit manuel regroupant dialogues, lexique, prononciation, conjugaison, modèles de lettres et prières, mais une grammaire⁵³. Privée de syntaxe, elle se compose, d'après une structure classique, d'une partie de prononciation et d'une autre de morphologie⁵⁴. Mais la singularité de cet ouvrage provient de ce qu'il vise globalement, selon nous, un public francophone. En effet, bien que rédigée en trois langues, l'espagnol et le latin n'y ont pas la même importance que le français. Toutes les explications, ou presque, présentent les trois versions, mais seule la traduction française a droit aux caractères italiques, ce qui fait qu'elle se démarque sensiblement des autres. Ceci est rare pour l'époque où la tendance au multilinguisme, qui répond à un argument commercial, est à la hausse. Rappelons que certaines œuvres proposeront jusqu'à huit langues. De toute façon, l'*Anonyme de Louvain* inclut aussi une version en latin, ce qui assurait un public de lettrés assez large pour l'imprimeur.

⁵² Pour un aperçu de la situation de plurilinguisme dans la ville de Leyde sous l'Ancien Régime, voir Frijhoff (2010 : 22-26).

⁵³ Pour une analyse de cette grammaire en regard avec l'autre anonyme de 1559, voir Gómez Asencio (1998) et Swiggers (2006).

⁵⁴ Certains textes religieux propres aux manuels plurilingues se trouvent également après la morphologie, tels que le Pater Noster, l'Ave Maria et les dix commandements.

1. 3. 1. 3. La production lexicographique

Au XVI^e siècle, le processus de grammatisation n'aboutit pas seulement à des grammaires, mais également à des productions lexicographiques parfois plus complexes que les *nominalia* de tradition médiévale. Nous dirons un mot sur ces ouvrages afin de tenter de compléter le panorama historico-linguistique dans lequel se place notre travail.

Ce sont d'abord des œuvres également bilingues, puis plurilingues qui voient le jour. Nous y revenons par la suite. Mais ce n'est qu'au siècle suivant que les premiers monolingues vernaculaires seront publiés, du moins en ce qui concerne le français et l'espagnol : le premier dictionnaire monolingue du français date de 1606, c'est le *Thresor de la langue françoise tant ancienne que moderne*, de Jean Nicot ; pour l'espagnol, c'est au *Tesoro de la lengua castellana o española* de Sebastián de Covarrubias, publié en 1611, qu'il faut remonter. L'une des caractéristiques principales de ces nouvelles œuvres lexicographiques du XVI^e siècle est la profusion d'entrées qu'elles comportent, face au lexique limité proposé par les nomenclatures.

Pour ce qui est du classement des mots, il continue parfois d'être thématique, mais l'ordre alphabétique est aussi de mise, quelquefois combiné avec l'organisation dérivationnelle. C'est le cas, par exemple, du *Lexicon hoc est Dictionarium ex sermone latino in hispaniensem* de Nebrija⁵⁵ (1492), latin-espagnol, chez qui le critère morphologique prend le pas sur l'alphabétique (Lépinette Lepers, 2001 : 16). Ce dictionnaire bilingue est souvent considéré comme le premier dictionnaire moderne de l'espagnol (Alvar Ezquerro, 1991 : 8), et a eu – à l'instar de sa grammaire – une énorme influence sur la production linguistique postérieure, dans ce cas sur la production lexicographique bilingue incluant le latin ou l'espagnol⁵⁶.

La production lexicographique bilingue français-espagnol et espagnol-français du XVI^e siècle a été étudiée, entre autres, par Lépinette Lepers (1990, 2001 : 95-188), Pablo Núñez, qui a publié *El arte de las palabras : Dicionarios e imprenta en el Siglo de Oro* (2010), œuvre reprenant son travail de thèse doctorale déjà publié en 2008 et dans laquelle il analyse et catalogue toutes les productions lexicographiques des XVI^e et XVII^e siècles regroupant le français et l'espagnol, et enfin, Bruña Cuevas, qui a réalisé une étude générale plus étendue dans le temps avec l'article « La producción lexicográfica con el

⁵⁵ Pour un aperçu général de la facette lexicographique de Nebrija, voir Alvar Ezquerro (1992).

⁵⁶ Consulter sur ce point Lépinette Lepers (2001 : 27-62) qui a étudié l'héritage du *Lexicon* en France.

español y el francés durante los siglos XVI a XIX » (2008b). Nous effectuons principalement un résumé de ce dernier, mais nous avons également consulté les autres travaux pour dresser un bref panorama⁵⁷ de la lexicographie bilingue français-espagnol et espagnol-français au XVI^e siècle. Nous mentionnerons également les ouvrages lexicographiques qui nous sembleront les plus importants aux siècles suivants en prenant comme source les mêmes spécialistes.

Nous avons déjà signalé que le premier vocabulaire thématique à regrouper le français et l'espagnol serait celui que publie Francesco Garrone en 1536 à Venise⁵⁸ (Bruña Cuevas, 2008 : 38). Le manuel de la série des Berlaimont, que nous avons également abordée plus haut, présente aussi un vocabulaire – flamand-français dans sa version d'origine en 1527 – qui sera enrichi de traductions parallèles au cours des rééditions successives, incluant l'espagnol dès 1551. L'ordre semi-alphabétique flamand des entrées restera inchangé dans la plupart des cas. Ainsi, la consultation de cette liste de vocabulaire devait être peu commode pour le public espagnol intéressé par l'apprentissage du français.

En ce qui concerne la production lexicographique présentant les entrées selon un ordre alphabétique, signalons le *Dictionarium* de Calepino, publié d'abord en 1502 comme un dictionnaire mixte de latin et de grec : les entrées latines possédaient leur définition, tel un monolingue, mais certaines d'entre elles présentaient également une équivalence en grec. S'il est vrai que cette structure n'évoluera pas, le nombre de langues dans lesquelles sont donnés les équivalents des entrées latines pourra atteindre le chiffre de onze, et dès 1565, le français et l'espagnol y apparaissent.

D'un autre côté, la scène de la lexicographie d'organisation thématique est occupée au XVI^e siècle principalement par deux auteurs : Hadrianus Junius et Heinrich Decimator. L'œuvre du premier, le *Nomenclator omnium rerum propria nomina variis linguis explicata indicans* (Anvers, 1567), jouira d'un grand succès et sera rééditée jusque

⁵⁷ Notre but n'est pas ici de détailler toutes les manifestations lexicographiques bilingues français-espagnol et espagnol-français apparaissant au cours de notre période d'étude. Nous voulons simplement confirmer l'idée que l'avènement des grammaires et des manuels est accompagné de la publication de listes de vocabulaire et de dictionnaires proprement dits. Nous nous en tiendrons donc aux productions qui nous semblent les plus significatives. Pour plus de précisions, nous renvoyons aux travaux déjà cités.

⁵⁸ Nous avons également mentionné le fait qu'en réalité, c'est le *Vocabulario para aprender frances, espanol y flaminco* de Vorsterman qui regroupe en premier le français et l'espagnol, mais Pablo Núñez (2010, tome 1 : 80) nous rappelle que « no es propiamente un diccionario y no presenta ninguna técnica lexicográfica », même s'il ajoute qu'il ne manque pas pour autant « de interés léxico ». Pour une opinion similaire, voir Bruña Cuevas (2008 : 38).

dans le premier quart du XVII^e siècle ; la *Sylva vocabulorum et phrasium, sive Nomenclator octo linguarum* de Decimator, étant à l'origine une œuvre trilingue allemand-grec-latin d'ordre alphabétique publiée en 1580, évolue en nomenclature mais connaîtra beaucoup moins de rééditions.

Toutes les œuvres citées précédemment ne sont pas proprement bilingues, mais plurilingues. En 1565, pourtant, le *Vocabulario de los vocablos* de Ledel présente ses listes de mots uniquement en français et en espagnol, listes qu'il a d'ailleurs récupérées du manuel de Berlaimont⁵⁹, même si ce vocabulaire est légèrement différent de sa source (Pablo Núñez, 2010, tome 1 : 373). C'est pratiquement le seul ouvrage du XVI^e siècle à être uniquement bilingue français-espagnol⁶⁰ ; mais, à partir du XVII^e, la situation change et les dictionnaires se spécialisent de plus en plus.

1. 3. 2. Le français en Espagne

En Espagne, la situation politique, religieuse et économique est telle que la publication d'œuvres pour l'apprentissage des langues vulgaires étrangères y a été pratiquement inexistante. L'Inquisition, instaurée en 1478, va censurer la circulation ou la réédition dans la Péninsule Ibérique de nombreuses œuvres susceptibles de véhiculer des idées hérétiques, durement poursuivies par cette institution de l'époque. Il faut dire qu'avec la Réforme protestante en toile de fond, l'utilisation de l'imprimerie avait tout intérêt à être contrôlée par ceux qui s'opposaient à la diffusion non seulement de traductions de la Bible en langue vulgaire, mais aussi des nouvelles doctrines promulguées par Luther ou Calvin. Cette conjoncture aura des conséquences sur l'introduction en Espagne de livres sortis des presses nordiques, foyers de protestantisme.

En outre, Philippe II décrète en 1559 qu'il est interdit (avec quelques exceptions) d'aller étudier hors des royaumes ibériques, ce qui va également freiner l'apprentissage des langues étrangères, par ailleurs peu nécessaire aux yeux des hispanophones, dont la langue occupe une place prédominante non seulement en Europe, mais dans une bonne partie du monde également. Cette suprématie de l'empire espagnol, d'une certaine

⁵⁹ Nous précisons plus avant les possibles sources de Ledel.

⁶⁰ Nous disons « pratiquement » parce qu'en 1599, à la toute fin du XVI^e donc, paraît le dictionnaire de Hornkens français-espagnol-latin. Il est vrai que c'est une œuvre lexicographique trilingue, mais en réalité le latin ne joue que le rôle de vérification des correspondances entre les entrées françaises et espagnoles. Par ailleurs, mentionnons le cas de Nicholao Landuchio (1562) : son manuscrit inclut trois vocabulaires de l'espagnol, chacun d'entre eux présentant, respectivement, des équivalences en italien, français et basque. L'œuvre, prise dans sa totalité, est donc quadrilingue, mais chaque vocabulaire est, en lui-même, bilingue.

manière, rend légitime l'ignorance d'une langue étrangère pour une part non négligeable de ses sujets. Pour des raisons similaires, le français, surtout en ce qui concerne les relations diplomatiques, puis, plus tard, l'anglais, dans des domaines surpassant les simples limites de la politique internationale, recevront aussi le statut officieux de langue internationale. La langue italienne, pour sa part, occupe une place de choix depuis la Renaissance jusqu'au XVII^e siècle⁶¹. Dans un contexte pareil, il est probable que l'accès à une culture différente, mais aussi, sans doute, la possibilité de briller en société, aient été parmi les quelques raisons d'apprendre une langue étrangère pour des locuteurs dont la propre langue avait alors un statut véhiculaire. Cela touchait donc un faible pourcentage de la population.

Ajoutons que, d'un point de vue purement technique cette fois-ci, il n'existait pas en Espagne de centres imprimeurs capables de rivaliser avec ceux de l'Allemagne, la France, les Pays-Bas ou l'Italie. À ce sujet Corcuera Manso et Gaspar Galán nous indiquent que :

La imprenta había entrado pronto en la Península de la mano de impresores europeos, especialmente alemanes, y había tenido una rápida expansión, pero el deterioro de las condiciones económicas y políticas provocó un cambio radical. La situación económica de muchos impresores no era tan boyante como para realizar fuertes inversiones y, en la mayoría de las ocasiones, las asociaciones entre profesionales del gremio tenían como objetivo compartir gastos y afrontar menores riesgos. De ahí que las impresiones en lenguas extranjeras en este periodo escasean, dado que exigían la adquisición de tipografías distintas de la castellana, lo que obligaba a un gasto que no parecía fácil de rentabilizar en aquellos momentos (2010 : 317).

Si l'on ajoute à cela le peu d'intérêt, ou plutôt l'aversion, que suscite souvent la langue française au XVI^e siècle en Espagne, du fait des guerres continuelles qui opposent ces deux pays⁶², on comprendra aisément que la publication d'ouvrages destinés à l'apprentissage de cette langue y ait été pratiquement inexistante à cette période et très

⁶¹ L'influence de l'italien sur le français a été énorme, et même s'il ne subsiste que quelque 800 mots d'origine italienne actuellement en français, il fut une époque, sous Catherine de Médicis, où ce chiffre était bien plus élevé (Picoche & Marchello-Nizia, 1991 : 345).

⁶² Les affrontements entre Charles Quint et François I^{er}, puis entre Philippe II, Henri II, Charles IX, Henri III et Henri IV jalonnent tout le XVI^e siècle.

succincte au cours du siècle suivant. Il existe cependant une exception au XVI^e siècle, dont l'existence s'explique également par des circonstances politiques : un traité de paix et un mariage.

La fin des Guerres d'Italie, ratifiée par le traité de Cateau-Cambrésis, se solde également par l'union, en 1559, du roi d'Espagne, Philippe II, et de la fille d'Henri II, Isabelle de Valois. Pour les relations franco-espagnoles, c'est une accalmie qui va permettre la publication des deux premières œuvres destinées à apprendre le français à Alcalá de Henares en 1565. Nous parlons de la grammaire de Baltasar de Sotomayor et du vocabulaire de Jacques Ledel ou Jacques de Liaño, souvent reliés et vendus ensemble, et qui paraissent pour répondre à un réel besoin d'apprendre le français, puisque la nouvelle reine parle cette langue, mais surtout parce qu'elle ne vient pas seule. En effet, elle serait accompagnée d'une suite de 425 personnes, selon Corcuera Manso et Gaspar Galán (2010 : 320), qui tirent cette information de l'Archive Générale de Simancas. Les courtisans espagnols ont donc tout intérêt à dominer rapidement ne seraient-ce que les rudiments du français. Cependant, n'oublions pas que ces deux œuvres pouvaient aussi bien permettre aux nouveaux-venus d'étudier la langue espagnole. Nous reviendrons sur ces auteurs et leurs œuvres dans les parties qui leur sont réservées.

Ces deux pionniers n'ont pas connu de réédition, si l'on excepte la reprise d'A. Lacavalleria au XVII^e siècle, ce qui dénote un accueil plus que réservé chez le public, non pas tant pour un possible manque de qualité qu'à cause d'un changement de la situation politique. La raison interne qui avait motivé la publication de telles œuvres disparaît avec la mort d'Isabelle de Valois en 1568. En outre, sur le plan de la politique extérieure cette fois-ci, la révolte commencée aux Pays-Bas la même année contre la monarchie espagnole, et qui est le point de départ de la guerre des Quatre-Vingts ans, reçoit l'appui des huguenots français, ce qui ne fait qu'envenimer les relations entre les deux voisins, même si les protestants sont durement poursuivis en France : en 1572 a lieu le massacre de la Saint-Barthélemy.

Pourtant, la grammaire de Sotomayor et le vocabulaire de Ledel ne sont pas, à ce jour, les seules œuvres pour apprendre le français sur le sol espagnol. Il existe une grammaire inédite de Baltasar Pérez del Castillo dont on ne connaît pas la date exacte de composition, mais qui probablement se trouve entre 1563 et 1577. Cette hypothèse a été émise par Pablo Núñez (2009 : 556), qui a réalisé deux études de cet auteur et de son œuvre (2009, 2011), la deuxième comportant également une édition de ce que l'on a

conservé du manuscrit (24 feuillets recto verso), et que nous prendrons comme source pour nos commentaires postérieurs. Sans affirmer que ce témoignage du XVI^e siècle soit également le fruit d'une situation politique passagère, il laisse supposer un discret intérêt pour la langue française au XVI^e siècle, ce qui est rare dans notre corpus. Si d'autres œuvres de cette nature furent composées ou publiées en Espagne, elles n'ont pas encore été mises au jour.

Hors des frontières de la Péninsule, on ne trouve que trois ouvrages dont l'un des objectifs soit d'enseigner le français à des hispanophones. Nous voulons faire référence ici aux productions de Berlaimont (1558), Meurier (1568) et Corro (1586), étudiées en détail par la suite.

En résumé, le XVI^e siècle nous apparaît comme une époque propre au multilinguisme, favorisé par l'existence de zones d'échanges commerciaux particulièrement actives ; mais l'apprentissage d'une langue en particulier n'est pas encore à l'ordre du jour, ou du moins pas suffisamment pour que l'on publie des œuvres d'apprentissage spécifiques, si l'on excepte les grammaires de langue vernaculaire qui paraissent chacune dans leur propre pays à cette époque. Malgré la pénurie éditoriale en Espagne, il serait excessif d'affirmer que le français y était totalement inconnu du public, bien que ce public ait été très restreint. À ce sujet, Flores Varela (1978 : 342) soutient que

peu d'Espagnols connaissaient et pratiquaient la langue française au XVI^e siècle, sauf des hommes d'affaires qui voyageaient beaucoup, des intellectuels et des diplomates ouverts à l'humanisme. Ces hommes devaient connaître le français, soit pour leurs activités commerciales ou politiques, soit par goût de la littérature et de la culture française, dont ils admiraient notamment les romans chevaleresques et les vieilles histoires.

Bien que ce ne soit pas le seul critère à prendre en compte pour une évaluation précise du degré d'intérêt porté par un pays à une langue étrangère – il faut considérer par exemple la circulation des œuvres, littéraires ou non, traduites⁶³ ou originales –, à notre sens il ne fait aucun doute que des indices tels que la présence de maîtres de langue, la

⁶³ D'après Yllera Fernández (1998 : 394), qui cite Gutiérrez (1977), il n'existerait que huit traductions d'œuvres françaises à l'espagnol entre 1565 et 1593.

publication d'ouvrages didactiques destinés à l'enseignement/apprentissage de cette langue ou son intégration au sein d'un cursus scolaire nous éclairent grandement sur le statut que celle-ci pouvait posséder dans un pays. Bien entendu, de nombreux maîtres de langues ont pu exister sans qu'il en subsiste aujourd'hui une seule trace, et cela vaut aussi pour de possibles manuels dont nous ne savons rien. Mais nous sommes forcés de travailler à partir de ce que nous connaissons. Durant le XVII^e siècle, surtout dans ses deux premiers tiers, le français maintiendra en Espagne une position proche de celle du siècle précédent ; en revanche, l'espagnol jouira d'un engouement inédit jusqu'alors en France.

1. 4. Le XVII^e siècle

1. 4. 1. L'espagnol en France

Avant d'aborder le statut du français en Espagne, il nous a semblé intéressant de signaler brièvement⁶⁴ la situation de l'E/A de l'espagnol en France au XVII^e siècle, puisque celle-ci contraste fortement avec celle du français en Espagne. En effet, pendant le Siècle d'Or, le rayonnement de la culture et de la langue espagnoles est à son comble et les œuvres destinées à l'apprentissage de cette langue commencent peu à peu à voir le jour en France à la fin du XVI^e siècle avec les grammaires d'Antoine Charpentier (Maux-Piovano, 2009a : 371-374) et de César Oudin⁶⁵, datant respectivement de 1596 et 1597, et ce malgré les affrontements belliqueux : Henri IV était encore en guerre contre Philippe II, l'Espagne ayant ouvertement appuyé la Ligue contre le roi naguère protestant. Il est vrai que Charpentier fut exécuté ; cependant la raison de sa mort n'est probablement pas à chercher dans sa grammaire, mais dans son supposé rôle d'espion pour la couronne espagnole (Lépinette Lepers, 2006 : 303). Quant à Oudin, qui occupait une bonne position

⁶⁴ Pour plus d'informations à ce sujet, voir Suso López (2010).

⁶⁵ César Oudin, considéré comme le plus grand hispaniste de son temps, a été l'objet de nombreuses études. Il a publié un ensemble varié d'ouvrages composant un véritable programme pédagogique pour l'époque : 1597, *Grammaire et observations de la langue espagnolle recueillies et mises en françois* (Lépinette Lepers, 2000a, 2001, 2006 ; Lépinette Lepers & Miguel y Canuto, 1995 ; Sánchez Regueira, 1973, 1979, 1981) ; 1605, *Refranes o proverbios castellanos traducidos en lengua francesa* (Pablo Núñez, 2012b) ; 1607, *Tesoro de las dos lenguas española y francesa* (Bruña Cuevas, 2007a ; Lépinette Lepers, 1990 ; Maux-Piovano, 2008, 2009b, 2010 ; Sánchez Regueira, 1982 ; Zuili, 2003, 2004, 2008) ; 1608, *Diálogos muy apazibles escritos en lengua española y traducidos en francés* (Lépinette Lepers, 1991 ; Zuili, 2010a, 2010b) ; diverses traductions littéraires du français vers l'espagnol et vice-versa. Oudin est connu, entre autres, pour avoir été le premier à traduire la première partie du *Quichotte* en 1614 (Sánchez Regueira, 1985). Pour plus d'informations sur la vie et les œuvres de cet hispaniste français, voir Zuili (2005, 2006).

à la cour d'Henri IV⁶⁶, perpétuée sous Louis XIII, se voit obligé de justifier la publication de sa grammaire car celle-ci paraît en pleine guerre franco-espagnole. Nous reproduisons le fragment correspondant, tiré des préliminaires de l'édition princeps de sa grammaire (1597) et transcrit par Zuili (2006 : 280) :

Le ne doute point que quelques-uns ne se scandalisent, voyant que c'est vouloir enseigner la langue de nos ennemis ; mais ie les prie de croire que ie n'ay iamais pensé la faire valoir d'avantage par ce moyen, ains a esté mon seul but de faire entendre les livres qui se trouvent en icelle, afin qu'en lisant les Histoires de la conquête des Indes, on voye les cruantez que les Espagnols y ont exercées ; qu'ils considèrent aussi que les grands capitaines sont louez par les historiens pour avoir sçeu plusieurs sortes de langues. & que c'est en effect le moyen de découvrir les menées de son ennemy de l'entendre parler.

La situation politique momentanée ne va pas poser de problème à Oudin, dont les œuvres obtiendront un réel succès tout au long du XVII^e siècle ; leurs multiples rééditions en sont la preuve, de même que leurs copies (Bruña Cuevas, 2007a).

Dans le premier tiers du siècle, les mariages de Louis XIII et Anne d'Autriche d'une part, de Philippe IV et Élisabeth de Bourbon d'autre part, favorisent de meilleures relations entre les deux voisins, jusqu'à l'entrée en guerre de la France en 1635 orchestrée par Richelieu, qui avait pour objectif de réduire l'influence de l'Espagne, dont les territoires encerclaient la France. À cette époque, et même pendant la guerre, plusieurs ouvrages destinés à l'apprentissage de l'espagnol par les Français seront publiés sur l'actuel territoire français⁶⁷. Ce sont des œuvres diverses telles que des grammaires, de simples règles de prononciation, ou des dialogues ; les auteurs sont français ou espagnols : Jean Saulnier (1608, 1635) ; Ambrosio de Salazar (1614, 1632) ; Lorenzo de Robles (1615) ; Juan de Luna (1616, 1619) ; Jerónimo de Texeda (1619) ; Alejandro de Luna (1620) ; Diego de Cisneros (1624) ; Marc Fernandez (1639). Même après la mort de Louis XIII en 1643, les publications de ce genre continuent avec Jean Doujat (1644),

⁶⁶ Sur la page de titre de la *Grammaire Espagnolle mise et expliquée en françois* de 1610, il se déclare *Secrétaire Interprete du Roy, és langues Germanique, Italienne, & Espagnolle, & Secrétaire ordinaire de Monseigneur le Prince de Condé*.

⁶⁷ Pour plus d'informations sur les auteurs et les œuvres, voir Sánchez Pérez (1992 : 87-116).

Claude Dupuis Des Roziers (1659), Simón Deza Sotomayor (1659), Claude Lancelot (1660) et Ferrus (1680).

1. 4. 2. Le français en Europe et en Espagne

Au XVII^e siècle, le statut du français en Europe commence à changer. Son ascension progressive face aux langues voisines est due à plusieurs facteurs, à commencer par le facteur linguistique. C'est l'époque de la création de l'Académie française (1635) impulsée par Richelieu, qui a comme mission d'outiller le français de façon officielle. On demande à l'institution des Immortels de produire un dictionnaire, une grammaire, une rhétorique et une poétique. Le premier sera publié pour la première fois en 1694, puis jouira de huit rééditions, et une neuvième toujours en cours. La grammaire, quant à elle, ne verra le jour qu'en 1932, recevant maintes critiques de la part des linguistes contemporains, principalement de Ferdinand Brunot. L'Académie française ne produira jamais la rhétorique ni la poétique qui lui avaient été commandées. En revanche, d'autres ouvrages linguistiques obtiendront un rayonnement qui leur donnera autorité : la *Grammaire générale et raisonnée* (1660) de Port-Royal, par exemple, et la *Rhétorique ou l'art de parler* (1675) de Bernard Lamy. D'autres auteurs, comme Vaugelas, Ménage et Bouhours, marqueront également le XVII^e siècle de leurs remarques. Du côté de la lexicographie, citons, par ailleurs, les dictionnaires de Nicot (1606), Richelet (1680) et Furetière (1690).

Aux productions linguistiques, il faut ajouter les créations littéraires. Le XVII^e siècle est l'époque de Racine, Corneille, Molière, Boileau-Despréaux et La Fontaine, pour ne citer que les plus célèbres. Leurs chefs-d'œuvre, connus en dehors des frontières de la France, donnent à la langue française un prestige qui sera confirmé par des productions scientifiques, philosophiques, historiques et religieuses, non plus en latin mais bien en français. Descartes, Pascal, Fontenelle, Bayle, Bossuet, Fénelon et bien d'autres contribueront à augmenter l'influence du français en Europe. Le *Télémaque* de Fénelon, par exemple, sera même le livre de lecture à la mode au siècle suivant pour l'apprentissage du français, partageant son succès avec le *Catéchisme* de Fleury. En 1665, le premier numéro du *Journal des savants* est publié ; il est rédigé en français.

Le facteur politique, enfin, joue également un grand rôle dans ce processus. Le pouvoir du roi, de plus en plus grand, aboutit à la monarchie absolue de Louis XIV et sa cour rayonne tout autour de la France. Les conquêtes et les guerres donnent lieu à des

traités de paix, comme celui des Pyrénées (1659), d'Aix-la-Chapelle (1668) ou de Nimègue (1678), dans lesquels le français commence à prendre une place plus ou moins grande qui s'accroîtra pour en faire progressivement, au XVIII^e siècle, la langue de la diplomatie au détriment du latin.

C'est donc à partir de la deuxième moitié du XVII^e, surtout, que le français acquiert un certain poids en Europe et devient une langue étrangère prisée, principalement dans les cercles de la haute société. En Italie, cet engouement avait commencé dès la première moitié et se reflétait dans la publication des œuvres de Durante (1625), Fabre (1626) et Lonchamps (1638), même si l'apogée des manuels de français pour Italiens est atteint dans le dernier tiers du XVII^e siècle (Mormile, 1989 : 23).

Le statut du français en Angleterre est spécial ; nous l'avons évoqué plus haut. Quand le bilinguisme disparaît, il faut apprendre le français par l'intermédiaire de manuels et de grammaires. Au XVII^e, nombre d'entre eux sont publiés, comme ceux de Woodroephe (1623), Cogneau (1635), Mauger (1653), Miège (1687) ou Boyer (1694). Il en est de même en Allemagne, si l'on en croit Caravolas (1994 : 157), qui déclare, pour la fin du XVII^e siècle, qu'« il est impossible et même inutile de citer ici tous les maîtres de français et les auteurs de méthodes de français, ils sont trop nombreux ».

Le français ne bénéficiera pas d'un tel enthousiasme en Espagne au XVII^e siècle. Seules quelques œuvres y seront publiées, de façon anecdotique, puisqu'il n'existe aucune continuité entre les publications. Nous recensons la grammaire de Cisneros (1624, 1635)⁶⁸, les ouvrages de P. Lacavalleria (1642) et d'A. Lacavalleria (1647) et ceux de Billet (1672, 1673)⁶⁹ et de Jaron (1688). Il faut donc attendre le dernier quart du siècle pour que débute vraiment une série ininterrompue de publications d'ouvrages servant à l'apprentissage de la langue française en Espagne. C'est à Pierre-Paul Billet que revient l'honneur d'avoir inauguré cette tendance qui va s'accroître au XVIII^e siècle et surtout au XIX^e.

Une telle différence entre les principaux pays européens et l'Espagne s'explique par la situation de domination politique, économique et culturelle de celle-ci. Les Espagnols imposent leurs modèles et leur langue. Nous avons vu, par exemple, que l'espagnol est la langue qui s'apprend principalement en France dans les deux premiers tiers du XVII^e siècle. Ainsi, même si le français commence à acquérir un certain poids,

⁶⁸ En réalité, la première édition, celle de 1624, n'est pas publiée en Espagne mais à Douai.

⁶⁹ La première œuvre de Billet est publiée à Lyon. Ce n'est que sa grammaire de 1673 qui est publiée et rééditée en Espagne, mais aussi dans les Pays-Bas.

surtout dans la deuxième moitié du siècle, Brunot (1934 : 45-46) déclare que « pendant toute la première partie du XVII^e siècle, on compte dans la Péninsule ceux qui se donnent la peine d'apprendre le français » et que « même après 1660, à la Cour d'Espagne, et autour d'elle, le français était à peu près ignoré ».

1. 5. Le français en Espagne au XVIII^e siècle

Au XVIII^e siècle, le français prend une importance de plus en plus considérable au niveau politique et culturel. C'est le siècle de l'« universalité » du français, dont la reconnaissance est appréciable au sein de plusieurs œuvres de notre corpus⁷⁰, et qui sera entérinée par le fameux discours de Rivarol pour l'Académie de Berlin en 1784. Cette langue est de plus en plus employée dans la diplomatie, et les grammairiens-philosophes, scientifiques et encyclopédistes divers se chargent de produire des œuvres reconnues et lues au niveau international. Par ailleurs, le XVIII^e est également marqué en Espagne par l'arrivée d'un roi français sur le trône espagnol. Même si Philippe V n'impose pas le français à la Cour, loin de là – comment aurait-il pu ? –, sa présence et celle de son cortège ont certainement créé un besoin supplémentaire d'apprendre la langue du nouveau venu (Caravolas, 2000 : 197). Fernández Fraile & Suso López insistent tout de même sur le fait que le rôle de la monarchie est faible pour ce qui est de la diffusion du français et que c'est plutôt « la atracción por la Francia ilustrada, en los campos filosófico, político y científico, la que producirá su irradiación » (1999 : 65).

Dans tous les cas, pour la première fois depuis le XVI^e siècle, le français perce également en Espagne. Cela se traduit, entre autres, par la multiplication des œuvres d'apprentissage de cette langue⁷¹. Rappelons, tout de même, que le point d'inflexion se situe dans le dernier quart du XVII^e siècle avec la publication des ouvrages de Billet, surtout, et de Jaron, puisqu'à partir de ce moment, et comme nous l'avons dit, la publication de grammaires et autres manuels de français ne connaîtra pas d'interruption majeure jusqu'à nos jours⁷². Mais ce n'est pas seulement dans le nombre d'ouvrages

⁷⁰ Pour une étude détaillée de cette question, voir Bruña Cuevas (1996a, 1999a).

⁷¹ Même si cela est vrai pour le territoire espagnol en comparaison avec les siècles antérieurs, « leur nombre ne peut aucunement être comparé à celui des manuels qui voient le jour en Allemagne ou en Angleterre à la même époque » (Caravolas, 2000 : 198).

⁷² Pour ce qui est du XVIII^e siècle, nous renvoyons aux ouvrages de notre corpus publiés en Espagne. Seulement, comme nous n'avons pris en compte que les œuvres présentant des explications de prononciation et nous avons exclu les dictionnaires, certaines productions plus ou moins importantes visant l'apprentissage du français ou, pour le moins, mettant en jeu cette langue, en sont exclues. C'est le cas du

destinés à apprendre le français que la présence de cette langue est palpable. Le XVIII^e est aussi celui de la création des premières institutions scolaires à proposer le français comme matière d'enseignement, même s'il reste, au début, au niveau de l'escrime et de l'équitation.

En 1725, le *Real Seminario de Nobles* de Madrid, « fondé par le roi Philippe V sur le modèle du Collège Louis le Grand » (Lépinette Lepers, 1994 : 192), voit le jour. Son premier maître de langue française, Núñez de Prado, inaugure une liste de professeurs qui jalonnent tout le XVIII^e siècle : Tallés, Laborda, Pelleport et Laurés de Mayrán. Galmace a certainement été proche de l'institution mais n'a pas dû en faire partie comme tel ; il n'aurait pas douté une seule seconde à l'arborer sur la page de titre de ses œuvres.

Il exista également un *Real Seminario* à Valence et à Barcelone, entre autres, où le français aurait eu une certaine place (Sarrailh, 1957 : 197). À Valence, d'ailleurs, une autre institution voit le jour en 1763 : le *Colegio Andresiano*. Carlos Sarrió, l'un des auteurs de notre corpus, en était maître de français et y fera publier son ouvrage (1768).

Mais ce sont surtout les établissements militaires ou, plus généralement, de spécialisation professionnelle, où le français fait partie des enseignements proposés, qui vont proliférer dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Nous voulons parler d'institutions telles que le *Real Colegio de San Telmo* de Séville, la *Real Academia Militar*, le *Real Instituto Asturiano de Náutica y Mineralogía* de Gijón, l'*Academia de Guadías Marinas* de San Fernando ou la *Real Academia de Caballeros Cadetes del Regimiento de Infantería de Reales Guardias Españolas*. Seuls les jeunes gens de la haute société accèdent à ces enseignements, et selon Fernández Fraile & Suso López (1999 : 61), ce type d'institution abonde du fait que « poco a poco la nobleza entiende la necesidad de formar a sus hijos para poder desempeñar más correctamente los cargos que por privilegio de nacimiento les correspondía ».

À côté des centres scolaires, des écoles de langues proprement dites font leur apparition. González Palencia (1948) a réalisé un travail sur les demandes de licence visant à l'enseignement du français de façon privée à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. Il en ressort que plusieurs « academias privadas » avaient vu le jour. Rappelons cependant que Rousseau, par exemple, parlait déjà de son « escuela » en 1754, dans l'avis au lecteur.

Maestro de las dos lenguas (1731) de Francisco de la Torre y Ocón, du *Promptuario trilingüe* (1771) de Josep Broch ou de l'*Arte de traducir* (1776) d'Antonio de Capmany, par exemple.

Le XVIII^e siècle est souvent nommé « Siècle des Lumières », mais celles-ci arrivent tardivement en Espagne⁷³. Cependant, les *ilustrados* comme Feijoo, Jovellanos et autres ont sans doute joué un rôle dans l'acceptation de l'idée selon laquelle la connaissance des langues vivantes était importante, surtout pour avoir accès aux textes originaux français, mais aussi anglais. Ils préconisaient une réforme du système éducatif, et Jovellanos va même jusqu'à créer le *Real Instituto Asturiano*, inauguré en 1794.

Mais tout n'a pas été francophilie au XVIII^e siècle, loin de là. Certaines voix s'élèvent contre ce qui est parfois considéré comme une menace pour l'espagnol⁷⁴. C'est ce que Brunot (1934 : 56-68) se charge de nous rappeler. On défend l'idée que la langue nationale est bien suffisante pour exprimer quoi que ce soit, et on se moque des *petimetres* et des *madamitas* qui suivent exagérément la mode française et insèrent dans leur langage des gallicismes, sans bien maîtriser la langue elle-même. C'est ce que Brunot appelle les « écorcheurs de français » (1934 : 62). La révolution française mettra également un frein à cet engouement généralisé contre lequel il existait déjà une protestation chauviniste, avec comme chef de file Antonio de Capmany⁷⁵.

2. Corpus choisi

Notre période d'étude s'étend sur trois siècles, du XVI^e au XVIII^e, et le critère de sélection des ouvrages constituant notre corpus a été celui de la métalangue – une langue espagnole⁷⁶ – employée pour donner les explications sur la prononciation du français. La raison en est que nous avons voulu étudier uniquement les indications qui étaient spécialement adressées à un public espagnol. Ce qui signifie donc que les œuvres rédigées en latin sont exclues de notre corpus. Mais nous avons également laissé de côté certains

⁷³ Roig (1995 : 35) nous rappelle cependant que « dès la fin du XVII^e siècle, le groupe des "novatores" suit de près les nouveautés de Paris en mathématiques, médecine, chimie et philosophie. Le français est pour eux un moyen de communication avec l'extérieur, d'ouverture au monde des idées nouvelles et du progrès, en somme un instrument de travail ».

⁷⁴ Nous avons déjà évoqué la croisade menée par certains au XVI^e siècle en France contre l'italianisme. Rappelons, au même titre, la réaction contre « l'invasion » des anglicismes qui est à l'origine, par exemple, de la loi Bas-Lauriol du 31 décembre 1975.

⁷⁵ Voir ses *Observaciones críticas sobre la excelencia de la lengua castellana* de 1786 et le prologue de son *Nuevo diccionario francés-español* de 1805. Sur ce dernier, consulter Bruña Cuevas (2007b).

⁷⁶ La métalangue est toujours l'espagnol, sauf dans le cas de Reixac, qui fournit ses explications en catalan. Nous avons considéré que cet ouvrage devait faire partie de notre corpus pour la simple raison qu'il était également destiné à des Espagnols, du moins à une partie d'entre eux ; par ailleurs, il aurait été dommage d'exclure l'unique ouvrage rédigé en catalan pour apprendre le français du XVI^e au XVIII^e siècle.

ouvrages fournissant ce type d'explications, en prenant un second critère : celui d'une organisation plus ou moins structurée des contenus. En d'autres termes, pour faire partie de notre corpus, l'ouvrage doit présenter des explications de prononciation du français rédigées en espagnol et, par ailleurs, ces explications doivent soit appartenir à une section spéciale et structurée, comme c'est le cas dans la plupart des grammaires, soit composer l'intégralité de l'ouvrage et, dans ce cas-là, nous parlons de petites œuvres qui renferment uniquement des indications de prononciation.

D'après ces critères, nous avons exclu de notre corpus les dictionnaires bilingues français-espagnol du fait qu'ils ne présentent jamais la prononciation de façon structurée. Néanmoins, nous avons l'intention, par la suite, de compléter les résultats de cette thèse par une étude des commentaires de prononciation présents dans ce type d'ouvrages.

À part les grammaires traditionnelles et les *cartillas* ou œuvres similaires plus étendues de prononciation, nous recensons quelques ouvrages plus particuliers : le manuel de Berlaimont (1558) et ses continuateurs comme Ledel (1565), les *Lacavalleria* (1642, 1647) et Reixac (1749), ce dernier pour des raisons qui lui sont propres, mais aussi les ouvrages polyglottes de Sumarán (1621) et de Fabre (1626). Ces raisons seront expliquées dans les sections suivantes, réservées à chaque œuvre et auteur pour qui nous fournirons également des informations biobibliographiques.

Signalons, finalement, que nous incluons à la fin de la présentation du corpus les ouvrages qui auraient pu en faire partie, mais que nous avons exclus pour diverses raisons que nous énonçons ensuite.

Notre corpus se compose donc de quarante ouvrages, principalement des grammaires et des œuvres de prononciation plus spécialisées, classés de façon chronologique ; nous donnons pour chacun d'entre eux la page de titre complète⁷⁷, un résumé⁷⁸ du contenu (de la première édition, et des suivantes si elles ont été modifiées) et la référence bibliographique⁷⁹ de l'édition ou des éditions consultées, accompagnée de

⁷⁷ Nous avons utilisé les lettres capitales pour les différencier des majuscules, et les barres obliques pour signifier le passage à la ligne.

⁷⁸ Nous offrons un résumé non exhaustif car notre but premier n'est pas de constituer un répertoire des œuvres de français pour Espagnols, mais de présenter la liste des œuvres de notre corpus, en indiquant à chaque fois la place, le contenu et l'extension de la partie de prononciation. Pour une description détaillée d'une partie importante des œuvres exposées ci-dessous, nous renvoyons à Fischer, García Bascañana & Gómez García (2004).

⁷⁹ La localisation (bibliothèque, internet ou les deux) et la cote. Rappelons que le nom de la plupart des bibliothèques dans lesquelles se trouvent les ouvrages de notre corpus est abrégé et que la liste des abréviations précède immédiatement notre introduction générale.

commentaires le cas échéant. Nous consignons également, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les rééditions, parfois nombreuses, de ces œuvres.

À ce sujet, nous voulons préciser que nous avons consulté au moins un exemplaire de chaque édition connue pour toutes nos œuvres, sauf dans certains cas. En ce qui concerne la série des Berlaimont, par exemple, nous n'avons signalé, d'une part, et d'après le critère de sélection des œuvres que nous avons choisies, que les éditions comportant des explications de prononciation du français en espagnol, et d'autre part, à cause du caractère prolifique de cette série de manuels, uniquement la première édition de chaque imprimeur différent. Nous avons cependant fait une exception avec Jan Verwithagen du fait que la première édition que nous avons consultée est incomplète, et nous n'avons pas eu accès à la deuxième. C'est la raison pour laquelle nous consignons également le contenu intégral de la troisième. Pour ce qui est de Fabre, nous n'avons pas énuméré les différentes rééditions pour la simple raison qu'elles ont été étudiées en détail par Mandich (2000 : 593) et que cette spécialiste ne mentionne aucun apport au sein de celles-ci.

Signalons, par ailleurs, que les ouvrages sont classés par siècle selon la date de publication de leur première édition. Ainsi, par souci de clarté, même si les successives rééditions desdits ouvrages dépassent le siècle initial, elles seront consignées au même siècle que l'édition princeps.

De façon générale, les rééditions présentent rarement des changements substantiels, du moins en ce qui concerne les parties de prononciation. Si les rééditions sont identiques à la première ou à la précédente, nous ne signalons que les dates et villes de publication, ainsi que l'imprimeur ; dans le cas contraire, les modifications importantes seront dûment indiquées.

En ce qui concerne la comptabilisation des ouvrages, pour qu'une réédition soit considérée comme une œuvre supplémentaire, nous avons suivi deux critères : soit la partie de prononciation est similaire ou même parfois identique, mais l'œuvre en elle-même est différente de sa source, comme c'est le cas chez Ledel et les imprimeurs Lacavalleria⁸⁰ ; soit l'œuvre est la même, mais la section de prononciation a subi de tels changements, qu'elle mérite d'être considérée à part, comme la *Llave* de Galmace de

⁸⁰ Ainsi, Ledel n'est pas considéré comme une réédition de Berlaimont, pas plus que P. Lacavalleria. Quant à l'œuvre d'A. Lacavalleria, puisque c'est le résultat d'une copie mélangée et parfois réduite de deux œuvres, ce n'est la réédition ni de l'une ni de l'autre.

1754⁸¹ ; ses éditions postérieures, même si, pour certaines, elles présentent de subtiles différences, sont pratiquement similaires à celle-ci. À l'inverse, l'édition de 1635 de Cisneros ne diffère que très peu de celle de 1624, c'est pourquoi elle n'est pas comptée comme une œuvre supplémentaire. Quant à la grammaire de Billet (1673), bien qu'elle rappelle dans certains contenus celle de 1672, c'est une œuvre complètement différente de cette dernière. Elle apparaît donc comme un nouvel ouvrage dans notre corpus.

Le cas du manuscrit anonyme du XVIII^e siècle intitulé *Methode aisée pour bien apprendre la Langue François* est un remaniement de Billet (1673) mais avec de légères modifications⁸², du moins en ce qui concerne la prononciation, et sa structure générale est modifiée (la prononciation est placée à la fin) ; c'est pourquoi nous l'avons consigné à part.

2. 1. XVI^e siècle

1558. [Noël de Berlaimont] *VOCABOLARIO, COL-/LOQVIOS O DIALOGOS EN QUATRO LENGVAS, / Flamengo, Frances, Español, y Italiano, de nueuo reuisto y corregido desde / el principio hasta la fin, y de tal manera dispuesto, que las quatro len-/guas se pueden acordar de renglon à renglon, muy proue-/choso para todos mercaderes, y otros de qual-/quier estado que sean. / VOCABOLARIO, COLLOQVII, O VERO DIALOGHI / in quatro lingue, Fiammengo, Francese, Spagnuolo et Italiano, di nuouo reuisto & d'al / principio fina la fine ricorretto, & in tal modo disposto, che le quatro lingue se posso-/no accordare di regola à regola, vtilissimo à tutti mercatanti, & altri / qual si voglia altra persona / Gheprint Tantwerpen inde Camerstrate, inden witten Valck, by my / Ian Verwithaghen. Anno. M. D. L. VIII. / Met Priuilegie van. III. iaren. Anvers : Jan Verwithaghen.*

Incomplet, 277 pages, numérotées par feuillets dès la page de titre, avec six pages d'intervalles non numérotés entre chaque groupe de lettres (de A5v à Br par exemple, c'est un format in-16) : préliminaires / trois dialogues / listes de nombres et des jours de la semaine / modèles de lettres / formules de politesse / prologue du deuxième livre / vocabulaire / listes d'adverbes et d'interjections / **prononciation du français** (« **Para aprender perfetamente a leer Frances** » (incomplet)) / « La manière d'orthographier en la langue François » ? / « La manière d'écrire et prononcer la langue Espaignole » ?

⁸¹ Le fait de considérer cette réédition comme une œuvre supplémentaire de notre corpus ne nous empêche pas de la laisser à sa place, c'est-à-dire de la classer comme la deuxième édition madrilène. Simplement, en ce qui concerne la prononciation, les méthodes et les contenus sont étudiés séparément de ceux des *Adiciones*.

⁸² Surtout des réductions ou des ajouts d'exemples.

Selon la table des matières, il ne manquerait que ces deux dernières parties à l'exemplaire consulté. BnF, recensé sous le nom de Verwithagen, X- 15318 (en microfilm, M- 5888).

1562. Anvers : Jan Verwithagen.

Nous n'avons malheureusement pas eu accès à cet exemplaire qui, selon Pablo Núñez (2010, tome 2 : 217), se trouve à la BN centrale de Florence.

1565. *DICTIONNAIRE, COLLO-/QVES, OV DIALOGVES EN QVATRE LANGVES, / Flamen, François, Espagnol, & Italien, de nouveau corrigé, au-/gmenté, & tellement mis en ordre, que lon peut accor-/der les quatre langues de reigle à reigle : Tresutil / à tous Marchans, ou autres de quel-/que estat qu'ilz soient. / VOCABVLAER, COLLOQVIEN, OFT TSAMENCOV-/tinghen van vier spraken, Duyts, Fransoys, Spaens, ende Italiaens, nv we-/deromme ghecorrigeert, vemeerdert, ende alsoo ghestelt, datmen die / vier spraken van reghel tot reghel tsamen accorderen / mach : Seer profijtelijck allen Cooplieden, oft anderen, vie dat-/se sijn. / En Anvers, / Chez Iean Vvithaye, M. D. LXV. / Avec Priuilege. Anvers : Jan Verwithagen.*

Même contenu que l'édition de 1558, mais la prononciation est complète. ÖNB 73.M.118, en ligne sur Google Books https://books.google.es/books?id=khBNAAAAcAAJ&dq=dictionnaire,+colloques+1565&hl=es&source=gbs_navlinks_s (22-06-2015).

1582. *DICTIONARIO / COLOQVIOS, O / DIALOGOS EN QVATRO / LENGVAS, FLAMENCO, FRANCES, / Español y Italiano: con las Conjugaçions, y Instruções, en que / se contiene la manera de bien pronunciar y leer las dichas len-/guas. Obra muy prouechosa para todos Mercaderes / y otros de qualquier estado que sean. / DICTIONNAIRE / COLLOQVES, OV DIALOGVES, EN QVATRE / Langues: Flamen, François, Espanol & Italien: avec les Coniugaisons, / & Instructions, contenantes la maniere de bien prononcer, & lire / les langues susdites. Oeuure tres-vtile à tous Marchans / & autres de quelque estat qu'ilz soyent. / En Anvers, / Chez Iean Coesmans, sus le Cemitiere de nostre / Dame. l'An 1582. Anvers : Jean Coesmans.*

BMP olim R. VIII. 1-14.

1608. *DICTIONARIO / COLOQVIOS, / O DIALOGOS EN QVATRO / LENGVAS, FLAMENCO, FRANCES, / Español y Italiano: con las Conjugaçions, y Instruções en / que se contiene la manera de bien pronunciar y leer las dichas / lenguas. Obra muy prouechosa para todos Mercaderes / y otros de qualquier estado que sean. / DICTIONNAIRE / COLLOQVES, OU DIALOGVES, EN QUATRE / Langues, Flamen, François, Español & Italien: avec les Coniugaisons, / & Instructions, contenantes la maniere de bien prononcer & lire / les langues susdites. Oeuure tresvtille à tous*

Marchans / & autres de quelque estat qu'ils soyent. / A ANVERS. / Chez Hierosme Verdussen. M. D. C. VIII. Anvers : Hierosme Verdussen.

BNE R/18905.

1624. *DICCIONARIO / COLOQVIOS, / O DIALOGOS EN QVATRO / LENGVAS, LATYN FLAMENCO / Frances y Español : con la [sic] Conjugaciones, y Instruções, / en que se contiene la manera de bien pronunciar y leer las dichas / lenguas. Obra muy prouechosa para todos Mercaderes / y otros de qualquier estado que sean. / DICTIONAIRE / COLLOQVE, OV DIALOGVES, EN QVATRE / Langues, Latyn, Flamen François, Español & avec les Coniugaisons, / & Instructions, contenantes la maniere de bien pronuncer & lire / les langues susdites. Oeuure tres-util á tous Marchans / & autres de quelque estat qu'ils soient. / A BRVXELLES. / Chez Iean Mommaert. M. D. C. XXIII. / Auecq Grace, & Priuilege. Bruxelles : Jean Mommaert.*

UBG rug01:001237725, en ligne sur Google Books https://books.google.es/books?id=Rv5GAAAACAAJ&dq=diccionario,+coloquios+1624&hl=es&source=gbs_navlinks_s (22-06-015).

1565. Baltasar de Sotomayor. *GRAMMATICA / CON REGLAS MVY PRO-/uechosas y necessarias para apren-/der a leer y escriuir la lengua Francesa, / conferida con la Castellana, con / vn vocabulario copioso de / las mesmas lenguas. / Dirigido a los muy Illustres Señores / Corregidor y Toledo. / CON PRIVILIEGIO REAL. / Impressa en Alcalá de Henares en casa de / Pedro de Robles, y Francisco de Cormellas. / Vendense en casa de Iuan de Escobedo / librero en corte. Año de / 1565. Alcalá de Henares : Pedro de Robles & Francisco de Cormellas.*

91 pages non numérotées : préliminaires / morphologie verbale du français et de l'espagnol / **prononciation du français** (« **Siguese vn peq[ue]ño tratado vtil, y muy necessario para los que dessean hablar y leer la lengua Francesa. y Española** » : « **Pronunciacion Francesa** », « **Letras alphabeticas y diuersidad de sus sonas** », « **Breue instruccion para saber bie[n] leer el Frances** », « **Letras recibientes apostropho** ») / morphologie française de l'article, du pronom, de l'adjectif, du nom / prononciation de l'espagnol / étymologie de l'espagnol / morphologie nominale de l'espagnol / morphologie du français et de l'espagnol / liste d'adverbes, de prépositions, de nombres, d'expressions de temps / dialogues et modèles de lettres en français et en espagnol. BNE R/4242 (édité avec l'œuvre de Ledel).

1565. Jacques de Liaño [Jacques Ledel]. *VOCABULA-/RIO DE LOS VOCA-/blos que mas comunmente se suelen / vsar. Puestos por orde[n] del Abecedario, / en Fra[n]ces, y su declaracion en Espa-/ñol. El estilo de escriuir, hablar y pronu[n]-/ciar las dos lenguas, el Fra[n]ces en Caste-/llano, y el Castellano en Fra[n]ces. Iu[n]tame[n]-/te una Egloga, y otras cosas en las dos / lenguas, no menos prouechosas a qual-/quiera que entrambas lenguas quisiere de-/pre[n]der, que gustosas en el leer. Ahora / nueuamente recopilado por Ia-/ques de Liaño criado de la / reyna n[uest]ra señora. / impresso en Alcalá, por Francisco de Cor-/mellas y Pedro de Robles año / de 1565. / Con preuilegio Real. Alcalá de Henares : Pedro de Robles y Francisco de Cormellas.*

111 pages : préliminaires (2r-7r) / **prononciation du français** (« **Estilo para bien leer y hablar la lengua Francesa** ») (7v-10r) / prononciation de l'espagnol (10v-11v) / listes de nombres, d'expressions de temps (12r-13r) / vocabulaire "alphabétique" (13r-45v) / dialogues (46r-58r) / modèles de lettres (58r-61v) / dialogue (61v-63v). BNE R/4242 (édité avec Sotomayor).

S. f. (entre 1563, o antes, y 1577). Baltasar Pérez del Castillo. *Arte grammatica y manera de bien hablar, screibir y leer la lengua Francesa breue y compendiosa para los que sauen Romance / nueuamente compuesta por el Maestro Balthasar Pérez del castillo Canónigo de la Sancta Iglesia y natural de Burgos y Rector de Fuenlabrada.*

Manuscrit incomplet. 48 pages conservées : **prononciation** (« **Prononciación** », « **Propios sonidos de las letras** », « **De las sílabas y apóstrofo** », « **De los diphthongos** ») (41r-50r) / morphologie (50r-?) / vocabulaire (?). RB II/1765 (2). Nous n'avons pas consulté ce manuscrit, mais Pablo Núñez (2011) l'a intégralement retranscrit. Au sein de ce travail, nous nous servons de cette édition moderne.

1568. Gabriel Meurier. *CONIVGACIONES, ARTE, / Y REGLAS MVY PROPRIAS, / Y NECESSARIAS PARA LOS QVE/ quisieren deprender, Español y Frances. / Por Gabriel Meurier / A ANVERS. / Chez Iean Waesberge, sur le Cemitiere nôtre Dame, / à l'Escu de Flandres, sur le Marché des Toiles. / Auec Priuilege du Roy. / 1568. Anvers : Jan van Waesberghe.*

62 pages, dont certains feuillets sont numérotés, jusqu'à D4 : préliminaires / morphologie verbale de l'espagnol et du français / prononciation de l'espagnol (« Breue instruction contenant les regles necessairement requises pour nauement prononcer, Lire et parler l'Espagnol ») / étymologie de l'espagnol / morphologie nominale de l'espagnol / **prononciation du français** (« **De la prononciacion Francese** ») / morphologie nominale du français / listes d'adverbes, conjonctions et prépositions en espagnol et en français / modèles de lettres (ajoutées « por no vender papel blanco »). En ligne sur le site de l'UBG http://lib.ugent.be/fulltxt/RUG01/001/379/528/BHSL-RES-1255_2010_0001_AC.

pdf (15-11-2015); en ligne sur le site de la BSB http://reader.digitale-sammlungen.de/de/fs1/object/display/bsb10313841_00001.html (15-11-2015); en ligne sur Google Books <http://books.google.es/books?id=9uA7AAAacAAJ&pg=PT3&dq=meurier+1568&hl=es&sa=X&ei=cjglVOnWDoWV7AbLxYGQBA&ved=0CDUQ6AEwBA#v=onepage&q=meurier%201568&f=false> (22-06-2015).

1568. Gabriel Meurier. *COLOQVIOS FAMILIARES / MVY CONVENIENTES Y MAS / prouechosos de quantos salieron fasta agora, / para qualquiera qualidad de personas desseo-/sas de saber hablar y escribir Español y Fran-/ces. Por Gabriel Meurier. / La Tabla declara lo que el presente / Libro contiene y lleua. / A ANVERS. / Chez Iean Waesberge, sur le Cemitiere nôtre Dame, / à l'Escu de Flandres, sur le Marché des Toiles. / Auec Priuilege du Roy. / 1568. Anvers : Iean Waesberge. [suivi de] CONIVGACIONES, ARTE, / Y REGLAS MVY PROPRIAS, / Y NECESSARIAS PARA LOS QVE / quisieren deprender, Español y Frances. / Por Gabriel Meurier / A ANVERS. / Chez Iean Waesberge, sur le Cemitiere nôtre Dame, / à l'Escu de Flandres, sur le Marché des Toiles. / Auec Priuilege du Roy. / 1568. Anvers : Jan van Waesberghe.*

Même œuvre que la précédente, éditée conjointement avec un livre de dialogues. ÖNB 20924-A, en ligne également sur http://digital.onb.ac.at/OnbViewer/viewer.faces?doc=ABO_%2BZ165633203 (22-06-2015).

1586 [composée vers 1560, mais publiée en 1586]. Antonio del Corro. *REGLAS GRAMATICALES PARA APRENDER LA LENGVA ESPAÑOLA y Francesa, confiriendo la / vna con la otra, segun el orden de las partes de la oration Latinas. / Impresas en Oxford por Ioseph / Barnes, en el año de la salud. / M. D. LXXXVI. Oxford : Joseph Barnes.*

126 pages : préliminaires / table des matières / **prononciation de l'espagnol et du français (« De la prononciation del alphabeto Español y Frances », « De la diuision de las dichas Letras », « De los apostrophes », « De los Diphtongos »)** (1-16) / morphologie et syntaxe de l'espagnol et du français (17-123) / syntaxe proprement dite de l'espagnol et du français (123-126). Réédition fac-similée par Lidio Nieto, Madrid : Arco, 1988.

2. 2. XVII^e siècle

1620/1621. Juan Ángel de Sumarán. *DAS Neue / Sprachbuch. / Liure & instru-ction pour appren-/dre les langues. / Libro fundamenta-/le per le lingue. / Libro muy pro-/uechoso*

para apre[n-]/der las lenguas. / MONACHII, / Apud Viduam Bergianam. / M. D C. XXI.
Munich : veuve de Bergianus [Anna Berg].

645 pages : préliminaires / rudiments français (prononciation et morphologie pronomiale) pour Allemands (1-23) / rudiments italiens pour Allemands (25-43) / rudiments espagnols pour Allemands (45-65) / rudiments français pour Italiens (67-87) / rudiments espagnols pour Italiens (89-109) / rudiments italiens pour Français (111-126) / rudiments espagnols pour Français (127-144) / rudiments français pour Espanols (« **Breue principio y fundamento para los Espannoles que quieren aprender à leer y pronunciar la lengua Francesa. Compuesto por Iuan Angel de Sumaran Professor de lenguas de los estados de Bauiera anno 1620** » : [explications de lettres ou de digrammes sans ordre apparent], « **De las letras que se dexan en el leer, a saber de las Consonantes** », « **De los diphtongos improprios** », « **De los triphongos** ») (145-172) / rudiments italiens pour Espagnols (173-188) / morphologie verbale des quatre langues (190-293) / liste d'adverbes des quatre langues (294-319) / dialogues en quatre langues (320-495) / nomenclature en quatre langues (496-621) / liste de proverbes français (622-628) / liste de proverbes italiens (628-633) / liste de proverbes espagnols (633-639) / liste de proverbes allemands (639-645). ÖNB 65283-A, en ligne également sur http://digital.onb.ac.at/OnbViewer/viewer.faces?doc=ABO_%2BZ157412007 (22-06-2015).

1626. Juan Ángel de Sumarán. *JOANNIS ANGELI / A SVMARAN, / NOBILIS CANTABRI / THESAURVS / FVNDAMENTALIS, / QVINQUE LINGVARVM / HOC EST, / LIBER EX QVO VELVTI / CLIVITE CORNV COPIÆ / RECTISSIMA EAQVE FACILLIMA ME-/THODO, QVIDQVID AD PRONVNTIATIONEM, / nominum, iuxta ac verborum inflexionem, Dialogos item & pro-/uerbia, ac tandem ad ipsa quinq[ue]; totius Europæ primariarum / Linguarum videlicet Latinæ, Hispanicæ, Gallicæ, Italicæ, / & Germanicæ Fundamenta spectare potest, quasi / nullo negotio depromitur, & ad ocu-/lum demonstratur. / PARS PRIMA In gratiam omnium Nationum Compositus. / Cum gratia et priuilegio S. C. M. Et Serenissima Infanta Belgarum / Principissa; superiorum facultate. / INGOLSTADII. / Typis Wilhelmi Ederi / SUMPTIBUS AUCTORIS, / ANNO M. DC. XXVI. Ingolstadt: Wilhelm Eder. [Suivi de] *FLORILEGIUM / SEV LIBER, / IN QVO DIALO-/GI, NOMENCLATVRA, / EPITHETA, PROVERBIA, LATINE, ITA-/LICE, GALLICE, HISPANICE, ET GERMANICE / expressa, omniumq[ue]; totius Christiani orbis Academiarum, / Cathalogus, cum vberrimò, omnium quinq[ue]; Lingua-/ rum indice continentur. / PARS SECUNDA. / In gratiam, et vtilitatem studiosa iuuentutis, aliorumq[ue], /has linguas addicentium, de nouo editus et locupletatus. / Auctore / IOANNE ANGELO à Sumaran, Ser. Electo-/ris Bauarici, suorumque statuum, &**

Linguarum in alma / Electorali Vniuersitate Ingolstadiensi / Professore. / Cum gratia et priuilegio S. C. M. Et Serenissima Infanta Belgarum / Principissa, ad decennium, sumptibus Auctoris. / Ex Formis WILHELMI EDERI, Ingolstadii / Superiorum facultate. / ANNO M. DC. XXVI. Ingolstadt: Wilhelm Eder. [Suivi de] NOMENCLATVRA / OMNIUM RE-/RVM VOCES ET NO-/MINA QVINQVE DIVER-/SIS LINGVIS CON-/TINENS. / Pars Tertia / A IOANNE ANGELO / A SVMARAN IN ALMA ELE-/ctorali Vniuersitate Ingolstadiensi lin-/guarum Professore Ordinario. / In gratiam omnium Nationum Composita / Cum gratia et priuilegio S. C. M. Et Serenis-/sima Infanta Belgarum / Principissa, supe-/riorum Facultate. / INGOLSTADII, / Typis GREGORII HÆNLINI. / Impensis Auctoris, / ANNO M. DC. XXVI. Ingolstadt : Gregor Haenlin.

Œuvre présentant les mêmes contenus que la précédente, mais augmentée du latin et agencée en trois tomes. Après les rudiments italiens pour Espagnols, l'auteur a ajouté des rudiments allemands en latin, des rudiments allemands en espagnol, des rudiments espagnols en latin, des rudiments italiens en latin ; de plus, toutes les parties suivantes sont en cinq langues, et deux nouvelles sections apparaissent en fin d'ouvrage : des formules de salutation (« Epitheta ») et une liste des villes chrétiennes possédant une « academia ». BNE R/11832.

1624. Fray Diego de la Encarnación. *DE / GRAMMATICA / FRANCESSE, / EN / Hespagnol. III LIBROS. / DON BATHASAR / DE ZVNIGA. / Hijo del Marques de Mirabel Embaxador / del Rey Catholico en Francia. / por El P. Fr. DIEGO DE LA ENCARNACION, / Carmelita Descalzo, Valderano, Lector, de / Theologia. / Con Licencia y aprobacion de los / Superiores. / EN DOUAY, / en la Empronta de BALTHASAR / BELLERO, al Compas de Oro. / ANNO M. DC. XXIII. Douai : Balthazar Bellère. [suivi de] GRAMMAIRE / ESPAGNOLLE, / Expliquée en François, / DIVISEE EN / III. Liures. / par le R. P. DIEGUE DE / L'INCARNATION, Carme / deschaussé, Valderain, Professeur, / Theologien. / Auec licence & approbation des Superieurs. / A DOUAY, / a l'Imprimerie de BALTHAZAR / BELLERE, au Compas d'Or. / L'AN M. DC. XXIII. Douai : Balthazar Bellère.*

330 pages : préliminaires / Grammaire française : **prononciation du français** (« De las létras y de su pronunciación » : « De la Pronunciación de las létras Vocales », « De la Pronunciación de las consonántes », « De la Pronunciacion de los Diphtongos », « De las letras, que no se pronuncian », « De los Accentos ») (1-21) / morphologie du français (22-109) / syntaxe du français (110-140) / Grammaire espagnole en français (1-180). BNE R/11952 (en microfilm, R.MICRO/5834).

1635. Diego de Cisneros. <Faux-titre :> ARTE / DE GRAMMATICA / FRANCESA / EN ESPAÑOL / <Titre :> DE / GRAMMATICA / FRANCESA, / EN / Español. / TRES LIBROS. / A DON PEDRO PACHECO. / De los Consejos Supremos, de Casti-lla, y General Inquisicion, / &c. / POR EL LIC. DIEGO DE CISNEROS. / Sacerdote, y Teologo. / Segunda edicion. / Con licencia, y aprovacion de los Superiores. / EN MADRID, / En la Empronta del Reyno, / Año M. DC. XXXV. Madrid : Impronta del Reino.

Même œuvre que la précédente, sans la grammaire espagnole. La prononciation a subi quelques ajouts (1-26). BUCM BH FLL 11442, en ligne sur Google Books https://books.google.es/books?id=L1kaJ3fV1fEC&dq=de+gram%C3%A1tica+francesa+en+espa%C3%B1ol+cisneros&hl=es&source=gbs_navlinks_s (22-06-2015).

1626. Antoine Fabre. GRAMMAIRE / POUR APPRENDRE / LES LANGUES / ITALIENNE, FRANCOISE, ET ESPAGNOLE / Composee par le Reuerende Seigneur / ANTOINE FABRE / En la quelle se declairent amplement avec grand fa-cilité & propriété les parties de l'oraison, en / Francois, Italien, & Espagnol. / Enrichie d'obseruations et precéptes [sic] nécessaires, et / de claires, et parfaites reigles pour bien et corre-ctement prononcer et escrire les dictes langues. / Avec l'authorité & grand nombre de frases tirees des melleurs / autheurs & professeurs d'icelles. / Ayant adiouxte a la fin aucuns dialogues qui contiennent motz / aigus sententieux et facetieux et maniere de dire pour ceux / qui desirent faire voyaige. / Oeure tres nécessaires & de tres grande vilité aux historiens, Secretaires, & / traducteurs qui legitiment & avecqun vray sens & fondament [sic] / les veullent [sic] traduire, & apprendre. / All' Illustre [sic], & tres Reverend Père / LE PERE DON ORACE NORANDI / Abbe de Sainte Praxede, & procureur general / de la Congreg. de Vallombreuse à Rome. / A ROME, / Avec Licence des Superieurs. MDCXXVI / A instance di [sic] Dominique Sforzini a la Victoire en place Nauone. Rome : Domenico Sforzini [impr. Francesco Corbelletti].

276 pages, d'abord numérotées par feuillet, puis par page : préliminaires (1r) / prononciation et orthographe italiennes en latin (1v-6v) / prononciation italienne pour Français (7) / prononciation espagnole pour Français (8-10) / prononciation italienne pour Français (9, mauvaise pagination) / prononciation espagnole pour Français (10, mauvaise pagination) / prononciation française pour Italiens (11-12) / prononciation espagnole pour Italiens (13) / **prononciation du français pour Espagnols (« Introduction hespannola en la lengua francesa »)** (14-15) / prononciation italienne pour Espagnols (16) / morphologie des trois langues en français et en italien (17-169) / listes d'adverbes en trois langues (169-198) / listes de prépositions en trois langues (198-203) / listes d'interjections en trois langues (203-205) / listes de conjonctions en trois langues (206-217) /

prononciation italienne en français et en italien (218-219) / dialogue en trois langues (220-232) / dialogues en trois langues (1-40). UBG rug01:001751582, en ligne sur Google Books <http://books.google.be/books?id=u1ETAAAAQAAJ&printsec=frontcover&hl=es#v=onepage&q&f=false> (22-06-2015).

1627. <Faux-titre :> *TRES VTILE / GRAMMAIRE / POVR APPRENDRE / Les Langues / FRANÇOISE, ITALIENNE, / ET ESPAGNOLE* / <Titre :> le même qu'en 1626, mais en trois langues. Venise : Giovanni Guerigli.

Même contenu, organisé légèrement différemment ; la prononciation du français pour Espagnols n'a pas changé. Cela vaut également pour toutes les éditions postérieures citées par Mandich (2000 : 593) : 1628, 1637, 1646, 1649. 1656, 1664, 1664. ÖNB 73.K.37, en ligne sur Google Books https://books.google.es/books?id=FexMAAAAcAAJ&dq=Grammaire+pour+apprendre+les+langues+Fran%3%A7oise,+Italienne,+et+Espagnole.&hl=es&source=gbs_navlinks_s (22-06-2015).

1642. *DICTIO-/NARIO CAS-/TELLANO. / AL EXCELENTISSIMO / Señor Marques de Brezè / Mariscal de Francia, &c. / Visorey, y Capitan General por su Magestad Christianissima en Catalnña [sic], / Rossellon, y Cer-/daña. || DICTIO-/NAIRE FRAN-/ÇOIS. / A [sic] TRES EXCELLENT / Seigneur Marquis de Brezè, / Mareschal de France, etc. / Viceroy, et Capitaine General pour sa Maiesté tres Chrestienne en Catalogne, / Rossillon, et Cer-/dagne. || DICTIO-/NARI CA-/TALA. / AL EXCELLENTISSIM / Senyor Marques de Brezè, / Mariscal de França, &c. / Virrey, y Capità General / per sa Magestat Christia-/nissima en Catalunya, / Rosselo, y Cer-/danya. / AB LLICENCIA, Y PRIVILEGI. / En Barcelona : En casa de PERE LACAVALLERIA, Any 1642. / Venense en la mateixa Estampa. Barcelone : Pere Lacavalleria.*

Nous pourrions consigner le "dictionnaire" imprimé par P. Lacavalleria comme simple réédition du vocabulaire de Berlaimont, de même que Pablo Núñez (2010, tome 1 : 140, 172) et d'autres avant lui⁸³ ; cependant Lacavalleria ajoute le catalan (original) et il plagie un Berlaimont appartenant à une autre branche (celle des vocabulaires comportant de six à huit langues) que celle que nous avons exposée plus haut. Ainsi, sa partie de prononciation est celle de Meurier et non pas la primitive de 1527, sans compter que sa traduction est différente de celle de Sotomayor. Tout ceci nous incite à le considérer comme une œuvre à part, sans pour autant remettre en question sa condition de réédition d'un Berlaimont.

229 pages, numérotées par feuillets avec huit pages d'intervalles non numérotés entre chaque groupe de lettres (de A4v à Br par exemple, c'est un format in-16) : préliminaires propres / préliminaires de la série des Berlaimont, traduits au catalan / dialogues en trois

⁸³ Voir, entre autres, Martín Gamero (1961 : 61).

langues / modèles de lettres en trois langues / prologue du deuxième livre / vocabulaire en trois langues / morphologie verbale en trois langues / **prononciation du français pour Espagnols** (« **Siguese vn pequeño tratado muy propio, y necessario por los que dessean saber, entender, y hablar Frances, Castellano, y Catalan** » : « **De la Pronvnciacion Francesa** », « **De las letras del Alphabeto y de la diuersidad de sus sonos** », « **Breue instruccion para saber leer Frances** », « **De las letras que reciben Apostrofe** ») / morphologie française de l'article, du pronom, de l'adjectif, du nom / prononciation de l'espagnol. BL 013907804, en ligne sur Google Books https://books.google.es/books?id=IH4CAAAAQAAJ&dq=diccionario+catellano+lacavalleria+1642&hl=es&source=gbs_navlinks_s (22-06-2015).

1647. Barcelone : Antoni Lacavalleria.

Biblioteca Pública Episcopal del Seminari de Barcelona 80259.

1647. *GRAMMATICA / CON REGLAS MVY PRO-/uechosas, y necessarias para apren-/der a leer, y escriuir la lengua Francesa, / conferida con la Castellana. /. CON VN ESTILO DE ESCRIVIR, / hablar, y pronunciar las dos lenguas, el / Frances en Castellano, y el Castella-/no en Frances. / A la fin va vna Egloga, y otras cosas en las dos / lenguas, no menos prouechosas para qual-/quier que entrambas lenguas / quisiere deprender. / Con licencia, en Barcelona: Por Antonio / Lacaualleria, Año 1647.* Barcelone : Antoni Lacavalleria.

138 pages non numérotées : préliminaires ; **prononciation du français** (« **Estilo para bien leer y hablar la lengua Francesa** ») / prononciation de l'espagnol ; morphologie verbale du français et de l'espagnol / **prononciation du français** (« **Siguese vn pequeño tratado vtil, y muy necesario para los que dessea[n] hablar, y leer la lengua Francesa y Española** ») : « **Pronunciacion Francesa** », « **Letras alphabeticas y diuersidad de sus sonos** », « **Breue instruccion para saber bien leer el Frances** », « **Letras recibientes apostropho** ») / morphologie française de l'article, du pronom, de l'adjectif, du nom / prononciation de l'espagnol / étymologie de l'espagnol / morphologie nominale de l'espagnol / morphologie du français et de l'espagnol / liste d'adverbes, de prépositions, de nombres, d'expressions de temps / dialogues et modèles de lettres en français et en espagnol. BNE R/19340.

1672. [Pierre-Paul Billet]. *ARTE/ PARA APRENDER / facilmente, y en poco tiempo / A LEER, ESCRIVIR, / y hablar la Lengua Francesa, / POR DON P. B. MAESTRO / DE LENGVAS. / EN LEON / de Francia, / A costa de PEDRO BURGEA / Mercader de libros en Madrid, / Año 1672.* Lyon : Pierre Bourgeat.

92 pages : préliminaires / **prononciation** (« **De la pronunciacion de las Letras** », « **De los ditongos** », « **De los tritongos** », « **Del apostrofe** ») (1-24) / morphologie (24-84) /

syntaxe (84-92). BC 43-12-C 5/15, en ligne sur Google Books https://books.google.es/books?id=g9bXjxmP0_EC&dq=arte+para+aprender+fa+cilment+la+lengua+francesa&hl=es&source=gbs_navlinks_s (15-11-2015), BNE 2/36559.

1673. Pierre-Paul Billet. *GRAMATICA FRANCESA, / DIVIDIDA EN DOS PARTES. / LA PRIMERA CONTIENE LOS / primeros rudimentos con observaciones cu-/riosissimas sobre las partes de la / Oracion. / LA SEGUNDA COMPREHENDE VN / tratado muy por extenso de la Oracion, ô cons-/trucion; con vn Paralelo de la eloquencia / Española, y Francesa; y Francesa / y Española. / CON VN ARTE POETICA, O BREVE / compendio de la Poesia Francesa, vtilissimo / para aprender à conocer los ver-/sos, y à componerlos. / DEDICADA / A LA EXCELENTISSIMA SEÑORA / la señora Doña Maria Petronila Niño de Guzman[n], / Porras, Enriquez, Sotomayor y Muxica, Condesa / de Villavmbrosa, y de Castronuevo, Marquesa de / Quintana, señora de las Villas de Vrria, Na-/bianos, Santo Tomé. Portonobo y sus / jurisdicciones y Feligresias. / POR SV AVTOR D. PEDRO PABLO / Billet, Parisiense. / En Zaragoza. Año de M. DC. LXXIII. Saragosse : s. i.*

347 pages : préliminaires / **prononciation** (« De las letras en general », « De las vocales », « De las consonantes », « Observacion sobre la vnion de algunas letras, y algunas reglas generales vtilisimas para leer, y pronunciar », « De los ditongos », « De los tritongos ») (1r-13r) / morphologie (13r-64v) / syntaxe (65r-100v) / liste alphabétique de locutions espagnol-français (101r-122r) et français-espagnol (123r-145v) / traité de poésie (146r-174r) contenant, entre autres, des **indications sur la lecture/prononciation** (« De algunas reglas necessarissimas para nuestra versificacion », « De algunas voces en cuyo numero de sylabas puede auer duda », « De los consonantes », « Que los consonantes consisten en el sonido, y no en la ortographia ») / table des matières et un sonnet. BNE 3/47623.

1688. *GRAMATICA / FRANCESA, / DIVIDIDA EN TRES PARTES. / LA PRIMERA. / CONTIENE LOS PRIMEROS RVDIMENTOS, / con observaciones curiosissimas sobre las partes de la / oracion, y nueuamente añadidas. / LA SEGUNDA. / COMPREHENDE VN TRATADO MVY POR EXTEN-/so de la oracion, ô construccion, mas amplio que el de la pri-/mera Ediccion [sic], con vn Paralelo de la Eloquencia Española, y / Francesa, y Francesa, y Española; aumentado de mas de / vna tercia parte en esta segunda Edicion, de las / expresiones mas cortesanas de el Idio-/ma Frances. / LA TERCERA. / CONTIENE VN ARTE POETICA, O BREVE COM-/pendio de la Poesia Francesa, vtilissimo para aprender a / conocer, y medir los versos, y à componerlos. / DEDICADA AL CVRIOSO. / Con vna Dissertacion Critica, sobre vna Cartilla, que con / nombre de Arte, sacò a luz el Señor Iuan Pedro Iaròn. / SV AVTOR D. PEDRO PABLO*

BILLET, PARISENSE. / Con Priuilegio, en Madrid, en la Imprenta de Bernardo de Villa-/Diego. Año de M. DC. LXXXVIII. / A costa de Florian Anisson, Familiar de el Santo Oficio, y Mercader / de libros. Vendese en su casa, en la Calle de las Carretas. Madrid : Florián Anisón [impr. Bernardo de Villa-Diego].

Contenu pratiquement identique à celui de la première édition en ce qui concerne la prononciation. **Il faut y ajouter cependant la « Dissertacion critica » dotée d'une pagination propre (1-32) dans laquelle sont traités certains points de prononciation.** BUCM BH FLL 25918, en ligne sur Google Books http://books.google.es/books/ucm?vid=UCM5327109159&printsec=frontcover&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false (22-06-2015).

Sans date d'impression. Anvers : Henrico et Cornelio Verdussen.

Même contenu, mais sans la troisième partie (le traité de poésie). ÖNB 73.M.107, en ligne sur Google Books <http://books.google.es/books?id=uw5NAAAACAAJ&printsec=frontcover&hl=es#v=onepage&q&f=false> (22-06-2015).

1708. Madrid : Florián Anisón [impr. Juan Garcia Infanzón].

En ce qui concerne la prononciation, même contenu que l'édition de 1688. Une « Adicion » (pp. 169-200) sur la conjugaison de l'espagnol a été ajoutée. BUCM BH FLL 25917, en ligne sur Google Books http://books.google.es/books?id=OvJ2hWAOLBoC&dq=gramatica+francesa+dividida+en+tres+partes+1708&hl=es&source=gbs_navlinks_s (22-06-2015).

Éditions dont nous n'avons pas retrouvé la trace : 1693 (Supiot, 1996b : 315), 1698 (Supiot, 1996b : 315), 1707 (Supiot, 1996b : 315), 1718 (Niederehe, 2005 : 45).

1688. Jean-Pierre Jaron. *ARTE NVEVAMENTE COM-/puesto de la Lengua France-/sa por la Española, / Segun la nueva Correccion de / Richelet. Donde se trata de la Pronun-/ciacion, y de sus Elementos, de / el modo de escribir, de decli-/nar, y conjugar, con algunas / locuciones de las que mas / se vsan. / POR IVAN PEDRO IARON. / Y le dedica à Nuestra Señora del CARMEN. / CON PRIVILEGIO / EN MADRID : Por Lucas Antonio de Bedmar, y / Baldivia, Impressor del Reyno, en la Calle de los / Preciados. Año M. DC. LXXXVIII. Madrid : Lucas Antonio de Bedmar y Baldivia.*

85 pages : préliminaires / **prononciation** (« De las cinco vocales, que son el fundamento de este Arte », « De los Digtongos [sic] », « De los Tritongos », « Del Apostrofe ») (1r-8r) / morphologie et syntaxe (8r-43r) / liste d'expressions de temps (43r) / liste de nombres (43v-44v). BUCM BH FLL 11972, en ligne sur Google Books http://books.google.es/books/ucm?vid=UCM532530421X&printsec=frontcover&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false (22-06-2015).

2. 3. XVIII^e siècle

Fin du XVII^e-début du XVIII^e siècle. Manuscrit anonyme. *Methode aisée / Pour bien apprendre / La Langue / Françoise.*

134 pages : morphologie en français (1-108) / **prononciation en espagnol** (« **De la pronunciacion de las Vocales** », « **De las Consonantes** », « **Observacion sobre la union de algunas letras g[e]n[er]ales utilissimas para leer y pronunciar** », « **De los ditongos** », « **De los Tritongos** ») (117-134) / table des matières. BNE Mss. 7869.

Début du XVIII^e siècle ? Mateo Francisco Guigou. *NVEVO METODO. / PARA APRENDER EN BREVE TIEMPO / à hablar, leer, y escribir la Lengua Francesa / con toda propiedad. / SV AVTOR / El Doct. D. Matheo Francisco Guigou, Presbytero; y Abogado de los / Reales Consejos de su Magestad. [dernière page] CONLICENCIA. / Hallaràse en la Calle de Toledo en la Libreria de / Francisco Rodriguez ; y en las Gradadas de San / Phelipe, en el Puesto de Fran-/cisco Fabregas. S. l. : s. i.*

8 pages : préliminaires (1-2) / **prononciation** (« **De la pronunciacion Francesa** ») (2-3) / morphologie (3-6) / syntaxe (7-8). M-RAE RM VAR-434, BNE 3/33206(16). L'exmpleaire de la BNE ne dispose pas des informations inscrites sur la dernière page de celui de la RAE. La seule mention que l'on y trouve est le texte « Con licencia ».

1707. Abdón Senén Guilla Rubí. *FORMA GRAMATICAL, / LA QVAL CONTIENE / el modo como se ha de apren-/der à leer, y hablar la lengua / Francesa. / COMPVESTA POR DON / Abdon Sennen Guilla Rubi, / natural de Perpiñan, Condado / de Rossellon. / DEDICALA A SV AFECTO / Al señor Don Joseph de Grimaldo, / Cavallero del Orden de Santiago, / Gentilhombre de la Camara de su Ma-/jestad, y Secretario del Despacho / Vniversal, por lo que mira / à Guerra. / Con Privilegio : En Madrid : En la Impre[n]ta / de Agustin Fernandez. Año 1707. Madrid : Agustín Fernández.*

127 pages : préliminaires / **prononciation** («**Primera parte la qual contiene el modo de la pronunciacion de diphtongos, y tritongos, juntamente con la observación que se debe tener para pronunciar bien las letras vocales, y consonantes en general** » : « **Primera** », « **Segunda** », « **Tritongos** », « **Compendio, que comprehende en breve la pronunciacion Francesa, para los que no querràn detenerse en las reglas de las letras vocales, y consonantes, que noto mas adelante** », « **Acento** », « **Apostrofo** », [oubli de l'auteur : pas d'intitulé de section sur les voyelles, qui existe cependant] « **Consonantes** ») (1-13) / morphologie et un peu de syntaxe (14-113) / liste de locutions (113-115) / nomenclature (115-127) / table des matières (128). BNE 3/37228.

1714. Jean de Vayrac. *EL ARTE / FRANÇES. / EN QUE VAN PUESTAS LAS REGLAS / mas açertadas sobre todas las Partes de la / Oracion, para aprehender facilmente, y / con brevedad à leer, pronunciar, escribir, / y hablar la Lengua Françesa segun las / Decisiones de la Academia Françesa, el / uso de la Corte, y el Dictamen de los mas / celebres Gramaticos. / Con un Tratado de la Poesia en favor de los que / se quisieren dedicar a conoçer los Versos, y à / componerlos ; otro de los Tratamientos que se / usan en Francia, y un Formulario para escri-/vir Cartas. / Por el ABAD DE VAYRAC. / Dedicalo al Excelentissimo Señor Duque / de Escalona. / TOMO PRIMERO / EN PARIS, / por PEDRO VITTE, Mercader de Libros en / la calle de Santiago, frente a frente de la / calle de la Pargamineria, à la Insignia / del Angel de la Guardia. / Año de M. D. CC. XIII. / CON APROBACION, Y PRIVILEGIO REAL.* [Le second tome possède exactement la même page de titre]. Paris : Pierre Witte.

994 pages : Tome 1, 489 pages : préliminaires (« **Advertencia importantissima tocante al modo de escribir, y pronunciar algunas letras** ») (i-xxxvi) / **prononciation** (« **Del numero, division, y prononciacion de las letras** », « **De la prononciacion de la letra a con el uso de los tres accentos agudo, grave, y circunflexo** », « **Reglas para distinguir la letra a breve, y larga** », « **Reglas para la prononciacion de la e** », « **La e femenina** », « **Prononciacion de la é abierta** », « **E delante de em, y en** », « **Prononciacion de la i** », **Prononciacion de la o** », « **Prononciacion de la letra u** », « **Prononciacion de las consonantes** », « **Observaciones sobre los Diphtongos** », « **Prononciacion de la &** », « **Observaciones sobre los Accentos** », « **Observaciones sobre el Razguillo** », « **Observaciones sobre la Elision** », « **Observaciones de los dos puntos que se ponen algunas letras** », « **Observaciones sobre las letres Capitales** », « **Observaciones sobre la puntuacion Françesa** », « **Tratado de la ortografia Françesa, en que se resuelven los argumentos de los Estrangeros, que se espantan al ver que la Lengua Françesa se escribe de un modo, y se pronuncia de otro** ») (1-167) / **morphologie (avec certaines indications de prononciation)** (168-453) / table des matieres du tome 1 / Tome 2, 505 pages : **syntaxe** (453-896) / **traité de poésie (avec certaines indications de prononciation)** (897-937) / **formules de courtoisie et modèles de lettres** (938-958) / table des matières du tome 2 (959-964). BUS 68/22.

1728. Francisco de la Torre y Ocón. *NUEVO METHODO, / BREVE, VTIL, / Y NECESSARIO / PARA APRENDER A ESCRIBIR, / entender, y pronunciar las dos / principales Lenguas, Espa-/ñola, y Francesa. / DIVIDIDO EN DOS GRAMMATICAS, / vna Francesa explicada en Español, otra / Española explicada en Francès. / OBRA POSTHUMA DEL DOCTOR DON / Francisco de la Torre y Ocón, Presbitero Capellan / del Real, y Supremo Consejo de las Indias ; Ministro / Titular, y Traductor de Lenguas de la / Santa Suprema, y General / Inquisicion. / LA DEDICA / Al Principe nuestro Señor. / CON PRIVILEGIO / EN MADRID. En la Imprenta de Juan*

de Ariztia ; se hallará en / su casa, en la Calle de Alcalà, año de 1728. Madrid : Juan de Ariztia.

378 pages : préliminaires / Grammaire française en espagnol : présentation de la grammaire (1) / **prononciation (« Del alfabeto ; del sonido de las letras en sí solas ; de quando, y como se deben pronunciar en la composicion ; y diphtongos de la Lengua Francesa » : « Del alfabeto y sonido de las letras separadas de la composicion », « De quando, y como se deben pronunciar las letras en la composicion, y quando no », « De los diphtongos de la lengua Francesa »)** (2-31) / morphologie (32-144) / syntaxe (144-173) / **prononciation (« advertencia sobre la letra H », « Advertencia sobre la S »)** (173-190) / grammaire espagnole en français (191-360). BAB GOd 209, en ligne sur Google Books http://books.google.es/books?id=4hUtS34LtA8C&dq=Nuevo+Methodo+breve,+vtil,+y+necesario+para +aprender+a+es&hl=es&source=gbs_navlinks_s (22-06-2015).

1728. Antoine Courville. *EXPLICACION / DE LA GRAMATICA FRANCESA, / con el mas facil, y breve modo de enten-/der, y comprehender la Lengua / Francesa. / DIVIDIDA EN TRES PARTES. / LA PRIMERA, TRATA DE LAS / Letras, y su pronunciacion, de los / Ditongos, y Tritongos, y union / de ellas. / LA SEGUNDA, CONTIENE TODA / la explicacion de la Gramatica. / LA TERCERA, COMPREHENDE / los Adverbios, compuestos en Frases / por Alfabeto. / DEDICADO / AL EXCELENTISSIMO SEÑOR / Duque de Ossuna. / SU AUTOR / DON ANTONIO COURVILLE, / Professor de Lenguas en esta Corte. / CON PRIVILEGIO. / En Madrid : Por Domingo Fernandez, / Año de 1728. / Se hallará en la Libreria de Manuel de la / Parte, en la Calle de la Cruz, y en la Libreria / de Juan Moreno, en la Puerta del Sol.* Madrid : Domingo Fernández.

83 pages : préliminaires / **prononciation (« Advertencias para el mas facil, y breve modo de comprehender la Lengua Francesa » : « De los Ditongos », « De los Tritongos », « Union de letras, que mudan en la pronunciacion »)** (1-10) / grammaire générale (10- 12) / morphologie (12-50) / liste de phrases comportant un adverbe (51-83) / table des matières. BNE 3/5054.

D'après Suárez Gómez, Courville est également l'auteur du *Papel nuevo tocante a la mayor perfección de hablar la Lengua Francesa*, publié en 1745 à Salamanque par Eugenio García de Honorato. Suárez Gómez (2004 : 122) prétend que cette œuvre ne contient que « unas cuantas reglas para el régimen de los verbos y una pequeña nomenclatura ». Elle est introuvable.

1728. José Núñez de Prado. *GRAMMATICA / DE LA LENGUA FRANCESA. / DISPUESTA PARA EL VSO DEL REAL / Seminario de Nobles. / POR / EL PADRE JOSEPH / Nuñez de Prado, de la Com-/pañia de Jesus. / Año 1728. / CON PRIVILEGIO. / En Madrid : Por Alonso Balvàs.*
Madrid : Alonso Balvàs.

298 pages : préliminaires / **prononciation** (« **De la prononciacion y Ortographia** » : « **De la prononciacion** » : « **Pronunciacion, y sonido de las vocales separadas** », « **Pronunciacion, y sonido de dos vocales consecutivas en una misma diction** », « **Pronunciacion de tres vocales consecutivas en una misma diction** », « **Pronunciacion de las Consonantes** », « **De otras observaciones sobre la prononciacion** », « **De la cantidad de las syllabas** », « **De la orthographia francesa** » : « **De los acentos** », « **Del apostrofe** », « **De la puntuacion** ») (1-57) / morphologie (57-145) / syntaxe et liste d'expressions et locutions (145-298) / table des matières. BUCM BH FLL 26286, en ligne sur Google books http://books.google.es/books/ucm?vid=UCM5323781039&printsec=frontcover&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false (22-06-2015).

1743. Madrid : Manuel Fernández.

BNE 2/4080, en ligne sur la BDH <http://bdh-rd.bne.es/viewer.vm?id=0000075664&page=1> (22-06-2015).

1756. Madrid : Veuve de Manuel Fernández.

BNE 3 / 4415, en ligne sur la BDH <http://bdh-rd.bne.es/viewer.vm?id=0000175695&page=1> (22-06-2015).

1760. Madrid : Veuve de Manuel Fernández et Conseil Suprême de l'Inquisition.

BNE 2/20234, en ligne sur la BDH <http://bdh-rd.bne.es/viewer.vm?id=0000115117&page=1> (22-06-2015).

1764. Madrid : Veuve de Manuel Fernández et Conseil Suprême de l'Inquisition.

BAB GOd 64, en ligne sur Google Books https://books.google.es/books?id=Dx7ow7hjuE4C&dq=N%C3%BA%C3%B1ez+de+Prado+1764&hl=es&source=gbs_navlinks_s (22-06-2015).

1764. Madrid : Real Compañía de Impresores y Mercaderes de libros del Reino [impr. Juan de San Martín].

BUG BHR/A-039-28.

1769. Madrid : Pantaleón Aznar.

BNE 3/31892, en ligne sur la BDH <http://bdh-rd.bne.es/viewer.vm?id=0000094253&page=1> (22-06-2015).

1791. *GRAMATICA / DE LA LENGUA / FRANCESA, / DISPUESTA / POR EL P. JOSEF NUÑEZ / de Prado, de la extinguida / Compañía de Jesus. / CON LICENCIA: / En Madrid: Por Don Blas Román. / Año de M.DCC.XCI. / Á costa de la Real Compañía de*

Impresores / y Libreros del Reyno. Madrid : Real Compañía de Impresores y Libreros del Reino [impr. Blas Román].

BUCM BH DER 8724, en ligne sur Google Books
<http://books.google.es/books?id=pTAyGCOEVPQC&printsec=frontcover&hl=es#v=onepage&q&f=false> (22-06-2015).

Éditions dont nous n'avons pas retrouvé la trace : 1736 (Niederehe, 2005 : 91), 1798 (Niederehe, 2005 : 308).

1745. Antoine Galmace. *ADICIONES / A LA / GRAMATICA / FRANCESA, / QUE COMPUSO EL R. P. NUÑEZ, / para el uso de los Cavalleros del / Seminario de Nobles, / CON QUE BREVEMENTE SE PUEDE / leer, entender, y hablar perfectamente el Idioma / Francès, sin auxilio de Maestro. / DISPUESTAS / POR ANTONIO GALMACE / Maestro de Idioma / Francès en esta Corte. / QUIEN LAS DEDICA / AL MUY ILUSTRE SEÑOR / Don Francisco Miguèl de Goyeneche, Cavallero / del Orden de Santiago, Conde de Saceda, / Gentil hombre de Camara / de S. M. &c. / CON PRIVILEGIO. En Madrid, año de 1745.* Madrid : s. n.

80 pages : préliminaires / **prononciation** (« De la prononciacion, y sonido de las vocales separadas », « De la prononciacion, y sonido de dos vocales consecutivas en una misma diction », « Prononciacion, y sonido de tres vocales consecutivas en una misma diction », « Prononciacion, y sonido de las consonantes », « De otras observaciones sobre la prononciacion », « De la orthographia francesa » : « De los acentos », « Del apostrofe », « De la puntuacion », « Demonstracion practica de todas las reglas antecedentes », « Dialogos muy curiosos en seis Capítulos ») (1-80).
BUCM BH FLL 26306, en ligne sur Google Books
http://books.google.es/books?id=jwvA-XinvuC&dq=adiciones+a+la+gramatica&hl=es&source=gbs_navlinks_s (22-06-2015).

1747. Juan Enrique Le Gallois de Grimarest. <Faux-titre :> *NUEVA / GRAMATICA / FRANCESA* <Titre :> *NUEVA / GRAMATICA / FRANCESA / CON UN NUEVO METHODO PARA / aprender à pronunciar. / COMPUESTA / POR EL THENIENTE CORONEL / DON JUAN ENRIQUE LE GALLOIS / de GRIMAREST Parisiense, Ingeniero en Gefè / de los Exercitos, Plazas, y Fronteras / de su Magestad. / TOMO PRIMERO / Dia 9. de Julio Año 1747. / En Pamplona, por los HEREDEROS de Martinez / Impressores de su Ilustrissima.* [Le second tome possède exactement la même page de titre]. Pampelune : Herederos de Martinez.

654 pages : préliminaires (**indications de prononciation dans « Advertencias »**) / **prononciation** (« Del uso, y de la prononciacion de las letras, y diphtongos. » : « De las vocales, y diphtongos », « De los acentos », « A », « E », « I vocal », « O », « U vocal », « Y », « B », « C », « CH », « D », « F », « G », « H », « J consonante », « K »,

« L », « M y N », « P », « PH », « Q », « R », « S », « T », « V consonante », « X », « Z ») (1-54) / morphologie et un peu de syntaxe, avec quelques explications éparées de prononciation (exemples transcrits selon un système de prononciation figurée jusqu'à la page 187) (55-525) / liste d'expressions (525-621) / liste de proverbes (621-631) / critique du système de prononciation figurée de Galmace (632-638) / 19 histoires (la première transcrite selon un système de prononciation figurée) (638-654). BNE 3/49566.

1748. Antoine Galmace. *LLAVE / NUEVA, Y UNIVERSAL, / PARA APRENDER CON BREVEDAD, / Y PERFECCION / LA LENGUA FRANCESA, / SIN AUXILIO DE MAESTRO, / QUE PROCEDE POR TODAS / las partes de la oracion, añadiendo frasses para / la inteligencia del uso de ellas, adornada de una / Recopilacion de los Verbos, y Terminos mas ne-/cessarios, pertenecientes à diversas Artes, y Facul-/tades; y acaba con un Dialogo muy gus-/toso, y abundante. / DISPUESTA EN TRES COLUNAS. / La I. muestra la voz Española. / La II. la Francesa Escrita. / La III. la misma Pronunciada. / SU AUTOR / MONSIEUR ANTONIO GALMACE, / Professor de Philosophia, y Theologia en la Universidad / de Paris, y Maestro del Idioma Francès / en esta Corte. / CON PRIVILEGIO. / EN MADRID : En la Oficina de Gabrièl Ramirez, Criado de la / Reyna Viuda nuestra Señora. Año de 1748. / Se hallarà en casa de su Autor, frente del Colegio Imperial : y en el Puesto de Sebastian Gutierrez Monge, Gradas de San Phelipe el Real. Madrid : Gabriel Ramírez.*

345 pages : préliminaires / morphologie et un peu de syntaxe (1-213) / liste d'expression et de tours idiomatiques (213-245) / nomenclature (245-285) / dialogue (286-329) / critique de certaines grammaires de français, surtout celle de Grimarest (329-345) / correction de certaines erreurs présentes dans les *Adiciones de 1745* (345) / table des matières (346-348). Cette œuvre fait partie de notre corpus non seulement pour les parties signalées en gras, mais encore parce que tous les exemples, la nomenclature et le dialogue sont transcrits selon un système de prononciation figurée. BUCM BH DER 10882, en ligne sur Google Books http://books.google.es/books/ucm?vid=UCM5319062427&printsec=frontcover&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false (22-06-2015).

1753 (2^e édition parisienne). *LLAVE / NUEVA, Y UNIVERSAL, / PARA APRENDER CON BREVEDAD, / Y PERFECCION / LA LENGUA FRANCESA, / SIN AUXILIO DE MAESTRO, / QUE procede por todas las partes de la oracion, añ-/diendo frasses para / la inteligencia del uso de ellas, / adornada de una Recopilacion de los Verbos, y Terminos mas necesarios, pertenecientes à diversas Artes, / y Facultades, y acaba con un Dialogo muy gustoso, / y abundante. / DISPUESTA EN TRES COLUNAS. La I. muestra la voz Española. / La II. Francesa Escrita [sic]. / La III. la misma*

pronunciada. / SU AUTOR / MONSIEUR ANTONIO GALMACE, / Professor de Philosophia, y Theologia en la Universidad / de París, y Maestro del Idioma Francès en esta / Corte, nuevamente añadido y corregido. / CON PRIVILEGIO. / En París año 1753. [Suivi de] ADICIONES / A LA / GRAMATICA / FRANCESA, / QUE COMPUSO EL R. P. NUÑEZ, / para el uso de los Cavalleros del / Seminario de Nobles, / CON QUE BREVEMENTE SE PUEDE LEER, / entender, y hablar perfectamente el Idioma / Francès, sin auxilio de Maestro : / DISPUESTAS / POR ANTONIO GALMACE / Maestro de Idioma / Francès en esta Corte, / QUIEN LAS DEDICA / AL MUY ILUSTRE SEÑOR / Don Francisco Miguèl de Goyeneche, / Cavallero del Orden de Santiago, Con-/de de Saceda, Gentil-hombre de / Camara / de S. M. &. / CON PRIVILEGIO. / En París año 1753. Paris : s. n.

Ce sont les œuvres de 1745 et de 1748 publiées dans un même volume, sans aucun changement. BUS 276/62.

1754 (2^e édition madrilène). *LLAVE NUEVA, / Y UNIVERSAL / PARA APRENDER CON BREVEDAD, Y PERFECCION / LA LENGUA FRANCESA. / DIVIDIDA EN DOS PARTES. / LA PRIMERA CONTIENE LAS ADDICIONES A LA GRAMMATIC A / Francesa del Rmo. P. Nuñez; esto es, las reglas generales de la pronun-/ciacion, y Orthographia Francesa, con estilo mucho mas elevado, / mas sublime, y mas en orden que antes. La segunda procede por / todas las partes de la oracion, añadiendo phrasses para la inteligencia / del uso de ellas, adornadas de una recopilacion de los verbos, y / terminos mas necessarios, pertenecientes à diversas Artes, y Faculta-/des, y acaba con un Dialogo muy gustoso, / y abundante. / DISPUESTA EN TRES COLUMNAS. / La primera muestra la voz Epañola. / La segunda la Francesa escrita. / La tercera la misma pronunicada. / SU AUTOR / DON ANTONIO GALMACE, PROFESSOR DE PHILOSOPHIA, / y Sagrada Theologia en la Universidad de París, Escritor Público / Academico de la Real Academia de nuestra Señora de la Esperanza, / y Maestro de Lengua Francesa en esta Corte. / SEGUNDA EDICION. / REVISTA, CORREGIDA CON EXTREMO CUIDADO, / y considerablemente aumentada. / Con Privilegio : En Madrid, en la Imprenta d Joachin Ibarra, / calle de las Urofas. / Se hallarà en Casa de Sebastiàn de Araujo, Mercader de Libros en la / Puerta del Sol. Madrid : Joaquín Ibarra.*

Véritable seconde édition. La partie de prononciation a quelque peu changé dans l'organisation et les transcriptions (même si les principaux changements avaient déjà eu lieu dans la *Llave nueva* de 1748), mais surtout dans les contenus, entre autres les concepts de voyelle nasale et de diphtongue. 400 pages : préliminaires / **prononciation** (« **De**

voces, y sílabas en general », « De las letras vocales », « De las vocales compuestas », « De las vocales nasales », « De los diptongos », « De los diptongos simples », « De los diptongos compuestos », « De los diptongos nasales », « De las consonantes », « De las consonantes duplicadas », « De las consonantes finales », « De otras observaciones sobre la pronunciación », « De la orthographia francesa » : « De los acentos », « Del apostrophe », « De la puntuación », « Demonstración práctica de todas las reglas antecedentes », « Diálogos muy curiosos en seis Capítulos ») (1-64) / pour le reste de l'œuvre, même organisation et même contenu que dans la *Llave nueva* de 1748, mais avec les deux dernières parties en moins (la critique de certaines grammaires de français et la correction de certaines erreurs présentes dans les *Adiciones* de 1745) (65-400). BNE 3/3775, en ligne sur la BDH <http://bdh-rd.bne.es/viewer.vm?id=0000094220&page=1> (22-06-2015).

1764 (3^e édition madrilène). Madrid : Compañía de Impresores y Mercaderes de Libros del Reino [impr. Antonio Pérez de Soto].

BNE 3/50072, en ligne sur la BDH <http://bdh-rd.bne.es/viewer.vm?id=0000152662&page=1> (22-06-2015).

1767 (3^e édition parisienne). <Faux-titre :> *NOUVELLE / GRAMMAIRE / UNIVERSELLE / ESPAGNOLE ET FRANÇOISE, / Au moyen de laquelle un ESPAGNOL peut apprendre / en peu de tems & en perfection / LA LANGUE FRANÇOISE; / composée / PAR M^R. ANTOINE GALMACES, / & augmentée des Additions / DU R^{END}. P. NUÑEZ / <Titre :> *LLAVE NUEVA / Y UNIVERSAL / PARA APRENDER CON BREVEDAD / Y PERFECCION / LA LENGUA FRANCESA. / DIVIDIDA EN DOS PARTES. / LA PRIMERA CONTIENE LAS ADDICIONES / à la Grammatica Francesa del Rmo. P. Nuñez; esto es, la [sic] / reglas generales de la pronunciación, y orthographia Francesa, con estilos [sic] / mucho mas elevado, mas sublime, y mas en orden que antes. / LA SEGUNDA PROCEDE POR TODAS LAS / partes de la oración, añadiendo phrasses para la inteligencia del uso / de ellas, adornadas de una recopilación de los verbos, y terminos / mas necesarios, pertenecientes à diversas artes, y facultades, y acaba / con un Dialogo muy gustoso, y abundante. / DISPUESTA EN TRES COLUMNAS. / La primera muestra la voz Española. / La segunda la Francesa escrita. / La tercera la misma pronunciada. / SU AUTOR / DON ANTONIO GALMACE, / professor de Philosophia, y Sagrada Theologia en la Universidad de / París, Escritor Público, Academico de la Real Academia de / nuestra Señora de la Esperanza, y Maestro de / Lengua Francesa en esta Corte. / TERCERA EDICION. / Revista, corregida con extremo cuidado, y considerablemente / aumentada. / Impresa en PARIS, / Y se**

hallara en LOSANA, en Suizas [sic], / En la Libreria de FRANC. GRASSET, Y COMP. / M. D. CC. LXVII. / Con Privilegio y Licencia. Paris : s. n.

BNE 2/25643.

Sans date d'impression (4^e édition madrilène). <Faux-titre :> LLAVE NUEVA, / Y UNIVERSAL / DE LA LENGUA FRANCESA / <Titre :> LLAVE NUEVA, / Y UNIVERSAL / PARA APRENDER CON BREVEDAD, Y PERFECCION / LA LENGUA FRANCESA. / DIVIDIDA EN DOS PARTES. / LA PRIMERA CONTIENE LAS ADDICIONES A LA GRAMMATICA / Francesa del Rmo. P. Nuñez; esto es, las reglas generales de la pronun-/ciacion, y Orthographia Francesa, con estilo mucho mas elevado, mas / sublime, y mas en orden que antes. La segunda procede por todas las / partes de la oracion, añadiendo phrasses para la inteligencia del uso / de ellas, adornada de una recopilacion de los verbos, y terminos mas / necesarios, pertenecientes à diversas Artes, y Facultades, / y acaba con un Dialogo muy gustoso, / y abundante. / DISPUESTA EN TRES COLUMNAS. / La primera muestra la voz Epañola. / La segunda la Francesa escrita. / La tercera la misma pronunciada. / SU AUTOR / DON ANTONIO GALMACE, PROFESSOR DE PHILOSOPHIA, / y Sagrada Theología en la Universidad de París, Escritor Público / Academico de la Real Academia de nuestra Señora de la Esperanza, / y Maestro de Lengua Francesa en esta Corte. / QUARTA EDICION. / REVISTA, CORREGIDA CON EXTREMO CUIDADO, / y considerablemente aumentada / Con las Licencias necessarias : En Madrid, en la Oficina de Miguèl Es-/cribano. / A costa de la Real Compañia de Impressores, y Libreros del Reyno. Madrid : Compañía de Impresores y Libreros del Reino [impr. Miguel Escribano].

BNE 2/28470.

Sans date d'impression (5^e édition madrilène). Madrid : Compañía de Impresores y Libreros del Reino [impr. Miguel Escribano].

BNE 3/18408.

1775 (4^e édition parisienne). Paris : s. n.

En ligne sur Google Books https://books.google.es/books?id=KvtaAAAAQAAJ&hl=es&source=gbs_navlinks_s (30-06-2015).

1776 (6^e édition madrilène). Madrid : Compañía de Impresores y Libreros del Reino [impr. Miguel Escribano].

L'ouvrage est le même, cependant nous avons relevé quelques modifications qui resteront inchangées dans les successives éditions madrilènes. Ces changements, que nous commenterons au sein de la troisième partie de notre thèse, concernent les items OI (11,

18), IN/IM (14-15), Z (29, 40), S (39) et X (40) et certaines transcriptions, que Fischer attribuait à l'édition de 1780 (1997 : 48). Biblioteca Marqués de Piedras Albas PA 81/31.

1780 (7^e édition madrilène). Madrid : Compañía de Impresores y Libreros [impr. Andrés Ortega].

BNE 2/4430, en ligne sur la BDH <http://bdh-rd.bne.es/viewer.vm?id=0000152677&page=1> (22-06-2015).

1783 (4^e édition parisienne bis). Paris : s. n.

En ligne sur Google Books <http://books.google.es/books/ucm?id=ccc-AAAAYAAJ&printsec=frontcover&hl=es#v=onepage&q&f=false> (22-06-2015).

1787 (8^e édition madrilène). Madrid : Benito Cano.

BUCM BH DER 10861, en ligne sur Google Books http://books.google.es/books/ucm?vid=UCM5319062220&printsec=frontcover&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false (22-06-2015).

1789 (9^e édition madrilène). Madrid : Benito Cano.

BC 43-8-414, en ligne sur Google Books https://books.google.es/books/ucm?id=TnfgsF1s4PUC&dq=galmace+1789&hl=es&source=gbs_navlinks_s (22-06-2015).

1796 (10^e édition madrilène). Madrid : Veuve et fils de Marín.

Biblioteca Colombina 100-3-21 D.

Éditions dont nous n'avons pas retrouvé la trace : 1757⁸⁴ (Supiot, 1996b : 319), 1766 (Supiot, 1996b : 319), 1769⁸⁵ (Supiot, 1996b : 319), 1778 (Supiot, 1996b : 319).

1749. Baldiri Reixac i Carbó. *INSTRUCCIONS / PER LA ENSENYANÇA DE / MINYONS. / ESCRITAS / PER LO REVERENT BALDIRI RE-/xach, Prevere, y Rectór de la Iglesia Par-/roquiál de Sant Martí de Olles, / Bisbát de Gerona. / OBRA UTILISSIMA PER LA INS-/trucció dels Minyòs, y*

⁸⁴ Cette information provient de la *Gramatica Francesa* de Rueda y León de 1801, où cet auteur aborde le sujet des rééditions de la grammaire de Galmace : « Las reimpressiones principales, que se han hecho de la Gramática Francesa de este Autor, son las de 1757 et 1767 ; las otras no son mas que la repetición de aquellas, especialmente de esta última. Y aunque se dice en el frontispicio de ellas haberse executado en Paris, la verdad parece haber sido en Losana y en Aviñon : á lo menos es cierto [*sic*] que se han hecho varias en estas dos Ciudades » (1801 : 87). Que ce soit l'édition de 1757, qui est introuvable, ou bien celle de 1767 (3^e éd. parisienne), nous ne voyons pas à quels contenus ou quelle organisation novatrice pourrait faire référence Rueda y León. En effet, en 1764, édition madrilène postérieure à la première citée par ce grammairien du XIX^e siècle, rien n'a changé par rapport à celle de 1754 (2^e éd. madrilène). Quant à l'édition de 1767, elle reproduit fidèlement celle de 1754, comme toutes les autres éditions parisiennes d'ailleurs. En revanche, il ne semble pas avoir consulté celle de 1776, qui change réellement, comme nous l'avons dit plus haut. Enfin, il mentionne des éditions qui auraient été imprimées à Lausanne et à Avignon mais que nous n'avons pas retrouvées. Il est fort possible que les éditions en question, si elles existent, n'aient pas été imprimées dans ces villes, mais simplement vendues. En effet, notre édition de 1767 a été imprimée à Paris mais se vendait à Lausanne. Or Grasset, l'un des éditeurs, possédait des librairies dans plusieurs villes comme Lyon, Paris, Genève, Bâle, mais aussi Lausanne et Avignon, d'où le commentaire de Rueda y León.

⁸⁵ Il se peut qu'il s'agisse d'une édition qui se trouve à la bibliothèque de l'Université de Barcelone, dont la date d'impression, 1769, est présentée comme incertaine. Dans tous les cas ce sont trois exemplaires (07 104/2/62, 07 XVIII-1334 et 07 XVIII-5408) de la cinquième édition madrilène, que nous avons consultée.

descàns dels / Mestres, ab Laminas Finas, pera / aprendrer be de escriurer. / DEDICADA A DEU NOSTRE SENYOR. / AB LLICENCIA, Y PRIVILEGI. / GERONA: Per ANTON OLIVA Estampér, y Llibretér, al carrer de las / Ballesterias. Any 1749. Gérone : Anton Oliva.

452 pages : préliminaires / réflexions diverses à propos de la pédagogie et des enfants (1-341) / « De la sciencia de las llenguas » (341-448) : « De la llengua catalana », « De la llengua llatina », « Llengua espanyola », « Llengua francesa » (raisons pour apprendre la langue française (403-409) / **prononciation ([les voyelles et les consonnes, dans l'ordre alphabétique], « De los distongos », « De los tritongos », « Apendix », « Advertencia ») (409-432) / morphologie (432-440), « Llengua [sic] italiana » / aide-mémoire pour officier la messe (449-452) / table des matières (453-454). En ligne sur Google Books http://books.google.es/books?id=Xhfu-kpUnWIC&dq=Instruccions+per+la+ensenyansa+de+minyons&hl=es&source=gbs_navlinks_s. (22-06-2015).**

17?? Gérone : Narcís Oliva.

BC A 37-8-877, en ligne sur Google Books http://books.google.es/books?id=ly3LePlfSFQC&dq=Instruccions+per+la+ensenyansa+de+minyons&hl=es&source=gbs_navlinks_s (22-06-2015). Les sept éditions postérieures appartenant au XVIII^e siècle sont toutes dues au même imprimeur et apparaissent également sans date (González-Agàpito & Marquès 1983 : 26).

1750. Sebastien Roca y María. <Faux-titre :> *ARTE FRANCES, / DE ROCA, / O / NUEVO METHODO / FACILISSIMO, / PARA LEER, HABLAR, Y ESCRIVIR / FRANCES, / CONFORME A LO MAS MODERNO. / DEDICADO / A LA EXCELENTISSIMA SEÑORA / Condesa de Robres, de Aranda, / y de Montagùt ; / Grandeza de España de Primera Classe, &c. &c.* <Titre :> *ARTE FRANCES, / O / NUEVO METHODO FACILISSIMO, / para Leer, Hablar, y Escribir Francès, / conforme à lo mas moderno. / DIVIDIDO EN TRES PARTES. / La I. Contiene los primeros Rudimentos de la / Lengua Francesa; la Invencion de las Letras; / su Explicacion, y la de los Diphtongos, / Triphongos, y Letras Sonantes, tanto por / la Pronunciacion, como por la Orthographia Francesa. / La II. Explica la Gramatica, ò las nueve partes / de la Oracion (ocho en el Latin) y un Ca-/pitulo de los Puntos, y Accentos; y otro de / los Equivocos Franceses. / La III. Comprehende un Diccionario Ortho-/graphico; ò las Listas de los Terminos, que / pueden causar dificultad por la Orthographia / Francesa; y un Capitulo [sic] al fin de algunos / Terminos propios Domesticos. / COMPUESTO POR SEBASTIAN ROCA, / y Maria, Maestro de dicha Lengua. / Barcelona: Por Francisco Surià, Impessor, / en la calle de la Paja, Año de 1750. / Con Privilegio. Barcelone : Francisco Surià.*

400 pages : préliminaires / **prononciation (« Primera parte que contiene los primeros rudimentos de la Lengua Francesa ; la invención de las Letras ; la explicación de**

ellas, y la de los Diphtongos, Triphthongos, y Letras Sonantes. » : « De los primeros rudimentos de la Lengua Francesa. », « De los Diphtongos », « De los Triphthongos », « De los Sonantes », « De algunas observaciones muy necesarias para leer », « Lista, ó leccion cotidiana para descanso del maestro y provecho del Discipulo. », « De la invencion de las letras » « De la Explicacion de las Letras, para la Pronunciacion, y Orthographia. », « De los Diphtongos, Triphthongos, y Letras Sonantes. ») (1-118) / morphologie (119-213) / « De la Puntuacion, y de los Accentos, muy necesarios para la Orthographia. » (214-220) / liste d'homophones (220-232) / dictionnaire de termes dont l'orthographe peut poser problème (**mélangé avec des explications de prononciation**) (233-344) / nomenclature (345-395) / liste d'actes de parole (395-400). BAB GOd 81, en ligne sur Google Books http://books.google.es/books?id=_e1ngFFzcygC&dq=Arte+franc%C3%A9s+o+Nuevo+methodo+facilissimo&hl=es&source=gbs_navlinks_s (22-06-2015).

1752. J. Dacosta, fils: *Gramática Nueva, / FRANCESA, INGLESA* [raturé à la main] y *ESPAÑOLA, / EN / Doze LECCIONES Dialogismas, / POR UN / METHODO enteramente NUEVO. / Por J. DA COSTA, FILS. / MAESTRO de Lenguas. / LONDRES : / Impresso en casa de REILY. 1752.* Londres : Reily.

301 pages : préliminaires (i-iv) / introduction théorique sur la grammaire (1-2) / **prononciation (l'alphabet et les types de lettres, les voyelles, les diphtongues, les triphthongues, les consonnes)** (2-45) / morphologie (45-291) / syntaxe (291-294) / « **Reparos sobre la ortographia** » (294-299) / conclusion (299-301) / table des matières. BNE 3/28363.

Éditions dont nous n'avons pas retrouvé la trace : 1751 (Martín Gameiro, 1961 : 143-144), Bruxelles 1752 (Niederehe, 2005 : 125), 1754 (Niederehe, 2005 : 134-135). Martín Gameiro déclare à propos de l'édition de 1751 que « no es una gramática francesa, inglesa y española, como dice su autor, sino una gramática francesa en francés, inglés y español, escrita a modo de diálogo, con el texto a tres columnas » (1961 : 144). Ce serait donc la même œuvre en 1752, mais avec la version anglaise en moins, ce qui correspond à la rature signalée dans le titre.

1754. Paul-François Rousseau. *RUDIMENTOS / DE LA / LENGUA FRANCESA, / O / EXTRACTO DE PRECEPTOS / breves, y claros para su promp-ta inteligencia. / SU AUTHOR / DON PABLO FRANCISCO / Rousseau, Maestro de Lenguas en / la Ciudad de Valladolid. / Año de 1754. / Con las Licencias necesarias. / Impresso en Valladolid, en la Im-pressa de Alonso del Riego. Valladolid : Alonso del Riego.*

126 pages : préliminaires / **prononciation** (« **De el valor intrinseco de las letras** » [voyelles et consonnes par ordre alphabétique], « **De los diphtongos** », « **Reglas generales para la pronunciacion** ») (1-15) / morphologie (16-54) / syntaxe (54-61) / méthodologie pour commencer à traduire, apprendre à choisir les bons livres, à lire et à parler (61-74) / morphologie (74-109) / vocabulaire et tournures pour la traduction (109-125) / conclusion (125-126) / table des matières. BHSC U/Bc 12682 (téléchargement disponible sur <http://uvadoc.uva.es/handle/10324/764>).

1763. Pierre Contaut. <Faux-titre :> *GRAMATICA / ESPAÑOLA, / Y / FRANCESA*. <Titre :> *GRAMATICA / ESPAÑOLA, / Y / FRANCESA, / NOVISSIMO SELECTO METHODO, / PARA APRENDER A HABLAR / con perfeccion el Idioma Francès, segun / reglas ajustadas al Españòl, y faciles / à los principiantes. / OBRA UTILISSIMA PARA UNOS, / y otros Nacionales. / SU AUTOR DON PEDRO CONTAUT, / antes Maestro del Idioma Francès en la Real Isla de Leon / y aora en esta Corte de Madrid. / CON LAS LICENCIAS NECESSARIAS. / EN MADRID : en la Imprenta del Diario, calle del Clavel, esquina / à la de la Reyna. Año de 1763. / Se hallarà en la Libreria de Juan Yuste, calle de la Concepcion Geronyma ; y / en las Gradass de San Phelipe el Real. Madrid : Imprenta del Diario.*

542 pages : préliminaires / **prononciation** (« **De la Lengua Francea** » [explication théorique sur les lettres et les sons français et espagnols], « **De las dificultades que tiene la lengua Francesa** » [dues à la différence entre français parlé et français écrit], « **De las reglas que son absolutamente necessarias para poder pronunciar bien la Lengua Francesa** » [diphtongues et triphthongues], « **De las tres principales letras que se suprimen algunas veces en la Lengua Francesa, en el fin de los terminos, y que se añaden tambien otras veces à los nombres que les siguen.** » [consonnes en fin de mots, surtout S, T, L], « **De la conexion que tiene la lengua Francesa con la Castellana** ») (5-26) / morphologie (26-59) / nomenclature (60-145) / morphologie et syntaxe (145-306) / prières (306-311) / proverbes (312-326) / morphologie (326-384) / modèles de lettres (385-536) / table des matières (537-542). Il est question d'un second tome (p. 47, 326, 536) mais on n'en connaît pas d'exemplaire⁸⁶. BUCM BH FLL 26213,

⁸⁶ En réalité, il existe une édition de la grammaire de Contaut de 1763, classé à la BNE sous la cote 5/1418, dont les contenus sont rigoureusement identiques à celle de l'exemplaire que nous avons consulté, mais dont la page de titre est légèrement différente. Mis à part quelques accents, les éléments les plus importants sont les suivants : avant la mention « con las licencias necessarias », il est imprimé « Tomo primero » ; par ailleurs, la localisation finale n'est pas exactement la même, puisque nous lisons « Se hallarà en la Libreria de Joseph Mathias Escribano, frente de las Gradass de San Phelipe el Real; en la de Juan Yuste, calle de la Concepcion Geronyma; y en su Puesto, en dichas Gradass ». À l'intérieur de l'œuvre, nous trouvons une dernière variation, qui consiste en une section préliminaire intitulée « Division de esta obra », placée, dans l'exemplaire BNE 5/1418, entre l'« Advertencia a los lectores » et le début des explications grammaticales proprement dites. Contaut y expose les contenus de sa grammaire qui est supposée être « dividida en dos Tomos ». Le deuxième serait réservé à l'étude de la conjugaison verbale et des adjectifs et substantifs dérivés des verbes. Seulement, nous avons le sentiment que le deuxième tome n'a jamais été publié. En effet, nous disions plus haut que, au sein de notre exemplaire de la BUCM, nous avons trouvé trois allusions

en ligne sur Google Books https://books.google.es/books/ucm?id=IHSzMfVkdTEC&dq=gramatica+Pierre+contaut&hl=es&source=gbs_navlinks_s (22-06-2015).

Édition dont nous n'avons pas retrouvé la trace : 1783 (Niederehe, 2005 : 228). Il se pourrait qu'il s'agisse des *Instructions morales pour les jeunes gens* de Pierre Contaut catalogué à la BNE sous la côte VE/372/10.

1767. Francisco Soldevila. *RUDIMENTOS / BREVES, Y CLAROS / PARA APRENDER / A LEER, Y ESCRIBIR / EN FRANCÉS / SIN SOCORRO / DE MAESTRO. / POR DON FRANCISCO / Soldevila, Presbytero, y Maestro / de la Lengua Francesa / en esta Corte. / Con licencia : en Madrid, en la Im-/prenta de Don Antonio Muñoz / del Valle. Año de 1767.* Madrid : Antonio Muñoz del Valle.

39 pages : préliminaires / **prononciation** (« Vocales », « Diphtongos », « Abreviaciones », « Explicacion de las vocales », « Consonantes » [accent, apostrophe et trait-d'union]) (5-29) / prières (30-39). BNE VE/380/31, en ligne sur la BDH <http://bdh-rd.bne.es/viewer.vm?id=0000081995&page=1> (22-06-2015).

1768. Carlos Sarrió. *RUDIMENTOS / DE LA LENGUA FRANCESA, / QUE PARA INSTRUCCION / DE LA NOBLEZA ESPAÑOLA / DEL COLEGIO ANDRESIANO / que se halla bajo la proteccion / DEL ILMO. Y RMO. SR. / D. ANDRES MAYORAL, / ARZOBISPO DE VALENCIA, Y A LA DIRECCION / DE LOS PP. DE LA ESCUELA PIA, DA A LA PRENSA D. CARLOS SARRIO, MAESTRO / de bellas letras. / En Valencia : Por Benito Monfort, Impressor de dicho / Colegio Andresiano, año 1768.* Valence : Benito Monfort.

34 pages : **prononciation** (« Vocales y Consonantes » [liste de combinaisons vocaliques et vocalo-consonantiques, d'abord uniquement transcrites, puis expliquées pour quelques-unes d'entre elles ; consonnes, en commençant par H puis présentation alphabétique]) (1-34). Bibliothèque Municipale de Valence Serrano Morales A-4/214.

à ce second tome. Tout d'abord, Contaut s'excusait de ne pas fournir d'autres modèles de conjugaison que celui du premier groupe « porque están explicados muy por extenso en el segundo volumen » (1763 : 47). Mais il se reprend après avoir exposé les proverbes : « Aunque se haya dicho en la pagina 47. linea 16. que no se conjugan en este primer Volumen, por ser conjugados muy por extenso en el segundo, los dos verbos auxiliares haver, y ser, *avoir* et *être*, ni tampoco los verbos de las tres classes, cuyas terminaciones son en ir, en oir, y en *re*, no obstante conjuganse ahora aqui para que, si acaso no se dà tan presto à la Imprenta el segundo Tomo, se puedan remediar entre tanto con este » (*id.* : 326). Sachant que cette partie de conjugaison, incluse par précaution, s'étend sur soixante pages, il semblerait que Contaut lui-même ait eut de sérieux doutes quant à l'impression de son second tome. Ne pouvant se permettre de proposer une grammaire sans morphologie verbale, il a dû rectifier son « premier tome » avant qu'il ne soit publié, et nous pouvons supposer que l'exemplaire que nous avons consulté a été publié après le BNE 5/1418, puisque la mention « Tomo primero » disparaît de sa page de titre et que la section préliminaire « Division de esta obra » en a été éliminée. Les commentaires internes subsistent toutefois, et nous trouvons encore, après les modèles de lettres, « Fin del Tomo primero » (*id.* : 536).

1773 (2e). Juan Magín Tallés. *RUDIMENTOS / DE LA / PRONUNCIACION FRANCESA, / PARA EL USO DE LOS CABALLEROS / DEL REAL SEMINARIO / DE NOBLES / DE ESTA CORTE, / A QUIENES LOS DEDICA / DON JUAN MAGIN TALLE, / Profesor del Idioma Francés del dicho Real / Seminario. / SEGUNDA IMPRESION. / MADRID : M.DCC.LXXIII. / En la Imprenta de DON ANTONIO MAYORAL, Plazuela / del Angel, donde se hallará. / Con las Licencias necesarias.* Madrid : Antonio Mayoral.

12 pages : préliminaires (3-4) / **prononciation** (« **Primera leccion** », « **Segunda leccion** », « **Tercera leccion** », « **Quarta leccion** », « **Quinta leccion** », « **Sexta leccion** » [les six leçons sont un syllabaire], « **Suplemento a las seis Lecciones** » [lettres et combinaisons non traitées auparavant et un exercice de lecture] (5-16).
BNE VE/336/22, en ligne sur la BDH <http://bdh-rd.bne.es/viewer.vm?id=0000040637&page=1> (22-06-2015).

Aucun exemplaire de la première édition n'a été retrouvé à ce jour. Pourtant, l'auteur affirme qu'elle a bien existé : « La favorable acogida, que V. SS. dieron à esta Cartilla en su primera impresion... » (1773 : 3). De plus, si Sarrió s'est inspiré de cette œuvre pour rédiger la sienne en 1768, cela prouverait également l'existence d'une édition de Tallés antérieure à cette date. Mais nous ne sommes pas en mesure d'affirmer lequel de ces deux auteurs s'est inspiré de l'autre.

1781. Antonio González Cañaveras. *CARTILLA / FRANCESA / O / COMBINACIONES / GENERALES / PARA LA LECTURA / POR DON JUAN ANTONIO / Gonzalez Cañaveras. / PARA USO DE SU ACADEMIA. / PARTE PRIMERA. / CON LICENCIA DEL CONSEJO / CADIZ : En la Imprenta de D. Luis / de Luque y Leyva, Calle de / la Compañia. / MDCCLXXXI. [suivi de] CARTILLA FRANCESA / O REGLAS GENERALES / PARA LA PRONUNCIACION. / PARTE SEGUNDA.* Cadix : Luis de Luque y Leyva.

142 pages : première partie : **syllabaire** (3-36) / prières et préceptes catholiques (38-59) / deuxième partie : **prononciation** ([voyelles « **simples** » et « **diphtongos simples, compuestos y nasales** »], « **Observacion sobre las consonantes** », « **Pronunciacion de las consonantes en diferentes combinaciones** », « **Vocales, y Diphtongos que de ningun modo convienen en la pronunciacion con la escritura** », « **Exercicio de las reglas expresadas** », « **Excepciones para la pronunciacion de las vocales compuestas y nasales ; y Diphtongos** », « **Vocales, y Diphtongos que en estas excepciones de ningun modo convienen en la pronunciacion con la escritura** », « **Exercicio de estas reglas en las excepciones** », « **Excepciones en la varia pronunciacion de las consonantes** », « **Otras observaciones sobre la pronunciacion** », « **Observaciones sobre algunas letras para la pronunciacion francesa, y castellana.** ») (61-142). RB III-2670.

1784. CARTILLA / ESPAÑOLA Y FRANCESA / O / COMBINACIONES GENERALES / PARA LA LECTURA / EN AMBAS LENGUAS. / I. LIBRO ELEMENTAL / PARA USO DE LA REAL ACADEMIA / y Seminario de la Ciudad de / Cadiz. / Por D. JUAN ANTONIO GONZALEZ / Cañaveras, Individuo de las Reales Socie-/dades Bascongada y Sevillana, y Director / por S. M. de la expresada Real Acade-/mia y Seminario. / PARTE PRIMERA. / Con Licencia del Consejo, y Privilegio / de S. M. / EN CADIZ : Por la Viuda de D. Anto-/nio de Alcántara. / Año de MDCCLXXXVI. [suivi de] CARTILLA FRANCESA / O REGLAS GENERALES / PARA LA PRONUNCIACION. / PARTE SEGUNDA. Cadix : Viuda de Antonio de Alcántara.

Mêmes contenus, mais avec le privilège, un prologue et deux tableaux en plus, le tout précédant le syllabaire initial. BUV BH X-06/106.

Ouvrage dont nous n'avons pas retrouvé la trace : *Almacén de principiantes para el estudio de las lenguas española y francesa*, publié à Cadix par la veuve d'Antonio de Alcántara en 1784, selon Niederehe (2005: 230). Cela semble être une erreur puisque la première édition de cet ouvrage n'apparaît pas avant 1801.

1781. Pierre-Nicolas Chantreau. ARTE / DE HABLAR BIEN FRANCES / O / GRAMATICA COMPLETA / DIVIDIDA EN TRES PARTES. / TRATA LA PRIMERA DE LA PRONUNCIACION Y DE LA ORTOGRAFIA, / LA SEGUNDA DE LA ANALOGIA Y VALOR DE LAS VOCES, / Y LA TERCERA DE LA CONSTRUCCION Y SINTAXIS : / CON UN SUPLEMENTO QUE CONTIENE / una nomenclatura muy ámplia, las frases mas precisas para / romper en una conversacion, un tratado de la propiedad / de las voces, y algunas observaciones sobre el arte / de traducir, &c. &c. &c. / SACADO TODO DE LOS MEJORES MAESTROS COMO : / WAILLI, DU MARS AIS, PORT-ROYAL, FROMANT, CONDILLAC, / Y DEMAS ESCRITORES CITADOS EN ESTA OBRA. / POR DON PEDRO NICOLAS CHANTREAU, / Maestro de francés de la Real Escuela Militar de Avila. / Pocos habrá que nieguen la utilidad de la Gramática, si se consi-/dera como medio para aprender alguna lengua estraña, &c. / Gramática de la lengua castellana, por la Real Academia / Española. Prólogo, pag. I. / CON LICENCIA. / En Madrid : POR DON ANTONIO DE SANCHA. AÑO DE MDCCLXXXI. / Se hallará en su Libreria en la Aduana vieja. Madrid : Antonio de Sancha.

615 pages (XX + 251 + 343 + [1]) : préliminaires (**indications de prononciation dans le « Prologo »**) (iii-xx) / **prononciation** (« Pronunciacion y ortografía. » : « De la pronunciacion. » : « Del alphabeto, y letras en general. », « Modo de deletrear en frances para conseguir un buena pronunciacion. », « Reglas generales que deben observarse en la pronunciacion. », « De las vocales. », « De los diptongos. », « De la

Y. », « De las consonantes. », « Resumen de las reglas que se acaban de dar sobre la pronunciacion francesa. », « Advertencia muy importante para la pronunciacion de la consonante final, antes de voz que empieza con vocal. », « Ejercicio diario que debe hacer el discipulo para perfeccionarse en la pronunciacion del frances », « Lista alfabetica de las voces francesas en que se pronuncia aspirada la h » ; « De la ortografia » : « Ortografia de las letras », « De la puntuacion, o colocacion y uso de las notas que sirven á la division de las clausulas », « Indice de las voces que con una misma pronunciacion tienen un modo de escribirse diferente », « Lista de las abreviaturas mas usuales, y especialmente de aquellas que se usan en las Gazetas ») (1-58) / morphologie (avec certaines indications de prononciation : 61, 64, 67-69, 77, 78-79 (« Advertencia sobre la pronunciacion de los numeros »), 86, 87, 102, 125, 126, 149, 150, 157, 162-164, 165) (59-172) / syntaxe (avec certaines indications de prononciation : 179, 183, 184, 187, 218) (173-244) / glossaire de terminologie grammaticale (avec certaines indications de prononciation : 247, 249, 250) (244-251) / [supplément à la grammaire] nomenclature (1-52) / liste d'actes de langage (53-98) / vocabulaire espagnol-français avec des exemples pour expliquer l'usage des mots (99-142) / vocabulaire français-espagnol avec des exemples pour expliquer l'usage des mots (143-244) / liste d'expressions, cris d'animaux, proverbes ; explications sur la façon de compter l'argent en France ; introduction à la traduction ; extraits de textes traduits, avec une analyse de la traduction ; histoires et sentences ; précis historique de l'Espagne ; bibliographie de livres recommandés (245-308) / dictionnaire de règles de la langue française (avec certaines indications de prononciation : 309, 312, 318, 323, 339, 341) (309-343) / errata. BC R(4)-8-31, en ligne sur Google Books http://books.google.es/books?vid=BNC:1001963769&hl=ca&printsec=frontcover&redir_esc=y#v=onepage&q&f=false (22-06-2015). Il manque à cet exemplaire les pages 33 à 56 incluses. Nous avons donc également consulté l'exemplaire BG/11099(1) de la bibliothèque de l'Université de Salamanque.

1786 (2^e édition). Madrid : Antonio de Sancha.

BUS 276/474.

1797 (3^e édition). Madrid : Antonio de Sancha.

PUL 3207.25, en ligne sur Google Books http://books.google.es/books?id=oac-AAAAYAAJ&dq=arte+de+hablar+bien+franc%C3%A9s&hl=es&source=gbs_navlinks_s (22-06-2015).

1784. Esteban de Laborda. *REGLAS / PARA LA PRONUNCIACION / DE LA / LENGUA FRANCESA, / COORDINADAS / POR D. ESTEVAN DE LABORDA, / MAESTRO DEL REAL SEMINARIO / DE NOBLES. / CON LICENCIA. / EN MADRID : POR D. ANTONIO DE SANCHA. / AÑO DE M. DCC. LXXXIV.* Madrid : Antonio de Sancha.

29 pages : **prononciation** («Reglas para la prononciacion de la lengua francesa » [prononciation de chaque lettre selon un ordre alphabétique], « Prononciacion de las vocales compuestas », « **Recapitulacion** ») (3-29). BNE VE-382-55.

1791. Félix Martínez Saavedra. *COMPENDIO / DE LA GRAMATICA FRANCESA / EXPLICADA POR PARTES, / Y AUMENTADA DE LAS REGLAS GENERALES / DE LA ORTHOGRAFIA. / DE UN PARALELO POR ABECEDARIO DE DICHA / Lengua con la Española en terminos politicos, y / vulgares: y de una Nomenclatura de Nombres, / y Verbos. / COMPUESTO / Por D. Felix Martinez Saavedra, actual Maestro / de Lengua Francesa por S. M. del REAL COLEGIO / DE SAN TELMO DE SEVILLA, para uso / de sus alumnos. / AÑO MDCCXXXI. / Con licencia : En la Oficina de los Señores Vazquez, è / Hidalgo, Impresores de dicho REAL / SEMINARIO.* Séville : Vázquez & Hidalgo.

183 pages ([4] + 175 + [4]) : préliminaires / **prononciation** (« **Cartilla** » : « **Para deletrear Frances haciendo la e muda** », **Prononciacion, y sonido de las vocales unidas** » ; « **Capitulo I. De la gramatica en general, de las palabras, de las silabas, y de las letras** ») ([1-] 6) / morphologie (avec certaines indications de prononciation : **9, 12, 13, 15, 25, 27, 28, 80, 91, 103**) (6-103) / syntaxe (103-114) / liste de mots, locutions et expressions (115-126) / **Orthographe** (« **Principios generales de la orthographia francesa** », « De las Figuras de la Orthographia », « **De el apostrofe** », « **Del Tíret** », « **De los dos puntos sobre una Vocal** », « **De la Cedilla. ç** », « Del parenthesis », « De los Guillemets », « De la A linea », « De las Letras Capitales », « **De los Acentos** », « De la puntuacion ») (127-132) / Nomenclature (133-171) / liste d'adjectifs (172-175) / table des matières / errata. BUS 8/22.

1794. Gaspar Melchor de Jovellanos. *Rudimentos de la Gramática Francesa. In : Obras publicadas e inéditas de D. Gaspar Melchor de Jovellanos, 1. Biblioteca de Autores Españoles (BAE), Tomo 46.* Madrid : M. Rivadeneyra, 1858⁸⁷.

68 pages : « Plan de esta obra » (1-4) / Rudimentos de gramática general » (4-6) / « Rudimentos de gramática castellana » (6-14) / « Lecciones de retórica y poética » (14-46) / « Tratado de de declamacion » (46-50) / « Tratado del análisis del discurso » (50-55) / « Rudimentos de la gramática francesa » (**prononciation** (« **Idea de la prononciacion** » [voyelles et consonnes, seules et combinées], « **Observaciones particulares** ») (56-57) ; morphologie (57-63) / « Rudimentos de la gramática inglesa » (64-68). BAB Cer-9180, en ligne sur Google Books <https://books.google.es/books/>

⁸⁷ Lorsque nous ferons référence à l'ouvrage de Jovellanos dans le but de le situer sur la chronologie de nos ouvrages, nous donnerons la date de 1794 ; en revanche, lorsque nous citerons cet ouvrage, nous prendrons comme date celle de 1858.

Fin du XVIII^e (postérieur à 1761, certainement entre 1790 et 1800)⁸⁸. Dionisio de Pelleport. *REGLAS / PARA PRONUNCIAR, Y LEER / CON INTELIGENCIA / LA LENGUA FRANCESA, / COORDINADAS / POR D. DIONISIO DE PELLEPORT, / Maestro en Artes y primer Catedrático de la refe-/rida lengua en el Real Seminario de Nobles / de Madrid*. Madrid : s. n.

7 pages : **prononciation** (« **Capítulo primero.** » [introduction générale], « **Capítulo segundo.** » [consonnes], « **Capítulo tercero : De las vocales simples, y su sonido.** », « **Capítulo quarto : De los diptongos, y vocales compuestas.** », « **Recopilacion de las reglas precedentes.** », « **Recopilacion sin exemplos.** ») (1-7). BNE VE/336/20, en ligne sur la BDH <http://bdh-rd.bne.es/viewer.vm?id=0000083592&page=1> (22-06-2015).

1799 Jean-Thomas Laurés de Mayrán⁸⁹. *COMPENDIO NUEVO / DE GRAMATICA FRANCESA, / DISPUESTO / POR DON JUAN TOMAS DE MAIRAN, / EX-CATEDRATICO DE IDIOMA FRANCES EN EL*

⁸⁸ En effet, lorsque nous étudions Pelleport et son œuvre, nous remarquons qu'il cite el « Diccionario gramatical de la lengua francesa ». Il est probable qu'il s'agisse du *Dictionnaire grammatical de la langue française* de Féraud, publié pour la première fois en 1761, à Avignon. C'est la seule certitude que nous ayons concernant la date de publication de l'ouvrage de Pelleport. Cependant, nous pouvons tenter d'affiner en recoupant les informations dont nous disposons. Pour commencer, Pelleport et Tallés (²1773) présentent des similitudes – nous les analysons en détail plus loin – qui nous amènent à penser que l'un des deux s'est inspiré de l'autre. Si Tallés s'était inspiré de Pelleport, ce dernier aurait dû publier son opuscule avant 1773, voire même avant la date de publication de la première édition des règles de prononciation de Tallés. Celle-ci, si elle a vraiment existé, pouvait être antérieure à 1768, puisque cette année-là Sarrió publie également, à Valence, des règles de prononciation que Tallés critique comme étant une copie des siennes (« la aceptación que ha tenido mi misma cartilla, impresa posteriormente en Valencia, apropiándose otro la invención »). Or, quand Pelleport publie son œuvre, il déclare, au sein de l'« Aviso », que cela fait trente ans qu'il enseigne le français à la cour d'Espagne. Ainsi, même en prenant la date de 1773 comme composition des règles de Tallés, si Pelleport avait publié avant celle-ci, cela voudrait dire qu'il donnait des cours de français depuis 1740 environ. Sachant qu'il a exercé au *Real Seminario de Nobles* de Madrid au moins jusqu'en 1804 (cf. section biobibliographique sur Pelleport au sein de cette première partie de thèse), il aurait alors donné des cours pendant plus de soixante ans, ce qui est pour le moins douteux. Par ailleurs, selon Lépinette Lepers (2012b : 81), Pelleport et Savatier « retournèrent dans leur pays après le départ des troupes napoléoniennes ». Ce départ s'étant produit entre 1813 et 1814, nous devons en déduire qu'il serait reparti en France à l'âge de 95 ans environ, car s'il avait commencé à enseigner le français vers 1740, il serait né – au bas mot – aux alentours de 1720. Pouvait-il repartir en France à 95 ans ? Cela nous semble tout à fait improbable. Nous pensons, au contraire, que Pelleport a plutôt entamé sa carrière de maître de français entre 1760 et 1770, pas forcément au sein du *Real Seminario de Nobles* dès le départ ; il a pu intégrer cette institution plus tard, certainement vers 1780 pour en devenir le « primer catedrático » (il l'était déjà en 1781) et faire publier son ouvrage entre 1790 et 1800. Il se pourrait même que l'œuvre de Pelleport ait été publiée avant 1790. En effet, son explication du digramme OI est à associer à celle des auteurs antérieurs à cette date, qui s'opposent sur ce point aux auteurs de fin de siècle comme Laurés de Mayrán et Boyer. Nous reviendrons sur ce point au sein de notre troisième partie.

⁸⁹ Sur la page de titre de chacune de ses trois œuvres, cet auteur apparaît avec un nom légèrement différent : « Juan Tomás Laurés de Mayrán » en 1797, dans son *Tratado de conjugación* ; « Juan Tomas de Mairan » en 1799 ; « Juan Tomas Laurez de Mayran » en 1803, dans la réédition de l'œuvre de 1799. Nous avons décidé de maintenir la première version parce que les accents y sont notés. La dédicace de 1797 porte la même signature que la page de titre. Par ailleurs, si l'on consulte le numéro 95 de la *Gaceta de Madrid* (1800 : 1090), nous trouvons cet auteur cité comme Juan Tomas de Laures y Mayran, tout comme dans le

REAL / SEMINARIO DE NOBLES DE ESTA CORTE DE MADRID, / Sin embargo á publicarse con el nombre de Compendio, es / una Gramatica completa, que contiene el metodo mas sencillo y claro para aprender, y perfeccionarse en este Idio-/ma, pues aunque carece de algunas cosas nada esenciales, / que tienen las publicadas hasta el presente, ha juzgado el / autor suprimirlas por parecerle son superfluidades / que ofuscarán á muchos la mas pronta inte-/ligencia y el intento que solicitan. / CON LICENCIA EN MADRID : / EN LA IMPRENTA DE JOSEF HERRERA. / AÑO DE M. DCC. XCIX. Madrid : José Herrera.

173 pages ([6] + 166 + [1]) : préliminaires ([1]-[3]) / **prononciation** (« **Elementos y Reglas Generales de Pronunciación Francesa.** » [lettres selon un ordre alphabétique], « **Discurso sobre las vocales simples y compuestas, consideradas en todas sus variaciones ; determinadas en sus sonidos por sus reglas fixas y generales ; con sus excepciones á la regla general.** ») ; **prononciation** (« **De los principios de Gramática Francesa** » : « **Parte primera. De la gramatica en general, de las palabras, de las silabas, y de las letras** ») (3-23) / morphologie (avec les mêmes indications de prononciation que chez Martínez Saavedra, puisqu'ils plagient tous deux Restaut) (23-91) / **Orthographe** (« **Principios generales de la ortografía francesa** », « De las figuras que admite la ortografía, independientemente de las letras », « **Del apóstrofe** », « **De la Cedilla. ç** », « Del parenthesis », « Del á parte », « De la letras iniciales ó mayusculas », « **De los acentos** », « De la puntuacion ») (92-98) / morphologie (99-166) / errata. BUCM BH FLL 26355, en ligne sur Google Books http://books.google.es/books/about/Compendio_nuevo_de_gramatica_francesa.html?id=7LnAPzl-y-AC&redir_esc=y (22-06-2015).

1799. Maurice-Ignace-François de Boyer. *METODO FACILISIMO / PARA / LEER Y HABLAR / FRANCES / SIN SOCORRO DE MAESTRO. / POR / DON MAURICIO, IGNACIO, FRANCISCO / de Boyer C. T. y V. G. de A. / DISPUESTO EN TRES COLUMNAS, / La primera muestra la voz francesa escrita. / La segunda la española. / La tercera la misma francesa pronunciada. / BARCELONA CON LICENCIA: / EN LA INPRENTA [sic] DE ANTONIO SASTRES, / AÑO DE M.DCC.XCIX. Barcelone : Antonio Sastres.*

89 pages : préliminaires (3-6) / **prononciation** (« **Primera parte. Reglas de la prononciacion francesa** » : « **De la prononciacion de las letras vocales** », « **De la prononciacion de las letras vocales quando van juntas con consonantes** », « **De las vocales consideradas en su union reciproca con otras vocales** », « **Diptongos propios** », « **Diptongos improprios** », « **Advertencia sobre las silabas naríticas** », « **De la prononciacion de las letras consonantes** », « **De las variaciones del sonido de las**

Magasin encyclopédique (Millin, 1803 : 512). Cependant, comme nous le verrons plus bas, nous avons la certitude qu'il était français ; c'est pourquoi nous donnons ses prénoms en français.

letras francesas en la serie del discurso ») (7-48) / « Compendio de las mejores gramáticas francesas. Parte segunda » : morphologie (5-40) / syntaxe (41-52) / courts dialogues pour apprendre à saluer (52) / errata. BNE R-57758.

Auteurs et ouvrages non retenus

Avant de constituer notre corpus définitif, nous avons envisagé d'y inclure d'autres ouvrages, que nous avons pu consulter, pour certains d'entre eux, mais que nous avons finalement exclus. Les raisons pour lesquelles ces ouvrages n'apparaissent pas au sein de notre corpus sont de différentes natures.

En premier lieu, certaines œuvres, qui rempliraient sans doute les critères de sélection, sont introuvables. C'est le cas du *Paralelo de las tres Lenguas* (1666) de Bartolomé Labresio de la Puente⁹⁰, du *Compendio útil y necesario sobre las advertencias para la pronunciación de la Lengua Francesa* de Francisco Columbanos, publié à Madrid vers 1700 (Niederehe, 1999 : 261) ou du *Papel nuevo tocante a la mayor perfección de hablar la Lengua Francesa* de Courville, dont nous avons déjà parlé lorsque nous avons présenté sa grammaire. À ceux-ci s'ajoutent les ouvrages cités par Roca y María : *Los Papeles en sus Reglas*, d'un certain Juan Fabra (1750 : 7) et la *Theorica de la Lengua Francesa* de Salvador Nogués y Parellada (1750 : 95), publiée en 1746 à Barcelone.

En second lieu, il est des ouvrages dont le titre laisse penser qu'ils pourraient contenir des explications de prononciation de français en espagnol, mais, après consultation, il n'en est rien. La plupart du temps, c'est le critère de la métalangue qui n'est pas rempli. Dans de nombreuses grammaires, les explications sont en latin, comme chez Emericus Choppin dans sa *Grammatica trilinguis* (1636), chez Pierre Bense-Dupuis dans son *Analogo-diaphora seu concordantia discrepans, & discrepantia concordans trium linguarum* (1637), chez Johannes a Schweitzeren dans son *Thesaurus quinque linguarum* (1665) ou dans la *Nova grammatica gallica* (1678), grammaire anonyme spécialement destinée aux étrangers⁹¹ ; il en est de même dans le *Modus addiscendi intra brevissimum tempus linguas* (1756) et l'*Hexaglotton geminum docens linguas* (1776) d'Ignatius Weitenauer.

⁹⁰ Gallardo *et al.* (1888 : 287-289) décrivent le contenu de l'ouvrage et déclarent qu'il contient « una Gramática Francesa para uso de los españoles : de consiguiente, en español ».

⁹¹ Sur la page de titre nous lisons la mention suivante : « Nouvelle Grammaire Française, Par laquelle tout Etranger qui sçaura le Latin, pourra facilement s'instruire de la Langue Française ».

Au sein d'autres grammaires plurilingues, c'est l'italien la métalangue, comme chez Giovanni Alessandro Lonchamps, Lorenzo Franciosini et Angelo da Firenze, dans *La nuova, e più accurata grammatica delle tre lingue italiana, spagnuola, e franzese* (1655). Il existe également des oeuvres au sein desquelles les explications de français sont en français. C'est le cas de la *Méthode courte et facile pour apprendre en peu de temps le latin, le françois, l'italien, l'espagnol, l'allemand, le flamand, l'anglois et polonois*, manuscrit anonyme de 1701.

Enfin, nous avons également consulté des ouvrages qui ne possèdent pas d'explications de prononciation. *L'Interpret ou Traduction du François, Espagnol & Basque* (ca 1620) de Voltaire est l'un d'entre eux, tout comme la *Grammaire Française et Espagnole* (ms.) de Phelipe Felicetti⁹² ou *La réunion des langues ou l'art de les apprendre toutes par une seule* (1674) de Pierre Besnier.

Le cas de Rodríguez de Aumente est particulier. Son *Defensorio de la lengua castellana* (1770) est un mélange principalement d'indications phonétiques et graphiques sur l'espagnol, et de contenus divers comme des listes de chiffres, les « modos de ayudar à Misa » et des énumérations chronologiques de papes et de rois. Il contient également un dernier chapitre – extrêmement réduit (256-258) – sur la prononciation de certains mots français. Selon une disposition en trois colonnes partagée par plusieurs de nos auteurs, Aumente donne premièrement le mot en français, puis sa prononciation d'après un système de prononciation figurée et enfin sa traduction en espagnol. Seulement, cette liste comprend trente-huit termes en tout et pour tout, et aucune explication de prononciation. Nous avons donc décidé de ne pas l'inclure dans notre corpus.

3. Les auteurs

Notre intention première n'est pas d'apporter de nouvelles informations biographiques dans cette thèse doctorale sur les auteurs de notre corpus. Nous sommes donc parti de travaux existants pour rédiger ce chapitre, même si certains auteurs ont été très peu, voire pas du tout, étudiés. À l'inverse, il existe des biographies exhaustives sur d'autres auteurs, minoritaires, dont nous nous sommes servi quand cela a été possible.

⁹² Au sujet de cette grammaire, consulter Castellví Calvo (1999).

Nous avons tenu à signaler de façon préalable, pour chaque auteur, les travaux consultés, dans l'idée de constituer une modeste base de données utilisable pour de futures recherches, devant bien entendu être continuellement actualisée. Enfin, il nous a semblé utile d'indiquer au sein de cet avertissement certains travaux plus généraux ayant traité les auteurs de notre corpus afin de ne pas les reprendre dans chaque paragraphe.

Le premier, la base pour tout historien de l'enseignement du français en Espagne, est la réédition de la thèse de Gonzalo Suárez Gómez (1956) par García Bascuñana et Juan Oliva (2008), *La enseñanza del francés en España hasta 1850*. Bien que plusieurs auteurs en soient absents et qu'il faille mettre à jour certaines données, c'est une œuvre incontournable. Par ailleurs, Corcuera Manso et Gaspar Galán se sont penchés sur les grammaires françaises publiées en Espagne de 1500 à 1700 (2001), ainsi que Lépinette Lepers (1996c), qui propose un éventail temporel de 1565 à 1799, et García Bascuñana (2005), qui a abordé les manuels de français publiés en Espagne entre le XVI^e et le XX^e siècle.

En ce qui concerne le XVIII^e siècle⁹³, signalons les nombreux travaux de Lépinette Lepers (1995b, 1996a, 1996b, 1996c) et tout particulièrement le livre intitulé *L'enseignement du français en Espagne au XVIIIe siècle dans ses grammaires. Contexte historique, concepts linguistiques et pédagogie* (2000b).

Notons finalement que certains travaux panoramiques de Bruña Cuevas touchent un grand nombre de nos auteurs, mais puisqu'ils portent plus particulièrement sur l'enseignement des sons du français – ou sur le concept d'universalité de la langue française dans leurs grammaires –, nous nous y reporterons surtout dans la troisième partie de notre thèse ; il en vaut de même pour Amado Alonso (1951), qui aborde également certains contenus phonétiques chez Meurier, Ledel, Corro, Cisneros, Billet et Vayrac. Quant à l'ouvrage de Fernández Fraile & Suso López (1999), il s'occupe principalement des objectifs, des contenus et des méthodes des ouvrages, raison pour laquelle nous nous y reporterons majoritairement pour d'autres questions que celles purement biobibliographiques.

L'ordre de présentation des auteurs répond au critère chronologique de publication de leurs œuvres.

⁹³ Pour le XVIII^e siècle, à propos de certains aspects grammaticaux chez Billet, Vayrac, Torre y Ocón, Galmace et autres, signalons également Fernández Díaz (1989). Pour ce qui est des XVI^e et XVII^e, voir également le travail de Suso López (2014) qui analyse différents types de discours employés par une grande partie des auteurs de notre corpus de cette époque.

3. 1. XVI^e siècle

Noël de Berlaimont (?-1531)

De façon préliminaire, nous tenons à signaler que cet auteur a fait l'objet de nombreuses études générales ou plus ciblées ; mais aucune n'est aussi exhaustive, à notre connaissance, que celle qu'a réalisée Pablo Núñez au sein de sa thèse doctorale (2008), rééditée sous le titre d'*El arte de las palabras : Diccionarios e imprenta en el Siglo de Oro* (2010). Dans le premier tome, il dédie à ce maître d'école et à son œuvre plus de cent pages (91-198) dans lesquelles nous trouvons de nombreux renseignements biographiques et surtout bibliographiques⁹⁴ ; avec une étude poussée du lexique au sein du second tome, l'auteur offre un catalogue où il consigne toutes les rééditions du manuel avec le titre complet de chacune d'entre elles et leur localisation – quand cela est possible – le tout accompagné de commentaires bibliographiques d'un grand intérêt.

« Ben poco si sa di Noel de Berlaimont (o Barlaimont, o Barlamont, o Berlemont) ». Cette affirmation d'Annamaria Gallina (1959 : 75) pourrait s'appliquer à de nombreux auteurs de notre corpus. En effet, en règle générale, ce ne sont pas des personnages qui ont laissé beaucoup de traces dans l'Histoire. Et bien qu'il existe de notables exceptions, des hommes sur la vie desquels nous possédons plus de détails, Noël de Berlaimont n'en fait pas partie.

Gallina donnait déjà plusieurs possibilités sur son nom de famille ; Pablo Núñez (2010, tome 1 : 97) complète cette liste avec Berlainmont, Berlement, Barlement, Barlaymont, Berlaiment ou Barlamontius « según aparece en los diferentes catálogos ». Mort en 1531 – sa date de naissance n'est pas connue –, on le croit originaire de Velaines, petit village de la Belgique actuelle proche de Tournai. Nous savons qu'il s'est marié avec Anna van den Beempde et que de cette union serait né un fils, Jan, vers 1526. Il a exercé, au sein de la confrérie de Saint Ambroise, comme « schoolmeester » à Anvers, comme le dit le titre de son œuvre la plus prospère et dont nous reproduisons ici une partie de la page de titre de l'édition de 1536, déjà transcrite par Bourland (1933 : 290) :

⁹⁴ Pour une bibliographie exhaustive regroupant les études réalisées sur un aspect concernant Noël de Berlaimont ou son œuvre, nous renvoyons donc à Pablo Núñez (2010, tome 1 : 195-198).

Noel van Ber- || lainmont scoolmester Tantwerpen || Vocabulare van ||
nyeus gheordineert. Ende wederom || gecorrigeert om lichtelic françois
|| te leeren lezen scriven ende spreken dwelc || gestelt is meestendeel bi
personagien.⁹⁵

Cette édition de 1536 est peut-être la seconde d'une antérieure⁹⁶, longtemps considérée comme la princeps, qui aurait daté de 1530 approximativement⁹⁷. Mais on connaît actuellement une édition antérieure : c'est en 1527 que Jacob van Liesuelt publie à Anvers le premier vocabulaire de Noël de Berlainmont connu à ce jour⁹⁸. Si nous avons déjà évoqué la longévité dont jouit cet ouvrage grâce à ses plus de 200 rééditions – si l'on prend en compte la branche bretonne –, nous nous arrêterons plus en détail sur les modifications survenues dans les successives rééditions au sein de la huitième section de cette première partie de notre thèse, surtout en ce qui concerne la prononciation du français.

Noël de Berlainmont est également l'auteur d'un recueil de conjugaisons intitulé *Die conjucacien in Franchoyz ende in Duytsch oft in Vlaems* dont la première édition connue est de 1545, imprimée à Anvers par Hans de Laet van Stabroeck. Du moment que les conjugaisons de Gabriel Meurier sont incorporées à la série des Berlainmont, cet ouvrage perd son utilité et l'on en connaît très peu de réimpressions.

Gabriel Meurier (1521-1597 ?)

Nous nous appuyons ici sur l'article de Caroline Bourland de 1938 « Algo sobre Gabriel Meurier. Maestro de español de Amberes (1521-1597?) », dont les informations sont tirées de l'entrée de plus de 30 pages réalisée par Willem de Vreese et publiée en 1897 dans le XIV^e volume de la *Biographie nationale de Belgique*, actuellement

⁹⁵ Le titre apparaît également en français : «Vocabulaire de nouveau ordonne et de rechief recorrige pour apprendre legierement a bien lirre escripre et parler francois et flameng lequell est mis tout la plus part par personnaiges ».

⁹⁶ Le titre français est *Vocabulaire de nouveau ordonne et de rechief recorrige pour apprendre legierement a bien lirre escripre et parler francois et flameng lequell est mis tout la plus part par personnaiges*, exactement le même que celui de l'édition de 1527. Cette formulation laisse supposer qu'il a existé une version antérieure, pas seulement à celle de 1536, mais aussi à la plus ancienne connue ; c'est du moins ce que glisse Terence Cave (2001 : 49). Pour une opinion différente, voir Pablo Núñez (2010, tome 1 : 101).

⁹⁷ Pour les différentes datations qui ont été proposées pour les premières éditions du vocabulaire de Berlainmont, voir Pablo Núñez (2010, tome 2 : 203-204).

⁹⁸ Nous ne conservons qu'un exemplaire de cette édition de 1527, qui est disponible en format digital sur la page de la Bayerische Staatsbibliothek et se trouve répertorié sous le nom d'auteur de « Garlainmot, Noël van ».

disponible en ligne sur le site de l'Académie royale des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts de Belgique⁹⁹. Bien que ces informations datent de plus de cent ans, elles constituent toujours les données biographiques les plus détaillées que nous possédions actuellement.

Originaire d'Avesnes, en Hainaut, nous savons qu'il est né en 1521 mais ce n'est qu'une trentaine d'années plus tard que sa trace réapparaît. En 1548, selon De Vreese (1550 selon Bourland), il sera accepté au sein de la confrérie des maîtres d'école de Saint Ambroise, à Anvers, tout comme Noël de Berlaimont avant lui. Il y aurait enseigné l'espagnol, l'italien et le français, en plus de l'arithmétique et la comptabilité, et il en aurait été élu trois fois doyen (1564, 1572 et 1575), avant d'en être expulsé pour mauvais comportement en 1579¹⁰⁰. Il est mort avant la fin du siècle¹⁰¹ puisque sur la page de titre de la *Guirlande des Jeunes Filles* de l'édition de 1597 il est écrit « feu maistre Gabriel Meurier ».

Comme de nombreux maîtres de langues, Meurier ne fait pas qu'enseigner, il publie également. Et il publie beaucoup, contrairement à une majorité d'auteurs de notre corpus, qui n'ont souvent produit qu'une œuvre isolée. Les siennes ont obtenu un réel succès¹⁰² puisque Bourland nous dit que « según los cálculos del Dr. De Vreese, basados en los libros de contabilidad de Plantin y de Waesberghe, llegaron a un total de unos mil ejemplares los libros de Meurier vendidos de 1558 à 1587 sólo por estos dos libreros » (1938 : 140).

Parmi toutes ses publications¹⁰³, linguistiques ou moralisantes, une seule mérite de faire partie de notre corpus. Ce sont les *Conivgaciones, Arte, y reglas muy propias, y necesarias para los que quisieren deprender, Español y Frances*, publiées en 1568 à Anvers chez Jan van Waesberghe, et qui sont en fait une reprise, réduite, des *Conivgaisons, reglas, et instrvctctions, movt propres et necessairement reqvises, pour ceux qui desirent apprendre François, Italien, Espagnol, & Flamen*¹⁰⁴, publiées dix ans

⁹⁹ Pour une analyse détaillée de la *Grammaire françoise* de Meurier de 1557, voir De Clercq (2000).

¹⁰⁰ En ce qui concerne le caractère difficile et les frasques de Meurier, voir De Vreese (1897 : 702-709).

¹⁰¹ Colette Demaizière (1980 : 42) propose les dates de vie et de mort « vers 1520-vers 1587 ».

¹⁰² Toutes ses œuvres n'ont pas obtenu un égal succès : certaines ont été réimprimées une dizaine de fois, comme les *Conjugaisons*, la *Guirlande des jeunes filles* ou le *Recueil des sentences notables* ; la *Grammaire* de 1557, en revanche, n'a pas connu une seule réimpression (De Clercq, 2000 : 271).

¹⁰³ Pour une liste exhaustive des publications et des réimpressions des œuvres de Meurier, nous renvoyons à De Vreese (1897 : 727-743). Van Selm (1973) complète cette bibliographie avec des œuvres inconnues de De Vreese.

¹⁰⁴ Suso López (2012) s'est occupé de la place de chaque langue au sein de cette œuvre.

plus tôt par le même imprimeur à Anvers également. Au sein de cet ouvrage de 1558 se trouvait la *Breue instruction contenant la maniere de bien prononcer & lire le François, Italien, Espagnol & Flamen*, qui possède sa propre page de titre, mais selon Suárez Gómez, « estas dos obritas [...] probablemente nunca han sido publicadas por separado » (2008 : 54).

Cette *instruction*, qui contient également des notions rudimentaires de morphologie, propose bien des règles de prononciation du français, seulement la métalangue utilisée est le propre français. Nous ne pouvons donc pas inclure les *Conjugaisons* de 1558 au sein de notre corpus. En revanche, celles de 1568 présentent des règles de prononciation du français rédigées en espagnol. C'est, comme nous l'avons déjà signalé, notre critère de sélection des œuvres de notre corpus au sein de la période de temps choisie.

Baltasar de Sotomayor (?- ?)

Le travail le plus spécialisé sur Sotomayor est sans doute l'édition critique de sa grammaire réalisée par Corcuera Manso & Gaspar Galán, publiée en 2015 par l'université de Saragosse. Mis à part cet ouvrage, la plupart des travaux qui mentionnent cet auteur et son œuvre ne sont pas monographiques, à l'exception de celui de García Bascuñana intitulé « À propos de la première grammaire française publiée en Espagne (1565) : histoire et contenus » (2000). Flores Varela avait déjà publié en 1978 un article sur Sotomayor et Ledel, dans lequel il décrivait et analysait brièvement le contenu de leurs ouvrages. Signalons également que Corcuera Manso & Gaspar Galán, quelques années plus tard (1996 : 178-186), avaient également dédié à Sotomayor plusieurs pages au sein de l'article « Los comienzos de la expansión de la lengua francesa a través de las gramáticas publicadas dentro y fuera del territorio francés. El caso de España ».

Dans des études plus générales, de nombreux spécialistes font référence à Sotomayor, parfois pour son rôle de précurseur, et souvent pour son association – ils sont souvent publiés conjointement – avec Ledel (Corcuera Manso & Gaspar Galán, 2001 : 304-306), que nous abordons ensuite, ou avec Antoni Lacavalleria (Bruña Cuevas, 2012b : 277-278), qui réédite sa grammaire 82 ans plus tard sans nommer ses sources. Par ailleurs, Bruña Cuevas (2000b : 64-67) s'occupe du traitement de la prononciation française dans son œuvre, tout comme Banegas Saorín (2012), García Bascuñana (2010 :

209-212) et Suárez Gómez (2008 : 64-67) ; Lépinette Lepers (1996b : 150-153) y analyse le rôle de l'espagnol, de même que Suso López (2012).

Baltasar de Sotomayor fait partie de ces auteurs dont nous savons très peu de choses (García Bascuñana, 2000 : 485 ; Corcuera Manso & Gaspar Galán, 2015 : XXIII). Nous ne connaissons pas, par exemple, ses dates de vie et de mort. Par ailleurs, son nom n'apparaît pas sur la page de titre de son unique œuvre connue, la *Grammatica con reglas muy prouechosas y necessarias para aprender a leer y escriuir la lengua Francesa, conferida con la Castellana, con vn vocabulario copioso de las mesmas lenguas*¹⁰⁵, mais au sein de la licence royale datée du 30 mai 1564, où nous apprenons également que Sotomayor était, à ce moment-là, « vezino de la ciudad de Toledo ». Et c'est à peu près tout ce que nous connaissons sur la vie de ce sujet espagnol.

Suárez Gómez (2008 : 62) émet une hypothèse sur sa présence à la cour de Madrid : « Seguramente fue llamado a la Corte para instruir en la lengua nativa de la reina a las damas y caballeros que más trato habían de tener con la augusta señora ». Et il poursuit de la sorte pour tenter d'expliquer la publication conjointe de sa grammaire avec le vocabulaire de Ledel : « [...] en aquella frecuentación debió de conocer Jacques de Liaño a Sotomayor y ponerse ambos de acuerdo para la publicación simultánea de sus respectivas obras en la imprenta de Cormellas. » Pour Corcuera Manso & Gaspar Galán, il n'en est rien. Voici leur opinion à ce sujet :

A nuestro juicio, la encuadernación en un solo libro fue un tratamiento posterior a su impresión y las razones que las motivaron son meramente económicas. La gramática y el vocabulario son dos obras completamente autónomas, escritas por dos autores distintos, que poseen dos licencias de impresión y venta, dos dedicatorias e incluso dos numeraciones independientes. Por otra parte, la licencia real otorgada en 1564 a la Gramatica no hace referencia en ningún momento a la posibilidad de que incluya un vocabulario e incluso en el « Prólogo al lector » Sotomayor tampoco lo anuncia ; finalmente, la portada de

¹⁰⁵ L'exemplaire que nous avons consulté est publié conjointement avec le vocabulaire de Ledel. Il est classé à la BNE avec la côte R/4242. Signalons au passage comme anecdote l'existence d'une note manuscrite sur la page de titre de cet exemplaire qui dit « compuesta por Bathasar de Sotomayor », mais qui sans doute est bien postérieure à la date de composition de l'œuvre.

la obra no trae el nombre de ningún autor, sino que es en el permiso real donde hay que buscar el nombre de Baltasar de Sotomayor (2001 : 304).

À la lecture de ces lignes, il semble peu probable que Sotomayor et Ledel se soient mis d'accord sur la publication conjointe ; ce serait plutôt une idée des imprimeurs à postériori.

Par ailleurs, en se basant sur le recensement de la ville de Tolède de 1561 et la dédicace de la grammaire, Corcuera Manso & Gaspar Galán (2015 : XXVII) déclarent : « parece lógico descartar que nuestro autor tuviera un papel social destacado ». Cependant, ils ajoutent que c'est une personne

instruida, que tiene buenos conocimientos de gramática, de francés y de castellano (en ambas lenguas corrige a su modelo gramatical flamenco) y que, además, tiene acceso no solo a las *Conjugaisons, regles et instructions*, de Gabriel Meurier, sino también a otros manuales de francés que le sirven igualmente de fuente de inspiración para completar su propia *Grammatica* (2015 : XXXIII).

Jacques Ledel ou Jacques de Liaño (?- ?)

De la même manière qu'avec la grammaire de Sotomayor, Corcuera Manso & Gaspar Galán ont publié, en 1999, une édition en fac-similé du *Vocabulario de los vocablos* de Jacques Ledel, accompagnée d'une étude préliminaire au sein de laquelle ces deux chercheurs ont apporté des informations biographiques inédites jusqu'alors. D'autres spécialistes, surtout des lexicographes, ce qui est logique vu la nature de cette œuvre, se sont penchés avant eux sur l'auteur de façon plus ou moins exhaustive : Flores Varela (1978), Azorín Fernández (1985) ou Niederehe (1987 : 15-16) et à postériori, Lépinette Lepers (2001 : 98-101). Plus récemment, L. Pablo Núñez (2010, tome 1 : 347-352) a tenté de compléter les données biographiques existantes, en émettant de nombreuses réserves toutefois sur le bien-fondé de ses propres suppositions. Lépinette Lepers (2012a), enfin, dédie un article aux « *Propos et Lettres* de J. Ledel ».

L'auteur du *Vocabulario de los vocablos* apparaît au sein de son œuvre sous différents noms : Jaques de Liaño sur la page de titre ; Xaques de Liaño dans la licence

royale ; Jaques Ledel au pied de la dédicace « A Monseigneur Monseigneur [*sic*] du Poumyer ». C'est aussi ce dernier nom qu'il emprunte à plusieurs reprises dans sa traduction espagnole des *Mémoires de Jean Sire de Joinville ou histoire et chronique du très-chrétien roi Saint Louis*. Dans le prologue de cette même œuvre, publiée en 1567 à Tolède, il affirme par deux fois qu'il est étranger¹⁰⁶. Nous le nommerons donc dorénavant Jacques Ledel. Soit dit en passant, sa traduction de Joinville, de même que son vocabulaire, prouve qu'il devait posséder une certaine maîtrise de l'espagnol.

Ce Français accompagne Isabelle de Valois lors de son arrivée en Espagne, dont elle devenue reine en 1559 par son mariage avec Philippe II. Il se dit « criado de la reyna » sur la page de titre de son vocabulaire. Pour Lépinette Lepers, « no debía ser un erudito ni tampoco, al menos inicialmente, un pedagogo avezado » (2001 : 99). Effectivement, Ledel, comme on le verra, ne crée pas une œuvre originale : il ne fait qu'adapter un vocabulaire de la tradition des Berlaimont. Sans être maître de langues de profession, il semblerait qu'il profite d'une situation politique particulière pour lancer son œuvre sur le marché¹⁰⁷. Signalons de toute façon que c'est pour répondre à la demande de son dédicataire que Ledel prépare le vocabulaire ; c'est du moins ce qu'il dit dans sa dédicace : « Monseigneur, scaichant le singulier et affectione desir que vous aues d'entendre la langue Espaignole : et suiuant ce qu'il vous pleust me commander, estant pardesça, ay voulu satisfayre au desir que iay de vous fayre seruice, mettant en lumiere, ce petit liure. »

Les quelques informations supplémentaires que nous possédons sur Ledel sont le fait de Corcuera Manso & Gaspar Galán. Après consultation de différentes sources (1999 : XX), ils affirment que

Jacques Ledel o de Liaño formó efectivamente parte del séquito de la reina Isabel desde el mismo momento de su venida a España, que era uno de los dos clérigos encargados de la capilla y que permaneció en la corte a partir de 1560 por petición expresa de la propia reina, aun cuando sus obligaciones sufrieran una alteración radical y pasara de

¹⁰⁶ Par ailleurs, il se réfère, dans la dédicace de son vocabulaire, à la langue française comme étant la sienne (« la nostre [langue] françoise »). Corcuera Manso & Gaspar Galán confirment la provenance française de Ledel en mettant en avant certains gallicismes repérés dans la partie en espagnol de 1565 (1999 : XIX-XX). Suárez Gómez avait glissé l'idée que Ledel pouvait être espagnol (2008 : 59), ce qui semble improbable à la lumière de ce que nous venons d'énoncer.

¹⁰⁷ Pablo Núñez (2010, tome 1 : 348) fait remarquer à juste titre – croyons-nous – que la mort d'Isabelle de Valois en 1568 est une raison suffisante pour que Ledel n'ait plus publié aucune œuvre supplémentaire après sa traduction de 1567.

encargado de capilla a ayudante del tapicero mayor del palacio real
(1999 : XXIII).

Compte tenu des offices que l'auteur du *Vocabulario de los Vocablos* aurait donc remplis, il est probable que celui-ci n'ait jamais exercé comme maître de langues. En ce qui concerne les données complémentaires de Pablo Núñez, elles portent sur un dénommé Juan de Liaño (2010, tome 1 : 348-349), dont on ne peut déduire si c'est Ledel qui aurait totalement espagnolisé son nom (Juan pour Jacques) ou un parent (son fils ?). Dans tous les cas ce Juan aurait été garde-bijoux et garde-robe d'Anne d'Autriche jusqu'en 1578, puis huissier de salle et logeur. Il serait mort soit en 1614, soit en 1616.

Baltasar Pérez del Castillo (?- ?)

À notre connaissance, seul L. Pablo Núñez a étudié cet auteur sous sa facette de maître de français. On ne connaissait pas l'existence de son œuvre didactique avant 2007, date de l'intervention de ce spécialiste lors d'un colloque de la *Sociedad Española de Historiografía Lingüística*, intervention publiée en 2009. Que l'œuvre de Pérez del Castillo ne figurât pas auparavant sur les répertoires plus ou moins spécialisés s'explique entre autres parce qu'elle n'a jamais été publiée, mais également pour des raisons bibliographiques : elle apparaît au sein d'un recueil factice de la Bibliothèque Royale de Madrid, laquelle ne dispose que depuis peu d'un catalogue imprimé. Pablo Núñez a également mis au point une édition du texte conservé qui a vu le jour en 2011 sous la forme de l'article « La gramática francesa de Baltasar del Castillo (s. XVI) : edición y estudio » paru dans le *Boletín de la Real Academia Española*. Il y effectue une comparaison avec les grammaires de français pour Espagnols contemporaines et postérieures (jusqu'en 1718). Enfin, dans son œuvre déjà citée, *El arte de las palabras*, il dédie quatre pages à cet auteur. Nous nous appuyons sur ces études pour en offrir ici quelques renseignements biographiques.

Les premières informations, nous les trouvons dans le titre de l'œuvre: *Arte grammatica y manera de bien hablar, screibir y leer la lengua Francesa para los que sauen Romance, nuevamente compuesta por el Maestro Balthasar Perez del Castillo*,

*Canónigo de la Sancta Iglesia y natural de Burgos y Rector de Fuenlabrada*¹⁰⁸. Pérez del Castillo était un homme d’Eglise, tout comme de nombreux auteurs de notre corpus d’ailleurs. Chanoine de la cathédrale de Burgos, il fut ensuite le curé de Fuenlabrada.

Cet ecclésiastique « nació en Burgos en el seno de una familia de abolengo, entre cuyos ascendentes estaba Alvar Pérez de Maluenda, gobernador de Galicia » (Pablo Núñez, 2010, tome 2 : 152). Il obtint le titre de “Maestro en Sagrada Teología en la Universidad de Alcalá » (Pablo Núñez, 2011 : 279). Nous ne savons pas comment il a appris le français mais il devait le connaître, du moins à l’écrit : non seulement il est l’auteur d’une grammaire française, mais il a traduit plusieurs œuvres en espagnol, la plus connue étant *Le théâtre du monde* de Pierre Boaistuau, dont la traduction est publiée en 1564, puis réimprimée de nombreuses fois.

Nous ne connaissons pas les dates de vie et de mort de notre auteur, pas plus d’ailleurs que la date de composition de la grammaire, même s’il semblerait que celle-ci oscille entre 1563 et 1577 (Pablo Núñez, 2009 : 556).

Antonio del Corro (1527-1591)

Voici le premier auteur de notre corpus sur lequel nous possédons plus de détails biographiques. Deux grandes études lui ont été consacrées. La première est la thèse de McFadden, intitulée *Life and Works of Antonio del Corro*, réalisée en 1953. Elle est inédite et nous n’avons pas pu la consulter. Cependant, celle-ci est le point de départ du travail – moins exclusif, mais plus accessible – de Hauben, publié en anglais comme *Three Spanish Heretics and the Reformation* (1967) et traduit en espagnol sous le titre *Del monasterio al ministerio. Tres herejes españoles y la Reforma: Antonio del Corro, Casiodoro de Reina, Cipriano de Valera* (1978). Menéndez Pelayo citait déjà notre auteur dans sa particulière *Historia de los heterodoxos españoles* (1880-1881 : 57, 68, 916).

Plus récemment, signalons l’importante étude préliminaire de Nieto Jiménez dans l’édition en fac-similé (1988) des *Reglas Gramaticales para aprender la Lengua Española y Francesa, confirmando la vna con la otra, segun el orden de las partes de la oration Latinas* (1586), l’œuvre didactique d’Antonio del Corro. Cette étude comprend une partie dédiée à la vie du moine hiéronymite espagnol (6-18) et une autre à son ouvrage (18-75).

¹⁰⁸ Pablo Núñez nous indique que la présence du mot *nuevamente* ne signifie pas qu’il existerait une version antérieure, mais plutôt que l’œuvre est novatrice (2009 : 553).

García Bascuñana s'est également penché sur Corro en analysant son rapport avec la langue française et le rôle de la religion dans sa grammaire (2006), mais aussi le traitement qu'y reçoivent les « combinaisons vocaliques françaises » (2010 : 206-208). Suso López (2009b), pour sa part, a tenté de déterminer les possibles destinataires d'une production didactique particulière, surtout destinée à l'apprentissage de l'espagnol, en moindre mesure du français, mais dont la métalangue est l'espagnol (et accessoirement le français), et a également étudié la place du français et de l'espagnol au sein des *Reglas Gramaticales* (2012) ; cette grammaire a aussi intéressé les historiens de l'enseignement de l'espagnol, comme Sánchez Pérez (2006 : 262-271).

Antonio del Corro est né en 1527, certainement à Séville (Nieto Jiménez, 1988 : 7). L'auteur lui-même informe le lecteur de sa date de naissance dans la dédicace de son œuvre : « Pero con todo esso puse a la fin vna breue narracion de las cosas acaecidas en Roma, en el ano M. D. XXVII. que es de mi nacimiento ». (1586 : s. n.). Après avoir dû fuir en 1557 son monastère de San Isidro à Santiponce, en compagnie de onze moines acquis au protestantisme comme lui¹⁰⁹, il arrive à Genève, puis à Lausanne. Hauben résume son parcours de la sorte :

Corro llevó a cabo un trabajo misional en Francia y en los Países Bajos. Después de seguir algunos estudios preparatorios en Lausana, viajó a Inglaterra, siendo a continuación, en Londres, ministro polémico y profesor de las escuelas de leyes Isabelinas, los Inns of Court. Obtuvo luego un trabajo similar en Oxford que ocasionó acalorados debates. Corro terminó siendo canónigo anglicano (1978 : 33).

Les *Reglas Gramaticales* sont publiées à Oxford en 1586 par Joseph Barnes¹¹⁰, mais Corro lui-même nous raconte, dans sa dédicace « al illustre Patricio Ginoves, el señor Horatio Palavicino », qu'il les avaient déjà rassemblées « casi treyenta años passados [...], quando [...] aprendia a hablar Frances, y enseñaua el lenguaje Español, al Rey Don Henrique de Nauarra » ; notre moine protestant se trouvait alors à la cour de Navarre après avoir été recommandé par Calvin lui-même, qu'il avait connu à Lausanne.

¹⁰⁹ Cipriano de Valera et Casiodoro de la Reina sont peut-être, avec Corro, les plus connus d'entre eux.

¹¹⁰ Il existe un tirage de l'œuvre qui arbore Paris comme ville d'impression en bas de page, mais ce n'était certainement qu'une stratégie commerciale pour tenter de vendre plus d'exemplaires (Sánchez Pérez, 2006 : 263).

Fruit de ses observations comme apprenant et comme professeur, les *Reglas Grammaticales* demeurent 26 ans inédites. Elles sont l'œuvre d'un praticien qui « ne possède aucune qualification en tant que grammairien, ni aucun intérêt à prendre part aux querelles linguistiques qui se posaient à l'époque » (Suso López, 2009b : 30-31).

Corro meurt à Londres en 1591.

3. 2. XVII^e siècle

Juan Ángel de Sumarán (?- ?)

La spécialiste de ce maître de langues du XVII^e siècle est sans doute Corvo Sánchez¹¹¹. Elle a publié en 2003 à Salamanque sa thèse doctorale intitulée *Juan Ángel de Zumaran: un maestro de lenguas español entre alemanes en el siglo XVII : una aportación a la historia de la enseñanza de lenguas extranjeras*. Elle a ensuite produit plusieurs travaux qui, exclusivement (2005, 2006, 2007) ou accessoirement (2008), ont trait à la vie et à l'œuvre de Sumarán. À notre connaissance, le seul autre travail monographique qui lui est dédié est celui de García Bascuñana (2009b). Pour sa production lexicographique, Sumarán apparaît également mentionné dans les thèses doctorales de García Aranda (2003 : 126-129) et de Pablo Núñez, rééditée en 2010 (tome 1, 331-335), de même que chez Gallina (1959 : 285-292), Acero Durántez (2008 : 30) ou Alvar Ezquerria (2013 : 133-144). Finalement, cet auteur ayant rédigé des œuvres plurilingues incluant l'espagnol dès 1520, les historiens de l'enseignement de cette langue se sont également intéressés à son travail, par exemple Sáez Rivera (2007 : 870-873).

Notre auteur publie à Munich en 1617 sa première œuvre, trilingue, le *Tyrocinium Gallicum, Italicum et Germanicum*. Il n'y mentionne pas son origine, comme il le fera plus tard dans ses publications successives, mais il déclare déjà sur la page de titre être professeur des langues espagnole, française et italienne. En 1620-1621, dans son *Newe Sprachbuch*, quadrilingue cette fois-ci, il répète cette information en ajoutant la langue allemande, qu'il maîtrisait certainement mieux que trois années auparavant, et il précise que c'est à Munich qu'il est « professeur ordinaire ». Cependant il donne au lecteur un nouveau renseignement, uniquement présent sur la page de titre en version espagnole signée par « Iuan Angel de Sumaran Guipuzcuano ». Puis en 1626, sur la page de titre de

¹¹¹ Dans le domaine de l'allemand, ce maître de langues a également intéressé Messner (2006), Martínez González (2008, 2010) et Barsanti Vigo (2013).

son œuvre principale, le *Therausus fundamentalis qvinque lingvarvm*¹¹², il déclare maintenant être « Nobilis Cantabri ». Juan Ángel de Sumarán est donc un noble espagnol de Cantabrie exilé en terre allemande exerçant dans les premières décennies du XVII^e siècle comme maître de langues et interprète à Munich d'abord, puis à Vienne et enfin à l'université d'Ingolstadt, où il avait été étudiant en 1612 (Corvo Sánchez 2005 : 142).

En lisant la dédicace qu'il adresse à Francisco Moncada, comte d'Osona et ambassadeur espagnol en Allemagne à l'époque, nous apprenons qu'il a voyagé en Europe mais aussi qu'il a guerroyé en Flandre. Il a également publié des traductions d'œuvres littéraires (Corvo Sánchez 2006 ; Pablo Núñez 2010, tome 1 : 332).

García Bascuñana souligne que Sumarán était « avant tout un praticien » et qu'il montrait un « enthousiasme incontestable pour la connaissance des langues étrangères » (2009b : 5), trait de caractère également signalé par Suárez Gómez (2008 : 111) et qui est patent dans les œuvres du Basque. En effet, en 1521, Sumarán célébrait le fait que les « flamends [*sic*] et les Allemands, lesquels sont plus curieux que les autres nations [...] s'en vont en Italie, France et Espagne à despendre leur argent, pour y apprendre les coustumes et leurs vsages » (Aux Lecteurs) et en 1526, il déplorait la situation en Espagne, « poca curiosa de saber lenguas estrangeras, cosa muy indigna de vna Nacion tan nombrada en estos siglos » (Dédicace).

Diego de Cisneros (?- ?)

En ce qui concerne notre sujet d'étude, la contribution de Lépinette Lepers (2000c) sur cet auteur est, à notre connaissance, la plus complète à ce jour. En effet, cette spécialiste se consacre dans son article à sa grammaire française expliquée en espagnol et dédie quelques pages à la vie du moine et au contexte historique dans lequel il a vécu (503-506). En 1997, cette même spécialiste avait déjà publié un article sur Cisneros, Billet et leurs grammaires respectives. Finalement, Lépinette Lepers a rédigé l'entrée sur cet auteur dans le *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques* (1998a, tome 1 : 292-295). Martínez Gavilán (2002), quant à elle, s'est occupée de la *Grammaire espagnolle* (1624) de notre auteur.

Lépinette Lepers admet que la vie de Diego de Cisneros est peu documentée : « Nous ne connaissons de lui guère plus que les traces qu'il a laissées dans les œuvres,

¹¹² Cette œuvre a également connu une réduction. En 1634, Sumarán publie la *Grammatica y pronunciacion Alemana y Española*, réduisant le *Thesaurus* de cinq à deux langues.

imprimées ou non, qu'il signa » (2000c : 503). En 1624, il fait publier à Douai une grammaire double : la première partie est une grammaire française expliquée en espagnol ; la seconde une grammaire espagnole expliquée en français. Sur la page de titre de cette dernière, l'auteur signe de la façon suivante : « par le R. P. Diegue de l'Incarnation, *Carme deschaussé, Valderain, Professeur Theologien* ».

Diego de la Encarnación est le nom qu'il utilisait lorsqu'il était moine carmélite. L'ordre du Carmel avait fondé en 1615 un couvent à Douai. On ne sait pas combien de temps il y résida ; ce que l'on sait en revanche, c'est qu'en 1635, lorsque la seconde édition de sa grammaire française paraît à Madrid, il se présente comme « Lic. Diego de Cisneros, Sacerdote, y Teologo ». Il faut donc en déduire qu'à cette époque c'est déjà un moine défroqué, vivant probablement à Madrid ; les raisons de son départ de Douai nous sont inconnues. Quant au mot « Valderain » ou « Valderano » qui apparaît en 1624, la seule interprétation qui nous vienne à l'esprit est que Diego de Cisneros était peut-être originaire d'un village de la province de León, Valderas. Mais ce ne sont que des suppositions.

À propos de sa formation, García Bascuñana nous dit qu'il était « buen conoedor de las lenguas clásicas y de la gramática latina en particular » (2005 : 133). Enfin, à côté de ses ouvrages grammaticaux, Suárez Gómez (2008 : 99) rappelle que notre auteur a traduit les *Essais* de Montaigne – traduction inédite – et Lépinette Lepers (2000c : 505), pour sa part, signale qu'il a produit deux œuvres supplémentaires à thématique religieuse publiées à Douai en 1625 et 1629.

Antoine Fabre (?- ?)

Peu de spécialistes ont dédié un travail exclusif¹¹³ à ce grammairien français, si ce n'est Mandich (2000). Cependant les informations sur sa vie sont rares. Mandich nous informe que « Antoine Fabre est cité dans *l'Index bio-bibliographicus notorum hominum* comme "professeur de langues à Venise" » mais confesse qu'elle n'a « pu retrouver trace quelconque de ce personnage » (2000 : 589). Tout ce que nous savons vient donc des renseignements que nous trouvons dans sa grammaire, rééditée une dizaine de fois.

¹¹³ Pour ce qui est de l'aspect bibliographique, voir Bingen (1987 : 91-95) et Mormile (1989 : 42-44).

Fabre est un religieux. Nous lisons sur la page de titre de sa *Grammaire pour apprendre les langues Italienne, Française, et Espagnole* (1626) qu'elle a été « composée par le Reverende Seigneur Antoine Fabre ». Puis, dans l'adresse aux lecteurs, rédigée non pas par l'auteur, mais par le libraire Domenico Sforzini, celui-ci s'y réfère comme le « R. P. Anthoine Fabre »¹¹⁴. Il précise également son origine française, et son étude acharnée de l'italien et de l'espagnol, ce qui l'autorise à enseigner ces deux langues bien qu'étant étranger. Mais c'est à peu près tout ce que nous savons de lui. Il faut dire que l'auteur ne prend jamais la parole dans les préliminaires de sa grammaire, pas même pour la dédicace – quand dédicace il y a – ce qui est plutôt curieux. Peut-être Fabre était-il déjà mort à l'époque où son œuvre fut imprimée¹¹⁵. Dans tous les cas, la date de composition de la grammaire trilingue est probablement assez antérieure à sa date de publication, puisque Sforzini déclare qu'« il y a long temps qu'auroit esté mise en lumière [la grammaire] si le stampateur qui l'auoit commencee l'eusse peu poursuiure, mais lon ny a peu faire autre ».

Pour terminer, signalons que, pour Mandich, Fabre « était un pédagogue de bon sens comme il y en avait beaucoup dans une époque précédant l'effort de rationalisation des grammairiens de Port-Royal » (2000 : 605-606).

Pere (1607 ?- 1645 ?) et Antoni Lacavalleria (?- ?)

Ces deux imprimeurs ont été parfois étudiés ensemble, notamment chez Bruña Cuevas (2012b) et Sáez Rivera (2007 : 207-212). Ils apparaissent aussi classés dans le *Diccionario de impresores españoles (siglos XV-XVII)* de Delgado Casado (1996: 363-365) ; Pascual (1985) a d'ailleurs dédié une étude à la production d'Antoni Lacavalleria. Mais il est surtout le premier à figurer dans les travaux des spécialistes, notamment chez García Bascuñana (2008) ou Sáez Rivera (2005). Pere Lacavalleria, par son importance pour l'histoire de la lexicographie catalane¹¹⁶ d'abord, a intéressé également, entre autres, Colón & Soberanas (1986 : 102-104) et Rico & Solà (1995 : 106-107), et plus généralement Pablo Núñez (2010, tome 1 : 171-177).

¹¹⁴ Voir aussi Colombo Timelli (2000 : 571).

¹¹⁵ Colombo Timelli (2000 : 569) et Minerva (2012 : 443) présentent la grammaire de 1626 comme étant déjà révisée par Michele Faggio, ce qui pourrait confirmer qu'il s'agit d'une publication posthume.

¹¹⁶ Marfany (2001 : 126, 195-196) s'est également intéressé aux Lacavalleria en ce qui concerne l'histoire du catalan.

Pere Lacavalleria imprime le *Dictionario Castellano, Dictionnaire Français, Dictionari Catala* en 1642 à Barcelone. La dédicace de cette œuvre est adressée à Urbain Maillé, vice-roi de de la Catalogne depuis que celle-ci se trouve sous la domination de Louis XIII, proclamé comte de Barcelone le 23 janvier 1641. Au sein de la dédicace nous apprenons que l'imprimeur est « natif de Guyenne » et que cela fait 23 ans qu'il vit à Barcelone¹¹⁷. Avant, il avait exercé comme imprimeur à Perpignan de 1627 à 1628 (Delgado Casado 1998 : 363). Imprimeur, Lacavalleria, mais aussi un peu auteur. En effet, bien que le « Dictionnaire » de 1642 soit en grande partie une récupération de Berlaimont et de Meurier, il ajoute une partie originale, qui lui est traditionnellement attribuée : la partie en catalan (García Bascuñana 2008 : 545 ; Sáez Rivera 2005 : 111). Et c'est une première dans l'histoire de la lexicographie pour apprendre les langues modernes¹¹⁸. La publication de cette œuvre originale répond aux circonstances politiques du moment que Lacavalleria a su interpréter et dont il espère tirer profit (Bruña Cuevas 2012b : 276 ; Sáez Rivera 2007 : 210).

Dans l'historiographie linguistique, Pere Lacavalleria est plus important que son fils Antoni car il inclut le catalan dans son œuvre, ce que ne fait pas ce dernier. Celui-ci reprend le négoce familial en 1646, son père étant mort cette même année ou un an plus tôt. En activité jusqu'en 1700 (Delgado Casado 1998 : 364), il publie surtout en catalan (Pascual 1985 : 611-612). En 1647, il réimprime, sans changement important, le dictionnaire de son père, mais aussi une nouvelle œuvre grammaticale : la *Grammatica con reglas muy prouechosas, y necessarias para aprender a leer, y escriuir la lengua Francesa, conferida con la Castellana*. Celle-ci est un calque intégral des ouvrages de Sotomayor et Ledel publiés conjointement en 1565. Les différentes parties constituant ces ouvrages ont été copiées presque littéralement par l'imprimeur, qui les a réorganisées avec l'intention de créer un nouveau manuel conforme au modèle de l'époque : d'abord la prononciation, ensuite la morphologie. Mais le résultat présenté est décevant. En effet,

¹¹⁷ Giralt i Raventós propose 1607 comme année de naissance de Pere Lacavalleria (1956 : 267).

¹¹⁸ Bruña Cuevas (2012b : 267) nous rappelle que, « alors que le français et l'espagnol étaient des langues habituellement incorporées dans les diverses séries et œuvres polyglottes qui circulaient en Europe, le catalan n'était apparu jusqu'alors à côté d'une langue moderne différente de l'espagnol que dans un ouvrage publié à Perpignan par l'imprimeur Johann Rosenbach en 1502 et reste isolé, sans successeur : le *Vocabulari molt profitos per aprendre lo Catalan Alamany y lo Alamany Catalan*. [...] À côté du français et de l'espagnol, par contre, le catalan n'était préalablement apparu que dans un ouvrage qui n'a rien à voir avec les séries polyglottes pour apprendre les langues étrangères : dans le *Vocabulario de seis lenguas, en que se declaran los nombres de los árboles, yervas, frutas y otras cosas contenidas en el presente Libro de los secretos de agricultura* ».

l'œuvre comporte deux parties de prononciation et deux de morphologie. Nous en reparlerons. Par ailleurs, Antoni Lacavalleria n'inclut pas le lexique de Ledel. Cela pourrait répondre à des intérêts commerciaux, espérant vendre ainsi plus d'exemplaires du dictionnaire de son père réimprimé la même année (Bruña Cuevas 2012b : 278)

Pierre-Paul Billet (?- ?)

Bruña Cuevas (1999b : 96-105, 2000 : 79-84, 2010a, 2010b) et Fisher Hubert (1996, 2000) sont les spécialistes qui se sont le plus penchés sur cet auteur. Lépinette Lepers (1997) lui a également dédié un article déjà mentionné lorsque nous avons présenté Cisneros.

Pierre-Paul Billet est un maître de langues français, d'origine parisienne si l'on en croit la page de titre de sa *Gramatica Francesa dividida en dos partes* publiée à Saragosse en 1673 – et dans toutes ses rééditions postérieures, au nombre de trois. Au sein de l'introduction au « Paralelo de la Elocuencia Española y Francesa », listes parallèles de locutions diverses, l'auteur déclare ce qui suit : « ...en el discurso de diez años, y mas, que ha que professo enseñar la nuestra [lengua] a diuersos particulares, y Principes, y en la Castellana a diuersos señores, que de naciones estrangeras, vna peregrina curiosidad, o sus negocios traxeron a esta Corte... » (1673 : 101r.-101v.). Nous apprenons donc que Pierre-Paul Billet exerce, non seulement comme maître de français en Espagne, mais aussi d'espagnol pour les étrangers, depuis plus de dix ans. Ses disciples seraient aussi bien des étrangers, voyageant pour le plaisir ou en voyage d'affaires, que de hauts personnages de la cour ou de simples sujets espagnols. C'est à peu près tout ce que nous apprenons de l'auteur dans cette œuvre.

Une information supplémentaire nous est donnée cependant dans l'adresse au lecteur : il a publié préalablement « un Compendio de la Gramatica » dont il n'est pas fier (« ojalà nunca saliera ») et dont les erreurs, se défend-il, sont imputables à l'imprimeur. Jusqu'à il y a peu, on n'avait pu identifier de quelle œuvre il était question. Mais récemment, Bruña Cuevas (2010a) a démontré que celle-ci n'était autre que *l'Arte para aprender facilmente, y en poco tiempo a leer, escribir, y hablar la Lengua Francesa*, publiée à Lyon en 1672 sous les initiales P. B. Bruña (2010a : 103-104) fait remarquer que ces initiales ont été longtemps interprétées comme Pedro Bonet, sans raison apparente puisque ce nom développé n'apparaît nulle part.

Au sein de l'œuvre de 1672, Billet affirme qu'il a décidé de la publier parce que cela fait huit ans qu'il est maître de français à la cour pour « diferentes Principes y particulares ». Cela coïncide à une année près avec l'information de 1673. Il serait donc arrivé en Espagne aux alentours de 1664. Si l'auteur ne donne pas d'indication sur sa provenance sur la page de titre, celle-ci se trouve néanmoins dans le « Prologo al Lector », accompagnée de sa formation universitaire : « No quiero ponderarte que para cumplir mis deseos de servirte mi patria es Paris, mi profesion en sus Escuelas fue la de Buenas Letras, y noticia perfecta de algunas Lenguas ». Il est sûrement vrai que Billet avait reçu cette formation, mais il nous semble qu'il était éminemment praticien. Lui-même déclare en 1672 à propos de la rédaction de son ouvrage : « Haviendome cogido los frutos en las fatigas que he sembrado de su enseñanca [la de la lengua francesa], acrecentandose esta cada dia, me pareció para mayor brevedad de los que desean sauerla, facilitarles en la mano lo que les practico en la voz ». Ce qui est sûr, c'est que son origine parisienne et son activité à la cour seront reprises dans chacune des réimpressions de ses œuvres.

Signalons également que Billet est l'auteur d'une traduction intitulée *La verdad en su luz, o las verdaderas memorias de Madama Maria Machini, Condestabla Colona*, publiée à Madrid en 1677, probablement à la demande de la comtesse de Villaumbrosa, dédicataire en 1673 et 1677¹¹⁹. De plus, Billet pratiquait la composition poétique en français (Bruña Cuevas, 2010b : 237-242) mais surtout en latin. Il fait publier en 1703 à Madrid le *Petri Pauli Billeti Parisiensis opusculorum miscellaneorum latino sermone scriptorum, pars prima*. Bruña Cuevas affirme que

ninguna obra de Billet muestra mejor que esta última el complejo mundo de relaciones sociales en que el autor se movía. Abundan en ella las referencias a una red de amigos de nombre conocido, pero también a enemigos que atacan mediante libelos a Billet y que intentan incluso entorpecer la publicación de este libro (2010b : 240).

Pierre-Paul Billet était donc un personnage relativement important à la cour, bien plus que n'importe quel maître de langues quelconque. Il avait des relations et des détracteurs, et prenait peut-être part aux diverses intrigues courtoises. Ce qui est certain, et il est important de le signaler, c'est que sa grammaire de français est la première d'une suite plus ou moins rapprochée de publications similaires, sans interruption temporelle

¹¹⁹ Pour plus d'informations à ce sujet, consulter Bruña Cuevas (2010b : 224-226).

importante, fait inédit jusque-là dans l'histoire de l'enseignement du français en Espagne (Bruña Cuevas 2010a : 221). Avant lui, nous l'avons vu, les rares œuvres de ce genre ne présentèrent aucune continuité.

Jean-Pierre Jaron (?- ?)

Jaron est un auteur dont nous ne savons pratiquement rien. C'est Bruña Cuevas (2010b) qui en a réalisé l'étude la plus détaillée. De nouveau, comme pour beaucoup d'auteurs de notre corpus, c'est dans la grammaire que nous trouvons des renseignements à son sujet. Paru en 1688 à Madrid, *l'Arte nuevamente compuesto de la Lengua Francesa por la Española* nous apprend, tout d'abord au sein de la licence ecclésiastique du trésorier de la reine mère, que Jaron est bourguignon. Puis, dans le privilège royal, il lui est attribué le titre de *Licenciado*, et rien de plus. Il est probable que la présence d'une reine française, Marie-Louise d'Orléans, mariée à Charles II depuis 1679, ait provoqué l'arrivée de natifs qui entrevoyaient une opportunité de travail exerçant comme professeur de français ; « el licenciado Jaron era, sin duda, uno de ellos » (Bruña Cuevas 2010b : 230). Notons finalement que l'œuvre de Jaron est dédiée à Notre-Dame du Mont-Carmel : il ne devait posséder aucune relation comparable à celles de son rival, et par là même ne dut recevoir aucune protection. D'ailleurs, son œuvre, concurrencée par celle de Billet, ne fut jamais rééditée ; ses faiblesses y sont peut-être aussi pour quelque chose.

3. 3. XVIII^e siècle

Abdón Senén Guilla Rubí (?- ?)

À notre connaissance, aucune étude monographique n'a vu le jour à propos de cet auteur¹²⁰, sur lequel nous ne possédons, de nouveau, que de très rares informations. Là encore, c'est à l'œuvre de l'auteur que nous devons nous reporter. La *Forma gramatical, la qual contiene el modo como se ha de aprender à leer, y hablar la lengua francesa* est publiée en 1707 à Madrid par Agustín Fernández. C'est donc en pleine guerre de succession au trône espagnol qu'Abdon Sennen Guilla Rubí propose son ouvrage au public, date à laquelle il se trouve effectivement en Espagne, puisque dans la licence

¹²⁰ C'est Lépinette Lepers (1995b : 31-35 ; 1996a : 200-202 ; 2000b) qui a le plus étudié cet auteur et son ouvrage.

royale il est dit que l'auteur est « residente al presente en esta mi corte ». Cette information n'est pas anodine, compte tenu du fait que le nouveau roi, Philippe V, est français, ce qui favorise sans aucun doute l'arrivée de nouveaux maîtres de langues voulant profiter de la situation, et c'est probablement le cas de Guilla Rubí.

Guilla Rubí est catalan, selon sa présentation sur la page de titre où il se dit « natural de Perpiñán » et apparaît nommé comme « Licenciado » au sein de son œuvre. Si l'on croit ses dires au sein du prologue, il aurait eu un certain succès comme maître de français : « No me mueve otra cosa para sacar à luz este breve libro, que las prolixas instancias de muchos, à quienes el idioma contenido he enseñado : [...] es gloria de vn Maestro vèr su trabajo de muchos aplaudido ». Pourtant, d'après nos connaissances actuelles, sa grammaire ne fut jamais rééditée.

Mateo Francisco Guigou (?- ?)

Cet auteur n'a pas été étudié jusqu'à maintenant. Probablement du XVIII^e siècle, son opuscule intitulé *Nuevo metodo para aprender en breve tiempo a hablar, leer, y escribir la Lengua Francesa con toda propiedad* ne comporte ni date d'impression, ni nom d'imprimeur, ni ville d'impression. Cependant, à la fin de l'exemplaire conservé à l'académie royale espagnole se trouve une indication intéressante sur la publication : « Hallaràse en la Calle de Toledo en la Libreria de Francisco Rodriguez ; y en las Gradass de San Phelipe, en el Puesto de Francisco Fabregas ». Il est très probable que la méthode ait été publiée à Madrid. Quant à l'auteur, il est présenté comme « Doct. Mateo Francisco Guigou, Presbytero y Abogado de los Reales Consejos de su Magestad ». Il occupait donc une position relativement élevée, peut-être à l'époque du règne de Philippe V.

Dans le « prelude », il se dit maître de français. Puis il prétend connaître les œuvres destinées à l'apprentissage de cette langue, tout en vantant les mérites de son ouvrage, bien plus simple et donc plus clair :

Estas [reglas] te ofrezco por ahora, benigno Lector ; precisas de aquella confusion, y aspereza, que suelen causar los Artes franceses, que hasta aqui han salido à luz ; los quales con la multitud de preceptos, y reglas grammaticales, de que se sirven sus Autores, para informar el entendimiento, del que aprende, aterra desde el principio los ingenios, y debilitan, y hacen perder al estudioso, la voluntad de aprender,

juntamente con la esperanza de saber: solo vsarè de aquellas voces, y explicaciones grammaticales, que fueren necessarissimas, para hacerte comprender la Doctrina, que te propusiere, reduciendola à la mas sencilla brevedad, que convenga, para que en breve tiempo puedas expeditamente trabaxar con los Libros, y hacerte provecho en el vso de esta Lengua.

Guigou se présente donc comme un praticien, désireux de fournir de préceptes basiques à des lecteurs inexpérimentés, afin qu'ils puissent ensuite travailler par eux-mêmes. Son nom de famille laisse supposer qu'il était français.

Jean de Vayrac (1664-1734)

Hernández Alonso (1999) a abordé la grammaire espagnole de Vayrac. Mais la grande spécialiste de Jean de Vayrac est María Elena Jiménez Domingo. Elle lui a consacré de nombreux travaux (2002a, 2002b, 2004a, 2004b, 2004c, 2006a, 2010a, 2010b) et surtout sa thèse doctorale (2006b). Nous utiliserons l'étude biographique qu'elle contient, partant elle-même d'un travail inachevé de Morel-Fatio sur l'auteur publié de manière posthume en 1925.

Jean de Vayrac est né en 1664 à Vayrac, en Guyenne, au sein d'une famille aristocratique. Après être entré dans les ordres, une maladie contractée en 1693 l'empêche de monter à Paris pour se dédier à la prédication et il commence à étudier l'Histoire, la Géographie et le Droit. Mais également les langues étrangères. Fort de son habileté en espagnol, il accompagne Philippe V durant son voyage en Espagne et travaille pendant dix années, de 1701 à 1710, comme secrétaire dans les deux langues, rédigeant ou traduisant des rapports pour les cours française et espagnole. Le roi d'Espagne aurait demandé à Vayrac de composer une grammaire espagnole pour Français et une française pour Espagnols. C'est bien entendu la deuxième qui contient la section de prononciation qui nous intéresse et qui fait donc partie de notre corpus. Il s'agit de *El arte françes en que van puestas las reglas mas açertadas sobre todas las partes de la Oración, para aprehender facilmente, y con brevedad à leer, pronunciar, escribir, y hablar la Lengua*

Francesa, publié en 1714 par Pierre Vitte à Paris. Aucune réédition n'a été trouvée à ce jour, ce qui n'est pas le cas de sa grammaire espagnole¹²¹.

On ne sait pas exactement combien de temps l'abbé de Vayrac est resté en Espagne. Il affirme en 1711, dans l'« avis au lecteur » de l'*Etat present de l'Empire* qu'il a passé « près de vingt années [...] dans les païs étrangers », mais il ne précise pas lesquels¹²². L'année de sa mort, 1734, n'est pas bien documentée non plus : elle se base sur des conjectures.

Francisco de la Torre y Ocón (1660-1725)

Cazorla Vivas (2012) est l'une des spécialistes¹²³ à avoir étudié l'œuvre lexicographique de Torre y Ocón. Elle y présente une biographie synthétique de l'auteur, qui nous a semblé digne d'être intégralement reproduite :

Francisco de la Torre y Ocón nació en Tudela (Navarra), en 1660 y murió en 1725. Fue Canónigo de la Catedral de su ciudad. Desempeñó los cargos de Capellán del Consejo de Indias y Ministro titular de la Inquisición. Destacó como gramático y traductor de idiomas. Escribió una Gramática francesa y otra Gramática española (Madrid, Juan de Ariztia, 1728) que gozaron de gran prestigio en su época. Tradujo además la obra de Luis Léger de Ozerre¹²⁴, titulada *Economía general de la casa de campo*, muy leída en la primera mitad del siglo XVIII.

En el título y en las aprobaciones que aparecen al inicio de la obra se incluyen algunas de las informaciones que acabamos de comentar sobre su vida. Parece, además, que viajó por Europa como traductor de un noble y que estuvo en Francia¹²⁵, donde enseñó español (2012 : 55-56).

¹²¹ En 1708, Vayrac publie la *Nouvelle Grammaire Espagnole pour apprendre en peu de temps à bien parler, lire et écrire la Langue Castellane*, qui sera rééditée en 1714. Pour plus d'informations sur cet ouvrage, voir Sáez Rivera (2007 : 363-367). Pour une vision d'ensemble de la production bibliographique de Vayrac, nous renvoyons à Jiménez Domingo (2002a, 2006b : 37-110).

¹²² Au sein de sa grammaire (1714 : 233), il affirme qu'il a vécu dix ans à la Cour de Madrid.

¹²³ Comme dans le cas de Cisneros, Lépinette Lepers a rédigé l'entrée sur cet auteur dans le *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques* (1998b, tome 1 : 300-303). Sáez Rivera (2008 : 551-552) et Coello Mesa (2004 : 356) ont étudié la partie de grammaire espagnole.

¹²⁴ Cazorla Vivas fait référence ici à Louis Liger d'Auxerre, qui a publié en 1700 *Oeconomie générale de la campagne ou nouvelle maison rustique*. Pour plus d'informations sur la traduction de l'œuvre de Louis Liger d'Auxerre, voir Jaime Lorén & Jaime Ruiz (2004a, 2004b)

¹²⁵ Il semblerait qu'il ait résidé un certain temps à Lyon (1728 : Avis au lecteur). Pour De la Viña Molleda (2005 : 2), « ce séjour vraisemblablement aurait été à l'origine de la culture française qu'il possédait ».

Nous remarquons que Torre y Ocón est lui aussi un homme d'Eglise, mais qu'il se démarque des auteurs antérieurs par les postes qu'il occupe. En effet, Lépinette Lepers le définit comme étant un « ecclésiastique hiérarchiquement important » (1995b : 36). De plus, il fait partie des auteurs théoriciens de notre corpus ; sa grammaire¹²⁶, intitulée *Nuevo methodo breve, util y necessario para aprender a escribir entender y pronunciar las dos principales lenguas, Española y Francesa*, est « à vocation à la fois spéculative et pédagogique » (*id.* : 30). Il y affirme, dans l'avis au lecteur, qu'il a consulté Régnier-Desmarais (1706, Bruxelles) et Buffier (1709, Paris). Enfin, notons le fait que cet auteur est mort l'année où a eu lieu la création du *Real Seminario de Nobles* de Madrid, en 1725. Cette institution, régentée par des jésuites, est importante pour nous puisqu'elle proposera un enseignement du français et accueillera de ce fait certains auteurs de notre corpus immédiatement postérieurs à Torre y Ocón.

En plus des œuvres citées par Cazorla Vivas, notre auteur a produit deux dictionnaires bilingues, l'un espagnol-français (1728) et l'autre français-espagnol (1731). Tous ses ouvrages linguistiques ont été publiés de manière posthume.

Antoine Courville (?- ?)

Courville fait partie de ces auteurs desquels nous ne savons pratiquement rien. Le peu de renseignements que nous exposons maintenant se trouvent au sein des parties préliminaires de son *Explicacion de la gramatica francesa* publiée en 1728 à Madrid. D'après la page titre, il était « Profesor de Lenguas » à la cour et cette information est confirmée dans les préliminaires par deux fois : dans la licence de publication et dans la licence ecclésiastique. De plus, au sein de cette dernière, signée par Juan Galavis, celui-ci affirme que cela fait longtemps (« largo tiempo ») que l'auteur enseigne le français. Courville lui-même, dans l'avis au lecteur, se rapporte à son expérience en ces termes : « el ejercicio de tantos años ». Mais nous apprenons que cette profession n'est certainement pas la première qu'il ait exercée puisqu'il affirme dans la dédicace au comte d'Osuna avoir été militaire pendant quelques années. Pas plus que ses dates de vie et de mort, nous ne connaissons le temps dédié à chacune de ces activités.

En ce qui concerne sa formation, il semblerait, d'après sa grammaire réduite et élémentaire, son silence sur des sources grammaticales et son discours dans les

¹²⁶ Suso López (2011 : 68-70) a dédié quelques pages à cette grammaire.

préliminaires, qu'elle était le seul fruit de son expérience en tant que maître de langues ; cependant Bruña Cuevas (sous presse)¹²⁷ a démontré que ce maître de langues avait plagié Veneroni et Billet. C'était donc un praticien, certainement français, comme « ces maîtres étrangers enseignant leur propre langue [qui] confectionnaient leur livre pour répondre aux besoins d'une 'clientèle' propre, qui n'était pas encore intégrée dans ce que nous appelons aujourd'hui un cadre scolaire » (Lépinette Lepers 1995b : 41). Cela va changer pour la première fois avec notre auteur suivant.

José Núñez de Prado (1666-1747)

Des spécialistes ont étudié la grammaire de ce jésuite espagnol, soit globalement (Lépinette Lepers 1995b : 46-55 ; 2000b) soit uniquement sous certains aspects, entre autre la prononciation (Jiménez Domingo 2010b) ; Carmen Roig (1991) nous précise ses dates de vie et de mort. Il fait publier en 1728 à Madrid sa *Grammatica de la Lengua Francesa dispuesta para el uso del Real Seminario de Nobles*, dont le titre est révélateur : c'est le premier de nos auteurs à avoir enseigné le français dans un *cadre scolaire*, puisqu'il est professeur de français dans ce collège de jésuites. Il a composé son ouvrage spécialement pour ses élèves.

Avant cela, il a fait des études de philosophie et de théologie à l'université d'Alcalá de Henares, puis, à un certain moment de sa vie, il aurait séjourné sept ans à Paris, à la Cour, où il aurait acquis sa maîtrise du français, si l'on en croit Juan de Campo Verde, chargé de la licence ecclésiastique, qui va jusqu'à dire que les Français admiraient « en vn Español, la perfeccion, con que manejaba su Idioma ». Dans tous les cas, quelle que fût sa maîtrise su français, sa grammaire a obtenu un grand succès puisqu'elle a été rééditée de nombreuses fois jusqu'en 1798, comme nous le verrons. Notre prochain auteur, Antoine Galmace, profitera de cette bonne fortune pour se lancer lui-même dans le marché des manuels de français (Bruña Cuevas 2001 : 55).

¹²⁷ Nous faisons référence à la communication intitulée « Veneroni en Espagne : *l'Explicación de la gramática francesa* (Madrid, 1728) de Courville » et présentée le trois juillet 2014 à l'université de Nottingham dans le cadre du colloque *Connecting Cultures ? : An International Conference on the History of Teaching and Learning Second/Foreign Languages, 1500-2000*.

Antoine Galmace (?- ?)

Bruña Cuevas (2001) et Viémon (2013, 2014a) se sont penchés sur la transcription phonétique employée par Galmace dans sa grammaire ; García Bascuñana (1994), quant à lui, décrit sa grammaire et insiste surtout sur son rôle de « charnière » entre les ouvrages précédents et le renouveau méthodologique de Chantreau¹²⁸. Il affirme à propos de Galmace que l'« on sait très peu de sa vie » (1994 : 158), ce qui, rappelons-le, est le cas pour nombre de nos auteurs. De nouveau, ce sont les œuvres qui nous fournissent certains renseignements.

En 1745, Antoine Galmace fait publier à Madrid sa première œuvre, un opuscule en fait, intitulée *Adiciones a la Gramatica Francesa que compuso el R. P. Nuñez, para el uso de los Cavalleros del Seminario de Nobles, con que brevemente se puede leer, entender, y hablar perfectamente el Idioma Francès, sin auxilio de Maestro*. Ce traité de prononciation française est censé compléter la grammaire de Núñez de Prado. Nous lisons sur la page de titre que son auteur est *Maestro del Idioma Francès en esta Corte*. Il se pourrait qu'il ait maintenu une certaine relation avec le *Real Seminario de Nobles* de Madrid, mais nous ignorons à quel degré. Peut-être remplissait-il les fonctions d'assistant dans les cours de même qu'un *lecteur* à l'heure actuelle. Ce qui est sûr, c'est qu'il enseignait la langue française à Madrid.

En 1748, la *Llave nueva, y universal, para aprender con brevedad y perfeccion la lengua francesa, sin auxilio de maestro* voit le jour, à Madrid également. De nouvelles données apparaissent sur la page de titre de cette grammaire. Galmace se dit « Professor de Philosophia, y Theologia en la Universidad de Paris »¹²⁹. Cela n'indique pas forcément une origine parisienne. En effet, pour un maître de français, il était certainement plus facile de vendre son travail du moment qu'il précisait que sa langue appartenait à la variété la mieux considérée. De là à ce que cette variété fût vraiment la sienne... Toujours

¹²⁸ À ce sujet, voir également Luec & Solanich Pie (2004).

¹²⁹ Sur la page de titre de la deuxième édition de Madrid (1754), Galmace complète ces informations : il ajoute qu'il est « Escritor público, Academico de la Real Academia de nuestra Señora de la Esperanza ». C'est de l'Académie de Médecine dont il est question, et l'un des censeurs de cette édition, Manuel Fernández de Albelo, membre également de l'institution et médecin à la cour, précise que Galmace en est « Socio Honorario Physico ». Cela voudrait-il dire que notre maître de français était aussi médecin ? Pas forcément, mais il se pourrait bien que Galmace ait du moins étudié la médecine, puisque nous lisons dans le dialogue entre un Espagnol et un Français de la *Llave nueva* la réplique suivante du Français : « quoi qu'il soit vrai que je me suis appliqué quelque tems à l'étude de la Philosophie, et de la Médecine, je n'ai jamais eu le dessein de la professer ». Rappelons que Galmace se disait « Professor de Philosophia » sur la page de titre de la *Llave nueva*, ce qui pourrait laisser croire que le Français du dialogue raconte sa propre expérience, mais ce ne sont que des suppositions.

est-il que sa nationalité française est confirmée en 1748, dans l'avis au lecteur, quand, selon l'usage, il s'excuse par avance des défauts de son ouvrage et demande l'indulgence du lecteur en avançant sa condition d'étranger. Dans la même œuvre, à la page 335, il nous apprend qu'il a travaillé comme maître de français en 1740 à Paris pour la « Señora Princesa de Campo Florido, y [...] su hija ». Pour Lépinette Lepers (1995b : 59), « il a dû ensuite, sans doute grâce à cette relation, venir s'installer en Espagne pour enseigner à une clientèle noble la langue française dont la 'demande' était grande dans ce pays au XVIII^e siècle ».

La *Llave nueva* va remporter un grand succès éditorial avec une quinzaine de rééditions dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. Dans l'avis au lecteur de la seconde édition de Madrid (1754), Galmace lui-même vante quelque peu ostensiblement le triomphe de son œuvre :

El sucesso que ha tenido la primera impresion de estas Obras, ha excedido considerablemente mis esperanzas. [...] apenas han salido à la luz, he tenido la gloria de verlas puestas en el numero de los Libros de estudio de su Alteza Serenissima, hija de la Serenissima Princesa de Borbòn, Infanta de España, y Duquesa de Parma, etc.

La Corte misma ha tenido un verdadero gusto de vèr la Lengua Francesa desembuelta de todas sus antiguas dificultades.

Los Diarios la publicaron como Libros muy utiles. Se esparcieron no solo en toda España, sino tambien en Indias. Los Ingleses, Holandeses, y los Italianos la recibieron con mucho agrado : y aun los Franceses han hecho no poco aprecio de ellas.

Livre d'étude de la princesse elle-même, célébré par la Cour, la Presse et les étrangers, même les Français (!), nous le voyons : il était difficile de présenter meilleure réclame au lecteur pour le convaincre de la qualité de son œuvre. Avant cela, en 1748, il avait dû, pour s'assurer le monopole sur le marché des manuels de français, attaquer un concurrent direct qui utilisait, comme lui, un système de transcription des sons pour les exemples d'une bonne partie de l'œuvre. Nous le verrons, Grimarest, puisque c'était lui, recevra de dures critiques qui ont certainement dû lui porter préjudice dans ses efforts pour commercialiser sa grammaire.

Jusqu'à ce jour, nous n'avons pas conservé de publication de Galmace autre que les *Adiciones* et la *Llave* (et ses rééditions). Pourtant, au sein de son œuvre de 1745 (p.

40), l'auteur affirme travailler sur un dictionnaire qu'il compare en qualité avec celui de Sobrino : « facilitarà la traduccion de los Libros Franceses, con el auxilio del Diccionario de Sobrino, ù otro semejante ; interim te ofrezco el mio, que actualmente estoy trabajando ». Trois ans plus tard, le censeur Juan de la Concepcion fait également allusion au dictionnaire que Galmace n'a donc pas encore publié : « y si el Autor llega à dâr à luz el Diccionario, que està trabajando ». Publié ou non, nous n'avons retrouvé aucune trace de ce dictionnaire.

Jean-Henri Le Gallois de Grimarest (?- ?)

Peu étudié, ce militaire français est l'auteur d'une grammaire intitulée *Nueva Gramatica Francesa con un nuevo Methodo para aprender a pronunciar*, publiée en 1747 à Pampelune et jamais rééditée. Sur la page de titre, il se présente comme « Parisiense, Ingeniero en Gefe de los Exercitos, Plazas, y Fronteras de su Magestad ». La licence ecclésiastique d'Agustín Sánchez nous apprend qu'il est né à Paris et qu'il y a résidé jusqu'à l'âge de vingt-trois ans. Un autre censeur, Fernando Triviño, prétend l'avoir connu en 1715 à la cour du roi de France et, selon l'usage, raconte son admiration devant un jeune homme qui aurait possédé « vn ingenio muy agudo, vn juicio, y madurèz muy anticipada [...], vnos principios muy sòlidos de las Ciencias Mathematicas, y vna muy general, y adelantada Erudición ».

Nous savons par les préliminaires qu'il est parent de Jean-Léonor Le Gallois de Grimarest (1659-1713), connu pour avoir réalisé une biographie de Molière, mais il est difficile de déterminer quel est ce lien de parenté¹³⁰. Il est probablement né dans les années quatre-vingt-dix du XVII^e siècle (Suárez Gómez, 2008: 127) et il vivait encore en 1748 (Archives des affaires étrangères, 1908: 407).

Il est difficile de déterminer s'il travaillait comme maître de français ou si la publication de son œuvre répond à une création indépendante de tout exercice professionnel. Dans tous les cas, sa grammaire indique qu'il ne possédait pas de connaissances théoriques sur la langue – il ne cite aucune source savante – mais simplement un goût prononcé pour celle-ci et une volonté de fournir aux Espagnols de

¹³⁰ Suárez Gómez (2008 : 127) affirme que Jean-Léonor était le père de Jean-Henri, mais il ne justifie pas une telle affirmation. Pour Lépinette Lepers (2000b : 90), le parent en question serait plutôt Charles-Honoré Le Gallois de Grimarest, auteur de la *Nouvelle grammaire réduite en tables qui donnent une très grande facilité pour apprendre la langue française*. Cela nous semble peu probable.

l'époque un outil qui leur permettrait d'« adelantar mucho camino para hablar el Frances », sans avoir recours à un maître de langue. Galmace le proposait déjà dans le titre de ses œuvres (« sin auxilio de Maestro »).

Baldiri Reixac i Carbó (1703-1781)

Ce Catalan n'est pas vraiment connu pour sa contribution à l'histoire de l'enseignement du français en Espagne. En revanche, il a été célébré pour ses idées sur l'éducation des enfants qui lui ont valu une place importante dans l'histoire de la pédagogie en Espagne. Plusieurs études lui ont été consacrées, aussi bien pour ses idées pédagogiques (Marqués, 1993, 2003) que pour sa défense de la langue catalane (Feliu, 2003) et ses *Instruccions per a l'ensenyança de minyons* ont bénéficié il y a peu de rééditions critiques¹³¹.

Baldiri Reixac est né en 1703 à Bell-lloc d'Aro, une commune de Gérone. Pendant plus de cinquante ans, il est curé et maître d'école à Sant Martí d'Ollers. Il se montre très intéressé par l'éducation des jeunes et fait publier en 1749 à Gérone son œuvre la plus connue : *Instruccions per a l'ensenyança de minyons*. Elle comporte deux tomes. Le premier, au sein duquel se trouve la grammaire française¹³², connaîtra douze rééditions, dont huit probablement au XVIII^e siècle (González-Agàpito & Marqués 1983 : 26) ; le second a été découvert il y a peu, en 1975. Par ailleurs, il a traduit en partie le *Théâtre critique* de Feijoo au catalan et il serait également l'auteur d'un *Diálogo de la doctrina cristiana* en latin, introuvable (Marqués 1993 : 761).

Reixac est connu pour ses idées pédagogiques avancées (éducation des paysans, des filles), mais également pour sa volonté de promouvoir l'enseignement du catalan en Catalogne. En 1781, Reixac meurt à l'âge de 78 ans à Ollers.

¹³¹ Le tome 2 a été réédité en 1981 par Marqués & Rossich ; le premier connaît une réédition critique deux ans plus tard réalisée par González-Agàpito & Marqués.

¹³² Rappelons que cette grammaire est la seule à avoir été rédigée en catalan ; nous avons déjà exposé (cf. note 76) les raisons pour lesquelles elle fait partie de notre corpus.

Sébastien Roca y María (?- ?)

Roca y María¹³³ était, d'après Lépinette Lepers (1996a : 199), un Français¹³⁴, militaire de carrière, tout comme Courville ou Grimarest. Nous n'avons pas trouvé d'indices dans son œuvre informant à ce sujet. La grammaire intitulée *Arte Francès, ò Nuevo Methodo Facilissimo, para Leer, Hablar, y Escribir Francès, conforme à lo mas moderno* et publiée en 1750 à Barcelone est sa seule production connue¹³⁵ ; elle n'a pas été rééditée. Nous y apprenons, sur la page de titre et dans les préliminaires, qu'il est maître de langue française à Barcelone, et il précise dans sa première dédicace à María Josefa de Pons qu'il a été, à un moment donné, son professeur : « quando logrè yo la singular fortuna de dar à V. Exc. de viva voz, las reglas que, à persuasion de V. Exc. publico en esta mi nueva Arte, ò Gramatica Francesa ». Ceci pourrait laisser penser que Roca y María possédait un certain public dans la haute société, ce qui était peut-être le cas de Courville, mais probablement pas de Grimarest. Au sein de la licence ecclésiastique de Roca, le révérend père Agustin Luis Verde se dit être élève de l'auteur ; juste avant la licence royale, nous trouvons également un dizain qui aurait été composé par « un amigo, discipulo, que fuè, suyo » et signé D. F. M. C.

Il semblerait que Roca y María ait détenu une culture assez étendue dont il fait montre dans le deuxième chapitre de son *Arte Francès* intitulé « De la invencion de las Letras », où il cite de nombreux auteurs, aussi bien classiques que modernes¹³⁶. En ce qui concerne les auteurs de manuels de langues, il fait référence à un certain Juan Fabra (p. 7) qui aurait écrit *Los Papeles en sus Reglas*, œuvre non retrouvée, et qui lui serait contemporain (« bien, que haya aora Maestro que enseña »). Il cite aussi Salvador Nogués y Parellada (p. 95), auteur d'une *Theorica de la Lengua Francesa*, publiée d'après Roca en 1746 à Barcelone, mais qui est également introuvable. Dans le domaine de la lexicographie, il nomme Sobrino, Oudin et Perger. Par ailleurs, il explique rapidement quelques termes grammaticaux au début de la deuxième partie de sa grammaire. Tout cela démontre que sa formation dans ce domaine est bien supérieure à celle d'un simple

¹³³ Cet auteur a surtout intéressé les spécialistes d'un point de vue lexicographique (Bruña Cuevas, 2008b : 61 ; Alvar Ezquerro, 2013 : 313-317).

¹³⁴ Dans la préface de son œuvre, l'auteur fait référence à la langue française comme suit : « me resolvi dar al Publico una descripcion fiel de todas las Reglas de nuestra Lengua ». Il confirme son origine française un peu plus loin : « por lo que mira à mi estilo Español, ruego à los Practicos me sean indulgentes ».

¹³⁵ C'est en tous cas sa première œuvre didactique, puisqu'il en parle comme de son « primer ensayo ».

¹³⁶ Plin, Diodore le Sicilien, Rollin, Renaud, Guillot de Marcilly, Colter. Citer ces auteurs n'indique pas forcément le degré de culture classique et moderne de Roca y María. Quoi qu'il en soit, il semblait être au courant des auteurs de son temps qui avaient composé des œuvres sur le français.

praticien. Ajoutons que Roca y María se distingue des autres auteurs de notre corpus par l'importance qu'il accorde à l'enseignement de l'orthographe. Nous y reviendrons dans notre seconde partie, mais citons simplement ces mots de l'auteur : « Se estudiarà *Primeramente* las Reglas de la Pronunciacion, despues las de la Orthographia, haziendo reflexion sobre ellas, que por ser la basis del bien hablar, y escribir, se pondrà cuydado en que no se olviden » (Aviso al lector : s. n.).

J. Dacosta, fils (?- ?)

J. Dacosta, dont on ne sait pratiquement rien, a été maître de langues certainement à Londres au milieu du XVIII^e siècle. L'auteur déclare dans sa préface qu'il possède une « experience de plusieurs années » dans ce domaine. Il a peut-être enseigné le français, l'anglais et l'espagnol, vu que sa grammaire est trilingue dans l'édition de Londres de 1751, princeps, et celle de Bruxelles de 1752, même si la langue qui y est réellement enseignée est le français, tout comme dans les éditions uniquement franco-espagnoles¹³⁷ de 1752 (Londres) et de 1754 (Amsterdam). Nous pourrions déduire d'un commentaire de sa préface qu'il était français. En effet, dans sa grammaire seul le français est expliqué, et il semblerait qu'il y fasse référence comme à sa « charmante langue ». Mais cela est bien maigre. De plus, Suárez Gómez (2008 : 127) déclare que Dacosta « pertenecía a una familia judía de origen español » et que « su padre se había dado a conocer como autor de un *Tratado de Corstesía y Política* ». Nous ne sommes pas en mesure de trancher.

Son œuvre, intitulée *Gramática Nueva, Francesa y Española, en Doze Leciones Dialogismas, por un Methodo enteramente Nuevo*, est un dialogue entre le maître et l'élève. Cette structure et les explications qui s'y trouvent laissent penser que Dacosta accordait une certaine importance à la pédagogie. Un praticien donc, mais quand même au fait des concepts grammaticaux.

Paul-François Rousseau (?- ?)

Selon ce que nous pouvons lire sur la page de titre de ses *Rudimentos de la lengua francesa ò extracto de preceptos breves, y claros para su prompta inteligencia*, Pablo

¹³⁷ Rappelons que sur la page de titre de l'édition de 1752, entre les mentions « Francesa » et « Española », on devine une troisième langue « Inglesa », raturée à la main. Voir aussi la présentation de la grammaire de Dacosta au sein de ce chapitre.

Francisco Rousseau fut “Maestro de Lenguas en la Ciudad de Valladolid”. Cette grammaire, publiée dans la même ville en 1754, n’a pas connu de réédition. L’auteur laisse entendre dans l’avis au lecteur que cela fait longtemps qu’il y enseigne le français : « te doy el methodo que sigo en mi escuela de muchos años à esta parte ». D’après Luazes y Somoza, responsable d’une des licences ecclésiastiques, Rousseau avait du succès :

no pudiera omitir el buen concepto, que su enseñanza ha merecido siempre, en un Theatro, donde son tantos los Curiosos, è inteligentes de el Idioma Francès, que puede decirse forman ya en el centro casi de España una Colonia Francesa.

Ce ‘théâtre’ serait donc une école de langues. Pour Supiot Ripoll (1994 : 201), celle-ci pourrait être l’une des premières à avoir existé en Espagne. Rousseau, très probablement français, a dû s’y établir dans la première moitié du XVIII^e siècle. Ce praticien avait probablement composé son œuvre pour ses élèves, mais pas seulement, nous le verrons. C’est peut-être la raison pour laquelle les explications des concepts grammaticaux sont élémentaires, donnant par ailleurs raison au titre de ‘rudiments’.

Pierre Contaut (?- ?)

Maître de français à l’Isla de León, ce qui équivaut actuellement à San Fernando, dans la province de Cadix, puis à Madrid, Pierre Contaut y a fait publier en 1763 une *Gramatica Española y Francesa*¹³⁸. Il pourrait être français puisqu’il dit dans l’avis au lecteur de sa grammaire : « De los fragmentos que otros dexaron despreciados, recojo como extranjero el acendrado grano de los preceptos, y reglas mas ajustadas à la institucion gramatical ». Sans titre académique, il semble être un praticien et son œuvre le fruit de son travail, mais ses explications grammaticales dénotent une connaissance théorique des concepts relativement approfondie. Contaut est également l’auteur du *Véritable portrait de l’Espagne* (1765), de l’*Entretenimiento de los niños* (1779) et des *Instrucciones morales para los jóvenes* (1783).

¹³⁸ Suso López (2011 : 74-76) a commenté cette grammaire ; Bruña Cuevas (2008 : 62) et Alvar Ezquerria (2013 : 320-323) se sont également penchés dessus en ce qui concerne sa partie lexicographique.

Francisco Soldevila (?- ?)

Auteur des *Rudimentos breves y claros para aprender a leer, y escribir en francés sin socorro de maestro* publiés en 1767¹³⁹ à Madrid, Francisco Soldevila y est dit « Presbytero, y Maestro de la Lengua Francesa en esta Corte ». Dans l’avis au lecteur, seul préliminaire présent au sein de l’œuvre, nous apprenons que Soldevila est maître de français depuis peu de temps par rapport à l’année de publication. Il connaît la grammaire de Núñez de Prado, mais la dénigre en affirmant que « la confusion de adverbios, y proposiciones » décourage les apprenants ; c’est pourquoi il préfère proposer au lecteur des rudiments, où il emploie d’ailleurs une approche contrastive.

La raison pour laquelle il critique la grammaire d’un concurrent, toujours en vogue, semble surtout commerciale. Opter pour une méthode plus « rudimentaire » et surtout plus ciblée, puisque l’ouvrage en question ne concerne que l’apprentissage de la lecture et de la prononciation, permettait à Soldevila de viser un public différent de celui de Núñez, mais aussi de ne pas avoir à exposer une connaissance du français et une science grammaticale qu’il ne possédait peut-être pas.

Carlos Sarrió (?- ?)

La seule œuvre grammaticale connue de ce « Maestro de bellas letras » s’intitule *Rudimentos de la lengua francesa*. Dénuée de tout préliminaire, elle est publiée en 1768 à Valence par Benito Monfort, imprimeur du *Colegio Andresiano*. Selon les informations que comporte la page de titre, Carlos Sarrió aurait donc été professeur dans cette institution piariste, fondée en 1763 où le français était une matière au programme (Lépinette Lepers, 2000 : 41).

Sarrió est également l’auteur d’un ouvrage intitulé *Docenario de curiosas noticias*, publié en 1772 à Valence. Sur la page de titre, il se présente cette fois-ci comme « Maestro de Lengua Francesa, y Buenas Letras en la Ciudad de Valencia ; y perpetuo del M. I. Colegio de la Purificacion de dicha Exc.^{ma} Ciudad ». Nous apprenons également dans l’« Avertencia » des informations bibliographiques sur l’auteur, énoncées par lui-même en ces termes : « Amigo Lector, mientras concluyo una Obrita Filosofico-Moral, otra intitulada el Niño instruído por su Ayo ; y una Compendiosa Gramatica Latino-

¹³⁹ Supiot Ripoll (1996b : 324-325) affirme que cette œuvre aurait pu connaître deux rééditions en 1800 et 1801.

Francesa : te presento este curioso Docenario ». Nous n'avons retrouvé la trace d'aucun de ces ouvrages.

Juan Magín Tallés (?- ?)

Juan Magín Tallés a été professeur de langue française au *Real Seminario de Nobles* de Madrid dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Nous trouvons cette information sur la page de titre de la seule œuvre qu'on lui connaisse, les *Rudimentos de la pronunciacion Francesa, para el uso de los Caballeros del Real Seminario de Nobles de esta Corte* : la première édition est introuvable à ce jour mais la seconde, de 1773, a été conservée. À la page seize, l'auteur précise qu'il possède « quinze años de experiencia, coronada de sucesos ». Selon Álvarez de Miranda (2003 : 436), Tallés était probablement français, mais nous ne sommes pas en mesure de l'affirmer. Certaines phrases employées par l'auteur pourraient confirmer cette supposition. À la page sept il dit par exemple : « para pronunciar nuestras syllabas *aim, ain, eim, ein, im, in* ».

Conscient des limites d'une production écrite visant à enseigner la prononciation des sons du français, il transmet ses avertissements de la façon suivante : « siempre supongo un Maestro, pues siendo imposible trasladar al papel ciertos sonidos, lo será tambien el aprender à leer perfectamente el Francès, sin otro auxilio que el de esta Cartilla » (1773 : 5). Par ailleurs, les nombreuses indications de l'auteur adressées plus souvent aux maîtres qu'aux élèves démontrent une conscience pédagogique certaine. De plus, ses recommandations au sujet de l'apprentissage de la lecture, syllabique et non pas en épelant chaque mot, laissent supposer qu'il connaissait les *Vrais principes de la lecture, de l'orthographe, et de la prononciation françoises* de Nicolas-Antoine Viard (1764).

Juan Antonio González Cañaveras (?- ?)

Montero Pedrera (2008) et surtout Fernández Fraile (1996, 2009) ont étudié cet auteur et certaines de ses œuvres. Cette spécialiste propose une biographie réduite que nous reproduisons ici :

...ilustrado, natural de Cádiz, socio de las Reales Sociedades Bascongadas y Sevillana, nombrado por Carlos III director del Seminario y de la Academia de Lenguas y Ciencias de Cádiz, idea un

Plan de Educación (1767), que es aprobado por el Real Consejo de Castilla (en 1767, publicado igualmente en la Gaceta de Madrid en 1782), funda en Sevilla una Escuela de Idiomas para la formación de los profesores de dicho Seminario (1768) (Fernández Fraile, 2009 : 87).

Cañaveras n'était pas exactement un professeur de français, mais plutôt un pédagogue réformateur, influencé par les idées des Lumières, qui tenta d'apporter un souffle novateur dans le domaine de l'éducation secondaire, notamment en accordant une place importante aux langues étrangères, mais aussi à l'apprentissage par des règles de la langue maternelle. Deux de ses œuvres – il en aurait composé une vingtaine (Montero Pedrera 2008 : 29) – sont dédiées à l'enseignement du français : en 1781, c'est la *Cartilla Francesa ó Combinaciones generales para la lectura* qui est publiée et rééditée en 1784 ; quant à l'*Almacén de principiantes para el estudio de las lenguas española y francesa* il voit le jour en 1801 et 1802. De plus, en 1794, Cañaveras fait publier le *Modo de enseñar las lenguas y ciencias qui convienen á un noble bien educado*, sur lequel il travaillait depuis environ trente ans, et dont une première version avait vu le jour en 1767, puis une deuxième en 1782¹⁴⁰. Il y recommande de travailler, entre autres langues, le français sur une période de six ans.

Pierre-Nicolas Chantreau (1741-1808)

Sans aucun doute l'auteur le plus étudié de notre corpus en tant que maître de français, surtout pour la « modernidad de sus planteamientos didácticos en la enseñanza de lenguas extranjeras » (Rueda Rueda & Grande Alija 2004), Chantreau a même fait l'objet d'une biographie dès 1925, fruit du travail de Georges Brégail : *Un apôtre jacobin: Pierre-Nicolas Chantreau, professeur, journaliste, agent secret (1741-1808)*. Plus récemment, une thèse doctorale à son sujet a été publiée sous le nom de *Pierre-Nicolas Chantreau (1741-1808) et sa grammaire* (Moreu Huet, 1990). Par ailleurs, de nombreux travaux sur sa méthodologie et sa grammaire ont vu le jour il y a peu (Fernández Fraile, 1999 ; Garrido Moraga & Montesa Peydró, 1990 ; Lépinette Lepers, 1995a ; Suso López, 1996 ; Tost Planet, 1994). Enfin, plusieurs études ont été menées à bien sur la partie

¹⁴⁰ Sur la page de titre de l'ouvrage de 1794, nous pouvons lire « Obra comenzada en el año de 1767, continuada hasta el de 1782, y concluida en el presente ». L'auteur fait sans doute référence à son *Plan de Educación, o Exposición de un nuevo metodo para estudiar las lenguas, geographia, chronologia, historia, mathematicas, philosophía, Política, &c.* (1767), réédité en 1782 avec un *Suplemento al Plan de Educación*.

lexicographique, entre autres celles de Bruña Cuevas (2008b : 62-63) et de Carranza Torrejón (2014).

Nous synthétisons ici la biographie proposée par Manuel Tost Planet en 1994, lui-même étant parti, nous semble-t-il, de la thèse de Núria Moreu Huet.

Grand voyageur et auteur prolifique d'œuvres surtout de caractère historique, mais aussi politique¹⁴¹, Chantreau naît à Paris en 1741 et meurt à Auch en 1808. Il serait parti jeune en Espagne, vers l'âge de vingt ans, et y serait demeuré un bon nombre d'années. Il habite Madrid, mais aussi Avila où il exerce comme « maestro de francés de la Real Academia Militar ». Il rentre en France un an après avoir fait publier son fameux *Arte de hablar bien francés, ó Gramatica completa*, en 1781 à Madrid, mais c'est pour repartir, dans les îles britanniques cette fois-ci : il va parcourir l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande.

Après un possible voyage en Russie, il est de nouveau en Espagne à partir de 1792, où il remplit une mission secrète : il est chargé de savoir si les Catalans sont favorables aux conséquences politiques de la Révolution. De retour en France, il est nommé en 1803 « professeur d'histoire près l'École Centrale du département du Gers et l'École spéciale militaire de Fontainebleau » (Tost Planet 1994 : 42).

Au sujet de son profil comme maître de français en Espagne, nous pouvons ajouter que ce n'est pas un praticien sans connaissances théoriques ; au contraire, il a lu et cite beaucoup d'auteurs de son temps, comme ceux, entre autres, qui apparaissent sur la page de titre de sa grammaire : « Wailly, Du Marsais, Port-Royal, Froment, Condillac ». Ajoutons, finalement, que la grammaire de Chantreau, pour son indéniable qualité, sera reprise de nombreuses fois tout au long du XIX^e siècle (Fischer *et al.*, 2004 : 230-234).

Esteban de Laborda (?- ?)

Esteban de Laborda fut « maestro del Real Seminario de Nobles » et, comme bien d'autres, il fit publier une œuvre qui devait certainement servir d'appui à ses cours. En 1784, les *Reglas para la pronunciacion de la lengua francesa* voient le jour à Madrid chez Antonio de Sancha. Elles connaissent une réédition en 1801, les règles de prononciation étant augmentées de règles grammaticales. De plus, sur la page de titre l'auteur se présente cette fois-ci comme « catedrático del Real Seminario de Nobles » ; il

¹⁴¹ Pour une bibliographie de Chantreau, nous renvoyons à Tost Planet (1994 : 43-44).

aurait donc évolué professionnellement parlant. Autre changement, il signe comme Esteban de Bordes. Était-il français ? Ou francisa-t-il son nom dans le but de donner plus de prestige à son manuel ? Nous ne sommes pas en mesure de répondre à cette question.

Pedro Álvarez de Miranda (2003: 439), s'appuyant sur Simón Díaz (1952-1959: II, 197), nous fournit une information supplémentaire sur le comportement de l'auteur et les conséquences qui en découlèrent : « Por cierto que este Laborda o Bordes tuvo serios problemas: fue desterrado de la corte por 'su reiterada costumbre de hablar mal del Gobierno' ».

Félix Martínez Saavedra (?- 1799)

Félix Martínez Saavedra fut le premier maître de français du Real Colegio de San Telmo de Séville (Bruña Cuevas 2012a : 62). Sa désignation, en novembre 1787, répondait à l'entrée en vigueur du nouveau plan d'études stipulé par les Ordonnances de 1786. Son œuvre, le *Compendio de la gramatica francesa*, fut publiée à Séville en 1791, publication qui lui valut de recevoir un prix de 100 ducats de la part de l'institution sévillane (García Garralón 2007 : 219). Saavedra, à qui était échue la tâche d'enseigner le français à ses élèves en un an, voulut créer une œuvre plus adaptée que la grammaire de Chantreau, manuel qui était au programme, mais qui ne convenait pas pour un apprentissage aussi sommaire. Lépinette Lepers (2000b : 93) fait remarquer que Martínez Saavedra fait partie de « cette nouvelle classe de professeurs d'écoles modernes ou renouvelées [...] où les sciences et les langues vivantes ont fait leur entrée, en général, dans les deux dernières décennies du siècle ».

Gaspar Melchor de Jovellanos (1744-1811)

Il serait superflu d'introduire tous les travaux réalisés sur cet illustre homme de la fin du XVIII^e siècle. Signalons cependant les contributions de Caso González (1980, 1998), Fernández Fernández (1993) et de Galino (1953) à propos de ses idées pédagogiques, et les travaux abordant sa vision sur l'étude la langue (Ridruejo 1986) et plus particulièrement du français (Narvaja de Arnoux 2001, 2003 ; Roig 1995). Quant à sa conception linguistique, elle a été détaillée par Tirapu León (2002).

Nous reproduisons ici la brève biographie proposée par Fernández Fernández (1993 : 745) :

Jovellanos nace en Gijón (Principado de Asturias), en el seno de una familia de hidalgos venidos a menos, en enero de 1744. Tras estudiar las primeras letras, va a la Universidad de Oviedo y recibe la primera tonsura (iba para clérigo), antes de pasar a Ávila a estudiar Leyes y Cánones. Tras su posterior estancia en la Universidad de Alcalá, se va a producir un cambio de vocación : dejará definitivamente la eclesiástica y se orientará hacia la jurídica, que comienza a ejercer en Sevilla. Allí toma contacto con el grupo ilustrado, que a la sazón capitaneaba Olavide. Tras el periodo sevillano (de formación, pudiéramos decir), Madrid es su próximo destino y, aunque por una parte los honores empiezan a sucederse, las intrigas que le acechan consiguen desterrarlo a Gijón, so pretexto de llevar a efecto unas comisiones mineras en el Principado. Allí fundará el « Real Instituto Asturiano de Náutica y Mineralogía ». Tras un breve período al frente del Ministerio de Gracia y Justicia, vuelve a su destierro gijonés, desde donde es llevado preso a Mallorca. No recobrará la libertad hasta 1808. Miembro de la Junta Central representando a Asturias, participará activamente en la Comisión a Cortes y en la de Educación. Muere en 1811 en Puerto de Vega (Asturias).

Cette biographie de Jovellanos est succincte, mais elle nous fournit un panorama des différentes étapes de sa vie. Il est clair que c'est le plus éminent personnage parmi les auteurs de notre corpus, et, paradoxalement, certainement l'un des seuls à n'avoir peut-être jamais enseigné le français. Pour sa part, c'est le système éducatif en général qui l'intéresse. Alors que Cañaveras s'attaque plus particulièrement aux études secondaires, Jovellanos propose des réformes à tous les niveaux. Sa production bibliographique à ce sujet est abondante¹⁴².

Dans cette profusion d'écrits se trouve le *Curso de Humanidades Castellanas*, daté de 1794 et qui appartient aux productions didactiques du pédagogue. Après des

¹⁴² Pour un classement des œuvres pédagogiques de Jovellanos, voir Galino (1953 : 227-230)

rudiments de grammaire générale¹⁴³, grammaire de l'espagnol des leçons de rhétorique et de poétique, apparaissent les rudiments de grammaire du français, suivis de ceux de l'anglais. Il pouvait être dangereux, dans les deux décennies qui suivirent la révolution française, de professer l'importance du français « como un estudio auxiliar expresamente orientado hacia el contacto con las "naciones sabias" » (Galino 1953 : 244). Jovellanos va plus loin en prenant Condillac comme modèle pour sa grammaire générale. Pour Narvaja de Arnoux, c'est un « gesto políticamente significativo ya que la monarquía ha acentuado – debido al temor, generado por la Revolución Francesa, hacia toda forma de liberalismo – su poder represor » (2001 : 132). Mais malgré le climat globalement hostile à la langue française dans le dernier quart du siècle, Jovellanos a contribué à l'histoire de son enseignement en Espagne, tant par ses idées pédagogiques que par ses créations : le *Real Instituto Asturiano* et ses *Rudimentos de la Gramática Francesa*.

Dionisio de Pelleport (?- ?)

Auteur d'un opuscule intitulé *Reglas para pronunciar, y leer con inteligencia la lengua francesa* sans date de publication connue, Dionisio de Pelleport se déclare « Maestro en Artes y primer Catedrático de la referida lengua en el Real Seminario de Nobles de Madrid » et affirme posséder une « experiencia de treinta años de enseñanza en esta Corte ». Le sixième numéro de la *Gaceta de Madrid*, datant du 19 janvier 1781 nous informe qu'il exerçait déjà comme professeur dans l'institution privée (1781 : 56), et le *Diario de Madrid* numéro 242, du jeudi 30 août 1804, déclare que « D. Dionisio de Pelleport, Catedrático del Real Seminario de Nobles de esta Corte, dará principio á su Curso Académico de lengua francesa, Cosmografía, Geografía y Corografía, el dia 3 del próximo mes de Septiembre de 1804 » (1804 : 991). Selon le *Kalendario Manual y guia de forasteros en Madrid para el año de 1802*, publié en 1801, Pelleport partageait les cours de français avec un certain Joseph Savatier (1801 : 114). Ce professeur est cité comme « José Sabatier » par González Palencia (1948 : 424), qui affirme que Savatier avait obtenu une licence le 27 juillet 1805 pour enseigner le français chez lui, « a ejemplo de su compañero don Dionisio Pelleport ».

¹⁴³ Jovellanos adapte la grammaire de Condillac pour la partie de grammaire générale. Narvaja de Arnoux (2001 : 130) affirme que cette attitude démontre chez l'auteur une « sensibilidad por lo que podemos considerar la modernidad lingüística ».

Nous déduisons de toutes ces informations que Pelleport a exercé durant 24 ans au moins – de 1781 à 1804-1805 – comme maître de français au *Real Seminario de Nobles* de Madrid¹⁴⁴, mais qu’il a également enseigné d’autres matières, et finalement qu’il donnait des cours en dehors de l’institution madrilène, chez lui. En ce qui concerne la publication de ses *Reglas*, nous pensons qu’elle date de la fin du XVIII^e siècle¹⁴⁵, mais nous n’avons aucune certitude à ce sujet.

Il est possible que Pelleport soit français, mais les indices sont maigres. Par exemple, à la prononciation de AIS, AYE en position finale, il emploie la première personne du pluriel « Pronunciamos » (f. XVIII^e : 5), ce qui ne prouve pas forcément qu’il fasse référence à un groupe composé de francophones dont il ferait partie. Par ailleurs, nous avons évoqué le fait que Pelleport et Savatier suivent les troupes napoléoniennes lors de leur retour en France (Lépinette Lepers, 2012 : 81), ce qui pourrait indiquer qu’il était français ou alors qu’il avait collaboré avec l’ennemi.

Jean-Thomas Laurés de Mayrán (?- ?)

Laurés de Mayrán est un français qui a vécu la majeure partie de sa vie en Espagne. Nous le savons grâce à certains documents conservés dans l’*Archivo Histórico Nacional*. En effet, lors de la guerre d’Indépendance espagnole (1808-1814), notre auteur fut contraint de vivre à El Escorial, séparé de sa famille, du fait qu’il était français ; il s’en plaindra amèrement au gouvernement (ES.28079.AHN/1.1.5.19.4.2). Plus tard, le vingt mai 1815, il demandait à obtenir la nationalité espagnole, qu’il n’a vraisemblablement jamais obtenu¹⁴⁶ (ES.28079.AHN/1.1.42.5).

Tout comme Núñez de Prado, Tallés, Laborda et Pelleport, Laurés de Mayrán aurait fait partie du *Real Seminario de Nobles* de Madrid. En effet, sur la page de titre du *Compendio nuevo de gramatica francesa*, publié en 1799 à Madrid, il se présente comme « Ex-Catedrático de Idioma Francés en el Real Seminario de Nobles de esta Corte de Madrid ». En fait, en 1797, il informait déjà qu’il n’était plus « catedrático » sur la page de titre du *Tratado de conjugación francesa*, l’autre oeuvre connue de Laurés de Mayrán.

¹⁴⁴ Pour une opinion différente, voir Lépinette Lepers (2012b : 107), qui nous indique que, d’après Simón Díaz (1959 : 197), « Pelleport obtint la retraite en 1807 mais [qu’] il n’exerçait plus depuis 1802 ».

¹⁴⁵ Nous renvoyons à notre commentaire correspondant au sein de la présentation du corpus (cf. note 88).

¹⁴⁶ Pour plus d’informations sur la vie de Laurés de Mayrán, voir Viémon (sous presse).

Puis, en 1803 son *Compendio* est réédité, et l'auteur se présente cette fois-ci comme « Catedrático de Francés en la Real Academia de Caballeros Cadetes del Regimiento de Infantería de Reales Guardias Españolas ». Mais il n'a pas seulement enseigné le français dans ces deux établissements. En effet, voici ce que nous lisons dans le numéro 67 du *Diario de Madrid* (1810 : 267) :

Con superior permiso se ha establecido una real academia de ambos idiomas español y francés en la calle del Escorial, núm. 15, quarto principal, al precio moderado de 50 rs. por cada caballero que guste asistir á ella. La regentará D. Juan Tomas Laures de Mayran, catedrático por oposición de varias academias de esta corte. Se principiarán sus lecciones el dia 10 de este mes.

Ainsi, Laurés de Mayrán aurait possédé sa propre « école de langue » et y aurait enseigné non seulement le français, mais aussi l'espagnol. C'est donc un maître de langues ayant exercé dans au moins deux institutions d'enseignement réglé, à cheval entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, et dans sa propre « academia », ouverte au public le 10 mars 1810.

Maurice-Ignace-François de Boyer (?- ?)

Ce maître de français installé à Barcelone a écrit le *Metodo facilisimo para leer y hablar frances sin socorro de maestro*, publié en 1799. Sur la page de titre le nom de l'auteur est suivi de *C. T. y V. G. de A.* Il est difficile de savoir ce qui se cache derrière ces sigles. Dans tous les cas, il est français, puisque dans l'introduction il fait référence à l'Espagne avec ces mots : « la Nacion benefica que tan benignamente me recibió en su seno » (1799 : 3). De plus, il possède l'accent parisien : les critiques qu'il adresse aux « maestros Provinciales » à propos de leur mauvaise prononciation laissent peu de doutes à ce sujet. Cela se confirme à la page cinq quand il déclare qu'il a acquis sa maîtrise du français 'authentique' « con el estudio de los Gramaticos, y mayormente con el trato de la gente culta de la capital de Francia ». Un peu plus loin (1799 : 20), il déclare avoir passé « buena parte de su vida en Paris ».

Boyer connaissait les œuvres françaises, traduites en espagnol, qui s'utilisaient le plus souvent pour l'enseignement du français en Espagne, telles que le *Télémaque*, l'*Histoire d'Espagne* du père Duchesne ou le *Catéchisme* de Fleury, qu'il cite dans sa grammaire. De plus, il montre aussi sa connaissance des ouvrages lexicographiques, considérant que le dictionnaire de Sobrino est obsolète et recommandant à sa place ceux de Gattel et de Séjournant. Il était également au fait des grammaires de français les plus en vogue à l'époque. En effet, il fait plus d'une fois référence aux œuvres de Galmace et de Chantreau, qu'il critique sévèrement, sans doute pour éliminer ces concurrents gênants.

3. 4. Quelques données générales¹⁴⁷

Les auteurs de notre corpus s'élèvent au nombre de trente-sept. Les informations suivantes nous donneront une meilleure idée d'ensemble sur ce large groupe.

Nous présentons d'abord un tableau qui retient le critère de la provenance des auteurs. Nous pouvons ainsi évaluer la proportion d'Espagnols face aux autres auteurs, surtout français, tout au long des trois siècles.

	Espagnols	Français ou de langue maternelle française	Douteux
XVI^e siècle	Sotomayor, Pérez del Castillo, Corro	Berlaimont, Meurier, Ledel	—
	3	3	
XVII^e siècle	Sumarán, Cisneros	Fabre, P. Lacavalleria, Billet, Jaron	A. Lacavalleria
	2	4	1

¹⁴⁷ Pour un classement des auteurs de grammaires françaises publiées en Espagne au XVIII^e siècle, voir Lépinette Lepers (1996a).

XVIII^e siècle	Torre y Ocón, Núñez de Prado, Reixac i Carbó, González Cañaveras, Sarrió, Martínez Saavedra, Jovellanos	Guigou, Guilla Rubí, Vayrac, Courville, Galmace, Le Gallois de Grimarest, Roca y María, Rousseau, Contaut, Chantreau, Laurés de Mayrán, Boyer	Dacosta, Soldevila, Tallés, Laborda, Pelleport
	7	12	5
Total	12	19	6

Tableau 1

Parmi les auteurs dont la provenance n'est pas claire, nous avons inclus A. Lacavalleria du fait que nous ne connaissons pas son lieu de naissance. Dacosta, Tallés, Laborda et Pelleport sembleraient être plutôt français qu'espagnols ; ce n'est pas aussi évident dans le cas de Soldevila. Quoi qu'il en soit, même sans prendre en compte les cas douteux, les auteurs français ou de langue maternelle française sont bien plus nombreux que les auteurs espagnols. Faut-il en déduire que, de façon générale, les maîtres de français des XVII^e et XVIII^e siècles étaient aussi plutôt étrangers que locaux ? C'est bien possible, car il n'existait pas de spécialisation en langues étrangères à l'époque. Ainsi, bien que certains Espagnols aient passé quelque temps en France, il semblait plus logique que le maître de langue française soit lui-même français, qui plus est pour la prononciation. Sans parler du fait que, chez les Français eux-mêmes, tout accent régional autre que celui de Paris et alentour était méprisé.

Le deuxième critère que nous avons retenu pour notre classement est celui de la professionnalisation de l'activité enseignante. Tout d'abord, il nous semble qu'il est important de faire la différence entre les auteurs qui étaient en même temps maîtres de langue française et les autres.

Ceux qui ne semblent pas avoir enseigné le français, ou du moins pour qui nous ne disposons pas assez d'informations pour affirmer quoi que ce soit à ce sujet, répondent à différents profils. Il en est qui possèdent, ou semblent posséder, des connaissances

grammaticales mais qui n'ont pas forcément exercé. Il s'agit parfois d'hommes d'Église, comme Pérez del Castillo, Cisneros, Vayrac, Torre y Ocón ou Reixac¹⁴⁸, parfois de militaires comme Grimarest, ou d'hommes de cour, comme Sotomayor ou Ledel. Puis nous trouvons également ceux qui ne sont pas grammairiens, mais imprimeurs : P. Lacavalleria et A. Lacavalleria. Quant à Jovellanos, qui fut surtout juriste mais aussi politicien et écrivain, bien qu'il ait créé le *Real Instituto Asturiano de Náutica y Mineralogía* de Gijón, il ne semble pas non plus avoir exercé comme maître de français.

Cette première différenciation étant posée, voyons maintenant le degré de professionnalisation des auteurs qui semblent avoir été également maîtres de français. Commençons par ceux qui, bien qu'ayant donné des cours de français, n'appartenaient pas à une institution scolaire. C'est le cas de Corro, par exemple, qui était maître de langue particulier. Dans une situation similaire, nous pourrions également nommer Fabre, Billet, Jaron, Guigou, Guilla Rubí, Courville, Galmace, Roca y María, Dacosta, Rousseau, Contaut, Soldevila ou Boyer. Bien entendu, tous les auteurs de cette liste ne sont pas identiques dans la mesure où leur public et leurs connaissances grammaticales différaient parfois beaucoup. Cependant, ils ont ceci en commun qu'ils n'étaient pas seulement auteurs de manuels ou de grammaires, mais aussi maîtres de français. Mais ils ne faisaient pas partie d'un établissement scolaire réglé.

De façon générale, avant le XVIII^e siècle, il est rare que nos auteurs aient appartenu à une institution quelconque. Au XVI^e, Berlaimont et Meurier étaient pourtant membres de la confrérie des maîtres d'école de Saint Ambroise, à Anvers, et au siècle suivant, Sumarán enseignera les langues à l'université d'Ingolstadt, en Allemagne.

Ils sont bien plus nombreux au siècle des Lumières. C'est une conséquence logique du statut que le français acquiert en Espagne à cette époque, statut qui trouve son reflet dans l'apparition des divers collèges et écoles militaires, surtout dans la deuxième partie du siècle. Au *Real Seminario de Nobles* de Madrid ont exercé pas moins de cinq de nos auteurs : Núñez de Prado, Tallés, Laborda, Pelleport et Laurés de Mayrán ; Sarrió travaillait au *Colegio Andresiano* de Valence. Quant aux écoles militaires ou de spécialisation professionnelle, elles comptent quatre auteurs¹⁴⁹ : Chantreau (*Real*

¹⁴⁸ Il est vrai que cet auteur était maître d'école, mais nous ne savons pas s'il y a enseigné le français.

¹⁴⁹ Nous ne pouvons affirmer que González Cañaveras exerçait comme professeur de français à l'*Academia de Lenguas y Ciencias de Cádiz*.

Academia Militar de Ávila), Martínez Saavedra (*Real Colegio de San Telmo de Sevilla*) et de nouveau Laurés de Mayrán (*Real Academia de Caballeros Cadetes del Regimiento de Infantería de Reales Guardias Españolas*). Ces « professionnels » sont minoritaires au sein de notre corpus, mais au XVIII^e siècle ils atteignent tout de même le pourcentage non négligeable de 33,5% (huit sur vingt-quatre) et, plus important encore, ils sont presque tous concentrés dans le dernier quart du XVIII^e siècle.

4. Types d'œuvres

Notre but au sein de cette section est de classer les œuvres de notre corpus et pour cela nous avons choisi un critère formel, qui n'est cependant pas le seul possible. Lépinette Lepers (1996c), par exemple, qui, d'emblée, ne prend en compte que les grammaires du français pour Espagnols du XVI^e au XVIII^e siècle, les classe selon un critère fonctionnel, pédagogiquement ou linguistiquement parlant, et distingue donc les quatre catégories suivantes : grammaire aide-mémoire, grammaire formatrice, grammaire des observations et « arts » (face à grammaire générale). Nous allons, pour notre part, distinguer les grammaires, les œuvres de tradition médiévale, les œuvres plus réduites, comme les règles de prononciation ou les rudiments grammaticaux, et enfin les ouvrages non classables dans ces trois catégories.

Il est nécessaire de préciser ce que nous entendons par le terme "grammaire" afin de justifier le classement proposé. Au sein de notre corpus, toute œuvre comportant une partie de prononciation et une autre de morphologie¹⁵⁰ où l'on retrouve une présentation systématique des "parties du discours" sera rangée dans la catégorie grammaire. Plusieurs ouvrages présentent sans doute ces deux parties, mais de façon élémentaire, voire lapidaire. En morphologie, la plupart du temps, les "parties du discours" ne sont pas toutes exposées, celles-ci se réduisant bien souvent aux conjugaisons et à des listes d'adverbes et d'interjections ; la prononciation, pour sa part, peut être également très réduite.

C'est le cas dans les œuvres de tradition médiévale, dont l'essentiel du contenu, à part la morphologie verbale, réside dans les dialogues, les listes lexicales et les modèles de lettres, sans oublier le fait qu'elles sont bilingues ou plurilingues. Elles forment donc

¹⁵⁰ En effet, la syntaxe, domaine grammatical obligatoirement présent dans toutes les grammaires actuelles, n'apparaît pas forcément dans nos œuvres et se trouve rarement traitée dans un chapitre à part ; en fait, elle est souvent mélangée avec la morphologie.

une catégorie à part. Cela ne veut pas dire pour autant que ces traits propres aux œuvres de la Renaissance vont disparaître, au contraire : les listes lexicales, dialogues et lettres réapparaissent dans de nombreuses œuvres grammaticales et ce jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, en ce qui concerne notre époque d'étude.

Les œuvres réduites, quant à elles, sont représentées principalement par les règles de prononciation et anecdotiquement par ce que nous pouvons appeler des "rudiments" grammaticaux, ensemble de règles phonétiques, morphologiques, voire syntaxiques extrêmement réduit.

Une dernière catégorie sera composée des œuvres non classables dans les trois précédentes.

4. 1. Grammaires

Les œuvres de notre corpus que nous classons dans la catégorie grammaire présentent, en moyenne, trois cent pages environ. Si nous considérons les extrêmes, elles peuvent aller de soixante-deux (Meurier) à neuf cent quatre-vingt-quatorze pages (Vayrac). Elles contiennent toutes, au moins, une partie de prononciation et une autre de morphologie dans laquelle sont expliquées de façon plus ou moins systématique les parties du discours (dont le nombre peut varier selon les grammaires). Voici la liste, dans l'ordre chronologique et avec leur extension en nombre de pages entre parenthèses, des vingt-sept grammaires de notre corpus :

- Sotomayor (91)
- Pérez del Castillo (48 p. conservées)
- Meurier (62)
- Corro (126)
- Sumarán (645)
- Cisneros (330)
- Fabre (276)
- A. Lacavalleria (138)
- Billet, 1672 (92)
- Billet, 1673 (347)
- Jaron (85)

- manuscrit anonyme (134)
- Guilla Rubí (127)
- Vayrac (994)
- Courville (83)
- Torre y Ocón (378)
- Núñez de Prado (298)
- Grimarest (654)
- Galmace, 1748 (345)
- Roca y María (400)
- Dacosta (301)
- Rousseau (126)
- Contaut (542)
- Chantreau (615)
- Martínez Saavedra (183)
- Laurés de Mayrán (173)
- Boyer (89)

Ce groupe représente plus de la moitié des œuvres de notre corpus et, selon un critère formel, il possède une homogénéité relative. En effet, nous tenons à signaler premièrement que les ouvrages de Meurier (1568) et de Sotomayor (1565) sont principalement des conjugaisons, agrémentées de quelques indications phonétiques et morphologiques supplémentaires, plutôt que des grammaires proprement dites, mais il nous a semblé que nous ne pouvions pas les classer ailleurs. Il nous a été également difficile de ranger Sumarán (1621) et Fabre (1626) dans ce groupe : le premier présente quatre ou cinq langues à la fois (en 1626), et le lexique occupe une place d'importance dans son œuvre ; le second, propose également un ouvrage plurilingue (trois langues), plutôt confus et souvent très élémentaire. Dans tous les cas, ces ouvrages sont plus proches de la classe *grammaire* que de n'importe quelle autre de notre classement.

En ce qui concerne la place de l'espagnol comme métalangue, nous voudrions également opérer quelques distinctions. Prenons tout d'abord les grammaires de Cisneros (1624) et de Torre y Ocón (1728). Celles-ci se différencient du reste parce qu'elles sont doubles : la première partie de l'œuvre est une grammaire de français rédigée en espagnol ; la seconde est une grammaire d'espagnol rédigée en français. Ces deux parties

sont parfaitement séparées, chacune s'adressant à un public différent. Dans l'œuvre de Meurier (1568), bien que celle-ci ne soit pas séparée en deux tomes distincts, la situation est similaire puisque chaque langue est expliquée par l'autre dans la « Breue Instruction » (prononciation et morphologie espagnoles) d'abord, et dans son équivalent français ensuite. Sotomayor propose la même séparation dans ces parties empruntées et traduites de Meurier (1558), mais il ajoute une traduction française des explications en morphologie verbale, celle-ci devenant superflue dans son œuvre, où il aurait fallu une explication en français des verbes espagnols, et non pas des verbes français comme c'est le cas.

La situation est encore différente chez Corro (1586) et Contaut (1763). Le titre de leurs œuvres promet l'apprentissage des deux langues. Pourtant, non seulement il n'existe pas de séparation nette entre celles-ci, comme chez les auteurs précédents, mais encore la métalangue très majoritaire est l'espagnol, et elle sert à donner des explications du français, ce qui est attendu, et de l'espagnol, ce qui est moins compréhensible. Contaut ne justifie à aucun moment cette incongruité. Il n'emploie pratiquement jamais le français pour donner des explications, et quand il en fait usage, c'est également sans discrimination (194) : il emploie le français pour expliquer aussi bien l'espagnol que le français. Mais, quand c'est le cas, il propose toujours une version des explications en espagnol également.

Chez Corro, la situation est un peu différente. Tout d'abord, il ne traduit pas les explications données en français ; de plus, celles-ci ne font pas toujours référence aux deux langues. En effet, quelques commentaires épars (85, 89, 93-94, 97, 101, 106, 108) rédigés en français font uniquement référence à cette même langue. Mais le français est surtout utilisé pour expliquer la syntaxe des deux langues (123-126), et également pour donner « quelques observations des verbes tant en langue Françoise qu'Espaignole » (109-115). Ce n'est qu'à cette dernière occasion que l'auteur justifie un tel changement de métalangue, en argumentant sur le fait que le lecteur espagnol, à ce stade du livre, devrait avoir un niveau suffisant pour pouvoir lire les explications en français parfaitement ; par ailleurs, il affirme que les règles en langue française peuvent également bénéficier aux francophones, qui ont besoin de les connaître¹⁵¹. Seulement, cette

¹⁵¹ Voici, littéralement, ce que dit Corro : « Pour ce que i'estime que le lecteur Espaignol sera desia si advance que pourra entendre ce que nous escrirons en François. Et parlleiment [*sic*] aussi que le lecteur françois á grand besoin des regles, que nous mettrons cy dessus. Iay aduise que seroit le meilleur de las [*sic*] mettre en langue Françoise, qu'en Espaignole » (1586 : 109).

justification est partiellement incongrue. Premièrement, il est à peine recevable que le lecteur espagnol profite de règles grammaticales du français écrites en français ; mais il est encore plus difficile de comprendre l'autre justification. Cela signifierait-il que l'auteur ne s'est pas donné la peine de rédiger les règles précédentes de l'espagnol en français, comme il le fait maintenant, parce qu'elles n'étaient pas aussi importantes pour les francophones ? Ou faut-il comprendre que les règles dont il est question sont uniquement celles de la langue française ?

Quoi qu'il en soit, dans une métalangue ou dans une autre, l'œuvre de Corro est bien plus une grammaire de l'espagnol que du français. Il est moins évident de comprendre quel était le public visé par l'auteur. Concernant la réimpression de son œuvre de 1590, traduite en anglais cette fois-ci, ce sera différent. En effet, le public en était bien plus défini : des anglophones désireux d'apprendre l'espagnol surtout, et accessoirement le français.

Dans la grammaire de Dacosta (1752), dont le titre, *Gramática nueva francesa y española*, annonce également une grammaire double, toutes les explications sont en espagnol et en français, les versions étant disposées en colonnes parallèles. Mais seule la langue française est expliquée, en deux métalangues différentes, l'une d'entre elles moins utile pour le lecteur. La fonction de cette traduction du texte espagnol, à la limite, pourrait résider dans la comparaison permanente des deux langues. Quant à Laurés de Mayrán (1799), il est plus honnête que ses prédécesseurs en ce qui concerne le titre de son œuvre, dont une partie est également disposée en colonnes. Cela n'empêche pas que nous retrouvions la même métalangue française (inutile ?) pour expliquer le français dans la colonne de droite, mais pas tout au long de l'ouvrage, contrairement à ce que nous trouvons chez Dacosta. En fait, Mayrán réalise une copie et une traduction de l'*Abrégé* de Restaut (1745), mais celui-ci est accompagné de parties originales uniquement en espagnol : la prononciation (3-23) et la morphologie des verbes irréguliers (99-166). Il est vrai également que quelques explications en espagnol, possiblement le fruit de la réflexion de l'auteur espagnol, apparaissent parfois entre les colonnes tirées du grammairien français dans un souci de fournir à l'utilisateur hispanophone des informations plus spécifiques, plus adaptées.

4. 2. Œuvres de tradition médiévale

Ces œuvres de tradition médiévale, surtout en vogue à la Renaissance, mais qui perdurent des centaines d'années, ne comportent pas de section de morphologie proprement dite présentant systématiquement les parties du discours. Celle-ci se résume, le plus souvent, aux conjugaisons et à des listes d'adverbes, de prépositions et/ou d'expressions, mais ne présente aucune explication à leur sujet. Cette morphologie basique est normalement complémentaire d'une liste de vocabulaire, de dialogues et de modèles de lettres. Dans ce groupe nous avons classé les œuvres suivantes :

- Berlaimont (277)
- Ledel (111)
- P. Lacavalleria (229)

En fait, nous pourrions considérer que ce groupe n'est formé que d'une seule œuvre, remaniée, augmentée ou adaptée. Nous verrons plus avant dans le détail les changements survenus dans l'histoire de ses rééditions, surtout en ce qui concerne la partie de prononciation.

4. 3. Œuvres réduites

4. 2. 1. Rudiments

Nous ne trouvons dans cette section que la production de Guigou (déb. XVIII^e). C'est un livret qui réunit toutes les parties d'une grammaire, mais atteint sept pages en tout et pour tout. Les explications y sont extrêmement rudimentaires, fait que justifie l'auteur en reprochant la trop grande quantité d'informations que proposent « los Artes franceses, que hasta aqui han salido à luz » et qui découragent les apprenants, comme nous l'avons déjà mentionné. Cette affirmation est renforcée par une espèce de dicton avec lequel il clôt son livret : « Peu de préceptes, et beaucoup, d'vsage ».

4. 2. 2. Règles de prononciation

Ce groupe se compose de sept ouvrages d'extension variable, mais présentant tous uniquement des règles ou des exercices pour apprendre la prononciation et la lecture. Voici les ouvrages en question :

- Galmace, 1745 (80)
- Soldevila (39)
- Sarrió (34)
- Tallés (12)
- González Cañaveras (142)
- Laborda (29)
- Pelleport (7)

Parmi ces œuvres, il en est deux qui arborent un titre trompeur pour l'acheteur. Ce sont les *Rudimentos breves y claros para aprender a leer y a escribir en francés* de Soldevila (1767) et les *Rudimentos de la lengua lengua francesa* de Sarrió (1768). Le premier n'inclut que quelques explications d'orthographe qui pourraient correspondre à la compétence de production écrite du français, mais aucune explication de morphologie ni de syntaxe, pas plus que Sarrió, qui ne précise pas que son œuvre se borne à la prononciation. C'est tout le contraire chez Tallés (²1773), Cañaveras (1781), Laborda (1784) et Pelleport (f. XVIII^e), qui annoncent clairement le contenu dès le titre. Galmace (1748), pour sa part, s'appuie sur la grammaire de Núñez de Prado (avant de lancer la sienne) et affirme dans le titre que l'on peut « leer, entender y hablar » la langue française. Le terme *Adiciones* laisse supposer qu'il ne s'agit pas d'une grammaire complète ; le titre est donc en accord avec le contenu.

4. 4. Autres

Deux œuvres composent cette classe hétérogène :

- Reixac (452)
- Jovellanos (68)

La première (1749) est un traité de pédagogie dans lequel sont incluses des notions de prononciation et morphologie de catalan, latin, espagnol, français et italien. La partie de français se compose de trente-et-une pages : prononciation puis morphologie.

Jovellanos (1794), enfin, est parmi nos auteurs parce qu'il a écrit le *Curso de Humanidades Castellanas*, qui est un plan d'études des « primeras letras » pour les jeunes du Real Instituto Asturiano, dans lequel il préconise l'étude de la grammaire générale, puis de la langue espagnole, de la langue française et enfin de l'anglais. Les « Rudimentos de la gramática francesa » s'étendent sur sept pages et comprennent prononciation et morphologie.

5. Destinataires des œuvres

Les préliminaires ou même la page de titre des œuvres de notre corpus nous fournissent souvent des informations sur les destinataires de celles-ci, mais nous devons parfois émettre des hypothèses sur le public auquel elles s'adressaient car aucune information à ce sujet n'est donnée par l'auteur. D'emblée, nous considérons que certains profils généraux sont applicables à beaucoup d'ouvrages que nous étudions ici. Ainsi, nous regrouperons certaines œuvres selon le public auquel elles s'adressaient, public que nous caractériserons suivant différents critères : la position et l'occupation sociale, le niveau requis, qui va parfois de pair avec l'âge des usagers, et l'appartenance ou non à une institution scolaire. Ceci dit nous fournirons un portrait plus précis des utilisateurs de chaque œuvre quand ce sera possible.

Le vocabulaire de Berlaimont et ses variantes, rééditions originales (comme celle de P. Lacavalleria) ou remaniements (comme le *Vocabulario* de Ledel) constituent ce premier groupe. Nous rappelons que nous avons cité et analysé plus haut un avis au lecteur tiré de la série des Berlaimont (1565), repris de nombreuses fois, entre autres par Lacavalleria en 1642. Ce texte, extrait de la réédition de Jan Verwithagen de 1558, énonçait les principaux destinataires du manuel : marchands, guerriers, courtisans, dirigeants et diplomates. Essayons d'affiner ce constat.

En ce qui concerne le manuel de 1558, les destinataires de la partie de français rédigée en espagnol étaient très certainement des voyageurs, soldats ou marchands, partis

de la Péninsule Ibérique en direction des Pays-Bas espagnols, tout comme la réédition du manuel de Meurier de 1568, même si celui-ci était encore maître d'école à Anvers à cette époque, ce qui nous laisse penser que sa production didactique pouvait aussi bien avoir été adressée à ses élèves. La fortune éditoriale du vocabulaire de Berlaimont et du manuel de Meurier en Espagne ayant été pratiquement inexistante, il y a peu de chances que des usagers y résidant aient pu en faire usage. Par contre, leurs adaptations, celles de Jacques Ledel (1565) et de Baltasar de Sotomayor (1565), ont trouvé leurs lecteurs sur le sol espagnol, surtout chez les gens de la cour. Elles étaient principalement destinées aux courtisans espagnols désireux de parler la langue de la nouvelle reine Isabelle de Valois. Il est vrai également que le *Vocabulario de los vocablos* et la *Gramática muy provechosa* ont pu servir dans le sens inverse : un français qui aurait voulu des notions rudimentaires d'espagnol pouvait également les utiliser.

Ce qui change chez Lacavalleria (1642), autre adaptateur de Berlaimont, c'est la situation politique et les langues mises en jeu. Le public catalan pouvait être attiré par la perspective d'apprendre le français, puisque le territoire était sous domination française, mais les hispanophones, comme les francophones d'ailleurs, pouvaient également se servir du « dictionnaire » pour apprendre l'une ou l'autre des langues en présence dans le *Dictionario*. Toujours est-il que le public principal était certainement à chercher chez la bourgeoisie catalane, ou plus généralement chez les Catalans alphabétisés, désireux ou forcés d'apprendre la langue française. La réédition de la grammaire de Sotomayor par A. Lacavalleria (1647) est à considérer quelque peu différemment, puisqu'elle ne comporte pas de métalangue catalane. C'est donc principalement aux hispanophones de Catalogne qu'était destiné l'ouvrage composite, qu'ils soient de langue maternelle castillane ou catalane d'ailleurs. Nous pourrions même penser qu'un catalanophone non hispanophone aurait pu comprendre les explications en espagnol sur le français étant donné la proximité des deux langues, surtout à l'écrit. N'oublions pas, finalement, les Français résidant en Catalogne à cette époque, à qui les explications de l'espagnol en français étaient certainement adressées.

L'œuvre de Sotomayor (1565) était déjà une grammaire, tout comme celle de Baltasar Pérez del Castillo d'ailleurs, jamais imprimée. Cette dernière daterait du troisième quart du XVI^e siècle, époque à laquelle nous trouvons si peu d'ouvrages destinés à l'apprentissage du français en Espagne. Pérez del Castillo, chanoine de la Cathédrale de Burgos puis curé de Fuenlabrada, a pu rédiger une grammaire pour ses

hypothétiques élèves, peut-être des courtisans désireux de briller en société après l'arrivée de la reine. Le public de ce grammairien serait alors essentiellement le même que celui de Sotomayor et de Ledel.

Il est plus ardu de déterminer à qui était adressée la grammaire de Corro (1586). Nous avons analysé la situation en fonction des langues concernées et surtout des métalangues utilisées et nous pouvons difficilement parvenir à trancher. Il est vrai que, d'après les paroles de l'auteur au sein de sa dédicace, l'œuvre semble plutôt s'adresser à des lecteurs désireux d'apprendre l'espagnol. En effet, tout d'abord il confesse que ces règles grammaticales sont le fruit de son expérience quand il apprenait le français à la cour de Jeanne d'Albret, mais aussi et surtout le fruit de l'expérience d'un professeur d'espagnol pour Henri, futur roi de France. Il est donc logique que l'espagnol, langue maternelle et langue d'enseignement, soit prépondérante sur le français. Mais en plus, il affirme qu'il voulait ajouter à la fin de l'ouvrage « ciertos dialogos, en que los lectores visonos [*sic*] exercitassen la lición Española », qui seraient absents à cause des imprimeurs. À aucun moment il ne parle de travailler la langue française dans cette dédicace.

Pourtant, la langue espagnole est expliquée en espagnol. Peut-être son niveau de français n'était-il pas suffisant pour rédiger l'œuvre entièrement en français. Cela dit, il ne mentionne à aucun moment de façon explicite un potentiel public francophone. Reste alors la possibilité de prendre au pied de la lettre l'affirmation suivante de Corro au sujet de l'origine de la publication, toujours dans la même partie préliminaire : « vn nueuo imprimidor delibero tentar, si sus obreros sabrian imprimir algo en lengua Castellana : y para con menor peligro hazer la prueua me saccaron sus amigos de las manos ciertas reglas de la lengua Española y Francesa ». En somme, les *Reglas gramaticales* ne seraient que des notes sur lesquelles Corro s'appuyait pour donner ses cours, et des observations sur la langue française recueillies lors de son apprentissage, écrites logiquement en langue espagnole. Pas d'adaptation donc de ces notes personnelles qu'on lui aurait pratiquement soustraites, selon les mots de l'auteur. Et pourquoi traduire les règles espagnoles au français, puisque l'imprimeur voulait publier une œuvre rédigée en espagnol, pour faire un essai¹⁵² ? Nous pourrions déceler sous ces dires de l'auteur une certaine manière de se

¹⁵² Nous pouvons lire également une note préliminaire du « corrector de la impremeria » qui explique au lecteur que les erreurs typographiques commises sont dues au fait qu'il s'agit d'un premier essai

protéger d'éventuelles critiques en avançant que la publication n'était en fait qu'une expérience typographique. Ces tentatives de protection étaient d'ailleurs un lieu commun à l'époque et encore maintenant dans de nombreux ouvrages. Au risque de nous répéter, nous insistons sur le fait que l'œuvre de Corro ne prendra tout son sens qu'en 1590, quand elle sera réimprimée mais traduite intégralement en anglais par John Thorius.

Sumarán (1621), quant à lui, fait partie de ces nombreux auteurs dont l'ouvrage s'adressait principalement à ses élèves. Professeur de langues en Allemagne, il précise dans la dédicace de son *Newe Sprachbuch* qu'il propose cette nouvelle œuvre « pour benefice de la ieunesse, & de ceux qui désirent apprendre les langues » : d'abord ses élèves donc, et ensuite n'importe quelle personne attirée par les langues étrangères. Rappelons que Sumarán, tout comme Diego de Cisneros (1624) d'ailleurs, déplorait le peu d'intérêt que les langues étrangères suscitait chez les Espagnols, en particulier, mais aussi les autres peuples européens en comparaison avec l'engouement dont faisaient preuve par les Allemands. Le multilinguisme croissant de l'œuvre de Sumarán – trois langues en 1617, quatre en 1621 et cinq en 1626 – serait un reflet, selon García Bascuñana (2009b : 4), de la réalité sociolinguistique de l'Europe centrale du premier tiers du XVII^e siècle, époque où, dans certains territoires, la confrontation entre diverses langues était toujours d'actualité. Signalons au passage que les multiples rééditions du vocabulaire de Berlaimont, comportant de nombreuses langues, encore à cette période, en sont un témoignage supplémentaire. Peut-être faut-il voir également dans la publication de la *Tres vtile grammaire* d'Antoine Fabre (1626) un indice de ce multilinguisme persistant.

En fait, malgré la présence de trois langues, « l'ouvrage de Fabre a toutes les caractéristiques d'une grammaire destinée aux francophones pour l'apprentissage de l'italien » (Mandich, 2000 : 595). Ce révérend avait sans doute composé son œuvre, dont l'organisation est extrêmement confuse, à l'adresse de ses élèves, mais lui-même, ou Michele Faggio, son réviseur, mentionne sur la page de titre plusieurs autres collectifs susceptibles d'être intéressés par celle-ci : « Oeure tres necessaires & de tres grande vtilité aux historiens, Secretaires, & traducteurs qui legitiment & et auccun vray sens & fondament les veullent traduire, & apprendre ». On peut se poser la question de savoir pourquoi, avec les secrétaires et les traducteurs, l'auteur inclut les historiens, et pas

d'impression en langue espagnole avec de nouveaux caractères, langue si importante du fait qu'elle s'étend dans « diuersas regiones del orbe ».

d'autres spécialistes devant accéder à des ouvrages en langue étrangère pour parfaire leurs connaissances.

Chez Cisneros (1624), les buts visés étaient tout autres : il prétendait fournir au lecteur déjà connaisseur de la langue les préceptes grammaticaux nécessaires au perfectionnement de celle-ci. C'est ce qui semble se dégager de la dédicace au fils du marquis de Mirabel en 1624. Celui-ci aurait appris le français en France et aurait acquis un bon niveau puisqu'il était très jeune, mais, grâce à la grammaire, il a pu perfectionner sa maîtrise de langue, ces conseils pouvant s'appliquer à tout lecteur avisé en langue française pratique. Onze ans plus tard, la situation a complètement changé. En effet, dans la partie préliminaire « al curioso lector » de la deuxième édition, l'auteur affirme que l'œuvre s'adresse à un public ignorant totalement la langue française, bien que cette affirmation soit nuancée en ces termes : « Digo, que le suponemos ignorante, no del todo ; porque hablamos con el curioso, y deseoso de aprender ». Pourtant, la grammaire est pratiquement la même que celle de l'édition princeps. Pourquoi un tel changement ? Certainement pour des raisons économiques. La première édition pouvait effrayer le novice par sa dédicace ; la deuxième tentait de l'attirer. Il est également curieux de noter la présence d'un faux-titre en 1635, *Arte de grammatica francesa en español*, qui pouvait sembler plus didactique pour les réfractaires à la grammaire¹⁵³. Enfin, pour confirmer ce changement à cent quatre-vingts degrés, la grammaire est définie dans l'avis au lecteur comme une œuvre présentant un « methodo doctrinal breue y claro » et l'auteur insiste particulièrement sur la qualité des explications et exemples sur la prononciation du français. Sans changer le contenu, on est ainsi passé d'un ouvrage préconisant l'apprentissage par la grammaire à un autre dont l'auteur vante le caractère éminemment pratique et bref, bien que suivant la "doctrine". Reste à savoir si ce texte a été rédigé par l'auteur ou si son inclusion est à chercher chez l'éditeur ou l'imprimeur.

À l'époque de l'arrivée des œuvres de Pierre-Paul Billet sur le marché, le bilinguisme et le multilinguisme semblent commencer à perdre du terrain, au profit de l'enseignement exclusif d'une langue. Billet compose une première œuvre en 1672 qu'il renie un an plus tard. Il déclare dans l'avis au lecteur que c'est pour les « aficionados de la Lengua Francesa » qu'il l'a fait imprimer. Mais, un peu plus bas, il s'adresse à ceux

¹⁵³ Rappelons que l'édition de 1624 s'intitulait simplement *De grammatica francesca en hespañol*.

qui pourraient aspirer à des « puestos de embaxadas, y otros en que necesitares de la sauiduria de sus lenguas », donc plutôt à un public aristocratique, celui à qui il se targue d'avoir donné des cours de français depuis huit ans¹⁵⁴. Billet semble posséder des relations haut placées à la cour (Bruña Cuevas 2010b : 222), et ses destinataires seront également en 1673 et dans ses réimpressions suivantes des gens de la haute société, comme nous avons pu le lire dans différentes parties préliminaires¹⁵⁵. La présence d'un « Arte poética » au sein de la grammaire de 1673 confirme que le public de Billet est totalement différent de celui des œuvres de tradition médiévale. En effet, les voyageurs en tout genre, destinataires de ces dernières, cherchaient plutôt à obtenir des outils de communication qu'une maîtrise avancée de la langue allant jusqu'à la composition d'œuvres poétiques. Le public courtisan sera aussi certainement celui de l'œuvre de Guilla Rubí, la publication de celle-ci coïncidant avec l'intronisation du premier Bourbon en Espagne.

Jean-Pierre Jaron, pour sa part, publie son œuvre en 1688 mais il a la malchance de devoir rivaliser sur le marché avec Billet, personnage important et reconnu dans les cercles mondains. Le Bourguignon Jaron, qui connaissait sans doute la situation, propose ainsi une œuvre plus réduite, plus pratique, qui répondait aussi certainement à son degré de connaissance théorique du français et visait donc un public légèrement différent de celui de son rival : un public désireux d'acquérir des rudiments de français¹⁵⁶, moins exigeant que les princes et les aristocrates de Billet. Il faut dire que l'œuvre de celui-ci, trois fois plus volumineuse que celle de Jaron, se vendait huit maravédis la feuille contre seulement six pour ce dernier. Ainsi, l'*Arte nuevamente compuesto de la Lengua Francesa por la Española* était bien meilleur marché que la grammaire du Parisien, accessible à des acheteurs de moins haute condition.

Au XVIII^e siècle, de nombreux maîtres de français vont publier des manuels de français sous des appellations diverses, *Gramatica, Arte, Rudimentos, Metodo* et autres. Le français commence peu à peu à acquérir le statut de langue de culture, qu'il est de bon ton de connaître et que les érudits prônent comme indispensable car elle permet l'accès à

¹⁵⁴ « Hame instado darle à la estampa : el hauer ocho años, que en esta Corte la enseño à diferentes Principes y particulares ».

¹⁵⁵ En 1688, année de la deuxième édition de sa grammaire de 1673, deux censeurs de celle-ci appartenant aux couches supérieures se déclarent disciples de Billet : Francisco de Barrio, « Secretario de su Magestad, y Oficial Segundo de la Secretaria de Sicilia » et Esteban Cruzado y Ferrer, « Cavallero de la Orden de Calatrava ».

¹⁵⁶ Dans son avis au lecteur, Jaron affirme avoir composé « este Arte, lo mas breve que hà sido posible ».

de nombreuses œuvres littéraires et savantes de qualité. Ce goût pour le français, nécessaire pour les gens cultivés, débouche sur une situation inédite : le français s'enseigne comme matière secondaire dans certaines institutions, à commencer par le *Real Seminario de Nobles* de Madrid. Les œuvres publiées par les maîtres exerçant au sein de celles-ci visent principalement les élèves scolarisés. Ce sera le cas de la grammaire de Núñez de Prado (1728), dont le titre est explicite à ce sujet¹⁵⁷, et des *Adiciones* à cette dernière de Galmace (1745), un nouveau venu sur le marché des manuels de français qui profite d'un succès éditorial pour vendre ses règles de bonne lecture/prononciation du français aux usagers du modèle. Dans le dernier quart du siècle, des règles similaires, plus réduites, seront publiées pour les élèves de l'institution madrilène dans le même but. Leurs auteurs, Tallés (21773), Laborda (1784), Pelleport (f. XVIII^e) et Laurés de Mayrán sont quatre maîtres de français appartenant à ladite institution.

Mais celle-ci n'est pas la seule à proposer le français parmi ses enseignements. À Valence, Carlos Sarrió (1768) exerce au Colegio Andresiano et compose son œuvre pour les nobles qui y font leurs études. González Cañaveras (1781) rédige la sienne pour les élèves de la *Real Academia y Seminario* de Cadix, Martínez Saavedra (1791) pour ceux du Real Colegio de San Telmo de Séville et Jovellanos inclut ses rudiments de français au sein de son *Curso de Humanidades Castellanas* adressé aux élèves du Real Instituto Asturiano. L'œuvre de Chantreau (1781), quant à elle, est publiée au départ pour ceux de la Real Escuela Militar d'Ávila, mais sa qualité et son succès la projettent au rang de la grammaire de français la plus importante du dernier quart du XVIII^e en Espagne, ce qui lui a certainement valu un public extrêmement plus étendu.

À côté du contexte scolaire, l'engouement pour le français se fait aussi sentir au niveau de l'enseignement particulier et de nombreux maîtres de français publient leur propre production, leur public étant certainement composé majoritairement de leurs élèves. Guigou (déb. XVIII^e) s'adresse à des débutants, de même que Courville (1728), Soldevila (1767), Dacosta (1752) ou Boyer (1799). Bien que leurs ouvrages soient sensiblement différents – plus volumineux, surtout Contaut, et plus complexes –, Rousseau (1754) et Contaut (1763) déclarent également s'adresser aux néophytes, et plus particulièrement à la jeunesse en ce qui concerne le second. Galmace (1748) ne fait aucune référence précise à son public de la *Llave nueva*, Roca y María (1750) déclare que

¹⁵⁷ Rappelons le titre de cette grammaire : *Grammatica de la Lengua Francesa dispuesta par el vso del Real Seminario de Nobles*.

sa grammaire « podrá ser útil à toda suerte de Personas, aun a los Doctos » et Grimarest (1747) vise toute personne qui voudrait se cultiver, en disant de la langue française que « no ay sugeto, por mediano nacimiento que tenga, sin hablar de la gente del comercio por sus correspondencias, que no apetezca saberla hablar ». Notons que le militaire de Pampelune fait référence à l'atout que représente la connaissance d'une langue étrangère pour le commerce, argument que les auteurs du XVIII^e siècle emploient très peu.

Vayrac (1714) et Torre y Ocón (1728), pour leur part, semblent s'adresser à des usagers beaucoup plus avertis. L'abbé français précise pourtant la signification de certains termes grammaticaux car, au sein de son prologue, il suppose que « habrá muchos de los que han de leer esta Obra que no han estudiado el Latin » ; quant à Torre y Ocón, il ne précise pas la nature de ses usagers, faisant uniquement référence à plusieurs reprises à « los Españoles ». La différence entre les deux auteurs réside dans l'adaptation du contenu au public espagnol : ils puisent tous deux leurs explications dans les grammaires de Buffier et de Régnier-Desmarais, mais l'ecclésiastique français connaît moins bien, forcément, les besoins des hispanophones apprenant le français. Selon Bruña Cuevas, « la méthode de l'abbé, très peu adaptée à ses destinataires espagnols, n'est pratiquement qu'une transposition de celles de Régnier-Desmarais et Buffier » (1999b : 101).

Reixac (1749) est un auteur particulier au sein de notre corpus puisqu'il compose une œuvre à l'adresse des enfants catalans. Seul P. Lacavalleria (1642) avait employé le catalan comme métalangue.

6. Sources

De façon préalable, nous tenons à signaler que seuls huit auteurs de notre corpus sur trente-neuf mentionnent les sources réelles dans lesquelles ils ont puisé pour rédiger leur partie de prononciation. Cela représente un cinquième des auteurs, une proportion qui révèle une certaine tendance à occulter ses sources, plutôt qu'à les revendiquer. Cette attitude est compréhensible dans la mesure où les sources principales sont des auteurs de grammaire de français publiées en Espagne. En effet, les concurrents qui lançaient leur production sur le marché, voulant se différencier de celles déjà publiées, n'avaient aucun intérêt à citer leurs auteurs, si ce n'est pour les critiquer. En revanche, les œuvres qui citaient des grammairiens français, comme Torre y Ocón, Vayrac ou Chantreau, entre

autres, avaient tout intérêt à le faire dans la mesure où cela donnait une autorité à leurs explications, sans avoir à recourir à des auteurs rivaux.

6. 1. Les premières œuvres

Les premières œuvres à servir de sources sont les manuels de Berlaimont et de Meurier. Une possible source de Berlaimont est Fabri, qui a écrit une œuvre publiée en 1521 : *Le grant et vray art de pleine Rhetorique*. Ce sont certains exemples¹⁵⁸ très particuliers de la non prononciation du *s* intérieur qui nous permettent d'émettre cette hypothèse. Dans tous les cas, la prononciation du français originelle comprise dans cette série de manuels a été reprise en partie par trois de nos auteurs : Ledel, A. Lacavalleria et Reixac¹⁵⁹. Dans les trois cas la section a subi une réduction. Le premier a peut-être réalisé une traduction en espagnol d'un texte latin ou italien ; le deuxième a tout simplement copié la version du premier ; le troisième a traduit en catalan une partie de la version comprise dans la grammaire de l'imprimeur.

Quant à Meurier (1558), les spécialistes lui attribuent différentes sources selon ses ouvrages : d'après Dichtl (1998 : 27), il aurait puisé chez Robert Estienne¹⁶⁰ (1550) pour confectionner ses dictionnaires ; en ce qui concerne la grammaire de 1557, il aurait été influencé par Dolet et Palsgrave (De Clercq, 2000 : 262, 264) ; enfin, pour Sevilla Muñoz (1992 : 119), nombre des proverbes de 1568 trouveraient leur source chez Hernán Núñez (1555). Si nous ne savons rien en ce qui concerne les indications de prononciation française, en revanche A. Alonso (1951 : 8) assure que ses indications de prononciation espagnole sont directement tirées de Nebrija.

Celles-ci apparaissent traduites chez Sotomayor¹⁶¹ (1565) et donc copiées chez A. Lacavalleria (1647). De nouveau, Reixac (1749) profite de la grammaire de 1647 pour

¹⁵⁸ En 1527, nous relevons, entre autres, les exemples suivants à l'explication du *S* effectivement prononcé précédé de *O* : « le roy / coste / postule / destre / poste et / apostole / apostolicque /ostine / ostination » (s. n.). Chez Fabri (1521, tome 2 : Vr), les exemples qui pourraient être ceux d'origine sont les suivants : «le roy coste : auec sa poste postulante ».

¹⁵⁹ Pour plus d'informations sur l'histoire des règles de prononciation française de Berlaimont, voir Viémond (sous presse).

¹⁶⁰ Pérez del Castillo a également pris comme source principale Robert Estienne : non pas son dictionnaire, comme Meurier, mais sa grammaire (1569).

¹⁶¹ Ayant détecté des différences notables entre Meurier (1558) et Sotomayor (1565) et après avoir délaissé d'autres hypothèses, Corcuera Manso & Gaspar Galán (2015 : LXXIII-LXXVI) en arrivent à la conclusion qu'il a dû exister « una edición híbrida entre Meurier y Berlaimont anterior a 1565 que incorporaba ya el texto incluido en el *Dictionnaire, Colloques ou Dialogues en Quatre Langues* de 1568 [...] y que habría servido de fuente de inspiración a Sotomayor ». Suso López (2012 : 522) évalue également les différences entre la version de Meurier et la traduction de Sotomayor.

reprendre en partie les indications du maître anversois et les traduire en catalan. P. Lacavalleria avait aussi traduit cette partie de prononciation en 1642 dans son dictionnaire trilingue. Cette traduction est différente de la version de Sotomayor : l'homme du XVI^e siècle proposait une version espagnole de l'édition originale ; près d'un siècle plus tard, c'est par le biais d'un Berlaimont de six, sept ou huit langues que l'imprimeur avait récupéré les informations. Nous croyons être en mesure d'affirmer que la source de Lacavalleria est postérieure à 1583. Voyons plutôt la démonstration suivante.

Au sein des indications phonétiques de l'espagnol chez Lacavalleria, il manque des explications concernant les lettres C, D, G et H par rapport à son original. Or, en 1583, chez Henricium, les explications omises chez Lacavalleria apparaissaient encore à leur place d'origine. Elles correspondaient à la deuxième page de la prononciation espagnole telle qu'elle était disposée chez Meurier. Que s'est-il donc passé pour qu'une page entière disparaisse ?

Il faut savoir qu'immédiatement avant la prononciation espagnole se trouvait la prononciation italienne, et que le début des explications de l'espagnol apparaissait sur la même page que la fin des explications de l'italien. Si nous examinons à présent l'édition d'Hovium, de 1589, nous remarquons que la deuxième page manquante apparaît cette fois-ci immédiatement avant la page de la toute fin des règles de prononciation sur la langue italienne, qui est également, rappelons-le, celle du début des explications de l'espagnol. Ainsi, par une permutation involontaire des deux premières pages de l'espagnol, la deuxième s'est retrouvée intercalée dans la prononciation italienne. Comme l'erreur s'est maintenue lors des rééditions successives, Lacavalleria, qui n'a pas fait attention à ce détail, a pu utiliser n'importe laquelle de ces éditions.

En ce qui concerne Antonio del Corro (1586), selon García Bascuñana (2010 : 207-208), il se serait inspiré de Dubois (1531) et de Ramus (1572) pour ce qui est de sa présentation des « diphtongues ». Quant à son traitement des partitifs, il serait proche de celui de Maupas (García Bascuñana, 2010 : 213). Sumarán (1621), enfin, aurait connu les ouvrages de Levinus Hulsius et de Girolamo Vittori (Corvo Sánchez, 2008 : 123). Mais ces sources font référence à la partie de lexicographie de la *Nomenclatura* de 1634. Comme pour Meurier, la source des indications de prononciation nous reste inconnue. Il se pourrait qu'elles soient le fruit des observations personnelles du maître de langues.

Cisneros (1624, 1635), finalement, s'est grandement inspiré de Théodore de Bèze (1584)¹⁶² et quelque peu de Charles Maupas (1607) (Bruña Cuevas, 2000b : 77).

6. 2. La tradition des grammairiens jésuites

Au XVII^e siècle, Laurent Chiflet publie une grammaire, *Essay d'une parfaite Grammaire de la Langue François*e (1659), qui jouira de plusieurs rééditions pour atteindre le premier quart du XVIII^e siècle. Billet (1673) et Jaron (1688) pourraient être les premiers à avoir subi l'influence de la grammaire jésuite.

Nous analysons l'influence du jésuite chez Billet dans le point 6. 3., qui lui est réservé. Quant à Jaron, il cite Richelet¹⁶³ dans son *Arte* mais il fait également référence aux « RR. PP. Jesuitas » et aux « Colegios de Sorbona » au sein de sa morphologie verbale (1688 : 18v). Il a sans doute connu la grammaire de Chiflet. Et c'est probablement le cas de Guilla Rubí également, puisqu'il fait référence à la « *Sintaxis de los Reverendisimos Padres de la Compañia de Jesvs en Francia* » (1707 : 74).

Vayrac (1714), pour sa part, est l'auteur chez qui l'influence de Chiflet est la plus importante, influence, par ailleurs, flagrante. En effet, notre auteur reprend des paragraphes entiers du grammairien du XVII^e siècle, certainement tirés de la réédition de 1708 intitulée *Nouvelle et parfaite grammaire française*, et les traduit tout bonnement en espagnol¹⁶⁴. Vayrac a également reçu l'influence de Régnier-Desmarais et – en moindre mesure – de Buffier. Finalement, l'auteur cite d'autres grammairiens¹⁶⁵ ; cependant, ceux-ci n'ont pas servi comme source mais plutôt à démontrer une certaine culture grammaticale.

Quant à Dacosta, il se pourrait aussi qu'il ait consulté l'une des rééditions tardives de Chiflet, comme l'a démontré Buña Cuevas (1998 : 533) à propos de sa description du R

¹⁶² Comparer, par exemple, les sections « De consonantibus quiescentibus » et « De encliticis dictionibus » chez Bèze (1584 : 63-73, 80-81) et, respectivement, « De las letras, que no se pronuncian » et la sixième règle accentuelle sur les « dictiones encliticas » chez Cisneros (1624 : 14-18, 20).

¹⁶³ À l'explication du R, par exemple, il cite textuellement deux phrases apparaissant chez Richelet (1680 : 246), elles-mêmes tirées de la traduction des *Dialogues* de Lucien par d'Ablancourt. Elles semblent être des phrases mnémotechniques pour rappeler à l'usager que le R final ne se prononce presque pas : « *L'r, se plaint, que l'i, et l'e, l'on si fort afoiblie à la fin des mots, qu'on ne l'entend presque plus aller, ni venir. Nous ordonnons à l'r, de filer doux quand elle sera la dernière, sur peine d'être Chassée* » (1688 : 5r-5v).

¹⁶⁴ C'est le cas, parmi tant d'autres, de la section intitulée « La prononciation des voyelles, & l'usage des trois accents » (1708 : 183-185), reprise intégralement chez Vayrac sous le nom – trompeur – de « De la prononciacion de la letra a con el uso de los tres accentos agudo, grave, y cirunflexo » (1714 : 5-8). Nous aurons l'occasion de commenter plus amplement cette section au sein du troisième chapitre de notre thèse.

¹⁶⁵ Vayrac, dans son prologue (1714 : xxv) cite, entre autres, Port-Royal, Mauconduit, Veneroni, Billet, Jaron.

(1752 : 35), mais il s'est sans doute inspiré de Roca y María également¹⁶⁶. Enfin, bien que le système de question-réponse employé dans sa grammaire soit similaire à celui qu'utilise Restaut, il ne semble pas l'avoir copié.

Mais c'est surtout l'œuvre de Claude Buffier, du début du XVIII^e siècle, *Grammaire Française sur un plan nouveau* (1709), qui va marquer les grammaires de français à venir. En effet, c'est sur lui que se basent – en partie – les ouvrages de Torre y Ocón (1728)¹⁶⁷ et, surtout, Núñez de Prado (1728). En effet, Torre y Ocón s'est également beaucoup inspiré de Régnier-Desmarais (1706)¹⁶⁸. Torre y Ocón a lui-même exercé une légère influence, mais rien qui soit comparable à celle de Núñez, dont la grammaire a été rééditée maintes fois et dont l'influence s'est fait largement ressentir en Espagne, à commencer par son continuateur, Galmace¹⁶⁹ (1745, 1748), auteur d'une grammaire rééditée également en de nombreuses occasions. Rousseau¹⁷⁰ (1754), Contaut¹⁷¹ (1763),

¹⁶⁶ Comparer les exemples fournis par Dacosta (1752 : 19) à l'explication de la « diphtongue » IE et ceux de Roca y María (1750 : 93) au même item.

¹⁶⁷ Torre y Ocón (1728 : 25) cite précisément l'édition princeps (1709) de la grammaire de Buffier.

¹⁶⁸ Comparer, par exemple, les explications de Régnier-Desmarais (1706 : 39-41) et de Torre y Ocón (1728 : 14-16) sur le N.

¹⁶⁹ Galmace cite dans ses œuvres Núñez de Prado (1745 : 36 ; 1748 : 335, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344) et Torre y Ocón (1748 : 337, 339), mais il cite également Chiflet (1748 : 332), Buffier (1748 : 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344 ; 1754 : 18), Restaut (1748 : 341, 342) ou le dictionnaire de l'Académie française (1754 : 25, 32). Il cite également « el Autor de los Juicios sobre las nuevas Obras » (1754 : 20), mais ce qu'il fait, en réalité, c'est traduire presque littéralement Restaut, sur trois paragraphes, à propos de la non existence de triphthongues en français et c'est Restaut (1749 : 18-19) qui fait référence aux *Jugements sur les Ouvrages nouveaux* de Pierre-François Guyot Desfontaines publiés en 1744. Ce n'est pas la première fois que Galmace copie certaines de ses sources. À part les explications de Núñez de Prado dont il s'inspire directement, nous tenons à signaler que la « Coleccion de las falsas reglas que se encuentran en algunas Gramaticas Francesas » de Galmace (1748 : 329-345) a été presque intégralement copiée et traduite de la section intitulée « Preservatifs contre les fausses règles échappées en plusieurs Grammaires Françaises imprimées de notre tems » qui se trouve à la fin de la grammaire de Buffier, dans l'édition de 1729 (524-533). Les seules différences existantes sont les suivantes : en plus de Chiflet, De La Touche et Mauger, Buffier critiquait Régnier-Desmarais, puis terminait par son autocritique ; Galmace conserve les trois premiers textes, mais remplace le quatrième (Régnier) par Grimarest, pour des raisons évidentes de concurrence. Nous analysons cette polémique plus en détail un peu plus loin. Avançons d'ores et déjà, cependant, que le fait d'avoir copié littéralement Buffier, en ce qui concerne la critique de certaines grammaires, peut laisser penser que Galmace n'a pas lu les grammaires en question. En fait, ces remarques préalables ne servent qu'à introduire de façon insidieuse les corrections virulentes adressées à son concurrent.

¹⁷⁰ Bruña Cuevas (1999b : 108) affirme que Rousseau (1754 : 62-63) s'est inspiré de Buffier (1711 : 28-32) en ce qui concerne la méthode à suivre par les débutants pour traduire.

¹⁷¹ Il se peut que Contaut ait également suivi Buffier mais pour certaines règles de morphologie verbale cette fois-ci (Lépinette Lepers, 2000b : 228).

Soldevila¹⁷² (1767), Sarrió¹⁷³ (1768), Cañaveras¹⁷⁴ (1781), Chantreau¹⁷⁵ (1781), Laborda¹⁷⁶ (1784), Jovellanos¹⁷⁷ (1794), Laurés de Mayrán¹⁷⁸ (1799) ou Boyer¹⁷⁹ (1799) sont autant d'auteurs qui ont été influencés plus ou moins largement par la tradition jésuite.

6. 3. La postérité de Billet

Avec la tradition jésuite, Billet (1672, 1673) est l'un des auteurs qui a le plus influencé le XVIII^e siècle. Ce Parisien, comme il aime à le rappeler sur la page de titre de

¹⁷² Soldevila, dans ses préliminaires, cite Núñez de Prado pour critiquer sa grammaire. Mais, indirectement, il lui est redevable de certains exemples et surtout de l'ordre de présentation des lettres/sons : voyelles, diphtongues et triphongues, consonnes. Par ailleurs, comme chez le jésuite, J et V sont placés à la fin des consonnes, tout comme l'explication sur les voyelles nasales [ã] et [ẽ], Enfin, Soldevila ajoute une section sur « l'orthographe » directement inspirée de Núñez de Prado.

¹⁷³ Sarrió (1768 : 20) ne cite que Vaugelas, à l'occasion des règles qu'il propose sur le H aspiré. Mais pour certains exemples, l'influence jésuite est palpable. Par moments il semble suivre Buffier (1729 : 354) directement, pour le H aspiré, par exemple (1768 : 21-25). En d'autres occasions, comme lors de la description de X (1768 : 33-34), il copie presque littéralement Torre y Ocón (1728 : 26-27). Il s'est peut-être inspiré également de Tallés – la première édition, dont nous ne connaissons pas la date –, mais uniquement dans la disposition des contenus, pas dans les contenus proprement dits, à moins, bien entendu que ce ne soit Tallés qui se soit inspiré de Sarrió.

¹⁷⁴ Si l'on compare les pages 19-20 de Galmace (1780) avec les pages 91-93 de González Cañaveras (1781), nous retrouvons les mêmes exemples pour les combinaisons graphiques suivantes : IAU (« miauler, cordiaux, matériaux »), IOU (« chiourme »), OUE (« fouet »), OUI (« Louis, se rejouir »), IEN (« Orient, patient, expédient »), OIN (« loin, besoin, moindre »).

¹⁷⁵ Chantreau (1781 : v-vi) cite Núñez et Galmace, entre autres, ménageant le premier et attaquant le deuxième. C'est donc la preuve qu'il a lu leurs ouvrages. Par ailleurs, sa présentation des voyelles (1781 : 4-5) rappelle grandement celle de Núñez de Prado.

¹⁷⁶ Pour certains aspects, Laborda s'inspire directement de Núñez de Prado. À la prononciation de B, par exemple, il affirme que « nunca debe confundirse ésta con la v consonante como sucede en castellano, por un abuso ya difícil de corregir » (1784 : 4-5). Le jésuite, pour sa part, prétendait déjà en 1728 (42) que « jamas se confunde la v consonante con la b como sucede en Castellano por un abuso difícil ya de corregir ». En ce qui concerne la prononciation de H aspiré, par contre, il a certainement pris sa source chez Galmace. Mais il a également dû consulter Tallés. En effet, la disposition en colonnes de la « Pronunciacion de las vocales compuestas » chez Laborda rappelle fortement celle de son prédécesseur, par la typographie et l'usage de la prononciation figurée, mais aussi par certains exemples. Enfin, il semblerait que Laborda connaissait Chantreau et s'en soit inspiré pour sa présentation des consonnes accompagnées des cinq voyelles A, E, I, O, U (cf. deuxième partie de notre thèse).

¹⁷⁷ Jovellanos s'inspire de Núñez de Prado pour ce qui est des voyelles. D'ailleurs la grammaire du jésuite faisait partie de sa bibliothèque personnelle (Lépinette Lepers, 2000b : 97). Mais il se pourrait aussi qu'il ait copié Chantreau quand il dit que C se prononce G comme dans « second, cicogne, secret » et lorsqu'il donne des paires minimales pour [v]/[b] et pour [s]/[z]. Au vu de sa description articulatoire de B (1858 : 156), il avait peut-être également lu González Cañaveras (1791 : 136).

¹⁷⁸ Laurés de Mayrán semble avoir consulté également González Cañaveras puisqu'il donne une explication de R (1799 : 8) similaire à celle de ce dernier (1781 : 140-141), explication bien particulière à ces deux auteurs puisqu'ils sont les seuls à en donner deux prononciations, une « suave » et une autre « fuerte ». En ce qui concerne l'explication de V (1799 : 9), il semblerait que Laurés de Mayrán s'inspire de Chantreau (1781 : 38), et pourquoi pas de Sarrió (1768 : 33), vu qu'il donne le même exemple de paire minimale : bœuf/veuf.

¹⁷⁹ Boyer critique largement Galmace, mais aussi Chantreau, preuve qu'il a lu les œuvres des deux grammairiens. Nous aborderons ce point en détail au sein de la section dédiée aux différentes polémiques et disputes survenues entre auteurs de notre corpus.

chacune de ses œuvres, a lui-même reçu des influences. Bruña Cuevas a établi que Billet s'était inspiré de Maupas, et de Richelet¹⁸⁰ pour ce qui est de la deuxième édition de sa grammaire (2000 : 81) ; par ailleurs, cet auteur a également récupéré ses définitions des concepts de voyelle et de consonne, mais aussi les explications sur E et O au sein de la *Grammaire générale* (1660) d'Arnauld et Lancelot. De plus, Bruña Cuevas indique que la « Breve instruction sur les regles de la Poësie Françoisse » que Claude Lancelot a inclus dans sa grammaire latine est la source de son « Arte poética ».

Signalons, finalement, que, dans sa grammaire de 1673, Billet a peut-être été influencé par Chiflet (1664). Nous le verrons, cette œuvre est similaire, par certains aspects, à celle de 1672¹⁸¹, mais elle s'en démarque tout de même suffisamment pour que nous la classions à part et non pas comme une réédition de celle-ci. L'une des nouveautés essentielles en 1673 est le classement tripartite des E du français. En effet, c'est la première fois, dans l'histoire des ouvrages constituant notre corpus, qu'un auteur décrit un E ouvert en plus des E traditionnellement appelés masculin et féminin. Ce dernier correspondait à [ə] et l'autre englobait souvent [e] et [ɛ], ces deux sons étant indifférenciés. Ainsi, Billet déclarait que « la *E* varia en tres modos, aunque otros le dan hasta quatro » (1673 : 2r). Or, voici ce qu'affirmait Chiflet au sein de sa grammaire : « Nostre langue a trois sortes d'*e* & non pas quatre, comme à [*sic*] voulu subtiliser vn Grammairien, quoy que d'ailleurs assez sçavant » (1664 : 177). Les deux commentaires se ressemblent étrangement. Il se pourrait donc que la modernité à laquelle nous avons fait référence ait été puisée par Billet chez le jésuite français. Ceci étant dit, nous considérons que l'œuvre de notre auteur possédait une identité propre.

La méthode aisée pour bien apprendre la langue françoise, manuscrit anonyme du début du siècle, reprend toute la prononciation de Billet (1673), avec de légères modifications : les explications sont abrégées, même si parfois nous trouvons quelques exemples supplémentaires. Par ailleurs, les exemples qui étaient tous traduits chez Billet le sont seulement en partie dans la *Méthode* et l'introduction « De las letras en general » a été retranchée.

Au début du siècle, c'est Mateo Francisco Guigou qui s'inspire fortement de Billet. Puis, plus tard, Courville (1728) reprend également une partie de sa prononciation,

¹⁸⁰ Lépinette Lepers (1997 : 225) affirme que le « Paralelo de la eloquencia » de l'édition de 1708 de Billet adopte le même système de symboles graphiques que celui qu'emploie Richelet dans son dictionnaire de 1680.

¹⁸¹ Signalons également une possible influence de Chiflet (1664 : 216) dans la grammaire de Billet de 1672 (7-8), en ce qui concerne l'explication du CH français.

mais il puise aussi chez Veneroni (Bruña Cuevas, sous presse). Enfin, l'influence de Billet s'étend jusqu'au milieu du siècle puisque nous retrouvons certaines de ses explications chez Reixac, dont l'œuvre est publiée en 1749 ; d'ailleurs, Billet est cité à la toute fin de la prononciation (440). Le Catalan, qui avait récupéré des fragments dans la prononciation de la grammaire d'A. Lacavalleria (1642), est influencé du point de vue pédagogique par le *Traité des études* (1726) de Charles Rollin (Lépinette Lepers, 2000b : 40, 86-87, 281). Par ailleurs il cite plusieurs autres ouvrages comme la *Gramática francesa y española* de Sobrino, pour savoir conjuguer les verbes espagnols (365) mais aussi pour l'apprentissage du français (440). Il recommande également son dictionnaire bilingue (439-440) et *Le dictionnaire des commençans François, et Latin* pour ceux qui devraient apprendre le latin (440).

Signalons, finalement, que nous retrouvons la description de [y] de Billet (1673 : 3v) chez Guilla Rubí (1707 : 2), Galmace (1745 : 6 ; 1754 : 9) et Roca y María (1750 : 73-77).

6. 4. Restaut

Deux de nos auteurs, Martínez Saavedra (1791) et Laurés de Mayrán (1799), ont tout simplement copié l'*Abrégé* de Restaut, de l'édition de 1745 ou postérieure. En effet, les éditions antérieures ne comportent pas le même chapitre sur l'orthographe française, inclus chez les deux auteurs. Le premier a traduit Restaut, en partie ; le deuxième l'a également traduit, en modifiant quelque peu la partie de prononciation et de l'orthographe, mais en maintenant la partie française parallèle à la version espagnole. Ajoutons que Laurés de Mayrán transmet les idées de Restaut concernant l'éducation des jeunes filles, ce qui est inédit dans notre corpus.

Il existe cependant une différence majeure entre Restaut et nos maîtres de français : ces derniers ont tous deux inclus au sein de leurs œuvres un chapitre de prononciation, tandis que le grammairien français n'en proposait pas dans son *Abrégé*¹⁸².

En effet, en ce qui concerne Martínez Saavedra, la partie de prononciation est un résumé des pages 6 à 11 de Chantreau. En outre, il s'est également inspiré du même auteur pour ce qui est de la morphologie verbale.

¹⁸² Au sein des *Principes de la Grammaire Française* (1732), Restaut avait bien inclus un chapitre de prononciation, mais Martínez Saavedra et Laurés de Mayrán ne semblent pas s'en être inspirés.

Quant à Laurés de Mayrán, nous l'avons vu, il avait sans doute consulté Galmace, qu'il défend face aux attaques de Chantreau (1797 : 3 ; 1799 : 57). Par ailleurs, Lépinette Lepers (2000b : 272) affirme que la liste d'expressions du *Compendio* est similaire à celle de Núñez de Prado.

S'il est vrai que Martínez Saavedra et Laurés de Mayrán sont les auteurs qui ont puisé le plus ostensiblement chez Restaut, rappelons également que Galmace s'était aussi inspiré du grammairien, concrètement de son édition de 1749, puisque les parties qu'il traduit (cf. note 169) pour les incorporer à la refonte de la *Llave nueva* de 1754¹⁸³ étaient absentes dans l'édition des *Principes* de 1740.

Chantreau, qui connaissait bien Wailly, connut aussi l'ouvrage de Restaut, dont s'était inspiré Wailly lui-même, bien que ce dernier l'ait critiqué dans sa préface (1772 : xxxii-xxxiii). Par exemple, pour expliquer la liaison en poésie, le maître d'Ávila (1781 : 32) reprend les vers suivants apparaissant déjà chez Restaut (1770 : 547), mais non chez Wailly :

*O que d'escrits obscurs, de livres ignorés,
Furent en ce grand jour de la poudre tirés !*

Jovellanos est le dernier auteur chez qui nous avons retrouvé des traces évidentes de Restaut. Tout d'abord, le fondateur du *Real Instituto* d'Oviedo déclare, à propos des voyelles longues et brèves que « la sola regla para distinguirlas es el uso y el ejemplo de aquellos que hablan puramente » (1858 : 157). Or, nous trouvons chez Restaut le commentaire suivant à ce sujet : « -D. *Quelle regle suivrez-vous pour savoir si une voyelle est longue ou breve dans un mot ?* -R. La seule regle de l'usage, & l'exemple des personnes qui parlent purement » (1770 : 13). Jovellanos, nous le voyons, traduit littéralement sa source.

Mais ce n'est pas le seul indice de la présence de Restaut. À la fin de ses courtes explications de prononciation, Jovellanos reproche aux Parisiens leurs « abusos de lengua ». Il formule des critiques sur la manière de prononcer L mouillé et les groupes OU, EU, AOU et GN (1858 : 157). En réalité, Restaut signalait déjà ces « vices », dans

¹⁸³ Nous verrons au sein de notre troisième partie que Galmace s'est également inspiré de Restaut pour ce qui est de la terminologie et classification phonétique.

le même ordre, allongeant toutefois la liste des reproches (1770 : 357-358). Nous analysons tout ceci en détail au sein de notre troisième partie.

6. 5. Les grammairiens français de la deuxième moitié du XVIII^e siècle

Seul Chantreau cite et semble mettre à profit les explications des grammairiens français contemporains. Il est vrai que Vayrac citait également de nombreux auteurs, mais surtout plus anciens, et nous avons vu qu'en réalité ses sources étaient Régnier-Desmarais et surtout Buffier. Le maître de la *Real Escuela Militar* d'Ávila est un connaisseur des théories grammaticales et pédagogiques de son temps, et cela se voit dans son œuvre. Les auteurs chez qui il puise ses idées sont principalement Wailly – surtout¹⁸⁴ –, Restaut, Condillac, Du Marsais et Beauzée (et leurs articles dans l'*Encyclopédie*), mais pas seulement. Port-Royal, A. Oudin, Viard, Demandre, Valart, Sellier, Launay et Berthaud sont également cités par Chantreau. Du côté espagnol, seul Núñez mérite pour Chantreau un tant soit peu de considération. Ce n'est pas le seul qu'il cite : Galmace, Contaut et Tallés apparaissent aussi, mais principalement pour recevoir des critiques. Sa principale source pédagogique serait Abel Boyer, d'après Lépinette Lepers (2000b : 123).

Il nous faut cependant mentionner également Boyer (notre auteur) dans cette section. En effet, même s'il a lu Galmace et Chantreau, il s'inspire aussi directement de Wailly¹⁸⁵.

6. 6. Expérience personnelle ?

Il existe aussi des auteurs pour qui il est difficile de déterminer la ou les sources dans lesquelles ils auraient puisé leur partie de prononciation du français. C'est le cas de Fabre, qui cite dans les préliminaires de son œuvre ses sources, lesquelles concernent uniquement les parties italienne et espagnole¹⁸⁶. Aucun auteur de grammaire française n'est cité, et il se pourrait que la partie grammaticale correspondant à cette langue soit le fruit des observations personnelles de Fabre.

¹⁸⁴ Comparer, par exemple, les listes de voyelles, de diphtongues et de consonnes de Chantreau (1781 : 29, 37) avec celles que donne Wailly (1772 : 196-198, 315-316).

¹⁸⁵ Comparer, par exemple, le petit poème inclus chez Wailly (1772 : 294) et chez Boyer (1799 : 23).

¹⁸⁶ Selon Mandich, en ce qui concerne la partie italienne, Fabre aurait copié d'Eufrosino Lapini (2000 : 594, 601) et de César Oudin (2000 : 601-602) ; ce dernier aurait également servi de source pour l'espagnol et les dialogues (*id.*). Sáez Rivera (2007 : 1171-1172), pour sa part, affirme que la source des dialogues serait Saulnier (1608), qui les aurait lui-même copiés chez Meurier.

Chez d'autres auteurs, nous trouvons des indices de possibles sources, mais tellement minimes que nous ne pouvons rien affirmer. Roca y María (1750) rappelle par certains exemples Billet et parfois Cisneros. Par ailleurs, selon Lépinette Lepers (2000b : 91), Roca « semble directement redevable à Grimarest dans la partie proprement grammaticale ». Quant à sa partie lexicographique, d'après Bruña Cuevas (2008a : 195-196 ; 2008b : 61), elle provient surtout de la nomenclature de Jean Perger (1704), complétée par celle de Sobrino (1708). Tallés (²1773), pour sa part, se rapprocherait plutôt de Galmace (1745, 1754) et Pelleport¹⁸⁷ (f. XVIII^e) de Torre y Ocón (1728).

7. Réception et évolution des œuvres

7. 1. Accueil favorable et réimpressions

7. 1. 1. XVI^e siècle

Nous avons déjà commenté la longévité éditoriale du manuel de Berlaimont et de son histoire conjointe avec la prononciation de Meurier (1568). Il serait oiseux d'insister ici sur son acceptation au sein du public des différentes époques qu'il a traversées.

Au XVI^e siècle, aucune œuvre de notre corpus ne jouira d'un tel succès, loin de là : ni Sotomayor ni Ledel ne connaissent de réimpression ; quant à Corro, il est traduit en anglais et réimprimé en 1590. Soit dit en passant, cette traduction, adressée à un public anglophone, a certainement eu plus de succès que l'original, car ce dernier était difficilement utilisable, comme nous l'avons vu précédemment.

7. 1. 2. XVII^e siècle

Au XVII^e siècle, Sumarán est l'un des auteurs dont les publications jouissent d'un certain succès, si l'on en croit ses propres paroles au sein de l'avis au lecteur du *Thesaurus fundamentalis* : « Cher Lecteur, ayant veu & remarquè, que touts mes deux oeuvres, que

¹⁸⁷ Si nos suppositions sur la date de publication de l'ouvrage de Pelleport s'avèrent exactes, il a très certainement lu Tallés également. L'influence de ce dernier est flagrante en ce qui concerne le syllabaire initial et la présentation des contenus. Cela se voit aussi dans le fait que Pelleport refuse, tout comme Tallés, toute description articulatoire des sons du français. Par ailleurs, il semblerait que ses explications sur les « quatro especies de *is* » soient tirées de Laborda (1784 : 9-11).

ie fis, imprimer les Ans passez, à sçavoir mon Tyrocynium de trois langues, & vn autre de quatre, vous ont esté fort agreables, & profitables [...] ». Au cours de ses rééditions, Sumarán augmente progressivement le nombre de langues en jeu : d'abord trois, puis quatre et enfin cinq. Le contenu en lui-même n'évolue pas pour autant.

Fabre, pour sa part, publie une œuvre qui jouit d'une grande popularité si l'on prend en compte les huit rééditions qui paraissent de 1627 à 1664. Pourtant, l'organisation des contenus est si chaotique qu'il est difficile d'admettre sans réserve un succès retentissant.

En ce qui concerne la Péninsule Ibérique, le premier auteur de grammaire française à avoir obtenu un succès éditorial tangible est Pierre-Paul Billet. Son œuvre de 1673 connaîtra au moins deux réimpressions sur la Péninsule (1688, 1708), et une de plus à Anvers. Il est vrai que celle de Diego de Cisneros, publiée tout d'abord à Douai (1624), avait bénéficié d'une réimpression à Madrid onze ans plus tard, du moins pour ce qui est de la partie française. Mais, au sein de l'impression madrilène, rien ne nous laisse supposer que la publication de 1635 ait été appréciée du public. L'auteur insiste surtout sur le fait qu'il n'existe aucune autre grammaire proposant d'apprendre le français aux Espagnols à part la sienne. C'était vrai à cette époque en Espagne. Mais cette œuvre a-t-elle suscité un grand intérêt chez le public hispanophone pour autant ? Rien n'est moins sûr. Elle n'a d'ailleurs jamais été réimprimée après 1635. Notons qu'aucune autre grammaire française ne paraît pendant les quarante années qui suivent, ce qui prouve certainement qu'il n'existait pas de demande de la part du public.

Pour Billet, nous l'avons vu, la situation est différente : il semblerait qu'il possède une réputation suffisante pour attirer un certain nombre d'acheteurs. L'un des censeurs de la réédition de 1688, Esteban Cruzado de Ferrer, signale le franc succès de l'œuvre : « no parece necessitaua de nueua Aprobacion vn libro, que impresso fuera de estos Reynos, ha sido recibido en ellos con general aplauso, y aceptacion ». Et Billet lui-même, dans la *Dissertacion critica* de 1688 également, défend l'idée que le succès de sa grammaire n'est pas uniquement dû aux commentaires laudatifs des censeurs, mais bien à la qualité de celle-ci¹⁸⁸. Le manuel de Billet s'est sans doute bien vendu, entre autres parce que la seule autre œuvre publiée dans le dernier quart du siècle était celle de Jaron,

¹⁸⁸ Voici ce que nous lisons à la page six de la *Dissertacion* : « mi Gramatica no huiera logrado los aplausos que logrò la primera vez que saliò à luz, con todo lo que escriuieron en su alabança ».

qui ne put rivaliser avec la sienne, et parce qu'il faut attendre 1707 pour qu'un autre ouvrage, celui de Guilla Rubí, voie le jour en Espagne. Un an plus tard, en 1708, la grammaire de Billet est rééditée, certainement de façon stratégique, dans le but de maintenir son monopole. Depuis son édition princeps, la partie de prononciation n'a pratiquement pas changé : le maître de français n'a effectué que deux légères modifications en 1688, à propos de la prononciation du F et du H.

7. 1. 3. XVIII^e siècle

En 1728, année productive pour les grammaires de français en Espagne, une œuvre va commencer à accaparer le marché. Nous parlons de la *Grammatica Francesa* de Núñez de Prado, qui a joui d'au moins sept rééditions, identiques, tout au long du XVIII^e siècle. Ni Torre y Ocón ni Courville, qui sont les autres auteurs à avoir lancé leur grammaire en 1728, ne verront une réimpression de leurs œuvres. Cela ne répond pas tant au fait que la grammaire de Núñez possédât une plus grande qualité que celles de ses rivaux – par ailleurs médiocre dans le cas du militaire, mais d'une certaine valeur chez l'ecclésiastique –, qu'à son rôle de manuel pour des élèves du *Real Seminario de Nobles* de Madrid. En effet, la grammaire s'adressait particulièrement à ces derniers, et le fait de posséder un poste de maître de français "officiel" facilitait certainement la vente de l'œuvre, même dans un contexte extra-scolaire. Nous ne trouvons aucun indice dans les rééditions qui fasse allusion au succès de l'ouvrage, mais si l'on considère le nombre de réimpressions, et l'influence exercée par cette grammaire, parfois par le biais de celle de Galmace, sur les autres grammairiens, on peut supposer qu'elle a bénéficié d'une certaine célébrité.

Galmace réussit à profiter du succès de Núñez de Prado grâce à ses *Adiciones* publiées en 1745 et va conquérir sa propre popularité en très peu de temps, puisque ces règles de prononciation, d'abord conçues comme complément de l'œuvre du jésuite, complètent très vite sa propre grammaire¹⁸⁹. Ces deux ouvrages seront ensuite publiés de

¹⁸⁹ Au départ, les *Adiciones* sont un complément de la grammaire de Núñez. Cela est dit plusieurs fois, sur la page de titre, dans les préliminaires, mais aussi à la toute fin de l'œuvre : « Baste lo dicho hasta aqui. Y si esto, junto con lo que el Padre Nuñez tiene enseñado en su Arte, no bastare para la instruccion cabal de los que la deseán, no sè que pueda ser conducente, mas que hacer viage à Francia [...] ».

Plus tard, avec la publication de la *Llave nueva* en 1748, Galmace affirme, sur une page entière de son « Prologo al Lector », que les *Adiciones* sont maintenant un complément de sa propre grammaire : « he procurado componer esta Obra, en que con el auxilio de mi citada Obrita, podrán los que las estudiaren,

manière conjointe. Ce sera en 1753, année de la première réimpression parisienne, qui sera suivie, dans la même ville, de celles de 1767 et de 1775. En ce qui concerne les rééditions madrilènes, on en recense une dizaine (onze si l'on prenait en compte celle de 1800), soit au total 13 rééditions depuis 1748, en comptabilisant celles de Paris et celles de Madrid. C'est un record pour une œuvre de notre corpus¹⁹⁰, du moins pour ce qui est de notre époque d'étude. En effet, nous n'avons pas pris en considération les nombreuses rééditions et adaptations de Chantreau au XIX^e.

Galmace lui-même se réjouit du succès de sa publication au sein du prologue de 1754, nous l'avons vu et cité dans la section biographique de l'auteur. Ce prologue sera repris dans plusieurs éditions postérieures. Malgré la profusion de grammaires publiées après celle de Galmace, celle-ci ne va tolérer aucune rivale. Pour la supplanter, il faudra attendre le maître du genre, Chantreau. Cependant, la réputation de la *Llave nueva* est telle qu'elle est encore réimprimée par quatre fois après 1781, et même cinq si l'on compte l'édition de 1800

En ce qui concerne l'évolution de l'œuvre, l'édition de 1754 est la première qui – au sein de la prononciation – présente des changements face aux *Adiciones* et à la *Llave nueva*. Cette édition sert de modèle aussi bien pour les rééditions madrilènes que parisiennes. Seules les madrilènes subiront quelques modifications supplémentaires, en 1776. À partir de cette date, elles ne changeront plus.

À la même époque, un autre auteur jouira d'un grand succès éditorial : Reixac i Carbó. En effet, son ouvrage sera réédité pas moins de huit fois, sans que l'on sache quand ont été publiées ces rééditions qui ne présentent aucune date. Les *Instruccions* sont donc la deuxième œuvre de notre corpus à avoir été la plus réimprimée.

L'*Arte de hablar bien francés*, publié en 1781, va acquérir des continuateurs, déclarés ou non, au XIX^e siècle. Mais le succès est sans doute immédiat. On lui connaît deux réimpressions au XVIII^e, une très rapide, en 1786, et l'autre à la fin du siècle, en 1797. Les éditions sont identiques ; nous n'avons donc pu relever aucun indice interne de sa popularité. Par ailleurs, le seul auteur du XVIII^e siècle qui cite Chantreau de façon positive est Martínez Saavedra, qui l'avait utilisé à ses débuts pour donner ses cours de

adquirir facilmente su perfecta inteligencia [...] ; y assi, los que desearan saber leer perfectamente, necessitaràn con precision de mis Adiciones, como tambien todos los que desearan aprovecharse de la explicacion de las nueve partes de la oracion, sin las quales (como ya tengo dicho) no se puede entender, ni hablar bien . Necessitaràn de la presente Obra, y con ambas juntas se tendrà todo quanto sea menester, para aprender con brevedad, y perfeccion la Lengua Francesa ».

¹⁹⁰ Rueda y León (1801 : 86) prétend que « esta obra ha tenido en el Reyno desde su publicacion un despacho prodigioso ».

français à *San Telmo*. Il encense Chantreau, rappelant les « justos elogios que ha merecido de todos nuestros Literatos » (1791 : Al Lector) et explique qu'il a créé son ouvrage, plus réduit, parce que, malgré l'irréfutable qualité de la grammaire de 1781, celle-ci proposait des contenus trop abondants pour être vraiment utile à ses élèves de *San Telmo*. Quoiqu'il en soit, il n'a pas manqué de s'en inspirer, comme nous l'avons signalé lorsque nous avons abordé les sources de nos auteurs.

Signalons finalement le possible succès de Tallés, dont l'œuvre est réimprimée en 1773 – nous ne connaissons pas la première impression. L'auteur lui-même se réjouit de l'accueil favorable de son œuvre au sein du public en citant entre autres « los informes de algunos inteligentes, y facultativos que han enseñado por ella á sus hijos, y discipulos ». Il ne faut pas oublier que Tallés était, comme Núñez de Prado, maître de français au *Real Seminario de Nobles* de Madrid, ce qui a pu faciliter ses ventes.

7. 2. Critiques et polémiques

Pour se faire une place au soleil sur le marché des grammaires de français, certains auteurs à succès ont consciencieusement éliminé les concurrents gênants en voulant lapider leur œuvre. Ils sont surtout deux à s'être adonnés à cette pratique : Billet et Galmace, même si Grimarest et Chantreau ont également critiqué leurs adversaires.

Le premier, déjà bien installé comme maître de français à la cour, ne souffre d'aucun rival jusqu'à la publication de Jaron, en 1688. Dès qu'il apprend qu'une nouvelle grammaire va circuler, il décide d'inclure à la fin de la deuxième édition de la sienne une « Dissertacion critica », possédant une pagination propre et dans laquelle il adresse de violentes critiques à son adversaire. Certaines d'entre elles ne sont pas dénuées d'ironie, comme celle qui suit : « ...con todas las luzes con que su Arte sale à luz, està cercado de continuas, y espesas tinieblas » (p. 20). L'influence de Billet était-elle assez grande pour discréditer totalement Jaron ? Difficile à dire. En tout cas, l'œuvre du Bourguignon ne sera pas rééditée.

Quant à Galmace, ses critiques sont en réalité une réponse à celles de Grimarest, son rival le plus direct. En effet, quand le militaire publie sa grammaire à Pampelune en 1747, il inclut, avant les dialogues de la fin de l'œuvre, quelques commentaires négatifs sur le système de prononciation figurée employé dans « un librito intitulado : *Adicion à la Gramatica del Reverendissimo Padre Nuñez* » (p. 632). Bien qu'il insiste sur le fait

qu'il n'a pas l'intention de « hacer crisis », c'est-à-dire de semer la discorde, Galmace ne va pas en rester là. La réponse aux critiques se trouve au terme de la *Llave nueva*, dans une section intitulée « Coleccion de algunas falsas reglas, que se encuentran en la Gramatica Francesa, impressa en Pamplona à 9 de Julio, año de 1747 » (1748 : 334-345). Ce sont onze pages de « fausses règles » dans lesquelles Galmace reprend et corrige systématiquement les indications de prononciation de Grimarest, en s'appuyant sur Buffier, Torre y Ocón ou Núñez de Prado. Avant Grimarest, il critique également d'autres grammaires de français¹⁹¹ – celles de Chiflet, La Touche et Mauger –, mais rien de comparable avec ce qu'il affirme de son concurrent, à qui il réserve des commentaires tels que celui-ci : « ninguna Gramatica, por mas defectuosa que sea, ha salido à luz en nuestros dias, tan viciosa, y tan confusa, como esta » (1748 : 334). Il corrigera aussi quelques-unes de ses propres erreurs, des erreurs qui avaient été signalées par Grimarest. Galmace, bien entendu, ne peut reconnaître que ces modifications sont dues aux commentaires de son rival, et affirme ce qui suit : « Tan pronto salieron à luz mis Addiciones, que conocì sus defectos, que son los siguientes » (1748 : 345). Nous reverrons dans la troisième partie à quel point Galmace et Grimarest avaient raison ou tort dans leurs observations.

Chantreau ne se prive pas non plus de critiquer certains auteurs de grammaire de français, au sein du prologue. Il reproche d'abord à Núñez de Prado (1781 : v) ses explications sur les « artículos, pronunciacion, ortografia, sintaxis y construccion », mais reconnaît quand même qu'il « ha dicho cosas buenas ». Puis c'est au tour de Galmace d'en prendre pour son grade. Contrairement à la grammaire de Núñez, celle de Galmace ne contient rien de bon. Ce sont surtout ses explications sur la prononciation et son système de transcription que critique Chantreau : « para conseguir una buena pronunciacion, el libro de *Galmaces* [*sic*] es sin contradiccion mas perjudicial que otro ninguno » (p. vi). Quant à Contaut, à ses yeux il est pire que Galmace : « Por lo que toca à la Gramática de *Mr. Contaud* [*sic*], solamente diré que es inferior con mucho á la de *Galmaces* » (p. vi)¹⁹².

¹⁹¹ Rappelons que, si l'on excepte la partie des critiques adressées à Grimarest, la « Coleccion de las falsas reglas que se encuentran en algunas Gramaticas Francesas » de Galmace (1748 : 329-345) n'est qu'une traduction de la section que l'on trouve chez Buffier (1729 : 524-533) intitulée « Preservatifs contre les fausses régles échappées en plusieurs Grammaires Françoises imprimées de notre tems ».

¹⁹² Chantreau (1781 : vi) fait également un jeu de mots avec le titre de la grammaire de Contaut : « *Mr. Contaud* es autor *del Novissimo selecto método para aprender à hablar en perfeccion el francés* : mudando novissimo en *nocivissimo*, ò *muy nocivo*, el titulo correspondera a la obra. »

Il n'est pas innocent de la part de Chantreau de citer Núñez de Prado et Galmace. Nous avons vu que leurs grammaires étaient encore éditées et en circulation à l'époque de Chantreau. Il existe même une réimpression de la *Llave nueva* en 1780, un an donc avant la publication de l'*Arte de hablar bien francés*. Quant à l'œuvre de Contaut (1763), c'est la grammaire de français immédiatement antérieure à celle de Chantreau, donc son concurrent le plus proche, les autres ouvrages de notre corpus de cette époque étant de simples règles de prononciation. Aussi, il est logique qu'elle complète le trio de grammaires critiquées par notre maître de français.

Même si nous ne trouvons pas de critique d'une ampleur similaire chez les autres auteurs de notre corpus, nous relevons tout de même des critiques ponctuelles chez certains auteurs. Roca y María, par exemple, attaque Juan Fabra (1750 : 7) et Nogués y Parellada (1750 : 95-96) pour leurs explications phonétiques.

Laurés de Mayrán, lui, reproche à Chantreau (1799 : 56-57) – sans le nommer – d'avoir critiqué Galmace, mais il adresse également des critiques à Laborda et Pelleport sans les nommer non plus (1799 : 6) sur leur façon de présenter quatre I en français ; Laborda est également attaqué pour sa manière de définir le « n nasal » (1799 : 8). Enfin, il émet une critique générale à ceux qui se présentent comme *maestros* mais qui n'ont lu aucun livre :

Todos los Españoles en general se están quejando de la infinita variedad en la pronunciacion francesa : sobrada tienen la razón : en efecto sabemos con experiencia, que desde que la nacion española se ha dedicado al estudio de este idioma, llevada por su natural inclinacion de saber, bastaba presentarse como Maestro en tal idioma, para grangearse todo confianza ; de modo que las mas veces ha sucedido que tal Maestro apenas habia saludado un buen libro, bien lejos de saber los principios gramaticales ; entonces ¡ qué hay de admirable en tal caso ! Por cierto no será la variedad de pronunciacion, pero si la excesiva confianza, la demasiada bondad de una nacion ingenua que aborrece, é ignora la existencia del engaño.

¡ Pues qué ! ¡ Un zapatero, para llegar á Maestro necesitará probar que es capaz de desempeñar su oficio, y un hombre cuya pericia influye tanto en las costumbres generales tendrá la impune libertad de portarse

segun su gusto, sin ser subordinado á nadie ! ; Qué olvido ! (1799 : 18-19).

Boyer (1799) est également un auteur qui émet des critiques ponctuelles sur les parties de prononciation de certains auteurs. Il se concentre sur ses deux rivaux, Galmace et Chantreau, dont les ouvrages sont à la mode à la fin du XVIII^e siècle. Boyer (1799 : 4-5) attaque, par exemple, le système de prononciation figurée de Galmace. Selon lui, les transcriptions de ce dernier confondent « la prononciacion del discurso publico con la del discurso familiar », et il lui reproche également le fait d’avoir transcrit la ressyllabation. Plusieurs autres critiques sont adressées à Galmace (1799 : 20, 23) et à Chantreau (1799 : 11, 20, 33), sur de questions de prononciation ponctuelles¹⁹³.

Terminons avec le cas de Tallés, qui est plus particulier. Il dénonce, dans le prologue de son œuvre, un plagiat de sa méthode pour apprendre à lire dans le but d’en démontrer le succès : « y lo segundo la aceptacion que ha tenido mi misma Cartilla, impresa posteriormente en Valencia, apropiandose otro la invencion » (²1773). Il est vrai que les règles de lectures de Sarrió, publiées à Valence en 1768, proposent une méthode syllabique d’apprentissage similaire à celle de Tallés, mais ce n’est pas un plagiat. Quoi qu’il en soit, c’est certainement à celles-ci que le maître du *Real Seminario de Nobles* de Madrid faisait référence.

8. Emplacement des explications sur la prononciation

Rappelons, de façon préalable, que sept ouvrages de notre corpus sont constitués exclusivement de règles, exemples et exercices de bonne lecture/prononciation. Ils n’apparaissent donc logiquement pas dans le classement suivant. Nous rappelons qu’il s’agit de Galmace (1745), Soldevila (1767), Sarrió (1768), Tallés (²1773), Cañaveras

¹⁹³ Boyer (1799 : 11) critique Chantreau pour son explication des mots *bref*, *sel* et *perle*, Chantreau recommandant un E fermé et Boyer un E ouvert. Ce dernier justifie sa remarque en invoquant Wailly « y generalmente quantos franceses hablan con propiedad ». Puis il commente également la prononciation de OI : « oi se pronuncia oa y ei, yerro en que caen Galmace y Chantreau pronunciando oi como oe. Aquellos que pasaron como yo buena parte de su vida en Paris dirán conmigo que el diptongo oi se pronuncia como sigue » (1799 : 20). Enfin, il déclare que « es equivocacion de Galmace la prononciacion de *hureu* » (1799 : 23), et que « se ve quan errado va Chantreau p. 18. quando dice generalmente que en la terminacion *ille* dos ll no tienen la prononciacion liquida del castellano » (1799 : 33).

(1781), Laborda (1784) et Pelleport (f. XVIII^e). Signalons, par ailleurs, que ces ouvrages sont caractéristiques de la deuxième moitié du XVIII^e siècle.

8. 1. Section spécialisée

8. 1. 1. La tradition

Les grammaires traditionnelles possèdent la plupart du temps une section de prononciation placée en tête. Cela répond à l'organisation classique et analytique du langage : la plus petite unité est la « lettre ». Plusieurs lettres se combinent en syllabes, qui elles-mêmes peuvent former des mots et enfin des phrases. En réalité, cette section, aussi bien à la période antique qu'aux siècles qui nous occupent, est le plus souvent un mélange entre indications articulatoires, règles de bonne lecture (correspondance graphie/son) et règles orthographiques. La grande majorité des grammaires de notre corpus présentent donc la prononciation dans une section spécialisée située au début. C'est le cas dans toutes nos grammaires¹⁹⁴ sauf trois, que nous verrons dans la section suivante. Par ailleurs, dans certaines œuvres qui ne sont pas des grammaires, comme le vocabulaire de Ledel, les rudiments de Guigou ou les sections de langue française appartenant aux ouvrages de Reixac (1749) et de Jovellanos (1794), nous trouvons également la prononciation placée au début.

8. 1. 2. Autres structures

Face à la structure traditionnelle, nous trouvons dans notre corpus des œuvres au sein desquelles la section de prononciation occupe une place différente. Ainsi, chez Meurier (1568), la prononciation se situe après la morphologie verbale, tout comme chez Sotomayor d'ailleurs, qui récupère les explications et la macro-organisation du maître anversois. Meurier n'offrait aucune justification, mais Sotomayor (1565) se sent obligé de légitimer une présentation inusuelle des contenus :

¹⁹⁴ Nous en redonnons la liste ici : Pérez del Castillo, Corro (1586), Sumarán (1621), Cisneros (1624), Fabre (1626), Billet (1673), Jaron (1688), Guilla Rubí (1707), Vayrac (1714), Torre y Ocón (1728), Courville (1728), Núñez de Prado (1728), Grimarest (1747), Galmace (1748), Roca y María (1750), Dacosta (1752), Rousseau (1754), Contaut (1763), Chantreau (1781), Martínez Saavedra (1791), Laurés de Mayrán (1799) et Boyer (1799).

...no te espante, si contra la antigua costumbre de los Autores grammaticos, prosigo esta obrezilla, haziendo principio de los uerbos, coniugaciones, y declinaciones de nombres, y poniendo los articulos, y uersiones de letras, a la fin, porque es cosa muy necessaria para aprender esta lengua francesa començar por los dichos uerbos, coniugaciones, etc. (Al lector).

La réédition de la grammaire de Sotomayor par A. Lacavalleria (1647), quant à elle, présente une organisation saugrenue du fait qu'elle propose au lecteur deux parties de prononciation : une placée au début de l'œuvre, que l'imprimeur a copiée chez Ledel (1565), et l'autre, celle de Sotomayor, qui suit, comme chez ce dernier, la morphologie verbale.

Les vocabulaires s'inscrivant dans la série des Berlaimont appartiennent également aux ouvrages dont l'organisation des contenus ne suit pas la tradition grammaticale, ce qui est compréhensible puisque ce ne sont pas des grammaires. Ils débutent tous par des dialogues, suivis de listes lexicales plus ou moins longues et de modèles de lettres. Ce n'est qu'ensuite que la prononciation fait son apparition, parfois suivie de considérations d'ordre morphologique, comme la section de prononciation de Meurier récupérée et traduite chez P. Lacavalleria (1642).

Signalons enfin le cas du manuscrit anonyme intitulé *Méthode aisée pour bien apprendre la langue françoise* : il débute par la morphologie qui est suivie de la prononciation. Cependant, étant donné qu'il s'agit d'un manuscrit, il est impossible de savoir si cette version était définitive.

8. 2. Explications éparses

8. 2. 1. Orthographe

Le plus souvent, quand il existe une section dénommée « orthographe », elle s'intègre à celle de prononciation. Mais, parfois, celle-ci se démarque de la première pour apparaître de façon indépendante plus loin dans l'œuvre. C'est le cas chez Roca y María (1750), en partie seulement, puisque la plupart des indications sur l'orthographe sont placées au sein de la prononciation, mais que certaines d'entre elles, ayant plutôt trait à

la ponctuation, apparaissent après la morphologie. C'est également le cas chez Dacosta (1752), Martínez Saavedra (1791) et Laurés de Mayrán (1799).

8. 2. 2. Poésie

Dans les ouvrages qui comportent une section de poésie, comme ceux de Billet (1673) et de Vayrac (1714), cette section inclut des explications de prononciation souvent bien particulières. Les règles ou les avertissements donnés portent, par exemple, sur le nombre de syllabes que peut ou doit comporter un mot dans un vers. Ce sont toujours, bien entendu, des explications de bonne lecture, ou de déclamation dans ce cas-là, plutôt que de véritable prononciation des sons d'un point de vue de leur production.

8. 2. 3. Autres

Les préliminaires de nos œuvres peuvent parfois comporter des informations sur la prononciation du français. C'est le cas chez Grimarest (1747) et chez Chantreau (1781). Ce dernier inclut des indications de ce type dans de nombreuses autres parties de son ouvrage : dans la morphologie par exemple, ce qui est aussi le cas chez Vayrac (1714), Grimarest, Martínez Saavedra (1791) et Laurés de Mayrán (1799), et même au sein de la syntaxe. Il nous faut signaler également un glossaire de terminologie grammaticale et un dictionnaire de règles de la langue française placés à la fin de sa grammaire et dans lesquels se trouvent certaines indications de prononciation.

Chez Torre y Ocón (1728), on trouve, à la fin de son œuvre également, des explications sur les lettres *h* et *s*. De façon similaire, Roca y María (1750) donne, avant sa nomenclature, des listes de termes dont l'orthographe pouvait poser problème. Il était question, entre autres, du *h* aspiré.

Enfin, l'usager de l'époque a pu s'informer sur la prononciation du français en lisant les critiques que certains auteurs, comme Billet (1688), Grimarest (1747) ou Galmace (1748), adressaient à leurs rivaux et que nous avons signalées plus haut ; celles-ci étaient placées à la fin de l'œuvre.

8. 3. La prononciation figurée

Même si ce ne sont pas des explications proprement dites, les transcriptions « phonétiques » d'exemples et de textes divers fournissent des informations importantes sur la prononciation du français. Celles-ci apparaissent chez l'immense majorité de nos auteurs et se trouvent généralement cantonnées à la partie de prononciation. Cependant, chez Grimarest (1747), les exemples dépassent ce cadre, concrètement jusqu'à la page 187 ; de plus, la première de ses vingt historiettes est également transcrite. Chez Galmace (1745, 1748, 1754, etc.), ce sont tous les exemples et exercices de lecture qui sont transcrits, de façon intégrale. Nous analysons en détail la présence de la prononciation figurée chez nos auteurs au sein de la deuxième partie de notre thèse.

9. Idées principales et conclusions

Au sein de cette première partie, après avoir planté le décor de notre période d'étude du point de vue historiographique et socio-historique, nous avons non seulement dressé la liste de notre corpus en reproduisant minutieusement la page de titre des œuvres et en décrivant leur contenu, mais nous avons également consigné chaque réédition et signalé, après consultation de différents répertoires bibliographiques, toutes celles qui, pour nous, sont restées introuvables. Dans de rares cas, nous croyons avoir pu déceler une erreur bibliographique signalant une édition inexistante, comme c'est le cas pour *l'Almacén de principiantes para el estudio de las lenguas española y francesa* (1784), mais les recherches bibliographiques n'étant pas l'objet principal de cette thèse, un travail reste encore à faire dans ce domaine.

D'un autre côté, tous les ouvrages ayant bénéficié de réimpressions ont reçu de notre part une attention particulière visant à établir les possibles modifications, ajouts ou réductions ayant pu survenir au cours de celles-ci ; nous nous sommes concentré, bien entendu, sur les explications de prononciation. Pour ce faire, nous avons consulté au moins un exemplaire de chaque réédition. Si les grammaires de Núñez (1728) et de Chantreau (1781) n'ont pas changé¹⁹⁵, celle de Galmace (1748), en revanche, a été considérablement modifiée en 1754 et légèrement retouchée en 1776. Quant à Billet

¹⁹⁵ Nous ne prenons pas en compte les éditions et adaptations postérieures au XVIII^e siècle.

(1673), il est vrai que sa partie de prononciation ne change pas au cours du temps, mais son œuvre est augmentée en 1708 d'une section sur la morphologie des verbes espagnols.

Ce travail bibliographique ne serait pas complet sans l'étude des possibles sources de nos auteurs, principalement en ce qui concerne la prononciation. Sur ce point, certaines informations étaient déjà disponibles grâce au travail de plusieurs chercheurs que nous avons cités le cas échéant, mais ces indications concernaient souvent le contenu morphologique, syntaxique ou lexicographique de nos ouvrages, et peu le contenu phonétique, même s'il existe de notables exceptions (Bruña Cuevas, 2000b ; Lépinette Lepers, 2000b). Ainsi, en menant une étude poussée des indications de prononciation et des exemples mis en avant par chaque auteur, il nous semble avoir apporté de nombreuses précisions à ce sujet. Il est vrai que l'influence de la tradition jésuite était connue, mais de façon superficielle ; il en va de même pour ce qui est de celle de Billet.

En ce qui concerne les œuvres, nous nous sommes également arrêté sur la place des explications de prononciation au sein des grammaires et autres manuels. Sans surprise, c'est l'ordre canonique qui l'emporte. La prononciation est donc, dans la plupart des cas, le premier chapitre de l'ouvrage. Cependant, nous avons également montré que des indications phonétiques peuvent apparaître de façon sporadique dans les explications morphologiques, surtout, et parfois syntaxiques ; l'inverse est beaucoup plus rare. Signalons également les ouvrages qui proposent un traité de poésie, concrètement ceux de Billet (1673) et de Vayrac (1714), où sont aussi traités certains aspects de la prononciation, normalement associés, il est vrai, à la déclamation de vers. N'oublions pas non plus que Grimarest (1747) ou Chantreau (1781) fournissaient des explications de prononciation dès les préliminaires de leurs grammaires.

Cette première partie porte principalement sur les ouvrages du corpus, cependant tout processus demande aussi bien des objets que des acteurs. Ainsi, nous avons également abordé la question des possibles destinataires des œuvres. De façon générale, l'évolution du public au cours de nos trois siècles va de pair avec celle du statut du français et des objectifs poursuivis. Signalons tout de même l'existence d'un usager intemporel parfois invoqué par les auteurs de notre corpus : le « curioso ».

Les petits manuels du XVI^e étaient des outils de communication sommaire, de petit format, faciles à transporter et utilisés par n'importe quel voyageur, marchand, soldat, ou simple « touriste » *ante litteram*. Les grammaires, quand elles apparaissent, s'adressent plutôt, soit à des courtisans, de quelque époque qu'ils soient, pour qui le

français est surtout un atout pour briller en société, soit à des usagers poursuivant des buts moins futiles, plus propres au XVIII^e siècle, même si l'éducation des élites aux siècles précédents devait comporter – en moindre mesure – l'étude d'une langue étrangère : formation générale (propédeutique au latin, culture générale), acquisition d'un outil permettant l'accès à des ouvrages d'intérêt littéraire, scientifique, philosophique, religieux ou autre rédigés en français, maîtrise nécessaire d'une langue étrangère très utilisée en Europe, par exemple dans le domaine de la diplomatie. Pour certains usagers intéressés, même, des traités de versification étaient disponibles. Quant aux ouvrages réduits de prononciation, leur public se compose des élèves du maître/auteur, l'opuscule servant généralement d'appui aux leçons de vive voix.

Les autres acteurs principaux de l'enseignement/apprentissage du français par les Espagnols sont nos propres auteurs. Afin de mieux cerner ce groupe d'hommes souvent oubliés par l'Histoire, nous en avons offert une biobibliographie, reprenant les travaux antérieurs quand ils existaient, mais précisant également les circonstances de la vie de certains d'entre eux avec des données nouvelles, notamment dans le cas de Grimarest, Pelleport ou Laurés de Mayrán. Cette section portant sur la vie et les œuvres de nos auteurs démontre surtout une chose : si l'on excepte quelques auteurs plus célèbres, il existe encore une méconnaissance générale sur ce point. Il serait intéressant de mener à bien plus de recherches dans ce domaine, mais, au sein de cette thèse, nous nous sommes concentré sur les méthodes d'enseignement/apprentissage et surtout sur les contenus phonétiques de nos ouvrages. Cela n'empêche pas que nous nous penchions sur le sujet lors de futurs travaux.

Nous ne voulons pas dire par là que les auteurs de notre corpus n'ont pas été étudiés, loin s'en faut. De nombreux travaux leur ont été dédiés ; cependant, c'est normalement un aspect de la grammaire ou même l'œuvre au complet, entre autres choses, qui est l'objet de la recherche effectuée, et non pas la vie de l'auteur. Quoi qu'il en soit, en ce qui concerne cette section de notre première partie, nous tenons à signaler que notre intention n'était pas seulement de présenter des informations biographiques, mais de consigner, dans la mesure du possible, la plupart desdites études déjà réalisées, afin de confectionner une humble banque de données réutilisable par tout lecteur pour des recherches postérieures.

En définitive, cette première partie est l'antichambre des deux suivantes, les méthodes et les contenus, qui constituent pour leur part l'essentiel de nos recherches.

Mais le panorama complet des œuvres, des auteurs et du public que nous venons d'exposer en prenant en compte le contexte social, historique et historiographique nous semble essentiel dans la mesure où les résultats des chapitres suivants dépendent en partie de ce cadre préalable, sans lequel cette thèse serait incomplète.

2^{ème} partie. Méthodes d'enseignement de la prononciation

Mais de tous les objets dont on doit désirer la perfection, il n'y en a peut-être pas un seul qui puisse autant intéresser et la société en général et la république des lettres en particulier, que la méthode d'enseigner et d'étudier les langues anciennes et modernes : la communication des idées en est une dépendance évidente ; mais les arts, les sciences, les mœurs même peuvent en tirer des secours considérables (Nicolas Beauzée, 1767 : XXIV).

0. Quelques précisions terminologiques

Pour Galisson & Coste (1976 : 341-342), ce que l'on entend généralement par *méthode* en didactique des langues se résume principalement à deux acceptions. L'une d'entre elles est celle de « manuel ou ensemble pédagogique complet ». C'est aussi l'une des trois définitions données par Puren (1988 : 16) et par Cuq¹⁹⁶ (2003 : 164). Pour Besse (2013 : 14), cette appellation serait impropre ; nous la trouvons cependant dans le titre de certaines œuvres de notre corpus¹⁹⁷. L'autre acception, généralement retenue par les spécialistes, est celle définie par Galisson et Coste (*id.*) comme une « somme de démarches raisonnées, basées sur un ensemble cohérent de principes ou d'hypothèses linguistiques, psychologiques, pédagogiques, et répondant à un objectif déterminé ». Ils ajoutent qu' « on ne peut valablement parler de "méthode" que lorsqu'il y a adéquation entre : – les objectifs ; – les principes ; – les procédés et les techniques ».

D'après nos auteurs, une méthode serait donc constituée des différents agissements (« démarches ») résultant d'une réflexion théorique préalable sur la manière

¹⁹⁶ Pour une comparaison entre les dictionnaires de Galisson & Coste et de Cuq, voir Cuq (2005) et Araújo Ferreira, Assunção Barbosa & Magalhães dos Reis (2010).

¹⁹⁷ Ce sont celles de Roca y María (1750), Contaut (1763) et Boyer (1799).

d'enseigner une langue qui prendrait en compte plusieurs facteurs en fonction d'un objectif donné. Pour eux, une méthode doit faire preuve de cohérence entre le but à atteindre, les contraintes théoriques et les moyens mis en œuvre. Il faut donc comprendre que le concept de méthode ne s'applique pas seulement à des propositions théoriques, mais également à son application pratique en cours de langue.

Besse (2013 : 14), pour sa part, définit le concept de *méthode* de la façon suivante : « *ensemble raisonné de propositions et de procédés* (d'ordre linguistique, psychologique, socio-pédagogique) *destinés à organiser et à favoriser l'enseignement et l'apprentissage d'une langue naturelle* » (italiques originales). Nous retrouvons dans cette définition le côté à la fois théorique (« propositions ») et pratique (« procédés ») d'une méthode. Quant à Puren (1988 : 16), il préfère employer ce concept en ne retenant que le côté appliqué de sa dimension théorico-pratique :

...ensemble de procédés et de techniques de classe visant à susciter chez l'élève un comportement ou une activité déterminés. C'est en ce sens que l'on parle en pédagogie générale des méthodes actives, qui désignent tout ce qu'un professeur peut faire pour créer et maintenir chez ses élèves le maximum d'intérêt et de participation en classe. C'est aussi le sens dans lequel j'utiliserai ce terme de méthode dans le présent ouvrage. L'expression de méthode directe y désignera donc tous les procédés et techniques destinés à éviter le recours à l'intermédiaire de la langue maternelle des élèves, celle de méthode orale, tous ceux visant à faire pratiquer oralement la langue étrangère en classe.

Dans le dictionnaire de Cuq, une « méthode », prise dans son acception principale, « correspond en didactique des langues à l'ensemble des procédés de mise en œuvre d'un principe méthodologique unique » (2003 : 164). Cette définition est donc semblable à la précédente.

En ce qui nous concerne, il nous semble que le concept de méthode peut aussi bien faire référence au projet idéal d'enseignement/apprentissage (E/A à partir de maintenant) d'une langue qu'à son application pratique. Nous secondons par conséquent les définitions prenant en compte ces deux aspects. Ainsi, quand nous parlerons de *méthode contrastive* pour enseigner la prononciation, nous considérerons que la mise en pratique

de cette méthode, selon le procédé général de la comparaison systématique de chacune des langues mises en regard, et, dans notre cas, particulièrement des phonèmes, peut prendre sa source dans une réflexion théorique préalable. Il est vrai, pourtant, que les principes qui émanent de cette réflexion et sont le fondement de cette méthode ne sont peut-être pas toujours explicités. Devrions-nous alors refuser de parler de méthode contrastive ? Nous ne le croyons pas. Car même s'il est probable que certains – de nombreux ? – auteurs appliquaient une approche contrastive parce que c'était la tradition, c'est-à-dire par inertie, ou parce qu'ils ne concevaient pas d'autre moyen d'enseigner une langue, ou simplement parce que leur intuition leur dictait d'appliquer cette approche plutôt qu'une autre, le fait est que la raison importe peu du moment qu'ils la mettaient en pratique.

En accord avec la définition qu'ils en fournissent, Galisson & Coste et Besse emploient le mot *méthode* pour faire référence aux courants historiques d'E/A des langues étrangères matérialisés par l'utilisation d'un certain nombre de procédés spécifiques à chacun d'entre eux. Ainsi, ils parlent de méthode *directe, audio-orale, audiovisuelle, etc.* C'est également le terme que nous emploierons pour désigner ces grands courants pédagogiques. Puren (1988 : 17) préfère le terme de *methodologie*, qu'il définit comme suit :

...ensemble cohérent de procédés, techniques et méthodes qui s'est révélé capable, sur une certaine période historique et chez des concepteurs différents, de générer des cours relativement originaux par rapport aux cours antérieurs et équivalents entre eux quant aux pratiques d'E/A induites.

Cuq (2003 : 166-167) suit de nouveau, dans les grandes lignes, la terminologie de Puren et emploie le terme de « méthodologie », entre autres, selon la définition suivante :

ce mot désigne des constructions méthodologiques d'ensemble historiquement datées qui se sont efforcées de donner des réponses cohérentes, permanentes et universelles à la totalité des questions concernant les manières de faire dans les différents domaines de l'enseignement/apprentissage des langues [...], et qui se sont révélées capables de mobiliser

pendant au moins plusieurs décennies de nombreux chercheurs, concepteurs de matériels didactiques et enseignants s'intéressant à des publics et contextes variés.

Besse (2013 : 21-23), pour sa part, propose des critères afin de justifier un classement historique des méthodes d'E/A qui démontrent la prépondérance du lexique et de la grammaire face à la prononciation. Ils sont au nombre de quatre :

- l'usage ou non de la traduction des termes étrangers ;
- « la démarche utilisée pour enseigner la grammaire (morpho-syntaxe) » (2013 : 22) ;
- la sélection des documents utilisés pour présenter la langue étrangère aux apprenants ;
- « l'ordre et les *regroupements* selon lesquels les éléments lexicaux et morphosyntaxiques de la L2 sont introduits et/ou travaillés en classe » (2013 : 23, italiques originales).

Même si l'auteur précise que ces critères « ne sont pas exclusifs d'un certain nombre d'autres » (2013 : 23), il n'empêche que l'E/A de la prononciation n'est pas du tout pris en compte. Soulignons, par ailleurs, que le classement généralement admis des différentes méthodes d'E/A des langues qui se sont succédé au cours de l'histoire oublie parfois qu'avant l'avènement de la méthode directe vers le dernier tiers du XIX^e siècle, on apprenait également à parler une langue étrangère, et pas seulement à l'écrire, la lire ou la traduire. La propre dénomination de *grammaire/traduction* bannit d'emblée le côté de l'E/A de la langue orale, et par conséquent de la prononciation. Nous verrons s'il en a réellement été ainsi, du moins en ce qui concerne l'E/A du français aux Espagnols à la période qui nous occupe.

Terminons cette mise au point terminologique en précisant ce qu'entendent les pédagogues par *procédé* et *technique*, mots qu'ils emploient souvent. Partons pour cela de la citation suivante, au sein de laquelle Galisson & Coste insistent sur le caractère pluriel du concept de méthode et sur son interprétation parfois réductrice :

...la plupart du temps, l'accent est mis à tort :

- ou sur les principes et hypothèses qui ne constituent que le fondement de la méthode ;
- ou sur les procédés, qui – s'ils ne sont pas de simples recettes – découlent de principes demandant à être explicités ;
- ou sur les techniques ; or les techniques représentent la part la moins importante de la méthode (1976 : 341-342).

Notons au passage l'emploi – péjoratif ? – du mot « recettes », représentant pour les auteurs un *procédé* sans aval théorique, c'est-à-dire purement empirique. Besse, quant à lui, (2013 : 12-13) évoque que les dénominations *recettes* ou *techniques* sont employées « avec quelque dédain » par « certains didacticiens » pour désigner des « pratiques d'enseignement » qui « constituent, même si elles demeurent en grande partie empiriques, la colonne vertébrale de tout E/A rationalisé et efficace ». Besse ne semble pas faire de différence entre *recette* et *technique*, alors que Galisson & Coste assimilent *procédé* à *recette*, et les différencient clairement de *technique*. Les techniques se matérialiseraient chez eux dans les « outils, prolongements matériels apportés à certains procédés pour faciliter le travail du maître et renforcer l'efficacité de son enseignement » (1976 : 556). Personnellement, pour nommer de façon générale les « objets » dont le maître et les élèves se servent lors du processus d'E/A, nous préférons la dénomination *outil*¹⁹⁸, qui nous semble plus claire. Au sein de notre travail, les *techniques* ne désigneront donc pas des *outils*, mais des *procédés*, selon la définition suivante de ces derniers : « manières de faire qui règlent les rapports maître-élèves dans des situations scolaires précises, en vue de la présentation, de l'assimilation ou du contrôle de la matière à enseigner » (1976 : 442). Cette définition est illustrée par quelques exemples, comme « la reconstitution de texte, l'exercice structural, la dictée préparée, le commentaire d'image, le dialogue, etc. ». Les procédés sont donc les différents *exercices* utilisés en classe ou de façon individuelle pour présenter les contenus, mieux les apprendre et enfin vérifier s'ils ont été compris ou appris. En résumé, et pour donner un exemple, nous considérerons que l'usage de la prononciation figurée dans l'apprentissage de la prononciation est une *méthode*, la lecture d'un texte transcrit serait un *procédé*, une *technique* ou un *exercice*, et le texte lui-même accompagné de sa transcription serait un *outil*. Ainsi, en ce qui concerne le terme de *méthode*, notons qu'il pourra être employé dans les lignes qui suivent pour désigner aussi

¹⁹⁸ Cette dénomination ne couvre pas la même réalité que celle d'*outil linguistique* (Auroux, 1992 t.2 : 32 ; 1994 : 115). À ce sujet, voir aussi Colombat (1997 : 89-96).

bien, de façon générale, un plan complet d'E/A d'une langue, qu'une démarche particulière visant à l'E/A d'un aspect de la langue, comme peuvent l'être la prononciation ou le vocabulaire.

1. Méthodes d'E/A des langues vivantes aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles

L'histoire de la didactique des langues vivantes est indissociable de celle des langues anciennes. Les différentes méthodes utilisées dans le processus d'E/A du latin, surtout, furent d'une certaine manière reprises pour les langues vernaculaires, du moins à l'époque qui nous occupe. Afin de présenter de façon concise ces méthodes utilisées aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, nous avons pris principalement comme source les ouvrages généraux de Germain (1993) et de Caravolas (1994, 2000), et l'article plus spécialisé de ce dernier (1995) portant sur la période de la Renaissance. Caravolas propose un classement regroupant trois grandes approches d'E/A aussi bien pour les langues anciennes que pour les langues modernes : par les règles, par l'usage et mixte¹⁹⁹.

Il est important, à notre avis, de signaler le fait suivant avant d'entrer dans les détails : ni l'apprentissage par règles, ni l'apprentissage par l'usage ne sont des méthodes exclusives entre elles ni totalement imperméables. Ce sur quoi nous voulons insister, c'est qu'un élève apprenant une langue par les règles pourra parfaitement, à un moment donné, utiliser, par exemple, des colloques²⁰⁰ ; à l'inverse, pour un étudiant qui prétendait maîtriser une langue par l'usage, il n'était pas forcément interdit d'étudier a posteriori ou de façon simultanée quelques règles morphologiques et syntaxiques. Il ne faudra pas considérer ces cas comme appartenant à la méthode mixte. En effet, une telle méthode est le fruit d'une réflexion cherchant à trouver un mélange harmonieux et équilibré entre la pratique et la théorie.

¹⁹⁹ Fernández Fraile & Suso López (1999 : 155) donnent les dénominations suivantes pour ces différentes méthodes : ils divisent l'apprentissage par l'usage en « método materno » et « método práctico » ; l'apprentissage par les règles se dénomme « método tradicional teórico » ; et l'apprentissage mixte reçoit le nom de « método tradicional teórico-práctico ». Quant à Swiggers (2010 : 92-93), il parle plus généralement de deux « voies » d'apprentissage : « naturelle » ou « atextuelle » d'un côté, et « textuellement tracée » de l'autre. Il ne fait donc pas référence à des méthodes proprement dites, mais opère plutôt une division entre l'accès à une langue sans l'intermédiaire d'un document écrit face à son apprentissage, de quelque manière que ce fût, au moyen d'un ouvrage quelconque.

²⁰⁰ Selon Colombat (2000b : 75), « le dialogue n'exclut pas l'apprentissage grammatical, et parfois il s'offre comme support de ce dernier ».

Nous n'abordons pas ici l'E/A de la prononciation puisque nous lui dédions la section suivante, centrée, il est vrai, sur l'apprentissage du français par les Espagnols, mais au sein de laquelle nous commenterons également, de façon accessoire, les méthodes utilisées pour l'apprentissage de la prononciation du français et des autres langues dans les différents pays d'Europe.

1. 1. L'apprentissage par les règles

L'E/A d'une langue par les règles, qui s'applique plutôt à l'apprentissage d'une langue morte que d'une langue vivante, plus propice, elle, à l'utilisation de la méthode dite *naturelle*²⁰¹, préconise que l'élève étudie et apprenne par cœur les paradigmes grammaticaux de la langue cible pour les réciter, puis les réutiliser pour réaliser l'exercice de la version et du thème, commenter les auteurs classiques, et plus tard composer dans cette langue. Le processus de mémorisation/restitution s'applique également à l'apprentissage du vocabulaire, souvent présenté en listes thématiques²⁰². Les composantes de l'apprentissage par les règles pourraient alors être les suivantes : l'apprentissage de la langue étrangère commence par les règles grammaticales ; il se fait principalement par mémorisation à partir de l'écrit²⁰³, l'oral étant mis au second plan ; le recours à la langue maternelle est constant pour trouver les équivalents de la langue étrangère, selon cette vision utopiste qui veut que la traduction mot-à-mot fonctionne. Cependant, nous verrons que les deux dernières composantes peuvent se retrouver également dans l'apprentissage par l'usage. Nous y reviendrons.

²⁰¹ Cette idée sera récurrente aux siècles qui nous occupent. Par exemple, Bathe (1611), cité par Caravolas (1995 : 297), affirme que la « méthode régulière », c'est-à-dire l'apprentissage par les règles, « doit être préférée dans le cas d'une langue moins largement utilisée », tandis que la « méthode irrégulière », l'apprentissage par l'usage, « se prête mieux pour les langues vulgaires ». Furetière (1690), pour sa part, prétend qu'« il faut apprendre [les langues mortes] par les règles de la grammaire », alors que « les langues vivantes sont celles qu'on peut apprendre par la fréquentation des peuples qui la parlent » (cité par Colombat, 1992 : 32).

²⁰² Les Akkadiens, il y a 5000 ans déjà, auraient étudié le sumérien en recopiant et en apprenant par cœur des « listes de mots et d'expressions [...] organisées en catégories sémantiques » (Germain, 1993 : 22).

²⁰³ Notons, au passage, que prendre la langue écrite comme point de départ pour son E/A confère à l'exercice de la lecture/compréhension d'un texte une importance capitale. L'apprentissage de la lecture selon la méthode traditionnelle se faisait par combinaisons successives : on apprenait d'abord à déchiffrer et lire les lettres de l'alphabet, puis les syllabes, les mots et enfin les phrases. L'unité minimale étant la lettre écrite, et non pas le phonème, nous verrons que l'apprentissage de la prononciation d'une langue va souvent se résumer à connaître la réalisation orale de telle lettre, digramme, trigramme, etc. Nous développons cette idée dans la section suivante de cette deuxième partie de notre thèse.

Apprendre par les règles suppose une condition préalable qui peut sembler évidente : il doit absolument exister une codification de la langue étrangère, une mise en règles, qui se matérialise généralement sous la forme d'une grammaire. Avant la grammatisation des langues vernaculaires, donc, leur apprentissage par les règles était impossible. Ce n'est que lorsqu'apparaissent les premières grammaires des langues vulgaires que l'on peut parler de méthode *traditionnelle* appliquée à l'E/A de celles-ci. Ainsi, Puren (1988 : 24) affirme que « la première méthodologie d'enseignement des langues modernes (MT) s'est calquée sur la méthodologie d'enseignement des langues anciennes ».

L'étiquette de méthode *traditionnelle* est souvent appliquée sans discrimination à toute méthode employée dans l'E/A des langues étrangères entre le XVII^e siècle et l'apparition de la méthode directe dans le dernier tiers du XIX^e siècle. Aussi connue sous les noms divers de *grammaire/traduction*²⁰⁴, *classique* (Germain, 1993 : 101), *bilingue* (Besse, 2013 : 25) ou *synthétique* (Reinfreid, 1995 : 46), elle représenterait le modèle pédagogique de plusieurs siècles d'E/A des langues modernes, ce qui semble pour le moins ambitieux. Il va sans dire qu'une période de temps aussi étendue ne peut pas ne pas avoir été le témoin d'une évolution des méthodes ou d'une originalité dans l'enseignement, que ce soit à titre personnel ou sous la forme de modes ou de mouvements collectifs. Puren (1988 : 23) se charge de nous le rappeler en ces termes : « la mise en œuvre de cette MT, même définie ainsi de manière restrictive, a donné lieu entre le XVII^e et le XIX^e siècle à des variations méthodologiques assez importantes et a subi toute une évolution interne qui a préparé l'avènement de la méthodologie directe ».

La méthode grammaire/traduction s'impose tout d'abord dans l'E/A des langues mortes. Parmi celles-ci, c'est surtout le latin que l'on a appris en Europe pendant de nombreux siècles du fait qu'il en était la langue véhiculaire ; on étudiait également le grec, principalement pour en maîtriser la compréhension écrite, et en moindre mesure l'hébreu et l'arabe. Pourtant, au Moyen-Âge et, en partie, à la Renaissance, le latin servait à communiquer non seulement à l'écrit, mais aussi à l'oral. Caravolas (1995 : 276) affirme même qu'« à la Renaissance, la plupart des professeurs de langues classiques [...], surtout de latin, et la majorité des maîtres de langues vivantes, favorisent l'expression orale ». L'un des outils didactiques les plus utilisés à cette fin sont les

²⁰⁴ Souvent appelée aussi *grammaire/thème*, puisque le thème est le terrain privilégié de la « démarche grammaticale déductive » (Germain, 1993 : 101).

colloques ou dialogues²⁰⁵. Ils servent aussi bien à apprendre le vocabulaire courant et les expressions, qu'à présenter les concepts grammaticaux de façon moins aride. Car la grammaire s'apprend aussi au Moyen-Âge, de façon élémentaire dans les premiers niveaux au moyen de l'*Ars minor* de Donat²⁰⁶, puis systématiquement par l'étude de l'*Ars major* du même grammairien, mais aussi des *Institutiones grammaticae* de Priscien, dont les néogrammairiens du latin²⁰⁷ s'inspirent pour ce qui est de la syntaxe, et de la *Doctrinale* d'Alexandre de Villedieu. Les objectifs de cet apprentissage ne se résument pas seulement à l'étude et la compréhension des auteurs classiques, puis à leur imitation à l'écrit, mais aussi à l'application des règles à l'oral, lors de joutes oratoires, par exemple, ou en pratiquant, au Moyen-Âge et à la Renaissance, le théâtre scolaire, si cher aux jésuites.

Cependant, maîtriser l'expression orale d'une langue n'a de raison d'être que si cette langue est parlée par un certain nombre de locuteurs²⁰⁸. Or la condition de langue vivante (puisque parlée) du latin a commencé à se perdre progressivement lorsque le latin classique fut imposé à la Renaissance²⁰⁹. En effet, le latin parlé auparavant était une langue qui pouvait varier plus ou moins selon les pays : sa prononciation s'accordait aux normes phonétiques et aux habitudes de lecture de chaque territoire et ses caractéristiques aussi bien morphosyntaxiques que lexicales avaient beaucoup évolué. Il était alors bien plus proche de chacune des langues romanes qu'il avait enfantées. De là vient, entre autres, que l'on ait voulu récupérer un latin pur, celui des auteurs classiques. Ce mouvement réformiste va précipiter la perte du statut de langue véhiculaire du latin car il faut apprendre ou réapprendre l'ancien latin par règles, au moyen de grammaires, afin de traduire les classiques, puis composer des textes écrits, en les imitant bien sûr.

²⁰⁵ Ces colloques « sont inspirés des *Hermeneuta* [...] qui servaient jadis aux élèves romains à apprendre le grec » (Germain, 1993 : 55).

²⁰⁶ Il existait d'autres manuels de rudiments de latin très utilisés à la Renaissance, comme les *Rudimenta grammatices* (1468) de Perotti, « qui ont connu au moins 182 éditions entre 1473 et 1541 » (Colombat, 2000b : 65).

²⁰⁷ Citons, à titre d'exemple et par ordre alphabétique, quelques grammairiens qui composent le corpus de Clérico (1995) : Charles de Bovelles, Jean Despautère, Érasme, Claude Lancelot, Juste Lipse, Antonio de Nebrija, Pierre de la Ramée, Jules-César Scaliger, Gherard Johannes Voss.

²⁰⁸ Caravolas (2000 : 6), à propos de la situation du latin en Angleterre au XVIII^e siècle, affirme que « le besoin de converser en latin en dehors de la salle de classe n'existe plus et l'occasion de pratiquer avec de bons latinistes dans la vie quotidienne se présente rarement ».

²⁰⁹ C'est au XVII^e siècle qu'apparaît l'expression de « langue morte » pour désigner le latin. Cette expression péjorative aurait été employée par les partisans de l'utilisation des langues modernes – du français en l'occurrence – pour contester la prédominance du latin (Séris, 1995 : 133). Pour Puren (1988 : 27), le nouveau statut de langue morte du latin en fait une « simple discipline scolaire » que l'on va commencer à enseigner (en France) en utilisant le français comme métalangue.

C'est à partir de ce moment que l'on commence à parler de méthode grammaire/traduction appliquée à l'apprentissage du latin, et, au XVIII^e siècle, celle-ci « va finir par constituer l'essentiel de la méthodologie des trois premières années d'enseignement scolaire du latin » (Puren, 1988 : 29). Avec le temps, ce dernier n'aura plus tant un objectif instrumental que de formation triple : grammaticale, morale et culturelle²¹⁰. À la fin du XVIII^e siècle, le français en Espagne revêtra, en partie, un rôle similaire.

En ce qui concerne les langues vivantes, l'apprentissage par les règles est moins courant, au départ, pour deux raisons : d'une part, le propre statut de langue vivante leur confère une prédisposition naturelle pour l'apprentissage par l'usage ; d'autre part, le processus de grammatisation de ces langues est toujours en cours au XVI^e siècle, et même se poursuit sans arrêt puisque « celles-ci [sont] toujours contestées (par certains usagers, par certains grammairiens), et sujettes à changer un jour ou l'autre » (Séris, 1995 : 135). Cependant, dès le moment où un matériel grammatical solide se met en place, l'apprentissage régulier, selon la terminologie de Bathe, devient possible. Les premières grammaires de langue française – Palsgrave (1530), Dubois (1531), Meigret (1550) ou Pillot (1550) – sont autant d'outils allant dans ce sens, pour ce qui est de la langue française. La multiplication de ce type d'ouvrages au XVII^e, puis au XVIII^e siècle, orientés, au départ, plutôt vers l'apprentissage d'une langue étrangère mais également, de plus en plus, vers celui des règles de la langue maternelle, facilitera l'application de la méthode traditionnelle à l'E/A des langues vivantes. Celui-ci va coexister avec l'apprentissage par l'usage ou la méthode directe, mais, peu à peu, les règles prendront le pas sur l'usage.

Une grande partie des œuvres de notre corpus s'inscrivent dans cette approche, puisque nombre d'entre elles sont des grammaires principalement théoriques²¹¹, qui seront utilisées par des maîtres particuliers ou en contexte scolaire ; parfois même ces

²¹⁰ Les méthodes employées pour apprendre le latin à l'Âge Moderne et les résultats instrumentaux obtenus ne préoccupent pas tant les pédagogues que l'atteinte d'objectifs plus importants : « ils restent convaincus que l'étude de la grammaire latine développe les facultés intellectuelles, que la lecture des auteurs romains forme le goût des garçons et que l'effort nécessaire mis pour maîtriser cette langue morte trempe le caractère des jeunes » (Caravolas, 2000 : 47). Au sujet de la perte du caractère instrumental du latin, Germain (1993 : 60) affirme qu'« on en vient à justifier son apprentissage en termes de développement d'habiletés intellectuelles : le latin est vu comme une sorte de "gymnastique intellectuelle", comme une discipline nécessaire à la formation de l'esprit ».

²¹¹ Pour Lépinette Lepers (1995c : 134), les « grammaires-manuels » de français en Espagne au XVIII^e siècle « paraissent intégrées dans ce type de pédagogie [la méthode grammaire-traduction] ».

ouvrages seront idéalement conçus pour les autodidactes²¹². Quand les langues vernaculaires apparaissent peu à peu dans certains établissements scolaires privés²¹³, ne se matérialisant au début que par des options, au même niveau que l'escrime, la danse ou l'équitation, et plus tard au sein des programmes institutionnels²¹⁴, c'est également la méthode traditionnelle qui va prédominer²¹⁵.

Le processus d'imitation de l'E/A des langues anciennes répond en partie à une question de prestige : si les maîtres de langues vernaculaires voulaient obtenir une certaine reconnaissance pour leur travail, être considérés comme des professionnels et payés comme tels, ils ne pouvaient se permettre d'enseigner la langue par l'usage, car une telle pratique en aurait fait de simples précepteurs ignorant les règles grammaticales indispensables à la maîtrise de la langue correcte, bien différente de la langue quotidienne employée par n'importe quel locuteur natif.

À partir du milieu du XVIII^e siècle, époque à laquelle il existe une demande croissante d'apprentissage des langues étrangères, on assiste à une évolution interne de cette méthode traditionnelle, où l'apprentissage de la grammaire occupait une place prépondérante, suivi de l'exercice de la traduction. Selon l'importance donnée à chacune de ces deux composantes, différentes méthodes plus ou moins originales voient le jour, adressées à un public de plus en plus varié. Ces méthodes se matérialisent souvent dans des manuels particuliers que Puren (1988 : 62) appelle « cours traditionnels à objectif pratique » (COTP) et au sein desquels il dénombre quatre tendances, qui apparaissent selon cet auteur de façon plus ou moins chronologique : GRAMMAIRE/traduction, traduction/GRAMMAIRE, grammaire/TRADUCTION et TRADUCTION/grammaire.

²¹² Trois de nos auteurs affirment que leur œuvre peut être mise à profit « sin auxilio/socorro de maestro » : Galmace (1745), Soldevila (1767) et Boyer (1799). Sans le faire apparaître textuellement sur sa page de titre, Grimarest (1747) l'insinue également dans son adresse au lecteur : « Si del todo con este metodo no se puede aprender la verdadera pronunciacion ; à lo menos puedo asegurar, que el que se valiere de este libro, no dexará por falta de maestro, de adelantar mucho camino para hablar el Frances ».

²¹³ Suso López (2008 : 170) nous rappelle que l'apparition des langues vivantes comme matières scolaires se fait « tout d'abord dans des collèges de nobles ou des écoles militaires, nautiques, puis des écoles "pratiques" ou "professionnelles" ».

²¹⁴ Elles n'apparaissent dans les instructions officielles d'enseignement secondaire que dans la première moitié du XIX^e siècle en France et en Espagne.

²¹⁵ Caravolas (2000 : 196) affirme que « la méthode d'enseignement du français en milieu scolaire, comme de l'anglais d'ailleurs, ne diffère pas beaucoup de celle des langues classiques [...], les élèves apprennent le français et l'anglais principalement pour lire des textes écrits en ces langues, pas pour les parler ». Pour sa part, Roig (1995 : 43) soutient que, dans le dernier tiers du XVIII^e siècle, les « ilustrados » espagnols « partagent également un même désintérêt pour la langue orale, reléguée à une présence marginale » et que « cette prééminence accordée à l'écrit marquera l'étude du français dans le système scolaire jusqu'au milieu du XX^e siècle ».

Les majuscules dénotent une importance majeure dans la méthode ; l'ordre dans lequel les composantes sont énoncées correspond à l'ordre chronologique d'approche. Les tendances où la traduction est plus importante que la grammaire seront le contrepoint de la méthode directe, « qui s'appellera ainsi précisément parce qu'elle revendiquera comme principe essentiel le refus de l'"intermédiaire" de la langue maternelle des élèves » (Puren, 1988 : 75).

1. 2. L'apprentissage par l'usage

Même si l'apprentissage par l'*usus* ou l'usage, pour Caravolas (1995 : 287), équivaut à dire apprentissage « par la méthode naturelle », nous avons voulu le diviser ici en deux approches : la méthode *naturelle* proprement dite et une deuxième qui consiste en la mémorisation et réutilisation de dialogues, mots, expressions, proverbes, formes verbales et l'imitation de modèles de lettres, sans qu'il y ait pour autant un rapport constant avec un maître de langues natif, ni l'obligation d'employer uniquement la langue cible. Elles ont ceci en commun que l'étudiant n'a pas à apprendre de règles grammaticales avant de s'essayer à parler au cours du processus d'apprentissage, mais elles ne sont pas totalement identiques.

La méthode *naturelle* porte son nom du fait qu'elle prétend imiter les conditions naturelles d'apprentissage d'une langue, c'est-à-dire par son contact prolongé, mais aussi réglé. Sans doute, cette façon d'apprendre une langue est-elle la plus ancienne de toutes. Elle est intemporelle : pratiquée tout au long de l'histoire de l'E/A des langues, elle continue de l'être de nos jours. Cette méthode se met en place par le biais de « professeurs » particuliers, tels les précepteurs²¹⁶ ou un quelconque employé domestique, qui, dans les familles aisées de n'importe quelle époque, ont pour mission de créer les conditions proches d'un bain linguistique. Ce n'est pas tout à fait comme l'acquisition d'une langue inconnue favorisée par un séjour plus ou moins long dans un pays étranger²¹⁷. En effet, Besse (2013 : 24) affirme que « la méthode naturelle n'est une

²¹⁶ Pour plus d'informations sur le préceptorat aux XVI^e et XVII^e siècles, voir Germain (1993 : 69-82).

²¹⁷ Cela signifie, par conséquent, que le fameux 'grand tour', par exemple, qui était un « voyage de formation à travers l'Europe » (Bertrand *et al.*, 2005 : 14) grâce auquel les jeunes nobles acquéraient un savoir culturel et linguistique, ne peut être considéré comme une méthode d'apprentissage des langues en soi. Il était cependant possible que le voyageur prenne des cours de langues avec un natif, dans le cadre de la méthode naturelle. Pour les mêmes raisons, nous ne considérons pas non plus comme une méthode

méthode que si elle s'inscrit dans une relation d'enseignement, c'est-à-dire entre un "professionnel", généralement natif de L2, et un ou plusieurs étudiants ». La compétence orale s'acquiert de façon plus ou moins automatique, puisque le professeur intervient de temps en temps pour demander à son interlocuteur de mémoriser et de répéter des mots, des phrases, mais sans jamais donner de règles grammaticales. Une fois la langue maîtrisée oralement, cela n'empêchait pas que les règles puissent s'apprendre à des niveaux plus avancés dans le but de les utiliser pour parler, traduire et composer à la manière des auteurs classiques²¹⁸. Notons, par conséquent, que les deux méthodes prédominantes à cette époque ne s'excluent pas forcément. La méthode naturelle, quand elle s'employait pour apprendre le latin – ce qui devient de plus en plus rare²¹⁹ –, ne faisait alors que précéder celle de *grammaire/traduction*.

Quand ce dernier va perdre sa facette de langue parlée, il devient absurde de se servir de la méthode naturelle pour l'apprendre. C'est là que se trouve la grande différence avec les langues vulgaires : même si, dans l'E/A des langues vernaculaires, la méthode traditionnelle primait sur la méthode naturelle du fait que les objectifs d'apprentissage se tournaient de plus en plus vers la maîtrise de la langue écrite, le fait de savoir parler la langue étrangère a toujours été un objectif utile pour une langue pratiquée à l'oral par de nombreux locuteurs, et donc poursuivi par les maîtres et les apprenants, de façon variable selon les époques, mais constamment.

Notons que l'utilisation de la méthode naturelle vise principalement le public particulier des jeunes enfants, plus aptes à cet apprentissage particulier que les apprenants déjà ankylosés dans leur langue maternelle. Signalons aussi qu'une telle méthode présuppose la présence d'un maître, ou pour le moins d'un interlocuteur natif. Remarquons, enfin, que cette méthode préconise l'utilisation exclusive de la langue cible durant toute la durée du cours, tout comme le préconisera la méthode directe plus tard.

Un apprentissage par l'usage était également possible sans forcément réunir toutes les conditions précédentes. Au sein de notre première partie, nous avons dressé un

« l'envoi temporaire d'enfants à l'étranger chez des amis, parents, collègues ou partenaires commerciaux » (Caravolas, 1994 : 28).

²¹⁸ Rappelons, à ce sujet, la célèbre formule de l'abbé Pluche (1751 : 40) : « il n'y a que deux formes d'apprendre les langues. On les apprend ou par l'usage, et ensuite si l'on veut par une pratique réfléchie; ou d'abord par une pratique réfléchie, puis par la pratique ». Pour plus de renseignements sur les idées de ce pédagogue, voir Caravolas (2000 : 70-76).

²¹⁹ Caravolas (1995 : 287-291) cite les pédagogues et théoriciens les plus connus ayant employé ou défendu la méthode naturelle pour l'apprentissage du latin : Clénard, Halluin, Montaigne pour le XVI^e siècle ; Lubinus, Rakte, Webbe, Locke pour le XVII^e siècle.

inventaire non exhaustif des différentes manifestations didactiques apparues au Moyen-Âge et à la Renaissance visant l'E/A des langues vulgaires. Ces dernières n'étant pas encore codifiées, leur apprentissage dans les œuvres était calqué sur celui du latin pratique²²⁰. Effectivement, les différents ouvrages présentaient surtout des listes de mots, dialogues, expressions, proverbes ou de conjugaisons qui devaient s'apprendre par cœur pour être réutilisés dans un dialogue « réel ». Rappelons également les modèles de lettres, à copier au besoin. Les usagers de ces œuvres pouvaient aussi bien apprendre avec un maître que de façon autodidacte, même si, dans ce dernier cas, il est possible que les petits ouvrages aient parfois servi comme outil de consultation plutôt que d'apprentissage proprement dit.

Parmi les différentes techniques d'apprentissage par l'usage, l'utilisation des colloques est peut-être la plus répandue. Largement employés pour l'apprentissage du latin au Moyen-Âge et à la Renaissance²²¹, et datant même de l'Antiquité (Colombat, 1999 : 57), ils n'ont pas uniquement servi à apprendre des conversations sur des thèmes quotidiens, courants, tournant autour « du lever, du coucher, des repas, de l'école, des jeux, de l'achat et de la vente de marchandises, du voyage, de la descente à l'auberge, etc. » (Caravolas, 1995 : 296), mais également à présenter les contenus grammaticaux de façon plus ludique, selon un format de question-réponse entre un disciple et son maître ; un des exemples les plus connus est l'*Ars minor* de Donat²²². Par ailleurs, « certains de ces dialogues [...], non mémoriels, ne *mimant* donc plus l'usage conversationnel, sont destinés à la lecture et, secondairement, ils peuvent avoir été dramatisés » (Lépinette Lepers, 2012 : 253). C'est le cas, par exemple, des dialogues que Ledel inclut dans le *Vocabulario de los vocablos*. D'autres, enfin, ont pu servir de base pour un exercice de traduction, accompagnant le processus d'application de la méthode traditionnelle à l'apprentissage des langues vivantes.

Ajoutons, parmi les outils didactiques dont on pouvait se servir pour apprendre une langue étrangère sans avoir à en connaître explicitement la grammaire, l'existence d'œuvres littéraires plus conséquentes, comme les romans bilingues.

²²⁰ Voilà ce que nous dit Germain (1993 : 57) à ce sujet : « Sur le plan méthodologique, il est significatif de constater que c'est le mode d'enseignement du latin qui a cours tout au long du Moyen-Âge [...] qui va servir de modèle pour l'enseignement des langues vivantes (autres que le latin) ».

²²¹ Colombat (2000b : 75) cite les œuvres de Mosellanus, Cordier, Vivès, Érasme ou Pontanus.

²²² Parmi les auteurs de notre corpus, il en est trois qui présentent certains contenus grammaticaux, entre autres certaines indications de prononciation, sous la forme d'un dialogue. Martínez Saavedra (1781) et Laurés de Mayrán (1799) prennent comme modèle l'édition de 1745 de l'*Abrégé* de Restaut, ou une édition postérieure. Quant à Dacosta (1752), le troisième auteur à présenter ce format, sa source n'est pas claire.

Tous les outils bilingues et plurilingues de type glossaire tel l'*Introito e Porta* ou manuels comme le Berlaimont visant plutôt l'apprentissage par l'usage ont connu un franc succès au XVI^e siècle, se perpétuant au XVII^e et atteignant parfois même le XVIII^e et le XIX^e. De plus, l'utilisation des dialogues, listes de mots, thématiques ou non, listes de proverbes ou d'expressions et modèles de lettres ont continué à apparaître dans de nombreuses grammaires, comme celles de notre corpus, par exemple. L'apprentissage par l'usage a donc toujours existé, mais plus les langues vernaculaires prennent le pas sur le latin, plus leur apprentissage sera calqué sur celui de ce dernier, au moyen de règles explicites énoncées dans des grammaires.

1. 3. L'apprentissage mixte

Le premier théoricien connu ayant préconisé un apprentissage mixte, c'est-à-dire un savant mélange entre les règles et l'usage, est William Bathe (1564-1614), frère jésuite irlandais envoyé à Salamanque comme conseiller spirituel pour ses compatriotes expatriés qui étudiaient la théologie (Sánchez Pérez, 1985 : 488). Sa publication de 1611, la *Ianua Linguarum*, prétendait enseigner une langue au moyen de douze centuries de sentences morales composées en latin d'après le vocabulaire de base – 5200 mots – glané dans le *Dictionnaire de la langue latine* (1502) de Calepino et traduites en regard à l'espagnol. Leur apprentissage par cœur vise les compétences aussi bien orale qu'écrite, comme le signale Caravolas (1995 : 297) :

La lecture de ces sentences dans la langue connue et la mémorisation de la version étrangère doivent permettre aux apprenants de communiquer oralement dans n'importe quelle langue savante ou vulgaire et servir, à ceux qui le souhaitent, d'introduction à la lecture des auteurs.

L'œuvre de Bathe obtint un réel succès tout au long du XVII^e siècle. En effet, elle fut reprise et plagiée, augmentée d'une ou de plusieurs langues, une trentaine de fois (Sánchez Pérez, 1985 : 485). Elle arrivera dans les mains de Comenius qui, tout en la critiquant, saura la mettre à profit. Notons, avant de commenter les idées du premier « didacticien » de l'histoire, que Bathe ne laisse aucune place à la prononciation au sein de son œuvre.

Jan Amos Komenský²²³ (1592-1670), théologien, philosophe et pédagogue tchèque reconnu par ses contemporains et par la postérité, a attaché une grande importance à l'E/A des langues (Rueda Rueda *et al.*, 2004 : 1481) ; il « expose les grands principes de sa méthode des langues dans la *Didaktika* et la *Grande Didactique* et l'explique en détail dans la *Nouvelle Méthode des langues* et l'*École pansophique* » (Caravolas, 1984 : 121). Pour Comenius, les règles doivent confirmer l'usage suivant un mélange de pratique, d'abord, et de théorie, ensuite. En 1631, il publie une œuvre dont le titre rappelle celui de l'ouvrage de Bathe. Il s'agit de la *Juanua Linguarum Reserata*, ou *Porte ouverte des langues*, « réimprimée de nombreuses fois dans différents pays [et] adoptée par un grand nombre de maîtres tout au long du XVIIe siècle » (Frijhoff, 2009 : 2). La méthode utilisée est similaire à celle du jésuite : 1000 phrases composées de 8000 mots et possédant une traduction juxtalinéaire. La principale différence est que le vocabulaire et la grammaire enseignés sont contextualisés non pas dans des sentences morales, mais dans de petits articles encyclopédiques.

Comenius est également précurseur par ses idées pédagogiques sur l'E/A des langues chez les jeunes enfants. Celles-ci se matérialisent dans l'œuvre intitulée *Orbis sensualium pictus*, publiée en 1658. Des images y accompagnent les phrases traduites et servent à faciliter la compréhension et la mémorisation du vocabulaire nouveau. L'utilisation du théâtre en classe sera également primordiale pour le pédagogue tchèque, qui composera lui-même quelques pièces en latin.

Proche de l'E/A mixte, nous pourrions citer également ce que Besse (2013 : 28-31) appelle la méthode lecture/traduction. Selon ce modèle, les étudiants liraient des textes pourvus d'une traduction interlinéaire la plus littérale possible dans leur langue maternelle, sans apprendre de règles grammaticales, du moins pas au début. Celles-ci seraient expliquées uniquement lorsque les élèves auraient acquis une expérience préalable suffisante afin de les utiliser pour écrire et parler la langue cible. Du Marsais la préconisa au XVIII^e siècle sous le nom de *méthode raisonnée*²²⁴ ; « L'abbé d'Olivet et bien d'autres, à la même époque, la conseillaient sous les noms de *méthode par la lecture* ou de *méthode par la double version* » (Besse, 2013 : 29).

²²³ Pour plus de renseignements sur la vie de cet auteur et un panorama complet de sa pensée pédagogique, voir Caravolas (1984). Parmi les nombreuses études disponibles portant plus particulièrement sur sa conception de l'E/A des langues, voir, entre autres, Krotzky (2012) et Mistinová (2010).

²²⁴ Voir à ce sujet Caravolas (2000 : 54-62).

Nous l'avons vu, les différentes méthodes d'E/A des langues à la Renaissance et à l'Âge Classique ne sont pas totalement imperméables. Le plus souvent, les mêmes procédés, par exemple celui de mémorisation/restitution ou de lecture/traduction, sont utilisés sur différents outils : règles grammaticales, dialogues, sentences morales, etc. Ce qui change principalement dans l'une ou l'autre méthode, c'est la place accordée à la grammaire explicite, déductive, face à la pratique, ou l'ordre dans lequel les élèves se frottent à ces deux faces d'une même pièce de monnaie. De plus, nous voulons insister sur le fait que, malgré l'existence de tendances dans l'E/A des langues, « cada maestrillo tiene su librillo ». Ce que nous voulons dire par là, c'est que la figure du maître de langues, de tous temps, a imprimé sa personnalité et sa façon de voir les choses à son enseignement, ce qui a sans doute produit des différences, parfois notables, dans les méthodes employées, bien qu'elles aient pu appartenir à la même mouvance.

2. L'E/A de la prononciation du français aux Espagnols aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles

Aux siècles où nous situons notre étude, les méthodes et techniques d'E/A de la prononciation du français aux hispanophones sont applicables à un autre public et pour d'autres langues, du moins en Europe. Ainsi, nous allons énumérer, décrire et analyser celles que nous trouverons au sein des œuvres de notre corpus, mais nous ferons également référence, chaque fois que ce sera possible, à l'enseignement – principalement – de la prononciation du français dans les autres pays d'Europe. Cependant, avant de passer aux différentes méthodes d'E/A, il nous faut obligatoirement préciser les objectifs poursuivis par les auteurs de notre corpus lorsqu'ils présentaient au public un chapitre de « prononciation » au sein de leurs grammaires, ou une œuvre lui étant entièrement dédiée. En effet, sans cette précision conceptuelle, il sera difficile d'analyser et de classer les types d'explications utilisés.

2. 1. La prononciation face à la lecture

Dans les œuvres d'E/A des langues, la prononciation était enseignée selon un principe graphophonétique²²⁵, c'est-à-dire que l'unité de description était la lettre²²⁶. Ce que les élèves apprenaient, c'était à connaître la réalisation orale d'une lettre ou d'un groupe de lettres écrites²²⁷. C'est donc l'inverse de l'enseignement actuel, qui prône la présentation ordonnée des phonèmes et sons d'une langue auxquels sont associées progressivement les différentes graphies possibles²²⁸.

Cet enseignement graphophonétique de l'époque était de mise quel que fût le courant méthodologique utilisé, puisqu'il était dû à un manque de théorisation sur le matériau phonique pouvant aboutir à sa division en phonèmes. Ainsi, selon la méthode traditionnelle, l'élève apprenait d'abord à reconnaître et à reproduire les lettres de l'alphabet, puis les différentes combinaisons syllabiques²²⁹ et ensuite les mots et les phrases à partir d'un texte écrit. En revanche, selon la méthode par l'usage, l'apprenant pouvait commencer à lire des phrases directement, essayant d'imiter la prononciation du maître qui la lui corrigeait chaque fois que c'était nécessaire, sans trop insister, sans doute pour ne pas le décourager²³⁰. Mais dans tous les cas, la lecture était donc, en règle générale, le passage obligé pour apprendre à prononcer. Plus tard, les réalisations orales non lues d'un élève, plus ou moins spontanées, devaient certainement, à des niveaux intermédiaires, être de simples actualisations phoniques d'une image graphique mentale.

²²⁵ Swiggers (1990 : 35), que nous suivons ici, définit ce terme comme la « description de la valeur phonétique des lettres ». Pour une dénomination différente, voir Öhman (1997 : 13).

²²⁶ Le concept de « lettre » recouvre, pour la plupart des auteurs de l'époque, aussi bien la lettre écrite que le son correspondant à cette lettre, même si au XVIII^e siècle certains grammairiens français tentent de différencier les deux « en employant le terme "figure" pour la "lettre écrite", ce qui ne peut manquer d'être source d'ambiguïtés » (Auroux & Calvet, 1973 : 72).

²²⁷ Citons à ce propos Antonio Gaspar de Pinedo, auteur de l'une des licences des *Adiciones* de Galmace. Il affirme que celui-ci a composé son œuvre « à fin de vencer la dificultad, que principalmente se ofrece a los Españoles, que intentan aprender el Francès, oyendo sus voces con diferente sonido del que a nuestra pronunciacion corresponden escritas ». Ce commentaire ne fait pas seulement état de l'existence de différents sons en français et en espagnol, mais il insiste plutôt sur le fait que les mots écrits français, quand ils sont lus selon les habitudes de lecture et le système phonétique du français, ne sont pas reconnaissables pour des Espagnols.

²²⁸ Nous verrons cependant que certains auteurs de notre corpus appliqueront une démarche qui, même si elle appartient sans aucun doute à une logique graphophonétique, n'est pas sans rappeler la présentation actuelle des différentes graphies associées à un son.

²²⁹ Il existe quelques auteurs au sein de notre corpus qui présentent des syllabaires, mais ils sont minoritaires. Il s'agit de Soldevila (1767), Sarrió (1768), Tallés (²1773), Cañaveras (1781) et Pelleport (f. XVIII^e). Nous reparlerons de ce courant propre au dernier tiers du XVIII^e siècle.

²³⁰ Caravolas (1994 : 209) nous fournit l'exemple de Salazar, maître d'espagnol en France au XVII^e siècle : « La "voie" pour apprendre l'espagnol "sans s'ayder de la grammaire", proposée par Salazar, est fondée sur la lecture, la traduction et la mémorisation. L'élève choisit un livre ; lit une page devant le maître, qui lui corrige les fautes de prononciation ; écrit les mots difficiles dans un cahier spécial et les traduit ».

C'est d'ailleurs ce qui se passe encore actuellement chez les apprenants lorsque l'apprentissage du français commence par le code écrit.

Puisque l'apprentissage de la prononciation se résumait très souvent à connaître le son d'une lettre ou d'un groupe de lettres et pas un son indépendamment des graphies qui pouvaient le représenter à l'écrit, il est parfois difficile de différencier règles de lecture²³¹ et explications de prononciation²³². En effet l'élève, quoi qu'il arrive, apprend à lire correctement. Pourtant, dans la logique graphophonétique, il nous semble possible de formuler une différence entre apprendre à prononcer et apprendre à lire. Elle peut se résumer comme suit : lorsqu'il explique la prononciation, l'auteur s'occupe d'expliquer au lecteur le son d'une lettre ou d'un groupe de lettres ; lorsqu'il donne des indications de lecture correcte, l'auteur fournit à l'utilisateur la valeur des graphies. Donner la valeur d'une lettre, pour nous, reviendra à donner certaines indications orientant le lecteur sur la façon d'interpréter les graphies, ce qui est différent des indications sur la nature d'un son. Bien sûr, parfois ces deux types d'indications se regroupent. C'est le cas, par exemple, quand un auteur explique que le groupe ILL correspond à LL espagnol (il donne donc une équivalence sonore) et qu'il stipule que le I sert à donner ce son « liquide » aux deux L, mais qu'à aucun moment on ne doit le prononcer (il donne la valeur, nulle à l'oral, de I). Dans de nombreux autres cas, la différence entre explication d'un son et règle de lecture est très claire.

Les explications d'un son, que nous appellerons désormais « explications de prononciation » (EP), se résument, selon nous, à deux possibilités²³³ : l'auteur peut indiquer au lecteur soit à quoi ressemble (ou ne ressemble pas) le son, par l'intermédiaire d'une comparaison ou d'une description auditive, soit comment se prononce (ou ne se prononce pas) le son, grâce à des explications articulatoires ou audio-articulatoires²³⁴, mais également par la comparaison (« se prononce comme ») ou au moyen, parfois, de la prononciation figurée²³⁵. Les RL sont plus variées. Nous avons dressé une liste de ce qui,

²³¹ Dorénavant, RL au sein de notre thèse.

²³² Dorénavant, EP au sein de notre thèse.

²³³ Nous ne considérons pas la « vive voix » du maître, d'un natif ou de n'importe quelle autre personne sachant prononcer le son en question comme une explication, même si, d'une certaine manière, cela fait partie des méthodes citées au sein des œuvres.

²³⁴ Nous reviendrons sur ce concept.

²³⁵ La prononciation figurée fournit à l'apprenant une transcription qui, lue selon ses habitudes de lecture, peut lui donner une idée de sa réalisation sonore. Mais elle n'explique pas forcément quelle est la nature d'un son. Souvent elle est utilisée pour tenter de convaincre un usager que certaines lettres sont muettes grâce à leur suppression dans la transcription. Ce n'est alors qu'une simplification de l'orthographe qui peut induire le lecteur espagnol en erreur.

selon nous, appartient à cette catégorie. Mais avant de l'exposer nous tenons à donner un exemple qui nous semble éloquent.

Le son [v] est parfois expliqué grâce à une description articulaire plus ou moins réussie, souvent renforcée par une comparaison : un avertissement de l'auteur stipulant qu'il ne faut surtout pas confondre le son de B avec celui de V en français, comme c'est le cas en espagnol, puisque V possède un son particulier. Voilà des indications qui portent sur le son de la lettre V française. La manière de produire le son [y] est souvent expliqué également par une description articulaire. Mais, pendant très longtemps, les sons [v] et [y] pouvaient s'écrire aussi bien U que V²³⁶, selon leur position dans un mot. Ainsi, tant que l'usage graphique reste hésitant²³⁷, un lecteur doit obligatoirement interpréter ces graphies. L'élève de langue française a besoin de règles pour mener à bien cette interprétation. Voilà ce que nous entendons, entre autres, par « règle de lecture ». À titre d'exemple, voyons ce que Núñez de Prado nous dit à ce sujet :

Adviertase tambien que aun los Franceses, que escriben con buena Orthographia, suelen usar de la *u* vocal en lugar de la *v* consonante en los Impressos, y Manuscritos pero no por esso se han de confundir essas dos letras en la pronunciacion ; pues siempre que la *u*, ò la *v* hyere à qualquiera vocal, se ha de pronunciar como consonante (1728 : 42).

Le jésuite prévient le lecteur du fait que U ou V suivi de voyelle doit se prononcer comme une consonne. Il ne décrit pas ici le son [v] ; il dit simplement qu'il faut interpréter une graphie d'une certaine manière²³⁸. Le son en question est expliqué quelques lignes plus haut :

²³⁶ Au sein de notre thèse, nous écrivons les lettres graphiques en majuscules. Ici, U et V ne dérogent pas à la règle. Cependant, s'il est vrai que V (majuscule) pouvait avoir une valeur aussi bien consonantique que vocalique, U (majuscule), pour sa part, s'employait peu au XVI^e et même au XVII^e siècle, du moins en partie. Ainsi, le commentaire sur ces lettres s'applique plus généralement à leurs variantes minuscules.

²³⁷ D'après André Chervel, le processus de normalisation de l'emploi des graphies J et V pour, respectivement, le « i consonne » et le « u consonne », s'étale sur un siècle et demi, de 1650 à 1800 (2006 : 101).

²³⁸ Il est à noter ici que l'avertissement porte également sur le fait que cette pratique est tout à fait légitime puisque même les Français qui écrivent « con buena Orthographia » en usent. Il nous semble déceler cependant une légère critique de la part de Núñez de Prado, qui lui ne confond pas les deux graphies. En effet, le jésuite est partisan de l'orthographe moderne. C'est ce qui ressort de ses quelques remarques sur la graphie des mots. Nous pouvons citer, par exemple, son opinion sur l'usage des accents en français sur la lettre E : « Si siempre se hallàra la *e* bien acentuada en la escritura, no huviera en que dudar ; porque en viendo sobre ella acento agudo, conoceriamos que se havia de pronunciar cerrada ; en viendo acento grave, entenderiamos que se havia de pronunciar abierta, y en no teniendo acento, echariamos de vèr, que se havia

La *v* consonante se pronuncia tocando suavemente con los dientes superiores el labio inferior ; y se advierta que ni en la pronunciacion, ni en la Escritura, jamas se confunde la *v* consonante con la *b* como sucede en Castellano por un abuso dificil ya de corregir.

Si para pronunciar la *v* consonante, no bastare la explicacion dada, quizà se entenderà mejor, haciendo quenta que estas syllabas, *va, ve, vi, vo, vu*, se han de pronunciar como estas, *fa, fe, fi, fo, fu* ; pues assi para unas como para otras, se ha de tocar con los dientes de arriba el labio de abajo, con sola la diferencia, que para *fa, fe, &*, se toca con mas fuerza, y para *va, ve, &*, con mas blandura (1728 : 41-42).

Ce sont des explications portant sur le point d'articulation (« tocar con los dientes de arriba el labio de abajo »), mais également sur le mode d'articulation : plus tendu ou sourd (« mas fuerza ») dans le cas de [f] ; moins tendu ou sonore (« mas blandura ») dans le cas de [v]. À cela s'ajoute la comparaison avec l'espagnol, langue dans laquelle la lecture est différente : la lettre V ne se prononce en aucun cas [b] en français.

Avant d'exposer la liste des différents types d'explications que nous classons dans la catégorie « règles de lecture » (RL), ajoutons finalement que nous avons relevé une troisième catégorie, plus rare que les deux différenciées précédemment, et touchant cette fois-ci la prosodie. Ces « règles prosodiques »²³⁹ sont composées des indications sur la durée, principalement, et rarement sur l'accent tonique²⁴⁰. Nous y reviendrons également. Rappelons, par ailleurs, que nous avons appelé la première catégorie « explications de prononciation » (EP).

de pronunciar muda ; pero como muchas veces, por descuido de los Escritores, ò Impressores, se omiten, ò alteran los acentos, es preciso suplir su omision, ò su yerro con las reglas siguientes » (1728 : 3). Par ailleurs, il partage la même opinion à propos de l'orthographe espagnole, pour laquelle il suit certaines recommandations modernes – cela ne concerne pas son usage des accents écrits –, comme celle de toujours utiliser U comme voyelle et V comme consonne, préconisée par les académiciens espagnols dans le premier tome du *Diccionario de Autoridades* de 1726, au sein d'une section dédiée à l'orthographe. Il y est dit que « la diferencia y distincion que à cada passo se halla en qualesquiera obras impressas, de usar la V cerrada en principio de las palabras, sin atender à si es consonante, ò vocal » doit être abolie, « porque en qualquiera parte que se hallen, yá sea en el medio, yá en el principio, la que es vocál siempre es vocál, y la que es consonante es consonante : y assi no hai fundamento para confundirlas » (1726 : 77). Les imprimeurs contribuaient cependant à maintenir l'usage traditionnel. Sur la page de titre de la grammaire de Núñez (1728), par exemple, nous lisons *GRAMMATICA / DE LA LENGUA FRANCESA. / DISPUESTA PARA EL VSO DEL REAL...*, où « uso » est écrit avec un V, uniquement parce que c'est la première lettre du mot.

²³⁹ Dorénavant, RP au sein de notre thèse.

²⁴⁰ L'intonation et le rythme ne sont jamais abordés.

2. 1. 1. Les règles de lecture

D'après ce que nous venons de voir, ces règles ne donnent pas d'informations sur les sons, mais sur la valeur des lettres, au sens que nous lui avons donné précédemment. C'est ce qui les oppose aux comparaisons et descriptions diverses, et aussi parfois à la prononciation figurée, même si les transcriptions, comme nous l'avons dit, peuvent renforcer une règle de lecture portant, par exemple, sur les lettres muettes, mais pas seulement²⁴¹. Au sein de notre thèse, nous allons restreindre le sens de « règle de lecture » aux explications concernant :

- a) la **valeur** d'une lettre ou d'un groupe de lettres. Cette notion englobe de nombreuses réalités différentes, mais qui, selon nous, peuvent être classées sous cette dénomination générale :
 - o les lettres muettes (consonne intérieure implosive comme S ou L et autres, consonnes finales, suivies ou non de mot à consonne initiale, voyelles au sein de digrammes ou de trigrammes, voyelles non accentuées) ; les lettres devant être effectivement prononcées sur mention expresse de l'auteur (lettres qui intuitivement, ou selon l'application d'une règle antérieure, ne devraient pas se prononcer, mais qui, en fait, ne sont pas muettes) ; les lettres « presque » pas prononcées ;
 - o la valeur vocalique ou consonantique de I et de U en fonction de leur position dans le mot ou d'un signe diacritique ;
 - o la valeur consonantique ou « nasale » de M ou N ;
 - o la valeur d'aspiration ou de non aspiration du H ;
 - o la prononciation particulière d'une lettre en liaison²⁴² ;
 - o la réalisation d'un groupe de lettres en une ou plusieurs syllabes ; la réalisation d'un groupe de voyelles comme diphtongue ou triphongue, selon la définition de chaque auteur ;
- b) les règles liées plus particulièrement aux **phénomènes de phonétique syntaxique**, telles que la mention de contextes syntaxiques influençant la

²⁴¹ Nous traitons amplement la prononciation figurée lorsque nous analysons sa présence au sein des œuvres de notre corpus.

²⁴² Nous aurions pu classer cette possibilité dans les phénomènes liés à la phonétique syntaxique, et plus précisément comme étant une manifestation parallèle de la liaison, mais nous avons préféré l'en différencier du fait que, pour nous, les règles ayant trait à celle-ci portent sur la prononciation ou la non prononciation de la consonne finale d'un mot selon les contextes syntaxiques et sociolinguistiques, mais pas sur la valeur particulière que peut acquérir cette lettre lors du phénomène en question (*e. g.* D est prononcé [t]).

prononciation d'une consonne finale muette en liaison et la resyllabation²⁴³ en liaison, enchaînement ou élision ;

c) l'énumération des **graphies** (et contextes graphiques) **possibles d'un son**.

Nous avons effectué ce classement après avoir relevé une grande quantité de types de règles différentes et nous l'avons voulu le plus rigoureux possible. Cependant, le propre des explications et règles fournies par de nombreux auteurs de notre corpus est le manque d'homogénéité, dû à de nombreuses individualités et à une variation logique vu que le corpus d'étude s'étend sur trois siècles, sans compter la confusion ou la répétition, d'où la difficulté d'en proposer un classement cohérent à tous points de vue. En d'autres termes, lorsque nous avons effectué le dépouillement de nos œuvres, nous avons dû prendre des décisions parfois basées sur le bon sens pour étiqueter telle ou telle explication comme « règle de lecture » ou comme « explication de prononciation ».

Même si ces deux types d'explication se trouvent le plus souvent mélangées, quelques auteurs tentent parfois de les différencier, mais souvent sans que ce soit réellement le cas. Dès les toutes premières explications que nous avons recensées en 1527, cette différence est clairement exprimée au sein de sa première règle par Berlaimont. Nous donnons ici la version de 1565 en espagnol : « Para perfetamente leer y hablar Françes, es menester aprender à pronunciar muy bien estas cinco vocales a, e, i, o, u, como hazen los Françeses, y tambien todas las consonantes y sillabas que anexas a ellas hazen algun son ». L'auteur de ces lignes énonce l'obligation, par ailleurs évidente, de connaître la prononciation française des voyelles, des consonnes et de leurs combinaisons. C'est la condition préalable à la maîtrise de la lecture et de la langue écrite.

²⁴³ La resyllabation est un phénomène qui consiste en un redécoupage syllabique des mots lorsqu'ils se trouvent dans un syntagme. Ce terme est employé, par exemple, par Encrevé (1988 : 23), dans le domaine de la liaison, où il se produit une « *resyllabation* qui fait entendre CL [Consonne de Liaison] à l'attaque de la première syllabe du second mot en jeu ». La resyllabation se produit non seulement en liaison, mais aussi en enchaînement et lors de l'élision. Au sein d'un travail antérieur, nous avons signalé l'importance de ce phénomène pour l'apprentissage du français : « La resyllabation en chaîne parlée est un aspect du phonétisme français qui nous semble fondamental pour tout apprenant étranger dans son apprentissage de cette langue, aussi bien au niveau de la compréhension auditive que de la production orale. Lors de sa réalisation, l'attaque vocalique d'un mot devient subitement consonantique, ce qui peut être la source de nombreuses erreurs de compréhension auditive. Mais ce phénomène pose également des problèmes de production orale, surtout en ce qui concerne la lecture à voix haute. En effet, il est connu que l'apprenant espagnol a tendance à ne pas réaliser la jonction entre les termes, donnant ainsi l'impression d'une diction « hachée ». Sachant que très souvent, surtout au XVIII^e siècle, l'apprentissage de la prononciation était en fait destiné à maîtriser la lecture à voix haute, expliquer cette particularité de la langue française était d'autant plus important au sein de ces œuvres » (Viémon, 2014b : 201).

Puis les onze règles suivantes²⁴⁴ sont des RL. Elles font exclusivement référence à des lettres écrites en français, mais muettes à l'oral dans certains contextes ou dans certains mots. Les lettres concernées sont les consonnes finales (deuxième règle), S intérieur implosif (règles trois à huit), l'ancien L implosif (neuvième règle), E final (dixième règle), U dans le trigramme QU + voyelle et dans le trigramme GUE (onzième et douzième règles). Il était conscient que ces règles n'étaient pas des EP, c'est la raison pour laquelle il recommande d'apprendre préalablement la prononciation elle-même de chaque lettre. D'ailleurs, la section de prononciation se dénommait en espagnol « Para aprender perfectamente a leer Frances » (1565). Ce sera logiquement la même chose chez Ledel (1565), mais aussi chez A. Lacavallería (1647) – qui copiera ces règles chez ce même Ledel – et enfin chez Reixac (1749) qui récupèrera également certaines règles de Berlaumont par l'intermédiaire de l'imprimeur catalan.

Pour Sotomayor (1565)²⁴⁵, qui reprend les explications de Meurier (1558), la différenciation se veut nette aussi, car après la prononciation proprement dite, l'auteur propose une section à part intitulée *Breue instruccion para saber bien leer el Frances*. Au sein de celle-ci, les règles données concernent certaines lettres finales non prononcées et l'apostrophe. Ainsi, ce type de règles, portant sur les lettres muettes et ce qui faisait partie de « l'orthographe » à cette époque, seraient à connaître pour savoir bien lire le français.

Cependant, au sein des explications précédentes, de nombreuses indications portent sur certaines lettres muettes selon le contexte graphique ou phonique dans lequel elles se trouvent. Les deux grands types d'explication sont donc mélangés, et c'est généralement le cas chez tous nos auteurs. Cela est tout à fait logique, d'ailleurs, puisque la démarche graphophonétique veut que tout ce qui peut être dit sur une lettre, que ce soit la nature de sa réalisation sonore ou des explications que nous avons dénommées « règles de lecture », soit énoncé dans un même paragraphe.

Soit dit en passant, cette démarche donne lieu à de nombreuses répétitions au sein de nos œuvres du fait d'un cruel manque de systématisation, du moins d'après notre optique actuelle. Un exemple caractéristique est celui de la combinaison « voyelle + I + LL » pour expliquer que, dans ce cas, I ne se prononce pas, mais sert juste à « liquidar » le double L, qui se prononce alors comme en espagnol. La « voyelle » en question

²⁴⁴ Dans l'édition de 1527, les règles de lecture/prononciation étaient au nombre de neuf. Ce n'est qu'en 1536 que trois règles supplémentaires seront ajoutées.

²⁴⁵ Bien entendu, les observations sur la prononciation de Meurier (1558) reprise par Sotomayor (1565) peuvent également s'appliquer aux imprimeurs Lacavallería (1642, 1647).

pouvant être n'importe quelle voyelle simple ou « composée », encore appelée diphtongue impropre ou même diphtongue tout court selon les époques et les auteurs²⁴⁶, on retrouve l'explication répétée en divers points de l'exposition de chaque auteur.

Les EP et les RL sont donc mélangées et ce, malgré les rares tentatives de certains auteurs pour les séparer. Sumarán semble faire partie de ce groupe réduit. En effet, il clôture une première série d'explications par la formule « Fin de la prononciation » (1626 : 137) et en ouvre une nouvelle intitulée « De las letras que se dexan en el leer, a saber de las Consonantes ». Ainsi, nous pourrions considérer que ces nouvelles règles étaient ressenties comme différentes des premières. Et pourtant des EP apparaissent également dans la deuxième section. D'un autre côté, le fait que l'on y trouve des explications sur des graphies déjà traitées dans la première partie, et que parfois ces répétitions soient incohérentes (Bruña Cuevas, 2000b : 70) peut laisser penser que cette division en deux chapitres n'est pas le fruit d'une conscience nette de la distinction entre EP et RL, mais plutôt le résultat d'une organisation déficiente de l'auteur des sources²⁴⁷.

Cisneros (1624) introduit, lui, une différenciation nette entre ses explications sur les sons, divisées en « De la Pronunciación de las létras Vocales », « De la Pronunciación de las consonántes » et « De la Pronunciacion de los Diphtongos » et un quatrième chapitre appelé « De las letras, que no se pronuncian », sur les lettres muettes donc.

Roca y María, pour sa part, introduit une section spéciale qu'il intitule « De algunas observaciones muy necessarias para leer » (1750 : 6-12). C'est peut-être l'auteur chez qui la différenciation est la plus nette, car ce chapitre est réellement composé majoritairement de RL, et en plus il est suivi d'un exercice de lecture : la « Lista ò leccion cotidiana para descanso del Maestro y provecho del Discipulo ». Elle se compose de 44 mots que l'élève doit lire « todos los días antes de empezar à leer en el Libro ». D'autre part, il termine son chapitre de prononciation par les mots suivants : « Con lo dicho hasta aqui, tengo ya allanada toda la dificultad que pueden causar las letras al Lector, (quando solas, ò unidas) assi para su pronunciacion, como para su union, suppression, y suplecion » (1750 : 118). Il nous semble que l'auteur fait une différence entre ce qu'il appelle la « pronunciacion » des lettres, qui correspondrait plutôt à nos EP, et l'« union,

²⁴⁶ Nous revenons plus amplement sur le concept de diphtongue au sein de notre corpus dans la troisième partie de notre thèse.

²⁴⁷ Selon Bruña Cuevas (2000b : 71), « une première rédaction du traité de Sumarán se terminait réellement là [à " Fin de la prononciation"] ; puis l'auteur, ayant trouvé un modèle plus exhaustif, aurait complété la rédaction primitive et oublié de supprimer l'ancienne formule de point final ».

suppression, y suplecion » qui se rapprocherait plus des RL, ne serait-ce que pour ce qui est de l'élimination des lettres muettes.

En ce qui concerne les règles ayant trait aux phénomènes de phonétique syntaxique, elles font parfois l'objet d'une explication spéciale, générale, sans que cela empêche qu'à chaque explication de consonne une règle particulière soit donnée, ce qui donne souvent lieu à des répétitions. Les auteurs qui présentent un chapitre plus ou moins spécialisé sur la liaison, l'enchaînement et l'élision sont Billet (1673), Núñez de Prado (1728), Galmace (1745, 1753), Rousseau (1754), Contaut (1763), González Cañaveras (1781), Chantreau (1781) et Boyer (1799).

2. 1. 2. Objectifs associés à l'étude de la prononciation

Afin de nous faire une idée plus précise des objectifs poursuivis par ces auteurs, nous avons dressé un tableau des compétences langagières mentionnées et visées par l'auteur dans le titre, dans les préliminaires et dans la prononciation elle-même. Nous ne relevons que les compétences directement associées au chapitre de prononciation de l'ouvrage, ou à l'ouvrage complet s'il s'agit d'une « cartilla » spécialisée dans l'E/A de la prononciation. Ainsi, certains objectifs langagiers n'apparaissent pas cochés au sein du tableau suivant alors qu'ils sont mentionnés dans le titre d'une œuvre²⁴⁸. Les compétences de « pronunciar » et « leer » font forcément référence à des EP ou des RL ; ce n'est pas le cas pour « hablar », « entender » ou même « escribir ». En effet, pour être prises en considération dans le tableau, il faut qu'elles soient expressément mises en relation avec la prononciation.

Dans le cas de « hablar », par exemple, cela pourrait sembler évident. Mais il est de nombreux auteurs qui ne mentionnent même pas cette compétence, alors que Guilla Rubí (1707 : 13), par exemple, fait une différence nette entre la prononciation, qui servirait à « saber leer, y pronunciar », et la morphologie, qu'il serait nécessaire de comprendre pour « saber hablar ».

Quant à « entender », ce devrait être également une compétence associée aux sons des lettres, puisque, si la langue française est difficile à prononcer pour celui qui prend l'écrit comme point de départ, elle n'en est pas moins ardue à comprendre pour le récepteur qui espère retrouver dans les paroles de son interlocuteur une correspondance

²⁴⁸ Bien entendu, dans le cas des petits ouvrages portant uniquement sur la prononciation, tous les objectifs langagiers, y compris ceux présents dans le titre, sont pris en compte.

entre phonie et graphie. Mais, comme nous allons le voir, c'est loin d'être le cas. En effet, P. Lacavallería (1642) est l'un des seuls à associer directement la compétence de compréhension à son chapitre de prononciation. La prononciation qu'il récupère de Meurier, par l'intermédiaire d'un Berlaimont de 1589²⁴⁹ ou postérieur, s'intitule « Siguese vn pequeño tratado muy propio, y necessario por los que dessean saber, entender y hablar Frances, Castellano, y Catalan ». Galmace, pour sa part, prétend dans le titre de ses *Adiciones* de 1745 qu'elles sont utiles pour « leer, entender, y hablar ». Il répète ces trois compétences au sein son adresse au lecteur, mais, cette fois-ci, elles ne sont plus seulement associées à son opuscule :

Yo pongo en esta Adicion lo que no pueden decir los Maestros, porque no todos pueden lograr su enseñanza, que se limita à la menor edad, y en su Colegio, para que con el Arte del P. Núñez, y este trabajo mio, puedas, sin Maestro, aprender à leer, entender y hablar la Lengua Francesa, solo con el auxilio de algun Francès, ò inteligente de dicha Lengua.

Nous voyons que la consécution de ces objectifs est soumise à deux conditions : tout d'abord le lecteur doit consulter, en plus des *Adiciones*, la grammaire de Núñez de Prado ; mais l'acquisition des trois compétences dépend également de l'aide apportée par un locuteur natif ou d'un niveau avancé en français.

En ce qui concerne l'écriture correcte du français, elle est principalement associée à l'orthographe. Pour ce faire, nos auteurs suivent deux tendances principales : la première veut que l'orthographe soit traitée au sein d'un chapitre particulier, qui appartient parfois à une première partie correspondant aux lettres, comme c'est le cas chez Vayrac (1714) ou Núñez de Prado (1728), ou qui se trouve détaché de la prononciation, comme chez Dacosta (1752), Martínez Saavedra (1791) ou Laurés de Mayrán (1799) ; la seconde, qui est la plus courante, ne réserve aucun chapitre particulier à l'orthographe dont les explications apparaissent au sein même de la prononciation, sans distinction nette. Nous reviendrons plus en détail sur la présence de l'orthographe, à laquelle nous dédions une section particulière. Nous y analysons son poids et son influence sur l'enseignement de la prononciation au sein de notre corpus.

²⁴⁹ Ou, si elle existe, d'une édition comprise entre 1583 et 1589 (cf. première partie de notre thèse).

Cependant, très rarement, la compétence « escribir » est directement associée à la prononciation. C’est le cas chez Pérez del Castillo, qui fait le commentaire suivant à propos de [z] : « Este sonido diferente del nuestro se trabaje de aprender si queréis leer y screuir bien esta lengua y ser entendidos hablando ».

Voici le tableau auquel nous avons fait référence et où nous avons organisé les données que nous venons d’énoncer :

	Pronunciar	Leer	Hablar	Entender	Escribir
Berlaimont	X	X	X	–	–
Sotomayor	X	X	X	–	–
Ledel	X	X	X	–	–
Pérez del Castillo	X	X	X	–	X
Meurier	X	–	–	–	–
Corro	X	X	–	–	–
Sumarán	X	X	–	–	–
Cisneros	X	–	–	–	–
Fabre	X	–	–	–	–
P. Lacavallería	X	X	X	X	–
A. Lacavallería	X	X	X	–	–
Billet	X	X	–	–	–
Billet	X	X	–	–	–
Jaron	X	–	–	–	–
Manuscrit anonyme	X	X	–	–	–

Guigou	X ²⁵⁰	X	-	-	-
Guilla Rubí	X	X	-	-	-
Vayrac	X	X	-	-	-
Torre y Ocón	X	-	-	-	-
Courville	X	-	-	-	-
Núñez de Prado	X	-	-	-	-
Galmace	X	X	X	X	-
Grimarest	X	-	X	-	-
Galmace	X	-	-	-	-
Reixac	X	X	X	-	-
Roca y María	X	X	-	-	-
Dacosta	X	-	-	-	-
Galmace	X	X	X	-	-
Rousseau	X	-	-	-	-
Contaut	X	-	X	-	-
Soldevila	X	X	-	-	-
Sarrió	X	-	-	-	-
Tallés	X	X	-	-	-
González Cañaveras	X	X	-	-	-
Chantreau	X	X	-	-	-
Laborda	X	-	-	-	-

²⁵⁰ En réalité, Guigou n'emploie pas textuellement le mot « pronunciar », mais il dit que les règles qu'il donne au lecteur sont pour lui apprendre à « formar el sonido » (déb. XVIII^e : 2), ce qui nous semble assimilable à « pronunciar ».

Martínez Saavedra	X	–	–	–	–
Jovellanos	X	–	–	–	–
Pelleport	X	X	–	–	–
Laurés de Mayrán	X	X	–	–	–
Boyer	X	X	–	–	–
Total	42	24	11	2	1

Tableau 2

Le tableau ci-dessus nous montre que tous nos auteurs, sans exception, visent l'enseignement explicite de la prononciation. Mais prononcer correctement dans quel but ? Si tous ne mentionnent pas le domaine de la lecture, c'est pourtant la visée poursuivie par l'immense majorité d'entre eux²⁵¹ ; l'objectif de savoir parler à l'oral est beaucoup moins mentionné. Ceci étant dit, nous tenons à effectuer une distinction entre l'auteur qui poursuit l'objectif généralisé de donner les moyens à un usager de réaliser correctement à l'oral la lecture d'un texte, c'est-à-dire en lui expliquant le son de chaque lettre ou groupe de lettres, et en lui fournissant également des RL, et l'auteur qui, au sein de son œuvre, introduit un syllabaire destiné à faciliter l'apprentissage de la lecture comme on le ferait avec de jeunes enfants.

Le seul qui représente ce courant en Espagne est González Cañaveras. Son ouvrage de 1781 se compose de deux parties bien différenciées. Le titre de la première partie, « Cartilla francesa ò combinaciones generales para la lectura », montre clairement les intentions de l'auteur. Cette première partie se compose majoritairement d'un syllabaire, suivi de quelques préceptes et prières catholiques, en deux colonnes parallèles bilingues, certainement pour pratiquer la lecture, bien qu'aucune indication à ce sujet ne

²⁵¹ Mentionnons tout de même deux auteurs qui insistent plus particulièrement sur la compétence de « hablar », et qui ne mentionnent à aucun moment la lecture. Grimarest, d'une part, prétend que « Lo mas dificultoso en la lengua Francesa, para hablarla bien, es el pronunciar » (1747 : 1) ; Contaut, d'autre part, recommande que le lecteur connaisse bien les règles sur les lettres S, T, L finales, car « es absolutamente necessario que se observen para hablar, como se debe, el Francès » (1763 : 19).

soit fournie par l'auteur. La deuxième partie, en revanche, s'intitule « Cartilla francesa de reglas generales para la pronunciacion ». De nouveau, l'objectif visé est très clair, et surtout bien différencié du premier. L'apprentissage de la lecture prôné dans la première partie est réellement distinct de celui que poursuivent généralement les auteurs sans expliciter cet objectif, par ailleurs logique pour eux puisqu'ils suivaient tous une démarche graphophonétique.

Tallés (²1773), Sarrió (1768) et Pelleport (f. XVIII^e), pour leur part, se situent dans une visée parallèle, mais légèrement différente. Ils n'incluent pas le même type de syllabaire que Cañaveras. En effet, ce dernier tentait de proposer toutes les combinaisons possibles entre voyelles et consonnes²⁵² :

- « Hiriendo las consonantes á las vocales » ;
- « Moviendo las vocales à las consonantes » ;
- « Dos consonantes con una vocal » ;
- « Consonante antes, y despues de una vocal » ;
- « Dos consonantes antes de una vocal, y otra despues de ella » ;
- « Consonantes con dos vocales que se pronuncian en un solo tiempo, y no forman mas que una sílaba » ;
- « Consonantes con tres vocales que se pronuncian en un solo tiempo, y no forman mas que una sílaba ».

Notons que les titres des deux dernières sections fournissaient des indications à l'usager, pratiquement les seules de cette première partie. Dans tout le reste, les syllabes ne sont accompagnées d'aucune indication phonétique, exception faite d'un avertissement sous forme d'astérisque qui prévient le lecteur que la syllabe marquée ne peut se prononcer sans le recours à la vive voix.

Chez Tallés (²1773), c'est différent, puisqu'il fournit des indications de prononciation qui accompagnent les listes des syllabes. De plus, il inclut six « Lecciones », dont la première correspond à la combinaison C (+ C) + V, et les cinq suivantes aux différentes combinaisons possibles commençant toujours par voyelle : A, E, I, O ou U selon la leçon ; Tallés fournit un exemple pour chaque syllabe de ce type. Seule la première « leçon » rappelle le syllabaire de Cañaveras. En effet, les syllabes présentées ne sont mises en relation avec aucun mot ; pourtant les combinaisons possibles

²⁵² Pour que le lecteur se fasse une idée des différentes combinaisons graphiques exposées par González Cañaveras (1781), nous le renvoyons à l'annexe 5. Pour les syllabaires de Soldevila (1767), Sarrió (1768), Tallés (1773), et Pelleport (f. XVIII^e), voir respectivement les annexes 1, 2, 3 et 4, 6.

ne sont pas toutes explorées comme chez son concurrent : Cañaveras donne des combinaisons du type C + V + C ou C + V + V, entre autres, qui n'apparaissent pas chez Tallés²⁵³, et pour cause. Tallés ne vise vraisemblablement pas le même public que Cañaveras. Dans son adresse au lecteur, il prétend que

el entregar un Libro Francés, desde el primer día al discipulo que empieza, para que en él aprenda los primeros rudimentos de la pronunciacion, es un malisimo método. Como yà sabe leer en su lengua el que intenta aprender otra, le parece cosa de niños el deletrear, y quiere desde luego leer corriente. El Maestro se cansa inutilmente en reprehender, y el Discipulo se enfada de verse tan amenudo interrumpido. Vencidas las dificultades de la pronunciacion en esta Cartilla, no habrá que detenerle à cada paso quando se ponga á leer (21773 : 4).

Ainsi, les usagers de Tallés savent déjà lire en espagnol. Ce n'est donc pas l'apprentissage de la lecture pour les jeunes enfants²⁵⁴ que poursuit cet auteur, mais un apprentissage de la lecture plus général. Il est évident que c'est la maîtrise de la lecture qui est visée²⁵⁵, mais son syllabaire sert parfois aussi de prétexte pour avertir les usagers des syllabes qui « se han de oír de la voz del Maestro » (21773 : 5).

Le contenu des œuvres de Sarrió (1768) et de Pelleport (f. XVIII^e) est semblable à celui de Tallés, mais chacun par un aspect différent. Sarrió, à la manière des leçons 2 à 6 de Tallés, fournit à l'utilisateur des listes de syllabes commençant toujours par voyelle, selon un ordre alphabétique. C'est ce à quoi fait référence le maître du *Real Seminario de Nobles* de Madrid lorsqu'il dénonce qu'un autre a fait sienne son « invencion »²⁵⁶.

²⁵³ Sauf, en ce qui concerne C + V + V, pour ce qui est de C + E + U et C + O + U, parce que, même si ces digrammes (EU et OU) ne sont pas inclus dans la liste des voyelles du français, ils sont considérés par Tallés comme tels.

²⁵⁴ Sans compter que l'auteur rapporte les protestations du possible élève de français en ces termes : « le parece cosa de niños el deletrear ». Cela ne laisse aucun doute sur le fait que les usagers auxquels Tallés fait référence ne sont justement plus des enfants.

²⁵⁵ Tallés lui-même déclare qu'il suppose toujours « un Maestro, pues siendo imposible trasladar al papel ciertos sonidos, lo será tambien el aprender à leer perfectamente el Francés, sin otro auxilio que el de esta Cartilla » (21773 : 5). De plus, l'ouvrage contient des textes adaptés pour l'exercice de la lecture.

²⁵⁶ C'est non seulement le procédé qui est copié, mais également la présentation : aussi bien chez Tallés que chez Sarrió, la présentation des syllabes se fait en colonne, à laquelle correspondent quatre colonnes supplémentaires, disposées de façon parallèle. La deuxième correspond à la « transcription phonétique » de la syllabe, la troisième fournit des mots ou des syntagmes dans lesquels se trouve incluse la syllabe en question, la quatrième propose la traduction de la troisième et la dernière en fournit la transcription.

Pelleport, lui, incluait un syllabaire similaire à celui de Tallés correspondant à la combinaison C + V, c'est-à-dire à la première « leccion ». Sans doute partiellement copié²⁵⁷, ce syllabaire était précédé du commentaire suivant :

No hablaré en este capítulo sino de las consonantes que forman con las vocales diferente sonido en frances, que en castellano [...]. Uso de estas consonantes delante de las siete vocales, cuyos sonidos repetirá el Discípulo, despues de habérselos proferido el Maestro (f. XVIII^e : 2).

Ce syllabaire est donc présenté explicitement comme un exercice de répétition à utiliser en présence du maître. En réalité, celui de Tallés (²1773) devait certainement être utilisé de la même façon²⁵⁸. Ainsi, les deux servent à exercer l'élève à la prononciation des sons qui lui sont inconnus, mais au sein de syllabes.

Soldevila (1767), enfin, insère également un syllabaire au sein de son œuvre, mais avec une intention différente de celle des auteurs précédents. Il est vrai qu'il mentionne dans son titre la compétence « leer », mais, de nouveau, elle fait référence au simple objectif général de l'E/A de la prononciation et son syllabaire (1767 : 26-27) est précédé d'un commentaire qui nous éclaire sur ses intentions :

Muchas menudencias omito de proposito, que por lo sobredicho, y el sylabato siguiente es facil de entender : La sylava que està inmediata à las paralelas = es el sonido legitimo de las primeras que irè distinguiendo con las perpendiculares ; y si alguna sylava està señalada con esta marca horizontal - se entenderà, que las dos letras immediatas à dicha marca conserva cada una su sonido distinto de la otra (1767 : 25-26).

Ces syllabes, qui sont parfois des mots, sont censées donner certaines indications sur des combinaisons graphiques que l'auteur n'a pas traitées précédemment. Vu que chaque syllabe est accompagnée d'une transcription, les informations fournies portent

²⁵⁷ De même que chez Tallés, Pelleport fournit des combinaisons C + V, où les voyelles en question sont A, E, I, O, U, EU, OU. Ce sont donc les mêmes que chez son prédécesseur, présentées dans le même ordre. Pelleport avait pourtant eu la présence d'esprit d'inclure EU et OU au sein de la liste des voyelles du français (f. XVIII^e : 1).

²⁵⁸ Tallés, à propos des voyelles « *u, eu, ou* », déclare que c'est « el grande escollo para los Españoles : y à fin que los principiantes desde la primera leccion se apliquen á imitar à sus Maestros en la pronunciacion de nuestras *u, eu, ou*, pongo sílabas de todas ellas » (²1773 : 5).

aussi bien sur le son (« sonido legitimo ») que sur la manière de lire (s'il y a diphtongue ou non).

En réalité, tous ces auteurs appartiennent à un courant que nous dénommerons syllabique. Ils sont peu représentés au sein de notre corpus et ils se concentrent tous dans le dernier tiers du XVIII^e siècle. Certains auteurs n'incluant pas de syllabaire font également partie de cette mode. Nous voulons parler de Chantreau (1781), Laborda (1784) et Jovellanos (1794). Tous, d'une manière ou d'une autre, accordent une certaine importance aux syllabes ou à la présentation en syllabes, ou, plus exactement, à la présentation des consonnes accompagnées de voyelles.

La mode syllabique vient sans doute de France. Elle va de pair avec l'épellation des consonnes suivies de E muet²⁵⁹, selon la méthode Port-Royal reprise par de nombreux grammairiens. Chantreau (1781), qui en dresse une liste dans la note a) de sa page deux²⁶⁰, explique pourquoi cette façon d'épeler est nécessaire :

El Maestro, para dar à sus discipulos una buena pronunciacion debe observar, que el modo de deletrear del castellano no solamente es poco analógico à la pronunciacion francesa, sino que es contrario ; en cuya consecuencia debe seguir el que prescribe Port-Royal, y demás Gramáticas francesas (a) ; consistiendo en hacer pronunciar las consonantes unidas à la *e muda* [...] (1781 : 2).

Cet avertissement sur la façon d'épeler en français doit être mis en relation avec l'exercice de la lecture. En effet, les élèves n'apprenaient pas la dénomination des consonnes de l'alphabet pour le plaisir de connaître leur nom, mais bien dans un processus d'apprentissage de la lecture. D'ailleurs, les indications que reprend Chantreau se trouvent au sein de la *Grammaire générale et raisonnée* (1660 : 23-25), dans un chapitre intitulé « D'une nouvelle maniere pour apprendre à lire facilement en toutes sortes de Langues ». Dans le même domaine, il y aurait plus à dire sur la théorie des syllabes au XVII^e et au XVIII^e siècle, mais nous réservons ces remarques à notre troisième partie.

²⁵⁹ Malgré ses limitations notoirement connues, nous emploierons la dénomination « E muet » tout au long de notre thèse par convention, suivant en cela, entre autres, Morin (1988 : 135).

²⁶⁰ Les ouvrages cités sont ceux de Port-Royal, Wailly, Restaut, Buffier, Sellier, Launay et Berthaud, Viard, Du Marsais, Fromant et le *Dictionnaire de l'Encyclopédie*.

Les autres auteurs qui présentent les consonnes suivies de E muet lors de l'exposition de l'alphabet sont Sarrió (1768), Cañaveras (1781) et Martínez Saavedra (1791). Aucun d'entre eux ne justifie comme Chantreau cette démarche, même si le dernier, qui copie le maître d'Ávila, précède sa présentation du commentaire suivant : « Para deletrear Frances haciendo la e muda ». Il ne semble pas vraiment comprendre pour quelle raison sa source présente les consonnes de la sorte.

La mode syllabique touche Chantreau d'une autre manière. Au sein de la prononciation, il présente ses consonnes en les joignant presque systématiquement aux cinq voyelles A, E, I, O, U. C'est le cas pour B, D, F, L, M, N, P, R, S, T, Z. Les combinaisons correspondant aux lettres C et G sont à analyser différemment, car en effet elles sont traditionnellement traitées de la sorte, non pas du fait d'un courant syllabique, mais parce que leur prononciation change selon qu'elles sont suivies de A, O, U, d'un côté, et E, I, de l'autre. La grande majorité des auteurs de notre corpus présentent ces lettres de la sorte. En revanche, très peu le font pour les consonnes dont la prononciation ne change pas selon les voyelles qui les suivent. Tallés (²1773) et Pelleport (f. XVIII^e), nous l'avons vu, présentaient des combinaisons C + V, mais cela n'est pas comparable avec la présentation des consonnes de Chantreau. Laborda (1784), par contre, copie certainement Chantreau (1781) pour ce qui est de cette présentation syllabique. En effet, il suit la même démarche que son prédécesseur aux consonnes D, F, G, M, N, P, Q, R, S et X.

En ce qui concerne Jovellanos, nous l'avons inclus dans le courant syllabique, non pas parce qu'il présente un syllabaire ou épelle les consonnes à l'aide de E muet, mais parce qu'il donne une grande importance à la syllabe, lui dédiant pratiquement un quart de ses explications. Il signale deux difficultés principales autour de la syllabe en français : « primera ¿cómo se distinguen las sílabas en una palabra que tiene muchas ? Segunda, ¿cómo se distinguen las sílabas largas de las breves ? » (1858 : 157). La première ne pourrait se résoudre qu'à l'oreille, en étant attentif à la voix d'un maître ; la deuxième, seulement grâce à l'« uso y ejemplo de aquellos que hablan puramente ». Mais il inclut également le commentaire suivant, qui n'est pas sans rappeler la présentation des consonnes de Chantreau :

Formada la division de las sílabas en una palabra, falta dar á cada una su sonido correspondiente. Si la sílaba fuere compuesta de una consonante con una vocal, os será fácil pronunciarla habiendo aplicado

cada consonante á cada una de las cinco vocales. Si la consonantes fuere combinada con una vocal compuesta, no os detendrá tampoco su pronunciacion, sabiendo que una vocal compuesta se reduce al sonido de una simple vocal (1858 : 157).

Enfin, il émet cette conclusion, qui ne laisse aucun doute sur l'importance que revêt la syllabe pour Jovellanos : « sabida la pronunciacion de cada sílaba, no hay trabajo en pronunciar cualquiera palabra » (1858 : 157). Il semblerait que le courant syllabique prône la description, non plus des consonnes isolées, mais toujours accompagnées de voyelles. Nous en reparlerons dans la troisième partie, mais nous pouvons d'ores et déjà avancer que la théorie des syllabes physiques et d'usage énoncée par Duclos n'atteindra pas la Péninsule. Sans doute, Chantreau connaissait cette théorie, mais cela lui semblait certainement trop abstrait pour l'inclure dans un manuel de français langue étrangère.

Après avoir survolé de façon générale les objectifs poursuivis par les auteurs, nous allons maintenant nous arrêter sur ceux qui défendent explicitement l'utilité et la nécessité de bien connaître la prononciation du français. Ils sont une dizaine, c'est-à-dire un quart dans notre corpus, à mener à bien cette défense qui est parfois un avertissement. Dans la plupart des cas, les auteurs prétendent que la prononciation est la base de l'apprentissage d'une langue.

Au milieu du XVI^e siècle, Pérez del Castillo, par exemple, ouvre son œuvre par les mots qui suivent :

Cosa es cierta y averiguada que las letras componen y hazen las palabras y que, para sauer pronunciar estas, es necessario saber el particular sonido de aquellas. Por lo qual quien desseare aprender esta lengua, la más dulce de las bulgares, deue procurar adquirir el propio sonido de las voces por no caer en mill yerros que de vn mal pronunçiado accento pueden subçeder, y también para bien conponer y ayuntar las palabras, hazer de dos vna y combinar vocablos que este lenguaje junta tan dichosamente como el ebreo y griego. No dexa ia de auer algunos a quien parezca niñería deletrear y comentar tan de rraiz con este trabajo, pero es cosa çierta que sin él no se puede aprender esta lengua, cuya fuerça está casi toda en la pronunçiación (2011 : 294-295).

L'auteur insiste d'abord sur le fait que, sans maîtriser la prononciation, il sera très difficile de se faire comprendre, non seulement parce qu'il faut connaître « el propio sonido » des mots, mais encore parce qu'en français existe le phénomène de la resyllabation (« hazer de dos vna ») qui peut poser problème aux étrangers. Perez del Castillo affirme enfin que l'âme du français, pour ainsi dire, repose dans sa prononciation.

Dans le domaine des « yerros », Corro (1586) et Chantreau (1781) mentionnent des cas concrets de maladresse dans la prononciation qui pourraient porter à confusion dans une conversation. Il existe d'autres auteurs signalant des paires minimales (*ante litteram*), mais celles-ci ne sont pas accompagnées d'avertissements comme chez ces deux auteurs. Corro (1586 : 6) fait l'observation suivante à propos de la différence entre « e masculina » et « e femenina » : « Es menester que los estrangeros noten grandissimamente esta diferencia : porque de otra manera se podrian engañar en la significacion de las partes ». Puis il donne quatre exemples, entre autres celui de « juge » face à « jugé ». Chantreau (1781 : 23), pour sa part, attire l'attention sur le fait que l'opposition [s]/[z] est extrêmement importante en français pour se faire comprendre : « El no distinguir bien el sonido de la s sencilla entre dos vocales, con la doble tambien entre dos vocales, hace decir disparates muy reparables » (1781 : 25). Pour illustrer ses propos, il propose treize paires minimales (1781 : 39), ce qu'il fait également pour différencier [b] de [v], à l'aide de dix-huit paires cette fois-ci (1781 : 38-39). Le commentaire qui précède cette liste est du même type que les précédents : « De la equivocacion de la *b* con la *v* en la pronunciacion, resultan en francés gravisimos errores : *v. g. Beau*, hermoso, pronunciado *veau*, es ternera » (1781 : 38).

Billet (1673), à sa manière, plus poétique, défend également le rôle prépondérant, indispensable de la maîtrise de la prononciation, dans l'apprentissage de toute personne qui se vanterait de dominer une langue étrangère, en effectuant une comparaison entre les langues et la musique²⁶¹ :

Las letras son, respecto de las lenguas, lo que las notas en la Musica, de estas se forman varios, y innumerables tonos, cuya dulce suaue harmonia halaga, y con sonora eloquencia persuade; de aquellas se componen infinitos conciertos de voces, cuya discreta, y eloquente melodía, pinta los conceptos y retrata lo invisible. Vnas, y otras escritas,

²⁶¹ Pour plus d'informations sur le rôle de la musique dans l'apprentissage de la prononciation, voir, entre autres, Aubin (1997, 2004, 2008a, 2008b, 2010, 2011).

hablan a los ojos, pronunciadas, al oído; sin la noticia perfecta de las notas, ninguno puede preciarse de Musico: sin el entero conocimiento de las letras, nadie puede presumir de saber con primor alguna lengua (1673 : 1r-1v).

Dans le même ordre d'idées, Vayrac (1714), après avoir également comparé les sons à la musique²⁶², prétend que « la magestad de una Lengua depende de una pronunciación exacta de las letras, porque de otro modo la dición es aspera, y razga al oído, que los Gramaticos llaman el Fiscal de la pronunciación » (1714 : 15) ; et Roca y María (1750) la dénomme « yugo indispensable de todas las Lenguas » (1750 : 12).

Pour Sumarán, la maîtrise de la prononciation est fondamentale pour progresser dans l'étude de la langue. Son avertissement au lecteur à ce sujet est on ne peut plus clair : « Debeys aprender las Reglas para poder leer i pronunciar Frances porque no sabiendo leer ny pronunciar no aprouechareis nada » (1626 : 132). De façon similaire, Galmace prévient ses lecteurs, dans la *Llave* de 1748, que ceux-ci doivent obligatoirement connaître tous les préceptes de la prononciation – inclus dans ses *Adiciones* – pour pouvoir comprendre la grammaire qu'ils ont dans les mains :

...uno no podrá jamás hacerse capaz de entrar en la inteligencia de las partes de la oracion, que trato en esta Obra, sin enterarse primeramente de todas las reglas que alli doy, y que allanan las principales dificultades, que se ofrecen en la pronunciacion de la Lengua Francesa ; y assi, los que desearen saber leer perfectamente, necessitaràn con precision de mis Adicciones, como tambien todos los que desearen aprovecharse de la explicacion de las nueve partes de la oracion, sin las cuales (como ya tengo dicho) no se puede entender, ni hablar bien (1748 : s. n.).

²⁶² Il reprend cette comparaison à la page 158 de sa grammaire, à propos de l'orthographe française, pour justifier que les combinaisons graphiques provoquent forcément « alguna diferencia en el sonido propio de cada caracter ». Boyer, quant à lui, fait la remarque suivante à la fin de son chapitre de prononciation : « En el hablar y leer hay, como en la musica, unas reglas de harmonia de que no debe apartarse el que habla ó lee, si no quiere exâsperar el oido de los que le escuchan : asi como van los tonos señalados con nota en la musica, van en el discurso familiar ó publico indicados con acentos » (1799 : 47-48).

Cette association prononciation-musique n'est pas exclusive des maîtres de français en Espagne. Minerva (1997 : 62), pour l'Italie, cite l'exemple de Scoppa (1826), qui affirme que la prononciation est difficilement explicable à l'écrit, puisque « comme la musique [elle] ne concerne que l'oreille ». Dans un même ordre d'idées, Wakely (1997 : 87) rapporte, non textuellement, les paroles de Tourner (1787 : iii), qui affirme que « la prononciation, étant la partie musicale d'une langue, ne s'acquiert qu'à partir de la bouche d'un maître capable ».

Cet avertissement répond très certainement à un désir de Galmace de vendre plus de manuels. Notons, au passage, que les *Adiciones* de 1745, qui étaient au départ présentées comme un complément de la grammaire de Núñez de Prado, deviennent rapidement un complément de sa propre grammaire, et ne tarderont pas à être publiées conjointement avec celle-ci, dès 1753.

Grimarest, lui, défend simplement que « lo mas dificultoso en la lengua Francesa, para hablarla bien, es el pronunciar » (1747 : 1). Quant à Contaut (1763) et Boyer (1799), ils défendent tous deux l'apprentissage de la langue orale, et donc de la prononciation pour des raisons similaires à celles présentées précédemment, mais expliquées dans un cadre commun d'opposition entre l'écrit et l'oral. Pour le premier, « el que sabe escribir el Francès, sin tener uso de su pronunciacion, no puede absolutamente hablarlo » (Contaut, 1763 : 13). Boyer, pour sa part, plaide en ces termes pour l'apprentissage de la prononciation :

...se adquiere mas facilmente el conocimiento del idioma, que el uso de su pronunciacion : se consigue lo primero con las gramaticas y vocabularios, mientras se necesita para lo segundo, de la voz viva de un maestro que sepa las Reglas de la pronunciacion, y el modo de emplearlas conforme al uso, superior en esta materia, à las mismas Reglas.

Con esto nadie extrañará que sean muchos los Españoles que, sin socorro de maestro lleguen por si solos á entender la lengua francesa, hasta traducir corrientemente en su propio idioma quantos libros, ó escritos se les ofrecen ; siendo asi que no pueden leerlos con propiedad alguna, y nada entienden de lo que sale de la boca de un Frances (1799 : 3-4).

Citons ici une opinion plus modérée sur l'importance de la prononciation, celle de Núñez de Prado :

Notese, que aunque muchas de las reglas que hasta aqui se han dado, parezcan menudencias, sin embargo todas son absolutamente necesarias para pronunciar la lengua Francesa con perfeccion, que sin duda es lo mas difícil de ella; pero el que no aspirase a pronunciar tan exacta y perfectamente, passe los ojos por ellas sin demasiado conato,

pues aunque no las observe todas, no por esso dexarán los Franceses de entenderle, como acá solemos entender à un Asturiano, ò à un Gallego, aunque pronuncie con menos perfeccion el Castellano; fuera de que el uso, y exercicio de hablar, y oïr hablar, lo facilita todo, y lo que oy se pronuncia mal, mañana se pronuncia bien (1728 : 47).

Le jésuite, tout comme Grimarest, affirme que la prononciation représente la difficulté la plus grande de la langue française. Cependant, contrairement à d'autres auteurs, il ne considère pas qu'une prononciation parfaite soit nécessaire pour être compris des Français. Ainsi, il recommande aux usagers de son œuvre de ne pas trop s'inquiéter d'une prononciation approximative, entre autres choses parce que, d'après lui, la pratique et le contact avec la langue mènent à l'amélioration de cette compétence. Signalons tout de même que la comparaison effectuée par Núñez de Prado ne nous semble pas recevable : même si la prononciation d'un Galicien ou d'un Asturien n'atteignait peut-être pas la « pureté » de l'espagnol normatif de l'époque, par simple proximité politique, géographique et linguistique, une possible variante du castillan était certainement bien plus compréhensible pour un Espagnol qu'un français mal prononcé pour un Français.

Si l'apprentissage de la prononciation est considéré comme indispensable par certains auteurs, d'autres défendent tout autant la connaissance de l'orthographe. Roca y María (1750) est certainement l'auteur qui lui a accordé le plus d'importance et de place au sein de son œuvre. Il déclare dans l'adresse au lecteur, à propos de la marche à suivre dans l'apprentissage du français, que « Se estudiarà Primeramente las Reglas de la Pronunciacion, despues las de la Orthographia, haziendo reflexion sobre ellas, que por ser la basis del bien hablar, y escribir, se pondrà cuydado en que no se olviden ».

Nous allons donc analyser à présent le poids de l'orthographe chez les auteurs de notre corpus, mais, préalablement, nous voudrions commenter rapidement les objectifs en relation avec les règles prosodiques.

2. 1. 3. Les règles prosodiques

Nous avons déjà signalé que les règles prosodiques²⁶³ étaient composées des indications sur la durée et l'accent tonique²⁶⁴. L'objectif leur étant associé aurait dû être celui de prononcer et lire correctement, mais surtout de se faire comprendre. Car non seulement la durée vocalique était encore significative à notre époque d'étude, mais encore un accent tonique mal placé pouvait, et peut toujours, donner lieu à une incompréhension totale. L'intonation, ou mélodie, était moins importante, car le français et l'espagnol partagent des schémas intonatifs similaires. Avançons dès maintenant que, parmi nos auteurs, seuls Cisneros (1624), Vayrac (1714), Núñez de Prado (1728) et Chantreau (1781) se sont réellement intéressés aux règles prosodiques ou à la quantité vocalique de façon générale.

Il est vrai que la durée vocalique est une réalité évoquée ponctuellement par la majorité des auteurs de notre corpus, de façon plus ou moins systématique, bien entendu, et surtout de façon plus ou moins théorique. Mais peu d'entre eux tentent de justifier l'utilité de la maîtriser. En fait, les seules justifications que nous trouvons sont implicites : elles prennent la forme de paires minimales chez Núñez de Prado (1728 : 45), Vayrac (1714 : 6) et Chantreau (1781 : 41-42). Quant à l'accent tonique, son enseignement n'est justifié ni par Cisneros (1624 : 18-20) ni par Núñez (1728 : 45), qui sont les seuls, avec Vayrac (1714 : 323), à en donner un aperçu. Nous reviendrons sur ces points au sein de notre troisième partie.

Nous avons déjà avancé que la plupart des nos auteurs fournissent des RP au sein de leurs ouvrages et que peu d'entre eux théorisaient sur les différentes questions prosodiques. Nous n'allons pas étudier ces RP du point de vue de leur forme, qui ne présente que peu d'intérêt. En revanche, au sein de notre troisième partie nous analyserons en détail les contenus enseignés dans les manuels de notre corpus. C'est à ce moment-là que nous reviendrons sur ce point.

L'apprentissage de la prononciation, nous l'avons vu, était indissociable de l'apprentissage de la lecture, même si ces deux composantes étaient plus ou moins différenciées et plus ou moins traitées selon les auteurs. Mais à cela il faut ajouter la

²⁶³ Dorénavant, RP au sein de notre thèse.

²⁶⁴ Nous parlons de prosodie comme on l'entend actuellement en linguistique, la théorie prosodique de l'époque étant quelque peu différente (Pasques : 2001).

présence de l'orthographe²⁶⁵. Dans quelle mesure l'orthographe a-t-elle influencé l'apprentissage de la prononciation et quelle importance a-t-elle revêtu au sein des œuvres de notre corpus ? C'est ce à quoi nous allons tenter de répondre maintenant.

2. 2. Le poids de l'orthographe

L'objectif principal récurrent chez nos auteurs est de fournir aux apprenants les règles et explications qui leur permettront d'interpréter correctement les graphies des mots de la langue française. Par conséquent, beaucoup d'entre eux insistent sur le fait que la difficulté principale de la langue française est la non correspondance entre la graphie et la prononciation.

Dès le XVI^e siècle, Pérez del Castillo prévient du problème des lettres non prononcées, « de donde naçe que muy pocos estrangeros si no se crían niños en aquesta tierra saben leer ni bien pronunciar esta lengua » (2011 : 42r). Corro, à la même époque, partage ses vues et affirme que la non correspondance entre système graphique et système phonique « quita la afición a otras naciones de quererla [la lengua francesa] saber y hablar » (1586 : 12). Le groupe Berlaimont-Meurier-Sotomayor-Ledel ne mentionne rien à ce sujet.

Au XVII^e siècle, seul Sumarán (1621 : 145) déclare encore que « los Franceses escriben de vna suerte y leen de vna otra y assi como hablan assy tambien leen y pronuncian ». Les autres ne réalisent pas de commentaire similaire, qu'ils appartiennent au début du siècle, comme Cisneros (1624, 1635) ou Fabre (1626), au milieu, comme les imprimeurs Lacavallería (1642 et 1647), ou à la fin, comme Billet (1672, 1673) et Jaron²⁶⁶

²⁶⁵ Durant toute notre période d'étude, l'« orthographe » n'a pas exactement le même sens qu'à l'époque actuelle puisqu'elle s'emploie simplement comme « art d'écrire correctement ». Or, tant que l'orthographe n'est pas fixée, les usages orthographiques peuvent varier selon les époques et selon les auteurs, qui prétendent pourtant tous enseigner la manière correcte d'écrire. Par ailleurs, nous le reverrons, l'orthographe désignait souvent au sein des ouvrages grammaticaux une section réservée à la ponctuation et à l'usage de signes diacritiques et graphiques. Ainsi, dans notre thèse, le terme « orthographe » peut revêtir ces différents sens selon le contexte. Lorsque nous employons les termes « graphie » ou « code écrit », entre autres, nous faisons généralement référence à la langue écrite en tant que support obligé pour la réalisation orale d'un mot. Dans tous les cas, si besoin est, nous préciserons si nous parlons de forme orthographique (quand les auteurs ont la volonté de fournir la forme graphique correcte) ou simplement de variante graphique (si l'auteur présente une forme graphique comme telle).

²⁶⁶ Jaron se démarque même du reste des auteurs en affirmant que S implusif non prononcé ne s'écrit plus « porque hazen los Franceses todo quanto pueden por escrivir como hablan » (1688 : 6r). Cependant, Bruña Cuevas (2000b : 88) fait remarquer, à juste titre, que cette opinion ne pourrait relever que « d'un simple mimétisme inconscient ». Il aurait tout bonnement copié Richelet sans réfléchir réellement au problème de la querelle orthographique. La preuve, citée par le même spécialiste, apparaît un peu plus loin, quand l'auteur affirme à propos de la graphie EN prononcée [ã] que « los Franceses se acercan â la Lengua Latina

(1688). Cependant, malgré cette apparente uniformité, le rapport que les grammairiens du français pour Espagnols entretiennent avec l'orthographe est en train de changer. Bruña Cuevas explique l'évolution en ces termes :

Les grammaires publiées dans la seconde moitié du XVII^e siècle vont présenter une nouveauté d'importance considérable. Aussi bien la grammaire de Billet (1673) que celle de Jaron (1688) insistent, dans l'explication de certains faits de l'orthographe française, sur la concurrence entre une ancienne et une nouvelle orthographe. Le fait est remarquable, car, jusque là, aucune des tentatives de réformer l'orthographe du français n'avait trouvé d'écho dans les ouvrages destinés à l'apprentissage de cette langue par les Espagnols (1996b : 91).

Il est vrai que ces deux auteurs attachent une importance particulière au problème de l'orthographe étymologisante, plus grande que n'importe quel auteur précédent. Cependant le reflet de la querelle orthographique se retrouvait déjà – très rarement et moins clairement qu'au XVIII^e – chez nos auteurs du XVI^e et du début du XVII^e siècle. Et, même à cette époque, certains défendent, toujours de façon sporadique, une orthographe plus proche de la prononciation. Parfois, ils se contentent de signaler que certains auteurs recommandent une simplification, sans pour autant prendre position. C'est le cas de Sotomayor qui, à propos du groupe AD, prévient son lecteur que la consonne est muette en début de mot si elle est elle-même suivie de consonne et remarque que « por esta super abundancia es parecer de muchos, que bastaria escriuir. *Amiral, auocat, auenir, auint* » (1565 : s. n.). Il adopte la même attitude lorsqu'il aborde le groupe GN, prononcé [n] : « Muchos autores modernos no lo escriuen [G], o a lo menos no se pronuncia, ni deue pronunciar » (1565 : s. n.).

Les auteurs du début du XVII^e siècle sont plus engagés, mais toujours très laconiques, en comparaison avec Billet et Jaron. En effet, nous ne trouvons chez Sumarán que le commentaire suivant, qui concerne la non prononciation d'un F intérieur : « Los adiectivos cuyos masculinos fenecen en *f*, dexan la *f*, en el genero femenino, Exemplo, *Brief, grief, souef, briefue, griefue, souefue*. Pero mejor fuera escriuir los sin la *f*, assi.

quanto pueden, Assi me ha enseñado un Hombre bien entendido, y de la Academia Francesa, que guerdasse escribiendo las observaciones Latinas » (1688 : 10r).

Brieue, grioue, soueue » (1621 : 153-154). La nouveauté réside dans la recommandation de l'auteur d'utiliser une orthographe – plus phonétique, dans ce cas-là – plutôt qu'une autre. Cisneros, pour sa part, fait la recommandation suivante au lecteur : « La z, en el fin de diction se pronuncia como s, y tiene virtud de hazer larga la vltima syllaba, como *bontéz, aiméz*, aunque mejor será escribir *bontés, aimés* » (1624: 8). Tous deux, donc, se positionnent – timidement, il est vrai – en faveur de la nouvelle orthographe. Ces commentaires isolés préfigurent donc le rapport que les grammairiens du français en Espagne entretiendront avec l'orthographe dans le dernier tiers du siècle.

Cette tendance à opter pour la nouvelle orthographe, plus simple, est générale dans notre corpus. Cependant, il existe un auteur qui défend ardemment l'orthographe ancienne. Il s'agit de Pérez del Castillo. Extrêmement conservateur – « yo aborrezco nouedades, y en la fee de mis abuelos quiero morir y biuir » (2011 : 298) –, il affirme que l'on ne doit pas supprimer les lettres muettes à cause de « la gran confusión y semejança que abría en los bocablos, que por vna sola o más letras diferencian significación, como a las vezes acaeçe en el rromança ». Régulièrement, il justifie l'orthographe étymologisante. Voici, par exemple, ce qu'il dit à propos de L implosif intérieur ou final :

...se pone por apartar los consonantes de vna sílaba, de los del otro en vna palabra, como en *moult* por no dezir *mout*, *peult* por no dezir *peut*, que el vno dize 'puede' y el otro 'hiede', por lo qual no conuiene, assí esta como otras consonantes, se quiten del todo, del ort<o>graphía si no queremos mill amphibologías y yerros destos a cada passo, que es la sola biua razón de los antiguos que amo y abraço y me haze créer no auer tilde superflua en esta lengua (2011 : 298).

Cet auteur justifie donc sa position en défendant l'importance des lettres, même peu prononcées, qui servent à discriminer les quasi-homophones. Par ailleurs, il est hors de question de remettre en cause les enseignements des anciens. Et même s'il est vrai que l'auteur ne fait que suivre l'opinion de Robert Estienne au sein de son *Traicté* (1569)²⁶⁷, sa véhémence lui est propre.

²⁶⁷ À propos de L implosif, justement, Estienne déclare : « les anciens escrivains, gens de sçavoir, l'ont gardee, comme plusieurs autres consonantes » (1569 : 8). Ce grammairien du XVI^e siècle, grand défenseur de l'orthographe étymologisante, sera l'un des responsables, via son influence sur Nicot, de la posture traditionnelle du *Dictionnaire* de l'Académie française de 1694, maintenue jusqu'à la quatrième édition.

Mais à part Pérez del Castillo, comme nous l'avons dit, la plupart des auteurs de notre corpus recommandent, logiquement, l'élimination de lettres superflues, c'est-à-dire qui ne sont pas réalisées à l'oral. Cela est logique car plus la langue écrite se rapproche de la langue orale, et plus son apprentissage est facile pour les étrangers, mais également pour les propres locuteurs natifs.

Dans le dernier tiers du XVII^e siècle ce phénomène prend de l'importance au sein des manuels de français. Billet, dès 1672, ne donne plus une, mais de nombreuses recommandations graphiques dans le sens de la simplification. La plupart d'entre elles concernent les consonnes muettes, intérieures implosives ou non, comme B, C, G, H, P ou S, et se présentent sous la formule suivante : « no se pronuncia ni se escribe » (1672 : 3). Tous les auteurs postérieurs qui vont accorder une certaine importance à ce problème²⁶⁸ incluront au sein de leur prononciation ce type d'informations supplémentaires, sans pour autant défendre les graphies simplificatrices de façon systématique. Mais les recommandations ne portent pas uniquement sur les consonnes muettes. Il est également question de l'usage des accents, surtout l'accent circonflexe pour signifier la longueur, l'accent aigu pour remplacer un ancien S implosif et l'accentuation du E²⁶⁹, du problème de la confusion à l'écrit entre I/Y et U/V et des consonnes doubles, entre autres.

Au XVIII^e siècle, le climat orthographique commence à se décanter peu à peu vers des tendances réformistes, qui cohabitaient avec une orthographe plus traditionnelle, et qui, pour certaines d'entre elles, seront entérinées dans l'édition de 1740 du dictionnaire de l'Académie française. Il faut dire que la première édition, celle de 1694, déçut de nombreuses personnes en France justement par ses postures conservatrices en ce qui concernait l'orthographe. Ainsi, malgré les recommandations de l'institution, de nombreux auteurs et grammairiens continuèrent d'utiliser une orthographe plus ou moins réformée. Buffier nous informe bien de la situation au début du siècle :

²⁶⁸ Il s'agit de Jaron, Vayrac, Torre y Ocón, Núñez de Prado, Galmace (en moindre mesure), Grimarest, Roca y María, Dacosta, Rousseau, Sarrió, Chantreau, Laurés de Mayrán et Boyer (en moindre mesure). Les autres n'accordent pas autant d'importance à l'orthographe ; Contaut, lui, pense qu'il est inutile de traiter l'orthographe, qui ne peut s'apprendre que par les livres (1763 : 13).

²⁶⁹ C'est Núñez de Prado qui insiste le plus sur ce problème : « Explicado el modo de pronunciar la e Francesa, resta saber quando la e se ha de pronunciar cerrada, quando abierta, y quando muda. Si siempre se hallàra la e bien acentuada en la escritura, no huviera en que dudar ; porque en viendo sobre ella acento agudo, conoceriamos que se havia de pronunciar cerrada ; en viendo acento grave, entenderiamos que se havia de pronunciar abierta, y en no teniendo acento, echariamos de vèr, que se havia de pronunciar muda ; pero como muchas veces, por descuido de los Escritores, ò Impressores, se omiten, ò alteran los acentos, es preciso suplir su omision, ò su yerro con las reglas siguientes » (1728 : 3).

C'est ce qui a donné à des Auteurs particuliers la pensée de réformer entièrement l'Ortographe pour la faciliter davantage. Bien qu'ils n'en soient pas venus à bout tout-à-fait : il est certain néanmoins que depuis environ cinquante ans, elle est considérablement changée et devenue plus facile.

Cependant d'autres Ecrivains demeurant encore attachés à l'ancienne Ortographe, il s'est fait dans notre langue à ce sujet une espèce de schisme qui y forme un nouvel embarras, sur tout pour les Etrangers ; mais puisque les deux partis sont tous deux considérables, ou même que le plus grand nombre semble donner du côté de la nouvelle Ortographe ; les Etrangers peuvent s'attacher à celle-ci pour s'embarasser moins [...].

Au reste, quand je parle ici de la nouvelle Ortographe, j'entends celle qui a cours à peu près autant, ou plus même que l'ancienne : Car quelques Auteurs de nom et même de l'Académie Française en suivent une qui semble ne pouvoir être censée l'Ortographe Française ; parce que son usage n'est point encore à beaucoup près aussi répandu qu'un usage contraire [...]. Quoi qu'il en soit, ce n'est point de cette dernière Ortographe trop nouvelle et trop peu usitée dont je veux parler ici, mais de la nouvelle qui est aujourd'hui aussi répandue pour le moins que l'ancienne (1711: 78-80).

D'après les paroles de Buffier, il semble clair que les deux postures s'affrontent encore, mais la balance est plus ou moins équilibrée, et même l'orthographe plus moderne aurait légèrement l'avantage. Cependant, le jésuite précise bien que les nouveautés orthographiques acceptées par certains sont uniquement celles qui sont largement pratiquées. Tout est une question d'usage : les innovations ou simplifications minoritaires n'ont pas droit de cité dans l'orthographe française.

Ainsi, dans le premier tiers du siècle, les deux tendances orthographiques cohabitent tant bien que mal, mais dès la publication du dictionnaire de l'Académie en 1740, la situation change notablement. En effet, si la posture conservatrice du dictionnaire de 1694 n'avait pas empêché un bon nombre d'auteurs de continuer à opter pour une orthographe plus simple, dès que l'institution officielle penche pour une orthographe – partiellement – réformée, peu d'auteurs peuvent désormais combattre cette tendance, qui s'étend rapidement. Pour autant, nos auteurs appartenant à la seconde moitié du XVIII^e

siècle sont toujours sensibles au problème orthographique, et pour cause : certains ouvrages sont encore imprimés selon l'écriture traditionnelle, sans compter tous ceux qui étaient déjà sortis des presses à ce moment-là, et même si l'orthographe avait été simplifiée, il n'empêche qu'elle représentait toujours une difficulté considérable, similaire à celle de l'orthographe actuelle²⁷⁰.

Certains auteurs défendent alors ouvertement l'orthographe moderne, qui simplifie la tâche aux apprenants de français. Grimarest (1747), par exemple, affirme, dans son adresse au lecteur, que les réformes ont supprimé de nombreuses lettres muettes, mais qu'« aun se pudiera perficionar mas para el alivio de los Estrangeros, que desean aprenderla, quitando muchas letras dobles que no se hieren, y otras muchas que no se pronuncian ». Cependant, il se voit dans l'obligation de signaler les graphies plus compliquées, car « se encuentra todavia en muchos libros esta ortographia antigua ». Roca y María critique également l'orthographe ancienne : « en la antigua impression hay muchas letras superfluas en muchos terminos » (1750 : 10). Chantreau (1781 : x), pour sa part, défend qu'il a « procurado, lo mas que he podido, conciliar las reglas de la lengua pronunciada con las de la escrita » et se plaint du fait que les réformes orthographiques sont trop frileuses. En effet, à propos de la suppression de Ç dans le SÇ de la série morphologique de *sçavoir*, il s'exclame : « ¡ Quántas refomas de esta clase quedan por hacer en la lengua francesa ! » (1781 : 126).

Quant à Martínez Saavedra (1791 : 127), il préconise l'emploi de la nouvelle orthographe qui, selon les idées de Restaut, est « la mas facil, la mas natural, y tambien mas comun al presente que la antigua, y por consiguiente mas conforme al uso ». Laurés de Mayrán copie également Restaut mais en propose une version moins littérale que celle de Martínez Saavedra : il se concentre sur le rapport entre l'orthographe et la prononciation. Pour lui, la nouvelle orthographe est celle « de los autores que quitan las silabas, algunas de las letras que no se pronuncian ; porque quieren hacer, quanto sea posible, la ortografia conforme á la pronunciacion » (1799 : 93). On ne peut réellement savoir si ces auteurs de fin de siècle étaient sensibles au problème du choix entre deux orthographes comme pouvait l'être Restaut cinquante ans plus tôt ou s'ils suivaient sans réfléchir les recommandations de ce dernier.

²⁷⁰ Sans compter que l'orthographe espagnole, pour sa part, tout au long de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, allait en se simplifiant, ce qui accentuait certainement la difficulté pour les Espagnols apprenant le français.

En accord avec leurs commentaires orthographiques, certains auteurs du XVIII^e siècle se plaignent à nouveau de la non correspondance entre système graphique et système phonique, et ils considèrent parfois que cette difficulté est propre à la langue française, et que l'espagnol, à l'inverse, possède un système graphique correspondant totalement à son système phonique²⁷¹.

Mais il est un auteur qui ne partage pas ce point de vue, ou du moins pas tout au long de son œuvre. En effet, Vayrac (1714), puisque c'est lui, semble rejoindre la posture générale lorsqu'il déclare à la première page de sa grammaire que la langue française « tiene la impropiedad de escribirse de un modo, y pronunciarse de otro, lo que embaraza sumamente à los Estrangeros, y mayormente à los Españoles que en su idioma natural, estan acostumbrados a pronunciar como escriben ». Il réserve cependant une section spéciale de sa prononciation à la défense du système graphique français, section qui s'intitule « Tratado de la ortografia Francesa, en què se resuelven los argumentos de los Estrangeros, que se espantan al ver que la Lengua Francesa se escribe de un modo, y se pronuncia de otro » (1714 : 156). Pour Vayrac, il n'y a pas de raison que le français simplifie son orthographe si les autres langues ne font pas de même : « porque quieren los Estrangeros que los Franceses muden las reglas de su ortografia en su favor, el tiempo que ellos no mudan las suyas en favor de nadie » (1714 : 167). Après avoir exposé, sur plus de dix pages, de nombreux exemples justifiant l'affirmation selon laquelle toutes les

²⁷¹ Galmace, à ce sujet, affirme que : « la diversidad que contiene [el francés] en su pronunciacion, y escrito, ha hecho, hace, y hará formidable à todo principiante en èl, el assumpto de emprehenderle » (1748 : 286). L'un des censeurs de Grimarest, Agustin Sanchez, loue « el nuevo methodo para aprender, y pronunciar, aùn sin oírla, esta Lengua, que se hace dificultosa por no escribirse del modo que se pronuncia. [Pues] dá reglas para saber pronunciar sin herir todas las letras con que se debe escribir ; y que con las dichas reglas corta, à mi parecer, la grave dificultad, y nudo Gordiano, que hay en este Idioma entre lo hablado, y lo escrito. En nuestra Lengua Española ès la pronunciacion la regla principal para saber escribir, a excepcion de las voces estrangeras, el origen, y el uso de las propias : mas la Lengua Francesa tiene muchas, si nõ todas, que para su inteligencia necesitan de las reglas que prescribe el Autor en su *Gramatica* ». Pour Contaut, « el Francès tiene la inperfeccion de que se escribe de otra suerte que se habla » (1763 : 13). Cet auteur ajoute un commentaire original : « hay unos que escriben muy bien la lengua Francesa, sin que sepan hablarla ; esto sucede à muchissimos estrangeros. Hay otros que hablan bien la misma Lengua, sin que sepan escribirla ; esto es comun à varios, y principalmente à los mismos Franceses que no tienen estudio » (1763 : 12). Ainsi, il fait remarquer que cette difficulté de la langue française touche non seulement les étrangers, mais aussi les Français eux-mêmes. Par ailleurs, dans une certaine mesure, sa remarque pourrait encore s'appliquer de nos jours.

langues présentent cette « irrégularité »²⁷², il conclut sa démonstration, mais aussi sa défense de l'orthographe ancienne, par des mots sans appel, quelque peu péremptoirs²⁷³ :

...el uso que los Gramaticos llaman el Tirano de las Lenguas, y à quien toca de derecho reformar lo que parece conveniente, debe prevalecer à todos los argumentos de los Estrangeros, que luego que se dedican al estudio de una Lengua, son vasallos de ella, y à cuyas decisiones devense sujetar sin murmurar (1714: 167).

Pourtant, malgré ce plaidoyer, et les attaques virulentes adressées aux différents réformateurs de l'orthographe²⁷⁴, Vayrac ne recommande pas l'usage de l'orthographe ancienne dans le corps de ses explications ; ce serait même plutôt l'inverse. Bruña Cuevas (1996b : 95) l'explique par le fait qu'il était « conscient des déficiences de ce système ». Par ailleurs, même si sa posture en est parfois légèrement éloignée, il suit en de nombreuses occasions l'une de ses sources, Buffier, et en ce qui concerne l'orthographe, il ne déroge pas à la règle :

²⁷² Pour mener à bien cette démonstration, Vayrac s'est fortement inspiré de Chiflet (1708 : 177-181). Buffier (1711 : 76), pour sa part, avait également abordé le sujet de la difficulté de l'orthographe française en la comparant aux autres langues. Cependant Vayrac et Chiflet se montraient plus catégoriques que lui à ce sujet. Par exemple, alors que Vayrac affirme que « los Estangeros no tienen fundamento para quejarse de la supuesta defectuosidad de la lengua Francesa » (1714 : 165), Buffier reconnaît, pour sa part, que « bien qu'on ne puisse légitimement reprocher à une Langue ou à une Nation de *n'écrire point comme elle parle* : on peut et l'on doit dire que certaines langues ont une Ortographe beaucoup plus embarassee [*sic*] et plus difficile que d'autres langues [...]. Par-là on peut dire que l'Italien a une Ortographe des plus naturelles et des plus aisées, et qu'au contraire le François a une Ortographe des plus étranges et des plus mal-aisées » (1711 : 77). Vayrac et Chiflet se positionnaient donc de manière plus chauviniste que Buffier.

²⁷³ De nouveau, Vayrac reprend les idées de ses sources. Ici, l'abbé fait appel aux préceptes de Vaugelas, à travers Buffier (1711 : 8) qui les verbalise de la sorte : « Il faut en dire autant de l'usage qui est la regle d'une langue ; cet usage a son empire par lui-même indépendamment de la raison : ainsi la raison n'a proprement rien à faire par rapport à une langue sinon de l'étudier et de l'apprendre telle qu'elle est, ou d'inventer un moyen de la faire étudier et de la faire apprendre telle qu'elle est. » Cependant, signalons que Buffier se démarque quelque peu de Vaugelas en ce qui concerne la définition de l'usage : « Peut-être aussi feroit-on mieux de substituer dans la définition de Monsieur de Vaugelas, le terme de *plus grand nombre*, à celui de *la plus saine partie*. Car enfin, là où le plus grand nombre des personnes de la Cour s'accorderont à parler, comme le plus grand nombre des Ecrivains de réputation, on pourra aisément discerner quel est l'usage. La *plus nombreuse partie* est quelque chose de palpable et de fixe ; au lieu que *la plus saine partie* peut souvent devenir insensible ou arbitraire » (1711 : 16).

²⁷⁴ Au sein de son prologue il émet le constat suivant : « Muy lexos que las burlas que se hizieron para confundir à estos primeros Reformadores de la ortografía Francesa, hayan escarmentado à los que han venido despues de ellos, pareze que su confusion haya sido un aguijon para avivarles. Pues una caterva de nuevos Reformadores han conspirado contra la ortografía ordinaria, y cada uno de ellos queriendo introducir una segun su antojo, hemos visto una guerra entre estos Sectadores Gramaticales, aunque la mayor parte de los que han escrito sobre esta materia despues de *Meigret, Peletier, y Ramus*, no hayan hecho otra cosa mas que copiar à los unos, ò à los otros, apropiandose los disparates de aquellos Autores ridiculos » (1714 : xvii-xviii).

Acuerdese del aviso que el Padre BUFFIER le da en el numero 957 de su Gramatica Francesa, en què dize : que *es de reparar que estas dos ortografias (la antigua, y la moderna) siendo en uso, no solamente sucede que la una se halla empleada por ciertos Autores, y la otra por otros, sino que tambien el mismo Autor tomando de quando en quando la otra, emplea las dos sin hazer atencion à esta confusion en diversas partes de sus Obras, y que ademas de esto, sigue la una en muchas partes, y la otra en otras partes* ; en què este celebre Gramatico tiene justificada razon : y por no buscar exemplos estrangeros, el Lector hallarà en este Arte, que yo he tomado este rumbo, aunque en la realidad me haya mucho mas arrimado à la antigua que à la moderna, por los motivos que tengo apuntados en el Tratado sosodicho (1714: xxiii-xxiv).

Chantreau, quant à lui, se démarque également du reste de nos auteurs par deux aspects. Tout d'abord il considère, tout comme Vayrac, que la non correspondance phonie-graphie est plus commune qu'on ne le croit²⁷⁵. En revanche, il rejoint l'opinion répandue²⁷⁶ selon laquelle l'espagnol ne suivrait pas ce schéma : « Muchos Franceses han clamado en vano contra dicha irregularidad, (casi comun à todos los idiomas modernos, excepto el castellano) y han dado medios para remediarla ; pero siempre ha prevalecido el uso ya introducido » (1781 : v). Mais ce qui le différencie le plus du reste, c'est qu'il est le seul à minimiser la difficulté du rapport oral/écrit :

Que muchos por preocupacion ò pereza se figuran grandes dificultades en el estudio de la lengua francesa ; como son las que suelen formarse de la diferencia notable que hay en la pronunciacion de las voces, y el modo de escribirlas ; las que la paciencia y buen arte del Maestro, con un poco de atencion por parte del Discipulo, puede remediar en pocas lecciones (1781 : IV).

²⁷⁵ Grimarest, dans son adresse au lecteur, est également l'un des rares auteurs à attribuer ce « defecto » à une autre langue : « Verdad es, que tiene el defecto con la Inglesa, de no hablarse siempre como se escribe ».

²⁷⁶ Certaines voix, comme celle de Vayrac, s'élèvent pourtant contre l'idée selon laquelle le système graphique de l'espagnol était totalement phonétique. C'est aussi le cas, par exemple, de César Oudin (Bruña Cuevas, 1996b : 89-90). Mais Vayrac, et surtout Oudin, ne connaissent pas les réformes principales de l'orthographe espagnole qui la simplifient grandement. À l'époque de Chantreau, elle était proche de l'actuelle, ce qui peut expliquer son point de vue.

Nous avons vu que la majorité de nos auteurs accorde une certaine importance à l'orthographe, mais rien de comparable au traitement que lui réserve Roca y María (1750). Cela est manifeste dès son adresse au lecteur, où il découvre son programme pédagogique en cinq étapes. Nous reproduisons les deux premières :

Se estudiarà *Primeramente* las Reglas de la Pronunciacion, despues las de la Orthographia, haziendo reflexion sobre ellas, que por ser la basis del bien hablar, y escribir, se pondrà cuydado en que no se olviden [...].
2. Se tomarà un Libro Francès (moderno), y leyendo en él, se irà con la atención de notar las faltas de Orthographia, si alguna hay en sus terminos (1750 : s. n.).

Tout d'abord, Roca y María met l'orthographe au même niveau que la prononciation, ce qui n'arrive jamais chez nos auteurs. Puis il recommande un exercice tout aussi inédit : lire en cherchant les fautes d'orthographe. Il défend également ouvertement l'utilité de connaître l'orthographe :

Por la Orthographia se destierran los equivoccos, se forman las buenas Escrituras, y lo que mas importa ; es la señal de un buen ingenio el que sabe escribir perfectamente un language, que sabe bien, ò medianamente hablar. Todas esta hermosas ventajas son inseparables de esta sciencia : de suerte, que me atrevo à dezir, que es preciso dexar de escribir, ò que es absolutamente necesario servirse de la buena Orthographia ; y para que esto sea con mas facilidad, vamos a dividir la hermosa, y admirable mixtion de los Caracteres, tratando primeramente de la *Pronunciacion* de cada uno de ellos, y luego de su *Ortographia* (1750 : 22).

Il est vrai que Laurés de Mayrán (1799 : 2) défend aussi la maîtrise de l'orthographe : « la recta Ortografia, que es sin dificultad el alma de la escritura, y que por lo mismo les hará mas aptos para los diferentes empleos, en que la escritura es absolutamente necesaria ». Mais la manière unique de Roca y María de présenter les contenus en fait un auteur singulier. En effet, il traite l'orthographe de chaque lettre après sa prononciation, de façon systématique. Vayrac prétend traiter l'orthographe de manière

conjointe²⁷⁷, mais ce n'est pas systématique comme chez Roca y María, et surtout, ce dernier est pratiquement le seul de nos auteurs à donner des informations d'orthographe selon sa conception moderne, indépendamment de sa relation avec la prononciation.

Finalement, notre analyse de la présence de l'orthographe au sein des œuvres de notre corpus nous mène à la conclusion suivante : l'immense majorité des auteurs qui inclut des informations sur l'orthographe dans leurs sections de prononciation ne poursuit pas le but d'enseigner la graphie correcte des mots français. En effet, on trouve rarement des indications orthographiques qui ne soient subordonnées à une règle ou explication phonétique. En définitive, seuls Roca y María et Chantreau accordent à l'orthographe un espace qui lui soit entièrement dédié. Le premier, de façon systématique, après l'explication de chaque lettre ; le second, au sein d'un chapitre à part.

Il est vrai qu'il existe des sections spécialisées entièrement consacrées à l'orthographe. Mais ce n'est pas l'orthographe telle que nous la concevons actuellement²⁷⁸. Les renseignements que le lecteur y trouve portent généralement sur les signes graphiques, diacritiques et majoritairement de ponctuation. C'est le cas chez Sotomayor(1565)²⁷⁹, Cisneros (1624), P. Lacavallería (1642), A. Lacavallería (1647), Billet (1672)²⁸⁰, Jaron (1688)²⁸¹, Guilla Rubí (1707), Vayrac (1714), Núñez de Prado (1728), Galmace (1748), Dacosta (1752), Soldevila (1767), Martínez Saavedra (1791) et Laurés de Mayrán (1799). Ainsi, il est logique que, même dans les œuvres présentant cette configuration, on trouve souvent bien plus d'explications sur la graphie des mots dans la prononciation, que dans la section d'orthographe. Roca y María (1750) et Chantreau (1781) incluaient également des chapitres à part, mais les concepts d'orthographe, moderne, d'un côté, et ancien, de l'autre, étaient clairement différenciés.

En effet, chez le premier, la section spécialisée (pp. 214-220) porte, comme dans la plupart des auteurs, sur la ponctuation et les signes diacritiques, alors que l'orthographe comprise à la façon moderne est traitée de façon parallèle à la prononciation, mais aussi dans les sections morphologiques et surtout dans la troisième partie, qui « contiene los terminos que pueden causar dificultad para la Orthographia Francesa » (1750 : 233).

²⁷⁷ Voilà ce qu'il prétend au sein de son prologue : « En la primera [parte] trato radicalmente de cada letra en particular, de su pronunciación, y juntamente de la ortografía » (1714 : xxvi).

²⁷⁸ Nous avons déjà précisé ce sens d'« orthographe » un peu plus haut.

²⁷⁹ Nous le consignons au sein de ce groupe, de même que les imprimeurs Lacavallería, même s'il ne s'agit que de quelques lignes sur l'apostrophe. Billet (1672) et Jaron sont dans le même cas.

²⁸⁰ Voir note 279.

²⁸¹ Voir note 279.

Chantreau établit également une distinction, mais au sein même du chapitre cette fois-ci : celui-ci est divisé en « Ortografia de la letras » (concept moderne) et « De la puntuacion, o colocacion, y uso de las notas que sirven à la division de las clausulas » (concept ancien)²⁸².

Avant de passer à la présentation des différentes méthodes ou techniques qui s'employaient à notre époque d'étude pour l'E/A de la prononciation du français en Espagne, nous voudrions terminer notre vue d'ensemble de l'orthographe en signalant son influence plus que probable sur les transcriptions effectuées par nos auteurs selon un système de prononciation figurée. En effet, mis à part les erreurs d'étourderie et les coquilles, qui sont parfois nombreuses, les transcriptions sont très souvent partielles ou le système de notation frileux. C'est certainement du fait que les auteurs ne voulaient pas trop s'éloigner de l'orthographe. Nous y reviendrons lorsque nous étudierons plus en détail l'usage de la prononciation figurée dans notre corpus.

2. 3. Méthodes d'E/A de la prononciation

Nous présentons et définissons²⁸³ ici les différentes méthodes utilisées pour l'E/A de la prononciation principalement au sein des œuvres de notre corpus²⁸⁴, mais aussi, de façon plus générale, pour l'E/A de la prononciation du français ou d'une autre langue vulgaire en Europe.

²⁸² Notons, par ailleurs, que Chantreau, en ce qui concerne les chapitres sur l'orthographe, ne repecte pas le « Plan figurado de todas las partes de la gramatica » qu'il annonçait au sein de son prologue (1781 : VIII).

²⁸³ Nous leur dédions par la suite une analyse approfondie dans les chapitres suivants.

²⁸⁴ Minerva (1997 : 52) rappelle que « pour se faire une idée de l'enseignement du français [...] l'analyse des manuels ne suffit pas à elle seule. Mais, hélas, pour certaines époques, on ne dispose de rien d'autre ». Ainsi, les différentes méthodes d'E/A de la prononciation, prises dans le sens, cette fois-ci, de méthodologies, ne peuvent être déduites que de la lecture des œuvres, sauf dans le cas où l'auteur mentionne des pratiques de classe, comme c'est le cas de Tallés (²1773 : 10) : « Me confirmo en que los Españoles se acercan mas á la verdadera pronunciacion del diftongo *oy*, haciendoles pronunciar una *o* con una *a*, ó mas bien una *u* con una *a*, previniendoles, que las han de herir ambas à un tiempo, que con el sonido de la *o* con la *e* abierta ; pues à mas de no poderla imitar, hacen un gesto reprehensible por querer abrir la *e*, y lo que se les oye por remate es una perfecta *e* Española, ó Francesa cerrada. Quando pronuncio á mis Discipulos palabras en que entra este diftongo, me aseguran, que la vocal final que hiere sus oidos es una *a* : pronuncian luego, y encuentro que me imitan pesfectamente [*sic*], que es quanto puede desear un Maestro ». Il ressort de ce commentaire que la méthode utilisée en classe pour enseigner la prononciation à ses disciples se résumait à la séquence suivante : explications, écoute de prononciation du professeur, répétition des élèves et correction du professeur. Une fois que la correspondance entre graphie et son était plus ou moins maîtrisée, l'élève s'essayait à lire un texte, certainement sous l'œil, ou plutôt l'oreille avisée du maître, qui corrigeait les erreurs. Tallés fournit, au sein de ses *Rudimentos de la pronunciacion francesa*, un texte pour s'exercer. Nous revenons plus en détail sur la présence de ce type de renseignement dans nos œuvres au sein de la section consacrée aux indications pédagogiques.

La Société internationale pour l'histoire du français langue étrangère et seconde (SIHFLES) a célébré un colloque en 1996 dont la publication des actes fournit de précieux renseignements à ce sujet. Le livre en question s'intitule *Phonétique et pratiques de prononciation. L'apprentissage de la prononciation : chemin parcouru jusqu'à nos jours*. C'est logiquement de l'histoire l'E/A du français en Europe qu'il s'agit, sur une période qui va du XVII^e au XX^e siècle. Parmi les contributions qui nous apportent des informations sur notre époque d'étude, et donc qui nous intéressent plus particulièrement, les différents territoires pris en compte sont l'Italie (Hammar, 1997 ; Mandich, 1997 ; Minerva, 1997), l'Espagne (Fischer Hubert, 1997), l'Écosse et l'Angleterre (Wakely, 1997) et la Flandre (Berré & Boone, 1997). Il ressort de ces travaux que les méthodes utilisées pour enseigner la prononciation se retrouvent dans les manuels de français de plusieurs pays européens, mais dans des proportions variables.

D'autres auteurs se sont penchés au sein de leurs travaux²⁸⁵ sur une ou plusieurs méthodes d'enseignement de la prononciation du français aux Espagnols : Banegas Saorín (2012) ; Bruña Cuevas (2000b, 2001) ; Jiménez Domingo (2004c, 2006b, 2010a, 2010b) ; Lépinette Lepers (2000b) ; Supiot Ripoll (1996). Nous avons également consulté Maux-Piovano (2012) pour ce qui est de l'E/A de la prononciation espagnole aux Français au XVII^e siècle.

Tout au long de notre période d'étude, ce sont les mêmes méthodes qui reviennent à chaque fois. Bien entendu, selon les époques et selon les auteurs, la proportion et le degré de perfection de ces méthodes changent parfois de façon considérable. Nous allons maintenant tenter de préciser en quoi consiste chacune d'entre elles pour ensuite les étudier séparément dans les auteurs de notre corpus.

2. 3. 1. La méthode contrastive ou la comparaison entre langues

Le procédé mis en œuvre dans la méthode contrastive²⁸⁶ est la comparaison. L'unité de description, la lettre ou groupe de lettres, « se prononce comme » une lettre ou un groupe de lettres dans une autre langue. Les correspondances graphiques fournies par l'auteur et réalisées à l'oral selon les habitudes de lecture de l'apprenant posséderont

²⁸⁵ Il existe d'autres travaux sur l'histoire de l'enseignement de la prononciation du français aux Espagnols, mais que nous n'incluons pas ici du fait qu'ils présentent moins d'informations sur les méthodes mises en œuvre par les auteurs des manuels divers que sur les contenus enseignés. Bien entendu, nous reparlerons de ces travaux au sein de notre troisième partie. Il s'agit, par exemple, de Bruña Cuevas (1998, 2000a).

²⁸⁶ Dorénavant, MC au sein de notre thèse.

donc, dans l'idéal, un son équivalent à celui de la réalisation orale originale des graphies de la langue apprise.

Parfois, le son est supposé être représenté par les mêmes graphies dans les deux langues. La comparaison peut alors s'effectuer de deux manières différentes. Il arrive que l'auteur explique que la lettre de la langue cible se prononce comme dans la langue source, mais sans spécifier de nouveau la lettre. Ainsi, il donne une explication du type « La, *p*, en el medio, se pronuncia como en Español » (Jaron, 1688 : 4v), mais pas « se pronuncia como la *p* española ». Cependant, il peut également arriver que l'auteur donne un comparant graphique mais sans préciser à quelle langue il appartient. L'explication pourra alors prendre la forme suivante : « C. Suená como *k*, quando le siguen las vocales, *a*, *o*, *u*, pero antes de la *e*, y la *i*, suéna como *s* » (Dacosta, 1752 : 25). Ces lettres, pour Fischer Hubert, « apparaissent de façon purement référentielle » (1997 : 44). Le lecteur doit alors supposer que c'est sa propre langue qui est celle de référence, mais ce n'est pas toujours le cas, du moins en ce qui concerne le français pour les Espagnols, comme nous le verrons plus avant²⁸⁷.

D'autres fois, le comparant n'est pas graphiquement identique au comparé, et l'auteur se doit alors de le spécifier lors de la comparaison. De nouveau, nous pouvons trouver deux cas de figure : la langue de référence est citée, comme dans le cas où Galmace explique à propos de OU qu' « ambas vocales suenan como una *u* Castellana » (1745 : 16) ; elle n'est pas citée, comme chez Courville lorsqu'il indique que « *ai*, es *e* » (1728 : 3). Par ailleurs, la langue de référence est le plus souvent la langue maternelle de l'apprenant, mais pas seulement²⁸⁸. De nombreuses langues différentes sont sollicitées, et il arrive même que la comparaison s'effectue explicitement entre deux graphies de la langue apprise elle-même²⁸⁹.

Les spécialistes s'accordent généralement pour dire que la comparaison est la méthode la plus employée par les auteurs de manuels de français pour décrire les sons²⁹⁰.

²⁸⁷ Citons, à titre d'exemple, l'explication suivante de Laborda à propos de F final en liaison : « final, y seguida de vocal, como *v* » (1784 : 7). Le fait de ne pas préciser si c'est au V français ou espagnol qu'il fait référence a sans doute entraîné de fâcheuses conséquences pour certains usagers.

²⁸⁸ La variété des langues de référence, que nous exposons par la suite, n'est pas un phénomène exclusif de l'Espagne. En effet, Mandich (1997 : 29), pour l'Italie, énumère les langues, nationales, mais surtout régionales, suivantes : grec, allemand, florentin, toscan, romain, lombard et milanais.

²⁸⁹ C'est ce que Jiménez Domingo (2010b : 193) appelle « comparaison interne ». Elle nous donne l'exemple suivant : « Dans sa description des consonnes, Núñez établit une comparaison interne entre "g" et "j", bien qu'elles figurent dans des paragraphes différents en raison du point de départ graphique ».

²⁹⁰ En ce qui concerne le domaine de l'enseignement de l'espagnol aux Français au XVII^e siècle, Maux-Piovanon affirme que « le procédé le plus immédiat mais aussi le plus empirique est le recours à la méthode comparative » (2012 : 286). Elle ajoute que « pour rendre compte des phonèmes de l'espagnol, la pratique

Ce sera également le cas dans notre corpus, nous le verrons. Dans le domaine espagnol, Bruña Cuevas²⁹¹, à titre d'exemple, parle de « l'approche contrastive caractéristique du genre » (2000b : 82), en ce qui concerne les explications de Billet (1673) ; Fischer Hubert (1997 : 44), pour sa part, déclare que « c'est la méthode la plus employée » au sein du corpus²⁹² qu'elle étudie ; Jiménez Domingo (2010b : 194), enfin, affirme que c'est « sans aucun doute le procédé descriptif le plus utilisé par Núñez ». En ce qui concerne l'enseignement du français en Italie, Mandich (1997 : 29) explique que « les grammairiens s'évertuent à expliquer les sons de la langue française en partant des sons connus par l'élève mais les résultats sont loin d'être satisfaisants ». L'imprécision de cette méthode est également signalée de façon générale²⁹³.

Avant de passer aux différents types de description, nous voulons ajouter une dernière information générale sur l'utilisation de la comparaison. Si la méthode contrastive est le plus souvent utilisée pour décrire les ressemblances, il n'en reste pas moins que de nombreux auteurs en ont fait usage pour signaler les différences entre graphies d'une langue et d'une autre. Ainsi, Le Gallois de Grimarest, quand il explique de son de CH en français, déclare qu'il « varìa en algo de la *ch* Española » (1747 : 30). Cependant cette utilisation de la comparaison, celle qui met l'accent sur les disparités, est peu répandue, proportionnellement parlant, face à la comparaison reposant sur les ressemblances.

2. 3. 2. Les descriptions

2. 3. 2. 1. Descriptions articulatoires

Fischer Hubert (1997 : 45) déclare que, chez les auteurs de son corpus, « quelquefois nous trouvons une explication du mode ou du point d'articulation ».

contrastive définie comme l'utilisation comparative de phonèmes existant dans la langue maternelle de l'élève ou dans d'autres langues qu'il connaît peut-être, est le procédé le plus utilisé dans les manuels à l'usage des Français » (2012 : 291).

²⁹¹ Cet auteur déclare également que « Ces méthodes du XVII^e pratiquent toutes une approche contrastive, mais chacune d'entre elles présente des traits qui lui sont propres » (2000b : 89).

²⁹² Celui-ci se compose de Lacavallería (1642), Billet (1673), Núñez de Prado (1728), Galmace (1748) et Chantreau (1781).

²⁹³ Bruña Cuevas (2000b : 79), à propos de Cisneros, parle de « l'à-peu-près réel de beaucoup de ses parallélismes phonétiques ». Fischer Hubert associe la méthode contrastive au terme « imprécision » (1997 : 44). Signalons, par ailleurs, que l'imprécision est parfois – souvent ? – due à un souci pédagogique, comme l'a exposé A. Alonso (1951).

Précisons que le point d'articulation est assez souvent bien connu et décrit par nos auteurs, quelquefois de façon très précise : ils nomment les organes sollicités (langue, dents, lèvres, palais, etc.) et expliquent aux usagers comment ils doivent les agencer. Ces descriptions articulatoires²⁹⁴ sont parfois considérées comme des informations d'appoint, venant compléter les explications contrastives (Bruña Cuevas, 2000b : 79 ; Maux-Piovano, 2012 : 291). Au contraire, les descriptions du mode articulaire réalisées au moyen d'une terminologie purement articulaire sont très rares, même si nous en avons trouvé quelques-unes au sein de notre corpus. Le mode occlusif, par exemple, est parfois assez bien décrit, sans bien sûr être désigné de la sorte.

Par ailleurs, nous relevons de nombreuses explications ayant trait au mode d'articulation, mais reposant sur un critère non pas de production, mais de réception. Ce sont les explications que nous dénommons audio-articulatoires et que nous classons comme un sous-genre des descriptions auditives.

2. 3. 2. 2. Descriptions auditives et audio-articulatoires

Parmi les différentes méthodes et techniques servant à enseigner la prononciation, l'utilisation de descriptions auditives est certainement la plus approximative et la moins fiable²⁹⁵. En effet, les définitions auditives que les auteurs donnent des différentes lettres/sons reposent sur un lexique plus ou moins partagé par les auteurs, plongeant ses racines dans la tradition gréco-romaine²⁹⁶, mais dont l'interprétation est souvent variable, un descriptif pouvant s'appliquer à de nombreuses réalités phoniques différentes selon le grammairien qui en faisait usage.

Lorsque nous parlons de descriptions auditives²⁹⁷, nous faisons référence à celles qui sont fondées sur l'impression auditive, tout comme les descriptions audio-articulatoires, mais qui, contrairement à celles-ci, ne donnent pas d'indications sur le mode ou le point d'articulation. Cela arrive, la plupart du temps, lors de la description des voyelles. Les termes employés font alors souvent référence à la « clarté » ou à

²⁹⁴ Dorénavant, DAR au sein de notre thèse.

²⁹⁵ Pour faire référence à ce type de description fondée sur la perception du son par l'oreille humaine et son interprétation, les spécialistes ont employé différentes dénominations : « impression acoustique » (Boë 1997 : 10 ; Fournier 2007 : 86 ; Grammont 1971 : 12), « impression auditive » (Malmberg 1971 : 8 ; Thomas, Bouquiaux & Cloarec-Heiss 1976 : 139), et même critère *impressionniste* (Léon, Burstynsky & Shoght, 1977 : 38). Supiot Ripoll, quant à lui, parle de « descripciones impresivas » (1996 : 23).

²⁹⁶ Pour une analyse de la terminologie phonétique classique au sein des néogrammairiens du latin, voir Clérico (1995).

²⁹⁷ Dorénavant, DAU au sein de notre thèse.

l'« obscurité » d'un son. Nous classons également dans ce groupe les descriptions qui expliquent un son comme étant le mélange de deux autres sons. En effet, ce type d'indication repose également sur un critère auditif. Le digramme EU, par exemple, est très souvent expliqué de la sorte au sein de notre corpus.

Il existe également une catégorie particulière de descriptions auditives : les descriptions audio-articulatoires²⁹⁸. Celles-ci, tout comme les explications articulatoires classiques, peuvent faire référence, soit très rarement au point d'articulation²⁹⁹, soit, dans l'immense majorité des cas, au mode de production. Seulement, nos auteurs étaient peu connaisseurs des mécanismes anatomiques et des caractéristiques acoustiques propres du mode articulatoire ; c'est pourquoi ils le décrivaient, de façon plutôt instinctive, par l'intermédiaire de termes reposant sur leurs impressions auditives.

La méconnaissance du mode articulatoire remonte aux premiers pas de la science phonétique. Aurox & Calvet (1973 : 73) affirment que « de tout temps, on a plus ou moins connu les points d'articulation des sons » ; c'est loin d'être le cas pour les modes. Le manque de théorie à ce niveau chez nos auteurs est tout à fait compréhensible³⁰⁰. En effet, même si le XVIII^e est le siècle des progrès de la phonétique articulatoire, du moins en France, ceux-ci sont lents et il faut attendre un auteur comme Beauzée³⁰¹ pour que les différents modes de production des consonnes commencent à être mieux perçus, sans pour autant que la terminologie ne s'écarte du critère auditif (Viémon, 2015 : 385-387). Cela n'a d'ailleurs rien d'étonnant : il est courant, de nos jours, que les consonnes soient classées, entre autres, en occlusives et constrictives, ou en momentanées et continues, ce qui relève d'une terminologie purement articulatoire, mais aussi en explosives et en fricatives³⁰², termes qui reposent cette fois-ci sur un critère auditif. Ces considérations

²⁹⁸ Dorénavant, DAA au sein de notre thèse.

²⁹⁹ C'est le cas, par exemple, des termes « *mojada* » ou « *líquida* » appliqués au « L palatal ».

³⁰⁰ Chez les auteurs de manuels d'espagnol destinés aux Français du XVII^e siècle, la situation est similaire. Maux-Piovano (2012 : 291) déclare, d'une part, que « les lieux d'articulation sont en général bien identifiés et assez justement nommés, grâce au champ lexical de l'anatomie humaine », et d'autre part que « la notion de mode d'articulation n'est perçue que de façon très floue » (2012 : 292). En fait, ce sont également des termes auditifs que cite cet auteur : elle parle de « l'expression très imprécise de "son osbcur" » ou de la « notion très vage de Doujat de "prononciation forte" ». Cette idée d'imprécision, de nouveau, est pointée du doigt par Mandich (1997 : 29), puisqu'elle considère que les termes « insistant plutôt sur des caractéristiques sonores [sont d'] une grande richesse lexicale » mais décrits « trop souvent avec peu de clarté pour l'apprenant ».

³⁰¹ Beauzée s'est inspiré de nombreux travaux antérieurs, à commencer par celui de Dangeau (1696), qui est considéré par Rey (2011 : 110), entre autres, comme le père de la phonétique articulatoire. D'autres auteurs du XVIII^e, comme Duclos (1754) ou Du Marsais (1769), par exemple, contribueront aux progrès phonétiques.

³⁰² Il est vrai que les fricatives ne sont pas le correspondant auditif parfait des continues, comme c'est le cas entre explosives et occlusives. En effet, pour qu'il y ait « explosion », il doit obligatoirement se produire une fermeture totale de la bouche, donc une occlusion (même si l'inverse n'est pas vrai : les occlusives

nous ont amené à cataloguer tout terme auditif faisant référence à un mode articulatoire comme audio-articulatoire. Nous verrons quelles oppositions, récurrentes, existaient chez les auteurs de notre corpus, mais avançons, dès à présent, que les termes ayant trait à la force et à la faiblesse sont les plus employés, et ce de façon générale en Europe

2. 3. 2. 3. Autres descriptions

Certaines explications³⁰³ donnent une information qui présuppose, d'une part, une valeur phonique universelle associée à une lettre, ou du moins une valeur partagée entre le français et l'espagnol, et d'autre part, une valeur pure, c'est-à-dire non altérée par d'autres lettres³⁰⁴. Cela arrive lorsque les auteurs emploient les termes « *sonido natural* » ou « *sonido propio* ». La plupart du temps les auteurs utilisent ces types de dénominations pour des lettres/sons dont la réalisation est effectivement la même pour les deux langues, comme c'est le cas pour [p], par exemple ; mais nous relevons également des exemples où c'est loin d'être le cas. La valeur naturelle est alors celle que possède la lettre/son en français lorsqu'elle ne se trouve influencée par aucun contexte graphique. Parfois, aussi, une « règle » ou explication ne donne tout simplement aucune information à l'utilisateur.

2. 3. 3. La vive voix

Le renvoi au maître ou à un locuteur natif, ou à n'importe quel locuteur capable de reproduire le son en question, est le dernier recours des auteurs de manuels devant l'impossibilité de donner une explication satisfaisante au moyen de l'écrit. Fischer Hubert (1997 : 45), à ce propos, affirme que « la référence au Maître est [...] une des constantes de ces grammairiens qui font appel à l'exemple oral, faute de pouvoir expliquer par la méthode contrastive les sons particuliers au français ». Cette technique est largement répandue dans l'E/A des langues étrangères en général. Par exemple, Mandich (1997 :

nasales ne sont pas considérées comme explosives). Cependant, certaines continues ne sont pas fricatives, parce qu'elles ne possèdent pas le fameux « turbulent airstream » défini par Ladefoged & Maddieson (1996 : 137). Cette composante acoustique, qui se distingue parfaitement sur un spectrogramme, est ressentie à l'audition comme un frottement. Ainsi, le terme fricatif est réellement nécessaire pour distinguer les consonnes continues qui présentent le « turbulent airstream » de celles qui ne le présentent pas.

³⁰³ Dorénavant, AD au sein de notre thèse.

³⁰⁴ À titre d'exemple, selon la logique graphophonétique, le A ne conserve plus le son naturel qui lui est propre dès le moment où il s'associe avec un I pour former un digramme, ou une « diphtongue » de l'époque.

23-24), à propos des auteurs de grammaires de français en Italie aux XVII^e et XVIII^e siècles³⁰⁵, assure que :

Tous [...] sont bien conscients que, pour l'enseignement des sons, il est important de prescrire des règles claires, simples et capables de donner des réponses satisfaisantes face à toutes les difficultés de l'élève ; mais ils n'oublient pas de souligner que le manuel ne saurait remplacer "la vive voix du maître" auquel ces auteurs n'hésiteront pas [...] à maintes reprises à renvoyer l'élève.

Au sein de notre corpus nous verrons pour quelles lettres/sons les auteurs renvoient le plus souvent à la vive voix³⁰⁶, quels sont les auteurs qui usent majoritairement de cette technique et à qui les élèves doivent s'adresser pour entendre le son impossible à expliquer. Nous verrons également que certains auteurs préfèrent recommander l'écoute du son même si celui-ci est décrit dans le chapitre de prononciation.

2. 3. 4. La prononciation figurée

Ce procédé³⁰⁷, également appelé « transcription phonétique » (Fischer Hubert, 1997 : 45) ou « notation » (Bruña Cuevas, 2000b : 87-88), consiste en la figuration de la prononciation des mots grâce à une simplification de l'orthographe et, de façon plus avancée, à une réécriture de ces mots de façon que les apprenants, lisant ces transcriptions selon leurs habitudes de lecture – ou en interprétant certains symboles –, se rapprochent le plus possible de la prononciation de celles-ci en français. On mesure l'importance d'un tel procédé pour un E/A des langues qui visait surtout la compétence lectrice. Bien entendu, un système de transcription de piètre qualité pouvait provoquer de nombreuses erreurs, mais à l'inverse, de bonnes transcriptions pouvaient se révéler très utiles.

Cette technique a été mise en pratique depuis les débuts de l'E/A des langues étrangères. En effet, Germain (1993 : 23) affirme à propos de l'apprentissage du sumérien par les Akkadiens qu'aux idéogrammes d'une première colonne, « les scribes ont ajouté

³⁰⁵ Minerva (1997 : 52), dans le même domaine, déclare : « L'imitation d'un locuteur souvent de langue maternelle venant avant tout, le texte n'était qu'un aide-mémoire avec toutes les limitations de l'écrit, un outil que l'on savait tout à fait insuffisant pour cette tâche ; en effet, on ne cesse de faire appel à la voix du maître qui peut aisément faire surmonter les difficultés majeures de l'apprentissage phonétique ».

³⁰⁶ Dorénavant, VV au sein de notre thèse.

³⁰⁷ Dorénavant, PF au sein de notre thèse.

une seconde colonne parallèle, composée de signes phonétiques indiquant la prononciation en langue sumérienne, puis une troisième colonne correspondant à la prononciation en langue akkadienne ». On le voit, c'est aussi la disposition en trois colonnes suivies par quelques auteurs de notre corpus. Nous y reviendrons par la suite.

Nous allons à présent analyser en détail l'usage des différentes explications et règles utilisées par nos auteurs pour l'E/A de la prononciation du français aux Espagnols. Afin de pouvoir expliquer les démarches suivies par les maîtres, nous serons amenés à faire référence tantôt à la lettre/son, à la manière de l'époque, tantôt aux sons proprement dits et parfois à des archiphonèmes. Étant donné que nous poursuivons la plus grande clarté possible, le critère qui régit l'application d'une représentation ou d'une autre est variable et subjectif.

3. Les explications de prononciation

3. 1. La méthode contrastive

3. 1. 1. Principes et application

La méthode contrastive devrait reposer sur le principe selon lequel seules les différences doivent être signalées ; les éléments semblables ne méritent pas d'être expliqués, puisque l'apprenant les reproduira tout naturellement en leur appliquant le prisme de sa langue maternelle. Dans le domaine qui nous occupe, cela veut dire idéalement que tout ce qui se prononce différemment, mais aussi tout ce qui se lit différemment, aura droit à une explication spéciale ; le reste non. Grimarest (1747), par exemple, est l'un des quelques auteurs qui, au sein de son adresse au lecteur, prétend appliquer ce principe : « Tampoco me detendrè en explicar las voces que tuvieren el mismo uso, y sentido en ambos idiomas : solo me pararè donde huviere variacion ». Grimarest fait plutôt référence à la morphologie qu'à la prononciation, mais d'autres auteurs parlent expressément des sons.

Reixac (1749 : 409), par exemple, prévient son lecteur que « per no dir lo que tambè convé à nostra Llengua Cathalàna, ò lo que ja saben, advertirém solamént las

pronunciacions propies, que te la Llengua Francèsa ». Rousseau (1754 : 1), lui, donne comme « regla cierta, que no haviendo alguna excepcion expressada, se debe dar a ambos caracteres la misma fuerza ». Mais ce ne sont pas les seuls. La volonté de ne pas expliquer les sons communs aux deux langues apparaît également exprimée de façon claire chez Soldevila (1767 : 6) : « todas las Letras, assi vocales, como consonantes, de que no trataremos, se supondrà ser comunes con las Castellanas, ò su diferencia de poca importancia para el intento »³⁰⁸. Pelleport (f. XVIII^e : 2), enfin, fait la déclaration suivante à propos des consonnes³⁰⁹ : « No hablaré en este capítulo sino de las consonantes que forman con las vocales diferente sonido en frances, que en castellano ».

Quant à Chantreau (1781 : IV), toujours plus théoricien, il explicite le principe de la méthode contrastive de façon plus générale. Ainsi, pour le maître d'Ávila, « la única tarea de una lengua deberia ser el mero Análisis de las diferencias que se encontraren en el idioma materno, y el que se tratáre de aprender ; y no la enfadosa explicacion de los elementos comunes á todas las lenguas ». Chantreau, pas plus que les auteurs précédents, n'applique généralement cette méthode à la lettre. En fait, très souvent, tous nos maîtres se sentent obligés de fournir une explication à l'usager de l'œuvre, même si la lettre/son se prononce de la même manière dans les deux langues, ne serait-ce que pour informer de cette similitude. La plupart du temps, la ressemblance est signalée par une comparaison ; beaucoup plus rarement, une lettre/son identique est exhaustivement décrite au moyen d'une description articulatoire. Le champion de ces descriptions est Roca y María (1750) ; parmi les lettres qui se prononcent généralement de la même manière se trouvent B, F, G ([g]), LL, M, N, P et T. Mais il n'est pas le seul à décrire de façon articulatoire des lettres dont la prononciation est semblable : Pérez del Castillo (2011 : 298) décrit le double L ; Corro (1586 : 5) le D ; Cisneros (1624 : 4), Billet (1672 : 17), Grimarest (1747 : 27), Cañaveras (1781 : 136), Laborda (1784 : 5, 19), Jovellanos (1858 : 156) et Boyer (1799 : 26) décrivent le B. Ce dernier fournit également une description de F (1799 : 28).

Il ressort de cette liste que le son [b] est le plus expliqué. La raison en est simple : c'est pour mettre son articulation en contraste, le plus souvent, avec celle de [v], qui est labiodentale, alors que l'autre est bilabiale. C'est aussi le cas pour [f], dont la mise en

³⁰⁸ Signalons, au passage, que cette citation représente un exemple supplémentaire de la tendance pédagogique simplificatrice étudiée par A. Alonso (1951) à propos de la correspondance traditionnelle des lettres Ç et Z de l'espagnol face à ces mêmes lettres en français.

³⁰⁹ Il inclut cependant la lettre B mais justifie ce choix en expliquant au lecteur que le son correspondant à ce caractère « es mas abierto en frances que en castellano » (f. XVIII^e : 1).

place des organes est la même que pour [v]. Ainsi, si l'on excepte les descriptions isolées de Pérez del Castillo et de Corro, le seul auteur pour qui l'on doit réellement considérer qu'il mène à bien une description articulatoire exhaustive de tous les sons ou toutes les lettres/sons possibles est Roca y María. Nous verrons, par ailleurs, qu'il partage avec Boyer les descriptions articulatoires les plus poussées, surtout en ce qui concerne les consonnes. En effet, pour ce qui est des voyelles, c'est différent. C'est surtout le [y], voyelle la plus décrite, qui jouit de descriptions plus ou moins précises chez de nombreux auteurs de notre corpus.

Certains auteurs mettent en pratique la méthode contrastive uniquement pour les voyelles. Le premier est Núñez de Prado (1728) : des cinq voyelles (simples) qu'il attribue au français, le jésuite ne prend la peine d'en expliquer que deux, E et U, car, selon lui, les trois autres, A, I et O, se prononcent de la même façon en français et en espagnol³¹⁰. Soldevila (1767 : 6-9), que nous avons cité plus haut, suit la même démarche que Núñez de Prado, mais sans l'explicitement totalement, contrairement à son prédécesseur. En effet, il n'explique, au sein des voyelles simples, que E et U. Cañaveras, pour sa part, copie presque littéralement les explications du jésuite quand il explique que A, O et I « consideradas cada una por sí sola, se pronuncia en Francés como en Castellano » (1781 : 62), mais également les explications sur les lettres/sons E et U.

Chantreau, quand à lui, sera également proche de la posture de Núñez, mais il va tenter de s'en démarquer en excluant le E de l'explication : « *Las simples son a, e, i, o, u, las cuales por sí solas suenan como en castellano, à excepcion de la u, cuyo sonido requiere la voz viva* » (1781 : 4-5). Cela ne va pas l'empêcher de donner immédiatement après des explications spécifiques sur le E accentué de diverses manières, recommandant même la vive voix du maître pour bien prononcer « la *e abierta* ».

3. 1. 2. Fréquence d'utilisation

Les explications contrastives sont, de loin, les plus utilisées par les auteurs de notre corpus. Nous avons réalisé un relevé de toutes les EP chez tous nos auteurs et nous

³¹⁰ « Las vocales *a, e, i, o, u*, consideradas cada una por si sola, se pronuncian, y suenan en Frances del mismo modo que en Castellano ; excepto la *e*, y la *u*, de cuya pronunciacion es preciso tratar por extenso » (1728 : 1-2).

les avons classées selon leur type³¹¹ : méthode contrastive (MC), descriptions articulatoires (DAR), descriptions audio-articulatoires (DAA), descriptions auditives (DAU), recours à la vive voix (VV) et autres descriptions³¹² (AD). Puis nous avons effectué un calcul en pourcentage de la proportion de chacun de ces types d'explications, en prenant en compte uniquement les EP³¹³. Il en ressort le tableau suivant :

	MC	DAR	DAA	DAU	AD	VV
Berlaimont	67%	0%	0%	0%	0%	33%
Sotomayor	78%	0%	7,5%	3,5%	11%	0%
Ledel	0%	0%	0%	0%	0%	100%
Pérez del Castillo	55%	13,5%	8%	13,5%	6%	4%
Meurier	66,5%	0%	0%	0%	33,5%	0%
Corro	72%	8%	0%	8%	4%	8%
Sumarán	92,5%	0%	0%	2,5%	2,5%	2,5%
Cisneros (1624, 1635)³¹⁴	58,5% (56)	10% (11)	12% (14)	17,5% (17)	0% (0)	2% (2)
Fabre	91%	0%	9%	0%	0%	0%
P. Lacavallería	75%	7%	4%	7%	7%	0%
A. Lacavallería	70%	0%	6,5%	3,5%	16,5%	3,5%

³¹¹ La prononciation figurée formant une classe à part, elle n'apparaît pas dans ce classement.

³¹² Nous rappelons que ces descriptions sont celles qui font référence au son « natural » ou « propio » d'une lettre ; les explications incomplètes ou incompréhensibles sont également classées au sein de ce groupe.

³¹³ Cela explique les chiffres que nous trouvons chez Berlaimont, qui ne présente pratiquement que des RL. En effet, nous y avons relevé deux comparaisons et une référence à la vive voix, d'où les pourcentages présents dans le tableau. Chez Ledel, comme la onzième et la douzième des règles de Berlaimont ont été éliminées, les deux comparaisons qui s'y trouvaient ont logiquement disparu. Voilà pourquoi nous y trouvons ces pourcentages. Signalons, de façon plus générale, que Berlaimont et Ledel présentent un chapitre de prononciation réellement atypique au sein des œuvres de notre corpus, et que c'est la raison pour laquelle les résultats trouvés chez eux ne correspondent pas aux tendances générales que nous allons dégager.

³¹⁴ Les éditions de 1624 et de 1635 sont similaires en ce qui concerne les indications de prononciation, mais il existe quand même quelques différences. Les chiffres entre parenthèses correspondent à l'édition madrilène.

Billet (1672)	66%	13%	13%	4%	2%	2%
Billet (1673)	63,5%	11%	12%	8,5%	0%	5%
Jaron	59%	1,5%	3%	8%	0%	28,5%
Manuscrit anonyme	63,5%	11%	12%	8,5%	0%	5%
Guigou	100%	0%	0%	0%	0%	0%
Guilla Rubí	74,5%	10,5%	6%	4,5%	0%	4,5%
Vayrac	80%	6%	4%	4%	5%	2,5%
Torre y Ocón	75%	7,5%	6,5%	7,5%	2,5%	1%
Courville	68%	4%	12%	4%	4%	8%
Núñez de Prado	77%	5%	9%	3,5%	2%	3,5%
Galmace (1745)	73%	5%	9%	5%	4%	4%
Grimarest	83,5%	3,5%	5,5%	4,5%	0%	3%
Galmace (1748)³¹⁵	–	–	–	–	–	–
Reixac	90%	0%	0%	5%	0%	5%
Roca y María	58%	14,5%	8,5%	14%	4%	1%
Dacosta	68,5%	1,5%	11,5%	5,5%	11,5%	1,5%
Rousseau	71,5%	9,5%	11,5%	3,5%	2%	2%
Galmace (1754)	67%	7,5%	6%	5%	10,5%	4%
Contaut	66%	7,5%	7,5%	11,5%	0%	7,5%

³¹⁵ Cette édition – la première – de la *Llave nueva* de Galmace ne comporte pas de chapitre de prononciation proprement dit. L’auteur explique que cette partie de toute grammaire traditionnelle se trouve en fait dans ses *Adiciones*, publiées trois ans plus tôt. Et s’il est vrai que Galmace dédie un certain nombre de pages à critiquer la prononciation de certains auteurs, et en particulier de Grimarest, nous avons considéré que les explications qui s’y trouvent ne méritent pas le même traitement que celles de nos autres œuvres. En revanche, elles seront prises en compte pour notre troisième partie, qui traite des contenus enseignés.

Soldevila	71%	7%	15,5%	5%	1,5%	0%
Sarrió	82%	3%	6%	1%	2%	6%
Tallés	59%	0%	2,5%	2,5%	0%	36%
González Cañaveras	89,5%	4%	0,5%	2%	0%	4%
Chantreau	73,5%	3%	5%	5,5%	0%	13%
Laborda	78,5%	12%	6%	2,5%	0%	1%
Martínez Saavedra	74%	12%	0%	4,5%	4,5%	4,5%
Jovellanos	66,5%	18%	0%	5%	0%	10,5%
Pelleport	73%	9,5%	4%	4%	0%	9,5%
Laurés de Mayrán	54%	8%	11%	9%	14,5%	3,5%
Boyer	69,5%	9,5%	11,5%	3%	6,5%	0%

Tableau 3

Une première lecture de la colonne correspondant à la méthode contrastive nous montre que trente ouvrages sur quarante, soit 75% des œuvres de notre corpus, présentent un pourcentage égal ou supérieur à 66% (deux tiers) d'utilisation d'explications contrastives face aux autres types d'explications. Pour les autres, la MC atteint au moins la moitié des explications, exception faite de Ledel (voir note 313). Nous remarquons également que la fréquente utilisation des explications contrastives ne dépend pas des époques ni des types d'œuvres. Et même si le XVI^e siècle est quelque peu particulier, il se dégage une certaine homogénéité au fil du temps.

Il existe cependant certaines particularités. Un groupe d'auteurs, par exemple, se démarque de la tendance générale par l'utilisation massive de la MC pour expliquer la prononciation du français à leurs usagers : le pourcentage chez eux atteint 80% ou plus. Dans ce groupe, plutôt hétérogène, nous trouvons Sumarán (1661), Fabre (1626), Guigou (déb. XVIII^e), Vayrac (1714), Grimarest (1747), Reixac (1749), Sarrió (1768) et Cañaveras (1781). Le fait qu'il y ait bien plus d'auteurs appartenant au XVIII^e siècle n'est

pas représentatif puisque cela correspond à une proportion plus générale dans notre corpus. Cette tendance à utiliser très majoritairement la MC – nous le voyons – ne dépend pas non plus d'un type d'œuvre particulier.

D'un autre côté, les auteurs qui utilisent moins la méthode contrastive se distinguent des autres par l'emploi plus fréquent des DAR, comme c'est le cas de Pérez del Castillo (15??), Cisneros (1624) ou Roca y María (1750), qui sont trois auteurs également portés sur les DAA et les DAU ; Laurés de Mayrán (1799) fait également partie de ce groupe³¹⁶. Dans le cas de Pérez del Castillo, le moindre recours à la MC pourrait s'expliquer par le fait qu'il reprend les explications de sa source, R. Estienne (1558). Or, celui-ci n'avait pas écrit son œuvre pour les hispanophones. Sans doute, le curé de Fuenlabrada s'est contenté de transposer la prononciation d'Estienne, soit par commodité, soit parce que sa connaissance du français était insuffisante pour apporter des commentaires contrastifs.

D'autres fois, c'est plutôt un recours constant à la VV qui remplace les explications contrastives, comme chez Jaron (1688) ou Tallés (²1773). Chez ces derniers, cet état de fait peut s'expliquer de la façon suivante : Jaron n'avait sans doute pas confiance dans ses propres connaissances phonétiques pour se risquer à proposer des équivalences fausses ; quant à Tallés, son ouvrage supposait – presque – toujours la présence d'un maître. On comprend pourquoi la VV est souvent sollicitée, même si d'autres auteurs qui étaient dans le cas de l'un ou de l'autre n'ont pas forcément agi de la sorte. Quoi qu'il en soit, même chez ces auteurs qui emploient moins – proportionnellement parlant – la MC que d'autres, cette méthode est toujours la plus utilisée, de loin.

Nous avons déjà signalé plus haut que les explications contrastives comportaient parfois un certain degré d'imprécision, ce qui pouvait souvent répondre, comme nous l'avons également évoqué, à un souci de simplification pédagogique des correspondances graphophoniques³¹⁷, mais pas seulement. En effet, rarement, certaines comparaisons

³¹⁶ D'autres auteurs, comme Boyer (1799), par exemple, qui est parmi ceux qui réalisent le plus de DAR (sept consonantiques et cinq vocaliques), n'en font pas partie car nous rappelons – au risque de nous répéter – que nous avons choisi de classer l'utilisation des différentes méthodes selon un critère proportionnel et non pas de façon absolue. Proportionnellement, il utilise bien plus la MC pour enseigner la prononciation aux lecteurs de son œuvre.

³¹⁷ Par exemple, il se peut que l'imprécision de Sumarán (1626 : 133), qui déclare que « La *ch* se pronuncia **casi** como en la lengua española », soit une manifestation de plus de la simplification des équivalences. Que CH soit prononcé fricatif ou affriqué, la communication lui semblait assurée.

semblent uniquement reposer sur une méconnaissance de l'un des deux systèmes de la part des auteurs³¹⁸. D'autres fois encore, l'imprécision relève d'un manque de détachement de l'orthographe³¹⁹.

Ceux-ci, de temps à autre, reconnaissent ouvertement l'imperfection de leurs équivalences. C'est ce qui ressort des explications suivantes :

- « Ce, ci, se pronuncia como **casi** se, si, latin » (Sotomayor, 1565 : s. n.).
- « ...si tras el e. se sigue vna n. o m., agora sea al principio o fin de la palabra, se pronunciará **casi** como a » (Pérez del Castillo, 2011 : 296).
- « ...la [E] femenina se profiere entre los Franceses **casi** como si fuesse vna, a » (Corro, 1586 : 6).
- « La *ch* se pronuncia **casi** como en la lengua española » (Sumarán, 1626 : 133).
- « *œu*, vale el digtongo [*sic*] *eu*, **ô cerca** » (Jaron, 1688 : 3v.).
- « Las Letras que doblan en medio, como son dos, *cc*, dos, *ff*, dos *ss*, dos, *rr*, se pronuncian como en Castellano, **ô con poca diferencia** » (Jaron, 1688 : 6v.).
- « ...en *soleil*, el sol, la *i* se pierde, y no queda nada mas que la *e* con la *l*, laqual tiene **casi** el mismo sonido que las dos *ll* Castellanas » (Vayrac, 1714 : 30).
- « En otros muchos vocablos el *eu* confunde de tal manera su sonido, que de las dos letras resulta vn tercero, que viene à ser **casi** como si fuera *o* » (Torre y Ocón, 1728 : 9-10).
- « Quando la G. es final, no se pronuncia [*sic*], menos que el vocablo siguiente empieze por vocal ; en cuyos casos **casi** se hiere como *c* » (Grimarest, 1747 : 33).
- « ...llámase, *ê* abierta, pues se deve pronunciar abiertamente, (como los Españoles pronuncian la suya **generalmente**) » (Dacosta, 1752 : 7).
- « ...en las sylabas *ge*, *gi*, [la G] se pronuncia **quasi** como *s* » (Rousseau, 1754 : 5).

³¹⁸ Même dans les cas où la comparaison semble totalement incongrue, il est parfois possible de déceler une certaine logique. Il ne faut donc pas émettre de conclusions hâtives. Un exemple d'équivalence surprenante, de prime abord, apparaît donné par Rousseau : « en las sylabas *ge*, *gi*, [la G] se pronuncia quasi como *s* » (1754 : 5). L'auteur compare deux sons, [s] et [ʒ], apparemment très différents, mais qui, en réalité, pourraient être relativement proches. En effet, mis à part le fait que ce sont deux fricatives, si le [s] en question est l'apicoalvéolaire espagnol, il se peut que Rousseau le considère comme palatal, ou en tout cas que son chuintement caractéristique lui rappelle celui de la palatale française. Comme l'espagnol ne possédait plus de phonème fricatif sonore, et que la palatale sourde correspondante est une affriquée, l'auteur opte pour le son qui lui paraît le plus proche.

³¹⁹ C'est le cas de Grimarest lorsqu'il déclare que « quando la G. es final, no se pronuncia [*sic*], menos que el vocablo siguiente empieze por vocal ; en cuyos casos **casi** se hiere como *c* » (1747 : 33).

Cette imprécision explique que, chez de nombreux auteurs, nous trouvions certaines explications dans lesquelles plusieurs méthodes sont utilisées à la fois pour décrire un son. Voyons, à titre d'exemple, les explications suivantes :

- « [Y,] quando hiere en alguna de las vocales se pronuncia, como en Hespagnol, ya, ye, yi, yo, yu, **mas** con mucha suavidad, y como si fueran dos iés vocales, como aqui, playe, voyez, plaiee, voieez » (Cisneros, 1624 : 8).
- « La G, delante de e, i, y, se pronuncia **casi** como la *ch*, Francesa, agregando la lengua a los dientes, y juntandolos de suerte que tenga menos fuerça que la *ch*, Española, que tiene algo de la pronunciacion gutural » (Billet, 1672 : 6).
- « V [...] pronunciase **casi** como ..b.. v. g. vrai ..diga casi.. brai .. sin tocar los labios solamente de encias » (Guilla Rubí, 1707 : 12).
- « Al principio, y en medio de diction [la S] tiene el mismo sonido que en Castellano ; **bien que** el Francès **no** la pronuncia con tanto silvo, **sino** con algo de ceceo ; esto es, como un medio entre *c* y *s* » (Núñez de Prado, 1728 : 35).
- « ...para pronunciarla bien [la V], se ha de tocar con los dientes de arriba el labio de abaxo, con que no ay grande diferencia en la pronunciacion de estas sylabas *fa*, *fe*, *fi*, *fo*, *fû*, con las de *va*, *ve*, *vi*, *vo*, *vû*, **sino que** las ultimas se tocan con mas blandura : no bastando esta explicacion, se entenderà mejor de la viva voz del Maestro, ò de algun Francès » (Galmace, 1745 : 7).
- « Los Franceses pronuncian la *q* como los Españoles ; **pero** oprimiendo mucho la voz sobre la *u*, que la sigue : como *qu* » (Roca y María, 1750 : 61-62).
- « Esta [la U] se pronuncia como una *u* Castellana ; **pero** comprimiendo el ayre con la lengua al paladar, y circulando los labios » (Soldevila, 1767 : 8).
- « La V pronuncia **quasi** *f*, con mucha mas fuerza que la *b* » (Sarrió, 1768 : 33).
- « Suena [la Z] (**con un poco mas de** ceceo que en castellano) *za*, *ze*, *zi*, *zo*, *zû* » (Chantreau, 1781 : 26).
- « ...*g* seguida de *e*, *i* se moja y suavisa [*sic*] como la pronuncian los Catalanes y de un modo parecido á *che*, *chi*, **pero** menos articulado, semejante del todo á la *j* francesa y catalana » (Boyer, 1799 : 19).

Les explications complémentaires que nous signalons relèvent souvent du domaine des descriptions articulatoires et audio-articulatoires. Mais, en réalité, si nous comparons la proportion d'indications phonétiques basées sur la MC avec les autres types

d'explications, nous devons forcément en conclure que, dans la grande majorité des cas, la comparaison s'effectue seule, sans être accompagnée d'informations supplémentaires. Cela n'est pas synonyme pour autant d'un plus grand degré d'exactitude.

3. 1. 3. Langues en contraste

3. 1. 3. 1. L'espagnol

L'espagnol, logiquement, est la langue de comparaison à laquelle les auteurs ont recours le plus souvent, loin devant les autres. En effet, ces langues sont citées de façon plutôt sporadique, exception faite du français et, en moindre mesure, du latin et du catalan. Pour désigner cette langue, les auteurs ont recours à différentes dénominations : « español », « castellano » ou « romance », qui est moins courante.

La langue de comparaison n'est cependant pas toujours citée. C'est même plutôt l'inverse. En effet, si l'on confronte le nombre de comparaisons effectuées sans nommer la langue comparante avec celles qui mettent en jeu explicitement l'espagnol, on se rend compte que ces dernières sont, dans l'ensemble, moins nombreuses. Nous trouvons même le cas extrême de Sarrió (1768), qui donne sans cesse des équivalences des graphies françaises, mais ne nomme pas une seule fois l'espagnol, ni aucune autre langue d'ailleurs. Parmi ceux qui mentionnent peu l'espagnol en regard du nombre de comparaisons effectuées, nous recensons également Fabre (1626), Guigou (déb. XVIII^e), Guilla Rubí (1707), Dacosta (1752), Soldevila (1767), Tallés (²1773), Martínez Saavedra (1791), Jovellanos (1794) y Laurés de Mayrán (1799). Cela s'explique par plusieurs raisons.

D'une part, de nombreuses lettres sont prises de façon purement référentielle, car l'auteur leur présuppose une valeur universelle. C'est le cas de A, par exemple, comme lorsque Sumarán (1626 : 139) déclare que le digramme AO « se pronuncia como a » dans *paon*, *faon* et *taon*. D'autre part, si la langue n'est pas nommée, c'est le plus souvent parce que l'auteur présume que, face à une absence de spécification, le lecteur hispanophone va naturellement interpréter l'équivalence comme faisant partie de sa propre langue. C'est le cas, le plus souvent, quand un auteur fournit la lettre U pour le digramme OU français, sans préciser que c'est à la lettre U, lue en espagnol, qu'il fait référence. Ces deux possibilités ne posent pas de problème majeur. Cependant, la référence de certaines comparaisons se rapporte aux lettres telles qu'elles se prononcent ou se comportent en

français, sans préciser cette particularité. Ce qui peut alors être source de confusions pour l'apprenant. Citons, comme exemple, les fois où le S intervocalique est comparé au Z³²⁰.

Signalons enfin que l'espagnol est, avec le français, la seule langue de comparaison qui ne sert pas seulement à signaler les ressemblances, mais également des dissemblances. Ainsi, nous relevons des explications qui prennent la forme suivante :

- « La *t*, tiene su distincta pronunciacion de la *d*, y en esto ponga cuidado el Hespagnol, que suele pronunciar la *t*, final como *d* » (Cisneros, 1624 : 7).
- « Es falsa la observacion de algunos, que diçe, que quando la *h*, tiene *c*, delante, se pronuncia como en Romançe » (Billet, 1672 : 7).
- « La, *u*, Galica tiene tambien vn sonido, muy diferente de la, *u*, Española » (Jaron, 1688 : 1r-1v).
- « Pero es de reparar que estas dos *l* no se pronuncian como las dos *l* Castellanas » (Vayrac, 1714 : 86).
- « La letra Z en Francès, no tiene la pronunciacion de la *z* Española » (Torre y Ocón, 1728 : 28).
- « Este sonido [J] no tenemos en Castilla » (Núñez de Prado, 1728 : 41).
- « [La Z] no tiene de ningun modo la fuerza de la castellana » (Rousseau, 1754 : 11).
- « Todas las letras iniciales de diction se pronunciarán como en castellano, menos *j*, *x*, *z*, y las composiciones de *Ch*, *Ge*, *Gi* » (Chantreau, 1781 : 3).
- « La *J* no tiene sonido equivalente en castellano » (Pelleport, f. XVIII^e : 2).

La comparaison avec l'espagnol suppose, bien entendu, que l'on choisisse une variété de cette langue à mettre en regard avec le français. De même que le français idéal, et donc principalement choisi comme langue de comparaison, est celui de Paris, de même l'espagnol modèle est celui de la Vieille Castille. Cependant, très rarement, nous trouvons des références à des variétés diatopiques minoritaires ; jamais, en revanche, nous ne trouvons de comparaisons effectuées avec des variétés diastratiques, celles-ci étant généralement méprisées.

La seule variété diatopique de l'espagnol représentée dans notre corpus est l'andalou. Il sert de point de comparaison avec le français en deux occasions : l'une chez Grimarest (1747) ; l'autre chez Sarrió (1768). Le premier cite la variété méridionale de

³²⁰ C'est ce qui se passe à l'explication de S intervocalique chez Sotomayor, par exemple.

l'espagnol à la lettre C et affirme que « los Franceses cecean como los Andaluzes, que hacen todas las *s*, *c*, ò *z*, al contrario que los Catalanes, que todas las *c*, ò *z*, las hacen *s* » (1747 : 28)³²¹. Sarrió, quant à lui, fait référence à l'andalou à propos du H aspiré, qui aurait la « fuerza gutural que le dan los Andaluzes » (1768 : 29).

3. 1. 3. 2. Le français

Nous avons déjà signalé que le français est, paradoxalement, la langue, après l'espagnol, à servir le plus de point de comparaison pour les explications. La liste des auteurs ayant comparé le français avec lui-même est longue : Cisneros (1624), Fabre (1626), Jaron (1688), Guigou (déb. XVIII^e), Vayrac (1714), Courville (1728), Galmace (1754), Contaut (1763), Soldevila (1767), Tallés (²1773), Martínez Saavedra (1791), Jovellanos (1794), Pelleport (f. XVIII^e) ou Laurés de Mayrán (1799) effectuent une comparaison avec le français une ou deux fois au sein de leurs œuvres ; mais Billet (1672, 1673), Torre y Ocón (1728), Núñez de Prado (1728), Grimarest (1747), Roca y María (1750), González Cañaveras (1781), Chantreau (1781) et Boyer (1799) sont des auteurs qui utilisent le français comme langue de comparaison parfois jusqu'à sept fois. Notons que cette dernière liste se compose d'auteurs d'ouvrages généralement de haut niveau. Ainsi, cette abondance pourrait s'expliquer par le fait que ces auteurs maîtrisaient bien le français, soit parce qu'ils étaient eux-mêmes français, soit parce qu'ils avaient acquis une maîtrise de la langue hors du commun.

Citons quelques-unes des comparaisons qui mettent en jeu le français et qui sont représentatives des items les plus couramment pris pour référence³²² :

- « ...*oeu*, la *o*, no se pronuncia, y el, *eu*, se pronuncia, como *û*, ala Francesa » (Cisneros, 1624 : 13).
- « Para saber la significacion, ò sonido de estas syllabas, compuestas ; se atiende à las syllabas simples, que las equivalen, que son las siguientes ; [...] *ù* Francesa, al [triptongo] de *oeu* » (Guigou, déb. XVIII^e : 2).
- « La *s* se pronuncia blanda, y suave, y con el sonido de la *z* en Francès » (Torre y Ocón, 1728 : 20).

³²¹ Nous reviendrons sur les possibles interprétations de ce commentaire.

³²² Ces items sont [y] surtout, puis majoritairement [ə], [e], [ɛ], et [œ]/[ø] du côté des voyelles, et [ʒ] et [z] du côté des consonnes.

- « Observese lo quarto, que la *e* de la terminacion *ent* de los verbos, se pronuncia como muda » (Núñez de Prado, 1728 : 10-11).
- « *Eu* quando es Participio pasivo, se pronuncia como la *u* simple Francesa » (Grimarest, 1747 : 24).
- « *Eu* se pronuncia como la *u* Francesa » (Roca y María, 1750 : 91).
- « El diptongo *eu*, se pronuncia como *u* Francesa bien larga » (Contaut, 1763 : 14).
- « La pronunciacion de la *s* entre dos vocales, y final, quando se junta con la vocal de la diction siguiente es la de la *z* Francesa » (Tallés, ²1773 : 7).
- « ...*g* antes de *e, i*, como *j* en Francés » (González Cañaveras, 1781 : 70).
- « *G*. Suenas como en castellano antes de *a, o, u*, y hace *ga, go, gu*, y como *j* francesa antes de *e, i* » (Chantreau, 1781 : 16).
- « La *s* simple tiene el sonido de la *c* francesa, que se hará conocer con la viva voz, como *baiser, poison* » (Jovellanos, 1858 : 156)³²³.
- « ...*g* seguida de *e, i* [es] semejante del todo à la *j* francesa y catalana » (Boyer, 1799 : 19).

De plus, comme nous l'avons signalé, certains auteurs se servent également du français pour signifier qu'une lettre « ne se prononce pas comme » une autre. C'est beaucoup plus rare qu'avec l'espagnol. Voici quelques exemples de cet usage :

- « El segundo error es quando dicen que esta *e* femenina al fin de las monosylabas se deve pronunciar como *eu* » (Vayrac, 1714 : 25).
- « La *V* no se confunde nunca en frances con la *B* » (Pelleport, f. XVIII^e : 3).
- « No se pronuncia la *u* francesa como la *u* castellana [...] ni suena como *ou* francesa » (Boyer, 1799 : 18).

En ce qui concerne les comparaisons avec les langues du territoire français, il existe un cas particulier au sein de notre corpus. Grimarest fait appel au gascon et au languedocien, sans préciser clairement s'il parle de l'occitan ou s'il fait référence à la variété de français parlé dans le sud, c'est-à-dire le français méridional. Il prévient les locuteurs de la ressemblance de ces variétés avec l'espagnol. C'est le cas lors de l'explication du B : les Gascons et les Languedociens confondent B et V, comme les

³²³ L'éditeur des œuvres complètes de Jovellanos en 1858 ajoute la note explicative suivante à ce commentaire : « Querrá decir de la *z* », et non pas « de la *c* ».

Espagnols et contrairement aux Français (1747 : 27). Le même commentaire est effectué pour signaler que la différenciation entre R et RR ne se fait pas en français à l'inverse de ce qui se passe en Espagne et dans ces territoires méridionaux (1747 : 46). Quant à la dernière référence, elle concerne uniquement le gascon :

Todas las demàs [S] como la inicial, la doble, y la que no està entre dos vocales, se pronuncia fuerte, y sin distincion de la *c*, ò *cedilla*, no conociendo los Franceses lo que es ceceo ; à excepcion de los Gascones (1747 : 49).

Si Grimarest faisait référence à un français régional, ces explications visaient peut-être à démontrer une connaissance du « vrai français » de sa part signalant aux lecteurs les prononciations « patoisantes » à éviter.

3. 1. 3. 3. Le latin

Le latin est la troisième langue la plus sollicitée pour effectuer une comparaison avec le français. Sotomayor (1565), Pérez del Castillo (15??), Corro (1586), Sumarán (1621), Cisneros (1624) et A. Lacavallería (1647) le citent, mais aussi certains auteurs du XVIII^e siècle, tels que Guilla Rubí (1707), Grimarest (1747)³²⁴, Roca y María (1750), Dacosta (1752), Laborda (1784) ou Laurés de Mayrán (1799), le plus souvent, il est vrai, de façon unique et isolée, face aux auteurs du XVI^e siècle, qui l'utilisent quelquefois davantage³²⁵. La condition de langue véhiculaire du latin en Europe justifie un tel degré d'utilisation, et il semblerait que son déclin au cours du XVIII^e siècle face au français se reflète chez nos auteurs, au vu de ce que nous avons signalé à l'instant.

Parmi les langues mortes, signalons par ailleurs le cas de l'hébreu. Il sert de langue de comparaison de façon tout à fait exceptionnelle chez deux de nos auteurs : Corro et

³²⁴ La comparaison de Grimarest au sein de laquelle il emploie le latin est particulière. C'est à propos de X qu'il déclare que « se pronuncia en Frances del mismo modo que la pronunciacion de los Españoles en el Latin » (1747 : 51). Ainsi, il se sert du latin mais indirectement, en passant par l'espagnol.

³²⁵ En réalité, Pérez del Castillo (2011 : 300), Sumarán (1626 : 133) et Cisneros (1624 : 6) ne citent le latin qu'une seule fois au sein de leurs explications. Ceux qui l'utilisent davantage sont surtout Sotomayor et A. Lacavallería (quatre comparaisons) et Corro (six). Nous parlons de trois comparaisons de Sotomayor dans la partie dédiée aux autres langues vernaculaires ; la quatrième nous l'avons citée comme exemple de comparaison approximative. Voici quelques descriptions de Corro : « la .e, masculina se profiere como la .e. latina » (5-6) ; « Esta letra [la f] pronuncia el lenguaje Español ansi como el latín y el frances » (6) ; « Estas letras [o, p, q] retienen en la lengua Española la comun pronunciacion de los Latinos y franceses » (9).

Roca y María. Le premier le nomme lors de l'explication de G où il affirme que « esta letra pronuncia la lengua Española como los Hebreos pronuncian la letra que le corresponde, que llaman gimel la qual pronunciacion tambien retienen los Latinos y Franceses » (1586 : 7). D'une façon similaire, Roca y María explique le P en mélangeant les mêmes quatre langues : « Los Hebreos, Latinos, Españoles, y Franceses la pronuncian de la misma suerte » (1750 : 59). Que Corro ait fait référence à l'hébreu peut s'expliquer du fait que c'était un moine, qui plus est hétérodoxe, ce qui laisse penser que, s'il n'avait pas étudié cette langue lors de sa formation, il s'y était certainement intéressé par la suite. Le cas de Roca y María est moins évident.

Remarquons, finalement, que nous n'avons pas trouvé de comparaisons entre le français et le grec.

3. 1. 3. 4. Les langues péninsulaires

Parmi les langues péninsulaires, le catalan³²⁶ est le plus cité. Pas moins de sept auteurs en font usage pour donner des équivalences du français. Le fait que cette langue partage certains phonèmes communs avec le français et inconnus de l'espagnol n'est pas la raison principale de cette prépondérance. En effet, il en est de même pour le portugais ou le galicien. Il est possible que, pour des auteurs comme Torre y Ocón (1728), Núñez de Prado (1728) ou Grimarest (1747), la référence au catalan³²⁷ soit uniquement due à la raison évoquée précédemment. Mais pour les trois auteurs restants, c'est au lieu de publication que sont dues les comparaisons plus ou moins nombreuses avec le catalan.

En effet, les œuvres de P. Lacavallería (1642), de Roca y María (1750) et de Boyer (1799) ont été toutes les trois publiées à Barcelone ; celle de Reixac est imprimée à Gérone. L'imprimeur originaire de Guyenne fait six références au catalan, Roca y María en fait cinq et Boyer le mentionne deux fois³²⁸. Reixac (1749) ne mentionne pas expressément le catalan, mais il effectue indubitablement une comparaison avec celui-ci : « La *j*, ab un inicio à la part dreta superiòr, posàda antes de las lletras vocàls *a*, *e*, se pronuncia como *jo*, v. g. *J'ay lavé son peché. (Jo he rentàt son pecàt)* » (1749 : 411).

³²⁶ Nous incluons dans le catalan les comparaisons effectuées avec la langue des Valenciens.

³²⁷ À propos de CH français, Grimarest déclare : « es tambien como la *x* Catalana » (1747 : 30). Nous évoquons les comparaisons de Torre y Ocón et de Núñez de Prado quelques lignes plus bas.

³²⁸ Les items comparés avec le catalan sont : CH / CA, CO, CU / ÇA, ÇO / SCA, SCO, SCU / GA, GO, GU / ILLE, chez P. Lacavallería ; GE, GI (1750 : 41) / GEA, GEO (*id.* : 42) / GN (*ibid.*) / CTION (*id.* : 72) / CH (*id.* : 112), chez Roca y María ; GE, GI (1799 : 29) / J (*id.* : 30), chez Boyer.

Nous verrons, par ailleurs, que Reixac et Roca y María sont les seuls auteurs à avoir employé le système de lecture catalan pour certaines transcriptions.

En ce qui concerne A. Lacavallería (1647), il semblerait que l'absence du catalan soit due à ce qu'il reprenait tout bonnement deux auteurs du XVI^e siècle, Sotomayor et Ledel, qui s'adressaient à un public hispanophone, ou francophone, contrairement à son père (P. Lacavalleria), qui avait récupéré mais modifié considérablement un Berlaimont en ajoutant le catalan.

Ajoutons, par ailleurs, que Sarrió (1768) avait fait publier son ouvrage à Valence mais qu'aucune référence à la langue locale n'était effectuée. Cela pourrait être un indice confirmant le fait que Sarrió avait pris comme point de départ la *Cartilla* de Tallés (1773), qui n'incluait aucune référence au catalan. Il se trouverait donc dans une situation similaire à celle d'A. Lacavallería.

Certains des auteurs qui comparent avec le catalan mentionnent les locuteurs catalans de Catalogne, mais également ceux de la communauté de Valence : Torre y Ocón (1728 : 10), pour expliquer la prononciation de GE, GI en français ; Núñez de Prado (1728 : 35), pour l'explication du S intervocalique.

Le galicien n'est cité que par Boyer, seulement pour la description de J (1799 : 30-31). Quant au portugais, c'est Grimarest, uniquement, qui y fait référence, par cinq fois, à l'occasion des explications de CH (30), J (39), S intervocalique (48) et Z (53), mais aussi en dehors de la prononciation, dans la morphologie du genre, lors de l'explication de *-age* (59). Ce recours au portugais lui vaut les critiques de Galmace : pour ce dernier, il y a assez de Français en Espagne pour que l'apprenant puisse s'adresser à l'un d'entre eux au lieu de chercher un lusophone. Peut-être l'auteur pensait-il simplement qu'un certain nombre d'Espagnols auraient pu connaître le portugais, ou au moins en posséder des rudiments, du fait que c'est une langue voisine, et par là accéder à la prononciation de certains sons français plus facilement. Par ailleurs, Grimarest cite également le basque mais, cette fois-ci, sans doute à cause de son possible lieu de résidence en Espagne. En effet, la grammaire du militaire est publiée à Pampelune. C'est certainement la raison pour laquelle il cite la prononciation de X des « Navarros, y Bizcainos » (1747 : 30), en la comparant au CH français.

3. 1. 3. 5. Les langues vernaculaires européennes

Le climat et les ouvrages plurilingues du XVI^e siècle invitent à effectuer des comparaisons mettant en jeu plusieurs langues vernaculaires européennes. C'est le cas chez Meurier (1558), traduit par Sotomayor (1565), et repris, par voie de conséquence par A. Lacavallería (1642). Ces auteurs font concrètement allusion à l'italien, au flamand, à l'anglais et à l'allemand, quatre langues qui sont utilisées ensemble, conjointement avec le latin et l'espagnol, pour donner la prononciation de CA, CO, CU d'une part, et de GA, GO, GU d'autre part. Il aurait pu en être de même pour SCA, SCO, SCU, mais l'anglais et l'allemand ne sont pas évoqués. Quant à l'italien, il sert de langue de référence pour le groupe GN, ce qui montre bien que l'original de Meurier n'était pas destiné à des hispanophones, mais surtout que la traduction de Sotomayor manque d'initiative. A. Lacavallería reproduit cette maladroite comparaison, mais P. Lacavallería, qui traduit à partir d'un Berlaimont, modifiera la langue de comparaison : « Gna, gne, gni, gno, imita algunas vezes la pronuciacion Castellana de ñ ». Il est, par ailleurs, surprenant que l'italien, qui avait conservé un prestige certain en France et en Espagne après le XVI^e siècle, n'ait pas été plus sollicité par nos auteurs afin de réaliser des comparaisons avec le français.

Signalons également, dans les œuvres de Sotomayor et d'A. Lacavallería, la comparaison au morisque, invoqué à l'occasion de la comparaison avec le Ç, au même titre que l'espagnol. Le morisque était déjà là chez Meurier et sa présence a été expliquée par A. Alonso. Rappelons que le maître d'école du XVI^e avait pris comme source Nebrija. À ce propos, Alonso déclare que « por no tener equivalencia nuestra ç en las lenguas áulicas le atribuía Nebrija origen morisco o judío ; Meurier lo acepta sin comprensión, como mero detalle pintoresco » (1951 : 9). Nous le voyons, la comparaison à cette langue subsiste chez nos auteurs du fait qu'ils la récupèrent de textes antérieurs sans réfléchir.

3. 1. 3. 6. Renvois internes

Les auteurs font parfois des renvois internes pour expliquer le son de telle ou telle lettre (ou groupe de lettres). L'auteur spécifie alors que le son comparant est expliqué à un endroit donné au sein de l'ouvrage : par exemple, pour expliquer le son de AI ou AY, Torre y Ocón (1728 : 4) renvoie aux concepts de « e cerrada », « e abierta » ou « e muda », et il avertit le lecteur que « De el modo como pronuncian la e muda, la e cerrada,

y la *e* abierta, diremos en hablando de la letra *e* »³²⁹. Certains auteurs précisent même la page ou la section dans laquelle se trouve l'information phonétique à laquelle ils renvoient. C'est le cas chez Núñez de Prado (1728 : 23) à l'explication de IEU : « Se pronuncia de vn golpe, donde la *i* guarda su sonido, y el *eu* se pronuncia, como se dixo num. 34 ». Certains renvois, enfin, ne fournissent aucune explication au lecteur. Billet (1673 : 6v), par exemple, prévient ce dernier que « la Q se pronuncia, segun la regla de la *u* Francesa » ; or, aucune explication sur le Q n'est donnée lorsque Billet s'occupe du U (1673 : 3v).

Les renvois internes correspondent peut-être à une certaine volonté de la part de quelques auteurs d'éviter les nombreuses répétitions inhérentes à la présentation graphophonétique des sons du français. Mais leur utilisation est loin d'être systématique.

3. 2. Les descriptions articulatoires

Rappelons que, sous cette dénomination, nous ne prenons en compte que les descriptions de la production mécanique du son. Tous les termes font donc référence à un ou plusieurs organes, à leur position ou mise en place respective, à leur participation dans l'émission du son et à l'émission de l'air en général.

3. 2. 1. Les consonnes

3. 2. 1. 1. Le point d'articulation

Nos auteurs ne dérogent pas à la tendance générale de la tradition phonétique et le point d'articulation est généralement plus ou moins bien décrit. Nous verrons que le mode, en revanche, pose beaucoup plus de problèmes. Les organes invoqués sont la langue, le plus souvent – ce qui est logique –, les dents, les gencives, les lèvres, le palais, le nez³³⁰ et la gorge. La précision avec laquelle les auteurs décrivent les articulations des

³²⁹ Nous relevons une explication similaire chez Vayrac (1714 : 9-10).

³³⁰ C'est un organe dont nous parlerons dans la section réservée au mode d'articulation, mais très peu, puisque seul Roca y María décrit véritablement l'articulation des consonnes nasales, et uniquement pour le [n] il cite le passage de l'air par le nez : « llamando el aliento à dentro un poco, y al echarlo à fuera tocar con la lengua un poco doblada en el paladar, y dandole algo de sonido con la nariz » (1750 : 54). En effet, la plupart des auteurs citent cet organe lorsqu'ils parlent des voyelles nasales, mais leur perception est très fréquemment faussée par la graphie et, au lieu de décrire une voyelle, ils décrivent une consonne, selon eux, très peu prononcée. Nous analyserons donc les descriptions mettant en jeu le nez au sein du trait de nasalité des voyelles, en précisant à chaque fois la conception de l'auteur.

diverses consonnes varie de l'un à l'autre. Certaines articulations sont extrêmement détaillées et d'autres très floues.

Pour ce qui est du détail de chaque organe, nous recensons les précisions suivantes³³¹ :

- l'apex de la langue est connu et cité de façon générale par de nombreux auteurs ; on parle du « pico de la lengua » (Pérez del Castillo, 2011 : 301 ; Corro, 1586 : 5) ou de la « punta de la lengua » (Cisneros, 1624 : 5).
- Les alvéoles sont également cités. Ainsi, Corro (1586 : 7) fait référence à la « concavidad de los dientes altos » ; Roca y María, qui décrit sans aucun doute un [r], semble aussi faire allusion à cette partie lorsqu'il préconise de le prononcer « doblando la punta de la lengua en el extremo superior delantero, y soltando el aliento » (1750 : 64).
- Les différentes zones du palais sont décrites comme « lo alto del paladar » (Cisneros, 1586 : 5) ; la gorge est souvent citée sans précision comme « garganta » ou très souvent « gáznate », sachant que les auteurs emploient aussi fréquemment le terme « gutural », mais la plupart du temps c'est pour distinguer [ʒ] français de [x] espagnol (P. Lacavallería, 1642 : s. n. ; Guilla Rubí, 1707 : 4 ; Vayrac, 1714 : 3, 70), donc cela fait plutôt référence à la zone vélaire ; c'est aussi ce qui se passe pour la description de [g] chez Roca y María (1750 : 41) : « Su pronunciacion sale de la garganta, y se oprime la lengua entre los dientes ».
- En revanche, la gorge est également citée pour décrire l'aspiration de H, et dans ce cas-là, c'est vraiment à cet organe que les auteurs font référence (Vayrac, 1714 : 73 : « La *h* aspirada es aquella que se pronuncia con aspiracion, y con un sople que se haze en la garganta » ; Galmace, 1754 : 32 : « debe dár la vocal el sonido gutural, ò formado en la garganta » ; Chantreau, 1781 : 17 : « algo gutural »).
- Guilla Rubí déclare pour la description de V qu'il faut prononcer « sin tocar los labios solamente de encias » (1707 : 12), cependant elle est à moitié défectueuse, car d'une part, le lecteur ne comprend certainement pas que l'auteur fait référence au fait que la lèvre du haut doit être remontée sur la gencive et, d'autre part, il ne mentionne pas la participation des dents.

³³¹ Nous ne donnons pas, à chaque fois, toutes les citations correspondant à chacun des organes : les listes en deviendraient interminables. Ce que nous tentons d'offrir au lecteur, c'est un panel d'exemples choisis.

- Bien entendu, les dents et les lèvres sont très souvent différenciées en « de arriba » ou « de abajo » ; ces organes, par ailleurs, sont décrits généralement comme étant plus ou moins ouverts, et les dents, plus versatiles, comme interagissant soit avec les propres lèvres³³², soit avec la langue.

En ce qui concerne la position de la langue, les diverses DAR la décrivent de différentes manières, plus ou moins précises. Nous les classons ici par sons :

- [t] : « oprimiendo la punta de la lengua con los dientes » (Roca y María, 1750 : 72).
- [d] : « poniendo el pico de la lengua contra los dientes » (Corro, 1586 : 5).
- [p] : « sin bolver la lengua » (Roca y María, 1750 : 59).
- [b] : « se pronuncia cerrando los labios, mientras la lengua apuntada hiere en los dientes de abaxo » (Boyer, 1799 : 26).
- [g] : « se oprime la lengua entre los dientes » (Roca y María, 1750 : 41).
- [ks] : « aplicando la lengua al paladar, despidiendola de golpe y con fuerza » (Laborda, 1784 : 19).
- [s] : « se haze tocando la punta de la lengua entre los dientes » (Roca y María, 1750 : 67).
- [z] : « pegando el pico de la lengua a los dientes bajos » (Pérez del Castillo, 2011 : 301) ; « tocando la punta de la lengua al paladar al principiarla, y entre los dientes al acabar de pronunciarla » (Roca y María, 1750 : 82) ; « aproximando la punta de la lengua al paladar » (Boyer, 1799 : 43).
- [ʃ] : « torciendo vn poco la lengua azia lo alto del paladar y gaznate » (Cisneros, 1586 : 5) ; « hiriendo el paladar con la lengua muy poco » (Torre y Ocón, 1728 : 5) ; « con la lengua al paladar » (Torre y Ocón, 1728 : 11) ; « sin que hiera en el paladar la punta de la lengua » (Boyer, 1799 : 27).
- [ʒ] : « agregando la lengua a los dientes » (Billet, 1672 : 6 ; 1673 : 5r) ; « apoyando un poco la lengua al paladar » (Torre y Ocón, 1728 : 10) ; « hiriendo un poco con la lengua al paladar » (Galmace, 1745 : 6) ; « apoyando la lengua al paladar para pronunciar con facilidad » (Laborda, 1784 : 11).

³³² Les descriptions qui font le plus couramment appel aux lèvres sont celles de [y] (14 auteurs) et de [v] (16 auteurs), et ce n'est pas un hasard, comme nous le verrons par la suite.

- [v] : « debe la punta de la lengua pegarse con la extremidad de los dientes de abaxo » (Boyer, 1799 : 41).
- [ɲ] « poniendo la lengua en la concavidad de los dientes altos » (Corro, 1586 : 7).
- [ʎ]³³³ : « pegando el pico de la lengua a los dientes altos » (Pérez del Castillo, 2011 : 303) ; « mojando el paladar con la punta de la lengua » (Roca y María, 1750 : 46).
- [n] : « tocar con la lengua un poco doblada en el paladar » (Roca y María, 1750 : 54) ; « hiriendo la punta de la lengua en el paladar » (Laborda, 1784 : 24).
- [r]³³⁴ : « doblando la punta de la lengua en el extremo superior delantero » (Roca y María, 1750 : 64).

On le voit, les DAR des consonnes sont, en règle générale, assez précises en ce qui concerne leur point d'articulation. Signalons, cependant, quelques remarques.

Tout d'abord, les occlusives dentales [d] et [t] sont bien décrites, mais, pour ce qui est des bilabiales [b] et [p] – tout comme la fricative labiodentale [v] d'ailleurs –, il n'était pas nécessaire de signaler une quelconque position de la langue. Quant à la vélaire sonore [g], sa description par Roca y María laisse supposer que la langue doit se placer entre les dents, ce qui est faux. Le même problème se pose avec certaines descriptions des fricatives dentales [z] et [s].

En ce qui concerne les fricatives palatales [ʝ] et [j], plus ardues, les auteurs font référence tant bien que mal à la position de la langue sur le palais, mais c'est très approximatif. Boyer précise que la pointe de la langue ne doit pas le toucher, mais aucun ne parle du creusement de la langue, qui est ce qui caractérise en réalité l'articulation de ces sons. Pour ce qui est des autres palatales, le N est bien décrit et le L aussi, même si la description de ce dernier est plus précise chez Roca y María que chez Pérez del Castillo. En définitive, le manque de précision, d'une façon générale, se trouve dans la description de la zone de contact palatale.

³³³ Au vu des descriptions, il semblerait que c'est [ʎ] qui est décrit et non pas [j], ce qui est logique pour Pérez del Castillo et démontre, pour Roca y María, qu'il suivait les recommandations des grammairiens français normatifs, même si, à son époque, de nombreux locuteurs français prononçaient déjà le L palatal comme yod.

³³⁴ La description ne laisse pas de doute sur le fait que Roca y María décrit un [r] apical donc, et non pas uvulaire.

Nous n'avons pas signalé toutes les descriptions des bilabiales et des labiodentales, très nombreuses et plus répétitives. Elles sont beaucoup plus simples que celles qui mettent la langue en jeu et donc majoritairement encore mieux décrites. Commentons néanmoins que [m] n'est expliqué que deux fois, par Roca y María et Boyer, et son caractère bilabial est bien exposé : « cerrando los labios » (1750 : 52) ; « juntando los labios » (1799 : 24). Le [b] est beaucoup plus décrit (huit fois³³⁵). C'est pour opposer son articulation à celle de [v], labiodentale très fréquemment décrite, puisqu'elle n'existe pas en espagnol, et souvent avec réussite, du moins en ce qui concerne le point d'articulation. Pour ce qui est de la sonorité, c'est une histoire de DAA (description audio-articulatoire), nous le verrons. Le [f], quant à lui, est très peu expliqué. Seul Roca y María (1750 : 39) et Boyer (1799 : 28) en offrent une description. Cela ne veut pas dire que les auteurs n'utilisent pas [f] pour décrire [v]. Seulement, ils font moins attention au fait que ces deux sons s'articulent mécaniquement de la même manière qu'à leur différence de sonorité ou de tension.

De façon anecdotique, Roca y María se démarque des autres auteurs par la présence dans son œuvre d'un conseil mécanique particulier – et utile, croyons-nous – afin de faciliter la prononciation de [v] par ses élèves :

Advierto, que si no se puede, ò no se sabe pegar los dientes superiores al labio inferior, (como me sucede con muchos) se remedia admirablemente con tenerse el labio superior con el dedo, à fin que no llegue a juntarse con el inferior, y dezir la sylaba en dicha postura ; y doy por cierto, que saldrà bien con solo una vez ; con tal, que se note bien el movimiento de la boca (1750 : 78).

Finalement, il est des sons consonantiques qui ne jouissent d'aucune DAR. Il s'agit de [k], [l] et des semiconsonnes. Il se peut que les deux premiers aient été oubliés du fait que leur prononciation est identique dans les deux langues – le français et l'espagnol –, mais rappelons que d'autres sons ne présentant aucun contraste ont eu droit, eux, à une description. En ce qui concerne les semiconsonnes, il est probable que nos

³³⁵ Les auteurs sont Cisneros (1624 : 4), Billet (1672 : 17), Grimarest (1747 : 27), Roca y María (1750 : 24), González Cañaveras (1781 : 136), Laborda (1784 : 5, 19), Jovellanos (1858 : 156) et Boyer (1799 : 26).

auteurs ne les aient jamais décrites pour la simple et bonne raison qu'ils en ignoraient l'existence.

3. 2. 1. 2. Le mode d'articulation

3. 2. 1. 2. 1. Occlusives/constrictives

Ces deux modes d'articulation sont traditionnellement appelés « occlusives » et « constrictives » selon un critère de description articuloire de la position des organes. Les dénominations « momentanées » et « continues » font également référence au mode articuloire de ces consonnes, mais selon le passage de l'air. Quant aux dénominations « explosives » et « fricatives », c'est sur un critère audio-articuloire qu'elles se fondent. Nous reviendrons sur ces deux dernières descriptions lorsque nous aborderons les DAA.

Le problème pour la reconnaissance d'un mode occlusif réside selon nous dans le fait que, pour nos auteurs, il semblerait que seules les lèvres pouvaient fermer complètement le passage de l'air. En d'autres termes, seules les bilabiales, mais aussi les labiodentales, pour la même raison et bien qu'elles soient des consonnes constrictives, étaient considérées comme différentes des autres. Chez Billet (1672 : 17), par exemple, qui préconise pour l'occlusive [b] une prononciation « pegando los dos labios » et pour la fricative [v] une autre « pegando los dientes superiores al labio inferior », c'est le contact entre les organes qui est simplement décrit, sans préciser si le canal est totalement fermé ou si l'air continue de passer.

Il est vrai cependant que certaines articulations constrictives étaient décrites comme laissant un passage, en faisant référence aux lèvres ou aux dents. Nous pourrions penser que cette précision allait dans le sens d'une constriction opposée à une occlusion. Ainsi, pour Pérez del Castillo il faut prononcer le Z « pegando el pico de la lengua a los dientes bajos, vn poco abierta la boca, con çaçeo graçioso » (2011 : 300). Billet décrit [z] comme étant un son se prononçant « cerrando casi los labios » (1672 : 12), [s] « abriendo un poco los dientes » (1672 : 12) et [v] « agregando el labio inferior a los dientes de arriba, y no vniendo los labios » (1673 : 7v). La description d'une ouverture faisait-elle référence à une constriction en tant que mode articuloire ? Personnellement nous en doutons, et ce peu d'exemples ne nous permet pas de trancher.

De plus, nous trouvons également ce trait d'aperture pour la description d'une occlusive, chez Corro. Celui-ci préconise de prononcer le D « poniendo el pico de la

lengua contra los dientes entreabiertos » (1586 : 5), ce qui est parfaitement possible, tout en coupant la sortie de l'air avant de proférer la consonne.

Pourtant, même si d'un point de vue théorique nos auteurs ne semblaient pas être conscients d'un possible classement des consonnes³³⁶, nous recensons deux types de DAR nous laissant penser que quelques-uns d'entre eux reconnaissaient plus ou moins clairement une occlusion, qu'ils exprimaient de façons diverses.

La première se définit par la « force » avec laquelle le contact entre les organes doit être effectué. La plus ancienne description de ce type que nous relevons se trouve chez Cisneros (1624 : 4), qui décrit [b] de la sorte : « se pronúncia juntando los labios con vn poco de fuérça ». Grimarest, par la suite, recommande une prononciation de [b] également « haciendo fuerza con todos los labios » (1747 : 27) et Roca y María, pour l'articulation de [p], parle de « labios muy unidos » (1750 : 59). Au contraire, chez Torre y Ocón, [v] doit se prononcer de manière à ce que « los dientes superiores hieran con suavidad el labio inferior » (1728 : 26), tout comme chez Núñez de Prado, qui recommande une prononciation « tocando suavemente con los dientes superiores el labio inferior » (1728 : 41-42), reprise presque littéralement par González Cañaveras (1781 : 71). Il se pourrait qu'une plus grande force corresponde à une pression des organes plus forte, somme toute à une fermeture totale.

Le deuxième type de description laissant supposer que certains auteurs reconnaissent une caractéristique du mode occlusif porte sur l'expulsion brusque de l'air. Ces DAR sont plus clairement interprétables dans ce sens que les précédentes. C'est chez Roca y María (1750) que nous en trouvons la plupart. Le trait décrit s'applique à quatre occlusives³³⁷, à [ɾ], mais aussi à la constrictive [v], ce qui infirme quelque peu notre hypothèse :

- [b] : « se pronuncia con los labios cerrados profiriendola al abrirlos » (1750 : 24).

³³⁶ En réalité, Galmace connaissait les deux modes, ce qui est totalement inédit dans notre corpus, et même dans nombre de grammaires françaises de l'époque, mais nous en parlons dans la section des DAA. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que les œuvres que nous étudions étaient destinées à l'apprentissage d'une langue étrangère, avec tout ce que cela entraîne de conséquences pédagogiques. Même si les auteurs avaient été au courant des différents classements consonantiques, il est possible qu'ils eussent fait le choix de ne pas les exposer, pensant que cela ne n'aurait pas été utile à des apprenants de français. Mais ce ne sont que des suppositions.

³³⁷ Il est possible de considérer [n] comme une occlusive si l'on ne prend en compte que la fermeture du canal buccal.

- [p] : « se forma de la abertura de los labios muy unidos, echando al desunir los el aliento, con una pronunciacion muy aspera, sin bolver la lengua, y como echando alguna cosa lexos con la respiracion » (*id.* : 59).
- [t] : « oprimiendo la punta de la lengua con los dientes, y arrojando àzia fuera el aliento, al tiempo de despegarlos » (*id.* : 72).
- [n] : « llamando el aliento à dentro un poco, y al echarlo à fuera tocar con la lengua un poco doblada en el paladar, y dandole algo de sonido con la nariz » (*id.* : 54).
- [r] : « doblando la punta de la lengua en el extremo superior delantero, y soltando el aliento » (*id.* : 64).
- [v] : « pegando los dientes de arriba con el labio de abaxo, y profiriendo al despegarlos la sylaba » (*id.* : 78).

Là où le mode de production est reconnu, selon nous, c'est dans la description d'une expulsion de l'air, qui est quand même majoritairement caractéristique des occlusives, dont le son ne peut se proférer qu'à l'ouverture des organes. Quant au [r], bien que l'occlusion de l'air ne soit pas totale, il est aisé de comprendre que le battement provoqué lors de l'émission de l'air est à l'origine d'une description qui le rapproche des occlusives.

La pression de l'air relâché est bien décrite (« echar », « soltar », « arrojar »), sans pour autant que le critère soit auditif³³⁸. Il nous semble, en effet, qu'il est purement articuloire. Il faut cependant reconnaître cette exception du [v]. Elle s'explique, selon nous, par l'observation que nous avons déjà réalisée plus haut : la participation des lèvres dans le processus articuloire est certainement ce qui provoque la DAR de Roca y María. C'est exactement ce qui se passe aussi chez Boyer : [b] « se pronuncia cerrando los labios, mientras la lengua apuntada hiere en los dientes de abaxo, y quando se abren, debe hacerse la emision de la voz » (1799 : 26), mais [v] « se pronuncia pegando los dientes de arriba con el labio de abaxo y profiriendo al despegarlos la silaba con la vocal que la sigue » (1799 : 41). Les lèvres sont donc essentielles pour la détermination d'un trait de fermeture chez un certain nombre d'auteurs.

D'ailleurs, les seules autres descriptions allant dans ce sens sont des DAR de [b] : celle de González Cañaveras, qui recommande de le prononcer « arrojando el aliento al

³³⁸ Signalons également la description de [ks] de Laborda, qui devrait se prononcer « aplicando la lengua al paladar, despidiendola de golpe y con fuerza » (1784 : 19). Cela pourrait s'interpréter dans le même sens.

tiempo de abrir los labios » (1781 : 136), et celle de Jovellanos, certainement inspirée de celle de l'auteur précédent puisqu'il écrit cette fois-ci « arrojando el aliento al tiempo de desunir los labios » (1858 : 156).

En définitive, ce qu'il est important de signaler, à part la prépondérance du trait labial pour la reconnaissance d'un mode occlusif, c'est la particularité de Roca y María qui se démarque grandement des autres auteurs par une certaine reconnaissance du caractère occlusif de trois consonnes pour l'articulation desquelles les lèvres ne participent justement pas : trois apicoalvéolaires, deux orales, [t] et [r], et l'autre oronasale, [n].

3. 2. 1. 2. 2. Voisées / non voisées

Ce trait articulatoire n'est reconnu comme tel par aucun de nos auteurs, et pour cause. Les grammairiens français du XVIII^e siècle commencent tout juste à l'entrevoir. Et encore, ce qu'ils décrivent réellement c'est un trait de force ou de rudesse, c'est-à-dire de tension, face à un autre de faiblesse ou de douceur, qui correspond parfois à notre opposition actuelle sourdes/sonores, mais pas toujours (Auroux & Calvet, 1973 : 79). Ainsi, le critère de description n'est pas purement articulatoire, mais audio-articulatoire ; c'est pourquoi nous reparlerons de cette opposition en termes de tension plus ou moins forte à la section des DAA.

3. 2. 1. 2. 3. Orales / nasales

Comme nous l'avons signalé lorsque nous avons abordé la question du point d'articulation, seul Roca y María (1750 : 54) fait référence au trait nasal pour décrire les consonnes de cette sorte. Les autres auteurs, quand ils évoquent le fait que l'air passe par le nez ou reste dans le nez lors de la prononciation d'un son, le font pour expliquer les voyelles nasales. Mais beaucoup confondent consonne nasale non prononcée et voyelle nasale. C'est la raison pour laquelle, même si les auteurs parlent de consonnes, nous recensons et évaluons ces explications au sein des voyelles.

Remarquons, au passage, que le processus de dénasalisation du français est en cours pendant notre période d'étude et que les explications de nos auteurs peuvent refléter, parfois, des états transitoires. Mais nous aborderons ce point plus en détail au sein de notre troisième partie.

3. 2. 1. 2. 4. L'aspiration

L'aspiration du H est une dénomination archaïque qui ne correspond pas à la réalité puisque cette lettre, lorsqu'elle était prononcée en français, se réalisait par le biais d'une expiration. De plus, l'« aspiration », si elle est citée dans vingt ouvrages, ce qui représente la moitié de notre corpus, n'est en revanche réellement expliquée comme articulation que chez Vayrac, qui prétend que « la *h* aspirada es aquella que se pronuncia con aspiracion, y con un sople que se haze en la garganta » (1714 : 73), et chez Sarrió (1768 : 29), pour qui cette consonne possède la « fuerza gutural que le dan los Andaluzes » ; Chantreau, quant à lui, évoque un son « algo gutural » (1781 : 17). Certains auteurs défendent même l'idée que cette lettre n'est pas une véritable consonne. C'est le cas de Galmace (1754 : 32), qui affirme que cette consonne « debe dàr [á] la vocal el sonido gutural, ò formado en la garganta », mais que « de ningun modo, como no se distinguan estos sonidos guturales del sonido de las vocales [considera] que la *h* pueda llamarse letra, sino solo señal de aspiracion ». Cela ne l'empêche pas pour autant de lui reconnaître un certain son. Par ailleurs, beaucoup d'auteurs reconnaissent son rôle en phonétique syntaxique³³⁹.

3. 2. 2. Les voyelles

3. 2. 2. 1. Ouvertes / fermées

À notre époque d'étude, les termes d'« ouverte » et « fermée » sont à prendre avec précaution, car ils peuvent désigner une toute autre réalité articulatoire que celle qu'on veut bien leur prêter actuellement³⁴⁰. À ce sujet, Millet (1933 : 25) nous met en garde :

Quand ils rapportent l'enseignement des grammairiens du XVIIe et du XVIIIe siècles sur les voyelles dénommées ouvertes et fermées, les auteurs modernes ne prennent point toujours garde au sens de ces expressions qui a varié suivant les époques et les grammairiens.

³³⁹ Nous reprendrons ces explications au sein des explications sur les RL.

³⁴⁰ Les voyelles ouvertes et fermées sont actuellement classées selon leur aperture. Selon la définition de Carton (1997 : 22), l'aperture est « la distance minimale entre l'organe qui articule et le lieu d'articulation du point d'application », en l'occurrence, la distance entre la langue et le palais.

Selon Millet (1933 : 30), il faut faire la différence entre l'aperture désignée par la « cavité » (la langue) et celle désignée par l'« orifice » (les lèvres). Martinet (1969 : 159), lui, nous rappelle que, chez Vaudelin (1713), « *e* instable est indiqué comme voyelle "moyenne", par opposition à *é*, qui est "ouvert", et *eu*, qui est "fermé" » et qu'« "ouvert" veut dire naturellement "à lèvres rétractées", et "fermé" "à lèvres arrondies" » (*id.*). Il déclare ensuite que « pour les non arrondies que Vaudelin appelle "ouvertes", comme pour les arrondies qui reçoivent l'épithète "fermées", la liste est dressée par ordre d'aperture décroissant » (1969 : 160). Ainsi, d'après ce linguiste, indépendamment de leur degré d'aperture, nos étirées actuelles pouvaient parfois être décrites comme « ouvertes », et les arrondies comme « fermées », ce qui peut perturber, au départ, le lecteur moderne.

Nous devons donc en déduire que plus les lèvres sont étirées, et plus l'auteur considère que la voyelle est « ouverte », et vice-versa. Le problème se pose lorsque nous trouvons, chez un auteur, deux O différenciés par les dénominations « *abierta* » et « *cerrada* ». Les deux O étant labialisés, sur quel critère se base leur opposition ? Et si « *cerrada* » signifie « avec une disposition des lèvres plus arrondie » donc plus exigüe, peut-on en déduire que l'opposition « O *cerrada* » / « O *abierta* » de l'époque, basée sur la configuration des lèvres – [ɔ] semble se prononcer avec les lèvres moins arrondies que [o] –, coïncidait par hasard avec notre opposition actuelle, basée sur la position de la langue ? Difficile à dire. Nous verrons que, chez Billet, par exemple, elle ne coïncidait pas.

Dans tous les cas, au sein de notre corpus, il nous faudra séparer les descriptions des voyelles « *cerradas* » ou « *abiertas* » arrondies de celles qui ne le sont pas, l'arrondissement des lèvres étant souvent associé à la fermeture, que ce soit de façon absolue ou lors d'une comparaison avec une voyelle non labiale.

La référence à une ouverture ou à une fermeture, c'est-à-dire à un passage de l'air plus ou moins grand, est généralement évoquée par les auteurs grâce aux termes « *abierta* » ou « *cerrada* » – faisant référence à la prononciation de la voyelle, ou à la voyelle elle-même – et/ou à une description : très majoritairement de la bouche prise grossièrement ou des dents, c'est-à-dire plutôt de l'écartement des deux mâchoires ; très rarement de la langue, c'est-à-dire de la distance entre celle-ci et la voûte du palais. Somme toute, une aperture plus extérieure et une autre plus intérieure, même si elles sont liées. Quant aux DAR qui évoquent une ouverture des lèvres, nous les analysons dans la

section concernant l'opposition entre les écartées et les arrondies, pour les raisons énoncées plus haut.

Les termes « abierta » ou « cerrada » et les DAR qui leur sont associés apparaissent généralement lors de la description du couple [e] / [ɛ]³⁴¹, et très rarement de [o] / [ɔ] ou de groupes vocaliques isolés représentant le plus souvent l'un de ces quatre sons³⁴². Nous avons déjà évoqué le fait que les arrondies seraient traitées de manière séparée ; nous reviendrons donc sur les O plus tard. Pour ce qui est des différents E, signalons tout d'abord que les dénominations « abierta » et « cerrada » sont très courantes (dix-neuf auteurs en font usage), mais que très peu fournissent une DAR explicite sur l'aperture de la voyelle. Ainsi, il n'est pas clair que ces auteurs emploient forcément ces deux termes pour faire référence à l'aperture, ou seulement de façon dénomminative, comme on dirait « e masculina » face à « e femenina » pour faire référence à chaque son du couple [e] / [ɛ]. En ce qui concerne la lettre de référence E, ils sont tout de même neuf à proposer le type de précision suivante³⁴³ :

- [e] : « al pronunciar, se abre algo menos la boca, es tan poca la diferencia, que se puede reputar por ninguna » (Núñez de Prado, 1728 : 2) ; « boca casi cerrada » (Boyer, 1799 : 10).
- [ɛ] : « La e es mas abierta » (Vayrac, 1714 : 21) ; « abriendo la boca algo mas que lo preciso, para pronunciar una e » (Núñez de Prado, 1728 : 2) ; « abrid bien la boca » (Roca y María, 1750 : 48) ; « se deve pronunciar abiertamente » (Dacosta, 1752 : 7) ; « se forma abriendo la boca algo mas de lo preciso para pronunciar una e » (González Cañaveras, 1781 : 62) ; « su pronunciacion exige una grande abertura de boca » (Laborda, 1784 : 6) ; « pide una abertura de boca mas grande » (Jovellanos, 1858 : 156) ; « Es la que suena de un modo mas pleno que el de la

³⁴¹ Nous ne prenons en compte ici que les descriptions de la lettre E, car selon la logique graphophonétique des auteurs de l'époque, les autres graphies représentant ces sons sont normalement traitées à part. Il en est de même pour la lettre O.

³⁴² Nos auteurs ne reconnaissent jamais deux types de EU ([œ] et [ø]).

³⁴³ Nous trouvons également trois descriptions sur les différentes apertures de la lettre E que nous pouvons difficilement classer dans le couple [e] / [ɛ]. La première est de Pérez del Castillo (2011 : 296) : « En los participios femeninos siempre es breue, y se pronuncia çerrando la boca al fin delllos, *desolee, contee, frustree*, lo qual es al contrario en los del genero masculino, que siempre es luenga : *desole y desespera* ». Il semblerait que la moindre aperture soit associée à [ɛ], face à [e]. Ces indications sont tirées de Robert Estienne, sa source, qui ne dit pourtant pas exactement la même chose : « Auncunesfois d'vn son long et eslevé, comme *Aimé*, en ouurant la bouche pour le prononcer long [...]. Quelques fois il ne se prononce qu'à demi son, et en refermant la bouche, et la syllabe de deuant est longue » (1569 : 6-7). Vayrac rejoint la position de Pérez del Castillo, sans pour autant mentionner la longueur, lorsqu'il prétend que pour prononcer [e] « es menester abrir necessariamente la boca un poco mas que para la e femenina » (1714 : 23). La troisième description est de Roca y María (1750 : 31), mais elle est trop générale pour savoir à quoi il fait référence : « [la e] se pronuncia entreabiendo la boca, y expeliendo el aliento ».

e. castellana, abriendo un poco mas la boca ; sin gesto alguno » (Laurés de Mayrán, 1799 : 22) ; « [para pronunciar E abierta breve] se abre medianamente la boca habiendo de ser su abertura vertical como de unas quatro lineas » (Boyer, 1799 : 22) ; « [E abierta larga] se profiere con mas abertura de boca y mas descanso que la breve » (Boyer, 1799 : 22).

Remarquons, premièrement, que c'est l'ouverture de la bouche, à chaque fois, qui est décrite pour différencier [ɛ] de [e] ; aucun autre organe n'est cité. Deuxièmement, le degré d'aperture de la bouche est beaucoup plus souvent signalé dans le cas de [ɛ] que de [e], ce qui est logique puisque ce dernier est censé avoir son correspondant en espagnol. C'est donc l'ouverte qui est marquée. Signalons également que Boyer est le seul à prendre en considération deux degrés d'aperture différents selon la quantité vocalique de E « abierta » ; chez cet auteur, la description de [ɛ] bref est aussi la plus précise de celles que nous ayons recensées. Notons, au passage, l'association degré d'aperture-quantité vocalique réalisée par Boyer, qui n'est pas le seul à mettre ces deux concepts en relation³⁴⁴.

En effet, dans le cas des O, Billet déclare : « La *O* es abierta, ò cerrada, que es lo propio que larga, ò breue, larga, como en *côte*, *cuesta*, ò *costilla* y *hôte*, huésped, &c. cerrada, ò breue, como en *cotte*, *guardapiés*, *sotte*, *necia*, &c. » (1673 : 3r). Au vu des exemples, il est clair que l'auteur utilise l'opposition ouverte/fermée pour désigner une autre réalité que l'actuelle, du moins en ce qui concerne les deux types de O. Ainsi Billet se différencie de Boyer doublement : d'abord, il n'oppose pas deux O ouverts par leur longueur associée à leur degré d'aperture, mais un O ouvert face à un O fermé ; ensuite, la correspondance entre aperture et longueur est inversée. En effet, en terme d'aperture actuelle, chez Boyer, la longue est plus ouverte alors que chez Billet, c'est la brève qui est plus ouverte (ou « cerrada », selon la terminologie de l'époque).

Même si c'est très rare, Billet n'est pas le seul à signaler un O « ouvert » face à un O « fermé » : [o] face à [ɔ]. Pelleport déclare également que « la *o* se pronuncia como en castellano, unas veces abierta, y otras cerrada » (f. XVIII^e : 5). Signalons, par ailleurs, la description de AU de Vayrac, qui est le seul à décrire à l'aide d'un organe, la bouche, l'articulation plus ou moins ouverte du O : « ambas se pronuncian como una *o* sola, abriendo un poquito mas la boca, que quando *o* està sola » (1714 : 12). Quand il parle

³⁴⁴ Nous revenons sur ce phénomène dans notre troisième partie.

d'ouvrir un peu plus la bouche, Vayrac fait sans doute référence au fait que AU se prononce avec les lèvres plus arrondies que O, c'est-à-dire plus fermé en terme d'aperture actuelle.

D'autres items jouissent aussi de précisions articulatoires en ce qui concerne le degré d'aperture. Comme pour les DAR précédentes, le trait réellement décrit est celui de la plus grande aperture. Voici les voyelles ou combinaisons vocaliques plutôt ouvertes pour les auteurs :

- AI : « abierta la boca » (Pérez del Castillo, 2011 : 299).
- AU : « Se pronuncia siempre como *ao*, la boca hueca [...] pronunciando la *a*, escuramente que suene poco, los dientes un poco apretados » (Cisneros, 1624 : 9)³⁴⁵.
- OUAI : « hiriendo abiertissimamente las dos » (Roca y María, 1750 : 109).
- A : « abriendo la boca sin tocar al paladar con la lengua, ni tampoco à los dientes » (Vayrac, 1714 : 3).

En résumé, de façon générale, les auteurs ne s'arrêtent que sur la DAR de l'aperture (au sens actuel) plus grande de [ɛ] face à [e], quelles qu'en soient les graphies, ou, anecdotiquement, de [a]. L'emploi des mots « abierta » ou « cerrada », chez les autres, fait référence à l'arrondissement des lèvres de [ɔ] et de [o]. Le couple [ø]/[œ], quant à lui, est totalement passé sous silence. Signalons toutefois la description de [y] chez Soldevila (1767 : 8) ; il faudrait le prononcer « comprimiendo el ayre con la lengua al paladar, y circulando los labios ». Ce qui nous intéresse plus particulièrement ici, c'est la description de la position de la langue, qui pourrait bien décrire intentionnellement une voyelle fermée, ce qui est extrêmement rare. De plus, la plupart du temps, c'est la bouche qui est évoquée, et non la langue.

3. 2. 2. 2. Écartées / arrondies

Comme dans le cas de l'aperture, un trait est marqué par rapport à l'autre. Dans ce cas, c'est logiquement le trait arrondi qui est majoritairement reconnu³⁴⁶, même si, bien

³⁴⁵ Nous classons ici cette description car nous croyons que la « boca hueca » peut faire référence à la position basse de la langue.

³⁴⁶ Le trait étiré n'était même pas reconnu chez Beauzée (Rey, 2011 : 174).

sûr, il n'était pas nommé comme tel. Pour décrire le plus souvent le [y] et plus rarement /O/ ou /œ/³⁴⁷, les auteurs font normalement appel à la position des lèvres, mais pas toujours. Voyons les descriptions qui font référence à la labialité de certaines articulations vocaliques :

- [y] : « quando es vocal, se pronuncia leuantádo vn poco los dientes de arriba, y retirando el labio bajo azia si, la lengua cayda sobre los dientes, y vn poco retirada adentro, como *u* » (Cisneros, 1624 : 4) ; « cerrando la boca y encogiendola hazia la mitad para que passe el sonido » (Billet, 1672 : 17) ; « cerrando los labios àcia los lados, y adelantandolos vn poco » (Billet, 1673 : 3v) ; « se debe sacar los labios vn poco afuera, y acercando el vno al otro formarlos vn poco en circulo » (Torre y Ocón, 1728 : 25) ; « se han de fruncir los labios algo mas, y abanzarlos algo menos que para pronunciar la *u* castellana » (Núñez de Prado, 1728 : 11) ; « sacando los labios un poco afuera, y acercando el uno al otro, formarlos un poco en circulo » (Galmace, 1745 : 6, 1754 : 9) ; « apretar los labios por los lados ; echandolos àzia fuera, de modo que queden abiertos solo en medio, como soplando y silvando baxito » (Grimarest, 1747 : s. n.) ; « sacando los labios un poco arrugados, como quien quiere silvar » (Roca y María, 1750 : 76-77) ; « apretando los labios » (Contaut, 1763 : 15) ; « comprimiendo el ayre con la lengua al paladar, y circulando los labios » (Soldevila, 1767 : 8) ; « poner los labios en la misma disposicion que para pronunciar una *u* castellana ; y al tiempo de pronunciar esta *u*, se pronuncie, teniendo en tal disposicion los labios, una *i* » (González Cañaveras, 1781 : 63) ; « recogiendo los labios sin movimiento alguno, dexando un pequeño intervalo entre ambos, y como echando el aliento fuera de la boca sin mover de ningun modo, ni la lengua, ni los labios » (Laurés de Mayrán, 1799 : 12) ; « No se profiere la *u* francesa como la *u* castellana con la lengua suelta en medio de la boca, ni suena como *ou* francesa ; en la pronunciacion de esta vocal se extiende la lengua en medio de la boca, viniendo a parar entre las muelas, sus extremidades laterales algo apretadas, mientras la punta hiera los dientes de abaxo, y que los labios recogidos, un poco fruncidos, y nada extendidos hacia fuera, hacen un pequeño circulo, como quien quiere silbar » (Boyer, 1799 : 18).

³⁴⁷ Les combinaisons graphiques actualisant cet archiphonème ne sont généralement pas décrites pour deux raisons : la première, nous l'avons vu lorsque nous avons analysé l'utilisation de la MC, est que beaucoup d'auteurs renvoient à la lettre « U francesa » ; l'autre vient du fait que c'est l'un des items le plus souvent évités par le recours à l'emploi de la VV.

- /œ/ : « poner los labios como quando se quiere silvar » (Guilla Rubí, 1707 : 2) ; « abriendo los labios » (Contaut, 1763 : 14) ; « Profiriendose con las mismas operaciones que señalamos para la *u* ; con sola la diferencia que el circulo de los labios fruncidos con que se pronuncia la *u* se abre mas acia arriba quando se profiere el diftongo *eu* » (Boyer, 1799 : 22-23).
- /O/ : « Se pronuncia en el fin escuramente, los labios muy poco abiertos, quasi como, u, à la Hespañola » (Cisneros, 1635 : 5).
- OY : « labios abiertos » (Pérez del Castillo, 2011 : 300).

Remarquons tout d'abord que les deux derniers items se distinguent des deux premiers par le fait que la position des lèvres est décrite avec très peu de précision : elles sont juste ouvertes ou très peu ouvertes. Si l'on omet les descriptions de [y] et de /œ/ de Contaut, toutes les autres DAR donnent des détails sur le « dessin » que forment les lèvres. Par exemple, les auteurs font parfois appel à la position labiale très graphique du sifflement. C'est le cas de Guigou, Grimarest et Roca y María. D'autres, comme Torre y Ocón, Galmace, qui le copie, Soldevila ou Boyer, évoquent textuellement la forme d'un cercle.

L'idée la plus récurrente est que les lèvres sont serrées sur les côtés et qu'elles laissent un passage au milieu pour laisser circuler l'air. Certains auteurs précisent néanmoins une des caractéristiques importantes du trait de labialité : le fait que les lèvres doivent ressortir un tant soit peu. Le premier à spécifier ce détail est Billet (1673) ; les autres DAR iront généralement dans ce sens. Il faut prononcer « adelantandolos vn poco ; sacando los labios un poco afuera ; echandolos àzia fuera ; sacando los labios un poco arrugados » ou « sacar los labios un poco afuera ; abanzarlos ; poner los labios en la misma disposicion que para pronunciar una u castellana ». À ce sujet, la description de [y] de Cisneros semble quelque peu contradictoire, car il affirme qu'il faut prononcer « retirando el labio bajo azia si », tout comme celles de Laurés de Mayrán et de Boyer, pour qui le [y] se prononcerait respectivement « recogiendo los labios » et « los labios recogidos, un poco fruncidos, y nada extendidos hacia fuera ».

Il est vrai que « fruncidos » donne une certaine indication dans le sens de la labialité, mais qu'il dise que les lèvres ne ressortent pas du tout n'a pas dû aider les usagers. Signalons, par ailleurs, que le froncement des lèvres est aussi souvent décrit soit grâce au verbe « fruncir », soit grâce à « arrugar ».

Trois descriptions se démarquent des autres. Celle de Rousseau, qui prétend que «basta echàr la respiracion, teniendo la boca entreabierta, sin movimiento alguno de labios, ni de lengua » (1754 : 9-10), est la plus singulière de toutes puisqu'elle affirme que les lèvres ne participent pas. González Cañaveras, lui, est remarquable par sa modernité. Quant à Boyer, nous allons parler de la particularité de sa DAR de [y] dans la section dédiée au trait d'antériorité.

Citons, finalement, une obscure description de EU de la part de Núñez de Prado, qui prétend que cette combinaison vocalique se prononce « como dexando el ayre dentro del pecho » (1728 : 16). Signalons, également dans les descriptions difficilement analysables, la DAR de [ə] de Roca y María, pour qui « se pronuncia àzia dentro » (1750 : 37).

3. 2. 2. 3. Orales / oronasales

Le trait nasal est reconnu plus souvent qu'on ne pourrait le penser. Pourtant, la plupart du temps les auteurs ont du mal à se détacher de l'écrit et décrivent souvent une consonne prononcée de façon spéciale pour dépeindre les voyelles nasales. En effet, ils sont neuf à présenter le phénomène de nasalisation de la sorte :

- « [M y N] en el fin de diction, o syllaba pronuncian con mucha suavidad, sin cerrar los labios, como en Castellano » (Cisneros, 1624 : 6-7).
- « [N final] No se pronuncia tan recio, como en Castellano » (Billet, 1672 : 10) ; « La N final no se pronuncia con tanta fuerça como en romance » (Billet, 1673 : 6r).
- « ...si la *n* no comiença la sylaba, ni es seguida de vna vocal, ni lleva despues otra *n*, se debe pronunciar algo obscura, ò con una pronunciacion algo de la nariz. Quando es letra final del vocablo, algunas vezes se pronuncia con su propia pronunciación, que es vn poco fuerte » (Torre y Ocón, 1728 : 14).
- « [N] final, [...] unas veces se pronuncia fuerte, como si estuviera doble, y otras no [...], con un sonido muy obscuro » (Galmace, 1745 : 27) ; « Naritica es la *n* final, quando no se pronuncia ; porque aunque parezca al oido tener sonido alguno, es tan débil, y obscuro, por salir de las narices, que apenas se puede percibir » (Galmace, 1754 : 38).

- « Quando la *n* acaba la syllaba, se pronuncia de un sonido medio partido y en la nariz » (Roca y María, 1750 : 54).
- « Vocales nasales, son las precedentes unidas à la *m*, ò *n*, cuyo sonido algo gangoso, las hace llamar nasales: de la voz latina *nasus*, nariz. Advertencia: Esta pronunciacion necesita oirse de la voz viva del Maestro, observando sobre todo, que el sonido de la *m*, ò *n nasal*, no debe equivocarse con el de la *m*, ò *n* clara castellana, porque causaría los mayores equívocos : v. g. Si se pronunciára *bon*, bueno, sin atender al sonido *nasal* de la *n*, se daría à entender que se ha dicho *bonne*, buena » (Chantreau, 1781 : 9).
- « Distinguimos dos clases de *n*, una consonante y otra nasal ; la consonante es aquella que empieza diction ó sílaba, ó la final seguida de vocal [...]. Pero la *n* de *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, seguida de consonante es nasal » (Laborda, 1784 : 14).
- « Sin razon, algunos han definido la *n*. : *es la que saca su sonido de las narices* : pero es evidente que la *n*. de qualquiera especie que sea saca su sonido de alli : mas en efecto lo que las distingue en su sonido ; es el que el sonido de la *n*. nasal se ha de quedar dentro de las narices ; y la *n*. consonante no dá su verdadero sonido sino sale de las narices » (Laurés de Mayrán, 1799 : 8).
- « Es regularmente nazal la pronunciacion de *m* y *n* quando estas dos letras van precedidas de vocal y seguidas de consonante ; ó quando precedidas de vocal se hallan en fin de diction. Entonces la *m* se convierte en *n*, y esta se explica sin esfuerzo alguno, con un sonido nasal del modo que sigue : Al proferirla se acerca á las narices la raiz de la lengua, mientras sus lados extendidos hieren en las muelas superiores, quedandose su punta suelta y como suspensa en medio de la boca. La *m* nazal no se profiere juntando los labios, ni la *n* hiriendo la punta de la lengua en el paladar ; de que resulta que *m* y *n*, quando se pronuncian nariticas se suavizan tanto, como que casi no se profieren » (Boyer, 1799 : 24).

Malgré la perception d'un son différent, aucun de ces auteurs ne semble reconnaître l'existence de voyelles nasales. C'est, à chaque fois, une modification de [n] ou de [m] qui est décrite, parfois en leur donnant un nom particulier : on parle des lettres N et M comme pouvant être « nariticas » ou « nasales ». Et même quand les auteurs ressentent le fait que ces sons pouvaient avoir totalement disparu, ils expliquent que la consonne ne se prononçait pas ou très peu, mais ils étaient, pour la plupart, incapables de

décrire la modification des voyelles précédentes. Nous reviendrons sur les voyelles nasales lorsque nous analyserons les contenus au sein de notre troisième partie.

3. 2. 2. 4. Antérieures / postérieures

Ce trait n'étant pas non plus reconnu par les grammairiens français, rien d'étonnant à ce que nos auteurs ne le prennent généralement pas en compte pour réaliser leur DAR. Quand la position de la langue est décrite, c'est rarement à bon escient. Voyons, de nouveau, la DAR de [y] de Cisneros : « quando es vocal, se pronuncia leuantádo vn poco los dientes de arriba, y retirando el labio bajo azia si, la lengua cayda sobre los dientes, y vn poco retirada adentro, como *u* » (1624 : 4). Cisneros semble indiquer que [y] serait postérieur, or c'est l'inverse.

Pourtant, il est une description qui semble reconnaître le trait antérieur de [y] face au postérieur de [u]. C'est la DAR de [y] de Boyer, que nous reproduisons de nouveau :

No se profiere la *u* francesa como la *u* castellana con la lengua suelta en medio de la boca, ni suena como *ou* francesa ; en la pronunciacion de esta vocal se extiende la lengua en medio de la boca, viniendo a parar entre las muelas, sus extremidades laterales algo apretadas, mientras la punta hiera los dientes de abaxo, y que los labios recogidos, un poco fruncidos, y nada extendidos hacia fuera, hacen un pequeño circulo, como quien quiere silbar (1799 : 18).

La position de la langue est clairement décrite et, si elle a été appliquée à la lettre par les usagers de Boyer, cette DAR a certainement dû leur être profitable pour différencier les deux sons fermés à caractère labial.

3. 2. 3. Fréquence d'usage et utilité des DAR pour les auteurs

Chez de nombreux auteurs, l'utilisation des DAR est anecdotique. Chez d'autres, même, les DAR sont totalement absentes. Cela semble logique dans des œuvres comme celles de Berlaimont (1558) et Ledel (1565), mais pas autant chez des auteurs comme Sotomayor (1565), Sumarán (1621), Fabre (1626), A. Lacavallería (1647), Reixac (1649). Ces auteurs et d'autres comme Corro (1586), P. Lacavallería (1642), Guigou (déb.

XVIII^e), Guilla Rubí (1707), Courville (1728), Dacosta (1752), Contaut (1763), Sarrió (1768) ou Martínez Saavedra (1791), chez qui les DAR sont rares ou pratiquement inexistantes, ne critiquent pas ouvertement leur utilisation. Simplement soit ils les utilisent très peu, soit pas du tout. Chez d'autres auteurs, encore, comme Jaron (1688), l'absence de DAR s'explique par le fait qu'il renvoie systématiquement le lecteur à la vive voix et c'est certainement également la raison pour laquelle nous en trouvons très peu chez Chantreau (1781).

L'inverse arrive aussi. C'est-à-dire que certains auteurs usent grandement des DAR mais sans justifier cette utilisation massive. C'est le cas de Cisneros (1624) et surtout de Roca y María (1750). En effet, respectivement, ils n'offrent pas moins de onze³⁴⁸ et vingt-et-une DAR à leurs usagers. Cisneros fournit trois descriptions vocaliques (U, O, AU), et huit consonantiques (V, B, Ç, CH, GE + A, O, U, M final, N final, S intervocalique et final en liaison) ; Roca y María sept descriptions vocaliques (E, E « cerrada », E « abierta », E « muda », U, OUAI, voyelles nasales) et quatorze consonantiques (B, F, G, H, LL, M, N, N final, P, R, S, T, V, Z). Il est également tout un groupe d'auteurs qui utilisent également les DAR de façon plus ou moins importante³⁴⁹ mais n'en justifie pas non plus l'utilité. Il se compose de Pérez del Castillo (XVI, 8), Billet (1672, 7 ; 1673, 8), Vayrac (1714, 7), Torre y Ocón (1728, 8), Núñez de Prado (1728, 6), Galmace (1745, 6), Grimarest (1747, 5), Rousseau (1754, 4), Galmace (1754, 7), Soldevila (1767, 4), González Cañaveras (1781, 7), Laborda (1784, 7) et Jovellanos (1794, 6).

En fait, un seul auteur défend totalement son utilité de façon générale ; c'est Boyer. Au sein de son introduction, il énumère les quatre méthodes qu'il a utilisées dans son œuvre pour expliquer la prononciation à ses lecteurs. C'est inédit dans notre corpus. Après avoir énoncé la première, qu'il appelle « aproximacion », ce qui n'est autre que la MC, il défend l'usage des DAR :

³⁴⁸ Même s'il ne les justifie pas, Cisneros donne beaucoup d'importance aux DAR. Il commence même son œuvre (1624 : 2) en faisant une comparaison articulatoire générale entre les deux langues : « Hablando pues agora, de la pronunciación de las vocales, en ellas y en las consonantes, es generalmente necesario, en todas las pronunciaciones desta lengua, cerrar vn poco los diétes, y los lábios. De manera que en esto es contraria à la Hespañola, que pronuncia la boca abierta ». Corro, qui ne fournissait pratiquement aucune DAR, affirmait déjà au siècle précédent, à propos de l'apostrophe en français, que « esta suerte de apostrophes, no los tiene la lengua española, por que hablan la boca tan abierta, y tan despacio los españoles, que aunque vna vocal se siga despues de la otra, no causa cacophonia o mal sonido a las orejas » (1586 : 14).

³⁴⁹ Nous signalons entre parenthèses l'année de publication ou de composition de l'œuvre suivie du nombre total de DAR de chaque auteur dans la liste qui suit.

Quando no es posible tal aproximacion, empleo el medio de que se valieron en Paris, los Abates de L'Epeé y Sicard para enseñar á hablar á los mudos y sordos de nacimiento : dirigian estos dos hombres inmortales, los organos de la palabra mostrando por señas, á aquellos infelices los varios movimientos de la lengua, dientes y labios, conque se profieren y modifican las emisiones de la voz ; de modo que lograbán los mudos y los sordos, con el beneficio de los ojos, lo que conseguimos nosotros en nuestra niñez, por medio del oido. ¡ Quien admirará pues de que solo con enseñar á los Españoles que conocen y hablan otros idiomas los movimientos mecanicos conque se profieren los vocablos franceses, lleguen á pronunciarlos con una mas que suficiente propiedad ! (1799 : 4).

Pour Boyer, donc, puisque les DAR permettent d'apprendre aux sourds à prononcer des sons de façon satisfaisante, elles sont sans aucun doute très utiles, qui plus est pour des personnes connaissant déjà leur propre langue. En réalité, rien n'est moins sûr, mais nous reviendrons sur cet aspect plus avant.

En réalité, il se peut que la défense véhémente des DAR de la part de Boyer soit due au fait qu'il prétend que son ouvrage sert à apprendre le français sans avoir recours à un maître. Il se voit certainement obligé, d'une certaine manière, à mettre en avant les atouts de ses méthodes, surtout en ce qui concerne l'apprentissage de la prononciation, connue pour être un écueil insurmontable sans l'aide d'un professeur de langues. Signalons, au passage, que Galmace (1745) et Soldevila (1767) revendiquaient aussi cet avantage pour leurs ouvrages, mais le premier préfère la solution de la prononciation figurée ; quant au deuxième, son opuscule ne se démarque que par la présence d'un syllabaire – que nous avons analysé plus haut –, mais qui ne justifie certainement pas la mention « sin socorro de Maestro » inscrite sur la page de titre de ses *Rudimentos*.

Dans tous les cas, Boyer est – logiquement – un grand utilisateur des DAR. Même s'il reste loin derrière Roca y María, il surpasse Cisneros puisqu'il en fournit douze au total : cinq vocaliques (E « cerrada », E « abierta breve », E « abierta larga », U, EU) et sept consonantiques (M et N « nazales », B, CH, F, H, V, Z).

À l'inverse de Boyer, certains auteurs se montrent réservés sur le choix d'utiliser les DAR pour enseigner la prononciation. Laurés de Mayrán, par exemple, qui fournit de

façon ponctuelle certaines descriptions articulatoires, comme celle de U³⁵⁰, critique, par ailleurs, celle de V (1799 : 9) et lance un appel à « algunos Maestros » afin qu'ils lui donnent, s'ils le peuvent, une meilleure méthode, « pues les perdonarian [a los apasionados] algunos gestos de la boca ». Núñez de Prado est également sceptique. Il utilise sans doute quelques DAR, cependant il émet de sérieuses réserves sur la description de EU³⁵¹, par exemple, mais également de U, recommandant plutôt la vive voix :

La *u* vocal francesa tiene para nosotros especial dificultad, porque su sonido no se halla en nuestra lengua, y aunque pudiera explicar mecánicamente, diciendo que para pronunciarla, se han de fruncir los labios algo mas, y abanzarlos algo menos que para pronunciar la *u* castellana, esta explicacion no serviria, sino de enseñar a hacer gestos ; y assi tengo por mas conveniente que se oiga pronunciar de la viva voz del Maestro, ù de algun Francès, y se procure imitarle, ò remedarle, pues por este medio se conseguira en vn instante lo que quizà no se conseguiria jamas por la explicacion (1728 : 11).

Tallés (²1773 : 11) partage l'avis de Núñez de Prado et se montre contre une DAR de U : « Para esta leccion no sirven explicaciones, sería enseñar à hacer gestos. Es indispensable la voz del Maestro, y mucha practica ».

Quant à Pelleport, il condamne les DAR de façon générale. Voyons plutôt l'affirmation suivante :

³⁵⁰ Laurés de Mayrán le décrit de la façon suivante : « recogiendo los labios sin movimiento alguno, dexando un pequeño intervalo entre ambos, y como echando el aliento fuera de la boca sin mover de ningun modo, ni la lengua, ni los labios » (1799 : 12). Le plus curieux, c'est que [y] est signalé comme un des sons les plus difficiles de la langue française par de nombreux auteurs, mais Laurés de Mayrán affirme que « Respecto á la a. o. y u. consideradas vocales simples, forman parva dificultad, la que consiste solo en la duracion mas, ó menos larga de su sonido natural ». Il rectifie cependant quelques lignes plus bas, avertissant le lecteur que « no dexa de ser una dificultad por el mismo sonido francés que se la ha de dar ». Un seul autre auteur considère que [y] n'est pas si difficile. C'est Rousseau, qui déclare lors de sa description que cette voyelle, « al parecer tan dificultosa, se enseña sin hacer gestos ; con decir, que basta echàr la respiracion, teniendo la boca entreabierta, sin movimiento alguno de labios, ni de lengua » (1754 : 9-10).

³⁵¹ Pour Núñez, la DAR de EU « servira muy poco, si la pronunciacion de esta syllaba no se imita de la viva voz del Maestro » (1728 : 16).

No gastaré el tiempo infructuosamente como han hecho tantos Maestros, en explicar el sonido de las vocales y consonantes, que no se puede representar por caracteres castellanos, porque toda explicacion de esta especie, sin el auxilio de la voz, no puede producir, sino sonidos facticios, é incertidumbre en los que desean aprender la pronunciacion francesa. Así aconsejo á estos que no hagan tentativas inútiles, y prefieran el socorro de la voz viva de un Maestro, que les enseñará en ocho dias, la articulacion de los sonidos propios de la lengua francesa (f. XVIII^e : 3).

Aussi bien Núñez de Prado (1728) que Tallés (²1773) ou Pelleport (f. XVIII^e) recommandent la vive voix, soit ponctuellement, comme c'est le cas des deux premiers, soit de façon générale, comme le troisième. En réalité, Jaron (1688) et Chantreau (1781) sont à rapprocher de ces trois auteurs puisque, même s'ils ne critiquent pas ouvertement les DAR, ils n'en font pas, ou très peu, usage et renvoient leurs lecteurs systématiquement à la vive voix.

3. 3. Descriptions audio-articulatoires

Il n'existe pas une conscience de la part des auteurs de l'utilisation de DAA comme il en existe une à propos des DAR. Nous venons de voir, en effet, que cette méthode de description est parfois défendue, parfois critiquée, somme toute, elle est consciemment utilisée ou non par les auteurs³⁵². Ce n'est pas le cas des DAA. Celles-ci sont plus ou moins fréquemment invoquées, suivant une terminologie plus ou moins partagée par les auteurs, mais il n'est jamais fait de commentaire à propos de ces termes. De façon plus générale, cette remarque peut s'appliquer à toutes les descriptions de nature auditive : les DAA, mais aussi les DAU.

En ce qui concerne leur fréquence d'usage, si nous examinons le tableau 3, il en ressort une proportion générale plus ou moins similaire à celle des DAR, avec une prépondérance des unes sur les autres selon les auteurs. Citons tout de même ceux qui ne les utilisent pas du tout, comme Berlaimont (1558), Ledel (1565), Meurier (1568), Corro

³⁵² À propos de la description articulatoire de U, qu'il critique par la suite, Núñez de Prado emploie même l'expression « aunque pudiera explicarse mecánicamente » (1728 : 11).

(1586), Sumarán (1621), Guigou (déb. XVIII^e), Reixac (1749), Martínez Saavedra (1791) ou Jovellanos (1794). Leur utilisation n'est pas associée à une époque particulière, même s'il faut signaler que la plupart des auteurs du XVI^e n'en font pas usage.

3. 3. 1. Descriptions vocaliques

Les DAA font normalement référence au mode articulaire, et très peu souvent au point d'articulation. Logiquement, ce sont donc les consonnes qui sont majoritairement décrites à l'aide de cette méthode. Sur une quarantaine d'items décrits, seul U a droit à une DAA (et EU, décrit comme U chez Guilla Rubí). Billet (1673 : 3v) est le premier à affirmer que U se prononce « no haziendo fuerza ». Guilla Rubí (1707 : 2), Galmace (1745 : 6 ; 1754 : 9) et Roca y María (1750 : 76-77) suivront : les deux premiers emploient exactement la même description ; Roca la modifie légèrement avec la précision « sin fuerza alguna, antes con mucha suavidad ». Il est difficile d'interpréter le sens de cette DAA. Mais si nous prenons en compte le fait que la « force » fait généralement référence à la tension articulaire³⁵³, il se pourrait que les auteurs aient l'intention d'expliquer que [y] se prononce sans souffle audible, face à [v], sachant que les deux sons pouvaient être représentés graphiquement de la même façon.

Mis à part la possible confusion avec [v], il se peut également que les apprenants aient eu coutume d'exagérer la prononciation de [y] du fait que ce son leur était inconnu : ils produisaient alors un gros effort articulaire, trop important pour prononcer [y], et les auteurs tentaient de corriger ou d'éviter cette pratique grâce à ce type de DAA.

3. 3. 2. Descriptions consonantiques

3. 3. 2. 1. Le point d'articulation

Le point d'articulation est rarement indiqué par l'intermédiaire des DAA. Cependant il existe trois exceptions notables : les zones palatale, vélaire et interdentale. En ce qui concerne la zone palatale, de nombreux auteurs emploient le terme de

³⁵³ Comme le disait déjà Amado Alonso, chez les anciens grammariens « lo atendido –lo funcionante– era el grado dispar de energía, fuera o no acompañante de una correlación de sonoridad; el grado mayor o menor de energía articuladora estaba para ellos categorialmente fijado y funcionaba autónomamente » (1988: 149). Nous le verrons plus en détail lorsque nous aborderons les DAA consonantiques. Pour une opinion différente, voir Supiot Ripoll (1996 : 28).

« liquida » (ou le verbe « liquidar ») et, en moindre mesure, celui de « mojada » (ou « mojado »), généralement pour faire référence au L palatal [ʎ], mais pas seulement³⁵⁴.

Nous tenons à rappeler que sont considérés comme DAA toutes les descriptions se rapportant à un point ou un mode articuloire, mais où sont employés des termes auditifs ; ce sont des termes, en fait, qui ne désignent pas directement un organe ou une zone articuloire et qui pourtant s’y rapportent. Il peut paraître choquant de considérer le terme « liquide », traditionnellement associé à l’impression auditive, comme étant un terme audio-articuloire ; cependant, nous allons voir qu’au sein de notre corpus, il ne fait presque jamais référence aux « liquides » traditionnelles [l] et [r] (et encore moins à [n] et [m]³⁵⁵) – plutôt désignées de la sorte, d’ailleurs, de par leurs propriétés combinatoires qu’à cause de l’impression auditive qu’elles causaient –, mais à des articulations palatales dans l’immense majorité des cas :

- « Delante de dos *ll*, la *i*, no se pronunçia, y sirve para hazerlas liquidas » (Billet, 1672 : 8-9) ; « [L] Doble, se pronuncia como las *ll* liquidas de las lengua Castellana » (Billet, 1673 : 5v).
- « La *a*, la *e*, y los ditongos de *eu*, y *ou*, que estàn seguidos de la *i*, y que estàn seguidos de *l*, ò *ll*, hacen la dicha *l*, ò *ll*, liquidas, ò mojudas » (Courville, 1728 : 8).
- « ...pero si precede una *i*, assi la *l* simple, como las dos *ll* se pronuncian con el sonido liquido de las dos *ll* Castellanas » (Núñez de Prado, 1728 : 30).
- « Una *l*, ò dos *ll* juntas, y precedidas de dos vocales, cuya segunda es *i*, se pronuncian como las *ll* liquidas de la lengua Castellana » (Galmace, 1745 : 25) ; « [L] Simple, ò doble suenan liquidas en las voces siguientes » (Galmace, 1754 : 31).
- « Quando antes de la *l* hay *ai*, *ei* [L] se hace liquida, ò se pronuncia como *ll* Española, y lo mismo, si son dos *ll* ; lo que los Franceses llaman *l mouillée l suavizada* » (Grimarest, 1747 : 40).

³⁵⁴ Soldevila (1767 : 11-12, 18, 22) et Boyer (1799 : 29, 31) emploient le terme « liquido » pour désigner le son palatal [ʎ] ; Galmace (1754 : 30), pour sa part, est le seul à qualifier [n] de « liquida » ; Chantreau, enfin, considère également que Y ([j]), dans le groupe AYE, « tiene algo de liquido » (1781 : 6).

³⁵⁵ Dans leur immense majorité, les auteurs n’emploient pas « liquide » dans ce sens pour faire référence à L ([l]). De plus, du moment que nombre d’entre eux considèrent qu’un I placé devant L « liquida » (du verbe « liquidar ») le L, c’est que celui-ci n’est pas naturellement liquide, c’est-à-dire, palatal. La description de Pelleport (f. XVIII^e : 2), que nous exposons dans la liste, nous confirme dans cette idée. Nous verrons, au sein de notre troisième partie, les auteurs qui ont employé le terme de « liquide » pour faire référence à autre chose qu’à un son palatal.

- « ...las *ll* dobles despues de la *i*, toman un sonido mojado : porque es preciso mojar el paladar con la lengua para pronunciarlas bien » (Roca y María, 1750 : 48).
- « [L] Simple, ò doble suena como simple, menos quando la precede una *i*, que entonces la *i* se suprime, y solo sirve para liquidar la *l*, ò *ll* » (Soldevila, 1767 : 18-19).
- « En las sílabas *ail*, ò *aille*, *eil*, ò *eille*, *euil*, ò *euille*, *ille*, *ouille*, se suprime la *i* (menos en la terminacion *ille*) y se pronuncia la *l* ò dos *ll* con el sonido líquido de *ll* castellana » (Chantreau, 1781 : 18).
- « Se pronuncian las dos *ll* como una sola, á menos que no sean líquidas, quiero decir, á menos que no se pronuncien como *ll* castellana » (Pelleport, f. XVIII^e : 2).
- « E. i. seguida de dos l. l. se pronuncia *ell*. Suprimiendo la *i*. la qual no sirve entonces mas que para liquidar las dos l. l. » (Laurés de Mayrán, 1799 : 17-18).
- « La *l* final se moja pronunciandose como *ll* castellana » (Boyer, 1799 : 32) ;
« Con esto se ve quan errado va Chantreau p. 18. Quando dice generalmente que en la terminacion *ille* dos *ll* no tienen la pronunciacion liquida del castellano » (Boyer, 1799 : 33).

La description de Roca y María nous semble être révélatrice du sens articulatoire que nos auteurs attribuent aux termes « liquida » ou « mojada » (et leurs dérivés).

D'autres encore emploient des descriptions uniques³⁵⁶. Pour Sotomayor (1565), par exemple, le L palatal se caractériserait par une certaine « grossura ». Meurier (1558), chez qui Sotomayor avait puisé et traduit son explication, affirmait que ce L palatal était « assez mal aisé aux Allemans et Anglois à prononcer, pour telle grasseur ». Il semblerait donc que « gras » ou « épais » aurait pu désigner une articulation palatale. Or, rappelons qu'il existait – et existe encore – le verbe français « grasseyer » qui actuellement signifie « parler en articulant avec la partie postérieure de la cavité buccale » (CNRTL). Cette définition neutre ne précise pas que parler « gras » ou « en grasseyant » est souvent considéré comme une prononciation déviante, un défaut, qui, en espagnol, pouvait se traduire à l'époque comme « cecear ». Le double sens du mot « grasseyer » et sa traduction en espagnol expliquerait que Dacosta (1752 : 32), pour sa part, décrit, en

³⁵⁶ Par description unique, nous entendons « description propre à un seul auteur », que l'on ne retrouve nulle part ailleurs, tel un hapax.

français, que le L « doit se mouiller » lorsqu'il est palatal, et qu'en espagnol il recommande de le « zacéar » (1752 : 32) ou de le prononcer « zacéando » (1752 : 33). Ce terme rappelle bien celui de « ceceo » mais ne faisait certainement pas référence à la confusion de [s] dorsovélaire et [θ] interdentale.

Ajoutons également, pour en revenir au degré de force, la DAA de Guilla Rubí, qui prétend à propos de L ou LL que I « sirve solamente para darle, ò darles la fuerça » et que sans I, « aunque sean dos las ..ll.. se pronuncian como vna sin fuerça » (1707 : 8) ; ou celle de Grimarest (1747 : 40), allant à l'inverse de son prédécesseur puisqu'il qualifie cette lettre/son de « suavizada ».

Un cas particulier se détache au sein de nos auteurs, celui de Soldevila : il semble utiliser le verbe « liquidar » dans un autre sens que celui de « rendre palatal », ou plutôt, dans un sens dérivé du premier par influence graphophonétique. En voici l'explication.

À propos du digramme « ea », Soldevila déclare : « Si la e de ea, no tiene acento, y la precede una c, ò g, entonces la e se suprime, y solo sirve de liquidar la c, ò g, con la a, ù o, v. g. *comenceames-començames, mangeons-manjons* » (1767 : 11-12). « Liquidar » le G, c'est donc dire passer de [g] à [ʒ]. Or, rappelons-le, [ʒ] est un son déclaré « liquido » par l'auteur. Il reste donc dans la logique associant les sons liquides à la zone d'articulation palatale. Cependant, dans le même cas que [g]-[ʒ] apparaît le couple [k]-[s], ce dernier son n'étant pourtant pas palatal, même pas prépalatal, du moins en français. Dans ce cas, « liquidar » ne peut plus s'interpréter comme un changement de prononciation vers la zone palatale (bien qu'il faille avancer la zone de contact de la langue pour passer d'un [k] à un [s]), mais plutôt comme le changement d'une consonne momentanée pour une continue.

Ainsi, ce qui, selon nous, a incité Soldevila à mettre les deux couples dans le même sac descriptif, c'est leur comportement graphique similaire : aussi bien C que G suivis de A, O, U changent de valeur si un E s'intercale. Pourquoi, alors, ne pas les décrire de la même manière ? Un C va donc « être liquidé » tout comme un G qui « est liquidé », c'est-à-dire, qui devient palatal, lorsque un E est placé entre cette consonne et une voyelle autre que E ou I.

Grâce aux DAA, les auteurs différencient quelquefois également l'articulation vélaire de [x] face à la palatale de [ʒ]³⁵⁷ ; le plus souvent, les termes auditifs sont

³⁵⁷ Bien entendu, cette opposition n'existe qu'à partir du moment où l'articulation vélaire [x] devient plus répandue que [ʃ], c'est-à-dire, au plus tard, au milieu du XVII^e siècle. Il se pourrait donc que Cisneros, avec

accompagnés de termes purement articulatoires (« gutural » ou « gaznate). Par ailleurs, notons que cette opposition repose uniquement sur un critère graphique, sans corrélation sonore entre les deux items opposés, puisque la mise en regard de ces deux sons est basée sur les lettres G (+ E, I) ou J, qui se lisent simplement de façon différente en français et en espagnol. Voici les DAA que nous en relevons :

- **fricative vélaire sourde [x] / fricative postalvéolaire sonore [ʒ]**
 - G + E, I : « se pronuncia casi como la *ch* Francesa [...] y pronunciandola con mas suavidad que la *g* Española que tiene algo de la pronunciacion gutural » (Billet, 1673 : 5r) ; « Mas suave que en Español [...] no de gaznate » (Guilla Rubí, 1707 : 4) ; « mas blanda que en Castellano, porque esta letra es gutural entre los Españoles » (Vayrac, 1714 : 70).
 - J : « Mas suave que en Español [...] no de gaznate » (Guilla Rubí, 1707 : 4) ; « *j* ó *g* suave » face à « *x* ó *g* fuerte » española (Chantreau, 1781 : v).

Enfin, nous recensons chez quelques auteurs des DAA qui pourraient opposer les sifflantes selon leur point d'articulation :

- **Zone interdentale / zone dentale / zone alvéolaire**
 - C + E, I ; Ç : « [Ç] Se pronuncia como *z*, pero muy mas dulcemente que suéna como *s* » (Cisneros, 1624 : 5) ; « [C + E, I ; Ç + A, O, U] tiene un sonido mas firme que en romance, que lo tiene algo ceceoso » (Billet, 1673 : 4r) ; « [C], con cedilla, y antes de *e*, y de *i* suena no tan cerrada [como en castellano], sino como un medio entre *c*, y *s* » (Núñez de Prado, 1728 : 26) ; « [Ç] se halla en ambos idiomas, sonando en Francès como una *s* clara, y en Castellano como una *s* ceceada » (Contaut, 1763 : 10)³⁵⁸.
 - S : « El Francès no la pronuncia [la *s*] con tanto silvo [como en castellano], sino con algo de ceceo ; esto es, como un medio entre *c*, y *s* » (Núñez de Prado, 1728 : 35) ; « sea simple, ò doble suena mucho mas blanda que en Castellano » (Soldevila, 1767 : 19).

les explications « [GE + A, O, U se prononce] *ja, jo, ju*, pero mas dulcemente, que suena como *ya, yo, yu* » (1624 : 6) et « [J] se pronúncia como la jota en Hespagnol, aunque mas dulcemente » (1624 : 3), ne fasse pas référence à l'opposition [x]- [ʒ], mais [j]-[ʒ].

³⁵⁸ Au sein de l'œuvre de Contaut il est écrit « *s* cedeada », mais c'est une erreur qu'il corrige dans la « Fee de erratas ».

- SS : « se pronuncia como ceceando » (Billet, 1672 : 12) ; « con vn genero de ceceo, casi como la z española, antes de vocal » (Billet, 1673 : 7r).

Plusieurs auteurs, nous le voyons, abordent les différences d'articulation entre les sifflantes françaises et espagnoles.

Cisneros, qui prononçait certainement encore le Z plus dental qu'interdental³⁵⁹ et le S apicoalvéolaire, a peut-être voulu également rapprocher Ç français, qui se prononçait [s] prédorsodental, de cette consonne fricative (Z espagnol), car elle était similaire au niveau du point d'articulation. Puis il déclare que Ç est plus doux que Z, à la manière de S. Il est bien possible que, dans ce cas, il fasse référence au S français, qui se prononçait comme Ç (en français), et dont le son était certainement moins avancé que celui de Z (en espagnol).

Seuls Billet et Contaut semblent également aborder la différence de timbre de C/Ç puis SS entre le français et l'espagnol. Avec sa première description, Billet paraît attribuer au [s] prédorsodental du C/Ç français une certaine « fermeté » face au C/Ç espagnol, qui se prononce certainement déjà [θ], donc interdental. Contaut a l'air d'aller dans le même sens, même si, pour sa part, il attribue au Ç le son du S « clair », c'est-à-dire [s] prédorsodental. Dès lors qu'il avait peut-être appris l'espagnol à Cadix, il n'est pas étonnant qu'il ait considéré que les Espagnols prononçaient le Ç comme « una s ceceada ».

Les explications de SS de Billet, cette fois-ci, nous semblent plutôt faire référence au fait que SS en français se prononçait [s] prédorsodental, comme Ç, alors que S ou SS en espagnol septentrional se prononçait [s] apicoalvéolaire. Ainsi, comme le [s] français était plus proche articulatoirement parlant de [θ] interdental, écrit aussi Z en espagnol, le digramme « SS se pronuncia como ceceando » pour Billet.

En ce qui concerne les deux descriptions de Núñez de Prado³⁶⁰, nous constatons, de nouveau, que l'auteur décrit le [s] prédorsodental français et l'oppose au [s] apicoalvéolaire espagnol. Ce qui nous semble révélateur, c'est l'emploi du terme « silvo » qui, selon nous, décrit le sifflement très perceptible du [s] septentrional espagnol, et qui est absent du [θ], d'où le mélange proposé par le jésuite.

³⁵⁹ Il est probable qu'au XVIIe siècle le /θ/ ne s'articulait pas encore comme l'interdentale moderne mais « menos delantera y con timbre menos ciceante » (A. Alonso, 1951 : 25).

³⁶⁰ A. Alonso (1951 : 32) signalait le fait que Núñez de Prado « es el primero que denuncia una diferencia entre la s castellana y la francesa ». Mais nous avons vu que Billet (1672 : 12 ; 1673 : 7r) était déjà au courant de cette différence.

L'emploi de ce terme, « silvo », n'est pas exclusif de Núñez de Prado. En effet, Roca y María l'emploie également, à sa DAA de S et de Z. [s] aurait un « sonido como de silvo » (1750 : 67), et Z ([z]) est décrit de la façon suivante : « el principio de su pronunciacion es como silvando, y el fin seco » (1750 : 82). Il est évident, cependant, que sa signification n'est pas exactement la même que chez Núñez, puisqu'il ne fait pas la différence entre les [s] français et espagnol. Roca y María ne percevait peut-être pas cette différence, qui, par contre, semble être perçue et décrite chez Soldevila. À notre avis, il est difficile d'interpréter la description de ce dernier de façon différente ; et même si c'est bien moins clair que chez Núñez de Prado, ils percevaient peut-être tous deux une sorte de chuintement dans le [s] apicoalvéolaire qu'ils décrivaient chacun à leur façon.

3. 3. 2. 2. Oppositions habituelles de mode

L'une des caractéristiques des DAA, c'est qu'une même terminologie peut ne pas être pas employée par les auteurs de la même façon. Voyons plutôt l'affirmation de Maux-Piovano (2012 : 292) à ce propos :

Les grammairiens pour étrangers proposent donc bien une ébauche de métalangage visant à permettre la description phonétique de la langue enseignée. Nous parlons d'« ébauche » car certains termes sont très empiriques et approximatifs [...]. D'autres sont polysémiques, et le public apprenant devait certainement fournir assez souvent un effort d'imagination pour comprendre à quoi ils se référaient.

Ainsi, l'opposition la plus employée, celle qui met en regard la force ou la rudesse de telle ou telle articulation, face à la faiblesse ou délicatesse d'une autre³⁶¹, revêt de nombreuses significations différentes et renvoie le plus souvent à des oppositions de mode. Certains termes désignent quand même des oppositions identiques chez divers auteurs. C'est ce que nous constatons dans les DAA suivantes, que nous avons classées selon la proportion d'utilisation plus ou moins élevée sur le nombre total d'auteurs :

³⁶¹ Parfois, la force est opposée à un trait d'obscurité, plus propre aux DAU des voyelles. Cela arrive, par exemple, lors des explications sur les consonnes nasales non prononcées.

- **tendues (sourdes) / moins tendues (sonores)**
 - [s] / [z]
 - C + E, I ; Ç : « La ç se pronuncia como una s recia » (Vayrac, 1714 : 60) ; « tiene el sonido de la s fuerte » (Galmace, 1754 : 22) ; « tiene el sonido de S fuerte » (Laurés de Mayrán, 1799 : 4).
 - S : « [S] tiene en francès dos pronunciaciones diversas, la una es fuerte, y aspera, y la otra blanda, y suave » (Torre y Ocón, 1728 : 20) ; « en principio de diction se pronuncia como en Castellano, esto es fuertemente » (1745 : 31) ; « la inicial, la doble, y la que no está entre dos vocales, se pronuncian fuerte » (Grimarest, 1747 : 49) ; « tiene sonido fuerte » (Laurés de Mayrán, 1799 : 8-9) ; « tiene algunas veces el sonido fuerte de la s castellana y otras tiene el sonido suave de la z » (Boyer, 1799 : 37).
 - S intervocalique : « has de mirar mucho que entre dos vocales se pronuncie blandamente como z » (Pérez del Castillo, 2011 : 299) ; « La, S, simple, que se halla entre dos Vocales, es muy suave » (Jaron, 1688 : 5v) ; « Muy blanda y suave » (Núñez de Prado, 1728 : 35) ; « se pronuncia muy suave » (Grimarest, 1747 : 48) ; « estando en medio de dos vocales, debe pronunciarse con la ultima blandura » (Soldevila, 1767 : 20) ; « suena mui blanda » (Laborda, 1784 : 18) ; « Lo tiene suave [el sonido], si se halla entre dos vocales, ó siendo final, seguida de vocal » (Laurés de Mayrán, 1799 : 9).
 - SS : « se deben pronunciar con fuerza » (Torre y Ocón, 1714 : 20) ; « suenan fuertes como en Castellano » (Núñez de Prado, 1728 : 35) ; « se pronuncian con todas sus fuerzas » (Galmace, 1745 : 31) ; « Si la s se halla en medio de dos vocales, y se pronuncia con toda su fuerza, como *esse*; entonces se dobla » (Roca y María, 1750 : 68).
 - X : « se pronuncia como s fuerte » (Núñez de Prado, 1728 : 40) ; « se pronuncia como s fuerte en estas voces » (Sarrió, 1768 : 33) ; « suena como s suave la x de estas dicciones » (Laborda, 1784 : 19) ; « suena como s. muy suave » (Laurés de Mayrán, 1799 : 10).
 - X final suivi de voyelle : « suena como s blanda » (Núñez de Prado, 1728 : 40) ; « seguida de vocal se pronuncia como s suave, como tambien en

medio de las dicciones ordinales » (Rousseau, 1754 : 10) ; « tiene sonido de s mui suave » (Laborda, 1784 : 19).

- Z : « Pronúncianla pegando el pico de la lengua a los dientes bajos, vn poco abierta, con çaçeo gracioso » (Pérez del Castillo, 2011 : 300)³⁶² ; « en medio del vocablo, suena muy suavemente, al rebès del Castellano, que la haze sonar muy rezio » (Jaron, 1688 : 7r) ; « La letra Z en Francès, no tiene la pronunciacion de la z Española, sino que se debe pronunciar con mayor suavidad, y delicadez, y de la manera que hemos dicho de la s en medio de dos vocales » (Torre y Ocón, 1714 : 28) ; « sonido blando de la s Francesa entre dos vocales » (Núñez de Prado, 1728 : 41) ; « Esta letra se debe pronunciar con muchissima suavidad, y delicadeza, si de todas las letras Francesas no ay otra que deba ser pronunciada mas blanda, y suavemente » (Galmace, 1745 : 33) ; « Siempre tiene fuerza de s suave » (Rousseau, 1754 : 11) ; « Esta letra es entre todas la mas suave en el Idioma Francès » (Galmace, 1754 : 29).
- [ʃ] / [ʒ]
 - « [G] se pronuncia *che*, pero algo mas suave », « [J se pronuncia CH] pero con mas suavidad, no solo de la *ch*, Español, sino tambien de la misma *ch*, Francès » (Courville, 1728 : 2) ; « [J] se pronuncia mas blandamente que [CH] » (Núñez de Prado, 1728 : 41) ; « [CH] fuerte » face à « [J] suave » (Laborda, 1784 : 29) ; « Se profiere la *j* francesa algo parecido al de *cha*, *che*, *chi*, etc, de la cartilla castellana pero menos articulado mas suave y mojado » (Boyer, 1799 : 31).
- [f] / [v]
 - « para *fa*, *fe*, etc., se toca con mas fuerza, y para *va*, *ve*, etc., con mas blandura » (Núñez de Prado, 1728 : 42) ; « no ay grande diferencia en la pronunciacion de estas sylabas *fa*, *fe*, *fi*, *fo*, *fû*, con las de *va*, *ve*, *vi*, *vo*, *vû*, sino que las ultimas se tocan con mas blandura » (Galmace, 1745 : 7) ; « V consonante se pronuncia como *f*, aunque un poco mas suave » (Rousseau,

³⁶² L'explication de Pérez del Castillo est une traduction de Robert Estienne qui préconisait, lui, de prononcer Z « la langue contre les dents basses de deuant, la bouche un peu ouuerte, par vn doulx son » (1569 : 11). Il ne fait donc aucun doute que Pérez del Castillo a traduit « doulx son » par « çaçeo gracioso » et que, le « doulx son », chez Estienne, devait faire référence à l'articulation moins tendue de [z] face à [s].

1754 : 9) ; « [V se pronuncia como F] pero mas suave » (González Cañaveras, 1781 : 78).

○ **[p] / [b]**

- « La *B* se pronuncia [...] con mas suavidad que la *p* » (Roca y María, 1750 : 24) ; *P* a une « pronunciacion muy aspera » (Roca y María, 1750 : 59) ; « es su sonido [el de la *b*] mas fuerte que el de la *v*, y mas suave que el de la *P* con que tiene mucho parentesco » (Boyer, 1799 : 26).

○ **[ks] / [gz] (ou [z])**

- « La *x* final se pronuncia algunas vezes fuerte como *cs* [...]. En los vocablos acabados en *x* quando sigue vna vocal, se debe pronunciar la *x* con mucha suavidad, y como si fuera *z* Frances » (Torre y Ocón, 1714 : 27) ; « La *X* se pronuncia como *g*, y *s* fuerte [...], pero dicha *s* es suave en estas, y semejantes voces » (Sarrió, 1768 : 33).

○ **[k] / [g]**

- « La *c* se suavisa tomando el sonido de *g* en las voces siguientes » (Boyer, 1799 : 27).

• **momentanéés / continues**

○ **description générale**

- momentanéés : « tienen éstas un sonido tan breve, ligero, y leve que se deben pronunciar sin detencion alguna ; assi oyendose *ba*, *ca*, *da*, de su pronunciacion, se entiende que el sonido de las consonantes *b*, *c*, *d*, es muy ligero, y poco permanente, durando solo el instante de la pronunciacion de la *a* sola » (Galmace, 1754 : 22).
- continues : « Pero se han de exceptuar éstas ; *j*, *ch*, *v*, *z*, las quales pueden pronunciarse con alguna espaciosidad » (Galmace, 1754 : 22).

○ **[k] / [s]**

- *C* final suivi de voyelle : « se pronuncia como *k*, esto es, con fuerza » (Galmace, 1745 : 22).
- *C + E, I* : « La *c* se pronuncia suave quando se pone antes de las vocales *e*, *i*, como *ce*, *ci* » (González Cañaveras, 1781 : 136) ; « *c* antes de *e* hace *se*, y *g*, *je*, pues con la *u* ambas conservan el sonido fuerte francés de *cu* y *gu* » (Chantreau, 1781 : 18).

- CE + A, O, U : « házese por ablandar el sonido » (Pérez del Castillo, 2011 : 296).
- CC ([k]) : « se pronuncia con un sonido un poco aspero » (Roca y María, 1750 : 27).
- G final suivi de voyelle : « se hace *k*, o *c* fuerte » (Chantreau, 1781 : 16).
- **[g] / [ʒ]**
 - G + A, O, U : « se pronuncia con aspereza » (Roca y María, 1750 : 41) ;
 - G + E, I : « se pronuncia suavemente » (Roca y María, 1750 : 41) ; « *G* suave, *J* » face à « *G* fuerte francés », « *G* menos fuerte » (Chantreau, 1781 : 37) ; « se moja y suavisa [*sic*] » (Boyer, 1799 : 29).
 - GE + A, O, U : « Suavisase [*sic*] antes de *a*, *o*, poniendo vna *e*, entre dos » (Billet, 1673 : 5r).
 - GU + voyelle : « dando à la *e*, y à la *g* una pronunciacion recia, aunque sea blanda quando la *g*, y la *e* se hallan delante de una *e* » (Vayrac, 1714 : 54) ; « sonido aspero » (Roca y María, 1750 : 42) ; « sonido fuerte de la *ga* castellana » (Boyer, 1799 : 29).
 - J : « Se pronuncia con mucha suavidad antes de todas las vocales, al modo de la *g* antes de *e*, ò de *i* » (Rousseau, 1754 : 6).
 - GG + E, I : « la primera se pronunciará con el sonido suave castellano, y la segunda como *j* francesa » (Chantreau, 1781 : 16).
- **[b] / [v]**
 - « [V] se pronuncia siempre como media *b* » (Billet, 1673 : 7v) ; « se debe pronunciar como media *b* » (Courville, 1728 : 3) ; « pronunciar la *b* como *b*, es à decir fuerte, [...] y la *v*, como *v*, suave » (Grimarest, 1747 : 27) ; « La *v* consonante [...] toma un sonido mas suave que la *b* » (Roca y María, 1750 : 78) ; « [B] siempre se pronuncia fuerte y nunca se puede equivocar con la *v* consonante » (Rousseau, 1754 : 2) ; « es su sonido [el de la B] mas fuerte que el de la *v*, y mas suave que el de la *P* con que tiene mucho parentesco » (Boyer, 1799 : 26) ; « La *v* que tiene el sonido mas suave que la *b* » (Boyer, 1799 : 41).
- **R battu [r] / R roulé [r]** : « R. al principio de las palabras se pronuncia como si fuesen dos : "rrezio", como en castellano, *riare*, *rire*, *raire* » (Pérez del Castillo, 2011 : 299) ; « La *R*, simple ò doblada, tiene un mismo sonido, y es suave, y los

que dixerón, que doblada se pronunciava, con mas fuerça, no repararon que era solo en las palabras que acaban en *e* » (Billet, 1672 : 11-12) ; « [R] sola, no se pronuncia con la fuerça que en romance » (Billet, 1673 : 6v) ; « Doblada, tiene casi la misma pronunciacion que sola [...]. Sacaranse las voces que tuuieren *i*, antes de *rr*, *irreprochable*, *irregulier*, y otras que se pronuncian con algo mas fuerça ; pero mucho menos que en romance » (Billet, 1673 : 6v-7r) ; « [R] no se pronuncia doble, aunque se encuentren dos juntas. No es como en la lengua Española, en la qual la *R*. inicial, y la doble se pronuncian fuerte, y la sencilla suave » (Grimarest, 1747 : 46) ; « simple se pronuncia muy suavemente [...] y quando las dos *rr* se encuentran en medio de dos *ee*, la primera se haze aspera » (Roca y María, 1750 : 64) ; « quando está escrita doble, [...] se pronuncia mas à speramente. [...] se deve observar, que las palabras que empiézan con una *r*, suénan como si fuéssen dos » (Dacosta, 1752 : 35) ; « La *r* es fuerte aunque no se duplique en principio de palabra » (Cañaveras, 1781 : 140) ; « [R] entre dos vocales suena mui blanda » (Laborda, 1784 : 16) ; « [R] tiene su sonido fuerte ò suave: le tiene fuerte quando principia la voz ; tambien en medio de diction, quando está precedida de consonante » (Laurés de Mayrán, 1799 : 8) ; « La *rr* doble se pronuncia fuerte en las voces siguientes y sus derivados » (Boyer, 1799 : 37).

- **consonnes nasales / consonnes « dénasalisées »** : nous avons déjà cité ces oppositions au sein du point 3. 2. 2. 3.
- **affriquée [tʃ] / continue [ʃ]**³⁶³ : comme CH en espagnol mais sans « la fuerça de la *ch* Española » (Billet, 1672 : 8) ; « [CH] tiene la pronunciacion mas blanda que en romance, en que tiene casi fuerça de *tch* » (Billet, 1673 : 9v) ; « su pronunciacion es algo mas suave en Françes » (Vayrac, 1714 : 61) ; « Las dos letras [CH] se pronuncian comunmente como en Español, [...] sin fuerça alguna » (Torre y Ocón, 1728 : 5) ; « [CH] se pronuncia como el *ch* de los Españoles ; pero con un poco mas de suavidad » (Roca y María, 1750 : 25) ; « [CH tiene] un sonido

³⁶³ Ce n'est pas totalement clair mais il se pourrait que Cisneros (1624 : 8), quand il décrit le Y intervocalique comme se prononçant « con mucha suavidad, como si fueran dos íes vocales », oppose [j] au son [dʒ] affriqué espagnol. Quant à Billet (1672 : 18), il prétend que « La *Y* [...] en medio de dos vocales [...] se pronuncia çeçeando ». Il est sûr ici que ce terme ne fait pas référence à la prononciation interdentale.

mas suave que en Castellano » (Soldevila, 1767 : 16) ; « Regularmente *ch* se pronuncia mas suave que en español » (Boyer, 1799 : 27).

Les oppositions que nous relevons peuvent se diviser en deux grands groupes. Le premier repose sur un critère graphique. Nous l'avons déjà évoqué plus haut, lorsque nous avons abordé les DAA se référant à un point d'articulation, à propos de l'opposition entre [x] et [g], mais nous le redéfinissons maintenant plus précisément et en le mettant en relation avec le deuxième.

Au sein du premier groupe, donc, nous trouvons les oppositions qui regroupent une paire de sons correspondant à une seule lettre. Ce sont donc les différentes valeurs de ladite lettre, ou groupe de lettres, soit en français – comme c'est le cas de C, qui, selon les contextes, se prononce [k] ou [s], ou de N, prononcé [n] ou non prononcé –, soit entre l'espagnol et le français, comme c'est le cas de CH, qui se prononce soit affriqué, soit continu.

Le deuxième groupe, qui correspond en fait aux oppositions entre consonnes tendues et moins tendues, repose, lui, sur un critère phonétique. Il existe une vraie corrélation sonore entre les deux items opposés. D'un autre côté, si l'on excepte la lettre S, qui possède deux valeurs selon sa position dans le mot, c'est toujours entre deux lettres différentes que s'effectue la comparaison et non pas à partir d'une seule comme dans le premier groupe.

À part les oppositions plus fréquentes de force et de faiblesse que nous avons relevées, de rares fois, un auteur semble reconnaître la différence entre une occlusive et une spirante. C'est peut-être le cas de Cisneros, qui prétend que G + A, O, U « se pronuncia como en Hespañol, *ga, go, gu*, aunque con algo mas de fuerça, que suena quasi como *ca, co, cu* » (1624 : 5). Étant donné que l'auteur ne donne pas d'exemple, il est difficile de savoir s'il faisait référence à un G intervocalique.

Le soi-disant mode aspiré de H, nous l'avons vu, est très souvent décrit dans les DAR par le terme d' « aspiración »³⁶⁴ ou en le qualifiant d' « aspirada ». Mais il est également très rarement décrit comme se prononçant, face au H non aspiré, « con grande fuerça » (Pérez del Castillo, 2011 : 298) ou simplement « fuerte » (Sarrió, 1768 : 19). Cisneros, pour sa part, prétend qu'il « se pronuncia como en Hespañol, con algo mas

³⁶⁴ Difficile de comprendre à quoi veut faire référence Fabre (1626 : 15) en décrivant G et J « sin aspiracion ».

de fuerça » (1624 : 6), et dans l'édition madrilène « con mucha fuerça » (1635 : 6). Nous trouvons, enfin, une description isolée, celle de Sotomayor (1565), qui attribue à cette lettre une réverbération.

Parfois, certains modes articulatoires normalement décrits à l'aide d'un certain degré de force ont droit à une DAA différente. C'est le cas de [ʃ] chez Cisneros, par exemple, que ce dernier compare en 1624 au digramme SX, et il faudrait prononcer le S « como vn silvar escuro » (5) et en 1635 « como vn cecear escuro » (6). Il est probable que Cisneros ne prononçait pas encore le X tout à fait vélaire, mais plutôt postpalatal³⁶⁵, comme nous le verrons au sein de notre troisième partie. Il tente alors de retrouver le son purement chuintant de [ʃ] en compensant avec le S, qu'il devait certainement prononcer apicoalvéolaire, d'où le « silvar escuro ». Par ailleurs, il décrit également ce son en 1635 (6) comme J « a la Española dentro de la boca con fuerça, como en estas palabras, *chou*, *repollo*, *ju* ». Que CH en français se prononce avec plus de force que J en espagnol pour Cisneros peut s'expliquer par le fait que, pour lui, le chuintement palatal [ʃ] est plus audible que la frication postpalatale [ç].

3. 3. 2. 3. Descriptions à contre-courant

Certains auteurs réalisent des DAA qui vont à l'encontre de la tendance générale. Au sein de celles-ci, l'anomalie généralement relevée, c'est que ce qui est normalement décrit comme faible est fort et vice-versa :

- CUEU : « La primera *u*, no se pronuncia, sino solo sirue para templar y ablandar la pronunciacion de la *c*, antes de la *é*, como por cueur pronuncian *queur*, y no *ceur* » (Cisneros, 1624 : 12-13).
- V : « se pronuncia casi *f*, con mucha mas fuerza que la *b* » (Sarrió, 1768 : 5)³⁶⁶.
- Z : « Suená (con un poco mas de ceceo que en castellano) *za*, *ze*... » (Chantreau, 1781 : 26).

Nous le voyons, il existe également un exemple de description du Z chez Chantreau contradictoire face au reste des auteurs. Peut-être souhaitait-il dépeindre le mode sonore, mais rien n'est moins sûr. Quant à Billet, il décrit X suivi de consonne de

³⁶⁵ Pour une explication similaire de cette description de Cisneros, voir Bruña Cuevas (2000b : 78).

³⁶⁶ Cette description ne serait pas contraire à la tendance si Sarrió faisait référence à la spirante espagnole [β] face à [v], mais ce n'est probablement pas le cas.

la manière suivante : « se ha de pronunciar con mayor suavidad [que entre vocales] » (1672 : 17). Si nous considérons que ce X se prononçait [ks], ce serait un cas de description contre la tendance ; cependant, il est plus probable que ce X se prononçait [s], comme dans une prononciation relâchée actuelle de certains mots. La description de Billet devient alors tout à fait logique.

3. 4. Les descriptions auditives

Les DAU pures³⁶⁷ sont souvent bien plus difficiles à interpréter que les DAA. Elles sont aussi beaucoup plus rares parmi les descriptions consonantiques³⁶⁸, alors que les voyelles sont plus souvent décrites au moyen de cette technique. C'est donc l'inverse de ce qui se passe avec les DAR et les DAA. Pourtant, même les DAU vocaliques sont plus rares, proportionnellement, que les autres. Seuls des auteurs comme Vayrac, Torre y Ocón ou Galmace les utilisent un peu plus, mais ce sont surtout Cisneros et Roca y María qui en font un grand usage.

3. 4. 1. Descriptions consonantiques

Les items consonantiques décrits de façon auditive sont très souvent des descriptions uniques³⁶⁹, mais la terminologie employée se répète fréquemment, si l'on excepte de rares termes dont l'interprétation est très subjective³⁷⁰. Ainsi, nous avons dégagé une tendance au sein de notre corpus : une partie importante des DAU consonantiques a pour but de signaler la prononciation effective d'une lettre/son face à une prononciation peu appuyée ou même inexistante. La terminologie revient alors dans le domaine de la force face à la faiblesse :

- « ...quando se ponen dos consonantes dobladas, como dos *ff*, o dos *ss*, la primera no se pronuncia, y la segunda, se hiere con un poco de mas fuerça » (Cisneros, 1624 : 16).

³⁶⁷ Nous rappelons que seules les descriptions auditives qui ne peuvent être interprétées comme des indications audio-articulatoires sont considérées ici comme pures.

³⁶⁸ Seuls onze auteurs de notre corpus réalisent des DAU de consonnes.

³⁶⁹ Propres à un seul auteur, rappelons-le.

³⁷⁰ C'est le cas, par exemple, de la description de CH par Pérez del Castillo (2011 : 297), qui se prononce, pour l'auteur, « como x. en romance [...] vn poco mas amorosamente pronunciado ». Nous tentons d'expliquer cette description un peu plus loin, description qui, d'ailleurs, n'a pas d'équivalence chez Robert Estienne (1569), où Pérez del Castillo puise la plupart de ses explications.

- « La *b* hallandose al fin de los vocablos se pronuncia reciamente, como en *Achab* » (Vayrac, 1714 : 59).
- « [T] delante de la *j* de ordinario no se pronuncia, ò se debe hazer con gran suavidad » (Torre y Ocón, 1728 : 6).
- « La *l*, siendo doble, y puesta despues de la *e* abierta, toma un sonido mas claro, y mas fuerte, que si ella fuesse simple » (Roca y María, 1750 : 48).
- « Quando en medio de diction se encuentran dos consonantes juntas de diferente genero como : *bs, dm, gm, lp, mp*, etc. entonces la primera se pronuncia fuerte » (Chantreau, 1781 : 26).
- « [N] se profiere doble, y con sonido fuerte en las voces siguientes » (Boyer, 1799 : 35).

Néanmoins, pour indiquer les fois où une consonne doit bien s'entendre, c'est parfois la clarté qui est invoquée :

- « La *F*, se pronuncia como en Castellano, la final se pronuncia claramente » (Billet, 1672 : 5).
- « La *l*, siendo doble, y puesta despues de la *e* abierta, toma un sonido mas claro, y mas fuerte, que si ella fuesse simple » (Roca y María, 1750 : 48).
- « Dexando esta *e* [muda], como si no la hubiese en lo escrito, pronunciase la letra que la precediere con el sonido claro que tubiere en español, y muy larga si es vocal » (Chantreau, 1781 : 5).
- « [D] Se pronuncia como en Castellano : mas siendo final, seguida de vocal, tiene sonido de t. muy clara » (Laurés de Mayrán, 1799 : 4).

Toutes ces DAU s'appliquent souvent aux consonnes finales ou suivie de E « muda », aux consonnes implosives intérieures ou aux consonnes doubles.

3. 4. 2. Descriptions vocaliques

3. 4. 2. 1. Oppositions fréquentes

Les DAU vocaliques sont très souvent des descriptions uniques, tout comme les consonantiques. Pourtant il existe certains items qui sont fréquemment opposés. C'est le cas, par exemple, des différents E français.

Souvent considérés comme antagoniques, [e] et [ə] sont respectivement décrits, principalement aux XVI^e et XVII^e siècles, comme E « masculina » et E « femenina »³⁷¹ par Sotomayor (1565 : s. n.), Corro (1586 : 5)³⁷², P Lacavallería (1642 : s. n.), A. Lacavallería (1647 : s. n.), Billet (1672 : 19, 1673 : 2), Guilla Rubí (1707 : 7), Torre y Ocón (1728 : 7)³⁷³, et Dacosta (1752 : 8). Par ailleurs, [e] est également décrit par certains auteurs comme « claro » (Cisneros, 1624 : 3 ; Roca y María, 1750 : 34), « rezo » (Jaron, 1688 : 7r ; Dacosta, 1752 : 7) ou même comme possédant « un sonido entero »³⁷⁴ (Galmace, 1745 : 2). Mais même s'il est assez souvent nommé, [e] possède beaucoup moins de dénominations différentes que [ə], et ce dernier son apparaît décrit chez vingt-huit auteurs, contre douze pour le premier. C'est logique, étant donné que le E muet n'était pas connu de l'espagnol, contrairement au E fermé.

À partir de Billet (1673), c'est le terme « muda » qui prend le pas sur celui de « femenina ». Ils ne sont pas moins de dix-neuf auteurs³⁷⁵ à user de cette dénomination pour faire référence à [ə] et beaucoup d'entre eux en explicitent le sens en décrivant le son comme très faible ou sourd, bas ou obscur³⁷⁶ et donc à peine audible :

- « ...es casi imperceptible » (Vayrac, 1714 : 23) ;
- « ...apenas se haze oir » (Torre y Ocón, 1728 : 7).
- « ...su sonido es tan veloz, y tan debil, que apenas se percibe » (Núñez de Prado, 1728 : 2 ; Galmace, 1745 : 3 ; González Cañaveras, 1781 : 63).
- « ...sonido veloz, sordo y obscuro » (Núñez de Prado, 1728 : 3).
- « ... apénas se deve oír » (Dacosta, 1752 : 9).

³⁷¹ Laurés de Mayrán, de façon tout à fait inédite, reprend les dénominations de « masculina » et « femenina » pour opposer respectivement UN et U (1799 : 11). Il décrit la nasale face à l'orale en empruntant la terminologie traditionnellement réservée à [e]-[ə] parce qu'il part de l'opposition masculin-féminin illustrée par les couples *un / une* ou *quelqu'un / quelqu'une*.

³⁷² Corro (1586 : 5) oppose également [e] comme possédant « un sonido agudo y varonil » à [ə], « grave ».

³⁷³ Torre y Ocón propose cette terminologie comme une alternative que lui n'utilise pas : « La *e* cerrada (que llaman otros masculina) » ; « La *e* muda (que se llama tambien femenina) » (1728 : 7). Cela semble indiquer un emploi déjà moins fréquent de ces termes pour désigner [e] et [ə].

³⁷⁴ Ce « sonido entero » s'oppose cette fois-ci à [ɛ], qui posséderait selon certains auteurs « un sonido medio ». Mais nous abordons cette description dans la section suivante.

³⁷⁵ En voici la liste: Billet (1673 : 2v), Jaron (1688 : 1), Torre y Ocón (1728 : 7), Núñez de Prado (1728 : 2), Galmace (1745 : 3 ; 1754 : 6), Grimarest (1747 : 11), Roca y María (1750 : 37), Rousseau (1754 : 3), Soldevila (1767 : 7), Sarrío (1768 : 26), Tallés (1773 : 5), González Cañaveras (1781 : 63), Chantreau (1781 : 5), Laborda (1784 : 7), Martínez Saavedra (1791 : 5), Jovellanos (1858 : 156), Pelleport (f. XVIII^e : 4), Laurés de Mayrán (1799 : 4) et Boyer (1799 : 8).

³⁷⁶ D'autres auteurs qualifient également le [ə] d'obscur, comme Cisneros (1624 : 3), Jaron (1688 : 1) et Roca y María (1750 : 33). Ce dernier, commettant certainement un gallicisme, la considère aussi comme « dulce » (1750 : 37).

- « ...yà del todo pierde el sonido *e*, yà le tiene tan baxo, y remisso, que apenas hiere el oïdo », « ...y por no poder pronunciarse la consonante sin auxilio de una vocal, es preciso percibirse la *e* muda que la sigue con el sonido débil, que explicamos » (Galmace, 1754 : 6).
- « ...ò bien pierde su sonido, ò lo tiene tan veloz, que apenas se debe perceber » (Soldevila, 1767 : 7).
- « ...es tan débil su sonido, que por eso la llamamos *muda* » (Chantreau, 1781 : 5).
- « ...su sonido es tan debil que apenas hiere al oïdo, para mejor decir se suprime » (Laborda, 1784 : 7).
- « ...no tiene mas que un sonido sordo, que apenas se percibe » (Martínez Saavedra, 1791 : 5).
- «... tiene un sonido sordo » (Jovellanos, 1858 : 156).
- « ...tiene un sonido muy baxo » (Laurés de Mayrán, 1799 : 5).
- « ...tiene un sonido tan baxo y remiso que se pierde casi del todo, mayormente en fin de diction » (Boyer, 1799 : 8).

Plusieurs auteurs considèrent que ce E, souvent en fonction de certains contextes graphophonétiques, n'est pas prononcé du tout³⁷⁷. Les explications de ce type sont donc plutôt à classer dans les RL, mais par affinité graphophonétique, nous en exposons un échantillon à la suite des DAU précédentes :

- « ...no se pronuncia » (Grimarest, 1747 : 11 ; Rousseau, 1754 : 3).
- « ...siempre se suprime » (Sarrió, 1768 : 26).

La faiblesse de [ə] est donc le trait auditif le plus décrit. Nous trouvons même une comparaison plus générale de Roca y María (1750 : 6) allant dans ce sens : « Todas las vocales suenan con fuerza, salvo la *e* ».

Le son [ɛ], quant à lui, est le moins expliqué : seuls huit auteurs prennent la peine de décrire ce son. Laissant de côté les DAU faisant référence à un mélange que nous reprenons dans la section suivante, les descriptions ne suivent pas une tendance générale,

³⁷⁷ Tallés s'élève contre ces descriptions : « es un error muy perjudicial prevenir á los principiantes que la *e* sin acento debe callarse absolutamente [...]. El sonido de esta *e* pide la voz viva » (1773 : 5). Jaron recommandait également « oïrla pronunciar, para poder hablarla », car « tiene vn sonido, y vna pronunciacion, tan delicada, que no es, ni, *a*, ni, *e*, ni, *i*, ni, *o*, ni, *u* » (1688 : 1). Au sein de notre troisième partie, nous reviendrons en détail sur le traitement de E muet chez nos auteurs.

au contraire, elles sont isolées et semblent parfois contradictoires. C'est le cas des DAU de Billet et de Laurés de Mayrán. En effet, le premier prétend que « La *E* abierta, no suena tan claramente como la *e* Castellana » (1673 : 2v), alors que le deuxième affirme que « suena de un modo mas pleno que el de *e*. castellana » (1799 : 22). Roca y María, pour sa part, décrit ce E de façon originale mais certainement tout à fait incompréhensible pour l'usager de l'époque. Selon lui, « toma un sonido agregado à la letra *s* : como *es* : pero sin apoyar mucho la voz encima de la *s* » (1750 : 35). Il se pourrait que l'auteur fasse référence à une prononciation plus ouverte de E par l'influence d'un ancien S implosif, comme c'est le cas dans une certaine variété de l'espagnol méridional, mais le manque de précision ne nous permet pas de l'affirmer.

Quant à Galmace, il est le seul à dénombrer trois E ouverts différents : un « baxo, y suave », l'autre « mas levantado » et le dernier « mas perceptible » (1754 : 5)³⁷⁸. Il semblerait que le premier E, pour l'auteur, corresponde à [e] bref³⁷⁹, et le troisième à un [e] également (« corresponde perfectamente al sonido de la *e* en les voces Castellanas siguientes : *Se dice que, se sabe que* etc. »)³⁸⁰. Le deuxième serait le seul à être réellement un [ɛ], que Galmace illustre par les exemples suivants : *progres, abces, les, des, mes, tes, ses, ces, c'est à dire*. Le critère pris en compte semble être la présence d'un S après le E. Cela rappelle étrangement la description de Roca y María. Mais nous reparlerons des contenus au sein de notre troisième partie.

Finalement, la seule idée auditive plus claire associée à [ɛ] que nous retrouvons chez deux auteurs différents est sa description opposée à « *e* clara » ou « aguda ». En 1745, Galmace décrit E ouvert comme « un sonido medio, esto es, mas baxo, y mas obscuro » (1745 : 2). Soldevila, pour sa part, décrit sa prononciation comme « algo grave, y baja » (1767 : 7).

Mis à part leur utilisation pour décrire les E français pris individuellement, les termes « claro » et « obscuro » sont ceux qui reviennent le plus souvent dans nos DAU et s'appliquent, généralement à une lettre faisant souvent partie d'un groupe vocalique ou d'une combinaison entre voyelles et consonnes, mais pas toujours. Les auteurs signalent

³⁷⁸ Buffier (1711 : 274-275) et Restaut (1749 : 6) ne décrivaient, eux, que deux sortes d'E ouverts.

³⁷⁹ Galmace assimile « *E cerrada* » à « *larga* », et « *E abierta* » à « *breve* ».

³⁸⁰ À la page suivante, Galmace reprend l'explication du troisième E : « el sonido mas alto de la *e* abierta, ò breve, que corresponde tambien al sonido de la *e* Castellana, se apercibirá en estas voces. Cartel, Martel, Enfer, Lucifer, ternir, fermer » (1754 : 6). D'après les exemples cités, c'est au E entravé que l'auteur fait référence.

en fait la ou les lettres qui se prononcent et s'entendent plus qu'une autre. Il est vrai que la grande majorité des descriptions de ce genre mettent en jeu un E, alors décrit le plus souvent comme obscur, sauf s'il porte un accent aigu. Nous reproduisons quelques exemples des rares DAU qui décrivent des voyelles différentes :

- « ...la *a*, se pronuncia claraménte, como en Hespagnol » (Cisneros, 1624 :2).
- « Se pronuncian las dos *oo* distintamente en estos terminos : *Cooperer*, cooperar, *Cooperation*, cooperacion, etc. » (Roca y María, 1750 : 56).
- « Los diphtongos *ia*, *iau*, se pronuncian haziendo sonar claramente la *i* ; pero aun mas claramente la *a* » (Torre y Ocón, 1728 : 29).

Citons, pour finir, certaines DAU réellement difficiles à interpréter pour lecteurs, et certainement peu utiles pour les lecteurs de nos œuvres. Pérez del Castillo, par exemple, prétend que OU se prononce « inchoando la *u* algo » (2011 : 304), ce qui pourrait être une description faite à partir du U français ([y])³⁸¹, et que, dans les combinaisons EN, EM, où E se prononce comme A, « pareçe que se ablanda más el sonido escriuiendo e. y que es mas amoroso de hablar » (2011 : 297). Sans pouvoir comparer avec Estienne, qui ne décrit pas les digrammes, nous pouvons rapprocher le terme « ablandar » du terme « amoroso ». Il se pourrait donc que ce dernier soit à associer à la faiblesse articulaire³⁸², sans que nous comprenions très bien pourquoi, en ce qui concerne EN face à AN.

Par ailleurs, nous avons également mentionné le fait que, pour Pérez del Castillo, X espagnol et CH français possédaient la même prononciation, encore que ce dernier se prononçait plus « amorosamente ». Si l'on opte pour la faiblesse articulaire, deux possibilités d'interprétation s'offrent à nous : soit, à l'époque de Pérez del Castillo, l'articulation du X se déplaçait déjà vers la zone vélaire pour devenir progressivement un [x], ce qui expliquerait qu'une réalisation [j] de CH semble à Pérez del Castillo plus douce ; soit X se prononçait encore [j] dans les deux langues, mais par peur du fait que les usagers espagnols n'associent CH français avec CH espagnol [tʃ] par influence de la graphie, il insiste sur la faiblesse articulaire (pour lui) de la fricative face à l'affriquée. La deuxième possibilité nous semble moins probable.

³⁸¹ De nouveau, il n'existe rien de tel chez Robert Estienne (1569).

³⁸² C'est dans ce sens que Villalón emploie le terme « amorosamente ». En effet, Alarcos Llorach (1951 : 28), à propos de /b/ et /β/ (avant que ce dernier ne perde sa condition de phonème), déclare : « Posteriormente, 1558, Villalón describe aún con exactitud la diferencia de ambos sonidos, con la salvedad de que "los castellanos muy poco la (b) dividen y diferencian de v" : "la *b* se pronuncia al abrir de la boca teniéndola antes cerrada y llena de viento. Y la *v* se pronuncia teniendo la boca abierta, los labios redondos echando el aire de la garganta afuera amorosamente y sin pasión" ».

Cisneros, lui, propose une DAU de I totalement inédite : « La *i*, cuándo es vocál, y suéna sóla, se pronuncia sutillissimaménte con gran dulçúra » (1624 : 3).

Roca y María (1750 : 101), pour sa part, affirme que le A de UA « se pronuncia como *a* liquida despues de la *q* : como *Quadran* ». Il transcrit ensuite cet exemple comme « Qadran ». Puis il explique la prononciation de la combinaison vocalique UA non précédé de *q* et la qualifie de « monosylabo », c'est-à-dire « se pronuncian suavemente las dos : como *Muable*, mudable, *Nuage*, nube, y niebla. *Nuageux*, nublado ». Mis à part le fait que l'auteur emploie le terme « monosylabo » pour « diptongo », il semblerait que « liquida » fait référence au fait que la lettre qui accompagne A dans sa combinaison vocalique est muette. Cela est confirmé à la page 89, lorsqu'il explique que « *EA* se pronuncia como la *a* liquida en los tiempos de los Verbos, cuyo Infinitivo se termina en *ger* ». Dans tous les cas, cette application du terme liquide au A est exclusive de Roca y María.

3. 4. 2. 2. Le mélange entre deux sons

Le fait de décrire un son graphiquement représenté par deux lettres comme un mélange de la prononciation de celles-ci commence dès le XVII^e siècle, mais elle devient plus courante à partir du XVIII^e siècle. La combinaison vocalique à avoir été la plus décrite de la sorte est EU. Pas moins de quinze auteurs en réalisent une DAU, plus ou moins précise, basée sur le mélange. En voici la liste :

- « ...en este diphtongo, se haze un sonido templado destas dos vocales » (Cisneros, 1624 : 10).
- « ...siempre se pronuncia dulcemente entre *o*, y *u*, equivocando ambas letras » (Courville, 1728 : 3).
- « ...tiene un sonido simple, que participa del sonido de *e*, y del sonido de *u*, el qual se forma, pronunciando las dos vocales de vn golpe, y como dexando el ayre dentro del pecho » (Núñez de Prado, 1728 : 16).
- « ...la *e* participando de la *u*, y la *u* de la *e*, pronunciando las dos de un golpe, y en una sola sylaba » (Galmace, 1745 : 12) ; « ...participando la *e* de la *u*, y la *u* de la *e* » (Galmace, 1754 : 9).

- « ...su pronunciacion no es ni bien *e*, ni bien *u* ; pero entre una, y otra, y cargando un poco mas sobre la *e*, que no sobre la *u*, haciendo de las dos una vocal » (Grimarest, 1747 : 14).
- « ...se pronuncia como la *u* Francesa, rasgando un poco la *e*, ù haziendo un mixto de las dos » (Roca y María, 1750 : 91).
- « ...la *e*, no sirve sino para dar à la *u*, un son que llamámos abierto » (Dacosta, 1752 : 18-19).
- « ...participa de la *e*, de la *i*, y de la *u* francesa » (Rousseau, 1754 : 13).
- « ...pronuncia suavemente [...] la letra *u*, haciendola participar un poquito de la letra *e* [...], sin pissar por esto sobre ella ; de tal manera que se pronuncia de un golpe la *e*, con la *u* » (Contaut, 1763 : 14).
- « ...hacen un sonido simple que participa de *e*, y *u* Francesa » (Soldevila, 1767 : 12).
- « ...participa del sonido de *e* y de *u* francesa » (Cañaveras, 1781 : 64).
- « ...este se llama sonido mixto » (Laborda, 1784 : 22).
- « ...forma un misto de *e* muda y de *u* francesa » (Jovellanos, 1858 : 156).
- « ...su pronunciacion participa de la *e* y de la *u* pero mucho mas de esta que de la primera » (Boyer, 1799 : 22-23).

Mis à part les explications de Rousseau et peut-être de Jovellanos, cette DAU n'était pas fausse. En effet, il faudrait comprendre qu'on doit conserver le trait de labialité de [y]³⁸³ et l'aperture de [e], ces deux voyelles étant antérieures. Bien entendu, le trait de labialité se trouve également chez [o], raison pour laquelle Courville propose la DAU citée précédemment, même s'il est possible que ce soit une erreur typographique. Mais il est logique, pour l'époque, que l'immense majorité des auteurs aient choisi les deux lettres qui représentent le son, et pas autre chose. Jovellanos, lui, cite le E muet. Cela répond, nous semble-t-il, à une analogie que réalise l'auteur entre EU et le E des monosyllabes souvent prononcé /œ/. Quant à Laborda, son explication est trop laconique.

Si les lecteurs avaient su interpréter cette DAU, elle aurait pu leur être utile, mais avons de sérieux doutes à ce sujet. Nos propres auteurs aussi, d'ailleurs, puisque, nous le

³⁸³ Il est également possible que les auteurs recommandent un mélange entre [e] et [u], c'est-à-dire en lisant à l'espagnole, mais nous penchons plus pour notre hypothèse du fait que, très souvent, EU et U sont apparentés dans nos ouvrages.

verrons, ce digramme est l'un de ceux qui a droit le plus souvent à un renvoi à la vive voix du maître.

C'est ensuite E ouvert qui est le plus décrit de la sorte, mais très loin derrière EU. En effet, nous en recensons la DAU uniquement chez trois auteurs, dont nous reproduisons ici les explications :

- « ...tiene un sonido medio, que participa del sonido de *a*, y del sonido de *e* » (Núñez de Prado, 1728 : 2 ; Cañaveras, 1781 : 63).
- « ...tiene su sonido entre *a*, y *e* » (Chantreau, 1781 : 5).

Enfin, nous avons relevé une dernière DAU basée sur le mélange des sons. Elle se trouve également chez Núñez de Prado. C'est AON cette fois-ci qui est décrit de la façon suivante : « ambas vocales se pronuncian obscuramente, y se pronuncian de vn golpe con vn sonido medio entre *a*, y *o* » (Núñez de Prado, 1728 : 14). Mais cette description vaut uniquement pour le mot « taon », les autres, comme « *Paon, Faon, Laon* », se prononçant « *Pan, Fan, Lan* ».

3. 5 Autres descriptions

3. 5. 1. Le son naturel

Certaines explications, parfois nombreuses suivant les auteurs, reposent sur l'idée selon laquelle une lettre posséderait un son « naturel » ou « propre ». Ainsi, dans beaucoup d'explications, le lecteur n'a que cette indication phonétique pour connaître la prononciation de telle ou telle lettre ou combinaison graphique.

Le plus souvent, le son naturel de la lettre est celui qu'il possède en espagnol, ou même en espagnol et en français, quand il n'existe pas de contraste entre les deux langues³⁸⁴. Dans ces cas-là, le lecteur hispanophone ne devait pas rencontrer de difficulté particulière, puisqu'il est probable qu'il interprêtât ces informations dans ce sens. En

³⁸⁴ C'est le cas pour A (Dacosta, 1752 : 6-7) ou I (Roca y María, 1750 : 45). En réalité, l'équivalence n'est totale que pour [i]. En effet, le français possède trois A, c'est-à-dire un vélaire oral et un autre nasal en plus du A espagnol ; l'espagnol, lui, possède, par ailleurs, un A nasalisé, qui comme toutes les autres voyelles nasalisées de l'espagnol, pose problème aux francophones. Signalons, par ailleurs, que le A vélaire oral n'est jamais expliqué comme tel par nos auteurs. Tout au plus, ils signalent une longueur, qui, il est vrai, lui est souvent associée. Manque de discernement ou simplification pédagogique ? Difficile de répondre à cette question sur laquelle nous reviendrons au sein de notre troisième partie.

revanche, le problème se posait lorsque les auteurs utilisaient cette description pour des lettres ne se prononçant pas forcément de la même façon en français et en espagnol, et que c'était vraisemblablement à la prononciation française de la lettre qu'on faisait référence. Cela arrive parfois avec le E et très souvent avec le U, le plus souvent au sein de combinaisons vocaliques. Voyons plutôt les descriptions suivantes :

- UA, UE, UI, UO : « Estas syllabas se pronuncian de un golpe, y en dos syllabas, cada una con su propio sonido »³⁸⁵ (Galmace, 1745 : 16).
- U : « siempre tiene su sonido natural » (Laurés de Mayrán, 1799 : 12).

Parfois, en revanche, l'auteur spécifie la langue à laquelle il fait référence, comme dans cette description de Roca y María du groupe UE, à moitié précise seulement puisque la prononciation « naturelle » de E n'est pas forcément celle à laquelle le lecteur pourrait penser³⁸⁶ : « pronunciando la *u* con el verdadero accento Francés, y luego la *e* con su pronunciacion natural » (1750 : 102).

Les voyelles ne sont pas les seules à posséder un son « propre ». C'est même surtout les consonnes qui sont décrites de la sorte. Certaines d'entre elles, comme F, L, M, P ou T³⁸⁷, ne posent pas forcément de difficultés ; mais B, D³⁸⁸, G, S³⁸⁹, V ou Z ont également droit à ce type de descriptions, et les problèmes d'interprétation peuvent être les mêmes que ceux des voyelles, compliquant ainsi potentiellement la communication, surtout pour ce qui est de G, V et Z :

- B : « Esta siempre guarda su sonido natural, no confundiendola con la *v* consonante, pero quando està inmediatamente seguida de *s*, ò *t*, tiene el sonido de *p* » (Galmace, 1754 : 22) ; « ...conserva su sonido natural en qualquier parte de la oracion : *Babillarde* » (Boyer, 1799 : 26).

³⁸⁵ Cette définition de Galmace mérite d'être expliquée en détail. Nous y reviendrons au sein de notre troisième partie.

³⁸⁶ En effet, le son en question n'est pas [e], mais [ɛ], puisque les exemples fournis par l'auteur sont les mots *Duel*, *Luëtte* et *Muet*.

³⁸⁷ Voir, par exemple, les descriptions de Dacosta (1752 : 26), Galmace (1754 : 24), Laurés de Mayrán (1799 : 7, 8) ou Boyer (1799 : 31, 34, 40) correspondant à ces consonnes.

³⁸⁸ Mis à part une description isolée de Cisneros, aucun auteur ne signale de différence entre les occlusives sonores intervocaliques, ou de manière générale spirantisées, face aux occlusives françaises correspondantes qui ne s'affaiblissent pas selon les contextes. Et même si Dacosta (1752 : 25) précise que B « conserva el son que le es propio, al principio de las palabras », il ne fait pas référence à une autre prononciation possible de B, mais à sa possible non prononciation. Il en va de même pour le D (1752 : 26-27).

³⁸⁹ Très peu d'auteurs, nous l'avons vu, font la différence entre le [s] apicoalvéolaire de l'espagnol septentrional et le [s] prédorsodental français.

- D : « Suena con su propio sonido, como en estas voces : [...] Didon » (Galmace, 1754 : 24).
- GEA : « pronunciando la G con su pronunciacion natural » (Roca y María, 1750 : 89).
- S : « Guarda su propio sonido en principio, y en medio de diction, antes, ò despues de consonante, como en Castellano » (Galmace, 1754 : 26).
- V : « siempre conserva su propio son » (Dacosta, 1752 : 44).
- Z : « siempre conserva su propio son » (Dacosta, 1752 : 44) ; « tiene siempre su sonido » (Galmace, 1754 : 40).

Les auteurs à avoir le plus employé ce type d'explications sont Galmace (1745, 1754), Roca y María (1750), Dacosta (1752), Laurés de Mayrán (1799) et Boyer (1799)³⁹⁰. Nous voyons donc que cette méthode a surtout été mise en pratique dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Il se pourrait bien que cette tendance soit due à une influence de Buffier, qui emploie l'expression « garde le son qui lui est propre » pour de nombreuses consonnes lors de leur présentation³⁹¹. Pourtant, Buffier avait critiqué cette méthode au sein de sa grammaire :

De cette sorte, les Grammairiens n'emploieront plus ces termes si équivoques & qui leur sont pourtant familiers : *Le son naturel de la lettre e, le son naturel de la lettre c* ; car ni la lettre *e*, ni la lettre *c*, ni quelqu'autre que ce soit, n'ont point de sons particuliers qui leur soit [*sic*] naturellement attaché [*sic*] plutôt que tout autre son (1711 : 91).

La grande différence, cependant, entre nos auteurs et Buffier, c'est que ce dernier avait inclus une « Table des caracteres qui désignent les 33 sons de la Langue Françoisé » (*id.* 94-97), au sein de laquelle il présentait réellement les phonèmes (avant la lettre) en donnant à chaque caractère un « son propre ». En effet, juste avant d'exposer son tableau, il avertissait le lecteur de la terminologie qu'il allait employer : « les lettres imprimées en Italique dans ces mots y montreront le son simple particulier qu'il s'agit de faire

³⁹⁰ Boyer décrit surtout les consonnes par ce procédé, tout comme Laurés de Mayrán et Galmace d'ailleurs.

³⁹¹ Par exemple, Buffier déclare : « *B.* Garde le son qui lui est propre » ; « *D.* Il garde le son qui lui est propre » ; « *F.* Garde le son propre » ; « *G.* Garde le son propre devant *a, o, u* » ; « *L.* garde le son propre » ; « *M.* garde le son propre » ; « *P.* Il garde le son propre » ; « *R.* *L'r* garde le son propre » ; « *S.* *L's* garde le son propre » ; « *T.* Il garde le son propre » ; « *V.* *V* consone garde le son propre » ; « *Z* garde le son propre » (1711 : 284-297).

discerner : c'est ce son là même désigné par nos caracteres simples que nous apellerons le *son propre* de chacune de nos lettres, qui d'ailleurs n'ont point de son propre » (*id.* : 93). Notons bien que Buffier suit une convention et qu'il insiste sur le fait que la correspondance entre graphie et son est, de toute façon, purement arbitraire. Nos auteurs, nous l'avons vu, ont donc suivi les explications particulières de prononciation et non les critiques précédentes de Buffier.

3. 5. 2. Explications incomplètes ou incompréhensibles

Ce type d'explications était impossible à interpréter pour le lecteur. Nous allons simplement en offrir un échantillon :

- « S, X, Z, finales y postreras, tienen vn mesmo son, como, *moys, ioyeulx, frez. Etc.* » (Sotomayor, 1565 : s. n.). Il est vrai qu'à l'époque de Sotomayor les consonnes finales pouvaient encore se prononcer avant la pause et que ces trois consonnes se prononçaient certainement [s], mais l'auteur ne spécifie pas en quoi consiste ce « mesmo son ».
- AU, EI, EU, OU, UY : « quasi se pronuncian como parece en estos exemplos » (Corro, 1586 : 16). Les exemples en question ne sont ni transcrits, ni accompagnés d'aucune explication.
- O : « Vnas vezes se pronuncia mas largas que otras » (Torre y Ocón, 1728 : 16). L'auteur ne précise pas quand.
- « La [E] abierta se pronuncia como en las segundas silabas, v. g. *miseria* » (Martínez Saavedra, 1781 : 5).

3. 6. La vive voix

3. 6. 1. Fréquence et utilité/nécessité du renvoi au maître

Nous pouvons effectuer un classement des auteurs de notre corpus selon le nombre d'items pour lesquels ils recommandent d'en écouter la prononciation de vive voix. Le premier groupe se compose de trois auteurs chez qui nous avons recensé une quinzaine de renvois. Il s'agit de Jaron (1688), Tallés (²1773) et Chantreau (1781). Les deux premiers font appel à la typographie pour signaler à leurs lecteurs les items qu'ils doivent

obligatoirement écouter pour pouvoir les prononcer. Jaron utilise l'astérisque. Il n'est pas le seul, au sein de notre corpus, à y avoir recours. En effet, González Cañaveras (1781) en est également un utilisateur³⁹². Tallés, quant à lui, fait appel aux caractères italiques, de façon, cette fois-ci, tout à fait originale³⁹³.

Au sein du deuxième groupe se trouvent sept auteurs qui ne conseillent la vive voix que pour cinq items environ, en fait les plus couramment « évités ». Ces auteurs appartiennent presque tous à la deuxième moitié du XVIII^e siècle, comme dans le cas du groupe précédent. Nous y trouvons Núñez de Prado (1728), Galmace (1745, 1754), Grimarest (1747), Laborda (1752), González Cañaveras (1781), Jovellanos (1794) et Pelleport (f. XVIII^e). Le reste de nos auteurs constituerait le troisième groupe, renvoyant au maître ou au natif une seule fois, voire aucune.

Soldevila (1767) et Boyer (1799) appartiennent à ce troisième groupe, et font également partie de ces trois auteurs de nos méthodes qui insistent particulièrement sur l'apprentissage « sin auxilio de maestro ». Ils sont donc cohérents avec ce qu'ils annoncent. Le troisième auteur qui insiste sur l'autoapprentissage, Galmace, l'est moins. Il ne peut éviter le renvoi au maître pour les explications de /œ/ (1745 : 12), [ʃ] (1754 : 30), [ʒ] (1745 : 6) et [v] (1745 : 7). Roca y María (1750 : 11), pour sa part, justifie le fait qu'il n'inclue pas la mention « para aprender sin Maestro en el titulo del Libro ; y la razon es, porque no hay letras proporcionadas para expressar sus sonidos [los de *ou, oi, eu, oe y u*] ».

D'autres auteurs, de façon plus générale, reconnaissent ouvertement les limites de leurs œuvres pour ce qui est de l'apprentissage de la prononciation et recommandent la présence ou la vive voix d'un maître pour les sons qui n'existent pas en espagnol. C'est le cas de Tallés (1773 : 5), qui renonce d'emblée à décrire ces sons et prévient le lecteur avec ces mots : « siempre supongo un Maestro, pues siendo imposible trasladar al papel ciertos sonidos, lo será tambien el aprender à leer perfectamente el Francès, sin otro auxilio que el de esta Cartilla ». Quant à Pelleport, il critique sévèrement toute explication

³⁹² D'après Minerva (1997 : 53), l'astérisque aurait également été utilisé dans le même but par certains auteurs de grammaires de français publiées en Italie dans les premières décennies du XIX^e siècle.

³⁹³ Nous parlons ici de cette utilisation spécifique. En effet, les italiques ont été utilisées par de nombreux auteurs pour différentes raisons : mettre en relief la lettre ou la combinaison graphique expliquée, faire ressortir les exemples ou attribuer une certaine valeur à une graphie au sein d'un système de prononciation figurée. Nous reprenons ce dernier cas plus en détail à la section correspondante.

des sons propres au français en ces termes, que nous avons partiellement cités précédemment :

No gastaré el tiempo infructuosamente como han hecho tantos Maestros, en explicar el sonido de las vocales y consonantes, que no se puede representar por caracteres castellanos, porque toda explicacion de esta especie, sin el auxilio de la voz, no puede producir, sino sonidos facticios, é incertidumbre en los que desean aprender la pronunciacion francesa. Así aconsejo á estos que no hagan tentativas inútiles, y prefieran el socorro de la voz viva de un Maestro, que les enseñará en ocho dias, la articulacion de los sonidos propios de la lengua francesa, de los quales depende el fruto de un estudio, que podrán continuar con aprovechamiento por sí mismos, mediante el auxilio de qualquier libro frances, traducido en castellano (f. XVIII^e : 3).

3. 6. 2. Items fréquemment concernés

La plupart des auteurs qui recommandent la vive voix du maître préfèrent contourner la prononciation principalement des sons suivants : [ʒ], qui a droit à dix-huit renvois, toutes graphies confondues, les mêmes que EU d'ailleurs³⁹⁴ ; puis vient [y] avec douze renvois, [v] avec six et [ʃ] et [z] avec cinq. En voici quelques exemples :

- CH, GU, GE/GI, H, J, QU, V, X : « La pronunciacion del Abecedario Español, es igual â la de los Franceses, en todo, ô en poca diferencia. Excepto Esta vnion de Letras, que se siguen, que tienen vna pronunciacion muy diferente, que no la ay en la Lengua Española, y por esso es menester saberlas de memoria, que son â la voz » (Jaron, 1688 : 3v-4r).
- « U, v, eu, ja, je, ji, jo, ju, y la s sola entre dos vocales, o z, que tiene la misma pronunciacion, necessitan de explicacion con voz viva » (Sarrió, 1768 :16).
- EU : « ...es dificultosa la pronunciacion, y la pluma no puede explicarle, por faltar letras para escribirle : por esto es menester conferir por ello con persona que sepa pronunciarlo » (Guilla Rubí, 1707 : 1-2) ; « No hay explicacion conducente para

³⁹⁴ /œ/, en revanche, compte, toutes graphies confondues, trente-trois renvois. Cependant, beaucoup d'entre eux sont réalisés de manière indirecte, car de nombreuses auteurs effectuent des comparaisons ou des renvois internes entre les graphies œU, œUI et autres, et EU, graphie de référence.

esta syllaba, si no se imita la viva voz de un Maestro » (Galmace, 1745 : 12) ; « *Eu, oeu*, la viva voz del Maestro » (Chantreau, 1781 : 28).

- [ʒ] : « ...apenas se podra pronunciar [...] sino es imitandole de la voz del Maestro » (Núñez de Prado, 1728 : 41) ; « Las silabas de letra bastardilla se han de oír de la voz del Maestro » (Tallés, ²1773 : 5) ; « El sonido de ésta [J] solo depende de la viva voz del Maestro » (Laurés de Mayrán, 1799 : 8).
- [y] : « Es muy difícil esta, y otra pronunciaciones desta lengua, sino es oyendo las a los mismos Franceses, y assi no pongo exemplos desta pronunciacion ; porque escritos son muertos y ella es viua » (Cisneros, 1624 : 4) ; « [La pronunciacion de U] se concebirà mejor notando como la pronuncian los que hablan bien esta lengua » (Torre y Ocón, 1728 : 25) ; « Su pronunciacion es muy ardua para todas las Naciones estrangeras ; de suerte, que me atrevo à dezir, que nadie puede aprenderla con la sola explicacion de la pluma ; y la razon es, porque no hay letras, ni figuras para explicar el sonido de su voz : y assi el que querrà aprenderla, que recurra à la practica, y explicacion de quien la pronuncie bien : ò sino que pregunte à cualquier Francès, como llama usted esta letra ? » (Roca y María, 1750 : 77).
- [v] : « ...se entenderà mejor de la viva voz del Maestro, ò de algun Francès » (Galmace, 1745 : 7) ; « ...aconsejo á estos [los lectores] que no hagan tentativas inútiles, y prefieran el socorro de la voz viva de un Maestro » (Pelleport, f. XVIII^e : 3).
- [ʃ] : « ...tiene un sonido casi incapaz de explicacion, que es preciso oír de boca del Maestro » (Núñez de Prado, 1728 : 27) ; « ...para este sonido, no hay otra regla que la voz del Maestro ».
- [z] : « ...se hará conocer [su sonido] con la viva voz » (Jovellanos, 1858 : 156).

Il est tout à fait logique, d'un point de vue contrastif, que ces sons occupent les premières positions. En revanche, que la vive voix ne soit recommandée qu'une seule fois pour le son [ɛ] (Chantreau, 1781 : 5), et trois fois pour [ə] (Jaron, 1688 : 1 ; Tallés, ²1773 : 5 ; Chantreau, 1781 : 2) l'est moins. Il est peut-être plus compréhensible que seul Chantreau (1781 : 9) renvoie au maître pour les voyelles nasales, étant donné que beaucoup d'auteurs avaient du mal à en concevoir l'existence.

Mis à part les items plus courants que nous avons énumérés, les renvois sont souvent uniques, propres à un seul auteur. D'autres, enfin, préviennent carrément le

lecteur que tous les sons de la langue française doivent être préalablement écoutés ou du moins de façon parallèle à la lecture des explications. Nous parlons de Corro et Sumarán. Le premier déclare à la fin de ses explications que les règles pour apprendre l'espagnol vont être utiles aux usagers, mais « en lo que toca al lenguaje frances los estrangeros que lo quisieren saber bien leer, sera necessario que lo oygan, pronunciar a los de la misma nacion » (1586 : 16). Sumarán, pour sa part, prévient ses lecteurs au tout début de la prononciation que « quien quiere aprender ô enseñar esta lengua, es menester que tenga un buen Maestro, que sepa enseñar la prononciation, la lectura y reglas » (1626 : 132).

3. 6. 3. Vive voix et autres

Certains auteurs ne renvoient pas forcément à la vive voix. Ils peuvent parler de l'« uso », la plupart du temps, mais aussi de la « practica » ou de l'« experiencia », c'est-à-dire qu'ils renvoient également à l'usage. Ce sera alors souvent à des RL que ces renvois feront référence, comme par exemple la prononciation de certaines consonnes, finales ou implosives, celle du H comme aspirée ou non, la longueur vocalique, mais aussi la substance sonore de certaines lettres ou combinaisons graphiques. C'est le cas des auteurs suivants :

- S implosif : « remito el curioso al vso » (Billet, 1673 : 7v) ; « El uso solo puede enseñar quando se deve pronunciar la s quando se halla delante de una consonante, en un mismo vocablo » (Vayrac, 1714 : 98).
- H : « La práctica enseñará quando ha de ser aspirada la h » (Tallés, ²1773 : 5) ; « Es aspirada : y entonces es verdaderamente consonante, ó es solamente figura simple no sirviendo mas que para la Ortografia ; los efectos de una y otra no se pueden determinar en una definicion ; su cumplimiento depende de la sola practica » (Laurés de Mayrán, 1799 : 6).
- Consonnes finales : « remito al vso, y al oydo del Curioso » (Billet, 1673 : 10r) ; « Esta regla está sujeta à muchas excepciones, que enseñará el uso » (Tallés, ²1773 : 6) ; « La r. final tiene muchas excepciones que solo el uso enseñará facilmente » (Laurés de Mayrán, 1799 : 10).
- CH : « Digo casi, porque su prononciacion es algo mas suave en Frances, pero la diferencia no es grande, y assi remito lo que se puede decir sobre esto al uso » (Vayrac, 1714 : 61-62).

- Groupes consonantiques : « En hallando dos consonantes de diversas especie juntas en un termino, algunas vezes se suprime una [...]; Otras vezes se pronuncian las dos [...]. Advierto, que esta observacion, y otras muchas se aprenden mas por la practica, que por la explicacion ; porque fuera preciso escribir un tomo para notarlas todas » (Roca y María, 1750 : 8).
- AO : « Como no ay sino el uso que pueda manifestar quando [...] se deven pronunciar » (Varyrac, 1714 : 12).
- AIL : « ...es quanto se puede decir en una materia tan difícil, remitiendo lo demas sobre esta pronunciacion, al uso » (Vayrac, 1714 : 11).
- EU : « ...es mas dificultoso aun de enseñar que la *u* » (Grimarest, 1747 : 24).
- OI : « vnas vezes vale por la, üe, Española, otras vezes por, *e* ; y si me preguntan : Porquè no ay Regla cierta ? Respondo : Que el vso (que es el mayor Maestro) lo quiere assi » (Jaron, 1688 : 2r) ; « sonará è en todos los tiempos imperfectos [...] y en otras [palabras] que enseñará en uso » (Tallés, 1773 : 13).
- Division syllabique : « La division de las sílabas en una palabra depende del oido solo ; de modo que toda la doctrina sobre este asunto se reduce á que los alumnos atiendan á la voz de su maestro, y apunten en la palabra tantas sílabas cuantos sonidos fueren señalados en la pronunciacion. Ilustrados por la experiencia, conocerán despues fácilmente los caprichos del uso francés sobre este particular » (Jovellanos, 1858 : 157).

4. Les règles de lecture

4. 1. Rappel

Afin de pouvoir analyser plus facilement le traitement des RL au sein de notre corpus, nous reproduisons ici les différents types de règles que nous avons recensées et exposées plus haut, classées par affinités :

- a) la **valeur** d'une lettre ou d'un groupe de lettres :
 - les lettres muettes (consonne intérieure implosive comme S ou L et autres, consonnes finales, suivies ou non de mot à consonne initiale, voyelles au

- sein de digrammes ou de trigrammes, voyelles non accentuées) ; les lettres devant être effectivement prononcées sur mention expresse de l'auteur (les lettres qui intuitivement, ou selon l'application d'une règle antérieure, ne devraient pas se prononcer, mais qui, en fait, ne sont pas muettes) ; les lettres « presque » pas prononcées ;
- la valeur vocalique ou consonantique de I et de U en fonction de leur position dans le mot ou d'un signe diacritique ;
 - la valeur consonantique ou « nasale » de M ou N ;
 - la valeur d'aspiration ou de non aspiration du H ;
 - la prononciation spéciale d'une lettre en liaison ;
 - la réalisation d'un groupe de lettres en une ou plusieurs syllabes ; la réalisation d'un groupe de voyelles comme diphtongue ou triptongue, selon la définition de chaque auteur ;
- b) les règles liées plus particulièrement aux **phénomènes de phonétique syntaxique**, telles que la mention de contextes syntaxiques influençant la prononciation d'une consonne finale muette en liaison et la resyllabation en liaison, enchaînement ou élision ;
- c) l'énumération des **graphies** (et contextes graphiques) **possibles d'un son**.

4. 2. La valeur des lettres

Le groupe a) est de loin le plus représenté, non seulement parce qu'il regroupe de nombreuses réalités différentes, mais surtout parce que, la graphie étant la base et l'objectif principal étant celui de lire correctement, il fallait connaître non seulement la prononciation, mais aussi la valeur de chaque lettre. Et si, chez l'immense majorité des auteurs, ce type de règles équivaut à plus de 70 % des RL proposées au lecteur, le premier sous-groupe, celui des lettres muettes ou effectivement prononcées, en recouvre la plus grande partie³⁹⁵.

Signalons que nous offrons ici un échantillon des ces RL en privilégiant certains items caractéristiques, mais que nous reprendrons en détail les contenus en rapport avec les RL en général au sein de notre troisième partie.

³⁹⁵ Nous allons fournir un aperçu de ce type de règles, que nous complèterons au sein de notre troisième partie lorsque nous aborderons toutes les différentes combinaisons graphiques traités prioritairement par nos auteurs (EU prononcé [y], CH prononcé [k], GN prononcé [n], etc.).

4. 2. 1. Le S muet

Parmi les lettres muettes, le S est généralement considéré par nos auteurs comme l'une des grandes difficultés du français. Les commentaires à ce sujet sont nombreux³⁹⁶, mais nous reproduisons ceux qui nous semblent les plus intéressants :

- « La letra que haze la mayor dificultad en esta lengua es la s., aunque es la más vsada y trillada dellas. La dificultad naçe del dexarse de pronunciar quando se sigue t. y otras algunas consonantes » (Pérez del Castillo, 2011 : 299).
- « aun queda la pronunciacion de la letra .S, en dubda : quando se deua pronunciar o quando no. Y con grande dificultad se pueden dar reglas para esto » (Corro, 1586 : 13).
- « Es la dicha s, la piedra de tropieço de nuestra lengua, siendo dificultoso dezir, si son mas las palabras en que se suprime, que aquellas en que se pronuncia, y por ser infinitas vnas y otras, no me parecio a proposito hazer una recopilacion de ningunas ; pues con la maquina de vozes que fuera preciso juntar, aumentará la dificultad, en lugar de minorarla, y assi remito al curioso al vso, advirtiendole para este efecto, lea los libros impressos de pocos años a esta parte, en que atendieron muchos Autores (ya que no a quitar todas las s, que se han de suprimir) por lo menos a no poner la mayor parte de ellas » (Billet, 1673 : 7r-7v).
- « El uso solo puede enseñar quando se deve pronunciar la s quando se halla delante de una consonante en un mismo vocablo ; pues ay ciertos vocablos en los quales se suprime. Sin embargo, pondré las reglas mas acertadas que he podido recoger en las obras de los mas celebres Autores de la Academia Françesa. [...] Pero, como es muy dificultoso à los Estrangeros entender estas reglas, creo, sera mas conveniente poner todos los vocablos en los quales la s deve pronunciar » (Vayrac, 1714 : 98-99).
- « Ay muchas palabras en la Lengua Francesa, en que la s de en medio de ellas no se pronuncia [...] y otras en que se debe pronunciar [...]. Pero como el dar reglas para saberlo conocer, seria cosa enfadosa, y muy dilatada, remito à mi Lector al fin de esta Grammatica, donde hallará vna lista de las palabras en que se pronuncian la s » (Torre y Ocón, 1728 : 20).

³⁹⁶ Nous constatons cependant que les auteurs de la deuxième moitié du XVIII^e siècle mentionnent peu ou plus du tout la difficulté d'un problème qui fut, en grande partie, réglé par l'adoption de l'accent circonflexe – surtout –, mais aussi de l'accent aigu, pour remplacer un S implusif intérieur.

Ces quatre auteurs abordent la question chacun à sa manière : Pérez del Castillo et Corro fournissent simplement des règles au lecteur ; Billet refuse de donner aussi bien règles que liste, et recommande au lecteur d'apprendre au fur et à mesure avec l'usage ; Vayrac, au contraire, donne des règles et inclut la plus grande liste de mots dont le S doit être prononcé, presque une vingtaine de pages, sachant qu'il dispose deux colonnes par page ; Torre y Ocón, lui, critique les règles et renvoie directement à une liste, assez conséquente également, placée à la fin de l'ouvrage (pages 177-190). Il suit la même démarche avec le H, comme la plupart des auteurs d'ailleurs.

Quelle forme prennent alors les règles sur le S implosif ? Pérez del Castillo, par exemple, affirme que « en la palabras latinas la mayor parte se pronunçia, como *honeste*, *euangeliste*, *chaste* » (2011 : 299), mais un peu plus loin il nuance : « En algunos vocablos latinos se scrive y no se pronunçia, como *souspçon* ». C'est aussi le cas de Corro³⁹⁷, qui déclare :

Lo que yo considere aprendiendo a hablar la lengua Francesa : es, que quando a la .S, se le sigue alguna de las vocales, siempre se pronuncia : pero si se le sigue consonante o muda, es menester disimularla. Y pronunciar la parte, como si la .S, no estuuiere escripta. Exemplo si estuuiere escripto epistre el Frances pronuncia epitre apostre dizen apotre. &c.

Esta regla general tiene vna excepcion. Y es que todos los nombres que son medio latinos, en los quales despues de la .S, Se sigue consonante : la .S, nunca pierde su sonido las mas vezes. Asi como : Baptiste, Euangeliste, Organiste, Chaste, Domestique, Fantastique, Esperit, Iuste, Celeste, Terrestre, Satisfaction, restitution, &c. Es verdad que ay otros que aunque sean tomados de la lengua latina, La S. No se pronuncia como son estos y otros semejantes, feste, pasque, fenestre, estoille, espine, esponge, espee. &c. Los qualos [*sic*] profieren como si

³⁹⁷ Sumarán fournissait également des règles similaires : « Esta letra *s*, se ha de pronunciar quando que despues della siguiere vna vocal, y siguiendo consonante no se pronuncia. [...] Esta letra se pronuncia tambien en los plurales y los vocablos descendientes del Latin, pero quanto menos se oyere tanto mejor será pronunciado, Exemp. del plural. *Vous estes, dites, parlès, escriues*, Exemplo de los semilatinos, *Disputer espoir, esprit, prosperer, justice, pasteur, &c.* » (1626 : 135). Seulement, nous remarquons que Sumarán se démarque des autres auteurs en deux points : premièrement, lorsque S se prononce, il en préconise une prononciation « étouffée » ; deuxièmement, il n'opère pas de distinction entre le S final et le S implosif intérieur, attribuant donc à ce dernier un comportement similaire à celui du S des mots semi-savants, ce qui était faux.

estuuiesse escripto, fete, paque, fenetre, etoille, epine, eponge, epee,
&c. (1586 : 13).

De plus, Corro ajoute un commentaire sur l'évolution des mots latins débutant par S liquide (initial suivi de consonne) qui, en français, ont reçu un E (< I) prosthétique et dans lesquels le S ne se prononce plus (*estude-etude*), mais il précise que certains mots « se sacan por excepcion desta regla, asi como sphere, scribe, science, stile, sterile » (1586 : 14)³⁹⁸.

Vayrac, pour sa part, donne les règles suivantes : « la s no se pronuncia en los vocablos en la tercera persona del singular del presente del optativo » ; « Tampoco se pronuncia en los vocablos en los quales está precedida de una diftonga » ; « Quando la s está precedida de la particula *au*, conserva su pronunciacion », etc. (1714 : 98). Il nous semble que ces échantillons sont suffisants pour donner une idée de ce que sont des RL sur les consonnes muettes ou effectivement prononcées.

4. 2. 2. Le H aspiré

Même si, pour ce qui est du H aspiré, la grande majorité des auteurs ne fait que fournir une liste au lecteur, d'autres donnent les RL suivantes :

- « H. Aspiracion se deve pronunciar en Frances, como hache, reuerberando el son, porque quien la quisiesse llamar hau (*more germanico*) mereceria ser llamado valeriano, y corromperia conla letra sillabas, palabras, y diciones. Notad que la suso dicha letra .H. reuerbera la vocal siguiente, solamente en los nombres propios, y enlas diciones que no tienen salida del latin, como Herman, Hernand, Hercules. *Henry, Hocqueton, hour, hourder, haillons* » (Sotomayor, 1565 : s. n.)³⁹⁹.
- « La *h*, no se pronuncia en los nombres que vienen de Griego, o de Latin, como en *habiter, heresie, Christ, Chrestien, Iehan*, dicen *abitér, eresie, Crist, Crestien, Iean* » (Cisneros, 1624 : 17).

³⁹⁸ Très peu d'auteurs font référence au S liquide en français. Nous reviendrons sur ce point au sein de notre troisième partie.

³⁹⁹ Cette règle de Meurier (1558) traduite par Sotomayor apparaît également chez P. Lacavalleria (1642) et A. Lacavalleria (1647), mais aussi chez le propre Meurier (1568).

- « La *h* es muda al principio de un vocablo que deriva del Latin [...]. La *h* es aspirada en todos los vocablos que estan formados de los vocablos Latinos que no tienen *h* al principio [...]. La *h* es muda en los vocablos que derivan del Griego [...]. La *h* es aspirada en los vocablos que no derivan del Griego, ni del Latin [...]. Tamben la *h* es aspirada en los nombres de Ciudades, y de las Provincias de los Paeses Baxos, del Imperio, y Reynos del Norte, y de muchas Ciudades, y lugares de Normandia, y de Bretaña [...]. En los vocablos derivados, y compuestos, la *h* se pronuncia de la misma manera que en los simples » (Vayrac, 1714 : 75-77) ; « Para allanar todas las dificultades que podrian embarazar à los Españoles, iré poniendo todos los vocablos en los quales la *h* se aspira » (Vayrac, 1714 : 78-79).
- « Si la voz que empieza por *h* tiene su articulo, y este no tiene elision, como la tiene delante vocablo que empieza por vocal, serà la *h* aspirada. [...] En las voces que empiezan con *h* y que derivan del Latin, ò del griego, la *h* se aspira, pero como no siempre se sabe la derivacion de las voces ; pondrè aqui para mayor claridad todas las palabras que empiezan por *h* aspirada » (Grimarest, 1747 : 35).
- « En las palabras onde [*sic*] el articulo, *le*, ó *la*, no sufre elision, la *h*, es aspirada [...] ; si la vocal de el articulo se pierde, la *h*, no es aspirada [...]. Generalmente no está aspirada en las palabras que derivan de la lengua *Latina* : Es aspirada en los nombres propios [...] ; Si las palabras son puramente Francesas es aspirada [...]. No obstante las Reglas que vos tengo dado ; heis aqui una lista de las palabras mas usitadas, en cuyas la *h*, se deve pronunciar » (Dacosta, 1752 : 29-30).
- « Aspirada es, quando la *a*, y la *e* del articulo, ò pronombre conjunctivo precedente à la diction que comienza por *h*, se pronuncian, se escriben del mismo modo que si fuera consonante. [...] Se juzga no aspirada, todas las veces que las vocales *a*, y *e*, que anteceden à la diction que empieza con vocal, ò *h*, se suprimen por el apostrophe [...]. Quando las consonantes de articulos, y pronombre pueden, sin impedimento del apostrophe, y sin estorvo de la *h* unirse en la pronunciacion à la vocal de la diction siguiente. [...] Encuéntrase tambien la *h* no aspirada en medio de diction, la que solo sirve para distinguir la sylaba antecedente de la que se le sigue » (Galmace, 1754 : 33-34).
- « Quando se pronuncia fuerte la vocal final de la voz antecedente no se suprime, pero si, la consonante [...]. Quando se pronuncia suave, o no aspirada, la vocal

que la precede immédiatement al fin de la voz antecedente se suprime, y se pone en su lugar un apostrofe, o distincion [...]. El celebre Mr. De Vaugelas dà las reglas siguientes para conocer quando se aspira, y quando se suaviza la h. La primera es, que en los nombres Franceses que tienen h en Latin, como en el Francès, no se aspira la h ; y al contrario, si el Latin no la tiene, se aspira en Francès [...]. La segunda es, que los nombres Franceses, que no tienen su origen en el Griego, o Latin, aspiran su h [...]. Asimismo se pronuncia suave en estas voces derivadas del Griego [...]. Estas reglas serviran para los peritos en las lenguas Griega, y Latina ; para los demàs vayan estos nombres [una lista], que tienen la h aspirada » (Sarrió, 1768 : 19-21).

- « es muda la *h* quando el artículo ò pronombre que la acompaña admita las variaciones que recibe antes de vocal, y aspirada quando dicho artículo o pronombre se mantiene como si estuviera delante de consonante [...]. Como no siempre preceden à la *h* artículos ò pronombres que indiquen si es aspirada, ó no, me ha parecido conveniente para la mayor inteligencia del discipulo, poner en una lista alfabética las voces en que la *h* es aspirada, reputandose por muda en aquellas que no comprendiere dicha lista » (Chantreau, 1781 : 17).

Nous le voyons, les explications qui portent sur le H aspiré sont généralement liées à un problème de phonétique syntaxique. Tous ces auteurs donnent des règles⁴⁰⁰ permettant de savoir si un H est aspiré ou non. Ces règles s'appuient soit sur son comportement en syntagme⁴⁰¹, soit sur son origine étymologique ; Vayrac inclut aussi des informations sur les toponymes, ce qui peut s'interpréter comme une variante de la règle étymologique. Il ne fait aucun doute que ces indications visaient à une meilleure capacité lectrice et que ces auteurs devaient considérer [h] comme faisant encore partie des sons du français à leur époque.

Notons, par ailleurs, que Cisneros mélange des questions graphophonétiques diverses concernant la lettre H ; nous y reviendrons au sein de notre troisième partie.

⁴⁰⁰ Boyer (1799 : 30) critiquera les auteurs qui donnent des règles pour distinguer le H dit aspiré du H non aspiré : « A pesar de los conatos con que se esmeraron los Gramaticos en señalar reglas para diferenciar la *h* aspirada de la que no lo es, se ha de confesar que sus trabajos fueron inutiles, habiendose de recurrir á las nomenclaturas ». Pourtant, ce qu'il ne mentionne pas, c'est que presque tous ces auteurs fournissent également une liste à leurs lecteurs.

⁴⁰¹ Sur ce point, Sarrió se distingue des autres. Il fait bien la différence entre les règles, énoncées par Vaugelas, et les indications de phonétique syntaxique, qui sont plutôt une conséquence de la valeur aspirée de H, et non pas une cause de celle-ci, comme on pourrait l'interpréter chez les autres auteurs.

4. 2. 3. Les consonnes nasales

Les RL à propos des consonnes nasales sont aussi rares que celles qui portent sur le H. Nous voulons parler des règles qui aidaient le lecteur à savoir quand il devait prononcer N ou M de façon spéciale (face à leur prononciation « normale » [n] et [m]). Parmi celles que nous avons relevées, nous reproduisons les plus claires :

- « Quando es letra final del vocablo, algunas veces [N] se pronuncia con su propia pronunciacion, que es vn poco fuerte, como haze en estos tres nombres : *Examen*, examen ; *Himen*, Himeneo ; *Amen*, Amen. En los demás nombres, si despues se sigue una consonante, se pronuncia vn tanto de la nariz. Pero si despues de los nombres que acaban en *n* se sigue una vocal, y los acabados en *n* son nombres substantivos, se debe pronunciar siempre obscura, como en estas frases : *Plan inclinè*, plano inclinado [...] ; mas si los nombres que acaban en *n* son adjetivos, la *n* se debe pronunciar con toda su fuerça ordinaria quando se sigue el substantivo, que empieza por vocal, como en estas frases : *Bon Orateur*, buen Orador [...]. Si los dichos adjetivos son seguidos de qualquiera otro vocablo que no sea su substantivo, la vocal de ese nombre que sigue no muda el sonido obscuro, y algo de la nariz de la *n* anterior ; y lo mismo es quando se pronuncian solos, ù que acaban el sentido de vna frase » (Torre y Ocón, 1728 : 14-15)⁴⁰².
- « ...[N] es consonante, quando se halla en principio, y medio de diction entre dos vocales » (Galmace, 1754 : 25) ; « ...[M final] siempre suena como m naritica, sino en las dicciones propias, Griegas, y Hebreas, en las quales retiene su propio sonido » ; « Quando es consonante [N final], siempre da sonido largo, como en las voces propias, Griegas y Latinas [...]. Del mismo modo se pronuncia, quando la precede el pronombre ò adjetivo inmediatamente seguido de su substantivo, que comienza con vocal, ò h no aspirada [...]. Tambien se profiere en las monosylabas on, y en, y en los adverbios bien, bien, rien, nada, quando la diction siguiente comienza con vocal, ò h no aspirada [...]. Naritica es la n final, quando no se pronuncia » (*id.* : 37-38).
- « *Em*, y *en* se pronuncian como en castellano en las voces estrangeras à la lengua francesa ; esto es, en las que vienen del griego, latin, ò hebreo » (Chantreau, 1781 :

⁴⁰² Torre y Ocón fournit d'autres règles concernant le N final en liaison, mais plus ciblées : elles concernent les mots *bien*, *rien*, *en*, *on* (1728 : 15-16).

9) ; « La *m*, ò *n* pierden el sonido *nasal* en *aim*, *ain*, y *ein* quando les sigue vocal [...]. *Im*, ò *in* se pronuncian como en castellano quando dichas sílabas van seguidas de otra *m*, ò *n* en la misma dición » (*id.* : 10).

- « Distinguimos dos clases de *n*, una consonante y otra nasal ; la consonante es aquella que empieza dición ó sílaba, ó la final seguida de vocal [...]. Pero la *n* de *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, seguida de consonante es nasal » (Laborda, 1784 : 14).
- « Cesan de ser nasales la *m* y la *n* cuando se pronuncian separadas de la vocal y forman distintas sílabas » (Jovellanos, 1858 : 157).
- « Son las dos especies de ésta [la N] : es consonante ó nasal : será consonante, quiero decir, tendrá su propio sonido, quando preceda á qualesquiera vocal [...]. Es nasal, quando su sonido no recae sobre ninguna vocal » (Laurés de Mayrán, 1799 : 7-8).
- « Es regularmente nazal la pronunciacion de *m* y *n* quando estas dos letras van precedidas de vocal y seguidas de consonante ; ó quando precedidas de vocal se hallan en fin de dición [...]. Exceptuase 1º *m* y *n* dobles que nunca son nazales [...]. Exceptuase 2º las voces monosílabas seguidas de dición que empieza con vocal » (Boyer, 1799 : 24-25).

Plusieurs possibilités sont mentionnées dans les RL sur les consonnes nasales. Le contexte graphique, d'abord, qui inclut aussi la dénasalisation de la voyelle en cas de liaison. Cette dernière configuration est évoquée par tous les auteurs, sauf Jovellanos et Laurés de Mayrán. Ceux-ci donnent d'ailleurs une explication similaire, fondée sur l'attaque syllabique de la consonne nasale. Les deux définitions, pour différentes raisons, sont incomplètes. Jovellanos, par exemple, ne prend pas en compte la dénasalisation quand la consonne est suivie de [ə] final ; Laurés de Mayrán, quant à lui, omet, entre autres, les cas de liaison du type « un arbre », où la voyelle est nasale, mais où la consonne se prononce quand même. L'autre type d'indications est en rapport avec l'origine du terme. Galmace et Chantreau sont ceux qui apportent explicitement ce genre d'informations, que les auteurs avaient également invoquées lors de l'explication du H.

4. 2. 4. I et U : voyelles ou consonnes ?

Face aux RL sur la valeur de H et des consonnes nasales, les indications sur la valeur vocalique ou consonantique de I et de U sont très répandues. De nombreux auteurs en offrent une explication. Certains d'entre eux donnent des RL aussi bien à propos de I que de U, d'autres uniquement sur une lettre ou sur l'autre. Le cas de Billet est particulier : il fournit des explications sur la valeur de I en 1672 et de U en 1673. Les RL en question sont les suivantes :

- « Tambien las dos vocales i, & u, paran en consonantes, y pierden su fuerça : quando en vna misma sillaba se ponen con otras vocales, o quando se preponen a si mismas, como aqui : *Iuuu*, *Viuus* » (Berlaimont, 1565 : s. n.).
- « V. simple y sola, tiene diuersos sonos porque quando es vocal, se deue señalar, como veys. u. para efreto [*sic*] de tener mejor intelligencia de muchos vocablos equiuoquis, y de otras que de razon se han de señalar ansi .ü. para dar ayuda ala niñez y juuentud, que muchas vezes yerra en las tales » (Sotomayor, 1565 : s. n.)⁴⁰³.
- « Dos vocales ay que pierden su fuerça y vienen a hazerse consonantes, y esto es, quando en vna sylaba se ponen y mezclan con otras vocales, que son estas .i. u. Exemplo, Iusto. Viuo » (Ledel, 1565 : 8r)⁴⁰⁴.
- « V. V. a las vezes es consonante, a las vezes vocal, como en castellano. Al principio casi [*sic*] es consonante » (Pérez del Castillo, 2011 : 300).
- « Quando la V. tiene dos puntillos encyma ella es vocal, y quando no, ella es consonante » (Meurier, 1568 : s. n.).
- « Aduiertan que quando occurrieren dos *uu*, que la primera es vocal y la otra consonante » (Sumarán, 1626 : 139).
- « Si se sigue después de, *ai*, otra vocal, se haze la *i*, consonante » (Cisneros, 1624 : 9), « si de despues de la *u* [de *au*], se sigue otra vocal, no es diphtongo, porque la *u* se haze consonante » (Cisneros, 1624 : 10)⁴⁰⁵.

⁴⁰³ P. Lacavallería (1642 : s. n.) fournit les mêmes explications, mieux traduites que chez Sotomayor ; A. Lacavallería (1647 : s. n.) donne exactement les mêmes explications et Reixac les traduit en catalan (1749 : 413).

⁴⁰⁴ A. Lacavallería propose les mêmes explications que Ledel. Ce dernier donnait aussi des explications similaires à celles que nous trouvons dans les Berlaimont, mais en changeant un exemple et en traduisant les deux en espagnol.

⁴⁰⁵ Cisneros fournit les mêmes explications à EU, OI et UI.

- « La *I*, al principio, delante de vocal, se haze consonante » (Billet, 1672 : 8).
- « aunque en lugar de la dicha *v* consonante, escriuan, ò impriman la *u* vocal (como las mas vezes suele suceder) si se hallare entre dos vocales, ò mas, adviertase que siempre tiene fuerça de *v* consonante [...]. Pero si en medio de las vocales, la dicha *ü* tiene dos puntos encima, advierto que solo tiene fuerça de vocal » (Billet, 1673 : 8r).
- « *V* .. de coraçon es consonante, no haze diphtongo » (Guilla Rubí, 1707 : 4)⁴⁰⁶ ; « Tambien advierto, que estando antes de letra vocal, se pronuncia dicha .. *i* .. como jota » (Guilla Rubí, 1707 : 9) ; « Quando hallaràn dos puntos [en la *i*], reparen que no es vocal, sino consonante : Porque parece, que de poco tiempo à esta parte en Francia, reforman la .. y .. greca, y hazen servir esta vocal, con dos puntos encima » (Guilla Rubí, 1707 : 9) ; « Y si se hallare dicha .. *i* .. con dos puntos antes de vocal, se pronuncia como jota... y no como esta .. y .. » (Guilla Rubí, 1707 : 13).
- « *Nota* que las letras *j*, *e*, *v*, pierden la propiedad de *vocales*, quando tras de ellas viene inmediatamente otra *vocal* » (Vayrac, 1714 : 3) ; « La *u* vocal es quando está delante de una consonante [...] : y es consonante quando está delante de una vocal » (Vayrac, 1714 : 51).
- « Las dos letras *j*, y *u*, se hacen consonantes, quando estàn seguidas de otra vocal » (Courville, 1728 : 2).
- « siempre que la *u*, ò la *v* hyere à qualquiera vocal, se ha de pronunciar como consonante » (Núñez de Prado, 1728 : 42).
- « La *i* vocal se hace consonante quando se halla inmediatamente seguida de otra vocal » (Galmace, 1745 : 6) ; « La *u* se hace consonante quando se halla inmediatamente seguida de otra vocal » (Galmace, 1745 : 7).
- « La *j* consonante se halla siempre en el principio, ò en el medio de los terminos delante de una vocal » (Roca y María, 1750 : 45) ; « La *ü* vocal se señala con dos puntos encima quando se halla en medio de dos vocales, para denotar que no es consonante [...]. La *v* consonante se escribe delante de todas las vocales en qualquier parte del termino que dicha *v* empiece la sylaba » (Roca y María, 1750 : 78-79).

⁴⁰⁶ Guilla Rubí est l'un des seuls auteurs à désigner la consonne *V* « de coraçon ». Le deuxième à faire allusion à cette dénomination est Roca y María : « La *v* consonante (que los Españoles llaman de corazon) se haze assi : (*V*) » (1750 : 78).

- « Mui facilmente las podréis conocer, y distinguir [la *i* de la *j*], quando observeis que encontrándose una consonante antes, ó despues, en la misma silaba, entonces es vocal [...], pero quando empiéza la palabra junta à una vocal, es consonante » (Dacosta, 1752 : 12-13) ; « La *v*, consonante empiéza siempre la silaba junta à una vocal [...]. A la *u*, vocal, generalmente le precede, ó sigue, una consonante, ó liquida » (Dacosta, 1752 : 14-15).
- « Las letras escritas de esta manera, *i*, *u*, son las vocales. Las letras escritas de esta, *j*, *v*, son las consonantes » (Contaut, 1763 : 7).

Nous pouvons dégager deux tendances principales, la première étant largement partagée par les auteurs et la deuxième étant plus minoritaire. La plupart des auteurs attribuent la qualité de consonne ou de voyelle aux lettres I et U en fonction de leur entourage graphique immédiat. Ce qui est déterminant, de façon générale, c'est la présence d'une voyelle subséquente. L'autre tendance, moins répandue, est celle qui domine au XVI^e siècle (et les continuateurs de ce siècle, tels que les imprimeurs Lacavallería ou Reixac), mais qui apparaît aussi chez Billet (1673) et Roca y María : c'est la distinction de [y] et de [v] grâce à l'utilisation du tréma. Le cas de Ï chez Guilla Rubí est à classer à part, puisque ce dernier ne fait pas référence à [ʒ], mais à [j]. Nous reviendrons sur ce point dans notre troisième partie lorsque nous aborderons la question des glides. Guilla Rubí, mais aussi Cisneros, se distinguent par ailleurs du fait qu'ils insistent sur ce que ces lettres, lorsque ce sont des consonnes, ne constituent pas des « diphtongues » avec les voyelles qui leur sont apposées.

Contaut, pour sa part, présente une explication qui est en consonance avec la régularisation contemporaine de ces graphies. En effet, une année avant que ne paraisse sa grammaire – en 1762, donc –, la quatrième édition du dictionnaire de l'Académie voyait le jour. Même si I et U étaient respectivement différenciés de J et V depuis plus longtemps, c'est à ce moment-là que l'Académie reconnaît officiellement deux lettres supplémentaires dans l'alphabet français. Il n'est donc pas étonnant que les auteurs postérieurs ne se soient pas sentis concernés par le problème de la bivalence traditionnelle analysée ci-dessus.

4. 2. 5. Indications syllabiques

Les RL sur la prononciation d'une combinaison graphique en une ou plusieurs syllabes est relativement courante, c'est-à-dire qu'elle apparaît chez pratiquement tous les auteurs. Elles sont souvent assimilables à celles qui ont trait au caractère des diphtongues, puisque la contrainte la plus fréquemment invoquée pour qu'un groupe vocalique soit considéré véritablement comme une diphtongue est que les voyelles ne forment pas des syllabes différentes. En revanche, il est moins courant de trouver des définitions qui précisent que l'on doit également prononcer deux sons vocaliques différents, comme c'est le cas par exemple chez Cisneros (1624 : 8) ou Vayrac (1714 : 133)⁴⁰⁷. Voici quelques exemples de ce type de règles :

- « *Ao*, se pronuncia con las dos vocales claras y distintas, y assi no es diphtongo » (Cisneros, 1624 : 10).
- « ...[OE] no es verdadero Diphtongo, si no en los vocablos siguientes *troêne*, *alheña*, *arbol*, *poële*, *sarten*, *moëlle*, *medula*, *coëffe*, *cofia* » (Vayrac, 1714 : 136).
- « La *e* junta con la *i* en la misma sylaba, siguiendo despues vna consonante (y no puede ser sino *m*, *ô*, *n*) se debe pronunciar en vna sylaba con la *i* » (Torre y Ocón, 1728 : 9).
- « Si la *è* tiene acento, este quita el diphtongo, y se pronuncia cada vocal por si » (Rousseau, 1754 : 13).
- « *ui* sigue la regla de la *u* Francesa, pronunciando las dos vocales juntas, y no separadas » (Roca y María, 1750 : 102).
- « *P*. Que uso tienen los dos puntos sobre una Vocal ? *R*. Muestra que ella no compone una Silaba con la Vocal que la precede inmediatamente » (Martínez Saavedra, 1791 : 129).

Certains auteurs, comme Vayrac (1714) ou Billet (1673), incluent un traité de poésie française au sein de leurs ouvrages. Nous y trouvons de nombreuses règles en rapport avec le nombre de pieds des vers, ce qui revient aussi à compter le nombre de syllabes, et en poésie il existe parfois une prononciation spécifique à ce niveau-là. Ainsi, ces auteurs fournissent des RL valables uniquement pour ce domaine. Vayrac, par

⁴⁰⁷ Nous analysons en détail le traitement des combinaisons vocaliques diverses au sein de notre troisième partie.

exemple, avertit ses lecteurs de la sorte : « Pero, como ay diversos *Diphthongos propios* en la Prosa que no lo son en la Poesia, siendo assi que en la Poesia algunas deven hazer dos sylabas, y otros una solamente, es preciso distinguirlos claramente » (1714 : 903).

4. 2. 6. Consonnes finales en liaison

Sur la prononciation spéciale d'une consonne finale en liaison, il y a peu à dire si ce n'est que ce type de RL est présent dans la majorité de nos œuvres et que la forme que prennent ces règles est toujours similaire : D se prononce T, F se prononce V, etc. Quant aux autres phénomènes de phonétique syntaxique, ils sont expliqués, souvent partiellement et au cas pas cas, dans de nombreuses grammaires, mais certains auteurs se démarquent des autres pour l'importance qu'ils y attachent et la clarté des règles qu'ils offrent à ce sujet.

4. 3. Phénomènes de phonétique syntaxique

4. 3. 1. Le contexte de réalisation des liaisons

Pour ce qui est de la liaison, plusieurs auteurs en abordent de façon plus ou moins approfondie les contraintes de réalisation liées au contexte soit syntaxique, soit extralinguistique (le niveau ou le registre de langue). Vayrac, par exemple, dédie cinq pages au comportement du T final selon l'entourage syntaxique, comme pour l'exemple suivant : « Tampoco se pronuncia en los nombres substantivos [...] aunque el vocablo que sigue empieze por una vocal, ò por una *h* muda, como en estos vocablos, *il fait un vent horrible* » (1714 : 122) ; il prend également en compte d'autres variables, comme le registre poétique. Ainsi, il déclare que le T final des verbes conjugués à la troisième personne du pluriel ne se prononce pas même suivi de voyelle ou de *h* muet, cependant ; il ajoute que « quando se leen versos, la *t* suena reciamente sin pronunciar la *n* que precede, como en este verso. *Les foibles et les forts meurent également* » (1714 : 124-125). Nous trouvons des explications similaires aux lettres X (1714 : 128-130) et Z (1714 : 132-133). Chez Torre y Ocón, les lettres finales offrant ce type d'informations sont plus nombreuses. Il s'agit de D (1728 : 6), N (1728 : 14-16), R (1728 : 19-20), S (1728 : 21) et T (1728 : 23-25). Voyons un exemple lié au niveau de langue :

La *n* de Bien, quando es adverbio, se pronuncia fuerte quando se junta à algunos vocablos, como en estos exemplos : *Bien heureux*, dichoso ; *bien aise*, contento, contenta ; *bien affligé*, muy afligido, y aun parece avia de ser lo mismo delante de vna vocal, quando no se acaba el sentido de la frase : no obstante en algunas frases como estas : *Sçavoir bien écrire*, saber escribir bien ; *être bien avancé*, estàr my adelantado ; *avoir bien envie*, estàr con mucha gana ; *avoir bien à souffrir* [*sic*], tener que sufrir, etc. el vso de la conversacion familiar haze oscuro el sonido de la *n* de bien (1728 : 15).

Grimarest donne également des RL sur le contexte de liaison. Dès ses préliminaires, au sein des « Advertencias », il mentionne les deux types de contraintes : « aunque para enseñar el modo de pronunciar, he suprimido en las dicciones las finales, que no se hieren ; sin embargo en los discursos, ò locuciones, quando la voz, que sigue, empieza por vocal, se ha de herir la antecedente final » (1747 : s. n.). Il emploie aussi souvent le mot « afectacion » (1747 : 6, 11, 12, 45) pour faire référence aux liaisons qui seraient quelque peu forcées dans le langage courant. Mais Chantreau est l'auteur qui insiste le plus sur la question du niveau ou registre de langue. En effet, il inclut dans sa grammaire une section de sept pages sur la liaison, dont la première « Advertencia » informe le lecteur que sa maîtrise est très délicate :

La pronunciacion de la consonante final antes de voz que empieza con vocal, requiere la mayor atencion : no debe ser afectada, ni tener el acento que llamamos *Gascon*. La gente habla bien, mira ambos defectos con suma ridiculéz ; y para no incurrir en ellos, es preciso hacerse cargo que la pronunciacion francesa se divide en dos tonos : el *grave* y el *familiar* (1781 : 30).

Il donne ensuite les définitions de ces deux concepts, si importants pour la maîtrise de la liaison. Le « tono grave » correspond aux domaines de la poésie et des discours publics ; le « familiar » est associé à la prose, à la lecture « regular », et à la conversation quotidienne. Pour le premier il recommande une prononciation presque systématique de la consonne finale, mis à part quelques exceptions ; pour le deuxième, il affirme que « hay

ocasiones en que debe pronunciarse la consonante final quando sigue voz que empieza con vocal, y otras en que es afectacion, ò ridiculez el pronunciarla ». Pour ce dernier cas, il va donner plusieurs règles qui ont trait, cette fois, aux contextes syntaxiques. Ce qui est nouveau, c'est l'organisation et la systématisation des contenus, caractéristique, par ailleurs, de la grammaire de Chantreau. En ce qui concerne la liaison, les règles sont classées selon les relations syntagmatiques des mots en jeu, ce qui est tout à fait moderne. Notons, au passage, l'allusion répétée au défaut d'« affectacion », déjà pointé du doigt par Grimarest.

L'originalité de Chantreau sera copiée par Boyer. En effet, à la fin de la prononciation, au sein d'un chapitre plus général⁴⁰⁸ intitulé « De las variaciones del sonido de las letras francesas en la serie del discurso », il affirme que « Hay en la lengua francesa un modo de pronunciar propio del discurso familiar ó trato comun de la sociedad, y otro que pertenece á los versos y discurso oratorio » (1799 : 44). Il donne des recommandations similaires à celles de Chantreau en ce qui concerne la liaison.

4. 3. 2. La resyllabation

Les auteurs que nous venons de citer accordaient une grande importance aux contextes de liaison. La resyllabation⁴⁰⁹, en revanche, est mieux traitée chez les suivants⁴¹⁰ :

- Núñez de Prado se concentre sur l'enchaînement et explique bien la jonction qui se produit lors de la resyllabation : « Pero se ha de observar, lo primero, que la *e* muda final no se pronuncia, ni aun mudamente, sino que del todo se suprime, quando la diction siguiente empieza con vocal, y entonces la consonante que precede à la *e* suprimida, se une con la vocal de la diction siguiente ; y assi, aunque se escribe *brillante action*, se ha de pronunciar *brillan taction* » (1728 : 10).
- Galmace est certainement l'auteur qui, au sein de de ses deux œuvres, fournit au lecteur de l'époque les meilleures indications sur ce phénomène. Dans ses

⁴⁰⁸ Nous voulons dire : pas uniquement dédié aux liaisons.

⁴⁰⁹ Voir note 243.

⁴¹⁰ Pérez del Castillo signalait également lors de son explication de l'apostrophe que « las [letras] que más comúnmente se quitan en esta lengua son *a, e, i* si la diction que las sigue comienza en vocal, tragando la primera para ablandar el sonido, con que hazen de dos palabras vna » (2011 : 301).

Adiciones (1745), il suit Núñez de près⁴¹¹, mais il apporte également des informations sur la resyllabation en liaison cette fois-ci : « Observese lo primero, que las consonantes finales ordinariamente se pronuncian quando la diction siguiente comienza con vocal, apartandose de su diction, y uniendola con dicha vocal, menos la *t* de la conjuncion *et*, que corresponde al *y* del Castellano, y excepto el encuentro de una coma, en donde se puede parar el Lector solo el tiempo de respirar; pero se suprimen quando comienza con consonante » (1745 : 34-35). De plus, il explique également l'élision et ses conséquences : « la consonante que precede à la vocal suprimida por medio del apostrofe, no estorva que la dicha consonante se junte à la vocal de la diction siguiente, sin reparar la virgulilla » (1745 : 38). En 1754, au sein de la *Llave nueva*, il reprend le phénomène avec des explications similaires mais précise que la jonction entre mots doit se réaliser « para que suenen con suavidad, y blandura » (1754 : 36).

- Contaut, pour sa part, donne une grande importance au comportement des consonnes finales S, T et L, sur lesquelles il focalise son attention : « Se puede decir con razon, que mucho mas utiles son estas citadas reglas, sobre las letras expressadas, que todas las otras que se puedan escribir sobre las demas consonantes » (1763 : 19). Pour chacune d'entre elles, il donne des règles comme celle portant sur le S : « quando la misma letra *s* en el fin de los terminos està seguida de un nombre que empieza por vocal, entonces no se suprime, antes bien se añade con la vocal, recibiendo la pronunciación de una *z*, como se vè, v.g. en estos nombres : *les enfants aimables*. Que se han de pronunciar, *le zenfan zaimable* (1763 : 17-18). De plus, il énonce une règle générale sur la jonction des mots en français parlé : « La primera [dificultad] consiste en el hablar ; porque hablando francès, se quitan, ò se añaden letras al fin, ò al principio de los terminos, los quales se pronuncian à veces todos encadenados los unos á los otros, por medio de estas letras, que se separan al fin de algunos vocablos, para agregarse a otros, lo que se ve en la hoja 17 » (1763 : 12).
- Tallés, lui, donne des indications courtes, mais claires et surtout complètes. En effet, il aborde aussi bien la resyllabation en liaison (« toda consonante al fin de diction debe callarse, con tal que la palabra siguiente no empiece con vocal ;

⁴¹¹ En effet, il déclare que « la *e* muda, ò final se suprime quando la diction siguiente empieza por vocal, ò *h* no aspirada, entonces la consonante, que antecede à la *e* suprimida, se une con la vocal de la diction siguiente » (1745 : 3).

porque entonces se ha de pronunciar con dicha vocal », ²1773 : 6) qu'en enchaînement (« la *e* muda final se suprime absolutamente quando la palabra siguiente empieza con vocal ; v. gr. *Cinquante ècus*, se leerá *señcantécu*, uniendo la consonante con la vocal de la otra palabra », ²1773 : 13) et en en élision (« Ni el Apostrofe que se substituye por alguna vocal despues de las consonantes siguientes en esta forma, *c' d' j' l' m' n' qu' s' t'*, ni la rayita que se ve usada de este modo *dit-il, veut-il*, deben ser estorvo para que se unan sin detencion las consonantes con las vocales de las dicciones siguientes », ²1773 : 13)

- González Cañaveras, enfin, suit Núñez de Prado et Galmace pour certaines indications et c'est probablement pour cette raison qu'il inclut également des explications sur la resyllabation : « La consonante que acaba la diccion se junta suavemente con la vocal inmediata de la siguiente » (1781 : 134).

Par ailleurs, tous ces auteurs – sauf Tallés – présentent des exemples de transcriptions resyllabées, mais c'est aussi le cas d'autres auteurs dont la théorie sur le phénomène n'est pas explicitée, comme Chantreau (1781) ou Laborda (1784). Enfin, il en existe également chez qui la resyllabation transcrite est à bannir. Il s'agit de Grimarest et de Boyer, qui critiquent tous les deux Galmace.

Le premier (1747 : 635) déclare de façon générale qu'il n'est aucun besoin de représenter la jonction consonne-voyelle parce que celle-ci serait une évidence pour les Espagnols, or c'est faux. Puis il invoque le transport problématique du R final en tête de mot suivant en prenant comme exemple la transcription de Galmace « *Je nore pa le tan de le lui di rojurdui* » et défend l'idée que « transporter la *r* [...] à inicial de *rojurdui* se hace *rr*, y que qualquiera principiante, viendola asi, la pronunciarà fuerte » (1747 : 637). C'est une critique qui est loin d'être infondée. Boyer, quant à lui, déclare que la resyllabation chez Galmace « dió á la pronunciacion francesa una asperesa [*sic*] agena de su caracter » (1799: 5).

4. 4. Logique phonographique ?

Nous abordons ici un phénomène particulier : celui de l'énumération des possibles graphies d'un son. Énoncé de la sorte, cela laisse penser que nous nous plaçons non plus dans une logique graphophonétique, mais bien phonographique. En réalité, nous allons voir que ce n'est qu'à moitié vrai, mais ces explications présentent tout de même un

intérêt considérable. En effet, à une époque où les auteurs énumèrent des graphies, puis donnent à chaque fois leur son correspondant, faisant souvent preuve, pour l'optique actuelle, d'un cruel manque de systématisation, cette démarche inverse est tout à fait inédite, du moins au sein de notre corpus. C'est principalement pour les sons [e], [ɛ] et [ə] que nous avons relevé ce type de RL.

Le premier à les proposer est Núñez de Prado. Au début de sa prononciation, il explique qu'il existe trois E en français. Ces trois E, fermé, ouvert et muet, sont en fait des sons. Une fois qu'il en a décrit la nature physique, il déclare : « Explicado el modo de pronunciar de la e Francesa, resta saber quando la e se ha de pronunciar cerrada, quando abierta y quando muda » (1728 : 3). Ceci étant dit, il expose les différentes graphies associées à chacun de ces sons, se rapprochant ainsi de la démarche phonographique actuelle. Mais nous disons seulement « se rapprochant », car la logique graphophonétique reste présente. En effet, les graphies prises en compte actualisant ces trois sons doivent obligatoirement comporter un E.

Mais nous reviendrons plus amplement sur cette question au sein de notre troisième partie de thèse, lorsque nous aborderons le degré de théorie phonétique présent chez nos auteurs.

5. La prononciation figurée

Nous avons déjà vu en quoi consistait la prononciation figurée (PF) de manière générale. Nous allons maintenant en analyser la présence au sein de notre corpus en précisant qui parmi nos auteurs en a usé le plus, de quelle manière et dans quel but. Nous signalons d'ores et déjà que ne seront considérés comme manifestation de PF que les exemples complets, qu'il s'agisse de simples mots, de syntagmes, de phrases ou même de textes. Cela signifie que les équivalences de « syllabes », du type AU se prononce O, ne sont pas comptabilisées comme PF, mais comme MC.

5. 1. Fréquence d'usage des transcriptions

Au sein du tableau suivant, nous présentons le pourcentage d'utilisation de la PF par nos auteurs dans leurs œuvres. Pour interpréter correctement les chiffres qui y

apparaissent, il faut savoir que la « Proportion des transcriptions pour chaque item expliqué » (deuxième colonne) a été calculée non pas sur le nombre d'exemples, mais sur le nombre d'items. C'est-à-dire, si un auteur explique le comportement de S final en liaison, la prononciation de OI ou de GE + A, O, U, il donne des indications à propos de trois items différents, pour lesquels il peut fournir des exemples ou pas. S'il fournit au moins un exemple transcrit par item, le pourcentage sur ces trois items serait de 100% ; si un seul des trois items présentait un exemple transcrit, le rapport serait alors d'un tiers, même si les deux autres disposaient d'exemples mais que ceux-ci n'étaient pas transcrits. Précisons, finalement, que ce tableau ne prend en compte que les exemples appartenant à la section de prononciation. C'est la raison pour laquelle la *Llave nueva* de 1748, qui ne comprend pas de chapitre de prononciation, n'y apparaît pas, même si tous les exemples et les textes inclus dans la grammaire jouissent d'une notation.

	Proportion des transcriptions pour chaque item expliqué
Berlaimont	7,5%
Sotomayor	10%
Ledel	0%
Pérez del Castillo	43%
Meurier	7%
Corro	18%
Sumarán	56%
Cisneros (1624, 1635)⁴¹²	42,5% (42,5%)
Fabre	18%
P. Lacavallería	11,5%
A. Lacavallería	9%
Billet (1672)	38%

⁴¹² Le pourcentage entre parenthèses correspond à l'édition madrilène.

Billet (1673)	30%
Jaron	47%
Manuscrit anonyme	13,5%
Guigou	82,5%
Guilla Rubí	53%
Vayrac	45,5%
Torre y Ocón	14%
Courville	54%
Núñez de Prado	45%
Galmace (1745)	100%
Grimarest	100%
Reixac	72%
Roca y María	59%
Dacosta	46%
Rousseau	56%
Galmace (1754)	100%
Contaut	63,5%
Soldevila	52%
Sarrió	94%
Tallés	76%
González Cañaveras	36,5%
Chantreau	60%
Laborda	66,5%
Martínez Saavedra	0%

Jovellanos	0%
Pelleport	58,5%
Laurés de Mayrán	28%
Boyer	93,5%

Tableau 4

La première chose qui frappe à la lecture ce tableau, c'est que l'immense majorité des auteurs utilisent, peu ou prou, la prononciation figurée. Seuls Ledel (1565), Martínez Saavedra (1791) et Jovellanos (1794) n'incluent aucun exemple transcrit.

En ce qui concerne Ledel, il avait récupéré la prononciation d'un Berlaimont, mais, en supprimant les deux dernières règles, il supprime également les seules transcriptions de son modèle, par ailleurs, extrêmement peu nombreuses. De façon plus générale, les auteurs du XVI^e sont peu amis de cette pratique, que ce soit Sotomayor (1565), Meurier (1568) ou Corro (1586), mais également leurs continuateurs du XVII^e, les Lacavallería (1642, 1647). Il semblerait que l'usage des notations soit confiné aux grammaires « sérieuses »⁴¹³, exception faite de Corro, qui se démarque de toute façon du reste pour les raisons que nous avons énoncées au sein de la première partie. En effet, Pérez del Castillo, par exemple, atteint le pourcentage non négligeable de 43%. C'est une initiative du chanoine, puisque son modèle, le *Traicté* d'Estienne, n'inclut presque pas d'exemples transcrits ; initiative qui, par ailleurs, démontre une conscience pédagogique d'adaptation des contenus au public hispanophone. Quant aux grammaires du XVII^e siècle – à l'exception de celle de Fabre (18%), qui n'en est pas une –, elles se situent dans la même lignée que celle de Pérez del Castillo : Sumarán (56%), Cisneros (42,5%), Billet (38%, 30%)⁴¹⁴ et Jaron (47%). Billet fait moins appel à ce procédé, alors que Sumarán l'emploie plus largement⁴¹⁵.

Parmi ceux qui n'emploient jamais la PF se trouvent également Martínez Saavedra (1791) et Jovellanos (1794). Ce sont deux auteurs qui appartiennent à une époque où,

⁴¹³ Plus tard, la prononciation figurée apparaît également dans les opuscules de prononciation.

⁴¹⁴ Le manuscrit anonyme qui prend Billet (1673) comme source inclut beaucoup moins d'exemples transcrits (13,5%). C'est ce qui le démarque, entre autres, de son modèle.

⁴¹⁵ Bruña Cuevas (2000b : 83) déclare à propos de Billet qu'« il était encore moins enclin que Cisneros – qui l'était moins que Sumarán – à figurer la prononciation par une orthographe simplifiée ».

depuis des années déjà, l'utilisation des transcriptions a pris de l'importance. En effet, au cours du XVIII^e siècle, rares sont ceux qui n'incluent pas d'exemples transcrits au moins à hauteur de 40% : un groupe important, auquel appartiennent également les auteurs antérieurs que nous avons cités, accueille Guilla Rubí (1707), Vayrac (1714), Courville (1728), Núñez de Prado (1728), Roca y María (1750), Dacosta (1752), Rousseau (1754), Contaut (1763), Soldevila (1767), Chantreau (1781), Laborda (1784) et Pelleport (f. XVIII^e). Cette liste d'auteurs, qui se situent tous entre 40% et 70% d'usage de la PF, montre simplement qu'au XVIII^e siècle les transcriptions représentent une part importante de l'E/A de la prononciation du français en Espagne et que c'était une méthode acceptée et répandue.

Même si c'est un fait très rare, signalons tout de même que, dans l'ouvrage de Roca y María (1750), l'usage des transcriptions est critiqué. Mais ce n'est pas l'auteur qui assume ces critiques, c'est le censeur Antonio Andreu y Massó :

Ni puedo aprobar el Methodo, que en la practica usan algunos, de enseñar la Lengua Francesa, escribiendola como se pronuncia ; porque à mas de ser imposible, como apuntè, es cierto, que quitandole el primor de la escritura, y castigada Orthographia, se confunde el origen de muchas vozes, que solamente por aquella se conoce, y se distingue ; y en mi juizio serà este buen Methodo para enseñar à los Papagayos ; però no à quien quiera saber la Lengua, con el primor, que en este Libro se enseña.

Pourtant, Roca y María fait usage de cette méthode et atteint même le pourcentage non négligeable de 59%. On se demande si le censeur a vraiment lu l'ouvrage de notre auteur ou s'il se base simplement sur le fait que Roca y María accorde une grande importance à l'orthographe, comme nous l'avons signalé plus haut.

Par ailleurs, au-delà de cette frange, sept auteurs composent un groupe réduit d'utilisation plus importante de la PF, voire systématique dans le cas du deuxième et du troisième : Guigou (déb. XVIII^e), Galmace (1745, 1754), Grimarest (1747), Reixac (1749), Sarrió (1768), Tallés (²1773), Boyer (1799). Guigou, qui semble être du début du siècle, fait figure d'exception. En fait, il ne propose qu'une page et demie de prononciation, mais transcrit presque systématiquement les exemples.

Reixac, lui, se démarque de ses sources du XVI^e-XVII^e par une utilisation importante de la PF. Rappelons que Reixac est le seul auteur de notre corpus à utiliser le catalan comme métalangue et nous avons vu, lorsque nous avons analysé la MC dans nos ouvrages, qu'il faisait partie de ceux qui effectuaient une ou plusieurs comparaisons entre le français et le catalan. Pour ce qui est de la PF, la langue de référence pourrait être également sa langue de rédaction. En effet, il transcrit, à la moitié du XVIII^e siècle, CH comme X : « *Chaire* [...] se pronuncia com *xaire* » (1749 : 410). Cette transcription est le fait de Reixac car nous ne trouvons rien de tel chez A. Lacavalleria, d'où il a puisé une bonne partie de ses contenus de prononciation.

Roca y María est le seul autre auteur dont on puisse affirmer qu'il utilise parfois un système de prononciation figurée selon les habitudes de lecture du catalan. Les items concernés sont GE + A, GE + O, GN et CH⁴¹⁶.

Tallés et Sarrió, quant à eux, sont également de grands utilisateurs de la PF, même si Sarrió l'utilise de façon beaucoup plus systématique que Tallés ; Boyer présente un pourcentage aussi très élevé (94%).

Au vu de la situation générale, les cas de Martínez Saavedra et Jovellanos sont exceptionnels. En ce qui concerne le premier, l'absence de PF s'explique par le fait qu'il s'inspire de Restaut, d'où elles sont absentes ; et sa *Cartilla*, tirée cette fois-ci de Chantreau, ne présente aucune transcription. Laurés de Mayrán (1799) s'était également inspiré de Restaut, mais il avait consulté Galmace pour sa partie personnelle de prononciation, ce qui explique peut-être ses 28%. Jovellanos, quant à lui, se contente de fournir des équivalences de lettres seules ou en combinaison, mais n'a jamais recours à la PF. Il se peut que cela soit dû en partie au fait qu'il attache une grande importance à la VV : « más hace aquí la viva voz del maestro que la teoría mas sublime de los principios » (1858 : 157).

Il existe deux autres auteurs du XVIII^e présentant un faible pourcentage d'utilisation de la PF : Torre y Ocón (1728) et González Cañaveras (1781). Cette particularité est peut-être due, pour le premier, au fait qu'il s'inspire de sources françaises

⁴¹⁶ Voici les exemples en question : « *mangea*, comiò. *Mangeant*, comiendo. *Bourgeois*, Burgès, *item Ciudadano*, etc. que se pronuncian bien con el *ja*, y *jo* de los Cathalanes : como *manjà*, *manjant*, *burjoè* » (1750 : 42) ; « La *g* delante la *n* se pronuncia como la *ñ* de los Españoles, ò con el *ny* de los Cathalanes : como *Campagne*, *Campaña*, *Espagne*, *España*. *Accompagner*, *acompañar*, que se pronuncia *Campañe*, o *Campanye*. *Españe*, ò *Espanye* » (*ibid.*) ; « *Chantre*, *Cantor*, *Chanvre*, *cañamo*. *Chapeau*, *Sombbrero*, etc. y en Cathalàn se pronuncian con la *x* : como *Xantre*, *Xanvre*, *Xapó*, etc. » (*id.* : 112).

et qu'il ne se soucie pas tellement de les adapter d'un point de vue pédagogique comme le fait Núñez de Prado, par exemple. Quant à Cañaveras, son pourcentage (36,5%) vient de ce qu'il est très minutieux en ce qui concerne les items décrits et que les nombreux exemples qu'il retranscrit dans les sections appelées, entre autres, « *Exercicio de las reglas expresadas* » (1781 : 81), ne suffisent pas à illustrer la grande quantité d'items différents qu'il prétend expliquer.

5. 2. Agencement et conventions graphiques

Si pratiquement tous nos auteurs usaient de la PF, la forme que prenaient ces indications de prononciation variaient d'un ouvrage à l'autre ; l'application qui en était faite aussi d'ailleurs, mais nous laissons cela pour le sous-chapitre suivant.

Dans notre corpus, il existe principalement deux manières de présenter la PF aux lecteurs : dans le corps des explications ou en colonnes. Généralement, nos auteurs optent pour l'une ou pour l'autre, mais il peut arriver que les deux apparaissent dans la même œuvre. Le groupe majoritaire est celui qui place la transcription des exemples à la suite de ceux-ci, au sein du paragraphe en question pour chaque item expliqué. Mais le deuxième groupe n'est pas négligeable, puisqu'il représente un peu plus du quart des ouvrages, même si parfois le nombre d'items transcrits en colonnes est limité. Nous fournissons ici la liste de ces derniers ouvrages et précisons à chaque fois le nombre de colonnes utilisées et ce à quoi correspond chacune d'entre elles, utilisant l'italique pour les mêmes colonnes que l'auteur dans son œuvre :

- Jaron (1688) : 1. Traduction – 2. *Transcription* – 3. *Mot français*⁴¹⁷.
- Guilla Rubí (1707 : 1-3) : 1. *Syllabe française* – 2. Transcription de la syllabe – 3. *Mot français* – 4. Transcription du mot⁴¹⁸.
- Galmace (1745, 1748, 1754) : 1. *Traduction* – 2. Mot français – 3. Transcription.
- Grimarest (1747) : 1. Mot français – 2. *Traduction* – 3. Transcription.

⁴¹⁷ Chez Jaron, comme chez la majorité des auteurs utilisant trois colonnes, celles-ci se présentent comme pour l'exemple suivant : « *Ayudar-Eder-Aider* » (1688 : 2r). Seuls l'ordre des colonnes et l'emploi de l'italique peuvent changer. Dans le cas du Bourguignon, la deuxième et la troisième colonnes sont respectivement surmontées des mentions « Digase » et « Escrivase ».

⁴¹⁸ Chez les auteurs incluant une colonne syllabique, comme Guilla Rubí et ses continuateurs, les informations se présentent de la manière suivante : « *au...o.v. g.autre..pronuncie...otre* » (1707 : 1). La traduction du mot sera systématiquement ajoutée par Roca y María, Sarrió et Tallés. Notons que l'ordre des trois premières colonnes ne sera jamais altéré.

- Roca y María (1750 : 3-5) : 1. Syllabe française – 2. Transcription de la syllabe – 3. Mot français – 4. Transcription du mot – 5. Traduction – 6. Chapitre correspondant à l’item transcrit.
- Sarrió (1768 : 1-9) : 1. Syllabe française – 2. Transcription de la syllabe – 3. Mot français – 4. *Traduction* – 5. Transcription du mot.
- Tallés (²1773 : 7-11) : 1. *Syllabe française* – 2. Transcription de la syllabe – 3. *Mot français* – 4. Traduction – 5. *Transcription du mot*.
- Cañaveras (1781) : 1. *Mot français* – 2. Traduction – 3. *Transcription*.
- Chantreau (1781) : 1. *Mot français* – 2. Traduction – 3. *Transcription*.
- Laborda (1784) : 1. Mot français – 2. Transcription – 3. Traduction ; 1. Syllabe française – 2. Transcription de la syllabe – 3. Mot français – 4. Transcription du mot – 5. Traduction du mot.
- Boyer (1799) : 1. *Mot français* – 2. Traduction – 3. *Transcription*.

Nous constatons que la disposition en colonnes date donc de Jaron, qui fait publier son œuvre à la fin du XVII^e siècle. Mais cet agencement d’informations phonétiques est bien plus ancien. En effet, nous avons déjà signalé que les Akkadiens pouvaient apprendre le sumérien de la sorte. Beaucoup plus tard, en ce qui concerne le Moyen-Âge, nous avons également mentionné, dans notre première partie cette fois-ci, que ce type d’indications en colonnes apparaissait dans le *Femina*. Pourtant, au sein de notre histoire particulière, Jaron est un précurseur : au siècle suivant, un certain nombre d’auteurs l’émuleront, et tout spécialement ceux qui attachent une grande importance à la PF : Galmace et Grimarest. Bruña Cuevas (2000b : 87-88) est clair à ce sujet :

Malgré ses défauts, la grammaire de Jaron marque un progrès dans l’histoire de l’enseignement de la prononciation française aux Espagnols. L’auteur est en quelque sorte un moderne, un précurseur du nouveau siècle. Le XVIII^e va apporter à l’enseignement du français en Espagne l’appel à la notation figurée comme base de l’apprentissage de la prononciation. Jaron, sans recourir encore à la transcription de textes suivis, inclut déjà dans sa grammaire nombre de tableaux à trois colonnes – clairs et riches en exemples – destinés à rendre compte de la prononciation. [...] Ce procédé, rien que par sa clarté et par le nombre d’exemples apportés, représente pour nous une amélioration

remarquable par rapport aux notations pratiquées par Sumarán, l’auteur de notre corpus qui antérieurement à Jaron s’en est le plus servi.

Malheureusement, Jaron n’avait ni la formation théorique ni l’esprit de systématisation nécessaires pour réaliser une notation moyennement cohérente. Contrairement à ses prédécesseurs, qui se contentaient de transcrire uniquement le son dont il était question dans l’explication en cours mais laissaient le reste du mot dans l’orthographe usuelle, Jaron transcrit souvent les mots en entier.

La nouveauté de Jaron réside dans la disposition en colonnes et l’apport d’un plus grand nombre d’exemples, ce qui représente une amélioration pédagogique. Et si Bruña Cuevas regrette le manque de cohérence générale au niveau des notations, il fait également remarquer que les transcriptions sont de plus en plus complètes, et pas seulement confinées à la lettre, digramme ou trigramme traités de façon ponctuelle.

Guilla Rubí a peut-être connu l’ouvrage de Jaron, mais il présente une autre nouveauté : proposant non plus trois, mais quatre colonnes, il est le premier à inclure une syllabe dans la première de celles-ci. En réalité, cette disposition est uniquement utilisée par l’auteur pour présenter les « diphtongos, y triphongos », et les combinaisons EM, EN, GN, IN et QUA ; le reste des exemples transcrits ne passe plus à chaque fois par une syllabe, et ils se trouvent dans le corps des explications. Il faudra attendre Roca y María, c’est-à-dire un peu plus de quarante ans, pour retrouver une configuration similaire, vraisemblablement suivie par Tallés et Sarrió. Le dernier de nos auteurs à en faire usage est Laborda⁴¹⁹. Ce dernier inclut tout d’abord des exemples transcrits en colonnes à la manière de Jaron, pour toutes les explications (exposées dans l’ordre alphabétique) sur les « lettres simples » (voyelles et consonnes confondues), puis il utilise le modèle de Tallés ou de Sarrió pour les « vocales compuestas » (1784 : 21-24).

Roca y María connaissait-il, pour sa part, l’ouvrage de Guilla Rubí ? Nous sommes en droit de nous poser la question, puisque les items que le maître de français de Barcelone présente au lecteur sur six colonnes (voir la liste ci-dessus) ne concernent – justement – que les diphtongues, triphongues et ce que l’auteur dénomme « sonantes », dénomination ambiguë sous laquelle il range aussi bien des voyelles nasales (EM, EN,

⁴¹⁹ En réalité, Chantreau utilise également une disposition en cinq colonnes, mais uniquement pour la présentation de ses « diptongos compuestos » et « diptongos nasales ». Les items se présentent comme chez Sarrió et Tallés : 1. *Syllabe française* – 2. *Transcription de la syllabe* – 3. *Mot français* – 4. *Traduction* – 5. *Transcription du mot* (1781 : 12).

AIM, AIN, EIM, EIN, IM, IN) que des consonnes palatales (GN, CH) et autres combinaisons graphiques (SÇ, PH, OIT, AIL, EILL, etc.). Qu'entend-il par « sonantes » pour former ce groupe dont le critère de cohérence ne se discerne pas aisément ? Ce qui est certain, c'est que Roca y María prétend fournir au lecteur grâce à ces trois pages de colonnes un résumé des équivalences de prononciation les plus importantes selon lui :

...para los que quieren aprender la *Lengua Francesa*, es muy util, y aun necessario aprender los *Diphthongos*, *Triphthongos*, y *Sonantes*, [...] de los quales se compone la mayor parte de los terminos de ella, para bien leerla, escribirla, y hablarla : y assi, como estos son indispensables ; para su inteligencia los pongo aqui, como à llave de ella ; para que el deseoso de aprender pueda con mas facilidad enterarse de todas sus dificultades ; y leer con gusto todas sus excelencias (1750 : 1-2).

Mis à part ces trois pages (1750 : 3-5), pour tout le reste des explications les exemples ne sont pas séparés du texte.

Chez Tallés, Sarrió et Laborda, la situation est similaire à ce que nous trouvons chez Roca y María, mais pas identique. Tout d'abord, la sixième colonne, celle qui renvoie au chapitre traitant de chaque groupe de lettres illustré par un exemple, est une nouveauté pédagogique propre à ce dernier. Elle n'apparaît pas chez les trois auteurs postérieurs. Ensuite, Tallés, Sarrió et Laborda utilisent la technique des cinq colonnes en séparant tous deux les digrammes, trigrammes et autres par voyelle : A, E, I, O, U. C'est-à-dire qu'ils proposent cinq sections – clairement délimitées et expliquées chez Tallés ; placées à la suite moins distinctement chez Sarrió – de syllabes commençant à chaque fois par l'une des cinq voyelles ; Laborda omettra les combinaisons avec la lettre U. Pour donner un exemple, la section A, chez Tallés, est constituée de la liste suivante, dont les items sont classés par ordre plus ou moins alphabétique : AÏ, AI, AIE, AIL, AILLE, AILES, AIME, AIN, AINE, AÏR, AIR, AIS, AIX, AYENT, AU, AUX, AM, ANE, AS, AT. Sarrió, lui, tente d'offrir au lecteur une liste encore plus « complète » et, rien que pour la lettre A, il fournit 44 items différents ! Quant à Laborda, il est moins exhaustif que les deux précédents, avec 14 items pour la lettre A.

À part ces auteurs « syllabiques », six autres proposeront des notations, en trois colonnes cette fois-ci, comme le précurseur Jaron. Il s'agit d'un groupe constitué de Galmace, Grimarest, Chantreau, González Cañaveras, Laborda (qui utilise les deux

techniques) et Boyer. Il est frappant de constater qu'entre ces auteurs, que l'on peut grossièrement considérer comme appartenant à la seconde moitié du XVIII^e siècle – tout comme Roca y María, Tallés et Sarrió d'ailleurs –, et les deux premiers, Jaron et Guilla Rubí, nous ne trouvons aucun exemple de transcriptions en colonnes. Il faut dire aussi que les seuls à avoir publié dans cette frange temporelle sont Vayrac, Torre y Ocón, Núñez de Prado et Courville. Mis à part ce dernier, qui reprend Billet et Veneroni, les trois autres sont de fidèles continuateurs de la tradition jésuite, principalement de Buffier. Leurs grammaires sont parmi les plus ambitieuses de notre corpus, et par là même souvent moins adaptées au public d'un point de vue pédagogique, avec des nuances tout de même en ce qui concerne celle de Núñez, qui présente de nombreux exemples et des explications claires. Il faut donc attendre Galmace, qui propose une nouveauté en matière de PF tout aussi importante que la disposition en colonnes de Jaron.

Fischer Hubert (1997 : 45) déclare à ce propos que la transcription phonétique « est une nouveauté qui apparaît de façon systématique avec Galmace et sera rectifiée et améliorée avec Chantreau ». En effet, même si nous avons vu que, dès le XVI^e siècle, nos auteurs pratiquent les transcriptions, leur utilisation systématique est propre à Galmace. Celui-ci se démarque des autres par le fait que, non seulement il inclut des exemples et leur PF pour chaque item expliqué au sein de la prononciation, mais encore il transcrit tous les exemples mis en avant dans les autres parties de sa grammaire. Même les textes de travail sont transcrits dans leur intégralité. L'auteur le plus proche de cette pratique est Grimarest. Cependant, nous avons déjà signalé le fait que, loin de transcrire la totalité de sa – volumineuse – grammaire, ses transcriptions s'arrêtent net, sans prévenir le lecteur, à la page 187, en plein milieu de la morphologie nominale ; par ailleurs, rappelons-nous que cet auteur avait également transcrit la première de ses vingt historiettes.

De fait, Jaron et Guilla Rubí étant de lointains précurseurs, Galmace et Grimarest sont présentés par leurs censeurs comme étant des innovateurs en matière d'enseignement de la prononciation. Chez Galmace (1745), par exemple, Juan de la Concepción considère que « debe quedar el Publico agradecido al Autor, por ser el primero que le ofrece este modo de aprender, que debe estimar, como nuevamente inventado en la practica » ; et Antonio Gaspar de Pinedo déclare que malgré l'existence de grammaires de français offrant la possibilité d'en apprendre la prononciation,

puede aora ser estimable la abundancia de reglas, que aqui se establecen para entenderla, y la mayor facilidad que tendrà la practica de ellas con el oportuno methodo de escribir duplicadamente las voces con las letras correspondientes à la pronunciacion Francesa, y a la nuestra.

Chez Grimarest, c'est Agustín Sánchez qui parle de « nuevo methodo », formule reprise dans la licence royale (« un nuevo methodo para aprender a pronunciar »). L'auteur lui-même, au sein de son adresse au lecteur, affirme qu'il a composé son œuvre, « esforzandome à enseñar, en quanto es posible, por escrito el modo de pronunciar, à lo que ninguno de los que han dado à luz Gramaticas Españolas, y Francesas, se han aplicado ». Nous savons que Grimarest s'est inspiré de Galmace et nous en connaissons les conséquences, déjà abordées dans notre première partie.

Dans la deuxième partie du XVIII^e siècle, la pratique de la PF n'a pas réellement connu de détracteurs, mis à part, comme déjà dit, l'un des censeurs de Roca y María. Chantreau, Cañaveras, Laborda et Boyer sont autant d'auteurs qui reprennent la présentation en colonnes, sans préciser leurs sources ou en les critiquant⁴²⁰, mais jamais plus en présentant cette méthode d'E/A de la prononciation comme une nouveauté.

En ce qui concerne l'agencement des colonnes, la plupart du temps c'est le mot – ou la syllabe – français qui apparaît en premier, ce qui nous semble logique. Seuls Jaron et Galmace commencent par la traduction en espagnol. L'ordre des deux colonnes suivantes est moins marqué : la traduction peut précéder la transcription, ou l'inverse. Enfin, pour ce qui est de l'utilisation de l'italique, Roca y María et Laborda sont les seuls à ne pas l'utiliser ; Galmace, Grimarest et Sarrió, quant à eux, préfèrent mettre en relief la traduction, les autres mettent plutôt en italiques le mot/syllabe français et/ou sa transcription, ce qui peut sembler plus logique. Dans tous les cas, l'italique est souvent utilisée pour montrer qu'une lettre ne se prononce pas comme en espagnol, comme pour le U, mais quand la transcription est déjà en italiques, pour marquer le contraste les auteurs mettent cette lettre en caractères droits, ou alors ils utilisent l'accent circonflexe.

⁴²⁰ Chantreau (1781 : VI) critique ainsi le système de prononciation figurée de Galmace : « Para conseguir una buena pronunciacion, el libro de Galmaces [*sic*] es sin contradiccion mas perjudicial que otro ninguno ; porque muchos alucinados con su tercera columna, que es un texido de mentiras, se ceban con el aparente adelantamiento, que discurren que hacen en la lectura ; y no haciendo trabajar en nada el entendimiento y la reflexion, quedan siempre atrasados. No quiero gastar el tiempo en criticar dicha columna : basta cotejarla con las reglas que hemos dado, pag. 30 y siguientes ». Boyer (1799 : 4-5) le critique aussi, surtout pour sa resyllabation transcrite. Il est donc du même avis que Grimarest sur ce point précis (Viémon, 2014b : 216-217).

À ce propos, il est quelques auteurs qui donnent certaines indications pour interpréter leur système de PF :

- «...quando [A] lleva sobre sí un acento circunflexo, se pronuncia larga » (Galmace, 1745 : 2) ; « ...para distinguirla en mis escritos de la *u* Castellana, se pone un acento capucho en dicha vocal ; la *n* precedida de la *e* final muda, y que por esto tiene un sonido entero, lleva tambien un puntito encima para distinguirla de la final, que tiene un sonido obscuro » (*id* : 6-7)⁴²¹ ; « ...tengo por indispensable prevenir aqui, que para distinguir la *u* Francesa de la *u* Castellana en la tercera columna de mis escritos, la qual muestra la pura, y correcta pronunciacion de la Lengua Francesa, està puesta de letra cursiva. Asimismo advierto, que la *n*. precedida de la *e* final muda, y que por esto tiene un sonido largo, està señalada con dos *nn*, para distinguirla de la final, que tiene un sonido obscuro » (Galmace, 1748 : 1, 1754 : 67) ; « ...para distinguirla [la U] en mis escritos de la *u* Castellana, se pone de letra cursiva » (Galmace, 1754 : 9).
- « Para señalar las silabas largas, he doblado la vocal longa », « ...he puesto esta [U] de letra cursiva, para que el Lector tenga presente de no equivocarla con la *u* Española », « Asimismo advierto, que en dicha coluna he duplicado la *n* final en los nombres que acaban en esta letra con *e* muda despues, se entiende en la coluna del sonido de la voces, para que se tenga presente, que se ha de recalcar sobre ella con distincion de la *n* sencilla final » (Grimarest, 1747 : Advertencias).
- « ^x Encima de *u* indica que es francesa. - Encima de *eu* que es vocal francesa, y no el diptongo castellano *eu*. ^y Encima de *u* que es *nasal* » (Chantreau, 1781 : 4).
- « Esta es la ultima vez que se empleará la *u* castellana para designar la *ou* francesa. Deben acordarse los principiantes de que la *ou* francesa se pronuncia lo mismo que la *u* castellana sin que se necesite embarazar la escritura francesa con una letra agena de su idioma » (Boyer, 1799 : 17).

Mais, même chez ces auteurs, tout n'est pas expliqué en détail. Galmace, par exemple, ne précise pas que l'accent circonflexe sert également à signaler la longueur de O et parfois de U. Et dans le cas de ceux qui ne donnent aucune indication pour interpréter la PF⁴²², le plus souvent l'accent circonflexe ou l'italique sont employés soit pour

⁴²¹ Signalons que l'accent circonflexe sur le U chez Galmace n'est pas uniquement utilisé pour les transcriptions, mais pour écrire tout [y].

⁴²² C'est le cas de Jaron, Soldevila, Sarrió, Cañaveras et Laborda.

désigner le [y], soit pour signaler des longueurs, qui sont également notées parfois à l'aide de lettres doubles.

5. 3. Application

Dans les débuts des transcriptions, les premiers auteurs offraient surtout une simplification de l'orthographe⁴²³, c'est-à-dire qu'ils transcrivaient les mots en omettant les lettres muettes, voyelles ou consonnes. Sotomayor (1565), par exemple, déclare que « *Seoir, veoir, george* etc. [...] pronunciarias casi como, *Soir, voir, Iorge* ». Quant à Meurier, il explique que « *Ad*, debe se prononciar ni mas ny menos *que a, exemple, admiral, advis*, como àmiral y àuís ». Mais les transcriptions deviennent rapidement une véritable PF des mots. Ceux-ci sont soit transcrits entièrement, soit partiellement, souvent parce que l'auteur, qui se concentre à chaque fois sur un item bien précis, « oublie » de transcrire le reste du mot selon des indications qu'il fournit lors de l'explication d'un autre item. C'est le cas chez Pérez del Castillo, entre autres, qui propose la transcription *ieiment* pour *ilz aymet* alors qu'il transcrit à un autre moment *-ent* par *-et*. Sumarán, lui, nous donne un exemple de transcription plus complète : *maistre-metre* (1626 : 133).

L'emploi de la PF sert donc principalement à pouvoir réaliser oralement un mot entier, ou même une phrase, grâce à la transcription de syllabes et de mots non isolés. Elle joue un grand rôle pour tout ce qui a trait à la phonétique syntaxique, et tout particulièrement au phénomène de la resyllabation. Il nous semble que c'est vraiment l'un des points forts de cette méthode, sans laquelle il paraît ardu de faire se représenter aux élèves la jonction qui s'opère en français au sein des syntagmes, et qui modifie totalement la perception de la langue à l'oral.

La PF a parfois pour objet de remplacer la vive voix, et d'ailleurs, Galmace, Soldevila – en moindre mesure, il est vrai – et Boyer, qui insistent sur le fait que les lecteurs n'ont pas besoin d'un maître de langue, emploient massivement la PF au sein de leurs ouvrages. Antonio Gaspar de Pinedo, censeur des *Adiciones* (1745) de Galmace, déclare que grâce aux transcriptions, « podrá suplirse, en buena parte, la voz del Maestro, de quien hasta aquí era preciso recibir el todo de esta enseñanza ».

⁴²³ Il ne faut pas confondre les indications phonétiques et les indications orthographiques, même si parfois elles se rejoignent. En effet, nous avons vu que Billet, par exemple, donne beaucoup de recommandations sur la manière plus simple d'écrire certains mots. Cependant les transcriptions qui se chargent simplement d'éliminer les lettres muettes ne touchent pas l'orthographe directement, mais plutôt la prononciation ou la lecture.

Par ailleurs, Fischer Hubert (1997 : 45) déclare à propos de la transcription phonétique que, « si elle n'explique pas les points d'articulation, [elle] offre au moins la possibilité à l'élève de se lancer dans la lecture des textes écrits ». Et il est vrai que la PF apparaît rarement seule. Normalement, elle servait toujours de complément à une explication de quelque sorte qu'elle fût (descriptions, explications contrastives, mais aussi règles de lecture ou prosodiques). Cependant il peut arriver que les transcriptions soient l'unique moyen de montrer la prononciation d'une lettre ou groupe de lettres à l'apprenant. Galmace, par exemple, n'utilise pratiquement que la PF pour donner la prononciation des diphtongues (1754 : 16-21).

Cas rare dans notre corpus, Cisneros emploie même la PF pour montrer comment on ne doit pas prononcer un mot :

Díxe en úna mísama syllaba, que es, cuándo la *e*, con la *m*, o, *n*, háze úna syllaba, y se pronúncia la *e*, hiriéndo en la *m*, o, *n* ; pórque si están en diuérzas syllabas, que es pronúnciarse la *e*, sin herír en la *m*, ni *n*, retiéne la *é*, su próprio cláro sonido ; como aqui ; *émancipér*, *énéruér* ; no se díce, *amanciper*, *aneruér* (1624 : 3).

Jaron (1688 : 4v), Núñez de Prado (1728 : 44) et Roca y María (1750 : 43-44) l'utilisent aussi à ce dessein, mais ce sont les seuls exemples que nous ayons trouvés.

Accessoirement, la PF peut aussi donner des indications de longueur spécifiées ou non (« Raison / *Razon* / Reeson », Grimarest, 1747 : 48 ; « *Sombrero* / chapeau / chapô », Galmace, 1754 : 31 ; « les heros / le eéro / los heroes » Laborda, 1784 : 8). Enfin, parfois elle ne sert pas seulement à donner le son des lettres, mais elle renseigne aussi sur la coupe syllabique, souvent grâce à un trait d'union, comme chez Grimarest (« Ac-cepter / *Acetar* / Ac-cepte » 1747 : 30), Galmace (« *sencillo* / naïf / na-if » 1754 : 21) et d'autres.

6. Présence de la pédagogie dans l'E/A de la lecture/prononciation du français

Minerva (1997 : 54), à propos de l'E/A du français en Italie aux XVII^e et XVIII^e siècles, affirme que « les exercices de prononciation sont totalement absents dans les manuels jusqu'en 1805 ». En Espagne, nous allons voir que la situation est différente,

même s'il est vrai que l'apparition des exercices et des conseils pédagogiques au sein de nos œuvres se concentre presque exclusivement dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Par ailleurs, les conseils pédagogiques – et, plus largement, toute manifestation d'une conscience pédagogique – ne sont pas forcément accompagnés d'exercices ; l'inverse est vrai, mais plus rare. En effet, s'il inclut un exercice, l'auteur va généralement donner des explications sur la manière de le réaliser et vanter ses bienfaits pour qui veut avancer dans le processus de l'E/A du français.

Nous allons donc présenter premièrement les témoignages⁴²⁴ ayant trait à la conscience pédagogique de nos auteurs, puis nous listerons et détaillerons les différents types d'exercices utilisés pour l'E/A de la lecture/prononciation du français. Signalons cependant que, lors de l'analyse des témoignages, nous serons parfois amenés à mentionner certains exercices que nous reprendrons ensuite dans les listes, puisque les rapports entre conseils, méthodes et exercices sont constants.

6. 1. Conscience pédagogique générale

6. 1. 1. Comment bien utiliser l'ouvrage et améliorer sa lecture/prononciation

Les méthodes que nous allons aborder ici ne sont pas celles que nous avons énumérées et analysées tout au long de ce chapitre. En effet, ces dernières portaient sur l'E/A des sons et des règles de lecture – principalement. Ici, nous parlons des conseils de nature pédagogique qui visent à orienter les lecteurs sur les différentes étapes chronologiques à respecter pour mettre en pratique les règles et explications du chapitre de prononciation et apprendre à lire et à parler correctement.

Lorsqu'ils conseillent aux élèves une marche à suivre pour améliorer leur prononciation, les auteurs expliquent parfois précisément la façon dont il faut se servir de leurs œuvres. Mais c'est loin d'être toujours le cas. Le plus souvent, ils recommandent simplement d'apprendre les règles sur la prononciation qu'ils proposent et de pratiquer la lecture régulièrement. D'autres fois, plus rares, l'auteur prévient le lecteur que certains

⁴²⁴ Nous nous concentrons sur la conscience pédagogique explicite, formulée à l'écrit par nos auteurs ; nous lui accordons plus d'importance que celle que l'on pourrait déduire de la façon dont sont organisés les contenus, par exemple, ou du fait qu'un auteur passe sous silence certaines difficultés de la lecture/prononciation du français, sans démontrer que cela part d'une intention consciente et déclarée. Néanmoins, lorsque nous aborderons la présentation des contenus phonétiques au sein de notre troisième partie, nous pourrions éventuellement émettre des hypothèses sur les visées de l'auteur ayant mené à telle ou telle structure.

contenus sont à étudier avant d'autres, comme dans le cas, par exemple, de Chantreau (1781).

Roca y María est l'auteur qui inaugure la seconde moitié du XVIII^e siècle ; il est le premier, et l'un des rares, à exposer clairement le programme que doit suivre, selon lui, le lecteur, afin d'apprendre « la Pronunciacion, y Orthographia Francesa con brevedad ». C'est au sein de l'« Aviso al lector » qu'il énumère sa méthode en cinq étapes :

Se estudiarà *Primeramente* las Reglas de la Pronunciacion, despues las de la Orthographia, haziendo reflexion sobre ellas, que por ser la basis del bien hablar, y escribir, se pondrà cuydado en que no se olviden ; y los quatro Paragraphos del primer Capitulo son la llave por entrar con facilidad à todo lo demàs.

2. Se tomarà un Libro Francès (moderno), y leyendo en èl, se irà con la atencion de notar las faltas de Orthographia, si alguna hay en sus terminos.

3. Despues de sabidas las Reglas, se continuará siempre la lectura, que ha de ser con tal atencion, que las observaciones, que se haràn en ella, produzgan [*sic*] el fruto de su trabajo.

4. Se estudiaràn las Conjugaciones de los Verbos, que se hallan en el *Cap. IX. fol. 173.* el que por ser fundamento de las dos partes de la Lengua Francesa, es de grandissima utilidad.

5. Quando leyendo se hallaràn dos, ò tres terminos, que aunque diversamente escritos, se pronuncian de la misma suerte el uno, que el otro, se irà a ver sus significados en el *Cap. XV. fol. 221.* Aunque no dudo, que muchos Equivocos faltaràn en èl, no obstante el cuydado, que he tenido en buscarlos.

Nous avons déjà signalé le fait que l'orthographe revêt une grande importance chez Roca y María⁴²⁵. Il n'est donc pas étonnant qu'elle soit prépondérante au sein de sa méthode. Il conseille d'abord de maîtriser les règles de l'orthographe et de la prononciation, ces dernières étant condensées en trois tableaux et en une suite de brèves observations (3-12) dont nous reparlerons. C'est le seul à recommander ensuite de rechercher les fautes d'orthographe – de l'ancienne orthographe, sans doute – dans un

⁴²⁵ À cette occasion, nous avons d'ailleurs déjà cité, en partie, ce programme.

livre, ce qui ne manquait certainement pas d'être ardu, voire impossible, pour les apprenants. Peut-être Roca faisait-il cette recommandation dans le but que les élèves lisent les mots le plus attentivement possible afin que l'orthographe de ces formes graphiques se grave dans leurs esprits. Quoi qu'il en soit, il conseille également de pratiquer la prononciation par la lecture, ce qui était beaucoup plus répandu. Mais il n'oublie pas de signaler l'existence d'homophones ni de fournir une solution à ses usagers face à ce problème. Quant au point numéro 4 portant sur l'étude des verbes, si le but n'est pas de savoir les écrire correctement, nous ne voyons pas pourquoi il est inclus dans « El methodo por aprender la Pronunciacion, y Orthographia Francesa ». Plus avant, l'auteur de l'*Arte francés*, fidèle à ses idées sur l'orthographe, recommande « al que querrá aprender » de commencer à lire « con un libro de la nueva Impression » (1750 : 10).

Roca y María n'est pas le seul à exposer une méthode visant à amener le lecteur à une correcte lecture/prononciation du français. Rousseau également propose sa méthode, en partie inspirée de Buffier, comme nous l'avons déjà signalé dans notre première partie, mais c'est une méthode portant plutôt sur la maîtrise générale du français que sur la lecture/prononciation proprement dite. Toutefois, la première étape de la méthode de Rousseau concerne le « modo de leer » (1754 : 64) :

Los primeros dias, que toma el Discipulo el libro en la mano, se le haran leer muy pocos renglones, haciendole cargo de la aplicacion de las Reglas, que sabe por thèorica, infundiendole el acento, corrigiendole sus defectos, encargandole, sobre todo, evite la afectacion, que algunos tienen por gracia ; pues al contrario, el mejor acento Francès, consiste en no tener ninguno : por esso digo, que se lean pocos renglones ; este es mi fundamento. Todas las Reglas que llevo dadas, no se refieren a la pronunciacion de las letras ? Si por cierto. En una hoja no se hallaran, con corta diferencia, todas las letras, à quienes aplicar ciertas Reglas ? Tambien es cierto. Luego el que leyere bien una hoja, leerà bien todo el Idioma Francès ; luego es escusado cansar mucho al Discipulo, sino hacerle leèr muy poco como llevo dicho. Con este methodo, lograrà el Maestro, que su Discipulo, dentro de poco tiempo, lea con alma, fuerza, y acento, con poco trabajo, y mucho lucimiento de los dos (1754 : 64-65).

Rousseau, qui s'adresse plutôt aux maîtres qu'aux élèves, prétend que la lecture doit se réaliser à petites doses de façon quotidienne. Cela mis à part, sa méthode n'est pas très originale : l'élève lit et le maître le corrige. Pourtant, il prend la peine de préciser que la progression est essentielle dans le processus d'apprentissage et que le maître doit adapter son enseignement à chaque élève :

Es importante el tener presentes todas estas diferencias, que son faciles en la thèorica, pero muy dificultosas en la practica los primeros dias, assi el abècedario servirà de tarea, para mas, ò menos lecciones, à proporcion, de la capacidad, inclinacion, ò ocupaciones del Discipulo, nunca passando à segunda leccion, sin que posea bien la primera, lo contrario serìa tiempo perdido, el no radicarle bien en los fundamentos ; y se seguirà todos los dias el mismo methodo, siendo el Maestro, quien como juez de los talentos de su Discipulo, debe proporcionarse à sus fuerzas en la distribucion de sus lecciones (1754 : 11).

Le fait de préconiser un ajustement de la quantité de travail à chaque élève nous semble être un indice de la pensée pédagogique de Rousseau. Cette préoccupation concernant les différents niveaux des élèves se retrouvera chez Chantreau et Pelleport. Signalons, par ailleurs, que Rousseau ne prend pas seulement en compte « la capacidad », mais également la motivation (« inclinacion ») et le temps disponible (« ocupaciones »).

Tallés, de façon similaire à Rousseau, s'adresse souvent aux maîtres plutôt qu'aux élèves (²1773 : 6, 7, 8, 9). En outre, il déclare, au sein de son avis au lecteur (« Caballeros »), que l'élève débutant ne doit pas lire dès le départ :

...el entregar un Libro Francés, desde el primer dia al discipulo que empieza, para que en él aprenda los primeros rudimentos de la pronunciacion, es un malisimo método. Como yà sabe leer en su lengua el que intenta aprender otra, le parece cosa de niños el deletrear, y quiere desde luego leer corriente. El Maestro se cansa inutilmente en reprehender, y el Discipulo se enfada de verse tan amenudo interrumpido. Vencidas las dificultades de la pronunciacion en esta Cartilla, no habrá que detenerle à cada paso quando se ponga á leer. [...]

La idea de Lecciones, y columnas es la misma. Echarà de vér su utilidad cualquiera que tropieze en la lectura con alguna dificultad ; pues saldrá de ella, acudiendo à la Leccion de la primera vocal del diftongo, ó sílaba en que se detiene (²1773 : s. n.).

Pour cet auteur, il faut d'abord que l'élève maîtrise bien les indications de prononciation de la « Cartilla » avant de s'exercer à lire. Mais Tallés donne également des conseils sur l'utilisation de son ouvrage. En effet, comme vu précédemment, lorsqu'a été évoqué ce que nous avons appelé la « mode syllabique », il dispose en colonnes sur cinq « Lecciones » des syllabes commençant par chacune des voyelles A, E, I O et U. Dans le fragment que nous reproduisons ci-dessus, il explique que ces colonnes servent de listes graphophonétiques de consultation pour tout élève susceptible de rencontrer une difficulté lors de la lecture d'un texte. Nous reviendrons sur cette idée lorsque nous aborderons le degré d'adéquation des méthodes employées par nos auteurs en fonction des objectifs poursuivis, mais avançons d'ores et déjà qu'en réalité, la majorité de nos œuvres devaient être, du moins en partie, considérées chacune, par les usagers de l'époque, comme une espèce d'ouvrage de consultation d'équivalences graphophonétiques pour réaliser une lecture correcte. Et vu que la lecture était l'objectif principal, disons dès à présent également que la logique de l'époque, la logique graphophonétique, s'en trouvait pleinement justifiée.

Chantreau, lui, se distingue des auteurs précédents par l'inclusion, juste après le prologue, d'une section de quatre pages intitulée : « Metodo que el Maestro debe llevar en su enseñanza, y el Discípulo en su estudio » (1781 : XVII-XX). Il est vrai que Roca y María, Rousseau et Tallés fournissaient déjà une certaine méthode au sein de sections spéciales dans leurs œuvres. Mais elle s'occupait moins précisément de la façon dont il fallait utiliser la grammaire.

S'adressant aussi bien aux maîtres⁴²⁶ qu'aux élèves, Chantreau explique tout d'abord que sa grammaire est en fait une grammaire à trois niveaux⁴²⁷, où chaque niveau d'explication est signalé par un symbole typographique spécial : un astérisque⁴²⁸ (parfois

⁴²⁶ Il s'adresse plusieurs fois aux maîtres, comme par exemple à propos de la manière d'épeler : « El Maestro, para dar à sus discipulos una buena pronunciacion debe observar... » (1781 : 2).

⁴²⁷ Chantreau déclare : « resultan tres Gramáticas en una » (1781 : XVIII).

⁴²⁸ En ce qui concerne l'adaptation des contenus en fonction du niveau des élèves, il se peut que Chantreau se soit inspiré de Buffier. En effet, ce dernier déclarait au sein de la préface : « J'ai inséré en cette seconde partie des réflexions qui ne sont pas si nécessaires, pour l'usage ordinaire, je les ai fait désigner par une

remplacé par une manicule), une croix et des crochets. Ces différents niveaux de difficulté des explications ne sont pas sans rappeler l'appel de Rousseau à l'adaptation des contenus selon le type d'élève.

Puis il indique à ses lecteurs qu'ils trouveront des explications théoriques dans le chapitre dédié à la prononciation, mais qu'ils pourront utiliser pour la pratique le « Resumen de las reglas de la pronunciacion que he reducido en una sola plana [...]. Para que de un lado el principiante tenga su libro, y de otro, todas las reglas magistrales de que se necesita para leerlo » (1781 : XVIII). Cette fois-ci, cette indication rappelle grandement ce que nous venons de voir sur Tallés : Chantreau, en effet, déclare également que son « Resumen de las reglas » (1781 : 27-30) sert de consultation pour le lecteur non averti.

Les autres recommandations portent plus généralement sur l'apprentissage du français et non pas seulement sur celui de la maîtrise de sa lecture/prononciation. Cependant, le dernier paragraphe de la section, extrêmement connu, exhorte les apprenants de français qui voudraient savoir le parler à mettre en pratique leurs connaissances théoriques dès qu'ils en auraient l'occasion, « porque el hablar enteramente depende de la práctica ; y por hábil que sea el Maestro, nada o poco puede sin ella » (1781 : XX).

Chantreau n'est pas le seul à donner des indications précises sur la manière d'utiliser l'ouvrage. Pelleport (f. XVIII^e) fournit également dans l'« Aviso » des informations très nettes à ce sujet :

Habiéndome acreditado la experiencia de treinta años de enseñanza en esta Corte, que se pueden reducir á tres clases los sugetos que se dedican á la Lengua Francesa, y que el método que conduce á unos, es infructuoso para los otros, deseando que todos consigan con el socorro de un Maestro, el fin que se proponen, advierto que pueden usar de tres modos de esta obrita.

I.º Repartiéndola en Lecciones, para estudiarlas de memoria.

marque * particuliere afin qu'on puisse les omettre, sans perdre la suite générale des regles. Les Commençans pourront passer ces réflexions la premiere fois qu'ils liront cette Grammaire pratique ; afin de ne point rebuter par un trop grand nombre d'observations, & de se familiariser davantage avec les régles les plus générales. On fera bien même de ne lire que tres-peu de regles à la fois pour prévenir le dégoût » (1711 : s. n.).

2.º Si la expresada tarea fuese impracticable, pronunciarán diariamente el alfabeto, y la primera recopilacion con los exemplos adjuntos, cuya pronunciacion reducida á la castellana, se halla en letra bastardilla en las páginas (6 y 7).

3.º Si por fin los dos referidos métodos diesen enojo, la segunda recopilacion con el alfabeto bien pronunciados, segun la pronunciacion francesa, bastarán.

Curieusement, si Chantreau mentionnait le fait que sa grammaire comportait trois niveaux différents, Pelleport considère qu'il existe trois apprenants-types et qu'à chacun correspond une méthode d'apprentissage particulière. Sans doute, cette observation est moderne et dénote une conscience pédagogique particulière, qui s'apparente de nouveau à celles de Rousseau et de Chantreau. Mais elle n'est pas très développée chez Pelleport. En effet, elle se résume simplement à adapter à l'élève le contenu à étudier : meilleur il est et plus il peut assimiler de règles. Ainsi, l'option deux s'adresse à ceux qui n'ont pas le courage de tout étudier : la prononciation quotidienne de l'alphabet et le travail sur résumé comportant des exemples suffit. Quant à l'option trois, pour les plus faibles, elle n'inclut même pas d'exemples.

Pelleport, après avoir défendu la vive voix face aux descriptions écrites des sons, conseille de combler les lacunes de son œuvre grâce au « Diccionario gramatical de la lengua francesa », pouvant faire référence, comme nous l'avons signalé dans notre première partie, au dictionnaire de Féraud, publié pour la première fois en 1761. Comme exercice, il recommande à l'élève de mettre à profit ses connaissances de lecture/prononciation « mediante el auxilio de qualquier libro frances, traducido en castellano » (f. XVIII^e : 3). La démarche à laquelle Pelleport fait référence est certainement celle que Boyer, de façon beaucoup plus claire, va exposer au sein de sa grammaire et que nous allons commenter ci-dessous.

Boyer est le dernier à décrire une méthode pour apprendre à prononcer parfaitement le français :

El que quisiere valerse de mi metodo, léalo todo y de espacio, aprendiendo de memoria sus principios, y los exemplos conque van aclarados ; pero en estos no se detenga ocioso ; escoja el principiante un libro frances de buen estilo, bien acentuado y que esté traducido en

Español, como el Telemaco, el compendio de la historia de España del Padre Duchesne ó el Catescismo de Fleuri ; vaya deletreando, y articulando sus vocablos conforme al valor y sonidos indicados en mis observaciones las que deberá consultar á cada paso, leyendo para descanso, la traduccion Española que presupongo en su mano. Con este trabajo muy arido y enfadoso al principio, logrará poco á poco y tal vez mas pronto de lo que piensa, el deseado fin de pronunciar el frances con su genial propiedad (1799 : 5).

Il rejoint la mode générale qui veut que l'usager apprenne tout d'abord les règles et indications de prononciation de sa grammaire pour ensuite s'exercer à la lecture à l'aide d'un livre. Il précise cependant, comme Pelleport, que le mieux est de posséder la traduction du texte français. Mais il stipule également le nom des livres à utiliser, ce qui est une nouveauté. Boyer recommande en fait les livres français les plus utilisés pour enseigner ladite langue. Ses disciples étaient donc en mesure de se procurer de telles œuvres, courantes à l'époque.

Par ailleurs, ses indications, en ce qui concerne l'exercice de la lecture, sont précises : le lecteur doit épeler et articuler chaque mot en vérifiant bien la prononciation dans les explications de Boyer ; la traduction espagnole sert à se reposer quelque peu de cet exercice que l'auteur qualifie lui-même de « arido y enfadoso », mais qui, selon lui, porterait ses fruits.

Boyer est le dernier d'une liste de six auteurs, appartenant tous à la deuxième moitié du XVIII^e siècle, qui ont démontré une certaine conscience pédagogique, plus ou moins poussée, en verbalisant des méthodes d'apprentissage qui chez d'autres restent implicites ; certains de ces « pédagogues » se préoccupent également de donner des indications précises sur la manière d'utiliser leurs ouvrages, en prenant parfois en compte le niveau de l'apprenant, ce qui, au sein de notre corpus, est une pensée moderne. Mais Boyer est également le seul auteur qui décrit parfaitement les différentes méthodes qu'il met en œuvre dans sa grammaire pour enseigner les sons du français aux Espagnols.

6. 1. 2. Méthodes d'E/A de la prononciation : le cas particulier de Boyer

Contrairement au point précédent, les méthodes que nous évoquons ici sont bien celles dont nous avons fait l'inventaire et que nous avons étudiées au sein de notre deuxième partie jusqu'au point 6. Ainsi, en ce qui concerne plus spécifiquement la description des méthodes utilisées pour enseigner un son plutôt que la progression pédagogique à suivre pour le perfectionnement de la prononciation et de la lecture en général, Boyer se démarque des autres auteurs.

En effet – nous l'avons déjà évoqué lorsque nous avons analysé les DAR en profondeur⁴²⁹ –, il est le seul à énoncer clairement dans ses préliminaires les méthodes qu'il emploie pour décrire la prononciation française :

Deseoso de ser util á la Nacion benefica que tan benignamente me recibió en su seno, la ofrezco un metodo, que he descubierto, y con el que, segun pienso, podrán los Españoles amantes de nuestro idioma, vencer por si solos, las dificultades de su pronunciacion.

En este metodo me valgo de quatro medios.

1 Enseño el valor de las letras francesas por aproximacion al valor y sonido de las letras españolas.

2 Quando no es posible tal aproximacion, empleo el medio de que se valieron en Paris, los Abates de L'Epee y Sicard para enseñar á hablar á los mudos y sordos de nacimiento : dirigian estos dos hombres inmortales, los organos de la palabra mostrando por señas, á aquellos infelices los varios movimientos de la lengua, dientes y labios, conque se profieren y modifican las emisiones de la voz [...].

3 Despues de enseñada la pronunciacion de los vocablos sueltos, indico el modo de pronunciarlos quando forman por su conexiön las frases ó partes de la oracion.

4 Todas las Reglas que propongo van ilustradas con ejemplos que ofrecen en tres columnas 1 la palabra francesa como se escribe. 2 la castellana. 3 la palabra francesa como debe pronunciarse (1799 : 3-4).

Les méthodes décrites par Boyer sont donc au nombre de quatre : 1. méthode contrastive (« approximation ») ; 2. descriptions articulatoires (« los movimientos

⁴²⁹ Nous ne reproduisons donc qu'en partie la citation correspondant à l'utilisation des DAR.

mecanicos ») ; 3. règles de combinaisons graphiques ou syntagmatiques (« modo de pronunciarlos quando forman por su conexion las frases ó partes de la oracion ») ; 4. prononciation figurée (« la palabra francesa como debe pronunciarse »). Rappelons que cet auteur défendait le fait que sa grammaire (qu'il appelle consciemment « Metodo ») servait à apprendre le français « sin socorro de Maestro ». Même s'il n'est pas le premier à prétendre à cet honneur, il se montre quand même plus cohérent que Galmace, qui, pour certains items, renvoie le lecteur à la vive voix du maître, mais aussi que Soldevila, qui n'explique à aucun moment de quelle manière il va remplacer cette vive voix.

Par ailleurs, Boyer mentionne en premier lieu la méthode contrastive, qu'il utilise de fait beaucoup plus abondamment que les autres (presque 70%). Les descriptions articulatoires semblent englober tous les types de descriptions (DAR, DAA et DAU) que nous avons définis plus haut. En ce qui concerne la PF, Boyer respecte presque son engagement puisqu'il atteint le pourcentage de transcriptions des exemples de 93,5%.

6. 1. 3. Simplification des contenus

Dans ce domaine, Núñez de Prado est le premier à extérioriser verbalement une pensée pédagogique. Nous avons déjà cité son avis sur l'importance relative d'une bonne maîtrise la prononciation dès le départ. Nous reproduisons une partie de ce passage : « el que no aspirase a pronunciar tan exacta y perfectamente, passe los ojos por ellas [las reglas] sin demasiado conato, pues aunque no las observe todas, no por esso dexarán los Franceses de entenderle » (1728 : 48). L'attitude adoptée ici par Núñez de Prado vise clairement à rassurer ses élèves pour qu'ils ne se découragent pas, même si leur prononciation n'est pas parfaite. Il se démarque – à quelques exceptions près – des autres auteurs de son temps qui, bien qu'ils donnent des équivalences approximatives, peut-être dans un souci de simplifier la tâche à leurs lecteurs, ne vont jamais jusqu'à dire que le plus important, c'est de pouvoir communiquer, que l'on prononce bien ou mal. Dans l'esprit, cette posture rappelle à la fois l'objectif simple de l'époque plurilingue et les approches communicatives « modernes ».

Rousseau rejoint ce courant « simplificateur ». Il tente de systématiser ses explications, comme lorsqu'il déclare que « tan poca es la diferencia, que hay entre la é cerrada, y la è abierta, que bastará decir algo de esta, quando tratemos del diptongo de oi » (1754 : 4-5), ou qu'il justifie le fait qu'il n'indiquera pas la prononciation des

triphthongues parce que « estos tienen la misma fuerza, que los diptongos y assi dando el valor al diptongo, le recibe tambien el triphthongo » (1754 : 12).

Sur le même sujet, Contaut n'explique que les diptongues et les triphthongues les plus problématiques ; quant aux autres, « no se ponen en esta Obra por ser muy dilatados, y muy confusos, y por razon tambien de que no son precisamente necesarios que se escriban, porque se aprenden mas presto por uso que por regla » (1763 : 17). La volonté de simplifier la tâche pour ses lecteurs se manifeste également chez cet auteur concernant les règles du comportement des consonnes finales :

Tiene cada consonante su regla particular ; pero estas no se observan, sino por los verdaderos puristas de la Lengua, y assi seria un gran laberintho à los principiantes, para quienes està hecha esta Obra, que se escribiessen en ella dichas reglas, por razon de que son muy dificiles, y solamente entendidas por aquellos que hablan á la ultima perfeccion la Lengua, por cuya razon no pueden pretenderlas los principiantes (Contaut, 1763 : 20).

D'autres auteurs, comme Soldevila, Chantreau, Jovellanos ou Laurés de Mayrán expriment clairement leur désir de présenter aux usagers uniquement les contenus dont ils ont besoin. Soldevila s'attaque en cette occasion à Núñez de Prado :

...he experimentado, que los discipulos que carecen de Grammatica, y no se les manifiesta mas de las reglas generales, y mas precisas, hacen progresos, dandoles à leer libros conformes à su genio ; y al contrario los que se aplican à la celebrada Grammatica del Padre Nuñez, con la confusion de adverbios, y proposiciones, se atascan, y quasi desesperan de adelantar (1767 : s. n.).

Même si nous ne contestons pas les intentions pédagogiques de nos auteurs, il est légitime – croyons-nous – de mettre en doute la bonne foi de certains d'entre eux lorsqu'ils justifient ainsi la composition d'un ouvrage plus simple face aux grammaires plus complexes et bien établies sur le marché des manuels de français, comme celle de Núñez.

Mais nous ne doutons pas du bien-fondé pédagogique de Chantreau quand il prévient le lecteur sur son choix de ne pas compliquer certaines règles en ajoutant des exceptions :

Hay ciertas reglas que en lo riguroso tienen, ò pueden tener algunas excepciones ; pero que yo he dado como reglas sin excepciones, porque estas no son sino algunas menudencias que importa muy poco saber, y que no hubieran hecho mas que aumentar las dificultades, y confundir a los principiantes (1781 : XII).

Jovellanos est certainement de bonne foi lui aussi lorsqu'il déclare être persuadé que « en esta materia no conviene multiplicar las reglas, sino apuntar las precisas y sostenerlas con buenas explicaciones ; más hace aquí la viva voz del maestro que la teoría más sublime de los principios » (1858 : 157). Quant à Laurés de Mayrán, il est probable qu'il essaie d'accrocher le lecteur par ce texte complétant le titre de sa grammaire :

Sin embargo á publicarse con el nombre de Compendio, es una Gramatica completa, que contiene el metodo mas sencillo y claro para aprender, y perfeccionarse en este Idioma, pues aunque carece de algunas cosas nada esenciales, que tienen las publicadas hasta el presente, ha juzgado el autor suprimirlas por parecerle son superfluidades que ofuscarán á muchos la mas pronta inteligencia y el intento que solicitan (1799 : page de titre).

6. 1. 4. Récapitulation des contenus

Cinq auteurs démontrent leur intention de faciliter l'apprentissage de la prononciation aux Espagnols par l'inclusion de tableaux récapitulatifs ou de résumés de certains contenus, ou même de toutes les explications.

Roca y María, comme nous l'avons signalé lorsque nous avons abordé la présence de la PF disposée en colonnes au sein de notre corpus, réalise une présentation des « Diphontgos, Triphontgos y Sonantes », sorte de récapitulatif agencé en six colonnes sur trois pages (1750 : 3-5) et qui résumerait les principales difficultés de prononciation à connaître. Mais l'auteur ajoute, à la suite, une section intitulée « De algunas

observaciones muy necesarias para leer » (6-12) qui vise également à donner les règles les plus importantes dans ce domaine. Ces quatre points sont en fait ceux que Roca y María évoque lorsqu'il explique à ses lecteurs comment utiliser son ouvrage, nous l'avons vu. Il s'agit de « los quatro Paragaphos del primer Capitulo [que] son la llave por entrar con facilidad à todo lo demàs ».

Ce qui est particulier chez cet auteur, c'est que la récapitulation précède les explications proprement dites. Sa disposition dans l'œuvre ainsi que les paroles de l'auteur peuvent laisser penser qu'il faudrait étudier premièrement ces règles résumées pour ensuite aborder convenablement les contenus généraux.

Pour sa part, González Cañaveras, après avoir donné la prononciation des voyelles et des diphtongues, dispose une liste pour rappeler uniquement celles qui « de ningun modo convienen en la pronunciacion con la escritura » (1781 : 79-80). Cet auteur suit ici un critère contrastif et veut mettre en garde les usagers de son ouvrage. Il inclut d'autres listes, mais, de façon générale, elles ne résument pas des explications préalablement données : ce sont des informations nouvelles.

Chantreau, lui, propose un « Resumen de las reglas que se acaban de dar sobre la pronunciacion francesa » (1781 : 27-30). Contrairement à Roca y María, ce résumé est placé – de façon plus canonique – après les explications principales de prononciation. Il est précédé, par ailleurs, de recommandations visant à la bonne utilisation de ce résumé de la part du lecteur. Tout d'abord, Chantreau rappelle à l'usager que les conventions graphiques concernant la notation phonétique se trouvent à la page 4 et qu'il faut les connaître pour comprendre pleinement les explications. En outre, conscient du fait que des règles résumées sont souvent incomplètes, il prévient du fait que tout astérisque renvoie à une exception à la règle donnée et qu'il faut la consulter pour une bonne compréhension de ladite règle.

Par ailleurs, si le « Resumen » est placé à la fin du chapitre de prononciation⁴³⁰, l'auteur inclut au début une autre section qui s'intitule « Reglas generales que deben observarse en la pronunciacion » (1781 : 3-4). Il s'agit de sept avertissements⁴³¹ qui sont à assimiler de façon préalable.

⁴³⁰ En réalité, il n'est pas placé à la toute fin car suivent encore les explications sur la liaison et quelques exercices et listes de mots.

⁴³¹ Les règles en question portent sur la prononciation des consonnes initiales, des consonnes finales, des noms propres étrangers, des consonnes doubles, des consonnes en tant que lettres de l'alphabet (question du genre), des syllabes finales de mots au pluriel et enfin des mots dérivés.

Laborda, quant à lui, propose au sein de son opuscule de prononciation une partie qu'il dénomme lui-même « Recapitulacion » (1784 : 26-29). Il s'agit, comme son nom l'indique, d'un résumé des règles précédentes qui rappelle principalement la prononciation de certaines combinaisons vocaliques et de quelques consonnes (pratiquement toujours présentées en syllabes), le tout disposé très majoritairement sous forme de colonnes d'équivalences, agrémentées de très rares explications. Laborda semble être mû, comme d'autres auteurs, par le ressort contrastif, puisqu'il se borne à élaborer la liste de tout ce qui, pour lui, ne se lit pas de la même manière dans les deux langues.

Voyons finalement la situation chez Pelleport. Nous avons déjà abordé ses résumés, qu'il appelle « Recopilación », au sein du point 6. 1. 1., c'est-à-dire le premier de cette sous-partie concernant la présence de la pédagogie dans notre corpus. La première « Recopilación » (f. XVIII^e : 6-7) et la deuxième (*id.* : 7) ne traitent que des voyelles et des combinaisons vocaliques censées poser problème. Elles sont différentes en ceci que la deuxième n'inclut pas d'exemples, comme l'annonçait Pelleport, mais pas non plus d'équivalences graphophonétiques, ce qui en fait une simple liste de groupes de lettres, certainement de très peu d'utilité pour les usagers, du moins de la façon dont l'auteur préconise de s'en servir.

6. 2. Types d'exercices

6. 2. 1. Textes

Que Galmace se montre préoccupé par l'apprentissage de la prononciation du français par ses lecteurs, cela ne fait aucun doute : son utilisation de la prononciation figurée de façon systématique en est une première preuve. Mais il fait plus que cela. En 1745, dans ses *Adiciones*, il inclut deux exercices pour pratiquer la lecture et la prononciation, tous deux transcrits, et qu'il fait précéder de commentaires à teneur pédagogique. Le premier exercice est un texte à caractère historique⁴³² d'une quinzaine de pages (41-67), intitulé « Demonstracion practica de todas las reglas antecedentes » et introduit par l'extrait suivant :

⁴³² Le texte relate certains faits de la guerre entre l'empire ottoman et la République de Venise, dans laquelle intervient l'empire d'Autriche, jusqu'à la signature du traité de Passarowitz en 1718.

Si con atencion vieres este exemplo, y notares todo quanto en èl te pongo à que veas, y notes, no solo afirmaràs mejor en tu memoria las reglas antecedentes, sino tambien te aprovecharàs de frasses enteras, de que te serviràs promptamente en las primeras conversaciones, facilitaràs la traduccion de los Libros Franceses [...], y ultimamente lograràs, que tu lengua, y labios se agiliten en la pronunciacion de las voces Francesas, que no es la menor circunstancia, como tengo experimentado en quantos he enseñado el Idioma Francès (1745 : 40-41).

Galmace déclare que la lecture du texte est utile pour consolider l'apprentissage des règles et des explications, mais aussi pour la conversation⁴³³, la traduction et, surtout, pour exercer les organes articulatoires à proférer des sons et suites de sons inhabituels. C'est d'une grande importance pour nous. Galmace lui-même est parfaitement conscient de la difficulté musculaire (« que no es la menor circunstancia ») inhérente à l'apprentissage de toute prononciation étrangère et pratiquement jamais abordée par nos auteurs. Seul Chantreau y fera également allusion de façon explicite⁴³⁴, nous le verrons.

L'autre exercice consiste en une suite de six dialogues⁴³⁵ (68-80), également précédés d'un court texte d'introduction :

Siendo tambien mi intento facilitar mas, y mas el modo de hablar de una Lengua que se hace tan universal, y por agradar al Publico, tan deseoso de saberla, me motiva añadir unos Dialogos muy familiares, discurriendo que seran de grande utilidad, y provecho para todos los que desean romper hablandola, acomodandome al mismo tiempo à los terminos, y voces mas regulares, que puedan ocurrir en las conversaciones, sin mezclar frasses, que impidan ser apreciable adelantamiento, y porque sería doblada confusion estenderme mas de lo necessario en este particular (1745 : 68).

⁴³³ Nous ne croyons pas pas que ce texte historique ait réellement été d'une grande aide aux lecteurs pour s'initier à la conversation.

⁴³⁴ Rappelons que Boyer suggérait que l'exercice de la lecture portait également sur l'entraînement articuloire et que l'élève devait se procurer une version bilingue afin de « se reposer » de temps en temps en lisant le texte espagnol.

⁴³⁵ Les dialogues représentent respectivement : des politesses entre deux amis qui se croisent ; un ami qui rend visite à un autre, encore couché, qui raconte sa soirée (danses, chants et jeux) ; deux amis qui parlent du temps qu'il fait ; un domestique qui habille son maître ; une scène entre un tailleur et son client ; une conversation entre deux amis sur le fait qu'il est à la mode d'apprendre la langue française et les meilleurs moyens pour y parvenir.

L'auteur explique bien ici que les dialogues sont composés à l'aide de mots courants, donc utiles pour les lecteurs qui cherchent à s'exprimer lors de conversations quotidiennes. Cela nous semble être bien plus adapté à ce dessein que le texte racontant les batailles turco-autrichiennes cité précédemment.

Enfin, le « Dialogo Español y Frances »⁴³⁶ (286-329) qui apparaît en 1748 est accompagné de commentaires similaires, insistant sur le fait que c'est un texte qui sert à mettre en pratique les règles apprises dans la partie de prononciation (1748 : Avis au lecteur, 286). En 1753, et dans toutes les éditions postérieures, les trois exercices, accompagnés chacun de leurs commentaires, sont réunis dans un seul volume (réunissant les *Adiciones* et la *Llave nueva*).

Grimarest, lui, propose au lecteur, à la fin de sa grammaire, vingt « historietes »⁴³⁷ (1747 : 638-654), dont la première uniquement est transcrite. L'auteur ne donne pas plus d'indications au sujet de l'utilité de ces textes que le commentaire suivant : « en las Historias, con que aqui remato esta obra para el recreo del estudioso Lector, solo en la primera pongo à parte la misma con el modo de pronunciar ; por parecerme suficiente ; y para no alargarme mas » (1647 : 632). Il répète ensuite que la transcription du premier texte est suffisante, « con lo ya explicado, para servir de norte para lo demas » (1747 : 638). Nous le voyons, la justification pédagogique de l'inclusion de ces histoires est pauvre : l'auteur ne mentionne que le « recreo », le loisir du lecteur. Pourtant, le fait de transcrire l'une d'entre elles montre bien, à notre avis, qu'elles servent en partie à exercer la prononciation par la lecture.

Soldevila, pour sa part, inclut à la fin de son opuscule une série de prières (30-39) et justifie leur présence en ces termes : « para que con poco trabajo logres familiarizarte con este idioma, supuesto que haces la pregaria de mañana, y noche, la pongo aqui en Francès con el mas breve estilo » (1767 : 29). Soldevila ne précise pas que c'est pour s'entraîner à lire, cependant comme son ouvrage n'est pas une grammaire, mais une *cartilla* de prononciation, il faut supposer que c'est surtout à ce dessein qu'il a choisi

⁴³⁶ Le « dialogue » en question n'en est pas vraiment un puisque, parfois, ce sont plutôt à des échanges de longs monologues que l'on assiste. En plus d'un narrateur qui met le récit en place, les deux personnes qui parlent sont un Espagnol et un Français qui se retrouvent en Espagne dans la même auberge puis font route ensemble jusqu'à Saragosse. Les conversations portent surtout sur les clichés concernant trois pays, leurs coutumes et leurs habitants : l'Angleterre, l'Espagne et la France. Quelques anecdotes sont parfois intercalées dans ces développements et l'auteur en profite pour inclure également un dithyrambe sur le nouveau roi Ferdinand VI. Cet exercice, parce qu'il ne reproduit pas les scènes de la vie quotidienne, nous semble de nouveau moins utile que les dialogues de 1745 pour améliorer le niveau de conversation des usagers, mais reste intéressant pour ce qui est de la pratique de la lecture, facilitée (?) par la transcription parallèle, mais également pour la traduction, qui nous intéresse moins, il est vrai, au sein de notre thèse.

⁴³⁷ Ces courtes histoires, d'un ton souvent léger, sont censées être humoristiques.

d'introduire ces textes religieux. Cañaveras aussi introduit ce type de textes (1781 : 38-59), mais sans aucune indication. Il faut supposer que ceux-ci avaient à être lus, certainement sous l'oreille attentive d'un professeur.

En ce qui concerne Tallés, le texte de lecture (14-16) conçu comme un exercice est sans doute le plus élaboré d'un point de vue de la pratique de la prononciation, encore que le texte en lui-même ne présente certainement pas beaucoup d'attraits pour un jeune public : il parle des profits de la conversation, de l'universalité de la langue française et de l'importance de maîtriser les synonymes afin de parler avec justesse. C'est cette maîtrise qui, selon l'auteur, « distingue l'homme délicat de l'homme vulgaire » (1773 : 15). Mais, mis à part le thème, c'est la première fois que l'on a affaire à un exercice réfléchi et présenté de la sorte.

Tout d'abord, le texte est précédé d'un titre très clair : « Práctica de las Lecciones de este Papel ». Ensuite, le commentaire qui précède l'exercice donne des indications précises sur la réalisation de celui-ci :

Mientras se determina de que Libro se echará mano para leer, y traducir, empleará muy bien su tiempo el principiante que leyere una, y muchas veces el siguiente discurso. En el primer parrafo separo las syllabas, y las dificultades ván de letra bastardilla. En el segundo ùno yá las palabras, y solo pongo guión entre la consonantes final, que debe unirse con la vocal de la palabra siguiente, y luego prosigo el discurso de modo regular.

Los niños que aprenden la Lengua Francesa por el uso, como los de mi casa, y otros, podrán pasar à leer en este discurso, ù otro escrito así, vencida la primera leccion (1773 : 13).

Tallés a créé un texte à trois niveaux qui permet de pratiquer la coupe syllabique et la liaison, pour ensuite s'exercer à lire correctement sans indications ; dans les deux premiers niveaux, par ailleurs, les difficultés phonétiques sont en italiques. Ce qui attire l'attention ici, c'est que l'auteur propose une progression, plus ou moins justifiée, preuve qu'il a réfléchi à son enseignement.

Curieusement, Pelleport fournit également à l'apprenant un exercice pour maîtriser le comportement des consonnes finales, mais il s'agit d'une phrase (« Seigneur vous avez voulu chatier les hommes, pour les rappeler á votre service, et leur faire

connoître que votre grâce est leur unique soutien ») pour laquelle il ne donne que l'indication suivante : « El siguiente periodo bien pronunciado enseñará á unir ó suprimir las consonantes finales » (f. XVIII^e : 8). On voit mal comment l'élève seul, sans indications ni symboles pour l'aider, pourra mettre à profit la lecture de cette phrase. De nouveau, la présence d'un maître semble indispensable.

Le dernier de nos auteurs à inclure un texte pour pratiquer la prononciation des « diphtongues », cette fois-ci, est Boyer. Il déclare : « Siguen quatro versos en que van juntos muchos de los referidos diftongos » (1799 : 23). Et il ne donne pas plus d'indications au sujet de l'utilisation du petit poème moralisateur – transcrit intégralement –, sans doute destiné à être lu et connu par les élèves. Nous le reproduisons ci-dessous :

Buveurs qu'elle [*sic*] erreur est la votre
vous pensés qu'il est beau
de tenir plus de vin qu'un autre ;
c'est la qualité d'un toneau (1799 : 23).

Au sein de notre première partie, nous avons déjà mentionné le fait que ce poème avait été récupéré intégralement de Wailly (1772 : 294). Nous voulons simplement ajouter que, chez l'auteur des *Principes généraux et particuliers de la langue française*, ce poème était destiné à démontrer que « *Au & eau* ont le son de l'*ô* [...]. *Autre* rime avec le *vôtre* ».

6. 2. 2. Listes

Les listes de mots ou de syllabes servent normalement à pratiquer certaines difficultés du français, qu'elles concernent les voyelles (ou les diphtongues) ou les consonnes. Nous avons déjà décrit les syllabaires – que nous ne cataloguons pas comme les listes que nous allons présenter ici – et leurs caractéristiques et nous rappelons simplement quels sont les auteurs qui en inséraient dans leurs œuvres : Soldevila (1767), Sarrió (1768), Tallés (²1773), González Cañaveras (1781) et Pelleport (f. XVIII^e). Par ailleurs, nous tenons à signaler que les listes de S muet et H aspiré, présentes chez tant d'auteurs, ne sont pas considérées comme un exercice, mais comme un matériel de consultation.

Roca y María est le premier à inclure une liste contenant des difficultés phonétiques et que nous classons comme un exercice⁴³⁸. Elle s'intitule « Lista, ò leccion cotidiana para descanso del Maestro, y provecho del Discipulo » et se compose des « Diphtongos, en los quales el Estangero halla mas dificultad » (1750 : 11). En réalité, les lettres/sons en question sont « *ou, oi, eu, oe*, y la vocal *u* » (*ibid.*). À première vue, nous pourrions croire que OU et OI n'ont pas leur place au sein de cette liste. En effet, pour Roca y María, il n'y aurait pas de « letras proporcionadas para expresar sus sonidos » (*ibid.*). Pourtant, les équivalences sont simples avec l'espagnol en ce qui concerne OU et OI, quoiqu'en moindre mesure pour ce dernier digramme. Ce qui a pu motiver l'auteur à mettre ces combinaisons en relief, c'est, d'une part, le fait que la prononciation de OU est souvent sujette à l'hypercorrection chez les débutants hispanophones et que ces derniers le prononcent parfois plutôt [y] que [u] ; d'autre part, en ce qui concerne OI, c'est peut-être tout simplement dû à ce que ce digramme pouvait se réaliser de plusieurs manières différentes, sans compter que son usage n'était pas fixé.

Nous pouvons émettre des doutes sur le choix des lettres/sons qui pouvaient poser problème aux hispanophnes. Mais cela n'empêche pas Roca y María de démontrer sa conscience pédagogique en pensant, tout d'abord, à inclure une liste de ce type, et ensuite – et surtout – à la faire précéder des conseils suivants :

La siguiente Lista se leerá todos los dias antes de empezar à leer en el Libro, leyendo primero todas las quatro Colunas, cada una de por sí ; y depues variando con seguir el renglon de arriba abaxo ; esto es, tomando el primero de la segunda, &c. y de esta suerte bolviendo à leer todos los terminos contenidos en ellas ; lo que será de un grande provecho, para la pronunciacion, ò accento, yugo indispensable de todas las Lenguas (1750 : 12).

Non seulement Roca recommande de pratiquer ces sons jugés difficiles tous les jours avant de commencer à lire, mais en plus la description du processus est élaborée : il

⁴³⁸ Nous parlons, bien sûr, de l'apprentissage du français par les Espagnols. Pour ce qui est de l'apprentissage de l'espagnol par les Français, Corro (1586 : 4) déclare : « A fin de que los estrangeros se puedan exercitar, en la pronunciacion de aquella letra, ch. Pone a qui quasi la mayor parte de los vocablos en los quales esta letra se escribe ... ». Il ne fait aucun doute qu'il était conscient de la difficulté de prononcer l'affriquée espagnole et tentait de résoudre le problème des lecteurs.

ne faut pas lire toujours la liste de la même façon, mais varier afin d'obtenir une vraie maîtrise et non pas un apprentissage machinal, automatique.

Tallés lui aussi fournit des liste de mots pour « exercitar la pronunciacion de las diferentes *uus* de la Lengua Francesa » (21773 : 11). Les lettres/sons en question sont U, EU et OU, presque les mêmes en fait que chez Roca y María, ce qui pourrait laisser penser que Tallés s'en est inspiré. Dans tous les cas, ces listes de mots (1767 : 12) étaient à répéter en présence du maître, puisqu'au sujet de ces sons, l'auteur déclare, comme nous l'avons vu au sujet des DAR sur le U français, que « para esta leccion no sirven explicaciones, sería enseñar á hacer gestos. Es indispensable la voz del Maestro, y mucha practica ».

Pelleport, pour sa part, inclut deux courtes listes de syllabes mettant chacune en regard B face à V et CH face à J et étant précédées du commentaire suivant : « Para que se comprehenda la diferencia que hay en frances entre *B* y *V*, y entre *ch* y *J*, pongo las dos líneas siguientes » (f. XVIII^e : 3). Sans aucun doute, la répétition de ces listes exigeait également la correction d'un maître.

Mais le travail sur les listes est poussé à son plus haut degré chez Chantreau. Tallés parlait bien d'« exercitar » pour sa liste et de « práctica » pour son texte, Roca y María de « leccion » et Galmace de « Demonstracion practica », ce qui prouve, chez ces auteurs, la volonté de marier la théorie à la pratique. Chantreau, lui, intitule carrément ses listes « Exercicio diario que debe hacer el discipulo para perfeccionarse en la pronunciacion del francés » (36-42). C'est très clair.

De plus, l'exercice de répétition de Chantreau est le plus complet de notre corpus : il met l'accent sur certaines difficultés comme Roca y María ou Tallés, mais pas seulement. En effet, les deux premières listes correspondent respectivement à toutes les voyelles et à toutes les consonnes. Puis il fournit quatre listes supplémentaires correspondant aux oppositions entre [b] et [v], [z] et [s], [y] et [u] et entre longues et brèves, en ciblant donc les erreurs les plus récurrentes pour lui. Sans compter que chaque opposition est illustrée par un grand nombre de paires minimales (*ante litteram*), ce qui démontre que Chantreau est non seulement un pédagogue, mais aussi un fin linguiste, ou du moins un grammairien au fait des ouvrages contemporains. Mais ce n'est pas tout.

Il faut, par ailleurs, souligner que la raison qu'il donne pour justifier la répétition quotidienne de ces listes est très rare. Nous l'avons évoquée quelques paragraphes plus

haut à propos du premier texte de Galmace⁴³⁹. En effet, Chantreau, en tête des quatre listes, déclare : « Para facilitarse una buena pronunciacion, es menester hacer de ella un estudio fisico, para obligar la lengua à soltarse sin trabajo en la pronunciacion de los sonidos mas estraños à la lengua nativa » (1781 : 36). Les autres auteurs – Galmace excepté – ne mentionnent jamais le fait que la répétition est bonne, non pas seulement pour la mémoire articuloire, mais aussi et simplement pour la musculature à mettre en jeu pour prononcer des sons ou des combinaisons sonores inhabituels.

6. 2. 3. Phrases mnémotechniques

Il est extrêmement rare de trouver des phrases mnémotechniques au sein de notre corpus. Le seul auteur qui semble inclure ce genre de secours pédagogique est Jaron. Nous avons déjà mentionné, lorsque nous avons abordé les sources de nos auteurs au sein de notre première partie, les deux phrases qui concernent le R final et que nous reproduisons de nouveau : « *L'r, se plaint, que l'i, et l'e, l'on si fort afoiblie à la fin des mots, qu'on ne l'entend presque plus aller, ni venir. Nous ordonnons à l'r, de filer doux quand elle sera la dernière, sur peine d'être Chassée* » (1688 : 5r-5v). Celles-ci sont tirées de Richelet, qui lui-même citait une traduction des *Dialogues* de Lucien par d'Ablancourt. Elles sont sans doute censées rappeler à l'étudiant que le R final ne se prononçait pratiquement pas.

7. Évolution des méthodes d'E/A de la prononciation française aux hispanophones pendant la période étudiée

Afin de nous faire une meilleure idée de l'évolution des méthodes d'E/A de la prononciation du français au sein de notre corpus, nous nous sommes servi de graphiques, sauf dans la dernière section de cette sous-partie, pour des raisons évidentes que nous exposerons par la suite.

⁴³⁹ Chantreau y faisait aussi allusion au sein de son prologue : « La mayor y efectiva dificultad que hay en el francés, o cualquier idioma estraño, que muchas veces no puede vencer la aplicación del Discípulo y el arte del Maestro, es el acento que se llama *nacional* : Consiste en que cada nacion tiene su peculiar modulacion en el modo de pronunciar, à cuyo mecanismo se conforman los órganos : resistiendose despues a otro rumbo, à pesar del imperio que nuestra voluntad parece exercitar sobre nuestros sentidos » (1781 : v).

Les abscisses correspondent aux ouvrages de nos auteurs, qui se succèdent depuis le milieu du XVI^e siècle jusqu'à la fin du XVIII^e; les ordonnées sont les chiffres correspondant :

- au pourcentage des RL, des EP et des RP au sein de chaque œuvre pour le graphique du point 7. 1. ;
- au pourcentage de l'utilisation de la MC par rapport aux autres EP pour le graphique du point 7. 2. 1. ;
- au nombre d'items décrits à l'aide de DAR, DAA, DAU, AD ou VV, respectivement pour les points 7. 2. 2., 7. 2. 3., 7. 2. 4., 7. 2. 5., 7. 2. 6. ;
- au pourcentage d'utilisation de la prononciation figurée selon le tableau 4 pour le graphique du point 7. 3.

Rappelons qu'au sein de cette deuxième partie se trouve le tableau 3, qui présente les pourcentages d'utilisation de chaque EP par rapport aux autres. Les chiffres qui y sont consignés sont utiles pour visualiser la proportion de la présence de chaque type d'EP sur le nombre total d'EP. Mais pour que le lecteur se fasse une idée de l'évolution de l'utilisation de chacune d'entre elles de façon absolue, et non pas proportionnelle, nous avons dû consigner dans les graphiques correspondant aux DAR, DAA, DAU, AD et à la VV le nombre d'items différents décrits à chaque fois grâce à l'un de ces procédés. Cela est plus représentatif que les pourcentages, surtout chez des auteurs qui présentent de très nombreuses EP. Chez Vayrac, par exemple, qui propose sept DAR, ce qui n'est pas peu, le pourcentage serait de 5,5% ; alors que chez Jovellanos, qui en propose six, le pourcentage s'élèverait à 15%. Cette comparaison montre ce qui pourrait fausser notre appréciation.

En revanche, pour ce qui est de la MC, qui fait également partie des EP, nous conservons les pourcentages car la proportion reste représentative. En effet, contrairement aux autres EP, la MC est – pratiquement – toujours massivement mise à profit, ce qui fait que le nombre d'items décrits prend moins d'importance pour se faire une idée de l'évolution de son utilisation, et même pourrait de nouveau fausser l'étude, du fait que certaines œuvres offrent peu d'EP et d'autres énormément.

Ajoutons, finalement, que, pour des raisons de mise en page, chaque graphique est placé à la fin de sa section correspondante. Par ailleurs, le graphique étant une image insécable, nous tenons à prévenir notre lecteur de la possible présence de blancs.

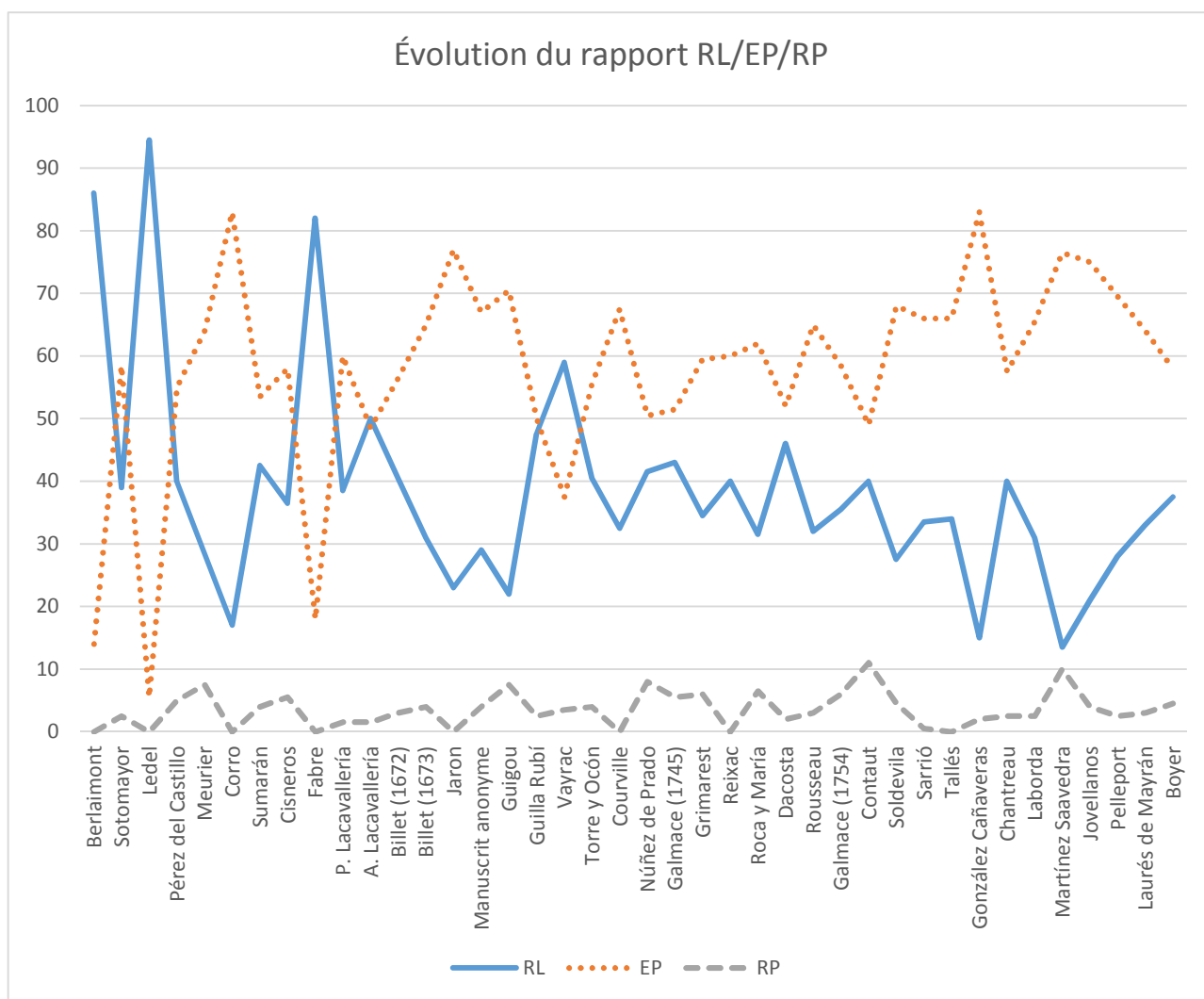
7. 1. Explications de prononciation, règles de lecture et règles prosodiques

La lecture du premier graphique nous confirme plusieurs informations que nous connaissions déjà, mais que nous n'avions pas encore mises totalement en évidence.

Les RP sont toujours (sauf dans le cas, peut-être, de Martínez Saavedra), proportionnellement parlant, très inférieures aux RL et aux EP, ce qui ne manque pas de logique. En effet, même dans les manuels de phonétique actuels, les auteurs accordent moins d'importance, ou plutôt moins d'espace, à la prosodie. Par ailleurs, il ne se dégage aucune tendance particulière sur nos trois siècles d'étude quant à la présence plus ou moins prononcée des RP face aux autres règles et explications. Le mouvement sinusoïdal du graphique démontre seulement que l'importance variable dépend plutôt des auteurs et non pas de l'époque ou du type d'ouvrage.

Les RL sont presque toujours inférieures en proportion aux EP, sauf dans certains cas particuliers comme ceux de Berlaimont-Ledel (au vu du type d'informations que l'on y trouve), Fabre, P. Lacavallería (de peu) et Vayrac. Cela prouve bien que les auteurs de notre corpus n'ont pas seulement enseigné à lire, mais aussi, et souvent majoritairement, à prononcer des sons, même si ces sons étaient à l'époque des lettres/sons et que les EP se basaient principalement sur la MC, méthode qui comparait les graphèmes selon leur réalisation orale dans chacune des langues.

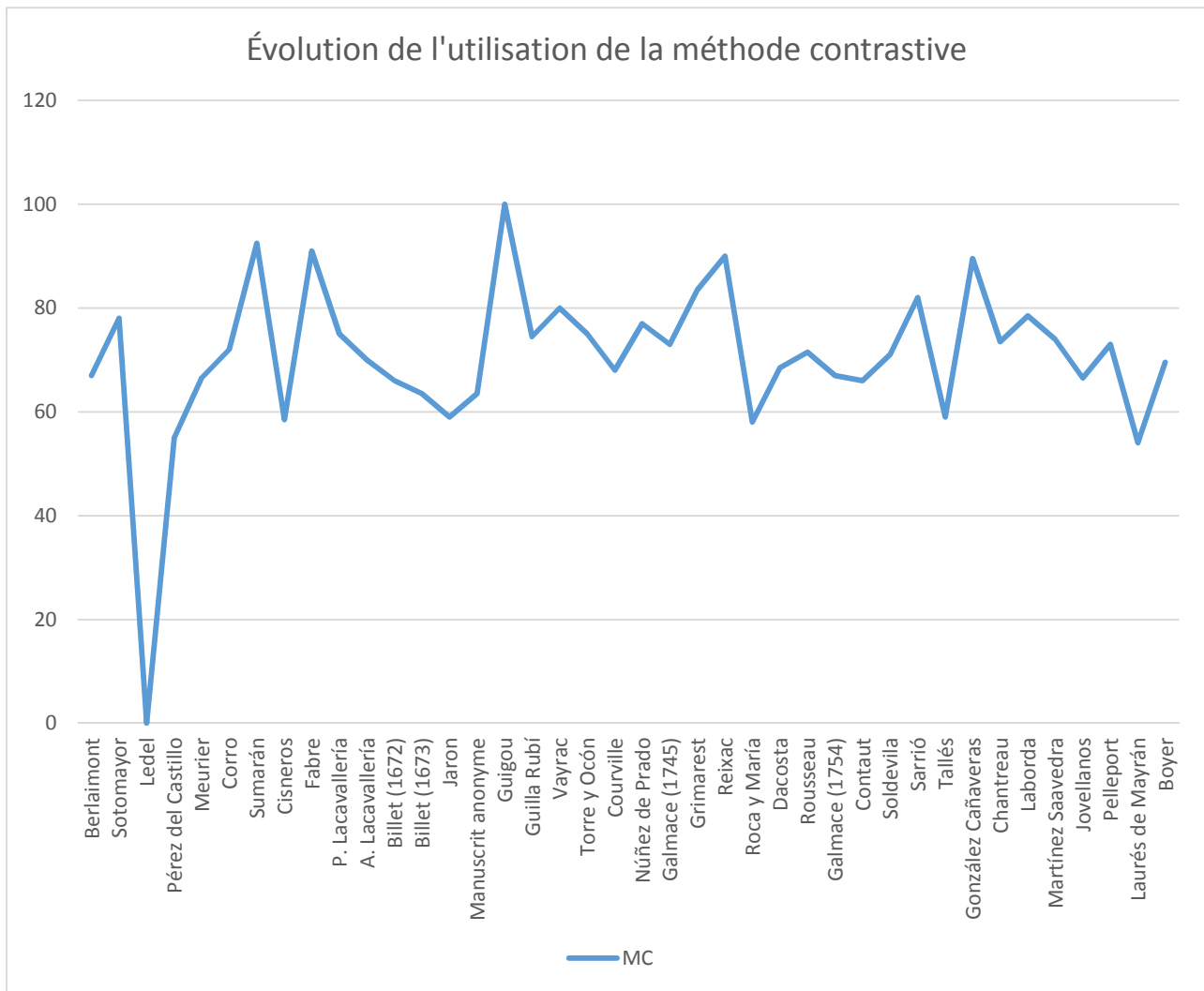
Finalement, il semblerait qu'à partir de Vayrac (1714), donc durant le XVIII^e, se dégage une tendance à donner toujours moins de RL en proportion avec les EP, mis à part certaines remontées comme chez Dacosta (1752), Chantreau (1781) et Boyer (1799). L'une des possibles explications à cette baisse pourrait se chercher dans une certaine simplification et régularisation de l'orthographe française, entérinée par l'Académie et suivie par de plus en plus d'auteurs. En effet, au cours du XVIII^e, des lettres muettes, consonnes ou voyelles, disparaissent, la distinction entre I et J et entre U et V devient bien établie, les combinaisons vocaliques sont souvent mieux cernées ; tous ces phénomènes liés à la langue écrite ont pu influencer une diminution moyenne de la proportion des RL face aux EP.



7. 2. Explications de prononciation

7. 2. 1. La méthode contrastive

Commentons brièvement ce que nous avons abordé à propos de la fréquence d'utilisation de la MC. Mis à part certains pics d'utilisation comme chez Sumarán (1621), Fabre (1626), Guigou (déb. XVIII^e), Reixac (1749) et González Cañaveras (1781), et si l'on excepte Ledel (1565) pour les raisons que nous connaissons, il ne se dégage aucune tendance particulière : les auteurs ont toujours fourni des EP grâce à la MC, et ce de façon majoritaire face aux autres types d'EP, la proportion se situant généralement entre 60% et 80%.



7. 2. 2. Les descriptions articulatoires

L'utilisation des DAR semble répondre à des tendances plus marquées que celle de la MC. Signalons, tout d'abord, la situation au XVI^e siècle, et même au début du XVII^e avec Sumarán et Fabre, où aucun auteur ne réalise de DAR, sauf Pérez del Castillo et, en moindre mesure, Corro. Chez Pérez del Castillo, cette « anomalie » se doit, comme pratiquement tout chez le chanoine, à sa source, Robert Estienne (1569). En effet, il reprend les DAR de E muet, AI et E suivis de S implosif, S final, Z, soit cinq sur les huit incluses dans sa grammaire. Corro, lui, propose deux DAR qui valent aussi bien pour le français que pour l'espagnol d'ailleurs, mais préfère de loin la MC.

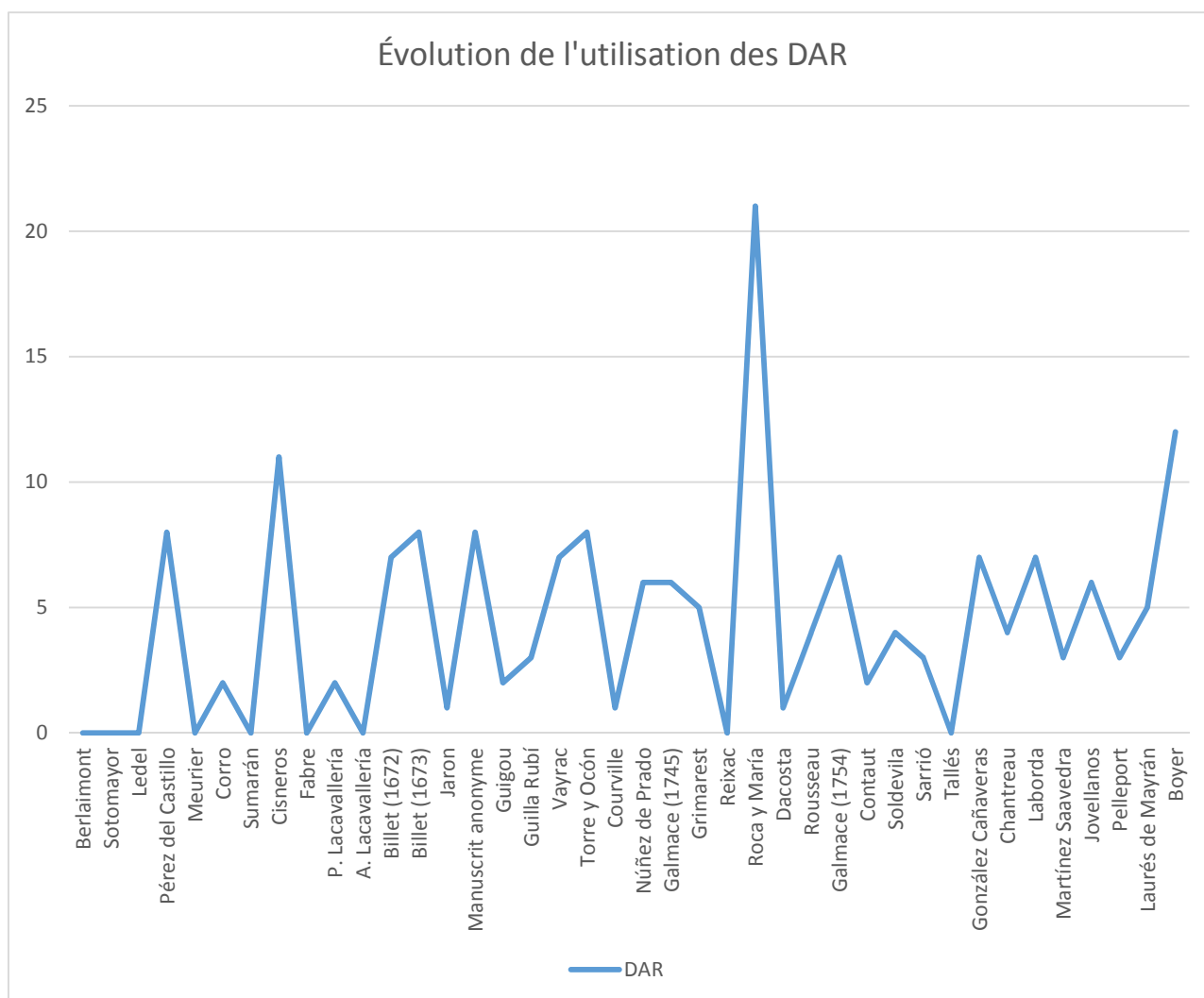
Pour ce qui est des autres ouvrages, l'absence de DAR chez Berlaimont et Ledel s'explique tout simplement parce que ces ouvrages ne donnent que – ou pratiquement que – des RL ; chez Sotomayor, Meurier, Sumarán et Fabre, le côté pratique associé au

climat de multilinguisme fait pencher tout naturellement pour des équivalences graphophonétiques plutôt que pour des descriptions élaborées de la position de la langue ou des lèvres. Et même si l'on prend en compte le fait que la prononciation, chez Fabre, est très réduite, chez Sumarán ce n'est pas le cas et il n'emploie pas de DAR pour autant.

L'alternance postérieure à Sumarán semble répondre à la capacité – et parfois, comme dans le cas de Chantreau (1781), au refus – de chaque auteur à élaborer des DAR, plus ardues que de simples comparaisons ou même de renvois à la VV. Nous remarquons, par exemple, que Cisneros (1624) se détache du reste, jusqu'à l'apparition de Billet (1672). Et ensuite, au moins jusqu'à Reixac (1749), à chaque fois que nous visualisons une chute brutale de l'utilisation des DAR, cela correspond à un auteur peu théoricien : Jaron (1688), Guigou (déb. XVIII^e), Guilla Rubí (1707), Courville (1728) et enfin Reixac (1749).

Nous pourrions ajouter à cette liste Dacosta (1752), dont les explications laissent souvent à désirer ; Sarrió (1768), Tallés (²1773) et Pelleport (f. XVIII^e), tous trois auteurs de *cartillas* à utiliser en présence du maître ; Martínez Saavedra (1791), traducteur de Restaut et compilateur de Chantreau, qui présente un pauvre chapitre (double) de prononciation. Le cas de Martínez Saavedra est proche de celui des trois auteurs précédents puisqu'il déclare, au sein de son avis au lecteur, qu'il a composé son œuvre pour les élèves du *Colegio de San Telmo* ; elle était donc également destinée à être utilisée en présence d'un maître. Quant à Contaut (1763), sa grammaire présente une orientation franchement contrastive et il semble se reposer sur ses comparaisons.

En ce qui concerne la nature des DAR, il existe une nette évolution : excepté quelques DAR plus élaborées ou plus précises – mais pas forcément meilleures –, ce n'est qu'au milieu du XVIII^e avec Roca y María (1750) et surtout à la fin du siècle chez Boyer (1799) que celles-ci atteignent un niveau de complexité inégalé.

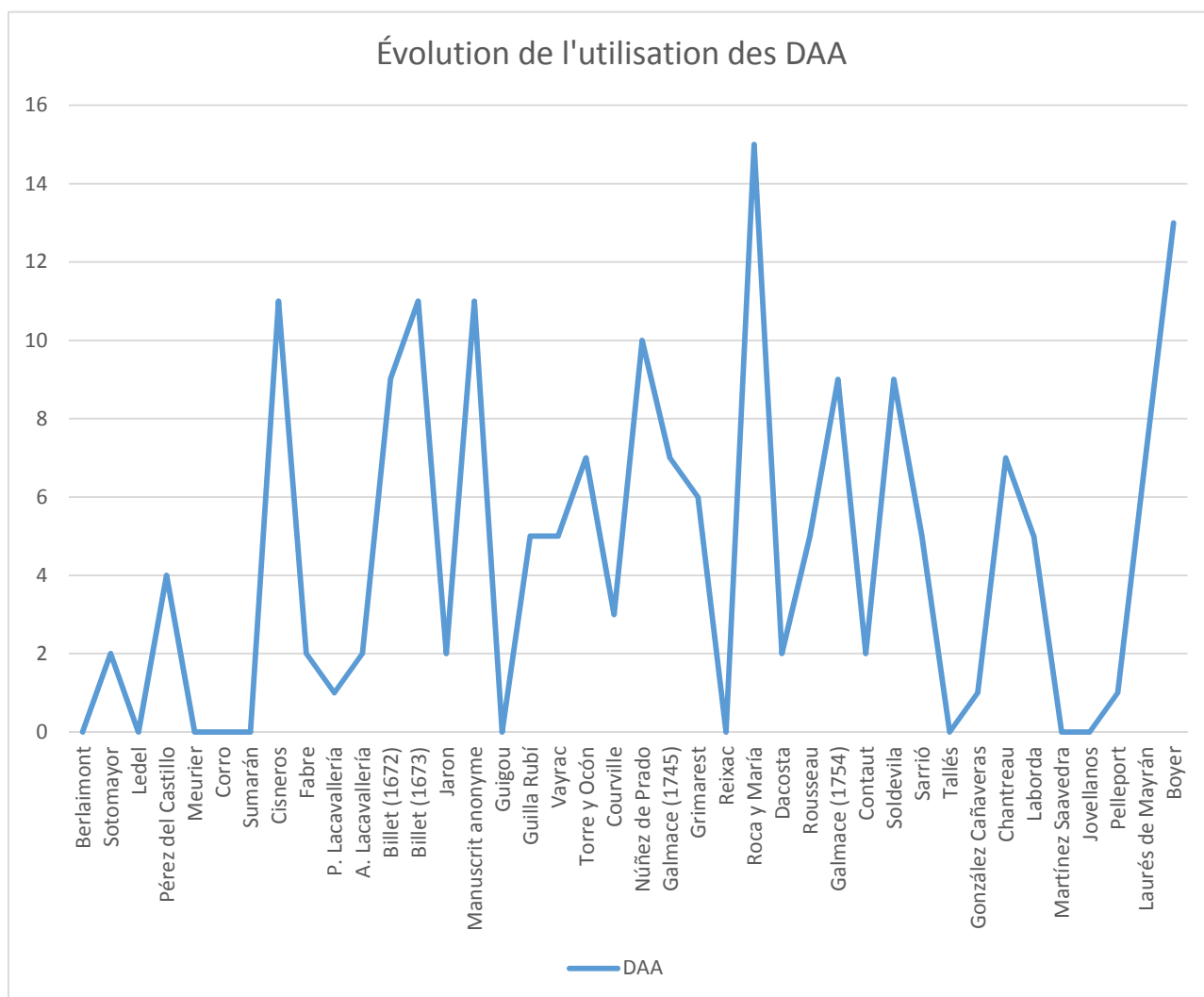


7. 2. 3. Les descriptions audio-articulatoires

Lorsqu'on examine attentivement ce graphique, sa ressemblance avec le précédent est évidente. L'impression visuelle en est légèrement faussée par le fait que, dans celui qui retrace l'évolution de l'utilisation des DAR, la différence entre Roca y María et les autres auteurs est plus accentuée. Mais, en réalité, il se trouve que la plupart des auteurs à être de grands utilisateurs de DAR, le sont aussi non seulement de DAA, mais également de DAU, nous le verrons, ce qui ne peut être une coïncidence.

Cette situation s'explique certainement par le fait que les auteurs qui « osent » réaliser des DAR sont aussi, généralement, ceux qui connaissent la tradition de description phonétique gréco-latine, tirant derrière elle toute une terminologie auditive que nous utilisons encore de nos jours, du moins en partie. Par ailleurs, le fait que, paradoxalement, cette terminologie se base sur l'interprétation à l'oreille de chaque

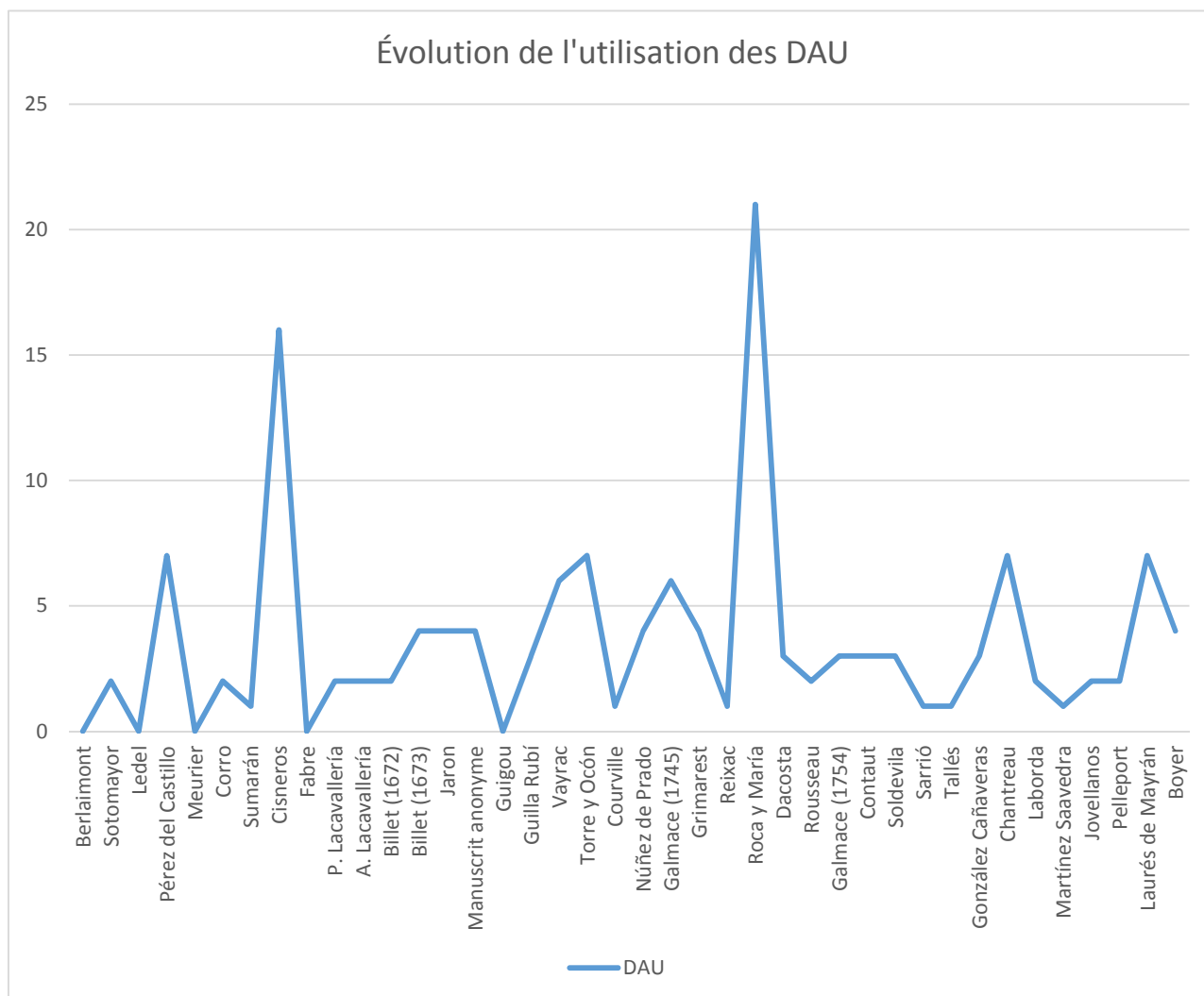
auditeur peut expliquer la présence de DAA, comme celle de DAU, chez des auteurs ne se sentant pas aptes à élaborer des DAR.



7. 2. 4. Les descriptions auditives

De nouveau, le graphique correspondant aux DAU nous montre trois auteurs, Pérez del Castillo (moins influencé par Estienne, cette fois-ci), Cisneros et Roca y María – un par siècle – qui se démarquent des autres. Boyer, en revanche, ne fait plus partie de ce groupe. Cet état de fait nous laisse penser que les DAA sont, pour Boyer, un type de description similaire aux DAR, et qu’elles sont différentes des DAU, ce qui semble appuyer notre classification de ces descriptions basées sur une terminologie auditive, mais qui font référence à des modes ou des points articulatoires.

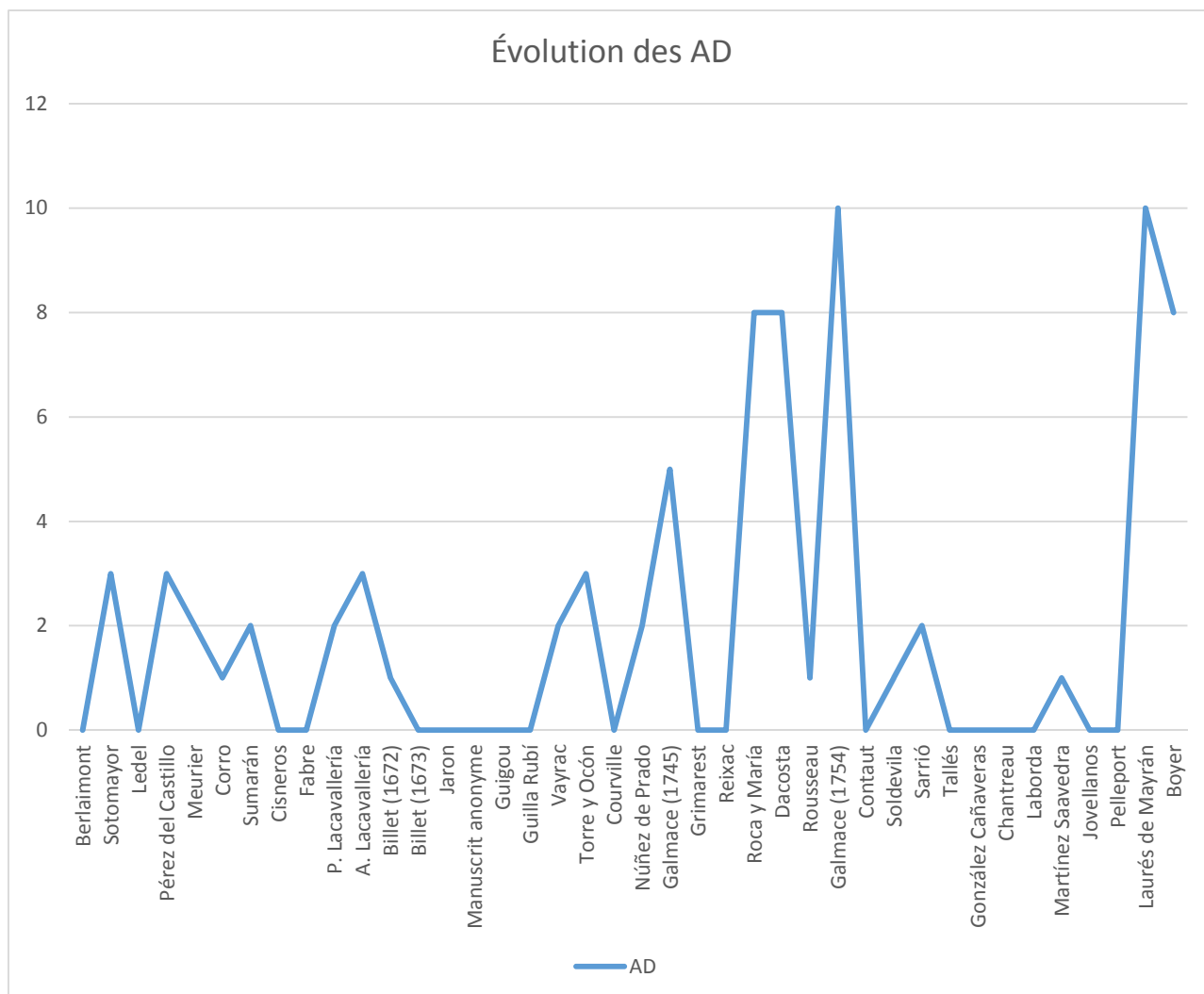
Cisneros et Roca y María confirment leur condition d'« amants de la description phonétique » ; quant aux autres, ils semblent plus ou moins confirmer notre commentaire précédant le graphique des DAA. Il est vrai cependant que Billet, Galmace et Soldevila ne se détachent plus comme pour les autres descriptions, surtout en ce qui concerne les DAA.



7. 2. 5. Autres descriptions

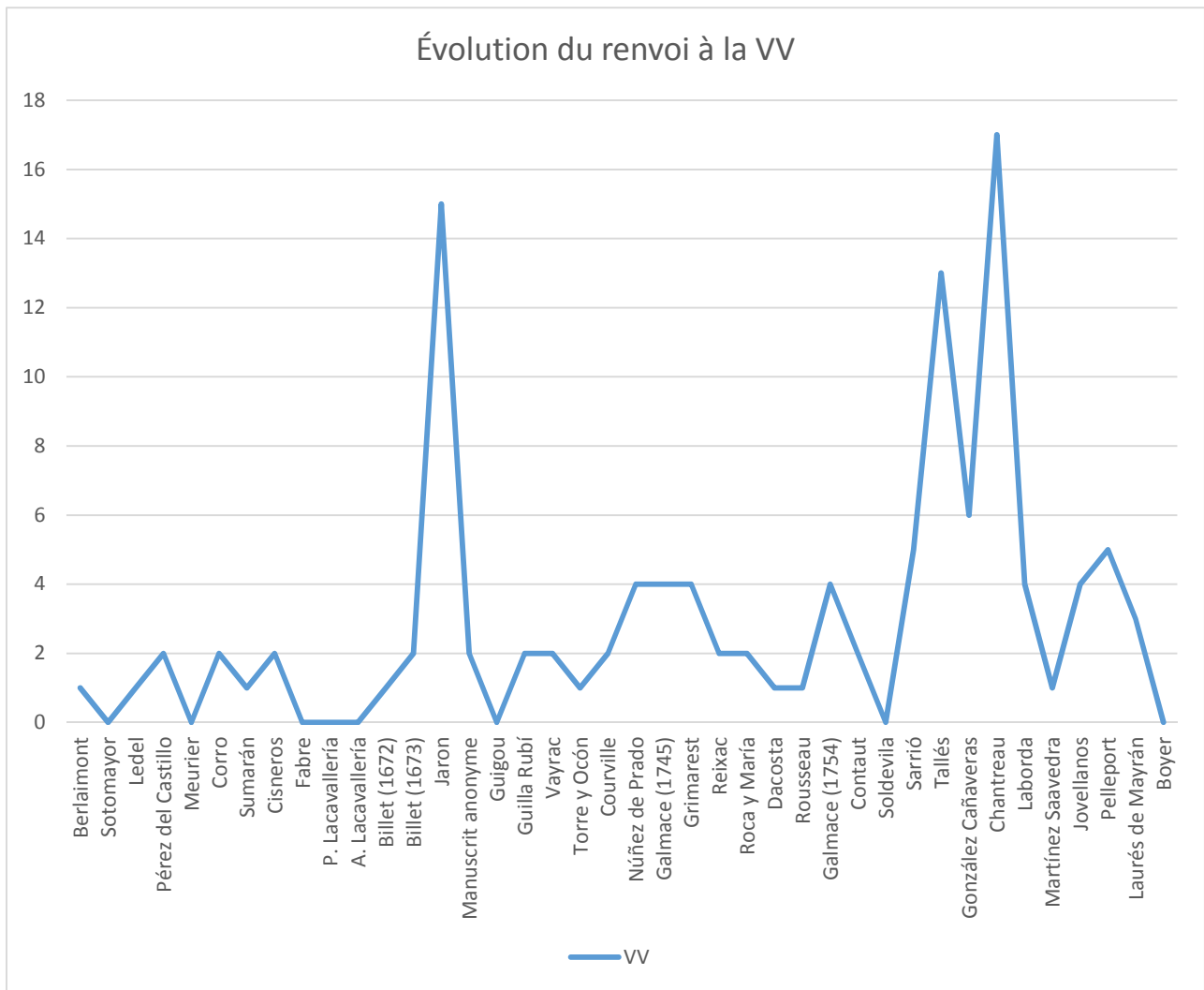
Rappelons que ces « autres descriptions » se composent principalement des explications attribuant à une lettre un son « naturel » ou « propre » ; les descriptions incomplètes ou défectueuses, que l'on trouve surtout aux XVI^e et XVII^e siècles, y sont également classées. Ce sont principalement ces dernières que nous visualisons, pour cette

époque, sur le graphique, alors que les pics du milieu du XVIII^e siècle et celui de la fin représentent la présence des premières (le son « naturel »).



7. 2. 6. La vive voix

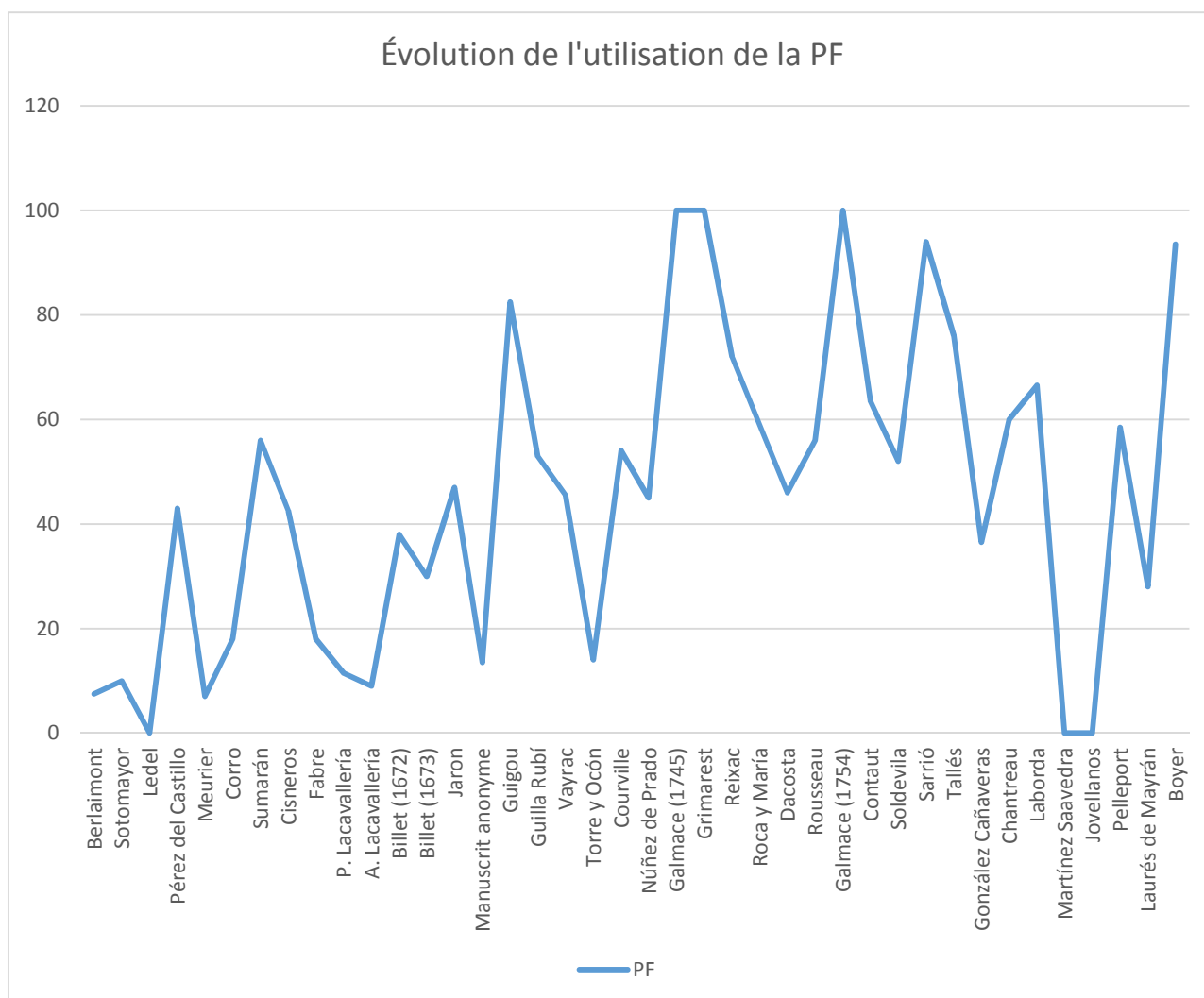
Les informations qui apparaissent sur le graphique nous montrent deux variations sur un arrière-plan d'utilisation de la VV plutôt bas et régulier : un pic « inhabituel » chez Jaron (1688), peut-être du fait qu'il ne se sentait pas capable d'expliquer par écrit la prononciation du français ; une augmentation des renvois de Sarrió (1768) à Chantreau (1781), exception faite de González Cañaveras (1781), et une brusque redescence à partir de Laborda (1784) et Martínez Saavedra (1791). L'utilisation massive de la VV a été analysée plus haut.



7. 3. La prononciation figurée

L'impression générale qui se dégage de ce graphique, c'est que, malgré de nombreuses montées et descentes, la PF s'utilise de plus en plus au sein des ouvrages (avec quelques auteurs saillants comme Pérez del Castillo, Sumarán ou Guigou) jusqu'à atteindre son pic d'utilisation entre Galmace et Sarrío (inclus), puis qu'elle est moins mise à profit, si l'on prend des auteurs comme Martínez Saavedra, Jovellanos ou Laurés de Mayrán, mais que globalement elle ne perd pas vraiment de force et même que son utilisation remonte sensiblement à la fin du siècle chez Boyer.

Nous avons déjà analysé en détail l'évolution de la disposition en colonnes de la PF au sein de notre corpus.



7. 4. Les indications pédagogiques et les exercices

Nous n'avons pas inclus de graphique ici car les chiffres ne sont pas tant significatifs que la simple présence en elle-même d'exercices et d'indications pédagogiques dans les œuvres de notre corpus. Après les avoir analysés en détail, nous sommes déjà fait une idée de leur évolution chronologique : tous les auteurs incluant ce genre d'information appartiennent à la seconde moitié du XVIII^e siècle, sauf Galmace (1745, 1748) et Grimarest (1747), que l'on peut également considérer de la même époque ; les phrases « mnémotechniques » de Jaron sont copiées de Richelet et Núñez de Prado fait simplement un commentaire isolé.

L'évolution de nos œuvres est donc très claire dans ce cas : il se produit une nette amélioration d'ordre pédagogique qui se traduit par l'inclusion de textes pour pratiquer la lecture/prononciation, de listes destinées à travailler une ou plusieurs difficultés

phonétiques en particulier, une organisation des contenus offrant des résumés afin de faciliter l'apprentissage et même des marches à suivre aussi bien pour se servir de l'ouvrage que pour indiquer à l'utilisateur quoi lire, comment le lire et en quelle quantité.

8. Évaluation du degré d'adéquation des méthodes d'enseignement aux objectifs poursuivis

Rappelons brièvement les objectifs poursuivis par nos auteurs en ce qui concerne l'E/A de la prononciation afin d'évaluer correctement le bien-fondé des méthodes employées à ce dessein.

Après avoir dépouillé notre corpus, nous avons dégagé le fait que tous nos auteurs visaient l'enseignement *explicite* de la prononciation. Toutefois, nous savons aussi que « prononcer » était très souvent assimilé à « lire correctement »⁴⁴⁰ et beaucoup moins souvent à « parler correctement »⁴⁴¹. Ainsi, pour acquérir une capacité lectrice satisfaisante, les auteurs ont fourni des EP, des RL et des RP, telles que nous les avons définies plus haut : les EP, toujours en partant de la lettre, bien sûr, servaient à connaître les sons du français, les RP à en connaître la prosodie et les RL étaient plus spécifiquement destinées à prévenir les apprenants des difficultés surtout orthographiques et syntagmatiques liées à l'exercice de la lecture.

Rappelons, par ailleurs, que si trois œuvres prétendaient que l'apprentissage de la prononciation ou du français en général pouvait être mené à bien sans l'aide d'un professeur, de nombreux ouvrages mentionnaient la présence obligatoire d'un maître pour apprendre à prononcer et à lire correctement. Et il faut supposer que ceux qui ne le mentionnaient pas de façon explicite le suggéraient par le seul fait de renvoyer le lecteur à la vive voix. Mandich (1997 : 33) déclare à propos de l'apprentissage de la prononciation française par les Italiens aux XVII^e et XVIII^e siècles :

Que peut-on conclure de tout cet amas confus et hétéroclite de connaissances donné à ceux qui 'osent' affronter l'étude de la

⁴⁴⁰ Nous avons déjà opéré une distinction entre l'objectif général de savoir réaliser à l'oral la lecture d'un texte et celui plus spécifique, uniquement recherché par González Cañaveras, d'apprendre à lire comme le font les analphabètes.

⁴⁴¹ À l'exception de Grimarest (1747 : 1), rappelons-le, et de Contaut (1763 : 19).

prononciation de la langue française ? Le bilan, il faut l'avouer, est assez décevant. Une chose apparaît avec évidence : l'apprentissage de la prononciation doit être fait à l'aide d'un professeur ou d'un locuteur français [...].

Mandich a sans doute raison, mais nous n'évaluons pas ici le degré d'adéquation des méthodes qui supposaient la présence d'un maître, puisqu'en fait elles se limitaient certainement, d'après les ouvrages qui y font référence, à l'écoute-répétition-correction ou à la lecture-correction, suivant que le professeur insistait plus sur l'apprentissage des sons ou de la lecture, et sans doute à des recettes que nous ne pouvons pas connaître, excepté quand un auteur en dévoile une. Par exemple, Roca y María recommandait, rappelons-le, de maintenir la lèvre supérieure avec le doigt pour réaliser [v]. Cependant nous ne pouvons pas deviner les pratiques de classes, si tant est qu'elles aient existé.

Nous sommes donc plutôt intéressé par la valeur des EP, RL, RP et de la PF en elles-mêmes, en tenant compte, bien sûr, des exercices et des conseils pédagogiques qui leurs sont associés. En d'autres termes, que pouvait apprendre un lecteur de l'époque sans autre aide que les explications de son ouvrage ?

Ainsi, nous allons évaluer les méthodes d'E/A en fonction des objectifs poursuivis, mais également en fonction du support utilisé : l'écrit. Et apprendre, mais aussi faire apprendre la prononciation d'une langue, sans avoir recours à l'oral, représentait une véritable gageure qui n'était certainement pas sans en décourager plus d'un : Mandich affirme même, nous l'avons vu, qu'il est impossible d'apprendre la prononciation sans maître. Citons également, à titre d'exemple, un extrait de la préface du *Dictionnaire* de l'Académie publié pour la première fois en 1694 :

Quiconque veut sçavoir la veritable Prononciation d'une Langue qui luy est estrangere, doit l'apprendre dans le commerce des naturels du pays; Toute autre methode est trompeuse, & pretendre donner à quelqu'un l'Idée d'un son qu'il n'a jamais entendu, c'est vouloir donner à un aveugle l'Idée des couleurs qu'il n'a jamais veuës.

Cette comparaison entre le sourd et l'aveugle est reprise par d'autres auteurs, comme Buffier (1721 : 113), qui prétend, au sein de sa *Grammaire françoise sur un plan*

nouveau, que le chapitre dédié à la prononciation est toujours problématique, et même « l'endroit le plus épineux d'une Grammaire ; parce qu'un livre ne s'exprimant qu'aux yeux, dans une matière qui est l'objet de l'oreille, on y doit être à peu près aussi embarrassé, que si l'on entreprenoit de faire distinguer les couleurs à un aveugle ». Citons, enfin, l'un des auteurs de notre corpus, Cisneros (1624 : 4), qui renonçait à décrire la prononciation de sons français inconnus du public espagnol « porque escritos son muertos, y ella [la pronunciación] es viva. ». Et le fait est qu'il n'avait pas tort : réussir à prononcer correctement une langue étrangère sans en écouter les sons semble une entreprise pour le moins ardue⁴⁴².

C'est la raison pour laquelle nous croyons fermement que les auteurs qui tentèrent de surmonter cet écueil méritent une certaine considération, même si leurs motivations répondaient quelquefois au seul argument commercial de vendre un maximum de livres et que leurs explications laissaient parfois à désirer. Nous estimons que leurs efforts doivent être reconnus à leur juste valeur⁴⁴³, et critiqués, bien entendu, en prenant comme point de repère non pas les connaissances et l'appareil méthodologique actuels, mais bien les moyens et le savoir dont ils disposaient à une époque où la technologie audio-visuelle et la linguistique appliquée n'existaient pas encore. Baltasar Pérez del Castillo (XVI^e) s'excuse à l'avance de possibles erreurs commises lors de la description des diphtongues françaises, mais il ajoute très justement « en las cossas grandes el osar es de loar y de ánimo generoso » (2011 : 302).

Qu'attendre alors de nos ouvrages ? Pouvaient-ils offrir plus que ce qu'ils ont fait pour enseigner la prononciation du français aux Espagnols ou étaient-ils en mesure de mieux faire ?

⁴⁴² Galmace défend au sein des *Adiciones* l'apprentissage « sin auxilio de Maestro », mais il affirme également, dans le « Prologo al lector » de sa *Llave* de 1748, que « ningun Autor, por mas sabio que sea, puede trasladar su viva voz à sus Obras ». Contaut (1763 : 13), pour sa part, prétend que « mas vale saber hablar, que escribir esta Lengua. Lo que se consigue solo por el medio de un Maestro, ò por el trato que se tiene con la gente que la habla ». L'opinion de Tallés (²1773 : 5) à ce sujet n'est pas moins péremptoire que celle de son prédécesseur : « Tengo por inutil prevenir aqui la pronunciacion particular de cada una de las letras del Abecedario : siempre supongo un Maestro, pues siendo imposible trasladar al papel ciertos sonidos, lo será tambien el aprender à leer perfectamente el Francès, sin otro auxilio que el de esta Cartilla ».

⁴⁴³ De façon générale, nous partageons ainsi le point de vue de Maux-Piovano (2012 : 303), qui conclut son étude de l'enseignement de la prononciation de l'espagnol en France par les mots suivants : « l'enseignement de la prononciation d'une langue par le biais de la description écrite relevant toujours de la gageure, on peut considérer que les grammairiens du corpus se sont honnêtement acquittés de leur tâche ».

En ce qui concerne les méthodes employées dans les EP, il nous semble que la prépondérance des comparaisons est totalement justifiée. En effet, la MC, lorsqu'elle est réalisée en prenant comme référence la langue maternelle de l'apprenant⁴⁴⁴, est certainement la méthode d'apprentissage de la prononciation la plus simple de toutes, si l'on excepte le renvoi à la VV ; elle se justifie d'autant plus qu'il existait beaucoup d'équivalences entre le français et l'espagnol, qui partageaient plus de phonèmes qu'à l'heure actuelle, surtout avant que ne soit entièrement consommée la révolution phonologique du Siècle d'Or.

La MC est plus simple que les autres pour les néophytes parce qu'elle ne fait appel à aucune connaissance de tradition phonétique permettant d'interpréter des DAA ou des DAU, ni à aucune connaissance de l'appareil phonatoire, si tant est que les DAR ait été réalisées correctement. Soyons clairs : mis à part les descriptions les plus évidentes, particulièrement celle de [v], les autres étaient, croyons-nous, de très peu d'aide aux usagers apprenant le français. Si on arrive à les déchiffrer, elles sont surtout utiles pour les historiens de la langue !

Pourtant, lorsqu'il existait un contraste phonématique, l'auteur devait se résoudre à l'un de ces trois choix, et parfois, même, les combinait entre eux : donner, sciemment, une équivalence approximative ; décrire le phonème (sans oublier que l'unité de base était la lettre/son) à l'aide d'une DAR, DAA et/ou d'une DAU ; invoquer la VV.

Les auteurs ayant choisi de décrire le son se sont concentrés sur les mêmes items, mis à part Cisneros, Roca y María et Boyer. Les items concernés – V ; B ; G + E, I ou J ; U ; É/È – n'ont généralement été plutôt bien décrits que pour ce qui est des consonnes labiales et des voyelles, encore que [y] n'a jamais dû sortir de la bouche d'un lecteur sans qu'il l'ait entendu. Mais, même en ce qui concerne les descriptions qui peuvent nous sembler comiques ou saugrenues, il faut saluer l'effort réalisé.

En ce qui concerne les DAA et les DAU, basées toutes deux sur une terminologie auditive, Mandich (1997 : 28-29), de nouveau, déclare :

La plupart des grammairiens s'accordent à reconnaître que
"pour bien former une idée claire et précise de la prononciation

⁴⁴⁴ Rappelons que parfois la langue de référence n'est pas spécifiée et que la comparaison ne fonctionne ni avec l'espagnol ni avec le français. Par exemple, Berlaimont, au sein de la douzième règle, donne l'équivalence GUE = GE. Et même si le lecteur comparait de lui-même avec le latin, l'équivalence serait fautive.

d'une langue, il faut distinguer au maximum la variété des sons" (Tonelli, 1768 : 11), c'est-à-dire les distinguer par leurs différents points d'articulation ou bien, plus souvent, pour ne pas en rendre trop difficile la reproduction à l'élève, essayer de les décrire de façon compréhensible en insistant plutôt sur des caractéristiques sonores [...], ce qui ne fournit pas forcément une aide [...]. On n'a pas la possibilité d'examiner ici dans le détail tous les sons décrits avec une grande richesse lexicale mais trop souvent avec peu de clarté pour l'apprenant.

Nous sommes du même avis que Mandich, et pour avoir analysé en détail la terminologie auditive, nous pouvons affirmer que même les termes récurrents et, à priori, d'interprétation plus aisée peuvent désigner de nombreuses réalités phoniques différentes, que ce soit entre auteurs ou au sein d'une seule œuvre. Tout cela ne nous invite pas à penser que les DAA et le DAU aient été d'une grande utilité. Il aurait fallu que les auteurs définissent les termes employés pour les descriptions afin de faciliter leur compréhension ; jamais nous n'avons trouvé de pareilles définitions.

Quant aux caractérisations attribuant à une lettre/son un son « naturel », nous avons déjà évoqué le peu d'intérêt qu'elles représentaient et les inconvénients qui pouvaient en résulter.

La prononciation figurée mérite une mention particulière. Pour nous, si le système de transcription est adapté aux habitudes de lecture de l'élève, c'est une méthode d'apprentissage de la prononciation, dérivée de la MC, il est vrai, qui peut être réellement utile, surtout si l'on considère que le but principal est de savoir lire un texte⁴⁴⁵.

Pour ce qui est des exercices, par exemple, nous pensons réellement que, sans PF, les textes sont peu utiles. En effet, celle-ci joue le rôle de contrôle, de « solution » en cas de doute. Rappelons qu'Antonio Gaspar de Pinedo, l'un des censeurs de Galmace (1745), déclarait à propos de la PF que « por este medio podrá suplirse, en buena parte, la voz del Maestro, de quien hasta aqui era preciso recibir el todo de esta enseñanza ». Il n'avait pas

⁴⁴⁵ La prononciation figurée, cependant, pouvait être considérée par certains comme pernicieuse pour l'apprentissage de l'orthographe. D'ailleurs, lorsqu'une prononciation figurée supposée aboutie et partagée par tous apparaîtra – nous voulons parler de l'A. P. I. –, les réactions négatives ne se feront pas attendre, en Espagne (Susó López, 2002 : 8), en Italie (Capello, 1997 : 204) et ailleurs.

tort, du moins en ce qui concernait tout ce qui a trait aux RL, à certaines RP et aux EP ne mettant pas en jeu de phonèmes inconnus.

Par ailleurs, nous voudrions insister sur le fait que la PF, accompagnée des indications pertinentes, est la seule méthode qui nous semble effective, oral excepté, pour imprimer chez les apprenants la présence des jonctions entre les mots en français. Contaut avait bien saisi l'importance de ce phénomène mais il ne l'avait pas traduit par une grande utilisation de la PF. En revanche, nous avons vu, lorsque nous avons étudié la PF au sein de nos œuvres, que certains auteurs prêtaient une certaine importance au fait de joindre les mots dans la chaîne parlée, ce qui, sans doute, démontrait une connaissance poussée des habitudes phonétiques du public auquel ils avaient affaire.

Plus largement, le rôle de consultation, de contrôle de la PF, était en fait joué par toutes les indications de prononciation d'une œuvre. Nous avons déjà abordé le fait que, pour apprendre à réaliser correctement la lecture d'un texte, la logique graphophonétique de l'époque nous semblait tout à fait justifiée et même nécessaire. Par là même, le classement alphabétique prend également tout son sens. Il fallait pouvoir consulter facilement les équivalences graphophonétiques, et quoi de plus facile que de faire une recherche alphabétique ? À ce sujet, Berré & Boone (1997 : 101), qui évoquent l'organisation des contenus phonétiques chez Des Roches (1763), déclarent :

Les « sons » ne sont pas classés par Des Roches mais énumérés dans l'ordre alphabétique de leur graphie (*a, c, ce, ch,...*). Il s'agit d'un catalogue – confondant difficultés de prononciation et d'orthographe – destiné à être consulté par les maîtres et les élèves. Cale-t-il sur la prononciation de *entier* ? L'élève consulte son « catalogue » à la lettre *e* suivie de *n* et y découvre la règle (et les exceptions) qu'il convient d'appliquer.

C'est très certainement de cette façon que la majorité des usagers utilisaient leur œuvres, qui plus est lorsqu'elles mettaient à leur disposition des résumés et des listes d'équivalences⁴⁴⁶, comme chez Tallés (21773), par exemple. En effet, c'est exactement

⁴⁴⁶ Medina Arjona (1997 : 110) relève également l'utilité de ce type de correspondances graphophonétiques chez Viard, en faisant référence concrètement à 56 pages des *Vrais principes de la lecture* de Viard (1763) : « En ellas nos encontramos frente a una extensa compilación de las relaciones entre los sonidos y las grafías de la lengua francesa. Lo verdaderamente destacable es que aparezca en un manual tan elemental como éste. Por otra parte, nos llama la atención el hecho de que el contenido de este epígrafe se presenta, no como en los manuales actuales partiendo del sonido e indicando todas sus posibles grafías, excepciones a la norma

ce que déclare cet auteur au sein de son avis au lecteur : « La idée de Lecciones, y columnas es la misma. Echarà de vér su utilidad cualquiera que tropieze en la lectura con alguna dificultad ; pues saldrá de ella, acudiendo à la Leccion de la primera vocal del diftongo, ó sílaba en que se detiene ».

Signalons cependant un fait rarissime dans notre corpus. C'est, de nouveau, à Chantreau que l'on doit la « Tabla general de las terminaciones de los sustantivos franceses, por la qual puede conocerse si un nombre es masculino, ò femenino » (1781 : 165-171). Jusque-là, rien de bien particulier. Seulement, l'auteur ajoute ceci sous l'intitulé de la section :

- I. No deben buscarse las terminaciones segun se escriben, sino como se pronuncian : y asi *aine* que se pronuncia *ene*, se encontrará en la *e*, y no en la *a* : por lo mismo se encontrarán en la *o* las terminaciones en *au*, *eau*, *aud*, *aut*, y *aume*, &c.
2. Van ordenadas la terminaciones en trece sonidos, que son los siguientes : *a*, *é*, *è*, *i*, *o*, *u*, *eu*, *oi*, *ou*, *añ*, *iñ*, *oñ*, *uñ* (1781 : 165).

C'est la première fois qu'un auteur propose une liste de sons et ensuite toutes les graphies correspondantes, à la façon moderne, en somme. Mis à part les quelques traces de présentation phonographique existant dans nos œuvres, c'est tout à fait l'inverse de la démarche de nos auteurs. Ce qui est curieux, c'est que Chantreau ne procède pas ainsi dans le chapitre de prononciation lui-même. Cela signifie peut-être qu'il a consciemment choisi la logique graphophonétique pour adapter ses explications de prononciation aux besoins de ses lecteurs.

En dernier lieu, nous reprenons brièvement une idée déjà évoquée plus haut. Il nous semble que les recommandations ayant trait à la répétition quotidienne de listes ou de textes étaient et sont bénéfiques, idéalement parlant, pour prendre des habitudes articulatoires et musculaires, ainsi que l'ont signalé Galmace et Chantreau, deux des auteurs les plus pédagogues de notre corpus.

y observaciones, sino partiendo de una letra (esta vez por orden alfabético), y viendo todas sus posibles combinaciones e indicando la producción correcta según cada combinación. La ventaja de esta fórmula es que viene a convertirse en un verdadero manual de correcta pronunciación ».

9. Idées principales et conclusions

À propos de l'E/A du français en Italie aux XVII^e et XVIII^e siècles, Minerva (1997 : 53) émet l'affirmation suivante :

C'est [...] de la langue écrite que l'on part et, comme l'affirme Luigi Rosiello (1979 : 301), les analyses phonétiques menées dans cette période ont plutôt pour but de décrire la prononciation correcte des sons représentés graphiquement que l'analyse des sons véritablement articulés dans la langue parlée. L'exposé "graphophonétique" (Swiggers, 1990 : 35) par lequel on décrit la valeur phonétique des lettres, n'aborde que hâtivement la question de l'articulation des sons. Les règles de prononciation sont très succinctes, les transcriptions rares et la description articulatoire rudimentaire.

En ce qui nous concerne, il nous semble avoir démontré que c'est loin d'être le cas en Espagne à la même période ; c'est plus vrai au XVI^e siècle.

Les DAR sont cantonnées, de façon générale, à certains items, et leur précision laisse parfois à désirer. Pourtant, même si nous avons affirmé qu'elles n'avaient pas dû être très utiles aux usagers, nous avons vu que les organes articulatoires étaient relativement bien connus. Ce que nos auteurs maîtrisaient le moins, c'est la zone palatale. Par ailleurs, les EP, si l'on considère les différents types de descriptions et toutes les comparaisons, sont plutôt abondantes face aux RL telles que nous les avons définies au sein de cette thèse. Et quant à la PF, elle occupe une place importante, voire très importante, dans pratiquement tout notre corpus⁴⁴⁷.

Ainsi, nous pourrions penser qu'à la période qui nous occupe, et du fait d'un manque réel de science phonétique, mais aussi phonologique, ce n'est pas la prononciation correcte du français qui était enseignée dans les grammaires et autres manuels, mais uniquement la lecture correcte. Or, nous avons vu que ce n'est qu'à moitié vrai. Nous pensons que de vraies explications sur les sons du français se trouvent dans

⁴⁴⁷ Rappelons quand même que la présence de la PF au sein de nos œuvres a été calculée selon un pourcentage d'utilisation par item décrit, et non pas selon un critère purement quantitatif d'exemples transcrits, qui nous semblait moins représentatif.

notre corpus, même s'il est certain que le passage par l'écrit et l'état des connaissances sur le matériau phonique humain oblige le maître de l'époque à élaborer les explications à partir de la lettre.

En outre nous nous risquerions à affirmer qu'une lettre/son peut parfois être traitée comme un véritable phonème *ante litteram* par certains auteurs, et que celle-ci sert de référence pour les graphies qui, prononcées, actualisent ce phonème. Ceci arrive le plus souvent lorsqu'un auteur avertit le lecteur de l'existence de trois E différents en français : « cerrada » ou « masculina », « abierta », et « muda » ou « femenina ». Chacune de ces dénominations est attachée à un son auquel, une fois expliqué, sont associées différentes graphies, somme toute à la façon dont sont présentés les sons dans une méthode de FLE actuelle. Ainsi, la dénomination « e cerrada » fait référence à un son et non pas à une lettre, même si le É lui est souvent associé comme graphie la plus représentative. En fin de compte, toute proportion gardée, tout cela n'est qu'une question de convention : actuellement on note [e] le son ou /e/ le phonème qui, à l'époque, était noté « e cerrada » chez certains auteurs⁴⁴⁸.

Au sein de ces conclusions, nous aimerions insister également sur tout le travail de classification et d'interprétation que nous avons effectué pour tenter de mettre de l'ordre dans l'apparent fouillis que sont souvent les chapitres de prononciation de l'époque. S'il est vrai que les méthodes utilisées étaient déjà majoritairement connues, nous avons tenté d'affiner la classification en créant une nouvelle catégorie de description des sons : les descriptions audio-articulatoires. Il nous semble que les DAA se distinguent réellement des DAR d'un côté, et des DAU de l'autre, tout en partageant des traits communs, et que le fait de réaliser cette distinction nous a permis d'analyser nos EP de façon plus juste.

Mais ce qui nous paraît encore plus important, c'est que cette grille d'analyse pourrait s'appliquer, croyons-nous, aux explications phonétiques de n'importe quelle langue vernaculaire à la même période d'étude.

Finalement, en ce qui concerne l'interprétation des indications ayant trait au domaine auditif, et même parfois articulatoire, nous avons réalisé, au sein de cette deuxième partie de thèse, un travail préalable qui nous semblait véritablement nécessaire

⁴⁴⁸ À ce sujet, Auroux & Calvet déclarent que « de tout temps, on a plus ou moins connu les points d'articulation des sons : mais on s'en servait uniquement pour en indiquer la prononciation, désignant expressément chacun d'entre eux par le caractère écrit qui en est théoriquement le signe exact » (1973 : 73)

si nous voulions appréhender correctement l'analyse des contenus dans notre troisième partie. C'est ce à quoi nous allons passer à présent.

3^{ème} partie. Contenus enseignés

J'ai vu agiter pour cette raison, si l'ordre naturel d'une Grammaire ne demanderoit pas qu'on parlât de la Prononciation, avant que d'y parler de l'Ortographe. Il n'y a point de doute qu'il faudroit en user ainsi, si l'on enseignoit une langue de vive voix, & faire entendre les sons divers dont elle use, avant que de marquer les traits avec lesquels on les représente aux yeux. Mais quand on expose une Grammaire par écrit, ce n'est qu'aux yeux qu'on peut parler, & ce qui s'offre à dire de la Prononciation ne pouvant alors s'exprimer que par des figures de lettres, on est obligé de commencer par l'Ortographe qui les règle (Buffier : 1711 : 87).

Cependant on ne peut être trop en garde contre l'erreur commune qui se figure toujours deux sons, là où l'on voit deux caracteres. C'est ce qui remplit la plupart des gens d'une infinité d'idées confuses ou défectueuses, & ce qui empêche presque toujours d'éclaircir parfaitement une matiere si importante (Buffier, 1711 : 92).

0. Réflexions préalables

Afin d'appréhender correctement les contenus, il nous faut apporter un cadre théorique et historique sans lequel il serait impossible d'analyser les indications de prononciation mises en avant par nos auteurs. Le cadre en question commence par l'évolution des systèmes phonético-phonologiques du français et de l'espagnol durant notre période d'étude et leur rapprochement contrastif, mais se compose également d'une présentation générale de l'état de la théorie phonétique chez les grammairiens de français en France et en Espagne à la même époque, sans oublier d'analyser la présence d'une

norme de prestige, changeante, qui a sans doute influencé les grammairiens dans leurs choix. Ceci étant dit, nous tenons à éclaircir certains points supplémentaires avant de nous lancer dans le vif du sujet. Le premier a trait au domaine d'analyse ; le deuxième porte sur la terminologie phonétique employée dans le but de présenter de façon ordonnée les sons et les phonèmes du français et de l'espagnol.

Notre thèse s'intitule *L'apprentissage de la prononciation française par les Espagnols aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles*. Nous voudrions attirer l'attention du lecteur sur le fait qu'« apprentissage de la prononciation » ne veut pas seulement dire « apprentissage des sons ». En effet, les sons, qui sont les réalisations physiques des phonèmes⁴⁴⁹ constituant le système phonologique du français, font partie de la prononciation. Mais dans une langue, parallèlement à l'évolution du système, se trouve l'évolution de la structure phonétique des mots, isolés ou, le plus souvent, pris dans un contexte particulier comme celui des relations syntagmatiques. L'évolution orale de la substance sonore d'un mot ou de groupes de mots, reflétée ou non par le code écrit, n'est pas synonyme d'un changement phonologique. Pourtant, il est vital de connaître cette évolution si l'on veut savoir comment les Français prononçaient leur langue au cours des siècles⁴⁵⁰.

⁴⁴⁹ Tout au long de notre analyse, nous utiliserons les symboles de l'API pour noter les sons et les phonèmes.

⁴⁵⁰ Dans ce domaine, les ouvrages de Charles Thurot (1881-1883), Théodore Rosset (1911) et d'Adrien Millet (1933) nous seront d'un grand secours. Signalons, cependant, que ces ouvrages, surtout les deux premiers, sont à prendre comme des répertoires – magnifiques – de citations de grammairiens à propos de la bonne prononciation de tel ou tel mot. La présentation des contenus et les analyses phonétiques et phonologiques de leurs auteurs, en revanche, sont à manier avec précaution. Martinet (1969 : 162-163), par exemple, déclare à ce sujet la chose suivante : « Certains linguistes semblent répugner à admettre, dans le système vocalique français, des changements aussi décisifs que ceux que nous a suggérés la comparaison du témoignage de Vaudelin et de l'usage contemporain. De Thurot à Marcel Cohen, on s'attache à atténuer les différences entre les deux états et, pour ce faire, on n'hésite pas à mettre en doute l'exactitude de l'observation des grammairiens et orthoépistes de l'âge classique. [...] Adrien Millet, à qui nous devons l'examen le plus complet des témoignages de l'époque ici en question, se laisse entraîner lui aussi à vouloir retrouver des oppositions de timbre sous ce qu'on estime être un masque quantitatif ». Dans ces lignes, Martinet critique surtout le fait que les linguistes aient du mal à reconnaître que la quantité vocalique ait possédé une valeur phonologique jusqu'au XVIII^e siècle, même si celle-ci a pu cohabiter relativement tôt avec des oppositions de timbre. Nous reviendrons sur ce sujet lorsque nous aborderons, entre autres, les lois de position.

Pour fournir un autre exemple des limites de ces travaux, citons Thurot (1881 : 282), lorsqu'il aborde la question des diphtongues : « Au XVI^e siècle, on prononçait encore six diphtongues anciennes, *ai*, *ei*, *oi*, *ui*, *au*, *ié*, et la triphthongue *eau* ». Si l'on prend le sens de diphtongue pour [wɛ] ou [wa], [ɥi] et [je] comme une combinaison de glide et de voyelle, ce qui n'est pas – nous le verrons – la définition acceptée aujourd'hui par les spécialistes français, Thurot n'a pas tort. D'autre part, il est vrai que AU [ao] (< [aʊ]) ne s'est complètement réduite qu'au début du XVI^e siècle, mais, à cette époque, EAU [œo] (< [eʃ]) n'était déjà plus qu'une diphtongue réduite dans la deuxième moitié du XVI^e siècle (Zinc, 2006 : 141). Par ailleurs, il n'existait plus de diphtongue [ei], celle-ci ayant rapidement évolué en [wɛ] ou [wa], ou ayant monophthongué en [ɛ]. Quant à [ai], elle se monophthongue également en [ɛ] dès le XII^e siècle, même si [ai] en hiatus a pu se conserver plus longtemps : « Dans ce dernier cas la prononciation [ai] subsistait en moyen

La phonologie n'existant pas comme telle⁴⁵¹, et vu que nous ne disposons pas d'enregistrement sonore de cette période de l'histoire, nous devons interpréter la prononciation diachronique des mots à partir de la méthode historico-comparative par des déductions et des recoupements lorsque les matériaux sont absents et en utilisant, quand elles existent, différentes sources comme la graphie⁴⁵² ou les témoignages des grammairiens et assimilés. Le problème des sources graphiques, c'est leur interprétation⁴⁵³. En effet, l'idéal serait une correspondance parfaite entre phonie et graphie ; dans le cas du français, c'est beaucoup plus complexe, qui plus est si l'on prend en considération trois siècles d'évolution, aussi bien du système phonético-phonologique qu'orthographique. Or, rappelons que l'apprentissage de la prononciation du français à notre époque d'étude passait principalement par l'écrit. Et même si les élèves qui bénéficiaient d'un maître de langues pouvaient apprendre à prononcer les différentes voyelles et consonnes du français, la véritable difficulté se posait lorsqu'ils étaient amenés à réaliser correctement la lecture d'un texte à l'oral. Or c'était très souvent ce à quoi les auteurs de notre corpus voulaient principalement préparer leurs disciples du moins en ce qui concerne la compétence orale.

Les deux premiers sous-chapitres de cette troisième partie de notre thèse, concernant l'évolution phonético-phonologique du français et de l'espagnol, doivent donc être pris au sens large. Nous voulons dire par là que – surtout dans le cas du français⁴⁵⁴ –

français à côté de l'autre. A la fin du XVI^e siècle, Th. De Bèze, pour un mot comme *plaie*, indique encore trois prononciations : [plaiē] [plēie] et [plēe]. La dernière n'a complètement triomphé qu'au XVII^e siècle » (Bourciez, 1978 : 59). Ainsi, Thurot s'en tient peut-être au témoignage des grammairiens, sans se demander si certaines prononciations, considérées de nos jours comme archaïques ou régionales, ne sont pas dues, respectivement, à l'influence de l'orthographe ou à une audition reflétant plus leur propre prononciation. Millet commence d'ailleurs son exposé sur les voyelles au XVI^e siècle par les mots suivants : « Une chose frappe tout d'abord ; c'est le désaccord des grammairiens et leurs discussions sur le dénombrement et la classification des valeurs vocaliques de certaines lettres : *e, au, eu, oi, in, en...* A cela, il y eut plusieurs raisons tirées soit de l'audition, soit de l'écriture » (1933 : 26).

⁴⁵¹ La conscience des grammairiens et des phonéticiens de l'époque à propos d'unités fonctionnelles est patente à la lecture des paires minimales parfois exposées pour différencier deux sons. Seulement, la théorie n'est pas énoncée. Auroux (1992 : 599) emploie le terme « épiphonologie » pour faire référence à cette connaissance et ajoute que « si l'on réfléchit bien, le fait que la phonétique fonctionnelle ait historiquement précédé les phonétiques physiologique et physique n'a guère de quoi surprendre : le contraire eût empêché la naissance même de l'écriture alphabétique, laquelle, par son existence, devient un moyen d'analyse linguistique et, plus précisément, phonologique. »

⁴⁵² Il nous semble que l'analyse des rimes fait partie de l'étude de la graphie.

⁴⁵³ À ce sujet, Ariza Viguera (1996 : 43-44) déclare ce qui suit : « toda investigación histórica se basa fundamentalmente en los datos documentales y, sobre ellos, se construye, a veces, una hipótesis interpretativa de los mismos. Los datos que los filólogos tenemos a nuestra disposición son los textos, los testimonios de los gramáticos y los resultados que nos ofrecen algunos dialectos y grupos sociales. Pero de estos datos se pueden extraer conclusiones muy distintas, según el valor y la interpretación que les demos ».

⁴⁵⁴ Pour ce qui est de l'espagnol, ce n'est pas tant l'évolution des mots qui nous intéresse, mais plutôt l'évolution des phonèmes et de leurs différentes réalisations sonores – normatives ou régionales – dans la mesure où c'est ce qui nous permettra d'évaluer le degré d'adéquation des descriptions des sons du français

nous n'allons pas seulement exposer le système initial du début du XVI^e siècle suivi des possibles changements phonématiques et les modifications purement physiques de certains sons, mais que nous nous intéresserons également à l'évolution de la prononciation des mots et des syntagmes en tant que substance sonore, en gardant toujours à l'esprit le rapport qu'ils maintiennent avec leur correspondant graphique, ce qui demande logiquement une attention toute particulière à l'évolution de l'orthographe⁴⁵⁵. C'est la raison pour laquelle nous serons amené à jongler en permanence avec les concepts de lettre, au sens de caractère visant à être lu, et ceux de son et de phonème.

Ce travail de fond est d'autant plus nécessaire que les règles de lecture⁴⁵⁶ occupent une place importante au sein des œuvres de notre corpus : si elles dépassent rarement, proportionnellement parlant, les explications de prononciation, elles se situent souvent aux alentours des 40 %, ce qui est loin d'être négligeable.

En second lieu, nous voulons aborder la question de la terminologie que nous allons employer pour classer les sons du français et de l'espagnol. Aucun des classements des sons du langage proposés à ce jour n'est parfaitement équilibré dans le sens où les critères employés ne le permettent pas. Nous avons donc opéré des choix conscients et décidé de suivre principalement un critère articulatoire pour définir ses grandes classes, sans pour autant délaisser le critère fonctionnel, acoustique ou les termes provenant de l'impression auditive, car nous partageons l'avis de Bertil Malmberg (1993 : 63) que nous reproduisons ici :

et de leur comparaisons avec ceux de l'espagnol. Bien entendu, nous devons faire très attention également à la valeur des caractères en espagnol, et tout spécialement au XVI^e siècle et dans la première moitié du XVII^e, car il ne faut pas oublier que la comparaison, même sonore, s'effectue à partir de la lettre, c'est-à-dire de la réalisation orale de celle-ci. Ainsi, si une lettre/son du français est comparée à X en espagnol, par exemple, il faudra obligatoirement savoir si cette lettre représente [ʃ], [x], [s] ou même [ks], bien que cette dernière prononciation ne soit pas patrimoniale.

⁴⁵⁵ Ce qui augmente la difficulté de l'analyse, c'est que les changements de prononciation des mots peuvent être accompagnés, ou non, de modifications graphiques. La non prononciation du S implosif, par exemple, a été très tardivement reflétée à l'écrit ; le changement de OI, prononcé [ɛ], à AI/È a également pris un temps considérable. D'un autre côté, la même graphie OI, pendant notre période d'étude, a pu représenter différentes réalisations orales, comme [we], [wɛ], [ɛ] ou [wa], qui ont cohabité ou se sont succédé au cours du temps. À l'inverse, certains changements phonétiques sont dus à une influence de l'orthographe, comme le montre Seguin (1972 : 41-46), qui suit lui-même les travaux de Cohen (1946) sur Gilles Vaudelin (1723, 1715). Seguin affirme même que « c'est au XVIII^e siècle que l'influence de la graphie sur la prononciation devient plus importante que l'évolution phonétique spontanée » (1970 : 36).

⁴⁵⁶ Rappelons que les règles de lecture, que nous avons définies au sein de notre deuxième partie, touchent principalement les consonnes muettes et les différents phénomènes de phonétique syntaxique.

...le classement traditionnel des sons du langage est une classification physiologique, modifiée par des considérations acoustiques ou fonctionnelles. Le principe d'un classement articulatoire n'a jamais été poussé à l'extrême, ce qui aurait, du reste, conduit à des absurdités évidentes.

Dès le départ, la simple division en consonnes, voyelles et glides se base sur plusieurs critères de nature différente. Nous étudierons la manière dont sont généralement séparés les éléments phonétiques au sein de nos grammaires et manuels, en portant tout spécialement notre attention sur les concepts de diphtongues et triptongues, mais nous pouvons avancer d'ores et déjà que le critère généralement retenu par nos auteurs pour opposer les voyelles face aux consonnes est celui de leur indépendance phonique. En effet, les premières se suffiraient à elles-mêmes pour pouvoir être prononcées, alors que les deuxièmes ont besoin d'une voyelle pour « sonner ». C'est en fait la conception classique sur laquelle reposent étymologiquement les propres dénominations de « voyelle » et « consonne ». De nos jours, en revanche, ces concepts phonétiques sont considérés de manière bien différente. C'est là qu'interviennent, entre autres choses, l'acoustique et la fonctionnalité.

Du point de vue acoustique, les voyelles représentent un son périodique, dont les formants constituent la structure fréquentielle principale, accompagnée de différentes harmoniques ; les consonnes, par contre, sont des manifestations sonores aperiodiques. Ce critère pourrait suffire si les glides et même certaines consonnes parfois appelées « sonantes » ne possédaient également certaines caractéristiques acoustiques propres aux voyelles. Il faut alors faire appel à la fonction des phonèmes dans la structure syllabique, les voyelles étant les seules à pouvoir être noyau. Ainsi, puisque les glides partagent des traits vocaliques et consonantiques, on les appelle parfois semi-voyelles ou semi-consonnes⁴⁵⁷.

⁴⁵⁷ Selon Malmberg (1993 : 55-56) on les appelle « *semi-voyelles*, parce qu'elles sont plus vocaliques et contiennent moins de bruit que les autres consonnes. Les semi-voyelles sont normalement sonores mais peuvent perdre plus ou moins leur sonorité au contact de consonnes sourdes (dans les exemples comme *piéd, puis, fois*) ». Eggs & Mordellet (1990 : 41), pour leur part, affirment que « les glides [w], [j] et [ɥ] ont été apparemment appelées *semi-consonnes* ou *semi-voyelles* parce que ces sons 'intermédiaires' sont à la fois *non-syllabiques* (comme les consonnes) et *sonants* (comme les voyelles). D'un côté les glides [w], [j] et [ɥ] ont pour base les voyelles [u], [i] et [y], de l'autre ils se distinguent de ces voyelles parce qu'il faut les réaliser avec une brève fermeture labiale (donc avec les deux lèvres). Les lèvres sont *arrondies* dans le cas de [w] et de [ɥ], elles sont *non-arrondies* quand on prononce le [j]. » Malécot, lui, utilise le terme de *semi-voyelles* et le justifie du fait que ces phonèmes « sont moitié consonne, par leur mouvement rapide, et

Profitons du fait que nous parlons des glides pour aborder la question des diphtongues et des triptongues. Carton (1997 : 44) en donne la définition suivante : « S'il y a changement graduel d'articulation d'un son vocalique dans une seule et même syllabe, c'est une voyelle *diphtonguée* ». Actuellement, selon cette définition généralement acceptée par les spécialistes français, il n'existe plus de tels éléments vocaliques en français de France⁴⁵⁸ (Delattre, 1953 : 59 ; E. & J. Bourciez, 1978 : 12 ; Malmberg, 1993 : 44 ; Carton, 1997 : 45 ; Zink, 2006 : 23). En effet, dans les mots *pied*, *luire* ou *boire*, IE, UI, OI s'analysent comme une combinaison de glide et de voyelle, respectivement [jɛ] et [wɛ] (Martinet, 1969 : 165 ; Malmberg, 1993 : 44)⁴⁵⁹.

Les diphtongues et mêmes les triptongues, prises dans le sens que nous venons d'énoncer, ont pourtant existé au cours de l'histoire du français. Leur origine, selon E. & J. Bourciez (1978 : 12), est variable :

moitié voyelle, par leur manque d'occlusion ou de friction qui soit linguistiquement significatif » (1977 : 11).

⁴⁵⁸ Selon Delattre (1953 : 59) et Malmberg (1993 : 44), la disparition des diphtongues en français est due à la grande tension que possède le français, face aux langues germaniques, entre autres. Cette tension, source d'un certain nombre de phénomènes phonétiques, est responsable du fait qu'une voyelle ne puisse pas changer de timbre au cours de son articulation.

⁴⁵⁹ Cette définition est relativement récente en France. En effet, traditionnellement, le concept de « diphtongue » désignait une combinaison de deux voyelles au sein d'une seule syllabe. Chifflet, par exemple, déclare : « Les *Diphtongues* ou *Diftongues*, c'est à dire, syllabes de deux sons, sont composées de voyelles : comme, *ai, ay, eu, iïy, ou*, etc. » (1664 : 2). Certains grammairiens faisaient la différence entre les « diphtongues propres », les diphtongues phoniques en fait, c'est-à-dire ce qui est décrit de façon moderne par la combinaison de glide + voyelle, face aux diphtongues « impropres » ou « fausses », diphtongues graphiques, qui faisaient référence aux digrammes ne représentant qu'un son unique, comme EU, entre autres. À notre époque d'étude, les « diphtongues propres », qui n'étaient en fait, comme nous venons de le dire, qu'un assemblage de glide et de voyelle, étaient les seuls exemples de syllabes comportant un son vocalique et un son semi-vocalique, puisque les combinaisons de type [oi] ou [eu] avaient disparu très tôt en français (même si la langue savante a prononcé AU et EAU comme des diphtongues jusque dans le XVI^e siècle) ; la situation est différente en espagnol, nous le verrons. L'apparition du concept de *semi-consonne*, considérée comme un phonème à mi-chemin entre la voyelle et la consonne, a modifié en français le sens de « diphtongue », car la semi-consonne n'est plus une voyelle à part entière. En espagnol, c'est différent. En effet, si le *yod* qui est placé en position explosive (*raya, hielo*) est bien considéré, lui, comme un phonème consonantique par les spécialistes espagnols (il n'existe rien de tel avec [w]), en revanche les glides en diphtongue sont considérés comme des allophones des voyelles correspondantes. Quilis (2006 : 43), par exemple, affirme que « las vocales que en un diptongo o en un triptongo están en la posición de margen silábico son realizaciones del fonema vocálico correspondiente, y no de otro fonema [...] ». Por lo tanto, la distinción entre semiconsonante y semivocal es puramente fonética e indicadora de la posición prenuclear o postnuclear de la vocal que constituye el margen silábico ». Les mots *pied* en français et *pie* en espagnol ne s'analysent pas de la même manière, phonologiquement parlant, dans chacune des deux langues. Le premier sera transcrit /pje/ et le deuxième /pie/. Ainsi, d'après ces considérations, les définitions française et espagnole de *diphtongue* se rapprochent sur le fond (réunion de deux timbres vocaliques au sein d'une même émission vocalique), mais pas sur la forme (ce qui n'est considéré que comme allophone vocalique en espagnol ne l'est pas en français). Pour une conception différente de la diphtongue en espagnol, voir Alarcos Llorach (1951 : 8).

Une diphtongue peut être *spontanée*, c'est-à-dire formée sans intervention étrangère ; *coalescente*, quand elle est constituée de deux éléments préexistants (deux voyelles en hiatus, vocalisation d'une consonne contiguë à une voyelle) ; *métaphonique*, quand une voyelle est altérée à distance par une autre articulation.

Qu'elles soient orales ou nasales, les diphtongues dites spontanées ont disparu du français vers le XII^e siècle (Béchade, 1992 : 40 ; Zinc, 2006 : 53-60, 85-89), parfois bien avant, comme dans le cas de celle issue de A tonique libre latin. En ce qui concerne les diphtongues métaphoniques ou conditionnées, elles se réduisent également très tôt et n'arriveront jamais jusqu'au XVI^e siècle. Quant aux diphtongues de coalescence, bien que leur apparition soit plus tardive, elles atteignent rarement notre période d'étude. En fait, seule [au] résiste à la simplification vocalique du français⁴⁶⁰. Sa monophthongaison en [o] « n'est acquise que dans le courant du XVI^e siècle, selon le témoignage des premiers grammairiens » (Zinc, 2006 : 135)⁴⁶¹.

Les triphthongues sont également vouées à l'extinction vers le XII^e siècle, sauf [éau], formée par coalescence d'un E ouvert avec le résultat de la vocalisation d'un L vélaire, qui évolue de deux manières : la façon populaire [jáu] puis [jo] ; la façon savante, qui refuse de céder à la tendance fermante de [e] en [i], puis [j], et qui passe donc par un affaiblissement en [ɛ], renforcée par la suite en [œ]. Dans la triphthongue de coalescence, [au] évolue de la même manière que la diphtongue correspondante. Ainsi, pour ce qui est de l'évolution savante, la triphthongue de coalescence ne s'est complètement réduite que dans la deuxième moitié du XVI^e siècle.

Par ailleurs, même si l'on tient compte de la présence de la diphtongue [au] et de la triphthongue [œau] ou [ɛau], ce n'est pas pour autant qu'elles doivent être forcément considérées comme des phonèmes du français. En effet, d'après Fernand Carton (1997 : 45), « ce n'est que par analyse phonologique qu'on peut assurer qu'un parler possède des diphtongues qui constituent véritablement *un seul* phonème, ou s'il faut les considérer comme des variantes de longue, ou comme deux phonèmes en coalescence (fusion) ». Quant à Zinc, il est encore plus catégorique sur la condition phonologique des diphtongues « dites *de segmentation* que l'on définit comme une suite de deux ou trois phonèmes distincts émis dans une seule tenue » (2006 : 23). Pour notre part, nous suivrons

⁴⁶⁰ Zinc (2006 : 241) indique cependant que « dès le XIII^e siècle, au s'est réduit à o en parler picard ».

⁴⁶¹ Sur ce point, voir également Dauzat (1950 : 67).

la définition de ce spécialiste. Ainsi, [au] sera considéré comme noyau d'une syllabe dont le timbre change graduellement de /a/ à /u/.

Cela n'empêche pas qu'il faudra prendre en compte les règles de lecture portant sur les graphies AU et EAU, ne serait-ce que du point de vue phonétique. Il sera intéressant de voir le traitement donné par nos auteurs du XVI^e – et postérieurs – à ces combinaisons vocaliques, mais également aux autres, pour voir à quel point les indications phonétiques reflétaient la véritable prononciation⁴⁶² ou si les auteurs présentaient une prononciation du français surannée. Bien entendu, cette remarque peut s'appliquer à tous les changements en cours durant notre période d'étude, aussi bien du français que de l'espagnol, puisque les comparaisons de graphies/sons se font principalement en regard de ce dernier. C'est la raison pour laquelle la connaissance précise de l'évolution des deux langues est indispensable à une analyse correcte des contenus phonétiques.

Pour en revenir à la terminologie phonétique que nous allons utiliser pour décrire les contenus vocaliques présentés au sein de nos œuvres, nous allons donc nous heurter à un problème théorique. Strictement parlant, la définition actuelle française de « diphtongue » ne permet pas d'employer ce terme pour faire référence aux combinaisons glide + voyelle de notre époque d'étude. À la rigueur, nous pourrions en user pour désigner [au], mais seulement si l'on considérait que ce groupe ne s'était pas déjà tout à fait monophtongué au début du XVI^e siècle, ce qui était probablement le cas. Pourtant, l'étiquette « diphtongue » est largement employée par nos auteurs pour désigner plusieurs réalités différentes que nous expliciterons en détail plus avant. Ainsi, nous annonçons d'ores et déjà que, lorsqu'il ne sera pas fait de précisions supplémentaires, le terme de *diphtongue* fera précisément référence à la combinaison glide + voyelle au sein de ce travail ; tout usage différent sera dûment indiqué le cas échéant.

En ce qui concerne les sons vocaliques en général, comme nous l'avancions plus haut, nous avons suivi un critère articulatoire et sommes parti des grandes classes d'*orales* et de *nasales* selon que l'air s'échappe uniquement par la bouche ou qu'une partie de celui-ci s'écoule également par les fosses nasales. Nous distinguons ensuite, dans chacune de ces classes et en fonction de la position de la langue dans la bouche, les *antérieures*

⁴⁶² Lorsque nous parlons de la « véritable prononciation », nous faisons référence à la norme plus ou moins partagée. Il va sans dire que nous tenterons de trouver une explication à toute prononciation divergente.

(*d'avant* ou *palatales*) et les *postérieures* (*d'arrière* ou *vélaires*) et pouvant elles-mêmes être *labialisées* (*arrondies*) ou *non labialisées* (*écartées*) d'après la projection des lèvres. Enfin, le dernier sous-classement effectué se fonde sur l'*aperture* vocalique, terme communément admis pour faire référence à la distance qui sépare la langue du palais : les voyelles sont alors, par aperture croissante, *fermées* (*hautes*), *semi-fermées* (*mi-hautes*), *semi-ouvertes* (*mi-basses*) et *ouvertes* (*basses*).

Pour ce qui est des sons consonantiques, nous suivons également un critère articulaire, plus précisément fondé sur le mode d'écoulement de l'air expiré. Les deux grandes classes fondées sur ce critère seraient donc les *momentanées* et les *continues*, qui font référence de manière respective à la présence ou à l'absence d'un obstacle obstruant totalement la sortie de l'air lors de son émission. Selon Martinet (2008 : 66), on pourrait alors regrouper au sein des continues les « fricatives, spirantes, latérales et vibrantes », comme nous allons le voir *infra*.

Mais voyons premièrement les momentanées. Dans ce groupe se situent les *occlusives* et les *mi-occlusives* (Carton 1997 : 57, Martinet 2008 : 77), ces dernières étant autrement appelées, selon un critère auditif, *affriquées*⁴⁶³. Les trois phases de production d'un son se nomment généralement la *catástase*, ou mise en place des organes, la *tendue* et la *métastase* ou détente des organes (Zinc, 2006 : 23). Ce qui caractérise les momentanées du point de vue auditif est la brusque détente qui donne l'impression d'une explosion, d'où le nom d'*explosives*⁴⁶⁴ ou *plosives* – c'est le mot anglais –, qui est uniquement possible grâce à une fermeture totale du passage de l'air et à une tension articulaire suffisante. Cette fermeture peut se réaliser grâce à l'action conjointe des lèvres inférieure et supérieure (*bilabiales*, [p] et [b]) ou à l'action soit de la pointe de la langue au niveau des dents ou des alvéoles (*apico-dentales* ou *apico-alvéolaires*, [t] et [d]), soit du dos de langue au niveau du palais dur (*dorso-palatales*) ou mou (*dorso-vélaires*, [k] et [g]). Enfin, les consonnes momentanées peuvent être *voisées* ou *non-voisées*, c'est-à-dire que lors de leur production, les cordes vocales peuvent vibrer ou non. On les appelle également *sonores* et *sourdes*.

⁴⁶³ Le terme *affriquées* vient du latin « *ad-fricatae* : fricatives accolées à quelque chose » (Carton 1997 : 33). Les consonnes affriquées ne sont plus patrimoniales en français moderne. Elles ont disparu au XIII^e siècle.

⁴⁶⁴ Signalons au passage que le terme *explosive* fait aussi référence à la position initiale de la consonne dans la syllabe.

Les consonnes *nasales* peuvent être considérées comme une sous-classe de momentanées, puisqu’effectivement le canal buccal est totalement fermé à un moment de leur production, que ce soit au niveau des lèvres ([m]), des dents ([n]), du palais dur ([ɲ]) ou du voile du palais ([ŋ])⁴⁶⁵. Cependant, l’air s’écoule sans aucune interruption par les fosses nasales. C’est donc de façon tout à fait subjective, ne retenant que l’occlusion orale, que nous classons les nasales – par ailleurs toutes voisées – au sein des momentanées.

Les continues, appelées aussi du point de vue articulatoire *constrictives* du fait qu’il se produit lors de leur émission un rétrécissement plus ou moins important du canal buccal, mais laissant toujours s’écouler l’air, se divisent en plusieurs sous-groupes selon un critère, cette fois-ci, soit acoustique, soit de zone d’écoulement de l’air, soit de présence de vibrations.

D’un point de vue acoustique, les *fricatives* (terme provenant par ailleurs de l’impression auditive) se différencient surtout des *spirantes*⁴⁶⁶ (Martinet 2008 : 66), mais aussi des autres continues, par la présence d’un « turbulent airstream » (Ladefoged & Maddieson, 1996 : 137) ou « turbulence d’air » (Malécot, 1977 : 9), un bruit particulier parfaitement visible sur un spectrogramme (Carton, 1997 : 53, Ladefoged, 2005 : 57-61). Auditivement parlant, Martinet (2008 : 66) parle pour les fricatives d’un « frottement de l’air au niveau du resserrement [...] nettement perçu », alors que, dans le cas des spirantes, « on perçoit plutôt des résonances qu’un frottement »⁴⁶⁷. Cet auteur considère donc comme fricatives les *labio-dentales* ([f] et [v]), les *sifflantes* ([s] et [z], *prédorso-*

⁴⁶⁵ Carton (1997 : 29) nous renseigne à propos de l’existence de ce son en français : « [ŋ], qui a existé en fr., p. ex. dans des emprunts germ. (**haring* > hareng) ne s’entend plus aujourd’hui que dans trois cas : 1° dans le Midi, en finale (*maintenant* [mɛ̃tənɑ̃ŋ]) ; 2° comme réalisation de [g] nasalisé (*longu(e) minute* [lɔ̃ŋminyt]) ; 3° dans le suffixe *ing* (*bowling*) emprunté à l’anglais et phonologiquement irréductible ».

⁴⁶⁶ Malmberg (1993 : 55) ne fait pas la différence entre fricatives et spirantes. Pour lui ces deux termes désignent de manière indiscriminée les consonnes caractérisées « par un rétrécissement du passage de l’air, qui produit un bruit de friction ou de frôlement en passant par la mince ouverture formée par l’organe articulatoire ». Il classe donc au sein des spirantes « *f* et *v* [...], *s* [et *z*...], *ch* [...et *j*], le *yod* [...] et les *ü* et *ou* consonantiques de *nuit* et de *oui, roi*, etc. » (1993 : 55-56).

⁴⁶⁷ L’idée de « résonance » évoquée par Martinet renvoie à celle de *sonantes*, terme expliqué de la façon suivante par Carton : « Les sonantes se caractérisent par la présence de formants de type vocalique parfois accompagnés d’un léger bruit. [...] Normalement sonores, elles deviennent fricatives en se dévoisant » (1997 : 53). Elles font partie des constrictives du fait qu’elles se caractérisent par un obstacle [...] mais cet obstacle est faible, aisément franchissable et le phénomène de résonance est plus important » (1997 : 29). On voit que, pour cet auteur, c’est sur un critère acoustique et accessoirement auditif que repose la classe des sonantes. Cet auteur y range les consonnes nasales, latérales et vibrantes et ajoute que certains auteurs y rangent « parfois les semi-consonnes » (1997 : 29).

Pour Eggs & Mordellet (1990 : 36), tous les sons « non-obstruants produisent en même temps une sorte de *sonorisation spontanée*. C’est pourquoi on les appelle aussi des *sonantes* ». Ces auteurs y classent les voyelles, les liquides, les nasales et les glides.

alvéolaires), les *chuintantes*⁴⁶⁸ ([ʃ] et [ʒ], *prédorso-alvéolaires*) et *yod*, même s'« il n'est pas rare que la notation [j] recouvre aussi bien la spirante que la fricative » (Martinet 2008 : 71) ; les spirantes seraient donc l'*uvulaire dévibrée* [ʁ] et les glides⁴⁶⁹ [j], [w], [ɥ].

Les *latérales*, pour leur part, se distinguent des autres continues parce que l'écoulement de l'air se produit soit des deux côtés de la langue, soit uniquement d'un côté, mais jamais de manière centrale et pour cause : la langue se place au milieu de la bouche lors de leur émission. Il s'agit des consonnes [l] (*apico-dentale*), [ʎ] (*dorso-palatale*) et [r] (*apicale battue*).

Les *vibrantes*, enfin, « résultent de la vibration d'un organe sous la pression de l'air expiré » (Martinet 2008 : 66) et se résument en français à deux prononciations de *r*, l'une *apicale* et l'autre *dorso-uvulaire*, nommées pour la première *r roulé* [r] et pour la seconde *r grasseyé*, la partie vibrante étant respectivement l'apex et la luette. Il va sans dire que ces dénominations puisent leur source dans l'impression auditive. Ils sont également appelés *r antérieur* et *r postérieur* (Malmberg, 1993 : 52).

Par commodité⁴⁷⁰, les latérales et les vibrantes sont encore désignées de nos jours comme *liquides*. Nous reparlerons de ce terme que nous étudierons chez les auteurs de notre corpus mais également chez les grammairiens français de notre époque d'étude.

1. Évolution de la prononciation et de l'orthographe françaises du XVI^e au XVIII^e siècle

Que ce soit au niveau phonologique ou phonétique – surtout –, l'évolution de la prononciation du français entre les XVI^e et XVIII^e siècles touche principalement son

⁴⁶⁸ Ce qui différencie les chuintantes des sifflantes, ce n'est pas la zone d'articulation, mais une configuration de l'appareil phonique oral différente, ainsi que l'affirme Malmberg : « La différence principale entre *s* et *ch* réside dans la forme et la grandeur de l'ouverture, qui est beaucoup plus ronde et beaucoup plus petite pour *s* (d'où une fréquence de vibration plus haute), par la forme du dos de la langue qui est abaissée pour *s*, relevée pour *ch*, et enfin par la position des lèvres qui est neutre pour *s*, tandis que *ch* est une consonne fortement labialisée » (1993 : 56). D'un autre côté, sifflantes et chuintantes partagent dans leur articulation une « dépression du sillon médian de la langue » (Martinet 2008 : 71), d'où le terme de *sulcales* pour les désigner.

⁴⁶⁹ Pour Carton (1997 : 31-32), les glides font simplement partie de la classe des constrictives.

⁴⁷⁰ Malécot (1977 : 10) déclare que « Le terme LIQUIDE que l'on emploie souvent pour /l/ ainsi que pour /r/ est plutôt subjectif : il vient de leur caractère doux, vocalique et continu. Cependant nous verrons que ce terme peut être utile sur le plan linguistique ». C'est à cette utilité que nous faisons référence lorsque nous parlons de commodité.

vocalisme, même s'il existe de notables exceptions consonantiques, comme l'évolution de R apical ou de L palatal. En espagnol, c'est l'inverse. En effet, les changements qui ont lieu lors de la « llamada revolución fonológica del Siglo de Oro » (Ariza Viguera, 1989 : 159) ont trait au consonantisme.

Nous tenons à signaler, de façon préalable, que les évolutions exposées ci-dessous concernent très majoritairement le français « de la Cour et de la haute société parisienne » (Walter, 1993 : 211). Nous aborderons les usages régionaux ou minoritaires en général uniquement si nos auteurs en donnent des témoignages.

Par ailleurs, nous voulons insister sur le fait que, pour réaliser cette présentation phonologique, phonétique et orthographique, nous nous sommes limité à exposer les évolutions dont l'existence et la chronologie sont attestées par les spécialistes⁴⁷¹. Nous n'avons pas l'intention de proposer ici de nouvelles théories sur le sujet, mais d'utiliser ce cadre préalable comme référence pour en comparer les données avec les contenus enseignés au sein de nos œuvres. Les ressemblances ainsi que les divergences nous donneront une idée de la nature du français appris par les Espagnols à travers les explications de prononciation de notre corpus.

1. 1. Évolution phonologique

1. 1. 1. Système vocalique

Au début du XVI^e siècle, le système vocalique du français était différent de l'actuel car la quantité vocalique était encore, à cette époque et plus tard, différenciatrice ou fonctionnelle⁴⁷². Comme preuve irréfutable de la pertinence de la quantité, Señalada García (1996 : 342) invoque l'existence de « pares mínimos perfectos, pertenecientes a las mismas categorías gramaticales »⁴⁷³. Par ailleurs, certaines différences de timbre, existant depuis l'ancien français, n'étaient que phonétiques : c'était le cas de /o/, /ø/ et /a/. En effet, qu'ils aient été plus ouverts ou plus fermés en ce qui concerne /o/ et /ø/, et plus antérieur ou postérieur dans le cas de /a/, ce qui différenciait phonématiquement parlant ces sons vocaliques, c'était la longueur. Il se trouve que le /A/ long était aussi vélaire

⁴⁷¹ Nous avons pris comme œuvre de référence Zinc (2006) pour retracer l'évolution phonétique du français pendant notre période d'étude. Cela n'empêche pas de nombreux phénomènes d'être également expliqués d'après les données d'autres spécialistes.

⁴⁷² Sur l'origine de la valeur phonologique de la longueur vocalique en français, voir Morin (2012).

⁴⁷³ Pour des exemples d'oppositions par paires minimales, voir Frank Chen (1973 : 113-115).

/ɑ:/⁴⁷⁴ ; mais cela n'avait pas d'importance phonologique⁴⁷⁵. En fait, la seule différence de timbre ressentie comme phonologique était celle qui différençait [e] de [ɛ] (*nez-naïst, dés-dais*).

D'autre part, le phénomène de la simplification des groupes nasaux, qui a donné lieu à de nouveaux phonèmes couramment appelés « voyelles nasales », était encore en cours lorsque Berlaimont (1527) rédige son œuvre, mais déjà « vers la fin du XVI^e siècle, le mode articulaire dominant s'accommode mal de deux articulations nasales subséquentes et tend à les dissimiler au détriment du phonème le plus faible » (Zinc, 2006 : 83). Pierret (1994 : 206), lui, affirme également que « les consonnes nasales devenues implosives derrière une voyelle nasalisée étaient complètement amuies au début du XVII^e siècle ».

Au milieu du XVI^e siècle, donc, les voyelles nasales n'avaient pas encore totalement acquis le statut de phonème⁴⁷⁶ – c'était encore des variantes combinatoires –, et il faudra prendre cela en compte pour l'analyse des contenus lorsque nos premiers auteurs abordent ce sujet.

Dans tous les cas, dès le XVII^e siècle, le système vocalique se compose de vingt-quatre phonèmes⁴⁷⁷ :

⁴⁷⁴ Mettas (1975 : 40) rappelle certains phénomènes à l'origine de l'« allongement et vélarisation de *a* » : « Effacement de *s* implosif, contraction de deux syllabes en hiatus (*eage/âge, gaagne/gagne*, etc.), simplification de l'ancienne géminée *-rr-*, dénasalisation de la voyelle devant consonne nasale intervocalique, etc. ».

⁴⁷⁵ En ce qui concerne le XVI^e, Millet (1933 : 28-29) dit des grammairiens que « leur distinction simplement acoustique porte donc sur deux aspects : a) celui du *timbre*, où les voyelles se distinguent par leurs nuances sonores ; b) celui de la *durée*, superposée au premier, mais traduisant en fait, aussi bien des différences sonores que des différences de durée ».

⁴⁷⁶ À ce sujet, Señalada García (1993 : 499), auteur d'une thèse doctorale sur le système vocalique du français du XVI^e siècle, déclare : « En diferentes momentos, a lo largo de nuestro trabajo hemos insistido sobre el hecho de que no es lícito considerar que una vocal nasalizada posee valor fonológico mientras que se mantenga la articulación de la consonante implosiva que le comunica dicha nasalidad ». Au sujet du statut phonologique des voyelles nasales en français au XVI^e siècle, voir aussi Morin (2002).

⁴⁷⁷ Nous traitons séparément du schwa, que nous ne considérons pas comme étant un phonème.

- 16 voyelles orales

	Antérieures		Postérieures	
	Non labialisées	Labialisées	Labialisées	Non labialisées
Fermées	/i/-/i:/	/y/-/y:/	/u/-/u:/	
Semi-fermées	/e/-/e:/	/ø /-/ø:/		
Semi-ouvertes	/ɛ/-/ɛ:/			/o/-/o:/
Ouvertes	/a/			/ɑ:/

Tableau 5

- 8 voyelles nasales

	Antérieures		Postérieures	
	Non labialisées	Labialisées	Non labialisées	Labialisées
Semi-ouvertes	/ɛ̃/-/ɛ̃:/	/œ̃/-/œ̃:/		/ɔ̃/-/ɔ̃:/
Ouvertes			/ɑ̃/-/ɑ̃:/	

Tableau 6

La question est de savoir à quel moment la quantité vocalique a cessé d'être pertinente au profit du timbre exclusivement.

Walter (1993 : 212), qui décrit le système vocalique du français au XVIII^e à partir du témoignage de Restaut⁴⁷⁸, fournit le même que celui que nous venons d'exposer, à cela près que le trait vélaire du /ɑ:/ oral long et des /ɑ̃/-/ɑ̃:/ nasaux n'est pas marqué par le symbole /ɑ/. Cet auteur ajoute que « c'est au cours du XIX^e siècle qu'a dû s'amorcer pour les voyelles le lent mouvement d'élimination de la longueur au profit du timbre » (1993 : 213)⁴⁷⁹.

⁴⁷⁸ Les informations sont tirées du *Traité de l'orthographe française en forme de dictionnaire* (1752).

⁴⁷⁹ Pierret déclare pourtant qu'« il faut attendre le XVIII^e s. pour que les grammairiens reconnaissent la différence de timbre entre [a] et [ɑ:]. Sans doute, cette différence existait-elle déjà au siècle précédent, mais la différence de durée était ressentie comme fondamentale » (1994 : 220). Ce spécialiste semble donc insinuer que l'évolution phonologique a pu se réaliser plus tôt. Dans tous les cas, il ne faut pas oublier que, si l'allongement dû à l'élimination du -S final s'est perdu au cours du XVIII^e siècle (Pierret, 1994 : 220), la

Martinet, pour sa part, affirme, à propos du témoignage de Vaudelin (1713), que

...lorsqu'on examine sans idée préconçue le panorama qu'il [Vaudelin] nous offre, on aperçoit assez clairement quel était, vers l'époque qui nous intéresse, l'état du vocalisme français. Tous les témoignages concordent : 1° à distinguer un [e] fermé d'un [ɛ] ouvert ; 2° à opposer sur des bases quantitatives deux [o], deux [ø] et deux [a]. La plupart des auteurs ne vont pas plus loin. Certains toutefois signalent que l'opposition de longueur va de pair avec une différence de timbre (1969 : 163).

Au début du XVIII^e siècle, donc, la situation serait sensiblement la même qu'au début du XVII^e, en terme de pertinence phonologique de la quantité face à au timbre en ce qui concerne /o/, /ø/ et /a/. Cela expliquerait que nos auteurs ne mentionnent jamais, ou presque, de différence de timbre pour ces voyelles. Il se pourrait également que cela soit dû, pour certains d'entre eux, à un souci d'adaptation pédagogique⁴⁸⁰.

Finalement, le XVIII^e est aussi le siècle durant lequel se produisent, ou plutôt aboutissent, les changements associés à ce que l'on dénomme les « lois de position », touchant aussi bien le timbre que la durée. Cependant, ces changements sont à examiner du côté de l'évolution phonétique puisqu'ils ne modifient pas le système vocalique, mais plutôt la distribution, selon leur entourage phonétique, des semi-ouvertes et des semi-fermées d'une part, et des longues et des brèves d'autre part.

On voit que E muet⁴⁸¹, anciennement E central, n'apparaît pas dans notre exposé du système vocalique. C'est que son statut phonologique, dès le milieu du XVI^e siècle⁴⁸², est similaire à celui qu'il possède aujourd'hui, c'est-à-dire pratiquement inexistant, du moins en français normatif. Par ailleurs, lorsqu'il était prononcé, sa réalisation

longueur vocalique résultant de la perte d'un [ə] final en hiatus, marquant, entre autres, le féminin de nombreux mots à finale vocalique, s'est maintenue jusqu'au début du XX^e siècle (Zinc, 2006 : 48). Frank Chen, quant à elle, déclare que « la perte de la longueur phonématique a d'abord affecté les voyelles finales. À l'intérieur du mot, elle a persisté jusqu'au début du XX^e siècle. Ce n'était que pendant le deuxième quart de notre siècle que l'on ne constatait plus de contraste entre *mettre* et *maître*, *Bette* et *bête* » (1973 : 121).

⁴⁸⁰ Au sujet de la simplification du système vocalique pour l'enseignement du français aux hispanophones, voir Tomé Díez (1996).

⁴⁸¹ Rappelons que nous nommons « muet » ce E du français par convention.

⁴⁸² Pierret (1994 : 218), cependant, date la perte du statut phonologique de [ə] au XVII^e siècle.

s'assimilait déjà à /ø/ ou /œ/⁴⁸³ comme le dit Millet (1933 : 27) : « C'est pour avoir eu égard à l'écriture que Ramus, Dangeau, et bien d'autres, ont vu dans *au* autre chose que ô ; dans l'*e* dit muet et sourd quand il est prononcé, autre chose que le son écrit *eu* »⁴⁸⁴.

1. 1. 2. Système consonantique

En ce qui concerne l'évolution phonologique du système consonantique, similaire au système actuel⁴⁸⁵, il n'y a que deux faits à signaler : la perte du phonème latéral palatal au profit du yod et la perte de l'opposition /r/-/r/.

Le premier changement est bien résumé par Bruña Cuevas (2003b : 210) :

Le français a connu aussi son propre *yeísmo*, mais, comme pour d'autres cas d'évolution (perte de [s] implusif, amuïssement de l'approximante [ð], etc.), ce processus de changement y a commencé et abouti longtemps avant qu'il ne le fasse en espagnol. Contrairement à ce qui se passe en espagnol, /ʎ/ n'est plus considéré aujourd'hui comme faisant partie du système phonologique français, bien qu'il survive dans certaines variétés locales. Cette situation n'est pourtant pas si ancienne qu'on pourrait le penser. Les couches populaires parisiennes ne pratiquaient plus la distinction [ʎ] - [j] au XVIII^e siècle, ce qui laisse penser que leur *yeísmo* doit être bien antérieur ; mais la non distinction

⁴⁸³ À ce sujet, Walter (1976 : 283) déclare : « On se trouve en fait devant deux problèmes distincts : la voyelle appelée « *e* muet », pour autant qu'elle garde une identité phonique distincte des autres voyelles de la langue, et dans la mesure où elle est caduque et facultative et où elle apparaît automatiquement dans les contextes consonantiques qui l'exigent, même si elle n'est pas représentée dans la graphie (cf. la prononciation fréquente de *ourse blanc, matche nul*) ne peut prétendre au statut de phonème : en effet, sa présence ou son absence ne joue dans ces cas aucun rôle distinctif. D'autre part, pour les cas où cette voyelle n'est pas facultative mais doit nécessairement se trouver dans la chaîne parce que sa présence s'oppose à son absence (*dehors* ~ dors, *pelage* ~ plage) il s'agit bel et bien d'un phonème, au même titre que les autres phonèmes de la langue. Mais dans la mesure où sa réalisation tend à se confondre avec celles de /ø/ et de /œ/, il s'agit de ces phonèmes en alternance avec zéro. »

⁴⁸⁴ Restaut prétendait que le E muet était différent des autres voyelles, qui possédaient un son « permanent » (1749 : 4). Selon lui, « on ne peut [en] faire durer le son, sans le transformer en celui de la voyelle *eu* » (*id.* : 5).

⁴⁸⁵ Il existe deux autres différences avec le système consonantique français actuel. Tout d'abord, pendant notre période d'étude, le N palatal /ɲ/ était prononcé quelle que fût sa position dans le mot. Mais, actuellement, en position intervocalique (*agneau*) ou entre consonne et voyelle autre que [ə] (*hargneux*), celui-ci se perd, pour une partie des locuteurs, au profit de la séquence /nj/ (Walter, 1977 : 38, 110). En position finale, en revanche, /ɲ/ conserve pleinement son statut phonologique (*panne/pagne, borne/borgne*, etc.). De plus, la déphonologisation de /ɲ/ dans certaines positions est toujours en cours : la prononciation officielle n'y prête pas encore attention. L'autre changement, bien plus généralisé et accepté pas les instances officielles, est l'incorporation d'un nouveau phonème nasal guttural /ŋ/ depuis la seconde moitié du XX^e siècle, due aux multiples emprunts à l'anglais de mots en *-ing* (*parking, smoking, jogging*, etc.).

ne devient majoritaire parmi les gens instruits que vers le début du XIX^e siècle.

Au vu de ces informations, nous devons considérer que, dès le XVIII^e au moins, /ʎ/ n'existe plus pour beaucoup de locuteurs, qui le prononçaient en fait [j]. Chervel (2006 : 366) déclare également qu'« en 1799 François de Neufchâteau [...] invite les instituteurs à exiger des élèves qu'ils prononcent *paille*, et non *païe*, preuve que l'évolution phonétique qui détruit le *l* mouillé est déjà bien engagée ». Cependant, les auteurs de grammaires véhiculent normalement la prononciation du français normatif⁴⁸⁶, raison pour laquelle nous ne trouverons que très rarement des critiques concernant le changement de /ʎ/ pour [j].

En ce qui concerne les XVI^e et XVII^e siècles, il est probable que ledit changement était déjà en cours, encore que beaucoup moins répandu qu'au siècle suivant. La date de déphonologisation n'est pas exacte, mais il se pourrait qu'elle ait commencé, de façon ponctuelle, très tôt, dès le Moyen-Âge en fait (Bruña Cuevas, 2003a : 47). Elle semble gagner du terrain au XVII^e siècle : « On la rencontre [...] dans les Mazarinades de 1649 » (Bourciez, 1978 : 189). Néanmoins, pour l'époque antérieure au XVIII^e, nous considérerons que le phonème /ʎ/ faisait encore pleinement partie du système consonantique français.

Le /r/ (vibrante multiple) s'est réduit plus tôt. À ce sujet, Zinc (2006 : 156) déclare : « Si l'on note des signes de réduction dès le XII^e siècle, notamment au Nord, c'est principalement au cours des XVI^e et XVII^e siècles et d'abord en province, selon les grammairiens, que r simple (on passe alors progressivement de r apical à R dorsal) se répand et se généralise (date repère : XVII^e) »⁴⁸⁷.

Il sera intéressant de déterminer à quel moment les auteurs de notre corpus signalent un contraste entre le français et l'espagnol à propos de l'existence d'une vibrante multiple.

⁴⁸⁶ Nyrop (1979, tome 1 : 356) déclare à ce sujet qu'« au XVIII^e siècle, cette prononciation était assez répandue, même hors de Paris, et pourtant, les grammairiens la qualifient ordinairement de vulgaire et vicieuse ; ce n'est qu'au XIX^e siècle qu'elle est officiellement reconnue ».

⁴⁸⁷ Actuellement, « on se rappellera que *acquerrai -ais*, *courrai -ais*, *mourrai -ais*, en face de *acquérais*, *courrais*, *mourrais* opposent non pas une géminée, mais un R long à un R de durée normale. C'est dans les formes syncopées du français parlé, comme *déchir(e)rai -ais*, *déclar(e)rai -ais* que tendent à se reconstituer de véritables géminées RR » (Zinc, 2006 : 156).

1. 2. Changements phonétiques

1. 2. 1. Évolution du vocalisme

Entre le XVI^e et le XVIII^e siècle, les changements phonétiques ayant trait au vocalisme du français sont nombreux : changements de longueur et de timbre dus aux lois de position ; élimination définitive d'anciennes diphtongues ; phénomènes dus à l'influence savante (réforme érasmiennne du latin, évolution d'anciens hiatus) ; acceptation de la prononciation [wa] pour OI, entre autres.

Du XVI^e au XVIII^e siècle, trois cents ans qui constituent notre période d'étude, les voyelles du français vont subir diverses influences du fait de leur entourage phonétique et les longueurs primitives vont en être altérées :

On a vu maints exemples d'allongements compensatoires dus soit à la désarticulation d'une consonne implosive : n latin, s intérieur ou final (XI^e, XII^e, XIII^e s.), nasale (XVI^e-XVII^e), soit à l'effacement d'une voyelle en hiatus (XIV^e s.) et les phénomènes qui les doublent : vélarisation de a > â, fermeture de o > ô [...].

Au cours des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, s'instaure un autre jeu d'alternances quantitatives directement lié aux consonnes subséquentes. Les voyelles, surtout toniques, ont tendance à s'allonger, d'abord sous l'action de z, v encore explosifs : *chose, pauvre* (XI^e-XII^e s., avec fermeture de o en ô, [...]) et postérieurement sous celle de r et ž : *cœur, jour, loge, sage* (XVI^e-XVII^e, œ, ū, ô, ā), alors sans modification de timbre pour o et a. Les vibrations de l'émission vocalique se prolongent dans la consonne sonore. Par contraste, les consonnes sourdes sont perçues comme abrégées : *sceptre, mettre, sec...* (Zinc, 2006 : 167).

En ce qui concerne les lois de position, ce seront exclusivement les voyelles toniques qui seront touchées par ces nouveaux allongements. C'est aussi, d'ailleurs, ce qui se passe en ce qui concerne les changements de timbre. Morin, à ce sujet, déclare :

On peut distinguer, pour la formulation de la loi, trois positions : 1) sous l'accent devant consonne, 2) en finale absolue, et 3) en position inaccentuée (Straka (1981), p. 203, parle plutôt de première, de deuxième et de troisième lois de position). Les voyelles auraient tendance à s'ouvrir dans la première position, par exemple le [e] du moyen français devient [ɛ] : *mer* [mer] > [mɛr]. Elles auraient tendance à se fermer dans la seconde, par exemple, le [ɔ] devient [o] : *mot* qui se prononçait initialement [mɔt], puis [mɔ] après la chute de la consonne finale, devient [mo] dans le parler parisien vers le début du 19e siècle (Straka 1981, p. 208). En ce qui concerne leur évolution dans la troisième position, les avis des différents auteurs sont moins nets et parfois contradictoires, ainsi que nous verrons (1986 : 200).

En définitive, ce spécialiste montre du doigt le fait que, si les lois semblent faire l'unanimité pour les voyelles sous l'accent⁴⁸⁸, c'est loin d'être le cas pour les atones. Nous verrons s'il existe des divergences de ce point de vue au sein de notre corpus.

L'évolution des anciennes diphtongues ne touche que les décroissantes [ao] (AU) et [œo] (EAU) et peut-être [ai] ou [ei] dans un mot comme *plaie*, comme nous l'avons abordé dans l'introduction de cette troisième partie⁴⁸⁹ (cf. note 450), mais également les diphtongues nasalisées AIN (ou AIM), et surtout EIN (ou EIM). Totalement réduites au cours du XVI^e siècle⁴⁹⁰, elles vont pourtant être longtemps décrites comme telles par les auteurs de notre corpus, influencés par leurs sources françaises et par la graphie.

Par ailleurs, le panorama vocalique va subir la grande influence de la réforme érasmienne du latin, atteignant des proportions telles qu'elle touche la prononciation du français⁴⁹¹. Le E central initial, prononcé déjà [œ] au XVI^e siècle, va être remplacé par [e] dans de nombreux mots, comme *félon*, *désir*, *trésor*, etc., mais sera tout de même conservé dans les « les termes plus usuels et le parler conservateur des campagnes :

⁴⁸⁸ Il est communément accepté que « le timbre des voyelles accentuées E, Œ et O est fermé en syllabe ouverte et ouvert en syllabe fermée » (Pierret, 1994 : 220), mis à part certaines exceptions. Celles-ci touchent la prononciation d'un [o] en syllabe fermée (par différentes consonnes), d'un [ø] en syllabe fermée également (généralement par un [z] implosif, mais pas seulement) et la prononciation d'un [ɛ] en syllabe ouverte.

⁴⁸⁹ Théodore de Bèze, rappelons-le, mentionnait également le résultat monophthongué [ɛ].

⁴⁹⁰ Les diphtongues nasalisées se réduisent en langue populaire dès le XIII^e siècle. C'est la langue savante qui les maintient jusqu'au XVI^e siècle (Zinc, 2006 : 85).

⁴⁹¹ Pour un aperçu de cette question, voir, entre autres, Deco Prados (2001).

devoir, jeter, mener, premier, tenir, venir..., *belette, semer...* » (Zinc, 2006 : 72). De plus, le XVII^e siècle voit la querelle des ouïstes et des non-ouïstes : les premiers voulaient maintenir la prononciation [u] issue de la fermeture, au XII^e siècle, d'un [o] ; les seconds souhaitaient contrer cette prononciation très répandue et acceptée même à la Ville et à la Cour, et revenir à une voyelle artificielle [o], voire [ɔ]. Les Bourciez (1978 : 113) nous fournissent plusieurs exemples touchés par ce phénomène :

...les poètes de la Pléiade emploient souvent les formes régulières *souleil* (= *sōliculu), *rousée* (= *rōsata, cl. rōrata), et Vaugelas blâme sans trop oser les condamner *froumage, pourtrait*. Ménage a proscrit *foussé* pour *fossé* (entraîné par *fosse*), et en 1694 l'Académie donnait encore *brossailles* ou *broussailles*. Ont été définitivement adoptés, contrairement à la règle : *forêt* (= *fōreste), *colombe* (= cōlumba), *colonne, soleil, rosée, fromage, froment*, sans compter beaucoup de mots qui, par leur nature, étaient exposés à subir des influences savantes (*volonté, volume, novembre, oraison, polir, profil, profit*, etc.). Parmi ceux où l'o se trouve entravé on peut citer *corvée, portrait, ormeau, ortie* (= ūrtica), *forfait* (= *fōr(is)-factu).

Le timbre de E et O initiaux n'est pas le seul à être modifié par les milieux cultivés. Aux XVI^e-XVII^e siècle, la tendance populaire dictant l'ouverture de [ɛ] en [a] lorsqu'il était suivi d'un R implosif (*sarmon, perdu, Piarrot*) est combattue, « au point qu'on a parfois attribué un ɛ ouvert (par fausse régression) à des mots qui n'en avaient jamais comporté comme *sarcōphāgum > sarcueu > cercueil, cárnem > char > chair* » (Zinc, 2006 : 159).

En revanche, il est une prononciation considérée, au départ, comme vulgaire, qui va gagner du terrain au XVIII^e siècle : celle de la diphtongaison française de E fermé latin (et les groupes phonétiques la rejoignant) en [wa] plutôt qu'en [wɛ]. La troisième solution, [ɛ], d'origine populaire, avait plus rapidement été acceptée et, dès le XVII^e siècle, entérinée par les grammairiens pour certaines classes de mots⁴⁹². Par contre, [wa] concurrencera [wɛ] jusqu'à la Révolution et prendra le dessus à la fin du XVIII^e siècle.

⁴⁹² Selon Zinc (2006 : 58), il s'agit des désinences OIE, OIES, OIT et OIENT de l'imparfait et du conditionnel, de certains suffixes nominaux de nationalité (ceux de peuples proches, *Français, Anglais*, mais *Danois, Suédois*) et de lieux plantés d'arbres et de certains mots isolés : *faible, monnaie, pèse*, etc.

En ce qui concerne l'évolution du vocalisme, signalons également que, si les hiatus étaient généralement réduits depuis le XIV^e siècle, certains d'entre eux se sont conservés et que leur prononciation peut évoluer. Dans ceux qui mettent en jeu un premier élément [œ] atone, celui-ci a pu se fermer en [e] dans les mots semi-savants comme *séance*, *péage*, par exemple (Zinc, 2006 : 166). Mentionnons par ailleurs le cas de prononciations hésitantes, comme celle du mot *août*, par exemple (Nyrop, 1979, tome 1 : 278-279).

Finalement, l'autre fait phonétique important de la seconde moitié du XVI^e siècle est la perte totale du E muet final, qui va provoquer, entre autres⁴⁹³, la transformation de tous les mots paroxytons restants du français en oxytons. Cette modification n'est pas anodine, surtout dans le cadre de l'E/A du français par les Espagnols, car elle va créer un contraste prosodique supplémentaire entre les deux langues dont seront très rarement, voire jamais, informés les apprenants.

1. 2. 1. Évolution du consonantisme

Pour ce qui est de l'évolution du consonantisme, le plus important est peut-être l'évolution de l'articulation de R et le comportement des consonnes finales.

En ce qui concerne l'évolution du [r] en français normatif, il n'existe pas de perte ou d'ajout de phonème, mais un changement articulatoire qui ne modifie pas le système consonantique⁴⁹⁴. En effet, Delattre, à propos de l'histoire du R grasseyé, déclare : « The history of modern French *r* must have taken place in two phases. In the first phase, uvular trilled *r* coexisted with and gradually replaced apical trilled *r*. The two sounds can belong to the same phonem » (1966 : 207). Le phénomène décrit par Delattre est également en cours durant toute notre période d'étude. Voici ce qu'en dit Zinc (2006 : 158) :

C'est au cours du XVII^e siècle que la majorité des sujets parlants, au moins dans les centres urbains, abandonnent le *r* apical roulé pour un R uvulaire grasseyé, articulé à l'opposé (p. 29). Le phénomène, (d'origine parisienne ?) remonte, à vrai dire, au Moyen Age et, sans doute, au XIII^e

⁴⁹³ Nous avons déjà mentionné les allongements vocaliques et les changements de timbre pouvant résulter de cette perte.

⁴⁹⁴ Du point de vue phonologique, Martinet déclare que « /r/ [...], n'a aucune articulation en commun avec aucun autre phonème de la langue » (1969 : 133).

siècle, mais il ne s'est développé que très lentement. Nous le daterons du XVII^e siècle finissant, moment fort de son extension.

L'évolution touche pleinement notre période d'étude et pourtant, nous verrons que pas un seul de nos auteurs ne fait référence à ce nouveau /R/ uvulaire, soit par commodité, soit par ignorance, soit par souci pédagogique, soit parce que l'auteur en question prononçait réellement [r], s'il parlait une variété méridionale, par exemple.

Le [r], en français, va être également connaître, de façon ponctuelle, un phénomène d'assibilation. Ce changement articuloire toucha surtout les locuteurs du XVI^e et du XVII^e siècle :

R intervocalique peut perdre son roulement ; il devient alors une fricative [...] et finit par aboutir à une sorte de blésément indistinct, un son sifflé qui se rapproche beaucoup de la sifflante sonore [z]. Cette prononciation, dont on trouve les premières traces au XIV^e siècle dans quelques patois méridionaux, était connue, à Paris, au XVI^e siècle [...]. Cette prononciation est tombée en désuétude au commencement du XVII^e siècle (Nyrop, 1979, tome 1 : 365).

Pourtant, Zinc rappelle que ce changement réapparaît « dans les *Mazarinades* de 1649 » (2006 : 145), au milieu du XVII^e siècle donc.

Les mots souvent donnés comme exemples de cette assibilation sont *Paris* et *mari* prononcés respectivement [pazi] et [mazi]. Certains mots ont même conservé cette articulation jusqu'à nos jours. C'est le cas de *chaise* (à côté de l'ancien *chaire*), *bésicles* ou *nasiller*, entre autres.

En ce qui concerne l'évolution des consonnes finales, celles-ci flottaient déjà au XIII^e siècle : elles se prononçaient sourdes à la pause, étaient muettes quand elles étaient suivies de consonnes et se sonorisaient lorsque le mot suivant commençait par une voyelle. Mais dès le XVI^e siècle, en langue populaire, les consonnes disparaissent totalement, non seulement devant consonne, mais aussi à la pause ; elles sont toujours prononcées en liaison.

Toutefois, en plus des exceptions qui conservent la prononciation de la consonne finale, comme certains monosyllabes, il est des consonnes qui, influencées par la langue

savante, ne se comportent pas de la même manière. Le [r], par exemple, ne se prononçait pratiquement plus au XVI^e siècle (mis à part en liaison), mais

les grammairiens du XVII^e siècle réintroduisent -r dans la plupart des terminaisons anciennes, en s'appuyant sur l'analogie des finales paronymiques -ire de *dire, lire* ; -oire de *boire, croire* ou sur celle des noms abstraits en -eur (*rigueur, valeur*), beaucoup mieux conservée > *dormir, voir, miroir, chanteur* (Zinc, 2006 : 79).

Précisons, cependant, que dans la terminaison la plus courante, celle en -er des infinitifs du premier groupe (*parler, mener*), mais également celle des substantifs en -er (*berger*) et en -ier (*minier*), le [r] n'a jamais été récupéré. Ajoutons, également, que c'est plutôt vers le milieu du XVII^e siècle, pour ce qui est de la terminaison -oir, et vers la fin du XVII^e, voire au début du XVIII^e siècle, pour ce qui est de la terminaison -ir, que les grammairiens recommandent de prononcer le -R final.

Par ailleurs, [r] n'est pas la seule consonne à avoir été massivement réintroduite en position finale. En effet, [l] qui s'était également perdu, sera prononcé de nouveau de façon générale, mais non totale (*dé – à coudre –, soûl, oui, cul...*), au XIX^e siècle.

Finalement, [ʎ] final, qui s'était perdu surtout dans les mots terminant en -il (*fusil, outil, gentil*, etc.) et en -ouil (*pou(il), verrou(il), genou(il)*) (Thurot, 1881, tome 2 : 143-146), sera également récupéré, mais le plus souvent comme [l], dans *sourcil, cil, persil, baril*, par exemple, du fait d'une mauvaise lecture.

1. 3. L'orthographe

L'évolution de l'orthographe française entre le XVI^e et le XVIII^e siècle est très complexe. C'est pourquoi nous n'allons retenir que les aspects qui nous semblent les plus importants pour notre sujet d'étude : l'emploi des signes diacritiques, surtout en ce qui concerne l'accentuation de E et la réduction graphique des anciens hiatus ; l'élimination de certaines consonnes muettes ; l'emploi systématique de I / J et de U / V ; l'emploi du Y face au Ĩ ; l'évolution de la graphie OI > AI. Afin de résumer ces changements, nous prenons comme référence l'exposé de Catach (2001 : 97-288).

L'usage des accents aigu, grave et circonflexe a beaucoup varié en français pour plusieurs raisons. Tout d'abord, Nyrop (1979, tome 1 : 134) nous rappelle que

Ce sont les imprimeurs et les grammairiens du XVI^e siècle qui ont commencé à faire un emploi régulier de signes diacritiques empruntés à l'orthographe grecque ; mais la valeur de ces signes n'est plus la même : en grec, ils servaient surtout à marquer la tension de la voix sur une syllabe plutôt que sur les syllabes environnantes ; en français, ils indiquent généralement une différence de prononciation ou de timbre entre les mêmes lettres, mais leur emploi est très arbitraire [...].

On récupère donc les signes grecs pour désigner une réalité phonique différente en français. Cependant, à cette époque : a) la langue passe par une période d'évolution profonde et les lois de position, qui modifient le timbre et la longueur des voyelles, agissent, entre autres, sur des mots du type *mère*, qui se prononçait encore [mer], mais qui se prononcera [mɛ:R] ; b) la réforme érasmiennne du latin va provoquer la modification du timbre, entre autres, de nombreux E initiaux ; c) chaque grammairien écrit et accentue selon sa propre variété de français et adopte, en outre, une attitude plus ou moins réformatrice vis-à-vis de l'orthographe, ce qui n'aide pas les écrivains et les typographes à se mettre d'accord ; d) l'Académie ne sera créée qu'en 1635 et son dictionnaire, qui servira de référence – suivie ou non par auteurs et imprimeurs –, ne sera publié qu'en 1694. Il est donc compréhensible que les usages soient extrêmement fluctuants. Le propre *Dictionnaire*, d'ailleurs, présente des incohérences à ce sujet.

Ainsi, à l'époque de la Renaissance, il est courant de trouver le E fermé final accentué É, mais, souvent, l'accent aigu s'utilise également de façon indiscriminée sur le E ouvert. La raison se trouve en partie dans le fait que les auteurs distinguent généralement un E féminin [ə] d'un E masculin, qui englobe aussi bien [e] que [ɛ]. Ces E pouvaient donc être accentués de la même manière.

Cette situation va durer longtemps, et pourtant, depuis le milieu du XVI^e siècle, ce point d'orthographe, selon Catach, aurait pu être réglé :

En 1556, à Lyon, date du célèbre *Advertissement au lecteur* de son livre *De la Tricarité*, publié par J. Temporal, Cl. de Taillemont expose tout un système orthographique plus ou moins inspiré de Sébillet et Péletier, avec la nécessité de distinguer les valeurs des voyelles et de se

rapprocher de la prononciation. Il déclare qu'il se sert « de trois accents, l'aigu, le grave et le circonflexe, afin, tout en supprimant les lettres superflues, de conserver à chaque voyelle sa valeur réelle ».

Là encore, par une incompréhensible résistance des impressions françaises, l'usage attendra plus de cent ans (jusqu'à Corneille et même après lui), pour distinguer nettement les valeurs du *e* ouvert. Jusque-là, seul l'aigu, quand il est employé, marque l'ouverture de la voyelle (*barrière, forcérent, réservèrent, possédèrent, etc.*) (Catach, 2001 : 160-161).

Il faut tout de même prendre en compte que les E accentués des exemples de Catach étaient bien des E fermés avant que l'influence des lois de position ne modifie leur timbre. À quel moment exact les imprimeurs ont ressenti ces E comme suffisamment ouverts pour daigner les surmonter d'un accent grave ? Difficile à dire. Quoi qu'il en soit, on voit que le problème de l'accentuation va de pair avec un manque de reconnaissance du timbre différent de E ouvert face à E fermé. Mais, même quand les grammairiens du XVI^e (Ramus, 1572 ; Bèze, 1584) et du XVII^e siècle les reconnaissent, il faut attendre Corneille (1660) pour marquer l'ouverture grâce à l'accent grave lorsqu'elle n'est pas évidente (pas de consonne implosive ni de double consonne). Par ailleurs, l'accent grave avait servi pour certains auteurs, comme Sylvius, à différencier le E féminin du E masculin en position finale (Millet, 1933 : 29).

L'accent circonflexe, quant à lui, était utilisé pour marquer la longueur, indépendamment du timbre, qui coïncidait normalement avec celui de E ouvert. Les auteurs choisissant d'éliminer l'ancien [s] implosif à l'écrit vont développer son usage, déjà préconisé par certains depuis le XVI^e siècle ; la simplification graphique des anciens hiatus sera un autre facteur menant à la propagation de l'accent circonflexe.

Nombre de ces anciens hiatus graphiques avaient disparu en 1694, dans la première édition du *Dictionnaire*, mais l'ancienne graphie coexistait à côté de la nouvelle. Par ailleurs, les discussions portant sur les formes de participe passé en -EU [y] n'ont pas conduit à une régularisation de leur emploi⁴⁹⁵. En 1740, certains hiatus graphiques restants seront supprimés, mais d'autres se conserveront, parfois jusqu'à nos jours (par exemple, *eu* – participe passé de *avoir* –, *s'asseoir*, etc.).

⁴⁹⁵ « C'est ainsi que l'on trouve, d'une part (sans *eu*) *bu, buë, buës*, mais *imbu, ue* ; le *dû*, mais *deu* ou *dû*, part., et *indeu, indû, üe* ; *esmu, üe, promû, üe*, mais *rompu, vestu, vescu*, etc. D'autre part, *sceui, insceui* ; *veui, veüie*, la *veüë* ou la *veue, beveue, reveue*, etc. » (Catach, 2001 : 203).

Pour en revenir à l'accentuation du E, en ce qui concerne son traitement officiel, Catach (2001 : 203) déclare que, dans la première édition du *Dictionnaire* de l'Académie,

... en dehors des accents aigus à la finale, devenus traditionnels depuis un siècle (*é, é, és, ées*), et, très rarement, des accents marquant *e* ouvert devant *s* (*procés, après*), les accents aigus intérieurs et initiaux manquent à peu près totalement, ainsi que les circonflexes [...].

L'Académie est donc peu novatrice en matière d'accents, et cela ne changera pas dans l'édition suivante (1718). En revanche, en 1740, d'Olivet « malgré quelques hésitations, comme dans le cas des accents aigus en syllabes fermées (*circonflexe*), inutiles et qui disparaissent vite, ou l'introduction trop large des accents circonflexes [...], adopte intelligemment ce qui deviendra notre système actuel » (Catach, 2001 : 249). Il faut tout de même attendre la quatrième édition (1762) pour que le pluriel des mots terminant en E fermé passe de EZ à ÉS et que l'usage de l'accent grave soit généralisé :

Méconnu par les grammairiens, ignoré par les latinistes, refusé comme tel par l'Académie, il avait simplement été admis avec réticence dans les finales ouvertes (senties comme plus longues) de mots comme *accès, après, auprès*, etc., ainsi que dans quelques finales en *-ème, -ère*, etc., dont nous avons parlé.

À partir de 1762, la notation du *e* ouvert est systématisée :

- à la finale : *aloès, aspergès*, etc. ;
- dans toutes les finales en *-ète, -èbre, -ère, -èse*, etc. [...];
- en toute position, mais avec réticence encore, en raison des hésitations de prononciation, ex. *austèrement*, mais *achèvement, alléchement, alégre* (les accents graves sont ici introduits à l'édition suivante); *apozème, avènement* (accents graves introduits en 1878 seulement), etc. (Catach, 2001 : 259-260).

Pour ce qui est du tréma, il faudra attendre, d'une part, la troisième édition du *Dictionnaire* (1740) pour que son usage comme diacritique servant à différencier U et V soit définitivement banni et, d'autre part, la quatrième édition (1762) pour que soit systématisé son rôle marquant les hiatus.

En ce qui concerne les lettres à double usage U / V et I / J⁴⁹⁶, même si leurs valeurs étaient parfois bien différenciées dans la première édition du *Dictionnaire* (1694), ce n'est que dans la quatrième (1762) que l'Académie reconnaît officiellement le statut de consonne de V et J, déclarant que l'alphabet français ne compte plus vingt-trois lettres, mais vingt-cinq. La séparation et le classement strictement alphabétique seront entérinés dans l'édition suivante, en 1798.

La généralisation de l'emploi différencié de ces lettres va provoquer de nombreuses simplifications graphiques, surtout au niveau des consonnes muettes. Par exemple, dans le cas de mots comme *adiouté*, dès le moment où le I consonne est changé en J, le D devient inutile. Cela va provoquer également le fait que des mots commençant par [iv-], écrits *yvoire*, *yvre*, abandonnent le Y, puisque le V était bien différencié.

Pour ce qui est de la simplification consonantique, c'est à la troisième édition du *Dictionnaire* (1740) que nous devons le plus de réformes : non seulement l'ancien [s] implusif est éliminé de façon massive au profit des accents (aigu ou circonflexe), mais encore de nombreuses consonnes muettes (« la plupart des *c, d, f, g, l, m, n, p, t* adventices », Catach, 2001 : 248) sont également supprimées. Par ailleurs, des consonnes doubles sont réduites, mais beaucoup d'entre elles subsistent.

Le Y, pour sa part, nous intéresse pour la notation de yod. Il s'utilisait accessoirement de façon purement calligraphique (à la fin de certains participes passés ou dans les diphtongues, par exemple), mais cet emploi ornemental est écarté par l'Académie en 1740. Ce qui est intéressant, c'est qu'à cette époque il peut être proscrit au profit de Ï lorsqu'il représente uniquement yod, comme dans *aïeul*, et non pas une hypothétique combinaison graphique I + I, comme dans *payer* ou *pays*. Nous verrons les notations diverses de nos auteurs sur cette question.

Finalement, en ce qui concerne la graphie AI remplaçant OI prononcé [ɛ], elle n'est entérinée par l'Académie qu'en 1835, dans la sixième édition du *Dictionnaire*. Mais dans l'usage, cette pratique datait de Racine, et elle avait été mise au goût du jour par Voltaire.

⁴⁹⁶ Nous avons déjà signalé, au sein de notre deuxième partie, que nous mettons ces lettres en majuscule pour maintenir notre convention interne concernant les graphèmes, mais que, du fait de leur usage majuscule particulier, les commentaires qui suivent s'appliquent plutôt à leurs variantes minuscules.

2. Évolution de la prononciation et de l'orthographe espagnoles du XVI^e au XVIII^e siècle

Rappelons, avant toute chose, que, de même que dans le cas du français, nous ne cherchons pas ici à fournir des explications systématiques sur les raisons profondes des changements survenus dans le système phonologique espagnol entre le XVI^e et le XVIII^e siècle – ce qui, par ailleurs, est actuellement hors de notre portée – mais seulement à exposer une chronologie et, quand c'est possible, une localisation de ces changements, en nous appuyant sur les travaux d'éminents spécialistes⁴⁹⁷.

2. 1. Évolution phonologique

2. 1. 1. Système vocalique

En espagnol, le système vocalique du XVI^e siècle est déjà le même que l'actuel. Les phonèmes sont au nombre de cinq : deux antérieurs, l'un d'aperture moyenne /e/ et l'autre de faible aperture /i/ ; un médian de grande aperture /a/ ; deux postérieurs, l'un d'aperture moyenne /o/ et l'autre de faible aperture /u/.

Rappelons que nous ne considérons pas les diphtongues, ou les triptongues, comme étant des phonèmes, mais des successions de phonèmes. Nous citons Zinc pour ce qui est du français ; en ce qui concerne l'espagnol, nous suivrons Quilis, qui affirme que « los diptongos son elementos bifonemáticos y los triptongos, trifonemáticos, es decir están formados por dos y tres fonemas respectivamente » (2006 : 43). Ceci étant dit, signalons, d'un point de vue purement phonétique, l'existence de diphtongues⁴⁹⁸ en espagnol, aussi bien « crecientes », ce qui ne crée pas de contraste avec le français, que

⁴⁹⁷ Pour retracer l'évolution du consonantisme espagnol pendant le Siècle d'Or, nous avons suivi principalement les travaux d'Ariza Viguera (1989, 1996), dont nous complétons les données par la consultation d'autres spécialistes. Les étymons latins et leur résultat moderne sont, dans leur majorité, également tirés d'Ariza Viguera (1989), mais aussi de Cano Aguilar (2005).

⁴⁹⁸ Nous tenons à rappeler ici que, pour des raisons de commodité, nous avons conservé le sens traditionnel de « diphtongue » comme une combinaison de glide et de voyelle et vice-versa, toutes les fois que nous n'apporterons aucune précision supplémentaire à ce sujet. Cela veut dire que chaque fois que nous prendrons le mot dans un sens différent, comme celui de digraphe ou celui que veulent lui attribuer les spécialistes actuels du domaine français, nous le signalerons.

« decrecientes », ce qui a pu, au contraire, poser problème aux hispanophones, surtout du fait de leurs habitudes de lecture, nous le verrons.

Les différentes diphtongues sont également les actuelles, résultant de la combinaison des phonèmes vocaliques /i/ ou /u/ l'un avec l'autre, ou plus souvent avec les voyelles plus ouvertes /a/, /e/ et /o/. Ces voyelles peuvent également se combiner pour former des triphthongues, inconnues du français. Enfin, toujours dans le phonétisme vocalique, signalons les allophones nasalisés des voyelles orales, qui existaient déjà au XVI^e siècle.

Le système phonématique vocalique n'a donc pas évolué du XVI^e siècle à nos jours. C'est sans aucun doute l'évolution du consonantisme qui nous intéresse le plus.

2. 1. 2. Système consonantique

Le Siècle d'Or, période à cheval entre le XVI^e et le XVII^e siècle, est le témoin de tels bouleversements dans le système consonantique espagnol que les spécialistes considèrent cette période comme une véritable révolution phonologique. Le système établi par Alarcos Llorach (1951 : 23-27) avant que ne surviennent ces changements est le suivant :

	Labiales	Dentales	Palatales	Vélaires
Occlusives	/p/ /b/	/t/ /d/		/k/ /g/
Affriquées		/ts/ /dʒ/	/tʃ/ /dʒ/	
Fricatives	/f/ /β/ ⁴⁹⁹	/s/ /z/	/ʃ/	
Nasales	/m/	/n/	/ɲ/	

⁴⁹⁹ Ariza Viguera (1989 : 84-85) affirme que « en nuestros días el fonema /b/ puede realizarse bien como fricativo [β], bien como oclusivo [b] ; son variantes combinatorias, alófonos, de un único fonema labial sonoro. Sin embargo, en el español medieval [...] la diferencia entre /b/ y /β/ no era fonética sino fonológica ; eran dos fonemas claramente diferenciados –con diferentes grafías–, al menos en situación intervocálica ». Selon ce même auteur, « la descripción fonológica de /β/ era : consonante labial sonora fricativa, y que su carácter bilabial o labiodental no era pertinente, como no lo es hoy el que la /f/ sea labiodental. La única diferencia gráfica era que /b/ se representaba gráficamente como *b* y /β/ como *u* u *v* » (1989 : 76). Enfin, Ariza prétend que l'existence de /v/ à un moment donné de l'espagnol n'est pas démontrée (1989 : 84-92) et Alarcos Llorach (1951 : 29) déclare la chose suivante à propos des deux phonèmes labiaux sonores : « que los dos sonidos eran bilabiales, uno oclusivo y otro fricativo, es indudable ; los testimonios de algunos gramáticos que describen la *v* claramente como labiodental (desde Nebrija, 1492 ; el Dr. Busto, 1533 ; A. Torquemada, 1574, hasta Miguel Sebastián, 1619, y Correas, 1635) acaso sean reflejos de hábitos pedantescos o docentes ». Quant à Pensado Ruiz (1984 : 163), elle rappelle que « el valor fonético de la *v* del castellano medieval es algo muy discutido. Existen distintos argumentos tanto a favor de la hipótesis tradicional de que nunca existió [v] labiodental en castellano, como de la hipótesis contraria, defendida especialmente por Amado Alonso 1967 ».

Latérales		/l/	/ʎ/	
Vibrantes		/r/ /r̄/		

Tableau 7

Dans son système initial, Alarcos ne mentionne pas l'existence d'un phonème palatal fricatif sonore /ʒ/. Il déclare que celui-ci apparaît lorsque /dʒ/ perd son élément implosif, mais que « en el siglo XVI [...] era aún africada » (1951 : 31). Par ailleurs, l'auteur signale les variantes combinatoires de certains phonèmes :

- /f/ : [f] / [h].
- /i/ : [i] / [j]⁵⁰⁰.
- /u/ : [u] / [w].
- /d/ : [d] / [ð].
- /n/ : [n] / [ɲ].

Ariza Viguera (1989 : 71, 160), pour sa part, propose le « sistema fonológico de los orígenes del español » (XIII^e siècle) suivant :

	Labiales	Dentales	Palatales	Vélaires
Occlusives	/p/ /b/	/t/ /d/		/k/ /g/
Affriquées		/ts/ /dʒ/	/tʃ/	
Fricatives	/f/ ⁵⁰¹ /β/		/ʃ/ /ʒ/ /i̯/ /s/ /z/ ⁵⁰²	
Nasales	/m/	/n/	/ɲ/	
Latérales		/l/	/ʎ/	
Vibrantes		/r/ /r̄/		

Tableau 8

⁵⁰⁰ Ce son palatal est considéré comme « una variante de la vocal *i* en posición silábica no culminante, ya que seguramente no había alcanzado el grado consonántico que ofrece hoy día, en posición inicial de palabra o tras nasal » (Alarcos Llorach, 1951 : 25).

⁵⁰¹ L'auteur signale également l'existence de l'allophone aspiré de /f/ : [h].

⁵⁰² Ces deux phonèmes se réalisent dans la zone alvéolaire, mais Ariza (1989 : 69) considère qu'ils font partie des palatales au niveau du système phonologique.

Il existe certaines différences avec le tableau précédent. Reprenons tout d'abord le phonème /ʒ/. Ariza explique que son apparition est due au déplacement d'un ancien /k/ issu du groupe latin LY (ALIU > *ajo*), sous l'influence d'un nouveau /k/ issu cette fois-ci de la géminée LL (CABALLU > *caballo*) (1989 : 70). Nous remarquons également l'absence d'une affriquée palatale sonore /dʒ/. Ce phonème a existé en latin vulgaire : il pouvait provenir de la palatalisation de T et de K précédés de voyelle et suivis tous deux de yod, ou de E ou I en ce qui concerne le K exclusivement (MALITIA > *maleza*, MINACIA > *amenaza*, DICERE > *decir*). Mais il évolue rapidement⁵⁰³ en /dʒ/, entraîné par sa correspondante sourde, /tʃ/. En effet, l'affriquée palatale sourde qui avait la même origine que la sonore, mais en position non intervocalique (FORTIA > *fuerza*, LANCEA > *lanza*, CARCERE > *cárcel*), va être déplacée vers la zone dentale par le résultat – identique – de l'évolution du groupe latin KT (LECTU > *lecho*). C'est ce dernier /tʃ/, résultat de ladite évolution, qui apparaît au sein du tableau 8. Quant à /ʒ/ issu de LY (FOLIA > *hoja*), Ariza nie qu'il ait jamais été affriqué, excepté peut-être sous la forme d'un allophone⁵⁰⁴ (1989 : 123).

Pour ce qui est de /j/⁵⁰⁵, ce même auteur explique que son évolution en /j/ daterait de la seconde moitié du XIV^e siècle, tout comme le début de la confusion des bilabiales en /b/⁵⁰⁶ et de l'assourdissement de /z/ en /s/⁵⁰⁷ (1989 : 72 ; 1996 : 48, 67).

Puis au XVI^e siècle, « como muy tarde » (Ariza Viguera, 1989 : 72), /ts/ et /dʒ/ deviennent fricatives⁵⁰⁸, et de façon parallèle /ʒ/ et /dʒ/ s'assourdissent pour rejoindre respectivement /ʃ/ et le résultat de la désaffrication de /ts/, qui avait abouti à /s/, c'est-à-dire à une consonne sifflante prédorsodentale sourde⁵⁰⁹.

⁵⁰³ Rappelons que le tableau 8 donne une représentation du système consonantique qui correspond au XIII^e siècle pour l'auteur.

⁵⁰⁴ Iribarren-Argaiz (2004 : 858), cependant, présente, comme Alarcos, une affriquée sonore /dʒ/ dans son système des « sibilantes » préalable aux changements du Siècle d'Or, qu'elle nomme « castellano antiguo ».

⁵⁰⁵ Ce phonème pouvait provenir des groupes latins GY (FUGIO > *huyo*), DY (RADIA > *raya*), BY (RUBEU > *royo*), mais aussi de /i/ (IAM > *ya*) ou G + E, I (GENERU > *yerno*).

⁵⁰⁶ Alarcos Llorach (1951 : 28) prétend que « la confusión debió de generalizarse a fin del siglo XVI » et que « en el siglo XVII, como en el día de hoy, los dos sonidos *b* y *v* no se distinguían » (1951 : 29). Le phonème /b/ peut provenir de B non intervocalique ou de -P- sonorisé (BRACCHIU > *brazo*, LUPU > *lobo*) et /β/ surtout de V, -B-, -F- (VENIRE > *venir*, PROBARE > *probar*, PROPECTU > *provecho*).

⁵⁰⁷ À ce sujet, voir aussi Alarcos Llorach (1988 : 51).

⁵⁰⁸ Ariza (1996 : 53) déclare également que « generalmente se acepta que la fricativización era ya general por lo menos a fines del siglo xv [...], lo que hace retrotraer su inicio quizá a principios del siglo ; mientras que el ensordecimiento, que quizá empezase tímidamente en algunas zonas peninsulares, tardó en extenderse, como prueba su conservación en zonas salmantinas y extremeñas ».

⁵⁰⁹ Au sujet de l'évolution des affriquées sifflantes (notées par l'auteur au moyen de leurs graphies respectives dans la citation suivante), voici les données chronologiques d'A. Alonso (1951 : 1) : « A mitad de siglo [XVI], ya era la *z* fricativa y al final se hizo además sorda ; la *ç*, por ser de articulación dura (correspondiente a su sordez), resistió medio siglo largo más que la *z*, pero le siguió al fin en el ablandamiento articulatorio y ambas se igualaron en un solo sonido, no aún el moderno, pero heterogéneo

À ce moment-là, le tableau des phonèmes consonantiques se présentait donc probablement de la manière suivante :

	Labiales	Dentales	Palatales	Vélaires
Occlusives	/p/ /b/	/t/ /d/		/k/ /g/
Affriquées			/tʃ/	
Fricatives	/f/	/s/	/ʃ/ /ʎ/ /s/	
Nasales	/m/	/n/	/ɲ/	
Latérales		/l/	/ʎ/	
Vibrantes		/r/ /r̄/		

Tableau 9

Comme il existait un risque grand de confusion entre les phonèmes /s/, /s/ et /ʃ/, la prédorsale a avancé son point d'articulation jusqu'à la zone interdentale, ce qui a donné lieu au nouveau phonème /θ/⁵¹⁰, du moins en ce qui concerne l'espagnol septentrional, puisqu'en espagnol méridional, les deux /s/ se sont confondus avec comme résultat l'apparition du « ceceo » et du « seseo »⁵¹¹. Quant à /ʃ/, il évolue également de deux manières différentes selon la zone des locuteurs : dans le nord, l'articulation recule pour atteindre le voile du palais, ce qui donne le phonème /x/⁵¹² ; dans le sud, l'ancien allophone aspiré [h] de /f/ devient un phonème à part entière avec lequel conflue le /ʃ/ lorsque celui-ci évolue vers la zone vélaire.

On atteindrait donc le système consonantique actuel (de la norme septentrionale) suivant :

con el de la s (salvo en algunas zonas regionales), no sólo con la s castellana, sino con la s de los franceses o de cualquier otra lengua europea ».

⁵¹⁰ Il est probable qu'au XVII^e siècle le /θ/ ne s'articulait pas encore comme l'interdentale moderne normative, mais « menos delantera y con timbre menos ciceante » (A. Alonso, 1951 : 25).

⁵¹¹ Les premiers indices solides dénotant l'apparition de ces phénomènes datent de la fin du XV^e siècle (Ariza Viguera, 1996 : 54).

⁵¹² Pensado Ruiz (1996), entre autres, défend le fait que le passage de /ʃ/ à /x/ ait pu se faire de manière graduelle, en différentes étapes articulatoires et non pas sans transition, comme le prétendent de nombreux spécialistes. Le son transitoire en question serait la fricative palatale [ç] (1996 : 164).

	Labiales	Dentales	Palatales	Vélaires
Occlusives	/p/ /b/	/t/ /d/		/k/ /g/
Affriquées			/tʃ/	
Fricatives	/f/	/θ/	/s/ /ʃ/	/x/
Nasales	/m/	/n/	/ɲ/	
Latérales		/l/	(/ʎ/) ⁵¹³	
Vibrantes		/r/ /r̄/		

Tableau 10

Maintenant que nous avons exposé l'évolution du système consonantique espagnol, tentons de préciser, d'après les spécialistes, les périodes d'apparition, d'utilisation ou de disparition des phonèmes afin de nous faire une idée de la langue des Espagnols qui apprenaient le français. Certains d'entre eux possédaient-ils encore, par exemple, les fricatives sonores ou la chuintante sourde ? Comment les auteurs appréhendaient-ils la différence d'articulation entre le /s/ de Tolède ou de la Vieille Castille et le /s/ français ? Quelles sont les manifestations du phénomène du « ceceo » et du « seseo » dans nos œuvres ? Voici autant de questions auxquelles nous ne pouvons répondre sans délimiter un tant soit peu la chronologie mais également les zones géographiques d'emploi de certains phonèmes, car selon l'origine et l'époque d'un auteur, telle ou telle explication ou description d'un son pourra prendre tout son sens.

Ariza (1989 : 159), lorsqu'il entame ses explications sur la révolution phonologique du Siècle d'Or, reconnaît que « los cambios no se generalizan hasta fines del siglo XVI », même si certains phénomènes sont en marche bien avant cela. Cet auteur

⁵¹³ En ce qui concerne ce phonème, Bruña Cuevas (2003a : 49-50) déclare : « Le *yeísmo* est sans doute beaucoup plus récent en espagnol qu'en français. Ses premières attestations datent du XVII^e siècle pour l'Amérique Latine ; pour l'Espagne, plus précisément pour l'Andalousie, elles datent du XVIII^e siècle ou de la dernière partie du XVII^e siècle. Au XIX^e siècle, la déphonologisation a déjà gagné le parler populaire de Madrid. [...]. Aujourd'hui, bien que la plupart des hispanophones ne pratiquent plus la distinction, il y a encore, d'une part, de vastes zones en Espagne, et, de l'autre, des aires plus restreintes aussi bien en Espagne que sur le continent américain, sortes d'îlots à l'intérieur des territoires *yeístas*, où la *elle* est toujours distinguée du *y* ; c'est la raison pour laquelle /ʎ/ figure encore dans la plupart des descriptions du système phonologique de l'espagnol standard d'Espagne ». Puisque le phonème /ʎ/ ne fait plus partie du système majoritairement utilisé en Espagne (sans parler des autres zones hispanophones), nous le plaçons entre parenthèses.

– comme nous l’avons vu – précise par exemple que la perte de statut phonologique de /β/ commence dès la seconde moitié du XIV^e siècle, époque à laquelle /j/ aurait également commencé à devenir une consonne et où les phonèmes sonores /z/, /dz/ et /ʒ/ se seraient assourdis, même si pour ces deux derniers la perte du trait de sonorité semble avoir été légèrement plus tardive (1989 : 162). Dans tous les cas, ce phénomène est déjà très étendu au XVI^e siècle, ce qui est également le cas de la fricatisation des affriquées /ts/ et /tʃ/⁵¹⁴.

À propos de la confusion entre sonores et sourdes, la citation suivante nous semble particulièrement intéressante pour évaluer certaines explications de Sotomayor :

...el ensordecimiento de /z/ en la segunda mitad del siglo XIV parece extendido por amplias zonas castellanas. Ello no quita para que las sonoras se conservasen en determinadas regiones ; en este sentido suele aducirse el testimonio de fray Luis de Córdoba que en 1578 afirma que « los de Castilla la Vieja dizen *hacer* y en Toledo *hazer*, y dizen *xugar* y en Toledo *jugar* » (A. Alonso), lo que indica que a mediados del siglo XVI todavía se conservaban las sonoras en Toledo. De ahí que Garcilaso distinga todavía las sonoras, lo que no es de extrañar, pues la Toledo de la primera mitad de siglo debía tener un carácter « conservador » (Ariza Viguera, 1989 : 162).

Sachant que Sotomayor était Tolédan, il est possible qu’il prononce encore les sifflantes et chuintantes sonores au moment où il rédige sa grammaire. Nous verrons ce qu’il en est réellement.

Le phonème /θ/ interdental, quant à lui, semble apparaître dans la seconde moitié du XVI^e siècle mais ne se propager que dans la première moitié du XVII^e. L’apparition et la généralisation du « ceceo » et du « seseo » dans la moitié sud de l’Espagne est parallèle : au début du XVII^e siècle, c’est un phénomène répandu (Ariza Viguera, 1989 : 166). En ce qui concerne /x/, enfin, le déroulement chronologique est similaire⁵¹⁵,

⁵¹⁴ Voir également à ce sujet Alarcos Llorach (1951 : 29-31).

⁵¹⁵ À ce propos, Ariza Viguera précise qu’il y a des « ejemplos de velarización desde principios del siglo XVI » et que ce phénomène « debió empezar por las clases populares –como suele suceder con la mayoría de los fenómenos fonéticos–, pues a ese ámbito de "baja extracción social" pertenecen los primeros ejemplos conocidos ; poco a poco debió de extenderse la velarización a lo largo del siglo XVI e incluso más tarde, como hemos visto anteriormente en Rozières. Es más, en el citado testimonio de mediados del XVII podemos observar cómo se ha invertido el prestigio de la velar, considerada a mediados del XVII como la norma de la corte » (1996 : 60). À propos du prestige de la prononciation /x/ voir aussi Ariza Viguera (1996 : 61).

seulement, il semblerait que, de ses deux phonèmes d'origine, /ʃ/ et /z/, le sonore ait évolué plus rapidement. En d'autres termes, /ʃ/ se serait conservé plus longtemps et aurait pu continuer d'être prononcé par certains, même dans les deux premiers tiers du XVII^e siècle⁵¹⁶ (Ariza Viguera, 1996 : 57).

En résumé, pour ce qui est de notre période d'étude, nous pouvons nous appuyer sur le tableau suivant, du moins en ce qui concerne les évolutions consonantiques des sifflantes et des chuintantes :

	Affriquées		Fricatives	
	Sourdes	Sonores	Sourdes	Sonores
XVI ^e	/tʃ/ [ts/]	[dz/]	/s/ (/ʃ/)-(/θ/) (/ʃ/)-(/x/)	[z/] (/z/)
XVII ^e	/tʃ/	–	/s/ /θ/ /x/-[ʃ/] + ceceo/seseo	–
XVIII ^e	/tʃ/	–	/s/ /θ/ /x/ + ceceo/seseo	–

Tableau 11

Les phonèmes entre parenthèses sont soit en phase d'apparition, soit en phase de disparition : il « cohabitent » avec d'autres phonèmes selon les locuteurs et les zones géographiques. Entre crochets, nous avons signalé les phonèmes qui étaient probablement en phase d'extinction : au début du XVI^e siècle, pour ce qui est des affriquées et de la fricative sonore dentales ; au début du XVII^e pour la fricative palatale sourde. Il faut tout de même prendre en compte le fait que certains secteurs réfractaires aux changements ont pu vouloir conserver certains phonèmes à tout prix⁵¹⁷.

⁵¹⁶ Selon Alarcos Llorach (1951 : 33), « a principios del siglo XVII, aunque la generación antigua (Cervantes, por ejemplo) pronunciara aún /ʃ/ (o una variante postpalatal), se había generalizado ya la pronunciación /x/ ». Notons que la « variante postpalatal » mentionnée par l'auteur est certainement [ç], signalée également par Pensado Ruiz (cf. note 512).

⁵¹⁷ À propos du couple /s/-/z/, Alarcos Llorach (1951 : 29) rappelle que « de su diferencia hay testimonios hasta muy tardíamente, tal vez por tradición normativa ». Par ailleurs, du fait que certains témoignages suggèrent que la fricative palatale sonore se serait vélarisée avant la sourde, ce qui semble illogique puisque la théorie la plus étendue est que la sourde aurait reculé son point d'articulation pour éviter toute confusion avec /s/, Ariza (1996 : 58) se pose la question suivante : « ¿ Es que el /z/ se había mantenido en las capas

À ce système, il faut ajouter, d'une part, le phonème /β/, que nous pouvons assimiler à ceux qui disparaissent presque totalement au XVI^e siècle, exception faite des manifestations conservatrices⁵¹⁸, et d'autre part, le /h/ de l'espagnol méridional qui occupe la place du /x/ septentrional, sans oublier non plus que, d'un point de vue phonétique, la sifflante sourde sévillane n'est pas apicale mais prédorsodentale.

En définitive, selon ce tableau, nos auteurs de la seconde moitié du XVII^e siècle auraient déjà eu comme modèle de comparaison l'espagnol actuel⁵¹⁹. Il sera intéressant de voir à quel point il en a été ainsi chez nos auteurs et de tenter d'expliquer les divergences, si divergences il y a. Nous pouvons avancer que les prononciations archaïques – aussi bien du français que de l'espagnol, d'ailleurs –, qui ne manqueront pas d'apparaître au sein de nos œuvres, seront sans doute souvent dues à un maintien de la tradition grammaticale dont la prononciation savante fait partie, soit par conviction personnelle, soit par émulation. L'orthographe, surtout en français, jouera un grand rôle dans les positions conservatrices de nos grammairiens, maîtres de français et autres orthoépistes. Se démarquer du code écrit et rompre avec la tradition n'était pas une mince affaire.

Avant de passer aux changements phonétiques, nous allons préciser les différentes acceptions et réalités phoniques qui se cachent derrière les termes *ceceo* et *seseo* dans le but d'interpréter correctement toutes les allusions à ce phénomène présentes au sein de notre corpus. Pour cela, nous nous basons sur A. Alonso, qui a retracé l'apparition et l'évolution de ce phénomène dans le cinquième chapitre du deuxième tome de l'ouvrage *De la pronunciación medieval a la moderna en español* (1969 : 47-144) : « Historia del "ceceo" y del "seseo" españoles ».

populares más tiempo del que pensamos ? Es difícil decirlo ». A. Alonso (1951 : 15), pour sa part, est plus catégorique : « A finales del siglo XVI, la antigua sonoridad de la z era ya más bien una rara antigualla, sólo en algún rincón peninsular conservada ». Il ajoute, à propos des critiques que Salazar adresse à Oudin pour n'avoir pas signalé le fait que Z se prononce sonore en espagnol, que « es posible que el murciano Salazar, ya muchos años fuera de España, conservara en su hablar tal arcaísmo, pero en la pronunciación española la z era sin duda ya sorda » (*ibid.*).

⁵¹⁸ Alarcos Llorach (1988 : 50) affirme que « en el siglo XVI, la indistinción norteña se propaga y así se completa la fusión de las dos series de sonoras heredadas del latín vulgar en una sola con variación oclusiva-espírate según el contexto », mais les graphies médiévales B et V se sont maintenues malgré la confluence, entre autres, « porque, según ha ocurrido hasta nuestros días, muchos dómnes y pedantes se han aferrado, guiándose por la grafía (y la etimología), a la más distintiva articulación labiodental ».

⁵¹⁹ De manière plus précise, Alarcos Llorach déclare que « hacia 1630 podemos afirmar que el sistema del español se ha transformado en el actual » (1951 : 28). Cela était vrai au milieu du XX^e siècle, époque à laquelle Alarcos rédigeait ces lignes. Mais nous avons mentionné le fait que, à l'heure actuelle, le *yeísmo* touche la majeure partie du monde hispanophone. Ainsi, le système de 1630 possédait le phonème /k/ qui a presque disparu de l'espagnol du XXI^e siècle (Quilis, 2006 : 63).

Nous avons déjà mentionné le fait que la désaffrication de /ts/ avait abouti à /ʃ/, c'est-à-dire à une consonne sifflante prédorsodentale sourde semblable à celle du français. Sachant qu'en espagnol septentrional, /ʃ/ avance son articulation pour créer le nouveau phonème /θ/, pas encore totalement interdental, le C^e.ⁱ s'y prononçait de façon très proche du S de Séville. De là vient qu'au départ, les locuteurs de l'espagnol normatif aient considéré que les Andalous, surtout les Sévillans en fait, *ceceaban*. Il ne faut donc pas confondre le premier *ceceo* et l'actuel :

En Sevilla, lo mismo que en los otros focos, la distinción con las eses flaqueó primero en las sonoras *s-z* y unos cien años después en las sordas *ss-ç*. La dualidad seseo-ceceo es un resultado tardío. En todo el siglo XVI y la primera mitad del siglo XVII, lo que nuestros autores denuncian unánimemente no es aún un seseo sin *ç* o un ceceo sin *s*, sino la confusión y el trueque anárquico de esas consonantes. El afianzamiento del seseo o del ceceo, repectivamente, debió ser proceso largo, y bien podemos decir sin tanta cautela que lo ha sido, pues hoy mismo no ha terminado en algunos puntos (A. Alonso, 1969 : 47).

Ce premier *ceceo-seseo* est donc souvent qualifié par les Espagnols nordiques de *ceceo*⁵²⁰ de façon générale et indiscriminée. Cette considération est fondamentale pour comprendre les descriptions – que nous avons citées au sein de notre deuxième partie – des auteurs qui employaient le qualificatif *ceceoso* dans le but de définir le [s] français. En effet, le [s] français étant similaire au [s] sévillan, qui, pour certains, était *ceceoso*, il est normal que ledit [s] français ait également été qualifié de *ceceoso*. Le fait de prendre les lettres comme unités de description, et qu'en français le Ç et le S puissent se prononcer tous deux [s], est aussi à l'origine de certains commentaires que nous reprendrons en détail par la suite.

Les Valenciens, par ailleurs, étaient considérés comme *seseantes* (A. Alonso, 1969 : 62), parce qu'ils prononçaient *ç* et *s* systématiquement *s*. Le phénomène de confusion, au XVI^e siècle, était bien plus avancé qu'au sud de l'Espagne. Les Catalans

⁵²⁰ A. Alonso déclare que les auteurs andalous de l'époque dénonçaient une confusion Ç-S qui allait dans les deux sens ; « los autores no andaluces, en cambio, se dejaron ganar pronto por la impresión de ceceo que les daba el hablar de los andaluces. Aunque oyeran tanto *s* por *c* como al revés, la impresión les quedaba fijada por los casos de *c* por *s* como característicos » (1969 : 75).

abandonnent, comme les Valenciens, l'une des deux articulations, « la de la *c* », pour utiliser uniquement l'autre, « la de la *s* » (*id.* : 143).

2. 2. Changements phonétiques

En espagnol, quelques changements ou hésitations phonétiques ont également eu lieu au cours de notre période d'étude.

Ariza Viguera signale par exemple, à propos des voyelles atones initiales, que « por su carácter átono, vacilan mucho, cambiando de timbre, cerrándose, abriéndose, por múltiples influjos. Esta vacilación no tiene ninguna cronología determinada : la vacilación se da desde época latina hasta nuestros días » (1989 : 61). C'est surtout les atones de moindre aperture qui fluctuent : /i/ et /e/ d'un côté, /u/ et /o/ de l'autre.

Ariza fournit l'exemple de /e/ atone prétonique, dont l'inflexion « afectaba incluso a los cultismos en el Siglo de Oro, diciéndose *lición* o *questión* » (1989 : 62). Les mots actuels *lisiar* et *afición* en sont des exemples.

Pour ce qui est des voyelles vélaires, on choisit « /u/, por /o/, en *lugar*, *pulgar*, *ruido*, *rufián*, *abundar*, o *riguroso* ; triunfa (*h*)*ospital* sobre *espital*, pero *escuro* por *oscuro* dominó hasta el XVII » (Cano Aguilar, 2005 : 237). Quant aux atones post-toniques, elles peuvent se perdre à n'importe quelle époque sous l'influence de divers facteurs, principalement de leur grande faiblesse articulatoire.

En ce qui concerne les consonnes, les implosives des latinismes ont généralement été conservées face aux évolutions patrimoniales, comme dans *efeto/efecto*, *coluna/columna*, *pronto/prompto*, du fait que l'Académie espagnole était favorable à la position latinisante. Cependant, dans certains, la variante populaire s'est maintenue : par exemple, *sino* et *signo*.

Cano Aguilar (2005 :242) mentionne deux autres phénomènes : l'aspiration et la perte du -S implosif, déjà répandues dans le sud de l'Espagne au milieu du XVI^e siècle ; à la même époque, le D intervocalique et final n'est plus prononcé par de nombreux locuteurs.

2. 3. L'orthographe

Les spécialistes sont généralement d'accord pour diviser en trois grandes périodes l'évolution de l'orthographe espagnole⁵²¹. La première est souvent appelée *fonetista*, et correspond, comme son nom l'indique, à une écriture se voulant phonématique. Elle aurait duré jusqu'au XVI^e siècle. Au cours de notre période d'étude, se succèdent les deux autres périodes. La seconde, à laquelle est attribué le qualificatif d'*anárquica*, aurait ensuite duré jusqu'à l'apparition de la Real Academia, créée en 1714. Ce n'est qu'à partir de cette date que l'on parle de période *académica*, laquelle est encore en vigueur (Martínez Alcalde, 2010 : 19-21).

La régularisation de l'orthographe espagnole a été menée au milieu d'un débat, de même qu'en France, entre les étymologistes et les réformistes. Même si l'attitude adoptée était parfois latinisante et que l'espagnol est encore loin d'être une langue totalement phonographique, il est clair que les décisions prises au XVIII^e siècle et plus tard concernant l'orthographe ont allégé et uniformisé le système graphique de l'espagnol bien plus que celui du français. Voici le résumé de Cano Aguilar (2005 : 260-261) sur les prises de positions de l'Académie en matière d'orthographe :

La Academia, en 1726, adoptó una actitud etimologista, a lo que respondió el reparto de *b* y *v* (*u* se reservó para la vocal) según se escribiera el étimo latino : *bueno, amaba, probar / voz, vivir, enviar* ; *b* también para la originada en -P- (*lobo, bodega*), pero en la herencia de -f- se separó la procedente de -F- latina (*provecho, devesa*) y de la -φ- griega (*rábano, Esteban*). Fue etimologista al restaurar la *h*- latina (*hoy, hombre*) y la de F- (*hijo, hembra*). Pero se atuvo al uso al desterrar la *ç* y repartir *c* y *z* según la vocal que siguiera (*ciudad, hacer, mecer / zapato, esfuerzo, azufre*). Hasta 1763 no desterró la *ss*, y sólo en 1815 eliminó *x* para el fonema /x/, reservándole *j* aunque conservando *g^(e, i)* por etimología (de ahí vacilaciones, en palabras no latinas : *gefe / jefe, garage / garaje, etc.*).

En los cultismos, su actuación fue vacilante : recuperó en general los grupos *pt, ct, gn, mn*, y *x* con su valor latino de /ks/ (salvo en formas muy extendidas : *luto, afición, etc.*). Pero eliminó *ph, th, ch* de los

⁵²¹ Pour d'autres découpages historiques, voir Martínez Alcalde (2010 : 21-23).

helenismos con φ, θ, χ (ya no habrá *philosophia, teatro, Christo*), así como y (*myrto*, etc.) ; también quitó geminadas como *accento, annual*, o grupos como *prompto, sumptuoso*. Por último, contravino la etimología al regularizar la grafía de /k/ ($C^{a, o, u} / qu^{e, i}$), eliminando *qu* = [k + u] (*quando, frequente*, etc.).

Il est vrai que certaines décisions n'ont peut-être pas aidé les Espagnols qui apprenaient le français à l'époque. Par exemple, le fait de conserver la lettre V obligeait les auteurs à rappeler constamment que celle-ci se prononçait différemment de B en français. L'élimination de V en espagnol aurait sans doute provoqué, à la longue, une attitude différente face à V français, alors certainement considéré comme la représentation d'un son inexistant en espagnol. Par ailleurs, la présence de -SS-, dont la réalisation orale était la même que celle de S, quelle que soit sa position dans le mot, a pu prêter à confusion, car à l'intervocalique, ces graphies représentent deux phonèmes différents en français.

Nous venons de signaler deux possibles problèmes auxquels se confrontaient les Espagnols de l'époque, en comparant les deux normes orthographiques, mais nous ne dédions pas de chapitre particulier à la comparaison systématique des systèmes français et espagnol. Cependant, lorsque nous aborderons l'analyse des contenus phonétiques et graphophonétiques proprement dits, nous le ferons en suivant une optique contrastive et insisterons sur les points les plus sensibles existant entre le français et l'espagnol des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

3. Théorisation sur les sons du français du XVI^e au XVIII^e siècle

Nous avons établi l'évolution du français et de l'espagnol du point de vue de la prononciation et de l'orthographe afin d'analyser les contenus enseignés au sein de nos ouvrages. Mais avant de passer à l'étude des descriptions, comparaisons et règles de lecture ou prosodiques proprement dites, nous tenons à évaluer la présence de la théorie phonétique chez nos auteurs. Pour cela, nous offrons tout d'abord un résumé du panorama théorique en France à la même époque en prenant comme corpus les sources

grammaticales françaises dont certains auteurs de notre corpus se sont inspirés⁵²² : R. Estienne (1569 [1557])⁵²³, pour le XVI^e siècle ; Maupas (1607), Port-Royal (1660) et Chiflet (1708 [1659]) pour le XVII^e siècle⁵²⁴ ; Buffier (1711 [1709]), Restaut (1749 [1730]) et Wailly (1772 [1754]) pour le XVIII^e siècle. Nous sommes conscient que le corpus est réduit, mais il nous paraît suffisant, sachant que : d'une part, les grammairiens cités précédemment se sont eux-mêmes inspirés d'autres auteurs majeurs, qu'ils citent au sein de leurs ouvrages⁵²⁵ ; d'autre part, nous ferons parfois allusion directement à certains de ces auteurs majeurs – nous voulons parler, surtout, de Dangeau (1754 [1694]), d'Olivet (1736), Boindin (1753 [ca 1709]), Duclos (1754), Beauzée (1767) et du Marsais (1769) – afin d'apporter les précisions nécessaires à la clarté de notre exposé.

En plus de signaler combien d'unités sonores⁵²⁶ sont recensées par chaque auteur et comment elles sont présentées au sein de leurs œuvres, nous aborderons leurs définitions des concepts de « voyelle » et de « voyelle nasale », de « consonne » mais aussi celles de « syllabe », « diphtongue » et « triphongue », par la même occasion. Nous verrons ensuite les explications théoriques sur les questions prosodiques et leur possible rapport avec les signes diacritiques. Finalement, nous déterminerons l'appréciation générale des auteurs à l'égard de la prononciation de leur langue.

Une fois ce résumé réalisé, nous appliquerons le même cadre d'analyse aux auteurs de notre corpus afin d'évaluer leur degré de connaissance théorique et s'ils ont innové, adapté, réduit ou tout simplement supprimé certains concepts qu'ils pensaient peut-être inadaptés à leur public.

⁵²² Nous citons les éditions qui, selon nous, ont servi de source à nos auteurs.

⁵²³ Pour chaque grammaire, nous signalons entre parenthèses l'édition que nous avons consultée et entre crochets l'édition princeps ou la date de composition originale (Dangeau et Boindin). Nous n'avons pas choisi les éditions au hasard : ce sont celles qui, croyons-nous, ont servi de sources à nos auteurs.

⁵²⁴ La grammaire de Chiflet est une œuvre du XVII^e siècle. Mais, comme nous l'avons évoqué dans la note précédente, nous avons pris l'ouvrage de 1708 comme référence car nous croyons que c'est l'édition consultée par Vayrac (1714).

⁵²⁵ Restaut, par exemple, reconnaît avoir pris comme modèles Port-Royal, Régnier-Desmarais et Buffier (1749 : XIX), mais aussi d'Olivet (1749 : XXXIV).

⁵²⁶ Nous tenons à rappeler que, si nous employons le terme *phonème* ou celui d'*allophone* dans les lignes suivantes, nous sommes pleinement conscient que nos auteurs ne connaissaient pas ces dénominations modernes. Cependant, dans certains cas, elles nous semblent appropriées pour analyser certaines descriptions qui ne laissent pas de doute sur la connaissance d'une unité sonore différenciatrice face à une autre.

3. 1. Les lettres/sons : définitions, inventaire et ordre de présentation

3. 1. 1. Voyelles

La différence terminologique entre voyelle et consonne est effectuée au sein de toutes les œuvres. Chaque auteur en donne une définition plus ou moins proche, sauf Maupas :

- « Les voyelles sont lettres qui seules prononcées, font une voix et un son » (R. Estienne, 1569 : 5).
- « ...comme la bouche est l'organe qui les forme, on a veu qu'il y en auoit de si simples, qu'ils n'auoient besoin que de sa seule ouuerture, pour se faire entendre & pour former vne voix distincte, d'où vient qu'on les a appellez *voyelles* » (Port-Royal, 1660 : 6).
- « Les *Voyelles* sont celles qui se peuvent prononcer toutes seules, sans l'aide d'une autre lettre : & l'on forme leur son en simple *voix*, (d'où elles sont appelées voyelles) seulement en ouvrant la bouche, sans toucher de la langue au palais, ni aux dents » (Chiflet, 1708 : 2) ; « ...le son des *Voyelles* forme ses varietez par la seule ouverture de la bouche, & quelques divers mouvemens de la langue dans le vuide du palais, sans qu'elle touche ny au palais ny aux dents » (*id.* : 183).
- « Les premieres sont appellez *voyeles*, parce qu'elles expriment ou forment seules les divers sons de la voix humaine » (Buffier, 1711 : 267) ; « ...le son des *voyeles* est permanent » (*id.* : 167).
- « J'entends des lettres employées pour exprimer un son simple qui se forme par la seule ouverture de la bouche » (Restaut, 1749 : 4) ; « C'est qu'il [le son des voyelles] est permanent, c'est-à-dire, qu'on peut le faire durer, sans aucun mouvement nouveau de la bouche, pendant tout le tems que l'on peut pousser le souffle qui sort des poumons » (*id.* : 4-5).
- « Les *voyelles* sont *a, e, i, o, u*. On les appelle voyelles, parce qu'elles forment seules une voix, ou un son » (Wailly, 1772 : 291).

En ce qui concerne la définition, le critère de l'indépendance de la voyelle (« seule ») semble être unanimement partagé par nos auteurs. Il est clair que Restaut combine les explications de Port-Royal et de Buffier : des jansénistes il récupère l'idée

selon laquelle aucun organe n'intervient dans la prononciation d'une voyelle, si ce n'est la bouche, qui n'a qu'à s'ouvrir ; de Buffier, il reprend le trait de permanence du son, qu'il nuancera pourtant, comme nous le verrons. Wailly est plus traditionnel ; sa définition rappelle celle d'Estienne. Chiflet, quant à lui, se démarque du reste des auteurs par sa description unique : en effet, il est le seul à signaler que la langue joue un rôle dans l'articulation des voyelles, sans entrer en contact avec d'autres organes, comme dans le cas des consonnes, mais par de simples « mouvemens ». Sans le savoir, Chiflet décrit le rapport entre la conformation de la cavité buccale et les différents timbres vocaliques.

Pour ce qui est du nombre de voyelles graphiques, les auteurs s'accordent pour recenser six voyelles : A, E, I, O, U et Y, qui est normalement ajouté dans la liste ; les seules à ne pas prendre Y en considération sont les grammaires de Port-Royal et de Wailly, qui ne l'inclut pas d'emblée, mais le reprend par la suite (« Nous parlerons plus bas de l'y », 1772 : 291). Restaut, lui, l'incorporait comme voyelle de l'alphabet, mais précisait ensuite, dans la présentation des sons proprement dite, pourquoi le Y n'était pas considéré comme un son vocalique différent (1749 : 14).

Malgré l'exposition des caractères simples, les grammairiens sont tous conscients, de façon plus ou moins poussée et réfléchie, que la correspondance entre graphie et phonie est inexacte⁵²⁷. Dans le cas des voyelles, R. Estienne, par exemple, déclare que derrière la seule lettre E se cachent plusieurs sons : le E muet « brief & court, & comme à demi son » ; un deuxième E « long » et parfois « long & esleué » qui englobe E fermé et E ouvert (1569 : 6). Il signale donc qu'un caractère peut représenter plusieurs sons. Seulement, il n'explicite pas la théorie : il ne fait qu'exposer une réalité. Il en sera de même avec Maupas (1607), qui distingue deux A et deux O, longs et brefs, et trois E⁵²⁸.

Mais ce n'est qu'à partir de Port-Royal que se dessine une conscience véritablement explicitée de la fracture entre la langue orale et la langue écrite. Dans la *Grammaire générale et raisonnée* (GGR), nous trouvons, tout d'abord, une réflexion concernant le terme de « caractere » et une possible orthographe phonologique :

⁵²⁷ À ce sujet, Rey (2011 : 99) déclare : « La distinction entre graphie et phonie, ainsi que nous avons pu le montrer, semble connue de la plupart des grammairiens du XVI^e siècle, mais le maintien du mot *lettre* dans un usage qui associe le signe graphique et le signe phonique, bien que leur distinction ait été clairement faite, contribue à donner cette impression de confusion ».

⁵²⁸ Les trois E en question sont : « é appelé masculin parce qu'il obtient vn son plein & viril, il est marqué d'un accent aigu » (1607 : 7) ; « celui qu'on appelle féminin, d'autant qu'il a vn son tres-foible & seulement demy, en rendant la syllabe tresfoible & tresbrieue » (*ibid.*) ; « La troysiesme sorte d'e. ce [*sic*] peut dire ouuert, d'autant qu'il se prononce avec bouche plus ouuerte que les deuant dits, & tout comme la diphtongue *ai*, és mots *Mais Jamais. Plaisir.* & autres de mesme » (*id.* : 9-10).

Ce qui fait que les caracteres peuuent estre considereez en ces deux manieres, ou comme signifiant simplement le son, ou comme nous aidant à concevoir ce que le son signifie.

En les considerant en la premiere manière, il auroit fallu observer quatre choses pour les mettre en leur perfection.

1. Que toute figure marquast quelque son : c'est à dire, qu'on n'écrivist rien qui ne se prononçast.

2. Que tout son fust marqué par vne figure : c'est à dire, qu'on ne prononçast rien qui ne fust écrit.

3. Que chaque figure ne marquast qu'un son, ou simple, ou double. [...].

4. Qu'un mesme son ne fust point marqué par de differentes figures (1660 : 18-19).

Malgré cette exposition, les auteurs (Arnauld et Lancelot) défendent l'utilité de certaines lettres muettes quand elles assument un rôle différenciateur, par exemple, et sont conscients des difficultés inhérentes à une réforme de l'orthographe.

L'évolution dans la conception du rapport lettres-sons apparaît également dans la présentation des sons vocaliques. Après avoir énuméré les voyelles alphabétiques A, E, I, O, U, les auteurs signalent, de façon similaire à Maupas, mais plus systématique, qu'elles peuvent toutes subir des différences de longueur et qu'il existe trois E en français. Notons que l'on n'oppose plus le E féminin au E masculin, mais plutôt le E fermé au E ouvert, alors que, traditionnellement, ils n'étaient pas systématiquement différenciés ; le dernier E, encore appelé féminin, mais aussi muet, est considéré comme un son à part. Mais le changement le plus important est que les grammairiens de Port-Royal séparent nettement le timbre de la durée :

...mais outre que chacune de celles-là [a, e, i, o, u] peut estre breue ou longue, ce qui cause vne variété assez considerable dans le son ; il semble qu'à considérer la difference des sons simples, selon les diuerses ouuertures de la bouche, on auroit pû ajouter quatre ou cinq voyelles aux cinq precedentes. Car l'*e* ouuert, & l'*e* fermé sont deux sons assez differens pour faire deux differentes voyelles, comme *mer*, *abismér*, comme le premier et le dernier *e* dans *netteté*, dans *ferré*, etc.

Et de mesme dans l'*o* ouuert & l'*o* fermé, *coste* & *cotte*, *hoste* & *hotte*. Car quoy que l'*e* ouuert, & l'*o* ouuert tiennent quelque chose du long ;

& l'*e*, & l'*o* fermé quelque chose du bref ; néanmoins ces deux voyelles varient davantage, par estre ouuertes & fermées, qu'vn *a* ou vn *i* ne varient, par estre longues ou breues [...]. (1660 : 7).

Ils reconnaissent ainsi deux O différents et remettent déjà en question la valeur phonologique de la quantité syllabique, du moins pour certaines voyelles, car le A vélaire oral, par exemple, ne semble pas être perçu, ou du moins, pas suffisamment pour avoir droit à une description comme celle que nous venons de citer.

Par ailleurs, ils constatent que certains digrammes représentent des sons vocaliques simples. C'est ainsi qu'ils déclarent finalement : « sans considerer la difference qui se fait entre les voyelles d'vn mesme son, par la longueur ou breueté, on en pourroit distinguer jusques à dix, en ne s'arrestant qu'aux sons simples, & non aux caracteres : a, ê, e, i, o, ô, eu, ou, u, e muet » (1660 : 9).

Notons, en outre, que l'ordre dans lequel sont exposées les dix voyelles n'est pas innocent. En effet, cette classification finale se fait par aperture décroissante, selon le concept d'aperture de l'époque, qui, comme nous l'avons commenté au sein de notre seconde partie, se basait sur l'ouverture de la bouche vis-à-vis de la configuration des lèvres. Ainsi, l'écartement des lèvres confère à I une « ouverture » plus grande qu'à O, qui présente une articulation à lèvres projetées. Le E muet, quant à lui, est considéré à part.

En ce qui concerne les voyelles nasales, même si elles semblent avoir acquis le statut de phonème dès le début du XVII^e siècle, elles ne sont pas identifiées dans la *GGR*, et encore moins avant. Chiflet, le premier, déclare : « les sons de *An, En, In, On, Un*, sans prononcer l'*n*, seroient de vrays Voyelles, si l'on eust inventé quelques lettres particulieres pour les signifier » (1708 : 183). Mais, comme nous le voyons, l'auteur est prisonnier de l'écrit et n'ose pas assumer ce qu'il énonce pourtant parfaitement : il existe des voyelles nasales en français. C'est pourquoi, dans le reste de ses explications, il ne dédie pas une section spéciale à ces voyelles, mais les explique, au cas par cas, comme une modification du timbre de voyelles orales lorsqu'elles sont suivies de consonnes nasales fermant la syllabe graphique.

Buffier, en revanche, qui connaît très bien les travaux de Dangeau, recense, dans sa « Table des caracteres qui désignent les 33 sons de la Langue Française » (1711 : 94-

97), les sons vocaliques simples suivants : « a, e muet, é fermé, è ouvert⁵²⁹, i, o, u, eu, ou, an, en (bien), in, on, un ». Nous remarquons, d'une part, que le jésuite ne reconnaît plus deux O⁵³⁰ et, d'autre part, qu'il prend en considération les voyelles nasales. Cependant, sans doute influencé par Dangeau⁵³¹ et peut-être par Chiflet, Buffier en recense cinq au lieu de quatre. Voici sa définition des nasales :

Il est aisé d'en donner l'idée à tous, en disant que c'est entièrement la même disposition de la bouche, des lèvres & de la langue que les voyelles communes, a, e, i, o, u, avec cette seule différence que les nazales se prononçant du nez, on fait passer par le nez une partie de l'air que poussent les poumons ; au lieu de le faire passer par la bouche » (1711 : 99).

Buffier, nous le voyons, fournit une description articulatoire intéressante, mais toujours graphophonétique ; en effet, il reprend l'idée abusive selon laquelle la prononciation des nasales requiert exactement la même mise en place des organes que leurs correspondantes graphiques isolées, mais il spécifie tout de même que les premières sont oronasales (« une partie de l'air »). Signalons, par ailleurs, que, même si sa définition générale des voyelles ne le reflétait pas, il s'oppose ici à Port-Royal, Chiflet⁵³² et Restaut, contre le fait que la « seule ouverture de la bouche » suffit pour exprimer un son vocalique. En effet, le jésuite du début du XVIII^e siècle parle de « la bouche, des lèvres & de la langue », autant d'organes dont la configuration est fondamentale dans la production de telle ou telle voyelle.

⁵²⁹ Signalons, par ailleurs, que, même si Buffier ne l'inclut pas dans son tableau, il signale l'existence d'un quatrième E, « demi-ouvert » (1711 : 275). Le fait qu'il n'apparaisse pas dans le tableau semble suggérer que Buffier ne le considère pas comme un phonème au même titre que les autres E ; ce n'est qu'un allophone du E ouvert.

⁵³⁰ En réalité, Buffier expose d'abord, de façon plus générale, des observations sur la prononciation du français, au sein de la première partie de sa grammaire qui « contient les fondemens ou les principes sur quoy est appuyé l'art de la Grammaire ». C'est là que se trouve la « Table des caracteres qui désignent les 33 sons de la Langue Françoisse ». Puis il reprend la présentation des sons du français de façon plus exhaustive, dans la deuxième partie, celle qui « contient une pratique de Grammaire ». Dans le tableau, O n'a droit à aucun commentaire alors que dans la seconde partie l'auteur signale l'existence d'un O plus ouvert, mais « cette différence est insensible pour beaucoup de monde, & sur tout pour les commençans » (1711 : 276). Il ne considère donc pas, comme dans la *GGR*, que ce O est un autre phonème à part entière. Par ailleurs, ces auteurs et les précédents ne reconnaissent pas deux degrés d'aperture pour le EU. Il faudra attendre Duclos (1754 : 12) et Beauzée (1767 : 11) pour que les deux timbres soient différenciés.

⁵³¹ Dangeau (1754 : 33), certainement dans un souci de symétrie vis-à-vis des orales, donnait 5 voyelles nasales.

⁵³² Rappelons, cependant, que Chiflet signalait, lors de l'articulation des voyelles, la participation de la langue comme organe mobile, mais ne touchant aucun autre organe phonatoire.

Les auteurs suivants seront également pleinement conscients de l'existence d'un son vocalique simple représenté par une ou plusieurs voyelles combinées avec une consonne nasale. Restaut, qui va plus loin dans sa description, donne non seulement la définition physique des nasales, mais encore précise que toutes les voyelles suivies de consonnes nasales n'appartiennent pas à cette classe :

Ce sont les voyelles simples ou composées, lesquelles jointes à la lettre *n* ou *m*, expriment un son simple & permanent d'une espece particuliere. D. *Pourquoi les appelle-t-on nasales ?* R. Parce que le son qu'elles expriment se prononce un peu du nez (1749 : 8).

D. *Les voyelles simples ou composées suivies de la lettre n ou m, sont-elles toujours voyelles nasales ?* R. Non : elles ne sont voyelles nasales, que quand l'*n* ou l'*m* ne se prononce pas, & qu'elle sert seulement à marquer le son nasal : mais quand l'*n* ou l'*m* se prononce, les voyelles qui la précédent ne sont considérée que comme des voyelles simples ou composées (1749 : 10).

Wailly, pour sa part, sera bien moins précis : « Les voyelles nazales, ainsi appellées, parce que le son qu'elles expriment se prononce un peu du nez » (1772 : 295). Sa définition rappelle, en partie, celle de Restaut.

La séparation entre son et graphie va aussi s'affermir en ce qui concerne le traitement des combinaisons vocaliques graphiques ne représentant qu'un seul son. Nous avons vu que, dans la *GGR*, OU et EU étaient déjà considérés comme des sons simples⁵³³. À cet égard, nous trouvons également le commentaire suivant : « Pour les Langues vulgaires, quelquefois deux voyelles ne font qu'un son simple, comme nous auons dit de *eu*, comme encore en François *æ*, *au* » (1660 : 14). Mais les grammairiens de Port-Royal, plus intéressés par des remarques générales, ne s'occupent pas de décrire exhaustivement toutes les combinaisons possibles.

⁵³³ Il est vrai que Maupas désignait déjà OU comme « simple voyelle » et utilisait la terminologie « propre » et « impropre » pour faire référence aux diphtongues réelles et aux digrammes, respectivement. Cependant, comme nous le verrons, cette terminologie n'était pas systématisée chez le maître de Blois.

En revanche, chez les auteurs suivants, surtout à partir de Buffier⁵³⁴ et plus encore chez Wailly, nous relevons cette visée descriptive qui cherchait à fournir le maximum de diphtongues, digrammes et trigrammes possibles. Nous analyserons en détail ces différentes combinaisons et leurs dénominations respectives dans la section réservée aux diphtongues.

La tendance à vouloir décrire toujours plus d'items se retrouve également dans la progression entre les ouvrages de Restaut et de Wailly, en ce qui concerne le nombre d'unités vocaliques décrites.

Pour ce qui est du premier, il recense les mêmes voyelles que Buffier ; le E est décrit de la même manière (cf. note 528) et il inclut toujours cinq voyelles nasales. Rappelons, par ailleurs, que la grammaire de Port-Royal déclarait que chaque voyelle simple était susceptible d'être longue ou brève, mais que, dans le cas des deux E et des deux O, le timbre plus ou moins ouvert était plus important que la quantité pour les différencier. Cette idée avait implicitement été reprise chez Buffier.

En effet, d'une part, seule la description de A mentionnait la quantité (1711 : 269), les différents E et O étant définis par une variation de timbre. D'autre part, les observations de Buffier sur la quantité syllabique ne font jamais allusion à la valeur différenciatrice de la longueur. C'est plutôt un phénomène décrit comme phonétique, associant la quantité à la place des voyelles dans le mot selon l'accent tonique. Nous reviendrons sur le sujet des indications prosodiques, mais il semble bien que, chez Buffier, et même peut-être dès la *GGR*, certaines quantités syllabiques, plus ou moins régularisées par les lois de position, ne sont plus ressenties comme phonématiques.

Dans la grammaire de Wailly, le décompte vocalique se démarque de celui des deux auteurs précédents. En effet, il inclut une « Table des voyelles » où sont recensés les sons vocaliques suivants : « A, E muet, É fermé, È ouvert, E moyen, I, O, U, AU (Ô), EU, OU, EM, IN, ON, UN » (1772 : 296-297). Jusque-là, mis à part l'élimination d'une

⁵³⁴ Les « diphtongues impropres » recensées sont les suivantes : AE, AI, AIE, AY, AO, AU, EAU, EA, EI, EY, EO, EU, OE, OEU, OI, OIE, OU, UEI, UIE. Quant aux « diphtongues propres », l'auteur décrit les combinaisons AI, IA, IE, IO, IEU, YEU OI, OUA, OUE, OUI, UI, UY. Pour Buffier, « ai est diphtongue dans les mots ou *i*able est précédé d'une voyelle : comme *croyable*, *pitoyable* ; (car l'y grec en ces mots tient lieu de deux *i*, comme s'il y avait *pitoi-i*able.) » (1711 : 282-283). Cet auteur fournissait donc dix-neuf combinaisons vocaliques représentant un son simple. Restaut, pour sa part, n'en recensait que douze, mais donnait, par contre, dix-huit graphies de voyelles nasales. Quant à Wailly, il n'exposait pas moins de vingt-cinq « voyelles composées » (sons simples) différentes.

voyelle nasale, l'inventaire des voyelles semble similaire à celui que nous trouvons chez Buffier ou Restaut. Cependant, il ajoute juste après le commentaire suivant :

Si outre cela on distingue l'â grave de *pâte* pour faire du pain, de celui qui est dans *patte* d'un animal ; l'é fermé sombre des mots, *nez, pied, sauter, châtier*, de l'é fermé clair des mots, *né, épié, sauté, châtié* ; l'î grave de *gîte*, de l'i aigu de *petite*, l'û grave de *flûte*, de l'u aigu de *butte* ; l'eû grave de *le jeune*, de l'eu aigu de *jeune homme* ; & enfin l'oû grave de *voûter*, de l'ou bref de *vouloir* ; on pourra compter vingt & une voyelles, ou vingt & un sons simples (1772 : 297).

Sachant que, chez Wailly, *grave* est associé à long et *aigu* à bref, les oppositions attribuées aux voyelles A, I, U, EU et OU, sont basées sur la quantité, associée, il est vrai, à ce qui semble être une opposition de timbre. En ce qui concerne le O, il n'est pas cité car la variante *grave-longue* est déjà comptabilisée dans le tableau sous les graphies AU-Ô. Quant à E, nous devons déduire que, bien que Wailly n'emploie pas exactement la même terminologie, *sombre* et *clair* font certainement référence à une opposition de longueur également, puisque, entre autres, il oppose deux /e/ suivant que E est suivi de consonnes anciennement prononcées⁵³⁵ ou non.

Ce recensement de vingt-et-une voyelles répond, comme nous l'avons dit, à une tendance visant la description la plus exhaustive possible de la prononciation du français. Pourtant, Duclos, chez qui Wailly puise de nombreuses descriptions, ne recensait déjà que dix-sept voyelles (1754 : 12), pour lesquelles il ne prenait pas en compte la quantité, et donnait, comme information supplémentaire, les précisions suivantes :

Il faut remarquer que l'i, l'u & l'ou sont susceptibles de différente quantité comme toutes les autres voyèles, mais non pas de modification plus ou moins grave ; ce qui pourroit les faire nomer petites voyèles par

⁵³⁵ Dans le cas de l'exemple *pied*, la consonne finale n'était plus du tout prononcée depuis le XI^e siècle, au plus tard. Il est difficile de croire que le E de ce mot puisse posséder la même prononciation que celui des autres en *-ez* et en *-er*, dont la finale a résisté plus longtemps, à moins qu'il ne s'agisse d'une conservation dialectale de la dentale finale précédée de voyelle : « C'est un trait propre aux parlers du Nord et de l'Est d'avoir conservé -t final après voyelle quand cette voyelle recevait l'appui de l'accent. Graphié dans la *scripta* des manuscrits (notamment picards) jusqu'à la fin du XIV^e siècle, mais maintenu dans la prononciation bien au-delà, il s'entendait encore très distinctement au XVI^e siècle, selon le témoignage de Th. de Bèze » (Zinc, 2006 : 211). D'ailleurs, l'un des exemples de Zinc est « *piet* ». Sachant que Wailly était né à Amiens, en Picardie, peut-être réalisait-il effectivement une prononciation résiduelle du -t final à l'époque où il rédigeait ces lignes.

opposition aux grandes *a, e, o, eu*, qui, indépendamment de la quantité, peuvent être aigues, graves & nasales (*ibid.*).

Nous voyons bien que, pour Duclos, le timbre est l'élément différenciateur alors que la quantité n'est que phonétique.

3. 1. 2. Consonnes

De la même manière que dans le cas des voyelles, nous allons d'abord exposer les différentes définitions du terme « consonne » que nous trouvons chez nos auteurs :

- « Les Consonantes sont lettres qui ne peuuent estre prononcees seules sans voyelles, avec lesquelles les voyelles rendent vn son » (R. Estienne, 1569 : 5).
- Maupas : pas de définition.
- « Et on a aussi veu, qu'il y en auoit d'autres [lettres] qui dépendant de l'application particuliere de quelqu'une de ses parties, comme des dents, des lèvres, de la langue, du palais ; ne pouuoient neanmoins faire vn son parfait, que par l'ouuerture mesme de la bouche, c'est-à-dire, par leur vnion avec ces premiers sons, & à cause de cela on les appelle *consonnes* » (Port-Royal, 1660 : 6-7).
- « Les Consones ou Consonantes, sont les lettres, qui ne se peuvent prononcer ; & qui n'ont point de son, sans l'aide de quelque voyelle » (Chiflet, 1708 : 3) ; « ...les consones se forment, ou des seules levres, comme *b, m, p, s [sic], f*, & l'*v* consone, ou de l'application de la langue aux dents, comme *d, t* : ou touchant de la langue au palais, plus ou moins, comme l'*n*, le *q*, le *z*, le *ch*, & l'*j* consone » (*id.* : 183).
- « ...les secondes [sortes de sons] sont appellées *consones*, parce qu'elles ne forment point de son que conjointement avec quelqu'une des voyeles » (Buffier, 1711 : 267). « ...celui [le son] des consones n'est que passager » (*ibid.*).
- « Ce sont des lettres ou caracteres dont on se sert pour exprimer les différentes articulations des sons simples & permanents, c'est-à-dire, des voyelles » (Restaut, 1749 : 20) ; « ...quand je dis, *ba, ca, da*, etc. je fais entendre conjointement avec le son de l'*a*, plusieurs autres sons formés par différents mouvemens de la langue, des dents, & des levres ; & ce sont les sons produits par ces mouvemens, que l'on appelle articulations, & qui sont représentés par les consonnes » (*ibid.*) ; « D. *Pourquoi les appelle-t-on consonnes ? R. Parce qu'elles ne peuvent se prononcer*

qu'avec le secours d'une voyelle » (*ibid.*) ; « D. *En quoi le son des consonnes est-il différent de celui des voyelles ?*

R. 1. En ce que le son des voyelles se forme par la seule ouverture de la bouche ; au lieu que les consonnes ne peuvent se prononcer qu'avec les voyelles.

2. En ce que, comme nous avons dit, le son des voyelles est permanent, c'est-à-dire, qu'on peut le faire durer quelque tems ; au lieu que le son propre des consonnes ne peut se faire entendre que dans un seul instant, & pour ainsi dire, en un seul coup de langue ou de levres. Ainsi, si on essaie de prolonger le son de la syllabe *ba*, dans la répétition, on voit que le son du *b* disparoit tout d'abord, & qu'il ne reste plus dans la bouche que celui de l'*a*. » (Restaut, 1749 : 21).

- « Ces lettres sont appelées consonnes, parce qu'elles ne forment un son qu'avec le secours des voyelles » (Wailly, 1772 : 291).

En ce qui concerne la présentation alphabétique des consonnes, R. Estienne énumère les consonnes suivantes : « b c d f g h l m n p q r s t x z » (1569 : 5). Maupas (1607 : 1) et Chiflet (1708 : 2) donnent exactement la même suite de consonnes, et Buffier (1711 : 268) ajoute K – classée dans l'ordre alphabétique –, J et V, ces deux dernières apparaissant à la fin de l'alphabet. Chez Restaut et Wailly, en revanche, J et V sont rangées dans l'ordre alphabétique⁵³⁶ actuel ; K est également inclus dans l'alphabet.

Les définitions, quant à elles, sont celles qui sont logiquement attendues en comparaison avec celles de « voyelle » : tous les auteurs insistent sur le fait que les consonnes ont besoin d'une voyelle pour être prononcées. Puis les grammairiens de Port-Royal, Chiflet et Restaut déclarent également que ces sons sont plus complexes, d'un point de vue articulaire, que les voyelles, car ils supposent une mise en place de différents organes, non sollicités pour l'articulation de ces dernières. À ce propos, Chiflet est l'auteur le plus exhaustif, comme lorsqu'il décrivait les voyelles de manière générale d'ailleurs⁵³⁷.

⁵³⁶ L'édition de la grammaire de Restaut que nous avons consultée est celle de 1749. Or, nous avons vu que la troisième édition du dictionnaire de l'Académie avait été publiée neuf ans plus tôt, en 1740. Celui-ci reconnaissait alors officiellement le statut de consonne à J et V. C'est sans doute la raison du changement entre Buffier et les auteurs postérieurs.

⁵³⁷ Il précisait le fait que la langue était mobile, signalant ainsi, sans vraiment le percevoir, l'une des raisons majeures des différents timbres vocaliques.

Par ailleurs, Buffier et Restaut reprennent leur critère de « son permanent » attribué aux voyelles et soutiennent le fait que le son « des consonnes n'est que passager » (1711 : 267) ou que « le son propre des consonnes ne peut se faire entendre que dans un seul instant » (1749 : 21).

Même s'il était vrai qu'une consonne n'apparaît normalement pas seule et qu'elle ne peut former le noyau d'une syllabe, les affirmations selon lesquelles les consonnes ont toujours besoin d'une voyelle pour être prononcées et que leur son est toujours momentanément fausses. D'une part, les consonnes continues, comme leur nom l'indique, ne sont pas momentanées et, par ailleurs, elles peuvent être prononcées seules ; nous verrons que Restaut va nuancer ses propos à ce sujet. D'autre part, même les occlusives, dans les groupes de trois consonnes, par exemple, pouvaient être prononcées sans appui vocalique, comme dans *extérieur*. Cette contradiction est sans doute l'une des raisons pour lesquelles Duclos fait la différence entre syllabe réelle et syllabe d'usage⁵³⁸.

Pour ce qui est du nombre de phonèmes consonantiques différents recensés chez chaque auteur, nous notons une évolution nette. Chez R. Estienne, nous ne trouvons aucune trace de /ʃ/ ni de /ɲ/ ; /ʎ/, quant à lui, est seulement évoqué lors de l'explication de L (1569 : 8). Ces trois phonèmes palataux apparaissent chez Maupas, mais, de la même façon que dans le *Traicté* d'Estienne, ils sont appréhendés uniquement d'un point de vue graphique : GN, CH et ILL appartiennent respectivement aux explications sur G, H et L.

De nouveau, l'appréciation d'une unité sonore indépendante de la graphie se concrétise dans la *GGR*. Arnauld et Lancelot ne présentent pas les caractères consonantiques, mais une liste d'unités consonantiques, au même titre que des phonèmes : B, P, F, V, C (/k/), G (/g/), J, D, T, R, L, ILL (/ʎ/), M, N, GN (/ɲ/), S (/s/), Z, CH (/ʃ/), H.

Premièrement, les consonnes palatales /ʎ/, /ɲ/ et /ʃ/ possèdent une entrée propre et sont classées selon différents critères, que nous verrons par la suite. Deuxièmement, chaque graphie, simple ou complexe, correspond à un seul phonème. Le C, par exemple, est associé au /k/ et sert à représenter ce phonème ; de même, le G est associé au /g/. La

⁵³⁸ Duclos déclarait que toutes les consonnes prononcées formaient chacune une syllabe réelle à l'aide d'un E muet, qui n'était pas forcément écrit : « Par exemple, le mot *armateur* est de trois syllabes d'usage & de cinq réelles, parce qu'il faut suppléer un e muet après chaque r ; on entend nécessairement *aremateure* » (1754 : 14). Ainsi, l'observation selon laquelle une consonne peut être prononcée sans l'appui d'une voyelle n'a plus lieu d'être.

réflexion des jansénistes les pousse même à ajouter, à la fin de la présentation des consonnes, le commentaire suivant sur les lettres consonantiques n'ayant pas été citées :

Il en est de mesme de l'*x*, du latin, qui n'est que le ξ , des Grecs.
Le *q*, & le *k*, ne sont que le *c*, prononcé dans le son qui luy est naturel.
Le double *w* des langues du Nort, n'est que l'*u* Romain, c'est à dire *ou*,
lors qu'il est suiuy de voyelle, comme *winum*, [...], ou l'*u* consone, lors
qu'il est suiuy d'une consone » (1660 : 13).

Les lettres citées ici ne sont pas des phonèmes. Elles ne servent qu'à représenter certains de ceux qui ont été expliqués précédemment : X est juste la réunion de /k/ et de /s/ ; Q et K sont assimilables à C /k/ ; pour les auteurs, W n'est que OU /u/ suivi de voyelle ou V /v/ suivi de consone. Nous reprendrons cette allusion au glide /w/ lorsque nous aborderons plus spécifiquement la question des semi-consonnes.

Si nous ne retrouvons pas le classement consonantique des jansénistes chez Chiflet, Buffier (1711 : 94-97), en revanche, émule Port-Royal au sein de sa « Table des caracteres qui désignent les 33 sons de la Langue Française ». C'est de nouveau une présentation que nous pourrions qualifier de phonématique, mis à part de rares exceptions. Les consonnes énumérées sont les suivantes : « b, p, v, f, d, t, g, k, z, s, j, χ -ch, m, n, l, r, λ -ill, \tilde{n} -gn ». La grande nouveauté chez Buffier, c'est qu'il emploie des signes différents pour noter les phonèmes consonantiques représentés par plusieurs lettres, preuve qu'il est parfaitement conscient des unités sonores face aux caractères écrits.

Par ailleurs, nous remarquons que, contrairement à Port-Royal, il emploie le K pour représenter /k/ et exclut le C, qui pouvait potentiellement représenter /s/ ; en ceci, il suit de nouveau Dangeau. Le Y et le W sont également absents du tableau, mais aucune explication ne vient justifier cette absence.

Restaut, pour sa part, ne systématise pas sa présentation des sons consonantiques par phonèmes comme chez Port-Royal ou Buffier. Il reste très graphophonétique dans son exposition. En effet, malgré la reconnaissance des unités consonantiques palatales, qu'il dénomme « *ch*, *gn*, & l'*l mouillée* » (1749 : 24), il se contente, après avoir exposé l'alphabet, dont il retranche le H et le W, d'expliquer les consonnes « dont le son varie suivant les voyelles auxquelles elles sont jointes » (1749 : 21) : C, G, S, T, X, Q. Il part donc clairement des graphies pour en expliquer les différentes réalisations et non l'inverse.

Wailly, finalement, inclut, de façon similaire à Buffier, une « Table des sons exprimés par les Consonnes » (1772 : 315-316). Pourtant, la conscience phonématique n’y est pas si poussée. Tout d’abord, les lettres/sons en question sont classées par ordre alphabétique : « *B, C (ch, k, q), C (q, moins forts), C (s, t), CH, D, F (PH), G (garçon, goguenard), G (guérir, guider), G (j), Gn, H aspirée, L, Il mouillée, M, N, P, R, T, V, Z* » ; en outre, Wailly ajoute le son du « mouillé foible » (1772 : 316), sur lequel nous reviendrons.

Par ailleurs, non seulement certaines lettres représentent plusieurs phonèmes, comme *C (/k/ et /s/)* ou *G (/g/ et /ʒ/)*, mais en plus, les allophones de /k/ et de /g/ sont comptabilisés comme autant d’unités différentes. La description semble donc plus phonétique que phonématique. En réalité, le dédoublement de /k/ et /g/ n’est pas le fruit des réflexions de Wailly. Comme nous l’avons déjà mentionné, il trouve certainement tout ceci chez Duclos⁵³⁹, au sein de ses remarques sur la *GGR* publiées en 1754 ou dans une édition postérieure. Duclos critiquait l’absence de certains sons consonantiques dans l’œuvre des jansénistes :

2°. On doit observer que le son du *q* est plus ou moins fort dans des mots diférens. Il est plus fort dans *banqueroute* que dans *banquet*.

3°. Le *g* est aussi plus ou moins fort. Il est plus fort dans *guenon* que dans *gueule*.

4°. Nous avons trois sons mouillés, deus forts & un foible. Les deus forts sont le *gn* dans *règne*, le *ill* dans *paille* ; & le mouillé foible se trouve dans *ayeul*, *payen*, soit qu’on l’écrive par un *y grec*, ou par un *i trema*. C’est dans ces mots une véritable consonne quant au son, puisqu’il ne s’entend pas seul, & qu’il ne sert qu’à modifier la voyèle suivante par un mouillé foible (1754 : 18).

La présence du « mouillé foible », qui est en fait un yod, est donc également due, chez Wailly, à l’influence de Duclos.

Ce dernier avait reçu certaines critiques au sujet des deux [k] et des deux [g] et s’était vu dans l’obligation d’y répondre dans l’édition de 1768 : « Je ne dois pas dissimuler que d’habiles Grammairiens, en admétant la diférence sensible des diférens

⁵³⁹ Duclos lui-même a sans doute puisé chez Boindin (1753, tome 2 : 6), qui critiquait, lui, les explications de Dangeau et déclarait : « il est certain que nous avons deux sortes de *g*, & de *q*, savoir le *g* mol de *gueule*, & le *g* dur de *guenon* ; le *q* foible de *queû vainqueur*, & le *q* fort de *que* ».

sons du *G* et du *Q*, pensent qu'èlè ne vient que des voyèles ausquèles ils s'unissent ; ce que je ne crois pas » (1768 : 19)⁵⁴⁰.

Il se peut que Duclos fasse référence aux allophones semipalatalisés de /k/ et /g/ suivis de voyelle d'avant, comme c'est le cas de /E/ (*banquet*) et /œ/ (*gueule*). Dans les mots *banqueroute* et *guenon*, le E muet n'attirait pas les deux occlusives, à plus forte raison s'il n'était pas prononcé.

En ce qui concerne les grandes classes de consonnes, les auteurs ne sont pas très loquaces. Signalons, tout d'abord, que la vieille opposition entre muettes et liquides⁵⁴¹ n'est jamais abordée, sauf de manière imparfaite chez Chiflet⁵⁴². Par ailleurs, ni R. Estienne, ni Maupas ne regroupent les consonnes selon certains traits articulatoires, et dans la *GGR*, nous ne faisons que deviner une conscience non explicitée de l'opposition de tension (coïncidant avec celle de sonorité), mais également de lieu et de mode articulatoires, dans l'ordre de présentation des consonnes, que nous reproduisons de nouveau pour plus de clarté : B, P, F, V, C ([k]), G ([g]), J, D, T, R, L, ILL ([ʎ]), M, N, GN ([ɲ]), S ([s]), Z, CH ([ʃ]), H.

Tout d'abord, les auteurs expliquent les labiales, occlusives puis fricatives. Nous remarquons cependant que l'ordre alphabétique joue quand même un certain rôle dans cette présentation. En effet, le trait [+ tendu] précède parfois le trait [- tendu], et d'autres fois, c'est l'inverse. C'est bien l'alphabet qui fait que B et D précèdent respectivement P et T, mais que F et C précèdent respectivement V et G. L'opposition est également fondée sur l'écriture pour ce qui est du rapprochement entre G et J, et peut-être entre N et GN. Par ailleurs, après les consonnes labiales, palatales et dentales, il semblerait que les auteurs aient voulu exposer les liquides, les nasales et le groupe sifflantes/chuintante, réservant au H la dernière position, séparée du reste.

⁵⁴⁰ Beauzée (1767 : 72-76), au sein de sa *Grammaire générale*, critiquera également cette différenciation de Duclos : « ...mon organe n'a jamais pu donner au *g* ni au *q* des prononciations différentes, quoique je l'aye essayé de bonne foi » (*id.* : 72).

⁵⁴¹ Pour plus d'informations sur cette opposition classique et un aperçu de l'utilisation d'une terminologie phonétique impressionniste chez les grammairiens français du XVIII^e siècle, voir Viémond (2015).

⁵⁴² En effet, Chiflet déclarait : « 7. De ces consonnes, on appelle Muettes, celles qui ne se prononcent pas en parlant, comme dans ce mot *Paste*, l'*s* est muette : en *Corps*, le *p* est muet : en *Sault* l'*l* est muette. 8. *L* & *R* s'appellent *liquides*, parce qu'étant conjointes à d'autres dans une même syllabe, elles coulent doucement : comme dans *plein, froid, crier* » (1708 : 3). L'auteur voulait certainement reproduire une vieille dichotomie mais prenait le terme « muette » dans un autre sens, qui ne peut être mis en opposition avec le caractère combinatoire traditionnellement attribué aux liquides. Les muettes, face aux liquides, étaient justement certaines consonnes ([b], [p], [g], [k], [d], [t], [f]) qui pouvaient créer un groupe facilement prononçable avec ces dernières, d'où la fameuse expression *muta cum liquida*. Par ailleurs, aussi bien L que R graphiques pouvaient ne pas se prononcer dans certains contextes.

Chez Buffier, il existe un classement conscient des consonnes, récupéré chez Dangeau : « nous appellerons *b, v, d, g, z, j*, des lettres foibles ; & *p, f, t, s, χ* ou *ch* des lettres fortes » (1711 : 100). Nous le voyons, le trait d’opposition est celui de tension. Dangeau, lorsqu’il réalise ce classement, ne connaît pas l’existence des cordes vocales et encore moins de leur action dans le voisement des sons⁵⁴³. Mais il a l’intuition du voisement lorsqu’il déclare que les consonnes faibles sont comme « précédées par une petite émission de voix » (1754 : 47).

Restaut, quant à lui, ne reprend pas la classification de Dangeau-Buffier. Par contre, il montre du doigt – de manière frileuse, il est vrai – le fait que certaines consonnes ne s’ajustent pas à la définition de son « non permanent », créant par là une nouvelle classe des continues : « Il faut pourtant en excepter les sons de l’*j* consonne, de l’*s*, du *ch*, de l’*f*, de l’*r*, de l’*v* consonne, & du *z*, que l’on peut continuer : mais on s’appcevra, si l’on y prend garde, que c’est nécessairement avec le son de l’*e* muet » (1749 : 21). Galmace (1754) puisera amplement dans ces descriptions.

Wailly, pour sa part, ne fournit aucun classement des consonnes, qu’il soit implicite ou explicite.

Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, pourtant, Beauzée, qui avait pris le parti de réserver les termes de « voyelle » et « consonne » pour les caractères graphiques et ceux de « voix » et « articulation », respectivement, pour les sons (1767 : 6), élabore un système consonantique basé sur de grandes classes articulatoires. Ayant participé à la rédaction de nombreux articles grammaticaux au sein de l’*Encyclopédie*, c’est au sein de sa *Grammaire générale* (1767) qu’il expose ses théories les plus avancées. À ce sujet, Rey (2011 : 211) déclare : « Alors que la plupart de ses prédécesseurs décrivent les sons de manière linéaire, Beauzée vient compléter sa démonstration par des schémas illustrant parfaitement les relations de dépendance entre les sons et leurs catégories respectives ».

Le tableau en question est fondé sur les différents modes (Organiques/Aspirées, Muettes/Sifflantes, Constantes/Variables, Faibles/Fortes, Nasales/Orales, Liquides) et points d’articulation (Labiales/Linguales, Dentales/Palatales/Gutturales) et n’est pas sans rappeler les classements modernes, à quelques nuances près, qui touchent également le

⁵⁴³ Ferrein (1754) invente le terme « cordes vocales », mais il leur attribue une fonction erronée, car il conclut de ses expériences que « les tons divers qui avaient été produits l’avaient été, non en raison de l’embouchure de la glotte, mais en raison des degrés de tension et de longueur des cordes vocales » (Adelon, 1823 : 271). De nos jours, nous savons que les cordes vocales sont responsables du voisement et non pas du timbre, comme semble le suggérer Adelon au XIX^e siècle.

phonétisme du XVIII^e siècle. Signalons, par exemple, que Beauzée s'oppose à la majorité des grammairiens de son époque en ce qu'il ne reconnaît pas l'existence des consonnes « mouillées »⁵⁴⁴ (1767 : 76-90) : d'une part, /j/ n'est qu'un allophone (*ante litteram*) de /i/ ; d'autre part, /k/ et /p/ ne sont que la composition de /l/ + /i/ et de /n/ + /i/. Cette posture ne sera suivie par aucun des auteurs de notre copus principal, pas même Chantreau, qui cite Beauzée, mais qui suit les descriptions de Wailly, également cité par le maître d'Ávila.

À propos de l'articulation des voyelles et des consonnes, nous tenons à signaler également qu'aucun de nos auteurs ne va se démarquer du reste en ce qui concerne la description de l'anatomie de l'appareil phonatoire et du processus physiologique de la production des sons. Tout au plus, les grammairiens de français pour Espagnols, comme nous l'avons signalé au sein de notre deuxième chapitre, possédaient une connaissance plus ou moins poussée des organes supérieurs (langue, lèvres, dents, palais, bouche en général) qu'ils mettaient à profit pour leur DAR (descriptions articulatoires).

Pourtant, le XVIII^e siècle est bien celui des découvertes dans le domaine de la production articulatoire des sons. Un bon exemple de l'étendue de ces connaissances se trouve chez du Marsais, qui déclare : « Mon dessein n'est pas d'entrer ici dans l'examen & dans le détail de la formation de chaque lettre particulière. Mais comme la mécanique de la voix est un sujet intéressant, que c'est principalement par la parole que nous vivons en société, j'ai cru devoir donner une idée générale de la mécanique de la voix » (1769, tome 2 : 429). L'auteur réalise ensuite une description dans le détail du processus grâce auquel nous émettons voyelles et consonnes.

De toute façon, nous croyons que, même si nos auteurs avaient eu accès à ces connaissances anatomiques – de l'époque – exposées par du Marsais, ils n'auraient pas choisi de les retranscrire au sein de leurs ouvrages, pour la simple raison que leurs élèves n'auraient su qu'en faire.

⁵⁴⁴ Rappelons, cependant, que Dangeau, déjà, niait l'existence du « mouillé faible » et que Boindin le rectifiait de la sorte, exposant une explication teintée de modernité : « ...il est aisé de voir que c'est le son des deux *ll* mouillées affoibli & mal articulé ; & le reproche qu'on fait au peuple de Paris, de substituer mal à propos l'un de ces sons à l'autre, en prononçant nonchalamment *Versaye de la paye*, pour *Versailles*, de la *paille*, en est une bonne preuve. Et d'ailleurs, les mots *paye* & *raye* à l'impératif, se prononcent bien différemment de *pays* & *Abaye*, et de *paix* & *raye* noms substantifs. Or si c'étoit un véritable *i* simple, ou un double *i* comme le veut M. l'Abbé Dangeau, il faudroit que l'*y* de *paye* & *raye* verbes, se prononçât de l'une de ces deux manieres, en se joignant simplement à l'*a* précédent pour le changer en *é* ouvert, comme dans *paix* & *raye* substantifs, ou en se partageant entre l'*a*, pour le convertir en *é* fermé, & en faisant entendre distinctement le second *i* suivi de l'*s*, ou de l'*e* muet, comme dans *pays*, *abaye*, qu'on prononce *pé-is*, *abé-ie* » (1753 : 6-7).

3. 1. 3. Glides

Signalons, finalement, que nos auteurs ne fournissent aucune définition des glides. Les seules allusions que nous avons recensées concernent /w/ et /j/. Dans la grammaire de Port-Royal, nous lisons le commentaire suivant – déjà cité – à propos du W : « Le double w des langues du Nort, n'est que l'u Romain, c'est à dire *ou*, lors qu'il est suiuy de voyelle, comme *winum*, [...], ou l'u consone, lors qu'il est suiuy d'une consone. » (1660 : 13). La première partie de la définition met en évidence deux choses : premièrement, il est attribué à une consonne un son vocalique, ce qui suggère une dualité ; deuxièmement, le son en question peut être celui de [u] suivi de voyelle. Cette description démontre que la séparation entre la graphie et le son est clairement comprise mais que les auteurs ne disposent pas de la théorie suffisante pour définir de façon exacte le concept de glide. Car l'équivalence entre W et OU semble n'aller que dans un sens, c'est-à-dire que la consonne est assimilée à un son vocalique ; mais il n'est pas attribué un son consonantique à OU.

En ce qui concerne le yod, chez Wailly nous relevons l'explication suivante, ajoutée à la fin des explications des consonnes proprement dites : « Si à ces sons on ajoute celui du mouillé foible, représenté par *i*, dans *faïence*, *aïeul* ; par *y*, dans *Blaye*, *Bayeux*, ou par *aye*, dans *je paye*, *j'essaye*, etc. on pourra compter vingt-deux sons, représentés par les consonnes » (1772 : 316). Même si une définition théorique est également absente de la grammaire de Wailly, ce dernier attribue clairement à un caractère vocalique une prononciation consonantique. Et puis Wailly recense une consonne supplémentaire appelée « mouillé foible », face à /k/ et /n/, qui sont les « mouillés forts », même si ces derniers ne sont pas nommés de la sorte dans sa grammaire.

C'est la première fois, au sein de notre corpus de grammairiens français, qu'une consonne possédant ces caractéristiques est comptabilisée comme telle (« on pourra compter vingt-deux sons, représentés par les consonnes »). Mais plus encore, cette « consonne » est représentée à l'écrit par des voyelles : *Ï* ou *Y*. Cela bouleverse la séparation traditionnelle entre voyelles et consonnes et confirme l'idée de séparation entre graphies et sons. Cependant, nous insistons sur le fait que, chez Wailly, cette singularité n'est accompagnée à aucun moment de commentaires théoriques mettant en évidence la condition spéciale des glides.

Quoi qu'il en soit, nous avons vu que le mérite d'inclure un nouvel élément consonantique de ces caractéristiques n'est pas le fruit des réflexions de Wailly, mais d'une de ses sources, Duclos (1754).

3. 1. 4. Présentation des lettres/sons

L'ordre de présentation des contenus phonétiques dénote également la manière d'appréhender les lettres/sons. Nos deux premiers grammairiens, R. Estienne et Maupas, exposent leurs contenus de façon identique : ils utilisent premièrement l'ordre alphabétique pour expliquer la prononciation des lettres simples, puis ils passent aux « diphtongues » et aux « triphongues », les énumérant selon un critère plus ou moins alphabétique également.

L'exposition alphabétique initiale se fait par entrées, à la manière d'un dictionnaire, où chaque entrée correspond à une lettre en particulier. R. Estienne n'explique pas toutes les lettres de l'alphabet. Il emploie une démarche contrastive en comparant le français et le latin : « La prononciation des lettres n'est point beaucoup differente de celle des Latins : sinon en celles qui s'ensuyent » (1569 : 6). Ces dernières sont les suivantes : C, E, G, H, I, L, R, S, T, V, X, Y, Z.

Maupas, pour sa part, est plus exhaustif. Signalons que sa grammaire s'adresse à des étrangers qui voudraient apprendre le français⁵⁴⁵, lui-même étant maître de français à Blois⁵⁴⁶. Il tente donc de fournir le maximum d'explications, qui plus est sur la prononciation, puisqu'il considère que « la Prononciation en toute langue est de quoy l'on doit auoir le plus de soin ; car sans bonne et naïue prononciation le langage perd toute sa grace » (1607 : 2). Les entrées de Maupas sont les suivantes : A, B, C, D, E, F, G, H, I, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, X, Y, Z. Toutes les lettres de son alphabet y sont donc représentées.

En ce qui concerne les diphtongues, R. Estienne suit un ordre alphabétique à deux niveaux. En effet, l'ordre touche le premier et le deuxième termes de la diphtongue

⁵⁴⁵ Sur la page de titre de sa grammaire, il est écrit : *Grammaire Française, contenant reigles tres certaines et adresse tres asseuree a la naïue connoissance et pur vsage de nostre langue : En faueur des estrangiers qui en seront desireux* (1607). Par ailleurs, l'avis au lecteur s'intitule « A tous Seigneurs et Gentilshommes estrangiers : Amateurs de la langue Française ».

⁵⁴⁶ Dans l'édition que nous avons consultée (cf. bibliographie), nous lisons un petit poème manuscrit placé à la fin de l'avis au lecteur et sans doute œuvre de Maupas : « Estrangier curieux d'apprendre / Mets icy ta peine et ton soin : / Que si de plus tu as besoin / Vien de l'auteur la voix entendre ». L'auteur invite clairement ses lecteurs à venir prendre des cours avec lui.

séparément, puisqu'il expose, dans l'ordre alphabétique, tout d'abord les combinaisons dont le second terme est un I et ensuite celles dont le second terme est un U : AI/AY, EI, OI/OY, UI ; AU, EU, OU. Puis il ajoute à la toute fin la diphtongue IE, car il la considère à part : « Il y a *ie*, quie est comme diphtongue, mais d'autre manière : car aucunement on oit le son de *i* et *e* separez, combien qu'il ne facent qu'vne syllabe : comme *Miel*, *Ciel*, *Fiel*, *Pied* » (1569 : 14).

Dans le cas de Maupas, l'ordre est moins strict : AI/AY, EI, AU, EU, OI, IO, OU, UI, AIM/AIN, EIN, OIN, IE. Notons qu'il réserve une place spéciale aux diphtongues nasales (qui « requierent que leur *i*, soit plus ouy & distinctement entendu en prononçant, *main*, *pain*, *faim*, *ceindre*, *feindre*, *ioindre*, *moindre*, *point* », 1607 : 23) et à IE, de nouveau, qui, pour l'auteur, est parfois une diphtongue (c'est-à-dire, glide + voyelle en une seule syllabe) et parfois un hiatus (*id.* : 23-24).

Pour ce qui est des triphthongues, finalement, R. Estienne suit un ordre strictement alphabétique (EAU, IEI, IEU, OEI, OEU, OUI, UEI, UEU) alors que Maupas expose de nouveau les items selon un autre critère, soit de proximité phonique, soit de comportement singulier (EAU, OEI/UEI, OEU/UEU, IEU, OIE). De plus, il ajoute à la fin une liste de diphtongues et triphthongues dont « nos ancestres vsoient encor » : AO, OA, AE, EA, AOU, OUA, OUE (*id.* : 25-26).

Cette façon d'exposer les lettres/sons change radicalement dans la *GGR*. Tout d'abord, les grammairiens de Port-Royal séparent les voyelles des consonnes et ne les expliquent pas par ordre alphabétique. Ils signalent que les cinq voyelles les plus courantes sont sujettes à des variations de longueur, mais aussi de timbre. C'est le cas pour E et O, dont ils parlent en premier ; le timbre de A et I ne varie pas. Par contre, OU [u] est également très différent de U [y] en français, contrairement à la situation existant dans les autres langues romanes. Les deux dernières voyelles abordées sont EU et E muet. Rien n'est dit à propos des voyelles nasales et des diphtongues.

Quant à la présentation des consonnes (B, P, F, V, C ([k]), G ([g]), J, D, T, R, L, ILL ([ʎ]), M, N, GN ([ɲ]), S ([s]), Z, CH ([ʃ]), H), nous avons déjà abordé le fait qu'elle dénote une volonté de regrouper les sons consonantiques par traits articulatoires communs. Nous sommes loin de l'exposition alphabétique. Ce type de présentation n'aura jamais lieu au sein de notre corpus de grammaires de français pour Espagnols, à quelques exceptions près ne concernant jamais l'intégralité du classement. Mais cela signifie-t-il que nos auteurs ne connaissaient pas la théorie phonétique de leur époque ou

alors qu'ils ne considéraient pas qu'une telle présentation fût adaptée aux besoins de leur public ? Nous penchons pour la deuxième possibilité, même si nous n'écartons pas totalement la première, du moins pour certains auteurs. Et, en effet, il nous semble que cette présentation basée sur des connaissances théoriques des sons n'était pas appropriée pour des élèves de « FLE » dont l'un des objectifs principaux était d'acquérir une maîtrise dans l'exercice de la lecture à voix haute. Au sein de notre deuxième partie, nous avons déjà abordé ce sujet et nous y reviendrons dans cette troisième partie, mais nous voulons insister sur le fait que la logique graphophonétique, et donc alphabétique de présentation des items nous semble la plus adaptée au vu des objectifs poursuivis.

Dans tous les cas, signalons également que la démarche suivie par Port-Royal est unique chez les grammairiens français qui ont principalement servi de sources à nos auteurs. Buffier, il est vrai, incluait la « Table des caracteres qui désignent les 33 sons de la Langue Françoisse » en exposant les sons selon l'ordre que nous avons commenté précédemment. Mais au sein de sa grammaire « pratique », il reprend une exposition graphophonétique, même si celle-ci est séparée en grandes classes, chacune suivant un ordre strictement alphabétique : voyelles simples, diphtongues impropres, diphtongues propres, voyelles nasales et consonnes. Au sein de ces dernières, Buffier réserve une entrée particulière pour CH, GN et ILL, chacune d'entre elles suivant respectivement C, G et L. L'exposition de Buffier termine par le comportement des consonnes finales.

Chiflet, pour sa part, exposait tout d'abord les voyelles, puis les diphtongues « propres » et « impropres », dans cet ordre, et enfin les consonnes, en trois sections : « De la prononciation des consonnes finales, devant les commencez par les consonnes, ou par h aspirée, qui passe aussi pour une vraie consonne » (1708 : 211) ; « De la prononciation des consonnes finales devant les voyelles » (*id.* : 215) ; « La prononciation des Consonnes, au commencement et au milieu des mots » (*id.* : 228).

Restaut, quant à lui, présentait tout d'abord les voyelles possédant un son unique : simples, composées et nasales. Puis il passait à l'explication des diphtongues, de nouveau simples, composées et nasales. Cet auteur se différencie du reste par la sélection des consonnes exposées. Si R. Estienne se positionnait dans une optique contrastive, Restaut est fermement attaché aux valeurs des lettres graphiques : d'un côté, comme nous l'avons dit, il traite six consonnes « dont le son varie suivant les voyelles auxquelles elles sont jointes » (1749 : 24)⁵⁴⁷ ; de l'autre, il s'occupe des palatales CH, GN et L mouillé. Mais

⁵⁴⁷ Restaut, à propos des explications – articulatoires ou contrastives ? – grâce auxquelles les grammairiens décrivent les sons de la langue française, déclare : « Le fond de la prononciation française s'apprend en

la décision de présenter ces trois sons à part ne repose pas sur un critère articulatoire, mais graphique. L'auteur, en effet, en donne la définition suivante : « pour les exprimer, on a joint plusieurs des lettres déjà établies » (*ibid.*).

Wailly, pour sa part, suit la même disposition que Restaut : voyelles simples, voyelles composées, voyelles nasales, diphtongues et consonnes. Signalons finalement que, dès Buffier, et de façon bien plus claire chez Restaut et Wailly, l'ordre de présentation des items vocaliques, en ce qui concerne les digrammes et trigrammes, n'est plus tant alphabétique – il est tout de même maintenu, d'une certaine manière – que phonétique, même si les classements ne sont jamais totalement rigoureux. Les voyelles nasales, en général, sont celles qui sont les mieux regroupées par sons. Chez Wailly, par exemple, le classement est le suivant : AM, AN, EAN, EM, EN, AEN, AON, EN, IEN (*patient*) ; IM, IN, AIN, EIN ; OM, ON, EON ; UM, UN, EUN.

Nous disions que l'ordre alphabétique apparaissait, néanmoins. C'est très clair ici : les quatre groupes de graphies représentant chacun l'une des différentes voyelles nasales sont classés dans l'ordre alphabétique des voyelles orales correspondantes.

Finalement, la « Tables des sons exprimés par les Consonnes » de Wailly suit, par contre, une logique phonographique, même si l'ordre suivi est toujours l'alphabétique : l'auteur énumère les sons consonantiques en leur attribuant une graphie qui est censée en être le symbole, et précise pour chacun d'entre eux les différentes graphies avec lesquelles on peut représenter ce son, à la manière moderne donc.

3. 2. La syllabe

Après avoir étudié les voyelles et les consonnes, nous allons aborder le concept de « syllabe » chez les grammairiens français. Nous analysons ce concept avant ceux de « diphtongue » et « triptongue » du fait que ces derniers font précisément appel à celui de « syllabe ». Voici les définitions que nous avons relevées :

- « Des susdictes lettres on en fait des compositions de deux, trois, ou plusieurs ensemble, sous vn mesme accent, qu'on appelle en Grec syllabes, c'est à dire

même-tems que l'on apprend à lire. C'est pourquoi il m'a paru inutile de donner des regles particulieres sur la manière d'articuler chaque lettre et chaque syllabe. La plupart des réflexions que l'on a coutume de faire à ce sujet, sont plus curieuses que nécessaires, ou elles ne peuvent tout au plus servir qu'aux étrangers qui n'ont aucune connoissance de notre langue » (1749 : 505). Cela pourrait expliquer le fait qu'il n'ait pas exposé toutes les consonnes.

comprehension & assemblément, comme *ai-mer*, deux syllabes, *mi-se-ri-cor-de*, cinq syllabes, *chre-stien*, deux syllabes. Il fault noter que toutes syllabes pour le moins ont vne voyelle ioincte à vne ou plusieurs consonantes, soit deuant la voyelle, ou apres » (R. Estienne, 1569 : 12).

- Rien chez Maupas.
- « La syllabe est un son complet, qui est quelquefois composé d'une seule lettre, mais pour l'ordinaire de plusieurs. D'où vient qu'on lui a donné le nom de syllabe [...]. Vne voyelle peut faire vne seule syllabe. » (Port-Royal, 1660 : 14) ; « Les consonnes ne peuuent composer vne syllabe ; mais il faut qu'elles soient accompagnées de voyelles ou de diphtongues, soit qu'elles les suivent, soit qu'elles les precedent » (*id.*, 1660 : 15).
- « ...une *syllabe* est la partie du mot, qui se prononce tout à une fois & en un même temps : comme, *Tenir*, est composé de ces deux syllabes, *Te-nir*, *Retenir*, est composé de trois. *Entretenir*, est composé de quatre. Quelquefois la syllabe n'est qu'une lettre, & souvent elle est composée de plusieurs : comme *Amour* : où la premiere syllabe n'est qu'un *a* : la seconde, *mour*, est composée de quatre lettres. *Amours*, a la seconde syllabe composée de cinq lettres. Quelquefois un mot entier n'a qu'une syllabe, & on l'appelle pour cette raison. *Mono-syllabe* [...]. Les mots composez de deux syllabes, s'appellent *Dissillabes* : ceux qui en ont trois, *Trissillabes* » (Chiflet, 1708 : 2).
- « ...le mot *sillabe* est équivoque : signifiant tantôt un son distingué d'un autre son, & tantôt la prononciation de deux sons prononcez presque aussi vîte qu'un seul son ordinaire : c'est en ce sens que l'on peut dire que le mot *Dieu* est de deux sillabes, dont *Di* est la premiere & *eu* la seconde ; & que pourtant le mot *Dieu* étant diphtongue propre est une seule sillabe ; parce que les deux dont il est composé se prononcent à peu-près aussi vîte qu'une seule sillabe ordinaire ; de-là vient qu'en vers ces diphtongues propres ne sont censées qu'une sillabe » (Buffier, 1711 : 282)
- « C'est un son qui se fait entendre en un seul instant, & qui, ou ne peut pas, ou ne doit pas se partager » (Restaut, 1749 : 3).
- « On appelle *syllabes*, une ou plusieurs lettres qui se prononcent en une seule émission de voix ; soit que cette émission fasse entendre seulement un son, soit qu'elle en fasse entendre plusieurs » (Wailly, 1772 : 292).

Signalons, tout d'abord, que R. Estienne est le seul qui stipule, au sein de sa définition, que la syllabe se compose d'au moins deux lettres et que l'une d'entre elles doit être une voyelle, toujours liée à une consonne. Or, le propre auteur semble se contredire par l'exemple *aimer* qu'il propose. En réalité, c'est l'étymologie du mot (« assemblage ») qui l'induit en erreur, ou plutôt qui le force à écarter une simple lettre/son comme une syllabe.

Port-Royal ne commettra pas la même erreur. En outre, les jansénistes précisent bien que la syllabe est tout d'abord un son, ce que diront également Buffier, Restaut et même Wailly, à sa manière, puisqu'il part encore de la langue écrite (« une ou plusieurs lettres ») pour sa description. Pour Chiflet, la syllabe était surtout une « partie de mot ».

Mais tous les auteurs sont d'accord sur un aspect de la définition : la syllabe présente une certaine unité de prononciation. R. Estienne parle d'« vn mesme accent », Chiflet d'« un même temps », Buffier de « deux sons prononcez presque aussi vîte qu'un seul son ordinaire », Restaut d'« un seul instant » et Wailly d'« une seule émission de voix ». Au sein de la *GGR*, nous interprétons la dénomination « son complet » dans ce sens également.

3. 3. Diphtongues et triphongues

Les définitions de « diphtongue » que nous avons localisées chez les grammairiens français sont les suivantes :

- « Entre les syllabes, il y en a qui sont de deux voyelles, tellement ioinctes ensemble en vne syllabe qu'en prononceant, on oit en partie le son de l'vne & en partie le son de l'autre : lesquelles ont appelé Diphtongues, qui est vn mot prins du Grec signifiant le son de deux » (R. Estienne, 1569 : 13).
- Maupas ne donne pas de définition claire de ce qu'est une « diphtongue » pour lui, mais il déclare lors de l'explication de AY : « Estant suyuie d'vne voyelle, nous la prononçons comme diuisément sans toutefois en faire deux syllabes : *Ayons, ayez, ayent, lisez, A-y-ez*, etc. ainsi *payer, ioye*, etc. ce qui est en faire vne diphtongue propre » (1607 : 21). Puis, à la définition de EI, il affirme : « Ei, est aussi une diphtongue impropre » (*id.* : 22), mais il n'explique pas ce qu'« impropre » signifie. Il répète la même chose pour AU (*ibid.*). Plus tard, OU n'est plus impropre, mais « simple voyelle » (*id.* : 23). Finalement, UI « est

propre, exprimant naïvement en sa prolation ces deux voyelles en vne seule voix ou syllabe » (*ibid.*).

- « Deux voyelles aussi peuuent composer vne syllabe, ou entrer dans la mesme syllabe. Mais alors on les appelle diphtongues, parce que leurs deux sons se joignent en vn son complet, comme *mien, hier, ayant, eau*. [...].

Pour les Langues vulgaires, quelquefois deux voyelles ne font qu'un son simple, comme nous auons dit de *eu*, comme encore en François *æ, au*. Mais elles ont pourtant de véritables diphtongues, comme *ai, ayant ; oüe, fouet ; oi, foy ; ie, mien, premier ; eau, beau ; ieu, Dieu* : où il faut remarquer que ces deux dernières ne sont pas des triphongues, comme quelques-vns ont voulu dire, parce que *eu, & au*, ne valent dans le son qu'une simple voyelle, non pas deux. » (Port-Royal, 1660 : 14-15).

- « Les *Diphtongues, ou Diftongues*, c'est à dire les syllabes de deux sons, sont composées de voyelles : comme *ai, ay, eu, iüy, ou, &c.* » (Chiflet, 1708 : 2) ; « Les vraies Diphtongues sont celles où l'on entend distinctement le son de deux voyelles serrées & réunies en une seule syllabe, par la vitesse de la prononciation : Par exemple, *piéd, ou pié*, est une vraie diphtongue, parce qu'il ne fait qu'une syllabe seule, quoy qu'on entende tres-bien l'*i* et l'*é*. Mais en *estropié, pié*, ne fait pas une diphtongue, parce qu'il est divisé en deux syllabes entieres [...]. Les autres diphtongues sont fausses & impropres, parce qu'on n'y entend pas deux sons différens, serrez ensemble par une habile prononciation, mais un seul, & par une même ouverture de la bouche, & une même posture de la langue quand elle y coopere » (*id.* : 199).

- « ...en général, il signifie bien la réunion de deux ou trois voyelles qui doivent être prononcées, en un temps aussi court qu'une syllabe ordinaire : Mais en cela même le mot diphtongue est encore très-équivoque. Car I. ou ces voyelles désignent des sons divers comme dans le mot *pié* où l'*i* & l'*e* sont entendus separement ; mais dans un espace de temps presque aussi court que si l'on ne prononçait qu'une seule syllabe ordinaire. II. Ou bien ces voyelles ne désignent qu'un son unique, soit que ce soit le son de l'une de ces voyelles, ainsi que dans *j'ai eu, HABUI*, où l'on n'entend que le son d'*u*, comme s'il y avoit *j'ai u*, soit que ce soit un son différent de celui de chacune de ces deux voyelles, comme dans le mot *feu*, où l'on ne prononce le son ni de l'*e*, ni de l'*u* en particulier, mais un troisième son différent de chacun de ces deux-là. La première sorte de diphtongues

s'appellent propres, parce que les deux voyelles se présentant aux yeux, se font aussi entendre toutes deux à l'oreille ; & l'autre sorte de diphtongues, s'appellent *impropres*, parce que deux voyelles s'y présentent seulement aux yeux, sans se faire entendre à l'oreille » (Buffier, 1711 : 89).

- « D. *Toutes les fois que deux ou trois voyelles se prononcent en une seule syllabe, doivent-elles être regardées comme voyelles composées ? R.* Non : elles ne sont voyelles composées que quand elles expriment, comme nous avons dit, un son simple & permanent : mais quand elles expriment un son double, c'est-à-dire, où l'on entend le son de deux voyelles, on les appelle alors *Diphtongues* » (Restaut, 1749 : 14-15). « La diphtongue est un assemblage de deux ou trois voyelles qui se prononcent en une seule syllabe, & qui expriment un son double [...]. Les diphtongues propres sont celles dont nous venons de donner la définition, & qui seules doivent être appelées diphtongues. Les diphtongues impropres sont celles qui n'expriment qu'un son simple et permanent, & dont nous avons parlé plus haut sous le nom de voyelles composées. C'est sans fondement qu'on les a appellé diphtongues » (*id.* : 15).
- « Les Diphtongues sont des assemblages de plusieurs voyelles, qui expriment un son double, & qui néanmoins se prononcent par une seule émission de voix » (Wailly, 1772 : 297)

Nous le voyons, les auteurs sont généralement d'accord pour définir la diphtongue comme une syllabe dans laquelle au moins deux voyelles sont assemblées et où l'on prononce deux sons vocaliques. Maupas ne fournit pas de définition comme telle, mais nous pouvons la reconstituer à partir des explications éparses. C'est le premier auteur à différencier les diphtongues « propres » des « impropres », désignant également ces dernières par « simples voyelles ».

Cette terminologie, reprise par Chiflet et par Buffier, sera modifiée chez Restaut. En effet, ce dernier n'est pas convaincu par ces dénominations et critique l'appellation « diphtongue impropre », puisque, pour lui, ce n'est pas une diphtongue. À sa place, il crée le concept de « voyelles composées » et l'oppose à « diphtongues », tout simplement. Wailly, pour sa part, récupère cette terminologie, mais sans l'explicitier comme son prédécesseur.

En ce qui concerne le concept de triptongue, Maupas, Buffier et Wailly n’y font pas allusion, certainement parce qu’ils considéraient que cette dénomination ne correspondait, à leur époque, à aucune réalité phonique du français. C’est d’ailleurs ce que dénoncent la *GGR*, Chiflet et Restaut. Nous avons vu ce que déclaraient Arnould et Lancelot lors de leur explication des diphtongues ; Chiflet signalait que les combinaisons de trois voyelles « n’ont jamais le son que d’une ou de deux au plus » et, avec une note d’humour, que la seule triptongue existant en français est « ce seul mot dont on se sert en contrefaisant les chats, & en faisant ouïr le son de trois voyelles en une seule syllabe *miao* » (1708 : 199) ; Restaut, lui, précisait également que le français ne possède pas de triptongues « parce qu’il n’y a aucun assemblage de voyelles, qui se prononçant en une seule syllabe, fassent entendre un triple son » (1749 : 18).

Quant à Estienne, il est le seul à donner une définition de la triptongue sans signaler qu’il n’y en a plus en français : « Souvent advient que trois voyelles sont ioinctes ensemble en vne mesme syllabe, desquelles trois ont oit les propres sons aucunement separez » (1569 : 14). Nous avons déjà vu que les combinaisons présentées par Estienne comme triptongues étaient majoritairement un son vocalique simple ou, tout au plus, une diphtongue.

3. 4. La prosodie

Afin d’aborder ce sujet, nous allons exposer, en premier lieu, la définition de « prosodie » fournie par l’abbé d’Olivet, qui a fait figure d’autorité en la matière à son époque :

Par ce mot, *Prosodie*, on entend la manière de prononcer chaque syllabe régulièrement, c’est-à-dire, suivant ce qu’exige chaque syllabe prise à part, & considérée dans ses trois propriétés, qui sont, l’Accent, l’Aspiration, & la Quantité.

Premièrement, il est certain que toutes les syllabes ne pouvant être prononcées sur le même ton, il y a par conséquent diverses inflexions de voix, les unes pour élever le ton, les autres pour le baisser : & c’est ce que les grammairiens nomment *Accens*.

Toute syllabe, en second lieu, est prononcée avec douceur, ou avec rudesse, sans que cette douceur ni cette rudesse aient rapport à

l'élévation, ou à l'abaissement de la voix : & c'est là ce que l'on nomme *Aspiration*.

Troisièmement, on met plus ou moins de temps à prononcer chaque syllabe, en sorte que les unes sont censées longues, & les autres brèves : & c'est ce qu'on appelle *Quantité* (1736 : 5-6).

Pour l'auteur, les accents sont censés marquer une élévation ou un abaissement du « ton », qu'il reprend dans le troisième paragraphe par « voix ». Qu'entend-il par « ton » et « voix » ? Il semblerait que ce soit à l'accent tonique que l'abbé d'Olivet fasse référence. Pourtant, ce dernier n'est peut-être pas conscient que le français possède un accent tonique et non pas mélodique ou de hauteur, comme en grec ancien, d'où sont tirés les accents écrits qui, en français, vont signifier tout autre chose. D'ailleurs, le même auteur signale par la suite que les accents imprimés, en français, n'ont rien à voir avec l'accent prosodique :

Peut-être y a-t-il des gens qui croient que l'accent imprimé devrait suffire pour fixer l'élévation, ou l'abaissement de la voix. Mais non : car il ne répond point en François à l'accent prosodique ; & quoiqu'il se marque de même, il n'en fait point l'office. Je m'explique. Toutes les fois qu'une syllabe Grecque est marquée d'un accent aigu, cela nous apprend que cette syllabe, relativement à celles qui la précèdent & qui la suivent, doit être élevée. Toutes les fois, au contraire, qu'une syllabe Française est marquée d'un accent aigu, comme dans *bonté*, cela ne m'apprend pas que la dernière syllabe doive être plus élevée que la précédente ; mais cela m'apprend seulement que l'E, qui se trouve dans cette syllabe, est fermé, & doit se prononcer autrement que si c'étoit un E ouvert, ou un E muet (*id.* : 27-28).

L'auteur est donc bien conscient que les accents français ne marquent plus la même chose que ces mêmes accents en grec⁵⁴⁸. Le problème de d'Olivet semble plutôt se trouver dans le fait qu'il n'a pas conscience que « l'élévation de la voix », qui signifiait

⁵⁴⁸ Cette apparente confusion entre accent écrit et accent prosodique (tonique en français) dénoncée par d'Olivet se retrouve chez Cisneros (1624) et Galmace (1754). Nous verrons que le premier s'était peut-être inspiré de Théodore de Bèze (1584) ou d'un de ses continuatueurs ; la source de Galmace à ce sujet est moins évidente.

une élévation de hauteur en grec ancien, ne correspond plus à une différence de fréquence en français, mais d'intensité, d'énergie articulatoire.

En ce qui concerne l'aspiration dont parle d'Olivet, c'est, de nouveau, un concept suranné en français. L'esprit rude, en grec, marquait l'« aspiration » du son [h] et l'esprit doux, la non aspiration. L'auteur prétend qu'en français, « toute syllabe nécessairement se prononce, ou d'une manière unie, ou avec une sorte de rudesse, qui vient de ce qu'en articulant, on aspire » (*id.* : 35). Les syllabes « rudes » sont celles qui comportent une voyelle précédée d'un H « aspiré ». D'après le grammairien, ce H « se fait sentir dans la prononciation » (*ibid.*), ce qui ne veut pas forcément dire qu'il se prononce, mais simplement qu'il exerce une certaine influence, empêchant la réalisation des phénomènes de phonétique syntaxique.

Pour ce qui est de la quantité syllabique, enfin, l'auteur déclare : « On assigne un temps à la brève, & deux temps à la longue » (*id.* : 49). Puis il ajoute :

...à parler exactement, nous aurions cinq temps syllabiques, puisqu'on peut diviser nos syllabes en muettes, brèves, moins brèves, longues, & plus longues. Mais il est inutile de tant anatomiser les sons : & comme la Musique ne connoît que ton et demi-ton, aussi la Quantité ne connoît-elle que longues & brèves (*id.* : 52).

Pour illustrer sa théorie, l'auteur fournit ensuite une liste exhaustive de syllabes longues et brèves (*id.* : 57-97) classées par voyelle.

Nous n'avons pas trouvé d'explications théoriques concernant la prosodie ni chez Estienne ni chez Maupas. En revanche, au sein de la *GGR*, nous relevons des informations très intéressantes :

Ce qu'il y a de plus remarquable, dans la prononciation des Mots, est l'accent, qui est une élévation de voix sur l'une des syllabes du Mot, après laquelle la voix vient nécessairement à se rabaisser. L'élévation de la voix s'appelle Accent *aigu*, & le rabaissement, accent *grave*. Mais parce qu'il y avoit en Grec & en Latin de certaines syllabes longues sur lesquelles on élevoit & on rabaissoit la voix, ils avoient inventé un troisième accent, qu'ils appelloient *circunflexe*, qui d'abord s'est fait ainsi (^) puis ainsi (˘) & les comprenoit tous deux [...].

Les Hebreux ont beaucoup d'accens [...]. Mais l'accent qu'ils appellent naturel & de Grammaire, est tousiours sur la penultième, ou sur la derniere syllabe des mots. Ceux qui sont sur les precedentes, sont apellez accens de Rhetorique, & n'empeschent pas que l'autre ne soit tousiours sur l'vne des deux dernieres (1660 : 17).

Il semblerait que l'accent « naturel » corresponde ici à l'accent tonique. Bien sûr, le français possède un accent syntagmatique, mais si les mots sont pris séparément, ils s'accroissent bien de la façon qui est décrite dans la *GGR*. Contrairement à d'Olivet, Port-Royal différencie donc totalement l'« élévation de voix » présente en grec et en latin de l'accent « naturel ». La longueur syllabique, en revanche, n'est pas abordée par les jansénistes.

Chiflet, lui, déclare d'abord que « les voyelles sont longues ou breves. Les breves ou courtes se prononcent habilement [...]. Les longues sont traînées plus lentement, comme si la voyelle estoit redoublée » (1708 : 183). Après avoir donné cette définition générale, il précise que « tous les pluriels des Noms ont la derniere syllabe longue ; excepté seulement ceux qui se terminent par l'*e* feminin : comme, *hommes, sages, &c.* » (*id.* : 184). Nous retrouverons cette indication chez les auteurs de notre corpus, comme nous le verrons plus avant.

Chiflet aborde ensuite le sujet des accents écrits et de leur rapport avec la quantité vocalique :

Les longues sont quelquefois marquées d'un *Accent aigu*, comme le premier *é* de ces mots, *aimée, honorée, renommée* : Pareillement tous les *é* masculins, à la fin des mots, comme *aimé, un pré*. Je diray dans la prononciation de l'*e*, sur quelles syllabes on le doit marquer en écrivant [...]. Enfin, outre l'*Accent Aigu*, & le *Grave*, il y a encore le *Circonflexe*, qui se met sur les syllabes longues, d'où on oste l'*s*, comme *pâle* pour *pasle* (*ibid.*).

L'association de l'accent aigu avec la longueur vocalique, nous l'avons vu, sera critiquée par d'Olivet. Mais, en réalité, ce que semble signaler Chiflet, ce n'est pas que toute voyelle surmontée d'un accent aigu est longue, mais que certaines d'entre elles peuvent l'être, comme dans le groupe -ÉE. Et effectivement, une fois que le E muet final

n'est plus prononcé, la voyelle restante est longue. Quant à l'accent circonflexe, c'était un diacritique qui représentait vraiment la longueur vocalique.

Finalement, Chiflet évoque le concept d'« accent » au sein d'un paragraphe où il compare, de manière déplaisante, le français et les autres langues :

Elle [la prononciation du français] doit aussi être égale en son accent, sans élever ny rabaisser le ton sur les syllabes des dernières paroles, et sans faire toujours retourner la même cadence, comme si l'on chantoit à demy : qui est un accent niais de certaines Nations. Le ton de la parole ne se varie que selon la diversité des passions que la voix exprime, & sur la fin des interrogations (*id.* : 181).

Ces explications mélangent des questions d'accent tonique et d'intonation. D'une part, lorsque l'auteur évoque la « cadence » de certaines langues, il semble faire référence à l'accent tonique lexical de l'italien ou de l'espagnol, qui donne l'impression d'une diction « chantée », « cadencée ». Le français, ne possédant qu'un accent de groupe, « doit être égal en son accent ». D'autre part, il recommande une diction « sans élever ny rabaisser le ton sur les syllabes des dernières paroles », ce qui est plus difficile à comprendre. De quelles syllabes parle-t-il ? Voulait-il faire référence aux « dernières syllabes » et non pas aux « dernières paroles » ? Dans ce cas, il se peut qu'il ait voulu expliquer que le français, contrairement aux langues à accent lexical, ne possédait pas – plus – de paroxytons ni de proparoxytons. Mais, même dans ce cas, il était faux d'affirmer que le ton (accent tonique ou intonation) ne variait jamais sauf dans les deux exceptions énoncées à la fin : l'accent d'insistance, que Port-Royal dénommait accent « de Rhetorique » ; l'intonation interrogative.

Chez Buffier nous trouvons deux nouveautés remarquables. Ses explications sur la longueur, au départ, sont plutôt classiques, dans le goût de celles que nous trouvons chez Chiflet. En effet, Buffier déclare :

En général on peut regarder toutes les sillabes du François, comme se prononçant chacune dans un intervalle de temps à peu près égal, excepté celles que nous appellerons longues ; parce que le temps qu'on met à les prononcer est environ une fois plus long que le temps qu'on met aux autres. Nous marquerons les longues, mettant dessus un tiret comme celui-ci (1711 : 308).

L'auteur prétend, également, « qu'il y a dans la prononciation des syllabes Françaises trois sortes d'intervalles ou de temps [...] ; ces trois intervalles sont trois sortes de syllabes par rapport à la quantité : les unes longues, les autres breves ; & les troisièmes, pour ainsi dire, demi-longues » (*id.* : 313). Il effectue donc, avant d'Olivet une subdivision supplémentaire au sein des différentes quantités syllabiques, mais stipule que cette précision « n'est pas pour les Commençaans » (*ibid.*). Wailly, s'inspirant certainement de d'Olivet cette fois-ci, reconnaîtra, lui, quatre quantités : « Les syllabes breves peuvent se diviser en breves & en plus breves ; & les longues en longues & en plus longues » (1772 : 320).

Mais là où Buffier est novateur, c'est lorsqu'il aborde la question de la relation entre accent tonique et longueur :

Il faut d'abord faire une observation importante ; savoir que la quantité de ces syllabes longues n'a lieu qu'au regard des dernières syllabes, ou des pénultièmes dont la suivante renferme un *e* muet ; car cet *e* muet ne donnant à la dernière syllabe qu'une prononciation sourde & obscure, il laisse tomber le fort de la prononciation sur la pénultième, qui en cette occasion aussi-bien qu'à la fin de nos vers est la dernière syllabe sur quoi l'on appuie : en effet *dure*, *belle* ne font guère plus sentir leur seconde syllabe que si ces mots n'étoient que d'une syllabe, comme ils font dans *dur* & *bel* (*id.* : 308-309).

Si Port-Royal déclarait déjà que l'accent d'intensité s'appliquait aux syllabes finales ou pénultièmes (si l'on prend en compte le E muet comme noyau de syllabe), Buffier précise que la quantité syllabique dépend entièrement de l'accentuation (« le fort de la prononciation »). Ce changement semble être dû à une avancée considérable de l'effet des lois de position, selon lesquelles seules les voyelles sous l'accent peuvent être longues. Mais ce n'est pas tout.

Buffier a aussi l'intuition de l'accent de groupe français :

Observez que ces dernières syllabes qui sont longues, font moins sentir leur longueur dans la suite d'une phrase : par exemple on prononce *ois* long à la fin d'une phrase : comme, *c'est de quoi je parlois* ; mais si l'on disoit sans reprendre son haleine, *je parlois pour rire* ; la syllabe *lois* ne se prononceroit plus si longue, mais presque comme une syllabe

ordinaire ; ceux qui ont omis cette observation ont exposé leurs Lecteurs à faire encore une prononciation des plus Normandes (*id.* : 309-310).

Wailly aura cette intuition également, mais il l'expliquera moins clairement que Buffier. Ce dernier, finalement, va séparer distinctement la quantité vocalique du timbre⁵⁴⁹, ce que la *GGR* avait déjà fait cinquante ans plus tôt.

Après Buffier, Restaut va reprendre l'idée selon laquelle la quantité vocalique dépend de la place du mot dans le syntagme :

D. Y a-t-il des voyelles longues & breves de leur nature, distinguées de celles dont vous venez de parler ?

R. Non : ce sont les mêmes, c'est-à-dire, les voyelles simples, les voyelles composées, & les voyelles nasales, qui sont tantôt longues & tantôt breves, suivant les mots où elles sont employées, & quelquefois suivant le rang que les mots tiennent dans le discours.

A est long dans la dernière syllabe du mot *dégât*, & et il est bref à la fin du mot *Avocat*.

L'*o* est bref dans *votre*, si on dit *votre livre*, mais il est long dans le même mot, si on dit, *donnez-moi le vôtre*. De même, l'*a* & l'*e* sont longs dans les pénultièmes syllabes des mots *brave* & *honnête*, l'orsque [*sic*] l'on dit, *un homme brave*, *un homme honnête* ; mais ils deviennent brefs, lorsque l'on transpose ces mots, & que l'on dit, *un brave homme*, *un honnête homme* (1749 : 11).

Restaut a donc aussi conscience qu'il existe un accent de groupe. Puis, comme Buffier, il déclare que les dernières et les avant-dernières syllabes peuvent être longues. Pourtant, ce ne sont pas les seules :

D. Dans quelles syllabes d'un mot se trouvent les voyelles longues ?

⁵⁴⁹ Buffier déclare : « Du reste on peut recueillir de tout ce que nous avons dit touchant la prononciation des sillabes, qu'elle se réduit généralement à deux points : I. A la diversité des sons. II. A la quantité des sillabes ; & que ces deux points sont tres-distinguez, bien qu'il arrive souvent à plusieurs de les confondre & de croire qu'il y a une variété de son, là où il n'y a qu'une variation de quantité : un peu de réflexion & d'habitude fera démêler ces deux choses ; il est important de le faire quand on veut savoir les vrais principes de la prononciation de notre Langue » (1711 : 314-315).

R. Elles ne se trouvent ordinairement que dans les dernières ou dans les pénultièmes, c'est-à-dire, dans les avant-dernières syllabes des mots : ou si elles se trouvent dans la syllabe qui précède la pénultième, comme au mot *entêtement*, on coule si légèrement sur les deux dernières, qu'on ne met presque pas plus de tems à les prononcer, que s'il n'y en avoit qu'une. Les voyelles des syllabes précédentes sont toujours breves (1749 : 10-11).

Ainsi, pour Restaut, la quantité n'est pas intimement liée à l'accent tonique, sauf s'il considère qu'il existe encore des mots proparoxytoniques à son époque, ce qui, vraisemblablement, est faux. Par ailleurs, il renvoie à d'Olivet pour plus d'informations sur les voyelles longues du français (1749 : 14).

Notre dernier grammairien français, Wailly, considère également, sans l'exprimer clairement comme Buffier, que la quantité syllabique est liée à l'accentuation, ou plutôt à la position syllabique. Par ailleurs, il fait également allusion à l'accent de groupe (1772 : 320-321).

Nous avons déjà avancé que les explications théoriques sur les questions prosodiques étaient rares, voire inexistantes, au sein de notre corpus principal. Nos auteurs considéraient peut-être que la complexité de ce sujet n'était pas adaptée à leur public. Pourtant, en ce qui concerne la quantité syllabique, les grammairiens français incluait souvent, en plus des indications théoriques, des listes de syllabes longues. Nos auteurs auraient pu en faire de même, à la manière des listes de mots commençant par H aspiré ou contenant un S implosif muet, mais nous n'en avons relevé que chez Vayrac, à propos du A long, par exemple (1714 : 15-20)⁵⁵⁰. De façon générale, les mots dont une syllabe est plus longue que l'autre sont généralement disséminés au gré des items expliqués et jamais traités de façon systématique. Nous pensons donc que c'est une affaire de prépondérance de la graphie sur la prononciation.

En effet, si la longueur peut être signalée par un accent aigu, ce n'est pas automatique. Ainsi, le problème de quantité syllabique est surtout oral et touche beaucoup moins l'écrit. La non prononciation du S était réellement un problème pour l'orthographe, aussi bien que pour la prononciation. C'est peut-être pour cette raison que la longueur des voyelles n'est jamais abordée de front.

⁵⁵⁰ Cette liste est tirée, encore une fois, de Chiflet (1708 : 185-188).

Il se pourrait, également, que nos auteurs n'aient pas ressenti la nécessité d'expliquer ce phénomène complexe, qui, au XVII^e et surtout au XVIII^e siècle, n'avait plus une valeur phonologique incontestable. Sans doute, le simple fait d'expliquer les différences de timbre était déjà un défi majeur. Il n'est donc pas étonnant que ce chapitre n'ait pas été traité par des grammairiens de « FLE ».

3. 5. La nature phonétique du français

Pour terminer ce résumé de la théorie phonétique en France⁵⁵¹, nous allons exposer l'appréciation de nos auteurs sur la prononciation, les sons et la sonorité de la langue française. Signalons, de façon préalable, que nous n'avons rien trouvé à ce sujet dans la *GGR* ni chez Restaut ou Wailly.

Estienne, pour sa part, n'est pas non plus prolix sur la question de la sonorité générale du français. Tout au plus avance-t-il le commentaire suivant, servant d'introduction à une section intitulée « De la mutation des lettres des mots Latins faicts François » et destinée à démontrer la filiation directe entre le français et le latin : « [nous] auons ici voulu mettre en auant quelques exemples selon l'ordre tant des voyelles que des consonantes : à fin que tu voyes quelle manière nos anciens ont tenu à ce faire, & combien ils l'ont fait proprement et doucement » (1569 : 103). L'évolution du français au latin montre, par exemple, comment un A est devenu un E (ouvert ou fermé). Cela touche donc la prononciation, et l'auteur déclare que la « mutation » s'est faite « proprement », c'est-à-dire correctement, et « doucement ». C'est ce dernier qualificatif qui pourrait être interprété dans le sens de « douceur » et non pas de « lenteur », ce qui ferait allusion à lieu commun concernant la sonorité de la langue française. En effet, de nombreux auteurs – et ce sera également le cas des auteurs appartenant à notre corpus principal – attribuent au français une certaine douceur, voire une mollesse, et prétendent que c'est une langue qui rejette les sonorités « dures ». C'est, en partie, ce que nous allons trouver chez Maupas.

Maupas est bien plus explicite qu'Estienne et donne plusieurs avertissements aux étrangers sur la langue française et la manière de la prononcer :

⁵⁵¹ Nous rappelons que, pour effectuer ce résumé, nous avons pris comme corpus les grammairiens qui ont exercé une influence plus ou moins grande sur les auteurs de manuels de français destinés aux Espagnols.

PREMIEREMENT, en general il se faut garder de cette façon qu'ont plusieurs estrangers de proferer fort & long seulement la premiere syllabe de chaque mot, les autres, ils les passent si legérement qu'à peine sont-elles entendües. Car nostre langue ayme que toutes les syllabes soient distinctement & clairement prononcees.

Il faut aussi d'autrepart euiter de trop durement prononcer les consones, comme font aucuns estrangers apprenans nostre langue : Car comme elle requiert vne distincte prolation des syllabes, aussi fuit-elle la trop dure expression des consones : Et sur tout les François euitent tant qu'ils peuuent vn son desagreable à l'aureille, que les Grecs appellent Cacophonie (1607 : 2-3).

L'auteur avance deux idées dans cette citation. Tout d'abord, ce qu'il évoque dans le premier paragraphe rappelle le mode tendu (*ante litteram*) du français exposé par Delattre : « Il faut aussi expliquer par la tension le rythme si particulier de la chaîne parlée française, rythme produit par la presque égalité des syllabes qui se succèdent. Pas une syllabe notablement plus forte que l'autre, à moins d'accent d'insistence » (1953 : 60). En cela, Maupas est un fin connaisseur des difficultés que ressentent les étrangers – lui enseignait principalement aux Allemands – qui possèdent un accent tonique accaparant l'énergie articulatoire au point que les syllabes environnantes deviennent peu audibles.

Au sein de son deuxième paragraphe, l'auteur semble faire un commentaire de nature également contrastive à propos de l'allemand, encore une fois, qui possédait des occlusives aspirées (« dures ») face aux occlusives non aspirées du français. Puis il fait allusion au lieu commun des descriptions du français que nous venons de commenter chez Estienne : la prononciation du français est douce et, par ailleurs, elle doit être agréable « à l'aureille ».

Ce motif récurrent réapparaît chez Chiflet, qui apporte quelques précisions d'ordre sociolinguistique à ce sujet : « La prononciation doit estre douce & naturelle, sans affectation de trop de mignardise, & sans sentir le grossier et le villageois, qui sont deux extremités vicieuses qu'elle doit éviter » (1708 : 181). Le défaut d'« affectation » sera repris et critiqué par certains auteurs de notre corpus, nous le verrons.

Par ailleurs, Chiflet comparait le comportement prosodique du français à celui d'autres langues, mais nous avons analysé ces données précédemment.

Buffier, pour sa part, est l'un des rares auteurs à critiquer le leitmotiv concernant la douceur supposée du français. En effet, au sein de sa grammaire, il déclare que

l'opinion de tout locuteur sur les langues est influencée par ses propres habitudes articulatoires et auditives :

...bien que le François soit plus répandu qu'aucune autre [langue], je n'ai pas vu encore que les étrangers avouassent que le son en est plus agréable ou plus parfait que celui des autres langues. J'en ai vu même qui lui reprochaient un désagrément qu'ils prétendent trouver dans une prononciation nazale ; ce que je ne crois pas mieux fondé que ce que nous leur reprochons de notre côté. Cependant on ne peut disconvenir qu'il n'y ait des sons plus aisez à prononcer que les autres : mais il n'est point de langue qui n'ait des uns & des autres. Que si l'une a plus de sons difficiles, ceux qui n'y sont pas accoutumés la trouveront aigre & rude ; & si elle a plus de sons aisez, ceux qui n'y sont pas accoutumés la trouveront lâche & molle : Ce n'est donc pas du côté du son qu'une langue sera en soi préférable à une autre (1711 : 22).

Buffier, contre le lieu commun, affirme qu'il n'a jamais entendu parler de la prétendue douceur de la langue française et mentionne même le fait que le français, pour certains étrangers, possède une sonorité générale nasale plutôt désagréable. Mais chez les auteurs de notre corpus principal, nous verrons que l'opinion la plus répandue est celle qui attribue à la langue française une douceur particulière.

4. La théorie phonétique chez les auteurs de notre corpus

De façon générale, les grammaires et opuscules de prononciation conformant notre corpus ne sont pas des ouvrages à visée théorique, mais plutôt pédagogique⁵⁵². Nous

⁵⁵² En ce qui concerne l'explication de concepts grammaticaux, nos auteurs explicitent rarement leurs positions. Nous avons néanmoins relevé chez Vayrac (1714) et chez Grimarest (1747) deux postures différentes. L'écclésiastique, pour sa part, justifie l'inclusion d'explications théoriques en ces termes : « Puede ser que el Lector se estrañará al veer que he sido algo prolixo en la explicacion de los principios generales de cada parte de la Oracion ; pero como supongo que havra muchos de los que han de leer esta Obra que no han estudiado el Latin, y que por consiguiente no saben que cosa es *Diphthongo*, *Articulo*, *Nombre* [...], me ha parecido absolutamente necessario explicar todas estas cosas » (1714 : xxvij). Grimarest, au sein de son avis au lecteur, part de la prémisse opposée pour justifier l'absence de telles explications : « Como los principios de una lengua son casi los mismos en las demás ; y que los mas que se aplicaren à aprender esta, los supongo yà gramaticos, no me detendré en explicaciones superfluas ». Ainsi, le militaire ne dit rien à propos des concepts de « voyelle », « consonne », « syllabe », « diphtongue », etc.

y recensons pourtant de nombreuses explications ayant trait, non pas aux sons en eux-mêmes, mais bien à des concepts en rapport avec l'enseignement de la prononciation. Nous tentons ici d'en fournir un aperçu, en les comparant avec ce que nous avons trouvé en France à la même époque.

Les concepts analysés sont les mêmes que précédemment, mais nous tentons de fournir des explications plutôt par tendance que par auteurs, notre corpus principal étant beaucoup plus volumineux que celui des grammairiens français étudiés plus haut. Par ailleurs, nous n'allons pas recenser tous les items vocaliques (combinaisons vocaliques incluses) et consonantiques expliqués par nos auteurs puisque nous les analysons en détail au sein des sections suivantes.

4. 1. Les lettres/sons : définitions, inventaire et ordre de présentation

4. 1. 1. Voyelles et consonnes

En premier lieu, nous tenons à signaler que nous avons trouvé une définition des concepts de « voyelle » et « consonne » uniquement chez treize auteurs, ce qui représente un pourcentage de notre corpus d'un tiers environ. Chez Berlaimont, nous relevons la définition suivante :

Nota, quanto a nuestro proposito, y no mas, que las letras de nuestro alphabeto son repartidas en vocales, assi dichas porque hazen boz, y son essas cinco, a, e, i, o, u : todas las otras se llaman consonantes por causa que de si mismas no rinden algun son, pero lo tienen siendo anexas con alguna de las cinco vocales, que son b, c, d, f, g, k, l, m, n, p, q, r, s, t, x, z. Tambien las dos vocales i, & u, paran en consonantes, y pierden su fuerça : quando en vna misma sillaba se ponen con otras vocales, o quando se preponen a si mismas, como aqui : *Iuuu, Venus*. (1565 : s. n.).

Berlaimont fournit une définition tout à fait traditionnelle, fondée sur l'indépendance sonore de la voyelle face à la consonne, dépendante. Ses continuateurs Ledel (1565) et A. Lacavalleria (1647) présentent, logiquement, une définition pratiquement identique. Et, de façon plus générale, c'est aussi celle qui apparaîtra chez la

majorité de nos auteurs ayant défini ces concepts : Cisneros (1624 : 2), Vayrac (1714 : 3-4, 5), Courville (1728 : 2), Galmace (1745 : 1-2), Contaut (1763 : 8-9), Chantreau (1781 : 1) et Pelleport (f. XVIII^e : 1) proposent uniquement une définition traditionnelle, dans le goût de Berlaimont.

Pourtant, certains d'entre eux fourniront des définitions différentes, évoquant parfois ce que nous avons relevé antérieurement chez les grammairiens français. Rappelons que ces derniers, face au caractère d'indépendance phonique, pouvaient présenter deux dimensions supplémentaires de la voyelle : la simplicité articulatoire (certains auteurs parlaient de la « seule ouverture de la bouche ») et le caractère permanent du son vocalique.

Billet, influencé par Chiflet, fait partie des auteurs qui prétendent que les voyelles se produisent par la simple ouverture de la bouche : « tienen vn sonido meramente simple, como su nombre lo indica, y [...] se forman con el solo abrir de la boca, sin aplicacion particular de alguna parte de ella » (1673 : 1v). Au contraire, les consonnes, en plus de leur dépendance vis-à-vis des voyelles, s'articulent grâce à « vna aplicacion particular de alguna parte de la boca, como del paladar, de los labios, de la lengua, ò de los dientes » (*id.* : 3v). Reixac, qui s'inspire de Billet, dira également que, pour prononcer les voyelles, « sols se necessita obrir la boca » (1749 : 415).

Vayrac, qui avait également reçu l'influence de Chiflet, fournissait deux définitions différentes de « voyelle » et de « consonne » sur l'intervalle de quatre pages (3-6), commettant ainsi une évidente répétition. Cette situation était due à ce que l'auteur avait rassemblé deux parties bien séparées de la grammaire de Chiflet⁵⁵³ dans lesquelles il fournissait, à chaque fois, une définition de chaque concept.

Les définitions de « voyelle » sont similaires : « Llamanse *vocales*, porque forman una voz por si solas, sin el socorro de las demas letras (verbi gracia :) *a* se pronuncia abriendo la boca sin tocar al paladar con la lengua, ni tampoco à los dientes » (1714 : 3) ; « ...el sonido, ò pronunciacion de las *vocales*, produce sus mudanzas, y variedades con la sola abertura de la boca, y algunos movimientos de la lengua en la capacidad de la boca, sin tocar al paladar, ni a los dientes » (*id.* : 5).

⁵⁵³ La première, apparaissant au tout début de la grammaire, était une sorte d'introduction générale aux concepts grammaticaux et la deuxième était le chapitre de prononciation proprement dit, qui n'apparaissait pas avant la page 176.

Quant à ses définitions des consonnes, elles sont aussi fidèles à celles de Chiflet⁵⁵⁴ : « Las *consonantes*, son las letras que no se pueden pronunciar sin el socorro de alguna *vocal* » (*id.* : 4) ; « ...las consonantes se forman con los labios solos, como *b*, *m*, *p*, *f*, *s*, y la *v* consonante, ò con la aplicacion de la lengua à los dientes, como *d*, *t*, ò tocando con la lengua al paladar, aora mas, aora menos, como *q*, *z*, *ch* » (*id.* : 6).

Galmace, pour sa part, aborde la permanence du son. Comme nous le savons, il s'est largement inspiré de Restaut (1749) pour la refonte de la *Llave nueva* en 1754. Ainsi, ses définitions des voyelles et des consonnes sont celles du grammairien français, même s'il ne précise pas la complexité articulatoire des consonnes en ce qui concerne le jeu de la langue, des dents, des lèvres et du palais :

Letras vocales se llaman aquellas, que explican el simple sonido, con la boca abierta formado. Este sonido es permanente, ni puede dilatarse sin nuevo movimiento de voz, y dura su articulacion tanto tiempo, quanto puede el aliento del pecho arrojarse por la boca (1754 : 3).

Las letras consonantes [...] assi se llaman por su nombre propio, porque no se pueden pronunciar, sin que anteceda, ò se siga vocal. [...]. Demàs de esto tienen éstas un sonido tan breve, ligero, y leve, que se deben pronunciar sin detencion alguna [...].

Pero se han de exceptuar éstas : *j*, *ch*, *v*, *z*, las quales pueden pronunciarse con alguna espaciosidad ; pues si bien se nota, a éstas no debe atribuirse é muda (*id.* : 22).

Tout comme Restaut, il nuance le fait que le son consonantique ne puisse jamais être permanent, reprenant de la sorte une classe des continues, sans les nommer explicitement de cette façon.

Quant à Pérez del Castillo (2011 : 295), il se démarque quelque peu du reste des auteurs, mais aussi de sa source, R. Estienne, déclarant que les lettres « se diuiden en dos partes, cinco vocales que solas por sí donde quieran forman voz inteligible y con significación, y diez y siete consonantes que sin ayuda de vezino no pueden formar palabra y la hazen con las vocales ». Sa particularité vient du fait qu'il aborde la

⁵⁵⁴ Ces explications sont même une traduction littérale de celles de Chiflet.

« signification » des lettres : une voyelle, pour Pérez del Castillo, n'est pas seulement indépendante du point de vue du son, mais elle peut véhiculer un sens, sans être obligée de s'unir à d'autres lettres.

En plus des grandes classes de « voyelles » et « consonnes », nos auteurs incluent généralement un paragraphe ou une section spécialisée sur les « diphtongues ». Nous leur réservons nous-mêmes une analyse particulière plus avant. Ce classement répond, comme nous l'avons vu pour les deux premières dénominations, à un critère, le plus souvent, d'indépendance articulatoire, et rarement de longueur potentielle ou, au contraire, du caractère momentané de la prononciation ; un critère graphophonétique est parfois responsable, pour les digrammes ou trigrammes, de dénominations du type « diphtongues impropres » ou « voyelles composées » que nous aborderons dans le chapitre des « diphtongues ».

Mais concernant les voyelles en elles-mêmes, si l'on excepte la classe des voyelles nasales que certains auteurs rangent à part, aucun classement articulatoire ne vient troubler l'ordre alphabétique habituel. Ce n'est pas une surprise. En effet, nous avons eu le loisir de constater que, chez les grammairiens français qui ont principalement servi de source à nos auteurs, nous ne trouvons pas non plus de tels classements. Seuls certains spécialistes tentent d'effectuer des rapports entre voyelles : Duclos, rappelons-le, opposait les « petites » voyelles I et U aux « grandes » A, E, O EU, qui, selon l'auteur, pouvaient se prononcer soit graves, soit aiguës, soit nasales ; Beauzée, lui, opposait les voyelles sur les traits de labialité, d'aperture, et d'oralité face à la nasalité (1767 : 11). Les traits d'antériorité et surtout celui de postériorité étaient méconnus, même pour les phonétistes les plus avancés (Rey, 2011 : 178).

Chez nos auteurs, donc, seul le trait nasal est pris en compte afin de classer différemment certaines voyelles. Mais lorsque nous avons abordé les DAR (descriptions articulatoires) au sein de notre deuxième partie (cf. 3. 2. 1. 2. 3.), nous avons constaté que seuls cinq d'entre eux reconnaissaient explicitement l'existence de voyelles nasales pures (sans appendice consonantique nasal)⁵⁵⁵ : Grimarest (1747 : 5), Galmace (1754 : 12, 15),

⁵⁵⁵ Vayrac incluait certaines explications de Chiflet au sujet des voyelles nasales laissant supposer une connaissance de leur spécificité articulatoire, mais elles ne trouvaient aucune consonnance réelle dans le reste de la grammaire. Nous les analyserons lorsque nous aborderons en détail le traitement des voyelles nasales au sein de notre corpus.

Roca y María (1750 : 116-117), Cañaveras (1781 : 65-66) et Jovellanos (1858 : 157). Mis à part le premier et le troisième auteur, nous pouvons affirmer qu'ils ont tous reçu l'influence de Restaut.

Pour ce qui est des consonnes, nous ne trouvons pratiquement jamais de critère articulaire pour les différencier ou en rapprocher certaines : elles sont pratiquement toujours expliquées dans l'ordre alphabétique également. Nous relevons, pourtant, quelques manifestations de classification non totalement alphabétique basées sur différents critères.

L'un d'entre eux est le critère graphique. C'est le seul qui, chez certains auteurs, peut modifier l'ordre de présentation des consonnes. Nous faisons référence ici aux lettres J et V. Le caractère amphibie de « i voyelle » et « i consonne », d'une part, et de « u voyelle » et « u consonne », d'autre part, leur vaut d'être parfois considérées à part. C'est le cas, par exemple, chez Núñez de Prado, qui n'aborde l'explication de J et de V qu'à la toute fin des consonnes (1728 : 41-42). Nous trouvons également cette séparation chez Soldevila (1767 : 22).

Par ailleurs, nous relevons parfois au sein de notre corpus les termes de « muettes » et « liquides ». Comme nous l'avons vu au sein de notre deuxième partie, la plupart de nos auteurs utilisent le terme « liquide » et ses dérivés pour faire référence à un son palatal. Cependant, il peut également recouvrir d'autres réalités.

Chez Berlaimont, nous avons trouvé l'allusion suivante « Destas [consonantes] ay dos que llaman liquidas, que son l, y r » (1565 : s. n.), mais aucune explication n'y était associée. Vayrac, en revanche, tentait de fournir des explications ; cependant, celles-ci étaient traduites de Chiflet (1708 : 3) et, vu qu'il modifiait l'ordre des explications, le paragraphe de Vayrac présentait une confusion, encore plus flagrante que chez l'original, entre les muettes opposées aux liquides, et les muettes faisant référence aux consonnes non prononcées :

Las consonantes se dividen en *mudas*, y *liquidas*. Las *mudas* son las que no se pronuncian en los vocablos, como *teste*, *cabeza*, *corps*, *cuerpo*, pues en *teste* la *s* se suprime, y la *p* de *corps*, de forma que se ha de pronunciar *tête*, *cors*. La *l*, y la *r* se llaman *liquidas*, porque estando unidas con otras letras en una misma syllaba, se pronuncian suavemente, como *froid*, *frio*, *crier*, *gritar* (1714 : 4).

Dans le goût de la phonétique classique, également, Sotomayor (1565) emploie « liquide » pour faire référence à L, R, M et N (ces deux dernières faisant traditionnellement partie des liquides). Pourtant l’auteur ne classe pas ces consonnes à part pour leurs qualités combinatoires, mais parce qu’elles possèdent un comportement particulier en fin de mot : elles se prononceraient plus souvent que les autres consonnes finales⁵⁵⁶. Mis à part le fait que ce commentaire réapparaît chez les imprimeurs Lacavalleria⁵⁵⁷, nous retrouvons une explication similaire presque deux cents ans plus tard, chez Dacosta (1752 : 3).

Cisneros, quant à lui, attribue le nom de « muette » à toute consonne qui, lorsqu’on l’épelle, « se pronuncia con una sola letra vocal, como *be, ce, de, ge, pe, qu, te* », la consonne « liquide » étant « la que se pronuncia con dos vocales, como, *efe, ele, eme, ene, ere, ese* » (1624 : 16). Cependant, l’opposition classique se faisait plutôt entre les termes de « muettes » et de « demi-voyelles », les premières étant les consonnes ne pouvant se prononcer par elles-mêmes, sans voyelles, et les deuxièmes, celles qui « ont une sonorité par elles mêmes, moindre que celle des voyelles, mais réelle néanmoins » (Clérico, 1995 : CXLV). Il est vrai que cela coïncide avec le fait que le nom des premières débute par consonne et celui des deuxièmes par voyelle. Par ailleurs, comme la plupart des continues faisaient partie du groupe des demi-voyelles, cela a pu créer certaines confusions chez les grammairiens de l’époque (Viémon, 2015 : 383).

La dénomination de « demi-voyelle » rappelle la moderne « semi-voyelle ». Mais, pour ce qui est des glides, nous n’avons trouvé pour ainsi dire aucune explication théorique ; tout au plus, des indications sur une prononciation spéciale – consonantique ou liquide – des caractères I ou Y, qui fournissent tout de même des informations intéressantes :

- « Si se sigue despues de, *ai*, otra vocal, se haze la *i*, consonante, y se pronuncia hiriendo en la siguiente vocal, como la *y*, griega, como, *ayez, essayez*, y otros » (Cisneros, 1624 : 9).
- « Quando la hallaràn con dos puntos, reparen que no es vocal, sino consonante : Porque parece, que de poco tiempo à esta parte en Francia, reforman la *..y..* greca,

⁵⁵⁶ Sans employer le terme « liquide », Cisneros considère que L, M, N, R, mais aussi C, sont des exceptions à la règle selon laquelle les consonnes finales ne se prononcent pas lorsqu’elles sont elles-mêmes suivies de consonnes (1624 : 15-16).

⁵⁵⁷ Rappelons qu’A. Lacavalleria (1647) reproduit Sotomayor tel quel ; P. Lacavalleria (1642), quant à lui, avait traduit la prononciation Meurier à partir d’un Berlaimont.

y hacen servir esta vocal, con dos puntos encima ; y assi en esta forma no haze diphtongo, ni comprehende en nada estas reglas, por ser consonante » (Guilla Rubí, 1707 : 9).

- « Finalmente, se escribe y griega, quando hyere à alguna vocal, porque entonces propriamente es una consonante, como en *yeux*, ojos ; *ayons*, ayàmos ; *ayez*, ayais ; *soyons*, *soyez*, etc. » (Núñez de Prado, 1728 : 55).
- « La y griega unas veces hace officios de consonante y otras de vocal. La y hace officios de consonante quando se le sigue una vocal, como *ya*, *ye*, *yi*, *yo*, *yu*. La y griega hace officios de vocal quando se pone despues de una vocal » (González Cañaveras, 1781 : 142).
- « *Aye* es è, pero este sonido requiere la voz del Maestro (porque tiene algo de liquido) como en : *Il paye*, él paga : *j'essaye*, yo ensayo » (Chantreau, 1781 : 6).
- « y entre dos vocales es consonante, y entonces tiene el valor y sonido de dos *i* que sirven á unir las consonantes [*sic pour vocales*] » (Boyer, 1799 : 19).

À la lecture de ces citations, nous remarquons que seul Y peut remplir aussi bien le rôle de voyelle que de consonne ; la prononciation consonantique, d'ailleurs, n'est jamais décrite, sauf chez Chantreau, qui ne fait cependant que suggérer l'articulation palatale du glide.

Par ailleurs, Guilla Rubí (1707 : 9) et Núñez de Prado (1728 : 13) sont les seuls à aborder le fait que I, lorsqu'il est surmonté d'un tréma (cf. explications de Wailly), ou Y peuvent être « consonnes » également. Les correspondants semi-consonantiques /w/ et /ɥ/ des voyelles /u/ et /y/, pour leur part, ne sont jamais évoqués.

Au vu de ce que nous avons relevé à ce sujet en France, cet état de fait n'est pas étonnant. Cependant, il est curieux qu'aucun de nos auteurs du XVIII^e siècle – Chantreau excepté –, surtout ceux de la seconde moitié, n'ait mentionné que ce son était palatal ou « mouillé faible ». Par ailleurs, nos grammairiens constatent parfois l'existence d'une consonne, mais sans la comptabiliser réellement comme telle : peut-être le fait que Y puisse être voyelle également empêchait-il nos grammairiens de pousser leur réflexion jusqu'au bout.

Finalement, en ce qui concerne la conscience de nos auteurs à propos de la non correspondance entre sons et caractères, nous ne trouvons que de rares exemples isolés,

qui concernent normalement les différents types de E, pouvant vaguement rappeler une présentation des sons non plus graphophonétique, mais phonographique. Il existe cependant un cas à part, Chantreau, que nous reprendrons plus bas.

Rappelons que nous avons abordé, au sein de notre deuxième partie, ces esquisses phonographiques, que nous avons comptabilisées au sein des RL (règles de lecture) du fait qu'elles fournissaient, de façon plus ou moins systématique, les graphies associées à un son.

Nous avons également expliqué que Núñez de Prado était le premier à mettre en pratique ce genre de présentation, ciblant les différents E, mais n'appliquant pas la logique jusqu'au bout, puisque les graphies recensées correspondant aux sons [e], [ɛ] et [ə] ne concernaient que celles qui comportaient un E graphique. D'autres auteurs agiront de façon similaire pour ces trois mêmes voyelles, ou au moins pour l'une d'entre elles : Dacosta (1752 : 7-10), Galmace (1754 : 5-8), Chantreau (1781 : 5), Pelleport (f. XVIII^e : 4), Boyer (1799 : 8-15).

Les ébauches d'associations de graphies à des sons que nous venons de signaler ne supposent pas, comme nous l'avons dit, une optique phonographique générale de présentation des sons plutôt que des lettres/sons. En revanche, chez Chantreau, nous trouvons deux listes de sons proprement dits, « De los 14 sonidos que forman las vocales » (1781 : 37) et « De los 21 sonidos expresados por las consonantes » (1781 : 37-38), que nous reproduisons intégralement ci-dessous pour leur caractère exceptionnel au sein de notre corpus :

I. <i>a</i>	<i>La patte.</i>
2. <i>é, ai</i>	<i>Le paté, je donnai.</i>
3. <i>è, ai</i>	<i>Succès, tête, plaire.</i>
4. <i>e muda</i>	<i>Mesure, que, ne.</i>
5. <i>i</i>	<i>Lit, gîte.</i>
6. <i>o breve</i>	<i>Hotte, porte.</i>
7. <i>larga, au</i>	<i>Le vôtre, au, bateau.</i>
8. <i>ũ</i>	<i>ũsure, flũtte.</i>
9. <i>eu</i>	<i>Jeu, feu, peu.</i>
10. <i>ou, aou</i>	<i>Courroux, Août.</i>

11. <i>en, an</i>	<i>Enfant.</i>
12. <i>in, ein</i> etc.	<i>Fin, faim, sein.</i>
13. <i>on, eon</i>	<i>Donjon, Pigeon.</i>
14. <i>un, um</i>	<i>Un, parfum.</i>

Tableau 12

I. <i>B</i>	<i>Bombe.</i>
2. <i>C, ch</i> fuerte, <i>k, q</i>	<i>Car, chaos, kaň.</i>
3. <i>Ch.</i> francés	<i>Chercher, chanoine.</i>
4. <i>C, q</i> suaves	<i>Cure, quitter.</i>
5. <i>C, s, t</i>	<i>Ciel, situation.</i>
6. <i>D</i>	<i>Diňdoň, David.</i>
7. <i>F, phe</i>	<i>Filer, philosophe.</i>
8. <i>G.</i> fuerte francesa	<i>Garçon, Goguenard.</i>
9. <i>G</i> menos fuerte	<i>Guérir, guider.</i>
10. <i>G</i> (suave) <i>j</i>	<i>Géner, jambe.</i>
11. <i>Gn</i> (ñ)	<i>Ignorer, Compagnie.</i>
12. <i>H</i> aspirada	<i>La haine.</i>
13. <i>L</i>	<i>Lumière.</i>
14. <i>LL</i> castellanas	<i>Mail, vermeil, mouillé.</i>
15. <i>M</i>	<i>Maxime, midi.</i>
16. <i>N</i>	<i>Narine.</i>
17. <i>P</i>	<i>Par, pour, point.</i>
18. <i>R</i>	<i>Réussira.</i>
19. <i>T</i>	<i>Tirer, tenir.</i>
20. <i>V</i>	<i>Vivaňt, vanité.</i>
21. <i>Z, S</i>	<i>Zizanie, raisoň.</i>

Tableau 13

Ces deux listes⁵⁵⁸ ne sont pas le fruit de la réflexion de Chantreau. Comme nous l'avons évoqué au sein de notre première partie, le maître d'Ávila les copie presque intégralement de Wailly (1772 : 296-297, 315-316). Analysons la présence de ces présentations « modernes » au sein de l'*Arte para hablar bien francés*.

Tout d'abord, nous tenons à signaler que les différents phonèmes (parfois simplement des sons) constituant les listes (vocalique et consonantique) proposées par Chantreau ne correspondent pas totalement aux explications données dans le chapitre de prononciation. En effet, au sein des consonnes, nous relevons, dans la liste, deux types de C occlusifs et deux types de G occlusifs, que nous avons rencontrés, rappelons-le, chez certains grammairiens français⁵⁵⁹. Or, il se trouve que ces différentes consonnes n'apparaissent pas dans les paragraphes dédiés respectivement à C et à G.

Par ailleurs, sa présentation générale des consonnes est alphabétique, ce qui fait que la systématisation des listes, dans lesquelles il énumère des phonèmes ou des sons et donne chaque fois les différentes graphies correspondantes (sans volonté d'exhaustivité), n'est pas respectée. Par exemple, /ʒ/, catalogué comme « G (suave) j » et qui représente le phonème n° 10, apparaît expliqué, dans la présentation générale de la prononciation, aussi bien à l'entrée G qu'à l'entrée J ; les palatales /ʎ/ et /ɲ/, présentées comme des consonnes à part entière dans la liste, ne possèdent pas d'entrées propres dans la prononciation des consonnes, la première étant expliquée au L et la deuxième au G.

Ces listes phonographiques ne sont donc pas représentatives de la présentation générale de la prononciation chez Chantreau. Celles-ci faisaient partie, rappelons-le, d'une série de sections dont la répétition quotidienne constituait l'« *Exercicio diario que debe hacer el discipulo para perfeccionarse en la pronunciacion del francés* » (1781 : 36). Elles servaient principalement d'entraînement articulaire physique des organes sollicités pour prononcer les sons de la langue française (« para obligar la lengua a soltarse sin trabajo »). Ainsi, ces catalogues jouaient le rôle de complément à la présentation graphophonétique de la partie de prononciation, plus adaptée aux besoins des étudiants si l'on tient compte des objectifs poursuivis. C'est ce que nous avons affirmé au sein de la deuxième partie de notre thèse.

⁵⁵⁸ Chantreau incluait également une liste de diphtongues (1781 : 29) empruntée aussi chez Wailly (1772 : 297-298), mais qui ne présentait pas la particularité phonographique des deux autres.

⁵⁵⁹ Nous reviendrons sur ces sons lorsque nous aborderons les descriptions de ces consonnes chez nos auteurs.

Signalons, finalement, que les signes diacritiques que Chantreau utilise normalement sont presque totalement omis dans les listes de voyelles et de consonnes. La plus grave de ces omissions, selon nous, est celle de la notation des voyelles nasales ou plutôt des consonnes dites « nasales » par l'auteur. En effet, le symbole – un triangle surmontant la consonne – est omis à chaque fois. Il est vrai, cependant, que les oublis à ce sujet sont nombreux tout au long de la grammaire.

4. 1. 2. Modèles de présentation des lettres/sons

4. 1. 2. 1. Ordre alphabétique

De nombreux auteurs optent pour une présentation alphabétique des lettres/sons, voyelles et consonnes confondues. C'est la manifestation la plus poussée de la logique graphophonétique, concevant la partie de prononciation comme un catalogue de lettres auxquelles correspondent une ou plusieurs réalisations selon les combinaisons et les contextes. Rappelons que, en ce qui concerne les autres modèles de présentation, l'ordre suivi dans chaque section particulière est également alphabétique.

Si l'on excepte Berlaimont et Ledel, dont la prononciation se résume à une suite de règles de lecture non exhaustive⁵⁶⁰, tous nos auteurs du XVI^e – Sotomayor (1565), Pérez del Castillo, Meurier (1568) et Corro (1586) – pratiquent une présentation purement alphabétique. Au XVII^e, également, quatre auteurs reprennent ce schéma : Fabre (1626), P. Lacavalleria (1642) et A. Lacavalleria (1647)⁵⁶¹ et Billet (1672).

Même au XVIII^e, nous trouvons encore six auteurs optant pour une présentation alphabétique : Reixac (1749) – qui suit Billet en partie –, mais aussi des auteurs comme Torre y Ocón (1728), Roca y María (1750), Rousseau (1754), Laborda (1767) et Laurés de Mayrán (1799).

La plupart du temps la présentation alphabétique est suivie d'une section spéciale réservée aux combinaisons vocaliques, le plus souvent appelées « diphtongues » et parfois « triphongues ». Chez Sotomayor, Meurier et leurs continuateurs catalans (sauf

⁵⁶⁰ Rappelons que ces règles portaient sur sur les consonnes finales, le S intérieur muet, le E final ([e] ou [ə]) et les combinaisons QU et GU. Chez Ledel, comme chez A. Lacavalleria, d'ailleurs, les deux dernières combinaisons avaient été supprimées.

⁵⁶¹ Il est logique que les Lacavalleria fassent partie de ce groupe, puisqu'ils reproduisent la prononciation de Meurier, le premier par l'intermédiaire d'un Berlaimont et le deuxième en copiant Sotomayor.

Reixac), l'ordre est inversé, c'est-à-dire que les combinaisons vocaliques précèdent l'exposition alphabétique.

Signalons, finalement, que huit auteurs réservent également une explication particulière dédiée – exclusivement ou en partie – aux consonnes finales, placée après la présentation alphabétique, sauf chez Pérez del Castillo, qui la place avant.

4. 1. 2. 2. Voyelles / diphtongues / consonnes

Le deuxième groupe le plus représenté est celui qui propose une exposition des contenus graphophonétiques selon l'ordre suivant : voyelles, « diphtongues » (ou combinaisons vocaliques en général) et consonnes.

Le premier de nos auteurs à réaliser une présentation de ce type est Jaron (1688). Cependant, elle est moins clairement délimitée que chez les auteurs suivants. En effet, après les voyelles et les diphtongues, le Bourguignon explique des items consonantiques mélangés avec quelques vocaliques dans un ordre vaguement alphabétique.

Ainsi, Núñez de Prado (1728) est réellement celui qui lance cette pratique. Les auteurs suivants, soit par imitation, soit par conviction, reprendront la même organisation : Galmace (1745, 1754), Dacosta (1752), Soldevila (1767), Cañaveras (1781), Chantreau (1781) et Boyer (1799).

Le fait que les combinaisons vocaliques soient traitées après les voyelles et non pas après les consonnes, comme dans le cas du groupe suivant, répondait certainement à une simple proximité graphique (plusieurs caractères vocaliques) et phonique (un ou plusieurs sons vocaliques, dans la conception de l'époque⁵⁶²).

4. 1. 2. 3. Voyelles / consonnes / diphtongues

Finalement, cinq auteurs préfèrent expliquer les « diphtongues » après les consonnes. Il se peut que cela soit dû également à une influence de la graphie mais suivant une logique différente : il fallait expliquer tout d'abord les lettres « simples » (au point de vue graphique, car de nombreuses lettres, comme X, jouissent de plusieurs réalisations différentes), puis les compositions graphiques (vocaliques, car des digrammes du type CH ou GN étaient expliqués à l'entrée des premières consonnes correspondantes, C et G).

⁵⁶² Actuellement, nous parlerions d'une combinaison glide + voyelle.

Les auteurs concernés sont Cisneros (1624), Billet (1673) et le manuscrit anonyme reproduisant les contenus de cet ouvrage, Vayrac (1714) et Jovellanos (1794). Quant à Grimarest, il suit l'ordre voyelles + consonnes, mais ne réserve aucune section spéciale aux diphtongues, qu'il traite au fur et à mesure au sein des voyelles elles-mêmes. Soit dit en passant, la plupart des auteurs incluant dans leur œuvre une partie réservée aux combinaisons vocaliques donnaient déjà des indications sur ces combinaisons lors de l'explication des voyelles simples. Comme nous le savons, les répétitions étaient monnaie courante dans notre corpus.

Citons, finalement, le cas particulier de Pelleport (f. XVIII^e), qui, après quelques considérations générales, débute par les consonnes, pour expliquer ensuite les voyelles et enfin les diphtongues.

4. 1. 2. 4. Autres

Nous avons déjà mentionné que les règles de Berlaimont et continuateurs ne répondaient à aucun modèle présenté ci-dessus. Nous pourrions qualifier cette présentation d'incomplète, au regard de celles que nous venons d'analyser.

Il est d'autres auteurs qui, sans être dans le même cas que Berlaimont, proposent également des contenus réduits. L'opuscule de Guigou, par exemple, ne présente que les combinaisons vocaliques et les syllabes appelées « impropias » par l'auteur. Ce sont celles qui « en la composicion mudan su propia significacion, y toman el sonido de otras » (déb. XVIII^e : 3). Pour Guigou, les autres syllabes, les « propias », « son las que retienen su propia significacion. Estan no necessitan de exemplo » (*ibid.*)⁵⁶³. L'auteur manifeste donc sa volonté de n'expliquer que les combinaisons graphiques les plus problématiques. Courville (1728) se trouve dans le même cas que Guigou mais il ne justifie pas ses choix comme son prédécesseur.

Contaut (1763), qui prétend appliquer une approche contrastive, suit une démarche similaire à celle de Guigou, laissant de côté tout ce qui n'est pas essentiel selon lui ; ainsi, après quelques observations générales, il explique les combinaisons vocaliques

⁵⁶³ Guigou appelait « sylaba » n'importe quelle lettre, voyelle ou consonne simple, mais employait aussi ce terme pour faire référence à des digrammes et des trigrammes. Une combinaison « impropia » était, par exemple, EN, au sein du mot *entendre*, puisque E « toma el sonido » de A, selon la logique de l'auteur ; en revanche, lorsque la combinaison graphique était « propia », la somme des sons de chaque lettre séparée était égale à la somme des sons des lettres jointes dans le digramme ou le trigramme. C'est la raison pour laquelle Guigou considère que les « syllabas propias » ne posent pas de problème de lecture et n'ont pas besoin d'être illustrées d'un exemple. Nous revenons sur ce point au sein de la section suivante.

et les consonnes finales (surtout S, T et L). Martínez Saavedra (1791), pour sa part, ne propose que des explications éparpillées sur certaines voyelles et combinaisons vocaliques.

Des trois auteurs restants, nous pouvons dégager un groupe réduit et un auteur isolé. Ce dernier est Sumarán (1626). En effet, ses explications, qui sont plutôt complètes face à celles des auteurs cités dans le paragraphe précédent, suivent un ordre qui semble, à première vue, chaotique. La prononciation est divisée en deux parties : la première est constituée de trente-deux items à la fin desquels l'auteur inclut la mention « Fin de la prononciation » (1626 : 137) ; la deuxième compte quatorze items et deux sections supplémentaires sur les « diphtongos inproprios » et les « Triphtongos ». Une autre mention disant « Fin de las reglas y pronunciacion Francesa » (*id.* : 140) met fin à cette deuxième partie. Celle-ci s'occupe d'abord des consonnes finales, puis muettes et enfin des combinaisons vocaliques ; la première traite indifféremment les voyelles simples, consonnes et groupes de lettres dans un ordre plus ou moins alphabétique, mais entre les explications sur le S et le X, Sumarán fournit des explications sur certaines combinaisons graphiques – dont ILL (L palatal) –, l'apostrophe, la présence du T euphonique entre deux voyelles et le comportement des consonnes D, P et T finales.

Quant au groupe restant, ses deux membres partagent des traits similaires mais présentent aussi des divergences. Sarrió (1768) et Tallés (²1773) ont ceci en commun qu'ils proposent tous deux des syllabaires tentant de regrouper le maximum de combinaisons vocaliques ou vocaloconsonantiques possibles autour d'une des cinq voyelles principales (A, E, I, O, U, dans l'optique de l'époque). Mais Sarrió, même s'il expose certains contenus mélangés après les syllabaires initiaux, donne ensuite des explications sur toutes les consonnes classées de façon plus ou moins alphabétique. En revanche, Tallés, après ses propres syllabaires, inclut un « suplemento à las seis Lecciones » qui ne contenait que très peu d'explications sur les consonnes. Ce n'est pas étonnant. Tallés avertissait le lecteur dès le début de son œuvre : « Tengo por inutil prevenir aqui la pronunciacion particular de cada una de las letras del Abecedario » (²1773 : 5). Il complétait cet avertissement par la liste des syllabes (C + V) ne pouvant être proférées qu'à l'aide d'un maître de langues.

4. 2. La syllabe

Au sein de notre corpus, nous n'avons relevé que neuf définitions du terme « syllabe » :

- « De las letras se componen y allegan sílabas, que son ayuntamiento de vocales y consonantes para hazer palabras formadas, que a las vezes son vna vocal, a vezes vocal y consonante, como caescerá juntarse hablando, el qual ayuntamiento llaman los griegos sílabas, como *ami*, *souffres*, *Venezia* ; y es de notar que cada síllaba ha de tener por lo menos vna vocal y vna consonante o más, verdad sea que las vocales solas pueden hazer síllaba, como « *offemme perdue* », y de palabra entera, como « *a Paris* » » (Pérez del Castillo, 2011 : 301-302).
- « Para conseguir el dâr à cada diction, su debida pronunciacion, es necesario primero aprender à pronunciar las sylabas siguientes : A. B. C. D. E. F. G. H. I. J. K. L. M. N. O. P. Q. R. S. T. V. X. Y. Z. [...]. Las sylabas, son compuestas, ò simples. Estas son las que por sí solas, sin la vnion de otras forman vn solo sonido ; aquellas las que se vnen, y enlazan, para hacer vn sonido. Dividense las compuestas en diptongos, y tritongos : los tritongos, son los que constan de la vnion de tres sylabas, y los diptongos, los que constan de dos, v. g. esta voz *Beaucoup*, que significa mncho [*sic*], se compone de dos sylabas compuestas, que son *Eau*, y *Ou*, esta suena como V, y se llama ditongo aquella como O, y se llama tritongo » (Guigou, déb. XVIII^e : 2).
- « La sylaba es una parte de el vocablo, ò palabra, que se pronuncia con un solo tono, como *amour*, amor, *Empereur*, Imperador, *amour*, està compuesto de dos sylabas : V. g. *a*, *mour*, à, mor, *Empereur*, de tres sylabas, *Em-pe-reur*, y Im-pe-ra-dor, de quatro » (Courville, 1728 : 11).
- « La sylaba es un breve sonido, que en un instante se forma, el qual ni se puede, ni se debe dividir : v. g. esta voz *Archevêque*, *Arzobispo*, consta de tres sylabas diversas, à sonidos, como se vè, *Ar-che-vêk* ; y cada sylaba, ò sonido de estos se pronuncia en un instante, sin que se necessite para su formacion de muchos instantes de tiempo ; y consiguientemente *Archevêque* consta de las mismas tres sylabas. Esta voz *Dieu*, *Dios*, contiene dos sonidos, y no obstante componen una sola sylaba ; porque uno, y otro sonido en un solo, è indivisible instante se profiere, y se dexa entender, y no conviene separarlos en la pronunciacion ; por lo 467a luso467467 voz *Dieu*, *Dios*, en Lengua Francesa solo debe llamarse una sylaba » (Galmace, 1754 : 2-3).
- « Un silaba es una parte de una palabra como V. G. *tenir*, *tener*, *te*, es una silaba, *nir*, es otra, *rétenir*, son tres ; tenemos algunas, de quatro, ó cinco letras, como

Dieu, froid ; estas palabras, se llaman monosilabas, y hay muchas en la lengua Francesa » (Dacosta, 1752 : 44-45).

- « La syllaba es un tono de voz, que se compone de una, ù de muchas letras, como se vè, v. g. en el termino *Avocat*, Abogado, cuya primera syllaba se compone de la letra *A*, que forma el tono de voz *a* ; la segunda se compone de las dos letras *v o*, que forman el tono de voz *vo* ; y la tercera se compone de las tres letras *c a t*, que forman el tono de voz *cat* : y estos tres tonos de voz juntos componen el termino *Avocat* » (Contaut, 1763 : 6).
- « ...es un sonido simple (y algunos dicen tambien que hay sílaba de sonido doble) pronunciado con un solo impulso de la voz » (Chantreau, 1781 : 250).
- « ...llamamos sílaba un sonido que se articula con un solo impulso de la voz ; una sílaba se compone de una consonante con una vocal, v. g. : *me, pe* ; ó de una vocal con varias consonantes, v. g. : *prompt* ; ó de una consonante con varias vocales, v. g. ; *Dieu* ; ó de una sola vocal, v. g. : *a* » (Jovellanos, 1794 : 156).
- « La sílaba se forma de una vocal sola ó de una ó muchas consonantes con una vocal, por exemplo, *a-man-te* » (Pelleport, f. XVIII^e : 2).

Pérez del Castillo, tout d'abord, reprend la définition de R. Estienne, mais la modifie quelque peu. Rappelons que l'auteur du *Traicté* ne prenait pas en compte les syllabes constituées d'une seule lettre, à cause de l'étymologie du terme, alors que Pérez del Castillo précise qu'une voyelle seule peut constituer une syllabe. En revanche, notre auteur va omettre une partie fondamentale de la définition d'Estienne : le fait que toutes les lettres d'une syllabe se prononcent « sous vn mesme accent ».

La plupart des auteurs suivants ne manqueront pas de signaler l'unité sonore de la syllabe : Courville⁵⁶⁴ (« un solo tono »), Galmace⁵⁶⁵ (« un solo, è indivisible instante »), Contaut (« tono de voz »), Chantreau (« un solo impulso de la voz »), Jovellanos (« un solo impulso de la voz »)⁵⁶⁶.

En outre, notons qu'à partir de Galmace les auteurs définissent souvent la syllabe à partir du son et non pas des caractères graphiques et qu'ils s'accordent généralement pour déclarer qu'une voyelle peut, à elle seule, constituer une syllabe.

⁵⁶⁴ Rappelons que Courville avait amplement puisé chez Veneroni. Ce dernier fournissait de la syllabe l'explication suivante : « La syllabe, est une partie du mot qui se prononce d'un seul ton, comme, *amore*, est composé de trois syllabes, *a-mo-re* » (1681 : s. n.).

⁵⁶⁵ Galmace s'étend plus sur la question mais reprend la même définition que Restaut.

⁵⁶⁶ Nous avons déjà signalé, au sein de notre première partie, que Jovellanos avait consulté Chantreau.

Trois auteurs ne suivent pas la tendance exposée précédemment. La définition de Dacosta, par exemple, est pratique et intuitive. Mais il ne fournit pas de définition théorique susceptible de favoriser la compréhension de ce que peut être une diphtongue, réalité sonore qui s'expliquait normalement à partir du concept de syllabe. Pelleport, lui, exclut d'emblée par sa définition les diphtongues comme possibles syllabes.

Quant à Guigou, à aucun moment il ne donne une définition habituelle de ce concept. Son usage du mot « sylaba » aussi bien pour désigner n'importe quelle lettre, voyelle ou consonne, que des digrammes et des trigrammes, a certainement semé le doute chez ses lecteurs. Nous avons reproduit la partie concernant les « diphtongues » et les « triphthongues » pour préciser la conception de l'auteur au sujet du terme « sylaba ». Nous reviendrons dans la section suivante sur ces définitions sans les reproduire à nouveau.

4. 3. Diphtongues et triphthongues

Mis à part la séparation entre voyelles et consonnes, nous trouvons généralement chez nos auteurs la troisième grande classe phonétique des diphtongues (et triphthongues). La supposée incohérence qui est censée régner chez certains grammairiens de l'époque à propos de cette réalité phonétique répond souvent, en fait, à ce que leur conception de base de ce qu'était une diphtongue, sa définition en somme, différait de l'actuelle. Cela ne veut pas dire pour autant qu'elle était dénuée de toute logique : si c'était le cas, il faudrait considérer que de nombreux auteurs écrivaient sans réfléchir, ce qui serait présomptueux de notre part. On a souvent tendance à analyser les explications des auteurs anciens d'après les théories actuelles, ce qui peut parfois amener à les critiquer sans essayer de comprendre leur démarche intellectuelle. Pour notre part, nous allons tenter de démontrer que ce qui nous semble aujourd'hui une présentation chaotique obéissait tout de même à un critère, même si parfois nous n'avons pas pu démêler totalement l'ordre au milieu de la confusion.

Le concept de « diphtongue », au sein de notre corpus, évolue de façon très claire. Nous pourrions diviser nos auteurs en deux groupes que nous dénommerons « syllabique » et « de son double ». Le premier groupe se compose des auteurs qui considèrent comme primordial le fait que la diphtongue se prononce comme un seul « son », c'est-à-dire, souvent, comme un son vocalique simple, mais aussi, plus

généralement, comme une seule syllabe. D'ailleurs, rappelons que Galmace disait de la syllabe qu'elle était « un breve sonido », Chantreau « un sonido simple » et Jovellanos « un sonido ». Il n'est donc pas étonnant qu'« un son » puisse être assimilé à « une syllabe ».

Corro fait partie de ceux qui affirment que la diphtongue est un digramme qui représente un son simple :

Diphthongo llaman los gramaticos la junta de dos vocales, y que ambas ados [sic] suenen como si fuesse vna sola vocal. Pero la lengua Española no tiene diphthongo alguno. Antes cada vocal se pronuncia de por si, no haziendo junta con otra vocal alguna. Pero en la lengua Francesa es menester que aduertan los estrangeros hauer ocho diphthongos, que quiere dezir vna coniuncion de dos vocales, las quales suenan como si fuessen vna (1586 : 15-16).

Cette définition est la raison pour laquelle l'auteur déclare qu'il n'y a pas de diphtongues en espagnol (car toutes les voyelles y sont prononcées). Il est vrai que Corro se contredit lorsqu'il explique que « ay, oy, oe, se pronuncian como si las dos vocales fuesen vna e, asi como mayson, orayson, foy, loy, françoys [...], meson, oreson, foe, loe, franços » (*id.* : 16). En effet, pour OY il transcrit deux sons et non pas un, comme pour AY = E. Pourtant, le fait d'inclure OY prononcé [wɛ], mais aussi UI prononcé [ɥi]⁵⁶⁷, pourrait signifier que l'expression « como si fuesse vna sola vocal » peut aussi bien faire référence à un son simple qu'à une seule émission de voix, c'est-à-dire une seule syllabe, même si elle comporte deux sons différents⁵⁶⁸.

⁵⁶⁷ Les exemples donnés sont « nuit, au iourduy », et non pas « vuide » ou « guider », dans lesquels UI se prononcerait effectivement comme un simple [i].

⁵⁶⁸ Il est vrai que si Corro avait eu cette conception de la *diphtongue*, c'est-à-dire un digramme ne se lisant qu'en une seule syllabe et possédant un son simple, mais aussi, dans le cas de OI et UI, un son double, pourquoi aurait-il nié qu'il y en eût en espagnol ? Il nous semble que la raison vient de ce que Corro semble vouloir dire, par « no haziendo junta con otra vocal alguna », qu'en espagnol il n'existe pas de digramme représentant un son unique, différent des sons de chaque lettre composant le digramme en question. En effet, les combinaisons qu'il fournit répondent presque toutes à cette conception : « ay, oy, œ, au, ei, eu, ou, & uy » (1586 : 16). Nous le voyons, OY [wɛ] et UI [ɥi] font figure d'exception. Ainsi, même si deux diphtongues (prises dans le sens de glide + voyelle) se glissent dans la liste, il semble clair que le critère principal est celui que nous venons d'exposer. C'est pourquoi Corro, se raccrochant à ce critère principal (qui n'est pas sans rappeler celui de Guigou, nous le verrons), affirme presque de manière cohérente que la langue espagnole ne possède pas de « diphtongos », quitte à se contredire en fournissant deux diphtongues au son vocalique double dans la liste précédente. S'il avait fourni une définition du concept de « syllabe »,

Chez Pérez del Castillo, qui s'inspire de R. Estienne, mais qui modifie la définition⁵⁶⁹ du terme « diphtongue », la situation semble être similaire : « Entre los ayuntamientos de letras ay unos que son de dos vocales que se ponunçian como si no fuesen más de vna, que los griegos llaman « diphtongos », ‘dos soñidos avnados’, los quales esta lengua tiene doblados que los nuestros » (2011 : 302). En effet, l'auteur présente comme « diphtongos » des combinaisons représentant des syllabes composées aussi bien d'un son vocalique simple (AI = E) que d'un son vocalique double (AY = EY, « que suene tantico el -y », 2011 : 302). Cependant, certainement parce qu'il n'a pas totalement compris ce que disait Estienne, et peut-être parce qu'il n'envisageait pas le concept de syllabe de la même manière que ce dernier, ses explications semblent incohérentes.

En effet, Pérez del Castillo est un traducteur. Ainsi, il semblerait qu'il interprète mal les explications de R. Estienne quand celui-ci donne le nombre de syllabes de chaque mot et non pas de chaque digramme ou trigramme : si Estienne disait qu'il fallait prononcer *peindre* en deux syllabes, il faisait référence à ce qu'on prononçait *pein-dre* et non pas au fait que E et I exprimaient leurs sons séparément, comme semble l'affirmer Pérez del Castillo lorsqu'il déclare : « « Ey si se le sigue n., [se pronuncia] en dos síllabas » (2011 : 302). Bien sûr, il faut comprendre ici « síllabas » comme « sonidos ». Quoi qu'il en soit, cela ne change pas le fait que notre auteur donne à « diphtongo » le sens que nous lui avons attribué plus haut : une réunion de deux voyelles à l'écrit dont la prononciation, en une seule syllabe, peut laisser entendre un ou deux sons vocaliques.

Cette conception du terme « diphtongue », où le fait d'être une seule syllabe prime sur la nature, simple ou double, du son vocalique, nous la retrouvons aussi chez Cisneros :

Diphtongo es una syllaba, en la qual se juntan, y unen, en la pronunciacion, y sonido dos letras vocales, como una sola, haziendo un sonido compuesto ; como veremos en los exemplos siguientes. De aqui se collige, que no es diphtongo, quando se juntan dos vocales, que se pronuncian cada una, con su propio sonido, y hacen dos syllabas distintas, como en este verbo, *hair*, aborrecer, y *air*, sin *h*, que significa *ira*, no son diphtongos : porque se pronuncian las letras vocales, cada

peut-être aurions-nous pu être plus à même d'interpréter correctement les déclarations de Corro. Cependant, bien qu'il déclare à la fin de la prononciation (1586 : 16) qu'il a défini ce concept, il n'en est rien.

⁵⁶⁹ R. Estienne, rappelons-le, déclarait que, dans une diphtongue, « on oit en partie le son de l'vne, & en partie le son de l'autre » (1569 : 13).

una de por si distintamente. Y lo mismo es en este verbo *fiér*, quando significa, fiar, que entonces se pronuncian lás dos vocales disinctas, mas quando significa fiero, se pronuncian confusamente, y quasi à un tiempo de priessa, pronunciando un poco mas la *e*, y no deteniendo, en la *i* (1624 : 8-9).

Tambien ay en le [*sic*] lengua Francesa triphongos, que se componen de tres letras vocales, como los diphtongos de dos (*id.* : 12).

Il est clair que Cisneros prononçait le verbe *fier* en deux syllabes. Il n'y a donc pas de diphtongue au sein de ce mot. Par contre, dans l'adjectif homonyme *fier*, les deux voyelles se prononcent « confusamente, y quasi à un tiempo de priessa », dans la même syllabe en fait. De nouveau, l'unité syllabique est primordiale, puisque l'auteur prend en compte aussi bien les sons simples (EU) que les sons doubles (IE, UI). Nous devons donc interpréter avec précaution la formule « sonido compuesto » : la composition peut être sonore comme exclusivement graphique. Par ailleurs, dans l'esprit de Cisneros, EU [œ], qui n'était ni E [e] ni U [y], était peut-être une composition des deux. C'est, soit dit en passant, l'explication récurrente du digramme EU au sein de notre corpus, digramme décrit comme un son « mixte ».

Jaron, dans le même cas, déclarait : « Digtongo, es palabra Griega, que deriva de, *di*, dos y *phongos*, tono, ô voz, que quiere dezir, dos tonos, *tritongos*, tres tonos ; y assi, de dos vocales, haze la Lengua Francesa vn solo tono, ò voz, ò sonido. Los tritongos, que son tres vocales, y hazen vna sola voz, ô sonido » (1688 : 1v)⁵⁷⁰. Chez Guigou, nous l'avons vu lorsque nous avons abordé le concept de syllabe, les diphtongues et les triphongues sont simplement l'assemblage de deux et de trois caractères respectivement.

Guilla Rubí, pour sa part, affirmait que « el diphtongo es vna sylaba, que se forma de dos letras vocales, y ambas no tienen mas que vn sonido » (1707 : 1). Pour cet auteur, au vu des « diphtongues » proposées (AU, OU, AI, EI, EU, OI), il semblerait que «vn sonido » signifie bien un son simple, car même s'il est vrai qu'il signale une prononciation double pour OI, il en donne également l'équivalence « e » (1707 : 2). Ce qui est certain, c'est qu'il n'inclut pas dans ses « diphtongues » les combinaisons I ou U (ou même OU) + voyelle.

⁵⁷⁰ Les « diphtongues » fournies par Jaron sont les suivantes : *ai* (e) ; *au* (o) ; *eu* (vive voix), *ei* (e), *oi* (üe) ; *ou* (u), *ui* (üi) (1688 : 1v).

Plus tard, nous trouvons de nouveau le même type d'explication. Dacosta, au milieu du XVIII^e siècle, déclarait encore :

Llamámos diphtongo, ó ditongo quando se encuentran dos vocales juntas ; y tiphtongo, ó tritongo, quando ay tres ; las que se repáran son, *a saber*. Ai. Ay. Ao. Au. Ea. Ei. Eo. Eu. ie. oi. Oy. ou. ue. ui. Devéis reparár, quando las vocales sobre-dichas no hazen la misma silaba, se pone dos puntos, sobre la que empiéza la silaba siguiente (1752 : 16).

Los tritongos, son tres vocales juntas, quales ordinariamente no suénan, sino como un ditongo (*id.* : 21).

Contaut, lui aussi, affirmait que « llamanse ditongos dos vocales, y tritongos tres vocales juntas, las quales tienen un sonido solo, y muy diferente de aquel de sus letras » (1763 : 13). Les exemples de cet auteur ne sont que des digrammes ou des trigrammes représentant des sons simples (AU, EAU, EU, OU, OEU, AI), sauf OI, qui peut être simple ou composé. Nous retrouvons une situation similaire chez Pelleport.

Ce maître du *Real Seminario de Nobles* refuse carrément d'employer la terminologie de diphtongue et lui préfère celle de « vocales compuestas », certainement introduite en Espagne par l'intermédiaire de Galmace (1754), qui, comme nous allons le voir, avait repris les définitions de Restaut. Pourtant, la définition parle de « la union de dos ó muchas vocales simples que se pronuncian juntamente, y forman un sonido compuesto que se debe pronunciar en un tiempo, como la vocal simple » (f. XVIII^e : 5). Le fameux son « composé », que nous avons également relevé chez Cisneros, n'est pas ici un son double, puisqu'à part OI, qui peut être prononcé simple, « è », ou double, « oa », il n'y a que des digrammes représentant des son simples chez Pelleport.

Nous abordons le cas de Billet en dernier car cet auteur est une charnière entre l'ancienne et la nouvelle conception de la diphtongue : de 1672 à 1688, en passant par 1673, l'évolution de la théorie chez l'auteur est claire.

En 1672, Billet déclare tout d'abord que « Ditongo es la vnion de dos vocales, que no tienen mas de vn sonido, y vna sylaba » et en donne la liste suivante : AY, AU, EI, EU, OI, OY, OU, UI. Nous le voyons, la plupart des combinaisons représentaient des

sons simples, sauf OY, dans certains contextes, et UI⁵⁷¹. Cela veut encore dire que, du moment qu'une diphtongue est constituée de deux caractères vocaliques, le fait que ceux-ci soient prononcés en un seul son vocalique ou comme un glide et une voyelle n'a aucune importance. C'est pourquoi Billet exclut IE, qui, « en el fin, hace syllaba a parte, como en estas palabras, *prie, suplie*, la primera siendo de dos syllabas, y la segunda de tres » (1672 : 22)⁵⁷².

En 1673, l'obligation, pour la diphtongue, de n'être prononcée qu'en une seule syllabe a disparu : « Ditongo es la vnion de dos vocales, que no tienen mas de vn sonido » (1673 : 10r-10v)⁵⁷³. Mais en 1688, le changement est plus important : « Ditongo, es la vnion de dos vocales, que en nuestra lengua, las mas vezes no tienen mas de vn sonido, aunque la voz ditongo significa lo contrario en la lengua Griega » (1688 : 16). Le fait de mentionner l'étymologie du mot et le revirement (« las mas vezes ») à propos de l'uniformité du son vocalique proviennent peut-être du fait que Jaron y faisait allusion, même s'il est vrai que Billet semble avoir pris connaissance de la publication de son rival après avoir composé sa deuxième édition ; cela pourrait être la raison pour laquelle la « Dissertacion » possède une pagination propre. Dans tous les cas, sa conception de la diphtongue a évolué et il accepte qu'il y en ait qui soient constituées de deux sons. Ce n'était pas encore la définition du deuxième groupe, qui insistait sur le fait que la diphtongue devait comprendre deux sons différents.

Même si nous trouvons des esquisses de modernité chez Sumarán, celles-ci ne sont pas systématisées et, en réalité, aucune définition de la diphtongue n'est réellement fournie⁵⁷⁴. Vayrac est donc le premier à préciser que sans double son il ne peut y avoir de diphtongue :

⁵⁷¹ « Este ditongo postrero de, ui, sigue a la regla de la *u*, Francesa, pronunciando las dos vocales juntas y aprisa, y no separadas, como, *u, i*, que hiciera dos syllabas » (1672 : 21).

⁵⁷² Notons que Billet fournit ici un témoignage tardif de la perte de [ə] final, sans doute dû à l'influence de la graphie. Nous y reviendrons.

⁵⁷³ C'est dans cette édition de Billet que Reixac puise sa propre définition de la diphtongue : « Lo Diftongo, no es altra cosa, que la uniò de dos lletras vocals, la qual es de vuyt maneràs : es à saber, *ai, au, ei, eu, oi, ou, ui, io* » (1749 : 415) ; « Tritongo, es la uniò de tres lletras vocals, la qual es de quatre manéras, ço es, *eau, ieu, oeu, oei* » (*id.* : 417).

⁵⁷⁴ Chez Sumarán, nous devons reconstituer la théorie de la diphtongue par bribes : « El diftongo inpropio es el que en el pronunciar se dexa una vocal. Exemplo. Aa, Aage, lea age [...]. El triftongo es vna contraccion de tres vocales en dos, y se distinguen en proprias, y inproprias [*sic*] [...]. Los triftongos inproprios son aquellos en los quales no se pronuncian que solas dos vocales » (1626 : 139-140). L'auteur, nous le voyons, fait usage de la terminologie « propio » et « inpropio », qu'il a peut-être trouvée chez Maupas (1607).

Diphthongo no es otra cosa que la reunion de dos, ò de tres vocales de baxo de una misma sylaba, los quales se pronuncian de modo que todas suenan, como se puede reparar en los vocablos *amitié*, amistad, *Dieu*, Dios [...]. ...para hazer un Diphthongo no basta que dos vocales sean unidas de baxo de una misma sylaba, si no, que es preciso que cada una produzga su sonido distinto uno del otro (1714 : 133-134).

Cette définition étant posée⁵⁷⁵, l'un des problèmes de Vayrac reste de différencier les hiatus des diphtongues : « En los demas, como en *pieux*, piadoso, *glorieux*, glorioso, *eu* se pronuncia tan separadamente de la *i*, que haze una sylaba à parte, y por consiguiente no puede ser Diphthongo » (1714 : 136). Nous le voyons, le fait que les deux sons appartiennent à la même syllabe continue à être primordial.

En revanche, Torre y Ocón, qui s'appuie sur les explications de Régnier-Desmarais, donne déjà une définition dans laquelle l'unité syllabique n'est plus explicite : elle est sous-entendue. Ce qu'il souligne, c'est le fait que deux sons différents doivent être obligatoirement perçus : « el doctissimo, y eruditissimo Abad Reigner Desmarais, reduce los diphtongos à solos treze, porque (dize este Autor) solo se halla diphtongo en las dos, ò tres vocales juntas, que producen dos distintos sonidos » (1728 : 29).

Cette précision sera entérinée par Galmace lorsqu'il introduira en 1754 la théorie et la terminologie de Restaut (1749) :

Estas vocales compuestas yà son dos, yà tres de las vocales simples a, e, i, o, u, las quales juntas, no expressan mas que un sonido simple, y permanente ; por lo que no deben ser miradas, sino como una sola vocal (1754 : 9).

...quando dos, ò mas de las dichas vocales explican el sonido doble, en el cual suena como de dos, entonces se llaman diphtongos, como en estas voces : Roy, Rey, Loy, Ley, que se pronuncian Roè, Loè. Los diphtongos son dos, propio, è impropio. Propio es aquel que acabamos de explicar, y el que propriamente puede llamarse diphtongo. Impropio

⁵⁷⁵ Cependant, Vayrac commet une contradiction interne dont il ne semble pas s'être rendu compte. Rappelons que, pour certaines explications, il avait traduit littéralement Chiflet. C'était le cas du fragment suivant, complètement isolé de ses propres explications sur les diphtongues, où il parlait de « *diftongas* que se forman con un solo sonido, como *eu, ou, ai* » (1714 : 5). Cette affirmation avait un sens chez Chiflet, qui différenciait diphtongues « propres » et « impropres », comme ces dernières ; mais elle allait à l'encontre de la définition de Vayrac.

es el que no expresa sino un sonido simple, y permanente del que hemos tratado con el nombre de vocales compuestas, y sin razon dieron el nombre de diphtongo. [El diphton]go propio se divide en simple, compuesto y nasal (*id.* : 16).

No faltan algunos, que llaman tryphongos à los diphtongos compuestos ; pero de ningun modo darè credito à su doctrina, porque no basta para llamarse tryphongo, que le diphtongo se componga de tres vocales ; todavía requiere, para usurpar este nombre, que goce de tres sonidos, y esto jamàs se halla en el Idioma Francés (*id.* : 20).

Galmace reproduit fidèlement les explications du grammairien français et pose les bases de l'opposition « son simple » (« vocales compuestas ») / son double (« diptongo ») pour le restant du XVIII^e siècle. Les auteurs postérieurs reprendront la même théorie et la même terminologie : Cañaveras (1781 : 66-67), Chantreau (1781 : IX, 4, 6, 11-12), Jovellanos (1858 : 157) et Laurés de Mayrán (1799 : 14, 20). Signalons cependant que Boyer utilisera les dénominations « diftongos propios » (1799: 20) et « diftongos improprios » (*id.* : 22) pour désigner ce que Galmace appelait respectivement « diptongos » et « vocales compuestas ». Les appellations de Boyer, rappelons-le, apparaissaient déjà chez Maupas (1607), et Buffier (1711) s'en servait également, mais il se peut qu'il les ait tout simplement récupérées de Galmace, qui mentionnait cette terminologie pour la critiquer ; Cañaveras (1781 : 67), qui s'inspire fortement de Galmace, les mentionnait également.

Signalons, finalement, que cette terminologie apparaissait aussi chez Núñez de Prado, qu'il convient de classer à part. Conscient des multiples interprétations possibles des termes de « diphtongue » et « triphongue », le jésuite traite les combinaisons vocaliques dans les sections qu'il dénomme « Pronunciacion de dos vocales consecutivas en la misma diction » et « Pronunciacion de tres vocales consecutivas en la misma diction ». De plus, après avoir exposé la prononciation de ces « voyelles consécutives », il déclare :

No hago mencion en estas reglas de Diphtongos, ò Triphongos, por no entrar en la inutil disputa de si lo son propia, ò impropriamente, pues para la pronunciacion de los referidos concursos de vocales, no hace al

caso que sean, ò no sean Diphtongos, como se perciba el modo de pronunciarlos (1728 : 25-26).

Cette analyse du concept de « diphtongue » au sein de notre corpus nous semble fondamentale pour comprendre les classifications de certains auteurs qui, même s'ils ne fournissaient pas de définition explicite de celle-ci, se reposaient certainement sur l'une ou l'autre des deux théories. Nous les prendrons comme cadre d'analyse lorsque nous étudierons les contenus proprement dits concernant les combinaisons vocaliques.

4. 4. La prosodie

Nous avons déjà abordé brièvement ce sujet lorsque nous évoquions, au sein de notre deuxième partie, la présence de règles prosodiques (RP) dans les explications de nos auteurs. Nous allons maintenant compléter ces premières observations, qui avertissaient surtout du fait que très peu d'auteurs s'intéressaient vraiment aux RP et à la théorie qui les accompagne.

Quelques-uns, pourtant, daignent s'arrêter sur la signification de « longues » et « brèves », comme Núñez de Prado, qui est le seul, soit dit en passant, à dédier un chapitre spécial à la quantité des syllabes (« De la cantidad de las syllabas ») et qui expliquait que « syllaba breve es aquella, en cuya pronunciacion no se gasta mas tiempo del que es preciso para pronunciarla » et que « syllaba larga es aquella, en cuya pronunciacion nos detenemos algo mas del tiempo necessario, como si la vocal de la syllaba estuviera duplicada » (1728 : 45).

Vayrac, lui, fournissait une définition similaire : « Las [vocales] *breves* se pronuncian ligeramente, como la *a* en estos vocablos, *homâge*, *homenage*, *pâge*, *paje*. Las *largas* se pronuncian con mas lentitud, y como si fueran duplicadas, como en estos vocablos, *images*, *imagenes*, *age*, *edad* » (1714 : 6). Chantreau, pour sa part, ajoute une nuance d'énergie articulatoire : « *Larga (sílabas)* es la que se pronuncia con mayor fuerza y detencion de la voz » (1781 : 247).

Quant à Laurés de Mayrán, il ne donne pas une explication générale, mais ciblée sur la lettre/son A : « La A se pronuncia de dos modos : es breve, ó larga ; pero es mas á menudo breve que larga : la A larga es aq[u]ella cuyo sonido dura mas tiempo que el de la A breve ; se conoce por un acento circunflexo que trae » (1799 : 3).

Remarquons qu'aucun de nos auteurs ne signale plus de deux quantités vocaliques (longue et brève), alors que les grammairiens de français en France en signalaient parfois cinq, comme nous l'avons vu précédemment. Ce n'est d'ailleurs pas étonnant : même s'ils étaient au courant de ces nuances, nos auteurs savaient aussi pertinemment que de telles précisions ne feraient qu'embarrasser le lecteur de l'époque.

D'Olivet, nous l'avons vu, signalait que l'accent tonique (qu'il décrivait comme un accent mélodique) n'avait rien à voir avec l'accentuation écrite. Quelques années plus tôt, Núñez de Prado dénonçait déjà la fausseté de ce rapport absolu en ces termes et énonçait une règle sur l'accentuation tonique en français :

Todos tres accentos se practican oy en la Orthographia Francesa, pero no para el mismo fin ; porque el Francès no suele usar del acento para significar la elevacion, ò depression de la voz, por lo qual se notará de passo, que la Lengua Francesa no tiene aquellas voces que nosotros llamamos esdrújulos ; y assi en todas las dicciones donde nosotros elevamos la voz en la sylaba antepenultima, y la baxamos en la penultima, ellos por el contrario la baxan en la antepenultima, y la elevan en la penultima (1728 : 50).

La comparaison ne touchant que les mots proparoxytoniques de l'espagnol et leurs correspondants en français, le lecteur n'avait accès qu'à des règles très incomplètes. C'est Vayrac qui, auparavant, fournissait la définition la plus claire au sujet de la place de l'accent tonique en français :

...la Lengua Françesa no tiene mas que un *accento*, el qual se pone sobre la ultima sylaba de cada vocablo ; porque aunque en los vocablos que se terminan en *e muda*, el *accento* no se ponga sobre la ultima sylaba, sino sobre la antepenultima, lo que acabo de decir (por extraño que paresca à los que leieren este Arte) no dexa de tener justificado fundamento, porque la ultima sylaba que es muda, se cuenta entonces por nada (1714 : 323).

Rappelons que la relation entre accent tonique et quantité syllabique avait été mise en avant par Buffier (qui a inspiré Vayrac) et reprise ensuite par Restaut. Ces derniers ont

d’ailleurs peut-être été la source de Chantreau, qui est l’un des seuls auteurs à faire vaguement allusion à l’accent de groupe : « En *notre* nuestro, y *votre* vuestro, se pronuncia la primera sílaba breve, quando dichas voces preceden à sustantivos ; y larga, quando no » (1781 : 42). Cisneros, pour sa part, semble également y faire référence avec l’explication suivante⁵⁷⁶ :

La sexta [regla], las dictiones encliticas, que es quando dos dictiones se juntan en el tono, y pronunciacion ; aunque la primera sea de su naturaleza larga, se haze breue, y lleva, y arrebatada tras si el sonido de la siguiente, vniendose con ella, comme *c’est moy*, yo soy, *c’est vous*, *c’est luy*, *c’est bien dict*, *un bon pais*, *une chose bien dicte*, *bien faite* (1624 : 20).

En ce qui concerne, cette fois, la relation entre accents écrits et longueur vocalique, la plupart du temps, nos auteurs mentionnaient le fait qu’une longueur pouvait être marquée par un accent écrit, le plus souvent l’accent circonflexe. Nous trouvons ce type d’explications, par exemple, chez Vayrac et chez Núñez de Prado⁵⁷⁷. Mais, chez d’autres auteurs, une certaine confusion semble régner⁵⁷⁸. C’est le cas de Cisneros :

No conoce la lengua Francesa mas de dos accentos, que son graue, y agudo. El accento graue se señala con vna rayta de la mano hiz quierda à la derecha, puesta sobre la letra vocal, que tiene este accento, como *à*, *là*. El accento agudo se señala con otra de la derecha à la hizquierda, assi, *aimée*, *bonté*, *beauté*. Los tiempos destes accentos son dos, largo, y breve. Las syllabas, que tienen estos accentos, y tiempos, en Frances son solamente la ultima, y la penultima. De manera que quando la diction es de una syllaba, se pone en ella el accento, y es siempre larga.

⁵⁷⁶ Rappelons que Cisneros s’était inspiré de Bèze (1584 : 80-81).

⁵⁷⁷ Les passages en question sont les suivants : « Las largas estan señaladas algunas vezes con un *accento* agudo, como la primera *é* de estos vocablos, *aimée*, amada, *honorée*, honrada, *renomée*, fama, y juntamente las *e* masculinas al fin de los vocablos, como *aimé*, amado, *un pré*, un prado [...]. Enfin ademas de los accentos *agudo*, y *grave*, ay aun otro que se llama circunflexo, el qual se pone sobre las syllabas largas de las quales se quita la *s* » (Vayrac, 1714 : 7) ; « ...en la nueva Orthographia el sonido de la *e* cerrada larga, se denota, ò por *ez* sin acento, ò por *és* con acento agudo [...]. El acento circunflexo se usa para denotar, que la syllaba donde se halla, es larga, y que en ella se suprime una *s* » (Núñez de Prado, 1728 : 51).

⁵⁷⁸ Chez Guilla Rubí, nous retrouvons une explication similaire, où se mélangent des questions d’accent graphique, tonique et de longueur vocalique : « En la ortographia Francesa [el acento] es de tres generos : El primero, es aquel que se vè encima de vna letra final, ò penultima de alguna diction ; el qual nota pronunciacion larga, y distincion de sentido..v. g. *où* » (1707 : 5). Selon l’auteur, les deux autres types d’accent sont le trait d’union et le tréma.

Quando es de dos, o de mas, siempre se pone el accento en la ultima, o en la penultima, y para esto siruirán estas reglas. (1624 : 18-19).

Au sein de cette citation, Cisneros décrit premièrement l'accent écrit français de façon graphique. Mais immédiatement après, il effectue un rapprochement entre la quantité et l'accentuation difficile à interpréter. Fait-il référence au fait que chaque accent est associé à une quantité particulière ? Nous pourrions être tenté de le croire, sachant que Cisneros s'est inspiré de Bèze (1584) et que d'Olivet déclarait :

Théodore de Bèze, le seul de nos François, qui paroisse l'avoir examiné [la prosodie française], la décide hardiment. *Toute syllabe longue*, dit-il, *demande l'accent aigu*, & *toute syllabe brève*, *l'accent grave*. Mais cette prétendue Règle, à la prendre sans restriction, est visiblement fausse. Pour y trouver du vray, il faut la réduire à ceci : Que pour l'ordinaire, si nous haussons la voix, c'est sur une syllabe longue ; & si nous la baissons, c'est sur une brève (1736 : 31).

Bèze semble se fonder sur l'accentuation graphique et mélodique grecque et l'applique abusivement au français en affirmant que la voix doit s'élever (accent aigu grec) sur toute syllabe longue et s'abaisser (accent grave grec) sur toute syllabe brève⁵⁷⁹.

Ainsi, Cisneros, qui a lu Bèze, a pu déclarer que l'accent aigu était associé à la longueur et l'accent grave à la brièveté. Puis, dans les lignes suivantes, l'auteur fournit une explication générale sur la place de l'accent en français, où, cette fois-ci, l'accent n'est plus graphique, mais prosodique : selon Cisneros, les monosyllabes ne posent aucun problème puisqu'ils reçoivent toujours l'accent et donc la syllabe dont ils sont composés est forcément longue ; le cas des polysyllabes, plus complexe, demande des règles supplémentaires, qu'il expose immédiatement après.

La première de ces règles nous met la puce à l'oreille quant à la logique suivie par Cisneros : « quando la ultima es larga, siempre se pone el accento en ella, quando es breue, el accento se pone en la penultima, como se vera en los exemplos siguientes (1624 : 19) ». Cette explication rappelle étrangement les règles d'accentuation latine. En effet, pour trouver la place de l'accent en latin sur les mots de plus de deux syllabes, il faut connaître

⁵⁷⁹ C'est aussi la logique que semble suivre Pérez del Castillo lorsqu'il déclare : « Poca dificultad puede auer en esto porque siempre añaden vn accento como este rrasgito ´. a los largos sonidos, y otros como este ` . a los breues » (2011 : 296).

la quantité syllabique de la pénultième syllabe : si elle est longue, le mot sera paroxyton ; si elle est brève, proparoxyton. Cisneros doit adapter cette loi prosodique au français, qui, à son époque, ne possède plus que des mots oxytons ou, tout au plus, paroxytons, si l'on considère que le E muet était pleinement prononcé. Nous savons qu'à partir de la seconde moitié du XVI^e siècle, ce E s'était presque totalement amuï, mais il semblerait que Cisneros avait appris une variété de français (méridional ?) dans laquelle le E muet se prononçait encore : « se pronúncia escuramente, que suéna como, o » (1624 : 3). Quoiqu'il en soit, il n'y avait pas de proparoxytons en français. C'est ainsi que l'accent peut tomber sur l'avant-dernière ou sur la dernière syllabe uniquement.

Cisneros fournit ensuite six règles d'accentuation supplémentaires. La seconde reprend le concept d'accent écrit français, ce qui peut en compliquer la compréhension :

...la *é*, final, quando es escura, y se pronuncia como *o*, segun lo dicho nu. 3. Siempre es breue, y assi siempre se debe poner el accento, en la penultima. Y al contrario, quando pronuncia como *é*, clara, siempre es larga, y siempre se pone el accento en ella ; y se señala con accento agudo, quando esta sola en el fin de la diction, como *l'aimé*, *sainté*, *bonté*, y desto solo sirve el accento agudo en la lengua Francessa (1624 : 19).

De nouveau, le terme « accento » est utilisé ici avec deux significations différentes : l'accent latin et l'accent graphique français. La règle semble s'appliquer uniquement à l'opposition [e]/[ə] : le E « féminin » ou « muet » a été considéré très tôt comme un son pratiquement inaudible, du moins en français septentrional, et, comparé à [e], il était donc souvent décrit comme un son très bref (Cisneros lui-même considère cette lettre/son « escura ») ; le son opposé (dans la conception de l'époque, cf. opposition E masculin/E féminin), E fermé, était donc forcément long. Suivant les règles de la prosodie latine adaptée au français, si E était long (en réalité [e]), il recevait l'accent et si E était bref (en réalité [ə]), il ne recevait pas l'accent. Le mélange avec les accents écrit français est donc dû au fait que, dans ce cas, l'accent graphique coïncidait avec l'accent tonique.

La logique de l'accentuation latine appliquée au français se poursuit dans deux règles de plus. Au sein de la troisième, il associe la longueur aux diphtongues (comme en latin) et, dans la cinquième, il déclare que « la syllaba, que tiene despues de si dos

consonantes es larga, como, *guerre, terre, poisson, affection, effects* » (ce qui est de nouveau une règle de la prosodie latine). Cependant, si dans la deuxième règle l'adaptation du moule latin fonctionnait (dans la logique de l'auteur), ce n'est pas vrai pour les deux autres. En effet, d'une part, il est faux de déclarer que les « diphtongos » *ai, au, oi, ou. eu* sont longs par nature. D'autre part, s'il est vrai que, dans le cas de *terre* et de *guerre*, le mot est paroxyton, c'est faux pour les trois autres mots.

En ce qui concerne les règles restantes, dans la quatrième, Cisneros déclare simplement que toute voyelle finale autre que E (non accentué) est longue (*causera, ainsi, vertu, passion*) et dans la septième il affirme que la dernière syllabe d'une phrase interrogative est toujours brève. Nous n'avons pas pu déterminer la raison de cette dernière explication. Quant à la sixième règle abordant les « dictiones encliticas », nous l'avons reproduite et analysée plus haut lorsque nous avons abordé la question de l'accent de groupe.

Ainsi, les explications de Cisneros, difficiles à comprendre, sont le fruit d'un mélange entre : les accents graphiques grecs et l'élévation mélodique de la voix, la prosodie latine, l'accentuation tonique française et les accents écrits français, qui, dans le cas de E, jouent un rôle indirect, lors du décodage de la langue, sur la prosodie.

L'association entre accentuation écrite et longueur, nous la retrouvons de façon inespérée chez Galmace. C'est toujours à propos du E que le problème se pose. En effet, l'auteur de la *Llave nueva*, qui, par ailleurs, ne s'intéresse guère à la prosodie, déclare :

...se asignan à la *e* tres sonidos distintos ; esto es, distinguimos *é* cerrada, ò larga ; *è* abierta, ò breve ; *e* muda, ò galica.

La práctica universal, que hasta hoy han observado, y observan los que escriben bien nuestro Idioma Francès, es añadir à la letra *e* una nota, ò acento, que claramente distingue una de otra, y enseña à los ojos qual es el sonido que ha de usar la lengua : por lo qual sobre la letra *e* cerrada, ò larga ponen un acento agudo ; sobre la *e* abierta, ò breve un acento grave ; y sobre la *e* muda, ò Francesa no señalan nota alguna (1754 : 31).

Nous voyons que les accents aigu et grave ne sont que les diacritiques pour représenter [e] et [ɛ], mais il n'en reste pas moins que, même de façon indirecte, l'accent aigu sur le E est associé à la longueur et le grave à la brièveté. Galmace n'a pas trouvé

cela chez Restaut et il est difficile de savoir quelle a pu être sa source. Cependant, il nous semble que cette association, qui paraît être abusive, se trouve dans la lignée des explications Bèze/Cisneros, ou d'autres auteurs les ayant suivis, faisant un rapprochement abusif entre accents grecs et accents français. Signalons tout de même que le E fermé n'est plus opposé seulement au E muet, comme chez Cisneros, mais aussi au E ouvert⁵⁸⁰.

Par ailleurs, signalons le cas de Grimarest, qui déclarait, à l'inverse de nos auteurs précédents, que « el acento agudo ´ se pone sobre la *e* que llaman los Franceses aguda, y que suena como la *e* Española : y hace la silaba breve », comme dans *vérité*, et que « el acento grave ` se pone sobre la *e* dicha por los franceses abierta, y seguida casi siempre de *s*. suena casi como dos *ee* Españolas ; por lo que hace la silaba larga », comme *après-apree*, *excès-ecsee* (1747 : 3). L'explication de Grimarest ne repose plus sur une tradition de terminologie phonétique, mais sur ses propres impressions. Chez Laurés de Mayrán, les explications sont similaires : « [La E] es abierta, quando tiene acento grave, entonces dá un sonido mas largo : v. g. excès...exceso » (1799 : 4).

Finalement, Pelleport associe également accents graphiques et quantité, mais sans spécifier la longueur représentée par chacun d'entre eux : « Los acentos determinan la cantidad de las vocales, por lo qual diré que son tres, grave (`), agudo (´), y circunflexo (^). La vocal, que se halla con el acento grave ó circunflexo, se pronuncia abierta, y la que con el agudo, cerrada » (f. XVIII^e : 1).

Pour clore cette section sur la prosodie, nous tenons à rappeler que certains auteurs démontraient que la longueur était encore significative, en incluant des paires minimales au sein de leurs explications, signifiant par là de façon indirecte à leurs lecteurs que c'était un point important du phonétisme français de l'époque :

- « en esta voz, *Page*, quando significa el Page, la sylaba *pa* se pronuncia breve ; pero quando significa la pagina, se pronuncia larga, casi como si se dixera *paage* » (Núñez de Prado, 1728 : 45)
- « *eu* es breve en *feu*, fuego, que es al singular, y sera *largo* en *feux* al plural, por la razon que todos los plurales de los nombres, tienen la ultima sylaba *larga*, exceptuando solamente los que se terminan con la *e* que suena como la *o*, que los

⁵⁸⁰ Chez Boyer, nous trouvons une opposition encore différente, qui n'a plus à voir, cette fois-ci, avec les accents écrits, mais avec l'aperture vocalique. En effet, cet auteur différenciait un E moins ouvert bref d'un E plus ouvert long : « [para pronunciar E abierta breve] se abre medianamente la boca habiendo de ser su abertura vertical como de unas quatro lineas » ; « [E abierta larga] se profiere con mas abertura de boca y mas descanso que la breve » (Boyer, 1799 : 22).

Franceses llaman *o* [sic] *feminina*, como *hombres*, *hombres*, *sages*, *sabios* » (Vayrac, 1714 : 6)

- Chantreau (1781 : 41-42), quant à lui, inclut dans sa grammaire deux listes : quatorze oppositions lexicales d'un côté (*maitre-mettre*) ; huit morphologiques de l'autre (*notre ami-le nôtre*).

Vayrac, rappelons-le, incluait également des listes de mots comprenant des voyelles longues : A (1714 : 15-20), I (*id.* : 35-38), O (*id.* : 48-51), U (*id.* : 57-58) ; E, sans raison apparente, n'est pas traité comme les autres voyelles.

4. 5. La nature phonétique du français

Les auteurs de notre corpus sont plus enclins à donner leur impression générale sur le phonétisme français et sur sa perception par les étrangers que les grammairiens de français en France à la même époque⁵⁸¹. Nous nous rappelons que Buffier voulait rejeter les clichés et que Maupas avertissait les lecteurs allemands du mode tendu du français et de la non existence de consonnes occlusives aspirées.

La « douceur », attribuée de façon générale à la prononciation du français, est invoquée par de nombreux auteurs, mais il est également question de sonorité « agréable » et d'éviter la « rudesse », principalement dans le domaine de la phonétique syntaxique :

- « de alli [no pronunciar ciertas letras] le viene mayor suauidad, breuedad y facilidad » (Berlaimont, 1565 : s. n.).
- « [La lengua Francesa es] la más dulce de las bulgares » (Pérez del Castillo, 2011 : 294) ; « Vna de las galas, eleganças y mayores policías desta lengua es la bigilançia que tienen en quitar todo sonido áspero, procurando con toda instançia que su lengua sea la mas sabrosa, llana, dulce y sin tropieços de oydos de las vulgares, con lo qual han salido imitando a los griegos, que para hazer las pláticas sabrosas quitan las concurrentes vocales que causan áspero, grosero y dificultoso sonido por vna figura que los griegos llaman apóstropho, que quiere dezir 'el quitar una letra' » (*id.* : 301).

⁵⁸¹ Cet état de fait s'explique certainement en partie par le désir de s'attirer plus d'élèves et de vendre plus de livres.

- « ...los Franceses [pronuncian S sonora] con muy grande dexteridad : de suerte que dan vna maravillosa gracia a su lengua » (Corro, 1586 : 10) ; « Tocante a la lengua Francesa, los estrangeros notaran que estos apostrophes, les son frequentissimos : tanta en la prosa que en la rhima. Esto hazen por auer en su lengua euphonia o buen sonido a las orejas » (*id.* : 14-15).
- (à propos de l'apostrophe, également) « por no hablar tan duro dexan la primera vocal » (Sumarán, 1626 : 136).
- « Notese que es malo, afectar la pronunciacion, de la *t*, final, de la tercera persona de los plurales, delante de una palabra que empiece por vocal, y que es mucho mejor, callarla, que pronunciarla, siendo muy raras las ocasiones, en que tiene consonancia, el encajar la dicha *t* final ; y para la dulçura de estas pronunciaciones, se ha de aduertir, que de dos consonantes finales, se ha de cojer la que encaja ma [*sic*] suavemente v. g. la *r*, de *plaisirs*, que no la *s*, al contrario, *leurs sentiments étoient raisonnables* siente el oido, que encaja mas suavemente la *s*, que no la *t* » (Billet, 1672 : 16-17) ; « ...nuestra lengua solicita mucho la suauidad (como dixen en otras partes) » (Billet, 1673 : 10r).
- (à propos du E féminin non prononcé) « ...esta pronunciacion afectada, es falsa, injuriosa, y perjudicial à la Lengua Francesa, mayormente en la poesia [...]. Es injuriosa à la Lengua Francesa porque la haze aspera, y en algun modo barbara con el encuentro de las consonantes, quitandole su mayor regalia que es la dulzura, y la suauidad » (Vayrac, 1714 : 24).
- « ...todos los Franceses, y demás Estrangeros convienen en que la Lengua Francesa es la mas dulce de todas, por ser libre del esfuerzo de la garganta » (Galmace, 1754 : 17) ; (à propos de l'obligation d'appliquer la resyllabation) « para que el lustre y la suauidad del idioma no decaezca » (*id.* : 35-36).
- « Ella [la llengua Francésa] es tant excellént en si matèixa, vull dir, en lo modo de pronunciarse, que molts la judican superior â la Espanyola, y tenen per basta, y grosera la pronunciació Espanyola, respucte de la Francésa » (Reixac, 1749 : 403-404).
- « Se quita la consonante en el fin del termino, quando se le sigue otra consonante, para evitar una aspera pronunciacion » (Contaut, 1763 : 21).
- « las mas vece resulta de la construccion de *je* pospuesto al verbo una pronunciacion áspera » (Chantreau, 1781 : 179) ; « En lugar de *on* se escribira

l'on, para suavizar la pronunciacion » (*id.* : 183) ; « Con la partícula *en*, en la imperativa siempre se usa de *me*, *te*, y no de *moi toi*, por lo áspero de la pronunciacion que resultaria del choque de las vocales » (*id.* : 187).

- « Notese que para que la *s*. suave final salga con su debido sonido, es de toda necesidad que no haya intervalo alguno de la voz en que está la *s*, á la vocal á la qual se debe unir ; sino sale muy feo su sonido, y del todo inaguantable. Diré aun mas, la armonia, y la delicadeza del idioma francés depende en parte de la pronunciacion, ó de la supresion exactas de esta consonante final » (Laurés de Mayrán, 1799 : 9) ; « La *p*. final no tiene excepcion alguna ; se pronuncia, es verdad, seguida de vocal ; pero contra toda delicadeza : su sonido es duro, y nada adecuado á la pronunciacion Francesa, que es generalmente muy suave » (*id.* : 10).
- « Tienen casi la misma suerte otros muchos Españoles entregados á unos maestros Provinciales quienes solo pueden enseñar á sus discipulos el language de su Provincia, en todo desemejante á la elegante pulidez, y suave pronunciacion de la verdadera y genuina lengua francesa » (Boyer, 1799 : 3).

Nous avons relevé, cependant, un commentaire allant à l'encontre de la tendance générale : « Todos estos términos [*possession, confession, partir, dormir, bien, mal, si, etc.*], sean Castellanos, sean Franceses, y otros infinitos, se escriben, y se pronuncian igualmente, excepto que en Francès se hace la pronunciacion un poco mas recia, y mas dilatada que en Castellano » (Contaut, 1763 : 26).

Selon une optique contrastive entre le français et l'espagnol, enfin, nous avons relevé trois commentaires particuliers.

Les deux premiers, que nous avons déjà cités au sein de notre deuxième partie (cf. 3. 2. 2.), se trouvent chez Corro et Cisneros. Ces derniers comparaient de façon générale l'articulation de l'espagnol et du français et semblaient être d'accord sur le fait que les locuteurs espagnols prononçaient avec « la boca abierta ». Corro, pour sa part, ne disait pas explicitement que c'était l'inverse en français, mais Cisneros affirmait à ce propos que « es generalmènte necessário, en tódas las pronunciaciones desta léngua, cerrar vn póco los dièntes, y los lábios » (1624 : 2). Il nous semble que la référence aux lèvres est caractéristique de la représentation qu'un locuteur espagnol lambda peut se faire de la

langue française : une langue labiale. Cela est logique, vu que le français possède plusieurs voyelles labialisées alors que l'espagnol n'en possède que deux ([o] et [u]).

Par ailleurs, Corro défendait le fait que les Espagnols parlent lentement, alors que les Français « hablan muy de priessa » (1586 : 14). Ce commentaire est également typique d'un apprenant de n'importe quelle langue étrangère, laquelle lui semble toujours être prononcée plus rapidement que sa langue maternelle, du fait qu'il la comprend moins bien, du moins au début de son apprentissage.

Le troisième commentaire apparaît chez Laurés de Mayrán, qui déclare que « todos los Españoles en general se están quejando de la infinita variedad en la pronunciacion francesa : sobrada tienen la razón » (1799 : 18). Généralement, le contraste portait plutôt sur l'orthographe, mais il semblerait que c'est bien aux sons que l'auteur fait ici référence.

5. Norme de prestige

Au sein de notre corpus, les auteurs font parfois référence à la « bonne » prononciation, la prononciation normative, face à la prononciation « vicieuse ». Nous verrons, d'une part, que les tenants de la prononciation correcte varient selon les auteurs et les époques. D'autre part, nous constaterons que les écarts à la norme mentionnés concernent généralement les prononciations régionales (variations diatopiques), mais aussi – en moindre mesure – celles du peuple (variations diastratiques), les différents registres de langue (variations diaphasiques) ou les prononciations archaïques (variations diachroniques).

5. 1. Norme invoquée

5. 1. 1. La capitale

Même s'il est vrai que certains auteurs, comme Billet, par exemple, revendiquent une origine parisienne, peu d'entre eux défendent explicitement la prononciation de la capitale. Le premier à mentionner la prépondérance de l'usage linguistique de Paris est Jaron. Il déclare tout d'abord à propos de la prononciation de *soit* en tant que forme

verbale que « aunque ay muchos, que pronuncian este verbo de esta suerte [*set*], por parecerles mas delicada esta pronunciacion, no importa, que en la Corte de Paris, y en la Villa se dize : *Loiùè soit le tres Saint Sacrement de l'Autel*, y no : *Loiùè set le &c.* » (1688 : 2v). Nous remarquons que la norme invoquée prend également une teinte diastratique puisqu'elle mentionne la Cour, même s'il est vrai qu'elle n'exclut pas la haute bourgeoisie (la Ville)⁵⁸². En définitive, ce n'est qu'une partie de la société parisienne qui détient la prononciation correcte de cette forme verbale.

Jaron cite de nouveau la « Corte de Paris » (1688 : 6r-6v) et son dégoût pour une prononciation régionale que nous abordons par la suite, mais justifie également plus loin le rôle d'arbitre de la prononciation de la cour parisienne : « Demás, siendo Paris la ciudad que dà las Leyes à todas las cosas del Reyno, con mayor razon en la Lengua Francesa ; pues de la Corte es de donde aprenden las demás Provincias » (1688 : 10r).

Nous trouvons une justification similaire chez Grimarest. Cependant, ce n'est pas l'auteur lui-même qui énonce les lignes suivantes, mais Agustín Sánchez, l'un de ses censeurs : « Paris, en donde, por ser la Capital del Reyno de Francia, es natural, que se pronuncie, y se escriba este Idioma con la mayor pureza, y primor de la cultura » (1747 : s. n.).

Contaut, pour sa part, mentionne Paris à l'occasion de la différenciation entre I et J et entre U et V : « No seria menester esta explicacion, si se pronunciàran en todas partes como en Paris » (1763 : 7). Il regrette, donc, que la prononciation parisienne ne soit pas imitée partout.

Boyer, lui, prétend avoir acquis ses connaissances « con el estudio de los Gramaticos, y mayormente con el trato de la gente culta de la capital de Francia » (1799 : 3). Jaron, déjà, ciblait une portion de la société parisienne comme étant la détentrice de la prononciation correcte ; chez Boyer, nous retrouvons une situation similaire mais la différence est pourtant très nette : la Cour n'est plus mentionnée et la référence est à chercher chez les spécialistes de la langue (les grammairiens) et les gens cultivés. Nous y reviendrons.

⁵⁸² Billet, au sein de la « Dissertacion critica » incluse dans sa grammaire de 1688, reproche à Jaron de faire l'amalgame entre la Cour et la Ville : « Ay gran diferencia entre la Corte, y la Villa, y no quisiera, que pensàran, que sabe mas de esta, que de la otra » (1688 : 8). En cela, Billet suit Vaugelas, qui déclarait dans sa préface que « lorsque la cour parle d'une façon et la ville d'une autre, il faut suivre la cour » (1659 : s. n.).

Boyer mentionne encore deux fois la capitale comme modèle : à l'occasion de la prononciation de OI en [wa] (1799 : 20) ; à propos de la non prononciation de la consonne finale des infinitifs en -IR (1799 : 36).

Cependant, si nous trouvons des références à la bonne prononciation de Paris chez quatre auteurs différents, l'usage de la capitale n'en est pas moins critiqué par trois d'entre eux, Boyer faisant partie des deux groupes.

Guilla Rubí est le premier à dénoncer le fait que, pour lui, les gens de haut rang de la capitale ne sont pas ceux qui parlent le mieux. Il émet ce commentaire à propos de la prononciation de O : « algunos la [O] pronuncian u ..u.. v. g. *hombre..* dicen ..*hum..* (y no me admiro, porque en el mesmo París hallè diferentes modos de pronunciar, yà en el leer, yà en el hablar, en los mesmos naturales, y no es en las Cortes donde se habla lo mejor) » (1707 : 9). Il se peut également que Guilla Rubí fasse référence au phénomène régional décrit par Zinc de fermeture précoce du groupe O + consonne nasale⁵⁸³ :

La nasalisation de ø se développe au Centre vers le milieu du XII^e siècle, avant la fermeture spontanée de ø en u (XII²-XIII¹), mais dans la zone périphérique d'oïl (Ouest, Nord, Est), une fermeture plus précoce fait apparaître \tilde{u} au lieu de $\tilde{\text{ø}}$, sous une graphie ou, dans *houme, il noume, soume* (2006 : 221).

Guilla Rubí, de Perpignan, aurait donc critiqué cette prononciation nordique. Par ailleurs, signalons que la querelle des ouïstes et des non-ouïstes battait son plein à l'époque de ce dernier. C'est certainement à cela qu'il fait référence lorsqu'il dénonce « diferentes modos de pronunciar ». Pourtant, Morin (1986 : 216), à propos de « la fameuse querelle qui a opposé durant deux siècles, les « ouïstes » (qui avaient tendance à prononcer *ou*) aux « non ouïstes » (qui distinguaient plus ou moins nettement *o* fermé et *ou*) », déclare que « les premiers, comme Montaigne », étaient « en général des méridionaux ». Montaigne n'était pas de Perpignan ; il n'avait donc pas le même substrat que Guilla Rubí, méridional également mais qui critiquait cette prononciation. Quoi qu'il

⁵⁸³ Cette prononciation régionale semble être également celle que Billet attaque en ces termes : « es falsa la regla, que dice que la O, antes de m, y, n, dobladas, se pronuncie como u, v. g. *hombre, hume, comme, connétre, cunnetre*, siendo afectacion ridicula, y que se deue pronunciar, como se escribe » (1672 : 10).

en soit, la raison de ces critiques n'est pas évidente. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que la variété de français de notre auteur ne tolérait pas ce genre de prononciations.

Le deuxième auteur à critiquer la prononciation de Paris est Jovellanos : « Es muy desagradable la pronunciacion que se da en Paris á la *l* mojada, á las tres vocales compuestas *ou*, *eu*, *aou* y á *gn*; restablecerémos estas létras en su verdadera pronunciacion, indicando los abusos de la lengua parisina » (1858 : 157). Nous l'avons commenté au sein de notre première partie, Jovellanos ne fait que reproduire les critiques de Restaut (1770 : 557-558), avec quelques différences cependant : Restaut dénonçait la mauvaise prononciation du L palatal mais en précisant que « ce défaut n'est pas moins ordinaire à Paris que dans les provinces » ; les autres reproches ne sont pas ciblés sur Paris, sauf celle qui concerne GN prononcé [n] ; de nombreuses autres prononciations « vicieuses » sont signalées par Restaut mais n'apparaissent pas chez Jovellanos.

De la même manière que l'auteur précédent ne fait que reproduire l'avis d'une de ses sources, Boyer suit l'opinion de Wailly⁵⁸⁴ dans le commentaire suivant : « Es una pronunciacion viciosa del pueblo de Paris el substituir la *y* vocal á la *ll* mojada : no se debe pronunciar *travayé veyé* antes bien, *travallé vellé versall*, Vailly p. 473 » (1799 : 34). Nous remarquons que c'est encore la prononciation du [ʎ] qui est visée. D'ailleurs, il se pourrait bien que Wailly lui-même se soit inspiré de Restaut.

5. 1. 2. L'usage et le bon usage

Certains auteurs mentionnent « el uso » pour justifier une prononciation plutôt qu'une autre, sans spécifier qui pratique la meilleure prononciation. C'est le cas de Jaron, qui invoque l'usage, en général, à propos de la prononciation du digramme OI. Pour l'auteur, cette combinaison vocalique peut être prononcée [we] ou [ɛ], sans qu'il y ait de « Regla cierta » (1688 : 2r), sauf pour certaines formes verbales. Pourtant, son problème réside dans le fait qu'il ne peut s'appuyer sur Richelet pour corroborer certaines de ses affirmations (« Richelet no dize nada de esta pronunciacion », 1668 : 2v). Qu'à cela ne tienne, Jaron défend ses explications en prenant un autre modèle : « como veo, que el vso, gran Maestro de Lenguas, lo dize, voy siguiendole » (*id.*). Qui est le détenteur de cet

⁵⁸⁴ En réalité, ce n'est pas l'opinion complète de Wailly. Celui-ci déclarait : « C'est mal prononcer l'*l* mouillée, que de prononcer *meilleur*, *tailleur*, *Versailles*, *feuillet*, &c. comme s'il y avoit *méliEUR*, *talieur*, *Versaie*, *feuliet* ; ou comme s'il y avoit *meyeur*, *taieur*, *feuiet* » (1772 : 308). Nous le voyons, le grammairien critique non seulement la prononciation [j], mais aussi la prononciation [lj].

« usage » ? Jaron était bourguignon. Doit-on supposer que l'usage qu'il recommande est la variété de français qu'il pratique lui-même, ainsi que les gens de sa région ? Dans tous les cas, à la fin des explications concernant OI, il déclare :

Aviendo propuesto estas diferentes pronunciaciones, â algunos Autores de la Lengua Francesa, preguntandoles su parecer, quedaron indiferentes, diziendo, que en la pronunciacion : *je sois, il fait froid, je n'ai point de monnaie*, havia varias opiniones ; pero yo sigo a Richelet, pronunciando, *oi*, como, *üe*. Sin embargo, hallo muchos Nombres propios de Naciones ; y otros, que el digtongo [*sic*], *oi*, vale vnas vezes, *e*, otras, *üe*, y no tengo Regla cierta, sino es el vso (1688 : 3r).

Cette citation nous révèle plusieurs choses. Tout d'abord, Jaron dénonce le fait que la prononciation de OI n'est la même pour tout le monde, loin de là. Mais ce qui est intéressant ici, c'est qu'il se soucie de fournir la variété correcte à ses lecteurs. Ainsi, il pose la question « â algunos Autores de la Lengua Francesa ». Sont-ils grammairiens ou écrivains ? Impossible de le savoir. Ce qui est certain, c'est qu'il érige Richelet en modèle à suivre. Quant à l'incertitude de Jaron au sujet des noms de nationalité, il invoque également l'usage, mais pas de la même manière.

Notons que le renvoi à l'usage « normatif » que nous traitons ici est différent de ce que nous avons abordé au sein de notre deuxième partie, lorsque nous avons analysé le recours à la vive voix. Dans ce dernier cas, les auteurs mentionnaient l'usage comme un élément de consultation extérieur à l'œuvre, servant de recours ultime devant l'impossibilité d'expliquer tel ou tel son ou bien de donner des règles infailibles sur le S muet ou le H aspiré, par exemple : de la même manière que l'on renvoyait à la « viva voz », on pouvait renvoyer à l'« uso », ou même à l'« experiencia ». Et c'est ce que fait ici Jaron à propos de *Français* et de *Danois*, par exemple.

En effet, le renvoi à l'usage ne porte pas sur le fait que l'un et l'autre puissent être prononcés chacun de deux manières différentes, [frãswɛ]/[frãsɛ] et [danwɛ]/[danɛ], mais sur le fait que, pour certaines nationalités, tout le monde prononce [wɛ] et que, pour d'autres, tout le monde prononce [ɛ]. Il n'y a donc pas un modèle meilleur qu'un autre à respecter, comme dans le cas de *croire*, [krwɛr] ou [krɛr], concernant le premier commentaire de Jaron, où il recommandait de suivre l'avis de Richelet. Dans le sous-chapitre que nous traitons actuellement, les auteurs invoquent l'usage, non pas pour

reconnaître qu'une prononciation est impossible à expliquer à l'écrit, mais pour justifier l'enseignement d'une prononciation plutôt qu'une autre.

Contaut est un autre auteur qui s'appuie sur l'usage pour justifier une prononciation. C'est de nouveau OI qui est concerné :

El mismo ditongo *oi*, se pronuncia en algunos nombres como *e* abierta, y tambien como *oe*, lo que se vè en estos nombres.

Endroit, etroit, droit : lugar, estrecho, derecho. Que se pronuncian.

Endret, etret, dret ; y tambien, *Endroet, Etroet, Droet*.

Las dos pronunciaciones estàn admitidas ; pero la mas usada es la ultima, y en mi opinion la mejor (1763 : 16).

Qui utilise plus la réalisation [wɛ] que [ɛ] ? Contaut ne précise pas non plus si c'est l'usage du plus grand nombre ou d'un groupe spécifique de personnes, ce qui semble plus plausible. Quoi qu'il en soit, c'est un certain usage que l'on doit suivre.

Cependant tous les auteurs ne pensent pas de même. Torre y Ocón, pour sa part, déclare, à propos de *æil*, *æillade* et *æillet*, que « aunque el vso mas comun, es de pronunciarlas al modo que se pronuncian estas de *deüil*, y *feüille*, ay muchos que son de parecer, que se deben pronunciar, como el *ei* de estas palabras : *Soleil*, Sol ; y *merveille*, maravilla » (1728 : 17). Nous le voyons, le jésuite ne tranche pas en faveur de l'usage comme le faisaient Jaron et Contaut. Mais la posture de l'auteur suivant est encore plus tranchée, à l'encontre de l'usage.

Ce n'est pas un hasard si la question phonétique concernée chez Galmace est de nouveau la prononciation de OI. Le digramme, sujet à une évolution complexe sur plusieurs siècles selon la classe sociale et selon les types de mots (cf. premier chapitre de cette troisième partie), est justement l'un des points phonétiques les plus traités au sein de nos œuvres, du fait de ses diverses réalisations possibles. En 1754, Galmace recommande, de façon générale, de prononcer OI « oè » :

Esta regla es incontrastable : no obstante hay personas esclarecidas, ò de classe, que defienden deberse pronunciar Rua, Lua, savuar ; pero esta pronunciacion se verifica defectuosa por tres razones invencibles. La primera consiste en que nunca debe equivocarse el sonido de alguna de las cinco vocales a, e, i, o, u, con el sonido de otra vocal, y es

imposible que la *i* de Roi suene como *a*, sin que la *o* que la precede se equivoque, ò suene como *u* Castellana.

Es la segunda, que todos los Franceses, y demàs Estrangeros convienen en que la Lengua Francesa es la mas dulce de todas, por ser libre del esfuerzo de la garganta ; al contrario de lo que sucede en la pronunciacion de otros Idiomas, y nadie me negarà, que se necesita mayor abertura de boca, y trabajo de garganta para pronunciar *ua*, que para proferir *oè* [...].

La tercera, que el uso de pronunciar *ua* es sin fundamento, por no tener apoyo en Grammatico alguno ; antes el Rmo. P. Buffier, Autor tan recibido, se quexa en su Grammatica Francesa de esta defectuosa pronunciacion, pag. 346.

Digo mas, que el uso de *ua* se contradice cada instante, porque los mismos que en Roi, Rey, pronuncian *ua*, en vez de *oè*, en Royal, Real, que es su derivado, no pronuncian Rua-ial, sino Roè-ial, y assi este modo de pronunciar es puramente voluntario, y su porfia no tiene mas autoridad que el capricho (1754 : 17-18).

Lorsqu'il donne la première de ses trois raisons, Galmace reconnaît implicitement que la prononciation « *ua* » est possible, mais, refusant de se séparer totalement de l'écrit, il nie que O graphique puisse se prononcer [u]. Puis il invoque la « douceur » de la langue française pour bannir la prononciation [wa], raison qui nous semble mise en avant par l'auteur uniquement pour appuyer son argumentation.

Ce qui importe le plus, en réalité, se trouve dans la troisième raison, mais aussi la quatrième, même si elle n'est pas annoncée comme telle. Galmace, d'une part, dénonce l'absence d'une autorité grammaticale appuyant la prononciation [wa] et renvoie à Buffier, dont les descriptions étaient pourtant légèrement surannées au milieu du XVIII^e siècle. Notons que, pour l'auteur, cette autorité semble indispensable. C'est le modèle à suivre. D'autre part, il reproche aux locuteurs ne parlant pas selon ses recommandations leur manque de cohérence.

Derrière tant d'acharnement à défendre la prononciation de OI semble se cacher chez Galmace un certain manque de confiance envers ses propres recommandations. Il se pourrait bien que notre auteur, qui vivait sans doute en Espagne depuis plusieurs années, ait commencé à douter de sa prononciation. Peut-être était-il confronté à des francophones, et certainement pas des paysans (« *personas esclarecidas, ò de clase* »), qui

prononçaient naturellement [wa] et soutenaient que c'était la prononciation correcte. Ainsi, il multiplie les efforts afin de justifier son choix, qu'il ressent déjà, en 1754, comme désuet. Il s'accroche à Buffier, le grammairien français qui a eu le plus d'influence chez les auteurs de grammaire de français pour Espagnols de la première moitié du XVIII^e siècle, et dénonce l'usage fluctuant de la prononciation [wa]. Mais le fait est qu'en 1776, vingt-deux ans plus tard, il est vrai, il rectifiera ses vues et recommandera dans la *Llave nueva* la prononciation qu'il tentait désespérément de dénigrer⁵⁸⁵.

Ceci étant dit, nous avons affaire à un cas – particulier, il est vrai – d'auteur qui s'érige contre un usage qui s'imposera dès la fin du siècle (celui de la haute bourgeoisie parisienne) et lui oppose l'autorité des grammairiens. Signalons que la Cour et la Ville ne sont pas mentionnées : le modèle à suivre n'est donc plus celui du XVII^e, qui apparaissait encore chez Jaron et Billet, mais bien celui des professionnels de la langue, grammairiens surtout, mais aussi écrivains⁵⁸⁶, même si, comme nous venons de le signaler, le modèle plus moderne est également mentionné.

Certains auteurs du XVIII^e citeront également des grammairiens français pour justifier telle ou telle prononciation. Buffier sera celui qui apparaîtra le plus souvent : Vayrac, Torre y Ocón, Galmace le prennent comme modèle, même si Regnier-Desmarais est cité quelquefois. Chantreau, surtout, et Boyer complètent la liste des grammairiens ayant connu certains Français spécialistes de la langue leur étant contemporains. Boyer appuie régulièrement ses explications sur Wailly ou sur les grammairiens en général, comme dans le prologue, que nous avons cité plus haut, ou dans la remarque suivante, qui porte sur la prononciation de R final dans les verbes en -IR :

No la suprimen algunos provinciales en los infinitivos que acaban en *ir* [...]. Pero esta pronunciacion no es conforme á los principios de los Gramaticos, ni al uso de la capital. Segun estos no suena *r* final en los infinitivos en *ir* á no ser en los verbos : *courir, tarir* [...] Vailly p. 479 (1799 : 36).

⁵⁸⁵ Nous ne pouvons affirmer avec certitude si c'est Galmace qui est à l'origine des changements de 1776 ou un correcteur posthume.

⁵⁸⁶ Signalons, cependant, une exception à cette tendance. Elle concerne, de nouveau, la prononciation du digramme OI, chez Dacosta cette fois-ci. Ce dernier déclare : « à un que no se hállan en esta Regla, ay algunos parajes onde dizen *fred, feble* ; lo que tambien, se úsa en la Corte » (1752 : 20). Il est rare de trouver des références à la prononciation de la Cour au sein de notre corpus, surtout au milieu du XVIII^e siècle.

Rappelons, cependant, que Jaron (1688 : 3r) citait déjà Richelet comme arbitre ; quant à Billet, il déclare, au sein de son avis au lecteur, que, pour réaliser sa grammaire, il a examiné « los Autores mas clasicos que han escrito de ella [la lengua francesa], y los que mas Criticos y Cortesanos asi en pronunciarla como en colocar, y apropiiar sus vozes, cursan oy en sus escritos su mas releuado estilo » (1672 : s. n.). Ces deux auteurs de la fin du XVII^e siècle revendiquaient donc déjà un usage correct puisé chez les grammairiens. D'ailleurs, il ne faut pas oublier que Vaugelas définissait le bon usage comme « la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs du temps » (1659 : s. n.). Les bons auteurs faisaient partie du modèle à suivre.

Buffier, rappelons-le⁵⁸⁷, préconisait de remplacer « la plus saine partie » par « le plus grand nombre », ce qui, sans refuser de prendre l'élite pour modèle, dénotait déjà une évolution. Jaron – lorsqu'il ne pouvait s'appuyer sur Richelet – et Contaut semblent suivre cette recommandation.

Parfois, le bon usage n'est pas vraiment spécifié : il est simplement attribué à un groupe réduit de gens, défini différemment selon les auteurs, mais évoquant soit l'élite sociale, soit le niveau de culture, soit la pureté en général : Jaron recommande, par exemple, de prononcer comme « la gente principal » (1688 : 6r) ; Galmace, lui, évoque « las personas, que la hablan con pureza, y perfeccion » (1748 : 341) ; Jovellanos reprend l'expression de Restaut et revendique la prononciation de « aquellos que hablan puramente » (1858 : 157) ; Laurés de Mayrán, pour sa part, recommande « el trato de las personas que hablan bien » (1799 : 2) ; Boyer, enfin, parle de « la gente culta » (1799 : 39) et des Français « que hablan con propiedad » (1799 : 11). Chantreau fait également référence à « la gente que habla bien », cependant il précise que celle-ci « huye de la afectacion, en el modo de hablar, como en el de orar » (1781 : 30).

Le concept d'« afectación » apparaît chez de nombreux auteurs comme un défaut à éviter. Nous le reprenons par la suite.

⁵⁸⁷ Nous avons mentionné ce fait au sein de la deuxième partie de notre thèse.

5. 2. Variations diatopiques

Face aux références à la prononciation de la capitale, et bien que celle-ci soit parfois critiquée, les prononciations régionales, surtout dans ses variétés méridionales⁵⁸⁸, sont durement attaquées.

Le premier à signaler les prononciations régionales à éviter est de nouveau Jaron. Il aborde le sujet du ouïsme (plutôt cher aux méridionnaux, nous l'avons vu), de la prononciation [y] de EU et de la confusion de [b] et [v] en ces termes :

Adviertase, que ay muchos, que se precian de hablar bien, y confunden la pronunciacion de la, *o*, con el digtongo [*sic*], *ou*, y para dezir : Corromper, *Corrompre*, dizen, *Courroumpre*, por dezir : Dar, *Donner*, dizen, *Donner* ; y adonde se hà de pronunciar el digtongo, *ou*, ponen la, *o*, V.G. Para dezir : Dolor, *Douleur*, dizen : *Dolur*. Tambien confunden el digtongo *eu*, con la, *u*, Galica ; y por dezir : Servidor, *Serviteur*, dizen, *Servitur*. Tambien confunden la, *v*, con la, *b*, y ponen estas Letras al rebès. V.G. Para dezir : Lindo Cavallo, *Beau Cheval*, dizen : *Veau Chebal*. Para dezir : La Vaca de mi Vezino : *La Vache de mon Voisin*, dizen : *La Bache de moun Boisin* ; y muchissimas palabras, semejantes â estas, que causan vna impressiõ malissima a los Principiantes, y tal pronunciacion es Gascona, y Normana, muy aborrecida en la Corte de Paris (1668 : 6r-6v).

Les variétés visées sont le gascon et le normand. L'auteur prévient le lecteur qu'il doit à tout prix éviter ces prononciations déviantes « détestées à la Cour de Paris ».

Billet, au sein de sa « Dissertacion critica », critique également la prononciation méridionale, en attaquant Jaron lui-même : « Tambien dize confunden el ditongo de *eu*, con la *u* Francesa, y por dezir *seruiteur*, dizen, *seruitur* no ha muchos dias, que lo pronunciaria èl assi ; pues en la Provença, donde si no naciò, porque le hemos de dâr de barato que es Borgoñon, por lo menos aprendiò lo que sabe, se habla de esta manera » (1688 : 12). Billet, qui arborait sans arrêt ses origines parisiennes, ne manque pas

⁵⁸⁸ Nous verrons que des auteurs comme Corro (1586) et Fabre (1626) (et peut-être Cisneros, 1624) ont certainement appris un français régional qui pourrait expliquer, entre autres, les explications fournies pour le E muet.

d'attaquer son rival en lui renvoyant ses propres critiques au sujet des prononciations régionales.

Vayrac, quant à lui, attaque durement, au sein de son prologue les essais de réformes de l'orthographe française, à commencer par celle de Meigret (de Lyon) et de Pelletier du Mans. À propos des villes de provenance de chacun, il déclare que ce sont « dos Ciudades adonde la Lengua Françesa se habla muy mal », puis il dénonce par la suite « la pronunciacion viciosa de su Tierra » (1714 : ix). Le français visé est donc de nouveau celui du sud, mais également celui de la ville du Mans, qui ne fait partie actuellement de la Normandie, mais qui en est tout proche. Le normand, rappelons-le, apparaissait déjà chez Jaron comme l'une des variétés de français mises en cause⁵⁸⁹ ; l'autre variété était le gascon. Mais nous devons analyser ce terme avec précaution.

À la fin du XVII^e, Henri IV arrive à Paris avec toute sa suite et la cour se peuple de Gascons. Ils parlent français avec des traits de prononciation propres que l'on appellera « gascons ». Au départ, la prononciation dite gasconne était certainement réservée aux « défauts » de langue des locuteurs du sud-ouest de la France, mais, peu à peu, il est possible qu'elle ait fait référence au sud en général, et même à n'importe quel type de prononciation « déficiente ». Il pourrait donc être difficile d'affirmer que toute référence à « lo gascón » corresponde effectivement à une variété diatopique, ou si cela désignait des incorrections linguistiques en général.

Cependant, nous verrons que nos auteurs l'emploient principalement pour critiquer des prononciations méridionales. Par ailleurs, l'accent gascon, chez les grammairiens français du XVIII^e siècle, apparaît souvent cité avec l'accent normand⁵⁹⁰.

⁵⁸⁹ Duclos, au sein de ses *Remarques*, déclarait également : « Tout Grammairien qui n'est pas né dans la Capitale, ou qui n'y a pas été élevé dès l'enfance, devrait s'abstenir de parler des sons de la langue. Lorsque je lus la Grammaire du P. Buffier, j'ignorois qu'il fut Normand, je m'en aperçus dès la première page à l'accentuation » (1768 : 26).

⁵⁹⁰ Buffier, à propos des différences de prononciation entre les langues, posait la question suivante : « ...un Italien s'il na jamais sçu le François aperçoit-il celle [la différence] que nous trouvons entre le son du langage Gascon, du Normand ou du Parisien ? » (1711 : 21-22). L'abbé d'Olivet, pour sa part, déclarait également, à propos de « l'accent *national*, ou provincial » : « ...l'accent Gascon, outre qu'il élève la voix où il ne faut pas, abrège beaucoup de syllabes longues : & l'accent Normand, outre qu'il baisse souvent la voix où il ne faut pas, allonge beaucoup de syllabes brèves. Pour les fautes qui regardent la quantité, j'espère qu'un homme de province trouvera quelque secours dans le quatrième article de ce Traité » (1736 : 27). Par ailleurs, il affirme, quelques lignes plus loin, qu'« on ne saurait envoyer une phrase de conversation à Montpellier, ou à Bordeaux, & faire qu'elle y soit prononcée, syllabe pour syllabe, comme à la Cour » (*ibid.*). Cette citation, prise conjointement avec la précédente, semble confirmer que la prononciation « gasconne », chez d'Olivet pour le moins, est aussi bien celle du sud-est que du sud-ouest. Elle qualifie donc la prononciation méridionale en général. Pourtant, rappelons qu'au sein de notre deuxième partie, nous avons signalé que Grimarest nommait parfois les variantes gasconnes et languedociennes à propos de la confusion du B et du V (1747 : 27) et de la distinction de R face à RR (1747 : 46) ; il évoquait également le *ceceo* gascon (1747 : 49). Le fait de différencier ces deux variantes nous laisse supposer que, pour Grimarest, la prononciation gasconne était plutôt celle du sud-ouest, et la languedocienne celle du sud-est.

Il paraît donc logique de considérer que toute prononciation « déviante » n'est pas gasconne : elle le sera si elle provient du sud, mais il existe également un autre accent largement critiqué qui est affublé du qualificatif, non pas de « gascon », mais de « normand », ce qui prouve que certains défauts de prononciation étaient caractéristiques de zones géographiques plus ou moins précises.

C'est précisément la prononciation « gasconne » que Chantreau va principalement attaquer au sein de son œuvre. Il critique tout d'abord la réalisation en [e] du E muet :

Debe darse una especial atencion en que no suene en nada la *e* castellana, ò nuestra *e cerrada* ; la que en la oracion siguiente, *tu te faches, de ce que je te redemande le mien*, haria pronunciar, *tu té faches dé cé qué jé té redémande le mien*, lo que formaria una pronunciacion viciosa, que llamamos *gasconne* (1781 : 2).

Il est à noter ici que Chantreau laisse trois E muets sans accents. Deux d'entre eux sont en position finale de polysyllabes, ce qui les différencie du reste et peut expliquer pourquoi ils ne sont pas signalés. En revanche, « le » est un monosyllabe, en position de déterminant, il est vrai, mais il n'est pas moins atone que la préposition « de », par exemple. Dans tous les cas, les critiques de Chantreau, mentionnant une prononciation appuyée [e] de [ə], semblent viser le français méridional.

L'auteur signale également une prononciation « déficiente » à propos de la réalisation des consonnes finales en liaison : « La pronunciacion de la consonante final antes de voz que empieza con vocal, requiere la mayor atencion : no debe ser afectada, ni tener el acento que llamamos *Gascon* » (1781 : 30). Cette prononciation exagérée des consonnes finales est aussi mise en relation avec les variations diaphasiques. En effet, la fameuse « afectación » dont nous avons parlé précédemment fait référence aux gens qui emploient un registre trop élevé pour la situation de communication dans laquelle ils se trouvent. Ainsi, Chantreau, pour éviter ce défaut, recommande de « hacerse cargo que la pronunciacion francesa se divide en dos tonos : el *grave*, y el *familiar* » (1781 : 30) et que « fuera de las ocasiones mencionadas en el artículo, será ridiculéz el no callar la consonante final antes de vocal inicial » (1781 : 36). Dans ce cas, il n'est pas non plus déraisonnable de penser que la prononciation attaquée par Chantreau ait pu être celle du sud en général, du fait que les consonnes finales étaient plus facilement prononcées qu'en français normatif.

Le commentaire suivant s'attaque également à une prononciation « gasconne ». Laurés de Mayrán dénonce la réalisation de EIN (ou EIM) en ces termes :

Hay algunos que dán el sonido de *en* á la vocal compuesta e. i. seguida de n. ó m. Excusese tal pronunciacion : huele á Gascuña ; sin embargo declaro que mi intencion nunca ha sido inclinada á humillar á nadie ; conozco y tengo veneracion al inexpugnable afecto que cada uno tiene á su cuna (1799 : 17).

Selon l'auteur, la prononciation [en] du groupe EINE (avec un exemple néanmoins de EIN) au lieu de [ɛn] serait défectueuse. Il est vrai que, même si certains grammairiens du XVI^e donnaient encore la réalisation [ɛin] ou [ein], dès le XVII^e siècle ils s'accordent généralement pour bannir cette prononciation. H. Estienne disait déjà en 1582 que « les gens qui prononcent bien ne font pas entendre l'*i* dans les mots comme *peine*, *veine* » (Thurot, 1881, tome1 : 343). Pourtant, Laurés de Mayrán ne fait pas référence à une prononciation diphtonguée, mais à une variation de timbre.

En ce qui concerne ces critiques, nous pourrions supposer que l'auteur fait bien référence à la prononciation méridionale, qui aurait réalisé un [e] au lieu d'un [ɛ]⁵⁹¹, ce qui se retrouve encore aujourd'hui chez les locuteurs conservateurs de cette zone (Durand & Eychenne, 2011 : 12 ; Walter, 1977 : 138).

Laurés de Mayrán, dans tous les cas, s'excuse d'employer le terme « Gascuña », qui était donc certainement pris dans un sens plus large que celui de « français de Gascogne ». Il déclare peut-être, en fait, que ce défaut n'était pas propre aux Gascons, mais certainement au français méridional en général. Il est à noter également que Laurés de Mayrán renvoie, indirectement, à un leitmotiv dans l'enseignement de la prononciation : le maître de langue a toujours tendance – et c'est logique – à enseigner sa propre variété linguistique.

Le dernier auteur à critiquer la prononciation régionale, et plus précisément du sud de la France, est Boyer. Celui-ci nomme expressément le Roussillon lors de son explication du groupe OI-OIN : « Nunca á no ser en el Rosellon oí decir *moé tué loén* » (1799 : 21). Bien sûr, publiant à la toute fin du siècle, cet auteur recommande la

⁵⁹¹ Chez Thurot, nous n'avons trouvé qu'un grammairien qui donne le son de [e] à EI dans la combinaison EINE : « Regnier cite *peine*, *haleine*, *pleine*, *veine* entre autres exemples de la règle générale qui attribue l'*e* fermé à *ei* » (Thurot, 1881 : 344).

prononciation « oa » pour la combinaison vocalique OI (*moi-moa, loin-loan*), et reproche à Galmace et à Chantreau de donner comme équivalence « oe » (où « e » représente [e]). Rétablissons la vérité.

En ce qui concerne Galmace, pour ce qui est du groupe OI, s'il est vrai qu'en 1745 (14-15) et en 1754 (10-11, 17-18) il recommande de le prononcer « oè » (où « è » représente [ɛ]) ou « è », dès 1776 (18), il donne la prononciation « oa » pour les mots *Roy, Loy, savoir*. Quant à la combinaison OIN, en 1745, il l'oublie – ou l'évite – et en 1754 (20), il donne la prononciation « oèn » critiquée par Boyer, mais dès 1776 (20), de nouveau, OIN est noté « oan ». Chantreau, lui, donne « ua » (1781 : 8) ou « è » (7-8) pour OI (jamais « oé » donc) et « uèñ » pour OIN (1781 : 12).

Pour ce qui est des critiques de Boyer, déclarons tout d'abord que ni Galmace ni Chantreau ne recommandent de prononcer OI comme une diphtongue incluant un [e] : si Galmace attend l'édition de 1776 pour donner l'équivalence « oa », Chantreau, dès la première édition de sa grammaire, n'hésite pas à transcrire OI par « ua » pour certains mots. Cela veut dire que, même si Boyer a peut-être consulté une édition antérieure de Galmace, il est de mauvaise foi en ce qui concerne la grammaire de Chantreau, puisqu'il réalise un amalgame entre OI et OIN, traités – judicieusement – de façon séparée chez Chantreau.

Par ailleurs, les critiques de Boyer sont tout à fait infondées, puisque sa prononciation de OIN transcrite « oan » n'a jamais existé en français. Thurot (1881, tome 2 : 491-495), par exemple, ne relève aucune description transcrivant « oan » ; Rosset n'en dit pas un mot non plus (1911 : 200).

Galmace aussi bien que Boyer sont tombés dans l'erreur fréquente de la généralisation. Ils partent tous deux de l'écrit, et des avis de leurs sources respectives : le premier puise plutôt chez Restaut, en ce qui concerne la refonte de sa grammaire en 1754 d'abord, puis en 1776 ; le deuxième s'inspire majoritairement de Wailly. Mais nos deux auteurs se heurtent à un problème : ni Restaut, ni Wailly, ne donnent d'indications précises et ils n'ont pas transcrit OIN non plus :

D. *Qu'est-ce que les diphtongues nasales ?*

R. Ces sont celles qui se forment par la jonction d'une voyelle simple avec une voyelle nasale. Il y en a six ; savoir, *ian, ien, ion, oin, ouin, & uin*, comme dans les mots suivants : [...]

OIN, *loin, besoin, moindre* (Restaut, 1770 : 18-19)⁵⁹².

Les Diphtongues sont des assemblages de plusieurs voyelles, qui expriment un son double, & qui néanmoins se prononcent en une seule émission de voix. Telles sont : [...]

Oin, ouin, *loin, coin, babouin* (Wailly, 1772 : 297-298).

Galmace et Boyer n'ont donc pas trouvé de description chez Restaut et Wailly, pas plus qu'une transcription [wa] de OIN. En effet, ces derniers recommandaient toujours [we] ou [ε]. Pourtant, le fait est que nos auteurs se décident pour la diphtongue plus ouverte⁵⁹³, ce qui est certainement à l'origine de leur transcription « oan » pour OIN. Nous avons ici un cas exemplaire de raisonnement selon une logique graphophonétique.

Mais revenons aux variétés régionales. Boyer critiquait la prononciation du Roussillon [mwe], [twe], pour *moi, toi* et [lwen] pour *loin*. Thurot, à ce sujet, déclare que « tous les auteurs s'accordent à donner l'*e* ouvert à cette diphtongue » (1881, tome 1 : 355). Prononcer [we] était donc bien ressenti comme un « vice » de prononciation.

Finalement, et visant de nouveau le français méridional, Boyer affirme, au sujet des voyelles nasales, que

la prononciacion naritica ó nazal de que estamos hablando es agena al idioma español y tal vez desconocida à muchos franceses meridionales : bien que es de la mayor importancia, pues sin ella nad[i]e puede lisongearse de hablar la lengua francesa con alguna propiedad (1799 : 24).

Il ne fait pas de doute que l'auteur décrit une réalité phonétique qui devait exister à l'époque, puisque, même de nos jours, le français méridional ne connaît pas de voyelles nasales pures : elles sont « encore aujourd'hui prononcées avec un appendice consonantique » (Hansen, 1998 : 67).

Jusqu'à présent, nous avons signalé les reproches adressés à des locuteurs d'une partie plus ou moins précise du territoire français. Il nous semble, en effet, que les

⁵⁹² Notons que les exemples, chez Galmace (1776 : 20), sont les mêmes que chez Restaut.

⁵⁹³ Ils ont peut-être consulté d'autres sources qui nous sont inconnues.

prononciations « gasconnes » faisaient référence, sinon aux locuteurs gascons proprement dits, du moins aux locuteurs méridionaux en général. Quant aux critiques de Boyer, il ne fait pas de doute qu'elles s'adressent aux Français du sud.

Mais certains auteurs critiquent aussi les prononciations régionales sans spécifier l'origine exacte des locuteurs en question. Guilla Rubí, par exemple, déclare :

Tambien advierto, que algunos Franceses de ciertas Provincias, en Francia, pronuncian el futuro del indicativo sin la *..e..* del medio de la dición ; y dizen, por dezir – *j'aimerai* – *j'aim-rai*. Es vn mal habito ; y assi estèn al aviso de esta falsa pronunciacion, y de la – *beñ* – por dezir – *bien* – como tengo dicho. Y no se atajen 502a luso502, pues todos los Idiomas padecen entre los naturales alguna imperfeccion (1707 : 74).

Guilla Rubí, de Perpignan, prononçait sans doute le [ə], d'où ses reproches. Quant à la prononciation de *bien*, Thurot déclare que « les mots *bien*, *rien* se sont prononcés, dès le commencement du XVII^e siècle, *ben*, *ren*, mais cette prononciation n'a jamais prévalu dans l'usage normal » (1881, tome 1 : 483).

Quant à Boyer, nous avons vu qu'il s'attaque allègrement à la prononciation méridionale, mais il dénonce également, de façon plus générale, l'influence « nuisible » des maîtres de français en Espagne qui ne sont pas de la capitale : « tienen casi la misma suerte otros muchos Españoles entregados á unos maestros Provinciales quienes solo pueden enseñar á sus discipulos el lenguaje de su Provincia, en todo desemejante á la elegante pulidez, y suave pronunciacion de la verdadera y genuina lengua francesa » (1799 : 3). Peut-on en déduire que Boyer était parisien ? C'est, en tout cas, ce qu'il semble suggérer. Une dernière critique est d'ailleurs adressée, de nouveau, aux « provinciales », à propos du -R final des infinitifs en -IR, remarque que nous avons commentée plus haut.

5. 3. Variations diastratiques

Bien que les variations diatopiques soient plus représentées au sein de notre corpus, certains auteurs font tout de même référence aux différentes prononciations selon la classe sociale. Jaron, auteur riche en informations sur la norme et ses variations, est le premier à évoquer une prononciation « basse » : « La Plebe, para dezir : El Pezcueço :

Cou, dize : Col, pero no es al vso, porque la Gente Principal, dize : Coû, en lo qual se les debe seguir » (1688 : 6r)⁵⁹⁴.

Il est suivi par Galmace, qui, au sein des critiques qu'il adresse à Grimarest, déclare :

Estraño muchissimo, que un Francès, y mayormente Autor de una Gramatica de su Idioma ; tan atento à no imitar la pronunciacion de la plebe, pero de las personas, que la hablan con pureza, y perfeccion, se meta en enseñar, que se debe pronunciar la *l* del pronombre singular il, el, ò aquel, quando està seguida de una diction, que comienza por consonante » (1748 : 341).

Pour Galmace donc, il semblerait que la prononciation [il] du pronom *il* suivi de consonne soit un trait du phonétisme populaire (il reprend le mot péjoratif « plebe »). Et il est vrai que, même si certains grammairiens des XVII^e et XVIII^e siècles recommandent de prononcer le L suivi de consonne, la plupart d'entre eux condamnent cette prononciation (Thurot, 1881, tome 2 : 141-142).

Boyer, enfin, relève un cas de cuir⁵⁹⁵ toléré chez Chantreau, auquel il s'attaque violemment :

He leído en la Gramatica de Chantreau p. 33 que *el uso (para complacer al oido) permite que en la conversacion se equivoque la pronunciacion de tu es, segunda persona de presente de indicativo de etre con la tercera il est suponiendo en aquella la t de esta V. G. tu es arrivé has llegado tu et arrivé.*

No sé de donde sacó Chantreau 503a luso y tal licencia á no ser que sea de las plazas y mercados de Paris en las que pronuncian asi las mugeres que venden el pescado ; al paso que la gente culta dice *tu es arrivé* (1799 : 39).

⁵⁹⁴ Il est curieux de constater qu'entre les prononciations -OL et -OU, dans les mots du type *cou, fou, mou*, la tendance a été tout d'abord – au XVI^e – de stigmatiser la vocalisation du L comme populaire, puis, dès la moitié du XVII^e, la tendance s'est inversée (Thurot, 1881, tome 2 : 186-187).

⁵⁹⁵ Un cuir, dans ce cas, est un « défaut de prononciation qui consiste à lier les mots sans raison (plus particulièrement en faisant entendre un « s » pour un « t » à la fin d'un mot, et vice-versa) » (CNRTL).

L'exemple relevé par Boyer existe réellement chez Chantreau. Nous ne sommes pas en mesure d'affirmer s'il s'agit d'une observation personnelle ou si Chantreau a puisé cet exemple chez un autre auteur. Dans tous les cas, la comparaison – très suggestive – ici utilisée par Boyer est ce qui nous intéresse véritablement.

5. 4. Variations diaphasiques

Les variations diaphasiques concernent principalement la différence entre le registre plutôt familier, voire vulgaire, et le registre soutenu, voire poétique. Nous avons déjà évoqué la séparation de Chantreau entre les deux « tonos : el *grave*, y el *familiar* » (1781 : 30). C'était à propos de la prononciation des consonnes finales en liaison que le maître d'Ávila voulait mettre en garde ses lecteurs. Billet abordait le même sujet et employait le même terme que Chantreau pour qualifier le défaut signalé :

Notese que es malo, afectar la pronunciacion, de la *t*, final, de la tercera persona de los plurales, delante de una palabra que empieza por vocal, y que es mucho mejor, callarla, que pronunciarla, siendo muy raras las ocasiones, en que tiene consonancia, el encajar la dicha *t*, final ; y para la dulçura de estas pronunciaciones, se ha de advertir, que de dos consonantes finales, se ha de cojer la que encaja ma[s] suavemente v. g. la *r*, de *plaisirs*, que no la *s*, al contrario *leurs sentiments étoient raisonnables* siente el oido, que encaja mas suavemente la *s*, que no la *t* (1672 : 16-17).

Billet, nous le voyons, ne parlait pas de registres différents, mais il justifiait sa remarque en invoquant la plus grande « douceur » de la prononciation lorsque l'on évite de prononcer le T final de façon systématique.

En ce qui concerne la prononciation des vers, c'est Vayrac qui se montre le plus virulent. À propos de E muet non prononcé, il déclare :

...digo que esta pronunciacion afectada, es falsa, injuriosa, y perjudicial à la Lengua Françesa, mayormente en la poesia : es falsa, porque aniquila muchas syllabas enteras que merezen ser distinguidas de las demas, aunque en la realidad sean muy breves, y que se devan pronunciar ligeramente. Es injuriosa à la Lengua Françesa, porque la

haze aspera, y en algun modo barbara con el encuentro de las consonantes, quitandole su mayor regalia que es la dulzura, y la suavidad. Enfin es perniciososa à la Lengua Francesa, porque si se admitiera, destruiria enteramente la poesia (1714 : 24).

Quant à Torre y Ocón, il est le seul à employer le terme « vulgare » pour désigner une prononciation, ou plutôt un mot, non conforme à la norme : « Respecto de la *m* final, se debe advertir, que en la Lengua Francesa, solo ay vn vocablo inventado para llamar, y es muy vulgar, que es *hem*, ola » (1728 : 14).

5. 5. Variations diachroniques

Nous recensons très peu de variations diachroniques chez nos auteurs. Billet, le premier, déclare, au sein de la « Dissertacion critica », que la prononciation [set] de *soit* dans la patenôte est une « prononciacion antigua, que por serlo tanto, la traduccion de el Padre nuestro, se ha conseruado siempre la misma en algunos sugetos, pero que no haze fuerça para lo demàs » (1688 : 8-9).

Guilla Rubí, lui, signale également la prononciation surannée d'une forme verbale :

Que el preterito perfecto del indicativo suele hallar en algunas historias escrito. La primera persona del singular, de esta suerte – *j'aimay* – *tu aimas* – *il aima* – yo amè, tu amastes [sic], aquel amò. Pero sepan, que dicha primera persona, à mas de ser antigua, equivoca en la prononciacion la primera persona del imperfecto primero, que se pronuncia lo mesmo : v.g. *j'aimois* – yo amava. Y assi segun la *Sintaxis* de los Reverendissimos Padres de la Compañia de Jesvs en Francia, advierto, que se debe dezir en lugar de – *j'aimay* – *j'aimà* – yo amè (1707 : 74).

Il est vrai que cela touche la morphologie verbale, mais comme la prononciation de la forme en est affectée, nous avons cru bon de signaler ce cas ici.

Finalment, Boyer déclare : « Nuestros antepasados pronunciaban *foable foible* debil que al presente se pronuncia como sigue [...] *fèble* » (1799 : 21).

6. Les voyelles

Aussi bien pour ce qui est des sons (consonantiques et vocaliques) que des interprétations graphiques, nous adoptons ici une démarche contrastive. Cela signifie que nous porterons notre attention tout spécialement sur les divergences entre les deux langues.

Signalons que, logiquement, toute voyelle représentée par une lettre simple ayant son correspondant en espagnol n'a pas spécialement retenu l'attention de nos auteurs. Ainsi, A, I et O, comme lettres simples (c'est-à-dire ne faisant pas partie d'une combinaison graphique quelconque) sont peu expliqués. C'est compréhensible dans le cas de [i], puisque l'équivalence était totale, du moins, en ce qui concerne le timbre ; il n'existait pas d'opposition de longueur en espagnol. Et même s'il est vrai qu'il existait en français un A oral vélaire [a] et un O fermé [o], ceux-ci étaient souvent décrits par des différences de longueur, parfois associée au timbre, chez les grammairiens français ayant servi de source à nos auteurs. Il est donc logique que, tout au plus, seuls des A et des O longs aient été signalés au sein de notre corpus⁵⁹⁶ ; nous y reviendrons lorsque nous aborderons la quantité vocalique.

L'ordre dans lequel nous traitons les sons vocaliques est donc le suivant : tout d'abord, les voyelles orales, par importance décroissante au sein de nos ouvrages (les sons [e]/[ɛ]/[ə], [y] et [ɛ] ⁵⁹⁷), puis les voyelles nasales. Nous verrons ensuite la question de la durée vocalique et enfin les règles de lecture ayant trait aux voyelles.

⁵⁹⁶ Rappelons, cependant, que trois auteurs de notre corpus signalaient tout de même deux O différents selon leurs degrés d'aperture : Billet (1673 : 3r), Vayrac (1714 : 12) et Pelleport (f. XVIII^e : 5). Par ailleurs, nous tenons à rappeler également que certains auteurs mentionnent une prononciation [u] de O : Guilla Rubí (1707), par exemple, critiquait ce que nous croyons être une réalisation ouïste ; Cisneros, au siècle précédent, affirmait, sans fournir d'exemple, que O, de façon générale, se prononçait « quasi como, *u*, à la H Española » (1624 : 5). Onze ans plus tard, le même auteur déclarait dans sa grammaire que « la *o*, se pronuncia en el principio y medio del vocablo claramente, como *donnez moy*, *dadme*, *de bonne volonté*, *de buena voluntad* ; y en el fin escuramente, los labios muy poco abiertos, quasi como *u*, a la Española. No se puede poner exemplo en escrito, como he dicho ; pero todavía servirá èste, *allons donc*, *vamos pues* » (1635 : 5). Nous pourrions être tenté de croire que, pour Cisneros, le O prononcé presque comme [u] était le O nasal. Mais il fournit l'exemple *volonté* pour le O prononcé « clairement », ce qui nous laisse perplexe quant aux réalités phonétiques se cachant derrière ces dénominations. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'immense majorité de nos auteurs n'a jamais clairement décrit une opposition [o]/[ɔ]. Nous pourrions opter pour représenter ces sons par l'archiphonème /O/, mais pour des raisons de présentation, nous noterons plutôt ce son indéterminé par [O], lorsque l'état de nos connaissances actuelles ne nous permet pas de trancher sur son timbre exact.

⁵⁹⁷ Nos auteurs n'ont presque jamais décrit de variations d'aperture à propos de EU. De même que pour O, nous avons choisi de représenter cette voyelle française antérieure labiale par [ɛ] dans les explications qui

Précisons que, si nous réservons le point 7 à l'analyse du traitement des combinaisons vocaliques décrites comme diphtongues (assemblage de glide et de voyelle) ou comme hiatus, en revanche, lorsque nos auteurs expliquaient clairement, pour certaines d'entre elles, qu'elles représentaient un son simple, nous les analysons normalement au sein des RL vocaliques.

Nous tenons à signaler également que, dans les points 6, 7 et 8, nous n'évaluerons pas systématiquement les contenus enseignés du point de vue de la pertinence contrastive, descriptive et pédagogique ; nous réalisons cette évaluation au sein du point 9.

6. 1. Les sons vocaliques

6. 1. 1. Voyelles orales

6. 1. 1. 1. [e], [ɛ] et [ə]

Il ne fait aucun doute que les différents E français occupent la première place, en importance, dans les descriptions vocaliques de nos auteurs. Voici ce que déclarait Galmace après avoir expliqué comment et quand ils devaient se prononcer : « Esta es la explicacion mas breve, y compendiosa para discernir, y pronunciar la *e* Francesa, cuya naturaleza, y práctica han fatigado tanto hasta hoy nuestros Grammaticos » (1754 : 8). Laurés de Mayrán, quant à lui, affirmait que E « tiene diferentes sonidos bastante dificultosos ; y en la que ponen poco cuidado algunos Maestros y discipulos : no debe serles no obstante indiferente su sonido ; pues causa mucha disonancia una e. mal pronunciada » (1799 : 4).

Nous allons tenter, à notre tour, d'analyser et de systématiser les explications que nous avons recensées à ce sujet au sein de notre corpus.

Chez nos premiers auteurs, l'opposition récurrente concernait plutôt [e] (masculin) face à [ə] (féminin)⁵⁹⁸. Sans compter le timbre, le premier possédait, pour ces auteurs, une certaine longueur vocalique, face au E muet qui était souvent décrit comme

vont suivre, lorsque l'état de nos connaissances actuelles ne nous permet pas de trancher sur son timbre exact.

⁵⁹⁸ Nous avons expliqué au début de cette troisième partie que cette opposition était principalement due au fait que les auteurs du XVI^e et même quelque peu postérieurs englobaient dans le E masculin aussi bien le E fermé que le E ouvert.

bref. Cette opposition servait surtout à différencier les prononciations de E final dans des couples du type *porté-porte*, mais aussi simplement pour opposer le E final de *vérité* à celui de *bonne*, comme chez Berlaimont. Parfois, un accent, normalement aigu, venait surmonter E fermé final et les auteurs, par l'influence du grec, lui attribuaient – à cet accent graphique – une charge de longueur.

En réalité, dès le milieu du XVI^e siècle, le E muet avait certainement presque disparu pour beaucoup de locuteurs – excepté dans les cas où il est encore articulé de nos jours – et, en fait de brièveté, c'était plutôt son caractère inaudible qu'on décrivait⁵⁹⁹. Il en a d'ailleurs été ainsi pendant très longtemps, comme nous avons pu le constater lorsque nous en avons exposé les descriptions auditives⁶⁰⁰ (cf. deuxième partie, 3. 4. 2. 1.) : « baxo », « sordo », « debil », « remisso », « veloz », « obscuro » sont autant de qualificatifs s'appliquant au son de E muet et qui jalonnent tout le XVIII^e siècle. Notre dernier auteur, Boyer, déclare encore que le E se perd « casi del todo » (1799 : 8). Comme les autres, il se montrait réticent à déclarer que E muet ne se prononçait plus du tout dans de nombreux contextes. Nous reviendrons sur le traitement de cette lettre/son à la fin de cette section.

En ce qui concerne l'opposition présente chez nos premiers auteurs, Berlaimont (et Ledel) ne distinguaient donc que deux E : fermé (*charité*) et muet (*pomme*). Meurier, en 1558 (lorsque sa description du français était rédigée en français), semblait en différencier quatre : un premier comparé à « æ » (certainement l'ancienne diphtongue latine prononcée E ouvert, *fenêtre*), un « femenino » (muet, *porte*), un « masculino » (donc fermé, *porté*), et un quatrième E non spécifié, mais qui semble être E fermé long (*portée*, *créée*). Sotomayor, qui traduit Meurier, reprendra ces quatre E, qui apparaîtront également chez Pere et Antoni Lacavalleria. Notons bien que, chez ces auteurs, l'opposition principale est tripartite [ə]/[e]/[e:] et trouve son reflet dans les exemples choisis : *porte-porté-portée*. Cependant, le [ɛ] est présent chez Sotomayor, même si les explications à son sujet se bornent à une équivalence [ɛ]-æ qui n'est accompagnée d'aucun commentaire.

La version en espagnol de Meurier lui-même, parue en 1568, présentait une réduction des explications sur la prononciation du français et ne proposait plus que trois

⁵⁹⁹ Sumarán déclarait : « La è con el accento se ha de produzir, y no teniendo accento abreuiar » (1626 : 133).

⁶⁰⁰ Rappelons que nous avons dénommé DAU ce type de descriptions.

E différents, au détriment de E ouvert : « E. Tiene diferentes sonidos como parece por los exemplos abaxo siguientes, *frise frisé frisée, colere coléré colérée, leüe leué leuée, demande demandé demandée* » (1568 : s. n.). Ne disposant d'aucune description, nous devons déduire que les E en question étaient, dans l'ordre, E muet, E fermé et E fermé long. De nouveau, donc, l'opposition principale semble plutôt porter sur la longueur que sur le timbre. En effet, rappelons que E muet pouvait être décrit bref, face à E fermé qui était censé être long. Si l'on ajoute un E fermé plus long, l'opposition est tripartite : trois E (logique graphophonétique) qui possèdent chacun leur degré de longueur.

Même si quelques grammairiens postérieurs vont réaliser des associations de timbre et de quantité, le trio [ə]/[e]/[e:] ne sera pas repris tel quel par les auteurs suivants. En revanche, l'opposition [ə]/[e] restera bien vivace jusqu'à Vayrac (1714) : Corro (1586), Sumarán (1626), Cisneros (1624), Fabre (1626)⁶⁰¹, Jaron (1688), Guigou (déb. XVIII^e) et Guilla Rubí (1707) ne reconnaissent que E masculin face à E féminin⁶⁰², où le premier regroupait certainement les timbres ouvert et fermé. Signalons que Billet (1673)⁶⁰³, qui mentionne, lui, un E ouvert, est un précurseur isolé puisque sa description ne réapparaît que chez Vayrac, quarante ans plus tard. En effet, Jaron, Guigou et Guilla Rubí n'étaient pas sensibles au timbre ouvert de la voyelle E. Peut-être que leur variété régionale⁶⁰⁴ de français y était pour quelque chose.

Pérez del Castillo, bien plus tôt, proposait également trois types de E, dont un ouvert, mais non opposé explicitement à [e]. En effet, lorsqu'il expliquait la lettre E, il semblait différencier, sans employer les accents, un E fermé toujours long (*desole, desespera*, 2011 : 296) d'un E muet toujours bref (*desolee, contee, frustree, ibid.*), dans le goût de l'époque, donc. Ce n'est que lorsqu'il aborde la non prononciation de l'ancien S intérieur implosif, qu'il explique la prononciation d'un E ouvert, graphié AI : « como *maistre, paistre, escuelle*, que se han de proferir como si se scriuiera "*metre*", "*petre*", "*ecuelle*", abierta la boca, "ai" como "e" » (2011 : 299).

⁶⁰¹ En réalité, Fabre (1626 : 14-15) opposait un E prononcé « E » à un autre prononcé « O » sans leur attribuer de dénomination particulière. Nous devons donc supposer que le deuxième correspondait au E muet.

⁶⁰² Nous tenons à signaler que, suivant une logique graphophonétique, la plupart de ces auteurs signalaient un autre type de E, prononcé A selon eux. Nous voulons parler du E suivi de N ou de M formant une voyelle nasale [ã]. Mais, dans la mesure du possible, nous réalisons ici une exposition phonographique. C'est la raison pour laquelle nous n'abordons pas ici la question de EN et EM « nasaux ».

⁶⁰³ En 1672, Billet ne nommait même pas les E masculin et féminin. Il se bornait à donner la prononciation A « nasale » de EN, EM et à signaler la prononciation de ces digrammes : prononciation zéro dans le cas de la désinence verbale *-ent* ; [ê] dans les mots *bien, rien* et autres (1672 : 5).

⁶⁰⁴ Jaron était Bourguignon, Guilla Rubí venait de Perpignan et Guigou possédait un nom de famille qui laisse supposer une origine sudiste également.

Au vu de ce que nous avons exposé, il est logique que les DAR de [ɛ], comme celles que nous venons de citer, soient très rares avant le XVIII^e siècle. En fait, sans surprise, c'est la seule que nous ayons trouvée et elle n'est pas appliquée à E, mais au digramme AI, comparé, il est vrai, à E dans la description. Cet état de fait n'est pas étonnant car, tant que [ɛ] n'était pas bien différencié de [e], les descriptions visaient plutôt l'opposition [e]/[ə].

Comme nous l'avons signalé, ce n'est qu'avec Billet (1673) que le trio [e]/[ɛ]/[ə] apparaît clairement différencié par le timbre⁶⁰⁵ et que s'installe une terminologie plus moderne, qui ne changera plus à partir de Vayrac (1714)⁶⁰⁶ : « *E abierta* », E « *cerrada, ò masculina* », « *E femenina, ò muda* » (1673 : 2v). Le son [ɛ] sera alors l'objet de diverses descriptions⁶⁰⁷ déjà citées : huit auteurs différents fourniront des DAR expliquant l'ouverture plus grande (cf. deuxième partie, 3. 2. 2. 1.) et cinq autres en donneront des DAU (cf. deuxième partie, 3. 4. 2. 1., 3. 4. 2. 2.). Logiquement, le [e], qui trouvait son équivalent en espagnol, était très peu décrit : la plupart du temps, on le comparait simplement au E des lecteurs.

⁶⁰⁵ Billet lui-même déclarait que « la *E* varia en tres modos, aunque otros le dãn hasta quatro » (1673 : 2r), mais il n'expliquait pas la nature de ce quatrième E. Núñez de Prado (1728 : 13), pour sa part, évoquait « *vna è muy abierta* » dans les mots *ayons, ayez*. Mais certains auteurs présentaient vraiment plus de trois E au sein de la prononciation. Grimarest, par exemple, déclarait que « distinguen, los Franceses quatro generos de *e* à saber, *e cerrada, e abierta, e aguda, y e muda* » (1747 : 8). En réalité, ces quatre E se réduisaient à trois, puisque « *e cerrada* » n'était autre que E muet en position intérieure ; par ailleurs, « *e abierta* » correspondait à [ɛ] et « *e aguda* » à [e]. Galmace, qui avait d'ailleurs critiqué Grimarest pour ces explications, incorrectes selon lui (Viémon, 2013 : 518), recensait, en plus de E fermé et de E muet, trois E ouverts différents : « *baxo, y suave* » (*aimant, aidant, faisant*), « *mas levantado* » (*progres, abces, les, des*) et « *mas perceptible* » (*Martel, enfer, ternir*) (1754 : 5). Quant à Tallés, il déclarait que « la primera [E] sin acento, se llama muda : la segunda con acento agudo, se llama cerrada : la tercera con acento grave, abierta ; y la quarta con el circumflexo, es larga » (1773 : 8). Nous le voyons, Tallés recensait ses différents E en fonction des accents qu'ils portaient. C'est ce que fera également Laborda, sans toutefois en dénombrer effectivement plus de trois, puisqu'il attribuait le nom de E « *abierta* » aussi bien à È qu'à Ê (1784 : 6). Finalement, Laurés de Mayrán présentait, lui, cinq E différents, du moins dans la partie de prononciation où il s'était inspiré de Restaut. Les E de notre auteur étaient les suivants : « *e. muda, e. francesa, e. castellana, ó natural e. larga. e. antes de m. ó de n. que dá sonido de à* » (1799 : 21). C'est une explication purement graphophonétique, mais qui a le mérite de différencier E prononcé [ɛ] (« *e. francesa* ») de E non prononcé du tout (« *e. muda* ») ; nous reviendrons sur cette précision. Signalons, par ailleurs, que le E « *long* » de Laurés de Mayrán correspondait à E ouvert, qu'il nommait bien de la sorte au sein de la section de sa propre *cartilla* de prononciation (1799 : 4).

⁶⁰⁶ Remarquons, toutefois, que Vayrac n'oppose pas « *e abierta* » à « *e cerrada* ». En effet, il conserve la vieille dichotomie « *e masculina* » face à « *e femenina* », à côté de laquelle il ajoute « *e abierta* » (1714 : 20). En outre, Vayrac considérait que le E des anciens hiatus (*Jean, asseoir*, etc.), mais également le E diacritique (*changea*), étaient des E féminins qui ne se prononçaient pas (1714 : 25-26). Ainsi, ce n'est réellement qu'à partir de Torre y Ocón (1728 : 7) que l'opposition fermée/ouverte s'installe, même s'il est vrai que Courville, qui publie son œuvre la même année que l'auteur précédent, n'abordait pas du tout le problème des différents E en français ; le seul commentaire que nous ayons relevé à ce propos est le suivant : « la *e* [...] suele variar en sus voces » (1728 : 9). Reixac (1749) et Contaut (1763) n'évoquaient pas non plus le E ouvert.

⁶⁰⁷ Chantreau est le seul auteur qui renvoie le lecteur à la VV pour la prononciation de [ɛ].

En ce qui concerne les différents E du français, la question la plus épineuse était sans doute celle de E muet [ə] final, surtout, mais aussi, plus rarement, intérieur. L'immense majorité de nos auteurs fait allusion plus ou moins directement à un E muet : seuls Courville et Reixac n'abordent à aucun moment cette lettre/son. Mais mentionner l'existence du E muet ne signifie pas forcément expliquer sa prononciation ni surtout son comportement. Ainsi, si l'on excepte une explication du XVI^e siècle à propos de E final apparaissant chez Berlaimont (et reprise en partie chez Ledel et A. Lacavalleria), il faut attendre Billet (1673) pour trouver les premières indications plus complètes à ce sujet. Est-ce révélateur du fait que [ə] était encore prononcé dans de nombreux contextes au XVI^e et au début du XVII^e ? Avant de tirer des conclusions sur ce sujet, voyons quel a été le traitement réservé à E muet ou féminin au sein de nos œuvres.

Tout d'abord, précisons les trois problèmes majeurs auxquels se sont confrontés nos auteurs : il s'agissait de déterminer, premièrement, quand ce E était prononcé et quand il était totalement supprimé ; une fois que ces conditions graphophonétiques avaient été clairement énoncées, certains auteurs indiquaient les possibles effets phonétiques de la perte totale de cette lettre/son ; finalement, quelques-uns d'entre eux ont tenté de préciser la nature de ce son souvent décrit comme inaudible. Tous les auteurs, bien entendu, n'étaient pas unanimement d'accord sur ces trois différents points. Nous allons essayer d'en déterminer les raisons.

Pour ce qui est de la première difficulté, touchant la prononciation ou la suppression totale de [ə], il est un contexte sur lequel tous ceux qui l'ont abordé ont fourni des explications similaires. Nous voulons parler du E final précédé de consonne et suivi, dans la chaîne parlée, d'un mot commençant par une voyelle. Dans ce cas, le E était toujours décrit comme supprimé ; par ailleurs, certains auteurs précisaient également que la consonne restante se raccrochait à la voyelle suivante pour constituer une nouvelle syllabe, phénomène connu de nos jours sous le nom de resyllabation.

Les premières règles que nous avons recensées chez les auteurs de notre corpus décrivent justement la non prononciation de E final en syntgame. C'est à Berlaimont que nous les devons :

Empero, en la fin de algunas dicciones no se pronuncia, e, cumplidamente ni como si fuera sola, como quando la primera dela dicion siguiente es vna destas cinco vocales a, e, i, o, u, entonces no se

pronuncia e, mas la silaba que cae sobre ella, se transpone sobre la vocal siguiente (1565 : s. n.).

Pourtant, ce maître de français fait office de lointain précurseur, puisque nous n'avons pas retrouvé de règles similaires avant la publication de Vayrac, distante de cent cinquante ans. L'abbé français nommait ce phénomène de suppression « elision » : « *e femenina al fin de los vocablos se suprime enteramente, quando esta seguida de una vocal. Esta supression se llama elision, V. g. une ardente amitié, una ardiente amistad, pues se deve pronunciar un' ardent' amitié* » (1714 : 26). Nous remarquons que la resyllabation n'est pas explicite dans la transcription. Quoi qu'il en soit, Berlaimont disait que E « no se pronuncia » et Vayrac qu'il « se suprime enteramente ». Le même type de règle, accompagnée le plus souvent de transcriptions, apparaîtra chez les auteurs perpétuant la tradition jésuite, c'est-à-dire ceux qui avaient reçu l'influence, entre autres, de Buffier. En voici la liste : Núñez de Prado (1728 : 10), Galmace (1745 : 3 ; 1754 : 6-7), Dacosta (1752 : 9), Rousseau (1754 : 15), Soldevila (1767 : 7-8) et Tallés (²1773 : 13).

Le fait de préconiser une suppression totale de la prononciation de E muet, chez ces auteurs, supposait que cette lettre/son était effectivement réalisée oralement dans d'autres contextes, principalement, précédée de consonne, à la fin d'un mot prononcé hors syntagme. De façon plus générale, lorsque le son de cette lettre était décrit, c'était de la façon dont nous l'avons rappelé plus haut, c'est-à-dire, un son faible et obscur, pratiquement inaudible. Or, à ce sujet, nous avons l'impression que la plupart de nos auteurs étaient tentés de recommander la non prononciation pure et simple de E, mais qu'ils n'osaient pas. Ils se heurtaient, croyons-nous, à deux problèmes différents : le premier était de nature théorique ; le deuxième, pédagogique. Nous allons nous centrer ici sur la question théorique et reviendrons sur la question pédagogique dans le point 9.

Pourquoi continuer à décrire à tout prix l'existence d'un son tout en reconnaissant que ce son était inaudible, ou presque, et tout en proposant des transcriptions où le E n'apparaissait pas⁶⁰⁸ ? La réponse à ce problème, nous la trouvons chez Núñez de Prado :

La *e* muda se llama assi, porque su sonido es tan veloz, y tan debil, que apenas se percibe. Para formar la idea de èl, se ha de fingir que no ay

⁶⁰⁸ En voici quelques exemples : *muse-mus, porte-port* (Núñez de Prado, 1728 : 3) ; *Minerve-Minerv* (Galmace, 1745 : 3) ; *père-per, mere-mer* (Dacosta, 1752 : 9) ; *fortune-fortunn, Médecine-Mêdecinn* (Galmace, 1754 : 6) ; *ame-am* (Rousseau, 1754 : 3) ; etc.

en la syllaba tal *e*, y que solo se ha de pronunciar la consonante que la precede ; v. g. si la *e* de esta syllaba *pe* fuesse muda, se ha de hacer quenta que no se ha de pronunciar la *e*, sino solamente la *p* ; pero como la naturaleza de la *p*, y de qualquier otra consonante (excepto la *q*) es tal, que es imposible pronunciarla, sin tocar de algun modo en vna *e*, por mas que nos esforçemos à pronunciar la *p*, ù otra qualquier consonante sola, necessariamente ha de sonar una *e*, aunque veloz, sorda, y obscuramente ; pues este sonido veloz, sordo y obscuro, es el legitimo sonido de la *e* muda (1728 : 2-3).

Núñez de Prado, prisonnier de la définition courante, à l'époque, du concept de « consonne », doit se rendre à l'évidence : s'il est impossible de prononcer une consonne sans appui vocalique, le E muet ne peut disparaître totalement, puisqu'il sert précisément d'appui à la consonne finale. Notons, au passage, que l'auteur ne semble pas prendre en considération le fait que la consonne peut apparaître en marge syllabique postnucléaire, ou position implosive. Seul Cañaveras décrivait ce type de syllabe en français. Le problème théorique provient donc non seulement de la définition de la consonne, mais également de la conception générale de la configuration syllabique. Au vu de ce que nous venons d'expliquer, on comprend pourquoi les auteurs pouvaient préconiser la perte totale de E muet final suivi de voyelle : puisque la consonne restante se rattachait à la voyelle initiale du mot suivant, la syllabe était préservée et la logique de la définition consonantique respectée.

Núñez de Prado n'est pas le seul à verbaliser la difficulté à laquelle se confrontaient les auteurs de l'époque. Galmace, en effet, reprend cette idée en 1754 : « por no poder pronunciarse la consonante sin auxilio de una vocal, es preciso percibirse la *e* muda que la sigue con el sonido débil, que explicamos » (1754 : 6).

La posture analysée précédemment – celle de préconiser la prononciation d'un son inaudible – est la plus répandue dans notre corpus : douze auteurs la suivent. Mais l'autre posture, qui décrète que le E est totalement muet lorsqu'il se trouve précédé de consonne à la fin d'un mot, était tout de même partagée par dix auteurs⁶⁰⁹, appartenant,

⁶⁰⁹ Tallés, rappelleons-le, désapprouvait ce type de descriptions : « [los principiantes] se acostumbran á ello, y despues hacen masculinos todos los adjetivos. Dicen *un port* por *une porte* : *un gran suit*, por *une grande suite*, &c » (1773 : 5).

pour la plupart, à la seconde moitié du XVIII^e siècle, et qui fournissaient les explications suivantes⁶¹⁰ :

- « La *E* femenina, ò muda, alarga las voces que tienen vna vocal antes, y haze syllaba, ò media, como ya diximos, ò da fuerça a la consonante que la precede, v. g. *force*, fuerça, *prudence*, prudencia, *tristesse* tristeza, **suprimiendo la e** en las dichas voces, y haciendo fuerça en las consonantes » (Billet, 1673 : 2v).
- « Pero si viniere en las terceras personas de los Plurales de los verbos, entonces **no se pronuncia**, y solo sirve para alargar la voz, como en *dirrent*, que se pronuncia *dirr* ; lo mismo sucede con la *e*, que termina qualquier diction à distincion de la que se pone con vna virula encima » (Guigou, déb. XVIII^e : 3).
- « La *e* que es final de un vocablo sin acento, se llama muda; porque **no se pronuncia**, sino en la poesía » (Grimarest, 1747 : 11).
- « La *e*, no siendo seguida de alguna de las dichas consonantes, ni teniendo el accentto encima, debe ser pronunciada con mucha suavidad, y casi suprimiendola enteramente : como *reduire*, *reducir* ; que se pronuncia *reduir*, dando algo de largària obscura à la *r*, que acaba el termino. Lo mismo se debe entender de todos los terminos acabados en *e muda* » (Roca y María. 1750 : 6-7) ; mais Roca y María dit ensuite que les mots se terminant par E doivent se prononcer « obscureciendo mucho la *e* ; ò **aun con mas conformidad sin ella** [...] dando algo de largària obscura à las consonantes, que acaban dichas pronunciaciones » (*id.* : 1750 : 7-8).
- « La primera se llama muda, porque no tiene acento, y **no se pronuncia**, v. g. *ame*, pronunciar *am*. Alma...Final en los adjetivos, se insiste con alguna fuerza en la consonante penultima, para que se conozca que se suprime la *e*, v. g. *grande*, pronunciar *grand*. insistiendo en la *d* » (Rousseau, 1754 : 3).
- « E, y es, **se suprimen** al fin - pere - *padre* - pèr - meres - *madres* - mér » (Sarrió, 1768 : 11).
- « La *e muda* ò *francesa*, no lleva acento ninguno, y es tan débil su sonido, que por eso la llamamos *muda*. **Dexando esta e, como si no la hubiese en lo escrito**, pronunciese la letra que la precediere con el sonido claro que tubiere en español, y muy larga si es vocal *Colère*. ira. *colèr*. Folie. locura. *Foli*. » (Chantreau, 1781 : 5).

⁶¹⁰ C'est nous qui surlignons dans les citations suivantes.

- « La quarta, que no tiene acento se llama muda, porque su sonido es tan debil que apenas hiere al oido, **para mejor decir que se suprime** como en estas muse...mus...musa, porte...port...puerta » (Laborda, 1784 : 7).
- « La *E* muda final ó seguida de la *s* que se añade á los plurales de los nombres, **no se pronuncia** como ames, *am*, peres, *per*. Se debe atender, á que se ha de pronunciar larga la consonante que precede á la *e* muda que se quita » (Pelleport, f. XVIII^e : 4).
- « Es muda quando no tiene acento ; particularmente en fin de diction : no faltará quien arguya contra esta definicion general : espero callarán quando conozcan las qualidades de una definicion : además hablaré de las excepciones á esta regla. Es muda de dos modos. En fin de diction sin acento **se suprime del todo**, no siendo la voz monosilaba, v. g. *prudence* *patience* *vengeance* *discrete* &c. pronunciando solo la consonante que precede á la *e*. final. Es muda en fin de monosilaba, es decir, tiene un sonido muy baxo (y esta es propriamente la que se llama francesa) » (Laurés de Mayrán, 1799 : 4-5).

Nous remarquons que certaines descriptions recommandent de compenser la perte de E muet par une prononciation appuyée, voire longue de la consonne précédente, mais aussi, chez Billet et Chantreau, de la voyelle qui précéderait le E muet non prononcé. Par ailleurs, Laurés de Mayrán effectue une distinction entre monosyllabes et plurisyllabes sur laquelle nous reviendrons. Pour le moment, examinons les effets compensatoires dus à la perte de E muet.

Le premier auteur à signaler ces effets compensatoires est Billet. Nous avons vu qu'il recommandait la suppression totale de E muet. Ainsi, nous pourrions être tenté de croire que seuls les auteurs préconisant la non prononciation de E muet final signalaient l'allongement de la consonne précédente, mais ce n'est pas toujours le cas. En effet, certains auteurs attribuant le fameux son faible au E muet décrivaient tout de même un renforcement articulatoire de la consonne, comme chez Guilla Rubí (« la [E] femenina, estando en fin de diction, se hiere, que casi es suprimirle .. v. g. *homme* .. pronuncie ..hom.. advirtiendo, que es menester forçar la pronunciacion de la penultima letra », 1707 : 7) ou Galmace (« Tiene su sonido tan baxo, y remisso, que apenas se percibe al oïdo, quando està inmediatamente precedida de una consonante, que tambien se ha de pronunciar larga », 1754 : 6). Malgré tout, ces descriptions sont beaucoup plus rares.

En ce qui concerne l'allongement vocalique, cette fois, il n'est signalé pratiquement que chez les auteurs déclarant explicitement que E muet final n'était pas prononcé, comme chez Billet et Chantreau, ainsi que nous l'avons vu. Voici d'autres exemples de ces descriptions :

- « La *e* muda, ò final se suprime tambien quando se halla precedida inmediatamente de otra vocal, entonces la vocal, que antecede à la *e* suprimida, se pronuncia larga » (Galmace, 1745 : 4).
- « Quando se halla despues de una *ü* señaláda de dos puntos, se deve pronunciar como si fuéssen dos, ex. *moruë, Abadejo*, se ha de leér *moruu, ruë, calle*, leed *ruu*. En el ditongo *ie*, no se ha de leér, ex. *Marie*, leéd *Mari* » (Dacosta, 1752 : 10).
- « Algunas veces la *ë* tiene dos puntos, como en *recruë, recluta*, los que denotan, no que se ha de pronunciar la *ë*, solo *sì*, que se debe insistir en la letra anterior » (Rousseau, 1754 : 4).
- « ...pierde el sonido, quando es final precedida de vocal, que se ha de pronunciar larga, v. g. *modestie, vie*, que se pronuncia *modesti, vi* » (Soldevila, 1767 : 7).
- « Lo es [muda] en las voces que acaban con *ue* [...]. La *u* debe pronunciarse con descanso, ó con el sonido que va notado p. 18 » (Boyer, 1799 : 9).

Si les auteurs signalaient l'allongement vocalique de [y] et de [i] dans les groupes -UE et -IE, nous n'avons rien trouvé sur le groupe -ÉE.

Quant à ceux qui recommandaient encore de prononcer le E inaccentué final précédé de voyelle, ils sont très rares. Le premier à décrire une telle prononciation était Pérez del Castillo : « En los participios femeninos siempre es breue, y se pronunçia çerrando la boca al fin delllos, *desolee, contee, frustree*, lo qual es al contrario en los del género masculino, que siempre es luenga » (2011 : 296). Au milieu du XVI^e siècle, il se peut que ce E final ait été encore prononcé par certains locuteurs appartenant sans doute à l'élite sociale.

Puis c'est Billet qui, sans décrire clairement une prononciation appuyée de E muet, déclare à propos du digramme IE que « esta vnion de, *ie*, que vnos ponen, entres [*sic*] los ditongos no lo es pues la *e*, en el fin, hace sylaba a parte, como en estas palabras, *prie, suplie*, la primera siendo de dos sylabas, y la segunda de tres » (1672 : 21-22). Nous pourrions donc en déduire que l'auteur devait encore prononcer distinctement le [ə] final précédé de voyelle, et ce à la fin du XVII^e siècle. D'ailleurs, un an plus tard, au sein de

sa grammaire de 1673, il déclarait encore que [ə] formait une syllabe en milieu de mot, dans *jaimeray* ou *netteté*, accompagnant alors une consonne, ou « media sylaba », en fin de mot, précédé de voyelle, comme dans *vüe* ou *vie* (1673 : 2r-2v) ; la dénomination de « media sylaba » faisait certainement référence au fait que la syllabe n'était constituée que d'une voyelle, et non pas d'un groupe consonne + voyelle. Mais ces indications et dénominations étaient tirées de la *GGR* (1660 : 8-9) ; nous ne savons donc si Billet prononçait encore réellement le E dans les contextes énoncés plus haut ou s'il reproduisait juste les explications d'une source prestigieuse. D'ailleurs, il est probable qu'il ne prononçait pas ces E, ou du moins, pas de manière aussi appuyée. Mais, Billet, et Vayrac – nous le verrons –, ont sans doute été influencés par la prononciation des vers. Tous deux incluaient un traité de poésie dans leurs œuvres et il se peut que la lecture poétique ait joué un certain rôle dans leurs explications. Nous y reviendrons.

Vayrac, précisément, déclarait à propos de E muet final précédé de voyelle, que « quando la *i* se halla al fin de un vocablo que se termina por una *e* que no tiene accento, entonçes la *i* suena reciamente, y la *e* muy poco, y es por esta razón que los Gramaticos la llaman *e muda*, como en *copie*, *copia*, *maladie*, enfermedad, *il étudie*, estudia » (1714 : 35). Il fournissait une explication similaire pour le groupe -UE (1714 : 54).

Après avoir analysé le traitement du E muet final chez nos auteurs, voyons ce qu'il en était du E en position intérieure. De nouveau, c'est Billet qui aborde, le premier, la prononciation effective de [ə] non final. Nous avons vu, quelques lignes plus haut, qu'il décrivait l'union de consonne + E muet intérieur comme une syllabe, à la manière de Port-Royal. Voici ce que disait exactement l'auteur : « [La *E* es] femenina, como en *jaymeray*, haziendo sylaba con la *m*, ò como la segunda *e* de *netteté*, limpieça, que haze sylaba con las *tt* » (1673 : 2r-2v). Jaron, lui, ne faisait qu'évoquer une possible prononciation intérieure : « Ay otra, *e*, femenina, en medio de los vocablos, que es obscura, y no tiene accento encima : la qual remito à la explicacion del Maestro » (1688 : 1r). Signalons, soit dit en passant, que Jaron est l'un des trois auteurs à renvoyer le lecteur à la VV, les deux autres étant Tallés (²1773 : 5) et Chantreau (1781 : 2).

Vayrac, pour sa part, critique même de façon virulente, au sein d'une citation que nous avons déjà commentée en partie, les auteurs qui recommandaient de ne pas prononcer le E muet intérieur :

El primer error es que dizen [los gramáticos] que esta *e* se pierde, y se suprime enteramente en medio de los vocablos, y que no se pronuncia en ninguna manera al fin de las particulas monosilabas : y que por consiguiente es menester decir *cla* en vez de *cela*, *eson* [*sic* ; errata pour *lson*] en vez de *leçon*, digo pues que esta pronunciacion afectada, es falsa, injuriosa, y perjudicial à la Lengua Françesa, mayormente en la poesia (1714 : 24).

Sachant que ce passage est une traduction de Chiflet (1708 : 189), nous sommes en droit de nous demander quelle était la prononciation véritable de Vayrac à ce sujet. Comme dans le cas de Billet, nous ne pouvons réellement le savoir. Ce qui est certain, c'est que ces deux auteurs, comme nous l'avons signalé, donnaient une grande importance à la poésie au sein de leurs ouvrages. Il est donc possible qu'ils aient reproduit sans ciller les recommandations de leurs sources du fait qu'elles s'accordaient bien avec la lecture poétique. Quoi qu'il en soit, rappelons que Grimarest, cette fois-ci, déclarait que E muet, final, « no se pronuncia, sino en la poesía » (1747 : 11). En cela, il était plus précis que ses prédécesseurs : il ne mélangeait pas la prononciation de E muet en poésie et dans la prose.

Galmace, sans invoquer la déclamation des vers, rappelle Vayrac par son rejet de la suppression du E muet intérieur. Par exemple, dans la première syllabe de mots comme *celer*, *semer*, *ceci*, *cela*, « es necessario escribirla y pronunciarla debilmente » car si l'on prononçait *slé*, *smé*, *sci*, *sla*, dit-il, « se cometerian claros barbarismos » (1754 : 7-8). Pour d'autres positions du E intérieur, il recommande également une prononciation – faible – et transcrit également le E : *j'aimerai-jèmeré*, *il porteroit-i pôrterè* (*id.* : 7). Pour ces derniers cas, il se démarque cependant de ses prédécesseurs du fait qu'il est le seul à décrire un allongement de la syllabe précédente : « Es facil conocer por estos exemplos, que es menester absolutamente pronunciar larga la sylaba antecedente à la *e* muda, para que deteniendose en esta sylaba, inmediatamente de la *e* muda solamente se entienda el sonido débil que la corresponde » (*ibid.*). Ce raisonnement rejoint celui de beaucoup d'auteurs concernant le E muet final, mais formulé de façon légèrement différente : le son du E muet est si faible, qu'il faut prononcer longuement la syllabe précédente pour le faire entendre.

Le dernier auteur à décrire une prononciation effective du [ə] intérieur est Boyer. Celui-ci fournit, comme Galmace, des exemples de E placé dans la première syllabe du

mot mais aussi dans la deuxième : *redire-redir, refaire-refer, appeler-appelé, l'ennemi-l'enemy* (1799 : 9).

Mis à part les auteurs qui recommandaient expressément une prononciation du E muet intérieur, certains, comme dans le cas du E muet final, ne pouvaient se résoudre à préconiser explicitement sa suppression totale, même si les transcriptions qu'ils proposaient ne laissaient pas de doute à ce sujet. C'était le cas de Núñez de Prado qui déclarait que « estas dicciones *de là, apelà*, donde la *e* es muda, se pronuncian como *dlà, aplà* » (1728 : 3). Grimarest abordait également le problème de la prononciation de E muet intérieur. Nous avons déjà vu qu'il dénommait ce E « *e cerrada* », étant le seul auteur de notre corpus à différencier deux E muets selon leur position dans le mot :

La *e cerrada*, es quando en un vocablo despues de la *e* se sigue una, ò mas silabas con consonante inmediatamente ; porque es tan breve en este caso, que casi no se siente, sino es en los versos, donde se han de pronunciar todas las silabas, y aun la *e muda*, como no sea final de verso (1747 : 8).

Cette description laisse supposer un son presque inaudible (« casi no se siente »), parfois non transcrit par l'auteur, comme dans *faussement-foosman*, parfois transcrit par une apostrophe, comme dans *portefaix-port'fee*, ou encore transcrit par un E, comme pour les monosyllabes (1747 : 13) et d'autres exemples isolés, comme *Est-ce vous qu'on demande-Es vu quon demand* (*ibid.*). Cette troisième transcription semble être de mise lorsque le E muet est prononcé plus distinctement. D'ailleurs, l'auteur donne la description et les exemples suivants lors de l'explication des monosyllabes : « La *e final* en los monosilabos no es muda. Su sonido viene a ser como la *e cerrada*, solo que en estos monosilabos se percibe enteramente, y en los otros muy poco; y es como la *eu* Francesa », *je-ie, me-me, te-te, se-se*, etc. (1747 : 12). Dans le cas des monosyllabes en syntagme, il semblerait que l'auteur maintienne cette description lorsque le E est effectivement prononcé, comme dans *le mien-le mien* (*id.* : 15), alors que le E muet non prononcé n'apparaît pas, comme dans l'exemple cité précédemment *Est-ce vous qu'on demande-Es vu quon demand*.

Grimarest n'est pas le seul à rapprocher [ə] de [œ]. En effet, Chantreau, lorsqu'il explique que les consonnes de l'alphabet doivent se prononcer suivies de E muet, déclare

que « la *e muda*, [es un] sonido que debe oirse de la viva voz del Maestro, y no es otro sino el que suena (algo menos fuerte) en *feu, peu* » (1781 : 2). Quant à Boyer, il fournit une explication similaire, sans doute puisée partiellement chez Chantreau : « Es siempre muda, bien que algo mas sensible, en las voces monosilabas, quando se ponen al singular [...]. Es preciso dar en estas voces algun sonido á la *e* que se pronuncia de un modo parecido á *eu* pero menos articulado » (1799 : 8).

Vayrac, bien plus tôt, combattait ce rapprochement et défendait le fait que « el segundo error [de los gramáticos] es quando dicen que esta *e* femenina al fin de las monosylabas se deve pronunciar como *eu* » (1714 : 25). Nous pourrions penser que, pour lui, le E muet possédait un son propre, bien différencié de [ɛ] ; cependant, cette posture de Vayrac, unique dans notre corpus, est de nouveau une traduction de Chiflet (1708 : 190).

Finalment, il est des auteurs qui n'attribuent pas au E muet le son inaudible décrit chez la majorité de nos auteurs. Corro, par exemple, déclare : « la [E] femenina se profiere entre los Franceses casi como si fuesse vna, a » (1586 : 6). Cela n'a rien d'étonnant. En effet, rappelons que notre exilé avait appris le français à la cour de Jeanne d'Albret. C'était donc un français parlé dans une variété méridionale, où la prononciation de [ə] était bien plus appuyée que dans le français plus prestigieux. D'ailleurs, il n'est pas le seul à affirmer que le E muet se prononce comme un A.

Un certain Juan Fabra, dont l'œuvre reste introuvable, aurait recommandé une telle prononciation, fortement critiquée par son contemporain Roca y María :

Advierto, que la *e* del fin del termino jamàs se llama *a* ; bien, que haya aora Maestro que enseña, que la *e* del fin del termino siempre se llama *a*, à no ser, que tenga una tilde encima, (lo que jamàs ha dicho algun buen Grammatico, ni Orthographico Francés) y lleva los terminos siguientes para su exemplo : v. g. *Maitre*, haze *Metra* ; *peine*, haze *pena* ; *toile, tuela* ; *encore, ancora* ; *empire, ampira* ; *autre* ; *otra* ; Pero vease lo que dezimos de la *e* en el Cap. 3. num. 9. y 10. y no dudo, que se saldrà de tan impropia pronunciacion : y dichos terminos se pronuncian assi : como, *Metre, pene, toéle, ancove, ampire, otre*, obscureciendo mucho la *e* ; ò aun con mas conformidad sin ella : como, *pen...., toèl...., ancor...., ampir....*, etc. dando algo de largària obscura à

las consonantes, que acaban dichas pronunciaciones, y esta es la verdadera » (1750 : 7-8).

Au vu de ces descriptions, il est fort probable que ce Fabra – catalan ou français – ait appris ou pratiqué un français méridional, de même que Corro avant lui.

Cisneros, quant à lui, recommandait la prononciation de [ə] comme « o ». Dès la présentation de l’alphabet, il transcrit les consonnes F, H, L, M, N, R, S et Z avec un O final, comme « *éfo* », « *ásxo* », « *élo* », etc. et déclare : « Dónde escribo o, à la fin, ellos pónen e ; mas pronúncian la cómo, o » (1624 : 1). Puis, lorsqu’il aborde le E final non accentué, il le décrit comme se prononçant « escuraménte, que suéna como, o, como aquí, *âme*, *veníe*, suéna, *ámo*, *veníó* » (*id.* : 3). Notons qu’il ne prend pas seulement en compte le E muet final précédé de consonne, mais aussi celui précédé de voyelle, ce qui dénote que la voyelle n’était pas seulement prononcée lorsqu’elle servait d’appui consonantique.

À ce sujet, Féraud déclarait encore en 1787, dans son *Dictionnaire critique de la langue française*, que « dans les Provinces méridionales, on done souvent à l’*e* final le son d’*o* ou d’où : on y prononce *gloa-ro*, ou *gloa-rou*, pour *gloire* » (1787-1788, tome 2 : 2). Les descriptions de Cisneros faisaient donc sans doute référence à cette variété du Sud de la France⁶¹¹.

Fabre, qui pratiquait sans doute un français méridional également, fournit des explications sur le E muet final similaires à celles de Cisneros : « En el fin siempre suena como O, fuera que en aquellas palabras [*beauté*, *charité*] que aqui arriba hauemos eximidas. exemplo *homme*, *comme* » (1626 : 14-15).

Contaut est un auteur à part dans notre corpus⁶¹². Il préconisait une prononciation proche du O de E muet tout en sachant que ce n’était pas la bonne, affirmant que cette description pourrait aider les Espagnols à mieux prononcer le E muet :

⁶¹¹ Cette prononciation n’est pas la seule qui puisse indiquer un français méridional chez Cisneros. En effet, nous verrons que l’auteur préconise une prononciation [ɛ̃in] de la combinaison AIN.

⁶¹² Signalons, cependant, que Vayrac (1714) inclut le commentaire suivant sur la prononciation de E muet : « ...todos los plurales de los nombres, tienen la ultima syllaba larga, exceptuando solamente los que se terminan con la *e* que suena como la *o*, que los Franceses llaman *o* [*sic*] femenina, como *hommes*, *hombres*, *sages*, *sabios* » (1714 : 6). C’est un commentaire ponctuel, tout à fait isolé des explications concernant spécifiquement cette lettre/son (*id.* : 23-27), explications au sein desquelles l’auteur ne mentionne à aucun moment cette prononciation de E muet. Le commentaire sur la longueur est tiré de Chiflet (1708 :183), mais ce dernier n’effectuait pas de comparaison entre les sons de E et de O.

Adviertese, que esta letra *e* final no tiene voz ninguna en la Lengua Francesa, llamase *e* femenina, ò bien *e* muda. Pero como parece á todos los estrangeros en la Lengua, de que se pronuncia esta *e* muda, por la larga pronunciacion que se dá á la consonante que la precede, digo yo, que han de pronunciarla como una media *o*, par que de este modo puedan alcanzar mejor à su verdadera pronunciacion (1763 : 24).

Contaut donnait également des transcriptions en conséquence : *triste-tristo, forte-forto (ibid.)*. Nous reviendrons sur la description de cet auteur lorsque nous aborderons le degré d'adaptation pédagogique des explications de nos auteurs aux besoins de leurs lecteurs.

6. 1. 1. 2. [y]

Confrontés à la lourde tâche de décrire le vocalisme français, nos auteurs se sont également heurtés au problème du [y]. Moins complexe que le E muet et son comportement fluctuant, ce son n'en restait pas moins très difficile à expliquer par l'écrit. Comme nous allons le voir dans le tableau suivant, le premier à oser décrire le « U voyelle » est Cisneros. Signalons, en outre, qu'au cours du XVII^e siècle nous ne trouvons pas d'autre essai d'explication avant Billet (1673) et Jaron (1688). Cela nous donne une idée de la complexité de l'entreprise, qui en a sans doute découragé plus d'un⁶¹³. Jaron, d'ailleurs, déclarait, à propos de la prononciation de [y] et d'autres sons inexistantes en espagnol, que « no ay nadie (aunque sea muy Docto, y Entendido) que alcance tales pronunciaciones, sin oirlas » (1688 : 1v).

Au XVIII^e siècle, encore, il est des auteurs qui passaient totalement sous silence cette difficulté de la langue française ; ceux-ci ne renvoyaient même pas à la VV. C'est le cas de Guigou (déb. XVIII^e) et de Courville (1728), auteurs mineurs, mais aussi de Vayrac (1714) – ce qui est plus surprenant⁶¹⁴ –, Dacosta (1752), Laborda (1784) et de Martínez Saavedra (1791).

⁶¹³ Rappelons que le seul auteur à ne pas considérer, contre toute attente, que le [y] n'était pas un son difficile, était Rousseau, qui déclarait : « La *u* vocal al parecer tan dificultosa, se enseña sin hacer gestos ; con decir, que basta echàr la respiracion, teniendo la boca entreabierta, sin movimiento alguno de labios, ni de lengua » (1754 : 9-10).

⁶¹⁴ Vayrac s'est beaucoup inspiré de Chiflet. Il a même traduit en espagnol des paragraphes entiers du grammairien du XVII^e siècle. Dans le cas de [y], Vayrac n'a pas trouvé de description chez Chiflet, qui indiquait seulement que U « ne se prononce pas en *ou*, à la façon des Italiens, & des Espagnols, & des hauts Allemands » (1708 : 198). Dans l'œuvre de Buffier, où Vayrac avait également puisé certaines

D'autres, comme Sarrió (1768 : 16), Tallés (²1773 : 5), Chantreau (1781 : 5) ou Jovellanos (1858 : 156), n'expliquent pas le son de [y] mais renvoient tout de même à la VV, contrairement aux auteurs antérieurs, qui oubliaient ou omettaient d'aborder cet écueil. Tallés, conscient de la difficulté de [y], déclarait que ce son vocalique « es el grande escollo para los Españoles » (²1773 : 5).

Voyons plutôt, dans le tableau suivant, quelles ont été les tendances concernant les explications phonétiques portant sur le [y] :

	MC	DAR	DAA	DAU	VV
Berlaimont					
Sotomayor					
Ledel					
Pérez del Castillo					
Meurier					
Corro					
Sumarán					
Cisneros (1624, 1635)⁶¹⁵	(X)	X			X
Fabre					
P. Lacavalleria					
A. Lacavalleria					

informations, il existait pourtant la définition suivante : « Le son propre de notre *u* voyele se trouve en quelques mots parmi les Allemands & parmi les Anglois ; & c'est l'*u* ordinaire parmi les Italiens de la Lombardie : c'est d'eux ou des François eux-mêmes que les Espagnols en doivent prendre l'idée. S'ils pouvoient prendre par l'explication de la manière dont ce son est mécaniquement formé ; on leur diroit qu'il faut avancer les deux lèvres en devant, les approcher l'une de l'autre & les arrondir tant soit peu » (1711 : 99). Régnier-Desmarais, lui, disait seulement que « l'*u* voyelle a un son aigu » (1706 : 61).

⁶¹⁵ Comme expliqué antérieurement, les éditions de 1624 et de 1635 sont similaires en ce qui concerne les indications de prononciation, avec quelques différences cependant. Les croix entre parenthèses correspondent à l'édition madrilène, dans ce tableau et les suivants. De 1635, nous ne signalons que les ajouts par rapport à l'édition de 1624.

Billet (1672)		X			
Billet (1673)		X	X		
Jaron	X				X
Manuscrit Anonyme		X			
Guigou					
Guilla Rubí	X	X	X		X
Vayrac					
Torre y Ocón		X		X	X
Courville					
Núñez de Prado		X			X
Galmace (1745)			X		
Grimarest		X			
Reixac					
Roca y María	X	X	X		X
Dacosta					
Rousseau		X			
Galmace (1754)		X	X		
Contaut		X		X	
Soldevila	X	X			
Sarrió					X
Tallés					X

González Cañaveras		X			
Chantreau					X
Laborda					
Martínez Saavedra					
Jovellanos					X
Pelleport					X
Laurés de Mayrán		X			X
Boyer	X	X		X	

Tableau 14

Nous pouvons extraire plusieurs observations de ce tableau. Tout d'abord, nous remarquons qu'il existe une différence nette entre la période allant de Billet (1672) à Soldevila (1767) et les périodes précédente et suivante. En effet, avant Billet, seul Cisneros tente de décrire [y] ; après Soldevila, les descriptions sont également beaucoup plus rares : seuls trois auteurs sur dix en offrent une DAR. Ces contrastes s'expliquent, croyons-nous, par des raisons diverses. Il se pourrait bien que nos premiers auteurs ne se soient pas sentis capables de décrire le [y], omettant ainsi sa propre existence ; en revanche, les auteurs de la fin du XVIII^e siècle, plus honnêtes, peut-être, ont délibérément choisi de ne pas le décrire en renvoyant le lecteur à la VV. Ils auraient pu inclure une DAR similaire à celles que nous avons trouvées chez les autres, mais ils pensaient que celle-ci serait inutile.

Les DAR sont d'ailleurs les descriptions les plus utilisées par nos auteurs pour tenter de donner une idée de ce son à leurs lecteurs. Nous avons vu au sein de notre deuxième partie à quoi elles ressemblaient : la plupart du temps, la description visait surtout la forme des lèvres, qu'il fallait positionner en cercle et « vers l'avant », comme si l'on voulait siffler. Cependant, certaines de ces DAR méritent un traitement à part.

La première est celle de Guilla Rubí, qui était conscient de la difficulté inhérente à la prononciation d'un son inconnu :

eu...es dificultosa la pronunciacion, y la pluma no puede explicarle, por faltar letras para escribirle : por esto es menester conferir por ello con persona que sepa pronunciarlo ; y sino la hallare, procure poner los labios como quando se quiere silvar, no del todo forçando el aliento en ...v... que si no la pronuncia del todo bien à lo menos, no las pronunciarà del todo mal ; y lo mesmo se entiende de la ..u.. vocal sola, ò haziendo sylaba con consonante, v. g. ..tu (1707 : 1-2).

Nous le voyons, la définition s'appliquait principalement à [œ] puis, par comparaison, à [y]. Nous voulons attirer l'attention sur cette DAR du fait que l'auteur semble se contenter d'une prononciation à-peu-près, estimant que cette explication est suffisante pour se faire une idée du son [y], même si la voyelle n'est pas parfaitement prononcée. Cela nous rappelle la posture de Núñez de Prado, qui déclarait que la maîtrise parfaite de la prononciation n'était pas une priorité et que l'élève pouvait s'améliorer avec le temps.

Quant à la deuxième DAR digne d'être soulignée, c'est celle de González Cañaveras, que nous avons déjà brièvement commentée dans notre deuxième partie :

La u vocal francesa tiene especial dificultad, y mecanicamente solo pudiera explicarse, diciendo que para lograr su pronunciacion, se deben poner los labios en la misma disposicion que para pronunciar una u castellana ; y al tiempo de pronunciar esta u, se pronuncie, teniendo en tal disposicion los labios, una i (1781 : 63).

Selon nous, cette explication mettant en relation l'articulation des organes et deux sons vocaliques connus des Espagnols est sans doute celle qui leur a été le plus utile pour prononcer un son s'approchant de [y]. Avec cette DAR, González Cañaveras fait figure de précurseur.

Quant à la MC, elle n'est presque jamais utilisée, et pour cause : la comparaison avec l'espagnol était impossible. Tout au plus, les auteurs l'ayant mise à profit déclaraient que le U français était différent du U espagnol⁶¹⁶. Cisneros, pourtant, se démarque du reste par la comparaison unique qu'il offre à ses lecteurs :

⁶¹⁶ Rappelons, cependant, que Soldevila déclarait : « Esta [la U] se pronuncia como una u Castellana ; pero comprimiendo el ayre con la lengua al paladar, y circulando los labios » (1767 : 8).

Es muy difícil esta [la de la U], y otras pronunciaciones desta lengua, sino es oyendolas a los mismos Franceses ; y assi no pongo exemplos desta pronunciacion ; porque escritos son muertos, y ella es viua. Pero todavia se me ofrece uno proprio en Español en esta palabra, *hupa*, que usamos para exhortarnos a subir azia arriba, en la qual pronunciamos la *u*, a la Francesa propiamente (1635 : 4-5).

Cisneros est le seul à trouver un moyen de donner une idée de [y] aux Espagnols de l'époque grâce à une comparaison. L'équivalence était-elle réelle ? Il nous est impossible de le savoir.

Finalement, certains auteurs utilisaient la PF pour prévenir les usagers de leurs œuvres que le U qu'ils lisaient n'était pas [u], lu à l'espagnole, mais le U français. Galmace, Grimarest et Chantreau réservaient un signe spécial pour distinguer ce U : le premier, en 1745, utilisait l'accent circonflexe, mais dès 1748, il copiera le système de Grimarest qui, lui, mettait le U en italiques ; Chantreau, pour sa part, surmontait le U d'une petite croix. De manière plus générale, d'autres auteurs employaient une convention graphique pour signaler tout son qu'il fallait apprendre de vive voix : Jaron et González Cañaveras se servaient d'un astérisque et Tallés utilisait les italiques.

6. 1. 1. 3. [Œ]

Le son [Œ], de façon comparable au son [y], a soulevé de nombreuses difficultés à nos auteurs, qu'ils ont tenté de résoudre également, mais de manière différente⁶¹⁷. Si l'on compare avec le traitement de [y], nous verrons dans le tableau suivant que les grammairiens et autres maîtres de français ont fourni très peu de DAR⁶¹⁸ ; en revanche,

⁶¹⁷ Malgré le fait que les auteurs aient fourni une DAU ou un équivalent de [Œ], la plupart du temps ils concluait que la VV était indispensable. La liste des ces auteurs est longue : Billet (1672, 1673), Núñez de Prado (1728 : 16), Galmace (1745 : 12 ; 1754 : 9), Contaut (1763 : 14), Reixac (1749 : 415-416), Roca y María (1750 : 91), Dacosta (1752 : 19), Rousseau (1754 : 13), Contaut (1763 : 14), Chantreau (1781 : Laborda (1784 : 22) et Pelleport (f. XVIII^e : 5-6).

⁶¹⁸ Seuls Guilla Rubí (1707 : 2), Contaut (1763 : 14) et Boyer (1799 : 22-23) ont fourni une DAR. Guilla Rubí, contrairement à de nombreux auteurs qui, nous le verrons, comparaient EU à U, faisait l'inverse. Nous avons cité cette description quelques lignes plus haut. Contaut et Boyer, en revanche, suivaient la tendance : tous deux énonçaient une DAR mêlée d'une comparaison avec [y]. Le premier déclarait : « Para poder pronunciar bien este ditongo *eu*, es muy preciso recurrir à la voz viva de un Francès, que pronuncia suavemente, abriendo los labios, la letra *u*, haciendola participar un poquito de la letra *e*, que tiene antes de sí, sin pisar por esto sobre ella ; de tal manera, que pronuncia de un golpe la *e*, con la *u* » (1763 : 14). Notons, au passage, que la description de Contaut est aussi une DAU dépeignant un mélange entre E et U

la plupart d'entre eux a utilisé une DAU, inaugurée au XVII^e siècle et reprise de façon plus ou moins similaire tout au long du XVIII^e. Le renvoi à la VV est également une constante :

	MC	DAR	DAA	DAU	VV
Berlaimont					
Sotomayor					
Ledel					
Pérez del Castillo					
Meurier					
Corro					
Sumarán	X			X	
Cisneros (1624, 1635)	X			X	
Fabre	X				
P. Lacavalleria					
A. Lacavalleria					
Billet (1672)	X			X	X
Billet (1673)	X			X	X
Jaron	X				X
Manuscrit Anonyme				X	X

et que cette DAU a été la plus courante au sein de notre corpus. Nous y revenons par la suite. Quant à Boyer, il affirmait que EU se prononçait « profiriendose con las mismas operaciones que señalamos para la *u* ; con sola la diferencia que el circulo de los labios fruncidos con que se pronuncia la *u* se abre mas acia arriba quando se profiere el diftongo *eu* » (Boyer, 1799 : 22-23).

Guigou	X				
Guilla Rubí	X	X			X
Vayrac					
Torre y Ocón	X				
Courville	X			X	X
Núñez de Prado	X			X	X
Galmace (1745)	X			X	X
Grimarest	X			X	X
Reixac	X				X
Roca y María	X			X	X
Dacosta	X			X	X
Rousseau	X			X	X
Galmace (1754)	X			X	X
Contaut	X	X		X	X
Soldevila	X			X	
Sarrió					X
Tallés					X
González Cañaveras				X	X
Chantreau	X				X
Laborda	X			X	X
Martínez Saavedra	X				
Jovellanos				X	

Pelleport	X				X
Laurés de Mayrán	X				
Boyer	X	X		X	

Tableau 15

Deux choses nous frappent lorsque nous lisons ce tableau. La première, c'est que, si nous centrons notre regard sur les DAU, la tendance concernant la présence de descriptions de [œ] est similaire à celle de la présence des DAR pour le [y]. En effet, les auteurs antérieurs à Cisneros et Sumarán et ceux postérieurs à ces derniers jusqu'à Billet (1672) ne fournissent pas de descriptions⁶¹⁹. Puis, à partir de Sarriò, comme dans le cas de [y], les auteurs préfèrent ne pas décrire [œ] non plus et renvoient souvent uniquement à la VV, même si cette pratique est très utilisée également par de nombreux auteurs incluant des DAU. Nous supposons que ces tendances répondent aux mêmes raisons que celles que nous avons dégagées pour [y].

La deuxième chose qui attire notre attention est l'abondance de MC. Cela semble surprenant pour un son qui n'existe pas en espagnol. Mais la raison en est simple : un grand nombre d'auteurs a comparé, d'une part, EU à U et, d'autre part, OEU, OEI, UEI et IEU à EU. Il s'agissait donc, la plupart du temps, de deux comparaisons internes, l'une phonique et l'autre graphophonétique. En ce qui concerne la première équivalence (totale ou partielle), nous ne faisons pas référence au digramme EU qui se prononçait effectivement [y] (comme dans *seur*, actuel *sûr*, par exemple) et dont nous allons reparler lorsque nous aborderons les RL vocaliques ; nous évoquons les MC qui assimilaient purement et simplement les sons [y] et [œ]. Par voie de conséquence, puisque les trigrammes OEU, OEI, UEI, IEU étaient assimilés à EU, ils étaient souvent décrits comme [y], ou [jy] dans le cas du dernier.

⁶¹⁹ En fait, si l'on excepte Sumarán et Cisneros (Pérez del Castillo donne une PF isolée), avant Billet aucun auteur n'aborde le sujet de EU prononcé [œ]. En revanche, tous les auteurs postérieurs ont fait allusion à cette réalisation, ne serait-ce que pour renvoyer le lecteur à la VV, sauf Vayrac, qui n'y fait référence que de façon indirecte lorsqu'il parle de la prononciation de E muet dans les monosyllabes, comme nous l'avons vu précédemment. Rappelons que Vayrac n'abordait pas non plus la prononciation de [y].

Cependant, cette équivalence, courante pour les combinaisons précédentes, n'était pas la seule avancée par nos auteurs. Nombre d'entre eux ont également préconisé une prononciation [e] pour ces graphies, avec une prédilection, il est vrai, pour le groupe OEI, surtout pour le mot *œil* et ses dérivés. À ce propos, l'explication de Torre y Ocón, lorsqu'il aborde la prononciation des mots *œil*, *œillade* et *œillet*, nous éclaire quelque peu :

...no es facil determinar el modo de pronunciarlas ; porque aunque el vso mas comun, es de pronunciarlas al modo que se pronuncian estas de *deüil*, y *feuille*, ay muchos que son de parecer, que se deben pronunciar, como el *ei* de estas palabras : *Soleil*, Sol ; y *merveille*, maravilla (1728 : 17).

Thurot (1881, tome 1 : 462-467) nous confirme que les deux prononciations ont cohabité à l'époque de nos auteurs.

Afin de nous faire une meilleure idée des tendances concernant la prononciation de EU et de ses graphies souvent associées, nous avons dressé un autre tableau dans lequel nous avons recensé, par équivalence, les auteurs, les graphies et les exemples, transcriptions et explications qu'ils fournissaient, le cas échéant, sur lesdites équivalences :

U	E
<ul style="list-style-type: none"> • Pérez del Castillo : OEI, <i>œil-ul</i>, <i>œillades-ullades</i> (2011 : 304) ; OEU, <i>uoeu-uu</i>, <i>sœur-sur</i>, (<i>ibid.</i>). • Cisneros : IEU, « <i>ieu</i>, se pronuncia, como <i>iu</i> », <i>dieu-diû</i>, <i>lieu-liû</i>, <i>sieur-siûr</i> (1624 : 12) ; OEU, « <i>oeu</i>, la <i>o</i>, no se pronuncia, y el, <i>eu</i> se pronuncia, como <i>û</i>, ala Francessa » (<i>id.</i> : 13) ; UEI, <i>feuille-fulle</i> (<i>ibid.</i>). • Guigou : OEU/EU/IEU, « Para saber la significacion, ò sonido de estas 	<ul style="list-style-type: none"> • Sumarán : EU, « Estas dos letras <i>eu</i>, se deben pronunciar como si fuesse <i>e</i> sola fuera que no se pronuncia tan claramente, como en Español », <i>sauuer [sic]-souer</i>, <i>docteur-docter</i> (1626 : 134) ; OEI, <i>oeil-eill</i> (<i>id.</i> :140) ; OEU, <i>oeuf-ef</i>, <i>coeur-quer</i>, <i>boeuf-bef</i> (<i>ibid.</i>) ; UEU, <i>gueule-guele</i> (<i>ibid.</i>).

<p>sylabas, compuestas ; se atiende à las sylabas simples, que las equivalen, que son las siguientes ; [...] ù Francesa, al [triptongo] de <i>oeu</i> [...] ; <i>u</i> Francesa, à el de <i>eu</i> », <i>cœur-cur</i>, <i>peu-pu</i>, <i>dieu-diu</i> (déb. XVIII^e : 2).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Guilla Rubí : EU, « U .. se pronuncia como el diphtongo .. <i>eu</i>.. » (1707 : 10) ; OEI, <i>œil-vll</i> (<i>id.</i> : 3). • Vayrac : OEU, « toda la fuerza de la pronunciacion cae sobre la <i>u</i> », <i>bœuf-buf</i>, <i>cœur-cur</i>, <i>œuf-uf</i> (1714 : 40). • Torre y Ocón : IEU, « El diphtongo <i>ieu</i>, se pronuncia haziendo sonar vn poco la <i>i</i> ; y las dos letras <i>eu</i> se pronuncian <i>u</i>, con el sonido propio Frances » , <i>dieu</i>, <i>lieu</i>, <i>pieu</i> (1728 : 30). • Reixac : EU, « <i>Eu</i>, se pronuncia à modo de <i>u</i> », <i>europa-urope</i> (1749 : 415-416) ; IEU, « <i>Ieu</i>, se pronuncia com lo Diftongo <i>eu</i>, el qual se pronuncia à modo de <i>u</i> », <i>cieux-ciux</i> (<i>id.</i> : 417) ; OEU, « <i>Oeu</i>, se pronuncia també com lo Diftongo <i>eu</i> », <i>oevure-evure</i> [<i>sic</i>] (<i>ibid.</i>). • Roca y María : EU, « <i>Eu</i> se pronuncia como la <i>u</i> Francesa, rasgando un poco la <i>e</i>, ù haziendo un mixto de las dos », <i>sœur-sûr</i> (1750 : 91) ; EUI, « <i>Eïi</i> se prononuncia como el Dipht. de <i>eu</i> », <i>cerfeuil-cerfull</i>, <i>cercueil-cercull</i> (<i>id.</i> : 105) ; IEU, 	<ul style="list-style-type: none"> • Fabre : EU, « como E », <i>dieu</i>, <i>lieu</i> (1626 : 15) ; OEU, « como E », <i>cœur</i>, <i>mœur</i> (<i>ibid.</i>). • Billet : OEI, « como, <i>e</i> », <i>œil-ell</i> (1672 : 22). • Billet : OEI, « como, <i>e</i> », <i>œil-ell</i> (1673 : 12v-13r). • Guigou : OEI, « ...la <i>e</i> corresponde al tritongo de <i>oei</i> », <i>œil-ell</i> (déb. XVIII^e : 2). • Vayrac : OEI, <i>œil-ell</i>, <i>œillet-ellet</i> (1714 : 39). • Courville : OEI, <i>œil-ell</i> (1728 : 6). • Grimarest : OEI, « Oeil, Eil, y Eille hacen <i>ell</i> », <i>oeil-ell</i> (1747 : 13-14) ; EIL, « Eil hace como <i>ell</i> tomando un poco de la <i>u</i> », <i>ecueil-ekell</i>, <i>recueil-rekell</i>, <i>cercueil-cerkell</i>, <i>orgueil-orghell</i> (1747 : 25). • González Cañaveras : OEI, <i>œil-ell</i> (1781 : 134).
---	---

<p>« <i>Ieu</i>, se pronuncia como <i>iü</i> », <i>imperieux/iñperi-û</i>, <i>dieu</i>, <i>mieux</i> (<i>id.</i> : 105-106)⁶²⁰ ;</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dacosta : IEU, « Este triptongo, es como el ditongo <i>eu</i>, en el qual la <i>e</i>, no se pronuncia »⁶²¹, <i>ayeul-ayul</i> (1752 : 24). • Contaut : « El diptongo <i>eu</i>, se pronuncia como <i>u</i> Francesa bien larga », <i>jeu-ju</i>, <i>fleur-flur</i> (1763 : 14) ; OEU, « se pronuncia tambien como <i>u</i> Francesa larga », <i>sœur-sur</i>, <i>mœurs-murs</i> (<i>id.</i> : 15). • Martínez Saavedra : EU/OEU, « eu...oeu...u. Francesa » (1791 : s. n.). 	
--	--

Tableau 16

Nous remarquons que pas moins de onze auteurs recommandent une prononciation [y] du digramme EU et des combinaisons apparentées. En fait, à notre époque d'étude, la prononciation de EU variait beaucoup selon les mots. Remarquons que les plus cités sont souvent ceux en IEU, comme *dieu*, *pieu*, *lieu* et ceux en OEU, comme *sœur*, *cœur* ou *bœuf* ; en moindre mesure, les mots en EU tels que *jeu*, *fleur*. Si l'on en croit les témoignages des grammairiens relevés par Thurot, ces prononciations existaient, ou plutôt coexistaient à côté de [œ]. IEU prononcé [jy] était considéré comme une prononciation picarde par Bèze (1881, tome 1 : 446), tout comme [zy] pour *jeu*. Par ailleurs, Delamothe (1592) et Raillet (1664) ont expressément recommandé une

⁶²⁰ En règle générale, nous optons pour une présentation des exemples accompagnés de leurs transcriptions comme suit : *exemple-transcription*. Cependant, certains auteurs signalent, au sein de leurs notations, la séparation syllabique à l'aide d'un tiret. C'est pourquoi, dans ces cas-là, nous modifions notre convention de la manière suivante : *exemple/transcription*. Nous trouverons de nombreux exemples similaires lorsque nous aborderons le traitement des hiatus.

⁶²¹ Dans le texte original il est écrit « en el qual la *u*, no se pronuncia », mais c'est une erreur rectifiée dans la « Fe de erratas ».

prononciation [y] de OEU (*ibid.*). Nous trouvons également *Europe*, qui pouvait effectivement être prononcé [yrɔp] à l'époque, mais, dans ce cas, c'était une prononciation savante.

Cependant, la réalisation [y] de (D)EU et de OEU ne nous semble pas être forcément le reflet de la prononciation réelle des auteurs l'ayant recommandée. En effet, certains témoignages, très tardifs, sont peut-être uniquement dus à la perpétuation de descriptions anciennes ou ponctuelles, perpétuation due à l'influence des sources grammaticales. Quoi qu'il en soit, l'équivalence EU-U n'est pas, selon nous, une simplification pédagogique, puisqu'elle renvoyait à un son aussi difficile à expliquer et à prononcer que l'original.

En ce qui concerne l'équivalence EU/OEU-E, uniquement défendue par Sumarán (1626) et Fabre (1626)⁶²², nous n'en avons pas trouvé de témoignage chez les grammairiens français de l'époque. Il se peut que celle-ci soit vraiment due, cette fois-ci, à une simplification pédagogique. Quant à la prononciation [e] de OEI, nous l'avons déjà commentée plus haut.

Aux équivalences courantes U et E que nous avons consignées dans le tableau, il faut ajouter O, qui n'apparaît que chez Torre y Ocón. Après avoir cité les mots où EU se prononçait effectivement [y] (*meur, seur, veu*, etc.), il tente d'expliquer le son de [Œ] : « En otros muchos vocablos el *eu* confunde de tal manera su sonido, que de las dos letras resulta vn tercero, que viene à ser casi como si fuera *o* » (1728 : 9-10). Il illustre ensuite son équivalence à l'aide des exemples suivants : *feu, lieu, jeu, valeur, vapeur, frayeur*, etc. Remarquons que, dans ce cas, la simplification pédagogique est réelle, contrairement à la recommandation selon laquelle il fallait prononcer [y]. En effet, Torre y Ocón compare le son de EU à O du fait que ce sont deux voyelles labialisées, bien que la première soit antérieure et la seconde postérieure. La simplification en [e] était certainement plus répandue du fait que les Espagnols captaient bien le trait palatal mais mal le trait labial. L'auteur voulait probablement éviter cette équivalence [Œ]-[e].

Finalement, nous voulons signaler deux comparaisons similaires entre elles et uniquement effectuées pas leurs deux auteurs. Elles sont intéressantes du fait qu'elles rapprochent EU de [ə]. Nous avons déjà abordé ce sujet, mais en inversant le comparé et le comparant. Les explications en question sont les suivantes :

⁶²² Pour Bruña Cuevas (2000b : 69), cette assimilation fait partie des « équivalences phonétiques [...] pour le moins trop osées » de Fabre.

- « Aunque supongo que el sonido de la vocal *eu* se ha fixado ya por la voz viva del Maestro, diré que se le dá sonido de *e* muda, exemplo, fleur, *fler* » (Pelleport, f. XVIII^e : 5-6).
- « El sonido de la vocal compuesta *e. u.* es el de *e.* francesa quitando del todo la *u.* », *peuple-peple, heureux-here, dieu-die, feu-fe* (Laurés de Mayrán, 1799 : 16).

Après avoir analysé les équivalences et les comparaisons effectuées entre [Œ] et d'autres sons vocaliques de la langue française, citons et commentons ici quelques DAU, les descriptions auditives étant les plus répandues pour expliquer ce son. Nous en avons déjà fourni de nombreux exemples au sein de notre deuxième partie. Signalons simplement que le premier auteur à tenter de décrire EU de la sorte, Cisneros, offrait une explication qui sera répétée de façon plus ou moins semblable par maints auteurs du XVIII^e siècle, surtout. Le moine de Douai déclarait : « ...en este diphtongo, se haze un sonido templado destas dos vocales » (1624 : 10).

Cette idée de mélange homogène des deux voyelles, E et U, a été largement reprise ; rarement, certains auteurs ont ajouté une nuance, comme Boyer, qui prétendait que « su pronunciacion participa de la *e* y de la *u* pero mucho mas de esta que de la primera » (1799 : 22-23). Mais, d'une manière générale, ni E ni U ne prenaient le pas sur l'autre lettre/son.

Trois auteurs, cependant, se sont démarqués du reste par une DAU originale, mais pas forcément meilleure :

- « Eu, se pronunçia entre la, *u*, Françesa, y la Española, y es un genero de pronunçiaçion, que es preciso remitir, a la voz del que enseña » (Billet, 1672 : 20).
- « [EU] participa de la *e*, de la *i*, y de la *u* francesa » (Rousseau, 1754 : 13).
- « [EU] forma un misto de *e* muda y de *u* francesa » (Jovellanos, 1858 : 156).

Pour ce qui est de la PF, la plupart des auteurs fournissaient une transcription en fonction de leurs équivalences U ou E. Nous en avons vu de nombreux exemples dans le tableau précédent. Jaron, Cañaveras et Tallés, comme d'habitude, signalaient toutes les prononciations requérant la VV, par un astérisque pour les deux premiers, et grâce à l'italique pour le dernier.

Chantreau, lui, possédait, tout comme pour le son [y], un symbole particulier pour signifier que « *eu* es vocal francesa, y no el diptongo castellano *eu* » (1781 : 4). Le symbole en question était un trait surmontant le digramme.

Quant à Grimarest (1747) et Galmace (1748, 1754), ils transcrivent EU « *eu* », comme dans « Feu-Feu », « Sœur-Seur », « Peuple-Peupl », « Heureux-Eureu » (1747 : 14). Cependant, Grimarest proposait également une transcription « e » qu'il justifiait en ces termes :

Aunque en la mayor parte de las voces referidas quito la *u* en el modo de pronunciar *eu* por arrimarse mas al sonido de la *e*, que al de la *u* con especialidad de estos vocablos en que se sigue consonante inmediatamente despues de *eu*; se debe tener presente que siempre participa de la *u*, aunque menos en estos que en los otros (1747 : 108).

Les mots concernés par cette notation sont ceux dans lesquels EU est suivi de consonne implosive. Ainsi, les groupes concernés sont EUBLE (*meuble-meble*), EUIL (*deuil-dell*), EUILLE (*feuille-fell*), EUL (*tilleul-tillel*), EULE (*gueule-ghel*), EUR (*odeur-oder*), OEUR (*cœur-ker*), EURE (*heure-eer*), EUTE (*meute-met*), EUTRE (*feutre-fetr*), EUVE (*preuve-preev*), EUVRE (*œuvre-eevr*) et EUSE (*blanchisseuse-blanchisees*) (1747 : 102-108). Bien que certains mots tels que *meute* ou *blanchisseuse*, qui font figure d'exceptions aux lois de position, ne se soient peut-être pas prononcés avec un [œ] ouvert, il est très probable que ce soit cette réalisation ouverte que l'on prononçait dans les autres exemples. Ainsi, nous nous trouvons devant ce qui semble être le témoignage du seul auteur de notre corpus ayant signalé l'existence de deux timbres vocaliques différents de EU/OEU à ses lecteurs, ce qui est digne d'être souligné.

Malgré cela, le manque de systématisation de Grimarest ne permet pas d'affirmer que cet auteur était pleinement conscient de la différence d'aperture en fonction du contexte syllabique. En effet, si nous reprenons les transcriptions reproduites plus haut, nous remarquons tout de suite une incohérence : pourquoi transcrire *sœur* par « Seur » alors que cette notation était également celle de *heureux* (« Eureu ») ou de *feu* (« feu ») ?

Dans tous les cas, c'est la seule remarque concernant la duplicité [œ]/[ø] que nous ayons trouvée au sein de nos ouvrages.

6. 1. 2. Voyelles nasales

Lorsque nous avons analysé le traitement des différents E en français, nous avons évoqué le fait que Billet, en 1672, passait sous silence l'existence du trio [e]/[ɛ]/[ə] et qu'il ne signalait que le changement de timbre de E, suivi de N ou M, en A. Par ailleurs, nous avons également vu que Laurés de Mayrán (1799) exposait cinq types de E en français, dont E prononcé A.

La logique graphophonétique appliquée par ces auteurs était générale au sein de notre corpus : le plus souvent, ils ne reconnaissaient pas vraiment les voyelles nasales, mais des modifications de timbres vocaliques, occasionnées par le contexte graphique⁶²³. Ainsi, pendant très longtemps, sans parler du fait que les voyelles nasales aient été suivies d'un appendice nasal ou non, seules les voyelles E et, moins fréquemment, I, mais aussi les combinaisons AI et EI ont eu droit à des descriptions « nasales » dont nous analyserons les caractéristiques par la suite.

À l'inverse, puisque ce n'était pas le timbre nasal qui était décrit, mais une simple modification de la prononciation, les voyelles A et O, pendant longtemps, n'ont pas bénéficié d'une explication particulière pour les cas où elles étaient suivies d'une consonne nasale fermant la syllabe graphique ; U nasal non plus d'ailleurs, même si la voyelle orale correspondante n'était pas [y], mais [œ], du moins à partir du XVII^e siècle. Il est vrai que la première description des voyelles nasales reconnues comme telles est traditionnellement attribuée à Dangeau (1694) et il est donc compréhensible que les auteurs antérieurs n'en fassent pas état ; mais même ceux du XVIII^e tardent à recenser des modifications nasales autres que pour les lettres E, I et les combinaisons AI et EI.

Pourtant, à partir de Vayrac, de nombreux auteurs subissent l'influence de Buffier, entre autres, qui s'était lui-même inspiré de Dangeau et présentait, rappelons-le, les voyelles nasales AN, EN, IN, ON et UN au sein de son tableau, comme des sons simples à part entière.

Mais les auteurs de grammaires de français pour Espagnols, encore longtemps après la publication de l'ouvrage de Buffier, ont souvent omis de présenter, de façon séparée, une série de voyelles nasales, non pas uniquement constituée de [ã] et de [ê], mais également de [ɔ̃] et de [œ̃]. Il faut attendre Grimarest (1747) pour entrevoir un premier changement dans la reconnaissance de ces voyelles nasales⁶²⁴.

⁶²³ C'est aussi la raison pour laquelle, certainement, seuls deux auteurs de notre corpus renvoient le lecteur à la VV pour prononcer correctement les voyelles nasales : Chantreau (1781 : 9) et Jovellanos (1858 : 156).

⁶²⁴ Il nous faut signaler, cependant, le cas particulier de Vayrac. Nous avons évoqué le fait que cet auteur avait copié et traduit certaines explications concernant les voyelles nasales qui appartenaient à l'ouvrage de Chiflet. Chez Vayrac, nous pouvons lire : « los sonidos de *an, en, in, on, un*, sin pronunciar la *n*, serian

En effet, même si Grimarest présente discrètement les voyelles nasales et sans les séparer clairement des autres voyelles – elles sont expliquées à la lettre A –, il n’en reste pas moins que c’est une première au sein de notre corpus. Après avoir affirmé que A, non combiné avec d’autres voyelles, se prononce comme en espagnol, il déclare : « Observese que la *m*, y la *n* assi en la vocal *a* como en las demàs, aunque dà el sonido à la vocal, no se han de herir » (1747 : 5). Jamais, auparavant, un de nos auteurs n’avait spécifié que la consonne nasale était supprimée. Rappelons, à ce sujet, que nous avons expliqué, dans notre deuxième partie, que la plupart des auteurs décrivaient un appendice nasal après voyelle nasale : c’était un N « no tan recio », qui perdait « casi toda la fuerça », une consonne nasale « algo obscura, ò con una pronunciacion de la nariz », « nasal », « narítica », etc., mais une consonne prononcée tout de même.

Que les auteurs du XVI^e, voire de la première moitié du XVII^e siècle, aient ressenti une prononciation résiduelle des consonnes nasales après voyelles nasales, passe encore ; mais en ce qui concerne les auteurs postérieurs, nous croyons plutôt à une influence de la graphie, et peut-être, pour certains, à une mauvaise connaissance du français. En effet, il se peut que certains auteurs aient vraiment été convaincus de l’existence de cet appendice nasal parce que c’est véritablement ce qu’ils entendaient.

Cisneros, par exemple, déclarait que *plein* se prononçait « plin » et *pleine* « plene » (1624 : 10), ce qui démontrait une dénasalisation de la voyelle nasale dans le deuxième mot, mais pas forcément une perte de la consonne nasale dans le premier. Tant que cette opposition voyelle nasale / voyelle orale n’était pas associée à une transcription sans consonne ou à des explications spécifiant que la consonne était muette dans le cas de la voyelle nasale, il était impossible de savoir réellement si celle-ci était prononcée par nos auteurs suivie de consonne ou non.

Par ailleurs, n’oublions pas que quelques-uns d’entre eux, comme Corro (1586), Fabre (1626), Guilla Rubí (1707), Guigou (déb. XVIII^e), peut-être, mais également Cisneros (1624), si l’on fait attention à son équivalence O-E muet, décrivaient un français méridional. Or, nous avons signalé au début de cette troisième partie que la simplification

verdaderas *vocales*, si los Gramaticos huvieran inventado algunas letras particulares para significarlas » (1714 : 5). Mais ce qui semble être une explication révolutionnaire au sein de notre corpus n’est en réalité qu’un commentaire isolé associé à la définition du concept de « voyelle » et qui ne se traduit par aucune section spéciale sur les voyelles nasales dans le reste de l’ouvrage. En effet, les explications de Vayrac à ce sujet sont tout à fait traditionnelles et ne se soucient jamais de cette indication inédite qui aurait pu signifier une avancée théorique et pratique considérable. Tout se passe comme si l’auteur avait copié les explications sans vraiment les comprendre, ou du moins, sans leur donner l’importance qu’elles méritaient. D’autant plus qu’à son époque, Dangeau avait déjà entériné l’existence des voyelles nasales pures.

des groupes nasaux n'avait pas touché le français du Sud de la même manière que celui du Nord. De nos jours, encore, l'appendice nasal est réel.

Mais pour en revenir à Grimarest et à sa description novatrice des voyelles nasales, ajoutons que l'auteur ne se contente pas de ladite description, puisqu'il énonce à la suite les exemples suivants dûment transcrits : *enfant-anfan*, *faim-fen*, *fin-fen*, *son-son*. Il présente donc, sans trop de clarté, il est vrai, et non séparé du reste, trois voyelles nasales ([ã], [ẽ] et [õ]), et non plus seulement deux ([ã] et [ẽ]) comme ses prédécesseurs. Cependant, si nous sommes attentifs à ce que l'auteur explique à la lettre U, nous verrons que Grimarest reconnaissait également [œ̃] : « Um, y Un hace casi *em*, y *en* » (1747 : 23).

Nous remarquons, bien entendu, que cette exposition n'est pas parfaite. Premièrement, il aurait pu systématiser le [ẽ] et déclarer que la combinaison AIM équivaut à IN (mais aussi EIN, etc.), puisqu'il transcrit *faim* et *fin* de la même manière. Deuxièmement, il se contredit, en partie seulement, du fait qu'il maintient le -N dans les transcriptions, où il note, soit dit en passant, le M en N. Nous disons qu'il ne se contredit qu'en partie, car même s'il déclare que les consonnes nasales « no se han de herir », il dit aussi qu'elles doivent donner « el sonido à la vocal ». Comme il ne sait pas comment représenter cette nasalité, il maintient la consonne finale. En outre, cette notation est opposée à celle de N suivi de -E muet final. En effet, comme nous l'avons évoqué au sein de notre deuxième partie, il déclare dans les préliminaires de sa grammaire :

Asimismo advierto, que en dicha coluna, he duplicado la *n* final en los nombres que acaban en esta letra con *e* muda despues, se entienda en la coluna del sonido de las voces, para que se tenga presente, que se ha de recalcar sobre ella con distincion de la *n* sencilla final, sobre la cual no se debe recalcar, dando solamente el sonido à la vocal. Lo mismo se debe entender de la *m* final quando vna, y otra estan precedidas de vna vocal » (1747 : s. n.).

Ainsi, la notation choisie par Grimarest, associée à l'explication précédente et à celle qui préconisait la non prononciation de N, était une possibilité comme une autre pour transcrire les voyelles nasales. D'ailleurs, Galmace, son rival direct, va imiter cette transcription en 1748 et en 1754, alors que dans ses *Adiciones* de 1745, il déclarait : « la *n* preçedida [*sic* pour *seguida*] de la *e* final muda, y que por esto tiene un sonido entero, lleva tambien un puntito encima para distinguirla de la final, que tiene un sonido

obsкуро » (1745 : 7). Chantreau, quant à lui, surmontait les consonnes devant être prononcées avec un son « gangoso » d'un triangle pointant vers le bas. Roca y María, pour sa part, fournissait également une transcription, mais celle-ci ne s'appliquait qu'à [ẽ], comme nous allons le voir dans le paragraphe suivant.

Après Grimarest, les premières explications originales que nous ayons trouvées concernant les voyelles nasales sont celles de Roca y María. Cet auteur, contrairement à son prédécesseur, n'abordait que les combinaisons AIM, AIN, EIM, EIN, IM et IN, et les définissait comme « narizales, respeto de que se forman todos en la nariz » (1750 : 117). Même si cette explication a le mérite de systématiser – en partie – les graphies de [ẽ], il est regrettable que Roca y María n'ait reconnu que cette voyelle dans les « narizales ». Par ailleurs, il assurait que le N, lorsqu'il faisait partie d'un groupe de lettres représentant une voyelle nasale, se prononçait, même s'il précisait que cette prononciation se faisait « en la nariz », prononciation qui a été notée « ñ » par l'auteur : « si el *ei* se una con la *n*, y juntas hazen una mesma syllaba, pronunciase como la *iñ* de los Franceses ; ò como el *eyn*, ò *eñ* de los Españoles ; assi : *Fiñdre*, ò *feñdre* ; *piñdre*, ò *peñdre* » (*id.* : 89)⁶²⁵. Roca y María, de façon non systématique, notera également AIN « *eiñ* », comme pour *bain-beiñ* (1750 : 85) et IN « *iñ* », comme pour *geantin-geantiñ* (*id.* : 89). En résumé, seul [ẽ] était reconnu et, pour l'auteur, la consonne nasale se prononçait encore.

Ainsi, le premier auteur à surpasser les explications de Grimarest n'est pas Roca y María, mais Galmace. Il fournit les explications suivantes, dans une section qui s'intitule « De las vocales que se pronuncian con las narices » :

Estas letras, assi como las demas vocales, son simples unas veces, y otras veces compuestas, las quales, si se juntan con *n*, ò *m*, profieren un sonido simple, y permanente de especie particular, porque se forma con un influxo de las narices, de donde estas voces vulgarmente se llaman *nariticas* (1754 : 12).

⁶²⁵ Tallés a sans doute consulté Roca y María. En effet, c'est un auteur qui a également tenté de systématiser les graphies de [ẽ] et leur a associé une transcription, identique à celle de son prédécesseur : « Para pronunciar nuestras syllabas *aim*, *ain*, *eim*, *ein*, *im*, *in*, se ha de suponer la syllaba *ñe* Castellana escrita al rebés *eñ* » (1773 : 7).

Me precisa observar aqui, que las vocales simples, ò compuestas, seguidas de la consonante *n*, ò *m*, no son vocales nariticas, sino quando la *n*, ò *m* no se pronuncian (*id.* : 15).

Galmace précise bien que les voyelles nasales sont des sons simples et que la consonne nasale n'était pas prononcée. Mais là où il se démarque de Grimarest, c'est par la combinaison des aspects suivants : il ne fait pas que recenser les quatre voyelles nasales du français [ã], [ê], [õ] et [œ], mais il présente ces voyelles nasales de façon séparée, dans une section dont nous venons de citer le titre : « De las vocales que se pronuncian con las narices » (12-16). Celle-ci était annoncée dans le sommaire comme « De las vocales nariticas », les sections précédentes étant « De las letras vocales » et « De las vocales compuestas ». Avant Galmace, aucun auteur n'avait séparé distinctement les voyelles nasales des autres.

Il faut dire qu'en 1754, année de la refonte de sa *Llave nueva*, Galmace introduit dans le panorama des explications du français en Espagne une systématisation qui ne touche pas seulement les voyelles nasales. En effet, nous avons vu que c'est toute la présentation du vocalisme qui avait subi l'influence de Restaut, une influence moderne, moins graphophonétique, si l'on compare les explications que les grammairiens de français en Espagne fournissaient à leurs élèves.

Cela ne veut pas dire pour autant que les explications des voyelles nasales, chez Galmace, ne suivaient pas une logique graphophonétique. En effet, l'auteur énumérait les combinaisons dans un ordre alphabétique, mais en regroupant tout de même certaines graphies représentant le même son : AN, EAN, AM ; AEN ; AON ([ã]) ; EN, EM ([ê]) ; EN (autres prononciations que [ê]) ; IN, IM (exceptions où I se prononce [i]) ; IN, IM ([ê] ou [in], en liaison) ; AIN, AIM, EIN ; ON, EON, OM ; UN, EUN, UM.

Deux autres auteurs feront référence aux voyelles nasales : González Cañaveras et Jovellanos. Le premier copie presque littéralement la définition de Galmace, même s'il n'emploie pas le mot « nariticas », mais « nasales » et qu'il précise que « las vocales simples, ó compuestas seguidas de la letra *n*, ò *m*, no siempre son vocales nasales, solo lo son quando la *n*, ò *m* no se pronuncia, y solo sirve á pronunciar el son nasal » (1781 : 66) ; comme Galmace, il présentait une liste de voyelles nasales séparée des autres types de voyelles (*id.* : 65-66). Quant à Jovellanos, son explication est moins bonne puisqu'il n'indique pas explicitement que N ou M ne se prononcent pas lorsqu'elles font partie du groupe graphique transcrivant une voyelle nasale. Il parle bien de « vocal nasal, por salir

de las narices su pronunciacion », mais ensuite il dit aussi que « cesan de ser nasales la *m* y la *n* cuando se pronuncian separadas de la vocal y forman distintas sílabas » (1858 : 157).

Le seul autre auteur, à part Galmace et González Cañaveras, à reconnaître les voyelles nasales, à les nommer comme telles et à les présenter à part au sein de ses explications de prononciation est Chantreau (1781 : 9-10), qui recensait également les quatre voyelles nasales et systématisait les graphies qui leur étaient associées. Cependant, Chantreau ne spécifiait pas que la consonne nasale graphique subséquente n'était pas prononcée ; au contraire, il classait même M et N dans les consonnes finales normalement prononcées (1781 : 3). Nous reviendrons sur ce point.

Le cas de Soldevila est particulier du fait qu'il fait précéder ses explications de prononciation proprement dites de l'alphabet – duquel il sépare les voyelles, les consonnes étant « todas las otras » – d'une liste de « diphtongues » et enfin d'une sorte de tableau appelé « Abreviaciones », qui se présente de la façon suivante :

ã am an
ẽ em en
ĩ im in
õ om on
ũ um un (1767 : 5).

Pourtant, il ne faut pas s'y méprendre. L'auteur ne donne pas ici une liste de voyelles nasales. En effet, comme il l'indique lui-même par le titre « Abreviaciones », c'est une liste d'abréviations couramment utilisées dans les ouvrages imprimés et manuscrits.

En résumé, si l'on excepte Grimarest, Galmace et González Cañaveras, les auteurs de notre corpus ne reconnaissaient pas de son vocalique nasal pur non suivi d'appendice consonantique nasal. Cependant, malgré ce manque de détachement de l'écrit, ces auteurs ont essayé, tant bien que mal, de décrire à leurs lecteurs l'influence des consonnes nasales sur les voyelles qui les précédaient.

Rappelons que l'un des problèmes de nos auteurs était de signaler quand la consonne nasale devait se prononcer de façon « claire » et quand elle devait être « obscure ». Nous avons déjà cité, au sein de notre deuxième partie (cf. 4. 2. 2.), des

exemples de RL concernant les consonnes nasales. Ces règles réapparaissent chez la grande majorité de nos auteurs, plus ou moins complètes et précises selon les auteurs, et touchaient, principalement, la configuration syllabique des lettres concernées : pour être « nasales », les consonnes N ou M devaient soit être en position finale, excepté les contextes de liaison⁶²⁶, soit en position intérieure, mais suivies de consonne.

Cependant, la plupart du temps, la modification du timbre de la voyelle n'était pas directement liée à une prononciation spéciale de la consonne et c'est logique. En effet, du moment que les auteurs ne reconnaissaient pas le fait que, si la voyelle était prononcée comme nasale, alors la consonne disparaissait et, qu'à l'inverse, si la voyelle ne constituait pas une voyelle nasale avec la consonne, les deux lettres se prononçaient de façon indépendante, ils n'établissaient pas clairement de rapport entre les deux phénomènes. Dans ce cas, quelles explications typiques concernant les voyelles nasales les lecteurs de l'époque ont-ils pu consulter dans les ouvrages de notre corpus ?

Comme nous l'avons mentionné plus haut, la grande majorité des auteurs ne s'attache qu'à décrire les modifications de timbre de E et, moins systématiquement, de I et des combinaisons AI et EI suivies de consonne nasale⁶²⁷ ; nous avons déjà exposé les raisons de cet état des choses. Pour nous faire une meilleure idée du type d'explications de nos auteurs, nous reproduisons celles de Billet, dont les règles et exceptions étaient déjà similaires chez Cisneros⁶²⁸ et qui se sont répétées de façon presque inchangée⁶²⁹, quoique parfois augmentées et précisées, chez un grand nombre d'auteurs postérieurs :

Em, se pronuncia como *am*, v. g. *emporter*, lleuar, lease, *amporter*, empire, imperio, lease, *ampire*, &c.

EN, se pronuncia tambien como *an*, v. g. *entreprendre*, emprennder, lease, *antreprandre*, *entrer*, entrar, lease, *antrer*, &c.

Si se halla *i* vocal, antes de la dicha syllaba, *en*, pronunçiasse como en romance, v. g. *mien*, moi, *logicien*, logico, &c.

⁶²⁶ Torre y Ocón (1728 : 14-16) est l'auteur qui donne le plus d'importance à l'explication de N « nasal » ou « clair » concernant son comportement en contexte de liaison.

⁶²⁷ Nous reparlons des explications sur la prononciation [ɛ̃n] de certains groupes comme EIN ou IN, au sein du point suivant concernant les diphtongues et les hiatus.

⁶²⁸ Les auteurs antérieurs à Cisneros signalaient simplement que E suivie de consonne nasale se prononçait A, mais ils ne précisait pas les exceptions à cette règle comme le fera la grande majorité des auteurs suivants. Sotomayor, par exemple, déclarait « N. precediendole .e, o, conyunta con la mesma, e, se pronuncia como ane, Exemplo. *Entendement, entendiblement, certainement* » (1565 : s. n.).

⁶²⁹ Les exemples, même, se retrouvent sans cesse d'auteur en auteur.

Pero si el singular de las palabras, en que huviere la dicha syllaba *en*, tiene alguna consonante despues, se pronunciarà como *an*, aunque la preceda *i* vocal, v. g. *patient*, pacente, *science*, sciencia, leanse *patient*, y *science*, y assi de los demas (1673 : 9r).

Ei, suena como *e*, v. g. *peine*, pena, *Reine*, Reyna, se leeràn como *péne*, *Réne*, que es la Ortographia que tienen en los libros modernos, &c. Advertase, que tienen la fuerça de *e*, solo en las palabras, en que la *n* haze syllaba a parte, como en los exemplos precedentes ; pero si se vne con la *n*, de calidad, que con ella haga vna syllaba, pronunciarase como *i*, v. g. *feindre*, fingir, *peindre*, pintar, leanse *findre*, *pindre* (*id.* : 10v).

À ces règles, répétées à satiété, sont venues s'en ajouter d'autres, comme chez Vayrac (1714 : 29-30), par exemple, qui fournissait les exceptions de la terminaison verbale -ENT, où E n'était pas prononcé nasal et même pas prononcé du tout⁶³⁰, mais aussi des mots en -ENNE, où E était oral [ɛ], bien que suivi de consonne nasale. Torre y Ocón, lui, grand représentant de la grammaire des observations, de même que Vayrac d'ailleurs, donnait énormément de cas particuliers, par exemple celui des mots comme *inusité*, « en los quales la *i* conserva su propia pronunciacion » (1728 : 12). Núñez de Prado, pour sa part, déclarait que I « en principio de diction guarda el sonido simple de *in*, y assi *imbu*, imbuido ; *instruit*, instruido, &, se pronuncian como estan escritos, y no, *eimbu*, *einstruit*) (1728 : 43-44). Quant à Chantreau, il précisait que « *Em*, y *en* se pronuncian como en castellano en las voces estrangeras à la lengua francesa ; esto es, en las que vienen del griego, latin, ò hebreo » (1781 : 9).

En résumé, chaque auteur pouvait ajouter une exception de son cru, mais les règles de base étaient maintenues. Pour étayer ce propos, nous reproduisons les règles de Boyer, dernier auteur de notre corpus :

La *e* pierde su sonido natural tomando el de *a* :

1° En la preposicion *en* :

En avant. adelante. *an avan*.

2° En qualquier parte de diction quando las silabas *em* y *en* van seguidas de consonantes :

⁶³⁰ Certains auteurs ne présentaient pas la terminaison verbale -ENT comme une exception à la prononciation nasale de E, mais dans le point réservé à E muet.

Embaumer. embalsamar. *ambomé.*

enfant. niño. *anfan.*

patience. paciencia. *pacians.*

Exceptuance 1° los verbos *venir* y *tenir* venir, tener cuyos tiempos y personas retiene la sílaba *en* en su sonido natural :

Je viens je tiens. vengo tengo. *Je vien je tien.*

2° Las terceras personas del plural en que se pierde la última sílaba *ent.*

Ils aiment ils aimèrent. aman amaron. *ils aim ils aimer.*

3° En la voz *Ennemi.* enemigo. *enemi.*

4° Las voces que acaban en *enne* :

Qu'il prenne. que tome. *qui pren.*

garenne. matorral. *garen.* (1799 : 14-15).

Terminons cette exposition sur les voyelles nasales en précisant que le cas de Boyer, précisément, était particulier. En effet, il réservait une partie spéciale aux voyelles nasales intitulée « Advertencia sobre las sílabas naríticas » (1799 : 24-25), mais, contrairement à ce que l'on pourrait attendre, il n'y recensait pas les différentes voyelles nasales : la prononciation de celles-ci est expliquée au gré des lettres simples, tout comme chez les auteurs des siècles précédents. Au sein de l'« Advertencia », Boyer fournissait des RL sur la prononciation « nazal » ou non « nazal » de N et de M.

Cet auteur de la toute fin du XVIII^e siècle véhiculait donc encore toutes les caractéristiques typiques concernant les descriptions des voyelles nasales que nous avons retrouvées chez la grande majorité de nos auteurs depuis les explications plus poussées de Cisneros sur ce sujet.

6. 2. La durée vocalique

Les règles prosodiques (RP), nous l'avons vu, sont rares au sein de notre corpus. Très peu d'auteurs exposaient des explications théoriques sur la quantité et l'accent tonique ; l'intonation n'a jamais été abordée. Cependant, une majorité d'entre eux⁶³¹ ont

⁶³¹ Les auteurs qui n'indiquent jamais de longueur particulière sont Berlaimont (1558), Sotomayor (1565), Ledel (1565), Meurier (1568), Corro (1586), Fabre (1626), P. Lacavalleria (1642), A. Lacavalleria (1647), Jaron (1688), Courville (1728), Reixac (1749) et Tallés (1773). Contrairement à ce que nous pourrions penser, ce sont donc les auteurs du XVI^e et du XVII^e siècle qui ne s'intéressent pas au phénomène de la quantité vocalique et/ou syllabique. En réalité, cet état des choses est dû surtout à la nature des œuvres de cette époque, réduites et sommaires pour la plupart. En effet, dès que nous avons affaire à des ouvrages

fourni des indications de longueur sporadiques, disséminées tout au long des explications et ciblant certains items précis, plus ou moins récurrents dans les trois siècles qui nous occupent. Le plus souvent, les règles en question signalaient un allongement ; beaucoup plus rarement, certaines voyelles étaient qualifiées de brèves.

Le premier à fournir de telles indications est Pérez del Castillo, mais c'est le seul au XVI^e siècle. Parmi les auteurs qui donneront le plus d'informations sur la longueur se trouvent Cisneros (1624), Núñez de Prado (1728), Galmace (1745, 1754), Grimarest (1747), Roca y María (1750), et Chantreau (1781), soit, principalement, des auteurs du milieu du XVIII^e siècle.

Vayrac est un auteur à part du fait qu'il fournit de longues listes de mots et de contextes dans lesquels une voyelle est longue ou brève. Lorsque nous avons abordé la présence de la théorie prosodique au sein de notre corpus, nous avons signalé que les lettres/sons en question étaient A, I, O et U⁶³². Mais quels étaient, de manière générale, les items concernés par les indications de longueurs, brève ou longue, chez nos auteurs ? Sans surprise, ce sont les effets allongeants dus à la perte d'une voyelle ou d'une consonne qui sont les plus signalés.

Dans ce groupe, nous pouvons différencier quatre cas d'allongement vocalique dus à : la perte de l'ancien S implosif ; la perte des consonnes finales ; la simplification, de façon générale, d'une combinaison vocalique ; la perte, plus précisément, d'un E muet final ou intérieur. Nous avons déjà abordé le dernier lorsque nous avons analysé le traitement de E muet ; nous ne reviendrons donc pas dessus. À ce propos, rappelons l'association accentuation (graphique) / quantité sur laquelle nous ne reviendrons pas non plus.

L'allongement dû à la perte de l'ancien S implosif est l'un des plus couramment signalés chez nos auteurs. Cependant, si l'on excepte le cas isolé de Pérez del Castillo, il faut attendre Vayrac pour lire ce type d'indications de longueur. Il est curieux que des auteurs comme Corro (1586 : 13), Cisneros (1624 : 17-18), Sumarán (1626 : 135), Billet (1672 : 12-14 ; 1673 : 7r-7v) ou Jaron (1688 : 5v-6r) aient averti le lecteur du fait que, dans beaucoup de mots, le S implosif graphique ne se prononçait pas, mais ne l'aient pas informé des conséquences prosodiques de cette non prononciation. Pourtant, comme nous l'avons dit, Pérez del Castillo fournissait déjà cette information : « Muchas vezes se

plus conséquents, comme ceux de Pérez del Castillo, du milieu du XVI^e siècle, de Sumarán (1621), Cisneros (1624), ou Billet (1672, 1673), nous trouvons ce genre d'indications, de manière plus ou moins abondante.

⁶³² Pour se faire une idée de ces listes, voir annexes 7, 8, 9, 10.

scriue [S] y no se pronuncia para alargar la síllaba preçedente » (2011 : 299). Ainsi, ce silence est difficile à expliquer, surtout si l'on prend en compte le fait qu'au XVIII^e siècle, les auteurs à signaler cet allongement sont assez nombreux. La seule raison qui nous vienne à l'esprit est d'ordre orthographique.

Dès Billet, on recommande la suppression du S graphique muet et l'usage des accents, aigu et circonflexe, pour signaler cette perte. Mais cette simplification graphique n'était pas si répandue car elle ne jouissait pas encore du prestige qu'elle obtiendra lorsque l'Académie l'adoptera dans l'édition de 1740 de son dictionnaire. Le fait est que, chez l'immense majorité des auteurs signalant l'allongement dû à la perte de S implosif intérieur, cette indication de longueur passe par la mise en avant de l'accent circonflexe. Ce que nous voulons dire par là, c'est que tout se passe comme si, chez les auteurs qui ont précédé cette réforme orthographique, la simple présence du S graphique, même muet, les avait dispensés de signaler une longueur vocalique, et que, à l'inverse, pour les auteurs employant l'accent circonflexe, signaler la longueur devenait tout naturel.

Le seul contre-exemple de cette tendance – mis à part Pérez del Castillo – est Torre y Ocón, qui signalait une longueur vocalique sans utiliser ni mentionner l'accent circonflexe :

Primeramente la pronunciacion de la *a*, y de las otras vocales es comunmente larga, quando en vna misma sylaba la vocal es seguida de vna *s* que no se pronuncia, como en estos vocablos *Pasle*, palido ; *Asne*, asno ; *Gresle*, granizo ; *Chesne*, roble ; *Giste*, cama de liebre, ù de otro animal. Item, lugar donde se haze noche haziendo viage. *Viste*, presto, aprisa ; *Prosne*, Exhortacion que haze el Cura à sus feligreses ; *Hoste*, huesped, mesonero ; *Brusler*, quemar ; *Fluste*, flauta ; *Abisme*, abismo, &c (1728 : 3).

Il est également vrai que Billet et Jaron, contre la tendance signalée précédemment, utilisaient une orthographe moderne et pourtant ils n'ont pas indiqué l'allongement.

Quant aux auteurs du XVIII^e siècle qui ont expliqué qu'une voyelle surmontée d'un accent circonflexe se prononçait longue, il nous faut signaler le fait que tous n'invoquaient pas la perte d'un ancien S. D'ailleurs, après Roca y María, seul Sarrió y

fait allusion, preuve que la réforme orthographique était bien établie dès le milieu du XVIII^e siècle. Les RP en question sont les suivantes :

- « El acento *circunflexo* se pone sobre las syllabas largas, de las quales la ortografia moderna ha suprimido una *s*, como *tête*, cabeza, *pâle*, palido, *bête*, bestia, *fête*, fiesta » (Vayrac, 1714 : 142).
- « Se pronuncia largas i. Las ultimas, o penultimas syllabas donde se halla una *s*, que no se pronuncia, y que la Orthographia moderna suprime, poniendo en su lugar un acento circunflexo, v. g. *degast*, estrago ; *goust*, gusto ; *fistes*, hicisteis ; *aimastes*, amasteis, &, ò segun la nueva Orthographia, *dégât*, *goût*, *fîtes*, *aimâtes* » (Núñez de Prado, 1728 : 45-46).
- « El circunflexo equivale al acento agudo, y se usa para significar, que en la syllaba donde se halla es larga » (Galmace, 1745 : 37 ; 1754 : 41).
- « El acento circunflexo ^ alarga la silaba, y suple la *s*, que se ha suprimido donde yà no se pronuncia » (Grimarest, 1747 : 3).
- « En fin, ademàs de los sobredichos hay otro, que se llama *Circonflexe*, circunflexo, donde veys aqui la figura. (^) Este se compone de los dos otros, y demuestra, que se ha suprimido de los terminos una de estas letras *a*, *l*, *s* ; y està puesto encima de estas vocales *â*, *ê*, *î*, *ô*, *û* ; à las quales dà un poco de largaría en la pronunciacion » (Roca y María, 1750 : 218).
- « Con acento circunflexo se pronuncia larga, v. g. *âge*, pronunciar quasi *aag*, edad ... lo mismo se entienda de las demàs vocales, que tuvieren este acento » (Rousseau, 1754 : 2).
- « (^) que llaman circunflexo [...] se usa para significar que la syllava en que se halla es larga » (Soldevila, 1767 : 28).
- « Una quarta *ê* con acento circunflexo se reduce a la cerrada, aunque su pronunciacion es un poquito mas larga, y supone como digimos una *s* suprimida » (Sarrió, 1768 : 26).
- « Las vocales largas se distinguen por un acento grave, ò circunflexo que tienen encima » (González Cañaveras, 1781 : 135).
- « [O] Tiene el mismo sonido que en castellano, y es larga en las dicciones siguientes, lo que se conoce por el acento circunflexo que tiene encima », *côte*, *hôte*, *nôtre*, *vôtre* (Laborda, 1784 : 14-15).

- « El acento circunflexo, se pone solamente sobre las vocales largas » (Martínez Saavedra, 1791 : 6).
- « Las sílabas largas son señaladas regularmente con el accento grave ó el circunflejo » (Jovellanos, 1858 : 157).
- « ...la A larga es aquella cuyo sonido dura mas tiempo que el de la A breve ; se conoce por un acento circunflexo que trae » (Laurés de Mayrán, 1799 : 3).

En ce qui concerne le deuxième cas, c'est généralement la perte des consonnes finales X et, plus rarement, S ou Z qui est invoquée comme la cause d'un allongement. Ce n'est pas un hasard. En effet, lorsque les consonnes finales se sont perdues, de manière générale, en français, la nouvelle marque morphologique du pluriel a été assumée par un allongement qui a perduré au moins jusqu'à la Révolution, surtout en langue savante⁶³³. Il n'est donc pas étonnant qu'un certain nombre de nos auteurs ait signalé cette longueur. Voici leurs indications à ce sujet :

- « ...todos los plurales de los nombres, tienen la ultima sylaba larga, exceptuando solamente los que se terminan con la *e* [femenina] » (Vayrac, 1714 : 6) ; « La *x* al fin de los vocablos no se pronuncia, mas alarga la sylaba ultima » (*id.* : 128).
- « Quando al vocablo acabado en *x* sigue vna consonante, ò el sentido de la frase acaba en el vocablo, nunca se ha de pronunciar, exceptuando la de este nombre *dix*, diez ; que se pronuncia siempre al fin del sentido de la frase, como vna *s* fuerte, sirviendo en los demás solo para hazer mas larga la sylaba vltima (Torre y Ocón, 1728 : 27).
- « Se pronuncian largas [...] 2. Las ultimas syllabas, que acaban en *s*, *x*, ò *z*, como *fous*, locos ; *chaux*, cal ; *nez*, nariz, &, excepto, si à la *s* final precede inmediatamente una *e* muda, v. g. *hommes*, hombres ; *bêtes*, bestias » (Núñez de Prado, 1728 : 45-46).
- « aim, ain, aint, hacen *en* breve. Sin herir las ultimas letras ; però son largos en el plural » (Grimarest, 1747 : 6) ; « Au, y eau, al Singular hace *o* breve, y al Plural hace *o* larga, como tambien quando sigue cons[on]ante » (*id.* : 23) ; « En el plural de estos [*lac*, *echec*, *coq*] no se hiere la *c*, pero es larga la silaba final » (*id.* : 29).
- « La *z* final haze pronunciar la sylaba larga » (Roca y María, 1750 : 82).

⁶³³ Pour plus d'informations à ce sujet, voir Morin (2008).

- « Se pronuncia larga la sílaba final de los plurales, sea nombre, ò verbo » (Chantreau, 1781 : 4).
- « Se pronuncia larga la sílaba final de los plurales » (Jovellanos, 1858 : 157).

Remarquons que Vayrac, Chantreau et Jovellanos, sans nommer directement les lettres S, X et Z, proposent des règles générales concernant le pluriel des mots. Grimarest, lui, évoquait aussi à chaque fois le pluriel, mais il ne systématisait pas ses RP comme les deux auteurs précédents.

Quant au troisième cas, celui de l’allongement dans les combinaisons vocaliques graphiques étant d’anciennes diphtongues ou d’anciens hiatus, les RP les plus répandues touchaient principalement les groupes AU et EAU, considérés comme des O longs. Les auteurs concernés sont Torre y Ocón (1728 : 5), Núñez de Prado (1728 : 14), Galmace (1745 : 10 ; 1754 : 10), Contaut (1763 : 14), Soldevila (1767 : 10), González Cañaveras (1781 : 64) et Laurés de Mayrán (1799 : 16). Cisneros et Chantreau – de nouveau –, pour leur part, énonçaient une règle plus générale :

- « ...los diphtongos, *ai, au, oi, ou, eu*, siempre son largos » (Cisneros, 1624 : 19).
- « Todo sonido que resulta de una vocal compuesta es largo » (Chantreau, 1781 : 6).

Certainement, à l’époque de Cisneros et encore plus à celle de Chantreau, cette généralisation était abusive. En effet, il est difficile de croire que des mots comme *fou, bleu, roi*, etc. aient possédé une quelconque longueur.

Ceci étant dit, les effets allongeants signalés par nos auteurs ne sont pas uniquement dus à la perte d’une lettre/son. En effet, il existe une exception : celle de L palatal. Quatre auteurs, seulement, décrivaient un allongement de A suivi de [ʎ], mais ce fait est suffisant, selon nous, pour mériter d’être souligné. Nous reproduisons leurs RP et les exemples fournis pour nous faire une meilleure idée de leur forme :

- « Si al *ai* se siguen dos *ll*, ò vna sola *l* final, entonces la *a* se pronuncia larga », *bataille, caille, corail, émail* (Núñez de Prado, 1728 : 13).
- « Si al *ai* se se sigue una *l*, ò dos *ll*, la *a* de *ai* se pronuncia larga », *bétail, evantail, vaillant, muraille* (Galmace, 1745 : 9).

- « Debese observar, que el mismo ditongo *ai*, se pronuncia como *a* larga, quando està seguida [*sic*] de la letra *l*, ò *ll* », *betail*, *paille* (Contaut, 1763 : 15).
- « ai. Habiendo despues *l*, ò *ll*.....â (larga) », *bataille*, *caille*, *corail*, *émail* (González Cañaveras, 1781 : 95).

Par ailleurs, en 1754, Galmace généralise la règle qui était cantonnée au A neuf ans plus tôt :

De todo lo dicho se puede facilmente colegir, que hay siete maneras de pronunciar liquida la *l* simple, ò doble ; es a saber, *il*, *ail*, *eil*, *ouil*, *euil*, *ueil*, y *oeil* ; mas para no dexar duda alguna sobre esta materia, me es preciso añadir, que la vocal simple, ò compuesta, que antecede à la *l* simple, ò doble, se ha de proferir larga [...] (1754 : 32).

Cette généralisation est abusive et semble naître de l’initiative de Galmace. En effet, les exemples présentés sont exactement les mêmes, à quelques différences près, que ceux que nous trouvons chez Restaut (1749 : 25-26) et pourtant ce grammairien ne mentionnait à aucun moment l’allongement préconisé par Galmace. D’ailleurs, pour consulter la longueur des syllabes, Restaut renvoyait le lecteur à d’Olivet. Ce dernier n’a pas dû figurer parmi les lectures de Galmace car il ne déclarait à aucun moment que toute voyelle suivie de *L* palatal fût longue. Au contraire, il préconisait, par exemple, une prononciation brève des groupe *EIL* et *EILLE*, comme dans les mots *soleil*, *sommeil*, *abeille*, *vermeille* (1736 :74). Et le fait est que Galmace illustre sa règle avec, entre autres, les exemples suivants : *soleil*, *vermeil*, *abeille*, *bouteille* (1754 : 31).

Par ailleurs, pour en revenir précisément aux groupes *AIL* et *AILLE*, d’Olivet, dans le cas du premier, déclarait que la syllabe était toujours brève (*évantail*, *bercail*, *détail*) (1736 : 61) ; dans le cas de *AILLE*, la règle générale était plutôt une prononciation longue, sauf dans *médaille* et les verbes *détaille*, *émaille*, *travaille*, *bataille* à l’indicatif (*ibid.*). Il semblerait donc que les déclarations de nos auteurs à ce sujet aient été justifiées.

D’autant plus que Thurot, au sujet des voyelles suivies de *ILLE* (ou de *LLE* dans le cas de *I*), déclarait :

L’*a* était toujours long au XVI^e siècle, excepté dans (*medaglia italien*) *medaille* et (*bajulat*) il *baille*, qui ont une autre origine que tous les autres mots en *aille*. L’*eu*, l’*e* et l’*i* sont brefs, au moins l’*eu* et l’*i*, au

XVII^e siècle. Quant à l'*ou*, il est long ou bref sans qu'on puisse en rendre raison, par exemple (ductile) *douille* long, (inductilem) *andouille* bref, *fouille* long, *farfouille*, bref (1881, tome 2 : 683).

Il ressort de ces affirmations que seul A possédait une longueur systématique. Même si Thurot parle du XVI^e siècle, il est probable que cette longueur se soit conservée longtemps après, du moins dans un certain registre cultivé. Du moment que le L palatal perd son articulation pour celle du yod, cette longueur s'est vraisemblablement perdue. Quant aux autres voyelles, nous voyons que leur comportement est très fluctuant, avec une certaine tendance à être prononcées brèves.

Finalement, pour ce qui est des voyelles suivies de L palatal non implosif, voyelles atones donc, Thurot déclarait : « La voyelle des pénultièmes en *lhe* reste longue en devenant atone (*id.* : 715). C'est ce qui pourrait expliquer que Galmace ait également considéré que le OU des mots comme *bouillir* et *s'agenouiller* (1754 : 31) ait été long. Quoiqu'il en soit, nous voulons insister sur le fait que sa règle générale était abusive.

Afin de signaler une voyelle ou une syllabe longue, de nombreux auteurs ont utilisé la PF. Normalement, ils notaient la longueur soit en surmontant la voyelle concernée par un accent circonflexe (*bétail-bêtâll*, Galmace, 1745 : 9), soit en redoublant une lettre, voyelle (*côte-coot*, Grimarest, 1747 : 4) ou, très rarement, consonne (*dirent-dirr*, Guigou, déb. XVIII^e : 3). Les consonnes doubles dénotaient souvent une longueur syllabique suivie de E muet, ou simplement un renforcement de la consonne dans le même contexte. Remarquons, par ailleurs, que la longueur vocalique était parfois signalée uniquement à l'aide de la PF, sans que les transcriptions fussent accompagnées d'explications.

Au vu de ce que nous venons d'expliquer, nous pourrions affirmer que les allongements dus aux règles de position ne trouvaient aucun reflet dans notre corpus⁶³⁴. En effet, toutes les longueurs signalées prenaient leur origine dans l'évolution d'un groupe vocalique ou la perte d'une consonne – perte parfois ancienne – et non pas dans l'action allongeante combinée de l'accent tonique et d'une consonne implosive.

⁶³⁴ Le cas de la voyelle A suivie de L palatal que nous avons commenté plus haut semble refléter un cas d'allongement dû aux lois de position : presque tous les exemples présentent un A tonique entravé. Cependant, les auteurs ne fournissent aucune explication claire à ce sujet.

Rappelons, toutefois, que certaines esquisses prosodiques, chez Cisneros ou Núñez de Prado, pouvaient laisser supposer que l'association accent tonique / allongement était ressentie par quelques-uns.

En outre, s'il est vrai que les explications sont principalement celles que nous avons analysées plus haut, il nous faut signaler le cas de Galmace, qui donne au lecteur les avertissements suivants aux lettres A et O : « quando lleva sobre sí un acento circunflexo, se pronuncia larga » (1745 : 2, 6). L'auteur fait référence, ici, aux transcriptions. Or, dans le cas de A⁶³⁵, il se trouve que Galmace le transcrit comme long lorsqu'il est suivi de [ʒ] : *sûfrage-sûfrâj*, *présage-présâj*, *avantage-avantâj*, *courage-curâj*. [ʒ], rappelons-le, était l'une des consonnes finales – avec [z], [v], [R], [ʎ] et le groupe [vR] – pouvant provoquer un allongement de la voyelle tonique, mais le fait est que Galmace ne mentionne rien au sujet des autres consonnes. Pas plus que Laborda, d'ailleurs, qui est le deuxième à signaler la longueur de A suivi de [ʒ] (1784 : 3).

Finalement, rappelons les transcriptions isolées de Grimarest de certains mots en EU + consonne implosive où l'auteur semblait noter une longueur : *heure-eer*, *preuve-preev*, *œuvre-eevr* et *blanchisseuse-blanchisees*.

Quoi qu'il en soit, même en prenant en compte les indices que nous venons d'exposer, il ne fait pas de doute que les longueurs dues aux règles de position étaient très mal perçues par nos auteurs, sans doute parce que leurs effets ont dû s'étaler de façon plus ou moins prononcée tout au long de notre période d'étude. Dans ces conditions, il n'est pas étonnant que ces longueurs n'aient pas été signalées. Par ailleurs, des motivations didactiques ne sont pas à exclure.

6. 3. Les règles de lecture

6. 3. 1. Voyelles muettes

Au sein des RL concernant les voyelles muettes, nous trouvons deux grands groupes, généralement non séparés par nos auteurs : les anciens hiatus, d'un côté, et les lettres diacritiques, de l'autre. Aussi bien les premiers que les deuxièmes ont été abondamment expliqués par nos auteurs

⁶³⁵ Nous avons déjà vu le cas de Ô, représentant le O long de AU et EAU. Remarquons, au passage, que l'accent circonflexe servait également à signaler la prononciation française [y], ce qui n'était pas forcément un choix judicieux.

En ce qui concerne les anciens hiatus, la plupart du temps, c'est un ancien E ou un ancien A qui sont décrits comme muets ; parfois, les auteurs mentionnent également un O muet, comme dans le groupe AON prononcé [ã] dans *faon*, *taon*. Cette combinaison, en particulier, est signalée par un très grand nombre d'auteurs et ce, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Cette constance est logique puisque, même actuellement, la graphie en question persiste. L'autre groupe vocalique, dans ce cas également, est AOU prononcé [u] dans *août* ou *saoûl*.

Cependant, il est des combinaisons qui ont été simplifiées graphiquement parlant au cours de notre période d'étude et qui n'apparaissent donc que chez certains auteurs, souvent des auteurs moins récents. La combinaison EA, par exemple, du mot *dea* prononcé « *da* », est uniquement signalée chez Sotomayor (1565 : s. n.) et Sumarán (1626 : 139). Cisneros, pour sa part, aborde la combinaison AA et déclare que « la primera se calla, como en *baailler* bosteçar, *aage*, edad » (1624 : 14). Torre y Ocón, lui, fait remarquer que les mots « tomados del Latin : *Aequinoxe*, Equinocio ; *Aequateur*, Equador, se pronuncia *e*, como tambien en otros del mismo genero, y por esta razon de ordinario se escriben sin *a* » (1728 : 3). L'auteur opposait cette prononciation au AE de *Caen*, dans lequel c'était le E, cette fois-ci, qui était muet. AA et AE ont aussi été abordés par Vayrac (1714 : 8-9).

Quant au digramme EU prononcé [y]⁶³⁶, il a été signalé par un très grand nombre d'auteurs jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. Tous les participes passés en -EU, du type *peu*, *leu*, *teu*, *veu*, *sçeu*, etc., mais aussi le mot *seur* et ses dérivés apparaissent de manière récurrente. Dès la fin du XVII^e siècle, Jaron affirmait que les participes en question ne s'écrivaient plus -EU, mais -Û (1688 : 7r). Pourtant, il faut attendre la deuxième moitié du XVIII^e pour que les auteurs cessent de faire référence à cette RL. Les deux seuls auteurs de cette période qui l'évoquent sont, d'un côté, Galmace (1754 : 12), qui signalait encore que *eu*, *heureux*, *piqueure*, *gageure* et *Europe* se prononçaient « *u* », « *ureu* », « *picur* », « *gajur* » et « *Urop* » et, de l'autre, Chantreau (1781 : 7), qui fournissait également les exemples *eu* (« *u francesa* ») et *gageure-gajür*. Dans le cas de ces deux derniers mots, il n'est pas étonnant que nos deux auteurs les aient cités, vu qu'ils conservent encore, à l'heure actuelle, la graphie EU prononcée [y]. Nous avons déjà abordé de cas de *Europe* plus haut ; quant à *heureux*, selon Thurot (1881, tome 1 : 515-

⁶³⁶ Nous ne parlons pas ici de l'équivalence parfois abusive EU-U présente chez de nombreux auteurs, équivalence que nous avons abordée dans le point justement réservé à [E]. Vayrac, par exemple, fournissait les exemples et les transcriptions suivantes déjà citées : *bœuf-buf*, *cœur-cur*, *œuf-uf* (1714 : 40).

516), de nombreux grammairiens recommandaient ou signalaient l'existence de la réalisation [yrø], ce qui, par ailleurs, était la prononciation attendue pour l'évolution phonétique de son étymon *auguru* (< AUGURIUM) suivi du suffixe *-eux*. Nous n'avons pas trouvé d'informations sur *piqueure*, mais il ne fait aucun doute qu'on pouvait encore trouver cette graphie (ancienne orthographe) à l'époque où Galmace publie la nouvelle édition de sa *Llave nueva*.

En ce qui concerne les lettres diacritiques E et I, respectivement dans les groupes G/C + EA, G/C + EO et ILL, -IL, il se passe exactement la même chose que pour les anciens hiatus conservés dans la graphie : rares – très rares – sont les auteurs qui ne fournissent pas de règles à leur sujet. Dans le cas de E, c'est une lettre, muette, qui sert à rendre G et C plus « doux », fricatifs en fait ; I, pour sa part, muet également, signale que le groupe LL (ou L) se prononce palatal. Voici quelques exemples représentatifs de ces RL :

- « Delante de dos *ll*, la *i*, no se pronuncia, y sirve para hazerlas liquidas, como las *ll*, Españolas » (Billet, 1672 : 8-9).
- « Despues de la *g* delante de la *a*, y de la *o*, la *e* es muda, como *il changea* » (Vayrac, 1714 : 25) ; « *I* en las diftongas *ail*, *eil*, *oiil*, no se deve pronunciar, y no sirve sino para apoyar el sonido de la *l*, como en el vocablo *taille* » (*id.* : 30).
- « Si à esta sylaba [EO] precede una *c*, ò una *g*, la *e* se suprime, y solo suena la *o* ; pero la *c* suena como *s*, y la *g* como *j* consonante » (Galmace, 1745 : 12).
- « Si la *e* de *ea*, no tiene accento, y la precede una *c*, ò *g*, entonces la *e* se suprime, y solo sirve de liquidar la *c*, ò *g*, con la *a*, ù *o* » (Soldevila, 1767 : 11) ; « Simple, ò doble suena como simple, menos quando la precede una *i*, que entonces la *i*, se suprime, y solo sirve para liquidar la *l*, ò *ll* » (*id.* : 18-19).

Il est vrai que le I a également servi à signaler un N palatal dans le groupe IGN, mais cette graphie disparaît rapidement et nous ne trouvons cette indication que chez Meurier (1568 : s. n.) et Sumarán (1626 : 133), qui fournissent les exemples *bretaigne*, *allemaigne*, pour le premier, et *montaigne* pour le deuxième. Par ailleurs, le groupe GU + E, I a également été largement traité, comme dans cette description de Boyer : « Encontrandose una *u* entre *g* y *e i* se pierde el sonido de la *u* y no suena mas que la *e* profiriendo la *g* con el sonido fuerte de la *g* castellana » (1799 : 29).

6. 3. 2. La valeur de Y

La lettre Y représentait un écueil pour les hispanophones car elle possédait plusieurs valeurs, et ce tout au long de notre époque d'étude. De façon générale, les auteurs signalaient deux, voire trois valeurs. Les plus courantes étaient soit I simple (*yvoire*), soit I + I, selon la logique graphophonétique de l'époque, en position intervocalique lorsque le « premier I » modifiait le son de la voyelle précédente et le « deuxième I », en fait yod, se prononçait devant la voyelle suivante, comme dans le mot *soyez*. La troisième valeur était celle de [j], presque jamais expliquée. En effet, les mots comme *ayeul* ou *payen* – qui pouvaient d'ailleurs s'écrire également *aïeul* et *païen* selon les époques⁶³⁷ – étaient bien considérés à part, mais c'était parce que le Y ne s'associait pas à la lettre A pour créer le son [ɛ], et non pas parce qu'il était reconnu comme une semi-consonne. Le problème théorique de la reconnaissance du yod a déjà été analysé plus haut (cf. troisième partie, 4. 1. 1.), mais nous rappelons tout de même que seuls Cisneros (1624 : 9), Guilla Rubí (1707 : 9), Núñez de Prado (1728 : 55), González Cañaveras (1781 : 142) et Boyer (1799 : 19) reconnaissent explicitement une « consonne » dans la lettre Y.

Puisqu'il n'existe pas de tendances particulières sur cet item, nous nous contenterons de reproduire quelques règles typiques de nos auteurs, sans citer de nouveau celles qui concernent la troisième prononciation possible de Y, [j] :

- « Y. vsan los françeses en vocablos griegos de quien tomaron todas sus galas y loçanías de lengua : *hidropesie*, *hippocrite*⁶³⁸, en el principal de los vocablos naturales : *yuroye*, *yure*, *yuer*, y en medio para apartar vocales y vnas síllabas de otras porque pareçe tener figura para sola y [*sic*] apartar y desuiar otras » (Pérez del Castillo, 2011 : 300).
- « [Y,] quando hiere en alguna de las vocales se pronuncia, como en H Española, *ya*, *ye*, *yi*, *yo*, *yu*, mas con mucha suauidad, y como si fueran dos iés [*sic*] vocales, como aqui, *playe*, *voyez*, *plaiie*, *voiiez* » (Cisneros, 1624 : 8).
- « La Y, griega ô ypsilon, no vale solo como dizen vnos en sus artes, tanto como *i*, sino como dos, como se ve estando en medio de dos vocales, donde se pronuncia

⁶³⁷ Ce sont ces dernières graphies qui se sont conservées.

⁶³⁸ Il est curieux que Pérez del Castillo n'ait pas utilisé le Y dans les graphies de ces deux mots. D'ailleurs, chez R. Estienne, les exemples fournis sont « *hydropique* » et « *hypocrisie* » (1569 : 11).

çeçendo, de suerte que parece a dos *i*, v. g. *ayons*, como ai-ions, soyez, como si fuera *soi-ies* » (Billet, 1672 : 18).

- « ...quando la *y* se halla al principio, ò en medio de un vocablo, deve se pronunciar como una simple *i*, con tal de que no sea entre vocales, como en estos vocablos *York*, *York*, Provincia de Ingalaterra [*sic*], *hydromel*, aloja [...]. Quando la *y* se halla entre dos vocales, es de reparar si está precedida de una *a*, de una *e*, de una *o*, ò de una *u*. Pues quando está precedida de una *a*, ò de una *e*, deve se reparar si la vocal que sigue es una *e* muda, ò una *é* cerrada, ò qualquier otra vocal. Si la vocal que sigue es una *e* muda, la *a* y la *y*, ò la *e*, y la *y* se deven pronunciar como una *e* abierta, como en estos vocablos *playe*, *llaga*, *vrayement*, verdaderamente » etc. (Vayrac, 1714 : 131).
- « El *ypsilon*, ò la *y griega* se pronunca siempre como la *i vocal*, como *Roy*, *Rey*. *Toy*, *ti* » (Roca y María, 1750 : 46).
- « *Y*, entre dos vocales tiene valor de dos *ii* ; la primera hace sílaba con la vocal que la precede, y la otra suena por sí : v. g. *Payé*. pagado. *pèiè* » (Chantreau, 1781 : 12).
- « La *y*. griega tiene sonido de dos *ii*. quando hace parte de la primera sílaba en una voz. v. g. *ayant* ... *habiendo* » (Laurés de Mayrán, 1799 : 6).

Ajoutons, pour clore le chapitre des descriptions vocaliques, que nous avons déjà énuméré et analysé toutes les RL au sujet des lettres bivalentes I et U au sein de notre deuxième partie (4. 2. 3.). Nous considérons donc ce point comme expliqué.

7. Diphtongues et hiatus

7. 1. Recensement des diphtongues et des hiatus

En ce qui concerne les différentes combinaisons vocaliques pour lesquelles nos auteurs déclaraient sans équivoque qu'elles se réalisaient, pour eux, en prononçant deux voire trois sons différents, nous avons classé les items expliqués selon qu'ils étaient

considérés comme des monosyllabes ou des disyllabes⁶³⁹ ; si les auteurs ne précisait pas le nombre de syllabes, nous avons dû opter pour l'une des deux possibilités. Quand le digramme ou le trigramme était accompagné d'un exemple, nous avons pu appliquer les connaissances actuelles en matière de phonétique historique pour déterminer s'il s'agissait d'une diphtongue ou d'un hiatus. Par exemple, Sotomayor transcrit OI comme « œ » sans donner d'indications syllabiques, mais en fournissant les exemples *poisson* et *poyson* ; nous le transcrivons donc comme [wɛ]. Afin de comprendre, à chaque fois, quelles étaient les combinaisons concernées, nous avons inclus un ou plusieurs exemples éloquentes de mots comportant lesdites combinaisons.

Par ailleurs, nous classons les combinaisons vocaliques par sons en donnant la transcription phonétique moderne de chacune d'entre elles, toujours d'après les explications de nos auteurs. Ainsi, du moment qu'ils signalaient que deux voyelles formaient une syllabe, nous transcrivons la voyelle prénucléaire comme sa semi-consonne correspondante : I > [j], OU ou O > [w] et U > [ɥ] ; pour ce qui est de la position postnucléaire, nous maintiendrons les notations [i], [u] et [y], et même parfois [o]. Pour donner un exemple, AU sera parfois noté [ao]. Dans le cas d'un hiatus, comme dans le mot *géant*, par exemple, la combinaison vocalique sera notée [e] + [ã].

Après avoir donné la transcription phonétique, nous fournissons les graphies associées, la notation utilisée par l'auteur le cas échéant et un exemple, accompagné de sa transcription originale, si elle existait. Il se peut qu'un auteur ait fourni trois exemples et qu'il ait transcrit les trois ou qu'il n'en ait transcrit qu'un seul, ou même aucun.

Nous avons pris le parti de donner, dans l'ordre, les diphtongues croissantes, puis décroissantes, et au sein de chacune d'entre elles, nous avons énuméré d'abord celles dont l'élément en marge nucléaire appartenait à la zone antérieure (palatale) et ensuite celles dont l'élément en marge nucléaire appartenait à la zone postérieure (vélaire). Nous avons procédé de même avec les hiatus en prenant comme point de repère le premier élément.

De plus, nous tenons à préciser que, lorsque le timbre d'un E n'était pas franchement décrit comme ouvert ou fermé, ou que nos connaissances actuelles ne nous permettent pas de trancher en cas d'absence d'informations, nous noterons ce E [E] ; nous procéderons de la même manière avec O [O] et EU [Œ].

⁶³⁹ Signalons que les diphtongues que nous avons incluses au sein de notre tableau n'ont pas été relevées uniquement dans un éventuel chapitre leur étant dédié, mais dans l'intégralité des explications de prononciation.

Enfin, lorsque nous avons estimé que l'un des membres de la diphtongue (ou du hiatus) était une voyelle nasale, nous l'avons transcrit en conséquence, même si l'auteur ne précisait pas la nature du son vocalique. Soit dit en passant, nos auteurs n'ont considéré que très tard les diphtongues composées de voyelles nasales comme différentes des autres, car ces dernières, comme nous l'avons vu, n'étaient pas reconnues comme telles, mais seulement comme une prononciation spéciale, un changement de timbre de certaines lettres suivies de consonnes nasales. C'est la raison pour laquelle certains auteurs ne différenciaient pas [wɛ] de [wɛ̃], par exemple : *loi* et *loin* étaient traitées sous la même diphtongue OI.

	Diphtongues (une syllabe)	Hiatus (deux syllabes)
Berlaimont	–	–
Sotomayor	<ul style="list-style-type: none"> • [wɛ] : OY, OI (noté « œ », <i>Poisson</i>). 	–
Ledel	–	–
Pérez del Castillo	<ul style="list-style-type: none"> • [je] : IE (<i>pie</i>). • [jEi] : IEI (<i>vieillesse</i>)⁶⁴⁰. • [jy] : IEU/YEU (<i>dieu-diu</i>). • [ɥi] : UI (<i>nuire</i>). • [wɛ] : OI, OY (noté « oe », <i>roy-roe</i>). • [ɛi] : AY final (noté « ey », <i>viendrays-viendrey</i>). • [ao]/[au] : AU (<i>audiençe</i>) 	–

⁶⁴⁰ Pérez del Castillo semble faire référence au fait que toutes les lettres se prononcent lorsqu'il dit « todas letras ». Pourtant, lorsqu'il traitait le groupe « voyelle + ILL » l'auteur précisait bien que le I ne se prononçait pas. Il a donc été influencé par Estienne, qu'il n'a pas dû vouloir contredire. En effet, rappelons que sa source française donnait la définition suivante de la triphthongue : « Souvent aduient que trois voyelles sont ioinctes ensemble en vne mesme syllabe, desquelles trois ont oit les propres sons aucunement séparés » (*ibid.*).

	<ul style="list-style-type: none"> • [ɛĩ] : AIN (noté « ei », <i>plainte-plainte</i>) ; EIN (<i>peindre</i>) ; OIN (noté « ei », <i>moindre, oindre</i>). • [əy] : EU (<i>seur</i>). • [əo] : EAU (<i>beau-beo</i>). 	
Meurier	<ul style="list-style-type: none"> • [wɛ] : OY/OI (noté « œ », <i>Poisson</i>). 	–
Corro	<ul style="list-style-type: none"> • [ɥi] : UI (<i>nuit</i>). • [wɛ] : OY (noté « œ », <i>foy-foe</i>). • AY et OE sont considérés « e » ; impossible de savoir comment il prononçait AU, EI, EU, OU. 	–
Sumarán	<ul style="list-style-type: none"> • [jø] : IEU (<i>lieu-liu</i>) ; YEU (<i>frayeur-frayer</i>). • [jE] : IEI (<i>vieille-vielle</i>). • [jy] : IEU (<i>lieu-liu</i>). • [jo] : YAU (<i>loyaultè-loyote</i>). • [wi] : OUY (<i>fouyr-fuyr</i>). • [wE] : OUE (<i>souef-suef</i>). • [wɛ] : OI, OY (noté « oe », <i>roide-roede, accroire-accroere</i>) ; EOI (<i>veoir-voer</i>). • [wa] : OI, OY (noté « oa », <i>foy-foe-foa, roy-roe-roa</i>) ; OUA (<i>pouacre-puacre</i>). • [ɛĩ] : AIN (noté « ein », <i>main-mein</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • [a] + [u] : AOU (<i>aoust-aut</i>).
Cisneros (1624 + 1635)	<ul style="list-style-type: none"> • [jE] : IE (<i>miel</i>) ; IEI (<i>vieille-vielle</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • [i] + [E] (ou [i] + [ə]) : IE (sans exemple)⁶⁴¹.

⁶⁴¹ « ...ie, haze diphtongo, quando las dos vocales se pronuncian corridas de un golpe y con gran presteza, como *miel, bien, chien, mien, sien, tien*. Y otros muchos ; mas si estos [*sic*] dos letras se pronuncian distintas haziendo un poco de pausa en cada una, quieren, que no sea diphtongo » (Cisneros, 1624 : 12).

	<ul style="list-style-type: none"> • [jẽ] : IEN (<i>chien, bien</i>). • [jy] : IEU (noté « <i>iu</i> », <i>dieu-diû, lieu-liû, sieur-siûr</i>). • [ɥi] : UI (<i>huis</i>). • [wi] : OUI (<i>ouy</i>). • [wẽ] : OIN (noté « <i>oïi</i> », <i>moins-mouïins</i>). • [wɛ] : OI (noté « <i>oe</i> », <i>poisson-poësson, roy-roë</i>). • [ẽi] : AIN (noté « <i>ei</i> », <i>bain-béin</i>). • [ao] AU (noté « <i>ao</i> », <i>cheuaux-cheuáos, maux-máox</i>). • [əo] : EAU (noté « <i>eo</i> », <i>ruisseau-ruisseó, veau-veó</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • [E] + [i] : EI (sans exemple)⁶⁴². • [a] + [O] : AO (sans exemple)⁶⁴³.
Fabre	<ul style="list-style-type: none"> • [wɛ] : OI (noté « <i>OE</i> », <i>moi</i> ; EOI (noté « <i>OE</i> », <i>rasseoir-rassoer</i>) • [ao] AU (<i>autant</i>). • [əo] : EAU (noté « <i>EO</i> », <i>chapeau</i>). 	—
P. Lacavalleria	Même chose que chez Sotomayor.	—
A. Lacavalleria	Même chose que chez Sotomayor	—
Billet (1672)	<ul style="list-style-type: none"> • [jẽ] : IEN (<i>rien, mien, tien, chien</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • [i] + [ə] : IE (<i>prie, suplie</i>).

⁶⁴² « *Ei*, se pronuncia tambien la dos vocales distinctas, sino es, quando se sigue despues dellas, *n*, y entonces quasi no suena, sino sola la *i*, como por, *plein, sein, feindre*, dicen *plin, sin, fndre* » (Cisneros, 1624 : 10).

⁶⁴³ « *Ao*, se pronuncia con las dos vocales claras y distinctas, y assi no es diphtongo » (Cisneros, 1624 : 10).

	<ul style="list-style-type: none"> • [jã] : IEN + consonne (<i>patient-patiant</i>)⁶⁴⁴. • [jœ] : IEU (sans exemple). • [jõ] : IO (<i>ayons</i>). • [ɥi] : UI (sans exemple). • [wɛ] : OI (noté « ue », <i>loy, gloire, témoigner</i>). • [wẽ] : OIN (<i>coin</i>). 	
Billet (1673)	<ul style="list-style-type: none"> • [je] : IER (<i>premier, altier</i>). • [jẽ] : IEN (<i>mien, logicien</i>). • [jã] : IEN + consonne (<i>patient-patiant</i>). • [jø] : IEU (<i>mieux, cieux, dieux</i>). • [jõ] : IO (<i>ayons, jouyons</i>). • [ɥi] : UI (<i>nuit, fruit</i>). • [wɛ] : OI (noté « ue », <i>loy-lue, pouvoir-pouvuer, temoigner-temueñer</i>). • [wẽ] : OIN (noté « ue », <i>besoin-besuen</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • [i] + [ə] : IE (<i>vie, enuie</i>). • [e] + [i] : EĪ (<i>obeïr, reïterer</i>).
Jaron	<ul style="list-style-type: none"> • [jẽ] : IEN (<i>bien, mien, magicien</i>). • [jã] : IEN + consonne (<i>patient-pacian</i>). • [ɥi] : UI (noté « üi », <i>puis, etüi</i>). • [wɛ] : OI (noté « üe », <i>roi-ruè</i>). • [ẽĩ] : EIN (<i>peindre, peintûre</i>) ; IN (<i>fin-fein, voisin-voisein, cousin-cousein</i>). 	—

⁶⁴⁴ Nous avons classé cette combinaison dans les diphtongues, mais il est également possible que le mot *patient* ait été prononcé en trois syllabes, avec un hiatus [iẽ]. Cet avertissement vaut également pour les auteurs postérieurs.

Manuscrit anonyme	Même chose que chez Billet (1673)	Même chose que chez Billet (1673)
Guigou	<ul style="list-style-type: none"> • [jy] : IEU (noté « <i>iu</i> », <i>dieu-diu</i>). • [jÛ] : IEN (<i>bien</i>). • [jã] : IEN + consonne (<i>patient-patient</i>). • [wɛ] : OI (noté « <i>ue</i> », <i>roi-rue</i>). • [Û] : IN (<i>fin-fein</i>). 	—
Guilla Rubí	<ul style="list-style-type: none"> • [jÛ] : IEN (<i>bien</i>). • [wɛ] : OI (noté « <i>ue</i> », <i>temoigner-temuegner, fois-fues</i>). • [Û] : IN (<i>prince-preiñce</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • [u] + [e] : OÛER (<i>loüer-luer</i>).
Vayrac	<ul style="list-style-type: none"> • [jE] : IÉ (<i>amitiê</i>) ; IE + consonne (<i>grief, cordonier, aimiez</i>). • [jÛ] : IEN (<i>bien</i>). • [ja] : IA (<i>diable</i>). • [jã] : IEN + consonne (<i>patient</i>). • [jø] : IEU (<i>dieu, lieu, pieu</i>). • [jo] : IAU (<i>piautre</i>). • [jõ] : ION (<i>étions</i>)⁶⁴⁵. • [qi] : UI, UY (<i>lui, puits</i>). • [wi] : OUI (<i>oüi</i>). • [wɛ] : OE (<i>troêne, poële, moëlle, coëffe</i>) ; OI/OY (<i>gloire, voix</i>) ; OUE (<i>couëtte-coet, foüet-foit, couëgne-coine</i>). • [wÛ] : OIN (<i>pointe</i>). • [wa] : OUA (<i>poüacre, oüate, oüaille</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • [i] + voyelle : İAN, İAM (<i>ïambe/i-ambe, iacinthe/i-acinthe</i>) ; IEN (<i>lien, ancien, gardien, Domitien, Musicien</i>) ; IER (<i>baudrier, bouclier, calendrier</i>) ; IEZ (<i>étudiez, oubliez, aimez, devriez</i>) ; IEU (<i>glorieux, sérieux, curieux</i>) ; İO (<i>ïonien/i-onien, iöta/i-öta</i>) ; ION (<i>passion</i>) ; IU (<i>diuretique/di-uretique, diurnal/di-urnal</i>). • [y] + voyelle : UA (<i>cocuage/cocu-age</i>) ; UE (<i>actuel/actu-el</i>) ; UI (<i>ambiguité/ ambigu-ité</i>).

⁶⁴⁵ Les explications théoriques de Vayrac à propos du concept de diphtongue, que nous avons analysées plus haut, nous laissent penser que *étions* était prononcé avec diphtongue et non avec hiatus.

	<ul style="list-style-type: none"> • [əo] : EAU (<i>bateau, marteau</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • [E] + voyelle : E + AN (<i>geant</i>) ; E + O (<i>geometre</i>). • [a] + voyelle : AÏ (<i>hair</i>) ; AO (<i>aorte</i>) ; AÛ (<i>Saiül</i>). • [O] + voyelle : OA (<i>besoard/beso-ard, coadjuteur/co-adjuteur</i>) ; OE (<i>coeternel</i>) ; OO (<i>cooperer</i>). • [u] + voyelle : OÜER (<i>avoüier/avou-er</i>) ; OÛI (<i>Loüis/Lu-is, réjouïi/réjouï</i>), en poésie seulement.
Torre y Ocón	<ul style="list-style-type: none"> • [jE] : IE (sans exemple). • [jE] : IE + consonne (<i>fief, mienne, altier, aimiez</i>). • [jĕ] : IEN (<i>mien</i>). • [ja] : IA (<i>diable, fiacre</i>)⁶⁴⁶. • [jã] : IAN (<i>diantre</i>)⁶⁴⁷. • [jy] : IEU (<i>dieu, lieu, pieu</i>). • [jo] : IAU (<i>piautre</i>). • [jõ] : ION (<i>étions, aurions, eussions</i>)⁶⁴⁸. 	<ul style="list-style-type: none"> • [i] + voyelle : IEU (<i>glorieux, victorieux</i>) ; ION (<i>action, passion</i>).

⁶⁴⁶ *Diable* se prononçait traditionnellement avec un hiatus. Nous pouvons difficilement affirmer qu'il était prononcé, chez Torre y Ocón, avec une diphtongue, même si ses explications semblent aller dans ce sens.

⁶⁴⁷ Torre y Ocón est le premier auteur à signaler, au sein d'une section réservée aux diphtongues, une diphtongue dont l'un des éléments est nasal.

⁶⁴⁸ Dans ce cas, nous pouvons affirmer que Torre y Ocón signale une diphtongue. En effet, il déclare : « El diphtongo *ion* solo se halla en las segundas personas del plural de algunos verbos, como son : *Nous étions*, nosotros eramos, nosotros estabamos ; *nous aurions*, nosotros avriamos, nosotros tendriamos ; *nous eussions*, nosotros huviessesmos, nosotros tuviessesmos, &c. y en su pronunciacion se deben hazer oir las dos vocales *io* en vna syllaba. En los otros vocablos en que se encuentra el *ion*, que son muchos, como *action*, accion ; *passion*, passion, &c. la *o* se debe pronunciar separada totalmente de la *i* ; bien que algunas vezes en la conversacion, se haze vna sola syllaba del *ion* » (1728 : 30). Ce témoignage nous indique également que la prononciation des hiatus dans les mots semi-savants perdait du terrain au début du XVIII^e siècle. D'ailleurs, Núñez de Prado mettait sur le même plan les mots *action*, *passion*, *violon*, et *violier* (1728 : 17). Le problème de savoir si les mots semi-savants étaient prononcés avec une diphtongue ou un hiatus ne

	<ul style="list-style-type: none"> • [ɥE] : UE (<i>écuelle</i>)⁶⁴⁹. • [ɥi] : UI, UY (<i>luy, puits</i>). • [wi] : OUI (<i>oüi</i>). • [wɛ] : OE (<i>poële, moële</i>) ; OI/OY (<i>gloire</i>) ; OUE (<i>foüet ; couëtte</i>). • [wɛ̃] : OI (<i>pointe</i>)⁶⁵⁰. • [wa] : OUA (noté « <i>ua</i> », <i>pouacre</i>). • [ɛ̃i] : EIN, EIM (<i>plein, rein</i>) ; IN, IM (<i>imprudent-eimprudent</i>). • [əo] : EAU (<i>bateau-bateo, marteau-marteo</i>). 	
Courville	<ul style="list-style-type: none"> • [jɛ̃] : IEN (<i>bien</i>). • [jã] : IEN + consonne (<i>patient- pacian</i>). • [jɔ̃] : IO (<i>ayons-aions</i>). • [jø] : IEU, YEU (<i>dieu, lieu</i>). • [ɥi] : UI (<i>nuit, fruit</i>). • [wɛ] : OI (noté « <i>ue</i> », <i>roi-rue, espoir-espuer, temoigner- temueñer</i>). • [wɛ̃] : OIN (<i>soin-suen, besoin- besuen</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • [e] + voyelle : EAU (<i>reaux/re-ò</i>) ; EÏ (<i>obeïr, reïterer</i>) ; EÜ (<i>reüissir/re- üissir</i>). • Voyelle + [i] : AÏ (<i>haïr</i>) ; OI (<i>heroïque</i>).
Núñez de Prado	<ul style="list-style-type: none"> • [jy] : IU (<i>diurnal, diuretique</i>). • [je] : IÉ (<i>amitié, pitié</i>). • [jɛ̃] : IEN, YEN (<i>bien, payen</i>). • [jø] : IEU (<i>dieu, mieux, cieux</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • [y] + voyelle : UÄ (<i>ruäde, suäve</i>) ; UÄN (<i>puänt</i>) ; UO (<i>tuorbe</i>). • [e] + voyelle : ÉAN (<i>néant, géant</i>) ; ÉO, EAU

se pose plus à partir de la moitié du XVIII^e puisque la tendance décrite ci-dessus s'est déjà majoritairement répandue.

⁶⁴⁹ Le groupe UE de *écuelle*, ancien hiatus, est expressément signalé par l'auteur (1728 : 31) comme une diphtongue. Il le signale même comme une exception.

⁶⁵⁰ Torre y Ocón semble apprécier un timbre nasal de E fermé et le signale de la façon suivante : « en el nombre *Pointe* se pronuncia como si fuera vna *e* cerrada » (1728 : 30).

	<ul style="list-style-type: none"> • [ja] : IA (<i>diable</i>). • [jã] : IEN + consonne (<i>patient-patient</i>). • [jO] : IO (<i>violon, violer</i>). • [jš] : ION (<i>action</i>). • [ɥi] : UI, UY (<i>nuit, fruit, fuir</i>). • [ɥe] : UE (<i>duel</i>). • [wi] : OUI (<i>Louis, rejouir</i>). • [wɛ] : OI (noté « oè », (<i>roy-roè, savoir-savoèr</i>) ; OUE (<i>fouët, ouëst</i>). • [wa] : (Q)UA (<i>quadrature, quadragesime, aquatique</i>). • [ëĩ] : AIN, AIM (noté « èi », <i>faim-fëin, main-mëin</i>) ; EIN (<i>tèint, plèin</i>) ; IN/IM (<i>destin-destein, timbre-teimbre</i>). 	<p>(<i>géometre, théologien, fleau, seau</i>) ; ÉON (<i>Léon</i>).</p> <ul style="list-style-type: none"> • voyelle + [i] : AĪ (<i>haïr, naïf, païs/pè-is</i>) ; EĪ (<i>obeïr/obe-ïr, reïterer/re-ïterer</i>). • [O] + [E] : OË (<i>poëme, poësie</i>). • [u] + voyelle : OUA (<i>ouaille, louage</i>) ; OUAN (<i>louange</i>).
<p>Galmace (1745)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • [jy] : IU (<i>diûrnal-diûrnal, diûretique-diûretik</i>). • [jE] : IE (<i>ciel-ciel, fiel-fiel</i>) ; IÉ (<i>mortifié-mortifié, crucifié-crucifié</i>). • [jê] : IEN, YEN (<i>rien-rien, moyen-moëien</i>). • [jø] : IEU (<i>lieû-lieû, glorieûx-glorieû, victorieûx-victorieû, monsieur-monsieû</i>). • [ja] : IA (<i>diademe-diadem, diamant-diaman</i>). • [jO] : IO (<i>Diocletien-Dioclecien, Diogenes-Diojenes</i>). • [ɥi] : UI (<i>tradûire-tradûir</i>). • [ɥe] : UË (<i>sûer-sûé</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • [e] + voyelle : ÉAN (<i>séance-séans</i>) ; ÉA (<i>béatitûde-béatitûd, théâtre-téatr</i>) ; ÉON (<i>Léon-Léon</i>). • [a] + voyelle : AON (<i>pharaon-pharaon</i>) ; AO (<i>gabaonites-gabaonit</i>). • voyelle + [i] : AĪ (<i>naïf/naïf</i>) ; EĪ (<i>obéïr/obé-ïr, réïterer/ré-ïterer</i>) ; OĪ (<i>Moïses-Moiz</i>). • voyelle + [E] : AE (<i>Raphaël-Raphaël, Phaëton-Phaëton</i>).

	<ul style="list-style-type: none"> • [ɥa] : UĂ (<i>il tûa-i tûa</i>). • [ɥO] : UO (<i>tûorbe-tûorb</i>). • [wi] : OUI (<i>Louis-Lui, se réjouir-se réjuir</i>). • [wɛ] : OI (noté « oè », <i>gloire-gloère, savoir-savoèr</i>) ; OUE (<i>fouët, ouëst</i>). • [wa] : OUA (<i>ouaille, louage</i>) ; OUAN (<i>louange</i>). • [ɛĩ] : AIN, AIM (noté « èi », <i>faim-fèin, pain-pèin</i>) ; EIN (noté « èi », <i>ceindre-cèindr, peintûre-pèintûr</i>) ; IN, IM (noté « èi », <i>papier timbré-papié tèinbré, vin-vèin</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • [O] + [ɛ] : OË (<i>coëffe-coëf, moële-moëł, poële-poëł</i>)⁶⁵¹.
Grimarest	<ul style="list-style-type: none"> • [jẽ] : IEN (<i>le mien-le mien, entretiens-antr'tien</i>). • [jã] : IENT, ENCE (<i>patient-pacian, conscience-concians</i>). • [wɛ] : OI (noté « oe », <i>foi-foè, sournoise-surnoes</i>). • [wẽ] : OIN (noté « oen », <i>loing-loen, pointe-poent</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • voyelle + [i] : AĪ, AHI (<i>hai-hai, Abisai-Abisai, envahi-anvai</i>).
Reixac	<ul style="list-style-type: none"> • [jy] : IEU (<i>cieux-ciux</i>). • [jẽ] : IEN (<i>mien, logicien</i>). • [jã] : IEN + consonne (<i>patient-paciant</i>). 	–
Roca y María	<ul style="list-style-type: none"> • [jy] : IEU (<i>dieu, lieu, pieu</i>). • [je] : IÉ (<i>amitié, inimitié, moitié, pitié</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • [i] + voyelle : IÉ (sans exemples) ; IEL (<i>veni-el/veni-el</i>).

⁶⁵¹ Les exemples fournis par Galmace sont surprenants – on aurait tendance à croire que le groupe OE y était prononcé comme diphtongue – mais l’auteur déclare : « Estas vocales se pronuncian en dos sílabas, guardando cada una su propio sonido, como en Castellano » (1745 : 14).

	<ul style="list-style-type: none"> • [jɛ] : IENN (<i>chienne-chiene, sienne-siene</i>) ; IEF (<i>fief, relief</i>) ; IEL (<i>ciel, fiel, miel</i>). • [jE] : IER, YER (<i>metier, hyer, fripier</i>). • [jẽ] : IEN, YEN (<i>chien, chrestien, moyen</i>). • [jã] : IEN « en el medio [de termino] » (<i>fiente-fiante, patience-pasiance</i>). • [jõ] : YON (<i>ayons/ai-yons, jouyons/jou-yons</i>). • [ɥi] : UI (<i>nuit, fruit, cuit</i>). • [ɥɛ] : UE (<i>duel, luëtte, muet</i>). • [ɥa] : UA (<i>muable, nuage, ruade</i>). • [wi] : OÛI (<i>boüis-bui, foüir-fuir</i>). • [wɛ] : OË (<i>boëte</i>) ; OI (noté « oé », <i>loy-loê, gloire-gloére, pouvoir-puvoér</i>) ; OÛE (<i>foüetter-fûeter</i>). • [wẽ] : OIN (<i>besoin-besoëñ</i>). • [wa] : OUA (<i>joüailler-juallier ou joallier</i>). • [ẽi] : AIN (noté « ei », <i>bain-beiñ</i>). 	<p><i>artificiel/artifici-el</i>) ; IE (<i>ravie/ravi-e, benie/beni-e, envie/envi-e</i>) ; IEN (<i>parisien/parisi-en, praticien/pratici-en</i>) ; IER (<i>crier/cri-é, marier/mari-é</i>) ; IEU (<i>envieux/anvi-û, imperieux/iñperi-û, inferieur/iñferi-ûr</i>).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Voyelle + [i] : AÏ (<i>païs-peïs, païsan-peïsan</i>) ; OÏ (<i>heroïne/hero-ï-ne</i>). • [e] + [ã] : ÉAN (<i>géant/gé-ant</i>).
Dacosta	<ul style="list-style-type: none"> • [jy] : IEU (<i>ayeul-ayul, yeux</i>). • [je] ; IÉ (<i>pitié, amitié</i>). • [jẽ] : IEN (<i>bien, parisien, praticien</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • [e] + voyelle : ÉÛ (<i>réüsir/ré-ü-sir</i>) ; ÉAN (<i>géan/gé-an</i>) [sic].

	<ul style="list-style-type: none"> • [jã] : IEN « en el medio [de las palabras] » (<i>patience-patiance, patient-patiant</i>). • [ɥi] : UI (<i>nui, cuit, huit</i>). • [wɛ] : OI (noté « oê », <i>avoir, mémoire, convoiter</i>) ; OUE (<i>fouét-foét</i>). • [wẽ] : OIN (<i>joindre, moindre</i>). • [wa] : OUA (<i>touaille, ouáte, fouásse</i>). 	
Rousseau	<ul style="list-style-type: none"> • [wẽ] : OIN (<i>point-poèn</i>). • [wa] : OI (<i>voir-voar</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • [E] + [i] : AY (<i>pays-pèi</i>). • [e] + voyelle : ÉAN (<i>gèant</i>) ; ÈO (<i>thèorie-thèori</i>).
Galmace (1754)	<ul style="list-style-type: none"> • [jE] : IE (<i>ciel-ciel, píteté-píteté [sic], matiere-matier</i>) ; IAI (<i>biaiser-bièzé, niaiserie-nièzeri, liaison-lièzon</i>). • [jẽ] : IEN (<i>rien-rien, Vespasien-Vespazien</i>). • [jø] : IEU (<i>dieu-dieu, cieux-cieu, lieu-lieu</i>). • [ja] : IA (<i>diamant-diaman</i>). • [jã] : IAN (<i>viande-viand, oubliant-ublian, verifiant-verifian</i>) ; IEN + consonne (<i>Orient-Orian, patient-pacian, expedient-expedian</i>). • [jO] : IO (<i>violon-violon, fiolle-fiol, Diogenes-Dîojenn</i>) ; IAU (<i>miauler-miôlé, cordiaux-cordiô, materiaux-materiô</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • voyelle + [i] : AÏ (<i>naïf/naïf</i>) ; ÉÏ (<i>obeïr/obé-ir</i>) ; OÏ (<i>Moïses/Mo-iz</i>). • [e] + voyelle : ÉA (<i>théatre/té-atr</i>) ; ÉO (<i>théologien/té-olojien</i>). • [y] + [a] : UÄ (<i>nuäge/nuâj</i>). • [a] + [y] : AÛ (<i>Saül/Sa-ul</i>).

	<ul style="list-style-type: none"> • [jʃ] : ION (<i>devotion-devocion, action-aksion, perfection-perfeksion</i>). • [ju] : IOU (<i>chiourme-chiurm</i>). • [ɥi] : UI (<i>fruit-frui, nuit-nuit</i>). • [ɥe] : UE (<i>duel-duel, cruel-cruel, écuelle-écuel</i>)⁶⁵². • [wi] : OUI (<i>Louis-Lui, se réjouir-se réjuir</i>). • [wɛ] : OI (<i>roy-roè, savoir-savoèr</i>) ; OE (<i>boete-boett, coëffe-coef, poete-poet</i>) ; OUE (<i>fouet-fuè, jouer-juè, clouer-clué</i>). • [wɛ̃] : OIN (<i>loin-loèn, besoin-besoèn, moindre-moèndr</i>). 	
Contaut	<ul style="list-style-type: none"> • [wɛ] : OI (noté « oe », <i>roi-roe, moi-moe, boire-boer, je bois-je boes</i>). 	—
Soldevila	<ul style="list-style-type: none"> • [je] : IÉ (sans exemples). • [wɛ] : OI/OY (noté « oe », <i>roi-roè, loy-loè</i>). • [ɛ̃] : EIN (<i>plein-plein, teint-teint</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • voyelle + [i] : AĬ (<i>haïr/ha-ir</i>) ; EĬ (<i>obeïr/obé-ir</i>). • [e] + voyelle : ÉAN (<i>gèant/gè-ant</i>) ; ÉO (<i>gèografie/gê-ografie</i>) ; ÉON (<i>géon [sic]/gé-on</i>).
Sarrió	<ul style="list-style-type: none"> • [jE] : IER, IÈ (<i>envier-anviè, hier-hièr, chatiè-schatiè</i>). • [wɛ] : OË (<i>poële-poèl, coëffe-coèf, boëte-boèt, poëme-poèm</i>). • [wa] : OI (noté « oa », <i>François-Fransoa, Suedois-Suedòa, roi-</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • voyelle + [i] : AĬ (<i>haïr-haïr</i>) ; EĬ (<i>obèir/obeir</i>). • [e] + voyelle : ÈA (<i>bèatitute-bèàtitud</i>) ; ÈAU (<i>flèau-flèo</i>) ; ÈO (<i>fèodal-fèodal</i>).

⁶⁵² Galmace transcrivait « duel », « cruel » et « écuel » ; cependant, comme nous avons fait le choix de retranscrire, de façon générale, les exemples et les notations en italiques, le U apparaît en caractères droits.

	<p><i>roá, trois-troa, aperçois-apersoà</i>).</p> <ul style="list-style-type: none"> • [wã] : OIN (<i>oindre-oandre</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • [a] + voyelle : AË (<i>Raphael-Rafaël</i>) ; AO (<i>àorte-àòrt</i>) ; AON (<i>pharaòn-faráón</i>) ; AÛ (<i>danaüs-danaüs</i>).
Tallés	<ul style="list-style-type: none"> • [jE] : IE (<i>amitié-amitié, vieille-vielle</i>) ; IAI (<i>je pliai-je plié</i>). • [jẽ] : IEN (<i>tien-tien</i>). • [jœ] : IEU (<i>lieu-lieu, sieur-sieur</i>). • [jo] : IAU (<i>miauler-miolé</i>). • [ɥi] : UI (<i>pluie-pluie</i>). • [ɥœ] : UEU (<i>lueur-lueur, monstrueux-montrueu</i>). • [ɥe] : UÉ (<i>tué-tué</i>). • [ɥɛ] : UE (<i>ils tuerent-i tuere</i>). • [ɥa] : UA (<i>il sua-i sua</i>). • [ɥã] : UAN (<i>puant-puan</i>). • [ɥõ] : UON (<i>tuons-tuon</i>). • [wi] : OUI (<i>Louis-Loui</i>). • [wɛ] : OE (<i>poësie-poézie</i>). • [wa] : OI/Y (noté « oâ », <i>croire-croâre, roy-roâ, moine-moâne</i>) ; OUA (<i>il loua-i loua</i>). • [wẽ] : OIN (<i>loin-loeñ</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • voyelle + [i] : AÏ (<i>hair/a-ir</i>) ; ÉI (<i>obeir/obé-ir</i>) ; OÏ (<i>Moïse/Mo-ize</i>). • [e] + voyelle : ÉA (<i>béatitude/ béatitude</i>).
González Cañaveras	<ul style="list-style-type: none"> • [jE] : IE (sans exemples) ; IAI (<i>biaiser-biésé, niaisement-niezemán</i>). • [jœ] : IEU (sans exemples). • [ja] : IA (sans exemples). • [jã] : IAN (sans exemples) ; IEN + consonne (<i>orient-orián</i>, 	<ul style="list-style-type: none"> • voyelle + [i] : AÏ (sans exemples) ; ÉÏ (sans exemples) ; OÏ (sans exemples). • [e] + voyelle : ÉA (sans exemples) ; ÉAN (sans exemples) ; ÉO (sans

	<p><i>patient-pasián, expedient-egzpédián).</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • [jo] : IO (sans exemples) ; IAU (<i>miauler-miolé, cordiaux-cordiό, matériaux-materiό</i>). • [jɔ̃] : ION (sans exemples). • [ju] : IOU (<i>chiourme-chiurm</i>). • [ɥi] : UI (sans exemples). • [ɥe] : UE (sans exemples). • [ɥɛ̃] : UIN (sans exemples)⁶⁵³. • [wi] : OUI (<i>Louis-Luí, se réjouir-se réjuí</i>). • [wɛ] : OI (<i>moy-moè, savoir-savoèr</i>) ; OE (sans exemples) ; OUE (<i>fouet-fuè, ouest-uèst</i>). • [wɛ̃] : OIN (<i>loin-loèn, besoin-bezoèn, moindre-moèndr</i>). • [wɛ̃i] : OUIIN (<i>babouin-babuèin, marsouin-marsuein</i>)⁶⁵⁴. • [ɛ̃i] : AIN, AIM (<i>pain-pèin, maintenir-mèinténir, faim-fèim, essaim-essèim</i>) ; IN, IM (<i>timbre-tèimbr, destin-destèin, vin-vèin</i>). 	<p>exemples) ; ÉON (sans exemples) ; ÉAU (sans exemples).</p> <ul style="list-style-type: none"> • [a] + [ɔ̃] : AON (sans exemples). • [O] + [E] : OE (sans exemples).
<p>Chantreau</p>	<ul style="list-style-type: none"> • [je] : IÉ (<i>pitié-pitié</i>). • [jɛ] : IÈ (<i>pièce-pièz</i>). • [jɛ̃] : IEU (sans exemples)⁶⁵⁵. • [ja] : IA (<i>diable-diabl</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • [i] + [ɛ] : IAI (<i>niais/ni-è</i>). • [e] + voyelle : ÉAN (<i>néant-néañ</i>) ; ÉO (<i>géometre-jéometr</i>). • [a] + voyelle : AĬ (<i>naïf/na-if</i>) ; AÛ (<i>Saül/Sa-ůl</i>).

⁶⁵³ Reprenant, à sa manière, des descriptions archaïques, González Cañaveras présente une prononciation triptonguée qui ne répond certainement pas à la prononciation réelle de la combinaison UIN ; il en est de même pour la réalisation [wɛ̃i] et OUIIN.

⁶⁵⁴ Voir note précédente.

⁶⁵⁵ Cette absence d'exemple est certainement due à un oubli de Chantreau.

	<ul style="list-style-type: none"> • [jã] : IAN, IANT, IENT (<i>viande-viaňd, pliant-pliaň, orient-orieň</i>). • [jO] : IO (<i>violier-violé</i>) ; IAU (<i>miauler-miolé</i>). • [jš] : ION (<i>lion-lioň</i>). • [ju] : IOU (<i>chiourme-chiurm</i>). • [q̥i] : UI (<i>cuivre-cuivr</i>). • [ʧe] : UÉ (<i>continué-continűé</i>). • [ʧẽ] : UIN (<i>juin-jűèň</i>). • [ʧa] UA (<i>suave-sűav</i>). • [wi] : OUI (<i>Louis-Luí</i>). • [wɛ] : OI (noté « uè », <i>loi-luè, Suédois-Sűéduè, bourgeois-burjuè, savoir-savuèr</i>) ; OE (<i>poète-puèt, moelle-muèl</i>). • [wa] : OI (noté « uá », <i>mois-muá, bois-buá, truá</i>). • [wã] : OUAN, OUEN (<i>clouant-clouaň, Rouen-Rouaň</i>). • [wẽ] : OIN (<i>loin-luèn</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • [u] + voyelle : OUE (<i>fouet/fu-è</i>) ; OUA (<i>louage/lu-aj</i>).
Laborda	<ul style="list-style-type: none"> • [jy] : IU (sans exemples). • [je] : IER (<i>employer/amplua-ié</i>). • [jẽ] : İEN, YEN (<i>moyen/mua-ien</i>) ; IEN (<i>il tient-il tien</i>). • [ja] : IA (sans exemples). • [jO] : IO (sans exemples). • [jš] : ION, YON (<i>voyons/vua-ion</i>). • [wa] : OI (noté « ua », <i>bois-bua, roi-rua, recevoir-recevuar</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • voyelle + [i] : Aİ (<i>hair/ha-i</i>) ; Eİ (<i>obeir/obe-i</i>) ; Oİ (<i>Moise/Mo-is</i>). • [e] + voyelle : ÉAN (<i>néant/ne-an</i>) ; ÉO (<i>néophite-néofit</i>).

	<ul style="list-style-type: none"> • [wẽ] : OIN (<i>soin-suain</i>)⁶⁵⁶. • [ẽĩ] : AIN, AIM (<i>main-mein, faim-fein</i>) ; EIN, EIM (<i>feindre-feindr</i>) ; IN/IM (<i>timbale-teimbal, infidele-einfidel</i>). 	
Martínez Saavedra	<ul style="list-style-type: none"> • [wɛ] : OI (noté « ue », sans exemples clairement associés). • [wa] : OI (noté « ua », <i>connoitre, paroître</i>)⁶⁵⁷. 	–
Jovellanos	–	–
Pelleport	<ul style="list-style-type: none"> • [jẽ] : IEN (<i>combien-conbién</i>). • [wa] : OI (noté « oa », <i>poids-poa, soigner-soañé, choisir-choazi, je reçois/j-reçoa</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • [E] + [i] : AY (<i>pays/pé-i</i>). • [e] + [O] : ÉAU (<i>fléau-fléo</i>) ; ÉO (<i>géographie-jéografi</i>).
Laurés de Mayrán	<ul style="list-style-type: none"> • [jy] : IU (<i>diurnal</i>). • [je] : IE (<i>pied</i>). • [jẽ] : IEN (<i>il vient-i vient, mien</i>). • [jø] : IEU (<i>Dieu</i>). • [ja] : IA (<i>diamant</i>). • [jã] : IEN, IENCE, IENT (<i>orient, patience</i>). • [jO] : IO (<i>violon</i>) ; IAU (<i>miauler</i>). • [ju] : IOU (<i>chiourme</i>). • [wa] : OI (noté « ua », <i>moi</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • voyelle + [i] : AY (<i>pays/pé-i</i>) ; AÏ (<i>hair</i>) ; ÈI (<i>obèir</i>). • [e] + [a] : ÈA (<i>pège</i>).
Boyer	<ul style="list-style-type: none"> • [je] : IÉ (<i>amitié-amitié</i>). • [jẽ] : IEN (<i>tien-tien</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • [O] + [O] : OO (<i>cooperer-cooperé</i>).

⁶⁵⁶ Cette notation ne semble pas représenter une triptongue mais plutôt un compromis maladroit entre la notation « ua » de OI et la notation nécessaire pour refléter la diphtongue nasale [wẽ] de OIN ; d'où sa notation « uain », dans laquelle « u » transcrit [w] et « ain » [ẽ].

⁶⁵⁷ Nous reviendrons sur le traitement de OI chez Martínez Saavedra.

	<ul style="list-style-type: none"> • [jø] : IEU (<i>Dieu des Cieux-Dieu dè Cieu</i>). • [ja] : IA (<i>diamant-diaman</i>). • [jã] : IAN (<i>mendant-mendian</i>) ; IEN (<i>impatience-enpasians</i>). • [jO] : IO (<i>babiole-babiol</i>) ; IAU (<i>bestiaux-bestiô</i>). • [jš] : ION (<i>lion-lion</i>). • [ju] : IOU (<i>couliouvre-couliouvr</i>). • [ɥi] : UI (<i>je suis-je sui</i>). • [ɥe] : UER (<i>continuer-continué</i>). • [ɥa] : UA (<i>nuage-nuag</i>). • [wi] : OUI (<i>oui-oui, Louis-Loui</i>). • [we] : OUER (<i>clouer-cloué</i>). • [wa] : OE (<i>moele-moal, boete-boat</i>) ; OI (noté « oa », <i>moi-moa, roi-rua, recevoir-recevuvar, bourgeois-bourjoa</i>). • [wã] : OUAN (<i>louange-louanj</i>) ; OIN (<i>loin-loan</i>). 	
--	---	--

Tableau 17

Une première lecture du tableau nous informe sur le fait que, contrairement aux voyelles [y] et [œ], nos auteurs les plus anciens n'ont pas totalement délaissé les diphtongues et les hiatus. Par ailleurs, les autres ont généralement opté pour l'exhaustivité, même si certains d'entre eux n'ont décrit que deux ou trois diphtongues, qui leur semblaient peut-être plus importantes que les autres. C'est souvent le cas des auteurs ayant adopté une approche contrastive ou présentant des contenus réduits, comme

Fabre (1626), Guilla Rubí (1707), Rousseau (1754), Contaut (1763), Soldevila (1767), Martínez Saavedra (1791) et Pelleport (f. XVIII^e).

Il est frappant de constater que le digramme OI est toujours représenté chez ces auteurs et, bien évidemment, chez les autres. Cette combinaison vocalique est celle qui a reçu le plus d'attention de la part des grammairiens et autres maîtres de français, du fait que sa prononciation a évolué pendant notre période d'étude et que, même synchroniquement parlant, cette prononciation était double, voire triple, selon les époques et les auteurs. Nous allons donc lui dédier une section spéciale.

Nous aborderons ensuite les combinaisons AIN, AIM, EIN, EIM, IN et IM, dont la réalisation a également varié selon les auteurs. Puis nous traiterons les groupes AU et EAU et, finalement, nous analyserons les explications concernant les hiatus. Nous ne revenons pas sur la combinaison IEU prononcée [jy], déjà abordée dans le point réservé à [Œ].

Mais avant de passer à ces points proprement dits, ajoutons simplement que seuls trois auteurs ont véritablement systématisé la présentation des diphtongues au sein de leurs ouvrages. Chez les autres, en effet, même s'ils incluaient un chapitre particulier dédié aux diphtongues, nous en avons souvent recensé en dehors de ce chapitre. En revanche, Galmace (1754 : 16-21), Chantreau (1781 : 11-12) et Cañaveras (1781 : 66-70) ont regroupé les diphtongues dans trois chapitres – les mêmes – en fonction de leurs configurations graphophonétiques : « diptongos simples », « diptongos compuestos » et « diptongos nasales ». Les premiers correspondaient à un groupe graphique de deux voyelles seulement ; les deuxièmes étaient constitués d'une combinaison graphique de trois voyelles au moins et ne comportaient pas de voyelles nasales ; les derniers étaient composés de glide et de voyelle nasale.

7. 2. OI

Ce n'est peut-être pas un hasard si OI est la première diphtongue à avoir été expliquée au sein de notre corpus. Nous disons la première, car nous avons des doutes au sujet de la prononciation [aɛ] attribuée par Sotomayor au digramme AI. En effet, comme nous l'avons vu au début de cette troisième partie, ce groupe s'était monophthongué bien

plus tôt⁶⁵⁸. Quoi qu'il en soit, l'auteur assigne à OI la prononciation [wɛ]. Cette prononciation va rester en vigueur presque jusqu'à la fin de notre période d'étude, du moins pour certains types de mots. En effet, très tôt, elle va coexister dans les recommandations de nos auteurs avec la prononciation [ɛ], normalement réservée aux terminaisons verbales de l'imparfait et du conditionnel, aux noms de nationalités de certains pays, aux verbes en -OITRE et à d'autres mots comme *foible*, *adroit*, *roide* etc., même si la prononciation de ces derniers était variable.

Dès Corro (1586), ces deux prononciations cohabitent dans les œuvres et ce, jusqu'à ce que Rousseau (1754) recommande [wa] au lieu de [wɛ]. Bien avant, cependant, Sumarán (1626) avait évoqué la possibilité de prononcer OI [wa]. Cet auteur représente toutefois une exception⁶⁵⁹ – notable, il est vrai – à la tendance générale. De plus, il ne recommande pas du tout la réalisation [ɛ]. Voici ce que déclarait ce maître de langues dans les années 20 du XVII^e siècle :

oi, oy, 17. Pronuncian los Franceses como *oa*, ò, *oe*, Exemplo, *Foy, loy, Roy. Lea, foe, ò foà, loe, ò loa, Roe, ò Roa, &c.* (1626 : 135).

oi. Se pronuncia como *oe*, Exemp. *Roide, accroire, deçoit, miroir, lea Roede, accroere* [...].

oy. Como queda dicho à saber como *oe* vel *oa*, *Boy, foy, Roy, &c.* (*id.* : 139).

Nous déduisons de ces explications que Sumarán a voulu informer ses lecteurs du fait qu'il existait deux prononciations diphtonguées de OI et il semblerait que, pour l'auteur, seuls les monosyllabes possédaient les deux réalisations possibles⁶⁶⁰. Il est regrettable que Sumarán n'ait pas fourni plus d'informations sur les locuteurs employant l'une ou l'autre des deux variantes. Cependant, ses explications représentent un témoignage précieux pour l'histoire du français et de sa prononciation.

⁶⁵⁸ À ce sujet, García Bascuñana se posait la question suivante : « Pourquoi, Sotomayor nous donne-t-il cette prononciation figurée du groupe vocalique *ai* qui, on le sait bien, s'était contracté bientôt en un seul phonème (*e* ouvert) et cela depuis le XII^e siècle ? » (2010 : 209).

⁶⁵⁹ Sumarán, à propos de la prononciation [wa], avait déjà été signalé comme une exception par Bruña Cuevas (2000b : 71).

⁶⁶⁰ Les exemples de Sumarán ne sont pas sans rappeler ceux de Palsgrave, que nous citons ici d'après García Bascuñana (*id.* : 211) : « Palsgrave nous disait dans son *Eclaircissement de la langue française*, publié comme on sait en 1530, c'est-à-dire un an avant la grammaire de Jacques Dubois, que les mots « boys », « foy », « croys », « uois » se prononcent *boa, foas, croax, uoas* ».

Pour en revenir à nos autres auteurs, si l'on excepte Sumarán, c'est donc Rousseau (1754 : 13-14) le premier à se séparer du reste. Ils ne sont pas nombreux à avoir recommandé la prononciation [wa] sans évoquer celle de [wɛ]. En effet, à la suite de Rousseau, nous en avons recensé sept : Sarrió (1768 : 13-15), Tallés (²1773 : 10, 13), Galmace (1776 : 10-11), Laborda (1784 : 24), Pelleport (f. XVIII^e : 6), Laurés de Mayrán (1799 : 19) et Boyer (1799 : 20-21). Tous ces auteurs partagent le fait qu'ils décrivaient [wa] pour les contextes où les autres recommandaient [wɛ] ; cependant, ils n'ont pas tous traité ce digramme de la même manière.

Si Rousseau, Sarrió et Laborda préconisaient simplement la prononciation [wa], Tallés se démarquait par un commentaire visant probablement à justifier l'équivalence OI-*oa*⁶⁶¹ :

Me confirmo en que los Españoles se acercan mas á la verdadera pronunciacion del diftongo *oy*, haciendoles pronunciar una *o* con una *a*, ó bien una *u* con una *a*, previniendoles que las han de herir ambas à un tiempo, que con el sonido de la *o* con la *e* abierta ; pues à mas de no poderla imitar, hacen un gesto reprehensible por querer abrir la *e*, y lo que se les oye por remate es una perfecta *e* Española, ó Francesa cerrada.

Quando pronuncio á mis Discipulos palabras en que entra este diftongo, me aseguran, que la vocal final que hiere sus oïdos es una *a* : pronuncian luego, y encuentro que me imitan pesfectamente [*sic*], que es quanto puede desear un Maestro (²1773 : 139).

Voici, pour nous, l'indice d'une possible prudence de Tallés à l'égard de la prononciation [wa]. Prudence, par ailleurs, justifiée si l'on en croit les historiens de la langue, qui datent l'acceptation générale de la réalisation [wa] à la Révolution française. Cette circonspection est également patente chez Galmace. Nous avons déjà évoqué le fait que l'auteur, en 1754, défendait corps et âme la prononciation [wɛ] même s'il affirmait que certaines « *personas esclarecidas* » pratiquaient la prononciation [wa] (1754 : 17). C'est dans la réédition de la *Llave nueva* de 1776 que Galmace – si tant est qu'il était encore vivant – va finalement changer d'avis et remplacer la référence à [wɛ] par [wa].

⁶⁶¹ Tallés prononçait probablement [wa], mais avait peut-être lu dans les grammaires que [wɛ] était la prononciation recommandée. D'où le commentaire visant à justifier son enseignement.

Pelleport recommandait également la prononciation [wa] mais déclarait : « Oi se pronuncia como è abierta, exemplo, foible, *fèbl*. Pero esta misma vocal oi seguida de d, g, l, n, r, s, (entre dos vocales), x, z, se pronuncia como *oa* » (f. XVIII^e : 6). Il semblerait donc que chez cet auteur, OI se prononçait généralement [ɛ] sauf dans certains cas où ce digramme était prononcé [wa]⁶⁶².

Nous retrouvons, cependant, des indices de la prononciation instable de OI chez deux autres auteurs de la même époque, qui signalaient, eux, trois prononciations possibles. Il s'agit de Chantreau et Martínez Saavedra. Ce dernier ne faisait que reprendre, en partie, les explications de son prédécesseur, qui déclarait : « *Oi*, recibe tres sonidos, el primero y mas general, es el de *uè*, el segundo de *è*, y el tercero de *uá* » (1781 : 7). Remarquons que Chantreau relègue la prononciation [wa] au dernier rang. D'ailleurs, pour cet auteur, seuls les monosyllabes en -OIS (*id.* : 8), comme *mois*, *bois* et *trois* étaient prononcés *muá*, *buá* et *truá*. Pour les autres contextes, Chantreau continuait de recommander [wɛ] ou [ɛ].

Quant à Martínez Saavedra, il répétait simplement que « esta vocal [OI] recibe tres sonidos à saber : *e...ue...ua*. Cuya explicacion necesita la viva voz. v. g. *Bourgeois...Ciudadano. Sauoir...Saber* » (1791 : s. n.). Il disait ensuite que OI se prononçait « *e* en distintos nombre de Naciones, y Paises : en los preteritos imperfectos, y tiempos condicionales : en los verbos terminados en *oitre* » (1791 : s. n.) et donnait les exemples de *paroitre* et *connoitre* ; mais il n'a pas clairement différencié les contextes dans lesquels il fallait prononcer [wa] ou [wɛ]. C'était peut-être dû, de nouveau, au fait que seule la prononciation [ɛ] était associée automatiquement à certains mots et terminaisons verbales par la majorité des locuteurs ; les deux autres étaient encore fluctuantes selon les couches sociales.

Si nous revenons à présent sur Rousseau (1754) et Sarrió (1768), nous réalisons à quel point ces auteurs se démarquaient des suivants, non seulement pour leurs explications, mais encore pour une absence totale d'hésitation ou de commentaire visant à justifier le choix de [wa] sur [wɛ]. Le cas de Laborda est différent puisque c'est bien plus tard qu'il publiait son œuvre, en 1784.

En ce qui concerne, maintenant, nos deux auteurs de la toute fin du XVIII^e siècle, appartenant déjà à l'époque postérieure à la Révolution, nous allons voir que la situation

⁶⁶² Le fait que Pelleport n'insiste pas sur la prononciation [wa] de OI comme le feront Laurés de Mayrán et Boyer – nous le verrons – pourrait étayer l'hypothèse selon laquelle la publication de son ouvrage est antérieure à celle des grammaires de ces derniers.

change de manière drastique. Lisons plutôt les explications de Laurés de Mayrán au sujet de OI :

...por regla general tiene sonido de *u a* ; la que comprende los verbos de tercera conjugacion en todos sus presentes ; ademas á todos los substantivos, pronombres, adjetivos, y adverbios entre los quales hay alguna excepcion que señalaré.

O. i. en su excepcion dá sonido de *e.* abierta : y esta comprehende mayormente todos los imperfectos de los verbos en general y algunos substantivos &c como lo he dicho arriba.

Sin excepcion alguna, todas las monosilabas acabadas con *o. i.* dán el sonido de *u-a* [...].

Las excepciones á la regla general *o. i. u a.*, se hallan muy faciles de entender en qualquiera obra moderna, por la buena ortografía que usan ahora : pues se vé, que siempre que la vocal compuesta *oi.* dá sonido de *e.* ; la *i.* de la dicha vocal trae un acento circumflexo en esta forma : *o î.*
v. g. Angloîs Françoîs &c. (1799 : 19).

Laurés de Mayrán, dans ces explications, ne fait pas que signaler la prononciation [wa] de OI, mais il assure que c'est la règle générale ; la réalisation [ɛ], quant à elle est une exception, contrairement à ce que nous lisons chez Pelleport. Quant à Boyer, il confirme cet état de fait :

oi se pronuncia *oa* y *ei*, yerro en que caen Galmace y Chantreau pronunciando *oi* como *oe*. Aquellos que pasaron como yo una buena parte de su vida en Paris dirán conmigo que el diftongo *oi* se pronuncia como sigue [...]. *Nunca á no ser en el Rosellon oí decir *moé tué loèn*, &c. (1799 : 20-21).

Boyer, non content de déclarer que la prononciation [wa] est devenue la norme, dénigre l'autre, [wɛ], désormais considérée comme une prononciation régionale, vicieuse.

7. 3. La diphtongue nasale [ɛ̃i]

En 1664, le grammairien français Laurent Chiflet, à propos des combinaisons AIN, EIN et IN⁶⁶³, émettait la remarque suivante :

Il y a aussi des Grammairiens, qui veulent faire passer les vices de leurs Prouinces pour des lois generales de la bonne prononciation : comme ceux qui prononcent toutes les diphtongues *ain* & *ein*, en *in*. Au lieu, d'*un homme vain*, ils disent, *vn homme uin* : & pour dire, *du bon vin*, ils disent *du bon vain*. Pour, *i'ay faim*, ils disent, *i'ay fîn* : & pour *vaincre*, *feindre*, *peindre* ; ils disent, *vincre*, *findre*, *pindre* : & ainsi du reste. Il est vray qu'en prononçant cette diphtongue, l'*e* n'est pas exprimé fortement : mais il ne faut pas pour cela le supprimer tout à fait ; beaucoup moins le transporter aux syllabes terminées en *in* (1664 : 170-171).

Le jésuite fait remarquer deux choses : d'une part, selon, lui, il existe des locuteurs qui prononcent AIN et EIN [ɛ̃], comme une monophthongue et IN [ɛ̃i], comme une diphtongue ; d'autre part, il laisse entendre que la diphtongue nasale [ɛ̃i] existe véritablement, mais qu'elle est uniquement réalisée dans les groupes AIN et EIN et que, de toute façon, « l'*e* n'est pas exprimé fortement ». Il semblerait donc que Chiflet, au milieu du XVII^e siècle, ait décrit une prononciation déjà mourante, sinon morte, au cas où il aurait été influencé par la graphie.

Au sein de notre corpus, nous allons retrouver cette prononciation diphtonguée, non seulement pour les combinaisons AIN et EIN, mais également pour IN. Elle apparaît dès Pérez del Castillo (AIN, EIN, 2011 : 302), au milieu du XVI^e siècle, mais ne se retrouve ensuite que chez Sumarán (AIN, 1626 : 133) et Cisneros (AIN, 1624 : 9), puis, à la fin du XVII^e siècle, chez Jaron (EIN, IN, 1688 : 2r, 7v).

Au XVIII^e siècle, excepté pour les ouvrages de Vayrac et de Courville, tous les auteurs recommandent [ɛ̃i] jusqu'à Grimarest. Il s'agit de Guigou (IN, déb. XVIII^e : 3), Guilla Rubí (IN, 1707 : 3), Torre y Ocón (EIN, IN, 1728 : 9, 11-12), Núñez de Prado (AIN, EIN, IN, 1728 : 12, 15, 44) et Galmace (AIN, EIN, IN, 1745 : 9, 11, 35-36). À

⁶⁶³ Lorsque nous parlons des groupes AIN, EIN et IN, nous considérons implicitement AIM, EIM et IM par la même occasion.

partir de l'ouvrage de Grimarest, ces descriptions se font beaucoup plus rares. En effet, elles ne réapparaissent que chez quatre auteurs : Roca y María (AIN, 1750 : 85), Soldevila (EIN, 1767 : 11), González Cañaveras (AIN, EIN, IN, 1781 : 65, 66) et Laborda (AIN, EIN, IN, 1784 : 21, 22, 23). Dans le cas de ces trois derniers, il semblerait que ces descriptions tardives ne soient que des reproductions plus ou moins fidèles des indications de Núñez de Prado et de Galmace (1745). Quant à Roca y María, nous n'avons trouvé qu'un exemple isolé de cette prononciation (*bain*) ; ce n'est donc pas véritablement un témoignage important de la réalisation diphtonguée⁶⁶⁴.

Ainsi, il semblerait que cette dernière n'ait survécu que jusqu'à la moitié du XVIII^e siècle. Toutefois, nous sommes tenté de croire que, même à cette époque, c'était un archaïsme. En effet, en 1745, nous l'avons vu, Galmace recommandait cette prononciation, non sans quelques réticences pour ce qui était du groupe IN : « la syllaba *im*, ò *in* en medio, y en fin de dición, se pronuncia como *èim*, y *èin* ; en esta regla sigo yo la opinion del doctissimo, y eruditissimo Padre Núñez [...] para que alguno no me note de particular » (1745 : 35-36). Il est clair que Galmace avait une autre réalisation en tête – certainement [ɛ̃] – mais qu'il n'osait pas contredire Núñez de Prado (Bruña Cuevas, 2001 : 61), la référence du moment en matière de prononciation.

Cependant, deux ans plus tard, Grimarest critiquait cette prononciation en prenant l'exemple « A Dieu Mr. je vous baise les mains » transcrit par Galmace « A Dieu mr. je vu bez le mein » : « debo prevenir, que la silaba *ein* no expresa el sonido *en*, que es el que tiene *main* en Frances. Y assi el que viere *mein*, no pronunciarà *men*, sino como pinta, es à decir *me-in* » (1747 : 638). Pour l'auteur, la combinaison AIN ne représentait rien d'autre qu'une monophthongue.

Ces critiques auront des conséquences. En effet, Galmace, qui publie la première édition de sa *Llave nueva* en 1748, y insère une section finale intitulée « Coleccion de las falsas reglas que se encuentran en algunas Gramaticas Francesas ». Nous avons déjà commenté, au sein de notre première partie, le fait que ces corrections étaient copiées de Buffier, sauf celles s'adressant justement à Grimarest. À la toute fin, Galmace inclut également des corrections à ses propres *Adiciones* de 1745. En fait, c'est principalement un rejet de la prononciation diphtonguée de AIN et de IN : « Aim y ain, suenan como èn,

⁶⁶⁴ Concernant la réalisation diphtonguée, nous reproduisons deux exemples de descriptions qui nous semblent les plus intéressants : « en estos vocablos [*peindre, peinture*] (aunque el digtongo, *ei*, no sea mas que vna syllaba) todavia la, *i*, suena muy suavemente » (Jaron, 1688 : 2r) ; « el *ei* [de *plein, rein*] se debe pronunciar como pronunciamos los Españoles, *veinte*, y *treinta* » (Torre y Ocón, 1728 : 9).

la è abierta, en lugar de eim y ein [...]. Im, y in, en medio, y en fin de diccion, suenan como èn, la è abierta en lugar de eim, y ein » (1748 : 345).

Ainsi, il est bien possible que la réalisation [ɛ̃] recommandée par les auteurs du XVIII^e n'ait été qu'une prononciation artificielle, d'un petit nombre de gens cultivés. Peut-être, dans le cas des auteurs comme Cisneros, Guigou et Guilla Rubí, la description diphtonguée était-elle représentative d'une variété méridionale de français.

7. 4. EAU

La décision de traiter ce trigramme à part répond à ce que nous avons trouvé des témoignages tardifs d'une réalisation [əo]. En revanche, nous n'avons pas recensé de prononciation [jo], qui est le résultat de son évolution populaire.

Rappelons que, lorsque nous avons analysé la théorie des diphtongues chez Port-Royal, nous lisons le commentaire suivant : « Mais elles ont pourtant de véritables diphtongues, comme *ai*, ayant ; *oüe*, fouet ; *oi*, foy ; *ie*, mien, premier ; *eau*, beau ; *ieu*, Dieu » (1660 : 14-15). Si nous faisons attention à l'ordre de présentation des diphtongues, nous remarquons qu'elles sont classées selon le degré d'aperture décroissant du premier membre de la diphtongue : [a], [w], [j]. Ce qui voudrait dire que EAU, dans *beau*, pourrait représenter la diphtongue [jo]. Que la référence à la langue populaire soit consciente ou inconsciente, il semblerait bien qu'elle se trouve dans les explications des grammairiens de Port-Royal. Nous ne trouvons rien de tel chez nos auteurs.

La réalisation de EAU comme [əo] a tout d'abord été décrite par Pérez del Castillo (2011 : 304). Elle réapparaît ensuite chez Cisneros (1624) et chez Fabre (1626), au XVII^e, puis chez Vayrac (1714) et Torre y Ocón (1728) au XVIII^e siècle. Chez le premier auteur, nous ne trouvons pas de description explicite de cette prononciation mais deux transcriptions : *toreo* pour *taureau* et *beo* pour *beau* (2011 : 303). Les autres auteurs incluaient des explications :

- « De los quales, *eau*, se pronuncia como, *eo* ; como por *ruisseau*, *veau*, dicen, *ruisseó*, *veó* » (Cisneros, 1624 : 12).
- « *EAV*, como *EO*, diphtongo, exemplo chapeau, coteau, manteau » (Fabre, 1626 : 15).
- « ...en *eau* [...] la *e* que está unida con *au*, se pronuncia como una *e* femenina, y assi imperceptiblemente, en vez que *au* se pronuncia reciamente, y suena como una *o* » (Vayrac, 1714 : 138).

- « El diphtongo *eau* se pronuncia haziendo sonar muy poco la *e* ; y las dos letras *au*, como si fueran vna *o*. Exemplo : *Marteau*, martillo ; *Bateau*, batel, barquillo ; *Eau*, agua : que se pronuncian como si estuvieran escritos *Marteo*, *Bateo*, *Eo*, pronunciando las dos letras *eo* en vna sola sylaba, y cargando la pronunciacion sobre la *o* » (Torre y Ocón, 1728 : 29).

Seul Vayrac précise que le E se prononce comme E muet, mais nous supposons que c'était ce son vocalique chez les autres auteurs également.

Quoi qu'il en soit, à l'époque de Vayrac et Torre y Ocón, cette prononciation [əo] ne répondait certainement plus à la norme parisienne, comme c'était peut-être encore le cas pour Pérez del Castillo. Au XVIII^e siècle, la réalisation diphtonguée était soit un archaïsme, soit une prononciation régionale. Cisneros et Fabre, quant à eux, publiaient dans les années vingt du XVII^e, ce qui peut laisser supposer que certains locuteurs, d'une tranche d'âge élevée, aient encore prononcé la diphtongue, qui plus est s'ils avaient appris le français dans le Sud de la France.

Pour ce qui est du groupe AU prononcé [ao] cette fois-ci, il avait également été décrit comme diphtongué par Pérez del Castillo (2011 : 303), Cisneros (1624 : 9-10) et Fabre (1626 : 15). Le premier puisait ses explications chez R. Estienne, un grammairien de la première moitié du XVI^e siècle où l'on prononçait certainement la diphtongue, que ce soit à Paris, ou à Lyon, dont il était originaire. Quant aux deux autres, nous pouvons affirmer que leurs explications ne répondaient plus à la prononciation courante, mais bien uniquement régionale⁶⁶⁵.

7. 5. Les hiatus

Remarquons, tout d'abord, que, dans le tableau, nous n'avons pas consigné comme hiatus les groupes où le Y intervocalique représentait yod, comme dans *payen* ou *payer*, parce que c'est, dans ces cas, une demi-consonne. On ne peut donc pas proprement parler de hiatus entre deux voyelles.

En ce qui concerne la lecture du tableau, signalons premièrement que, de façon générale, certains hiatus, ainsi que les exemples qui leur sont associés, se répètent souvent, comme dans le cas de diphtongues. Les plus courants sont ceux qui mettent en

⁶⁶⁵ À ce sujet, Chiflet déclarait : « Ceux de Provence & de Languedoc ont bien du mal à s'empêcher de prononcer cet *ao* en plusieurs mots, comme *cha-ôt* pour *chaud* » (1708 : 206).

jeu des lettres surmontées d'un tréma – surtout I (*hair*), mais pas seulement – et E surmonté d'un accent aigu (*géant*). C'était pour opposer cette prononciation à une voyelle simple représentée par un digramme (*air* [er]) ou une voyelle muette (*Jean* [ʒã]).

Par ailleurs, ce qui est hiatus pour un auteur ne l'est pas forcément pour l'autre. Comparons, par exemple, le traitement du mot *parisien* chez Roca y María et chez Dacosta, dont les œuvres ont été publiées à deux années d'intervalle : le premier le prononce [pariziẽ] et le deuxième [parizjẽ]. Nous croyons que la raison de ces variations est double. D'une part, les emprunts semi-savants au latin (*passion*, *patience*) étaient prononcés, au départ, avec un hiatus. Dès le moyen français, la tendance est à la réduction en diphtongue. Mais, au moins jusqu'au XVII^e et très certainement encore jusqu'au milieu du XVIII^e, il existait une grande fluctuation dans la prononciation de ces mots. D'autre part, dans les termes patrimoniaux, la fluctuation pouvait également exister lorsque le locuteur ressentait la présence d'un suffixe, réel ou non. D'ailleurs, cette prononciation variable existe encore actuellement. Par exemple, le mot *louange* peut très bien être prononcé [lwã:ʒ] ou [luã:ʒ], sans que la communication en soit affectée. Il devait se passer la même chose avec de nombreux termes de l'époque.

En ce qui concerne la place des hiatus dans nos ouvrages, Vayrac (1714) est sans aucun doute l'auteur qui leur a accordé le plus d'importance.

Quant aux explications elles-mêmes, elles sont généralement sans équivoque. De nombreux auteurs les complètent d'ailleurs par une séparation des deux sons vocaliques opérée à l'aide d'un tiret au sein des transcriptions. Cependant, il est parfois malaisé de comprendre exactement les indications des auteurs au sujet de la division syllabique. C'est le cas chez Galmace (1745).

En effet, chez ce dernier, les explications laissent parfois planer le doute au sujet des combinaisons graphiques : celles qui représentaient deux sons étaient-elles considérées comme des diphtongues ou comme des hiatus ? Normalement, l'auteur précise que le groupe vocalique se prononce « en dos syllabas », si c'est un hiatus ; inversement, il utilise l'expression « de un golpe » pour désigner les diphtongues « propres », jamais, donc, les sons uniques, sauf EU. Les combinaisons concernées par l'expression « de un golpe » sont EU, IA, OI, UA, UE, UI, IEU, OUA et OUE.

Mais le doute s'installe, lorsqu'il dit, pour UA, UE, UI et UO que « estas syllabas se pronuncian de un golpe, y en dos syllabas, cada una con su propio sonido » (1745 : 16 ; les italiques sont nôtres). Ainsi, nous croyons que « syllaba », pour l'auteur, veut dire « son », et parfois ce son est considéré comme « syllabe », mais pas forcément. En effet,

dans la description précédente, nous pourrions croire que ce sont des hiatus. Mais ensuite, à propos de OUA, l'auteur déclare : « Las tres vocales se deben pronunciar en dos syllabas, y de un golpe, el *ou* como *u* Castellana, y la *a* con su propio sonido, al modo que los Españoles pronuncian *agua* » (1745 : 20). Cette comparaison avec le mot espagnol indique clairement que OUA est prononcé [wa]. À la lumière de cette description, nous ne pouvons que confirmer l'hypothèse que nous venons d'énoncer.

D'ailleurs, tout bien réfléchi, il semble suspect que Galmace ait employé uniquement – ou presque⁶⁶⁶ – « de un golpe » pour les diphtongues (au sens actuel) et qu'ensuite il ait associé cette expression à des hiatus. Ainsi, nous croyons que, dans le cas de U + voyelle et de OU + voyelle, ces combinaisons étaient bien des diphtongues.

Soit dit en passant, les explications de Núñez de Prado à ce sujet étaient bien plus claires que celles de Galmace, qui s'en était pourtant inspiré. En effet, si le maître du *Real Seminario de Nobles* de Madrid employait le même type d'expressions (« de un golpe » et « hacer syllaba distinta »), il ne les mélangeait pas.

En 1754, Galmace fournira, cette fois, des indications limpides sur les diphtongues et les hiatus. Reproduisant les explications de Restaut, il expose une synthèse sur les combinaisons à prononcer en deux syllabes :

Despues de lo dicho debe advertirse, que hay vocales compuestas, en las que las vocales de que se componen se ven notadas la una con acento agudo, y la otra con dos puntos, significando, que cada vocal conserva su propio sonido (1754 : 21).

Ajoutons, finalement, que, grâce à la description des hiatus et aux indications syllabiques qui en découlaient, nous avons eu accès à des informations sur d'autres états de langue, comme pour la configuration « voyelle + E muet final », présente chez Billet. En effet, lorsque cette combinaison était décrite comme un hiatus, nous devons en conclure que le [ə] était encore prononcé. Toutefois, il se peut que l'auteur, décrivant une telle prononciation, ait été influencé par la graphie. Quoi qu'il en soit, nous avons déjà cité la description de Billet à ce sujet, qui déclarait que le E muet était prononcé et constituait, à lui seul, une « syllaba a parte » en 1672, comme dans les mots *prie* et *suplie* (21-22), même si en 1673, ce n'était plus que « media syllaba » (2v).

⁶⁶⁶ Il l'emploie aussi pour EU, croyons-nous pour bien faire remarquer aux Espagnols que ce n'est pas la diphtongue espagnole [eu]. Nous ne savons pas si cela a été efficace.

8. Les consonnes

De même que pour les voyelles, nous allons tout d'abord analyser les sons consonantiques⁶⁶⁷, par importance décroissante au sein de notre corpus, puis les différentes règles ayant trait aux combinaisons graphiques diverses, aux consonnes muettes et, finalement, au comportement des consonnes finales, ou nous inclurons également les explications sur l'élosion du fait que c'est un phénomène de phonétique syntaxique.

La démarche contrastive que nous suivions pour les voyelles est également de mise dans le sens où nous traitons uniquement en détail les items consonantiques qui ont dû poser le plus de problèmes aux auteurs et aux élèves. Nous renvoyons à l'introduction de cette troisième partie de thèse pour consulter la justification du classement des sons consonantiques.

8. 1. Les sons consonantiques

8. 1. 1. Consonnes continues

Pour chacune des consonnes continues [v], [ʒ], [ʃ] et [z], nous avons inclus un tableau initial recensant, par auteur, les différentes méthodes utilisées dans le but de les expliquer aux lecteurs.

Ces consonnes sont particulièrement intéressantes du fait qu'elles étaient encore certainement en phase d'évolution en espagnol lorsque nos premiers auteurs ont rédigé leurs ouvrages. Nous verrons que, au XVI^e, au XVII^e et même au XVIII^e siècle, nous avons trouvé des équivalences parfois étonnantes.

8. 1. 1. 1. [v]

	MC	DAR	DAA	DAU	VV
Berlaimont					

⁶⁶⁷ Nous n'allons pas aborder ici la question des glides. Toutes les informations à leur sujet ont été énoncées et analysées plus haut, lorsque nous avons abordé la théorie phonétique chez nos auteurs.

Sotomayor					
Ledel					
Pérez del Castillo					
Meurier					
Corro					
Sumarán					
Cisneros (1624, 1635)	X	X			
Fabre	X				
P. Lacavalleria					
A. Lacavalleria					
Billet (1672)	X	X			
Billet (1673)	X	X	X		
Jaron	X				X
Manuscrit Anonyme	X	X	X		
Guigou					
Guilla Rubí	X				
Vayrac					
Torre y Ocón	X	X			
Courville		X	X		
Núñez de Prado	X	X	X		

Galmace (1745)	X	X	X		X
Grimarest	X				
Reixac					
Roca y María	X	X	X		X
Dacosta					
Rousseau	X		X		
Galmace (1754)		X			X
Contaut					
Soldevila	X	X			
Sarrió	X		X		X
Tallés					X
González Cañaveras	X	X	X		
Chantreau	X	X			X
Laborda		X			
Martínez Saavedra					
Jovellanos	X	X			
Pelleport	X				X
Laurés de Mayrán	X		X		
Boyer	X	X	X		

Tableau 18

La première chose qui frappe lorsque nous examinons ce tableau c'est l'absence d'auteur, excepté Cisneros (1624) et Fabre (1626), faisant allusion à [v] avant Billet (1672). Pourquoi un tel silence durant plus de cent ans ? Peut-on en déduire que V se prononçait de la même manière dans les deux langues et que, par conséquent, les auteurs ne ressentaient pas l'utilité de le décrire ?

Rappelons que nous avons retracé l'évolution des consonnes de l'espagnol au sein du point deux de cette troisième partie, où nous avons affirmé que /β/ avait perdu son statut de phonème au cours du XVI^e siècle. Quand cette déphonologisation est consommée, [β] n'est plus qu'une variante combinatoire de /b/. Ainsi, B et V se prononcent de la même manière ([b] ou [β], selon leur position dans le mot et dans le syntagme). Mais nous avons également signalé le fait que certaines couches de la société, « *dómines y pedantes* » selon Alarcos Llorach (1988 : 50), ont continué, jusqu'à l'époque contemporaine même, à prononcer le V comme [v] français, labiodental.

Il est bien possible que, pour les auteurs du XVI^e siècle, la consonne V ait encore été prononcée [β] (ou [v] ?) par beaucoup, indépendamment de sa position dans le mot ou de son contexte syntagmatique. Ainsi, il existait encore une différence entre B et V, assimilable à celle qui était de mise en français. Nul besoin, dans ce cas, de signaler une description spéciale, puisque l'équivalence graphophonétique semblait totale. Et même si le son actualisant la graphie V était [β] et non pas [v], soit par manque de discernement, soit par simplification pédagogique, la différence n'était pas relevée⁶⁶⁸.

Le premier à décrire V est donc Cisneros, et c'est pour dire que « *la u, quando es consonante, se pronuncia como en Hespagnol, hiriendo con los diétes de arriba en el labio de abajo, como vino, vin* » (1624 : 4). Cisneros, en 1624, déclarait donc très clairement que V espagnol et français étaient équivalents et il décrivait une consonne fricative labiodentale, sans équivoque possible. Se pourrait-il que la description de l'auteur fasse partie de ces réalisations archaïques de l'élite, préconisées par les grammaires normatives de l'espagnol ? C'est une possibilité. D'autant plus qu'à l'explication de B, Cisneros déclarait cette fois-ci que « *se pronúncia juntando los labios con vn poco de fuérça. Y*

⁶⁶⁸ En revanche, l'absence d'explications au sujet de V chez des auteurs du XVIII^e siècle comme Guigou (déb. XVIII^e), Vayrac (1714), Reixac (1749), Contaut (1763) et Martínez Saavedra (1791) ne s'explique pas facilement, surtout chez Vayrac et Contaut, sachant que les autres auteurs ne présentaient pas de chapitre de prononciation conséquent. Pour ce qui est de Vayrac, il se peut que ce manque soit dû, de nouveau, à l'influence de Chiflet, l'une de ses sources principales. En effet, ce dernier décrivait bien le son [v], mais il réalisait cette description à la lettre U (1708 : 198). Et, à la lettre V, Chiflet déclarait seulement : « Il n'y a plus rien à dire de l'*v* consone *va, ve, vi, vo, vu, vra, vre, vri, vro, vru* » (*id.* : 246). Pour peu que Vayrac n'ait pas trouvé la première description, celle que nous avons citée ne pouvait lui être d'une grande aide.

debe advertir el Hespagnol, no la pronuncie como *v*, consonante ; que confundira la lengua Francesa, y no se dará à entender » (*ibid.*).

À la lecture de cette citation, il ne fait aucun doute que la confusion B/V était générale en espagnol à l'époque du moine de Douai⁶⁶⁹. Pourtant, il assurait, quelques lignes plus haut, que V se prononçait de la même manière dans les deux langues. Il semblerait donc que Cisneros ait décrit l'état de fait suivant : d'un côté, la plupart des locuteurs espagnols confondaient les deux prononciations, d'où l'avertissement à la lettre B ; de l'autre, un groupe réduit, les élites, pratiquaient encore la distinction, d'où l'équivalence à la lettre V.

Nous retrouvons une situation similaire chez Billet. En 1672, cependant, l'équivalence n'est plus totale : « La V, consonante, suena casi como en Romance pegando los dientes superiores al labio inferior, diferente en esto de la *b*, que se pronuncia pegando los dos labios » (1672 : 17). Il se peut que le témoignage de Billet fasse référence au fait que V était prononcé [v] labiodental en français, ce son étant proche mais pas totalement identique au [β] bilabial espagnol. Ce qui est certain, c'est qu'il signale, indirectement, que B et V se prononçaient de la même manière en espagnol.

Les dernières manifestations décrivant une équivalence entre le V français et le V espagnol sont tardives. L'une d'entre elles se trouve chez Torre y Ocón : « La V consonante en Frances se pronuncia como en Español ; pero de tal manera, que jamás se confunde con la *b* como lo hazen los Españoles, y assi siempre en su pronunciacion se ha de atender à que los dientes superiores hieran con suavidad el labio inferior » (1728 : 26). De nouveau, il semble s'agir d'une prononciation labiodentale isolée, puisque l'auteur insiste encore une fois sur le fait d'éviter la confusion entre B et V, générale en espagnol. Il en sera de même chez Grimarest, dernier auteur à fournir un témoignage dans ce sens : « Es como en Español ; solo que no se ha de equivocar con la *b*, como en Español » (1747 : 51).

En ce qui concerne la confusion de B et de V, nombreux sont les auteurs qui ont averti leurs lecteurs à ce sujet. Nous avons déjà vu les cas des auteurs précédents. À ceux-là viennent s'ajouter la longue liste suivante : Billet (1673 : 7v), Jaron (1688 : 6v), Courville (1728 : 3), Núñez de Prado (1728 : 41-42), Galmace (1745 : 7), Soldevila

⁶⁶⁹ Cette confusion est confirmée, à la même époque, chez Fabre : « V [...] *quando es consonante siempre [suena] como V, y no como B* » (1626 : 15).

(1767 : 22), Chantreau (1781 : 25), (Pelleport, f. XVIII^e : 3), Laurés de Mayrán (1799 : 9) et Boyer (1799 : 41).

De façon générale, pour décrire les consonnes continues, nous allons le voir, c'est la MC qui prime sur les autres méthodes. Majoritairement, elle est combinée à des descriptions, surtout des DAA ; c'est aussi vrai dans le cas de V. Cependant, cette lettre/son se démarque des autres consonnes continues par la grande quantité de DAR que nous avons recensées à son sujet.

Cette abondance de descriptions articulatoires n'est pas vraiment étonnante. En effet, c'était le son le plus simple à décrire de la sorte et, d'ailleurs, en ce qui le concerne, nos auteurs se sont acquittés de leur tâche avec réussite. La DAR la plus générale est celle qui recommandait de ne pas joindre les deux lèvres, mais les dents supérieures à la lèvre inférieure ; nous en avons cité plusieurs exemples précédemment et également au sein de notre deuxième partie. Puisque, la plupart du temps, ils comparaient cette articulation à celle de B, le trait de sonorité ne posait pas de problème majeur. D'ailleurs, remarquons, dans le tableau, que peu d'auteurs ont eu recours à la VV pour un son qui n'existait plus en espagnol, ce qui prouve qu'ils avaient confiance dans leurs descriptions.

Quand ils ne décrivaient pas V à partir de B, nos auteurs prenaient le F comme point de repère, en combinant la MC à des indications audio-articulatoires censées indiquer la sonorité :

- « ...para *fa, fe*, etc., se toca con mas fuerza, y para *va, ve*, etc., con mas blandura » (Núñez de Prado, 1728 : 42).
- « ...no ay grande diferencia en la pronunciacion de estas syllabas *fa, fe, fi, fo, fû*, con las de *va, ve, vi, vo, vû*, sino que las ultimas se tocan con mas blandura » (Galmace, 1745 : 7).
- « V consonante se pronuncia como *f*, aunque un poco mas suave » (Rousseau, 1754 : 9).
- « [V se pronuncia como F] pero mas suave » (González Cañaveras, 1781 : 78).

Sarrió expliquait même le V par une double comparaison entre le F et le B : « La V pronuncia quasi *f*, con mucha mas fuerza que la *b* » (1768 : 33).

Il existait d'autres explications particulières sur cette consonne, intéressantes simplement du point de vue de la terminologie descriptive unique, comme chez Billet et Laurés de Mayrán, ou de la valeur pédagogique, comme chez Roca y María, et dignes d'être citées ou recitées ici :

- « La *V* consonante, se pronuncia como media *b*, agregando el labio inferior a los dientes de arriba, y no viniendo los labios, pues de vnirlos, es imposible dexer de resultar la pronunciacion de la *b* » (Billet, 1673 : 7v).
- « Advierto, que si no se puede, ò no se sabe pegar los dientes superiores al labio inferior, (como me sucede con muchos) se remedia admirablemente con tenerse el labio superior con el dedo, à fin que no llegue a juntarse con el inferior, y dezir la syllaba en dicha postura ; y doy por cierto, que saldrà bien con solo una vez ; con tal, que se note bien el movimiento de la boca » (Roca y María, 1750 : 78).
- « ...la *v*. se pronunciará como *f*. muy veloz » (Laurés de Mayrán, 1799 : 9).

8. 1. 1. 2. [3]

	MC	DAR	DAA	DAU	VV
Berlaimont					
Sotomayor	X				
Ledel					
Pérez del Castillo					
Meurier					
Corro					
Sumarán	X				
Cisneros (1624, 1635)	X	(X)	X (X)		
Fabre		X			
P. Lacavalleria	X				

A. Lacavalleria	X				
Billet (1672)	X	X			
Billet (1673)	X	X	X		
Jaron					X
Manuscrit Anonyme	X	X	X		
Guigou					
Guilla Rubí	X	X	X		
Vayrac	X		X		X
Torre y Ocón	X	X			
Courville	X		X		
Núñez de Prado	X		X		X
Galmace (1745)		X			X
Grimarest					X
Reixac	X				
Roca y María	X		X		
Dacosta	X				
Rousseau	X		X		
Galmace (1754)	X				X
Contaut					
Soldevila			X		
Sarrió					X

Tallés					X
González Cañaveras	X				X
Chantreau	X		X		X
Laborda	X		X		
Martínez Saavedra					
Jovellanos	X				X
Pelleport	X				
Laurés de Mayrán					X
Boyer	X		X		

Tableau 19

Nous le voyons, même si certains auteurs emploient des DAR pour décrire le [ʒ], celles-ci sont deux fois plus nombreuses (seize contre huit) dans le cas de [v]. C'est donc, de nouveau, la MC la plus employée⁶⁷⁰, accompagnée de DAA. Remarquons, également, que les renvois à la VV sont plus nombreux que dans le cas de [v]⁶⁷¹.

Il faut dire que ce son – palatal sonore – était bien plus difficile à expliquer que le précédent. Pour ce faire, les auteurs ont souvent comparé G + E, I à J, et ces derniers soit à CH [ʃ], soit aux mêmes lettres en espagnol, prononcées [x] ; plus rarement rarement à G + A, O, U [g]. Nous avons déjà cité la plupart de ces comparaisons/descriptions au sein de notre deuxième partie, qui stipulaient, à chaque fois, que [ʒ] était plus « doux » que n'importe lequel des trois autres sons ([ʃ], [x] et [g]).

D'autres auteurs, encore, qui se trouvaient devant l'impossibilité de fournir une équivalence exacte de [ʒ] en espagnol, ont pris le parti de comparer le français avec le

⁶⁷⁰ La présence massive de MC dans le tableau est en partie due au fait que de nombreux auteurs ont comparé, de façon interne à la langue française, la réalisation des groupes GE, GI à celle de J.

⁶⁷¹ Par ailleurs, Sarrío (1768 : 16), Tallés (²1773 : 5) et Laurés de Mayrán (1799 : 6) sont les seuls auteurs à avoir fait appel uniquement à la VV.

catalan (Torre y Ocón, 1728 : 10 ; Roca y María, 1750 : 41 ; Boyer, 1799 : 19)⁶⁷² ou le portugais (Grimarest, 1747 : 39) ; Laborda comparait même le J français au J latin (1784 : 7-8, 11).

Finalement, certains d'entre eux n'ont pas du tout abordé le son [ʒ]. Il s'agit de Berlaimont (1558), Ledel (1565), Pérez del Castillo (XVI^e), Meurier (1568), Corro (1586), Guigou (déb. XVIII^e), Contaut (1763) et Martínez Saavedra (1791). Si l'on tient compte du fait que Guigou et Martínez Saavedra présentaient tous deux des chapitres de prononciation très réduits et que Contaut, dans son optique contrastive, n'a pas daigné, à tort, aborder la consonne [ʒ], ce sont, tout comme dans le cas de [v], nos auteurs du XVI^e qui sont principalement concernés.

Cependant, la différence avec [v] c'est qu'aucun de nos auteurs ne signale expressément l'existence de [ʒ] en espagnol. Tout au plus, Vayrac déclare : « La *i* consonante, ò *jota*, delante de qualquier vocal, tiene la misma pronunciacion que en la Lengua Castellana, como en estos vocablos, *jamais*, *jamás*, *nunca*, *jaloux*, *zeloso* » (1714 : 31). L'auteur semble considérer que le J se prononce de la même manière en espagnol et en français. Pourtant, il déclare ensuite que G + E, I a une prononciation « mas blanda que en Castellano, porque esta letra es gutural entre los Españoles » (*id.* : 70). Ce qui était vrai pour J ne l'était donc pas pour G + E, I.

Comme aucun auteur ne donne réellement d'équivalence entre le français et l'espagnol à propos de [ʒ], nous ne pouvons affirmer que le silence des premiers auteurs sur ce son était dû à ce qu'il existait encore un [ʒ] en espagnol au XVI^e siècle. Le seul témoignage de cette époque ne nous éclaire pas plus à ce sujet : « La dicha .G. siendo acompañada de vna .e, o, i, suena como, je, jy. Exemplo, *Gemeau*, *Giron*, *Gilles*, *Gisant*, &c. » (Sotomayor, 1565, s. n.). Vu la comparaison de l'auteur, il semble qu'il assimile, tout simplement, G + E, I et J en français.

Quant aux descriptions du début du XVII^e siècle, elles dénotent une non équivalence de lecture des lettres G + E, I et J entre le français et l'espagnol :

- « Mas con, *e*, *i*, se pronuncia como, *ye*, *yi*, que suena quasi como *ge*, *gi* [...]. Quando entre la *g*, y la *a*, o la *o*, o la *u*, ay, una *e*, no se pronuncia *ga*, *go*, *gu*, sino *ja*, *jo*, *ju*, pero mas dulcemente, que suena quasi como *ya*, *yo*, *yu*, como *mangeons*, *mangea*, como si dixera, *manyóns*, *manyá* » (Cisneros, 1624 : 5-6).

⁶⁷² Torre y Ocón et Boyer comparaient aussi l'articulation de J français avec, respectivement, celle du catalan de Valence et celle du galicien.

- « Esta letra [I] pronuncian los Franceses casi como los Españoles. Exemplo, *Iean, Iambon*, sino que parece que el Español la ha de pronunciar como si tuuiera delante vna s' y fuera escrito asi *schiambon* ò *siambon* [...]. La g, con estas dos vocales *e*, y *i*, se pronuncian casi assi, *sch*, *sche*, y con las otras vocales como los Españoles » (Sumarán, 1626 : 134).

Sans doute, ces deux auteurs ne prononçaient pas encore G + E, I et J [x], mais peut-être [ç], voire un son plus proche de [ʃ], dans le cas de Sumarán. En effet, cet auteur utilise la graphie SCH, qui représente [ʃ] en allemand⁶⁷³, agrémentée du I dans *schiambon*, peut-être dans le but de rappeler la sonorité de [ʒ]. Dans le cas de Cisneros, notons que le Y en position forte (précédé de N dans les exemples de Cisneros) réalisé [dʒ] était le son espagnol qui se rapprochait le plus de [ʒ], si tant est que le Y était bien prononcé de la sorte à l'époque de notre auteur. C'est ce qui pourrait expliquer son équivalence graphique⁶⁷⁴.

Ce qui est certain, c'est que nos deux auteurs ne prononçaient plus [ʒ], ce qui est en accord avec les connaissances actuelles sur l'évolution de l'espagnol.

8. 1. 1. 3. [ʃ]

	MC	DAR	DAA	DAU	VV
Berlaimont					
Sotomayor	X				
Ledel					
Pérez del Castillo	X			X	
Meurier	X				
Corro	X				

⁶⁷³ Rappelons que Sumarán était maître de langue en territoire germanophone.

⁶⁷⁴ Grimarest (1747 : 33), au sujet de [ʒ], déclarait : « No es posible por escrito enseñar su verdadera pronunciacion, aunque se acerca algo à la *i* vocal ». Puis il proposait les exemples suivants accompagnés de leurs transcriptions : *Gendre-Iandr*, *Gingembre-Ieniamb*. La transcription de *Gingembre*, surtout pour ce qui est du second I, n'a de sens que si l'auteur pensait à une prononciation [dʒ] de ce I, comme s'il s'agissait d'un Y en position forte, selon le système de lecture espagnol.

Sumarán	X				
Cisneros (1624, 1635)	X	X	X		
Fabre					
P. Lacavalleria	X				
A. Lacavalleria	X				
Billet (1672)	X		X		
Billet (1673)	X		X		
Jaron					X
Manuscrit Anonyme					
Guigou					
Guilla Rubí					
Vayrac	X		X		X
Torre y Ocón	X	X	X		
Courville					
Núñez de Prado					X
Galmace (1745)					
Grimarest	X				
Reixac	X				
Roca y María	X		X		
Dacosta					

Rousseau					
Galmace (1754)					X
Contaut					
Soldevila	X		X		
Sarrió	X				
Tallés					X
González Cañaveras					
Chantreau	X				X
Laborda	X		X		
Martínez Saavedra					
Jovellanos					
Pelleport	X				
Laurés de Mayrán					
Boyer	X	X	X		

Tableau 20

Comparé aux deux tableaux précédents, celui-ci semble assez vide. De nouveau, comme de juste, c'est la MC qui est la méthode la plus utilisée, mais, cette fois, au peu de DAR – c'était encore un son palatal difficile à décrire de manière articulatoire – vient s'ajouter une faible occurrence de DAA. Cet état de fait s'explique par plusieurs raisons.

Premièrement, toute une série d'auteurs – ceux du XVI^e siècle⁶⁷⁵ – déclaraient que le son [ʃ] existait aussi bien en français qu'en espagnol : en français il était écrit CH et en espagnol X. Rappelons que ce son a pu se conserver en espagnol – comme son archaïque,

⁶⁷⁵ Ainsi que leurs continuatueurs, les imprimeurs Lacavalleria.

il est vrai – jusque dans les deux premiers tiers du XVII^e siècle (Ariza Viguera, 1996 : 57). Après ces auteurs, seul Pelleport semble décire une équivalence – abusive –, cette fois-ci entre CH français et CH espagnol : « Los franceses dan á *ch* el sonido de *che* delante de las vocales, por exemplo : *Chapeau* : *Cheval* : *Chicorée* : *Echu* : *Facheux* : *Chou* » (f. XVIII^e : 2).

À tous ces auteurs précédents s'ajoutent ceux qui n'abordent même pas la combinaison CH prononcée [ʃ] dans leurs œuvres. La liste de ces auteurs est remarquablement longue : Berlaimont (1558), Ledel (1565), Fabre (1626), Guigou (déb. XVIII^e), Guilla Rubí (1707), Courville (1728), Galmace (1745), Contaut (1763), Martínez Saavedra (1791) et Jovellanos (1794). Le cas des auteurs « mineurs », peut s'expliquer, comme pour le [ʒ], par une description pauvre générale, touchant de nombreuses lettres/sons et pas seulement CH. Plus surprenant sont les cas de Contaut et de Jovellanos, mais surtout de Galmace, surtout si l'on tient compte du fait que Núñez de Prado, son modèle, déclarait que CH « tiene un sonido casi incapaz de explicacion, que es preciso oír de boca del Maestro » (1728 : 27). Nous reviendrons sur cette question mais avançons, d'ores et déjà, que l'absence d'explications au sujet de CH était certainement due à une simplification pédagogique.

Si aux deux groupes précédents nous ajoutons encore les auteurs qui, comme Jaron (1688 : 4r), Núñez de Prado (1728 : 27), Galmace (1754 : 30) et Tallés (²1773 : 6), ont uniquement renvoyé le lecteur à la VV, nous comprenons plus aisément pourquoi le tableau 20 est moins rempli que les précédents.

Ceci étant dit, neuf auteurs usent tout de même de la combinaison MC/DAA pour décrire [ʃ]. La plupart du temps, la comparaison s'effectuait à partir de CH espagnol, qui, par sa condition de consonne affriquée, était ressentie comme plus « forte » que le CH fricatif français. Les descriptions de ce type les plus originales sont celles de Billet et de Soldevila⁶⁷⁶ :

- « ...se advierte, que para pronunçiar bien en Françes, es preçiso tomar la pronunçiation, que quedare, en la segunda sylaba, como la palabra mutchacho, mutcha, cortando la palabra de modo que la primera, silaba se lleve casi la fuerça, de la *ch*, Española, y assi lo que sobrare, a la otra sylaba, sera cabalmente la pronunçiaçion, de la *ch*, Françesa » (Billet, 1672 : 7-8).

⁶⁷⁶ Soldevila ne s'est pas forcément inspiré de Billet, surtout si l'on prend en compte le fait que l'ouvrage de 1672 n'a certainement pas joui d'une grande diffusion.

- « Ch, estas tienen el sonido mas suave que en Castellano, pues el Francès para pronunciar *muchacho* como los Castellanos, escribiera *mutchatcho*, con que quitando las tt, queda el legitimo sonido de la ch Francesa » (Soldevila, 1767 : 16-17).

En revanche, CH n'est comparé qu'une seule fois à J français (nous avons vu que la comparaison inverse était plus fréquente), chez Laborda (1784 : 29).

Cisneros, pour sa part, déclarait que CH français se prononçait SX, où S devait se prononcer « como vn silvar escuro » (1624 : 5). Nous avons déjà émis l'hypothèse selon laquelle Cisneros prononçait le X encore [ç] en espagnol et non pas [x], d'où cette description.

En ce qui concerne Sumarán, nous avons vu précédemment qu'il prononçait certainement J comme un son proche de [j] ; cependant, suivant sa logique graphophonétique, dans le cas de CH, il comparait cette combinaison graphique à son équivalente CH espagnole et non pas au possible son du J : « La *ch* se pronuncia casi como en la lengua española. Excepto que ellos pronuncian como fuera vna s, delante chemise, leed schemise, charitè lea scharitè » (1626 : 133). Ainsi, ce qu'il expliquait ici, c'est que CH en français n'était pas une affriquée, comme en espagnol, mais une fricative, dont il voulait rendre le son grâce à la graphie SCH. Il se peut que Sumarán, comme nous l'avons signalé, ait fait usage de cette graphie du fait qu'il était maître de langues en territoire germanophone⁶⁷⁷. Cependant, nous avons trouvé cette transcription chez Sarrió également : « pronuncian scha sche schi &c. en los demàs nombres - charitè - *caridad* - scharitè - chercher - *buscar* - scherschè - chiffre - *cifra* - schifr » (1768 : 25). Cela pourrait alors simplement signifier que l'emploi du S répondait à ce que le [s] espagnol était fricatif, d'une part, et apicoalvéolaire, d'autre part, possédant donc ce son chuintant proche de [j]. Dans ce cas, donner l'équivalence SCH pour CH pouvait répondre à des motivations graphophonétiques purement espagnoles.

Finalement, comme dans le cas de [ʒ] et pour les mêmes raisons, Grimarest a identifié le CH français au CH portugais, mais aussi au X de Catalogne, de Navarre et de Biscaye (1747 : 30).

⁶⁷⁷ Bruña Cuevas (2000b : 72), au sujet des notations utilisées par Sumarán pour expliquer, d'une part, [j] aux Espagnols, et, d'autre part, [ʃ] aux Français, déclarait : « Il n'est pas à exclure que ces notations *sch* et *tch* aient été inspirées à l'auteur par les graphies *sch* et *tsch* de l'allemand ».

8. 1. 1. 4. [z]

	MC	DAR	DAA	DAU	VV
Berlaimont					
Sotomayor	X				
Ledel					
Pérez del Castillo	X	X	X		
Meurier					
Corro	X				
Sumarán	X				
Cisneros (1624, 1635)	X	X			
Fabre					
P. Lacavalleria	X				
A. Lacavalleria	X				
Billet (1672)	X	X			
Billet (1673)	X				
Jaron	X		X		
Manuscrit Anonyme	X				
Guigou					
Guilla Rubí					
Vayrac	X				
Torre y Ocón	X		X		

Courville					
Núñez de Prado	X		X		
Galmace (1745)	X		X		
Grimarest	X		X		
Reixac	X				
Roca y María	X	X			
Dacosta	X				
Rousseau	X		X		
Galmace (1754)	X		X		
Contaut					
Soldevila	X		X		
Sarrió					X
Tallés	X				X
González Cañaveras	X				
Chantreau	X		X		
Laborda	X		X		
Martínez Saavedra					
Jovellanos	X				X
Pelleport	X				X
Laurés de Mayrán	X		X		
Boyer	X	X	X		

Tableau 21

Une fois de plus, la MC est largement plus utilisée que les autres, surtout parce que la grande majorité des auteurs comparaient le S intervocalique au Z, mais aussi le X prononcé [z] à l'une de ces deux lettres. Cependant, contrairement au [j], cette MC est accompagnée plus souvent de DAA. Ces dernières sont unanimes⁶⁷⁸ : [z] est plus « doux » que [s] et même, parfois, le son le plus doux de la langue française : « Esta letra se debe pronunciar con muchissima suavidad, y delicadeza, si de todas las letras Francesas no ay otra que deba ser pronunciada mas blanda, y suavemente » (Galmace, 1745 : 33).

De très rares fois, le Z français est comparé au Z espagnol, plus rude également : « La letra Z en Francès, no tiene la pronunciacion de la z Española, sino que se debe pronunciar con mayor suavidad, y delicadez, y de la manera que hemos dicho de la s en medio de dos vocales » (Torre y Ocón, 1728 : 28).

La présence de DAA, plus importante que dans le cas de [j], est due, en partie, au fait que très peu d'auteurs renvoient à la VV. Il s'agit de Sarrió (1768 : 16), Tallés (²1773 : 6), Jovellanos (1858 : 156) et Pelleport (f. XVIII^e : 3). Cette faible quantité de renvois dénotait une certaine confiance de la part de auteurs pour leurs descriptions. Pourtant, il n'est pas évident qu'un lecteur ignorant le son [z] ait jamais pu le reproduire en prononçant un [s] « doux », d'autant plus qu'il n'articulait pas, en zone septentrionale du moins, un [s] français.

De nouveau, les auteurs qui n'abordaient pas l'existence de [z] en français se trouvaient parmi les premiers ou les « mineurs » : Berlaimont (1558), Ledel (1565), Meurier (1568), Fabre (1626), Guigou (déb. XVIII^e), Guilla Rubí (1707), Courville (1728), Contaut (1763) et Martínez Saavedra (1791). Chez la plupart de ces auteurs, il semblerait que la raison de cette indifférence soit encore à chercher du côté de la non exhaustivité, principalement.

Finalement, nous avons aussi trouvé quatre auteurs qui semblent décrire la présence de [z] en espagnol :

- « Pero si esta letra [S] estuuiere senzilla enel medio de la parte : entonces es menester pronunciarla con grandissima dulçura, haziendo vn sonido mezclado entre .S. Y. [sic] Z. loqual hazen los Franceses con muy grande dexteridad : desuerte que dan vna marauillosa gracia asu lengua. El mismo sonido sehaze

⁶⁷⁸ Nous avons déjà cité de nombreuses DAA à ce sujet au sein de notre deuxième partie.

quando esta en la fin de la parte. Ansi como dezimos : dios ama asus hijos escojelos, llamalos, para ala fin glorificarlos » (Corro, 1586 : 10).

- « Esta letra [Z] se pronuncia como en la lengua Española, y en muchas partes se pone en lugar de *s* » (Sumarán, 1626 : 137).
- « La *s*, entre dos vocales, se pronuncia cerrando casi los labios, como en esta palabra del Romance, *rosa*, assi *epouser* » (Billet, 1672 : 12).
- « La *S* sola entre dos vocales, se pronuncia como en esta palabra del romance, *rosa*, v. g. *rosée*, *rozio*, *presider*, *presidir* &c. » (Billet, 1673 : 7r).
- « La letra *z* tiene la misma pronunciacion en Frances, que en Español al principio, y en medio de los vocablos, como *zele*, *zelo*, *Zodiaque*, *Zodiaco*, *azur*, *azul* » (Vayrac, 1714 : 132).

À première vue, Corro semble décrire le [z] français, qui serait un mélange entre le S apicoalvéolaire et le Z dental espagnols, en précisant qu'il se prononce « con grandissima dulçura ». Ce qui est plus difficile à interpréter, c'est l'équivalence qu'il réalise avec l'espagnol en donnant un exemple dans cette langue pour illustrer ce qui pourrait être une règle de liaison en français. Nous ignorons quelles étaient les intentions réelles de l'auteur.

En ce qui concerne Sumarán, Billet et Vayrac, ils signalent bien un [z] en espagnol. Dans le cas du premier, nous pouvons encore attribuer la description à un achaisme maintenu dans certaines couches de la société, mais à la fin du XVII^e et, surtout, au début du XVIII^e siècle, l'équivalence pure et simple entre le français et l'espagnol était exclue. Billet et Vayrac étaient français et ont pu prononcer l'espagnol à la française, du moins pour certains points. C'est la seule explication qui nous vienne à l'esprit pour justifier cette anomalie phonétique.

8. 1. 1. 5. [s]

La plupart du temps, nos auteurs donnaient simplement une équivalence entre le [s] français et espagnol, que ce soit pour la graphie S non intervocalique, SS, C ou Ç. Très rarement, les auteurs percevaient une différence entre le [s] prédorsodental du français et le [s] apicoalvéolaire de l'espagnol. Nous avons déjà cité et analysé ces témoignages au sein de notre deuxième partie.

Nous voudrions simplement rappeler que le premier auteur à signaler cette divergence de prononciation n'était pas Núñez de Prado, comme l'affirmait A. Alonso (1951 : 32) au milieu du XX^e siècle, mais Billet (1672 : 12 ; 1673 : 7r).

8. 1. 2. Consonnes momentanées

8. 1. 2. 1. Nasales

À priori, [m], [n] et [ɲ] se prononçaient de la même manière en français et en espagnol. Il n'est donc pas étonnant que ces consonnes n'aient reçu que peu d'attention au point de vue articulatoire. En revanche, d'après une logique graphophonétique, certaines questions touchant les lettres M, N et le digramme GN n'ont pas manqué d'être abordées par certains auteurs.

Le problème de la réalisation « nasale » de M et N, lorsqu'elles suivaient dans la même syllabe une voyelle qui se prononçait alors nasale, a déjà été entièrement traité ; quant au groupe GN prononcé [n], c'est une question graphophonétique qui sera abordée dans la section réservée aux lettres et groupes de lettres consonantiques.

8. 1. 2. 2. Orales

Les consonnes occlusives orales sourdes ne représentaient pas une difficulté pour les Espagnols puisqu'indépendamment du contexte, [p], [t] et [k] se prononçaient de la même manière. Malgré cela, seul le [k] n'a jamais été décrit de façon articulatoire.

Si les sourdes ne méritaient pas l'attention des grammairiens et des maîtres, les consonnes occlusives sonores intervocaliques auraient dû être traitées plus en détail, dans le but d'attirer l'attention sur le fait que le français ne possédait pas d'allophones semi-occlusifs pour les phonèmes occlusifs sonores, contrairement à l'espagnol. Mais nous avons avancé, au sein de notre deuxième partie, que ce contraste n'était pratiquement jamais signalé. Seul Cisneros (1624 : 5) faisait allusion au fait que [g] pouvait se prononcer « con algo mas de fuerça » qu'en espagnol, mais il ne fournissait aucun exemple.

8. 1. 3. Liquides

Nous avons inclus un point sur les liquides ([l], [ʎ] et [r]) uniquement pour aborder la question du [R] uvulaire français et du [r] roulé (ou multiple). En effet, aussi bien [l] que [ʎ] ne posaient pas de problème particulier pour les Espagnols⁶⁷⁹. Et même si la palatale était prononcée [j] par de nombreux locuteurs français, les recommandations des voix autorisées allaient à l'encontre du *yeísmo* français. Par ailleurs, ce phénomène existait aussi en Espagne, au moins depuis le XVIII^e siècle. Dans tous les cas, aucun auteur ne donnait la prononciation [j] pour [ʎ] et Jovellanos, nous l'avons commenté, reprenait les critiques de Restaut à ce sujet, sans nommer explicitement le « défaut » de prononciation en question (1858 : 157).

Le seul problème pouvant survenir à propos de [ʎ] était que ce son n'existait pas à la fin des mots en espagnol, alors qu'il était très courant en français dans cette position. Mais la plupart de nos auteurs, comme, par exemple, Cisneros (1635 : 8), Jaron (1688 : 5r), Vayrac (1714 : 30) ou Torre y Ocón (1728 : 4), ont signalé cette particularité du phonétisme français.

Nous évoquons à l'instant le [R] uvulaire. Cette consonne se répandait progressivement depuis la seconde moitié du XVII^e siècle, mais aucun de nos auteurs n'a décrit cette articulation. Ce n'est d'ailleurs pas étonnant, puisque les auteurs français de l'époque, chez qui ils avaient puisé leurs explications, ne mentionnaient pas non plus cette nouvelle prononciation.

Ainsi, tous nos auteurs décrivaient un [r], et beaucoup d'entre eux un [r] également. Un bon nombre de ces derniers donnaient une équivalence pure et simple entre les R et RR du français et de l'espagnol :

- « R. al principio de las palabras se pronuncia como si fuesen dos : "rrezio", como en castellano, *riare, rire, raire* » (Pérez del Castillo, 2011 : 299).
- « La *r*, simple, o doble se pronuncia como en español » (Cisneros, 1624 : 7).

⁶⁷⁹ [l] et [ʎ] sont tout simplement comparés aux mêmes lettres/sous en espagnol, en spécifiant systématiquement que le l du groupe *ILL* n'est pas prononcé et qu'il sert seulement à donner le son liquide aux *LL*. Cette indication est généralement accompagnée d'une transcription, comme chez Sumarán, par exemple : *bailler-baller, bouteille-butelle, medaille-medalle* (1626 : 136). Le son [l] n'a jamais été décrit de façon articulatoire. Par ailleurs, les auteurs ayant publié en zone catalanophone n'ont jamais averti le lecteur que le L français n'était pas vélaire, pas même Reixac, qui rédigeait son œuvre en catalan.

- « Las Letras que doblan en medio, como son dos, *cc*, dos, *ff*, dos, *ss*, dos, *rr*, se pronuncian como en Castellano, ô con poca diferencia » (Jaron, 1688 : 6v).
- « La *R* en Francès, aora sea simple, aora sea doble, se pronuncia como en Español » (Torre y Ocón, 1728 : 19).
- « Simple, ò doble suena como en Castellano » (Núñez de Prado, 1728 : 33-34).
- « Simple, ò doble suena como en Castellano » (Galmace, 1745 : 29-30 ; 1754 : 26).
- « ...se deve hazer diferencia quando está escrita doble, pués siendolo, se pronuncia mas à speramente, ex *guere*, *poco* ; *guerre*, *guerra* : se deve observar, que las palabras que empiézan con una *r*, suénan como si fuéssen dos como se ve en las palabras siguientes *rare*, *raro* ; *rire*, *reír* ; *ruine*, *ruina*, &c. en la quales la priméra *r*, suéna mas áperamente, (lo mismo es la lengua *Española*, como se ve en las palabras *rio*, *raro*, &c) » (Dacosta, 1752 : 35).
- « La *r* tiene dos pronunciaciones una suave, y otra fuerte. 1. La *r* suave es la que no se duplíca como *ara*, *are*, *are*, *ari*, *aro*, *aru*. 2. La *r* es fuerte aunque no se duplíque en principio de una palabra. 3. La *r* es fuerte aunque no se duplíque quando vá despues de las consonantes *l*, *n*, *s*. 4. La *r* es fuerte quando se duplíca como *arra*, *arre*, *arri*, *arro*, *arru* » (González Cañaveras, 1781 : 140-141).
- « En ra, re, ri, ro, ru, como en castellano ; en principio de diction suena como doble » *roi-rrua*, *riviere-rrivier*, *Rome-Rrom*, *rare-rrar* ; « Entre dos vocales suena mui blanda » (Laborda, 1784 : 16).
- « [R y otras consonantes] no se apartan de la pronunciacion castellana » (Jovellanos, 1858 : 156).
- « [R] tiene su sonido fuerte ò suave: le tiene fuerte quando principia la voz ; tambien en medio de diction, quando está precedida de consonante [...]. Tiene sonido suave quando se halla entre dos vocales » (Laurés de Mayrán, 1799 : 8).

Pas moins de onze auteurs considérait que le R simple et le RR double se réalisaient de la même manière en espagnol et en français. Parmi ceux-ci, huit appartenaient au XVIII^e siècle. Certains d'entre eux spécifient même que R simple peut également se prononcer [r] en français dans certains contextes, comme lorsqu'il est en position initiale ou précédé de consonne. À ce sujet, la transcription de Laborda, unique en son genre, est éloquent.

Ces descriptions et équivalences sont surprenantes pour des auteurs du XVIII^e siècle car, dès le XVII^e, la distinction [r]-[r] n'était plus générale. Elles étaient donc certainement dues à des reproductions d'explications puisées chez des sources prestigieuses⁶⁸⁰. D'ailleurs, Grimarest – qui décrivait souvent le français d'après ses propres impressions et non pas en suivant les explications de grammairiens du passé – niait toute existence de [r] en français : « [R] no se pronuncia doble, aunque se encuentren dos juntas. No es como en la lengua Española, en la qual la R. inicial, y la doble se pronuncian fuerte, y la sencilla suave » (Grimarest, 1747 : 46). Et ce n'était pas le seul.

D'autres auteurs, avant lui, signalaient l'existence d'un R « fuerte » dans certains contextes, mais à aucun moment ils n'assimilaient ce son consonantique au [r] espagnol :

- « La R, simple ò doblada, tiene un mismo sonido, y es suaue, y los que dixeron, que doblada se pronunciava, con mas fuerça, no repararon que era solo en las palabras que acaban en e » (Billet, 1672 : 11-12).
- « [R] sola, no se pronuncia con la fuerça que en romance » (Billet, 1673 : 6v) ; « Doblada, tiene casi la misma pronunciacion que sola ; y si ay alguna diferencia, es en los tiempos de los verbos, *courir*, y *mourir*, que reciben vna r en lugar de la i, v. g. *je mourray*, morirè, *je courray* correrè, &c. y en las palabras que acaban en e femenina, como *terre*, tierra, *guerre*, guerra, &c. en las quales es preciso alargar la segunda r, repeto de suprimirse la e femenina, segun la regla general de la dicha vocal, siendo verdad que en estas voces, *territoire*, *terrestre*, *corrompre*, y otras infinitas : la r doble se pronuncia como sola. Sacaranse las voces que tuuieren i, antes de rr, *irreprochable*, *irregulier*, y otras que se pronuncian con algo mas fuerça ; pero mucho menos que en romance » (Billet, 1673 : 6v-7r)⁶⁸¹.
- Roca y María : « simple se pronuncia muy suavemente [...] y quando las dos rr se encuentran en medio de dos ee, la primera se haze aspera en la pronunciacion : como *Erreur*, error. *Terre*, tierra, &c. » (Roca y María, 1750 : 64).

⁶⁸⁰ Par exemple, nous pouvons encore lire dans la réédition de 1708 de la grammaire de Chiflet le commentaire suivant : « L'r simple a un son fort différent de la double, laquelle est beaucoup plus rude. Considerez-le en ces mots : *la guerre ne dura gueres*. Cette difference estant bien entenduë, il faut observer que l'r, quoy que seule, sonne comme la double au commencement des mots : comme, *rare*, *rire*, &c. où la premiere r est sonnée bien plus rudement que la seconde : parce qu'elle est au commencement du mot : comme si l'on avoit écrit *rrare*, *rrire*. De plus l'r après b, c, d, f, g, p, t, se prononce comme double : *brave*, *crier*, *drap*, *froid*, *grand*, *prendre*, *triste*, &c. Prononcez comme s'il y avoit, *brrave*, *crrier*, &c. Enfin l'r seule n'a le son de la simple, que quand elle est entre deux voyelles : comme *charité*, *peureux*, *heureux*, &c. Par tout ailleurs elle a le son de la double » (1708 : 238).

⁶⁸¹ Billet, en 1688, modifie quelque peu l'affirmation « en estas voces, *territoire*, *terrestre*, *corrompre*, y otras infinitas : la r doble se pronuncia como sola » et préconise de la prononcer « casi como sola » (1688 : 11).

- « Esta letra se pronuncia como en español excepto en las variaciones siguientes [...]. La *rr* doble se pronuncia regularmente como si fuera simple [...]. La *rr* doble se pronuncia fuerte en las voces siguientes y sus derivados » Les mots en question sont *erreur-erreur*, *horreur-horreur*, *terreur-terreur* (Boyer, 1799 : 37).

Ce que ces auteurs semblent décrire, c'est une prononciation appuyée, ou longue, de [r], comme dans « *erreur* », voire une géminée, comme dans le cas de « *courray* » et de « *irreprochable* ». La prononciation appuyée des mots du type « *horreur* » et « *terreur* » était due, sans doute, à un accent expressif. Quoiqu'il en soit, Billet signalait clairement le fait que le R « fort » l'était « mucho menos que en romance », ce qui signifie que, pour cet auteur, le français ne possédait plus de [r].

Il est assez surprenant que les auteurs du XVIII^e siècle aient continué de signaler un R « fort » en français. En effet, Thurot, à ce sujet, déclarait : « La prononciation de l'*r* double dans les mots français est enseignée par les auteurs jusqu'à 1660 environ » (1881, tome 2 : 373-374). Nous remarquons, toutefois, que ces témoignages sont presque toujours limités au contexte ERRE.

8. 2. Les lettres et combinaisons graphiques consonantiques

8. 2. 1. Consonnes intérieures implosives muettes

Il ne fait aucun doute que l'ancien S implosif intérieur, perdu depuis des centaines d'années mais conservé à l'écrit, était l'une des difficultés les plus importantes aux yeux de nos auteurs, surtout jusqu'à la troisième édition du *Dictionnaire* de l'Académie (1740), date à laquelle l'orthographe officielle avait choisi de simplifier cette graphie en la remplaçant par un accent, aigu ou circonflexe.

En effet, nous constatons qu'à partir des années quarante du XVIII^e siècle, la présence de listes⁶⁸² et de règles⁶⁸³ se fait de plus en plus rare. Les auteurs, comme Grimarest par exemple, signalent ce que Billet disait déjà en 1673 (7r-7v) : « ...en buena

⁶⁸² Les auteurs ayant inclus des listes sur le S intérieur, muet ou effectivement prononcé, sont les suivants : Cisneros (1624 : 17-18), Billet (1672 : 12-15), Vayrac (1714 : 98-118), Torre y Ocón (1728 : 177-190), Núñez de Prado (1728 : 36-37), Roca y María (1750 : 272-276), Dacosta (1752 : 37-43), Sarrió (1768 : 30-32) et González Cañaveras (1781 : 120-127). Nous renvoyons le lecteur aux annexes 11, 12, 13, 14 pour qu'il puisse se faire une idée des dites listes.

⁶⁸³ Nous avons déjà cité, au sein de notre deuxième partie, les différents types d'informations que pouvaient contenir les règles sur les mots où le S n'était pas prononcé.

Orthographia Francesa moderna las que no se pronuncian, se suprimen, y se les substituye el acento circumflexo, como *Interêt, Bât, Regître*, y otros assi » (1747 : 50).

Chez Roca y María, qui accorde une grande importance à l'apprentissage de l'orthographe, la graphie occupe une place prépondérante : il fournit non seulement une liste de mots où le S intérieur est effectivement prononcé (1750 : 272-276), mais aussi des listes de mots comportant des consonnes doubles ou des groupes consonantiques dont l'une des consonnes n'était pas prononcée.

Après cet auteur, rares sont ceux qui ont signalé des règles ou inclus des listes sur le S intérieur muet. Nous avons recensé Dacosta (1752 : 37-43), Sarrió (1768 : 30-32) et González Cañaveras (1781 : 120-127). Finalement, Boyer signale, à la toute fin du siècle, la réforme orthographique, comme l'avaient fait Billet et Grimarest avant lui : « En la nueva Ortografía francesa se ha suprimido la s en muchas voces en que no tenía sonido [...]. Se ha conservado todavia aunque no se profiere en algunos vocablos : *Jesus-christ est Dieu* » (1799 : 38).

Chez les auteurs les plus anciens, ceux qui n'ont pas du tout abordé la question sont rares également. Il s'agit de Sotomayor (1565), Meurier (1568) et P. Lacavalleria (1642).

En ce qui concerne les autres consonnes implusives muettes, de même que pour le S, les RL ont accompagné les réformes de l'orthographe. Les auteurs, en général, ne manquent pas d'inclure des indications et des exemples sur ces lettres muettes, surtout avant les fameuses simplifications orthographiques de la troisième édition du *Dictionnaire* de l'Académie (1740). Il est possible de diviser les lettres muettes les plus courantes en deux groupes : celles qui ont trait à l'orthographe ancienne, et que l'on trouve donc expliquées plutôt chez les auteurs antérieurs à la moitié du XVIII^e siècle ; celles qui n'ont jamais été éliminées ou qui se prononçaient de manière spéciale par assimilation. Le premier groupe, plus important, se compose principalement des lettres B, C, D, F et L, qui ont été supprimées ; dans le deuxième, nous trouvons P et la lettre B prononcée P. Signalons, par ailleurs, que les auteurs de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, indépendamment des lettres, sont moins enclins à fournir ce type de RL. Rousseau (1754), Contaut (1763), Soldevila (1767), Tallés (²1773), Martínez Saavedra (1791), Jovellanos (1794), Pelleport (f. XVIII^e) et Laurés de Mayrán (1799) n'en fournissent aucune.

Ces RL se présentent généralement comme un avertissement de l’auteur sur la non prononciation ou la prononciation effective d’une lettre accompagné de plusieurs exemples et parfois même de listes, nous l’avons vu. Certains exemples se répètent souvent⁶⁸⁴ :

	Muet	Prononcé
B	<i>obstiné, obvier, soubz</i> (Cisneros, 1624 : 16) ; <i>subiect</i> (Sumarán, 1626 : 137) ; <i>obmettre, obmission, soubz, devoir, débiteur, dette</i> (Billet, 1672 : 2-3) ; <i>obmettre, obmission</i> (Vayrac, 1714 : 59).	<i>absent, abiect, absoudre, abstenir, absurde, obiect</i> (Sumarán, 1626 : 137) ; <i>obuier, absurdité, absolu, abnegation</i> (Billet, 1672 : 2) ; <i>absolu</i> (Guilla Rubí, 1707 : 10).
B prononcé [p]		<i>absent, absoudre, observer, obtenir</i> (Vayrac, 1714 : 59) ; <i>observer, obtenir</i> (Torre y Ocón, 1728 : 5) ; <i>observer, obtenir</i> (Galmace, 1745 : 21 ; 1754 : 22) ; <i>observer, obtenir</i> (Sarrió, 1768 : 25).
C	<i>faict, dict, traictér</i> (Cisneros, 1624 : 16) ; <i>lict, chalict, laict, proiect</i> (Sumarán, 1626 : 137) ; <i>laict, fruict, nuict</i> (Billet, 1672 : 4) ; <i>contract</i> (Dacosta, 1752 : 26).	<i>facteur, acte, detracteur, infect, direct, correct</i> (Sumarán, 1626 : 137) ; <i>exact, correct, direct</i> (Núñez de Prado, 1728 : 27) ; <i>correct, direct, exact, indirect</i> (Roca y María, 1750 : 28) ; <i>actif</i> (Laborda, 1784 : 26).
D	<i>admiral, aduocat, aduenir</i> (Sotomayor, 1565 : s. n.) ; <i>admiral, aduis</i> (Meurier, 1568 : s. n.) ; <i>adiuger, admonester, aduisér</i> (Cisneros, 1624 : 16) ; <i>admiral,</i>	<i>Adiection, adiuration, adiurer, admettre, administrer, aduersaire, aduersité</i> (Sumarán, 1626 : 138) ; <i>admettre, admirer, administrer, adverbe</i> (Billet,

⁶⁸⁴ Nous n’avons pas incrit tous les exemples de chaque auteur mais plutôt une sélection indicative, et suffisante, selon nous, pour montrer les liens de parenté entre les différents auteurs.

	<p><i>adiuger, aduantage, aduenir, aduantage, aduis</i>, (Sumarán, 1626 : 137-138) ; <i>adveu, advis, advoüer, advocat</i> (Billet, 1672 : 4) ; <i>adjouter, administrer, advertir</i> (Vayrac, 1714 : 65) ; <i>admiral, admonester</i> (Torre y Ocón, 1728 : 6) ; <i>admiral, advocat</i> (Reixac, 1749 : 410).</p>	<p>1672 : 4) ; <i>admettre</i> (Guilla Rubí, 1707 : 10) ; <i>adjectif, admonester, adverbe, adverse</i> (Vayrac, 1714 : 65) ; <i>adjacent, adjetif, adverbe, adverse</i> (Torre y Ocón, 1728 : 6) ; <i>admirer, adversaire</i> (Roca y María, 1750 : 29) ; <i>admirer</i> (Dacosta, 1752 : 27) ; <i>adverbe, adverse</i> (Sarrió, 1768 : 25).</p>
F	<p><i>naifve, vefve, briefve</i> (Cisneros, 1624 : 16) ; <i>briefue, griefue, souefue</i> (Sumarán, 1626 : 138) ; <i>vefve</i> (Guilla Rubí, 1707 : 10).</p>	
L	<p><i>aultre, ceulx, moult</i> (Berlaimont, 1565 : s. n.) ; <i>maulx, fascheulx, ennuyeulx, trauaulx</i> (Pérez del Castillo, 2011 : 299) ; <i>espeaultre, espelta, outtre</i> (Cisneros, 1624 : 17) ; <i>heaulme, paulme, poulpitre</i> (Sumarán, 1626 : 138).</p>	<p><i>poulpe, coulpe</i> (Sumarán, 1626 : 138) ; <i>soldoyer, filtre, bouluerser, palpiter, calculer</i> (Billet, 1672 : 9) ; <i>calculer</i> (Dacosta, 1752 : 31).</p>
P	<p><i>compte, corps, temps</i> (Sumarán, 1626 : 138) ; <i>compter, baptiser, bapteme, nepveu, nopce</i> (Billet, 1672 : 10-11) ; <i>precepteur</i> (Guilla Rubí, 1707 : 11) ; <i>baptême, compter</i> (Vayrac, 1714 : 93) ; <i>compte, compter, prompt</i> (Torre y Ocón, 1728 : 18) ; <i>baptême, compter, exempter</i> (Roca y María, 1750 : 268) ; <i>baptiser</i> (Dacosta, 1752 : 34) ; <i>bapteme, baptizer [sic], Baptiste</i> (Sarrió, 1768 : 28) ; <i>baptême,</i></p>	<p><i>presomption, adoption, soupçon</i> (Sumarán, 1626 : 138) ; <i>option, precepte</i> (Billet, 1672 : 10) ; <i>compter</i> (Guilla Rubí, 1707 : 11) ; <i>baptismal</i> (Vayrac, 1714 : 93) ; <i>baptismal</i> (Torre y Ocón, 1728 : 18) ; <i>adoptif, baptismal</i> (Roca y María, 1750 : 59) ; <i>baptismal</i> (Sarrió, 1768 : 28) ; <i>baptismal, septuagenaire</i> (González Cañavaras, 1781 : 117).</p>

<i>compter, exempt</i> (González Cañavaras, 1781 : 116) ; <i>baptême, compter, exempt, sculpter</i> (Chantreau, 1781 : 20) ; <i>baptiser, baptême, Baptiste</i> (Laborda, 1784 : 15) ; <i>indompté, redempteur</i> (Boyer, 1799 : 35).	
--	--

Tableau 22

Nous remarquons que seuls la lettre P et le B prononcé [p] sont expliqués jusque chez les auteurs de fin de siècle ; dans le cas des autres, les réformes orthographiques s'étaient chargées de les éliminer peu à peu des textes imprimés.

Cependant, nous retrouvons encore chez Roca y María et Dacosta des règles sur de vieilles graphies, accompagnées de commentaires orthographiques :

- C : « No se pone ahora la *c* delante de la *q* [...] como se puede vèr en las Obras, que han salido de la Academia de Inscripciones de mas de diez años aca » (Roca y María, 1750 : 27) ; « *laict, leche*, se escribe, y se leé *lait* » (Dacosta, 1752 : 26).
- D : « La lista de los terminos, en los quales no se pronuncia ni se escribe la *d*, està en el Cap. 16. §. 16. » (Roca y María, 1750 : 29) ; « nos la escrivímos, y pronunçiamos en las palabras que derivan del *Latin*, ex. *admirer* [...] ; no la escrivimos en las palabras *Admiral* » (27)» (Dacosta, 1752 : 26-27).
- L : « Esta liquida, hallándose en medio de las palabras, se pronuncia si le sigue otra consonante, ex. *calculer, calcular, &c.* pero hallándose antes de las consonantes *d, p, t*, no se deve pronunciar, ex. *mouldre, moler ; hault, alto ; coulpatible, culpado* ; todas estas palabras se hallan ansi escritas en la antigua orthographía con *l*, pero aora las escrivimos sin *l* » (Dacosta, 1752 : 31).

Signalons que certains auteurs plus anciens, comme Sumarán, dans le cas du F intérieur, et Billet recommandaient déjà une orthographe simplifiée.

Chantreau, quant à lui, est le seul à inclure une règle générale sur les implosives intérieures : « Quando en medio de diction se encuentran dos consonantes juntas de diferente genero como : *bs, dm, gm, lp, mp, &c.* entonces la primera se pronuncia fuerte, y con el sonido que tiene en castellano, y la segunda segun las reglas dadas en su repectivo

artículo » (1781 : 26). Les exemples correspondants sont *observer, admettre, augmenter, palpiter et dompter*.

8. 2. 2. H

De même que pour le S intérieur muet, nous avons exposé les différents types de RL que les auteurs incluait dans leurs ouvrages. Nous tenons simplement à préciser que, contrairement au S, la dichotomie H « aspiré » / H « muet » n'a bénéficié d'aucune simplification orthographique, ce qui explique que nombre de nos auteurs intègrent des RL et listes⁶⁸⁵ – plus ou moins longues – jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Signalons également que, si nous avons commenté les règles que fournissaient nos auteurs au sujet des effets de H aspiré en syntagme, nous n'avons pas encore abordé la description particulière de Galmace sur l'aspiration de cette lettre/son. Galmace prétendait que lorsque le H était aspiré, la consonne ne se prononçait pas comme un H mais comme la voyelle subséquente. Cette explication était accompagnée chez l'auteur d'une transcription arborant un redoublement de la voyelle initiale : *hair-aair, hardi-aardi, heros-eerô, harang-aaran, honte-oonte, hideux-iideû, hûrlér-ûûrlé*, mais *homme-om* et *honneûr-oneûr* (1745 : 24-25). Ces notations ont été reprises par González Cañaveras (1781 : 110-111) et Laborda (1784 : 8), mais aucun d'entre eux ne les a accompagnées d'une explication.

8. 2. 3. X

Cette consonne est pratiquement toujours expliquée, du fait de ses multiples valeurs. La plupart des auteurs en fournissaient de deux à cinq différentes. Les explications de Billet et celles de Sarrió nous donneront une idée de ces possibles réalisations :

- « La X entre dos vocales de vn mismo genero, se pronuncia como gs, v. g. *exemple, exemplo, executar, ejecutar, &c. leanse egsemple, egsecuter*. Antes de consonante se pronuncia como s, v. g. *exposer, exponer, extrait, traslado, leanse*

⁶⁸⁵ Concrètement, il s'agit de Billet (1672 : 7 ; 1673 : 5r-5v), Vayrac (1714 : 79-85), Torre y Ocón (1728 : 174-179), Núñez de Prado (1728 : 29-30), Galmace (1745 : 24-25), Grimarest (1747 : 34-39), Roca y María (1750 : 247-249), Dacosta (1752 : 30-31), Rousseau (1754 : 6), Sarrió (1768 : 19-25), Chantreau (1781 : 42-44), González Cañaveras (1781 : 110-111) et Laborda (1784 : 8-9). Le lecteur pourra consulter certaines de ces listes en se rapportant aux annexes 15, 16, 17, 18.

esposer, estrait, si bien algunos pronuncian la dicha *x*, con algo mas fuerça en las palabras precedentes, y otras semejantes. Antes de *C*, tiene fuerça de *c*, v. g. *exceder*, exceder, *excepter*, ecetuar, leanse *ec ceder*, *ec cepter*, pronunciando cada *c* de por si. La *X* final, antes de palabra que empieça por vocal, se pronuncia como *s*. Entre dos vocales de diferente genero, se pronuncia como *ss*, v. g. *auxerre*, nombre de Ciudad, *deuxieme*, segundo, *soixante*, sesenta, *dixieme*, decimo, se leeràn *aussere*, *deusieme*, *soissante*, *disieme*, &c. Pero en *Alexandre*, *Artaxerce* y otros nombres propios del griego, ò del latin, se pronuncia como dos *c* » (Billet, 1673 : 8r-8v).

- « La *X* se pronuncia como *g*, y *s* fuerte - *Alexandre* - *Alejandro* - *Alègsandr* - *axiome* - *accioma* - *agsiòm* [...] pero dicha *s* es suave en estas, y semejantes voces - *èxact* - *exacto* - *ègzà* - *èxaminer* - *examinar* - *ègzaminè* [...] como el Castellano pronuncia, exacto. La *X* se pronuncia como *s* fuerte en estas voces - *Xavier* - *Xavier* - *Saviè* - *Ximenez* - *Ximenez* - *Simènès* [...] y como *s* suave en estas - *dixieme* - *decimo* - *dizièm* - *deuxieme* - *segundo* - *deûzièm*. La *X* se pronuncia como *c s*, en estas voces - *Stix* - *la laguna Estigia* - *Stics* - *linx* - *lince* - *lèncs* - *larinx* - *larins* - *larencs* ; y como *s* suave si sigue vocal - *la paix est* - *la paz es* - *la pèzè* » (Sarrió, 1768 : 33-34).

8. 2. 4. Réalisations « irrégulières »

Dans cette section, nous traitons les prononciations qui sont considérées par nos auteurs comme étant des exceptions à une règle générale. Par exemple, de nombreux auteurs spécifiaient bien le fait que *QU* + voyelle en français ne se prononçait pas [kw], mais [k]⁶⁸⁶. Ce serait la règle générale. Mais ils signalaient également les cas où il fallait effectivement réaliser [kw], comme dans le cas de Torre y Ocón :

La letra *Q* se pronuncia como en Español, y nunca se escribe que no vaya seguida de *u*, à quien sigue siempre otra vocal, y la *u* que và despues de la *q*, jamàs se pronuncia sino es en estos nombres :

⁶⁸⁶ Rappelons qu'en espagnol, durant toute notre période d'étude, *QU* suivi de *A* se prononçait [kwa], comme dans le mot *quando*. Corro, par exemple, déclarait : « En la *q*, se notara que quando se siguiere, *u*, la *u*, retiene toda su fuerça de vocal, ansi como notamos en la letra *g*, de manera que dezimos, quando, y no qando ; quatro, y no qatro, quantos, y no qantos, quales, y no qales, de la qual pronunciacion vsan los franceses disimulando la *u*, quanto pueden. Pero si despues de la, *u*, se sigue *e*, *i*, la *u*, no suena casi nada ; exemplo, quinze, quitar, querer, quemar, etc. » (1586 : 9).

Aquatique, *aquatico*, *aquatica* ; *Equateur*, *Equador* ; *equation*, *ecuacion* ; *Quadragesime*, *Quadragesima* ; *quadragesimal*, *Quadragesimale*, *cosa quadragesimal* ; y en ellos se pronuncia la *u* como la pronunciamos los Españoles (1728 : 18-19).

Comme dans le cas des lettres muettes, ces RL dépendaient de l'orthographe. Il est donc logique qu'elles soient apparues tout au long de notre époque d'étude, du moment que la graphie et le décodage n'ont pas changé. Il en a été de même pour toutes les règles suivantes : TI + voyelle prononcé [s], CH prononcé [k] et -ILLE prononcé [il] (et non pas [ʌ]) ; la RL concernant la réalisation [n] de GN était moins courante, mais a tout de même été expliquée par quelques auteurs, pour des mots du type *digne*, *signe*, tant qu'ils étaient prononcés de la sorte, et *cognoistre*, entre autres, tant que son orthographe n'a pas été simplifiée.

8. 2. 5. Consonnes doubles

Les auteurs traitaient souvent les consonnes doubles. Quelles que soient les consonnes en question, les explications les plus courantes signalaient que l'une d'entre elles était muette. Roca y María incluait même des listes de mots comportant BB (1750 : 134), CC (*id.* : 235-236), LL (*id.* : 254-257), MM (*id.* : 257-260), NN (*id.* : 260-264) et TT (*id.* : 281-283).

Mais certaines combinaisons posaient plus de problèmes. Nous avons évoqué, précédemment, la prononciation non palatale de -ILLE. L'autre combinaison qui demandait des explications supplémentaires était CC prononcé [ks] (*accident*), et non pas [k] (*accuser*). Majoritairement indiquée, cette prononciation était souvent accompagnée d'une transcription séparant clairement les syllabes, comme chez Billet, par exemple : *accepter- ac cepter* (1773 : 4v).

8. 3. Le comportement des consonnes finales

Le comportement des consonnes finales, de façon plus ou moins approfondie, a été expliqué par l'immense majorité de nos auteurs. Au sein de notre deuxième partie, nous avons cité les RL les plus intéressantes sur les contextes de liaison et le phénomène de la resyllabation, et nous avons mentionné le fait que la plupart des auteurs signalaient

les changements de prononciation des lettres consonantiques finales. Nous ne reviendrons donc pas sur ces aspects du phonétisme français. En revanche, nous n'avons pas encore étudié le comportement des consonnes finales non suivies de voyelle, c'est-à-dire les consonnes suivies de consonne ou de pause phonétique.

La prononciation de ces consonnes a radicalement changé au XVI^e siècle, comme l'explique Jiménez Domingo, qui résume ces explications à partir de Brunot :

Par rapport aux consonnes finales, un changement de prononciation se produit au XVII^e siècle. Dans l'ancienne prononciation les consonnes finales étaient muettes devant une consonne, alors qu'elles sonnaient devant une voyelle ou à la pause. L'"s" devant voyelle passait à la sonore correspondante "z". A la pause, il était prononcé. Les mots dont la finale se prononce sont aujourd'hui rares et exceptionnels. Jusqu'au XVI^e siècle, c'était la règle générale. Le français moderne rompt avec cette tradition. De nos jours si une consonne finale se fait entendre, elle le fait aussi devant une consonne comme par exemple dans "un bec pointu". Si elle est muette, elle le reste à la pause. Ce n'est qu'en liaison qu'elle reparaît dans certains cas. Ce changement essentiel qui eut lieu au XVII^e siècle eut toutes sortes de conséquences pour la morphologie et la syntaxe françaises (2006b : 418).

Le fait est que ce changement dans le comportement des consonnes finales est à peine reflété par nos auteurs. La plupart du temps, ces derniers vont s'attacher à indiquer les consonnes qui se prononcent alors qu'elles sont suivies de consonnes, puisque la règle générale, dans cette configuration syntaxique, les déclarait muettes. Il est vrai, cependant, que certains auteurs antérieurs à Billet, sans mentionner explicitement le contexte de consonne finale suivie de pause⁶⁸⁷ dans le but de l'opposer à celui de consonne finale

⁶⁸⁷ Le seul auteur chez qui nous trouvons une référence explicite au contexte de consonne finale prononcée suivie de pause est Berlaumont. Cet auteur, pour la phrase « *Vous m'avez fait grand tort, quand vous m'avez prins mes liures* », déclare que « todas las vltimas letras de las diciones suso dichas deuen ser suprimidas, sacando fuera dos : conuiene saber t, de *tort*, porque alli se pausa : y s, de *liures* » (1565 : s. n.). Berlaumont en fait ensuite une règle générale : « Desta regla son exceptuadas las consonantes delas diciones, tras las quales leyendo se para, como arriba es dicho de *tort*, porque donde paramos, es menester pronunciar la vltima letra » (*ibid.*). Le fait que nous trouvons cette référence explicite à la pause uniquement chez notre premier auteur, dont les règles originales ont été publiées pour la première fois en 1527, est révélateur du fait que la prononciation des consonnes finales après la pause était encore différenciée de celle des consonnes finales suivies de consonnes au début du XVI^e siècle, mais que cette différenciation s'est progressivement perdue à partir du moment où lesdites consonnes finales n'ont plus été prononcées que suivies de voyelles.

suivie de consonne, insistent sur le fait que la consonne finale est muette lorsqu'elle est suivie de consonne. Ce qui peut s'interpréter comme une indication indirecte signifiant que, suivie de pause, la consonne finale est prononcée. Mais ce n'est pas clair. Cela pourrait plus facilement être compris comme une RL opposant la prononciation des consonnes suivies de consonnes, muettes, à celle des consonnes suivies de voyelles, prononcées.

Pourtant, il semble exister une évolution dans ce type de règles. En effet, les auteurs qui en fournissent à partir de Billet ne prennent généralement plus la peine de spécifier systématiquement que les consonnes finales sont muettes lorsqu'elles sont suivies de consonnes et raisonnent même parfois à l'inverse : ils affirment que les consonnes finales sont muettes, de manière générale – donc à la pause également –, sauf lorsqu'elles sont suivies de voyelle, en spécifiant parfois les contextes, comme nous l'avons vu. Cela n'empêche pas que quelques auteurs continuent de mentionner que les consonnes finales sont muettes lorsqu'elles sont suivies de consonne.

Voici des exemples de RL générales ou particulières à une lettre antérieures à Billet :

- « ...al fin dellas no se pronunçia [R] si la palabra que se sigue comiença por consonante, como *ille [sic] veult aller dehors* hase de dezir « *il ueut alledehors* », dexando la -r, y ansí en otras » (Pérez del Castillo, 2011 : 299) ; « Quando vna palabra se acabare en t. y la que se sigue comiença en qualquier de las consonantes, no se pronunçia la t., y ase de scriuir : *ilz sont partiz* ; hase de ablar : « *ils son partis* », sin t. » (*id.* : 300).
- « Primeramente. *B, d, g, p, s, t, x, z*, en el fin de vna diction y si siguiere otra consonante no se pronuncian. Exemplo. *Bon pais, mauuais chemin, bon aduocat, mauuais, voisin. Lea, Bon pai, mauuai, chemin, bon aduoca mauuai voisin. Item il est trop meschant, Lea, il est tro mechan, &c* » (Sumarán, 1626 : 137).
- « ...y viniendo agora à las consonantes. La primera regla general es, que ninguna puesta en el fin de la diction, se pronuncia, quando la diction siguiente comiença en consonante, como por *ils veulent neantmoins*, pronuncian *il veule neantmoin*, Excepto *l, m, n, r*, y la *c*, en *auéc*, con, que siempre se pronuncian » (Cisneros, 1624 : 15-16).

Voici maintenant quelques RL que nous trouvons chez Billet et les auteurs postérieurs et dans lesquelles nous mesurons l'évolution commentée précédemment :

- « Las consonantes finales, se pronuncian las mas vezes, quando la palabra que se les sigue empieza por vocal. v. g. en el exemplo siguiente, *quand il sera temps*, quando sea tiempo, el adverbio, *quand*, que perdiera la *d* final si la palabra siguiente empezara por consonante, no la pierde, y la dicha *d* se pronuncia como *t*, como lo advertimos en su lugar » (Billet, 1673 : 9v).
- « Para abreviar los Preceptos de la final de la Lengua Francesa, digo, que todos los Vocablos que acaban con Consonante, nunca la dicha Consonante, o, vltima Letra, se pronuncia, sino es que siga Vocal, y particularmente la, *nt*, de la tercera Persona del plural de los Verbos, que nunca se pronuncia. Excepto los vocablos que acaban en, *c, f, l, q, n, oir, y, er*, Monosylaba, y *eur*, que se pronuncian » (Jaron, 1688 : 7r).
- « Generalmente no se pronuncian las vltimas sylavas, que cierran la diction ; pero se pronunciarà la *t*. ò qualquiera consonante, siempre que la diction siguiente empezare con vocal, v. g. *peut estre*, se pronunciarà *peutestre* » (Guigou, déb. XVIII^e : 3)⁶⁸⁸.
- « Observese lo I. que las consonantes finales, ordinariamente se pronuncian, quando la diction siguiente comienza por vocal » (Núñez de Prado, 1728 : 43).
- « Observese lo primero, que las consonantes finales ordinariamente se pronuncian quando la diction siguiente comienza por vocal [...] ; pero se suprimen quando comienza con consonante » (Galmace, 1745 : 34-35).
- « Quando el termino acaba en consonante, y el termino siguiente empieza con vocal, se pronuncia la ultima consonante del termino antecedente [...]. Al contrario, si el termino primero acaba con consonante, y el termino siguiente empieza tambien con consonante, entonces se suprimirá la ultima consonante » (Roca y María, 1750 : 9).
- « Las consonantes en general, en el fin de los terminos, no haciendo la fuerza de ellos, se suprimen quando se les sigue otra consonante [...] v. g. estos terminos. *Suc, sang, sirop* : suco, sangre, arrope. Se pronuncian con otra consonante : *Su bon, san rouge, siro doux*. Se quita la consonante en el fin del termino, quando se le sigue otra consonante, para evitar una aspera pronunciacion [...]. Las consonantes en general se pronuncian en el fin de los terminos, quando se les sigue una vocal, (assi como las tres letras explicadas *S T L*) v. g. los mismos terminos,

⁶⁸⁸ Rappelons que Guigou employait le terme « sylava » pour désigner, entre autres, une lettre en général.

suc, sang, sirop : suco, sangre, arrope. Se pronuncian con una vocal siguiente : *suc aigre, sang affreux, sirop agreable* » (Contaut, 1763 : 20-21).

- « Las consonantes regularmente se suprimen en fin de diction, no siendo seguidas de vocal » (Soldevila, 1767 : 22).
- « Valor de las consonantes que se pronuncian en fin de diction, siguiendose vocal, ó *h* no aspirada [...] c..k, d..t, [etc.]. ninguna se pronuncia, si empieza por consonante la siguiente diction » (González Cañaveras, 1781 : 72-73).
- « Toda consonante final se pronuncia si sigue vocal [...]. Toda consonante final se suprime, si sigue otra consonante » (Laborda, 1784 : 25).
- « ...las consonantes finales de las palabras se suprimen, à menos que las dictiones que siguen á estas consonantes empiecen con una vocal » (Pelleport, f. XVIII^e : 6).
- « En qualquier genero de discurso debe pronunciarse la consonante final seguida de vocal inicial en los nombres, pronombres, averbios preposiciones, y particulas que no tienen mas que una silaba » (Boyer, 1799 : 46).

D'autres descriptions reflètent une situation de fluctuation pour certaines consonnes. C'est le cas de *F*, comme l'explique Torre y Ocón : « La *f* de estos nombres *Nerf*, nervio ; *Oeuf*, huevo ; *Boeuf*, buey, quando despues sigue vna consonante, vnos la pronuncian, y otros no ; pero en el plural de essos nombres jamàs se debe pronunciar » (1728 : 10). Remarquons que l'auteur signale un autre phénomène expliqué dans notre corpus : la suppression de la consonne finale si elle est suivie du *S* du pluriel. Nous en trouvons quelques exemples supplémentaires :

- « ...tambien en estos plurales no se pronuncia la *p*, aunque en el singular se pronuncia, *draps, hanaps, ceps, sirops, camps* » (Sumarán, 1626 : 138).
- « Desta regla van exceptuados *accroc*, harpon, *Almanac*, Almanaque, calendario, *banc*, banco, *estomac*, estomago, *flanc*, flanco, lado, *jonc*, esparto, *Porc-epic*, puerco espin, *tronc*, tronco, *blanc*, blanco, *broc*, cantaro, *Clerc*, Clerigo, *croc*, garfio, *franc*, franco, sincero, *tabac*, tabaco, en los quales la *c* se suprime enteramente al plural » (Vayrac, 1714 : 63).
- « En el plural de estos [*lacs, echecs, coqs*] no se hiere la *c*, pero es larga la silaba final » (Grimarest, 1747 : 29).

Pour ce qui est des consonnes qui étaient normalement prononcées même suivies de consonnes, les tendances restent les mêmes sur les trois siècles qui nous occupent : la plupart du temps, ce sont les « liquides » L et R, auxquelles sont parfois ajoutées M et N, C et rarement F, qui sont mises en avant par les auteurs dans les règles générales. Ce qui est logique, puisque, même si ces consonnes ont massivement disparu en position finale, dans le cas de L et R, les efforts des grammairiens pour les réintroduire ont été considérables.

Nous avons vu quelques exemples de ces RL dans les citations précédentes, comme chez Cisneros ou Jaron. Mais d'autres auteurs mentionnent le comportement spécial de ces consonnes. Il s'agit de Berlaimont et Sotomayor, au milieu du XVI^e siècle, et de Dacosta, Chantreau et Jovellanos au XVIII^e :

- « Quando la vltima letra de la dicion precedente es vna destas dos liquidas l, ò r. Como aqui : *Mettez le sel premier sur la table* : aqui l, de *sel* precede p, de *premier*, y r, de *premier* precede s, de *sur*, y r, de *sur* precede l, de *la* : toda via se pronuncian todas » (Berlaimont, 1565 : s. n.).
- « Si quereys leer bien el Frances, aueys de tener cuenta conla vltima y postrimera letra de cada dicion, y conla primera dela dicion y mediatamente siguiente porque si son diferentes, pronunciareys la letra vltima, y la otra siguiente, y de otra manera, no. Exempli gratia. *Allons auant, aues vous fait, voz negoces*. Aueys de aduertir, que la .l.m.n.r. liquidas no entran en esta regla. Mira tambien que las diciones terminadas en .e [*sic* pour .c], o en z. y en .s. cum hac coniunctione, y con inobedientes, porque dezimos con abuncia [*sic*], y gran numero. *Item, ils ont, ils estoyent, ou ils auront, ils entendent*, las quales no se pronuncian, ni deuen pronunciar sino por il, y por estoyen » (Sotomayor, 1565 : s. n.)⁶⁸⁹.

⁶⁸⁹ En 1558, Meurier fournissait l'explication suivante : « Ayez auertence que l, m, n, r liquides ne sont comprinses en ceste regle : & trouue aussy les dictions terminées en c, en z, en s, cum hac coniunctione auec inobedientes, car nous disons auec puissance & auec grand nombre » (1558 : s. n.). La traduction de Meurier réalisée par Sotomayor est déficiente, surtout en ce qui concerne la prononciation de C final, dans le mot *avec* : la malheureuse traduction des exemples « auec puissance & auec grand nombre » de Meurier en « con abuncia [*sic*], y gran numero » n'illustre plus du tout la règle selon laquelle C final se prononce même suivi de consonne. P. Lacavalleria, en revanche, était plus cohérent sur ce point particulier : « Aduiertase que l, m, n, r, liquidas, no entran en esta regla, y las dicciones terminadas en c, en z, y en i [*sic*], con esta conjuncion, auec inobedientes ; porque nosotros dezimos, auec puissance, auec grand nombre » (1642 : s. n.). Rappelons que P. Lacavalleria avait lui aussi traduit les explications de Meurier, mais qu'il avait pris comme source un Berlaimont dans lequel ces explications avaient été incluses préalablement.

- « DIS. Y quales son las liquid[a]s ? MA. L. M. N. R. DIS. Que diferencia ay entre las consonantes, y las liquidas ? MA. Una consonante à la fin de una palabra se pierde, si la que le sigue empieça con otra consonante » (Dacosta, 1752 : 3).
- « No se pronunciará ninguna consonante final, à excepcion de *F, L, M, N, R*, y algunas veces la *C* » (Chantreau, 1781 : 3).
- « No se ha de pronunciar ninguna consonante final, á excepcion de *c, l, m* » (Jovellanos, 1858 : 157).

Par ailleurs, les auteurs ont régulièrement abordé la question des consonnes finales normalement muettes mais qui se prononçaient dans certains mots, comme les emprunts ou les monosyllabes⁶⁹⁰, même si ce n'était pas toujours explicite :

- « T. puesta al fin de muchas sillabas es muda y sorda, como si dixesemos *vertueusement, vigoreusement, sogneusement, hardiment*, y donde ay sola vna, no lo es porque se dize, *net, pet, fait, guet &c.* » (Berlaimont, 1565 : s. n.).
- « Al fin de los vocablos la *d* se suprime, como en *fard, afeyte, renard, zorra, canard*, anade, los quales se pronuncian assi, *far, renar, canar*. Devense exceptuar *Jod, Jod, Sud, Sur, Talmud, Talmud, Cid, Cid, David, David*, y otros nombres estrangeros » (Vayrac, 1714 : 66).
- « Si [B] es final, solo se debe pronunciar en los nombres estrangeros de la Lengua Francesa, como son *Jacob, Moab*, y otros assi » (Torre y Ocón, 1728 : 5).
- « [L] Final se pronuncia en las dicciones monosylabas, y en las acabadas en *al*, como *meridional, &c.* » (Rousseau, 1754 : 7) ; « ...se pronuncia la *r* [...] en los monosylabas [*sic*], como *mer, mar* » (*id.* : 8).
- « [Se pronuncia] la consonante final de los nombres propios, la *c*, final, la *m*, y la *n*, de los nombres derivados del Griego, Hebreo, y Latino ; la final de los monosylabos, y finalmente la *r*, de los acabados en *ar, or, oir, eur*, y *our*, v. g. *par, dor [sic], voir, seigneur, pour, &c.* » (Soldevila, 1767 : 23-24).
- « Se pronunciarán (con pronunciacion francesa) todas las letras de los nombres propios estrangeros à la lengua francesa, que habrán pasado a ella sin alteracion alguna de su origen primitivo, como en *Jacob, Isaac, David, Agag, Jupiter*,

⁶⁹⁰ Cas particulier au sein de notre corpus, Sotomayor déclare à la lettre F : « muchas vezes (especialmente donde es monosyllaba) casi muda como, *oeuf, boeuf, clef, &c.* » (1565 : s. n.).

Munster, Mars, Confucius, Venus, &c. pero si la voz está algo afrancesada, siganse las regels dadas para las demás voces » (Chantreau, 1781 : 3).

- « La b, solo se pronuncia en fin de diction en los nombres griegos, ó hebréos » (González Cañaveras, 1781 : 72).
- « Pronunciase *r* final en las voces monosilabas, y algunas otras » (Boyer, 1799 : 36).

Finalment, qu'ils fournissent une règle générale ou non, nos auteurs expliquaient très souvent le comportement des consonnes finales au cas par cas, étant alors contraints de donner des listes⁶⁹¹ et des règles particulières, comme dans le cas de Núñez de Prado à la lettre T, par exemple :

La *t* final se pronuncia en estas dicciones, *brut*, bruto ; *fat*, necio ; *zenit*, *placét*, memorial ; *exact*, exacto ; *correct*, corregido, emmendado ; *direct*, directo ; *rapt*, raptó ; *vent d'est*, viento de levante ; *vent d'ouëst*, viento de poniente, &, en las demas ocasiones puede suprimirse, excepto en estos numerales, *sept*, siete ; *huit*, ocho, quando no se sigue substantivo, ò quando la diction siguiente comienza por vocal, v. g. *il en a sept*, el tiene siete ; *sept enfans* siete hijos. Pero la *t* de la conjuncion *et*, nunca se pronuncia, aunque la diction siguiente empiece con vocal, y assi *luy et elle*, se pronuncia como *luy é elle* (1728 : 39).

9. Pertinence des contenus étudiés par les Espagnols

Dans les pages précédentes, nous avons pu constater quels ont été les aspects du phonétisme français que nos auteurs ont le plus traité au sein de leurs œuvres et de quelle manière les lecteurs ont appréhendé ces contenus. Tout en gardant à l'esprit que, le plus souvent, l'apprentissage de la prononciation visait principalement l'acquisition d'une bonne capacité lectrice, nous croyons que certains de ces contenus, du point de vue communicatif, étaient bien plus importants que d'autres.

⁶⁹¹ Le champion des listes, nous le savons, était Roca y María. Dans le cas des consonnes finales, il ne déroge pas à la règle et fournit des listes de mots, comme, par exemple, celle intitulée « De los que se les introduce precisamente la *p* para la Orthographia ; y dicha *p* se enmudece en la pronunciacion » (1750 : 268). Au sein de cette liste, il est question des P muets en position aussi bien intérieure que finale.

Nous allons donc aborder ce point neuf en deux sections : premièrement nous verrons les traits phonétiques dont la maîtrise ne nous semblait pas primordiale pour le public espagnol ; deuxièmement, nous exposerons ceux qui, au contraire, étaient, selon nous, nécessairement à connaître et à dominer pour savoir prononcer et lire de façon à être compris.

9. 1. Traits phonétiques secondaires

En ce qui concerne les voyelles, tout d'abord, il nous semble à propos de rappeler un travail de Tomé Díez (1996) sur l'adaptation des contenus phonétiques du français aux apprenants espagnols. Ce spécialiste proposait un système d'oppositions simplifié dans lequel il neutralisait, entre autres aspects phonétiques, la différence de timbre des orales semi-ouvertes ([ɛ], [œ] et [ɔ]) et semi-fermées ([e], [ø] et [o]) et celle existant entre [a] et [ɑ]. C'est ainsi que, loin de devoir connaître parfaitement la réalisation de ces huit voyelles, les débutants espagnols disposeraient d'une maîtrise suffisante en dominant les quatre archiphonèmes /E/, /œ/, /O/ et /A/ (*id.* : 33).

Nous croyons que nous pourrions appliquer cette simplification du vocalisme français aux apprenants espagnols de notre époque d'étude. En d'autres termes, nous sommes convaincus du fait que l'absence des oppositions [œ]/[ø], [ɔ]/[o] et [a]/[ɑ] dans nos œuvres n'a pas porté préjudice aux apprenants. Nos auteurs ont-ils omis ces précisions consciemment ? Nous sommes en droit de nous poser la question, surtout dans le cas de ceux qui ont eu accès à des ouvrages grammaticaux français dans lesquels, pour certains d'entre eux, les oppositions en question étaient décrites. Mais il est probable que la majorité des auteurs n'était simplement pas au courant de l'existence de ces nuances de timbre, même si eux-mêmes les réalisaient de manière inconsciente, ce qui pourrait expliquer la réduction du système vocalique français dans nos œuvres.

Pour ce qui est des consonnes, il existe également certains traits phonétiques que nous ne jugeons pas si importants. Les explications, simplifiées, rares ou inexistantes à leur égard ne représentaient pas un réel problème pour les apprenants. C'est le cas des occlusives sonores intervocaliques, tendues en français et relâchées en espagnol. Nos auteurs n'ont jamais signalé cette différence phonétique – peut-être n'en étaient-ils même pas conscients –, mais cela n'était pas fondamental pour la lecture et la communication. Pas plus que la prononciation de CH, d'ailleurs. En effet, bien que ce digramme ait été

prononcé [ʃ] au lieu de [f], nous croyons que la compréhension du message était assurée. C'est possiblement l'une des raisons pour lesquelles de nombreux auteurs n'ont pas estimé nécessaire d'expliquer la divergence de prononciation de CH entre les deux langues.

Il se pourrait que ce silence, laissant entendre une équivalence abusive, appartienne à la tradition de « la pedagogía facilitona de los manualistas franceses de español » dont parlait A. Alonso (1951 : 37). Ce chercheur utilisait cette expression à propos de l'équivalence explicite des [s] français et espagnol. Et il est vrai que cette différence a également été passée sous silence par de nombreux auteurs, bien plus fréquemment, d'ailleurs, que dans le cas de [ʃ]. Mais il nous semble que la simplification pédagogique était, de nouveau, pleinement justifiée : prononcer un [s] prédorsodental plutôt qu'apicoalvéolaire n'était pas une priorité.

Les autres traits phonétiques non traités sont les glides et, dans le domaine de la prosodie, l'intonation. Pour ce qui est des premiers, que nos auteurs ne les aient jamais expliqués nous semble, encore une fois, tout à fait insignifiant. En effet, dans le cas de [j] et de [w], les Espagnols avaient déjà tendance à les prononcer de la sorte s'ils devaient les lire dans un texte : *amitié* et *oui*, après avoir pris connaissance de la prononciation [u] de OU, devaient être naturellement prononcés [amitje] et [wi]. Quant à [ɥ], le problème ne résidait pas dans la semi-consonne mais dans la voyelle [y] correspondante.

Finalement, en ce qui concerne l'intonation, nous ne considérons pas non plus que le manque d'explication à ce sujet ait pu porter préjudice aux lecteurs, puisque les schémas intonatifs entre l'espagnol et le français étaient similaires.

9. 2. Traits phonétiques essentiels

De même que pour les traits phonétiques accessoires, nous allons commencer par aborder les voyelles, puis nous parlerons des combinaisons vocaliques, des consonnes et RL consonantiques, et enfin des règles prosodiques.

Le premier item important, selon nous, est celui de E muet, pour deux raisons, l'une d'entre elles étant liée à un problème de consonantisme.

La raison pour laquelle nous croyons que les auteurs ont bien fait d'insister sur l'infime prononciation ou la non prononciation de [ə] final ou intérieur réside dans le fait

qu'un lecteur espagnol aurait lu, de manière intuitive, un [e] à la place de [ə]. Si cela avait été le cas, de graves problèmes de communication auraient pu survenir, car les paires minimales opposant ces deux sons en position finale étaient – et sont – très nombreuses en français. Nous avons vu que nos premiers auteurs insistaient sur cette opposition et qu'un nombre non négligeable des auteurs suivants préconisaient la suppression totale de E muet.

Il est vrai que Tallés (²1773 : 5) mentionnait le fait que les élèves n'allaient pas différencier le masculin du féminin si on ne leur faisait pas prononcer le E final de *petite* face à *petit*, par exemple. Cependant, c'était une peur fondée sur une conception erronée : les auteurs qui redoutaient cette confusion partaient du système de lecture français et non pas espagnol. En effet, un Espagnol, instinctivement, aurait prononcé le T final de *petit* même sans E final, et aurait prononcé [pe'tite] le féminin.

Ainsi, la suppression de [ə] dans la prononciation permettait d'opposer plus facilement *juge* à *jugé*, par exemple. Mais nous pouvons nous demander pourquoi une partie seulement des auteurs préconisait la non prononciation de E muet, alors qu'une autre, plus importante, refusait de se résoudre à donner une valeur nulle à cette lettre/son ?

Rappelons que nous avons avancé une raison d'ordre théorique prenant sa source dans l'impasse où se trouvaient les auteurs quant à la définition de la consonne. Voyons maintenant l'autre possible explication, de nature pédagogique cette fois-ci.

L'un des problèmes auxquels se confrontaient les auteurs de grammaire française pour Espagnols, comme tout professeur actuel de FLE, était celui de la prononciation des consonnes finales. En effet, le phonétisme espagnol ne possède pas de consonnes finales pleinement prononcées comme le français et il est bien connu que l'étudiant-type espagnol a tendance à prononcer ces consonnes finales de façon assourdie, voire inintelligible. Les maîtres et auteurs de l'époque devaient être conscients de cette divergence, puisqu'ils recommandaient souvent une prononciation longue ou appuyée de la consonne suivie de E muet final.

Sachant que de nombreuses consonnes finales n'étaient prononcées que lorsqu'elles étaient suivies de ce E muet⁶⁹², il se peut que nos auteurs aient pensé à remédier en partie au problème de la prononciation voilée des consonnes finales en obligeant les élèves à prononcer un appendice vocalique servant d'appui aux dites consonnes. Nous ne pouvons confirmer cette hypothèse car aucun de nos auteurs n'a

⁶⁹² Il est vrai que ce problème ne se posait pas de façon aussi générale tant que le [ə] final était encore prononcé car la distribution syllabique du français était plus proche de celle de l'espagnol.

fourni d'explications claires à ce sujet, sauf Contaut (1763 : 24) qui, rappelons-le, déclarait ouvertement que son équivalence E muet = O était incorrecte mais utile aux Espagnols pour prononcer ledit E muet, qui provoquait un allongement de la consonne précédente. Quoiqu'il en soit, même si nous penchons plutôt pour la raison théorique que pédagogique, il n'en reste pas moins que le refus de recommander une prononciation nulle de E muet final a pu favoriser une prononciation plus juste des consonnes finales du français.

En ce qui concerne les autres voyelles, les cas de [y] et [œ] sont particulièrement difficiles. Voilà deux sons vocaliques dont l'explication par l'écrit n'était pas une mince affaire. Et force est de reconnaître que l'écrit n'a pas été capable de remplacer la vive voix, de façon peut-être plus flagrante encore que dans le cas des consonnes sonores sifflante et chuintante. En effet, pour ces dernières la MC accompagnée de DAA permettait de donner une vague idée du son consonantique, même si de graves problèmes persistaient – nous reviendrons dessus. Dans le cas des voyelles palatales, il était pratiquement impossible d'en dépeindre le son. Quand ils n'ont pas tout simplement renvoyé à la VV, nos auteurs ont tenté, tant bien que mal, de décrire ces sons, mais, certainement, sans réel succès.

Parmi les sons vocaliques, le dernier problème majeur se posait avec les voyelles nasales. Décrire une telle prononciation par l'écrit était une véritable gageure. Et s'il est vrai que la plupart des auteurs ont signalé le changement de timbre de E, I et parfois de U, il est rare qu'ils aient précisé que la consonne nasale subséquente, à partir du début du XVII^e siècle, ne se prononçait plus. Or, une voyelle orale suivie d'un appendice nasal final pouvait – et peut – être la source de certaines confusions, entre le masculin et le féminin par exemple (*paysan* prononcé [pɛizaⁿ]).

En ce qui concerne les combinaisons vocaliques, le problème pour les apprenants espagnols pouvait être celui de réaliser une diphongue ou une triphongue alors que le groupe graphique représentait un son simple ou un hiatus. En effet, de façon naturelle, un lecteur espagnol prononce automatiquement toutes les voyelles écrites. Mais nos auteurs, dans l'ensemble, ont surmonté cet écueil grâce à leurs explications. Ainsi, pour donner un exemple, ils ont évité que le lecteur prononce le digramme AI comme [aj] dans un mot comme *paie* et, à l'inverse, qu'il prononce *paille* [pɛl], en appliquant une règle générale de façon abusive. Ces exemples peuvent s'appliquer à toutes les autres combinaisons dont la somme des lettres n'était pas égale à la somme des sons.

Dans le cas des consonnes, cette fois, nous devons différencier, parmi les sonores, [v] de [ʒ] et [z]. En effet, comme nous l'avons évoqué précédemment, nous croyons que la fricative labiodentale était plus simple à décrire et à comparer que les deux autres⁶⁹³. Cependant, du point de vue communicatif, [ʒ] et [z] étaient aussi importantes que [v], et même peut-être plus dans le cas de la sifflante sonore, non seulement parce qu'elle s'opposait à [s] dans de nombreuses paires minimales, mais aussi parce que c'était une consonne très courante du fait des liaisons entre mots au pluriel.

Ainsi, il nous semble que, si la difficulté du [v] a été relativement bien traitée par nos auteurs, en revanche, les explications sur [ʒ] et [z] pouvaient difficilement remplacer la VV. À ce propos, pour ce qui est de la chuintante, les auteurs n'ont pas hésité à la recommander, alors que, dans le cas de la sifflante, les renvois sont plutôt rares. Peut-être considéraient-ils que [z] était plus simple à expliquer que [ʒ] ? Dans tous les cas, même si les comparaisons et les descriptions n'ont peut-être pas été d'un grand secours aux lecteurs, il faut saluer l'effort réalisé par tous ceux qui ont essayé d'enseigner ces sons par l'écrit.

En ce qui concerne les RL consonantiques, nos auteurs, de façon générale, se sont pleinement acquittés de leur tâche. En effet, avec les les RL vocaliques, ce sont les explications les plus abondantes au sein de notre corpus, et pour cause : pour apprendre à lire, il fallait connaître le son des lettres, certes, mais aussi leur valeur. Les prononciations spéciales de lettres ou de groupes de lettres n'ont pas manqué d'être expliquées, que ce soit isolément ou en syntagme.

Finalement, pour ce qui est de la prosodie, il nous semble que les auteurs ont laissé de côté un aspect très important du phonétisme français : l'accentuation tonique. En effet, très peu d'auteurs précisent que, contrairement à l'espagnol, le français, après la perte totale de E muet final, ne possède ni paroxytons ni proparoxytons et que l'accent est un accent de groupe et non pas de mot. Pour un locuteur espagnol possédant un accent tonique de position variable et surtout plus indépendant du syntagme que l'accent tonique français, il est regrettable que ce contraste n'ait pas été davantage signalé. En effet, une mauvaise accentuation, comme nous l'avons déjà fait remarquer, peut compliquer la compréhension du message.

⁶⁹³ Il va de soi que, tant que ces consonnes ont existé en espagnol, elles ne représentaient aucune difficulté pour les locuteurs.

10. Idées principales et conclusions

Après avoir étudié et analysé toutes les explications concernant la théorie phonétique et les contenus présents dans les œuvres de notre corpus, nous avons pu nous faire une meilleure idée du français appris par les Espagnols aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles ; nous avons eu l'opportunité de déterminer à quel point cette prononciation était en accord avec les recommandations des grammairiens français de l'époque et quelles étaient les explications marginales. Dans l'ensemble, nos auteurs ont fidèlement suivi leurs sources françaises, en adaptant les contenus aux Espagnols, surtout à l'égard des équivalences fournies et, plus rarement, de la PF. La variété de français enseignée dans nos ouvrages, quant à elle, était principalement celle de la capitale.

En ce qui concerne l'histoire de la prononciation du français et de l'espagnol, nous avons remarqué certaines descriptions qui vont à l'encontre des connaissances actuelles ; cependant, nous avons précisé, à tout moment, qu'une prononciation divergente pouvait être due à un archaïsme perpétué par la graphie et qu'une telle prononciation ne devait être pratiquée que par un petit nombre de locuteurs appartenant à une certaine élite.

Dans le cas du français, les manifestations tardives de prononciation du E muet comme noyau d'une syllabe à part, par exemple, nous semblent faire partie du groupe des archaïsmes et autres prononciations pédantes, tout comme la présence d'une diphtongue nasale [ɛĩ] ou des réalisations [əo] et [ao] de EAU et de AU aux XVII^e et XVIII^e siècles. Par ailleurs, les explications à propos du digramme OI nous ont confirmé que la réalisation [wa], même si elle existait déjà depuis longtemps dans le parler populaire, était surtout propre à la deuxième moitié du XVIII^e (Sumarán était un cas isolé) et que son acceptation totale s'était généralisée à la toute fin du siècle. Finalement, nous avons eu un aperçu de plusieurs prononciations régionales, comme celle de E muet, par exemple, chez Corro (1586), Cisneros (1624) ou Fabre (1626).

Pour ce qui est de l'espagnol, c'est surtout la présence de consonnes sonores, mais aussi de la chuintante sourde, après le milieu du XVII^e siècle, qui attire notre attention. Sans doute, les descriptions à leur sujet sont à analyser de la même manière que celle des archaïsmes français.

Tout au long de ce chapitre, nous avons apprécié une évolution non seulement dans les explications sur les items évoqués précédemment, mais également dans le

recensement, la présentation et la division des sons et dans la théorie et les idées phonétiques en général. Après l'apparition des premières œuvres, celles des auteurs du XVI^e comme Berlaimont et Meurier et de leurs continuateurs, qui présentaient – nous l'avons vu – des contenus réduits et des explications souvent approximatives, nous avons dénombré cinq étapes principales dans l'évolution de la présentation des contenus de prononciation⁶⁹⁴ : 1. Cisneros (1624) ; 2. Billet (1673) ; 3. Vayrac (1714), Torre y Ocón (1728), Núñez de Prado (1728) et Galmace (1745) ; 4. Grimarest (1747) ; 5. Galmace (1754).

Cisneros se démarque des auteurs du XVI^e siècle et de ceux de la première moitié du XVII^e par plusieurs aspects. De manière générale, la grammaire du moine de Douai est unique en son genre car elle est bien plus théorique que la plupart de nos ouvrages. Cela vient en partie du fait qu'il expose certaines explications de Bèze, en particulier celles concernant la prosodie ; ces indications ne trouveront pas d'écho dans les œuvres postérieures. Par ailleurs, il est le premier à décrire [y] et [œ], mais aussi [v] et [ʒ], si l'on excepte l'allusion de Sotomayor à ce dernier son. Ainsi, nous pouvons affirmer que c'est le premier auteur à tenter une description complète du phonétisme français.

Parmi tous les auteurs antérieurs à Cisneros, dans lesquels nous pourrions inclure les imprimeurs Lacavalleria du fait qu'ils réimpriment des contenus du XVI^e siècle, nous avons vu qu'une bonne partie, de façon récurrente ou plus sporadique, omettait d'expliquer non seulement les quatre sons cités précédemment, mais aussi [z] et [ʃ]⁶⁹⁵. En ce qui concerne plus précisément les consonnes [v], [ʒ], [ʃ] et [z], trois auteurs du XVIII^e siècle les ont systématiquement passées sous silence. Il s'agit de Guigou (déb. XVIII^e), Contaut (1763) et Martínez Saavedra (1791), auteurs que nous avons déjà qualifiés de « mineurs ».

Cependant, bien que Cisneros (1624) se démarque des autres, il signale encore les réalisations [əo] et [ao] de EAU et AU. En outre, nous avons remarqué que cet auteur décrivait une prononciation intermédiaire de X, qui devait être proche de [ç]. C'est-à-dire qu'il ne prononçait plus [ʃ], mais pas encore [x]. Cisneros, qui présente des traits à la fois anciens et modernes, est donc une sorte de charnière entre les ouvrages de la Renaissance

⁶⁹⁴ Nous tenons à rappeler que les étapes exposées dans ces conclusions sont fondées sur les contenus phonétiques ; nous avons déjà analysé l'évolution des méthodes et de la pédagogie dans notre corpus au sein de notre deuxième partie.

⁶⁹⁵ Le [ʃ] était certainement expliqué plus souvent du fait que l'équivalence entre le français et l'espagnol n'était que phonétique, et non pas graphophonétique, comme pour V ([v] ou [β]), G + E, I ou J ([ʒ]) et S ([z]). En effet, le son s'écrivait CH dans une langue et X dans l'autre ; le Z, il est vrai, représentait l'affriquée [dʒ] en espagnol.

de tradition médiévale⁶⁹⁶ et la grammaire de Billet, celle de 1673, qui apporte quelques nouveautés.

Chez Billet (1673), c'est également une modernité relative que nous trouvons. Le trait le plus novateur réside dans la division tripartite des E du français en [e]/[ɛ]/[ə], et l'apparition du [ɛ] appelée « e abierta ». Cette division ne sera plus remise en question. En revanche, son traitement des voyelles nasales est encore tout à fait traditionnel : à la manière graphophonétique, il ne mentionne que la modification du timbre de E en A (selon la logique de l'époque) lorsque cette voyelle est suivie de M ou N ; accessoirement, il mentionne également la modification de I en E. Par ailleurs, rappelons que Billet était l'auteur qui représentait la transition entre l'ancienne et la nouvelle conception de la diphtongue.

Vayrac (1714), pour sa part, est une étape importante dans notre corpus du fait qu'il introduit les explications et les exemples de la tradition jésuite – de Chiflet principalement –, même si ceux qui seront réellement repris tout au long du siècle apparaissent chez Torre y Ocón (1728), et, surtout, chez Núñez de Prado (1728)⁶⁹⁷. Pourtant, ces trois auteurs n'introduisent pas les nouveautés de Buffier que nous avons décrites dans cette troisième partie de thèse. À part la profusion d'exemples propres à la grammaire des observations, nos trois ecclésiastiques n'apportent aucune innovation réelle en matière de description ni de recensement des sons. Vayrac, pour sa part, passe même sous silence les prononciations de [y] et de [v]. Signalons, cependant, les explications prosodiques de Núñez de Prado, que nous avons déjà analysées. Mais, en règle générale, les grammaires de ces auteurs sont, en quelque sorte, des occasions manquées d'avoir renouvelé les explications pratiques et théoriques de la prononciation française adressée aux Espagnols.

Grimarest (1747), quant à lui, est un auteur important surtout parce qu'il est le premier à décrire – véritablement – des voyelles nasales sans appendice consonantique. Mais ce n'est pas tout. C'est aussi à partir de cet auteur que la voyelle nasale [ɛ̃] de EIN ou AIN n'est plus si souvent décrite [ɛ̃i]. Finalement, il est le seul de nos auteurs à avoir esquissé l'existence d'une opposition [œ]/[ø]. Ces différences semblent être dues au fait que Grimarest était un praticien qui rédigeait ses explications d'après sa propre prononciation, et non pas en suivant une tradition grammaticale.

⁶⁹⁶ Sumarán était bien plus proche des anciens auteurs que des nouveaux.

⁶⁹⁷ Galmace, avec ses *Adiciones* de 1745, a contribué à la diffusion de ces exemples et explications tirés des jésuites français.

En ce qui concerne Galmace, c'est son édition de la *Llave nueva* de 1754, refaite d'après les *Principes* de Restaut (1749), qui représente vraiment une rupture avec les ouvrages précédents, surtout du point de vue de l'organisation et de la présentation des combinaisons vocaliques, comme nous l'avons vu plus haut. Une telle organisation des contenus phonétiques réapparaîtra, de façon plus ou moins similaire, uniquement chez trois auteurs de la seconde moitié du XVIII^e siècle : González Cañaveras (1781), qui prend directement Galmace comme modèle, Chantreau (1781), qui consulte Wailly, surtout, et Boyer (1799), qui s'inspire de ces deux derniers. En revanche, pour ce qui est de l'explication des voyelles nasales, ni Chantreau ni Boyer n'ont surpassé les descriptions de Galmace et de González Cañaveras.

Nous n'avons pas inclus Chantreau comme une étape supplémentaire car c'est plutôt au niveau pédagogique qu'il se démarque des autres auteurs, même si, parmi ces derniers, nombreux sont ceux qui démontrent également une évolution générale de la pédagogie dans l'E/A de la lecture/prononciation du français en Espagne. En ce qui concerne les contenus phonétiques, en effet, il n'existe pas de grande différence avec Galmace (1754), qui est réellement le premier, selon nous, à introduire les classements plus modernes des grammairiens français du XVIII^e siècle, sans pour autant être totalement au courant des explications articulatoires et théoriques d'un Beauzée, qui avait publié sa grammaire, il est vrai, quelques années plus tard. Mais pour l'enseignement du français aux étrangers, de telles précisions phonétiques n'étaient certainement pas nécessaires.

Comme nous l'avons énoncé en d'autres occasions, le rôle des œuvres de notre corpus n'était pas tant d'apprendre à prononcer que d'apprendre à lire. C'est la raison pour laquelle les RL occupent une place si importante dans leurs pages et c'est aussi ce qui justifie l'ordre graphophonétique employé chez tous nos auteurs. Les ouvrages étaient donc, en partie, des dictionnaires d'équivalences graphie-son, accompagnées de règles permettant d'appliquer de telles équivalences de façon plus ou moins systématique, et, bien entendu, des exceptions. Cependant, il serait réducteur de ne prendre en considération que cet aspect des explications de prononciation. En effet, de nombreux sons, nous le savons, ont été décrits de différentes manières, que ce soit au niveau de leur production que de leur réception. Mais gardons ces réflexions pour les conclusions générales de cette thèse.

Conclusions générales

Nous avons signalé, dans notre introduction, que cette thèse doctorale se situait au carrefour de plusieurs domaines de recherche⁶⁹⁸. Le principal, celui qui encadre tous les autres, est sans aucun doute l'histoire de l'enseignement/apprentissage (E/A) des langues vivantes.

Au sein même de ce domaine de recherche, nous avons dédié nos efforts à éclairer la zone d'ombre encore jetée – malgré les études importantes réalisées à ce sujet et signalées précédemment – sur l'apprentissage de la prononciation du français par les Espagnols aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles : la prononciation/phonétique est souvent considérée comme le parent pauvre des contenus à étudier lors de l'apprentissage d'une langue étrangère et on lui consacre bien peu de travaux en comparaison avec la morphologie, le lexique ou la syntaxe.

L'étude de cette ramification historique de l'E/A des langues vivantes nous a amené à délimiter un corpus cohérent, au sein duquel figurent des ouvrages qui n'étaient pas forcément signalés dans tous les répertoires et dont nous avons retracé l'histoire, complétant ainsi les connaissances actuelles en matière d'historiographie linguistique : non seulement nous avons décrit les ouvrages, mais nous avons également étudié leurs rééditions successives et signalé les éditions – probablement inexistantes – dont nous n'avons pas retrouvé la trace. Certains ouvrages n'ont pas reçu de modification au cours du temps, mais l'œuvre de Galmace (1745, 1748), par exemple, a été entièrement revue et a subi une refonte en 1754, du moins en ce qui concerne la prononciation.

Dans le domaine historiographique, nous voudrions souligner également nos apports personnels à l'histoire des relations linguistiques et éditoriales entre la série des Berlaimont et les ouvrages de Meurier, mais aussi de leurs continuateurs : Sotomayor (1565), Ledel (1565), les imprimeurs P. Lacavalleria (1642) et A. Lacavalleria (1647), et Reixac (1749). Ainsi, que ce soit au XVI^e, au XVII^e ou au XVIII^e siècle, nous avons contribué à l'histoire des objets linguistiques.

Par ailleurs, les ouvrages ayant été confectionnés par des auteurs et maniés par des lecteurs, nous avons esquissé, à l'aide des connaissances actuelles, la biobibliographie

⁶⁹⁸ Nous rappelons que ces domaines sont l'histoire de l'enseignement/apprentissage (E/A) des langues vivantes, la phonologie et la phonétique diachroniques franco-espagnoles, l'histoire de la linguistique et l'historiographie linguistique.

de chaque grammairien ou praticien ayant rédigé une œuvre visant à enseigner, peu ou prou, la prononciation du français aux Espagnols. En ce qui les concerne, nous pensons avoir fourni des informations supplémentaires sur leur vie, particulièrement dans le cas de Grimarest, Pelleport et Laurés de Mayrán. Cependant, l'objet principal de notre thèse porte sur les méthodes d'apprentissage de la prononciation et les contenus étudiés. Nous n'avons donc pas concentré nos efforts sur la recherche d'informations biobibliographiques. Étant conscient du manque d'informations actuelles à ce sujet, nous projetons, dans des recherches futures, de tirer de l'oubli ces auteurs dont, pour nombre d'entre eux, nous ne savons rien ou presque.

Tenter de connaître un peu mieux la vie des auteurs fait partie d'un travail préalable à l'analyse proprement dite des méthodes et des contenus et favorable à une réalisation la plus juste possible de ladite analyse. Au sein de notre première partie, ce travail a été complété par la délimitation du public, dont la nature, associée au profil de l'auteur, peut parfois expliquer la présence de certaines explications ; des explications qui reflètent, par exemple, une simplification pédagogique extrême lorsque l'ouvrage s'adresse à des débutants ou de simples voyageurs, ou encore des renvois incessants à la VV du maître ou d'un natif. Mais ce n'est pas tout.

L'un de nos efforts les plus considérables, mis à part l'analyse proprement dite des méthodes et des contenus, a été de déterminer les sources de nos auteurs. Bien sûr, certains travaux que nous avons cités apportaient des informations à ce sujet et leur consultation a été d'une aide inestimable. Cependant, nous nous sommes concentré sur la prononciation, et nous savons que cette partie de la grammaire est moins étudiée que les autres. Ainsi, nous avons tenté d'établir les sources consultées, parfois copiées et traduites, par nos auteurs, et de dresser le tableau – complexe – des influences reçues par les uns et les autres sur trois siècles, ce qui nous a amené à consulter de nombreux ouvrages grammaticaux de l'époque, confectionnés principalement, pour un certain nombre d'entre eux, à l'adresse des français eux-mêmes et non pas tant pour des étrangers.

À ce sujet, nous pouvons maintenant affirmer que les indications de prononciation présentes dans notre corpus proviennent majoritairement de deux souches différentes : la souche française, qui est la mère de la deuxième, la souche espagnole. La souche française correspond aux grammaires et autres ouvrages grammaticaux publiés en France durant les trois siècles qui nous occupent ; la souche espagnole concerne certains auteurs de notre corpus.

Les auteurs de souche française ayant exercé la plus grande influence⁶⁹⁹ sont les suivants⁷⁰⁰ : Meurier (1558), R. Estienne (1569), Bèze (1584), Maupas (1607), Arnaud et Lancelot (1660), Chiflet (1669, 1708), Buffier (1711), Restaut (1749) et Wailly (1772). En ce qui concerne la souche espagnole, les premiers auteurs n'ont pas vraiment eu l'occasion d'influencer les suivants du fait que leurs ouvrages étaient isolés dans le temps. Ainsi, Pérez del Castillo, influencé par R. Estienne, n'a pas eu de répercussion. Il est vrai que, sans bénéficier d'une impression, ce manuscrit pouvait difficilement acquérir ne fût-ce qu'un semblant de diffusion.

C'est aussi cas de Cisneros, qui bien qu'imprimé à Douai (1624) et même réimprimé à Madrid (1635), n'a pas eu de successeur immédiat, ce qui, ajouté au caractère grandement théorique de son ouvrage – cet auteur avait lu Bèze, mais aussi Maupas, plus pratique –, n'a pas donné lieu à une récupération chez des auteurs postérieurs.

En ce qui concerne les auteurs qui ont recyclé les indications de Berlaimont (1558) et de Meurier – nous voulons parler de Sotomayor et de Ledel –, nous savons que leur récupération par A. Lacavalleria au XVII^e siècle a même permis à Reixac de publier, une fois de plus, certains contenus phonétiques vieux, pour certains, de plus de deux cents ans. Quant à P. Lacavalleria, rappelons qu'il avait repris, de façon parallèle, la prononciation de Meurier dans un Berlaimont plus tardif (postérieur à 1583).

Mais le premier auteur de la souche espagnole à avoir exercé une grande influence sur les autres auteurs de notre corpus est Billet (1672, 1673). Lui-même avait consulté Maupas, Chiflet et, en moindre mesure, pour la prononciation, Richelet (1680). Les explications de prononciation de ses œuvres, principalement celle de 1673, plus sérieuse et ayant reçu une large diffusion – elle fut rééditée plusieurs fois –, ont influencé de nombreux auteurs, immédiatement postérieurs, comme Guigou (déb. XVIII^e) ou Guilla Rubí (1707), mais aussi Courville (1728), Galmace (1745, 1754), Reixac (1749) et Roca y María (1750), sans parler du manuscrit anonyme non daté et intitulé *La méthode aisée pour bien apprendre la langue françoise*, qui reprenait mot pour mot, en modifiant parfois certains exemples, la grammaire de 1673.

⁶⁹⁹ Nous n'intégrons pas dans le groupe des auteurs de souche française ceux qui ont eu une influence mineure, comme Régnier-Desmarais (1706), qui apparaît de façon claire uniquement chez Torre y Ocón (1728) et dont les explications et les exemples n'ont pas eu d'impact au XVIII^e siècle en Espagne. Cependant, nous tenons à rappeler que nous avons également mis au jour une possible source de Berlaimont : *Le grant et vray art de pleine Rhetorique* (1521) de Fabri.

⁷⁰⁰ Nous ne signalons que les éditions que nous avons consultées et dépouillées. Les dates entre parenthèses ne correspondent pas forcément à l'édition princeps. En effet, les éditions consultées sont celles qui, croyons-nous, ont servi de source à nos auteurs. Dans le cas de Chiflet, la première date serait l'édition consultée par Billet (1672, 1673) ; la deuxième est vraisemblablement celle qui a inspiré Vayrac (1714).

Les autres auteurs ayant marqué les contenus phonétiques de notre corpus sont, majoritairement, Núñez de Prado (1728), Galmace (1745⁷⁰¹, 1754) et Chantreau (1781). Les deux premiers ont transmis les descriptions mais surtout les exemples de Buffier, principalement, à nombre de leurs successeurs. En outre, Galmace, en partant des *Adiciones* de 1745 et de la *Llave nueva* de 1748, publie la nouvelle version de cette dernière en 1754, dans laquelle l'influence de Restaut en modifie considérablement les contenus phonétiques. Les classements novateurs de la *Llave nueva* réformée ressurgiront chez González Cañaveras (1781).

Chantreau, pour sa part, avait été influencé par Wailly. Sa grammaire, dès sa publication en 1781, n'est pas passée inaperçue. Les auteurs postérieurs comme Laborda (1784), Martínez Saavedra (1791) et Jovellanos (1794) s'en inspirent. Boyer (1799), qui avait également lu Wailly, a tenté de le discréditer ; il attaquait aussi Galmace. Quant à Laurés de Mayrán (1799), il reprenait des fragments directement chez Restaut, tout comme Martínez Saavedra avant lui ; cependant, à la différence de ce dernier, il incluait également une *cartilla* qui semblait de création personnelle.

Sans aucun doute, tout ce travail de reconstitution des sources et des influences est d'une importance majeure et occupe une place primordiale dans l'analyse des contenus phonétiques. Sans lui, nous n'aurions pas disposé des informations suffisantes pour affronter une telle entreprise.

Par ailleurs, la consultation poussée des auteurs appartenant à la souche française, mais aussi des autres grammairiens de l'époque comme Dangeau (1754 [1694]), d'Olivet (1736), Boindin (1753 [ca 1709]), Duclos (1754), Beauzée (1767) et du Marsais (1769), nous a permis de reconstituer l'état du savoir linguistique de l'époque en matière de concepts phonétiques et de descriptions articulatoires, audio-articulatoires et auditives, pour ainsi déterminer la part d'originalité de nos auteurs, qui s'est souvent révélée minime, surtout pour ce qui est des ouvrages majeurs. En effet, nous avons constaté que, dans les grammaires « importantes », les descriptions phonétiques étaient généralement assujetties à celles des grammairiens de la souche française, soit directement, soit par l'intermédiaire de la souche espagnole. Cependant, cela ne veut pas dire pour autant que nos auteurs n'ont pas adapté les contenus à leur public hispanophone. C'est même majoritairement le cas.

⁷⁰¹ Rappelons que Galmace s'est fortement inspiré de Núñez dans ses *Adiciones* de 1745 et l'a même parfois copié littéralement.

À ce sujet, la méthode contrastive (MC) a joué un grand rôle, que nous avons dûment souligné au sein de notre deuxième partie. C'est le travail réalisé dans cette deuxième partie qui nous a aidé à mieux comprendre comment raisonnaient nos auteurs, de quelle manière ils envisageaient l'E/A de la prononciation, le rapport de celle-ci avec l'orthographe, quelles méthodes ils employaient, quels étaient les objectifs poursuivis ; par ailleurs, l'analyse de la façon de décrire, d'expliquer ou de transcrire nous a permis d'aborder l'analyse des contenus avec toute la rigueur et l'honnêteté dont nous avons été capable. Nous mentionnons ces deux termes pour une raison bien précise : l'interprétation des descriptions en tout genre, mais aussi des comparaisons, est toujours plus ou moins subjective. Ce que nous avons tenté de mener à bien au sein de cette thèse, c'est de réduire au minimum la part de subjectivité, inhérente à toute analyse de textes, qui plus est de textes anciens, traitant un sujet dont les bases théoriques étaient encore loin d'être fixées.

Somme toute, c'est la combinaison, d'une part, des informations sur les circonstances externes, touchant les objets et les acteurs, exposées au sein de notre première partie, et, d'autre part, de la classification des méthodes et de l'interprétation des termes descriptifs, étudiés dans la deuxième partie, qui nous a fourni l'appareil théorique et épistémologique nécessaire à la rédaction de la troisième partie.

Il nous faut signaler, à ce propos, que, si le travail de classement des méthodes réalisé au sein de la deuxième partie disposait de quelques rares modèles existants – qui n'avaient jamais pris en compte, il est vrai, une période et un corpus aussi large –, il n'en reste pas moins que nous avons tenté d'affiner les différents types de description. Nous voulons tout spécialement attirer l'attention sur la différenciation que nous avons effectuée entre les DAR, les DAA et les DAU. Loin de répondre à une volonté oiseuse de fragmentation extrême, nous sommes convaincu que cette division tripartite est indispensable à la correcte interprétation des contenus phonétiques. Bien entendu, nous n'avons pas la prétention de croire que nos analyses sont meilleures que d'autres. Ce que nous essayons de défendre, c'est que les termes audio-articulatoires et auditifs sont souvent polysémiques et d'interprétation ardue, et que leur correcte classification nous a permis de les appréhender de manière plus juste.

À ce propos, nous explorons la possibilité de composer un glossaire de terminologie phonétique diachronique et contrastive franco-espagnole qui pourrait servir d'ouvrage de consultation pour des recherches futures, non seulement dans le domaine de ces deux langues, mais également pour l'histoire de l'E/A de prononciation des langues

vivantes en général ; ce serait aussi un point de comparaison charnière entre la terminologie traditionnelle latine et la terminologie moderne.

De l'étude des méthodes, nous tirons diverses conclusions supplémentaires. Tout d'abord, et partant du principe que l'objectif principal poursuivi par nos auteurs était celui d'enseigner à lire correctement le français, nous avons constaté qu'ils n'ont pas exposé uniquement des règles de lecture (RL) au sein de leurs œuvres, loin de là. De nombreuses explications de prononciation, sous la forme de MC et de descriptions diverses (DAR, DAA et DAU), visaient, sans aucun doute, à donner aux lecteurs une idée de la réalisation physique des sons du français. Cette réalisation physique était, par ailleurs, obligatoirement à connaître pour les apprenants de français, dont le but principal était celui d'effectuer une lecture correcte à haute voix.

Les points d'articulation étaient généralement plus ou moins bien connus, la zone palatale étant celle qui posait le plus de problèmes à nos auteurs. Quant au mode articulaire, c'est grâce aux DAA que les grammairiens y faisaient référence. Si les DAR ont parfois pu être de quelque utilité pour les lecteurs, principalement en ce qui concerne la prononciation de [v], nous craignons que les DAA n'aient été trop obscures et subjectives – quoique le degré de tension soit un leit-motiv dans notre corpus du XVI^e au XVIII^e – pour que les usagers aient pu en tirer profit.

Signalons, par ailleurs, que la prononciation figurée (PF) a presque toujours été présente, de manière plus ou moins importante, chez nos auteurs. Cependant, nous avons vu que Jaron (1688) et Galmace (1745) étaient tous deux des auteurs à part dans ce domaine : le premier disposait, pour la première fois, les exemples, la traduction et les transcriptions en trois colonnes ; le deuxième transcrivait tous les exemples et les textes d'appui, non seulement en 1745, où les *Adiciones* étaient un ouvrage dédié exclusivement à la prononciation, mais aussi en 1748, alors que la *Llave nueva* était une grammaire dépourvue d'explications graphophonétiques, et dans toutes ses rééditions successives. Grimarest, pour sa part, transcrivait également une bonne partie des exemples de sa grammaire.

Le développement de l'emploi de la PF et l'évolution de ses différents agencements graphiques démontraient déjà une certaine conscience pédagogique. Mais lorsque nous en avons détaché les grandes tendances, nous avons constaté l'existence d'une rupture prenant son point de départ chez Galmace (1745). En effet, cet auteur est le premier à inclure des textes d'appui pour l'exercice de la lecture, qui plus est intégralement transcrits. Dans cette lignée suivront Grimarest (1747), qui transcrivait

également un texte, et Tallés (²1773), qui incluait un exercice de lecture progressif singulier ; Soldevila (1767) et González Cañaveras (1781) présentaient aussi des textes – religieux –, mais non accompagnés ou acclimatés pédagogiquement parlant.

Soldevila (1767), Tallés (²1773), et González Cañaveras (1781) présentaient également des syllabaires, ainsi que Sarrió (1768) et Pelleport (f. XVIII^e), exercices ciblant souvent les difficultés vocaliques et consonantiques de la langue française et s'érigeant en témoins d'une certaine mode syllabique, comprise, approximativement, entre 1765 et 1790 et venant très probablement de France, où avaient été publiées les méthodes pour apprendre à lire de Launay (1741), Berthaud (1743) et Viard (1764).

Enfin, signalons la présence de listes, tableaux et autres récapitulations chez Roca y María (1750), Tallés (²1773), Pelleport (f. XVIII^e) et surtout Chantreau (1781), ce qui dénote également une progression pédagogique dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. Le cas de Chantreau, du point de vue pédagogique, est à part. Cet état de fait a déjà été signalé par nombre de chercheurs. Ce qui le différencie des autres auteurs n'est pas tant son appareil théorique phonétique, comme nous l'avons vu au sein de notre troisième partie, que sa conception pédagogique. À la manière de Buffier (1711), qui se targuait d'avoir composé une grammaire de français utile aux étrangers – surtout en ce qui concerne la deuxième partie, « pratique » – et qui marquait d'un astérisque les contenus grammaticaux réservés aux étudiants avancés – nous l'avons vu –, Chantreau a composé une grammaire à trois vitesses, dont les contenus phonétiques ne sont pas exclus. Cet effort d'adaptation des contenus au niveau de chacun, mais aussi, entre autres, l'inclusion de listes volumineuses de paires minimales ciblant, à chaque fois, une difficulté de la prononciation française selon une approche contrastive, en font l'un des grands adaptateurs pédagogiques dans le processus d'E/A de la prononciation du français par les Espagnols.

Pour clore ces réflexions sur les apports de notre deuxième partie, nous tenons à rappeler qu'à la fin de celle-ci, nous avons inclus des graphiques qui montrent l'évolution de l'utilisation de chaque méthode.

En ce qui concerne l'analyse des contenus proprement dits, nous reviendrons sur le fait que la prononciation française enseignée au sein des œuvres de notre corpus a principalement été la prononciation parisienne – mis à part chez Corro (1586), Cisneros (1624, 1635), Fabre (1626), Guigou (déb. XVIII^e), et Guilla Rubí, qui présentaient des traits du français méridional –, mais une prononciation véhiculée, influencée, par les

ouvrages grammaticaux de souche française, et donc parfois surannée. L'un des exemples les plus représentatifs de cette tendance est l'invitation à prononcer AIN ou EIN comme [ẽĩn], présente dans notre corpus jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, et même plus tard chez Soldevila (1767), González Cañaveras (1781) et Laborda (1784). À ce sujet, nous voulons profiter de l'occasion pour signaler un fait qui semble important.

Nous avons fait remarquer, à plusieurs reprises, comme dans le paragraphe antérieur, que la prononciation enseignée dans les œuvres de notre corpus reflétait sans doute des états de langue anciens à cause d'une tradition grammaticale fortement ancrée. Si nous devons détacher un auteur qui semble avoir réellement décrit la langue qu'il prononçait, sans préjugés, nous choisirions Grimarest (1747). Cet auteur a souvent été accusé d'avoir composé une grammaire assez pauvre, d'un point de vue théorique, manquant de syntaxe et pratiquant une sorte de remplissage lexical de par la profusion des exemples apportés. Cependant, en ce qui concerne la prononciation, cette empreinte profondément pratique a permis à Grimarest de s'éloigner, parfois, des descriptions reçues et archaïques, mais aussi fondées sur la langue écrite, ne reflétant donc plus le français majoritairement parlé à une époque donnée. C'est le cas, par exemple, de la description de EIN, que l'auteur ne décrit plus comme diphtongue, mais comme monophthongue. Par ailleurs, Grimarest était également un précurseur dans sa description des voyelles nasales en général, pour lesquelles il préconisait la suppression totale de l'ancienne consonne nasale subséquente. Il est surprenant que les auteurs antérieurs comme Vayrac (1714), Torre y Ocón (1728), Núñez de Prado (1728) ou Galmace (1745) n'aient pas eu le courage de décrire les voyelles nasales avant Grimarest, alors qu'ils avaient eu accès, entre autres, à l'ouvrage de Buffier. Il faut croire que, pour ces auteurs, le poids de l'orthographe était trop important.

Pour en finir avec l'originalité de Grimarest, rappelons que c'est également le seul de nos auteurs à avoir esquissé une différence de timbre entre [œ] et [ø], et c'est aussi le premier à affirmer de façon catégorique que les R/RR français et espagnols ne coïncident pas.

En règle générale, à part quelques descriptions isolées et souvent attribuables à une prononciation archaïque ou régionale, les contenus que nous avons analysés au sein de notre troisième partie ont confirmé les connaissances actuelles en matière de phonétique et phonologie diachroniques française et espagnole. Par ailleurs, nous avons démontré que, si le transfert des connaissances phonétiques – que ce soit au niveau des concepts, des classements ou des descriptions – entre les grammairiens de souche

française et les auteurs de notre corpus est indéniable, ces derniers ont normalement adapté ces connaissances et n'ont presque jamais embarrassé leurs grammaires ou leurs opuscules de prononciation de concepts théoriques ou d'explications qui auraient pu déconcerter les apprenants espagnols de FLE de l'époque, même si, dans certains cas – comme celui des voyelles nasales –, une meilleure compréhension et exposition des théories venant de France auraient été utiles.

Pour reprendre une idée déjà exprimée au sein de cette thèse, nous aimerions souligner que, dans l'ensemble, les auteurs de notre corpus ont fait pour le mieux, avec les moyens et les connaissances de l'époque, pour tenter d'enseigner la prononciation du français par l'écrit. Il est frappant de constater que, malgré l'immense difficulté que représentait cette entreprise, un grand nombre d'auteurs, disposant d'un appareil théorique plus ou moins développé, se soit lancé dans la publication d'un ouvrage destiné, en partie ou intégralement, à l'enseignement de la prononciation du français aux Espagnols. Cette thèse doctorale est, entre autres, un travail visant à décrire, analyser, mais aussi à reconnaître l'effort de beaucoup de ces auteurs qui, en ce qui concerne leurs explications de prononciation, n'avaient pas encore reçu l'attention qu'ils méritaient.

Bien entendu, notre thèse possède ses limites. Nous avons déjà signalé qu'un important travail reste encore à faire pour obtenir plus de renseignements biographiques sur nos auteurs, pour certains desquels nous ne connaissons même pas les dates de vie et de mort. Par ailleurs, nous avons également remarqué l'utilité d'un hypothétique glossaire de terminologie phonétique diachronique et contrastive franco-espagnole.

Nous tenons aussi à rappeler que nous avons exclu de notre corpus les ouvrages essentiellement lexicographiques pour la raison suivante : certains dictionnaires présentent des explications phonétiques, mais jamais de façon structurée. Néanmoins, nous avons l'intention, dans des travaux futurs, de compléter les résultats de cette thèse par une étude des commentaires de prononciation et des notations phonétiques présents dans ce type d'ouvrages.

Finalement, les manuels de français publiés aux XIX^e, XX^e et XXI^e siècles à l'adresse des Espagnols s'offrent tout naturellement à nous comme un terrain de recherche dans le prolongement des résultats de notre thèse, que nous aimerions également mettre à profit en les comparant à ceux obtenus – ou en voie d'obtention – dans les autres territoires européens, aussi bien dans le domaine de l'histoire de l'E/A de la prononciation que dans celui de l'évolution phonétique et phonologique du français.

Bibliographie

1. Corpus principal

Notre corpus d'étude a été exposé dans le détail au sein de la première partie (54-86). Nous ne le reproduirons pas au sein de cette section.

2. Sources primaires

Ablancourt, Nicolas Perrot d', 1654. *Lucien, de la traduction de N. Perrot, Sr d'Ablancourt*. Paris : Augustin Courbé.

Académie française, 1694. *Dictionnaire de l'Académie française*. Paris : Veuve de Jean-Baptiste Coignard.

Académie française, 1932. *Grammaire de l'Académie française*. Paris : Firmin-Didot.

Agustí, Miquel, 1617. *Llibre dels secrets de agricultura, casa rústica y pastoril*, Barcelone : Esteve Liberós.

Alberti, Leon Battista, ca 1437-1441. *Regole della lingua fiorentina*. Manuscrit.

Arnauld, Antoine & Claude Lancelot, 1660. *Grammaire générale et raisonnée*. Paris : Pierre le Petit.

Bathe, William, 1611. *Ianua linguarum, siue Modus maxime accommodatus, quo patefit aditus ad omnes linguas intelligendas*. Salamanque : Francisco de Cea Tesa.

Beauzée, Nicolas de, 1767. *Grammaire générale ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*. Paris : Jean Barbou.

Bellay, Joachim du, 1549. *La Deffence et Illustration de la Langue Francoyse*. Paris : Arnoul l'Angelier.

Bense-Dupuis, Pierre, 1637. *Analogo-diaphora seu concordantia discrepans, & discrepantia concordans trium linguarum, Gallicae, Italicae, & Hispanicae*. Oxford : William Turner.

Berlaimont, Noël de, 1545. *Die conjuacien in Franchoyse ende in Duytsch oft in Vlaems*. Anvers : Hans de Laet van Stabroeck.

- Berthaud, Claude-Louis, [1743]. *Quadrille des enfants*. Yverdon : s. n.
- Besnier, Pierre, 1674. *La réunion des langues ou l'art de les apprendre toutes par une seule*. Liège : Nicolas le Baraguoin.
- Bèze, Théodore de, 1584. *De Francicae linguae recta pronuntiatione*. Genève : Eustache Vignon.
- Bibbesworth, Walter de, XIII^e siècle. *Tretiz de Langage*. Manuscrit, édité en 2009 par Rothwell, William (voir sources secondaires).
- Billet, Pierre-Paul, 1703. *Petri Pauli Billeti Parisiensis opusculorum miscellaneorum latino sermone scriptorum, pars prima*. Madrid : Manuel Ruiz de Murga.
- Boaistuau, Pierre, 1564 [1558]. *El theatro del mundo* (traduction de Baltasar Pérez del Castillo). Alcalá de Henares : Andrés de Angulo.
- Boindin, Nicolas, 1753 [ca 1709]. *Œuvres de Monsieur Boindin*. Paris : Prault fils.
- Bouhours, Dominique, 1674. *Doutes sur la langue françoise. Proposez a Messieurs de l'Académie françoise par un gentilhomme de province*. Paris : Sébastien Mabre-Cramoisy.
- Bovelles, Charles de, 1533. *Liber de differentia vulgarium linguarum, et gallici sermonis varietate*. Paris : Robert Estienne.
- Boyer, Abel, 1694. *The Compleat French-master, for Ladies and Gentlemen*. Londres : Tho. Salisbury.
- Broch, Josep, 1771. *Promptuario trilingüe*. Barcelone : Pablo Campins.
- Buffier, Claude, 1709. *Grammaire Françoise sur un plan nouveau*. Paris : Nicolas Le Clerc, Michel Brunet, Leconte & Montalant.
- Bullokar, William, 1586. *Pamphlet for grammar*. Londres : Edmund Bollifant.
- Busto, Bernabé de, 1533. *Arte para aprender a leer y escreuir perfectamente en romance y latín*. Madrid : Manuel Tello.
- Calepino, Ambrogio, 1502. *Dictionarium*. Reggio Emilia : Dionisio Bertochio.
- Capmany, Antonio de, 1776. *Arte de traducir el idioma Francés al Castellano*. Madrid : Antonio de Sancha.
- Capmany, Antonio de, 1786. *Observaciones críticas sobre la excelencia de la lengua castellana*, in *Teatro histórico-crítico de la elocuencia castellana* (1786-1794). Madrid : Antonio de Sancha. Réédité en 1991 par Carlos Cabrera Morales, *Observaciones críticas sobre la excelencia de la lengua castellana*. Salamanque : Universidad de Salamanca.

- Capmany, Antonio de, 1805. *Nuevo diccionario francés-español*. Madrid : Antonio de Sancha.
- Caxton, William, 1483. *Dialogues in French and English*. Londres : William Caxton.
Réédité en 1900 par Henry Bradley, *Dialogues in French and English by William Caxton, adapted from a fourteenth-Century Book of Dialogues in French and Flemish*. Londres: Early English Text Society by Kegan Paul, Trench, Trübner and Co.
- Charpentier, Antoine, 1596. *Parfaicte méthode pour entendre, écrire et parler la langue espagnole*. Paris : Lucas Breyel.
- Chiflet, Laurent, 1659. *Essay d'une parfaite Grammaire de la Langue Françoisse*. Anvers : Jacques van Meurs. Autres éditions consultées : Bruxelles, 1675 ; Bruxelles, 1680 ; Bruxelles, 1690 ; Paris, 1708.
- Choppin, Emericus, 1636. *Grammatica trilinguis*. Munich : Veuve Anne Bergin.
- Cisneros, Diego de, 1625. *Propositiones e libro quodam D. Petri Berulii extractae, reverendissimo domino D. Philippo Cospeano, Nannetensium episcopo, ejusdem libri approbatore ac defensore*. Douai : s.n.
- Cisneros, Diego de, 1629. *Escala mística de siete grados de mortificación*. Bruxelles : G. Schoenaerts.
- Columbanos, Francisco, ca 1700. *Compendio útil y necesario sobre las advertencias para la pronunciación de la Lengua Francesa*. Madrid : Juan Piferrer.
- Cogneau, Paul, 1635. *A sure guide to the French tongue*. Londres : Ann Griffin.
- Comenius (Jan Amos Komenský), 1643 [1631]. *Ianua linguarum reserata*. Amsterdam : Ioannem Ianssonium.
- Comenius (Jan Amos Komenský), 1648. *Methodus linguarum novissima*. Leszno : s. n.
- Comenius (Jan Amos Komenský), 1651. *Schola pansophica*. Sárospatak : s. n.
- Comenius (Jan Amos Komenský), 1971 [1657]. *Didáctica magna* (traduction de Saturnino López Peces). Madrid : Instituto Editorial Reus.
- Comenius (Jan Amos Komenský), 1689 [1658]. *Orbis sensualium pictus*. Londres : J. R.
- Condillac, Étienne Bonnot de, 1798 [1775]. *Cours d'études*. Paris : Ch. Houel.
- Contaut, Pierre, 1765. *Véritable portrait de l'Espagne*. Madrid : Manuel Martín.
- Contaut, Pierre, 1779. *Entretenimiento de los niños*. Madrid : Miguel Escribano.
- Contaut, Pierre, 1783. *Instructions morales pour les jeunes gens*. Madrid : Manuel de Sancha.
- Cordier, Mathurin, 1583 [1564]. *Les colloques de Maturin Cordier en latin et en françois*. Genève : Jean des Bois.

- Correas, Gonzalo, 1984 [1627]. *Arte Kastellana*. Édité par Manuel Taboada Cid. Salamanque : Universidad de Salamanca.
- Courville, Antoine, 1745. *Papel nuevo tocante a la mayor perfección de hablar la Lengua Francesa*. Salamanque : Eugenio García de Honorato.
- Covarrubias, Sebastián de, 1611. *Tesoro de la lengua castellana o española*. Madrid : Luis Sánchez.
- Dangeau, Philippe de Courcillon de, 1754 [1694]. « Essais de Grammaire », in *Opuscules sur la langue françoise*. Paris : Bernard Brunet.
- Deza Sotomayor, Simón, 1659. *Abregé de la gramamire espagnole de Simon Deça Sotomayor*. Paris : Nicolas & Jean de la Coste.
- Decimator, Heinrich, 1606 [1596]. *Sylva vocabulorum et phrasium, sive Nomenclator octo linguarum*. Leipzig : Hening Gross.
- Demandre, A., 1802 [1769]. *Dictionnaire de l'élocution françoise*. Paris : Delalain fils.
- Desfontaines, Pierre-François Guyot, 1967 [1744-1746]. *Jugements sur les Ouvrages nouveaux*. Genève : Slatkine.
- Despautère, Jean, 1537. *Comentarii grammatici*. Paris : Robert Estienne.
- Diario de Madrid*, 1804, n° 242. Madrid : Tomas Jordan, <<https://books.google.es/books?id=PAAnnubiINy4C&printsec=frontcover&hl=es#v=onepage&q&f=false>> (02-12-2015).
- Diario de Madrid*, 1810, n° 67. Madrid : Tomas Jordan, <<https://books.google.es/books?id=aGUoqHqFFKAC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false>> (02-12-2015).
- Diccionario de Autoridades*, 1726, tome 1. Madrid : Francisco del Hierro.
- Dolet, Étienne, 1540. *La Maniere de bien traduire d'une langue en aultre. D'aduantage de la punctuation de la langue Francoyse. Plus Des accents d'ycelle*. Lyon : Dolet.
- Donatus, Ælius, IV^e siècle. *Ars Grammatica*. Manuscrit, édité en 1981 par L. Holtz, *Donat et la tradition de l'enseignement grammatical : étude sur l'Ars Donati et sa diffusion (IV^e-IX^e siècle)*. Paris : CNRS, 585-674.
- Donait françois*, ca 1400. Manuscrit anonyme commandé par John Barton, édité en 2011 par Bernard Colombat, Jean-Marie Fournier & Wendy Ayres-Bennett (dirs). *Grand Corpus des grammaires françaises, des remarques et des traités sur la langue (XIV^e-XVII^e siècles)*. Paris: Classiques Garnier Numérique.
- Doujat, Jean, 1644. *Grammaire espagnole abregée*. Paris : Antoine de Sommaville.
- Du Marsais, César Chesneau, 1769. *Logique et Principes de grammaire*. Paris : Briasson,

- Le Breton, Herissant fils.
- Dubois, Jacques, 1531. *In linguam gallicam isagōge, una cum eiusdem Grammatica latino-gallica, ex hebræis, græcis et latinis authoribus*. Paris : Robert Estienne.
- Duclos, Charles Pinot, 1754. *Remarques sur la grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*. Paris : Prault fils l'aîné. Autre édition consultée : Paris, 1768.
- Durante, Pietro, 1625. *La grammatica italiana per imparare la lingua francese*. Rome : Francesco Corbelletti.
- Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Denis Diderot & Jean Le Rond d'Alembert (dirs) 1751-1772. Paris : Briasson, David, Le Breton, Durand.
- Érasme, Didier, 1519. *Familiarum Colloquiorum formulae*. Paris : Gilles de Gourmont & Pierre Gromors.
- Érasme, Didier, 1528. *De recta latini græcique sermonis pronuntiatione dialogus*. Bâle : J. Froben.
- Estienne, Henri, 1579. *Proiect du livre intitulé De la precellence du langage François*. Paris : Mamert Patisson.
- Estienne, Robert, 1538. *Dictionarium latinogallicum*. Paris : Robert Estienne.
- Estienne, Robert, 1539. *Dictionaire Francoislain*. Paris : Robert Estienne.
- Estienne, Robert, 1550. *Les mots françois selon l'ordre des lettres, ainsi que les fault escrire : tournez en latin, pour les enfans*. Paris : Robert Estienne.
- Estienne, Robert, 1569 [1557]. *Traicte de la Grammaire Francoise*. Paris : Robert Estienne.
- Fabra, Juan, s. d. *Los Papeles en sus Reglas*. S. l. : s. n.
- Fabri, Pierre, 1972 [1521]. *Le grant et vray art de pleine Rhetorique*. Genève : Slatkine
- Felicetti, Felipe, s. d. *Grammaire Française et Espagnole*. Manuscrit.
- Femina*, déb. XV^e siècle. Manuscrit attribué à Walter de Bibbesworth, édité en 1909 par Wright, William Aldis (voir sources secondaires).
- Fénelon (François de Salignac de La Mothe-Fénelon), 1699. *Les Aventures de Télémaque*. Paris : Veuve Barbin.
- Féraud, Jean-François, 1761. *Dictionnaire grammatical de la langue française*. Avignon : Veuve Girard. Réimprimé et considérablement augmenté en 1787-1788 sous le titre de *Dictionnaire critique de la langue française*. Marseille : Jean Mossy Père et Fils. Autre édition consultée : Marseille, 1787-1788.
- Fernandez, Marc, 1639. *Grammaire espagnole*. Bruxelles : Jean Mommart.

- Ferrus, Le Sieur, 1680. *Nouvelle grammaire espagnole*. Amsterdam : Daniel Elzevier.
- Fleury, Claude, 1774 [1679]. *Catéchisme historique, contenant en abrégé l'histoire sainte et la doctrine chrétienne*. Lyon : Pierre Bruyset Ponthus.
- Fromant, 1754. *Réflexions sur les fondemens de l'art de parler, pour servir d'éclaircissemens et de supplément à la Grammaire générale et raisonnée*. Paris : Prault père.
- Furetière, Antoine, 1690. *Dictionnaire universel contenant généralement tous les mots françois, tant vieux que modernes, et les termes de toutes les sciences et des arts*. La Haye / Rotterdam : Arnoult & Reinier Leers.
- Gaceta de Madrid*, 1781, n° 6. Madrid : Imprenta Real, <<https://books.google.es/books?id=hGyJuhmJd58C&printsec=frontcover&hl=es#v=onepage&q&f=false>> (02-12-2015).
- Gaceta de Madrid*, 1800, n° 95. Madrid : Imprenta Real, <<https://books.google.es/books?id=aZMDkK-2JEYC&printsec=frontcover&hl=es#v=onepage&q&f=false>> (02-12-2015).
- Gesprächbüchlein, romanisch und flämisch, ca 1420*. Manuscrit anonyme, édité en 1854 par August Heinrich Hoffmann von Fallersleben, *Altniederländische Sprichwörter nach der Ältesten Sammlung. Gesprächbüchlein, romanisch und flämisch*, Hanovre : C. Rümpler. Réédité en 1931 par Gessler, Jean (voir sources secondaires).
- Gloses de Kassel*, IX^e siècle. Manuscrit anonyme, édité en 1870 par Diez, Friedrich Christian (voir sources secondaires).
- Gloses de Reichenau*, VIII^e siècle. Manuscrit anonyme, édité en 1870 par Diez, Friedrich Christian (voir sources secondaires).
- González Cañaveras, Juan Antonio, 1767. *Plan de Educación, o Exposición de un nuevo metodo para estudiar las lenguas, geographia, chronologia, historia, mathématicas, philosophía, Política, &c.* Cadix : Manuel Espinosa de los Monteros. Réédité en 1782 (Madrid : Joaquín Ibarra) avec un *Suplemento al Plan de Educación*, puis en 1794 (Cadix / Madrid : Benito Cano) sous le titre de *Modo de enseñar las lenguas y ciencias qui convienen á un noble bien educado*.
- González Cañaveras, Juan Antonio, 1801-1802. *Almacén de principiantes para el estudio de las lenguas española y francesa*. Madrid : Benito Cano.
- Hornkens, Henricus, 1599. *Recueil de Dictionnaires Francoys, Espaignolz et Latins*. Bruxelles : Rutger Velpius.
- Hulsius, Levinus, 1631 [1596]. *Dictionnaire François-Allemand-Italien & Latin*.

- Francfort : Wolfgang Hofman.
- Ickelsamer, Valentin, 1534. *Ain Teütsche Grammatica*. S.l. : s. n.
- Introito e Porta de quele che voleno imparare e comprender tedesco a latino, cioe italiano*, 1477. Venise : Adam de Rottweil. Réédité en 1971 par Alda Bart Rossebastiano, *Introito e porta : vocabolario italiano-tedesco compiuto per Maestro Adamo de Roduila 1477 adi 12 Augusto*. Turin : Bottega d'Erasmus.
- Joinville, Jean de, 1567 [ca 1309]. *Chronica y vida del Rey Sant Luys* (traduction de Jacques Ledel). Tolède : Francisco de Guzmán.
- Junius, Hadrianus, 1567. *Nomenclator omnium rerum propria nomina variis linguis explicata indicans*. Anvers : Christophe Plantin.
- Kalendario Manual y guia de forasteros en Madrid para el año de 1802 : estado militar de Espana año de 1802*. Madrid : Imprenta Real, <<https://books.google.es/books?id=GnUWGFQVD68C&printsec=frontcover&hl=es#v=onepage&q&f=false>> (02-12-2015).
- La Touche, Pierre de, 1696. *L'art de bien parler François*. Amsterdam: Henry Desbordes. Réédition moderne, 1973, Genève : Slatkine.
- Labresio de la Puente, Bartolomé, 1666. *Paralelo de las tres Lenguas, Castellana, Francesa e Italiana*. Paris : s. n.
- Lamy, Bernard, 1675. *Rhétorique ou l'art de parler*. Paris : André Pralard.
- Lancelot, Claude, 1644. *Nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue latine*. Paris : Antoine Vitré.
- Lancelot, Claude, 1665 [1660]. *Nouvelle méthode pour apprendre facilement et en peu de temps la langue espagnole*. Paris : Antoine Vitré.
- Landuchio, Nicholao, 1562. *Bocabulario Español, Italiano, Frances y Vizcayno*. Manuscrit.
- Launay, Pierre Pipoullain de, 1741 [1719]. *Méthode pour apprendre à lire le françois et le latin*. Paris : Charles Moette, Gandouin l'aîné, la veuve Pissot, Nicolas Le Clerc.
- Laurés de Mayrán, Jean-Thomas, 1797. *Tratado de conjugación francesa*. Madrid : José Franganillo.
- Le dictionnaire des commençans François, et Latin*, 1713. Paris : Veuve Simon Benard.
- Liger d'Auxerre, Louis, 1720 [1700]. *Economía general de la casa de campo* (traduction de Francisco de la Torre y Ocón). Madrid : Juan de Ariztia.
- Lipse, Juste, 1586. *De recta pronuntiatione Latinæ linguæ Dialogus*. Anvers : Plantin.

- Livre des Mestiers*, ca 1340. Manuscrit anonyme, édité en 1931 par Gessler, Jean (voir sources secondaires).
- Lonchamps, Giovanni Alessandro, 1638. *Grammaire françoise & italienne nouvellement composée, & mise en lumiere en faueur des amateurs de ces deux langues*. Rome : Andrea Fei.
- Lonchamps, Giovanni Alessandro, Lorenzo Franciosini & Angelo da Firenze, 1655. *La nuova, e più accurata grammatica delle tre lingue italiana, spagnuola, e franzese*. Rome : Iacomo Fei.
- Luna, Alejandro de, 1620. *Ramillete de flores poéticas*. Toulouse : Jean Maffre.
- Luna, Juan de, 1616. *Arte breve, y compendiosa, para aprehender, a leer, pronunciar, escreuir, y hablar la lengua Española*. Paris : Nicolas Bourdin.
- Luna, Juan de, 1619. *Diálogos familiares*. Paris : Michel Daniel.
- Mancini, Maria, 1677. *La verdad en su luz, o las verdaderas memorias de Madama Maria Machini, Condestablesa Colona* (traduction de Pierre-Paul Billet). Saragosse : s. n.
- Manières de langage*, 1396, 1399 & 1415. Manuscrits anonymes, édités en 1995 par Kristol, Andres Max (voir sources secondaires).
- Mauger, Claude, 1653. *The true advancement of the French tongue*. Londres : Martin & Allestrye.
- Maupas, Charles, 1607. *Grammaire Françoise*. Blois : Philippe Cottereau.
- Meigret, Louis, 1550. *Le tretté de la grammére françoéze*. Paris : Chrestien Wechel.
- Ménage, Gilles, 1672. *Les Observations de M. Ménage sur la Langue Françoise*. Paris : Claude Barbin.
- Méthode courte et facile pour apprendre en peu de temps le latin, le françois, l'italien, l'espagnol, l'allemand, le flamand, l'anglois et polonois*, 1701. Manuscrit anonyme.
- Meurier, Gabriel, 1557. *La grammaire françoise contenant plusieurs belles reigles propres et necessaires pour ceulx qui desirent apprendre ladicte langue*. Anvers : Christophe Plantin.
- Meurier, Gabriel, 1558. *Conjugaisons, regles, et instructions : mout propres et neccessairement requises, pour ceux qui desirent apprendre François, Italien, Espagnol, et flamen // Breue instruction contenant la maniere de bien prononcer et lire le françois, italien, espagnol, et flamen*. Anvers : Jan van Waesberghe.
- Meurier, Gabriel, 1564. *La guirlande des jeunes filles*. Anvers : Jan van Waesberghe.

- Meurier, Gabriel, 1568. *Recueil de Sentences notables, Dicts et Dictons communs, Adages, Prouerbes & Refrains, traduits la plus part de Latin, Italien & Espagnol, & reduits selon l'ordre Alphabetic*. Anvers : Jan van Waesberghe.
- Miège, Guy, 1687. *The Grounds of the French Tongue*. Londres : T. Basset.
- Montaigne, Michel de, 1634 [1580]. *Ensayos* (traduction de Diego de Cisneros). Manuscrit inédit.
- Mosellanus, Pierre, 1521 [1518]. *Paedologia*. Strasbourg : Schurer.
- Nebrija, Elio Antonio de, 1481. *Introductiones latinae*. Salamanque : s. n.
- Nebrija, Elio Antonio de, 1492. *Gramática de la lengua castellana*. Salamanque : s. n.
Réédité en 2011 par Carmen Lozano, *Gramática sobre la lengua castellana*. Madrid : Real Academia Española.
- Nebrija, Elio Antonio de, 1492. *Lexicon hoc est Dictionarium ex sermone latino in hispaniensem*. Salamanque : Juan de Porras. Réédité en 1979 par Germán Colón y Amadeu-J. Soberanas, *Diccionario latino-español*. Barcelone : Puvill.
- Nicot, Jean, 1606. *Thresor de la langue francoyse tant ancienne que moderne*. Paris : David Douceur.
- Nogués y Parellada, Salvador, 1746. *Theorica de la Lengua Francesa*. Barcelone : s. n.
- Nova grammatica gallica*, 1678. Paris : Thomas Jolly. Réédition moderne, 1972, Genève : Slatkine.
- Núñez de Toledo, Hernán, 1555. *Refranes e proverbios en romance*. Salamanque : Juan de Cánova.
- Olivet, Pierre-Joseph Thoulhier d', 1736. *Traité de la prosodie Française*. Paris : Gandouin.
- Oliveira, Fernão de, 1536. *Grammatica da lingoagem portuguesa*. Lisbonne : Germão Galharde.
- Orthographia Gallica*, ca 1300. Manuscrit anonyme, édité en 1974 par Ronald Carlyle Johnston, *Orthographia Gallica*. Londres : Anglo-Norman Text Society.
- Oudin, Antoine, 1632. *Grammaire française rapportée au langage du temps*. Paris : Pierre Billaine.
- Oudin, César, 1596. *Grammaire et observations de la langue espagnolle recueillies et mises en français*. Paris : Marc Orry.
- Oudin, César, 1605. *Refranes o proverbios españoles traduzidos en lengua francesa*. Paris : Marc Orry.
- Oudin, César, 1607. *Tesoro de las dos lenguas francesa y española*. Paris : Marc Orry.

- Oudin, César, 1608. *Dialogos muy apazibles escritos en lengua española, y traduzidos en francés*. Paris : Marc Orry.
- Palsgrave, John, 1530. *Lesclarcissement de la langue francoyse*. Londres : Richard Pynson and Johan Haukyns. Édité en 2003 par Susan Baddeley, *L'éclaircissement de la langue française (1530)*, Paris : Honoré Champion.
- Perger, Jean, 1704. *Nouvelle grammaire de la langue espagnolle*. Paris : Pierre Ribou.
- Perotti, Nicolai, 1479 [1473]. *Rudimenta grammatices*. Venise : Udalricum Gering. Si no tienes tiempo, déjalo como está.
- Pillot, Jean, 1550. *Gallicae Linguae Institutio Latino Sermone Conscripta*. Paris : Étienne Groulleau. Réédité en 2003 par Bernard Colombat *Institution de la langue française (Gallicae linguae institutio, 1561)*. Paris : Champion.
- Pluche, Noël-Antoine, 1735. *La mécanique des langues, et l'art de les enseigner*. Brest : Michel.
- Pontanus, Jacques, 1590. *Progymnasmata latinitatis, seu dialogi selecti*. Venise : les Aldes.
- Priscien, VI^e siècle. *Institutiones Grammaticæ*. Manuscrit. Livres I à XII édités en 1855 par Heinrich Keil, *Grammatici latini*. vol. 2, Leipzig. Livres XIII à XVIII édités en 1859 par Heinrich Keil & Martin Hertz, *Grammatici latini*. vol. 3, Leipzig.
- Ramus, Petrus (Pierre de la Ramée), 1559. *Scholæ Grammaticæ*. Paris : A. Wechel.
- Ramus, Petrus (Pierre de la Ramée), 1572. *Gramere*. Paris : A. Wechel. Réédité en 2001 par Colette Demaizière, *Grammaire*. Paris : Honoré Champion.
- Régnier-Desmarais, François-Séraphin, 1706 [1705]. *Traité de la grammaire française*. Paris : Jean-Baptiste Coignard.
- Restaut, Pierre, 1749 [1730]. *Principes généraux et raisonnés de la grammaire française*. Paris : Ph. N. Lottin. Autres éditions consultées : Paris, 1745 (*Abrégé*) ; Amsterdam, 1770.
- Restaut, Pierre, 1752. *Traité de l'orthographe française en forme de dictionnaire*. Poitiers : J. Félix Faulcon.
- Richelet, Claude, 1680. *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue française*. Genève : Jean Herman Widerhold.
- Robles, Lorenzo de, 1615. *Advertencias y breve método para saber leer, escribir y pronunciar la lengua castellana con buena ortografía*. Paris : Fleury Bourriquant.
- Roches, Jean des, 1763. *Nieuwe Fransche Spraek-konst*. Anvers : J. Grangé.

- Rodríguez de Aumente, Domingo Antonio, 1770. *Defensorio de la lengua castellana*. Grenade : Nicolás Moreno.
- Rollin, Charles, 1726. *De la manière d'enseigner et d'étudier les Belles-Lettres par rapport à l'esprit et au cœur (Traité des études)*. Paris : Jacques Estienne.
- Roziers, Claude Dupuis, sieur des, 1659. *La grammaire espagnole*. Paris : s. n.
- Rueda y León, Matías de, 1801. *Gramatica Francesa para uso de la nación española*. S. l. : s. n.
- Salazar, Ambrosio de, 1614. *Espexo general de la gramatica en dialogos*. Rouen : Adrien Morront.
- Salazar, Ambrosio de, 1640 [1632]. *Secretos de la gramática española*. Rouen : Jacques Cailloué.
- Saulnier, Jean, 1608. *Introduction en la langue espagnolle*. Paris : Jean Millot.
- Scaliger, Jules-César, 1540. *De causis linguæ latinæ*. Lyon : S. Gryphe.
- Schweitzeren, Johannes a, 1665. *Thesaurus quinque Germanicæ, Latinæ, Hispanicæ, Gallicæ et Italicæ Linguarum Fundamentalis*. Vienne : Susanne Rickesin.
- Scoppa, Antonio, 1826 [1805]. *Nuovo metodo sulla grammatica francese*. Rome : Bouzaler.
- Sebastián, Miguel, 1619. *Orthografia y Orthologia*. Saragosse : Juan de Larumbe.
- Sellier, 1766. *Grammaire française*. Paris : Lottin le jeune.
- Sobrino, Francisco, 1745 [1697]. *Gramática nueva francesa y española*. Bruxelles : François Foppens.
- Sobrino, Francisco, 1705. *Diccionario nuevo de las lenguas española y francesa*. Bruxelles : François Foppens.
- Sumarán, Juan Ángel de, 1617. *Tyrocinium Gallicum, Italicum et Germanicum*. Munich : Veuve Anne Bergin.
- Taillemont, Claude de, 1556. *De la Tricarité*. Lyon : J. Temporal.
- Tejeda, Jerónimo de, 1619. *Gramatica de la lengua española*. Paris : Nicolas Bourdin.
- Torquemada, Antonio de, 1574 [ca 1552]. *Manual de escribientes*. Manuscrit, édité en 1970 par María Josefa Canellada de Zamora & Alonso Zamora Vicente, *Manual de Escribientes*, Anejos Boletín RAE, nº 21. Madrid : RAE.
- Torre y Ocón, Francisco de la, 1728-1731. *El Maestro de las dos Lenguas. Diccionario Español, y Frances ; Frances, y Español*. Madrid : Juan de Ariztia.
- Tory, Geoffroy, 1529. *Champfleury*. Paris : Gilles de Gourmond.

- Tourner, Henry, 1798. *Rules for the French Pronunciation, Proposed for the Use of the Academy of Dundee*. Dundee : s. n.
- Tractatus Orthographiæ*, f. XIII^e siècle. Manuscrit attribué à T. H., Parisii studentis, édité en 1910 par Mildred K. Pope, « The *Tractatus orthographiæ* of T. H., Parisii studentis », *The Modern Language Review*, n° 5/2, 185-193.
- Vtil, y breue Institution, para aprender los principios, y fundamentos de la lengua Hespañola*, 1555. Louvain : Bartholomé de Grave. Valart, Joseph, 1744. *Grammaire française*. Paris : Desaint & Saillant.
- Vaudelin, Gilles, 1713. *Nouvelle manière d'écrire comme on parle en France*. Paris : Veuve de Jean Cot & Jean-Baptiste Lamesle.
- Vaugelas, Claude Favre de, 1647. *Remarques sur la langue française : utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*. Paris : Pierre le Petit.
- Vayrac, Jean de, 1708. *Nouvelle Grammaire Espagnolle, pour apprendre facilement & en peu de tems à bien parler, lire et écrire la Langue Castellane*. Paris : s. n.
- Vayrac, Jean de, 1711. *Etat present de l'Empire*. Paris : André Cailleau.
- Veneroni, Giovanni, 1681 [1678]. *Le Maître italien*. Paris : Étienne Loyson.
- Viard, Nicolas-Antoine, 1773 [1764]. *Vrais principes de la lecture, de l'orthographe, et de la prononciation françoises*. Paris : Delalain.
- Villedieu, Alexandre de, ca 1200. *Alexandri de Villa-Dei Doctrinale*. Manuscrit, édité pour la première fois en 1470 par Vindelinius de Spira à Venise.
- Vittori, Girolamo, 1609. *Tesoro de las tres lenguas francesa, italiana y española*. Genève : Philippe Albert & Alexandre Pernet.
- Vives, Juan Luis, 1751 [1538]. *Exercitatio linguæ latinæ*. Rome : Hæredum Barbiellini.
- Vocabulair pour aprendre Romain et Flameng. Vocabulaer om te leerne Walsch ende Vlaemsch*, ca 1501. Anvers : Roland van den Dorpe.
- Vocabulaire en troys langues, cest assauoir, francoys, flameng et espagnol*, 1530. Anvers : Willem Vorsterman.
- Vocabolari molt profitos per apendre lo Catalan Alamany y lo Alamany Catalan*, 1502. Perpignan : Johann Rosenbach.
- Vocabulario para aprender franchises, espannol y flaminco*, 1520. Anvers : Willem Vorsterman.
- Vocabularius Optimus*, XIV^e siècle. Manuscrit attribué à Johannes Kotman, édité en 1990 par : Ernst Bremer & Klaus Ridder, *Vocabularius Optimus*, Tübingen : M. Niemeyer.
- Vocabularum Gemmula*, 1484. Anvers : s. n.

- Voltaire, ca 1620. *L'Interpret ou Traduction du François, Espagnol & Basque*. Lyon : A. Rouyer.
- Voss, Gherard Johannes, 1635. *Aristarchus, sive de arte grammatica libri septem*. Amsterdam : P. & I. Blaev.
- Wailly, Noël-François de, 1772 [1754]. *Principes généraux et particuliers de la langue française*. Paris : J. Barbou.
- Weitenauer, Ignatius, 1756. *Modus addiscendi intra brevissimus tempus linguas*. Francfort : François Varrentrapp.
- Weitenauer, Ignatius, 1776. *Hexaglotton geminum docens linguas*. Augsbourg / Fribourg : Wagner.
- Woodroephe, John, 1623. *The spared houres of a soldier in his travels, or the true marrowe of the French tongue*. Dort : Nicolas Vincentz.

3. Sources secondaires

- Acero Durántez, Isabel, 2003. « La lexicografía plurilingüe del español », in Antonia María Medina Guerra (coord.), *Lexicografía española*. Barcelone : Ariel, 175-204.
- Acero Durántez, Isabel, 2008. « Lexicografía plurilingüe de los siglos XVI y XVII », in Manuel Bruña Cuevas (coord.), *Lexicografía bilingüe y plurilingüe del español (siglos XV-XIX) (Philologia Hispalensis, nº 22)*. Séville : Universidad de Sevilla, 7-36.
- Adelon, Nicolas Philibert, 1823. *Physiologie de l'homme*, tome 2. Paris : Compère Jeune.
- Alarcos Llorach, Emilio, 1951. « Esbozo de una fonología diacrónica del español », in *Estudios dedicados a Ramón Menéndez Pidal*, tome 2. Madrid : CSIC, Cultura Hispánica, 151-161.
- Alarcos Llorach, Emilio, 1951. « De nuevo sobre los cambios fonéticos del siglo XVI », in Manuel Ariza Viguera, Antonio Salvador Plans & Antonio Viudas Caramasa (éds), *Actas del I Congreso Internacional de Historia de la Lengua Española*, tome 1. Madrid : Arco, 47-59.
- Alonso, Amado, 1951. « La pronunciación francesa de la ç y de la z españolas », *Nueva Revista de Filología Hispánica*, nº 5/1, 1-37.
- Alonso, Amado, 1967 [1955]. *De la pronunciación medieval a la moderna en español*, tome 1. Madrid : Gredos.

- Alonso, Amado, 1988 [1969]. *De la pronunciación medieval a la moderna en español*, tome 2. Madrid : Gredos.
- Alvar Ezquerro, Manuel, 1991. « Antiguos diccionarios plurilingües del español », in Brigitte Lépinette Lepers, María Amparo Olivares Pardo & Emma Sopeña Balordi (éds), *Actas del Primer Coloquio Internacional de Traductología*. Valence : Universitat de València, Departament de Filologia Francesa i Italiana, 7-14.
- Alvar Ezquerro, Manuel, 1992. « Nebrija, autor de diccionarios », *Cuadernos de Historia Moderna*, nº 13, 199-210.
- Alvar Ezquerro, Manuel, 2013. *Las nomenclaturas del español : siglos XV-XIX*. Madrid : Liceus.
- Álvarez de Miranda, Pedro, 2003. « Libros para el aprendizaje de lenguas extranjeras », in Víctor Infantes, François Lopez & Jean-François Botrel (dirs), *Historia de la edición y de la lectura en España, 1472-1914*. Madrid : Fundación Germán Sánchez Ruipérez, 434-439.
- Araújo Ferreira, Alice Maria, Lúcia Maria de Assunção Barbosa & Maria da Glória Magalhães dos Reis, 2010. « Dictionnaire de didactique des langues de R. Galisson et D. Coste, et Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde de J.P. Cuq : quelles organisations ? », *Synergies Brésil*, nº 8, 49-56.
- Archives des affaires étrangères, 1908. *Inventaire sommaire des archives du département des affaires étrangères. Correspondance politique II*. Paris : Imprimerie nationale. <<https://archive.org/stream/inventairesomma00trgoog#page/n6/mode/2up>> (19-11-2015).
- Ariza Viguera, Manuel, 1989. *Manual de fonología histórica del español*. Madrid : Síntesis.
- Ariza Viguera, Manuel, 1996. « Reflexiones sobre la evolución del sistema consonántico en los Siglos de Oro », in Alegría Alonso González, Luciana Castro Ramos, Bertha María Gutiérrez Rodilla & José Antonio Pascual Rodríguez (éds), *Actas del III Congreso Internacional de Historia de la Lengua Española*, tome 1. Madrid : Asociación de Historia de la Lengua Española, Arco Libros, Fundación Duques de Soria, 43-79.
- Arredondo, María Soledad, 1984. « Relaciones entre España y Francia en los siglos XVI y XVII : testimonios de una enemistad », *Dicenda, Cuadernos de filología hispánica*, nº 3, 199-206.
- Aubin, Sophie, 1997. *La didactique de la musique du français : sa légitimité, son*

- interdisciplinarité*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion.
- Aubin, Sophie, 2004. « Histoire de l'enseignement de la "prononciation" : de la phonétique appliquée vers une didactique musicale », in Javier Suso López & Rodrigo López Carrillo (éds), *Le français face aux défis actuels. Histoire, langue et culture*, tome 2. Grenade : Universidad de Granada, APFUE, GILEC, 503-512.
- Aubin, Sophie, 2008a. « Maître de langue, professeur de langue et enseignement de la musique du français », *Synergies Espagne*, n° 1, 101-112.
- Aubin, Sophie, 2008b. « Pourquoi enseigner les musiques de langue-culture ? », *Synergies Espagne*, n° 1, 41-46.
- Aubin, Sophie, 2010. « De la terminologie musicale pour la didactique du français langue étrangère: ouvertures et repérages », *Anales de Filología Francesa*, n° 18, 17-28.
- Aubin, Sophie, 2011. « Pourquoi enseigner les musiques de langue-culture ? », *Synergies Espagne*, n° 4, 185-189.
- Auroux, Sylvain (éd.), 1989-1992-2000. *Histoire des idées linguistiques*. Liège : Pierre Mardaga.
- Auroux, Sylvain, 1992. « Note sur les progrès de la phonétique au XVIIIe siècle », in Sylvain Auroux (éd.), *Histoire des idées linguistiques*. Liège : Pierre Mardaga, 598-606.
- Auroux, Sylvain, 1994. *La révolution technologique de la grammatisation*, Liège : Pierre Madarga.
- Auroux, Sylvain, 2007. *La question de l'origine des langues suivi de L'historicité des sciences*. Paris : Presses universitaires de France.
- Auroux, Sylvain & Louis-Jean Calvet, 1973. « De la phonétique à l'apprentissage de la lecture. La théorie des sons du langage au XVIIIe siècle », *La Linguistique*, n° 9, 71-88.
- Ayala Castro, Marta Concepción 1992 : «El concepto de nomenclatura», in *EURALEX '90 : actas del IV Congreso Internacional*. Barcelone : Vox, 437-444.
- Azorín Fernández, Dolores, 1985. « Un capítulo de lexicografía hispánica. En torno al vocabulario bilingüe francés-español de Jacques Ledel », *Lexis* (Lima), n° 9/1, 101-117.
- Baddeley, Susan, 1993. *L'orthographe française au temps de la Réforme*. Genève : Droz.
- Banegas Saorín, Mercedes, 2012. « La description des sons dans les premières grammaires pour l'enseignement du français diffusées en Espagne au XVIe siècle : Meurier et Sotomayor », in Marc Zuili & Susan Baddeley (éds), *Les langues*

- étrangères en Europe. Apprentissages et pratiques (1450-1720)*. Paris : Presses de l'université Paris-Sorbonne, 233-247.
- Barbero Bernal, Juan Carlos, 2015. *Catálogo y estudio de las gramáticas de italiano para hispanohablantes: siglos XVIII y XIX*. Thèse doctorale publiée en ligne par l'Université de Bologne (accès limité jusqu'au 1^{er} juin 2016).
- Barsanti Vigo, María Jesús, 2013. « Estudio de los refranes españoles y alemanes de Juan Ángel de Zumaran (II): perspectiva traductológica », in Carmen Mellado Blanco (coord.), Patricia Buján Otero, Nely Iglesias Iglesias, María del Carmen Losada Aldrey & Ana Mansilla Pérez (éds), *La fraseología del alemán y el español: lexicografía y traducción*. Munich : Peniope.
- Béchade, Hervé-David, 1992. *Phonétique et morphologie du français moderne et contemporain*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Bérard, Évelyne, 1991. *L'approche communicative, théorie et pratique*. Paris : CLE International.
- Berré, Michel, 2010. « Faire place à l'histoire de la didactique des langues dans la formation des enseignants », in Ana Clara Santos (éd.), *Descontinuidades e confluências de olhares nos estudos francófonos*. Faro : Universidade do Algarve, 203-219.
- Berré, Michel & Annie Boone, 1997. « L'enseignement de la prononciation dans les grammaires et manuels de français publiés en Flandre entre 1763 et 1856 », in Elisabet Hammar (éd.), *Phonétique et pratiques de prononciation. L'apprentissage de la prononciation: chemin parcouru jusqu'à nos jours (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, n° 19)*. Paris : SIHFLES, 98-115.
- Bertrand, Olivier, Geneviève Zarate & Aline Gohard-Radenkovic, 2005. *Diversités culturelles et apprentissage du français : Approche interculturelle et problématiques linguistiques*. Palaiseau : École polytechnique.
- Besse, Henri, 2013 [1985]. *Méthodes et pratiques des manuels de langue*. Paris : Didier-Crédif.
- Besse, Henri, 2014. « La Société Internationale pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde (SIHFLES), ou vingt-cinq ans d'investigations historiographiques sur l'enseignement/apprentissage du français langue étrangère ou seconde », *Language and History*, n° 57/1, 26-43.
- Bingen, Nicole, 1987. *Le Maître italien (1510-1660). Bibliographie des ouvrages d'enseignement de la langue italienne destinés au public de langue française, suivis*

- d'un répertoire des ouvrages bilingues imprimés dans les pays de langue française.*
Bruxelles : Émile van Balberghe.
- Bischoff, Bernhard, 1961. « The Study of Foreign Languages in the Middle Ages », *Speculum*, n° 36/2, 209-224.
- Boë, Louis-Jean, 1997. « Sciences phonétiques et relations forme/substance : 1. un siècle de ruptures, négociations et réorganisations », *Histoire, Épistémologie, Langage*, n° 19/1, 5-41.
- Bourciez, Edouard & Jean, 1978 [1967]. *Phonétique française. Étude historique*. Paris : Klincksieck.
- Bourland, Caroline, 1933. « *The Spanish School-Master* and the Polyglot Derivatives of Noel de Berlaimont's *Vocabulare* », *Revue Hispanique*, n° 81, 283-318.
- Bourland, Caroline, 1938. « Algo sobre Gabriel Meurier. Maestro de español de Amberes (1521-1597 ?) », *Hispanic Review*, n° 6, 139-152.
- Brégail, Georges, 1925. *Un apôtre jacobin: Pierre-Nicolas Chantreau, professeur, journaliste, agent secret (1741-1808)*. Auch : Librairie F. Cocheraux.
- Brunot, Ferdinand, 1967 [1934]. *Histoire de la langue française des origines à nos jours. 8, Le français hors de France au XVIIIe siècle*. Paris : Armand Colin.
- Bruña Cuevas, Manuel, 1996a. « L'universalité du français dans les dictionnaires bilingues français-espagnol (1648-1815) », in Juan Francisco García Bascuñana, Brigitte Lépinette Lepers & Carmen Roig (éds), *L'« universalité » du français et sa présence dans la Péninsule Ibérique (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, n° 19)*. Saint-Cloud : SIHFLES, 51-61.
- Bruña Cuevas, Manuel, 1996b. « Le problème de l'orthographe française dans les grammaires de français à l'usage des Espagnols et dans les dictionnaires bilingues français-espagnol et espagnol-français (XVIe-XVIIIe siècles) », in Emilia Alonso Montilla, Manuel Bruña Cuevas & María Muñoz Romero (éds), *La lingüística francesa : gramática, historia y epistemología*, tome 1. Séville : Grupo Andaluz de Pragmática, 85-101.
- Bruña Cuevas, Manuel, 1998. « L'enseignement de l'r français aux Espagnols (XVI^e-XIX^e siècles) », in Teresa García-Sabell Tormo, Dolores Olivares Vaquero, Annick Boilève-Guerlet & Manuel Ángel García Fernández (éds), *Les Chemins du Texte*, tome 2. Saint-Jacques-de-Compostelle : Universidad de Santiago de Compostela, Asociación de Profesores de Filología Francesa de la Universidad Española, 527-539.

- Bruña Cuevas, Manuel, 1999a. « L'universalité de la langue française dans les grammaires de français pour les Espagnols et dans les dictionnaires bilingues antérieurs à 1815 », *Historiographia Linguistica*, n° 26/1-2, pp. 37-71. Réédité dans Ernst Frideryk Konrad Koerner & Hans-Josef Niederehe (éds), *History of Linguistics in Spain II / Historia de la Lingüística en España II*. Amsterdam / Philadelphie : John Benjamins, 2001, 229-262.
- Bruña Cuevas, Manuel, 1999b. « Le fait littéraire dans les méthodes de français pour Espagnols au 18^e siècle », in Mercedes Boixareu Vilaplana & Roland Desné (éds) avec la collaboration d'Ester Juan Oliva, *Les auteurs classiques français dans l'enseignement du F.L.E. (18^e et 19^e siècles) (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, n° 24)*. Paris : SIHFLES, 95-115.
- Bruña Cuevas, Manuel, 2000a. « À nouveau sur l'enseignement de l'r français aux Espagnols depuis le XVII^e siècle », in María Luz Casal Silva, Germán Conde Tarrío, Jesús Lago Garabatos, Laura Pino Serrano & Nuria Rodríguez Pereira (éds), *La lingüística francesa en España camino del siglo XXI*, tome 1. Madrid : Arrecife, 177-201.
- Bruña Cuevas, Manuel, 2000b. « L'enseignement de la prononciation française aux Espagnols (XVI^e et XVII^e siècles) », in Jan De Clercq, Nico Lioce & Pierre Swiggers (éds), *Grammaire et enseignement du français, 1500-1700*. Louvain / Paris : Peeters, 61-96.
- Bruña Cuevas, Manuel, 2001. « Les transcriptions de la prononciation française à l'usage des Espagnols de Galmace (1745) », in Isabel Uzcanga Vivar, Elena Llamas Pombo & Juan Manuel Pérez Velasco (éds), *Presencia y renovación de la lingüística francesa*. Salamanca : Ediciones Universidad de Salamanca, 55-64.
- Bruña Cuevas, Manuel, 2003a. « Comment présenter un phonème moribond. L'ancien l mouillé français vu par les hispanophones », *Historiographia Linguistica*, n° 30/1-2, 45-98.
- Bruña Cuevas, Manuel, 2003b. « Réduction du système phonologique français. La perception du l palatal français par les hispanophones aux XIX^e et XX^e siècles », in Amalia Rodríguez Somolinos (éd.), *Des mots au discours : Études de linguistique française (Thélème. Revista Complutense de Estudios Franceses, n° extraordinaire)*. Madrid : Servicio de Publicaciones de la Universidad Complutense, 209-223.
- Bruña Cuevas, Manuel, 2007a. « Las ediciones del *Tesoro* de Oudin y las del *Tesoro* de Vittori », in María Teresa Ramos Gómez & Catherine Desprès (éds), *Percepción y*

- realidad. Estudios francófonos*. Valladolid : Departamento de Filología Francesa y Alemana, 117-126.
- Bruña Cuevas, Manuel, 2007b. « Las mejoras aportadas a la traducción por el diccionario de Capmany (1805) », in Francisco Lafarga Maduell (éd.), *La traducción en España (1750-1830). Lengua, literatura, cultura*. Lérida : Edicions de la Universitat de Lleida, 99-110.
- Bruña Cuevas, Manuel, 2008a. « El *Promptuario* de Josep Broch en catalán, castellano y francés (1771) », *Vox Romanica*, n° 67, 83-203.
- Bruña Cuevas, Manuel, 2008b. « La producción lexicográfica con el francés y el español durante los siglos XVI a XIX », in Manuel Bruña Cuevas (éd.), *Lexicografía bilingüe y plurilingüe del español (siglos XV-XIX) (Philologia Hispalensis, n° 22)*. Séville : Facultad de Filología de la Universidad de Sevilla, 37-111.
- Bruña Cuevas, Manuel, 2010a. « Pedro Pablo Billet es el autor del *Arte para aprender (...) la lengua francesa* (1672) », in Juan Carlos de Miguel y Canuto, Carlos Hernández & Julia Pinilla (éds), *Enfoques de teoría, traducción y didáctica de la lengua francesa. Estudios dedicados a la profesora Brigitte Lépinette*. Valence : Universitat de València, 103-112.
- Bruña Cuevas, Manuel, 2010b. « Dos maestros de francés en el Madrid de finales del siglo XVII: Pierre-Paul Billet y Jean-Pierre Jaron », in Marie-Hélène Maux-Piovano (éd.), *Enseigner les langues modernes dans l'Europe du XVe au XVIIe siècles : manuels, enseignants et apprenants (Recherches, n° 5)*. Strasbourg : Université de Strasbourg, 219-260.
- Bruña Cuevas, Manuel, 2012a. « La enseñanza del francés en el Colegio de San Telmo de Sevilla (1787-1812) », in Clara Curell Aguilà, María Cristina González de Uriarte Marrón & José Manuel Oliver Frade (coords), *Estudios franceses en homenaje a Berta Pico*. La Laguna : Servicio de Publicaciones, Universidad de La Laguna, 55-70.
- Bruña Cuevas, Manuel, 2012b. « Le *Dictionario castellano – Dictionnaire françois – Dictionari catala* (1642) et la *Grammatica [...] para aprender a leer, y escriuir la lengua francesa* (1647), publications des imprimeurs Lacavellería », in Marc Zuili & Susan Baddeley (éds), *Les langues étrangères en Europe. Apprentissages et pratiques (1450-1720)*. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 265-282.
- Bruña Cuevas, Manuel, sous presse. « Veneroni en Espagne : l'*Explicación de la gramática francesa* (Madrid, 1728) de Courville », communication présentée lors du colloque '*Connecting Cultures ? : An International Conference on the History of*

- Teaching and Learning Second/Foreign Languages, 1500-2000* (2-5 juillet 2014, Université de Nottingham).
- Bruzzone, Barbara, 2010. « Sui primi manuali didattici per l'enseignement del tedesco come lingua straniera nella Venezia del XV secolo : la tradizione di Giorgio da Norimberga », in Marie-Hélène Maux-Piovano (éd.), *Enseigner les langues modernes dans l'Europe du XVe au XVIIe siècles : manuels, enseignants et apprenants (Recherches, n° 5)*. Strasbourg : Université de Strasbourg, 29-46.
- Cadre Européen Commun de Référence*, 1991. Paris : Didier.
- Cano Aguilar, Rafael, 2005 [1988]. *El español a través de los tiempos*. Madrid : Arco Libros.
- Capello, Maria Luisa, 1997. « Les professeurs italiens face aux innovations de l'A. P. I. », in Elisabet Hammar (éd.), *Phonétique et pratiques de prononciation. L'apprentissage de la prononciation: chemin parcouru jusqu'à nos jours (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, n° 19)*. Paris : SIHFLES, 198-205.
- Caravolas, Jean-Antoine, 1984. *Le Gutenberg de la didacographie ou Comenius et l'enseignement des langues*. Montréal : Guérin.
- Caravolas, Jean-Antoine, 1994. *La didactique des langues. Précis d'histoire I. 1450-1700*. Montréal : Presses de l'Université & Tübingen : Gunter Narr Verlag.
- Caravolas, Jean-Antoine, 1995. « Apprendre à parler une langue étrangère à la Renaissance », *Historiographia Linguistica*, n° 22/3, 275-309.
- Caravolas, Jean-Antoine, 2000. *Histoire de la didactique des langues au Siècle des Lumières. Précis et anthologie thématique*. Montréal : Presses de l'Université & Tübingen : Gunter Narr Verlag.
- Carranza Torrejón, Ana María. 2014. « La "Recopilación de las voces mas usuales para empezar á hablar en francés" (1781) de Pierre-Nicolas Chantreau », *Çédille*, n° 10, 95-114.
- Carton, Fernand, 1997 [1974]. *Introduction à la phonétique du français*. Paris : Bordas.
- Caso González, José María, 1980. *El pensamiento pedagógico de Jovellanos y su Real Instituto Asturiano (Cuadernos Populares Culturales, n° 2)*. Oviedo : Instituto de Estudios Asturianos.
- Caso González, José María, 1998. *Jovellanos*. Barcelone : Ariel.
- Castellví Calvo, Josefa María, 1999. « Una gramática desconocida : *Grammaire Française et Espagnole* de Phelipe Felicetti », *Epos*, n° 15, 259-274.

- Castellví Calvo, Josefa María, 2000. « El tratamiento de la lengua oral en los manuales de francés para españoles de finales del siglo XVIII y principios del XIX », *Quaderns de Filologia. Estudis Lingüístics*, n° 5, 13-31.
- Catach, Nina, 2001. *Histoire de l'orthographe française*. Édition posthume réalisée par Renée Honvault. Paris : Champion.
- Cave, Terence, 2001. *Pré-histoires II : Langues étrangères et troubles économiques au XVI^e siècle*. Genève : Droz.
- Cazorla Vivas, María del Carmen, 2012. « Traductores y maestros de lenguas: gramáticas vocabularios, el caso de Francisco de la Torre y Ocón (1728-1731) », *Cuadernos Dieciochistas*, n° 13, 51-73.
- Chaurand, Jacques, 2006 [1972]. *Histoire de la langue française*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Chervel, André, 2006. *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e au XX^e siècle*. Paris : RETZ.
- Choppin, Alain, 1989. « L'historien face aux manuels », in Elisabet Hammar & Christian Puren (éds), *Manuels de langue et recherche historique (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 4). Paris : SIHFLES, 4-7.
- Clérico, Geneviève, 1995. *Analyses phoniques et prosodiques au XVI^e siècle. Origine et préhistoire d'une discipline*. Lille : Atelier National de Reproductions des Thèses, Université de Lille III (microfilm).
- CNRTL (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales) <<http://www.cnrtl.fr>> (20-11-2015).
- Coello Mesa, Antonia María, 2004. « Las gramáticas españolas del siglo XVIII: las sombras del Siglo de las Luces », in Cristóbal José Corrales Zumbado, Josefa Dorta Luis, Antonio Nelsi Torres González, Dolores Corbella Díaz & Francisca del Mar Plaza Picón (coords), *Nuevas aportaciones a la historiografía lingüística : actas del IV Congreso Internacional de la SEHL*. Madrid : Arco Libros, 353-360.
- Coignerai-Devillers, Lucie, 1987. « Ambroise Paré (1510-1590) : Paule Dumaître, *Ambroise Paré, chirurgien de quatre rois de France* », *Revue d'histoire de la pharmacie*, n° 75/272, 74-75.
- Colombat, Bernard, 1992. « Les 17^e et 18^e siècles français face à la pédagogie du latin », *Vita latina*, n° 126, 30-43.
- Colombat, Bernard, 1997. « Les manuels de grammaire latine des origines à la Révolution : constantes et mutations », *Histoire de l'éducation*, n° 74, 89-114.

- Colombat, Bernard, 1999. *La grammaire latine en France à la Renaissance et à l'Âge classique. Théories et pédagogie*. Grenoble : ELLUG.
- Colombat, Bernard, 2000a. « La réforme de l'étude du latin à l'époque de l'humanisme », in Sylvain Auroux, Ernst Frideryk Konrad Koerner, Hans-Josef Niederehe & Kees Versteegh (éds), *History of the Language Science*, tome 1. Berlin / New York : De Gruyter, 661-665.
- Colombat, Bernard, 2000b. « Les outils pour l'apprentissage du latin en France à la Renaissance et à l'âge classique » in Piet Desmet, Lieve Jooker, Peter Schmitter & Pierre Swiggers (éds), *The History of Linguistic and Grammatical Praxis. Proceedings of the XIth International Colloquium of the Studienkreis « Geschichte der Sprachwissenschaft » (Leuven, July 1998)*. Louvain : Peeters, 63-93.
- Colombat, Bernard, Jean-Marie Fournier & Christian Puech, 2010. *Histoire des idées sur le langage et les langues*. Paris : Klincksieck.
- Colombo Timelli, Maria, 2000. « Grammaires italiennes pour l'enseignement du français (1625-1700) », in Jan De Clercq, Nico Lioce & Pierre Swiggers (éds), *Grammaire et enseignement du français, 1500-1700*. Louvain / Paris : Peeters, 565-587.
- Colón i Domènech, Germà & Amadeu-Jesús Soberanas i Lleó, 1986. *Panorama de la lexicografia catalana. De les glosses medievals a Pompeu Fabra*. Barcelone : Enciclopèdia Catalana.
- Corcuera Manso, Juan Fidel & Antonio Gaspar Galán, 1996. « Los comienzos de la expansión de la lengua francesa a través de las gramáticas publicadas dentro y fuera del territorio francés. El caso de España », in Juan Francisco García Bascañana, Brigitte Lépinette Lepers & Carmen Roig (éds), *L'« universalité » du français et sa présence dans la Péninsule Ibérique (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, n° 19)*. Saint-Cloud : SIHFLES, 173-188.
- Corcuera Manso, Juan Fidel & Antonio Gaspar Galán, 1999. *La lengua francesa en España en el siglo XVI. Estudio y edición del Vocabulario de los vocablos de Jacques de Liaño*. Saragosse: Prensas Universitarias de Zaragoza.
- Corcuera Manso, Juan Fidel & Antonio Gaspar Galán, 2001. « Las gramáticas francesas en España (1500-1700) », in Marina Maquieira Rodríguez, María Dolores Martínez Gavilán & Milka Villayandre Llamazares (éds), *Actas del II Congreso Internacional de la Sociedad Española de Historiografía Lingüística*. Madrid : Arco, 303-315.
- Corcuera Manso, Juan Fidel & Antonio Gaspar Galán, 2010. « El francés en la Corte de Felipe II », in Carlos Assunção, Gonçalo Fernandes & Marlene Loureiro (éds), *Ideias*

- linguísticas na península ibérica (sec. XIV a sec. XIX). Projeção da linguística ibérica na América Latina e Ásia*, tome 1. Münster : Nodus, 315-325.
- Corcuera Manso, Juan Fidel & Antonio Gaspar Galán, 2015. *La gramática francesa de Baltasar de Sotomayor (Alcalá de Henares, 1565)*. Saragosse : Prensas Universitarias de Zaragoza.
- Corvo Sánchez, María José, 2003. *Juan Ángel de Zumarán : un maestro de lenguas español entre alemanes en el siglo XVII : una aportación a la historia de la enseñanza de lenguas extranjeras*. Salamanca : Universidad de Salamanca.
- Corvo Sánchez, María José, 2005. « Juan Ángel de Zumarán: intérprete y maestro de lenguas entre los alemanes en el siglo XVII », *Estudios filológicos alemanes*, n° 7, 123-144.
- Corvo Sánchez, María José, 2006. « Juan Ángel de Zumarán y sus obras de traducción », *Hieronymus Complutensis*, n° 12, 57-61.
- Corvo Sánchez, María José, 2007. *Los libros de lenguas de Juan Ángel de Zumarán. La obra de un maestro e intérprete de lenguas español entre los alemanes del siglo XVII*. Berne, etc. : Peter Lang.
- Corvo Sánchez, María José, 2008. « Breve historia de la lexicografía bilingüe española y alemana hasta el siglo XIX », in Manuel Bruña Cuevas (coord.), *Lexicografía bilingüe y plurilingüe del español (siglos XV-XIX) (Philologia Hispalensis, n° 22)*. Séville : Universidad de Sevilla, 113-139.
- Coste, Daniel, 1988. « Faire l'histoire du français langue étrangère ou seconde », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 1, 4-5.
- Cuq, Jean-Pierre (dir.), 2003. *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*. Paris : CLE International / ASDIFLE.
- Cuq, Jean-Pierre, 2005. « Trente ans d'évolution de la didactique des langues étrangères et secondes en France vues à travers deux dictionnaires », *La Revue de l'AQEFLS*, n° 25/2, 45-61.
- Dalby, Andrew, 2012. *The treatise. Le tretiz of Walter of Bibbesworth, Translated from the Anglo-Norman by Andrew Dalby with the Anglo-Norman Text as Established by William Rothwell and Published by the Anglo-Norman Online Hub*. Totnes : Prospect Books.
- Dauzat, Albert, 1950. *Phonétique et grammaire historiques de la langue française*. Paris : Librairie Larousse.

- De Clercq, Jan, 2000. « La *Grammaire françoise* (1557) de Gabriel Meurier », in Jan De Clercq, Nico Lioce & Pierre Swiggers (éds), *Grammaire et enseignement du français, 1500-1700*. Louvain / Paris : Peeters, 237-276.
- De Clercq Jan, Nico Lioce, Pierre Swiggers (éds), 2000. *Grammaire et enseignement du français, 1500-1700*. Louvain / Paris : Peeters.
- De Clercq, Jan, Nico Lioce, Pierre Swiggers, 2000. « Grammaire et enseignement du français langue étrangère entre 1500 et 1700 », in Jan De Clercq, Nico Lioce & Pierre Swiggers (éds), *Grammaire et enseignement du français, 1500-1700*. Louvain / Paris : Peeters, IX-XXXIV.
- Deco Prados, Francisco Javier, 2001. « À propos de l'évolution des voyelles initiales E O », *Epos*, n° 17, 231-241.
- De Vreese, Willem, 1897. « Meurier (Gabriel) », in *Biographie nationale de Belgique*, Vol XIV. Bruxelles : Bruylant-Christophe & C^{ie}, 700-763.
- Delattre, Pierre Charles, 1953. « Les modes phonétiques du français », *The French Review*, n° 27/1, 59-63.
- Delattre, Pierre Charles, 1966. *Studies in French and Comparative Phonetics. Selected papers in French and English*. La Haye : Mouton.
- Delgado Casado, Juan, 1996. *Diccionario de impresores españoles (siglos XV-XVII)*. Madrid : Arco Libros.
- Demaizière, Colette, 1980. « La grammaire française au XVI^e siècle : les grammairiens picards », *L'information grammaticale*, n° 4, 41-46.
- Dichtl, Gerald, 1998. « Los comienzos de la lexicografía hispano-neerlandesa », in Reinhold Werner & María Teresa Fuentes Morán (éds), *Lexicografías iberorrománicas: problemas, propuestas y proyectos*. Iberoamericana : Vervuert Verlagsgesellschaft, 13-32.
- Diez, Friedrich Christian, 1870. *Anciens glossaires romans*. Paris : A. Franck.
- Durand, Jacques & Julien Eychenne, 2011. *La phonologie des voyelles nasales : typologie, universaux et acquisition*. Journées IPFC & PFC-EF, décembre 2011. < http://cblle.tufs.ac.jp/ipfc/assets/files/IPFC2011-Paris/2_IPFC2011_DURAND%20et%20EYCHENNE_Phono_Voyelles_Nasales.pdf> (19-09-2015).
- Encrevé, Pierre, 1988. *La liaison avec et sans enchaînement. Phonologie tridimensionnelle et usages du français*. Paris : Seuil.

- Eggs, Ekkehard & Isabelle Mordellet-Roggenbuck, 1990. *Phonétique et phonologie du français. Théorie et pratique (Romanistische Arbeitshefte, n° 34)*. Tübingen : Niemeyer.
- Esparza Torres, Miguel Ángel, 2008. *Bibliografía temática de historiografía lingüística española*. Tome 1. Hambourg : Buske.
- Feliu, Francesc, 2003. « Baldiri Reixac i la llengua catalana », in Josep González-Agàpito (éd.), *Llengua i ensenyament : aportacions per a un debat : CCL aniversari de les Instruccions de Baldiri Reixac*. Barcelone : Institut d'Estudis Catalans / Fundació Jaume I, 21-25.
- Fernández Díaz, María del Carmen, 1989. « Gramáticas francesas para españoles del siglo XVIII: circunstancias de composición y aspectos gramaticales », *Investigación franco-española : estudios*, n° 2, 53-62.
- Fernández Fernández, José Luis, 1993. « Gaspar Melchor de Jovellanos », in Buenaventura Criado Delgado (coord.), *Historia de la educación en España y América*, Madrid : Fundación Santa María / Ediciones SM, 745-752.
- Fernández Fraile, María Eugenia, 1996. « Organización y metodología de la enseñanza del francés en el *Modo de enseñar las lenguas y ciencias...* de J. A. González Cañaveras », in Juan Francisco García Bascuñana, Brigitte Lépinette Lepers & Carmen Roig (éds), *L'« universalité » du français et sa présence dans la Péninsule Ibérique (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, n° 19)*. Saint-Cloud : SIHFLES, 225-241.
- Fernández Fraile, María Eugenia, 1999. « Les textes littéraires comme procédé d'enseignement du FLE dans les *Chantreau* (1781-1857) », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 24, 137-150.
- Fernández Fraile, María Eugenia, 2002. « Descriptions phonétiques et enseignement de la prononciation du français en Espagne au début du XXe siècle (jusqu'en 1936) », in Jacqueline Lillo (dir.), *Histoire de l'enseignement du français langue étrangère ou seconde dans le bassin méditerranéen (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, n° 28)*. Saint-Cloud : SIHFLES, 33-51, <<http://dhfles.revues.org/2633>> (28-11-2015).
- Fernández Fraile, María Eugenia, 2009. « Juan Antonio González Cañaveras y la enseñanza de lenguas en el siglo XVIII », in María Eugenia Fernández Fraile & Javier Suso López (dirs), *Approches contrastives et multilinguisme dans l'enseignement des langues en Europe (XVIe-XXe siècles) (Documents pour l'histoire du français langue*

- étrangère ou seconde*, n° 42). Saint-Cloud : SIHFLES, 87-108, <<http://dhfles.revues.org/705>> (27-11-2015).
- Fernández Fraile, María Eugenia & Javier Suso López, 1999. *La enseñanza del francés en España (1767-1936). Estudio histórico : objetivos, contenidos, procedimientos*. Grenade : Método.
- Fischer Hubert, Denise, 1996. « La Gramática Francesa de Pierre Paul Billet: contenus et méthodes », in Juan Francisco García Bascuñana, Brigitte Lépinette Lepers & Carmen Roig (éds), *L'« universalité » du français et sa présence dans la Péninsule Ibérique (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, n° 19)*. Saint-Cloud : SIHFLES, 213-223.
- Fischer Hubert, Denise, 1997. « L'enseignement de la phonétique française aux Espagnols, présenté dans des grammaires des 17^e et 18^e siècles », in Elisabet Hammar (éd.), *Phonétique et pratiques de prononciation. L'apprentissage de la prononciation : chemin parcouru jusqu'à nos jours (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, n° 19)*. Paris : SIHFLES, 37-50.
- Fischer Hubert, Denise, 2000. « Le traitement des temps verbaux chez Pedro Pablo Billet, avec une comparaison de sa terminologie avec celle d'autres grammairiens », in De Jan Clercq, Nico Lioce & Pierre Swiggers (éds), *Grammaire et enseignement du français, 1500-1700*. Louvain / Paris : Peeters, 533-553.
- Fischer Hubert, Denise, Juan Francisco García Bascuñana & María Trinidad Gómez García, 2004. *Repertorio de gramáticas y manuales para la enseñanza del francés en España (1565-1940)*. Barcelona : PPU.
- Flores Varela, Camilo D., 1978. « Les deux premières méthodes de français pour Espagnols publiées en Espagne », *Verba*, n° 5, 341-350.
- Förstel, Christian, 2000. « L'étude du grec à l'époque de l'humanisme », in Sylvain Auroux, Ernst Frideryk Konrad Koerner, Hans-Josef Niederehe & Kees Versteegh (éds), *History of the Language Science*, tome 1. Berlin / New York : De Gruyter, 666-673.
- Fournier, Jean-Marie, 2007. « La généralité dans la théorie des sons à l'âge classique », *Histoire, Épistémologie, Langage*, n° 29/1, 85-103.
- Frank Chen, Ursula, 1973. *Essai sur la phonologie française. L'évolution structurale du vocalisme*. Paris : Nizet.
- Franzbach, Martin, 1975. « Die spanische Sprache in Deutschland im 18. Jahrhundert », in Martin Franzbach (dir.), *Kritische Arbeiten zur Literatur und Sozialgeschichte*

- Spaniens, Frankreichs und Lateinamerikas*. Bonn : Bouvier, 25-41.
- Frijhoff, Willem, 2009. « COMENIUS (Jan Amos), *Novissima linguarum methodus*. *La toute nouvelle méthode des langues* », *Histoire de l'éducation*, n° 121, <<http://histoire-education.revues.org/1738>> (27-11-2015).
- Frijhoff, Willem, 2010. « Codes, routines et communication. Formes et sens de la pluralité linguistique dans les sociétés occidentales d'autrefois », in Javier Suso López (coord.), *Plurilinguisme et enseignement des langues en Europe : aspects historiques, didactiques et sociolinguistiques. Trois regards* (Willem Frijhoff, Daniel Coste, Pierre Swiggers) en parallèle. Grenade : Editorial Universidad de Granada, 15-48.
- Galino, María Ángeles, 1953. *Tres hombres y un problema. Feijoo, Sarmiento y Jovellanos ante la educación moderna*. Madrid : CSIC.
- Galisson, Robert, 1969. *Petit lexique d'initiation à la linguistique appliquée et à la méthodologie de l'enseignement des langues*. Paris : BELC.
- Galisson Robert & Daniel Coste (dirs), 1976. *Dictionnaire de didactique des langues*. Paris : Hachette.
- Gallardo, Bartolomé José *et al.*, 1888. *Ensayo de una biblioteca española de libros raros y curiosos*. Tome 3. Madrid : M. Rivadeneyra.
- Gallina, Annamaria, 1959. *Contributi alla storia della lessicografia italo-spagnola dei secoli XVI e XVII*. Florence : Leo S. Olschki.
- García Aranda, María Ángeles, 2003. *Un capítulo de la lexicografía didáctica del español : nomenclaturas hispanolatinas (1493-1745)*. Thèse doctorale, <<http://biblioteca.ucm.es/tesis/fll/ucm-t26673.pdf>> (27-11-2015).
- García Bascuñana, Juan Francisco, 1994. « L'étude du français en Espagne à l'époque des Lumières : à propos de la grammaire de Galmace », in Herbert Christ & Gerda Hassler (éds), *Regards sur l'histoire de l'enseignement des langues étrangères (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, n° 14)*. Tübingen : Gunter Narr Verlag, 151-159.
- García Bascuñana, Juan Francisco, 2000. « À propos de la première grammaire française publiée en Espagne (1565) : histoire et contenus », in Jan De Clercq, Nico Lioce & Pierre Swiggers (éds), *Grammaire et enseignement du français, 1500-1700*. Louvain / Paris : Peeters, 485-501.
- García Bascuñana, Juan Francisco, 2005. « Materiales para la enseñanza del francés en España : aproximación a los manuales publicados entre los siglos XVI y XX », *Revista Interuniversitaria de Formación del Profesorado*, n° 53, 129-144.

- García Bascuñana, Juan Francisco, 2006. « Langue et religion en Espagne aux XVI^e et XVII^e siècles : à propos d'A. del Corro, théologien et maître d'espagnol et de français », in Marie-Christine Kok Escalle & Madeleine van Strien-Chardonneau (éds), *Langue(s) et religion(s): une relation complexe dans l'enseignement du français hors de France XVI^e-XX^e siècle. Hommage à Willem Frijhoff (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, n° 37)*. Saint-Cloud : SIHFLES, 25-44, <<http://dhfles.revues.org/66>> (27-11-2015).
- García Bascuñana, Juan Francisco, 2008. « En torno al “diccionario trilingüe” (castellano-francés-catalán) de Pere Lacavalleria (Barcelona, 1642) : originalidad, imitación, plagio », in Brigitte Lépinette Lepers & Brisa Gómez (éds), *Linguistique plurielle*. Valence : Universitat de València, Universidad Politécnica de Valencia, 537-547.
- García Bascuñana, Juan Francisco, 2009a. « La notion de manuel pour l'enseignement du français aux Espagnols entre 1550 et 1650 : établissement d'une bibliographie de référence », *Le langage et l'homme, Revue de didactique du français*, n° 44/1, 123-133.
- García Bascuñana, Juan Francisco, 2009b. « Théorie et pratique du multilinguisme au XVII^e siècle : à propos de Juan Ángel de Sumarán, interprète, professeur et auteur d'ouvrages pour l'enseignement des langues vivantes », in María Eugenia Fernández Fraile & Javier Suso López (dirs), *Approches contrastives et multilinguisme dans l'enseignement des langues en Europe (XVI^e-XX^e siècles) (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, n° 42)*. Saint-Cloud : SIHFLES, 49-64, <<http://dhfles.revues.org/678>> (27-11-2015).
- García Bascuñana, Juan Francisco, 2010. « À propos de certains aspects phonétiques du français préclassique. Le traitement des combinaisons vocaliques dans les grammaires françaises du XVI^e siècle destinées aux Espagnols », in Combettes, Bernard, Céline Guillot, Évelyne Oppermann-Marsaux, Sophie Prévost, & Amalia Rodríguez Somolinos, (Éds), *Le changement en français*. Berne, etc. : Peter Lang, 201-215.
- García Bascuñana, Juan Francisco, Brigitte Lépinette Lepers & Carmen Roig (éds), 1996. *L'« universalité » du français et sa présence dans la Péninsule Ibérique (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, n° 19)*. Saint-Cloud : SIHFLES.
- García Bascuñana, Juan Francisco & Esther Juan Oliva (éds), 2008. *La enseñanza del francés en España hasta 1850. ¿Con qué libros aprendían francés los españoles?*

- Thèse doctorale de Gonzalo Suárez Gómez éditée, présentée et anotée par García Bascuñana, Juan Francisco & Esther Juan Oliva. Barcelone : PPU.
- García Garralón, Marta, 2007. *Taller de mareantes : el Real Colegio Seminario de San Telmo de Sevilla (1681-1847)*. Thèse doctorale publiée sous le titre "*Taller de mareantes*": *el Real Colegio Seminario de San Telmo de Sevilla (1681-1847)*. Séville : Cajasol.
- Garrido Moraga, Antonio Manuel & Salvador Montesa Peydró, 1990. « Principios teóricos de la enseñanza de lenguas en el *Arte de hablar bien francés o gramática completa* de Pedro Nicolás Chantreau », in *Actas del I congreso nacional de ASELE*. Grenade : Universidad de Granada & ASELE, 145-153.
- Gaspar Galán, Antonio, 1987. « El nacionalismo lingüístico en las gramáticas de la lengua francesa en la época del Renacimiento », *Studium, Filología*, nº 3, 59-70.
- Germain, Claude, 1991. *Le point sur l'approche communicative en didactique des langues*. Montréal : Centre éducatif et culturel.
- Germain, Claude, 1993. *Évolution de l'enseignement des langues: 5000 ans d'histoire*. Paris : CLE International.
- Gessler, Jean, 1931. *Le livre des métiers de Bruges et ses dérivés : quatre anciens manuels de conversation / publiés par Jean Gessler... ; avec le concours des maîtres imprimeurs Brugeois et de la fondation universitaire de Belgique*. Bruges : Imprimerie Sainte-Catherine.
- Gilmont, Jean-François, 2003. *Le livre & ses secrets*. Louvain : Droz.
- Giral i Raventós, Emili, 1956. « La colonia mercantil francesa de Barcelona a mediados del siglo XVII », *Estudios de Historia Moderna*, nº 6, 218-278.
- Gómez Asencio, José Jesús, 1998. « Los anónimos de Lovaina del siglo XVI juntos y en contraste », in Nicole Delbecque & Christian de Paepe (éds), *Estudios en honor del profesor Josse de Kock con motivo de su jubilación*. Louvain : Presses Universitaires de Louvain, 855-869.
- González Palencia, Ángel. 1948. « Notas sobre la enseñanza del francés a fines del siglo XVIII y principios del XIX », in *Eruditos y libreros en el siglo XVIII. Estudios histórico-literarios*, quinta serie. Madrid : CSIC, Instituto Antonio de Nebrija, 417-427.
- González Agàpito, Josep & Salomó Marquès, 1983. « Estudi introductori », in Josep González Agàpito & Salomó Marquès (éds), *Instruccions per la ensenyança de minyons*, tome 1. Barcelone : Edicions Universitat de Barcelona.

- Grammont, Maurice, 1971 [1933]. *Traité de phonétique*. Paris : Delagrave.
- Gullichsen, Harald, 1999. « Etude de deux glossaires anciens : Les Glossaires de Reichenau et de Kassel », *Romansk Forum*, n° 9, 37-47.
- Gutiérrez, Asensio, 1977. *La France et les Français dans la littérature espagnole. Un aspect de la xénophobie en Espagne (1598-1665)*. Saint-Étienne : Publications de l'Université de Saint-Étienne.
- Hammar, Elisabet, 1997. « Comparaison de l'explication de la prononciation française dans les éditions de Des Pepliers en Suède et de Goudar en Italie, au 18e siècle », in Elisabet Hammar (éd.), *Phonétique et pratiques de prononciation. L'apprentissage de la prononciation : chemin parcouru jusqu'à nos jours (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, n° 19)*. Paris : SIHFLES, 65-75.
- Hansen, Anita Berit, 1998. *Les voyelles nasales du français parisien moderne. Aspects linguistiques, sociolinguistiques et perceptuels des changements en cours*. Copenhague : Museum Tusulanum Press, University of Copenhagen.
- Hauben, Paul J., 1978 [1967]. *Del monasterio al ministerio. Tres herejes españolas y la Reforma: Antonio del Corro, Casiodoro de Reina, Cipriano de Valera*. Madrid : Editora Nacional.
- Huchon, Mireille, 2002. *Histoire de la langue française*. Paris : Librairie générale française.
- Iribarren Argaiz, Mary Carmen, 2004. « /s/ y /θ/ historia de dos distinciones fonéticas y fonológicas », in Cristóbal José Corrales Zumbado, Josefa Dorta Luis, Antonia Nelsi Torres González, Dolores Corbella Díaz & Francisca del Mar Plaza Picón (éds), *Nuevas aportaciones a la historiografía lingüística: actas del IV congreso internacional de la SEHL*, tome 2. Madrid : Arco libros, 858-866.
- Jaime Lorén, José María de & José María de Jaime Ruiz, 2004a. « Francisco de la Torre y Ocón. Aspectos apícolas de su versión de la Economía general de la Casa de Campo de Liger de Ozer », *Cuadernos de etnología y etnografía de Navarra*, n° 35/79, 125-140.
- Jaime Lorén, José María de & José María de Jaime Ruiz, 2004b. « La Economía general de la casa de campo (Liger de Ozer - Torre y Ocón, 1720): el final de un siglo sin publicaciones apícolas en España », *Cronos: Cuadernos valencianos de historia de la medicina y de la ciencia*, n° 7/2, 347-359.
- Jiménez Domingo, María Elena, 2002a. « Bio-bibliografía del abad Vayrac (1664-1734) », in Miguel Ángel Esparza Torres, Benigno Fernández Salgado & Hans-Josef

- Niederehe (éds), *Estudios de Historiografía Lingüística. Actas del III Congreso Internacional de la Sociedad Española de Historiografía Lingüística*. Hambourg : Helmut Buske, 263-276.
- Jiménez Domingo, María Elena, 2002b. « La grammaire française de l'abbé Jean de Vayrac (1664-1734) », in Maria Carme Figuerola Cabrol, Montserrat Parra Alba & Pere Solà i Solé (éds), *La lingüística francesa en el nuevo milenio*. Lérida : Milenio, 381-390
- Jiménez Domingo, María Elena, 2004a. « El tratamiento del artículo en la gramática española del abad Jean de Vayrac (1664-1734) », in Javier Suso López & Rodrigo López Carrillo (éds), *Le français face aux défis actuels. Histoire, langue et culture*, tome 2. Grenade : Universidad de Granada, APFUE, GILEC, 579-589.
- Jiménez Domingo, María Elena, 2004b. « El verbo en la *Nouvelle grammaire espagnolle* (1708) del abad Jean de Vayrac (1664-1734) », in Cristóbal José Corrales Zumbado, Josefa Dorta Luis, Antonia Nelsi Torres González, Dolores Corbella Díaz & Francisca del Mar Plaza Picón (éds), *Nuevas aportaciones a la historiografía lingüística : actas del IV congreso internacional de la SEHL*, tome 2. Madrid : Arco libros, 881-893.
- Jiménez Domingo, María Elena, 2004c. « La pronunciación en las gramáticas de Buffier (1711) y de Vayrac (1714) », *Res diachronicae*, nº 3, 209-218.
- Jiménez Domingo, María Elena, 2006a. « La pronunciación en las gramáticas de Jean de Vayrac (1664-1735?) », in Antonio Roldán Pérez (coord.), *Caminos actuales de la historiografía lingüística : actas del V Congreso Internacional de la Sociedad Española de Historiografía lingüística*, tome 2. Murcia : Universidad de Murcia, 855-870.
- Jiménez Domingo, María Elena, 2006b. *Las obras gramaticales del abate Jean de Vayrac (1664-1734), "traductor" de Felipe V*. Thèse doctorale, <<http://www.uv.es/lepinet/Tesis%20doctoral%20M.elena%20Jimenez.pdf>> (27-11-2015).
- Jiménez Domingo, María Elena, 2010a. « Description de la prononciation du français et de l'espagnol au XVIII^e siècle. Exemple d'analyse phonétique de base contrastive », *Synergies Espagne*, nº 3, 149-158.
- Jiménez Domingo, María Elena, 2010b. « L'étude de la prononciation dans la *Gramatica de la lengua francesa* (1728) de Núñez de Prado », in Juan Carlos de Miguel y Canuto, Carlos Hernández Sacristán & Julia Pinilla Martínez (éds), *Enfoques de teoría, traducción y didáctica de la lengua francesa. Estudios dedicados a la profesora Brigitte Lépinette*. Valence : Universitat de València, 187-196.

- Kessler-Mesguich, Sophie, 2000. « L'étude de l'hébreu et des autres langues orientales à l'époque de l'humanisme », in Sylvain Auroux, Ernst Frideryk Konrad Koerner, Hans-Josef Niederehe & Kees Versteegh (éds), *History of the Language Science*, tome 1. Berlin / New York : De Gruyter, 673-680.
- Kibbee, Douglas A., 1991. *For to Speke French Trewely: The French Language in England, 1000-1600. Its Status, Description and Instruction*. Amsterdam : John Benjamins.
- Kibbee, Douglas A., 2000. « From Hollyband to Mauger : Teaching French in 17th century England », in Jan De Clercq, Nico Lioce & Pierre Swiggers (éds), *Grammaire et enseignement du français, 1500-1700*. Louvain / Paris : Peeters, 179-195.
- Kristol, Andres Max, 1995. *Manières de langage: 1396, 1399, 1415*. Londres : Anglo-Norman Text Society from Birbeck College.
- Kristol, Andres Max, 2000. « Les premières descriptions grammaticales du français », in Sylvain Auroux, Ernst Frideryk Konrad Koerner, Hans-Josef Niederehe & Kees Versteegh (éds), *History of the Language Science*, tome 1. Berlin / New York : De Gruyter, 764-770.
- Krotzky, Étienne, 2012. « L'apprentissage des langues selon Comenius », in Marc Zuili, & Susan Baddeley (coords), *Les langues étrangères en Europe. Apprentissages et pratiques (1450-1720)*. Paris : Presses de l'université Paris-Sorbonne, 109-119.
- Ladefoged, Peter, 2005 [2001]. *Vowels and Consonants. An Introduction to the Sounds of Languages*. Oxford : Blackwell Publishing.
- Ladefoged, Peter & Ian Maddieson, 1996. *The Sounds of the World's Language*, Oxford / Malden (Mass.) : Blackwell Publishing.
- Léon, Pierre, Edward Burstynsky & Henry Schogt, 1977. *La phonologie. Lectures. I. Les écoles et les théories*. Paris : Klincksieck.
- Lépinette Lepers, Brigitte, 1990. « La lexicographie franco-espagnole avant le *Tesoro de las dos lenguas* de César Oudin (1606) », *Travaux de linguistique et de philologie*, n° 28, 316-342.
- Lépinette Lepers, Brigitte, 1991. « *Les Dialogues* (1618) de César Oudin », in Brigitte Lépinette Lepers, María Amparo Olivares Pardo & Emma Sopeña Balordi (éds), *Actas del Primer Coloquio Internacional de Traductología*. Valence : Universitat de València, Departament de Filologia Francesa i Italiana, 139-145.
- Lépinette Lepers, Brigitte, 1995a. « *El arte de hablar bien francés* (1781) de P.-N. Chantreau (174-1808), grammaire pour l'enseignement du français aux Espagnols »,

- Le français moderne*, n° 63/2, 138-165.
- Lépinette Lepers, Brigitte, 1995b. « La grammaire contrastive franco-espagnole de la première moitié du XVIIIe siècle. Analyse de six ouvrages édités en Espagne », *Historiographia Lingüística*, n° 22/1-2, 27-74.
- Lépinette Lepers, Brigitte, 1995c. « La traduction dans l'enseignement du français en Espagne au XVIIIe siècle », in Herbert Christ & Gerda Hassler (éds), *Regards sur l'histoire de l'enseignement des langues étrangères (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 14). Tübingen : Gunter Narr Verlag, 149-161.
- Lépinette Lepers, Brigitte, 1996a. « Contribution à l'histoire du français hors de France. Caractéristiques culturelles et sociales des maîtres et de leur enseignement en Espagne au XVIIIe siècle », in Juan Francisco García Bascuñana, Brigitte Lépinette Lepers & Carmen Roig (éds), *L'« universalité » du français et sa présence dans la Péninsule Ibérique (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 19). Saint-Cloud : SIHFLES, 189-212.
- Lépinette Lepers, Brigitte, 1996b. « La lingüística contrastiva francés-español en el siglo XVIII en España », in Enric Serra Alegre (éd.), *Panorama de la investigació lingüística a l'Estat espanyol: Actes del I congrés de lingüística general*, tome 4. Valence : Universitat de València, 78-86.
- Lépinette Lepers, Brigitte, 1996c. « Les premières grammaires du français (1565-1799) publiées en Espagne. Modèles, sources et rôle de l'espagnol », *Histoire, Épistémologie, Langage*, n° 18/2, 149-177.
- Lépinette Lepers, Brigitte, 1997. « Deux grammaires françaises pour Espagnols (XVIIIe siècle). Traditions grammaticales nationales et pédagogie », *Linguisticae Investigationes*, n° 21:1, 199-239.
- Lépinette Lepers, Brigitte, 1998a. « Encarnacion Diego de », in *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques (tome 1) (Histoire, Épistémologie, Langage*, hors-série, n° 2), 292-295. <http://ctlf.ens-lyon.fr/n_fiche.asp?num=3111&mot_recherche=> (28-11-2015).
- Lépinette Lepers, Brigitte, 1998b. « Torre y Ocón Francisco de la », in *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques (tome 1), (Histoire, Épistémologie, Langage*, hors-série, n° 2), 300-303. <http://ctlf.ens-lyon.fr/n_fiche.asp?num=3115&mot_recherche=> (28-11-2015).

- Lépinette Lepers, Brigitte, 2000a. « À propos de deux grammaires pour l'enseignement de l'espagnol aux Français: Oudin 1597 et Charpentier 1597 », in Béatrice Bagola (éd.), *La lingüística española en la época de los descubrimientos. Actas del coloquio en honor del profesor Hans-Josef Niederehe*. Hambourg : Helmut Buske, 107-120.
- Lépinette Lepers, Brigitte, 2000b. *L'enseignement du français en Espagne au XVIIIe siècle dans ses grammaires. Contexte historique, concepts linguistiques et pédagogie*. Münster : Nodus Publikationen.
- Lépinette Lepers, Brigitte, 2000c. « Le *De grammatica francesca en hespañol* de Diego de la Encarnación (Douai, 1624 - Madrid, 1635) », in Jan De Clercq, Nico Lioce & Pierre Swiggers (éds), *Grammaire et enseignement du français, 1500-1700*. Louvain / Paris : Peeters, 503-531.
- Lépinette Lepers, Brigitte, 2001. *El francés y el español en contraste y en contacto (siglos XV-XVII). Estudios de historiografía lingüística. Lexicografía. Gramática. Traducción*. Valence : Universitat de València.
- Lépinette Lepers, Brigitte, 2006. « El foco francés: dos gramáticas para la enseñanza del español a los franceses (Oudin 1597 y Charpentier 1597) », in José J. Gómez Asencio (dir.), *El castellano y su codificación gramatical. Vol. I: De 1492 (A. de Nebrija) a 1611 (John Sanford)*. Burgos : Fundación Instituto Castellano y Leonés de la Lengua, 301-322.
- Lépinette Lepers, Brigitte, 2012a. « Les *Propos et Lettres* de J. Ledel (1565) : le début de la métamorphose didactique du genre Colloque pour l'enseignement du français et de l'espagnol à la Renaissance », in Marc Zuili & Susan Baddeley (coords), *Les langues étrangères en Europe. Apprentissages et pratiques (1450-1720)*. Paris : Presses de l'université Paris-Sorbonne, 249-263.
- Lépinette Lepers, Brigitte, 2012b. *Un demi-siècle de grammaire pour l'enseignement du français en Espagne (1800-1850). Contexte, paratexte, textes : étude d'historiographie linguistique*. Valence : Universitat de València.
- Lépinette Lepers, Brigitte & Juan Carlos de Miguel y Canuto, 1995. « Las *Osservationi della lingua castigliana* de Giovanni Miranda (1566) y la *Grammaire espagnolle expliquée en françois* de César Oudin (1597): apuntes fraseológicos », in María Teresa Echenique Elizondo, Milagros Aleza Izquierdo & María José Martínez Alcalde (coords), *Actas del I Congreso de Historia de la Lengua Española en América y España*. Valence : Universitat de València, Departamento de Filología Española, 345-367.

- Lindemann, Margarete, 1994. *Die französischen Wörterbücher von den Anfängen bis 1600 : Entstehung und typologische Beschreibung*. Tübingen : Niemeyer.
- Lombardero Caparrós, Alberto, 2015. *The Historiography of English Language Teaching in Spain: A Corpus of Grammars and Dictionaries (1769-1900)*. Thèse doctorale, <<http://hdl.handle.net/10803/318808>> (28-11-2015).
- López Barrera, Joaquín, (s. d.). *Apuntes para una historia de la enseñanza de la lengua francesa en España*. Cuenca : Imprenta de C. León.
- Luec, Albane & Joan Solanich Pie, 2004. « L'enseignement du français en Espagne aux alentours du XIX^e siècle : structure et phonétique », in Javier Suso López & Rodrigo López Carrillo (éds), *Le français face aux défis actuels. Histoire, langue et culture*, tome 2. Grenade : Universidad de Granada, APFUE, GILEC, 609-617
- Lusignan, Serge, 1987. « Le français et le latin aux XIII^e-XIV^e siècles : pratique des langues et pensée linguistique », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n° 42/4, 955-967.
- MacFadden, William, 1953. *The Life and Works of Antonio del Corro*. Thèse doctorale inédite.
- Malécot, André, 1977. *Introduction à la phonétique française*. La Haye / Paris / New York : Mouton.
- Malmberg Bertil, 1971. *Les domaines de la phonétique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Malmberg Bertil, 1993 [1954]. *La phonétique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Mandich, Anna Maria, 1997. « Comment décrire les sons ? La description phonétique dans les grammaires de français publiées en Italie aux 17^e et 18^e siècles », in Elisabet Hammar (éd.), *Phonétique et pratiques de prononciation. L'apprentissage de la prononciation: chemin parcouru jusqu'à nos jours (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 19). Paris : SIHFLES, 23-36.
- Mandich, Anna Maria, 2000. « La Tres vile gramme pover apprendre les langues françoise, italienne, et espagnole d'Antoine Fabre », in Jan De Clercq, Nico Lioce & Pierre Swiggers (éds), *Grammaire et enseignement du français, 1500-1700*. Louvain / Paris : Peeters, 589-607.
- Marfany, Joan-Lluís, 2001. *La llengua maltractada: el castellà i el català a Catalunya del segle XVI al segle XIX*. Barcelone : Empúries.
- Marqués, Salomó, 1993. « Baldiri Reixac », in Buenaventura Criado Delgado (coord.), *Historia de la educación en España y América*. Madrid : Fundación Santa María /

- Ediciones SM, 761-764.
- Marqués, Salomó, 2003. « Baldiri Reixac, pedagog del nostre temps », in Josep González Agàpito (éd.), *Llengua i ensenyament : aportacions per a un debat. CCL aniversari de les Instruccions de Baldiri Reixac*. Barcelone : Institut d'Estudis Catalans / Fundació Jaume I, 27-31.
- Marqués, Salomó & Albert Rossich, 1981. *Instruccions per la ensenyança de minyons*, tome 2. Marqués, Salomó & Albert Rossich (éds). Gérone : Universitat de Girona.
- Martín Gamero, Sofía, 1961. *La enseñanza del inglés en España (Desde la Edad Media hasta el siglo XIX)*. Madrid : Gredos.
- Martinet, André, 1969. *Le Français sans fard*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Martinet, André, 2008 [1960]. *Éléments de Linguistique générale*. Paris : Armand Colin.
- Martínez Alcalde, María José, 2010. *La fijación ortográfica del español : norma y argumento historiográfico*. Berne, etc. : Peter Lang.
- Martínez Gavilán, María Dolores, 2002. « La *Grammaire espagnolle* (1624) de Fray Diego de la Encarnación, un enfoque racionalista en la enseñanza del español como lengua extranjera », in Miguel Ángel Esparza Torres, Benigno Fernández Salgado & Hans-Joseph Niederehe (éds), *Estudios de Historiografía Lingüística. Actas del III Congreso Internacional de la Sociedad Española de Historiografía Lingüística*. Hambourg : Helmut Buske, 341-360.
- Martínez González, Antonio, 2008. « La *Grammatica alemana y española* (1634) de Juan Ángel de Zumarán », in Inés Olza Moreno, Manuel Casado Velarde & Ramón González Ruiz (éds), *Actas del XXXVII Simposio Internacional de la Sociedad Española de Lingüística (SEL)*. Pampelune : Servicio de Publicación de la Universidad de Navarra, 549-560, <<http://dadun.unav.edu/handle/10171/21068>> (28-11-2015).
- Martínez González, Antonio, 2009. « La Gramática y la enseñanza de la lengua española hasta el siglo XIX », in Antonio Martínez González (éd.), *Historia de las ideas lingüísticas. Gramáticos de la España Meridional*. Berne, etc. : Peter Lang, 13-64.
- Martínez González, Antonio, 2010. « Lengua y cultura en los Diálogos de Zumarán (*Grammatica y pronvnciacion alemana y española*. Viena, 1634) », in Javier Villoria Prieto (éd.), *Dai maestri di lingue ai professori di lingue in Europa. Atti delle giornate di studio : « Les 'langues entre elles' dans les contextes et situations d'enseignement en Europe, du XVIIe siècle au début du XXe siècle : médiations, circulations,*

- comparaisons* » (APHELLE. CIRSIL, PHG, SEHEL, SIHFLES) (*Quaderni del CIRSIL*, n° 8). Grenade : Comares, 69-91.
- Maux-Piovano, Marie-Hélène, 2008. « Les arabismes et leurs traductions à la lettre A du *Tesoro de las dos lenguas* de César Oudin (1607) », *Recherches*, n° 1, 17-37.
- Maux-Piovano, Marie-Hélène, 2009a. « Charpentier, "ligueur" y autor de la primera gramática del español para franceses », *Estudios de Lingüística Universidad de Alicante (ELUA)*, n° 23, 371-380.
- Maux-Piovano, Marie-Hélène, 2009b. « La percepción du monde musulman dans le *Tesoro de las dos lenguas* de César Oudin (1607) », *Recherches*, n° 2, 107-124.
- Maux-Piovano, Marie-Hélène, 2010. « Où l'on reparle du fameux *Tesoro de las dos lenguas* de César Oudin. Contribution à l'étude de la partie hispano-française (édition de 1607) », *Analecta malacitana*, 33/2, 413-424.
- Maux-Piovano, Marie-Hélène, 2012. « Comment enseignait-on la prononciation de l'espagnol aux Français au XVII^e siècle ? », in Marc Zuili & Susan Baddeley (éds), *Les langues étrangères en Europe. Apprentissages et pratiques (1450-1720)*. Paris : Presses de l'université Paris-Sorbonne, 283-303.
- Medina Arjona, Encarnación, 1997. « *Les Vrais principes de la lecture* (1763) de Viard. Aproximación a un primer planteamiento didáctico de la fonética francesa », *Tavira*, n° 14, 105-112.
- Menéndez Pelayo, Marcelino, 1880-1881. *Historia de los heterodoxos españoles*. Madrid : Librería Católica San José.
- Messner, Dieter, 2006. *Lengua y cultura españolas en Viena en el siglo XVII. Una aproximación filológica*. Salzburg : Fachbereich Romanistik der Universität Salzburg.
- Mettas, Odette, 1975. « Histoire du A. Ses diverses réalisations du XVI^e siècle à nos jours », *Le français moderne*, n° 43, 39-51.
- Meyer, Paul, 1870. « La manière de langage qui enseigne à parler et à écrire le français », *Revue critique d'histoire et de littérature*, n° 5/2, 373-408.
- Millet, Adrien, 1933. *Les Grammairiens et la phonétique ou L'enseignement des sons du français depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours*. Paris : Monnier.
- Millin, A. L., 1803. *Magasin encyclopédique: ou journal des sciences, des lettres et des arts, rédigé par A. L. Millin*. Paris : Fuchs, <https://books.google.es/books?id=Yzd0Kr3-I-QC&dq=Juan+tomas+Laurez+de+Mayran&hl=es&source=gbs_navlinks_s> (28-11-2015).

- Minerva, Nadia, 1997. « Les sons nasaux enseignés aux Italiens aux 17e et 18e siècles », in Elisabet Hammar (éd.), *Phonétique et pratiques de prononciation. L'apprentissage de la prononciation: chemin parcouru jusqu'à nos jours (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, n° 19)*. Paris : SIHFLES, 51-64.
- Minerva Nadia, 2012. « Les grammairiens français travestis : Italie, XVIIe siècle », in Bernard Colombat, Jean-Marie Fournier et Valérie Raby (dirs), *Vers une histoire générale de la grammaire française. Matériaux et perspectives*. Paris : Honoré Champion, 429-444.
- Mistinova, Anna, 2010. « *La evolución de principios metodológicos en Comenius : de la Janua Linguarum Reserata a Orbis Pictus* », in Marie-Hélène Maux-Piovano (éd.), *Enseigner les langues modernes dans l'Europe du XVe au XVIIe siècles : manuels, enseignants et apprenants (Recherches, n° 5)*. Strasbourg : Université de Strasbourg, 97-115.
- Montero Pedrera, Ana María, 2008. « Juan Antonio González Cañaveras », in María Isabel Corts Giner & María Consolación Calderón España (coords), *Estudios de historia de la educación andaluza: textos y documentos, (siglos XVIII, XIX y XX)*. Séville : Universidad de Sevilla, 29-33.
- Morel-Fatio, Alfred, 1925. « L'abbé de Vayrac (1664-1734?) », *Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, n° 27, 66-107.
- Moreu Huet, Núria, 1990. *Pierre-Nicolas Chantreau (1741-1808) et sa grammaire*. Barcelona : Publicacions Universitat de Barcelona.
- Morin, Yves-Charles, 1986. « La loi de position ou de l'explication en phonologie historique », *Revue québécoise de linguistique*, n° 15/2, 199-232.
- Morin, Yves-Charles, 1988. « De l'ajustement du chva en syllabe fermée dans la phonologie du français », in S. Paul Verluypen (éd.), *La phonologie du chva français*. Amsterdam : John Benjamins, 133-189.
- Morin, Yves-Charles, 2002. « The Phonological Status of Nasal Vowels in Sixteenth-century French », in Rodney Sampson, Wendy Ayres-Bennet (éds), *Interpreting the History of French. A Festschrift for Peter Rickard on the occasion of his eightieth birthday*. Amsterdam / New York : Rodopi, 95-129.
- Morin, Yves-Charles, 2008. « L'évolution des distinctions de durée vocalique dans la flexion nominale du français », in Jacques Durand, Benoît Habert & Bernard Laks (éds), *Premier congrès mondial de linguistique française, Paris, 2008*. Paris : Institut de Linguistique Française, 115-128.

- Morin, Yves-Charles, 2012. « Sources et évolution des distinctions de durée vocalique : l'éclairage du gallo-roman », in Mario Barra-Jover, Guylaine Brun-Trigaud, Jean-Philippe Dalbera, Patrick Sauzet & Tobias Scheer (dirs), *Études de linguistique gallo-romane*. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, 117-148.
- Mormile, Mario, 1989. *L'italiano in Francia, il francese in Italia. Storia critica delle opere grammaticali francesi in Italia ed italiane in Francia dal Rinascimento al Primo Ottocento. In Appendice: Repertorio cronologico delle opere grammaticali e lessicografiche italo-francesi dalle origini al Primo Ottocento*. Turin : Albert Meynier.
- Mormile, Mario, 1993. *Storia dei dizionari bilingui italo-francesi : la lessicografia italo-francese dalle origini al 1900 ; con un repertorio bibliografico cronologico di tutte le opere lessicografiche italiano-francese e francese-italiano pubblicate*. Fasano : Schena.
- Narvaja de Arnoux, Elvira, 2001. « La reformulación de la *Grammaire* de Condillac en el *Curso de humanidades castellanas* de Jovellanos: orientaciones pedagógicas y teóricas », *Histoire, Épistémologie, Langage*, n° 23/1, 127-151.
- Narvaja de Arnoux, Elvira, 2003. « El análisis del discurso en el pensamiento gramatical ilustrado: Jovellanos, lector de Condillac », in Elvira Narvaja de Arnoux & Carlos Rafael Luis (éds), *El pensamiento ilustrado y el lenguaje*. Buenos Aires : Eudeba.
- Niederehe, Hans-Josef, 1987. « Les dictionnaires franco-espagnols jusqu'en 1800 », *Histoire, Épistémologie, Langage*, n° 9/2, 13-26.
- Niederehe, Hans-Josef, 1994. *Bibliografía cronológica de la lingüística, la gramática y la lexicografía del español (BICRES)*. Desde los principios hasta el año 1600. Amsterdam / Philadelphie : John Benjamins.
- Niederehe, Hans-Josef, 1999. *Bibliografía cronológica de la lingüística, la gramática y la lexicografía del español (BICRES II)*. Desde el año 1601 hasta el año 1700. Amsterdam / Philadelphie : John Benjamins.
- Niederehe, Hans-Josef, 2005. *Bibliografía cronológica de la lingüística, la gramática y la lexicografía del español (BICRES III)*. Desde el año 1701 hasta el año 1800. Amsterdam / Philadelphie : John Benjamins. .
- Nieto Jiménez, Lidio, 1988. « Estudio introductorio », in Lidio Nieto Jiménez (éd.), *Reglas gramaticales para aprender la lengua española y francesa*. Madrid : Arco Libros, 5-75.
- Nyrop, Kristoffer, 1979 [1899-1930]. *Grammaire historique de la langue française*.

- Genève : Slatkine.
- Öhman, Sven, 1997. « Phonétique et prononciation. Discours d'ouverture », in Elisabet Hammar (éd.), *Phonétique et pratiques de prononciation. L'apprentissage de la prononciation: chemin parcouru jusqu'à nos jours (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, n° 19)*. Paris : SIHFLES, 12-22.
- Owen, Annie, 1977 [1929]. *Le traité de Walter de Bibbesworth sur la langue française*. Genève : Slatkine.
- Pablo Núñez, Luis, 2009. « Una gramática manuscrita inédita del Siglo de Oro para la enseñanza del francés a españoles: la *Arte grammatica y manera de bien hablar, screibir y leer la lengua francesa* de Baltasar Pérez del Castillo », in Teresa Bastardín Candón, Manuel Rivas Zancarrón & María García Martín (éds), *Estudios de Historiografía Lingüística*. Cadix : Universidad de Cádiz, 551-563.
- Pablo Núñez, Luis, 2010. *El arte de las palabras. Diccionarios e imprenta en el Siglo de Oro*. Mérida : Editora Regional de Extremadura.
- Pablo Núñez, Luis, 2011. « La gramática francesa de Baltasar Pérez del Castillo (s. XVI) : Edición y Estudio », *Boletín de la Real Academia Española (BRAE)*, n° 91/304, 275-323.
- Pablo Núñez, Luis, 2012a. « El *Petit vocabulaire ou nouvelle introduction à la langue française* de Bruselas (1813-1842), la adaptación más tardía del vocabulario de Berlaimont », *Thélème*, n° 27, 321-341.
- Pablo Núñez, Luis, 2012b. « Los "Nouveaux proverbes espagnols et français" de 1660 : un plagio encubierto de los "Refranes" de César Oudin », *Criticón*, n° 116, 29-42.
- Pascual Jaime, 1985. « Literatura e imprenta en la Barcelona del siglo XVII (el caso de Antonio Lacavallería) », *El Crotalón*, n° 2, 607-639.
- Pasques, Liselotte, 2001. « Vers une théorie de la prosodie du français (du XIII^e au XVIII^e siècle) », in Claude Gruaz & Renée Honvault (éds), *Variations sur l'orthographe et les systèmes d'écriture*. Paris : Honoré Champion, 275-294.
- Peeters-Fontainas, Jean. 1965. *Bibliographie des impressions espagnoles des Pays-Bas méridionaux*. Nieuwkoop : B. de Graaf.
- Pensado Ruiz, Carmen, 1984. *Cronología relativa del castellano*. Salamanca : Ediciones Universidad de Salamanca
- Pensado Ruiz, Carmen, 1996. « La velarización castellana /ʃ/ > /x/ y sus paralelos romances », in Alegría Alonso González, Luciana Castro Ramos, Bertha María Gutiérrez Rodilla & José Antonio Pascual Rodríguez (éds), *Actas del III Congreso*

- Internacional de Historia de la Lengua Española*, tome 1. Madrid : Asociación de Historia de la Lengua Española, Arco Libros, Fundación Duques de Soria, 153-170.
- Picoche, Jacqueline & Christiane Marchello-Nizia, 1991. *Histoire de la langue française*. Paris : Nathan.
- Pierret, Jean-Marie, 1994 [1981]. *Phonétique historique du français et Notions de phonétique générale*. Louvain-la-Neuve : Peeters.
- Puren, Christian, 1988. *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*. Paris : Nathan.
- Puren, Christian, 1989. « Méthodologies, analyses de manuels et pratiques de classe en recherche historique », in Elisabet Hammar & Christian Puren (éds), *Manuels de langue et recherche historique (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, n° 4)*. Paris : SIHFLES, 39-42.
- Puren, Christian, 2006. « La perspective actionnelle. Vers une nouvelle cohérence didactique », *Le Français dans le Monde*, n° 348, 42-44.
- Quilis, Antonio, 2006 [1997]. *Principios de fonología y fonética españolas*. Madrid : Arco Libros.
- Reboulet, André, 1987. « Pour une histoire de l'enseignement du F.L.E. », *Le français dans le monde*, n° 208, 56-60.
- Reinfried, Marcus, 1995. « Par-delà la méthodologie synthétique et analytique : Carl Mager et sa méthode génétique », in Herbert Christ & Gerda Hassler (éds), *Regards sur l'histoire de l'enseignement des langues étrangères (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, n° 14)*. Tübingen : Gunter Narr Verlag, 45-56.
- Rey, Alain, Frédéric Duval & Gilles Siouffi, 2007. *Mille ans de langue française : histoire d'une passion*. Paris : Perrin.
- Rey, Christophe, 2011. *Nicolas Beauzée : précurseur de la phonétique dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert, la Grammaire générale et l'Encyclopédie Méthodique de Panckoucke*. Paris : Honoré Champion.
- Rico Busquets, Albert & Joan Solà Cortassa, 1995. *Gramàtica i lexicografia catalanes: síntesi històrica*. Valence : Universitat de València.
- Ridruejo Alonso, Emilio, 1986. « El estudio de la lengua y su aplicación según Jovellanos », in Francisco Fernández (éd.), *Pasado, presente y futuro de la Lingüística Aplicada en España. Actas del III Congreso Nacional de Lingüística Aplicada*. Valence : AESLA, 517-531.
- Riemens, K. J., 1919. *Esquisse historique de l'enseignement du français en Hollande du*

- XVIe au XIXe siècle*. Leyde : A.-W. Sijthoff.
- Roig, Carmen, 1991. « Père Joseph Núñez de Prado (1666-1743) », *Lettre de la SIHFLES*, n° 10, 5-6.
- Roig, Carmen, 1995. « Le rôle du français dans l'esprit de quelques "Ilustrados" espagnols: Feijoo, Jovellanos et Capmany », in Herbert Christ & Gerda Hassler (éds), *Regards sur l'histoire de l'enseignement des langues étrangères (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 14). Tübingen : Gunter Narr Verlag, 35-44.
- Rosiello, Luigi, 1979. « Lingua », in *Enciclopedia Einaudi*, tome VIII. Turin : Einaudi, 287-339.
- Rossebastiano Bart, Alda, 1984. *Antichi vocabulari plurilingui d'uso popolare: la tradizione del 'Solenissimo Vocabulista'*. Alessandria : Edizioni dell' Orso.
- Rossebastiano Bart, Alda, 2000. « La tradition des manuels polyglottes dans l'enseignement des langues », in Sylvain Auroux, Ernst Frideryk Konrad Koerner, Hans-Josef Niederehe & Kees Versteegh (éds), *History of the Language Science*, tome 1. Berlin / New York : De Gruyter, 688-698.
- Rosset, Théodore, 1911. *Les origines de la prononciation moderne étudiées au XVII^e siècle d'après les remarques des grammairiens et les textes en patois de la banlieue parisienne*. Paris : Armand Colin.
- Rothwell, William, 1968. « The Teaching of French in Medieval England », *The Modern Language Review*, n° 63/1, 37-46.
- Rothwell, William, 2009. *Walter de Bibbesworth, Le tretiz, Edited by William Rothwell from MS. G (Cambridge University Library Gg.1.1) and MS. T (Trinity College, Cambridge 0.2.21) Together with Two Anglo-French Poems in Praise of Women (British Library, MS. Additional 46919)*. Aberyswyth et Swansea : The Anglo-Norman On-Line Hub (Texts and Publications).
- Rueda Rueda, Mercedes & Francisco Javier Grande Alija, 2004. « El Arte de hablar bien francés o Gramática completa de P. N. Chantreau y la modernidad de sus planteamientos didácticos en la enseñanza de lenguas extranjeras », in Cristóbal José Corrales Zumbado, Josefa Dorta Luis, Antonia Nelsi Torres González, Dolores Corbella Díaz & Francisca del Mar Plaza Picón (éds), *Nuevas aportaciones a la historiografía lingüística: actas del IV congreso internacional de la SEHL*, tome 2. Madrid : Arco libros, 1469-1480.

- Rueda Rueda, Mercedes, Francisco Javier Grande Alija & Verónica Grande Rodríguez, 2004. « J. A. Comenius y su papel como precursor en la enseñanza/aprendizaje de lenguas extranjeras », in Cristóbal José Corrales Zumbado, Josefa Dorta Luis, Antonia Nelsi Torres González, Dolores Corbella Díaz & Francisca del Mar Plaza Picón (éds), *Nuevas aportaciones a la historiografía lingüística: actas del IV congreso internacional de la SEHL*, tomo 2. Madrid : Arco libros, 1481-1490.
- Sáez Rivera, Daniel Moisés, 2005. « El *Diccionario castellano, francés y catalán* (1642) de Pere Lacavallería : indicios de una política lingüística en el siglo XVII », *Revista de Filología Románica*, nº 22, 97-119.
- Sáez Rivera, Daniel Moisés, 2006. « *L'interprète ou traduction du François Espagnol & Basque* (1620) de Voltaire en el marco vascorrománico y europeo », *Cuadernos Oihenart*, nº 21, 441-452.
- Sáez Rivera, Daniel Moisés, 2007. *La lengua de las gramáticas y métodos de español como lengua extranjera en Europa (1640-1726)*. Thèse doctorale, <<http://eprints.ucm.es/7813/1/T30253.pdf>> (28-11-2015).
- Sáez Rivera, Daniel Moisés, 2008. « Los libros de gramática del español en el XVIII : estructura y tipología textual », in José J. Gómez Asencio (dir.), *El castellano y su codificación gramatical. De 1614 (B. Jiménez Patón) a 1697 (F. Sobrino)*. Burgos : Fundación Instituto Castellano y Leonés de la Lengua, 549-570.
- Sánchez Pérez, Aquilino, 1985. « La renovación metodológica en la enseñanza de idiomas en el *Ianua Linguarum* de Salamanca », in Francisco Fernández (éd.), *Pasado, presente y futuro de la Lingüística Aplicada en España. Actas del III Congreso Nacional de Lingüística Aplicada*. Valence : AESLA, 483-499.
- Sánchez Pérez, Aquilino, 1987. « Renaissance methodologies for teaching Spanish as a foreign language », in Ramón Sarmiento (éd.), *La tradition espagnole d'analyse linguistique (Histoire, Épistémologie, Langage, nº 9/2)*. Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes, 41-60.
- Sánchez Pérez, Aquilino, 1992. *Historia de la enseñanza del español como lengua extranjera*. Madrid : SGEL.
- Sánchez Pérez, Aquilino, 2006. « El foco británico: de A. del Corro a J. Sanford » in José J. Gómez Asencio (dir.), *El castellano y su codificación gramatical. Vol. I: De 1492 (A. de Nebrija) a 1611 (John Sanford)*. Burgos : Fundación Instituto Castellano y Leonés de la Lengua, 255-300.
- Sánchez Regueira, Isolina, 1973. *Análisis de la obra lingüística de César Oudin* :

- Grammaire Espagnolle*. Barcelone : Secretariado de Publicaciones de la Universidad de Santiago.
- Sánchez Regueira, Isolina, 1979. « La fonética en la obra y en la época de César Oudin », *Verba*, nº 6, 43-73.
- Sánchez Regueira, Isolina, 1981. « La Grammaire Espagnole de C. Oudin: Formas y funciones del español en el cruce de los siglos XVI y XVII », *Verba*, nº 8, 113-170.
- Sánchez Regueira, Isolina, 1982. « César et Antoine Oudin: étude comparative des éditions de son *Thrésor* et son importance dans le domaine de la Lexicographie », *Verba*, nº 9, 329-340.
- Sánchez Regueira, Isolina, 1985. « El hispanista francés César Oudin primer traductor de *El Quijote* al francés », *Anales cervantinos*, nº 23, 115-131.
- Sarrailh, Jean, 1957 [traducción de la 1^{ère} édition française, 1954]. *La España ilustrada de la segunda mitad del siglo XVIII*. México : Fondo de Cultura Económica.
- Seguin, Jean-Pierre, 1972. *La langue française au XVIIIe siècle*. Paris : Bordas.
- Señalada García, Francisco José, 1993. *El sistema vocálico del francés del siglo XVI*. Thèse doctorale éditée en microfiches. Saragosse : Servicio de publicaciones de la Universidad de Zaragoza.
- Señalada García, Francisco José, 1996. « El valor fonético y fonológico de *e clos brief* y *e clos long* en el habla de Meigret », *Revista Española de Lingüística*, nº 26/2, 337-358.
- Séris, Jean-Pierre, 1995. *Langage et machines à l'Âge Classique*. Paris : Hachette.
- Sevilla Muñoz, Julia, 1992. « Fuentes paremiológicas francesas y españolas en el siglo XVI », *Revista de filología románica*, nº 9, 103-124.
- Simón Díaz, José, 1952-1959. *Historia del Colegio Imperial de Madrid*. Madrid : CSIC, Instituto de Estudios Madrileños.
- Simón Palmer, María del Carmen, 1972. *La enseñanza privada seglar de grado medio en Madrid (1820-1868)*. Madrid : Instituto de Estudios Madrileños.
- Straka, Georges, 1981. « Sur la formation de la prononciation française d'aujourd'hui », *Travaux de linguistique et de littérature*, nº 19/1, 161-248.
- Suárez Gómez, Gonzalo, 1961. « Avec quels livres les Espagnols apprenaient le français », *Revue de Littérature Comparée*, nº 35/1, 158-171 ; nº 35/2, 330-346 ; nº 35/3, 512-523.
- Supiot Ripoll, Alberto, 1994. « La traducción en la enseñanza del FLE en España: De los Reales Seminarios de Nobles a la metodología Ollendorff », *Livius*, nº 5, 199-207.

- Supiot Ripoll, Alberto, 1996a. « Descripción articuladora y fonética correctiva en la tradición de la enseñanza del FLE en España », in Emilia Alonso Montilla, Manuel Bruña Cuevas & María Muñoz Romero (éds), *La lingüística francesa: gramática, historia y epistemología*, tome 2. Séville : Grupo Andaluz de Pragmática, 23-30.
- Supiot Ripoll, Alberto, 1996b. « Les manuels de Français Langue Étrangère en Espagne entre 1648 et 1815. Approche bibliographique », in Juan Francisco García Bascuñana, Brigitte Lépinette Lepers & Carmen Roig (éds), *L'« universalité » du français et sa présence dans la Péninsule Ibérique (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, n° 19)*. Saint-Cloud : SIHFLES, 313-328.
- Suso López, Javier, 1996. « La méthode traditionnelle théorico-pratique dans l'enseignement du français langue étrangère: de P.N. Chantreau à Maurice Bouynot », in Juan Francisco García Bascuñana, Brigitte Lépinette Lepers & Carmen Roig (éds), *L'« universalité » du français et sa présence dans la Péninsule Ibérique (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, n° 19)*. Saint-Cloud : SIHFLES, 243-360.
- Suso López, Javier, 2002. « Descriptions phonétiques et enseignement de la prononciation du français en Espagne au début du XXe siècle (jusqu'en 1936) », in Jacqueline Lillo (dir.), *Histoire de l'enseignement du français langue étrangère ou seconde dans le bassin méditerranéen (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, n° 28)*. Saint-Cloud : SIHFLES, 53-67, <<http://dhfles.revues.org/2645>> (28-11-2015).
- Suso López, Javier, 2008. « L'enseignement des langues aux XVIIe et XVIIIe siècles. Transversalité didactique et construction de modèles de référence », in George Alao, Evelyne Argaud, Martine Derivry-Plard & Hélène Leclercq, (éds), *Grandes et petites langues. Pour une didactique du plurilinguisme et du pluriculturalisme*. Berne, etc. : Peter Lang, 163-173.
- Suso López, Javier, 2009a. « Apuntes para una historia de la enseñanza de la lengua francesa en España », in Antonio Martínez González (éd.), *Historia de las ideas lingüísticas. Gramáticos de la España Meridional*. Berne, etc. : Peter Lang, 161-170.
- Suso López, Javier, 2009b. « Les *Reglas Gramaticales para aprender la Lengua Española y Francesa* de Antonio del Corro », in María Eugenia Fernández Fraile & Javier Suso López (dirs), *Approches contrastives et multilinguisme dans l'enseignement des langues en Europe (XVIe-XXe siècles) (Documents pour l'histoire*

- du français langue étrangère ou seconde*, n° 42). Saint-Cloud : SIHFLES, 29-47, < <http://dhfles.revues.org/531>> (28-11-2015).
- Suso López, Javier, 2010. «La enseñanza del español en Francia en el siglo XVII », in Antonio Manuel González Carrillo (coord.), *Post tenebras spero lucem. Los estudios gramaticales en la España medieval y renacentista*. Grenade : Editorial Universidad de Granada, 379-403.
- Suso López, Javier, 2011. « De la gramática francesa explicada en español a la gramática francesa para españoles en el siglo XVIII: gramática general, gramática particular y gramática contrastiva », in Javier Villoria Prieto (éd.), *Historia de las ideas lingüísticas. Gramáticas, diccionarios y lenguas*. Berne, etc. : Peter Lang, 51-90.
- Suso López, Javier, 2012. « La contrastivité entre langues dans quatre grammaires plurilingues du XVIe siècle: Venegas, Meurier, Sotomayor, del Corro », in Bernard Colombat, Jean-Marie Fournier et Valérie Raby (dirs), *Vers une histoire générale de la grammaire française. Matériaux et perspectives*. Paris : Honoré Champion, 511-531.
- Suso López, Javier, 2014. « Le discours des auteurs de grammaires françaises pour hispanophones (XVI^e-XVII^e siècles) », *Langue française*, n° 181, 59-78.
- Suso López, Javier & María Eugenia Fernández Fraile, 2008. *Repertorio de manuales para la enseñanza del francés en España (siglo XX). Con qué libros los españoles hemos aprendido francés en el siglo XX*. Grenade : Comares.
- Swiggers, Pierre, 1986. « Le *Donait françois* : La plus ancienne grammaire du français. Édition avec introduction », *Revue des langues romanes*, n° 89, 235-251.
- Swiggers, Pierre, 1990. « Histoire et historiographie de l'enseignement du français: modèles, objets et analyses », *Études de linguistique appliquée*, n° 78, 27-44
- Swiggers, Pierre, 2006. « El foco "belga": las gramáticas españolas de Lovaina (1555, 1559) », in José J. Gómez Asencio (dir.), *El castellano y su codificación gramatical. Vol. I: De 1492 (A. de Nebrija) a 1611 (John Sanford)*. Burgos : Fundación Instituto Castellano y Leonés de la Lengua, 161-214.
- Swiggers, Pierre, 2010. « Les enjeux de l'enseignement des langues aux temps modernes : dimensions ludique, politique et idéologique de la didactique et de la didaxologie », in Javier Suso López (coord.), *Plurilinguisme et enseignement des langues en Europe : aspects historiques, didactiques et sociolinguistiques. Trois regards (Willem Frijhoff, Daniel Coste, Pierre Swiggers) en parallèle*. Grenade : Editorial Universidad de Granada, 79-123.

- Tavoni, Mirko, 2000. « The traditional study of Latin at the university in the age of Humanism », in Sylvain Auroux, Ernst Frideryk Konrad Koerner, Hans-Josef Niederehe & Kees Versteegh (éds), *History of the Language Science*, tome 1. Berlin / New York : De Gruyter, 650-656.
- Thiriet, Freddy, 1969. *Histoire de Venise*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Thomas, Jacqueline, Luc Bouquiaux & France Cloarec-Heiss, 1976. *Initiation à la phonétique. Phonétique articulatoire et phonétique distinctive*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Thurot, Charles, 1881-1883. *De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle, d'après les témoignages des grammairiens*. Paris : Slatkine.
- Tirapu León, Iñaki, 2002. « El pensamiento lingüístico de Gaspar Melchor de Jovellanos », in Miguel Ángel Esparza Torres, Benigno Fernández Salgado & Hans-Josef Niederehe (éds), *Estudios de Historiografía Lingüística. Actas del III Congreso Internacional de la Sociedad Española de Historiografía Lingüística*. Hambourg : Helmut Buske, 709-720.
- Trésor de la Langue Française informatisé* (TLFi), <<http://atilf.atilf.fr/>> (28-11-2015).
- Tomé Díez, Mario, 1996. « L'enseignement de la prononciation du français pour des débutants espagnols », in Emilia Alonso Montilla, Manuel Bruña Cuevas & María Muñoz Romero (éds), *La lingüística francesa: gramática, historia y epistemología*, tome 2. Séville : Grupo Andaluz de Pragmática, 31-35.
- Tost Planet, Manuel Antonio, 1994. « Les avatars d'un grammairien, maître de langues et révolutionnaire: Pierre-Nicolas Chantreau », *Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde*, n° 13, 38-54.
- Tunsoiu, Luminita Felicia, 2014. *La enseñanza del francés y el español en Rumanía a partir de 1950: historia y metodología. Del método tradicional a la enseñanza por tareas*. Thèse doctorale, <<http://www.tdx.cat/handle/10803/284088>> (28-11-2015).
- Van Gelder, Maartje, 2009. *Trading Places: The Netherlandish Merchants in Early Modern Venice*. Leiden / Boston : Brill.
- Van Selm, Bert, 1973. « Some Early Editions of Gabriel Meurier's School-Books », *Quaerendo*, n° 3, 217-225.
- Viémon, Marc, 2013. « Le traitement de e dans un système de prononciation figurée au XVIII^e siècle : la *Coleccion de las falsas reglas* de Galmace », *Çédille*, n° 9, 511-527, <<http://cedille.webs.ull.es/9/29viemon.pdf>> (28-11-2015).

- Viémon, Marc, 2014a. « L'enseignement du français en Espagne au milieu du XVIII^e siècle : le traitement de la liaison chez Antoine Galmace » in Àngels Catena Rodulfo, Marta Estrada Medina & Gemma Ventura Mustienes (éds), *Les mondes du français, Actas del XXI Coloquio de la Asociación de Profesores de Francés de la Universidad Española*. Barcelone : Universitat de Barcelona, Universitat Autònoma de Barcelona, APFUE, 496-505.
- Viémon, Marc, 2014b. « Phonétique syntactique et resyllabation dans les grammaires de français pour Espagnols (XVI^e-XVIII^e siècles) », *Thélème*, n° 29, 199-222, <<http://revistas.ucm.es/index.php/THEL/article/view/40458/42257>> (28-11-2015).
- Viémon, Marc, 2015. « Impression acoustique et consonnes continues du français au XVIII^e siècle » in Juan Manuel López Muñoz (éd.), *Aux marges du discours. Personnes, temps, lieux, objets. Actes du X^e Congrès International de Linguistique Française*. Limoges : Lambert-Lucas, 382-390.
- Viémon, Marc, sous presse. « Histoire de quelques règles de prononciation pour savoir lire le français : de Berlaimont (1527) à Reixac i Carbó (1749) », communication présentée lors du colloque '*Connecting Cultures ? : An International Conference on the History of Teaching and Learning Second/Foreign Languages, 1500-2000* (2-5 juillet 2014, Université de Nottingham).
- Viémon, Marc, sous presse. « Enseigner le français en Espagne au début du XIX^e siècle : les déboires de Jean-Thomas Laurés de Mayrán ».
- Vreese, Willem de, 1897. « Meurier (Gabriel) », *Biographie nationale de Belgique*, Vol XIV. Bruxelles : Bruylant-Christophe & C^{ie}, 700-763, <<http://www2.academie royale.be/academie/documents/FichierPDFBiographieNationaleTome2056.pdf#page=351>> (28-11-2015).
- Wakely, Richard, 1997. « Utilité des indications phonétiques dans les manuels de français publiés en Écosse et en Angleterre aux 18^e et 19^e siècles », in Elisabet Hammar (éd.), *Phonétique et pratiques de prononciation. L'apprentissage de la prononciation: chemin parcouru jusqu'à nos jours (Documents pour l'histoire du français langue étrangère ou seconde, n° 19)*. Paris : SIHFLES, 86-97.
- Walter, Henriette, 1976. *La dynamique des phonèmes dans le lexique français contemporain*. Paris : France Expansion.
- Walter, Henriette, 1977. *La phonologie du français*. Paris : Presses Universitaire de France.
- Walter, Henriette, 1993. « L'évolution phonologique du français depuis le XVIII^e

- siècle », in *Sprachwandel und Sprachgeschichte, Festschrift für Helmut Lüdtke*. Tübingen : Gunter Narr Verlag, 211-220.
- Wright, Robert, 2000. « The study of latin as a foreign language in the Early Middle Ages », in Sylvain Auroux, Ernst Frideryk Konrad Koerner, Hans-Josef Niederehe & Kees Versteegh (éds), *History of the Language Science*, tome 1. Berlin / New York : De Gruyter, 501-510.
- Wright, William Aldis, 1909. *Femina*. Cambridge : Roxburghe Club editions.
- Yllera Fernández, Alicia, 1998. « Rivalidades lingüísticas franco-españolas en el siglo XVI », *Epos*, n° 14, 383-407.
- Zink, Gaston, 2006 [1986]. *Phonétique historique du français*. Paris : Presses Universitaire de France.
- Zuili, Marc, 2003. « L'image de la femme dans le *Tesoro de las dos lenguas española y francesa* (édition princeps: 1607) », in Thomas Gomez (dir.), *Figures de femmes. Hommage à Jacqueline Ferreras*, Publication du CRIIA, Université de Paris X-Nanterre, 403-425.
- Zuili, Marc, 2004. *César et Antoine Oudin, deux polygraphes français des XVIe et XVIIe siècles : vie, oeuvre et ébauche d'une édition critique du Tesoro de las dos lenguas española y francesa (1607-1675)* [Habilitation à diriger des recherches]. Nanterre : Université de Paris X-Nanterre
- Zuili, Marc, 2005. « Nuevas aportaciones sobre el hispanista francés César Oudin (1560?-1625) », *Thélème*, n° 20, 203-211.
- Zuili, Marc, 2006. « César Oudin y la difusión del español en Francia en el siglo XVII », in Manuel Bruña Cuevas, María de Gracia Caballos Bejano, Inmaculada Illanes Ortega, Carmen Ramírez Gómez, Anna Raventós Barangé (coords), *La cultura del otro : español en Francia, francés en España*. Séville : Universidad de Sevilla, 278-289.
- Zuili, Marc, 2008. « Pour une édition critique de la partie 'espagnol-français' du *Tesoro de las dos lenguas española y francesa* de César Oudin (éd. princeps: 1607) », *Quaderns de Filologia. Estudis Lingüístics*, n° 13, 105-134.
- Zuili, Marc, 2010a. « Les *Diálogos muy apazibles...* (éd. princeps: Paris, Marc Orry, 1608) de l'hispaniste français César Oudin », in Juan Carlos de Miguel y Canuto, Carlos Hernández & Julia Pinilla (éds), *Enfoques de teoría, traducción y didáctica de la lengua francesa. Estudios dedicados a la profesora Brigitte Lépinette*. Valence : Universitat de València, 349-361.

Zuili, Marc, 2010b. « Recherches sur les *Diálogos muy apazibles...* (1608) de César Oudin, "Secrétaire Interprète du Roy ès langues Germanique, Italienne & Espagnolle" », *Recherches*, n° 5, 117-143.

Zuili, Marc & Susan Baddeley (dir.), avec la collaboration de Jean-François Chappuit, 2012. *Les langues étrangères en Europe Apprentissages et pratiques (1450-1720)*. Paris : Presses de l'Université Paris-Sorbonne.

Annexes

1. Extrait du syllabaire de Soldevila (1767)

26

pendiculares ; y si alguna syllava està señalada con esta marca horizontal - se entenderà , que las dos letras inmediatas à dicha marca conserva cada una su sonido distinto de la otra.

Baim = bem || bayn = ben ||
bail = ball || bayll = ball ||
bair = ba-ir || bang = bañ ||
bau = bo || beau = bo
boum = bum || baoum = bum ||
Cean = fan || céan = cé-an ||
Jean = jan || Géan = Ge-an ||
Géon = Ge-on || Geon = jon ||
mem = mam || men = man ||
mim

2. Extrait du syllabaire de Sarrió (1768)

<p>2</p> <p>aill . . all . . . travail . <i>trabajo</i> . . . travail ail . . . el . . . ailes . . . <i>alas</i> . . . el aill . . . all . . . travailler . <i>trabajar</i> . . . travail aillè . . èlè . . . ailè . . . <i>alado</i> . . . èlè aé . . . aé . . . phaéton . <i>faeton</i> . . . faéton aü . . . au . . . danaüs . <i>danao</i> . . . danaüs ä . . . ä . . . paön . . . <i>pavó real</i> . . . pan aö . . . äö . . . aorte . . . <i>aorta</i> . . . aort ais . . . è . . . fais . . . <i>haz</i> . . . fé aix . . . è . . . fais . . . <i>az</i> . . . fé aim . . . em . . . aime . . . <i>ama</i> . . . em ain . . . en . . . chaîne . <i>cadena</i> . . . chèn ain . . . en . . . laine . . . <i>sana</i> . . . sèn air . . . er . . . clair . . . <i>claro</i> . . . clèr âir . . . èr . . . faîte . . . <i>cumbre</i> . . . fèt âir . . . èr . . . chaire . <i>Pulpito, Catbedra</i> . . . chèr ai . . . è . . . mal . . . <i>mayo</i> . . . mé aif . . . aif . . . fait . . . <i>hecho</i> . . . fe ai . . . ai . . . hair . . . <i>aborrecer</i> . . . hair aif . . . aif . . . hair . . . <i>hacillo</i> . . . naïf ais . . . ais . . . laïs . . . <i>lais</i> . . . laïs ais . . . èi . . . pais . . . <i>pais</i> . . . péi ay . . . ei . . . paye . . . <i>paga</i> . . . pey ay . . . ay . . . ayenl . <i>abuelo</i> . . . ayeul ai . . . è . . . laïc . <i>bembra de javali</i> . . . lè au . . . o . . . maux . . . <i>males</i> . . . mò aux . . . ò . . . faux . . . <i>falso</i> . . . fò aim . . . en . . . faim . . . <i>hambre</i> . . . fèn ain</p>	<p>3</p> <p>aïn . . . èn . . . main . . . <i>mano</i> . . . mén aic . . . è . . . aic . . . <i>tenga</i> . . . è aient . . è . . . ayent . . . <i>tengan</i> . . . è aient . ey . . . paient . . . <i>paguen</i> . . . pey E è . . . è . . . verité . . . <i>verdad</i> . . . verité è . . . è . . . amèr . . . <i>amargo</i> . . . amèr è . . . è . . . tète . . . <i>cabeza</i> . . . tèt è . . . è . . . se suprime père . <i>padre</i> . . . pér ei . . . è . . . Reine . . . <i>Reina</i> . . . Ren er . . . è . . . parler . . . <i>hablar</i> . . . parlè er . . . èr . . . fer . . . <i>hierro</i> . . . fèr et . . . è . . . et . . . <i>y</i> . . . è èi . . . èi . . . obèit . . . <i>obedecer</i> . . . obèit èis . . . èis . . . dèitè . . . <i>deïts</i> . . . deït ers . . . èrs . . . fièrs . . . <i>fieros</i> . . . fièrs ers . . . èrs . . . dangers . <i>peligros</i> . . . dange es . . . è . . . parles . . . <i>hable Vm.</i> . . . parlè ez . . . è . . . écoutez . <i>oiga Vm.</i> . . . ècutè em . . . an . . . an . . . <i>anbaraza</i> . . . anbarrà èe . . . èe . . . aimee . . . <i>amada</i> . . . èmie em . . . em . . . jerusalem <i>jerusalem</i> . . . jerusalem en . . . en . . . rien . . . <i>nada</i> . . . rien enn . . . en . . . tienne . . . <i>tuya</i> . . . tienn en . . . an . . . entendre . <i>entender</i> . . . antandr èn . . . èn . . . ènervè . <i>debilitada</i> . . . ènervè est . . . è . . . c'est . . . <i>esto es</i> . . . cè est . . . èst . . . est . . . <i>viento de Eß</i> . . . èst es</p>
<p>4</p> <p>es . . . è . . . se suprime freres <i>los hermanos</i> . . . lè frèr erent . èr . . . parlerent . <i>hablaron</i> . . . parler ent . . . an . . . present . <i>presente</i> . . . prèzàn ent . . . an . . . doucement . <i>suavemente</i> . . . dulman ent . . . se suprime parlent . <i>hablan</i> . . . parl ent . . . se suprime aiment . <i>amaran</i> . . . èmèr eye . . . èie . . . m'assèye . <i>me sènte</i> . . . m'assèy eu . . . èu . . . feu . . . <i>fuego</i> . . . feu eur . . . èur . . . malheur . <i>desgracia</i> . . . malèur eure . . . èur . . . heure . . . <i>hora</i> . . . èur ein . . . en . . . peine . . . <i>pena</i> . . . pèn eau . . . o . . . marteau . <i>martillo</i> . . . martó èaux . . èò . . . iceaux . . . <i>sellos</i> . . . sèò ein . . . èn . . . sein . . . <i>seno</i> . . . sèn eo . . . o . . . songeons . <i>pensamos</i> . . . sonjon èo . . . èò . . . èole . . . <i>esolo</i> . . . èòl ea . . . èa . . . Jean . . . <i>Juan</i> . . . Jan èa . . . èa . . . réalité . <i>realidad</i> . . . réalité eul . . . èul . . . seul . . . <i>solo</i> . . . seül eil . . . èi . . . Soleil . <i>Sol</i> . . . Sòsèil èille . . èll . . . merveille . <i>maravilla</i> . . . mèrvèll èüll . . èüll . . . feuille . <i>oja</i> . . . fell üeil . . üüll . . . cercüeil . <i>feretro</i> . . . cercüill üeil . . èüll . . . cüeilir . <i>coger</i> . . . keüllir I i . . . i . . . péri . . . <i>percido</i> . . . péri ir . . . i . . . bruit . . . <i>ruido</i> . . . brüi is . . . i . . . lis . . . <i>lee</i> . . . lè iè</p>	<p>5</p> <p>jè . . . iè . . . chatiè . . . <i>castigado</i> . . . chatiè ies . . . ü . . . parties . <i>partidas</i> . . . partü it . . . i . . . vendit . . . <i>vendio</i> . . . vandi its . . . i . . . confits . . . <i>confitados</i> . . . confi ie . . . ü . . . Marie . . . <i>Maria</i> . . . Marü ia . . . iä . . . chatia . . . <i>castigo</i> . . . chatiä fal . . . ial . . . partial . <i>parcial</i> . . . parciäl iai . . . iè . . . plai . . . <i>doble</i> . . . plè iau . . . iö . . . royaume . <i>reino</i> . . . roaiom io . . . yo . . . Marion . <i>Mariguita</i> . . . Marion iom . . iom . . . triomphe . <i>trunfo</i> . . . triomf ion . . yon . . . occasion . <i>ocasion</i> . . . okcasion ions . yon . . . rions . . . <i>riamos</i> . . . ryon ien . . yen . . . rien . . . <i>nada</i> . . . rièn ienne . yenn . . . rienne . <i>tuya</i> . . . tienn ian . . yan . . . friand . . . <i>delicado</i> . . . fryan iens . ien . . . viens . . . <i>ven</i> . . . vièn ianc . yan . . . Marianne . <i>Mariana</i> . . . Matjann in . . . en . . . matin . . . <i>mañana</i> . . . matèn ini . . ini . . . inique . . . <i>injasto</i> . . . inik im . . . en . . . imbecille . <i>nsicio</i> . . . embècill im . . im . . . immortel . <i>immortal</i> . . . immortel imi . . imi . . . imiter . . . <i>imitar</i> . . . imité ir . . . ir . . . parvenir . <i>lograr</i> . . . parvenir ier . . iè . . . négocièr . <i>negociar</i> . . . nègociè ier . . ier . . . hier . . . <i>ayer</i> . . . yèr iez . . iè . . . marièz . <i>casados</i> . . . mariè ès . . . è . . . lises . . . <i>lead</i> . . . lize ieil</p>

3. Premier extrait du syllabaire de Tallés (21773)

6

Ma me mi mo mu meu mou.	Dra dre dri dro dru.
Na ne ni no nu neu nou.	Fla fle fli flo flu fleu.
Pa pe pi po pu peu pou.	Fra fre fri fro fru.
Qua que qui quo quu queu.	Gra gre gri gro gru.
Ra re ri ro ru rou.	Gna (3) gne gni gno gnu.
Sa se si so su seu sou.	Pha phe phi pho phu.
Ta te ti to tu tou.	Pla ple pli plo plu pleu.
Va ve vi vo vu veu vou.	Psa pse psi pso psu.
Xa xe xi xo xu.	Sca sce sci sco scu.
Za ze zi zo zu.	Sça (4) sço sçu.
Bla ble bli blo blu bleu.	Spa spe spi spo spu.
Bra bre bro bru breu brou.	Spha sphe sphi spho sphu.
Cha che chi cho chu chou.	Sta ste sti sto stu.
Cla cle cli clo chu clou.	Tra tre tri tro tru.
Cra cre cro cru creu crou.	Vra vre vri vro vru.

(3) Estas sílabas equivalen à las Castellanas ña ñe ñi ño ñu.

(4) No se encuentra esta ç ante *i*, ni *e*, y no añade sonido alguno al de la *s* que la precede.

✠ Antes de salir de esta Leccion se prevendrá al Discipulo, que toda consonante al fin de diction debe callarse, con tal que la palabra siguiente no empiece con vocal; porque entonces se ha de pronunciar unida con dicha vocal. Esta regla está sujeta à muchas excepciones, que enseñará el uso.



SE-

SEGUNDA LECCION

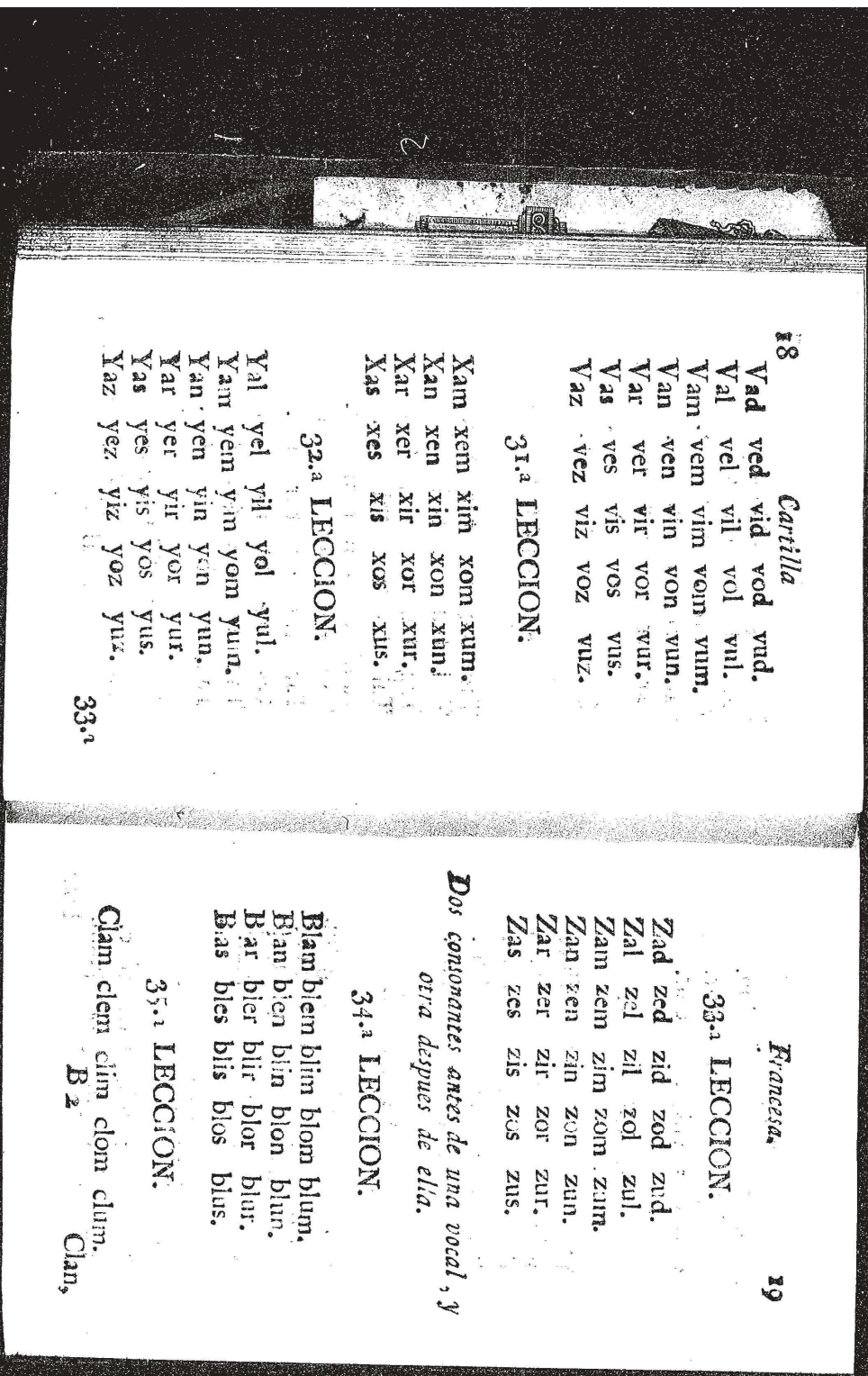
Silabas sobre la letra A.

à 1 **L**os acentos sobre esta vocal no alteran su pronunciacion; es la misma que en Castellano. El Maestro explicará á su tiempo para que sirven los acentos.

S	ai.....	S	a-i....	baï.....	aborrecido.....	a-i.....
	ai.....		é.....	Mai.....	Mayo.....	Mé.....
F	aié.....	F	ée.....	que j' aié.....	que yo tenga....	que jée.....
	ail.....		all....	travail.....	trabajo.....	travall.....
	aille.....	P	alle... paille.....		paja.....	palle.....
	ailles.....		ele... les ailes.....		las alas.....	le (s)z.ele..
H	aième.....	R	ème.. j' aime.....		yo amo.....	jème.....
	ain.....		eñ*.. main.....		mano.....	meñ.....
S	aine.....	R	ène . chaîne.....		cadena.....	chène.....
	aïr.....		a-ir. haïr.....		aborrecer.....	a-ir.....
C	air.....	N	er... clair.....		claro.....	cler.....
	ais.....		è..... jamais.....		jamás.....	jamè.....
R	ais.....		è..... paix.....		paz.....	pè.....
	ayent.....	N	ée..... qu'ils ayent.....		tengan ellos....	qui ze.....
I	au.....		o..... aumone.....		limosna.....	omone.....
	aux.....	C	ô..... faux.....		falso.....	fô.....
B	au.....		an... ambassade.....		embaxada.....	anbassade..
	anc.....	I	ane... anc.....		asno.....	ane.....
	as.....		a..... tas.....		monton.....	ta.....
F	at.....	A	a..... soldat.....		soldado.....	soldà.....

(5) Aquí pongo una z, porque la pronunciacion de la s entre dos vocales, y final, quando se junta con la vocal de la dición siguiente es la de la z Francesa, que supongo habrá aprendido el Discipulo de la voz del Maestro en la primera Leccion. Es de la mayor importancia la pronunciacion de esta s. Los Maestros habrán experimentado, que los Discipulos que no han querido, ó no han podido vencer esta dificultad, confunden en la pronunciacion de *desert* con *desert*: *poison* con *poisson*: *vous avez* con *vous savez*, &c.

* Para pronunciar nuestras syllabas *aim*, *ain*, *eim*, *ein*, *im*, *in*, se ha de suponer la syllaba ñe Castellana escrita al rebés eñ.



18

Cartilla

Vad ved vid vod vud.
 Val vel vil vol vul.
 Vam vem vim vom vum.
 Van ven vin von vun.
 Var ver vir vor vur.
 Vas ves vis vos vus.
 Vaz vez viz voz vuz.

31.^a LECCION.

Xam xem xim xom xum.
 Xan xen xin xon xun.
 Xar xer xir xor xur.
 Xas xes xis xos xus.

32.^a LECCION.

Yal yel yil yol yul.
 Yam yem yim yom yum.
 Yan yen yin yon yun.
 Yar yer yir yor yur.
 Yas yes yis yos yus.
 Yaz yez yiz yoz yuz.

33.^a

Francésa

19

33.^a LECCION.

Zad zed zid zod zud.
 Zal zel zil zol zul.
 Zam zem zim zom zum.
 Zan zen zin zon zun.
 Zar zer zir zor zur.
 Zas zes zis zos zus.

Dos consonantes antes de una vocal, y otra despues de ella.

34.^a LECCION.

Biam blem blim blom blum.
 Bjan bien blin bion blun.
 Bar bier blir bior blur.
 Bias bles blis bios blus.

35.^a LECCION.

Clam clem clim clom clum.
 B₂ Clam,

[3]

Qua, que, qui, quo, qu, quu, quen, quou (11).

Asa, ase, asi, aso, asu, aseu, asou (12).

Ta, te, ti, to, tu, teu, tou (13).

Va, ve, vi, vo, vu, veu, vou (14).

Xa, xe, xi, xo, xu, xeu, xou (15).

Za, ze, zi, zo, zu, zeu, zou (16).

Para que se comprenda la diferencia que hay en frances entre *B* y *V*, y entre *ch* y *J*, pongo las dos líneas siguientes.

Ba, va; be, ve; bi, vi; bo, vo; bu, vu; beu, veu; bou, vou.

Cha, ja; che, je; chi, ji; cho, jo; chu, ju; cheu, jeu; chon, jou.

No gastaré el tiempo infructuosamente como han hecho tantos Maestros, en explicar el sonido de las vocales y consonantes, que no se puede representar por caracteres castellanos, porque toda explicacion de esta especie, sin el auxilio de la voz, no puede producir sino sonidos facticios, é incertidumbre en los que desean aprender la pronunciacion francesa. Así aconsejo á estos que no hagan tentativas inútiles, y prefieran el socorro de la voz viva de un Maestro, que les enseñará en ocho días, la articulacion de los sonidos propios de la lengua francesa, de los cuales depende el fruto de un estudio, que podrán continuar con aprovechamiento por sí mismos, mediante el auxilio de qualquier libro frances, traducido en castellano. En quanto á las dudas que les podrian ocurrir acerca de la pronunciacion de algunas palabras, el Diccionario gramatical de la lengua francesa les satisfará plenamente, habiendo adquirido la articulacion del alfabeto arriba expuesto.

Pudiéndose representar por las letras, cuyo sonido supongo habrán aprendido en el capítulo precedente, la mudanza que experi-

A 2

men-

servará que *H* no puede ser líquida en principio de diccion, por exemplo, illustre, *illustr.* ville, vil. fils, *fi.*

(11) Se pronuncia *Qu* como *K*, por exemplo, quand, *kan.*

(12) La *S* entre dos vocales se pronuncia como *z*, exemplo, raison, *rézon.*

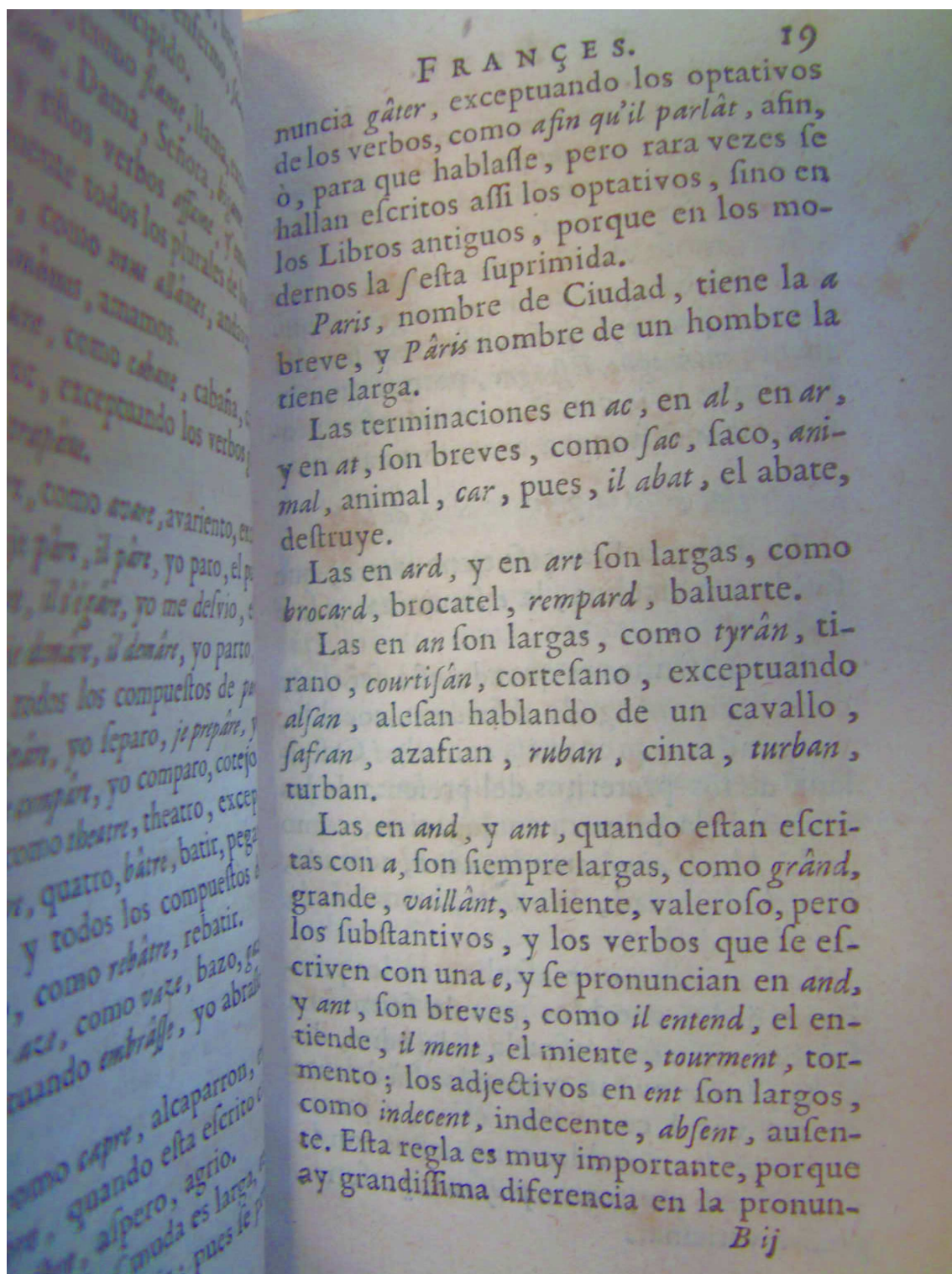
(13) *Ti* seguida de *a*, *e*, *o*, se pronuncia como *si*, por exemplo, partial, *parzial.* patience, *pasians.* ambition, *ambision.* Excepto quando está precedida de *s*, ó *x*, como bastion, *bastion.* question, *question.* mixtion, *mixtion.* O quando *tie*, *tié*, *tier*, *tien*, *tient*: son la última sílaba de alguna palabra, como partie, *partie.* amitié, *amitié.* metier, *metié.* soutien, *soutien.* contient, *contien.* De esta última regla se exceptuan los acabados en *tie* derivados de nombres latinos, terminados en *tia*, por exemplo, ineptie, *inepsie:* de la palabra latina *ineptia.*

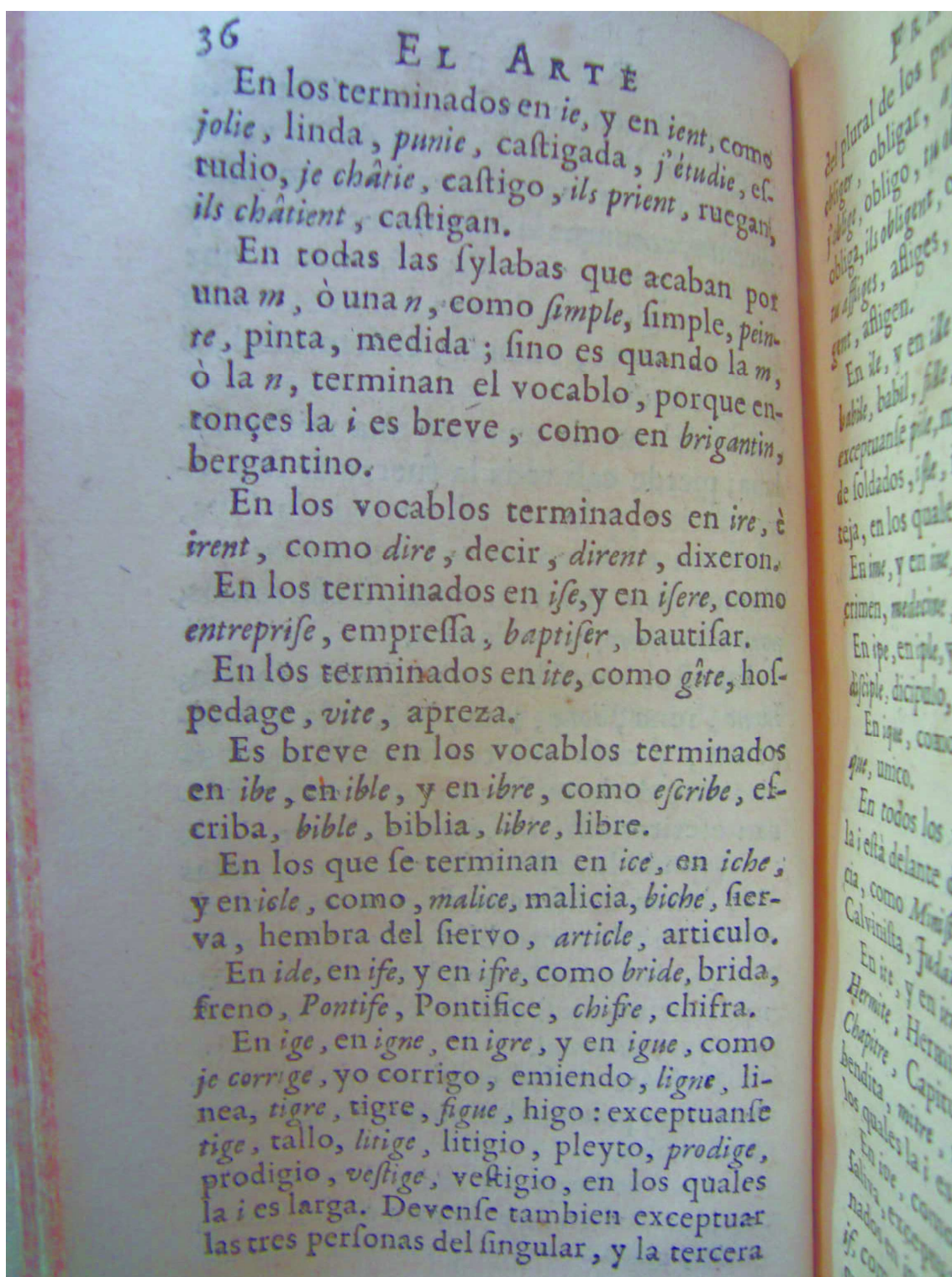
(14) La *V* no se confunde nunca en frances con la *B*.

(15) A la *X* entre dos vocales se dá sonido de *c*, *z*, como: exemple, *wezampl.*

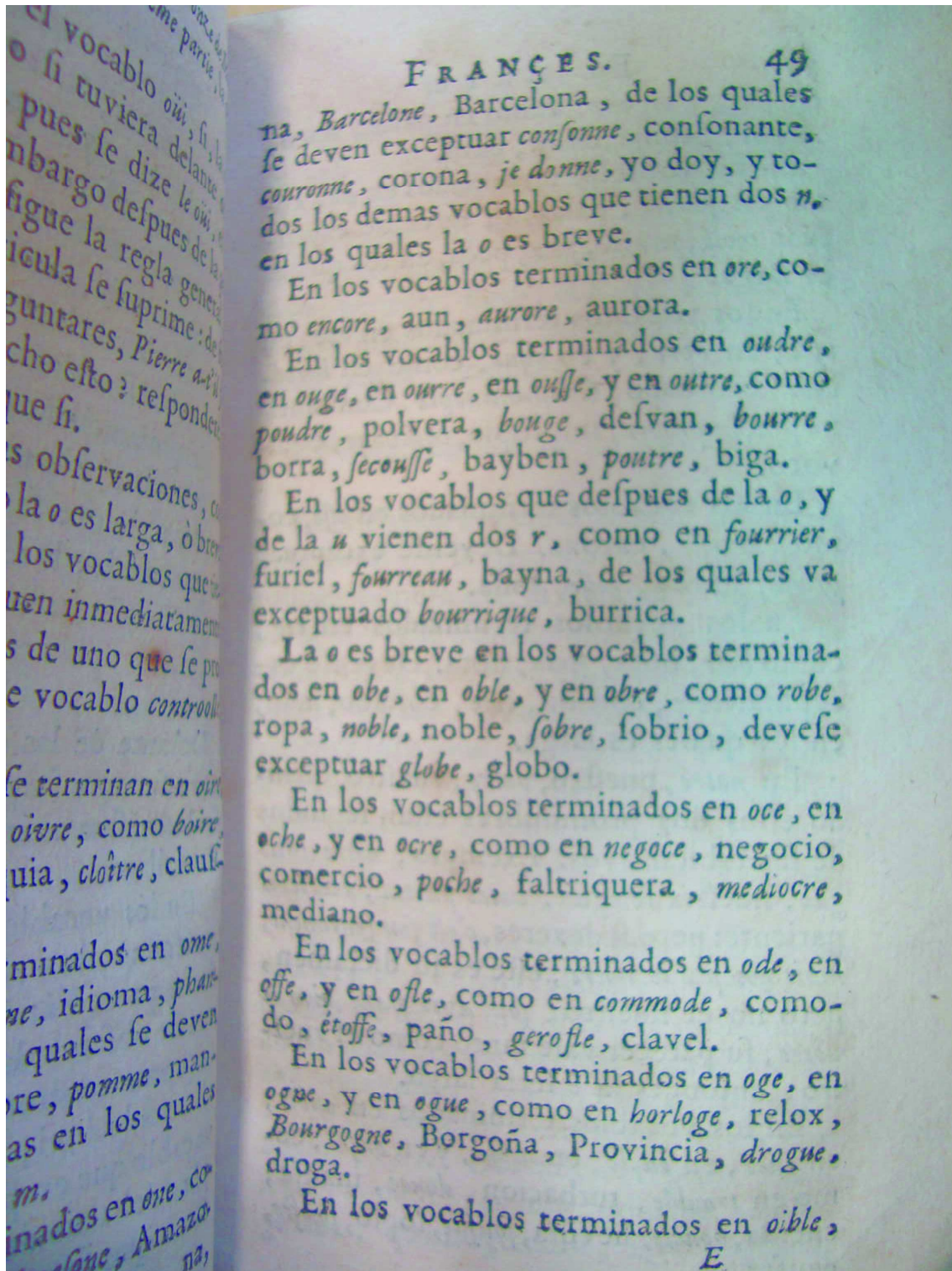
(16) El sonido de *Z* se debe aprender de la voz viva del Maestro.

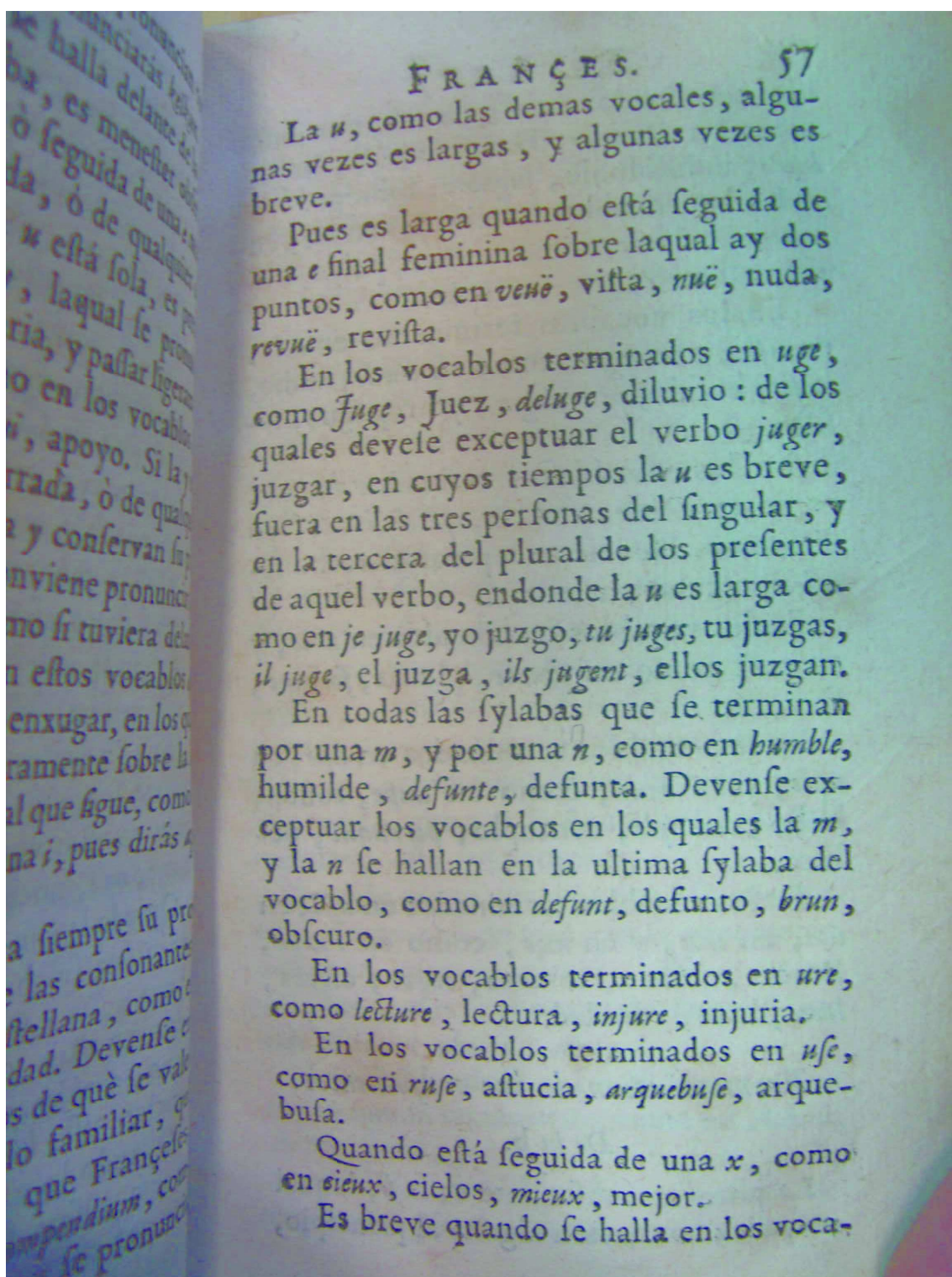
7. La longueur vocalique chez Vayrac (1714) : extrait de la liste du A





9. La longueur vocalique chez Vayrac (1714) : extrait de la liste du O





18 LIB. I. DE LAS LET.

pre se pronuncia antes de p, en todas las dictiones; y en las que se derivan dellas, como de *espoir*, *désespoir*. Y antes de q, como, *insigne*, *monsigneur*, *esquisse*, (excepto *Eneide*, *Eneida* que se calla,) se pronuncia qualquiera pre, antes de r, se calla, como en *gaster*, *balson*, *maistre*, y otros; excepto, *baston*, *de p.*, *leur*, *grippe*, *posse*, *resse*, *moleste*, *maniseste*. Y quando antes de la s, ay r, como *missé*, *myssere*, *sopha*, *peste*, *posse*, *resse*, *moleste*, *maniseste*. Y quando se pronuncia; excepto *gisse*. Y todas segundas personas del plural del pretérito perfecto del indicativo, que acaban en *iss*, como *fisses*, *oysses*, *amysse*, que no se pronuncia la s.

Antes de t, se calla la s quando tiene antes u, como por *ostes*, *nostré*, *vostré*, *conmissé*, *gouffers*, *otter*, *otenoire*, *voire*, *conter*, *goumier*, *expro*, *missé*, y los que se derivan del, y *missé*, y *siqqe*.

Lat, en la conjunction ét, y nunca se pronuncia, sino sola la é, sea consonante, sea vocal, la siguiente letra.

C A P. V.

De los Accentos.

21. **N**O conoce la lengua Franceffa de los dedos accentos; que son quatro

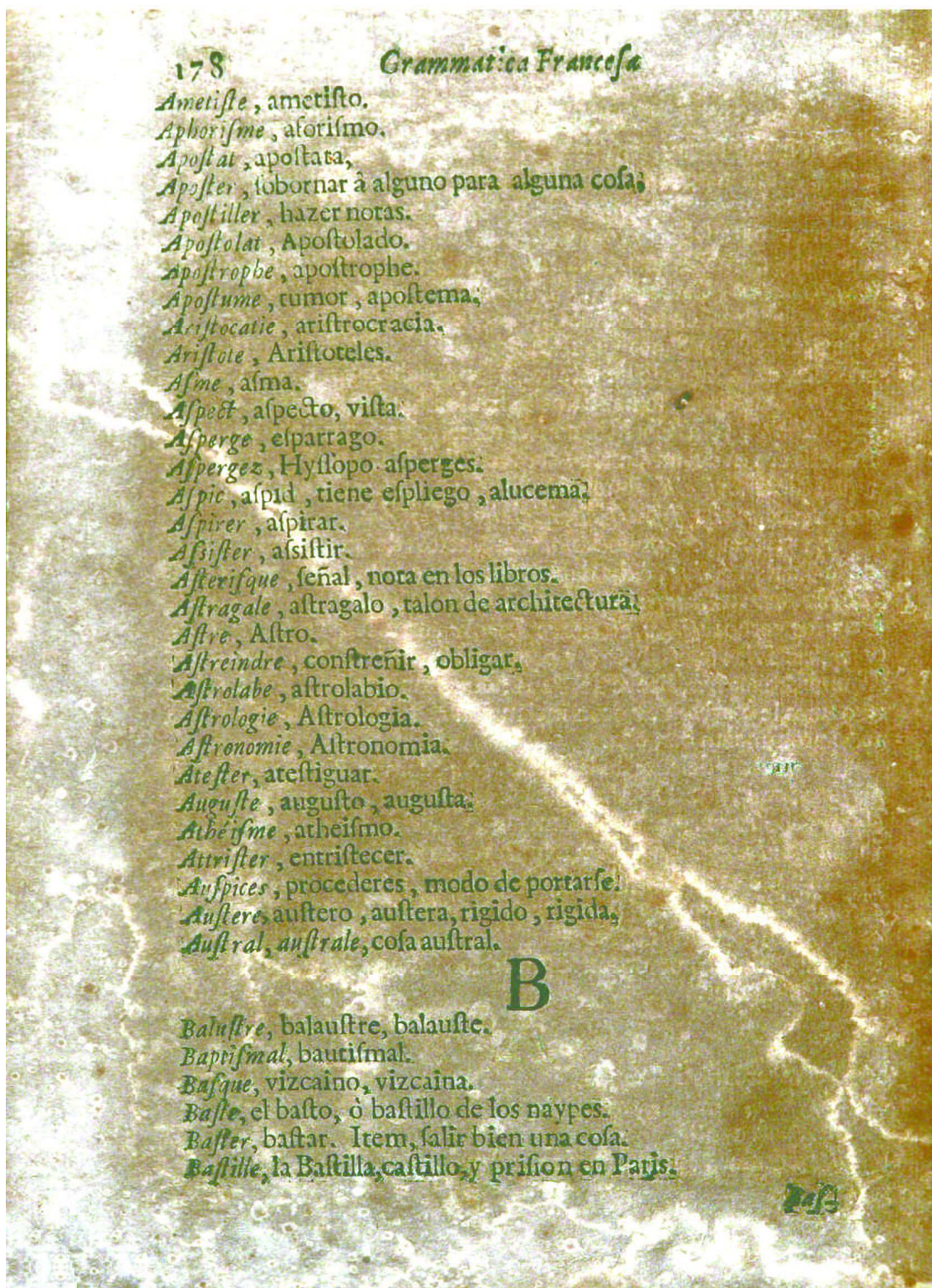
CAP. V. DE LOS ACCENTOS. 19

Quando. El accento grande se señala con una raya de la mano hizquierda à la derecha, ella sobre la letra vocal, que tiene este accento, como à *là*. El accento agudo se señala en otra de la derecha à la hizquierda, assi, *mé*, *fonté*, *beauté*. Los tiempos de estos accentos son dos, largo, y breve. Las syllabas, que tienen estos accentos, y tiempos, en Frances, solamente la vrima, y la penultima. De manera que quando la diction es de una syllaba, se pone en ella el accento, y es siempre agudo. Quando es de dos, o de mas, siempre se pone el accento en la ultima, o en la penultima, y para esto finitián estas reglas.

22. La primera, quando la ultima es larga, siempre se pone el accento en ella, y quando breve, el accento se pone en la penultima, como se vera en los exemplos siguientes.

La segunda, la é, final, quando es escuara, y se pronuncia como e, segun lo dicho en a. 3. siépre breve, y assi siépre se debe poner el accento, en la penultima. Y al contrario, quando pronuncia como é, clara, siépre es larga, y siempre se pone el accento en ella; y se señala en accento agudo, quando esta sola en el fin de la diction, como *laine*, *sainé*, *bonné*, y desto o siue el accéto agudo en la légua Franceffa. La tercera los diphthongos, *ai*, *au*, *oi*, *ou*, *eu*, siempre son largos, y se pone el accento en ellos, quando en ellos acaba la diction.

B 2 La quarta



<i>Tercera Parte.</i>		273
<i>catastrophe</i> , catastropho.	<i>domestique</i> , domestico.	
<i>celeste</i> , celeste.	<i>Ecclesiastique</i> , Ecclesiastico.	
<i>chaste</i> , casto.	<i>embuscade</i> , emboscada.	
<i>circonspect</i> , circūspecto.	<i>empester</i> , apestar.	
<i>circonstance</i> , circunstan- cia.	<i>entousiasme</i> , antusiasmo.	
<i>clandestin</i> secreto.	<i>Episcopal</i> , Episcopal.	
<i>combustible</i> , cōbustible.	<i>escabeau</i> , escabel, ban- quillo.	
<i>combustion</i> , combustion.	<i>Escadron</i> , Batallon.	
<i>confisquer</i> , confiscar.	<i>escadronner</i> , esquadro- nar.	
<i>contester</i> , contestar.	<i>estalader</i> , escalar.	
<i>contrescarpe</i> , contraes- carpe.	<i>escamotter</i> empandillar	
<i>correspondance</i> , corres- pondencia.	<i>escapade</i> , escapada.	
<i>damasquiner</i> , damasqui- nar.	<i>escarbot</i> , escaravajo.	
<i>démasquer</i> , desmascarar.	<i>escarbonle</i> , carbunculo.	
<i>démonstration</i> , demonf- tracion.	<i>escarcelle</i> , escarcela.	
<i>démonstratif</i> , demonf- trativo.	<i>escargot</i> , caracol baboso	
<i>désastre</i> , defastre.	<i>escarmouche</i> , escaramu- za. (zar.	
<i>désespoir</i> , desesperaciō.	<i>escarmoucher</i> , escaramu- scarpe, escarpa.	
<i>déstinier</i> , destinar.	<i>escarper</i> , escarpir.	
<i>déstruction</i> , destruccion.	<i>escarpin</i> , zapatilla.	
<i>déstrueteur</i> , destruidor.	<i>escarre</i> , escare, caeno mortecina.	
<i>detester</i> , detestar.	<i>esclave</i> , esclavo.	
<i>digestion</i> , digestion.	<i>Esclavonie</i> , Esclavonia.	
<i>digestes</i> , digestos.	<i>escopette</i> , escopeta.	

14. Extrait de la liste du S prononcé de Dacosta (1752)

40		Grammaire Nouvelle,	Françoise & Espagnole,		41
Disposer.	Difponer.	Gatcon.	Gatcon.		
Défevoir.	Deleperacion.	Grotelque.	Radiculo.		
Defin.	Defino.				
Définitur.	Definitur.				
Destruction.	Destruction.				
Domélique.	Domélico, ó criado.	Hiftoire.	Hiftoria.		
Déhabiller.	Defundar.	Hostie.	Hóftia.		
Dehonneteté.	Defonnetidad.	Holocaulle.	Holocaulfo.		
Diftinquer.	Diftinquir.				
Diftaire.	Diftaer.	Jafpe.	Jafpe.		
Diftibuer.	Diftribuir.	Jafmin.	Jafmin.		
Défterter.	Deheredar.	Julle.	Julfo.		
		Jurifconfulte.	Jurifconfulto.		
		Jultre.	Jultre.		
Ecléfiaftique.	Ecléfiaftico.	immodéte.	Imodéfo.		
Enregiltter.	Enregilttar.	Impofteur.	Embufetio.		
Embufcade.	Embofcada.	Inconftant.	Inconftante.		
Empetter.	Empetar.	Inceffe.	Incefto.		
Efpace.	Efpacio.	Induftrie.	Induftria.		
<i>Efpagne.</i>	<i>Efpaña.</i>	Indulgent.	Indulgento.		
Efpier.	Efpierar.	Indifpofition.	Indifpoficion.		
Efpèce.	Efpécie.	Inftiter.	Inftitir.		
Efcadre.	Efcuadra.	Injuftie.	Injufto.		
Efcadron.	Efcuadron.				
Efpirt.	Efpirito.	Lultre.	Lultre.		
Efpianade.	Efpianada.	Legiltateur.	Legiltador.		
Eftampe.	Eftampa.	Lette.	Pretzeza.		
Eftime.	Eftima.	Langutte.	Langotta.		
Eftomac.	Eftomago.				
Eftropier.	Eftropiar.	Majeté.	Majetad.		
Efcclave.	Efcclavo.	Manufcrit.	Manufcrito.		
Efcclavon.	Efcclavon.	Marcarade.	Marcarada.		
Efcorte.	Efcorta.	Maquer.	Maftar.		
Entouffaine.	Artuffaino.	Maquin.	Maquinio.		
		Microfcop.	Microfcopo.		
Pantafulque.	Pantaffico.	Monatere.	Monafterio.		
Palle.	Pallo.	Monftre.	Monftro.		
Peltin.	Peltin.	Modéfte.	Modéfo.		
Frufturé.	Frufturado.	Mouquet.	Mouguete.		
Funéte.	Funefo.	Mufcade.	Nuez-mocada.		
		Miffere.	Miffeno.		
Gefe.	Gefo.				
		Nonobfiant.	No obfante.		
Gatcon.	Gatcon.				
		Ofentation.	G	Ofentacion.	

GRAMATICA

dilla antes de *a, o, u*, tiene un sonido mas firme que en romance, que lo tiene algo ceceofo.

Doblada entre dos vocales, se pronuncia cada una de por sí, v.g. *accepter*, acetaria *accessaire*, accessorio, pronúciense, *accessaire*, *accessoire*.

Despues del ditongo de *ai, y ki*, no se pronuncia, ni tampoco se escribe agora, y así *lait*, leche, *fruit*, fruta, *nuist*, noche, &c. escriuense, *lait*, *fruit*, *nuist*.

La *D* se pronuncia como en romance, y final, antes de palabra que empieza por vocal, se pronuncia como *t*, *grand arbre*, leafe *grant arbre*, &c.

Suprimese en las palabras siguientes, *aduen*, confesion, item aprobacion, *aducrir*, auisar, *aduocat*, Letrado, *adjoier*, año a dir, *adanta ge*, venta, *adjoier*, colega, las quales tambien se escriuen sin la *d*.

La *F* se pronuncia como en Castellano. La final se pronuncia claramente, v.g. *fugitif*, fugitivo, *excelsif*, excelsino, &c. *bref*, breue, &c. *facant cles*, llave, *ballif*, juez

Sa.

FRANCESA.

Subalterno, que corresponde a Corregidor y los mas que terminan en *euf, ò euf*, como *eueuf, meuf*, &c.

La *G* antes de *e, i*, se pronuncia casi como la *ch* Francefa (de la qual y de otras, tiraremos en el capitulo siguiente) agrandando la lengua a los dientes, y pronunciandola con mas suavidad que la *g* Española, que tiene algo de la pronunciacion guttural.

Suauifale antes de *a, o*, poniendo una *e*, entre dos, v.g. *son grant*, pélando, *son gens*, penlemos, &c. Pero antes de *a, o, u*, simple, pronunciale como en romance.

La *H*, en las mas palabras se pronuncia como en romance; pero en las que figuen, se pronuncia con aspiracion, *beros*, heros, *harpe*, harpa, *bennir*, relinchar, *bameau*, aldehuela, *bardy*, atrenido, *bardieffe*, atreunimiento, *ballebarde*, albarda, *bideux*, horrosofo, *bazarder*, auenturar, *bazard*, riello, item fuerte, *bonte*, verguença, *haut*, alto, *barreau*, altura, *baranguer*, orar, *balliers*, mitega, cambrometa, *baranguer*, oracion,

ba.

LENGUA FRANCESA. 29

no se pronuncia *ambiguo*, *contiguo*.

72 *Gn* suena como nuestra *ñ* Castellana; y así *regner*, reinar; *enseigner*, enseñar, &c, se pronuncian como *reñer*, *enseñer*; excepto *signer*, signar, ò firmar; *signifier*, significar, y sus derivados, que tambien se pronuncian como siuo huviera *g*, v.g. *siner*, *sini-*
fier.

73 Tampoco se pronuncia la *g* en la diccion numeral, *vingt*, veinte; *doigt*, dedos; *legs*, legados; pronunciese. *doit*, *lès*, *vint-hommes*; pero debe escribirse la *g* por evitar la equivocacion de estas dicciones con otras.

74 La *g* final se pronuncia con sonido de *K*, quando la diccion siguiente comienza por vocal, v.g. *le sang*, *et le feu*, la sangre, y el fuego, pronunciese, *le san K et le feu*.

H

75 Suena como en Castellano, y solo se aspira en algunas voces Francesas, de las quales las mas comunes son las siguientes con sus derivados. *Habler*, hablar demasiado; *hair*, aborrecer; *hanter*, frequentar; *barang*, arenque; *barceler*, desviar; *hardes*, ropa; *hardi*, atrevido; *bâte*, priesa; *haut*, alto; *hazard*, casualidad; *bennir*, relinchar; *bertffer*, he-
tizár; *Herós*, Héroe; *beurter*, dár, ò topár
con-

17. Extrait de la liste du H aspiré de Grimarest (1747)

36	<i>Se escriptura.</i>	NUOVA GRAMMATICA.	<i>Suena.</i>
Hale.	Significa.	<i>Plaza de roperia.</i>	Hal.
Halter.	<i>Ramal.</i>	<i>Hacer alto.</i>	Halle.
Hampe.	<i>Hasa de Alabarda</i>	<i>Cadera.</i>	Hamp.
Hanche.	<i>Especie de Tabaco.</i>	<i>Frequentar.</i>	Hanch.
Haneton.	<i>Piedra Falsa.</i>	<i>Arrebatar.</i>	Hanton.
Hanter.	<i>Hacanea.</i>	<i>Arreque.</i>	Hante.
Hapelourde.	<i>Aranga.</i>	<i>Yeguada.</i>	Hapè.
Haper.	<i>Farigar.</i>	<i>Inquietar.</i>	Hapè.
Haquente.	<i>Ropa.</i>	<i>Atrevido.</i>	Hapè.
Harang.	<i>Cavallo fero.</i> (Ho.	<i>Garnicio de caoa-</i>	Haran.
Harangue.	<i>Aderezar un cavallo</i>	<i>Harpa.</i>	Harang.
Haras.	<i>Harpom.</i>	<i>Atadara de fagina</i>	Haraa.
Haraffer.	<i>Hazard.</i>	<i>Capalidat.</i>	Harcè.
Harceler.	<i>Hate.</i>	<i>Prisa.</i>	Harcè.
Harde.	<i>Hàve.</i>	<i>Derbecho fero.</i>	Harcè.
Hardi.	<i>Havir.</i>	<i>Quemas al fuego en</i>	Harcè.
Haridelle.	<i>Havre</i>	<i>lugar de asarse.</i>	Harcè.
Harnois.	<i>Haufler.</i>	<i>Puerto.</i>	Harcè.
Harnachers.	<i>Haye.</i>	<i>Alzar.</i>	Harcè.
Harpe.		<i>Pared de ramar.</i>	Harcè.
Harpom.			Harcè.
Hart.			Harcè.
Hazard.			Harcè.
Hazard.			Harcè.
Hate.			Harcè.
Hàve.			Harcè.
Havir.			Harcè.
Havre			Harcè.
Haufler.			Harcè.
Haye.			Harcè.

Se

37	<i>Se escriptura.</i>	FRANCESA.	<i>Suena.</i>
La Haye.	Significa	<i>La Haye en Holanda</i>	I a Hee.
Heunne.	<i>Yemo.</i>	<i>Relicobar.</i>	Hoom.
Hennir.	<i>Erizo.</i>	<i>Garza.</i>	Hani.
Lé lion	<i>Herode.</i>	<i>Pe ne de durta de</i>	Herion.
Héron.	<i>Piazza de ferr.</i>	<i>caçion.</i>	Heron.
Heros.	<i>Haya arbol.</i>	<i>Todav en algo de</i>	Heroo.
Herfe.	<i>doje un golpe.</i>	<i>(Llamar a una puer</i>	Hers.
Herce.	<i>ta con el llama-</i>	<i>dor.</i>	Hers.
Heurter.	<i>Bubo.</i>	<i>Desfigurado, fco,</i>	Heurte.
Hibou.	<i>Pison.</i>	<i>Sardin.</i>	Hibn.
Hidoux.	<i>Bassa.</i>	<i>Hol. nla.</i>	Hiden.
Hic.	<i>Cavallo capon.</i>	<i>Hungria.</i>	Hii.
Hocher.	<i>Verguanza.</i>	<i>Hipo.</i>	Hochè.
Hola.	<i>Especie de cujaca.</i>	<i>Excepto.</i>	Hola.
Holand.	<i>Especie de canaflo</i>	<i>que se lleva fo-</i>	Holand.
Cheval Hongre.	<i>bre l'ra espaldas</i>	<i>con correas.</i>	Hongr.
Hongrie.			Hongrii.
Honte.			Hont.
Hoquet.			Hoque.
Hoqueton.			Hoquen.
Hors.			Hor.
Hote.			Hor.

Se

GRAMATICA FRANCESA,		42
<i>Père</i>	padre.	<i>Padre</i> mano, país de algún animal.(9)
<i>Parricida</i>	peletero.	<i>Parricida</i> murzono.
<i>Tribu</i>	tribu.	<i>Tribu</i> mancha.
<i>Tribu</i>	procurar.	<i>Tribu</i> manchar.
<i>Nota</i> 1. En <i>notre</i> nuestro, y <i>vostra</i> vuestro, se pronuncia la primera sílaba breve, quando dichas voces preceden à sustantivos; y larga, quando no.		
<i>Nota</i> 2. Se pronuncian breves las terminaciones <i>er</i> , <i>or</i> , <i>ar</i> , <i>er</i> , en los nombres que están en singular, y largas en los que están en plural.		
<i>Nota</i> 3. <i>Oh</i> , terminacion de singular de los pretéritos imperfectos, y condicionales de los verbos en breve, y <i>oír</i> su plural es larga.		
EXEMPLOS DE ESTAS TRES NOTAS.		
Pronunciase breve.		Pronunciase largo.
<i>Notre ami</i>	nuestro amigo.	<i>Le maître</i> el maestro.
<i>Vostra père</i>	vuestro padre.	<i>Le vicaire</i> el vicario.
<i>Le sac</i>	el costal.	<i>Les cotelles</i> los costales.
<i>Le pain</i>	el pan.	<i>Les patois</i> los patois.
<i>Le soldat</i>	el soldado.	<i>Les soldats</i> los soldados.
<i>Le bras</i>	el brazo.	<i>Les bras</i> los brazos.
<i>Il levait</i>	él llevaba.	<i>Il portoit</i> ellos llevaban.
<i>Il porteroit</i>	él llevaría.	<i>Il porteroit</i> ellos llevarían.
ARTICULO X.		
LISTA ALFABETICA DE LAS VOCES FRANCESAS en que se pronuncia aspirada la h.		
<i>Nota</i> : Se han omitido algunas voces, por ser antiguas, ó poco usadas, ó compuestas de las incluídas en esta lista.		
<i>Ha</i>	hál imprecación.	<i>Hain</i>
<i>Habit</i>	posadero.	<i>Hain</i>
<i>Habit</i>	hacha de partir.	<i>Hain</i>
<i>Hagerd</i>	caquiro.	<i>Hain</i>
<i>Ho</i>		
PARTIE PREMIERE.		
<i>Hab</i>	aberriccir.	<i>Hai</i>
<i>Hab</i>	arbol del verano.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	mercado cobertado.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	ca.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	albarita.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	alto, voz militar.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	lugarejo.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	cañera.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	freguentar.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	pillar.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	hacenera.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	arenaga.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	ocballadero.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	cañer.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	batir al enemigo.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	ip.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	la ropa de una.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	atendido.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	atenuque, peuca.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	do.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	pendenciero.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	judías, &c.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	caballo fisco, y mulo.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	empezar.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	jacos, ó arreos de caballo.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	Haya, instrumen to.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	Haya.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	cañalada.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	prisa.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	muñe en un puer to de mar.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	moquilla.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	gola.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	alco.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	interjección.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	refachar.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	Rey de armas.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	erizo.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	hernia.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	gata real, ave.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	sereno.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	partido de libe- dor.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	Hesla, país de Alemania.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	haya, arbol.	<i>Hai</i>
<i>Halle</i>	tropazcon algo- na cosa.	<i>Hai</i>
HI		
<i>Hib</i>	Babo, ave.	<i>Hai</i>
<i>Hid</i>	disforme.	<i>Hai</i>
<i>Hie</i>	peon.	<i>Hai</i>
<i>Hir</i>	perangula.	<i>Hai</i>
<i>Hir</i>	izar.	<i>Hai</i>
HO		
<i>Hocher</i>	menear la cabeza en ademán de amenaza.	<i>Hai</i>
<i>Hocher</i>	dirigir de cristal, &c.	<i>Hai</i>
<i>Hocher</i>	hola!	<i>Hai</i>
<i>Hocher</i>	Holanda, país.	<i>Hai</i>
<i>Hocher</i>	caballo carrado.	<i>Hai</i>

(9) Vers Supplement, pag. 134.

(9) Vers Commentar de Tr. 2^{me}, pag. 417.

Table des matières

Introduction	6
1. Délimitation du sujet d'étude	6
2. Justification du sujet choisi.....	11
3. Organisation interne	15
4. Méthodologie suivie	17
1 ^{ère} partie. Les œuvres	20
1. Le contexte socio-historique pour la publication des œuvres d'enseignement/apprentissage du français	20
1. 1. Considérations générales	20
1. 2. Apprentissage des vernaculaires en Europe avant le XVI ^e siècle	22
1. 3. Le XVI ^e siècle.....	30
1. 4. Le XVII ^e siècle.....	44
1. 5. Le français en Espagne au XVIII ^e siècle	48
2. Corpus choisi	50
2. 1. XVI ^e siècle.....	53
2. 2. XVII ^e siècle	57
2. 3. XVIII ^e siècle	65
3. Les auteurs	86
3. 1. XVI ^e siècle.....	88
3. 2. XVII ^e siècle	98
3. 3. XVIII ^e siècle	105
3. 4. Quelques données générales.....	127
4. Types d'œuvres	130
4. 1. Grammaires	131
4. 2. Œuvres de tradition médiévale	135
4. 3. Œuvres réduites	135
4. 4. Autres	136
5. Destinataires des œuvres	137
6. Sources	144
6. 1. Les premières œuvres	145
6. 2. La tradition des grammairiens jésuites	147
6. 3. La postérité de Billet	149

6. 4. Restaut	151
6. 5. Les grammairiens français de la deuxième moitié du XVIII ^e siècle.....	153
6. 6. Expérience personnelle ?	153
7. Réception et évolution des œuvres	154
7. 1. Accueil favorable et réimpressions	154
7. 2. Critiques et polémiques	158
8. Emplacement des explications sur la prononciation.....	161
8. 1. Section spécialisée	162
8. 2. Explications éparses	163
8. 3. La prononciation figurée	165
9. Idées principales et conclusions	165
2 ^{ème} partie. Méthodes d'enseignement de la prononciation.....	170
0. Quelques précisions terminologiques	170
1. Méthodes d'E/A des langues vivantes aux XVI ^e , XVII ^e et XVIII ^e siècles.....	175
1. 1. L'apprentissage par les règles.....	176
1. 2. L'apprentissage par l'usage	181
1. 3. L'apprentissage mixte.....	184
2. L'E/A de la prononciation du français aux Espagnols aux XVI ^e , XVII ^e et XVIII ^e siècles	186
2. 1. La prononciation face à la lecture.....	187
2. 2. Le poids de l'orthographe.....	211
2. 3. Méthodes d'E/A de la prononciation.....	222
3. Les explications de prononciation	230
3. 1. La méthode contrastive.....	230
3. 2. Les descriptions articulatoires	247
3. 3. Descriptions audio-articulatoires	269
3. 4. Les descriptions auditives.....	284
3. 5. Autres descriptions	292
3. 6. La vive voix	295
4. Les règles de lecture	300
4. 1. Rappel.....	300
4. 2. La valeur des lettres	301
4. 3. Phénomènes de phonétique syntaxique	313
4. 4. Logique phonographique ?	317
5. La prononciation figurée	318
5. 1. Fréquence d'usage des transcriptions	318
5. 2. Agencement et conventions graphiques	324

5. 3. Application	331
6. Présence de la pédagogie dans l'E/A de la lecture/prononciation du français	332
6. 1. Conscience pédagogique générale.....	333
6. 2. Types d'exercices	346
7. Évolution des méthodes d'E/A de la prononciation française aux hispanophones pendant la période étudiée	353
7. 1. Explications de prononciation, règles de lecture et règles prosodiques	355
7. 2. Explications de prononciation	356
7. 3. La prononciation figurée	363
7. 4. Les indications pédagogiques et les exercices.....	364
8. Évaluation du degré d'adéquation des méthodes d'enseignement aux objectifs poursuivis	365
9. Idées principales et conclusions	372
3 ^{ème} partie. Contenus enseignés	376
0. Réflexions préalables.....	376
1. Évolution de la prononciation et de l'orthographe françaises du XVI ^e au XVIII ^e siècle	386
1. 1. Évolution phonologique	387
1. 2. Changements phonétiques	393
1. 3. L'orthographe	398
2. Évolution de la prononciation et de l'orthographe espagnoles du XVI ^e au XVIII ^e siècle.....	403
2. 1. Évolution phonologique	403
2. 2. Changements phonétiques	413
2. 3. L'orthographe	414
3. Théorisation sur les sons du français du XVI ^e au XVIII ^e siècle.....	415
3. 1. Les lettres/sons : définitions, inventaire et ordre de présentation	417
3. 2. La syllabe.....	437
3. 3. Diphtongues et triptongues	439
3. 4. La prosodie	442
3. 5. La nature phonétique du français.....	450
4. La théorie phonétique chez les auteurs de notre corpus	452
4. 1. Les lettres/sons : définitions, inventaire et ordre de présentation	453
4. 2. La syllabe.....	466
4. 3. Diphtongues et triptongues	469
4. 4. La prosodie	477
4. 5. La nature phonétique du français.....	484
5. Norme de prestige.....	487

5. 1. Norme invoquée	487
5. 2. Variations diatopiques	496
5. 3. Variations diastratiques	502
5. 4. Variations diaphasiques	504
5. 5. Variations diachroniques	505
6. Les voyelles	506
6. 1. Les sons vocaliques	507
6. 2. La durée vocalique.....	545
6. 3. Les règles de lecture	553
7. Diphtongues et hiatus	557
7. 1. Recensement des diphtongues et des hiatus	557
7. 2. OI.....	576
7. 3. La diphtongue nasale [ɛ̃i]	581
7. 4. EAU.....	583
7. 5. Les hiatus.....	584
8. Les consonnes.....	587
8. 1. Les sons consonantiques.....	587
8. 2. Les lettres et combinaisons graphiques consonantiques.....	610
8. 3. Le comportement des consonnes finales	617
9. Pertinence des contenus étudiés par les Espagnols	624
9. 1. Traits phonétiques secondaires	625
9. 2. Traits phonétiques essentiels	626
10. Idées principales et conclusions	630
Conclusions générales	634
Bibliographie	644
1. Corpus principal	644
2. Sources primaires	644
3. Sources secondaires.....	656
Annexes	694